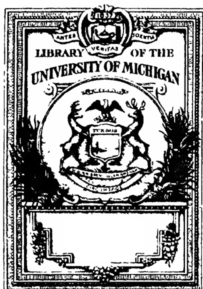
A 414581

En ve  Gotha:

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

über alle Zustande

Nied weiz.

XXV Bl ...

1848. 4½ Thlr.

Uebersicht der 25 Blätter.

1a Titel.	2a Helgoland.	3a Schleswig.	4a Stralsund.	5a Danzig.
6 Haag.	7 Bremen.	8 Hamburg.	9 Berlin.	10 Posen.
11 Brüssel.	12 Cöln.	13 Gotha.	14 Dresden.	15 Breslau.
16 Paris.	17 Strassburg	18 München.	19 Linz.	20 Wien.
21 Dijon.	22 Bern.	23 Innsbruck.	24 Grätz.	25 Pesth.
1b Lyon.	2b Mailand.	3b Verona.	4b Triest.	5b Maasstäbe.



FRANÇOIS JOSEPH
Empereur d'Autriche.

ALMANACH

DE

GOTHA.

ANNUAIRE DIPLOMATIQUE

ET STATISTIQUE

POUR L'ANNÉE

1850.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME ANNÉE.

GOTHA,

CHEZ JUSTUS PERTHES.

Les protecteurs et les amis de cet ouvrage sont encore invités à vouloir concourir à la tâche que je m'impose; je reconnaitrai leur bienveillance à leur critique; qu'ils ne craignent pas la petite peine de m'informer à tems des erreurs et des inexactitudes qu'ils découvriront. J'ai reçu avec reconnaissance bien des preuves d'intérêt et de bonté; si d'un autre côté les tentatives réitérées que j'ai faites pour obtenir les renseignements dont j'avais besoin, n'ont pas eu le succès que j'espérais, j'en attribue la cause, non pas à un manque de bon vouloir de la part des personnes aux quelles je me suis adressé, mais à la situation vague, incertaine et mouvante des affaires politiques, situation qui n'admet guère des formes stabiles et fixées.

Malgré l'abolition des titres de noblesse decidée par la plus récente révolution en France (j'évite de dire la dernière) j'ai reproduit dans l'almanach les noms des familles illustres qui jusqu'à présent y ont figuré. Un décret peut bien pour certain tems supprimer l'usage de cer-

tains titres, mais peut-on annuler l'importance historique des beaux et grands souvenirs, que les héritiers de ces noms illustres devront même conserver? J'en doute. — J'observe pourtant qu'aucun renseignement direct ne m'a été transmis de la part de ces familles.

J'ai encore suivi le mode d'indiquer, non seulement au bas de chaque feuille, mais partout où j'ai jugé à propos de le faire, la date de l'impression; c'est le moyen le plus sûr de me justifier auprès de ceux qui, après avoir eu assez de bonté pour me communiquer quelque notice importante, pourraient s'étonner de ce que je n'en ai pas profité. C'est en même tems un avertissement tacite, adressé à ceux qui ont l'intention de me transmettre des informations, je leur rappelle le terme jusqu'où il sera possible d'admettre leurs renseignements. L'impression de la deuxième partie généalogique a été commencée le 9 juillet, celle de la première, qui ne s'imprime qu'après tout le reste, a été terminée le 20 septembre.

Gotha, le 21 septembre 1849.

W. H. Ewald, Dr.

ADDITIONS ET CHANGEMENTS

SURVENUS OU VENUS A LA NOTICE DE LA RÉDACTION PENDANT L'IMPRESSION DE L'ALMANACH.

GÉNÉALOGIE.

IIde Division.

Pages.

90 l. 28 du haut. Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt. Le lieut.-colonel autrichien, Prince Guillaume-Ferdinand-Louis-Bernard-Eugène est mort le 2 juillet 1849, s'il en faut croire les gazettes.

91 l. 6 du bas. (Bonaparte, Prince Charles-Lucien): La constituante Romaine a été dissoute le 3 juillet 1849.

104 l. 16. (Courlande) ajoutez: décédé le 28 juillet 1849.

113 l. 7 du bas. Furstenberg, ligne des Landgraves. Le Landgr. François-Egon est colonel et commandeur du 28 régiment d'infanterie Baillet-Latour.

118 après l. 7 du bas. Hohenlohe-Oehringen. Il y a à ajouter: 2) Princesse Marie, née le 25 juillet 1849.

— l. 25. Le Pr. Hugues, aide-de-camp de S. M. le Roi de Wurtemberg et lieut.-colonel a été nommé colonel au même service.

128 l. 6. Khévenhuller-Metsch. La veuve du Prince Charles-Jean-Népomuc de Liechtenstein, Marie-Anna, née Comtesse de Khévenhuller, est décédée le 10 août 1849.

139 l. 3 du bas. Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg. Le Prince Guillaume, 1er secr. de la légation prussienne à Londres a été remplacé dans cette qualité par le chambellan Comte de Perponcher-Sedlnitzky.

146 après la ligne 7. Massimo. Ajoutez: 4) Maximilien, né 3 janv. 1849.

152 l. 9 et 10 du bas. Oettingen-Wallerstein. Retranchez les mots: cons. de l'emp., cons. du Roi de Bavière.

159 l. 11. Poninski. Une lettre de Léopol d. d. 2 août 1849 indique le Prince Calixte-Valentin commé né le 16 févr. 1848 et sa sœur,

— l. 16, la Princesse Caroline-Eveline, comme née le 25 décembre 1849.

165 l. 12 du bas. Rohan-Chabot. La Princesse Louise-Françoise est DdlCr. et son époux le Comte George-Alexandre d'Esterházy-Galántha est ambassadeur autrichien à Madrid.

183 l. 21. Schwarzenberg, second majorat. Le Prince Charles-Philippe etc. est commandeur militaire à Brégence.

187 l. 5. Sulkowski. La généalogie de cette illustre maison nous est parvenue en août 1849; elle est sans date. L'an-

Pages.

née du mariage de la Princesse Eve-Caroline y indiquée est 1838 et non 1833 comme la correspondence de 1848 nous avait fait écrire.

197 tout au bas. Windisch-Grætz. Le Prince Hugues-Alfrède-Adolphe s'est depuis le 4 août 1849 promis (à Doberan) avec la Duchesse Louise-Marie-Hélène, née 17 mai 1824, fille du feu Grand-Duc Paul-Frédéric de Mecklenbourg-Schwérin. Le mariage aura lieu à la fin d'octobre.

198 l. 4. Le Prince Robert-Jean est lieutenant dans le régiment de chevaux-légers, Prince Windisch-Grætz, no. 4.

IIème Division.

210 Fugger-Glœtt. L. 14, lisez: Baronne de Gumpenberg-Bayerbach; après l. 19 ajoutez: 4) Thécla, née 24 déc. 1846. 5) Maximilien, né 6 mai 1849.

216 Isembourg-Budingen à Wæchtersbach. L. 15 du haut. Le Comte Ferdinand s'est marié le 17 juillet 1849 avec la Comtesse Auguste de Schaumbourg, fille aînée de S. A. R. l'Electeur de Hesse.

— Isembourg-Budingen à Meerholz. Avant la ligne 3 du bas. Ajoutez: 2) Comtesse Hélène-Emilie-Dorothée-Ida-Adélaïde-Berthe-Elise-Jenny-Louise-Caroline-Philippine, née 30 sept. 1848.

220 l. 16 du bas. (Ancienne ligne de) Linange-Westerbourg. Un Comte Charles de L. est cité au nombre des généraux qui se sont rendus au Prince de Paskewitch le 13 août 1849 avec le dictateur et général hongrois Gœrgey.

225 l. 17. Puckler-Limpourg. Lisez: lieut. en premier.

237 l. 8. Stadion. Le Comte François-Séraphin est depuis le 28 juillet 1849 ministre sans portefeuille au lieu de ministre de l'intérieur.

NÉCROLOGE.

249 après la l. 18 Ajoutez: Holstein. (Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg). Le 18 août 1849 Prince Nicolas, né 22 févr. 1828, frère cadet du feu Duc Guillaume.

— Liechtenstein. Le 10 août 1849: La Princesse Marie-Anne-Joséphine, née 19 nov. 1770, fille du feu Comte François-Antoine de Khévenhuller-Metsch, veuve du Prince Charles-Jean-Népomuc de Liechtenstein depuis le 24 déc. 1795.

250 Russie. Le 9 septembre 1849 à Varsovie: Le Grand-Duc Michael-Pawlowitch, né 8 février (28 janvier) 1798, grand-maître de l'artillerie, frère de l'Empereur Nicolas I.

Pages.

250 après la l. 10. Sardaigne, ajoutez: Le 28 juillet 1849 à Oporto en Portugal: le Roi Charles-Albert-Amédée né 2 oct. 1798, Roi de Sardaigne depuis le 27 avril 1831, abdique ensuite de la bataille de Novare en faveur de son fils Victor-Emmanuel II oralement le 23 mars 1849 et par écrit le 3 avril 1849 de Tolosa en Espagne: il s'est nommé depuis son abdication Comte de Barga et a pris sa résidence à Oporto.

— Toscane. Le 1er sept. 1849: l'Archiduchesse Marie-Christine-Annonciate-Louise-Anne-Jeanne-Josephe-Agathe-Dorothée-Filomène, née 5 février 1838, 3ème fille du Grand-Duc Léopold II de Toscane.

ANNUAIRE DIPLOMATIQUE.

Amérique, Etats-Unis du Nord.

263 l. 11 du haut. Corps diplomatique; Grande-Bretagne. Ajouter Mr. Rumbold, attaché.

— l. 19 du bas. Corps dipl.; Hambourg. Frédéric Rodewald, c. (Baltimore, pour Maryland).

264 l. 21 du bas. Prusse. La place de l'Env. e. et M. pl. est actuellement vacante.

l. 16 du bas. Prusse. Ajoutez: George Hussey c. (New-Bedford).

265 l. 4 du haut. Suisse. Lisez de Luze au lieu: de Luge; ligne 5, lisez Péchier, ligne 6 Jean Syz pour Syze et ligne 8 ajoutez: Antoine-Charles Cazenove, c. (Alexandrie près de Washington); J.-C. Kuhn, c. (Galveston, Texas).

Anhalt-Bernbourg.

276 l. 10 du bas. Consul-général de l'Autriche. Mr. Hubner a été remplacé comme consul-général de l'Autriche à Leipsic par Mr. Grüner.

Autriche.

Comme pour l'article sur la France, ainsi la rédaction s'est vue aussi pour l'article sur l'empire d'Autriche reduite à prendre la plupart de ses informations dans les journaux. Si par cette voie, peu sûre malgré toutes les précautions, les erreurs ont été presqu'inévitables on voudra bien être indulgent envers notre ouvrage et coopérer à ce qu'une meilleure rédaction nous soit rendue possible pour la prochaine fois.

Pages.

280 avant la ligne 10 du bas.

Notre chronique donne la continuation des principaux moments historiques jusqu'à la fin du mois de juin; mais ce

Pages.

qui s'est passé de plus important, s'est fait dans les mois de juillet et d'août.

Les Hongrois repoussés sur Comorn (2 juillet, puis 10 juillet), Gœrgey se retire de Comorn (14 juillet) à la Theis. Le Prince de Varsovie passe presque en même tems avec le corps de Gœrgey la dite rivière (28 juillet). Le Feldzeugmestre Baron de Haynau conduit ses troupes de Pesth à Szegedin, (2 août). Victoires de l'armée principale des Russes près de Debreczin (2 août) et des troupes autrichiennes près de Szoereg (au delà de la Theis et au Sud de la Marosch) et près de Temesvar. Déja la veille de ce jour le Comte Paskewitch avait fait occuper la ville de Grandvaradin, combat énergique du général russe Luders et des Autrichiens sous la conduite du général Clam-Gallas. Gœrgey s'étant rendu le 13 août avec son armée, il y a lieu de croire que la guerre qui a pendant trop longtems dévasté et dépeuplé ces parages, va cesser.

Le 6 août la paix avec la Sardaigne a été conclûe. La ville de Venise s'est rendue aux Autrichiens le 22 du même mois et en a été occupée le 28.

281 l. 15 du bas. — Le Dr. Pipitz a passé au service de la banque nationale dont il a été nommé le gouverneur.

— l. 11 du bas. — La place du sous-secrét. dans le ministère des finances est actuellement vacante.

— dernière ligne. — Le Baron de Lebzeltern-Collenbach a quitté sa place.

282 l. 3 du bas. — Le major-général, chevalier Rousseau d'Happoncourt a quitté le service avec le titre de feldmaréchal-lieutenant.

283 l. 2 du haut. — Ajoutez: Président du tribunal suprême des armées autrichiennes —: le F.-M.-Lieut. Dahlen.

— ligne 8 du bas. Gouverneur de la banque nationale Dr. J. Pipitz (voir ci-dessus).

284 l. 20 du haut. Le Feldzeugmestre Baron de Welden, ayant récouvré sa santé a repris ses fonctions.

— l. 22. Le gén. de caval. François Comte Schlik de Bassano et de Weiskirchen, nommé le 5 sept. 1849 général comm. en Moravie et en Silésie.

— dernière ligne. La place de grand-écuyer est actuellement vacante.

285 l. 3. Le baron Rukavina de Widowgrad a le rang de Feldzeugmestre.

Pages.

285 l. 20. Généraux commandants dans les provinces: Le F.-M.-Lieut. François Comte de Khévenhuller-Metsch a été nommé le 5 sept. 1849 général-comm. en Bohème.

286 l. 10. Il y a deux adjudants-généraux de l'Empereur, l'un en est: le maj.-gén. Comte Grunne, et l'autre celui qui est cité dans le texte.

— après la ligne 11. Ajoutez: Grand-sénéchal (Oberstabelmeister) —: George Comte d'Esterházy de Galántha.

— ajoutez avant la ligne 13 —: En fonction de Grand-veneur —: Charles Comte Grunne.

— ajoutez avant la ligne 15 —: Grand-maître de la cour de S. Maj. Imp. et Roy. l'Empereur Ferdinand —: le cons. int. act. Comte Clément Brandis.

287 Corps dipl. La légation de S. A. R. le Duc de Brunsvic n'existe plus.

288 Ajoutez après la ligne 21: Nassau —: le Baron Zedlitz, chamb. imp.-roy., ch. d'aff.

— 2de l. du bas. Ajoutez le Comte Bloudoff et Pokassowsky comme second secr.

289 l. 8. Retranchez Mr. de Philippsborn comme chargé d'affaires de Schwarzbourg.

— l. 11 et 12. Les représentants actuels de la Suisse sont: Ami Reymond des Grands-Bayards, c.-gén.; François Falkner, c. à Trieste.

---

292 et 293 Tableau des pays et populaces.
Malheureusement dans ce tableau quelques nombres n'ont pas été mis à la bonne place. Il en est ainsi de ceux de la seconde colonne et tout particulièrement de ceux de la dernière (juifs). Il y en avait lors du dénombrement de ceux-ci dans l'Autriche au dessous de l'Ens 4296, en Styrie 4, en Carinthie et au Carniole 3520, au Litoral 978, en Tyrol 70037, en Bohème 40062, en Moravie et Silésie il n'y en a pas d'indiqués. Les 1,459205 Slaves indiqués une ligne plus bas appartiennent à la Moravie et la Silésie, les 341085 Friaules indiqués pour la Lombardie appartiennent en partie à Venise et le district de cette ville.

Un déplacement semblable est arrivé à la page
294 où Tscheches, Moraves et Slovaques vivant en Bohème se trouvent à côté des noms de Moravie et Silésie, tandisque le nombre de ceux vivant dans ces derniers pays est également descendu d'une ligne trop bas.

Pages. Bade.

303 l. 14. Le chancelier Charles Autenrieth à été remplacé par M. Chrétien-François Trefurt; ajontez comme vice-chancelier M. Anselme-François Kirn.

305 l. 17. Ambassade rnsse. Ajoutez: l'assesseur de collége Stolypine 1er secr.

Bavière.

[Comparez le livre: Manuel d'état (Staatshandbuch) pour 1849, publié au mois d'août de cette année.]

308 l. 4 du bas. Ajoutez: Henry Schubert, directeur de la régence à Wurzbourg; Gustave de Bézold, cons. du ministère de 1ère classe; Charles Epplen et Marquard de Rehlingen, cons. du min. de seconde classe.

309 l. 4. Mr. de Thoma est mort le 23 août 1849.

311 l. 17 et suiv. Corps dipl.; France. — Armand Lefèbvre, E. e. et M. pl.; Auguste de Damrémont, secr. de lég.; Edouard Lefèbvre, attaché; Albéric Allou, chancelier.

— l. 25. Mr. de Baumbach est, d'après la gazette universelle du 20 août 1849, rappelé de ce poste.

Belgique.

319 l. 9 du bas. Corps dipl. (Sardaigne). Ajoutez —: Chev. de Bellair, 1er secr. de légation.

— l. 27. Corps dipl.; Saxe-royale: Mr. de Kœnneritz, n'est plus accrédité à Paris.

— avant la dernière ligne —: Ajoutez: Turquie. (D'après plusieurs journaux une légation de la Porte ottomanne a été établie à Bruxelles. Voici la liste du personnel qu'on a insérée.) Le Bey Kallimachi, E. e. et M. pl. à Paris ferait les mêmes fonctions près la cour royale de Belgique. — Eugène de Kerkhove, anciennement secr. de 1ère classe de la légat. belge à Constantinople, entré, dit-on, dans le service de la Turquie serait nommé secrét. de première classe de la légation ottomanne à Bruxelles.

Brésil.

328 l. 11 par le bas. Corps dipl.; Hambourg —: à mettre: Arthur Guinguier, administrateur intérimistique du Consulat, (au lieu de: H. Schrœder, c.-gén.) — Henri Gultzow, c. (à Berlin).

Brunsvic.

330 l. 13 par le bas. Ministère. A ajouter comme 3ème membre: le colonel Morgenstern.

331 l. 17. Corps diplom.; France —: Mr. de Montessuys, E. e. et M. pl. (à Hanover).

Pages.

Danemark.

344, après la ligne 8, insérez ce qui suit:

En vertu de l'armistice du 10 juillet 1849 l'administration du pays qui doit rester en fonctions pendant la dûrée de l'armistice est installée par le cons. int. danois de conférence Baron de Pechlin et le chef-président prussien de Bonin (25 août 1849). Cette autorité se compose du

chambellan prussien et vice-président de régence Comte d'Eulenburg,

du chambellan danois et secr. du cabinet de Tillisch, auxquels il faut ajouter:

le chargé d'aff. et consul-général britannique à Hambourg, colonel George Lloyd Hodges.

Deux-Siciles.

350 tout au bas. Ajoutez:

Le journal officiel (Giornale Costituzionale) du 7 août 1849 mande la démission accordée à sa requète au ministère Cariati et la nomination d'un autre présidé par Don Giustino Fortunato, ministre des finances;

extérieur —: commandeur D. Ottavio de Marsilio;
grâce et justice —: Don Francesco Scorsa;
agriculture et commerce —: D. Pietro d'Urso;
culte et instruction publique —: Chevalier Ferdinand Troja;
intérieur —: ad int. D. Gaetano Peccheneda, préfet de police;

où il faut ajouter:

le maréchal-de-camp, Prince Ischitella; D. Francesco Pinto, ministre-secrét. de la guerre et de la marine, Pair du royaume, membre du ministère antérieur.

Ministre secrét. d'état pour les affaires de la Sicile à Naples, près de Sa Maj. quand le Roi n'est pas en Sicile: le cons. d'état Giovanni Cassisi (décret du 26 juill. 1849).

351 l. 3 du bas. A la place du Baron de Schulenburg transmis comme chargé d'affaires à Paris —: de Rehfues, attaché.

Espagne.

356 l. 10. Le min. des finances, D. Alexandre Mon ayant obtenu sa démission le 19 août 1849, D. Juan Bravo Murillo (min. du commerce) a été provisoirement chargé de ces fonctions. Deux décrets royaux, en date du 31 août 1849, nomment M. Bravo Murillo ministre des finances et M. Manuel Seijas Lozano ministre de l'instruction et des travaux publics.

Pages.

358 l. 11 du bas. Corps dipl. Autriche. Ajoutez : Comte de Giorgi, secr. de lég.

359 l. 1. France. A la place de Mr. Soulange-Bodin, Chateaurenard a été nommé second secrét. de la légation (monit. du 13 juin 1849).

Même page, l. 13. Prusse. Le Baron de Richthofen a été nommé cons.-gén. pour l'Espagne et le Portugal.

Même page, l. 15. Sardaigne. Ajoutez : A. Taliacarne, secr. de légation.

France.

368 l. 28. (Conseil d'état). Ajoutez: Gauthier de Rumilly nommé membre du cons. d'état dans l'assemblée législative du 4 août.

369 l. 10. Chef de la cour des comptes Mr. Barthe (décret du 15 août 1849).

— 19. Ajoutez: Commandeur de l'hôtel des Invalides —: le général de division Jean-Martin Petit. — Grand-chancelier de la légion d'honneur —: le général de division R.-Jos.-Js. Exelmans.

Même page, l. 11 du bas. Lisez: Randoin au lieu de Xandoin.

370 l. 18. Département du Jura; Préfet: de Vincent, à la place de Mr. Besson (décret du 22 août 1849).

— l. 22. Départ. de l'Isère; Préfet: Bordillon, à la place de Mr. Dausse (22 août 1849).

— l. 40. Pyrénées orientales; Préfet: Piétri, à la place de Mr. de Bero (4 août 1849).

371 l. 17. Départ. Lot; Préfet: Mr. Dausse, à la place de Mr. de Vincent.

— l. 34. Départ. Maine et Loire; Préfet: Besson, à la place de Mr. Bordillon.

374 l. 23. Corps dipl. Après l'env. et extr. Min. plén. Cte Hatzfeld le personnel de l'ambassade doit être indiqué comme suit: le chambellan von der Schulenburg-Priemern, ler secr. de lég.; Wirsch, secr. int. et rédacteur; Ebert, secr. int. expéd.; de Loos, attaché. — Thomas Albrecht, c.

Même page, lignes 33 et 34. Sardaigne. Retranchez le cons. et le secrét. de la légation. (Le Comte d'Antioche est actuellement ch. d'aff. à Berlin.) Au lieu de ces Messieurs rappelés ont été installés dans ces fonctions le Comte Salino, 2d secr. de lég.; le chevalier de Rousty, attaché et M. Mathieu, attaché.

— 35 et suivantes (Saxe, royaume). Monsieur de Koen-

Pages.

n e r i t z ayant été rappelé de son poste, Mr. d e B o s e, secr. de lég. est ad int. chargé des affaires de la légation.

375 l. 6. Comparez la remarque sur la légation de la Turquie à Bruxelles dans les additions.

Empire Germanique.

395 l. 9 du bas. Gouverneur de Mayence: S. A. R. l'Archiduc A l b e r t d'A u t r i c h e, fils de feu l'Archiduc Charles; vice-gouverneur . . . .

405 après la ligne 15 il y a à ajouter

Nous citons le sens d'une partie du discours de Mr. Radowitz, lieut.-général que celui-ci a fait en qualité de commissaire royal dans la seconde chambre de la Prusse, 9ème séance. Il en appert:

a) que les états de Bade, Mecklenbourg-Strélitz, Anhalt-Bernbourg, Nassau, Saxe-Weimar, Saxe-Altenbourg, la Hesse-électorale, Brunsvic, le grand-duché de Hesse, Mecklenbourg-Schwérin, Saxe-Cobourg et Gotha, Saxe-Meiningen, Schwarzbourg-Roudolstadt, Oldenbourg, Reuss des deux lignes, Hambourg et Brème — ont formellement déclaré leur adhésion à l'alliance des Rois de Prusse, Saxe et Hanovre;

b) que Luxembourg, Anhalt-Dessau et Anhalt-Cœthen, puis Schwarzbourg-Sondershausen, Waldeck, Schaumbourg-Lippe, Hesse-Hombourg et Lubeck se sont déclarés disposés à s'y joindre;

c) qu'on attend encore la décision de Wurtemberg, Holstein-Lauenbourg, Hohenzollern des deux lignes, Liechtenstein, Lippe-Detmold et Francfort.

On n'y a pas fait mention ni de l'Autriche, ni de la Bavière à cause de leur situation particulière et des négociations particulières dans lesquelles on est entré avec ces deux états.

Grande-Bretagne.

426 l. 19. Colonies: Au départ de M. More O'F e r r a l l pour l'Angleterre (2 sept. 1849) le Colonel J o n e s, du génie royal, a été chargé du gouvernement civil de M a l t e, qu'il a joint au commandement des troupes.

429 l. 11. Corps dipl.; Amérique, Etats-Unis du N. —: après le départ de Mr. B a n c r o f t, et jusqu'à l'arrivée de son successeur, Mr. John D a v i s, fait les fonctions de chargé d'affaires.

431 l. 4. L'ambassadeur sarde, Comte Gallina doit déja avoir quitté Londres et le Baron d'O r e g l i a faire les fonctions de chargé d'affaires. M. E m a n u e l Marquis Tapparelli d'A z e g l i o, cons. de la lég. sarde à Londres, est maintenant chargé d'affaires à Paris.

Pages.

448 l. 1 et 3. Grèce. Ministère. Les journaux mandent le remplacement du ministre de l'intérieur Christidis, par le ministre des finances Christenitis; ministre des finances: Balbis (18 août 1849).

— l. 28. Corps diplomatique etc. Agent consulaire des Pays-Bas à Athènes: C. C. Travers (au lieu de M. Gropius, qui en faisait ad int. les fonctions).

457 l. 4 du bas. Hanovre. Corps diplom.; Grande-Bretagne. Attaché à la place de Mr. Vernon: H.-G.-C. Eliot, fils du Comte of St. Germains.

462. Hesse électorale. Le min. d'état ayant sollicité et obtenu sa démission, les difficultés qui en avaient été les causes, furent ôtées et les membres de ce ministère rentrèrent en fonctions à la seule exception du ministre des aff. étr. (20 août 1849).

525 l. 16 du bas. Portugal. Corps diplom.; Grande-Bretagne. Ajoutez: A. H. H. Berkeley, attaché à la légation.

538 l. 6 du haut. Prusse. Corps diplom.; Grande-Bretagne: à la place de M. Lumley (v. Russie); Mr. Fitz Patrick Vernon (fils de M. Vernon Smith, membre du parlement) attaché à la lég.

571 l. 8 du haut. Russie. Corps diplom.; Grande-Bretagne. Mr. J. Saville Lumley, attaché à la lég.

— Sardaigne. Le général Bava a accepté définitivement le portefeuille de la guerre, à la condition, assure-t-on, que Mr. Alliaud sera nommé sous-secrétaire d'état de ce département. (L'Opinione de Turin, 8 sept. 1849.)

621 l. 2 du bas. Suisse. Corps dipl. et Consuls; Amérique du Nord, Etats-Unis: Le 11 sept. 1849 est arrivé Mr. Nathan Burchard, consul, remplaçant M. Goundie, qui est parti pour l'Amérique.

627 l. 13 du haut. Toscane. Ministère: Le Chev. Jacopo Mazzei, ministre secrét. d'état pour les affaires ecclésiastiques, réunira par intérim à ses fonctions celles du ministre de la justice et grâce. (Décret, 6 sept. 1849).

— l. 11 du bas. Corps diplomatique: Le 7 sept. 1849 est arrivé à Florence le Bar. Charles de Hügel, Chargé d'aff. de S. M. imp.-roy. d'Autriche près la cour grand-ducale.

631 l. 3 du bas. Turquie. Gouverneurs des provinces; Adrianople —: Saïd-Pacha, ci-devant séraskier.

632 l. 11. Broussa (ou Hudavindigar) —: Izzet-Pacha, en remplacement de Riza-Pacha.

— l. 6 du bas. Salonique: Riza-Pacha (voir ci-dessus).

CALENDRIER

POUR L'AN

1850

Remarques relativement aux données astronomiques de cet Almanach.

Toutes les données relatives au temps que l'on n'a pas spécialement distinguées pour être vrai temps du soleil, comme p. ex. les éclipses solaires, sont calculées en temps moyen.

La longitude, l'ascension et la déclinaison de la lune et des planètes sont calculées pour minuit ou 12 h. du soir, temps moyen, et celles du soleil pour le midi moyen par le 8° 23′ 44″ de longitude orientale de Paris ou par le 10° 44′ 6″ de longitude orientale de Greenwich.

CORRESPONDANCE DES ÈRES ANCIENNES AVEC L'ÈRE VULGAIRE.

ANNÉE 6563 de la Période Julienne;
2626 depuis la première Olympiade;
2603 de la fondation de Rome, selon Varron;
2599 depuis l'ère de Nabonassar;
1850 de l'ère *chrétienne;*
5610 des *Juifs* commence le 17 septembre 1849, et finit le 6 septembre 1850;
1266 des *Turcs* commence le 17 novembre 1849, et finit le 5 novembre 1850, selon l'usage de Constantinople.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Pour l'an 1850.		*Pour l'an* 1851.
8	Nombre d'or	9
11	Cycle solaire	12
XVII	Epacte	XXVIII
8	Indiction Romaine	9
F	Lettre dominicale	E

FÊTES MOBILES.

1850.		1851.
27 janvier	Septuagésime	16 février
29 mars	Vendredi-Saint	18 avril
31 mars	Pâques	20 avril
9 mai	Ascension	29 mai
19 mai	Pentecôte	8 juin
1 décembre	Avent	1 novembre

QUATRE TEMPS.

1850.		1851.
20 février	Réminiscere	12 mars
22 mai	Trinité	11 juin
18 septembre	Sainte-Croix	17 septembre
18 décembre	Sainte-Luce	17 décembre

LES QUATRE SAISONS.

L'Equinoxe du PRINTEMPS, ou l'entrée du Soleil au signe du Bélier, sera le 20 mars à 11 h. 39 min. du soir.

Le Solstice d'ÉTÉ, ou l'entrée du Soleil au signe du Cancer, sera le 21 juin à 8 h. 34 min. du soir.

L'Equinoxe d'AUTOMNE, ou l'entrée du Soleil au signe de la Balance, sera le 23 septembre à 10 h. 35 m. du matin.

Le Solstice d'HIVER, ou l'entrée du Soleil au signe du Capricorne, sera le 22 décembre à 4 h. 13 min. du matin.

LE SOLEIL AVEC LES DIX-SEPT PLANÈTES ET LA LUNE.

♆ Neptune		Hébè
⛢ Uranus		Metis
♄ Saturne		Iris
♃ Jupiter	☉ Soleil	⚶ Vesta
Pallas	☽ Lune	Flore
Cérès	♁ Terre	♂ Mars
Junon		♀ Vénus
Astrée		☿ Mercure

SIGNES DU ZODIAQUE.

Septentrionaux.		*Méridionaux.*	
♈ le Bélier	0	♎ la Balance	6
♉ le Taureau	1	♏ le Scorpion	7
♊ les Gémeaux	2	♐ le Sagittaire	8
♋ le Cancer	3	♑ le Capricorne	9
♌ le Lion	4	♒ le Verseau	10
♍ la Vierge	5	♓ les Poissons	11

PHASES DE LA LUNE.

🌑 Nouvelle Lune	🌕 Pleine Lune
🌓 Premier Quartier	🌗 Dernier Quartier

EXPLICATION DES SIGNES.

☌ Conjonction. □ Quadrat aspect.

☍ Opposition.

☊ Nœud ascendant.

☋ Nœud descendant.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE.

1850.

I. *Eclipse annulaire de Soleil*, invisible à Gotha, le 12 février.

Vrai t. de G.

Commenc. d'écl. générale . . . à 8 h. 55 m. du mat.
dans 57° 5′ de long. à l'est de Ferro
11° 17′ de latit. mér.

Commenc. d'écl. annulaire . . . à 5 1
dans 40° 36′ de long. à l'est de Ferro
10° 17′ de latit. mér.

Ecl. annulaire au méridien . . . à 6 59
dans 103° 34′ de long. à l'est de Ferro
10° 54′ de latit. mér.

Fin de l'écl. annulaire . . . . à 8 55
dans 160° 42 de long. à l'est de Ferro
15° 43′ de latit. sept.

Fin de l'écl. générale. . . . . à 10 1
dans 144° 14′ de long. à l'est de Ferro
14° 44′ de latit. sept.

Cette éclipse sera visible dans une partie du Sud-est de l'Afrique, dans la partie méridionale de l'Arabie, dans une partie du Sud-est de l'Asie et du Nord-ouest de la nouvelle Hollande.

II. *Eclipse totale de Soleil*, invisible à Gotha, les 7 et 8 août.

Vrai t. de G.

Commencement de l'écl. générale à 7 h. 33 m. du soir
dans 181° 23′ de long. à l'est de Ferro
12° 31′ de latit. sept.

Commencement de l'écl. totale . à 8 h. 27 m. du soir
dans 167° 34′ de long. à l'est de Ferro
12° 58′ de latit. sept.
Ecl. totale au méridien . . . . à 10 10
dans 235° 51′ de long. à l'est de Ferro
17° 44′ de latit. sept.
Fin de l'écl. totale . . . . . . à 11 53
dans 296° 53′ de long. à l'est de Ferro
10° 25′ de latit. mér.
Fin de l'écl. générale . . . . à 0 48
dans 283° 5′ de long. à l'est de Ferro
10° 51′ de latit. mér.

Cette éclipse sera visible dans la partie Sud-ouest de l'Amérique septentrionale, dans la partie Nord-ouest de l'Amérique méridionale et dans une petite partie de l'Asie et de la nouvelle Hollande.

La *Lune* ne s'éclipsera pas.

APPARITION DES PLANÈTES.

Jours	*Uranus.* Lever ou coucher.			*Uranus.* Pass. au méridien.		*Saturne.* Lever ou coucher.			*Saturne.* Pass. au méridien.	
Janv. 1	C. 1 h	32′	M.	6 h. 45′	S.	C. 11 h.	24′	S.	5 h. 28′	S.
16	1	29		5 42		10	30		4 32	
Févr. 1	11	28	S.	4 40		9	35		3 34	
16	10	24		3 43		8	45		2 40	
Mars 1	9	44		2 54		8	2		1 54	
16	8	41		1 57		7	14		1 2	
Avril 1	L. 5	56	M.	0 58		L. 5	54	M.	0 6	
16	5	18		0 1		4	58		11 17	M.
Mai 1	4	13		11 9	M.	4	2		10 25	
16	3	15		10 13		3	6		9 32	
Juin 1	2	13		9 13		2	6		8 35	
16	1	15		8 17		1	10		7 40	
Juill. 1	0	21		7 23		0	16		6 44	
16	11	15	S.	6 21		11	11	S.	5 49	
Août 1	10	12		5 19		10	8		4 47	
16	9	13		4 20		9	9		3 47	
Sept. 1	8	9		3 16		8	6		2 42	
16	7	10		2 15		7	5		1 40	
Oct. 1	6	13		1 18		6	9		0 37	
16	5	9		0 13		5	4		11 29	S.
Nov. 1	C. 6	5	M.	11 3	S.	3	58		10 22	
16	5	3		10 2		2	57		9 19	
Déc. 1	4	1		9 1		1	57		8 17	
16	3	0		8 0		0	57		7 17	

12 janv. ♅ □ ☉ à 10h. 39m. S.
16 avril ♅ ☌ ☉ 4 h. 42 m. S.
23 juill. ♅ □ ☉ 2 h. 52 m. S.
22 oct. ♅ ☍ ☉ 3 h. 13 m. M.

31 mars ♄ ☌ ☉ 11 h. 12 m. S.
13 juill. ♄ □ ☉ 0 h. 14 m. S.
11 oct. ♄ ☍ ☉ 5 h. 34 m. M.

APPARITION DES PLANÈTES.

Jours.	*Jupiter.* Lever ou coucher.	*Jupiter.* Pass. au méridien.	*Mars.* Lever ou coucher.	*Mars.* Pass. au méridien.
Janv. 1	L. 10 h 29′ S.	4 h. 57′ M.	C. 7 h. 31′ M.	10 h. 38′ S.
16	9 29	3 57	6 17	9 26
Févr. 1	8 21	2 52	5 11	8 23
16	7 13	1 47	4 22	7 36
Mars 1	6 13	0 51	3 48	7 1
16	5 2	11 44 S.	3 11	6 27
Avril 1	C. 5 20 M.	10 30	2 36	5 55
16	4 15	9 27	2 3	5 28
Mai 1	3 14	8 24	1 27	5 2
16	2 14	7 25	0 49	4 38
Juin 1	1 12	6 24	0 7	4 12
16	0 14	5 30	11 25 S.	3 47
Juill. 1	11 13 S.	4 36	10 40	3 23
16	10 18	3 45	9 56	2 58
Août 1	9 19	2 55	9 8	2 31
16	8 25	2 5	8 23	2 7
Sept. 1	7 27	1 14	7 36	1 41
16	6 33	0 27	6 52	1 18
Oct. 1	5 39	11 41 M.	6 8	0 56
16	L. 5 1 M.	10 55	5 27	0 36
Nov. 1	4 17	10 4	4 47	0 17
16	3 36	9 16	L. 7 48 M.	0 1
Déc. 1	2 49	8 30	7 50	11 47 M.
16	2 5	7 36	7 48	11 35

9 mars ♃☍☉ à 1 h. 53 m. M.
5 juin ♃□☉ à 4 h. 58 m. M.
26 sept. ♃☌☉ à 11 h. 35 m. S.

25 mars ♂□☉ 3 h. 1 m. M.
10 avril ♂ sa pl. gr. lat. sept.
14 mai Aphélie de ♂.
24 oct. ♂☋ à 2 h. 47 m. S.
29 nov. ♂☌☉ à 4 h. 35 m. S.

APPARITION DES PLANÈTES.

Jours.	*Vénus.* Lever ou coucher.	Pass. au méridien.	*Mercure.* Lever ou coucher.	Pass. au méridien.
Janv. 1	L. 7h. 9′ M.	10h. 59′ M.	C. 4h. 20′ S.	0h. 38′ S.
16	7 32	11 22	5 43	1 20
Févr. 1	7 34	11 44	6 2	0 57
16	7 20	0 2 S.	L. 6 24 M.	11 9 M.
Mars 1	7 0	0 13	5 56	10 29
16	6 30	0 23	5 45	10 37
Avril 1	5 58	0 33	5 25	11 7
16	5 29	0 44	5 6	11 50
Mai 1	5 6	0 57	C. 8 58 S.	0 54 S.
16	C. 9 36 S.	1 16	10 4	1 28
Juin 1	10 10	1 38	9 7	0 51
16	10 19	1 58	L. 3 36 M.	11 29 M.
Juill. 1	10 9	2 15	2 42	10 34
16	9 45	2 26	2 39	10 53
Août 1	9 10	2 33	4 19	0 12 S.
16	8 34	2 37	6 3	1 4
Sept. 1	7 53	2 40	C. 7 21 S.	1 28
16	7 16	2 42	6 35	1 27
Oct. 1	6 43	2 46	5 38	0 38
16	6 16	2 48	L. 5 11 M.	10 59 M.
Nov. 1	5 55	2 43	5 20	10 45
16	5 35	2 21	6 38	11 15
Déc. 1	4 57	1 26	8 6	11 53
16	3 56	11 58 M.	C. 4 11 S.	0 40 S.

7 janv. ♀ ☋ à 4 h. 48 m. M.
10 févr. Aphélie de ♀.
3 mars ☌ sup. de ♀ ☉.
5 mars sa plus gr. lat. mér.
30 avril ♀ ☊ à 8 h. 13 m. M.
2 juin Périhélie de ♀.
24 juin sa pl. gr. lat. sept.
19 août ♀ ☋ à 9 h. 34 m. S.
23 sept. Aphélie de ♀.
6 oct. sa plus gr. élong. or.
15 oct. sa pl. gr. lat. mér.
26 oct. sa plus gr. splendeur.

4 janv. la pl. gr. lat. mér. de ☿.
23 janv. sa plus gr. élong. or.
23 janv. ☿ ☊ à 7 h. 30 m. M.
27 janv. Périhélie de ☿.
7 févr. sa plus gr. lat. sept.
7 févr. ☌ inf. de ☿ ☉.
2 mars ☿ ☋ à 4 h. 57 m. S.
5 mars sa plus gr. élong. occ.
12 mars Aphélie de ☿.
2 avril sa plus gr. lat. mér.
18 avril ☌ sup. de ☿ ☉.
21 avril ☿ ☊ à 6 h. 46 m. M.

APPARITION DES PLANÈTES.

Vénus.	*Mercure.*
11 déc. ♀☊ à 0 h. 56 m. M.	25 avril Périhélie de ☿.
16 déc. ☌ inf. de ♀☉.	6 mai sa plus gr. lat. sept.
	16 mai sa plus gr. élong. or.
	29 mai ☿☋ à 4 h. 11 m. S.
	8 juin Aphélie de ☿.
	10 juin ☌ inf. de ☿☉.
	29 juin sa plus gr. lat. mér.
	4 juill. sa plus gr. élong. occ.
	18 juill. ☿☊ à 6 h. 0 m. M.
	22 juill. Périhélie de ☿.
	31 juill. ☌ sup. de ☿☉.
	2 août sa plus gr. lat. sept.
	25 août ☿☋ à 3 h. 26 m. S.
	4 sept. Aphélie de ☿.
	12 sept. sa plus gr. élong. or.
	25 sept. sa plus gr. lat. mér.
	8 oct. ☌ inf. de ☿☉.
	14 oct. ☿☊ à 5 h. 16 m.
	18 oct. Périhélie de ☿. M.
	24 oct. sa plus gr. élong. occ.
	29 oct. sa plus gr. lat. sept.
	21 nov. ☿☋ à 2 h. 41 m. S.
	28 nov. ☌ sup. de ☿☉.
	1 déc. Aphélie de ☿.
	22 déc. sa plus gr. lat. mér.

JANVIER a 31 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
M	1 *Nouv. an*	*Circoncis.*	20 Ignace	*Décembre 1849.*
M	2 Abel, Seth	Basile, év.	21 Julienne	
J	3 Enoch	Geneviève	22 Anastase	
V	4 Loth	Rigobert	23 10 Mart.	
S	5 Siméon	Siméon	24 Eugénie	
D	6 *L'Epiphanie*	*Les 3 Rois*	25 *D. Noël*	
L	7 Isidore	Théau	26 *Ste Vierge*	
M	8 Erhard	Lucien	27 Etienne	
M	9 Martial	Pierre, év.	28 20000 Mart.	
J	10 Paul Er.	Paul, erm.	29 14000 Innoc.	
V	11 Hygin	Hygin, p.	30 Anysie	
S	12 Renaud	Arcade, m.	31 Mélanie	
D	13 1 *D. ap. l'Ep.*	Hilaire, év.	1 *D. Circoncis.*	*Janvier 1850.*
L	14 Félix	Maure, ab.	2 Sylvestre	
M	15 Maure	Guillaume	3 Malachie	
M	16 Marcellin	Marcellin	4 70 Apôtres	
J	17 Antoine	Antoine, ab.	5 Théopempte	
V	18 Prisce	Ch.d.S.Pierre	6 *Epiphanie*	
S	19 Marius	Sulpice, év.	7 *Jean B.*	
D	20 2 *D. ap. l'Ep.*	Sébastien	8 *D.* George Ch.	
L	21 Agnès	Agnès, v.	9 Polyeucte	
M	22 Vincent	Vincent	10 Grégoire N.	
M	23 Emérence	Ildefonse, év.	11 *Théodose*	
J	24 Timothée	Babylas, év.	12 Tatienne	
V	25 *C. de St. Paul*	Conv. S.Paul	13 Ermyle	
S	26 Polycarpe	Paule, veuv.	14 P. de m. Sin.	
D	27 *Septuagés.*	*Septuagés.*	15 *D.* Paul Théb.	
L	28 Charlemagne	Charlem.	16 Pierre-ès-L.	
M	29 Valère	Franç. de S.	17 *Antoine*	
M	30 Adelgonde	Bathilde	18 Ath. Cyr.	
J	31 Virgile	Pierre Nol.	19 Macaire	

	Com. du j.	*Long. du j.*	☼ *sur l'hor.*	Soleil au ≈
1	7 h. 14 m.	9 h. 40 m.	7 h. 58 m.	le 20.
11	7 11	9 54	8 14	
21	7 5	10 13	8 37	
31	6 55	10 38	9 6	



GUILLAUME III.
Roi des Pays-Bas.

Janvier. Les jours croissent le matin de 19 min. et le soir de 39 min.

J. de l'An	J. du M.	*Cal. des Juifs.* Tebeth 5610.		J. ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.* Après 12 heures.
1	1	17		19	☽☊ le 1 ap. m.	3′50″
2	2	18		20		4 18
3	3	19		21		4 46
4	4	20		22		5 14
5	5	21	Sabat	23	D. Q. le 5 à	5 41
6	6	22		24	9 h. 20 min.	6 7
7	7	23		25	du matin.	6 33
8	8	24		26		6 59
9	9	25		27		7 24
10	10	26		28		7 49
11	11	27		29		8 13
12	12	28	Sabat	30		8 37
13	13	29		1	Le 12 apog. ☽.	8 59
14	14	1	Schebat	2	N. L. le 13 à	9 22
15	15	2		3	0 h. 2 m.	9 43
16	16	3		4	du soir.	10 4
17	17	4		5	☽☋ le 16 av. m.	10 24
18	18	5		6		10 44
19	19	6	Sabat	7		11 3
20	20	7		8		11 20
21	21	8		9		11 38
22	22	9		10	P. Q. le 21 à	11 54
23	23	10		11	10 h. 23 m.	12 10
24	24	11		12	du matin.	12 24
25	25	12		13		12 38
26	26	13	Sabat	14		12 52
27	27	14		15	Le 27 périg. ☽.	13 4
28	28	15	*J. d'allégr.*	16	P. L. le 28 à	13 15
29	29	16		17	1 h. 34 min.	13 26
30	30	17		18	du matin.	13 53
31	31	18		19	☽☊ le 29 av. m.	14 1

Position des Planètes au 1 Janvier.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 24′ dir.	8° 10′ N.	♂	5h 21′ retr.	26° 29′ N.
♄	0 11 dir.	1 26 S.	♀	17 43 dir.	23 10 S.
♃	11 36 retr.	3 57 N.	☿	19 21 dir.	24 16 S.

FÉVRIER a 28 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
V	1 Brigitte	Ignace	20 Eythème	*Janvier.*
S	2 *Chandeleur*	*Purificat.*	21 Maxime	
D	3 *Sexagés.*	Blaise	22 *D.* Timothée	
L	4 Véronique	Philéas, év.	23 Clément	
M	5 Agathe	Agathe, v.	24 Xénie	
M	6 Dorothée	Vaast, év.	25 *Grégoire Th.*	
J	7 Richard	Romuald	26 Xénophon	
V	8 Salomon	Guade	27 J. Chrysost.	
S	9 Apollonie	Apolline	28 Ephr. Syr.	
D	10 *Esto mihi*	Scholastique	29 *D.* Ignace	
L	11 Euphrosine	Sévérin	30 3 *S. Pères*	
M	12 *Mardi gras*	Mélece	31 Cyr, Jean	
M	13 Castor	*Les Cendres*	1 Triphon	*Février.*
J	14 Valentin	Valentin	2 *Purification*	
V	15 Faustin	Faustin	3 Sim. *Anne*	
S	16 Julienne	Furcy	4 Isidore	
D	17 *Invocavit*	Théodule	5 *D.* Agathe	
L	18 Julien et Don.	Simon, év.	6 Bucole	
M	19 Gabin	Gabin	7 Parthène	
M	20 *Quatre-temps*	Leufroi	8 Théodore	
J	21 Eleuthère.	Pepin	9 Nicéphore	
V	22 C. de S. Pierre	Isabelle	10 Caralampe	
S	23 Sevère	Mérault	11 Blaise	
D	24 *Réminisc.*	Damien	12 *D.* Mél. Alex.	
L	25 Walbourge	Mathias	13 Martin	
M	26 Nestor	Porphyre	14 Auxence	
M	27 Victor	Herminie	15 Onésime	
J	28 Léandre	Romain	16 Pamphile	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil aux ♓
1	6 h.	54 m.	10 h.	40 m.	9 h.	9 m.	le 19.
10	6	42	11	8	9	40	
20	6	24	11	42	10	17	
28	6	9	12	10	10	46	

J. de l'An	J. du M.	Février. Les jours croissent le matin de 45 min. et le soir de 45 min.			
		Cal. des Juifs. Schebat 5610.	J. ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.* Après 12 heures.
32	1	19	20		13′ 53″
33	2	20 Sabat	21		14 1
34	3	21	22		14 8
35	4	22	23	☾ D. Q. le 4 à	14 13
36	5	23	24	2 h. 1 min.	14 19
37	6	24	25	du matin.	14 23
38	7	25	26		14 26
39	8	26	27	Le 8 apog. ☽.	14 29
40	9	27 Sabat	28		14 31
41	10	28	29		14 32
42	11	29	30		14 32
43	12	30	1	🌑 N. L. le 12 à	14 32
44	13	1 Adar	2	7 h. 12 min.	14 31
45	14	2	3	du matin.	14 29
46	15	3	4	Ecl. de ☉ invis.	14 26
47	16	4 Sabat	5	☽ ☋ le 12 av. m.	14 23
48	17	5	6		14 19
49	18	6	7		14 14
50	19	7	8	☽ P. Q. le 19 à	14 8
51	20	8	9	8 h. 54 min.	14 2
52	21	9	10	du soir.	13 55
53	22	10	11		13 47
54	23	11 Sabat	12		13 39
55	24	12	13	Le 24 périg. ☽.	13 30
56	25	13 *J. d'Esther*	14	☽ ☊ le 25 ap. m.	13 21
57	26	14 *Purim*	15	🌕 P. L. le 26 à	13 11
58	27	15 *Sus. Purim*	16	0 h. 43 min.	13 0
59	28	16	17	du soir.	12 49

Position des Planètes au 1 Février.

	Ascens. droite.		Déclinaison.			Ascens. droite.		Déclinaison.	
♅	1h 25′	dir.	8° 21′	N.	♂	5h 8′	dir.	26° 3′	N.
♄	0 19	dir.	0 27	S.	♀	20 31	dir.	19 55	S.
♃	11 33	retr.	4 26	N.	☿	21 42	retr.	11 5	S.

MARS a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. Réformé.	*Grégorien.*	*Russe.*	
V	1 Aubin	Aubin, év.	17 Théodore	*Février.*
S	2 Simplice	Simplice	18 Léon P.	
D	3 *Oculi*	Cunégonde	19 *D.* Archippe	
L	4 Adrien	Casimir	20 Léon de Cat.	
M	5 Frédéric	Drausin	21 Timothée	
M	6 Fridolin	Colette	22 Mart. d'Eug.	
J	7 Félicité	Thom. d'A.	23 Polycarpe	
V	8 Philémon	Jean de Dieu	24 *Tête de St. J.*	
S	9 Adélaïde	Françoise	25 Tarase	
D	10 *Lætare*	Doctrove	26 *D.* Porphyre	
L	11 Rosine	Euloge	27 Procope	*Maslénitça.*
M	12 Grégoire	Paul, év.	28 Basile	
M	13 Ernest	Euphrasie	1 Eudocie	*Mars.*
J	14 Zacharie	Lubin, év.	2 Théodote	
V	15 Christophe	Zacharie	3 Eutrope	
S	16 Cyriaque	Cyriaque	4 Gérasime	
D	17 *Judica*	Gertrude	5 *D.* Conon	
L	18 Anselm	Alexandre	6 42 Mart.	
M	19 Joseph	Joseph	7 Basile	*Le grand Carême.*
M	20 Hubert	Joachim	8 Théophylacte	
J	21 Benoît	Benoît	9 40 *Mart.*	
V	22 Casimir	Grégoire	10 Codrat	
S	23 Evérard	Victorien	11 Sophron	
D	24 *Les Rameaux*	Simon, m.	12 *D.* Théophane	
L	25 *Annonciation*	*Annonciat.*	13 Nicéphore	
M	26 Castole	Ludger, év.	14 Benoît	
M	27 Rupert	Rupert	15 Agap. 8 M.	
J	28 *Jeudi-Saint*	Gontram	16 Sabine	
V	29 *Vendr.-Saint*	Eustase	17 *Alexis*	
S	30 Guidon	Rieul	18 Cyrille de J.	
D	31 *Pâques*	*Pâques*	19 *D.* Chrys. Dar.	

	Com. du j.	*Long. du j.*	☼ *sur l'hor.*	Soleil au ♈
1	6 h. 6 m.	12 h. 14 m.	10 h. 50 m.	le 20.
11	5 44	12 54	11 30	PRINTEMPS.
21	5 22	13 35	12 9	
31	4 57	14 15	12 48	

Mars. Les jours croissent le matin de 1 h. 9 min. et le soir de 52 min.

J. de l'An.	J. du M.	*Cal. des Juifs.* Adar 5610.	J. ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.* Après 12 heures.
60	1	17	18		12'37"
61	2	18 Sabat	19		12 25
62	3	19	20		12 12
63	4	20	21		11 59
64	5	21	22	D. Q. le 5 à	11 45
65	6	22	23	8 h. 48 min.	11 31
66	7	23	24	du soir.	11 17
67	8	24	25	Le 8 apog. ☽.	11 2
68	9	25 Sabat	26		10 47
69	10	26	27		10 32
70	11	27	28	☽ ☋ le 11 ap. m.	10 16
71	12	28	29		10 0
72	13	29	1	N. L. le 13 à	9 43
73	14	1 Nisan.	2	11 h. 59 min.	9 26
74	15	2	3	du soir.	9 10
75	16	3 Sabat	4		8 52
76	17	4	5		8 35
77	18	5	6		8 17
78	19	6	7		7 59
79	20	7	8		7 41
80	21	8	9		7 23
81	22	9	10	P. Q. le 21 à	7 5
82	23	10 Sabat	11	4 h. 41 min.	6 47
83	24	11	12	du matin.	6 28
84	25	12	13	Le 24 périg. ☽.	6 9
85	26	13	14	☽ ☊ le 24 ap. m.	5 51
86	27	14	15		5 32
87	28	15 *Pâques.*	16	P. L. le 28 à	5 14
88	29	16 2me *fête*	17	0 h. 9 min.	4 55
89	30	17 Sabat	18	du matin.	4 37
90	31	18	19		4 18

Position des Planètes au 1 Mars.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 29' dir.	8° 45' N.	♂	5h 37' dir.	26° 1' N.
♄	0 30 dir.	0 47 N.	♀	22 49 dir.	9 5 S.
♃	11 22 retr.	5 41 N.	☿	21 4 dir.	16 32 S.

AVRIL a 30 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	*Grégorien.*	*Russe.*	
L	1 *Lundi de Pâq.*	Hugues, év.	20 Mart. de Sab.	*Mars. Le grand Carême.*
M	2 Amélie	Franç. de P.	21 Jacques Ev.	
M	3 Darius	Richard	22 Basile	
J	4 Ambroise	Ambroise	23 Nicon	
V	5 Maxime	Vincent	24 Zachar.	
S	6 Irène	Guillaume	25 *Annonciat.*	
D	7 *Quasimod.*	Hégésippe	26 *D. Arch. Gabr.*	
L	8 Apollonie	Edesse	27 Matrone	
M	9 Bogislas	Marie, égypt.	28 Hilarion	
M	10 Daniel	Macaire	29 Marc, Ev.	
J	11 Jules	Léon, pape	30 Jean	
V	12 Ezéchiel	Jules, pape	31 Hypace	
S	13 Patric	Marcellin	1 Marie Eg.	*Avril. Le grand Carême.*
D	14 *Miser. Dom.*	Tiburce	2 *D.* Tite	
L	15 Olympie	Paterne	3 Nicétas	
M	16 Casimir	Fructueux	4 Joseph	
M	17 Rodolphe	Anicet, pape	5 Théodule	
J	18 Valérien	Parfait, p.	6 Eutyche	
V	19 Hermogène	Elphège	7 George de Mel.	
S	20 Sulpice	Hildegonde	8 Hérodion	
D	21 *Jubilate*	Anselme	9 *D.* Eupsiche	
L	22 Sotère	Opportune	10 Térence	
M	23 George	Georges, m.	11 Antippe	
M	24 Albert	Beuve	12 Basile de P.	
J	25 Marc, év.	Marc, év.	13 Artémon	
V	26 Clète	Clet, pape	14 Martin P.	
S	27 Anastase	Polycarpe	15 Aristarque	
D	28 *Cantate*	Vital, m.	16 *D.* Agape	*Sem. sainte.*
L	29 Sibylle	Robert, ab.	17 Siméon	
M	30 Eutrope	Eutrope	18 Jean	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☀ *sur l'hor.*		Soleil au ♉
1	4h.	55m.	14h.	19m.	12h.	51m.	le 20.
10	4	34	14	56	13	26	
20	4	12	15	36	14	4	
30	3	50	16	15	14	40	



LOUIS NAPOLEON BONAPARTE
Président de la République Française.

AVRIL. Les jours croissent le matin de 1 h. 5 min. et le soir de 51 min.

J. de l'An	J. du M.	*Cal. des Juifs.* NISAN 5610.	J. ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.*	
91	1	19	20		4' 0"	Après 12 heures.
92	2	20	21		3 42	
93	3	21 *sept. fête.*	22		3 23	
94	4	22 *Fin des fêtes.*	23	☾ D. Q. le 4 à	3 6	
95	5	23	24	4 h. 27 min.	2 48	
96	6	24 Sabat	25	du soir.	2 30	
97	7	25	26	Le 5 apog. ☽.	2 13	
98	8	26	27	☽ ☋ le 7 ap. m.	1 56	
99	9	27	28		1 39	
100	10	28	29		1 22	
101	11	29	30		1 6	
102	12	30	1	N. L. le 12 à	0 50	
103	13	1 IJAR. Sabat	2	1 h. 30 min.	0 34	
104	14	2	3	du soir.	0 19	
105	15	3	4		0 4	
106	16	4	5		0 11	Avant 12 heures.
107	17	5	6		0 26	
108	18	6	7	Le 18 périg. ☽.	0 40	
109	19	7	8	P. Q. le 19 à	0 53	
110	20	8 Sabat	9	10 h. 50 m.	1 7	
111	21	9	10	du matin.	1 19	
112	22	10	11	☽ ☊ le 21 av. m.	1 32	
113	23	11	12		1 44	
114	24	12	13		1 55	
115	25	13	14		2 7	
116	26	14	15	P. L. le 26 à	2 17	
117	27	15 Sabat	16	0 h. 3 min.	2 27	
118	28	16	17	du soir.	2 37	
119	29	17	18		2 46	
120	30	18 *Fête de l'éc.*	19		2 55	

Position des Planètes au 1 Avril.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 35' dir.	9° 21' N.	♂	6h 34' dir.	25° 26' N.
♄	0 43 dir.	2 17 N.	♀	1 11 dir.	6 23 N.
♃	11 8 retr.	7 11 N.	☿	23 46 dir.	3 53 S.

MAI a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
M	1 *Phil. Jacq.*	Phil. Jacq.	19 Jean l'Erem.	*Avril.* *Sem. sainte.*
J	2 Sigismond	Athanase	20 Théod. de Tr.	
V	3 Inv. S. Croix	Inv. S. Cr.	21 *Janvier*	
S	4 Florien	Monique	22 Théod. de Syc.	
D	5 *Rogate*	Cv. S. Aug.	23 *D. Pâques*	
L	6 Jean P. L.	Jean P. L.	24 Sabbas	
M	7 Geoffroi	Stanislas	25 *Marc, Evang.*	
M	8 Stanislas	Désiré, év.	26 Basile	
J	9 *Ascension*	*L'Ascens.*	27 *Siméon*	
V	10 Angélique	Gordien	28 Jason	
S	11 Mamert	Mamert	29 9 Mart.	
D	12 *Exaudi*	Epiphane	30 *D. Jacques Ap.*	
L	13 Servais	Servais	1 Jérémie	*Mai.*
M	14 Chrétienne	Boniface	2 Ath. d'Alex.	
M	15 Sophie	Isidore	3 Tim. de M.	
J	16 Pérégrin	Honoré	4 Pélagie	
V	17 Jodoque	Pascal	5 Irène	
S	18 Liboire	Eric, Roi	6 Job	
D	19 *Pentecôte*	*Pentecôte*	7 *D.* App. de la †	
L	20 *Lundi de P.*	Bernardin	8 *Jean Th.*	
M	21 Prudence	Hospice	9 *Isaïe*	
M	22 *Quatre-temps*	Julie	10 *Simon*	
J	23 Désidère	Didier, év.	11 Rest. de Const.	
V	24 Dominique	Donatien	12 Epiphane	
S	25 Urbain	Urbain	13 Glycère	
D	26 *La Trinité*	*La Trinité*	14 *D.* Isidore	
L	27 Lucien	Hildebert	15 Pacôme	
M	28 Guillaume	Germain	16 Théodore	
M	29 Cuno	Maximin	17 Andronic	
J	30 Félix	*Fête-Dieu*	18 Théodote	
V	31 Pétronille	Pétronille	19 Patrice	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil aux ♊ le 21.
1	3 h.	48 m.	16 h.	18 m.	14 h.	42 m.	
11	3	27	16	59	15	15	
21	3	9	17	34	15	44	
31	2	56	18	4	16	7	

J de l'An.	J. du M.	MAI. Les jours croissent le matin de 52 min. et le soir de 54 min. Cal. des Juifs. IJAR 5610.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr. Avant 12 heures.
121	1	19	20		3′ 3″
122	2	20	21		3 10
123	3	21	22	Le 3 apog. ☽.	3 17
124	4	22 Sabat	23	D. Q. le 4 à	3 23
125	5	23	24	11 h. 28 m.	3 29
126	6	24	25	du matin.	3 34
127	7	25	26	☽♉ le 5 av. m.	3 39
128	8	26	27		3 43
129	9	27	28		3 46
130	10	28	29		3 49
131	11	29 Sabat	1	N. L. le 11 à	3 52
132	12	1 SIVAN	2	11 h. 52 m.	3 53
133	13	2	3	du soir.	3 54
134	14	3	4	Le 14 périg. ☽.	3 55
135	15	4	5		3 55
136	16	5	6		3 55
137	17	6 *Pentecôte*	7		3 53
138	18	7 *sec. fête.* Sab.	8	☽♌ le 18 av. m.	3 52
139	19	8	9	P. Q. le 18 à	3 50
140	20	9	10	4 h. 35 min.	3 47
141	21	10	11	du soir.	3 44
142	22	11	12		3 40
143	23	12	13		3 36
144	24	13	14		3 31
145	25	14 Sabat	15		3 25
146	26	15	16	P. L. le 26 à	3 20
147	27	16	17	0 h. 51 min.	3 13
148	28	17	18	du matin.	3 7
149	29	18	19		3 0
150	30	19	20	Le 30 apog. ☽.	2 52
151	31	20	21		2 44

Position des Planètes au 1 Mai.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 41′ dir.	9° 56′ N.	♂	7h 38′ dir.	23° 21′ N.
♄	0 57 dir.	3 41 N.	♀	3 33 dir.	19 15 N.
♃	11 0 retr.	7 54 N.	☿	3 30 dir.	20 46 N.

JUIN a 30 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
S	1 Nicomède	Pamphile	20 Thalale	*Mai.*
D	2 1 *D. ap. la Tr.*	Pothin	21 *D. Const. Hél.*	
L	3 Erasme	Clotilde	22 Basilique	
M	4 Florien	Optat, év.	23 Michel	
M	5 Boniface	Boniface	24 Siméon	
J	6 Longin	Norbert, év.	25 *Tête de St. J.*	
V	7 Roger	Paul, arch.	26 Carpe	
S	8 Médard	Médard, év.	27 Thérapontе	
D	9 2 *D. ap. la Tr.*	Vincent	28 *D.* Nicétas	
L	10 Onuphre	Landry	29 Théodose	
M	11 Barnabé	Barnabé, ap.	30 Isaac	
M	12 Basilide	Basilide	31 Hermias	
J	13 Tobie	Ant. de Pad.	1 *L'Ascens.*	*Juin.*
V	14 Elisée	Basile	2 Nicéphore	
S	15 Vite	Modeste	3 Lucilien	
D	16 3 *D. ap. la Tr.*	Fargeau	4 *D.* Métrophane	
L	17 Volkmar	Avite	5 Dorothée	
M	18 Arnolphe	Marine, v.	6 Bessarion	
M	19 Gervais	Gerv. S. Pr.	7 Théodote	
J	20 Silvère	Silvère	8 Théodore	
V	21 Albane	Leufroi	9 Cyr. d'Al.	
S	22 Achace	Paulin, év.	10 Timothée	
D	23 4 *D. ap. la Tr.*	Lanfran	11 *D. Pentecôte*	
L	24 *Jean Bapt.*	Nat. S. J.-B.	12 Onuphre	
M	25 Eloy	Prosper	13 Aquiline	
M	26 Jean et Paul	Babolein	14 Elisée	
J	27 Les sept dorm.	Samson	15 Amos	
V	28 Léon, P.	Irénée	16 Tychon	
S	29 *Pierre* et *Paul*	Pierre et P.	17 Emanuel	
D	30 5 *D. ap. la Tr.*	Com. de S. P.	18 *D.* Léonce	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au
1	2 h.	55 m.	18 h.	5 m.	16 h.	9 m.	le 21. ÉTÉ.
10	2	47	18	24	16	24	
20	2	44	18	34	16	30	
30	2	49	18	28	16	26	

Juin. Les jours croissent jusqu'au 20 de 11 min. le matin et de 18 min. le soir.

J. de l'An.	J. du M.	Cal. des Juifs. Sivan 5610.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr.
152	1	21 Sabat	22	☽☋ le 1 av. m.	2′35″
153	2	22	23		2 26
154	3	23	24	D. Q. le 3 à	2 16
155	4	24	25	4 h. 29 min.	2 7
156	5	25	26	du matin.	1 56
157	6	26	27		1 46
158	7	27	28		1 35
159	8	28 Sabat	29		1 24
160	9	29	30		1 12
161	10	30	1	N. L. le 10 à	1 1
162	11	1 Tamuz	2	8 h. 2 min.	0 49
163	12	2	3	du matin.	0 36
164	13	3	4	Le 11 périg. ☽.	0 24
165	14	4	5	☽☊ le 14 av. m.	0 12
166	15	5 Sabat	6	P. Q. le 16 à	0 1
167	16	6	7	11 h. 6 min.	0 14
168	17	7	8	du soir.	0 27
169	18	8	9		0 40
170	19	9	10		0 52
171	20	10	11		1 5
172	21	11	12		1 18
173	22	12 Sabat	13		1 31
174	23	13	14	P. L. le 24 à	1 44
175	24	14	15	2 h. 53 min.	1 57
176	25	15	16	du soir.	2 10
177	26	16	17	Le 27 apog. ☽.	2 22
178	27	17 *Prise du temple*	18	☽☋ le 28 av. m.	2 35
179	28	18	19		2 47
180	29	19 Sabat	20		2 59
181	30	20	21		3 11

(T. moyen: 1–15 Juin — Avant 12 heures. 15–30 Juin — Après 12 heures.)

Position des Planètes au 1 Juin.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 48′ dir.	10° 32′ N.	♂	8h 50′ dir.	19° 15′ N.
♄	1 10 dir.	4 53 N.	♀	6 16 dir.	24 40 N.
♃	11 2 dir.	7 34 N.	☿	5 29 retr.	22 30 N.

JUILLET a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. *Réformé.*	*Grégorien.*	*Russe.*	
L	1 Thibaut	Martial, év.	19 *Judas Ap.*	*Juin.*
M	2 *Visit. de la V.*	Vis. de la V.	20 Méthode	
M	3 Ulric	Anatole, év.	21 Julien	*Jeûne de St. Pierre.*
J	4 Corneille	Tr. de S. M.	22 Eusèbe	
V	5 Charlotte	Zoé, mart.	23 Agrippine	
S	6 Isaïe	Tranquillin	24 *Naiss. de St. J.*	
D	7 6 *D. ap. la Tr.*	Aubierge	25 *D.* Fébronie	
L	8 Kilien	Elisabeth	26 David	
M	9 Cyrille	Cyrille	27 Samson	
M	10 Les 7 frères	Félicité	28 *Cyr, Jean*	
J	11 Pie, pape	Benoît	29 *Pierre Paul*	
V	12 Henri	Gualbert	30 12 *Apôt.*	
S	13 Marguerite	Turiaf, év.	1 Côme Dam.	
D	14 7 *D. ap. la Tr.*	Bonaventure	2 *D. Vêt. de la V.*	*Juillet.*
L	15 Div. des Apot.	Henri, emp.	3 Hyacinthe	
M	16 Ruth	Eustache, év.	4 André	
M	17 Alexis	Spérate	5 *Athanase*	
J	18 Arnold	Thom. d'Aq.	6 Sisoès	
V	19 Rufine	Vinc. d. Pad.	7 Thom. d'Aq.	
S	20 Elie	Marguerite	8 Procope	
D	21 8 *D. ap. la Tr.*	Victor	9 *D.* Pancrace	
L	22 *Marie-Mad.*	Marie-Mad.	10 45 M. *V. de J.*	
M	23 Apollinaire	Apollinaire	11 Euphémie	
M	24 Christine	Christine	12 Procle	
J	25 *Jacques, Ap.*	Jacq. le m.	13 Arch. Gabr.	
V	26 Anne	Tr. de S. Marce	14 Aquilée	
S	27 Marthe	Pantaléon	15 Quirique	
D	28 9 *D. ap. la Tr.*	Anne	16 *D.* Athénogène	
L	29 Béatrix	Marthe	17 Marine	
M	30 Gauthier	Ours, év.	18 Hyacinthe	
M	31 Ignace	Germain	19 Die, Macr.	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au ♌ le 23.
1	2 h.	50 m.	18 h.	27 m.	16 h.	25 m.	
11	3	1	18	7	16	11	
21	3	15	17	42	15	50	
31	3	32	17	8	15	22	

J. de l'An.	J. du M.	JUILLET. Les jours décroissent le matin de 42 min. et le soir de 37 min. Cal. des Juifs. TAMUZ 5610.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr. Après 12 heures.
182	1	21	22		3′23″
183	2	22	23	☾ D. Q. le 2 à	3 34
184	3	23	24	6 h. 41 min.	3 46
185	4	24	25	du soir.	3 57
186	5	25	26		4 7
187	6	26 Sabat	27		4 18
188	7	27	28		4 28
189	8	28	29		4 38
190	9	29	1	● N. L. le 9 à	4 47
191	10	1 AB	2	3 h. 10 min.	4 56
192	11	2	3	du soir.	5 4
193	12	3	4	Le 10 périg. ☽.	5 12
194	13	4 Sabat	5	☽ ☊ le 11 av. m.	5 20
195	14	5	6		5 27
196	15	6	7		5 34
197	16	7	8	☽ P. Q. le 16 à	5 40
198	17	8	9	7 h. 24 min.	5 45
199	18	9 *Destr. du temple*	10	du matin.	5 50
200	19	10	11		5 55
201	20	11 Sabat	12		5 59
202	21	12	13		6 2
203	22	13	14		6 5
204	23	14	15		6 7
205	24	15 *J. d'allégr.*	16	○ P. L. le 24 à	6 9
206	25	16	17	6 h. 7 min.	6 10
207	26	17	18	du matin.	6 10
208	27	18 Sabat	19	Le 24 apog. ☽.	6 10
209	28	19	20	☽ ☋ le 25 av. m.	6 9
210	29	20	21		6 8
211	30	21	22		6 6
212	31	22	23		6 4

Position des Planètes au 1 Juillet.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
⛢	1h 52′ dir.	10° 56′ N.	♂	9h 59′ dir.	13° 31′ N.
♄	1 18 dir.	5 36 N.	♀	8 51 dir.	19 28 N.
♃	11 13 dir.	6 18 N.	☿	5 10 dir.	19 28 N.

AOUT a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. Réformé.	*Grégorien.*	*Russe.*	
J	1 Pierre-ès-L.	Sophie	20 *Elie Pr.*	*Juillet.*
V	2 Gustave	Etienne, p.	21 Siméon	
S	3 Auguste	Inv. S. Etien.	22 *Mar. Mad.*	
D	4 10 *D. ap. la Tr.*	Dominique	23 *D.* Trophime	
L	5 Oswald	Yon, mart.	24 Christine	
M	6 Sixte	*Transf. d. N. S.*	25 Mort d'Anne	
M	7 Afra	Gaétan	26 Hermolai	
J	8 Cyriaque	Justin, m.	27 Pantélemon	
V	9 Romain	Romain	28 Prochore	
S	10 *Laurent*	Laurent	29 Callinique	
D	11 11 *D. ap. la Tr.*	Susanne	30 *D.* Silas	
L	12 Claire	Claire, v.	31 Eudocime	
M	13 Hippolyte	Hippolyte	1 Ste-Croix	*Août.* *Jeûne de la Ste Vierge.*
M	14 Eusèbe	Eusèbe	2 Etienne	
J	15 *Assomption*	*Assomption*	3 Isaac	
V	16 Roch	Roch, Conf.	4 7 Mart.	
S	17 Bertrand	Hélène	5 Eusygne	
D	18 12 *D. ap. la Tr.*	Louis, év.	6 *D. Transfigur.*	
L	19 Sébald	Bernard, ab.	7 Domèce	
M	20 Bernard	Sylvère	8 Emilien	
M	21 Adolphe	Privat	9 *Matthias*	
J	22 Timothée	Symphorien	10 Laurent	
V	23 Zachée	Sidoine	11 Euple	
S	24 *Barthélemy*	Barthélemy	12 Phoce	
D	25 13 *D. ap. la Tr.*	Louis, Roi	13 *D.* Maxime	
L	26 Samuel	Zéphirin, p.	14 Micha	
M	27 Guébard	Césaire	15 *Assompt.*	
M	28 Augustin	Augustin	16 *St. Suaire*	
J	29 Décap. de S. J.	Médéric, ab.	17 Myron	
V	30 Rebecque	Fiacre	18 Flore Laur.	
S	31 Paulin	Ovide	19 André	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil à la ♍
1	3 h.	34 m.	17 h.	4 m.	15 h.	20 m.	le 23.
11	3	53	16	22	14	46	
21	4	10	15	45	14	14	
31	4	27	15	7	13	37	

J. de l'An.	J. du M.	Cal. des Juifs. Ab 5610.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr. (Après 12 heures.)
213	1	23	24	D. Q. le 1 à	6′ 1″
214	2	24	25	6 h. 0 min.	5 57
215	3	25 Sabat	26	du matin.	5 53
216	4	26	27		5 48
217	5	27	28		5 43
218	6	28	29		5 37
219	7	29	1	Le 7 périg. ☽.	5 30
220	8	30	2	N. L le 7 à	5 23
221	9	1 Elul	3	10 h. 16 m.	5 15
222	10	2 Sabat	4	du soir.	5 7
223	11	3	5	Ecl. de ☉ invis.	4 58
224	12	4	6	☽ ♌ le 7 ap. m.	4 49
225	13	5	7		4 39
226	14	6	8	P. Q. le 14 à	4 28
227	15	7	9	6 h. 29 min.	4 17
228	16	8	10	du soir.	4 5
229	17	9 Sabat	11		3 53
230	18	10	12		3 40
231	19	11	13		3 27
232	20	12	14	Le 20 apog. ☽.	3 13
233	21	13	15	☽ ♉ le 21 ap. m.	2 59
234	22	14	16	P. L. le 22 à	2 44
235	23	15	17	9 h. 55 min.	2 29
236	24	16 Sabat	18	du soir.	2 13
237	25	17	19		1 57
238	26	18	20		1 41
239	27	19	21		1 24
240	28	20	22		1 7
241	29	21	23	D. Q. le 30 à	0 49
242	30	22	24	3 h. 1 min.	0 31
243	31	23 Sabat	25	du soir.	0 13

Aout. Les jours décroissent le matin de 53 min. et le soir de 1 h. 4 min.

Position des Planètes au 1 Août.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 54′ dir.	11° 5′ N.	♂	11h 10′ dir.	6° 14′ N.
♄	1 22 dir.	5 49 N.	♀	11 12 dir.	6 13 N.
♃	11 32 dir.	4 17 N.	☿	8 51 dir.	19 26 N.

SEPTEMBRE a 30 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	Grégorien.	Russe.	
D	1 14 *D. ap. la Tr.*	Leu, Gill	20 *D.* Samuel	*Août.*
L	2 Absalon	Lazare	21 Thaddée	
M	3 Mansuète	Grégoire	22 Agathonic	
M	4 Rosalie	Rosalie	23 Loup	
J	5 Hercule	Bertin, ab.	24 Eutyche	
V	6 Magne	Eleuthère	25 Barthélemy	
S	7 Régine	Cloud, pr.	26 Adr. Nat.	
D	8 15 *D. ap. la Tr.*	*Nat. de la V.*	27 *D.* Pimen	
L	9 Gorgone	Omer, év.	28 Moïse	
M	10 Sosthène	Nicolas To.	29 *Déc. de St. J.*	
M	11 Prote	Hyacinthe	30 *Alexandre*	
J	12 Syre	Raphaël	31 *Ceint. de M.*	
V	13 Aimé	Maurille	1 Siméon	*Septembre.*
S	14 *Exalt. Ste* †	*Exalt. Ste* †	2 Mamas	
D	15 16 *D. ap. la Tr.*	Nicomède	3 *D.* Anthime	
L	16 Euphème	Euphémie	4 Babyle	
M	17 Lambert	Lambert	5 *Zacharie*	
M	18 *Quatre-temps*	*Quatre-temps*	6 *Arch. Mich.*	
J	19 Sidonie	Janvier	7 Sosont	
V	20 Fauste	Eustache	8 *Naiss. de la V.*	
S	21 *Mathieu*	Mathieu, ap.	9 *Joach. Anne*	
D	22 17 *D. ap. la Tr.*	Maurice	10 *D.* Ménodore	
L	23 Thècle	Thècle	11 Théodore	
M	24 Stéphanie	Andoche	12 Antonome	
M	25 Cléophas	Firmin, év.	13 *Consécr. du T.*	
J	26 Cyprien	Justine	14 *Exalt. de la* †	
V	27 Côme s. Dam.	Côme s. Dam.	15 Nicétas	
S	28 Venceslas	Céran, év.	16 Euphémie	
D	29 18 *D. ap. la Tr.*	Michel, arc.	17 *D.* Sophie	
L	30 Jérôme	Jérôme	18 Eumène	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☀ *sur l'hor.*		Soleil à la ♎
1	4 h.	28 m.	15 h.	2 m.	13 h.	32 m.	le 23.
10	4	44	14	26	12	56	AUTOMNE.
20	5	0	13	47	12	21	
30	5	17	13	5	11	41	



ALEXANDRA
Grand-Duchesse de Russie,
née Duchesse de Saxe-Altenbourg.

Septembre. Les jours décroissent le matin de 49 min. et le soir de 1 h. 8 min.

J. de l'An.	J. du M.	Cal. des Juifs. Elul 5610.	J. ☽	Phases de la Lune.	T. moyen au m. vr. Avant 12 heures.
244	1	24	26		0′ 5″
245	2	25	27		0 24
246	3	26	28		0 43
247	4	27	29	Le 4 périg. ☽.	1 2
248	5	28	30	☽ ☊ le 4 av. m.	1 22
249	6	29	1	N. L. le 6 à	1 42
250	7	1 Tisri 5611. Sab.	2	6 h. 11 min.	2 2
251	8	2 *sec. f. du n. An.*	3	du matin.	2 22
252	9	3 *J. de Gédal.*	4		2 42
253	10	4	5		3 3
254	11	5	6		3 23
255	12	6	7		3 44
256	13	7	8	P. Q. le 13 à	4 5
257	14	8 Sabat	9	9 h. 4 min.	4 26
258	15	9	10	du matin.	4 47
259	16	10 *F. des expiat.*	11		5 8
260	17	11	12	Le 17 apog. ☽.	5 29
261	18	12	13	☽ ☋ le 17 ap. m.	5 50
262	19	13	14		6 12
263	20	14	15		6 33
264	21	15 *F. des tab.* Sab.	16	P. L. le 21 à	6 54
265	22	16 2me *fête*	17	1 h. 23 min.	7 15
266	23	17	18	du soir.	7 36
267	24	18	19		7 56
268	25	19	20		8 17
269	26	20	21		8 37
270	27	21 *F. des Palmes*	22		8 58
271	28	22 *Fin des f.* Sab.	23	D. Q. le 28 à	9 18
272	29	23 *Allégresse*	24	10 h. 36 m.	9 37
273	30	24	25	du soir.	9 57

Position des Planètes au 1 Septembre.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 53′ retr.	10° 58′ N.	♂	12h 22′ dir.	1° 50′ S.
♄	1 19 retr.	5 25 N.	♀	13 21 dir.	9 29 S.
♃	11 54 dir.	1 48 N.	☿	12 9 dir.	2 1 S.

OCTOBRE a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. Réformé.	*Grégorien.*	*Russe.*	
M	1 Rémy	Rémy, év.	19 Trophime	*Septembre.*
M	2 Léodège	Anges gard.	20 Eustathe	
J	3 Jaïre	Dénis, arch.	21 Codrat	
V	4 François	Franç. d'As.	22 Phocas	
S	5 Placide	Aure, v.	23 *Conc. de St. J.*	
D	6 19 *D. ap. la Tr.*	Bruno, inst.	24 *D.* Thècle	
L	7 Abadie	Julie	25 Euphr. *Serge*	
M	8 Pélage	Brigitte	26 *Jean Théol.*	
M	9 Dénis	Dénis, év.	27 Callistrate	
J	10 Gidéon	Géreon	28 Chariton	
V	11 Firmin	Nicaise	29 Cyriaque	
S	12 Bourkard	Donatien	30 Grég. de l'Arm.	
D	13 20 *D. ap. la Tr.*	Géraud, c.	1 *D. Prot. de la V.*	*Octobre.*
L	14 Caliste	Caliste, p.	2 Cyprien	
M	15 Hedwige	Thérèse	3 Dénis	
M	16 Gal	Gal, abbé	4 Jérothée	
J	17 Lucinde	Cerbonney	5 Charitine	
V	18 *Luc, Evang.*	Luc, évang.	6 *Thom. Ap.*	
S	19 Rosine	Savin	7 Serge, Bach.	
D	20 21 *D. ap. la Tr.*	Caprais	8 *D.* Pélagie	
L	21 Ursule	Ursule	9 *Jâcques d'Al.*	
M	22 Cordule	Mellon, év.	10 Eulampe	
M	23 Sévérin	Hilarion	11 *Philippe Ap.*	
J	24 Salomé	Magloire	12 3 Mart.	
V	25 Crépin	Crép. et C.	13 Carpe	
S	26 Amand	Evariste	14 *Nas. Gerv.*	
D	27 22 *D. ap. la Tr.*	Frumence	15 *D.* Euphème	
L	28 *Sim. Jud.*	Sim. Jud.	16 Longin	
M	29 Narcisse	Faron, év.	17 Osée, Pr.	
M	30 Hartmann	Lucain	18 *Luc, Evang.*	
J	31 *F. de la Réf.*	Quentin	19 Joël, Pr.	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au ♏ le 23.
1	5 h.	18 m.	13 h.	2 m.	11 h.	38 m.	
11	5	35	12	23	10	59	
21	5	51	11	48	10	22	
31	6	7	11	12	9	44	

Octobre. Les jours décroissent le matin de 49 min. et le soir de 1 h. 1 min.

J. de l'An.	J. du M.	*Cal. des Juifs.* Tisri 5611.	J. ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.* Avant 12 heures.
274	1	25	26	☽☊ le 1 ap. m.	10' 16"
275	2	26	27	Le 2 périg. ☽.	10 35
276	3	27	28		10 53
277	4	28	29		11 12
278	5	29 Sabat	1	N. L. le 5 à	11 30
279	6	30	2	3 h. 39 min.	11 47
280	7	1 Marchesvan	3	du soir.	12 4
281	8	2	4		12 21
282	9	3	5		12 37
283	10	4	6		12 53
284	11	5	7		13 9
285	12	6 Sabat	8		13 24
286	13	7	9	P. Q. le 13 à	13 38
287	14	8	10	3 h. 13 min.	13 52
288	15	9	11	du matin.	14 6
289	16	10	12	Le 14 apog. ☽.	14 18
290	17	11	13	☽☋ le 15 av. m.	14 31
291	18	12	14		14 43
292	19	13 Sabat	15		14 54
293	20	14	16		15 4
294	21	15	17	P. L. le 21 à	15 14
295	22	16	18	3 h. 54 min.	15 23
296	23	17	19	du matin.	15 32
297	24	18	20		15 40
298	25	19	21		15 47
299	26	20 Sabat	22		15 53
300	27	21	23	☽☊ le 28 ap. m.	15 59
301	28	22	24	D. Q. le 28 à	16 4
302	29	23	25	5 h. 42 min.	16 8
303	30	24	26	du matin.	16 11
304	31	25	27	Le 29 périg. ☽.	16 14

Position des Planètes au 1 Octobre.

	Ascens. droite.	Déclinaison		Ascens. droite.	Déclinaison.
⛢	1h 50' retr.	10° 39' N.	♂	13h 35' dir.	9° 42' S.
♄	1 12 retr.	4 38 N.	♀	15 25 dir.	22 1 S.
♃	12 18 dir.	0 45 S.	☿	13 17 retr.	11 53 S.

NOVEMBRE a 30 jours et la Lune 30.

	Cal. Réformé.	*Grégorien.*	*Russe.*	
V	1 *Toussaint*	*Toussaint*	20 Artème	*Octobre.*
S	2 *Les Trépassés*	Les Trépass.	21 Hilarion	
D	3 23 *D. ap. la Tr.*	Marcel, év.	22 *D. I. de la V. de C.*	
L	4 Emeric	Charles	23 *Jaq. Fr. de J. Ch.*	
M	5 Blandine	Bertille	24 Aréthas	
M	6 Léonard	Léonard	25 Marcien	
J	7 Hermine	Willebrod	26 Démétrius	
V	8 Les 4 Cour.	Stes Reliq.	27 Nestor	
S	9 Théodore	Mathurin	28 Térence	
D	10 24 *D. ap. la Tr.*	Léon, le gr.	29 *D.* Anastasie	
L	11 Martin, év.	Martin, év.	30 Sinove	
M	12 Jonas	Réné	31 Stachys	
M	13 Brice	Brice, év.	1 Côme Dam.	*Novembre.*
J	14 Frédéric	Bertrand	2 Alcindine	
V	15 Léopold	Eugène	3 Acepsime	
S	16 Othmar	Edme	4 Jeannice	
D	17 25 *D. ap. la Tr.*	Agnan, év.	5 *D.* Galactéon	
L	18 Othon	Aude, vier.	6 Paul	
M	19 Elisabeth	Elisabeth	7 33 Mart.	
M	20 Edmond	Edmond, r.	8 *Arch. Mich.*	
J	21 Prés. de la V.	Prés. Vierge	9 Onésiphore	
V	22 Cécile	Cécile	10 Eraste, Ol.	
S	23 Clément	Clément	11 Minas	
D	24 26 *D. ap. la Tr.*	Séverin	12 *D.* Jean	
L	25 Cathérine	Cathérinc	13 *J. Chrysosth.*	
M	26 Conrad	Geneviève	14 *Philippe Ap.*	
M	27 Gonthier	Vital	15 Gurias	*Jeûne av. Noël.*
J	28 Rufe	Maximin	16 *Matthieu*	
V	29 Noah	Saturnin	17 Grégoire	
S	30 *André, ap.*	André, ap.	18 Platon	

	Com. du j.		*Long. du j.*		☼ *sur l'hor.*		Soleil au ♐
1	6 h.	9 m.	11 h.	9 m.	9 h.	41 m.	le 22.
10	6	22	10	43	9	10	
20	6	37	10	17	8	41	
30	6	52	9	54	8	17	

Novembre. Les jours décroissent le matin de 43 min. et le soir de 32 min.

J. de l'An.	J. du M.	*Cal. des Juifs.* Marchesvan 5611.	J ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.* Avant 12 heures.
305	1	26	28		16′16″
306	2	27 Sabat	29		16 17
307	3	28	30		16 17
308	4	29	1	N. L. le 4 à	16 16
309	5	30	2	3 h. 23 min.	16 15
310	6	1 Cisleu	3	du matin.	16 12
311	7	2	4		16 9
312	8	3	5		16 5
313	9	4 Sabat	6		16 0
314	10	5	7		15 55
315	11	6	8	☽☋ le 11 av. m.	15 48
316	12	7	9	Le 11 apog. ☽.	15 41
317	13	8	10	P. Q. le 11 à	15 33
318	14	9	11	11 h. 58 m.	15 24
319	15	10	12	du soir.	15 14
320	16	11 Sabat	13		15 3
321	17	12	14		14 52
322	18	13	15		14 40
323	19	14	16	P. L. le 19 à	14 27
324	20	15	17	5 h. 18 min.	14 13
325	21	16	18	du soir.	13 58
326	22	17	19		13 42
327	23	18 Sabat	20	Le 23 périg. ☽.	13 26
328	24	19	21	☽☊ le 24 ap. m.	13 9
329	25	20	22		12 51
330	26	21	23	D. Q. le 26 à	12 32
331	27	22	24	1 h. 15 min.	12 13
332	28	23	25	du soir.	11 53
333	29	24	26		11 32
334	30	25 *Dédicace.* Sabat	27		11 10

Position des Planètes au 1 Novembre.

	Ascens. droite	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 45′ retr.	10° 13′ N.	♂	14h 58′ dir.	17° 0′ S.
♄	1 3 retr.	3 44 N.	♀	17 24 dir.	27 49 S.
♃	12 42 dir.	3 19 S.	☿	13 28 dir.	7 4 S.

DÉCEMBRE a 31 jours et la Lune 29.

	Cal. *Réformé.*		*Grégorien.*	*Russe.*	
D	1	1 *D. de l'Av.*	Eloi, év.	19	*D.* Abadie
L	2	Candide	Franç. Xav.	20	Procle, Gr.
M	3	Xavier	Mirocle	21	*Prés. de la V.*
M	4	Barbe	Barbe	22	Philémon
J	5	Abigaïl	Sabas, abb.	23	Amphiloche
V	6	*J. de pénitence*	Nicolas, év.	24	*Catherine*
S	7	Agathon	Fare, v.	25	Clément
D	8	2 *D. de l'Av.*	La Concept.	26	*D.* George
L	9	Joachim	Gorgonie	27	Jacq. de la P.
M	10	Judith	Valère, v.	28	Etienne
M	11	Damase	Fuscien	29	Paramon
J	12	Zaïre	Damase, p.	30	*André*
V	13	*Lucie*	Luce, v. m.	1	Nahum Pr.
S	14	Nicaise	Nicaise	2	Habacuc Pr.
D	15	3 *D. de l'Av.*	Mesmin	3	*D.* Zéphanie
L	16	Ananie	Adélaïde	4	Barbe
M	17	Lazare	Olympiade	5	*Sabbas*
M	18	*Quatre-temps*	*Quatre-t.*	6	*Nicolas*
J	19	Abraham	Meuris, m.	7	Ambroise
V	20	Isaac	Philogone	8	Patape
S	21	*Thomas*	Thomas, ap.	9	*Conc. d'Anne*
D	22	4 *D. de l'Av.*	Ischyrion	10	*D.* Minas
L	23	Dagobert	Victoire	11	Daniel
M	24	Adam, Eve	Honorine	12	Spiridon
M	25	*Noël*	*Noël*	13	*Eustrate*
J	26	*Etienne*	Etienne, m.	14	Thyrse
V	27	*Jean, év.*	Jean, év.	15	Eleuthère
S	28	*Les Innocens*	Les Innocens	16	Aggée Pr.
D	29	*D. après Noël*	Thom. de C.	17	*D.* Daniel Pr.
L	30	David	Colombe	18	Sébastien
M	31	Sylvestre	Sylvestre	19	Boniface

Non. Jeûne avant Noël. Décembre. Jeûne avant Noël.

	Com. du j.		*Long. du j.*		☀ *sur l'hor.*		Soleil au ♑ le 22. Hiver.
1	6 h.	52 m.	9 h.	54 m.	8 h.	15 m.	
11	7	8	9	40	7	58	
21	7	10	9	35	7	51	
31	7	14	9	38	7	56	



JOSEPH COMTE RADETZKY
Feldmaréchal autrichien.

Décembre. Les jours décroissent jusqu'au 20 de 18 min. le matin et de 1 min. le soir.

J. de l'An.	J. du M.	*Cal. des Juifs.* Cisleu 5611.	J ☽	*Phases de la Lune.*	*T. moyen au m. vr.*	
335	1	26	28		10′48″	Avant 12 heures.
336	2	27	29		10 25	
337	3	28	1	N. L. le 3 à	10 1	
338	4	29	2	5 h. 59 min.	9 37	
339	5	30	3	du soir.	9 12	
340	6	1 Tebeth	4		8 47	
341	7	2 Sabat	5		8 21	
342	8	3	6	☽☋ le 8 av. m.	7 55	
343	9	4	7	Le 9 apog. ☽.	7 28	
344	10	5	8		7 1	
345	11	6	9	P. Q. le 11 à	6 33	
346	12	7	10	9 h. 20 min.	6 5	
347	13	8	11	du soir.	5 37	
348	14	9 Sabat	12		5 8	
349	15	10 *Siège de Jérus.*	13		4 40	
350	16	11	14		4 10	
351	17	12	15		3 41	
352	18	13	16		3 12	
353	19	14	17	P. L. le 19 à	2 42	
354	20	15	18	5 h. 46 min.	2 12	
355	21	16 Sabat	19	du matin.	1 42	
356	22	17	20	Le 21 périg. ☽.	1 12	
357	23	18	21	☽☊ le 21 ap. m.	0 43	
358	24	19	22		0 13	
359	25	20	23	D. Q. le 25 à	0 17	Après 12 heur.
360	26	21	24	10 h. 7 min.	0 47	
361	27	22	25	du soir.	1 17	
362	28	23 Sabat	26		1 47	
363	29	24	27		2 16	
364	30	25	28		2 45	
365	31	26	29		3 14	

Position des Planètes au 1 Décembre.

	Ascens. droite.	Déclinaison.		Ascens. droite.	Déclinaison.
♅	1h 41′ retr.	9° 51′ N.	♂	16h 26′ dir.	22° 5′ S.
♄	0 57 retr.	8 13 N.	♀	18 7 retr.	25 33 S.
♃	13 3 dir.	5 26 S.	☿	16 35 dir.	23 4 S.

Janvier. Le soleil est au signe du Capricorne.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	9	10	46	8	4	4	4	4	21	13	8 Soir	6	Matin	
2		11	47	8	4	4	4	5	5	36	9	23	10	31
3		12	48	8	4	4	5		19	32	10	34	11	1
4		13	49	8	4	4	6	6	3	0	11	48	11	27
5		14	50	8	3	4	8		16	4	Matin		11	51
6		15	52	8	3	4	9		28	47	0	57	0 Soir	16
7		16	53	8	3	4	11	7	11	12	2	5	0	41
8		17	54	8	2	4	12		23	24	3	8	1	8
9		18	55	8	1	4	13	8	5	27	4	11	1	39
10		19	56	8	1	4	15		17	22	5	11	2	14
11		20	57	8	1	4	16		29	14	6	7	2	54
12		21	59	8	1	4	17	9	11	4	6	58	3	41
13		23	0	8	0	4	18		22	53	7	42	4	34
14		24	1	7	59	4	20	10	4	45	8	21	5	31
15		25	2	7	58	4	22		16	40	8	55	6	33
16		26	3	7	57	4	23		28	41	9	24	7	37
17		27	4	7	56	4	24	11	10	50	9	50	8	42
18		28	5	7	55	4	26		23	10	10	14	9	48
19		29	6	7	54	4	28	0	5	45	10	38	10	56
20	10	0	7	7	53	4	29		18	38	11	2	Matin	
21		1	8	7	52	4	31	1	1	53	11	27	0	6
22		2	9	7	51	4	33		15	32	11	55	1	18
23		3	10	7	50	4	34		29	36	0 Soir	30	2	33
24		4	11	7	49	4	36	2	14	5	1	12	3	46
25		5	12	7	48	4	38		28	55	2	3	4	58
26		6	13	7	47	4	39	3	13	59	3	5	6	4
27		7	14	7	45	4	41		29	9	4	18	7	1
28		8	15	7	43	4	43	4	14	15	5	35	7	48
29		9	16	7	42	4	44		29	8	6	55	8	27
30		10	17	7	41	4	47	5	13	40	8	12	8	59
31		11	18	7	40	4	48		27	48	9	27	9	28

	Décl. du ☼				Déclinaison de la Lune.											
1	23°	1′	s.	1	14°	9′	N.	11	19°	12′	s.	21	7°	38′	N.
10	21	58	s.	5	2	34	s.	15	15	14	s.	25	19	9	N.
20	20	8	s.	8	13	37	s.	18	5	5	s.	28	15	44	N.

Février. Le soleil est au signe du Verseau.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	10	12	19	7	38	4	50	6	11	28	10 s.	41	9 Matin	54
2		13	19	7	36	4	52		24	42	11	51	10	18
3		14	20	7	35	4	53	7	7	31	Matin		10	44
4		15	21	7	33	4	55		20	0	0	54	11	10
5		16	22	7	31	4	57	8	2	12	2	2	11	40
6		17	23	7	30	4	58		14	12	3	3	0 Soir	14
7		18	23	7	28	5	0		26	4	4	0	0	53
8		19	24	7	26	5	2	9	7	53	4	53	1	37
9		20	25	7	25	5	5		19	42	5	40	2	28
10		21	26	7	23	5	7	10	1	34	6	21	3	24
11		22	26	7	22	5	8		13	31	6	56	4	24
12		23	27	7	20	5	10		25	35	7	25	5	28
13		24	27	7	18	5	12	11	7	49	7	55	6	33
14		25	28	7	15	5	13		20	13	8	20	7	40
15		26	29	7	14	5	14	0	2	49	8	44	8	48
16		27	29	7	12	5	16		15	38	9	7	9	56
17		28	30	7	10	5	18		28	42	9	32	11	7
18		29	30	7	8	5	20	1	12	2	9	59	Matin	
19	11	0	31	7	6	5	22		25	39	10	31	0	19
20		1	31	7	4	5	24	2	9	34	11	8	1	31
21		2	31	7	2	5	26		23	45	11	53	2	42
22		3	32	7	0	5	28	3	8	12	0 Soir	48	3	47
23		4	32	6	58	5	30		22	51	1	58	4	47
24		5	32	6	56	5	31	4	7	37	3	6	5	38
25		6	33	6	54	5	33		22	23	4	23	6	19
26		7	33	6	52	5	34	5	7	2	5	43	6	54
27		8	33	6	50	5	36		21	28	7	1	7	25
28		9	33	6	48	5	38	6	5	35	8	16	7	52

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	17° 7′ s.	1	0° 56′ s.	11	15° 53′ s.	21	18° 44′ N.
10	14 22 s.	5	15 29 s.	15	1 57 s.	25	13 57 N.
20	10 56 s.	8	19 26 s.	18	10 31 N.	28	1 1 N.

Mars. Le soleil est au signe des Poissons.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	11	10	33	6	46	5	40	6	19	19	9 Soir	30	8 Matin	18
2		11	34	6	43	5	41	7	2	39	10	41	8	44
3		12	34	6	41	5	43		15	35	11	48	9	11
4		13	34	6	39	5	45		28	9	Matin		9	40
5		14	34	6	37	5	47	5	10	24	0	51	10	12
6		15	34	6	35	5	49		22	26	1	52	10	50
7		16	34	6	33	5	50	9	4	19	2	46	11	32
8		17	34	6	31	5	51		16	8	3	36	0 Soir	8
9		18	34	6	29	5	53		27	58	4	18	1	15
10		19	34	6	27	5	55	10	9	52	4	57	2	23
11		20	33	6	24	5	56		21	55	5	38	3	15
12		21	33	6	22	5	58	11	4	9	5	57	4	21
13		22	33	6	20	6	0		16	38	6	23	5	28
14		23	33	6	17	6	1		29	21	6	48	6	37
15		24	33	6	15	6	3	0	12	19	7	12	7	47
16		25	32	6	13	6	5		25	31	7	36	8	59
17		26	32	6	11	6	7	1	6	57	8	3	10	10
18		27	32	6	8	6	8		22	34	8	32	11	23
19		28	31	6	6	6	10	2	6	22	9	8	Matin	
20		29	31	6	4	6	12		20	19	9	49	0	33
21	0	0	30	6	1	6	13	3	4	24	10	40	1	40
22		1	30	5	59	6	15		18	36	11	40	2	40
23		2	29	5	57	6	17	4	2	52	0 Soir	49	3	32
24		3	29	5	54	6	18		17	11	2	2	4	15
25		4	28	5	53	6	19	5	1	29	3	18	4	52
26		5	27	5	51	6	21		15	42	4	35	5	23
27		6	27	5	49	6	23		29	47	5	52	5	52
28		7	26	5	46	6	25	6	13	39	7	7	6	17
29		8	25	5	44	6	26		27	14	8	19	6	43
30		9	24	5	42	6	28	7	10	29	9	29	7	9
31		10	23	5	39	6	30		23	24	10	36	7	38

	Décl. du ☼			Déclinaison de la Lune.					
1	7° 37′ s.	1	3° 32′ s.	11	14° 4′ s.	21	19° 28′ N.
10	4 8 s.	5	17 2 s.	15	1 15 N.	25	11 39 N.
20	0 12 s.	8	19 18 s.	18	13 24 N.	28	1 43 s.

Avril. Le soleil est au signe du Bélier.

J. du M.	Soleil.							Lune.						
	Lieu.			*Lever.*		*Couch.*		*Lieu.*			*Lever.*		*Couch.*	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	0	11	22	5	37	6	31	8	5	59	11 s.	39	8 Matin	9
2		12	22	5	35	6	33		18	16	Matin		8	44
3		13	21	5	32	6	34	9	0	20	0	37	9	25
4		14	20	5	30	6	36		12	14	1	30	10	11
5		15	19	5	28	6	38		24	3	2	15	11	8
6		16	18	5	26	6	40	10	5	53	2	54	0 Soir	1
7		17	17	5	23	6	41		17	50	3	29	1	1
8		18	16	5	22	6	42		29	57	3	59	2	5
9		19	14	5	20	6	44	11	12	19	4	25	3	11
10		20	13	5	17	6	45		24	59	4	50	4	20
11		21	12	5	15	6	47	0	7	59	5	14	5	30
12		22	11	5	13	6	49		21	18	5	39	6	43
13		23	10	5	11	6	51	1	4	56	6	4	7	57
14		24	8	5	8	6	52		18	48	6	33	9	11
15		25	7	5	6	6	54	2	2	52	7	7	10	24
16		26	6	5	4	6	56		17	1	7	47	11	34
17		27	4	5	3	6	57	3	1	14	8	35	Matin	
18		28	3	5	0	6	58		15	25	9	32	0	37
19		29	1	4	58	7	0		29	34	10	38	1	31
20	1	0	0	4	56	7	2	4	13	38	11	50	2	16
21		0	58	4	54	7	4		27	38	1 Soir	4	2	53
22		1	57	4	52	7	5	5	11	33	2	18	3	26
23		2	55	4	50	7	6	2	5	20	3	33	3	54
24		3	54	4	48	7	8	6	8	59	4	47	4	19
25		4	52	4	46	7	10		22	27	6	1	4	45
26		5	50	4	44	7	12	7	5	43	7	12	5	10
27		6	49	4	42	7	14		18	44	8	20	5	36
28		7	47	4	40	7	15	8	1	28	9	26	6	6
29		8	45	4	38	7	16		13	57	10	26	6	39
30		9	43	4	36	7	18		26	11	11	23	7	18

	Décl. du ☼			Déclinaison de la Lune.					
1	4° 30′	N.	1	16° 24′ s.	11	0° 11′ s.	21	12° 50′ N.
10	7 54	N.	5	18 55 s.	15	15 52 N.	25	4 38 s.
20	11 29	N.	8	12 8 s.	18	19 36 N	28	15 39 s.

Mai. Le soleil est au signe du Taureau.

J. du M.	Soleil.							Lune.						
	Lieu.			*Lever.*		*Couch.*		*Lieu.*			*Lever.*		*Couch.*	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	1	10	41	4	35	7	19	9	8	18	Matin		8 Matin	2
2		11	40	4	33	7	21		20	6	0	11	8	52
3		12	38	4	31	7	23	10	1	55	0	53	9	47
4		13	36	4	29	7	24		13	45	1	29	10	46
5		14	34	4	27	7	26		25	41	2	0	11	50
6		15	32	4	25	7	28	11	7	49	2	27	0 Soir	54
7		16	30	4	23	7	29		20	14	2	53	2	1
8		17	28	4	22	7	30	0	3	1	3	17	3	10
9		18	26	4	20	7	32		16	11	3	40	4	21
10		19	24	4	19	7	33		29	45	4	4	5	35
11		20	22	4	17	7	35	1	13	48	4	33	6	51
12		21	20	4	16	7	36		27	59	5	4	8	7
13		22	18	4	14	7	38	2	12	29	5	41	9	22
14		23	15	4	13	7	39		27	4	6	28	10	29
15		24	13	4	11	7	41	3	11	39	7	23	11	28
16		25	11	4	10	7	42		26	7	8	27	Matin	
17		26	9	4	8	7	44	4	10	25	9	39	0	17
18		27	7	4	7	7	45		24	31	10	54	0	57
19		28	4	4	6	7	46	5	8	24	0 Soir	8	1	31
20		29	2	4	4	7	47		22	5	1	22	2	0
21	2	0	0	4	3	7	48	6	5	34	2	35	2	25
22		0	57	4	2	7	50		18	51	3	47	2	49
23		1	55	4	1	7	51	7	1	57	4	58	3	14
24		2	52	3	59	7	52		14	51	6	6	3	39
25		3	50	3	58	7	54		27	33	7	13	4	6
26		4	48	3	57	7	55	8	10	2	8	17	4	38
27		5	45	3	56	7	57		22	20	9	15	5	14
28		6	43	3	55	7	58	9	4	26	10	7	5	55
29		7	40	3	54	7	59		16	23	10	52	6	43
30		8	38	3	53	8	0		28	13	11	29	7	36
31		9	35	3	52	8	1	10	10	1			8	35

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	15° 2′ N.		1	19° 51′ S.	11	11° 12′ N.	21	1° 11′ N.
10	17 35 N.		5	13 28 S.	15	19 56 N.	25	14 48 S.
20	19 57 N.		8	1 59 S.	18	13 52 N.	28	19 57 S.

JUIN. Le soleil est au signe des Gémeaux.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	2	10	32	3	52	8	2	10	21	50	0 Matin	3	9 Matin	36
2		11	20	3	51	8	4	11	3	46	0	31	10	39
3		12	27	3	50	8	5		15	53	0	56	11	44
4		13	25	3	50	8	6		28	18	1	20	0 Soir	50
5		14	22	3	49	8	7	0	11	4	1	42	1	59
6		15	20	3	49	8	7		24	16	2	6	3	11
7		16	17	3	48	8	8	1	7	56	2	31	4	25
8		17	14	3	48	8	10		22	3	3	1	5	42
9		18	12	3	48	8	10	2	6	33	3	35	6	58
10		19	9	3	47	8	11		21	20	4	16	8	12
11		20	6	3	46	8	12	3	6	17	5	8	9	17
12		21	4	3	46	8	12		21	14	6	10	10	13
13		22	1	3	46	8	13	4	6	3	7	22	10	57
14		22	58	3	46	8	14		20	38	8	38	11	33
15		23	56	3	46	8	14	5	4	55	9	56	Matin	
16		24	53	3	46	8	14		18	53	11	12	0	5
17		25	50	3	46	8	15	6	2	31	0 Soir	26	0	31
18		26	47	3	46	8	16		15	52	1	37	0	56
19		27	45	3	46	8	16		28	55	2	48	1	20
20		28	42	3	46	8	16	7	11	45	3	57	1	44
21		29	39	3	46	8	16		24	21	5	4	2	11
22	3	0	36	3	47	8	17	8	6	46	6	8	2	40
23		1	34	3	47	8	17		19	0	7	7	3	14
24		2	31	3	47	8	17	9	1	6	8	2	3	52
25		3	28	3	47	8	17		13	3	8	50	4	37
26		4	25	3	47	8	17		24	55	9	30	5	28
27		5	22	3	48	8	17	10	6	43	10	6	6	25
28		6	20	3	48	8	17		18	30	10	34	7	25
29		7	17	3	49	8	16	11	0	20	11	0	8	27
30		8	14	3	50	8	16		12	17	11	24	9	31

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	22° 3′ N.	1	14° 39′ S.	11	20° 2′ N.	21	13°57′ S.
10	23 1 N.	5	0 35 N.	15	11 16 N.	25	20 4 S.
20	23 27 N.	8	13 24 N.	18	2 8 S.	28	15 35 S.

Juillet. Le soleil est au signe du Cancer.

J. du M.	Soleil							Lune							
	Lieu.			Lever.		Couch.		Lieu.			Lever.		Couch.	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	3	9	11	3	50	8	16	11	24	25	11 s.	47	10 M.	36
2		10	8	3	51	8	16	0	6	48	Matin		11	43
3		11	6	3	52	8	16		19	33	0	9	0 Soir	51
4		12	3	3	53	8	15	1	2	41	0	34	2	3
5		13	0	3	53	8	15		16	17	0	59	3	16
6		13	57	3	54	8	14	2	0	22	1	29	4	31
7		14	54	3	55	8	13		14	52	2	6	5	46
8		15	52	3	56	8	13		29	44	2	52	6	57
9		16	49	3	57	8	13	3	14	50	3	49	7	59
10		17	46	3	58	8	12	4	0	0	4	57	8	50
11		18	43	3	69	8	11		15	5	6	13	9	31
12		19	41	4	0	8	10		29	57	7	34	10	6
13		20	38	4	1	8	9	5	14	29	8	54	10	35
14		21	35	4	2	8	8		28	38	10	11	11	1
15		22	32	4	3	8	8	6	2	23	11	26	11	25
16		23	30	4	4	8	7		25	44	0 Soir	38	11	50
17		24	27	4	5	8	6	7	8	44	1	47	Matin	
18		25	24	4	6	8	5		21	25	2	55	0	17
19		26	21	4	8	8	4	8	3	61	4	0	0	44
20		27	19	4	9	8	3		16	4	5	1	1	16
21		28	16	4	11	8	1		28	7	5	57	1	52
22		29	13	4	12	8	0	9	10	3	6	48	2	35
23	4	0	10	4	13	7	59		21	54	7	30	3	23
24		1	8	4	15	7	57	10	3	42	8	7	4	18
25		2	5	4	16	7	56		15	30	8	38	5	17
26		3	2	4	17	7	55		27	20	9	6	6	19
27		4	0	4	18	7	53	11	9	14	9	30	7	23
28		4	57	4	20	7	52		21	16	9	53	8	27
29		5	54	4	21	7	51	0	3	29	10	14	9	32
30		6	52	4	23	7	49		15	55	10	37	10	39
31		7	49	4	24	7	48		28	40	11	1	11	48

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	23° 8′ N.		1	5° 15′ S.	11	16° 21′ N.	21	19° 37′ S.
10	22 17 N.		5	11 43 N.	15	0 49 S.	25	16 17 S.
20	20 43 N.		8	19 45 N.	18	13 5 S.	28	6 22 S.

Aout. Le soleil est au signe du Lion.

J. du M.	Soleil.							Lune.						
	Lieu.			*Lever.*		*Couch.*		*Lieu.*			*Lever.*		*Couch.*	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	4	8	47	4	26	7	46	1	11	45	11 s.	29	0 Soir	58
2		9	44	4	27	7	45		25	15	Matin		2	9
3		10	42	4	28	7	44	2	9	9	0	2	3	23
4		11	39	4	30	7	42		23	29	0	41	4	34
5		12	37	4	32	7	40	3	8	12	1	31	5	40
6		13	34	4	33	7	39		23	11	2	32	6	36
7		14	32	4	35	7	37	4	8	20	3	45	7	23
8		15	29	4	36	7	35		23	29	5	4	8	2
9		16	27	4	38	7	33	5	8	29	6	26	8	34
10		17	24	4	39	7	31		23	13	7	46	9	1
11		18	22	4	41	7	29	6	7	33	9	6	9	28
12		19	20	4	43	7	27		21	28	10	21	9	53
13		20	17	4	44	7	25	7	4	55	11	34	10	19
14		21	15	4	45	7	23		17	57	0 Soir	44	10	46
15		22	13	4	47	7	21	8	0	37	1	51	11	17
16		23	10	4	48	7	20		12	59	2	53	11	53
17		24	8	4	50	7	18		25	6	3	52	Matin	
18		25	6	4	52	7	16	9	7	3	4	44	0	33
19		26	4	4	53	7	14		18	53	5	30	1	19
20		27	1	4	55	7	12	10	0	41	6	8	2	12
21		27	59	4	56	7	10		12	29	6	41	3	10
22		28	57	4	58	7	8		24	21	7	10	4	11
23		29	55	4	59	7	5	11	6	17	7	35	5	15
24	5	0	53	5	1	7	3		18	21	7	58	6	19
25		1	51	5	3	7	1	0	0	34	8	20	7	24
26		2	49	5	4	6	59		12	58	8	42	8	31
27		3	47	5	5	6	57		25	34	9	6	9	39
28		4	45	5	7	6	55	1	8	25	9	31	10	48
29		5	43	5	9	6	53		21	33	10	2	11	57
30		6	41	5	11	6	51	2	4	59	10	37	1 Soir	8
31		7	39	5	12	6	48		18	45	11	21	2	18

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	18° 5′ N.	1	10° 20′ N.	11	0° 53′ N.	21	16° 52′ S.
10	15 38 N.	5	20 3 N.	15	15 19 S.	25	3 15 S.
20	12 31 N.	8	14 28 N.	18	20 2 S.	28	9 22 N.

Septembre. Le soleil est au signe de la Vierge.

J. du M.	Soleil.							Lune.						
	Lieu.			Lever.		Couch.		Lieu.			Lever.		Couch.	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	5	8	37	5	14	6	46	3	2	51	Matin		3 Soir	24
2		9	35	5	15	6	44		17	17	0	15	4	23
3		10	33	5	16	6	42	4	1	58	1	20	5	14
4		11	31	5	18	6	40		16	51	2	34	5	55
5		12	30	5	20	6	38	5	1	49	3	55	6	29
6		13	28	5	21	6	35		16	43	5	17	7	0
7		14	26	5	23	6	33	6	1	26	6	37	7	26
8		15	25	5	25	6	31		15	50	7	57	7	53
9		16	23	5	26	6	28		29	49	9	14	8	19
10		17	21	5	27	6	27	7	13	23	10	27	8	46
11		18	20	5	29	6	25		26	30	11	37	9	17
12		19	18	5	30	6	22	8	9	12	0 Soir	44	9	51
13		20	17	5	32	6	20		21	34	1	44	10	29
14		21	15	5	34	6	18	9	3	40	2	40	11	14
15		22	14	5	35	6	15		15	35	3	27	Matin	
16		23	12	5	37	6	13		27	24	4	8	0	5
17		24	11	5	39	6	11	10	9	11	4	43	1	1
18		25	9	5	40	6	8		21	1	5	13	2	1
19		26	8	5	42	6	6	11	2	58	5	38	3	4
20		27	7	5	43	6	3		15	4	6	8	4	9
21		28	6	5	45	6	1		27	21	6	25	5	15
22		29	4	5	47	5	59	0	9	50	6	47	6	22
23	6	0	3	5	48	5	57		22	31	7	10	7	30
24		1	2	5	49	5	55	1	5	26	7	35	8	39
25		2	1	5	51	5	53		18	33	8	3	9	50
26		3	0	5	52	5	50	2	1	53	8	37	11	1
27		3	58	5	54	5	48		15	25	9	17	0 Soir	9
28		4	57	5	57	5	46		29	9	10	6	1	13
29		5	56	5	58	5	43	3	13	7	11	6	2	16
30		6	55	5	59	5	41		27	16			3	7

	Décl. du ☼	
1	8° 21′	N.
10	5 0	N.
20	1 9	N.

Déclinaison de la Lune.								
1	19° 56′	N.	11	14° 26′	S.	21	4° 18′	S.
5	12 18	N.	15	20 4	S.	25	12 27	N.
8	2 0	S.	18	15 5	S.	28	19 52	N.

Octobre. Le soleil est au signe de la Balance.

J. du M.	Soleil							Lune						
	Lieu.			Lever.		Couch.		Lieu.			Lever.		Couch.	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	6	7	55	6	1	5	39	4	11	37	0 Matin	16	3 Soir	50
2		8	54	6	2	5	36		26	7	1	31	4	27
3		9	53	6	4	5	34	5	10	41	2	50	4	57
4		10	52	6	6	5	32		25	16	4	9	5	26
5		11	51	6	7	5	31	6	9	43	5	30	5	51
6		12	50	6	8	5	28		23	57	6	47	6	16
7		13	50	6	10	5	26	7	7	52	8	4	6	44
8		14	49	6	12	5	24		21	24	9	18	7	13
9		15	48	6	13	5	21	8	4	31	10	27	7	45
10		16	48	6	15	5	19		17	15	11	32	8	23
11		17	47	6	17	5	17		29	39	0 Soir	31	9	6
12		18	47	6	19	5	15	9	11	45	1	23	9	55
13		19	46	6	20	5	12		23	40	2	7	10	50
14		20	46	6	21	5	11	10	5	29	2	43	11	49
15		21	45	6	23	5	9		17	17	3	15	Matin	
16		22	45	6	25	5	7		29	9	3	42	0	51
17		23	44	6	26	5	4	11	11	11	4	6	1	54
18		24	44	6	28	5	2		23	25	4	29	3	1
19		25	44	6	30	5	0	0	5	54	4	52	4	8
20		26	43	6	32	4	58		18	41	5	14	5	16
21		27	43	6	34	4	56	1	1	43	5	38	6	27
22		28	43	6	36	4	54		15	1	6	6	7	38
23		29	43	6	37	4	52		28	32	6	37	8	51
24	7	0	42	6	38	4	50	2	12	13	7	15	10	3
25		1	42	6	40	4	48		26	3	8	2	11	11
26		2	42	6	42	4	46	3	9	58	9	0	0 Soir	13
27		3	42	6	44	4	44		23	58	10	4	1	7
28		4	42	6	46	4	42	4	8	2	11	16	1	51
29		5	42	6	47	4	41		22	9	Matin		2	28
30		6	42	6	49	4	39	5	6	18	0	32	3	0
31		7	42	6	51	4	37		20	28	1	51	3	27

	Décl. du ☼				Déclinaison de la Lune.											
1	3°	8′	S.	1	17°	10′	N.	11	20°	0′	S.	21	7°	26′	N.
10	6	36	S.	5	0	3	N.	15	16	6	S.	25	19	51	N.
20	10	18	S.	8	13	17	S.	18	5	41	S.	28	18	3	N.

Novembre. Le soleil est au signe du Scorpion.

J. du M.	Soleil. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.	Lune. Lieu. S.	D.	M.	Lever. H.	M.	Couch. H.	M.
1	7	8	42	6	53	4	35	6	4	35	3 Matin	8	3 Soir	52
2		9	42	6	55	4	33		18	37	4	25	4	17
3		10	43	6	56	4	32	7	2	29	5	42	4	42
4		11	43	6	58	4	30		16	7	6	56	5	10
5		12	43	7	0	4	28		29	27	8	8	5	41
6		13	43	7	1	4	27	8	12	27	9	17	6	17
7		14	44	7	3	4	25		25	7	10	20	6	57
8		15	44	7	5	4	23	9	7	28	11	16	7	44
9		16	44	7	6	4	22		19	34	0 Soir	4	8	37
10		17	45	7	8	4	20	10	1	29	0	43	9	35
11		18	45	7	10	4	18		13	17	1	17	10	36
12		19	46	7	11	4	17		25	5	1	45	11	39
13		20	46	7	13	4	15	11	6	58	2	11	Matin	
14		21	46	7	15	4	14		19	1	2	33	0	44
15		22	47	7	17	4	13	0	1	19	2	55	1	49
16		23	47	7	19	4	11		13	56	3	16	2	57
17		24	48	7	20	4	10		26	54	3	40	4	7
18		25	48	7	22	4	9	1	10	14	4	5	5	19
19		26	49	7	24	4	8		23	53	4	34	6	32
20		27	50	7	25	4	7	2	7	49	5	10	7	47
21		28	50	7	27	4	6		21	58	5	55	8	59
22		29	51	7	28	4	5	3	6	14	6	49	10	7
23	8	0	52	7	30	4	4		20	32	7	53	11	5
24		1	52	7	32	4	2	4	4	48	9	5	11	53
25		2	53	7	33	4	1		19	0	10	21	0 Soir	33
26		3	54	7	34	4	0	5	3	7	11	38	1	5
27		4	55	7	36	4	0		17	7	Matin		1	34
28		5	55	7	37	3	59	6	0	59	0	55	1	58
29		6	56	7	38	3	58		14	44	2	10	2	22
30		7	57	7	40	3	58		28	20	3	25	2	46

	Décl. du ☼			Déclinaison de la Lune.					
1	14° 24′	S.	1	1° 54′ N.	11	17° 11′ S.	21	19° 35′ N.
10	17 8	S.	5	15 26 S.	15	3 8 S.	25	16 5 N.
20	19 41	S.	8	20 35 S.	18	10 7 N.	28	3 21 N.

Décembre. Le soleil est au signe du Sagittaire.

J. du M.	Soleil							Lune							
	Lieu.			*Lever.*		*Couch.*		*Lieu.*			*Lever.*		*Couch.*	
	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	S.	D.	M.	H.	M.	H.	M.
1	8	8	58	7	41	3	57	7	11	45	4 Matin	39	3 Soir	12
2		9	59	7	43	3	56		24	58	5	50	3	39
3		11	0	7	44	3	56	8	7	57	7	0	4	12
4		12	1	7	45	3	55		20	42	8	6	4	50
5		13	2	7	47	3	55	9	3	11	9	6	5	34
6		14	3	7	48	3	54		15	26	9	58	6	25
7		15	4	7	50	3	54		27	28	10	42	7	22
8		16	5	7	51	3	53	10	9	21	11	17	8	23
9		17	6	7	52	3	53		21	9	11	48	9	25
10		18	7	7	53	3	53	11	2	56	0 Soir	14	10	28
11		19	8	7	54	3	53		14	47	0	37	11	32
12		20	9	7	55	3	53		26	49	1	0	Matin	
13		21	10	7	55	3	53	0	9	5	1	20	0	38
14		22	11	7	56	3	53		21	42	1	41	1	45
15		23	12	7	57	3	53	1	4	42	2	5	2	55
16		24	13	7	58	3	53		18	7	2	32	4	7
17		25	14	7	59	3	53	2	1	57	3	4	5	22
18		26	15	8	0	3	54		16	11	3	45	6	36
19		27	16	8	0	3	54	3	0	42	4	34	7	49
20		28	17	8	1	3	55		15	24	5	36	8	54
21		29	18	8	1	3	55	4	0	9	6	48	9	48
22	9	0	19	8	2	3	56		14	52	8	5	10	32
23		1	21	8	2	3	56		29	25	9	25	11	8
24		2	22	8	3	3	57	5	13	46	10	44	11	39
25		3	23	8	3	3	57		27	51	Matin		0 Soir	5
26		4	24	8	2	3	58	6	11	41	0	0	0	29
27		5	25	8	2	3	58		25	14	1	14	0	52
28		6	26	8	1	3	59	7	8	32	2	28	1	17
29		7	27	8	0	4	0		21	35	3	40	1	43
30		8	29	7	59	4	1	8	4	25	4	49	2	13
31		9	30	7	58	4	2		17	2	5	55	2	48

	Décl. du ☼		Déclinaison de la Lune.					
1	21° 48′ s.	1	10°33′ s.	11	8°57′ s.	21	19°37′ N.
10	22 55 s.	5	20 35 s.	15	8 14 N.	25	4 38 N.
20	23 27 s.	8	18 10 s.	18	18 48 N.	28	9 25 s.

Calendrier des Turcs.

1266. HÉGYRE. 1266.

1849 Nov. 17	1 *Muharrem* (30 j.) 1er jour de l'an.	1850 Juillet 11	1 *Ramadân* (30 j.) Mois d'abstin.
Déc. 17	1 *Ssafar* (29 j.)	23	13 } Jours heureux.
29	13 } Jours heureux.	24	14
30	14	25	15
31	15	30	20 Déf. dev. Vienne.
1850 Janvier 15	1 *Raby-el-aouel* (30 j.)	Août 10	1 } *Chaoual* (29 j.) Grand Beiram.
26	12 Naiss. de Mahom.	11	2
27	13 } Jours heureux.	12	3
28	14	22	13 } Jours heureux.
29	15	23	14
Février 14	1 *Raby-el-thany* (29 j.)	24	15
26	13 } Jours heureux.	Sept. 8	1 *Zoulkadeh* (30 j.)
27	14	20	13 } Jours heureux.
28	15	21	14
Mars 15	1 *Djemasi-el-aouel* (30 j.)	22	15
27	13 } Jours heureux.	Oct. 8	1 *Zoulhedghé* (29 j.)
28	14	17	10 Petit Beiram.
29	15	20	13 } Jours heureux.
Avril 3	20 Prise de Const.	21	14
14	1 *Djemasi-el-thany* (29 j.)	22	15
26	13 } Jours heureux.		**1267.**
27	14	Nov. 6	1 *Muharrem* (30 j.) 1er jour de l'an.
28	15	15	10 Jeûne très rigour.
Mai 13	1 *Redjeb* (30 j.)	18	13 } Jours heureux.
25	13 } Jours heureux.	19	14
26	14	20	15
27	15 Jour de victoire.	Déc. 6	1 *Ssafar* (29 j.)
Juin 8	27 Asc. de Mahom.	18	13 } Jours heureux.
12	1 *Châban* (29 j.)	19	14
24	13 } Jours heureux.	20	15
25	14	1851	
26	15 Nuit de Barah.	Janv. 4	1 *Raby-el-aouel* (30 j.)

GÉNÉALOGIE.

PREMIÈRE PARTIE.

SOUVERAINS DE L'EUROPE,
CEUX QUI EN SONT ORIGINAIRES
ET
LES MEMBRES VIVANTS DE LEURS FAMILLES.

ANHALT*).

[Pour le précis historique v. l'alm. de 1832, p. (20), et celle de 1848, page 8.]

ANHALT-DESSAU.

[Evang. — Voir l'alm. de 1848, p. 8.]

Duc LÉOPOLD-Frédéric, né 1 oct. 1794, succ. à son grand-père le Duc Léopold-Frédéric-François (né 10 août 1740) 9 août 1817; marié 18 avril 1818 à la

Duchesse FRÉDÉRIQUE-Louise-Wilhelmine-Amélie, née 30 sept. 1796, fille de feu Frédéric-Louis-Charles Pr. de Prusse.

Enfants.

1. Pr. Frédérique-Amélie-*Agnès*, née 24 juin 1824.
2. Pr. Léopold-*Frédéric*-François-Nicolas, Pr. hérédit., né 29 avril 1831.
3. Pr. *Marie*-Anne, née 14 sept. 1837.

Frères et sœurs.

1. *Auguste*, Princesse-régn. de Schwarzbourg-Roudolstadt.

---

*) Des renvois aux années antérieures de l'almanach qui se trouvent dans les introductions aux généalogies le premier, où les années de 1830, 1831 et 1832 sont citées, se rapporte à l'origine historique et à la déduction généalogique des familles, la seconde où l'année 1848 est indiquée, se rapporte aux dignités princières et aux armes.

2. Pr. *George*-Bernard, né 21 févr. 1796; marié I) 6 août 1825 à *Caroline*-Auguste-Louise-Amélie Pr. de Schwarzbourg-Roudolstadt (née 4 avril 1804, † 14 janv. 1829); II) 4 oct. 1831 (en mariage morganatique) à

Thérèse-Emma d'Erdmannsdorff, née 12 sept. 1807, fille du grand-maître des forêts d'Erdmannsdorff à Hohen-Ahlsdorf; nommée Comtesse de Reina.

Fille du premier lit.

Pr. *Louise*, née 22 juin 1826.

3. Pr. *Louise*, veuve de Gustave Landgrave de Hesse-Hombourg.

4. Pr. *Frédéric*-Auguste, né 23 sept. 1799, marié 11 sept. 1832 à la

Pr. *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814, fille de Guillaume Prince de Hesse-Cassel.

Filles.

1) Pr. *Adélaïde*-Marie, née 25 déc. 1833.
2) Pr. *Bathilde*-Amalgonde, née 29 déc. 1837.
3) Pr. *Hilda*-Charlotte, née 13 déc. 1839.

5. Pr. *Guillaume*-Woldemar, né 29 mai 1807; marié (en mariage morganatique) 9 juillet 1840 à

Caroline-*Emilie* Baronne de Stolzenberg, née 31 janv. 1812.

Anhalt-Bernbourg.

[Evang. — Voir l'alm. de 1848, p. 9.]

Duc Alexandre-Charles, né 2 mars 1805, succ. à son père le Duc Alexis (né 12 juin 1767) 24 mars 1834; marié 30 oct. 1834 à la

Duchesse Frédérique-Caroline-Julienne, née 9 oct. 1811, sœur du Duc Charles de Holstein-Glucksbourg.

Sœur.

Pr. Wilhelmine-*Louise*, née 30 oct. 1799, épouse du Prince Frédéric de Prusse.

Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.

Eteint dans les mâles avec le Pr. Frédéric-Louis-Adolphe (né 29 nov. 1741, † 24 déc. 1812). (Réf.)

Fille du Prince avant-dernier Victor-Charles-Frédéric († 22 avril 1812), cousin du Pr. Frédéric:

Pr. *Emma*, née 20mai 1802, Princesse douairière et Régente de Waldeck.

Anhalt-Cœthen,

éteint dans les mâles le 23 nov. 1847.

[Réf. — Voir l'alm. de 1848, p. 9.]

Veuve du dernier Duc Henri (né 30 juillet 1778, succède à son frère le Duc Ferdinand le 16 déc. 1818 dans la principauté de Pless (Haute-Silésie) et 23 août 1830 dans la régence du duché de Cœthen, † 23 nov. 1847):

Duchesse *Auguste*-Frédérique-Espérance, née 3 août 1794, fille de Henri XLIV Pr. de Reuss-Schleiz-Kœstritz, branche cad.; mariée 18 mai 1819.

Autriche.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, page (1), et celui de 1848, p. 10.]

Empereur François-Joseph-I-Charles, né 18 août 1830, fils de l'Archiduc *François-Charles*-Joseph (v. ci-dessous), Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohème, Roi de la Lombardie et de Venise, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Galicie, Lodomérie et Illyrie, Archiduc d'Autriche etc.; nommé majeur le 1 décembre 1848, succède à son oncle l'Empereur Ferdinand I (comme Roi de Hongrie et de Bohème Ferdinand V; v. ci-dessous) en vertu de l'abdication du 2 déc. 1848, et de la renonciation de son père l'Archiduc François-Charles à la succession au trône de l'Empire, dâtée du jour précédent.

Frères.

1. Archiduc *Ferdinand*-Maximilien-Joseph, né 6 juill. 1832, colonel et propriétaire du 3ème rég. de chevaux-lég.
2. Archiduc *Charles*-Louis-Joseph-Marie, né 30 juillet 1833, propriétaire du rég. de chev.-lég. no 2.
3. Archiduc *Louis*-Joseph-Antoine-Victor, né 15 mai 1842.

Père et mère.

Archiduc *François-Charles*-Joseph, né 7 déc. 1802, fils de l'Empereur François I (né 12 févr. 1768, † 2 mars 1835) du second lit avec Marie-Thérèse-Caroline-Josephe († 13 avril 1807), fille de feu le Roi Ferdinand I (IV) des Deux-

Siciles; FMLieutenant et propriétaire du rég. no 52; renonce à la succession au trône imp.-roy. par l'acte du 1 décembre 1848 en faveur de son fils aîné François-Joseph (v. ci-dessus); marié 4 nov. 1824 à la

Pr. Frédérique-*Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, née 27 janvier 1805, fille de feu Maximilien-Joseph Roi de Bavière.

Frère et sœurs du père.

1. Empereur *Ferdinand*-I-Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 avril 1793, fils aîné de l'Empereur François I du second lit avec la Princesse Marie-Thérèse-Caroline-Josephe des Deux-Siciles; succède à son père le 2 mars 1835; Ferdinand I comme Empereur d'Autriche, comme Roi de Hongrie et de Bohème Ferdinand V; couronné Roi de Hongrie 28 sept. 1830, Roi de Bohème 7 sept. 1836, Roi de Lombardie et de Venise le 6 sept. 1838; renonce au trône en faveur de son neveu François-Joseph (v. ci-dessus) par manifeste du 2 décembre 1848; marié par procuration le 12 et en personne le 27 février 1831 à

l'Impératrice Marie-*Anne*-Caroline-Pie, née 19 sept. 1803, fille de feu Victor-Emmanuel Roi de Sardaigne.

2. Archid. *Marie*, épouse du Pr. Léopold des Deux-Siciles.
3. Archid. *Marie-Anne* - Françoise-Thérèse-Josephe-Médarde, née 8 juin 1804.

Grand'mère de l'Empereur François-Joseph, 4ème épouse de l'Empereur François I (né 12 févr. 1768, † 2 mars 1835).

Impératrice *Charlotte*-Auguste, née 8 févr. 1792, fille de feu Maximilien-Joseph Roi de Bavière; mariée par procuration le 29 oct. et en personne le 10 nov. 1816 à l'Empereur François I; couronnée Reine de Hongrie le 25 sept. 1825.

Grand-oncles et leurs descendants.

Frères du grand-père l'Empereur François I, fils de l'Emp. Léopold II (né 5 mai 1747, † 1 mars 1792) et de l'Impératrice Marie-Louise (née 24 nov. 1745, † 15 mai 1792), fille du Roi Charles III d'Espagne:

1. Archid. Ferdinand-Jos.-Bapt. (né 6 mai 1769, comme Gr.-Duc de Toscane Ferd. III, † 18 juin 1824). Ses enfants: v. Toscane.
2. Archid. Charles-Louis-Jean-Joseph-Laur., né 5 sept. 1771, † 30 avril 1847; était marié depuis le 17 sept. 1815 à Henriette Princesse de Nassau-Weilbourg et veuf depuis le 29 déc. 1829; possesseur des deux rég. no 3 d'inf. et no 3 des ulans.

Ses enfants.

1) Archid. *Thérèse*, Reine des Deux-Siciles.
2) Archid. *Albert*-Fréd.-Rodolphe, né 3 août 1817, FML. et divisionnaire à Bergamo en Italie, propriétaire du rég. d'inf. no 44; marié le 1 mai 1844 à la

Pr. *Hildegard* - Louise - Charlotte-Thérèse - Frédérique, née 10 juin 1825, fille de Louis Roi de Bavière.

Filles.

(1) Archid. Marie-Thérèse-Anne, née 15 juillet 1845.
(2) Archid. Mathilde-Marie-Adelgonde-Alexandrine, née 25 janvier 1849.

3) Archid. *Charles-Ferdinand*, né 29 juillet 1818, FMLieut. et divisionnaire en Italie, propriétaire du rég. imp.-roy. d'inf. no 51, ainsi que du rég. russe des ulans de Belgorod.
4) Archid. Marie - *Caroline*-Louise-Christine, née 10 sept. 1825, abbesse du chapitre noble thérésien à Prague.
5) Archid. *Guillaume*-François-Charles, né 21 avril 1827, major-général et propriétaire du rég. no 12, commandant la brigade d'artillerie autrichienne à Olmutz, coadjuteur de la grand'-maîtrise de l'ordre teutonique en Autriche, nommé le 15 déc. 1848 par l'Empereur de Russie chef de la batterie d'artillerie à cheval de position, no 15.

3. Archid. Joseph - Antoine - Jean, né 9 mars 1776, Palatin de Hongrie etc., † 13 janvier 1847. Sa veuve des troisièmes noces:

Pr. *Marie*-Dorothée-Wilhelmine-Caroline, née 1. nov. 1797, fille de *Louis* - Frédéric - Alexandre Duc de Wurtemberg; mariée le 24 août 1819.

Fils du second lit du père avec Herminie, fille du Pr. Victor-Charles-Fréd. d'Anhalt - Bernbourg - Schaumbourg, née 2 déc. 1797, mariée 30 août 1815, † 14 sept. 1817:

1) *Etienne*-François-Victor, né 14 sept. 1817, Palatin de Hongrie du 16 janv. 1847 jusqu'au 26 sept. 1848 (date de l'acceptation de sa renonciation), feldmaréchal-lieut. et propriétaire du rég. no 58 d'inf.

Enfants du troisième lit:

2) Françoise-Marie-*Elisabeth*, née 17 janv. 1831; mariée au Duc Ferdinand de Modène le 4 oct. 1847.
3) *Joseph* - Charles - Louis, né 2 mars 1833, major du rég. des dragons François-Joseph I no 3.
4) *Marie*-Henrique-Anne, née 23 août 1836.

4. Archid. *Jean*-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, né 20 janv. 1782, élu par l'assemblée nationale constituante germanique à Francfort s. Mein Vicaire de l'Emp. d'Allemagne le 29 juin 1848, se déclare à Vienne le 5 juill. prêt d'accepter cette dignité et en est investi à Francfort le 12 juillet 1848; feldmaréchal autrichien, propriétaire du rég. des dragons no 1 et du rég. pruss. d'inf. no 16; marié en mariage morganatique le 18 février 1827 avec

Anne Plochel, née 6 janvier 1804; nommée Baronne de Brandhof le 4 juillet 1834.

Fils.

François, né 11 mars 1839; Comte de Méran depuis 1845.

5. Archid. *Reinier*-Jos.-Jean-Mich.-François-Jérôme, né 30 sept. 1783, Vice-Roi du royaume Lombardo-Venitien, gén.-feldzeugmestre et propriétaire du rég. d'inf. no 11; marié 28 mai 1820 à

Marie-*Elisabeth*-Françoise, née 13 avril 1800, sœur de feu Charles-Albert-Amédée Roi de Sardaigne.

Enfants.

1) Pr. *Adélaïde*, Reine de Sardaigne.
2) Pr. *Léopold*-Louis-Marie-Franç.-Jules-Eustorges-Gérard, né 6 juin 1823, major-général du corps des ingénieurs et propr. du rég. d'inf. no 53.
3) Pr. *Ernest*-Charles-Félix-Marie-Reinier-Godefroi-Cyriacque, né 8 août 1824, major-général imp.-roy. et propriétaire du 48e rég. d'inf.
4) Pr. *Sigismond*-Léopold-Reinier-Marie-Ambroise-Valentin, né 7 janvier 1826, major-général et brigadier en Italie, propriét. du rég. d'inf. no 35.
5) Pr. *Reinier*-Ferdinand-Marie-Jean-Evangeliste-François-Ignace, né 11 janv. 1827, colonel imp.-roy. du rég. d'inf.: l'Empereur no 1.
6) Pr. *Henri*-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 mai 1828, colonel imp.-roy. du rég.: Archiduc Charles no 3.
7) Pr. Marie-Thérèse-Henriette-Dorothée, née 2 juillet 1849.

6. Archid. *Louis*-Joseph-Antoine, né 13 déc. 1784, feldzeugmestre, propriétaire du rég. d'inf. no 8.

Fils du grand-oncle Archiduc Ferdinand, Duc de Modène-Brisgau († 24 déc. 1806) et de l'Archid. Marie-Béatrice d'Este, Duchesse de Massa et Princesse de Carrara († 14 nov. 1829):

1. Archid. François-Joseph, né 6 oct. 1779, † 21 janv. 1846. Voir Modène.
2. Archid. *Ferdinand*-Charles-Joseph, né 25 avril 1781, feld-maréchal, command. en chef et propr. du rég. des hussards no 3, ainsi que du rég. imp. russe des hussards d'Isum.
3. Archid. *Maximilien*-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 juillet 1782, feldzeugmestre, propriétaire du rég. d'inf. no 4 et grand-maître de l'ordre teutonique dans l'empire d'Autriche.

BADE.

[Evang. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, page (9), et celui de 1848, p. 13.]

Grand-Duc Charles-LÉOPOLD-Frédéric, né 29 août 1790, fils du Grand-Duc Charles-Frédéric (né 22 nov. 1728, † 10 juin 1811); succ. à son frère le Grand-Duc Louis (né 9 févr. 1763) 30 mars 1830; mar. 25 juillet 1819 à la

Gr.-Duchesse SOPHIE-Wilhelmine, née 21 mai 1801, fille de feu Gustave-IV-Adolphe Roi de Suède.

Enfants.

1. Pr. *Alexandrine*-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 déc. 1820; épouse du Duc-régn. de Saxe-Cobourg et Gotha depuis 3 mai 1842.
2. Pr. *Louis*, Grand-Duc héréd., né 15 août 1824, colonel badois.
3. Pr. *Frédéric*-Guillaume-Louis, né 9 sept. 1826, major badois.
4. Pr. Louis-*Guillaume*-Auguste, né 18 déc. 1829, lieutenant au serv. de Bade.
5. Pr. *Charles*-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 mars 1832, lieutenant au serv. de Bade.
6. Pr. *Marie*-Amélie, née 20 nov. 1834.
7. Pr. *Cécile*-Auguste, née 20 sept. 1839.

Frères et sœur.

1. Margr. *Guillaume*-Louis-Aug., né 8 avril 1792, gén. d'inf. au serv. de Bade; mar. 16 oct. 1830 à la

D. *Elisabeth*-Alexandrine-Constance, née 27 févr. 1802, fille de feu Louis-Fréd.-Alex. Duc de Wurtemberg.

Filles.

1) Pr. *Sophie*-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 août 1834.
2) Pr. *Pauline*-Sophie-Elisab.-Marie, née 18 déc. 1835.
3) Pr. *Léopoldine*-Wilhelm.-Pauline-Amélie-Maximilienne, née 22 févr. 1837.

2. Pr. *Amélie*-Christine-Caroline, née 26 janv. 1795; épouse du Prince Charles-Egon de Furstenberg dep. 19 avril 1818.
3. Margr. *Maximilien*-Frédéric-Jean-Ernest, né 8 déc. 1796, lieut.-général au serv. du Grand-Duc.

Grand'-Duchesse douairière.

Stéphanie-Louise-Adrienne, née 28 août 1789, mariée 8 avril 1806; veuve du Gr.-Duc Charles-Louis-Frédéric (né 8 juin 1786, † 8 déc. 1818). [*Mannheim.*]

Ses filles.

1. Pr. *Louise*-Amélie-Stéphanie, née 5 juin 1811; mariée 9 nov. 1830 au Pr. Gustave de Wasa (v. Holstein-Gottorp); séparée 14 août 1844.
2. Pr. *Joséphine*-Frédérique-Louise, née 21 oct. 1813, épouse de Charles, Prince de Hohenzollern-Sigmaringen.
3. Pr. *Marie*-Amélie-Elisab.-Caroline, née 11 oct. 1817; mariée 23 févr. 1843 à William-Alexander-Anthony-Archibald Marquis de Douglas, né 15 févr. 1811, fils d'Alexandre Hamilton Duc de Hamilton en Ecosse et de Brandon en Angleterre.

B A V I È R E.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1831, page (25), et celui de 1848, p. 15.]

MAXIMILIEN-II-Joseph, né 28 nov. 1811, Roi de Bavière, Cte Palatin du Rhin, Duc de Bavière, de Franconie et en Souabe, prend les rênes du gouvernement en vertu de l'abdication de son père le 21 mars 1848; marié par procur. le 5 et en personne le 12 oct. 1842 à la

Reine Frédérique-Françoise-Auguste-MARIE-Hedwige Pr. roy. de Prusse, née 15 oct. 1825, fille de Guillaume Pr. de Prusse, oncle du Roi.

Fils.

1. *Louis* - Othon - Frédéric-Guillaume, Pr.-Royal, né 25 août 1845.

2. *Othon*-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 avril 1848.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Mathilde*-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 août 1813; mariée 26 déc. 1833 à Louis III Grand-Duc de Hesse.
2. Pr. *Othon*-Frédéric-Louis, né 1 juin 1815, Roi de Grèce depuis le 5 oct. 1832 (voir la Grèce).
3. Pr. *Luitpold*-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 mars 1821, lieut.-gén. au serv. de la Bavière, commandant sup. du corps d'artillerie et propriétaire du premier régiment d'artillerie; marié 15 avril 1844 à

l'Archid. *Auguste*-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséph., née 1 avril 1825, fille du Grand-Duc Léopold II de Toscane.

Fils.

1) Pr. *Louis*-Léopold-Joseph-Marie-Aloïs-Alfred, né 7 janvier 1845.
2) Pr. *Léopold*-Maximilien-Joseph-Marie-Arnoulphe, né 9 févr. 1846.

4. Pr. *Adelgonde*-Auguste-Charlotte-Caroline-Elisabeth-Amélie-Marie-Sophie-Louise, née 19 mars 1823; mar. 30 mars 1842 à François V Duc de Modène, Archiduc d'Autriche-Este.
5. Pr. *Hildegard*-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 juin 1825; mariée 1 mai 1844 à l'Archiduc Albert d'Autriche, fils de feu l'Archiduc Charles.
6. Pr. *Alexandrine*-Amélie, née 26 août 1826.
7. Pr. *Adalbert*-Guill.-George-Louis, né 19 juillet 1828, colonel et propriétaire du rég. des cuir. no 2.

Père et mère.

Roi *Louis*-Charles-Auguste, né 25 août 1786, succ. à son père le Roi Maximilien-Joseph (né 27 mai 1756) 13 oct. 1825 et se démet de la couronne le 20 mars 1848; marié 12 oct. 1810 à la

Reine *Thérèse*-Charl.-Louise-Fréd.-Amélie, née 8 juill. 1792, fille de feu Frédéric Duc de Saxe-Altenbourg.

Frère et sœurs du Roi Louis,

a) du premier lit du père et de Wilhelmine-Auguste († 30 mars 1796), fille de George Prince de Hesse-Darmstadt:

1. Pr. *Auguste*-Amélie, née 21 juin 1788, mar. 14 janv. 1806 à Eugène Duc de Leuchtenberg et Pr. d'Eichstædt; veuve 21 févr. 1824; v. Leuchtenberg.

2. Pr. *Charlotte*-Auguste, née 8 févr. 1792; Impératrice douairière d'Autriche.
3. Pr. *Charles*-Théodore-Max.-Auguste, né 7 juillet 1795, feldmaréchal au serv. de la Bavière et inspecteur-gén. de l'armée, propriét. du 3ème rég. d'inf., ainsi que du 1er rég. des cuir. bavarois et du 6ème rég. prussien des hussards.

b) du second lit du père et de Caroline († 13 nov. 1841), fille de Charles-Louis Pr.-héréd. de Bade :

4. Pr. *Elisabeth*-Louise, Reine de Prusse, mariée 29 nov. 1823, } nées 13 nov. 1801.
5. Pr. *Amélie*-Auguste, épouse du Prince Jean Duc de Saxe depuis 21 nov. 1822, } nées 13 nov. 1801.
6. Pr. *Sophie*-Dorothée-Wilhelmine, épouse de l'Archiduc Franç.-Charles d'Autriche dep. 4 nov. 1824, } nées 27 janvier 1805.
7. Pr. *Marie*-Léopold.-Anne-Wilhelm., Reine de Saxe, mariée 24 avril 1833, } nées 27 janvier 1805.
8. Pr. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, épouse de Max.-Joseph Duc en Bavière; v. la branche ducale.

Branche ducale, ci-devant Palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld.

[V. l'alm. de 1848, p. 17.]

Maximilien-Joseph, Duc en Bavière, né 4 déc. 1808, fils du Duc Pie (né 1 août 1786, † 3 août 1837); major-général bavarois etc.; mar. 9 sept. 1828 à la

Pr. *Louise*-Wilhelmine, née 30 août 1808, fille cadette de feu Maximilien-Joseph Roi de Bavière.

Enfants.

1. *Louis*-Guillaume, Duc en Bavière, né 21 juin 1831.
2. Caroline-Thérèse-*Hélène*, Duchesse en Bavière, née 4 avril 1834.
3. *Elisabeth*-Amélie-Eugénie, Duchesse en Bavière, née 24 déc. 1837.
4. *Charles-Théodore*, Duc en Bavière, né 9 août 1839.
5. Marie-Sophie-Amélie, Duchesse en Bavière, née 4 oct. 1841.
6. *Mathilde*-Ludovique, Duchesse en Bavière, née 30 sept. 1843.
7. *Charlotte*-Auguste, Duchesse en Bavière, née 22 févr. 1847.

B E L G I Q U E.

[Luth. — V. l'alm. de 1848, p. 17.]

Roi Léopold-I-George-Chrétien-Frédéric, Roi des Belges, Duc de Saxe, Pr. de Saxe-Cobourg et Gotha, né 16 déc. 1790; veuf depuis le 6 nov. 1817 de la Pr. Charlotte-Auguste, fille de feu George IV Roi de la Grande-Bretagne; élu Roi des Belges par le congrès national de Belgique 4 juin, accepte la couronne conditionnellement 26 juin, et définitivement 12 juillet, fait sont entrée à Bruxelles, prête le serment constitutionnel et monte sur le trône 21 juillet 1831; marié II) 9 août 1832 à la

Reine Louise-Marie-Thérèse Charlotte-Isabelle Princesse d'Orléans, née à Palerme 3 avril 1812, fille de Louis-Philippe ci-devant Roi des Français (v. Espagne, maison Bourbon, branche d'Orléans).

Enfants.

1. Pr. *Léopold*-Louis-Philippe-Marie-Victor, Prince-Royal, Duc de Brabant, né 9 avril 1835, sous-lieut. des grenadiers du rég. d'élite.
2. Pr. *Philippe*-Eugène-Ferdinand-Marie-Clément-Baudouin-Léopold-George, Cte de Flandre, né 24 mars 1837, sous-lieut. du rég. des guides.
3. Pr. Marie-*Charlotte*-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 juin 1840.

(Frère et sœurs du Roi v. Saxe-Cobourg et Gotha.)

B R É S I L.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1832, page (42), et celui de 1848, page 18.]

Empereur Dom Pedro II *de Alcantara* Jean-Charles-Léopold-Salvador-Bibiano-Francisco-Xavier da Paula-Leocadio-Michel-Gabriël-Raphaël-Gonzaga, né 2 déc. 1825, fils de l'Emp. D. Pedro I de Alcantara; monte sur le trône sous tutelle en vertu de l'acte d'abdication que son père publie sous le 7 avril 1831, prend les rênes du gouvernement le 23 juillet 1840, couronné le 18 juillet 1841; marié p. pr. 30 mai et en personne 4 sept. 1843 à

l'Impératrice Thérèse-Christine-Marie, née 14 mars 1822, fille de feu François I Roi des Deux-Siciles.

Enfants.

1. Pr. *Isabelle*-Christine-Léopoldine-Auguste-Michaële-Gabrièle-Raphaèle-Gonzaga, née 29 juillet 1846.
2. Pr. *Léopoldine*-Thérèse-Françoise-Caroline-Michaële-Gabrièle-Raphaële-Gonzaga, née 13 juillet 1847.
3. Prince . . . ., Pr.-Royal, né 19 juillet 1848.

Sœurs,

a) du premier lit de l'Empereur D. Pedro I (né 12 oct. 1798, † 24 sept. 1834) et de l'Impératrice Léopoldine-Caroline-Joséphine, Archiduchesse d'Autriche († 11 déc. 1826):

1. Pr. Dona-*Maria II da Gloria*, Reine de Portugal et des Algarves. (Voyez Portugal.)
2. Pr. Dona *Januaria*, née 11 mars 1822, Pr.-Impériale; mariée 28 avril 1844 au Pr. *Louis*-Charles-Marie-Joseph Comte d'Aquila, fils de feu François I Roi des Deux-Siciles.
3. Pr. Dona *Françoise*, née 2 août 1824; mariée 1 mai 1843 au Prince François d'Orléans, Prince de Joinville (voir Espagne, maison Bourbon, branche d'Orléans).

b) du second lit de l'Empereur Dom Pedro I:

4. Pr. Dona *Marie-Amélie*-Auguste-Eugénie-Joséphine-Louise-Théodolinde-Héloïse-Françoise-Xavière da Paula-Gabriëla-Raphaëla-Gonzaga, née 1 déc. 1831.

Belle-mère.

Impératrice *Amélie*-Aug.-Eugénie-Napoléone, Duchesse de Braganze, née 31 juillet 1812, fille du feu Prince Eugène Duc de Leuchtenberg, Prince d'Eichstædt; mariée par procur. le 2 août et en personne 17 oct. 1829 à l'Empereur Dom Pedro I du Brésil; veuve depuis 24 sept. 1834. (Voyez Portugal.)

Brunsvic-Wolfenbuttel.

[Luth. — Voir l'alm. de 1830, p. (55), et celui de 1848, p. 19.]

Duc Auguste-Louis-Guillaume-Maximilien-Frédéric, né 25 avril 1806, par convention avec son frère propriétaire du duché d'Oels en Silésie; feldmaréchal du royaume de Hanovre, général prussien de cavalerie et propriétaire du rég. des hussards no 10 de Prusse; prend les rênes du gouvernement (d'abord provisoirement du consentement de son frère, plus tard avec l'adhésion de son oncle, le

feu Roi Guillaume IV de la Grande-Bretagne, et sur la demande de la Diète Germanique) définitivement 25 avril 1831, en suite des arrangements réglés par les agnats du Duc Charles.

Frère.

Duc *Charles*-Frédéric-Aug.-Guillaume, né 30 oct. 1804, succède sous la tutelle du feu Roi George IV, alors Prince-Régent de la Grande-Bretagne, à son père le Duc Frédéric-Guillaume (né 9 oct. 1771, tué à la bataille de Quatre-Bras 16 juin 1815), il prend les rênes du gouvernement 30 oct. 1823; quitte le duché de Brunsvic ensuite des troubles éclatés 7 sept. 1830. — La Diète Germanique le déclare incapable de régner, et depuis lors il vit à l'étranger.

DANEMARK.

[Luth. — V. l'alm. de 1830, p. (15), et celui de 1848, p. 20.]

Roi FRÉDÉRIC-VII-Charles-Chrétien, né 6 oct. 1808, fils du Roi *Chrétien-VIII*-Frédéric (né 18 sept. 1786) et de la Pr. Charlotte-Frédérique, fille de feu Frédéric-François Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwérin; succède à son père le 20 janvier 1848; marié I) le 1 nov. 1828 à la Princesse Wilhelmine-Marie, fille de feu Frédéric VI Roi de Danemark; séparé au mois de sept. 1837; mar. II) le 10 juin 1841 à la Pr. *Caroline*-Charlotte-Marianne, née 10 janv. 1821, fille de George Grand-Duc de Mecklenbourg-Strélitz; séparé le 30 sept. 1846.

Oncle et tantes.

1. Pr. *Julienne*, née 18 févr. 1788; veuve de Guillaume Pr. de Hesse-Philippsthal; v. Hesse-Phil.-Barchfeld.
2. Pr. *Charlotte*, née 30 oct. 1789, épouse de Guillaume-Landgrave de Hesse-Cassel.
3. Pr. Frédéric-*Ferdinand*, né 22 nov. 1792, Prince héréditaire, membre du cons. int. d'état, gén. dans l'armée danoise, commandeur-général de Seeland, Mœen, Falster et Laaland; marié 1 août 1829 à

Caroline Pr. de Danemark, née 28 oct. 1793, fille du feu Roi Frédéric VI (v. ci-dessous).

Belle-mère.

Reine *Caroline*-Amélie, née 28 juin 1796, fille de feu Frédé-

ric-Chrétien Duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg; mariée au Roi *Chrétien-VIII*-Frédéric le 22 mai 1815; veuve le 20 janvier 1848.

Famille du Roi Frédéric VI (né 28 janv. 1768, † 3 déc. 1839), fils du demi-frère aîné du grand-père du Roi.

Sa veuve.

Reine *Marie*-Sophie-Frédérique, née 28 oct. 1767, fille de feu Charles Landgrave de Hesse-Cassel; mar. 31 juillet 1790.

Ses filles.

1. Pr. *Caroline*, née 28 oct. 1793, épouse du Prince Ferdinand de Danemark (voyez ci-dessus).
2. Pr. *Wilhelmine*-Marie, née 18 janv. 1808; mariée 1 nov. 1828 au Roi Frédéric VII, alors Pr. de Danemark; séparée au mois de sept. 1837; remariée 19 mai 1838 à Charles Duc de Schleswig-Holst.-Sonderb.-Glucksbourg.

[Les lignes collatérales, v. Holstein.]

Deux-Siciles.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, p. (38) et celui de 1848, p. 24.]

Roi Ferdinand II (Charles) des Deux-Siciles et de Jérusalem, Duc de Parme, Plaisance, Castre, Grand-Duc héréditaire de Toscane, né 12 janv. 1810; succède à son père le Roi François 1 (né 19 août 1777) 8 nov. 1830; marié I) 21 nov. 1832 à Marie-*Christine*-Caroline-Joséphine-Gaëtane-Elise, fille de feu Victor-Emanuel Roi de Sardaigne (née 14 nov. 1812, † 31 janvier 1836); II) 9 janvier 1837 à Trente à la

Reine Marie Thérèse-Isabelle, née 31 juill. 1816, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'Archiduc Charles.

Fils du premier lit.

1. Pr. *François*-Marie-Léopold, Pr.-Royal, Duc de Calabre, né 16 janv. 1836.

Enfants du second lit.

2. Pr. *Louis*-Marie, Comte de Trani, né 1 août 1838.
3. Pr. Alphonse-Marie-Joseph-Albert, Comte de Caserta, né 28 mars 1841.
4. Pr. Marie-Annonciate-Isabelle-Filomène-Sabazie, née 24 mars 1843.

5. Pr. Marie-*Immaculée*-Clémentine, née 14 avril 1844.
6. Pr. Gaëtan-Marie-Frédéric, Comte de Girgenti, né 12 janvier 1846.
7. Pr. Joseph-Marie, Comte de Lucera, né 4 mars 1848.
8. Pr. . . . ., née 2 (3 ?) août 1849.

Frères et sœurs du Roi,
du 1er lit du père avec Marie-Clémentine, fille de Léopold II, Emp. Rom., morte 15 nov. 1801 :

1. *Caroline*-Ferdinande-Louise, née 5 nov. 1798, Duchesse douairière de Berry, v. Espagne, maison Bourbon; sœur consanguine du Roi.

Du 2d lit du père avec Marie-Isabelle Infante d'Espagne († 13 sept. 1848) :

2. *Marie-Christine*, née 27 avril 1806, Reine douairière d'Espagne.
3. Pr. *Charles*-Ferdinand, Pr. de Capoue, né 10 oct. 1811.
4. Pr. *Léopold*-Benjamin-Joseph, Comte de Syracuse, né 22 mai 1813, marié 15 mai 1837 à la
Pr. *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte de Savoie-Carignan, née 29 sept. 1814.
5. Pr. Marie-*Antoinette*, née 19 déc. 1814, Grand'-Duchesse de Toscane.
6. Pr. Marie-*Amélie*, née 25 févr. 1818, mariée par procuration le 7 avril et en personne le 26 mai 1832 à l'Inf. Sébastien de Bourbon et Bragance (v. l'Espagne).
7. Pr. Marie-*Caroline*-Ferdinande, née 29 févr. 1820.
8. Pr. *Thérèse*-Marie-Christine, née 14 mars 1822, Impératrice du Brésil, mariée par proc. le 30 mai et en personne le 4 sept. 1843.
9. Pr. *Louis*-Charles-Marie-Joseph, Comte d'Aquila, né 19 juillet 1824; marié 28 avril 1844 à la
Pr. Dona *Januaria*, née 11 mars 1822, Pr. impériale du Brésil, fille de feu l'Empereur Dom Pedro I d'Alcantara.

Enfants.

1) Pr. *Louis-Marie*-Ferdinand-Pierre d'Alcantara, né 18 juillet 1845.
2) Pr. *Marie*-Isabelle-Léopoldine-Amélie, née 22 juillet 1846.
3) Pr. *Philippe*-Louis-Maria, né 12 août 1847.

10. Pr. *François*-de-Paule-Louis-Emmanuel, Comte de Trapani, né 13 août 1827; fiancé le... juillet 1849 à l'Archidu-

chesse Marie-*Isabelle*-Annonciade-Louise-Anne-Jeanne-Joséph.-Umilta-Appollonie-Philomène-Virginie-Gabrièle, née 21 mai 1834, fille du Grand-Duc Léopold II de Toscane.

Frère et sœur du père.

1. Marie-*Amélie*, née 26 avril 1782, Comtesse de Neuilly, épouse du ci-devant Roi des Français, Louis-Philippe, Comte de Neuilly, depuis 25 nov. 1809.

2. Pr. *Léopold*-Jean-Joseph Pr. de Salerne, né 2 juillet 1790, colonel imp.-roy. et propriét. du 22 rég. d'inf.; mar. 28 juill. 1816 à

Marie-Clémentine-Françoise-Joséphine, Archid. d'Autriche, née 1 mars 1798, fille de feu l'Empereur François.

Fille.

Pr. Marie-*Caroline*-Auguste, née 26 avril 1822; mariée 25 nov. 1844 au Duc d'Aumale (v. Espagne, maison Bourbon, branche d'Orléans).

Espagne.

[Cath. — V. l'alm. de 1830, p. (35), et celui de 1848, p. 26.]

Reine Marie-Isabelle-II-Louise, née 10 oct. 1830, succède à son père le Roi Ferdinand VII (né 14 oct. 1784) 29 sept. 1823 en vertu de l'ordre de succession confirmé par le décret du 29 mars 1830, sous tutelle; proclamée Reine à Madrid 2 oct. 1833, déclarée majeure 8 nov. 1843, prête le serment constitutionnel 10 nov. 1843; mariée le 10 oct. 1846 à son cousin germain le

Roi François d'Asis-Maria-Ferdinand, né 13 mai 1822, fils aîné de l'Infant François-de-Paule d'Espagne.

Sœur.

Infante Marie-*Louise*-Ferdinande, née 30 janv. 1832; mariée 10 oct. 1846 au Pr. Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, Duc de Montpensier (v. ci-dessous).

Mère.

Reine *Marie-Christine*, fille de feu François I Roi des Deux-Siciles, née 27 avril 1806; mar. 11 déc. 1829 à Ferd. VII, Roi d'Espagne (né 14 oct. 1784, † 29 sept. 1833); Régente du royaume d'Espagne pendant la minorité de la Reine Isabelle II en vertu du testament de Ferdinand VII du 12 juin 1830; se démet de la régence par manifeste du

12 oct. 1840; son mariage avec Don Fernando *Munoz* Duc de Rianzarès (dep. 28 déc. 1833) a reçu en suite du décret roy. du 11 oct. la bénédiction nuptiale 13 oct. 1844.

Frères du père.

1. *Charles*-Marie-Isidore, Infant, né 28 mars 1788; se démet de ses droits prétendus à la couronne d'Espagne en faveur de son fils aîné Prince d'Asturie et prend le titre de Comte de Molina; il part de Bourges en France, où il a demeuré depuis le 14 sept. 1839, pour l'Italie 17 juill. 1845; marié par proc. 4 et en personne 29 sept. 1816 à l'Inf. Marie-*Françoise*-d'Asis, fille de feu Jean VI Roi de Portugal (née 22 avril 1800, † 4 sept. 1834); mar. en secondes noces à Salzbourg par procuration 2 févr. 1838 et en personne à Aspeitia 20 oct. 1838 à

l'Inf. Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, Princesse de Béira, née 29 avril 1793, fille de feu Jean VI Roi de Portugal; veuve de l'Inf. Pierre d'Espagne (v. ci-dessous).

Fils.

1) Inf. *Charles*-Louis-Marie-Ferdinand, né 31 janv. 1818; accepte la cession paternelle du 18 mai 1845 et prend le titre de Comte de Montemolin; quitte Bourges le 16 sept. 1846.

2) Inf. *Jean-Charles*-Marie-Isidore, né 15 mai 1822, marié 6 février 1847 à

Marie-Béatrice-Anne-Françoise, née 13 février 1824, Archiduchesse d'Autriche-Este, seconde fille du feu Duc François IV de Modène.

3) Inf. *Ferdinand*-Marie-Joseph, né 19 oct. 1824.

2. *François-de-Paula*-Antoine-Marie, Infant, né 10 mars 1794, mar. par proc. 15 avril et en pers. 12 juin 1819 à l'Inf. *Louise*-Charlotte, née 24 oct. 1804, fille de feu François I Roi des Deux-Siciles; veuf depuis 29 janv. 1844.

Enfants.

1) Infante *Isabelle*-Ferdinande, née 18 mai 1821, mariée 26 juin 1841 à Ignace Comte Gurowski.

2) *François*-d'Asis-Marie-Ferdinand, né 13 mai 1822, marié 10 oct. 1846 à la Reine Isabelle II d'Espagne; reçoit le même jour le titre honorifique de Roi et de Majesté; capitaine-général des armées.

3) D. *Henri*-Marie-Ferd., Duc de Seville, né 17 avril 1823; destitué des honneurs et distinctions d'Infant d'Espagne

ainsi que des grades, emplois etc. par le décret royal du 13 mai 1848; marié 6 mai 1847 à Rome à
Donna *Hélène* de Castellà y Skelly Fernandez de Cordova.

4) Inf. *Louise*-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 juin 1824, mariée 10 févr. 1847 à Don José Osorco de Moscoso y Carbayal, Comte de Transtamare, Duc de Sessa, Grand d'Espagne de 1ère classe.

5) D. *Joséphine*-Ferdinande-Louise de Guadeloupe, née 25 mai 1827; ayant contracté mariage avec Don José Güell y Renté, en contravention avec les dispositions de la sanction pragmatique du 27 mars 1776, elle est privée par le décret du 28 juin 1848 des honneurs et distinctions d'Infante d'Espagne.

6) Inf. *Ferdinand*-Marie-Mariano, né 11 avril 1832.

7) Inf. *Marie-Christine*-Isabelle, née 5 juin 1833.

8) Inf. *Amélie*-Philippine, née 12 oct. 1834.

Veuve de l'oncle de la Reine, l'Infant Pierre (né 18 juin 1786), fils du Pr Gabriel:

Inf. Marie-*Thérèse* de Bourbon et Bragance, née 29 avril 1793, fille de feu Jean VI Roi de Portugal, veuve 4 juill. 1812; elle épousa le 20 oct. 1838 l'Infant Charles d'Espagne (v. ci-dessus).

Fils de l'Infant Pierre.

Inf. *Sébastien*-Gabriël-Marie de Bourbon et Bragance, né 4 nov. 1811, Grand-prieur de St. Jean; mar. par proc. 7 avril et en personne 26 mai 1832 à la
Pr. Marie-*Amélie*, née 25 févr. 1818, fille de feu François I Roi des Deux-Siciles.

Les Bourbons.

[Cath. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1830, p. (51). — Le royaume de France érigé le 5 août 843, Hugues Capet reçoit le 3 juillet 987 la couronne à Reims; la ligne des Valois le 1 avril 1328 jusqu'au 2 août 1589; la ligne aînée des Bourbons jusqu'au 21 janvier 1793, ensuite du 2 avril 1814 au 9 août 1830, excepté les cent jours de l'an 1815; dynastie de Bourbon-Orléans depuis le 9 août 1830 au 24 février 1848.]

Louis XIII, Roi de France († 1643).

Louis XIV († 1715). Branche d'Orléans: Philippe († 1701).

France. Espagne: Philippe V († 1746).

Espagne: Charles III († 1788). Parme: Philippe († 1765).

Charles IV († 1819). Deux-Siciles: Ferdinand IV († 1815).

1) Branche aînée des Bourbons.

[Porte d'azur à trois fleurs de lys d'or 2, 1.]

Descendants du Roi Charles-X-Philippe (né 9 oct. 1757, succ. à son frère Louis XVIII 16 sept. 1824; † 6 nov. 1836).

Pr. *Henri*-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, Duc de Bordeaux, né 29 sept. 1820, fils du Pr. Charles-Ferdinand d'Artois Duc de Berry (né 24 janvier 1778, mort 14 févr. 1820); le Roi Charles X de France ayant abdiqué et son fils aîné le Dauphin *Louis*-Antoine ayant renoncé à ses droits à la couronne 2 août 1830 en faveur du Duc de Bordeaux, celui-ci quitte la France avec la famille royale 16 août 1830 et porte actuellement le titre: Comte de Chambord; marié 7 nov. 1846 à

Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, née 14 juillet 1817, Archiduchesse d'Autriche-Este, fille aînée du feu Duc François IV de Modène.

Sœur.

Pr. *Louise*-Marie-Thérèse, Mademoiselle, née 21 sept. 1819, mariée 10 nov. 1845 à Ferdinand-Charles, ci-devant Pr. héréd. de Lucques, actuellement Duc Charles III de Parme.

Mère.

Caroline-Ferdinande-Louise, Madame, née 5 nov. 1798, fille de feu François I Roi des Deux-Siciles; mariée au Pr. Charles-Ferdinand d'Artois, Duc de Berry, par procuration 16 avril et en personne 17 juin 1816; veuve depuis 14 février 1820.

Veuve de l'oncle Louis-Antoine (né 6 août 1775, Duc d'Angoulème jusqu'à la mort de Louis XVIII [16 sept. 1824], puis Dauphin, décédé 3 juin 1844 à Gorice en Illyrie):

Marie-*Thérèse*-Charlotte, Dauphine, née 19 déc. 1778, fille du Roi Louis XVI (né 23 août 1754, † 21 janvier 1793); mariée 10 juin 1799 à *Louis*-Antoine Duc d'Angoulème.

Fille du Roi Louis XVI, frère du Roi Charles X:

La Duchesse d'Angoulème; v. ci-dessus.

2) Branche d'Orléans.

[La branche d'Orléans comme cadette brise les armes de la ligne aînée d'un lambel d'argent.]

Louis-Philippe, né 6 oct. 1773, fils du Duc Louis-*Philippe*-Joseph d'Orléans (né 13 avril 1747, † 6 nov. 1793); quitte la France le 4 avril 1793 et y revient 17 mai 1814 ; élu lieutenant du royaume par les chambres le 31 juillet et proclamé Roi des Français le 7 août 1830 ; il prête serment à la constitution et prend les rênes du gouvernement le 9 août 1830 ; ensuite de l'insurrection de Paris, qui commence le 22 février, il renonce à la couronne le 24 février 1848 en faveur de son petit-fils le Comte de Paris ; quitte Paris pour Tréport et arrive de là 3 mars à Newhaven en Angleterre, où il réside à Claremont, ayant pris le nom de Comte de Neuilly; marié 25 nov. 1809 à

Marie-Amélie, née 26 avril 1782, fille de feu Ferdinand I (IV) Roi des Deux-Siciles.

Enfants.

1. Pr. Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Joseph d'Orléans, Duc d'Orléans, Pr. Royal, né 3 sept. 1810, décédé le 13 juill. 1842.

Sa veuve.

Pr. *Hélène*-Louise-Elisabeth, née 24 janv. 1814, fille de feu Frédéric-Louis Grand-Duc héréditaire de Mecklenbourg-Schwérin ; nommée par le Roi Louis-Philippe I des Français lors de son abdication le 24 février 1848 tutrice de ses deux fils et régente du royaume; quitte cependant la France avec ses enfants après avoir cherché inutilement à faire reconnaitre les droits du Comte de Paris au trône par la chambre des députés ; mar. 30 mai 1837. [*Eisenach.*]

Ses fils.

1) Pr. Louis-Philippe-Albert d'Orléans, Comte de Paris, né 24 août 1838.
2) Pr. Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, Duc de Chartres, né 9 nov. 1840.

2. Pr. *Louise*-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle, Princesse d'Orléans, née 3 avril 1812; Reine des Belges.
3. Pr. *Louis*-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, Duc de Nemours, né 25 oct. 1814; marié 27 avril 1840 à la

Pr. *Victoire*-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822, fille de Ferdinand Duc de Saxe-Cobourg et Gotha.

Enfants.

1) Pr. *Louis*-Philippe-Marie-Ferd.-Gaston d'Orléans, Comte d'Eu, né 28 avril 1842.
2) Pr. *Ferdinand*-Philippe-Marie d'Orléans, Duc d'Alençon, né 12 juillet 1844.
3) Pr. *Marguerite*-Adélaïde-Marie d'Orléans, née 16 févr. 1846.

4. Pr. Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde, Princesse d'Orléans, née 3 juin 1817, épouse d'Auguste Pr. de Saxe-Cobourg et Gotha dep. 20 avril 1843.

5. Pr. *François* - Ferdinand - Philippe-Louis-Marie d'Orléans, Prince de Joinville, né 14 août 1818; marié 1 mai 1843 à la

Pr. Dona *Françoise* - Caroline-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière-da-Paula-Micaëla-Gabriëla-Rafaëla-Gonzague, née 2 août 1824, fille de feu l'Empereur Dom Pedro I du Brésil.

Enfants.

1) Pr. Françoise-Marie-Amélie d'Orléans, née 14 août 1844.
2) Pr. *Pierre*-Philippe-Jean-Marie d'Orléans, Duc de Penthièvre, né 4 nov. 1845.

6. Pr. *Henri* - Eugène - Philippe - Louis d'Orléans, Duc d'Aumale, né 16 janv. 1822; marié 25 nov. 1844 à la

Pr. Marie-*Caroline*-Auguste de Bourbon, née 26 avril 1822, Princesse des Deux-Siciles, fille du Pr. Léopold de Salerno.

Fils.

Pr. *Louis - Philippe* - Marie - Léopold d'Orléans, Prince de Condé, né 15 nov. 1845.

7. Pr. *Antoine*-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, Duc de Montpensier, né 31 juillet 1824; marié 10 oct. 1846 à

Marie - *Louise* - Ferdinande Infante d'Espagne, née 30 janv. 1832, sœur de la Reine Isabelle II.

Fille

Pr. Maria-Isabella Francisca d'Asis-Antonia-Luisa-Fernanda-Cristina-Amalia-Felipa-Adelaïda-Josefa-Elena-Enriqueta-Carolina-Justa-Rufina-Gaspara-Melchora-Baltasara-Matea, née 21 sept. 1848 à Seville.



Grande-Bretagne.

[Eglise anglicane. — V. l'alm. de 1830, page (59), et celui de 1848, page 30.]

Reine Alexandrine-Victoire I, Reine du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 24 mai 1819, fille du Prince Edouard Duc de Kent (né 2 nov. 1767, † 23 janvier 1820), frère des Rois George IV et Guillaume IV; succ. à son oncle le Roi Guillaume IV 20 juin 1837; couronnée 28 juin 1838; mariée 10 févier 1840 à

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel Prince de Saxe-Cobourg et Gotha, né 26 août 1819; naturalisé en Grande-Bretagne par l'acte du 24 janv. 1840.

Enfants.

1. Pr. *Victoire*-Adélaïde-Marie-Louise, Princesse-Royale, née 21 nov. 1840.
2. Pr. *Albert-Edouard*, né 9 nov. 1841; *Prince de Galles*, Duc de Cornwall, Comte de Chester, Grand-Steward de l'Ecosse, Duc de Rothesay, Comte de Carrick, Baron de Renfrew, Lord des îles; Duc de Saxe et Prince de S.-Cobourg et Gotha; héritier présomtif de la couronne.
3. Pr. *Alice*-Maud-Marie, née 25 avril 1843.
4. Pr. *Alfred*-Ernest-Albert, Duc de Saxe, né 6 août 1844.
5. Pr. *Hélène*-Augusta-Victoria, née 25 mai 1846.
6. Pr. *Louise*-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848.

Mère.

Pr. Marie-Louise-*Victoire*, née 17 août 1786, fille de feu François Duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg; veuve du Prince Emich de Linange 4 juillet 1814; mariée au Duc Edouard de Kent, 4e fils du Roi George III, 29 mai 1818, veuve depuis 23 janv. 1820.

Oncles et tantes.

1. Veuve de Guillaume IV Roi de la Grande-Bretagne et du Hanovre (né 21 août 1765, succ. à son frère le Roi George IV 26 juin 1830, † 20 juin 1837):
Reine Amélie-*Adélaïde*-Louise-Thérèse-Caroline, née 23 août 1792, fille de feu George Duc de Saxe-Meiningen; mariée 11 juillet 1818.
2. Pr. *Ernest-Auguste*, né 5 juin 1771, Duc de Cumberland, Roi de Hanovre (v. Hanovre).
3. Pr. *Adolphe*-Frédéric, né 24 févr. 1774, Duc de Cambrid-

ge, Comte de Tipperary et Baron de Culloden, feldmaréchal; mar. 7 mai 1818 à la
Pr. *Auguste*-Wilhelmine-Louise, née 25 juillet 1797, fille de feu Frédéric Landgrave de Hesse-Cassel.

Enfants.

1) Pr. *George*-Fréd.-Guill.-Charles, né 26 mars 1819, major-général au serv. de la Gr.-Bretagne, commandeur en chef des troupes au district de Dublin.
2) Pr. *Auguste*, née 19 juillet 1822, épouse du Grand-Duc héréd. de Mecklenbourg-Strélitz dep. 28 juin 1843.
3) Pr. *Marie*-Adélaïde-Wilh.-Elisab., née 27 nov. 1833.

4. Pr. *Marie*, veuve du Duc de Glocester; v. ci-dessous.

Fils du grand-oncle, Duc Guillaume-Henri de Glocester, mort 25 août 1805:

Pr. Guillaume-Frédéric, Duc de Glocester (né 15 janv. 1776, † 30 nov. 1834); sa veuve:

Pr. *Marie*, née 25 avril 1776, fille du feu Roi George III; mariée 22 juillet 1816.

G R È C E.

[Cath. — Voir l'édit. de 1848, p. 32.]

Roi OTHON I, Prince de Bavière, né 1 juin 1815, élu en vertu de l'autorité transmise par la Nation Grècque à la France, la Grande-Bretagne et la Russie (alliées par la convention préliminaire de Londres du 6 juillet 1827), par le traité conclu à Londres 7 mai 1832 et ratifié par le Roi de Bavière 27 mai 1832; il accepte la couronne 5 oct. 1832, et monte sur le trône de la Grèce 25 janv. (6 févr.) 1833, à côté d'une régence qui lui est subrogée pour l'exercice de l'autorité suprême jusqu'au terme de sa vingtième année; prend les rênes du gouvernement 1 juin 1835; marié 22 nov. 1836 à la
Reine Marie-Frédérique-AMÉLIE, née 21 déc. 1818, fille du Grand-Duc régnant d'Oldenbourg.

(Frères etc. du Roi, v. Bavière.)

Hanovre.

[Evang. — V. l'alm. de 1830, page (55), et celui de 1848, p. 32.]

Roi Ernest-Auguste, né 5 juin 1771, Roi de Hanovre, Prince royal de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Duc de Cumberland, Duc de Brunsvic-Lunebourg; succ. à son frère Guillaume IV, Souverain des royaumes unis de Grande-Bretagne et d'Irlande et de Hanovre, 20 juin 1837 au gouvernement du royaume de Hanovre; mar. 29 mai 1815 à *Frédérique*-Louise-Caroline-Sophie-Alexandrine, fille de Charles Grand-Duc de Mecklenbourg-Strélitz [née 2 mars 1778; veuve I) 28 déc. 1796 de Louis Pr. de Prusse, et II) 13 avril 1814 de Frédéric-Guillaume Pr. de Solms-Braunfels]; décédée 29 juin 1841.

Fils.

Pr. *George*-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Aug., né 27 mai 1819, Prince-Royal, propriétaire du 4ème régiment des dragons; marié 18 février 1843 à la

Pr. *Marie*-Alexandrine-Wilhelmine-Catherine-Charlotte-Thérèse-Henriette-Louise-Pauline-Elisab.-Frédérique-Georgine, née 14 avril 1818, fille de Joseph Duc de Saxe-Altenbourg.

Enfants.

1) *Ernest*-Auguste-Guillaume-Adolphe-George-Frédéric, Prince héréditaire, né 21 sept. 1845.
2) Pr. *Frédérique*-Sophie-Marie-Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848.

(Frères etc. du Roi, v. la Grande-Bretagne.)

Hesse.

[Voir l'alm. de 1848, p. 33.]

A. Hesse Électorale.

[Réformé. — Pour le précis histor. v. l'alm. de 1831, page (93), et celui de 1848, p. 33.]

I. Ligne Souveraine.

Electeur Frédéric-Guillaume I, né 20 août 1802; Co-Régent dep. 30 sept. 1831; succ. à son père l'Electeur Guillaume II (né 28 juillet 1777) le 20 nov. 1847. — Epouse: Gertrude Comtesse de Schaumbourg, née 18 mai 1806.

Sœurs.

1. Pr. *Caroline*-Frédérique-Wilh., née 29 juillet 1799.
2. Pr. *Marie*, née 6 sept. 1804, mariée au Duc-régn. de Saxe-Meiningen-Hildbourghausen 23 mars 1825.

Frères du Grand-père
l'Electeur Guillaume I (né 3 juin 1743, † 27 février 1821):

1. Landgr. Charles (né 19 déc. 1744, † 17 août 1836; marié 30 août 1766 à Louise, fille de feu Frédéric V Roi de Danemark, née 30 janv. 1750, † 12 janv. 1831).

Ses enfants.

1) *Marie*-Sophie-Frédérique, née 28 oct. 1767; veuve du Roi Frédéric VI de Danemark.
2) Pr. *Julienne*-Louise-Amélie, née 19 janv. 1773, Abbesse d'Itzéhoe.
3) Pr. *Louise*, Duchesse douairière de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg; v. Holstein.

2. Landgrave Frédéric (né 11 sept. 1747, † 20 mai 1837; marié 2. déc. 1786 à Caroline-Polixène Pr. de Nassau-Usingen, née 4 avril 1762, † 18 août 1823).

Ses enfants.

1) Landgrave *Guillaume*, né 24 déc. 1787, lieut.-gén. danois et général d'infant. au service de Hesse, chef du rég. d'inf. hessois no 2; mar. 10 nov. 1810 à la
Pr. Louise-*Charlotte*, née 30 oct. 1789, fille de feu Frédéric Pr. héréd. de Danemark, sœur du feu Roi Chrétien VIII.

Enfants.

(1) Pr. *Marie*-Louise-Charlotte, née 9 mai 1814, épouse du Pr. Frédéric-Auguste d'Anhalt-Dessau dep. 11 sept. 1832.
(2) Pr. *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 sept. 1817, épouse du Pr. Chrétien de Holstein-Glucksbourg (v. Holstein).
(3) Pr. *Frédéric*-Guillaume-George-Adolphe, né 26 nov. 1820, major-général au service du Danemark, chef du rég. russe des hussards de Mariapolsk; marié 28 janvier 1844 à la Gr.-Duchesse *Alexandra*-Nicolaewna, née 24 (12) juin 1825, 3e fille de l'Empereur Nicolas de Russie; veuf depuis 10 août 1844.
(4) Pr. *Auguste*-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 oct. 1823.

2) Pr. *Frédéric*-Guillaume, né 24 avril 1790, lieut.-gén. à la suite de l'armée prussienne.

3) Pr. *George*-Charles, né 14 janv. 1793, lieut.-gén. à la suite de l'armée prussienne.

4) Pr. *Louise*-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 avril 1794; mar. 4 avril 1833 à George Comte von der Decken, major-gén. au serv. du Hanovre et commandeur de la 1ère brigade de cavalerie.

5) Pr. *Marie*, née 21 janv. 1796, Grand'-Duchesse de Mecklenbourg-Strélitz.

6) Pr. *Auguste*, née 25 juill. 1797, Duchesse de Cambridge; v. Grande-Bretagne.

II. Lignes Cadettes.

1. Hesse-Philippsthal.

[Réformé. — Rés.: Philippsthal. — Possessions —: 1) Dans la Hesse électorale, Prov. de Foulde, cercle de Hersfeld, le château de Philippsthal avec le village de Kreuzberg; 2) dans le gr.-duché de Saxe-Weimar, cercle d'Eisenach, deux terres à Vacha.]

Landgrave *Ernest*-Constantin, né 8 août 1771, général au serv. des Pays-Bas; succ. à son frère Louis (né 8 oct. 1766) 15 févr. 1816; chef de la maison; mar. I) 10 avril 1796 à Chrétienne-Louise, fille du feu Prince Frédéric-Charles de Schwarzbourg-Roudolstadt, † 25 déc. 1808; marié en secondes noces 17 févr. 1812 à la

Pr. *Caroline*-Wilhelmine-Ulrique-Eléonore, née 10 févr. 1793, fille du frère de son époux feu Pr. Charles; v. ci-dessous.

Fils du 1er lit.

1. Pr. *Charles*, né 22 mai 1803, colonel en retraite au serv. de la Hesse-électorale; marié 9 oct. 1845 à la

Duchesse *Marie*-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, fille du Duc Eugène de Wurtemberg.

Fils.

Pr. *Ernest*-Eugène-Charles-Auguste-Bernard-Paul, né 20 déc. 1846.

2. Pr. *François-A*uguste, né 26 janv. 1805, major au serv. de l'Autriche.

Fille du frère Prince Charles, † 2 janv. 1793, et de Victoire Pr. d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg:

Pr. *Caroline*-Wilh.-Ulrique-Eléonore, née 10 févr. 1793; mar. au Landgr. Ernest de cette maison; v. ci-dessus.

Fille du frère, Landgrave Louis, mort à Naples 15 févr. 1816, et de Marie-Françoise Comtesse de Berghe de Trips :

Pr. *Marie*-Caroline, née 14 janv. 1793.

Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

[Réformé.— Rés.: Château Augustenau près d'Eisenach. — Possessions : Dans la Hesse élect., province de Foulde, la seigneurie de Barchfeld, et les terres Herleshausen et Nesselrœden dans la prov. de la Hesse inférieure.]

Landgr. *Charles*-Auguste-Philippe-Louis, né 27 juin 1784, lieut.-gén. au serv. de l'Electeur de Hesse, fils du Landgrave Adolphe (né 28 juin 1742, † 17 juillet 1803); veuf 8 juin 1821 d'Auguste, fille de Fréd.-Louis Pr. de Hohenlohe-Ingelfingen-Oehringen; mar. en secondes noces 10 sept. 1823 à la

Pr. *Sophie*-Caroline-Pauline, née Princesse de Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt, née 16 janv. 1794.

Fille du 1er lit.

1. Pr. *Berthe*-Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, née 26 oct. 1818; mariée 27 juin 1839 à Louis Prince héréditaire de Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt.

Fils du 2d lit.

2. Pr. *Alexis*-Guillaume-Ernest, né 13 sept. 1829, lieut. en second au serv. de la Hesse élect., au rég. des hussards no 2: Duc de Saxe-Meiningen.
3. Pr. Frédéric-*Guillaume*, né 3 oct. 1821, lieut.-volontaire au serv. de la marine britannique.

Frères du Landgrave.

1. Pr. Frédéric-Guillaume-Charles-Louis (né 10 août 1786, † 30 nov. 1834); sa veuve:

Pr. *Julienne*-Sophie, née 18 févr. 1788, fille de feu Frédéric Pr. héréd. de Danemark, sœur du feu Roi Chrétien VIII; mar. 22 août 1812.

2. Pr. *Ernest*-Frédéric-Guillaume-Charles-Ferdinand-Philippe-Louis, né 28 janv. 1789, gén. de cavalerie en retraite au serv. de la Russie. [Possession : la terre de Skovsborg près de Copenhague. Rés. : Barchfeld.]

---

2. Hesse-Rothenbourg. [Cath.]

Veuve du dernier Landgrave Victor-Amédée (né 2 sept. 1779, † 12 nov. 1834):

Pr. *Eléonore*-Marie-Walpourge, née 13 juillet 1799, sœur du Pr. Constantin de Salm-Reifferscheidt-Krautheim, jadis Bedbur; mar. 19 nov. 1831. [*Zambowitz* près de Ratibor.]

Sœur du Landgrave Victor-Amédée.

Pr. Léopoldine-*Clotilde*, née 12 sept. 1787; veuve depuis 12 août 1844 du Prince Charles-Auguste de Hohenlohe-Bartenstein. [*Mannheim.*]

B. Hesse Grand-Ducale.

[Pour le précis historique v. l'almanach de 1831, page (105), et celui de 1848, p. 37.]

I. Ligne grand-ducale. (Luth.)

Grand-Duc Louis III, né 9 juin 1806, co-régent depuis le 5 mars 1848; succède à son père, le Grand-Duc Louis II (né 26 déc. 1777), le 16 juin 1848; marié 26 déc. 1833 à la

Gr.-Duchesse-Mathilde-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 août 1813, fille de Louis Roi de Bavière.

Frères et sœur.

1. Pr. *Charles*-Guillaume-Louis, né 23 avril 1809, lieut.-gén. au service de la Hesse grand-ducale, propriétaire du rég. d'inf. no 4; mar. 22 oct. 1836 à la

Pr. Marie-*Elisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, fille du Pr. Guillaume de Prusse, oncle du Roi.

Enfants.

1) Pr. Frédéric-Guillaume-*Louis*-Charles, né 12 sept. 1837.
2) Pr. *Henri*-Louis-Guillaume-Adalbert-Waldemar-Alexandre, né 28 nov. 1838.
3) Pr. *Anne*-Marie-Wilhelmine-Elisabeth-Mathilde, née 25 mai 1843.
4) Pr. *Guillaume*-Louis-Frédéric-George-Emile-Philippe-Gustave-Ferdinand, né 16 nov. 1845.

2. Pr. *Alexandre*-Louis-Chrétien-George-Frédéric-Emile, né 15 juillet 1823, major-général au serv. de la Russie et de la Hesse, chef du rég. russe de Borissoglebski.

3. Pr. Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie*, née 8 août 1824; mariée 28 avril 1841 à *Alexandre* Nicolaewitch-Césaréwitch, Grand-Duc héritier de Russie.

Oncles.

1. Pr. Louis-*George*-Charles-Frédéric-Ernest, Pr. de Hesse,

né 31 août 1780, gén. d'inf. au serv. de la Hesse grand-ducale et propriét. du 3ème régim. d'inf.; mar. 29 janv. 1804 à

Caroline-Ottilie Princesse de Nidda, née de Tœrœk de Szendrœ, née 23 avril 1786.

2. Pr. *Frédéric*-Auguste-Charles-Antoine-Emile-Maximilien-Chrétien-Louis, né 14 mai 1788.
3. Pr. *Emile*-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né 3 sept. 1790, feldzeugmestre au serv. de l'Autriche, propriétaire du 54 rég. d'inf. autrichien et d'un rég. russe, des dragons de Casan.

II. Ligne cadette.

Hesse-Hombourg.

[Réformé. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1831, page (109), et celui de 1848, p. 38.]

Landgrave Ferdinand-Henri-Frédéric, né 26 avril 1783, général de cavalerie au serv. de l'Autriche; succède à son frère, le Landgrave *Gustave*-Adolphe-Frédéric (né 17 févr. 1781), le 8 sept. 1848.

Frère et sœurs.

1. *Caroline*-Louise, née 26 août 1771; Princesse douair. de Schwarzbourg-Roudolstadt.
2. Louise-*Ulrique*, née 26 oct. 1772; veuve du Pr. Charles-Gunther de Schwarzbourg-Roudolstadt.
3. *Auguste*-Frédérique, née 28 nov. 1776, Grand'-Duchesse héréd. douair. de Mecklenbourg-Schwérin.
4. Landgrave Gustave-Adolphe-Frédéric (né 17 févr. 1781, succède à son frère le Landgrave Philippe-Auguste-Frédéric le 15 déc. 1846, † 8 sept. 1848). Sa veuve:

Landgrave *Louise*-Frédérique, née 1 mars 1798, fille de feu Frédéric Pr. héréd. d'Anhalt-Dessau; mariée le 12 févr. 1818.

Ses filles.

1) Pr. *Caroline*-Amélie-Elisabeth, née 19 mars 1819, mar. 1 oct. 1839 au Pr. Henri XX de Reuss-Greiz.
2) Pr. *Elisabeth*-Louise-Frédérique, née 30 sept. 1823.

Hohenzollern.

[Cath. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1830, p. (74), et celui de 1848, p. 39.]

I. Hohenzollern-Hechingen.

Pr. Frédéric-Guillaume-Hermann-Constantin, né 16 févr. 1801, succ. à son père le Pr. *Frédéric*-Hermann-Othon (né 22 juillet 1776) le 13 sept. 1838; Duc de Sagan; mar. 22 mai 1826 à la Pr. Eugénie, Pr. de Leuchtenberg, née 23 déc. 1808; veuf 1 sept. 1847.

Tantes.

Filles du 3ème lit du grand-père le Pr. Hermann-Fréd.-Othon (né 30 juillet 1751, † 2 nov. 1810) et de Marie-Monique Comtesse de Waldbourg-Zeil-Wurzach († 25 oct. 1814):

1. Pr. *Maximilienne*-Antoinette, née 30 nov. 1787; mar. I) 25 févr. 1811 à Evérard Comte de Waldbourg-Zeil-Wurzach († 18 janv. 1814); II) 17 mai 1817 à Clément-Joseph Cte de Lodron.
2. Pr. *Joséphine*, née 14 mai 1790, DdP. de S. M. l'Impératrice; mariée 31 août 1811 à Ladislas Comte de Festetics de Tolna; veuve 12 mai 1846.

Enfants du grand-oncle,

Pr. Frédéric-François-Xavier (né 31 mai 1757, † 6 avril 1844):

1. Pr. Frédéric-François-Antoine (né 3 nov. 1790, † 13 déc. 1847). Sa veuve:

Pr. Annonciade-*Caroline*-Joaquime-Amélie-Antoinette de Hohenzollern-Sigmaringen, née 6 juin 1810; mariée 7 janvier 1839.

2. Pr. *Frédérique*-Julie, née 27 mars 1792.
3. Pr. Frédérique-*Joséphine*, née 7 juillet 1795, DdlCr. et DdP. de S. M. l'Imp. d'Autriche; mar. 2 janv. 1826 à Félix Comte Vetter von der Lilie, Baron de Bourg-Feistritz, chamb. et major au serv. de l'Autr.

Fils du frère du bisaïeul, Prince Frédéric-Antoine († 26 févr. 1812): Prince Hermann (né 2 juillet 1777, † 6 nov. 1827); sa veuve:

Pr. *Caroline*, née Bar. de Weiher; mar. 29 juillet 1805.

Sa fille.

Pr. Marie-Anne-*Caroline*-Wilhelmine-Antonie-Ernestine, née 29 juin 1808.

II. Hohenzollern - Sigmaringen.

Pr. Charles-Antoine-Joaquim-Zéphyrin-Frédéric-Mainrad, né 7 sept. 1811, succède à son père le Prince Charles (v. ci-dessous) en vertu de la cession paternelle du 27 août 1848; marié 21 oct. 1834 à la

Pr. Joséphine-Frédérique-Louise, née 21 oct. 1813, fille de feu Charles-Louis-Frédéric Grand-Duc de Bade.

Enfants.

1. *Léopold*-Etienne-Charles-Antoine-Gustave-Edouard-Thassilo, Pr. héréd., né 22 sept. 1835.
2. Pr. *Stéphanie* - Frédérique - Wilhelmine - Antoinette, née 15 juillet 1837.
3. Pr. *Charles*-Eitel-Frédéric-Zéphyrin-Louis, né 20 avril 1839.
4. Pr. *Antoine*-Egon-Charles-Frédéric, né 7 oct. 1841.
5. Pr. *Frédéric*-Eugène-Jean, né 25 juin 1843.
6. Pr. *Marie*-Louise-Alexandrine-Caroline, née 17 nov. 1845.

Sœurs.

1. Pr. Annonciade-*Caroline*-Joaquime-Antoinette-Amélie, née 6 juin 1810; veuve de Frédéric Pr. de Hohenzollern-Hechingen depuis le 13 déc. 1847.
2. Pr. *Frédérique*-Wilhelmine, née 24 mars 1820; mariée 5 déc. 1844 au Marquis Joaquim-Napoléon Pepoli, petit-fils de Murat. (*Boulogne.*)

Père et Mère.

Prince *Charles* - Antoine-Fréd.-Mainrad-Fidèle, né 19 févr. 1785, succ. à son père le Prince Antoine-Aloïs (né 20 juin 1762) 17 oct. 1831; mar. I) 4 févr. 1808 à *Antoinette*-Marie née Pr. de Murat, née 5 janv. 1793; veuf dep. 19 janvier 1847; II) le 14 mars 1848 à la

Pr. *Catherine* - Wilhelmine - Marie - Josephe de Hohenlohe Waldenbourg-Schillingsfurst, née 19 janvier 1817, DdlCr.; veuve du Comte François-Erwin d'Ingelheim depuis le 6 juillet 1845.

Holstein.

[V. l'alm. de 1848, p. 40.]

A. Lignes royale et collatérales de Holstein.

I. Danemark. (Voir page 13.)

II. Holstein - Sonderbourg.

1. *Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.*
2. *Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg.*

B. Ligne ducale de Holstein-Gottorp.

I. Branche aînée, v. RUSSIE.
II. Branche cadette, v. ci-après.

II. Ligne collatérale: DE HOLSTEIN-SONDERBOURG.

1. SCHLESWIG-HOLSTEIN-SONDERBOURG-AUGUSTENBOURG.
[Luth. — Rés.: Augustenbourg.]

Duc CHRÉTIEN-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 juillet 1798, fils du Duc Frédéric-Chrétien (né 28 sept. 1765, † 14 juin 1814) et de la Princesse Louise-Auguste, fille du feu Roi Chrétien VII de Danemark (décédée 13 janvier 1843); décl. majeur 19 juillet 1816; mar. 18 sept. 1820 à
LOUISE-Sophie née Comtesse de Daneskiold-Samsœe, née 22 sept. 1796.

Enfants.

1. Pr. Frédérique-Marie-*Louise-Auguste*-Caroline-Henriette, née 28 août 1824.
2. Pr. Caroline-*Amélie*, née 15 janv. 1826.
3. Pr. *Frédéric*-Chrétien-Auguste, né 6 juillet 1829, lieut.-colonel de cavalerie dans l'armée schleswig-holsténienne.
4. Pr. Frédéric-*Chrétien*-Charles-Aug., né 22 janv. 1831, lieut.-colonel de cavalerie dans l'armée schleswig-holsténienne.
5. Pr. Caroline-Christine-Auguste-Emilie-*Henriette*-Elisabeth, née 2 août 1833.

Frère et sœur.

1. Pr. *Caroline*-Amélie, née 28 juin 1796, veuve du Roi Chrétien VIII de Danemark dep. 20 janvier 1848.
2. Pr. *Frédéric*-Emile-Auguste, né 23 août 1800, mar. 17 sept. 1829 à

Henriette née Comtesse de Daneskiold-Samsœe, née 9 mai 1806.

Enfants.

1) Pr. *Frédéric*-Chrétien-Charles-Aug., né 16 nov. 1830, lieut. en pr. de la cavalerie de l'armée schleswig-holsténienne.
2) Pr. *Louise*-Carol.-Henriette-Aug., née 29 juill. 1836.

Oncle.

Pr. Frédéric-Charles-Emile (né 8 mars 1767, † 14 juin 1841).

Ses enfants.

1) Pr. *Charlotte*-Louise-Dor.-Joséph., née 24 janv. 1803.
2) Pr. *Pauline*-Victoire-Anne-Wilh., née 9 févr. 1804.
3) Pr. George-*Eric*, né 14 mars 1805, major prussien en retraite.
4) Pr. Henri-Charles-*Woldemar*, né 13 oct. 1810, major de caval. au serv. de la Prusse dans les gardes-du-corps.
5) Pr. *Amélie*-Eléon.-Sophie-Carol., née 9 janv. 1813.
6) Pr. *Sophie*-Berthe-Clém.-Aug., née 30 janv. 1815.

---

2. Branche de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg. [Luth.]

Duc Charles, né 30 sept. 1813, succ. à son père le Duc Guillaume (né 4 janv. 1785) 17 févr. 1831; marié 19 mai 1838 à la

Pr. Wilhelmine-Marie, née 18 janv. 1808, fille de feu Frédéric VI Roi de Danemark.

Frères et sœurs.

1. Pr. Louise-*Marie*-Frédér., née 23 oct. 1810; mariée I) 19 mai 1837 au colonel de Lasperg; veuve dep. le 9 mai 1843; II) le 3 oct. 1846 à Pierre-Alfred Comte de Hohenthal, Seigneur de Kœnigsbruck etc.
2. Pr. *Frédérique*-Caroline-Julienne, née 9 oct. 1811, Duchesse-régnante d'Anhalt-Bernbourg.
3. Pr. *Frédéric*, né 23 oct. 1814, cap. de cav. au serv. danois dans le 2d régim. des dragons; marié 16 oct. 1841 à la Pr. *Adélaïde*-Christine-Julienne-Charlotte, née 9 mars 1821, fille cadette du Pr.-régnant de Schaumbourg-Lippe; divorcié en 1848.

   Fille.

   Pr. Marie-Caroline-*Auguste*-Ida-Louise, née 27 févr. 1844.
4. Pr. *Guillaume*, né 10 avril 1816, lieut.-colonel imp.-roy. dans le 8 rég. des cuirassiers: Pr. Charles de Prusse.
5. Pr. *Chrétien*, né 8 avril 1818; capit. des gardes-du-corps à cheval au serv. du Danemark; marié 26 mai 1842 à la

Pr. *Louise*-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 sept. 1817, fille de Guillaume Landgrave de Hesse-Cassel.

Enfants.

1) Pr. Chrétien-Frédéric-Guill.-Charles, né 3 juin 1843.
2) Pr. Alexandrine-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1 déc. 1844.
3) Pr. Chrétien-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-George, né 24 déc. 1845.
4) Pr. . . . ., née 26 nov. 1847.

6. Pr. *Louise*, née 18 nov. 1820.
7. Pr. *Jules*, né 14 oct. 1824, lieut. en second, aggrégé au 5ème rég. des ulans au serv. de la Prusse.
8. Pr. *Jean*, né 5 déc. 1825, lieut. en second, aggrégé au 27ème rég. d'inf. au serv. de la Prusse.

Mère.

D. *Louise*-Caroline, née 28 sept. 1789, fille de Charles Landgr. de Hesse-Cassel; veuve du Duc Frédéric-Guill.-Paul-Léopold (né 4 janv. 1785) depuis 17 févr. 1831.

Sœur du père.

Pr. Elisabeth-*Frédérique*-Sophie-Amélie-Charlotte, née 13 déc. 1780; veuve 25 févr. 1808 de Gottlob-Samuel Baron de Richthofen.

B. Ligne ducale de Holstein-Gottorp.

[V. l'alm. de 1830, p. (19).]

II. Branche cadette.

[Luth. — La postérité des deux fils de Chrétien-Auguste, Duc et Evêque de Lubeck, † 1726.]

A. Descendants du fils aîné Adolphe-Frédéric, Roi de Suède (élu héritier de la couronne de Suède 3 juillet 1743, Roi 5 avril 1751, † 12 février 1771) de fils en fils: Roi Gustave III († 29 mars 1792); Gustave IV Adolphe (né 1 nov. 1778, succ. 29 mars 1792, se démet de la couronne 29 mars 1809, † 7 février 1837); enfants de ce dernier.

1. Pr. *Gustave*, Prince de Wasa (depuis 5 mai 1829), né 9 nov. 1799, lieut.-feldmaréchal au serv. de l'Autriche et divisionnaire à Vienne, propriétaire du rég. d'inf. no 60; marié 9 nov. 1830 à la Pr. *Louise*-Amélie-Stéphanie, née 5 juin 1811, fille de feu Charles-Louis-Frédéric Grand-Duc de Bade; séparé 14 août 1844.

Fille.

Pr. *Caroline*-Frédérique-Françoise-Stéphanie-Amélie-Cécile, née 5 août 1833.

2. Pr. *Sophie*-Wilhelmine, née 21 mai 1801, mariée 25 juill. 1819 à Léopold Grand-Duc de Bade.
3. Pr. *Amélie*-Marie-Charlotte, née 22 févr. 1805.

Oldenbourg.

[V. l'alm. de 1848, p. 41.]

B) Descendants du Duc George-Louis († 7 sept. 1763):

Grand-Duc Paul-Frédéric-Auguste, né 13 juillet 1783, Duc de Schleswig-Holstein, Pr. de Lubeck et de Birkenfeld; succ. à son père le Duc *Pierre*-Frédéric-Louis (né 17 janv. 1755) 21 mai et se déclare Grand-Duc 28 mai 1829; mar. I) 24 juillet 1817 à Adélaïde, fille de feu Victor-Charles-Frédéric Pr. d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg (née 23 févr. 1800, † 13 sept. 1820); II) 24 juin 1825 à la Pr. Ida de la même maison (née 10 mars 1804, † 31 mars 1828); mar. III) 5 mai 1831 à Cécile, fille du feu Roi Gustave IV de Suède (née 22 juin 1807, † 27 janvier 1844).

Filles du 1er lit.

1. D. Marie-Frédérique-*Amélie*, née 21 déc. 1818, mariée 22 nov. 1836 à Othon I Roi de Grèce.
2. D. Elisabeth-Marie-*Frédérique*, née 8 juin 1820.

Fils du 2d lit.

3. Duc Nicolas-Frédéric-*Pierre*, Grand-Duc héréditaire, né 8 juillet 1827.

Fils du 3ème lit.

4. Duc Antoine-Gunther-Frédéric-*Elimar*, né 23 janv. 1844.

Fils du frère, du Prince Pierre-Frédéric-George († 27 déc. 1812) et de la Grand'-Duchesse Cathérine-Paulowna de Russie, depuis Reine de Wurtemberg († 9 janv. 1819):

Pr. Constantin-Frédéric-*Pierre*, né 26 août 1812, gén. de l'infanterie au serv. de la Russie et président du département du sénat directeur des aff. civiles et ecclésiastiques, Docteur hon. en droit civil; reçoit par ukase de l'Emp. de Russie le titre d'Altesse impériale; marié 23 avril 1837 à la

Pr. *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 avril 1815, fille de feu Guillaume Duc de Nassau.

Enfants.

1) Pr. *Alexandra*-Frédérique-Wilhelmine, née 2 juin 1838.
2) Pr. *Nicolas*-Frédéric-Auguste, né 9 mai 1840.
3) Pr. *Alexandre*-Frédéric-Constantin, né 2 juin 1844.
4) Pr. *Cathérine*-Frédérique-Pauline, née 21 sept. 1846.
5) Pr. *George*-Frédéric-Alexandre, né 17 avril 1848.

Liechtenstein.

[Cath. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1830, p. (71), et celui de 1848, p. 42.]

Pr. Alois-Joseph, né 26 mai 1796, Prince de Liechtenstein à Nicolsbourg, Duc de Troppau et Jægerndorf, Comte de Rittberg etc., président de la société agricole de la Basse-Autriche; succ. à son père, le Prince *Jean*-Joseph (né 26 juin 1760), le 20 avril 1836; mar. 8 août 1831 à
Françoise-de-Paule née Ctesse de Kinsky, née 8 août 1813.

Enfants.

1. Pr. *Marie*-Joséphine, née 20 sept. 1834.
2. Pr. *Caroline*, née 27 févr. 1836.
3. Pr. *Sophie*-Marie-Gabrièle-Pie, née 11 juillet 1837.
4. Pr. *Aloïse*, née 13 août 1838.
5. Pr. *Ida*, née 11 oct. 1839.
6. Pr. *Jean*-Marie-François-Placide, né 5 oct. 1840.
7. Pr. *Françoise*-Marie, née 30 déc. 1841.
8. Pr. Marie-*Henriette*, née 6 juin 1843.
9. Pr. *Anne*, née 27 févr. 1846.

Frères et sœurs.

1. Pr. Marie-*Sophie*, née 5 sept. 1798, DdlCr. et DdP.; mar. 4 août 1817 à Vincent Comte Esterházy de Galántha; veuve depuis 19 oct. 1835.
2. Pr. *Marie*-Joséphine, née 11 janv. 1800.
3. Pr. *François*-de-Paule-Joaquim, né 25 févr. 1802, FMLieut. et divisionnaire au serv. de l'Autriche; marié 3 juin 1841 à
Julie née Comtesse de Potocka, née 12 août 1818, DdlCr.

Enfants.

1) Pr. *Alfred*, né 11 juin 1842.
2) Pr. *Joséphine*-Marie-Julienne, née 22 avril 1844.
3) Pr. *Aloïs*, né 18 nov. 1846.

4. Pr. *Charles*-Jean-Népomuc-Antoine, né 14 juin 1803, ancien maj. imp.-roy.; veuf depuis 20 avril 1841 de Rosalie née Comtesse de Grunne, Comtesse douairière de Schœnfeld, née 3 mars 1805.

Fils.

1) Pr. *Rodolphe*, né 28 déc. 1833.
2) Pr. *Philippe*-Charles, né 17 juillet 1837.

5. Pr. *Henriette*, née 1 avril 1806, DdlCr. et DdP.; mariée 1 oct. 1825 à Joseph Cte de Huniady, chamb. imp.-roy.
6. Pr. *Frédéric*, né 21 sept. 1807, FMLieut. imp.-roy. et brigadier en Italie.

7. Pr. *Edouard*-François-Louis, né 22 févr. 1809, FMLieut. et divisionnaire en Bohème, au même serv.; mar. 15 oct. 1839 à

Honorée née Ctesse de Choloniewska, née 1 août 1813, DdlCr.

Enfants.

1) Pr. Marie-Jean-*Aloïs*, né 25 juin 1840.

2) Pr. Marie-Joséphine-Célestine-*Mélanie*, née 25 févr. 1844.

8. Pr. *Auguste* - Ignace, né 22 avril 1810, ancien major au serv. de l'Autriche.

9. Pr. *Ida* - Léopoldine - Sophie - Marie - Joséphine-Françoise, née 12 sept. 1811, DdlCr. et DdP.; épouse de Charles Pr. de Paar depuis 30 juillet 1832.

Enfants du grand-oncle, Prince Charles - Boromée - Joseph (né 29 sept. 1730, mort 21 févr. 1789).

1. Fils du Prince Jean-Charles-Népomuc (né 1 mars 1765, † 24 déc. 1795):

Pr. *Charles*-François-Antoine, né 23 oct. 1790, premier gr.-maître imp.-roy., feldmaréchal-lieut. et propriét. du rég. des chevaux-lég. no 5; marié 21 août 1819 à la

Pr. *Françoise*, née 2 déc. 1799, fille de Rodolphe Cte de Wrbna-Freudenthal; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) Pr. Marie - *Anne*, née 25 août 1820, DdlCr. et DdP.; mariée 17 juillet 1841 à Ferdinand Pr. de Trauttmansdorff-Weinsberg.

2) Pr. *Charles*-Rodolphe, né 19 avril 1827, lieut. imp.-roy. au 5ème rég. des chev.-lég.: Pr. Charles de Liechtenstein.

3) Pr. *Elisabeth*, née 13 nov. 1832.

4) Pr. *Françoise*, née 30 oct. 1833.

5) Pr. *Marie*, née 19 sept. 1835.

6) Pr. *Rodolphe*, né 18 avril 1838.

2. Prince Maurice-Joseph (né 21 juillet 1775, † 24 mars 1819).

Ses filles.

1) *Marie*, née 31 déc. 1808, mar. 9 sept. 1826 à Ferdinand Pr. de Lobkowitz.

2) *Eléonore*, née 25 déc. 1812, mar. 23 mai 1830 à Jean-Adolphe Pr. de Schwarzenberg.

3) *Léopoldine*, née 4 nov. 1815, mariée 6 mai 1837 à Aloïs Pr. de Lobkowitz.



Lippe.

[Réf. — Pour le précis hist. v. l'alm. de 1832, page (74), et celui de 1848, page 45.]

I. Lippe.

(D'argent à la rose pentaphylle de gueules, au fonds et aux feuilles boutonnées d'or.)

Pr. Paul-Alexandre-Léopold, né 6 nov. 1796; succ. à son père le Prince Frédéric - Guillaume - Léopold (né 2 déc. 1767) 4 avril 1802 sous la tutelle de sa mère, prend lui-même les rênes du gouvernement 3 juillet 1820; mar. 23 avril 1820 à la

Pr. Emilie-Frédérique-Carol., née 23 avril 1800, fille de feu Gunther-Frédéric-Charles Prince de Schwarzbourg - Sondershausen.

Enfants.

1. Pr. Paul - Frédéric - Emile - *Léopold*, Prince hérédit., né 1 sept. 1821.
2. Pr. Christine-*Louise*-Auguste-Charlotte, née 9 nov. 1822, abbesse de Cappel et Lemgo.
3. Pr. Gunther - Frédéric - *Woldemar*, né 18 avril 1824, colonel.
4. Pr. Marie-Caroline-*Frédérique*, née 1 déc. 1825.
5. Pr. Paul-Alexandre-*Frédéric*, né 18 oct. 1827.
6. Pr. Emile-*Hermann*, né 4 juillet 1829.
7. Pr. Charles-*Alexandre*, né 16 janv. 1831.
8. Pr. Caroline-*Pauline*, née 2 oct. 1834.

Frère.

Pr. *Frédéric* - Albert - Auguste, né 8 déc. 1797, colonel du 5ème rég. de cav. au serv. du Hanovre et colonel autrichien, en retraite.

Ligne héréditaire de Lippe.

(Les Comtes de Lippe prennent aussi le titre de „Seigneurs nobles", ainsi qu'ils se nomment „Comtes et Seigneurs nobles de Lippe".)

I. Ligne de Lippe-Biesterfeld.

Jules-Pierre - Hermann - Auguste Comte et Seigneur noble de L.-B., né 2 avril 1812, succède à son père le Comte Guillaume-Ernest (né 15 avril 1777, † 8 janvier 1840); marié 30 avril 1839 à

ADÉLAÏDE-Clotilde-Auguste Comtesse de Castell, née 18 juin 1818, 2de fille de Frédéric Comte de Castell de la ligne aînée. [*Ober-Cassel* près de Bonn.]

Enfants.

1. Comtesse *Emilie*-Amélie-Modeste-Ernest.-Bernardine, née 1 févr. 1841.
2. Comte *Ernest*-Casimir-Frédéric-Charles-Evérard, né 9 juin 1842.
3. Comte *Adalbert*-Reinard-Léopold-Charles-Henri-Clodevic, né 15 oct. 1843.
4. Comtesse Agnès-Ida-*Mathilde*-Féodorowna-Constance-Dorothée, née 7 déc. 1844.
5. Comte *Léopold*-Charles-Henri-George-Fréd.-Gustave, né 12 mai 1846.
6. Cte Simon-*Casimir*-Othon-Ferdinand-Philippe-Adolphe-Constantin, né 5 oct. 1847.

Frères et sœurs.

1. C. *Agnès*-Julienne-Henriette-Ernestine, née 30 avril 1810; veuve de Charles-Frédéric-Guillaume Prince Biron de Courlande, Dynaste de Wartenberg, depuis le 21 mars 1848; remariée le . . . . 1849 au Cte Léopold de Zieten.
2. C. *Mathilde*-Marie-Jeanne-Modeste, née 28 nov. 1813.
3. C. *Hermann*-Frédéric-Guill.-Evérard, né 8 juin 1818.
4. C. *Léopold*-Charles-Henri, né 19 janv. 1821.

Mère.

Modeste née Baronne d'Unruh, née 30 avril 1782, mariée au Comte *Guillaume*-Ernest 26 juillet 1803; veuve depuis 8 janvier 1840.

Oncle.

Cte Jean-Charles (né 1 sept. 1778, † 29 déc. 1844). Ses enfants:

1. *Pauline*-Louise-Modeste, née 22 mai 1809.
2. *Constantin*-Chrétien-Guillaume, né 14 mars 1811, lieut. du rég. no 8 des hussards au serv. de la Prusse; marié 2 déc. 1837 à
Wilhelmine, fille du feu Baron de Vincke, président en chef au serv. de la Prusse, à Munster.
3. *Amélie*-Henriette-Julie, née 4 avril 1814, mariée 13 mars 1841 à Charles-Chrétien Prince de Waldeck-Pyrmont; veuve depuis 19 juillet 1846.
4. *Charles*-Frédéric, né 28 sept. 1818, capit. de cav. à la suite au serv. de la Hesse gr.-ducale.

II. Ligne de Lippe-Weissenfeld.

Comte Gustave, Comte et Seigneur noble de L.-B.-W., né 21 août 1805, fils du Comte Ferdinand (né 20 nov. 1772, † 21 juin 1846); marié 21 août 1843 à
Ida Comtesse de Lippe, née 16 janv. 1819 (v. ci-dessous). (*Baruth* en Lusace).

Enfants.

1. *Ferdinand*, né 6 oct. 1844.
2. *Hélène*, née 11 oct. 1846.

Frère et sœurs.

1. *Agnès*, née 1 oct. 1806, mariée 6 janv. 1846 à Hermann-Tobias Cte de Haslingen, major en retraite au serv. de la Prusse.
2. *Françoise*, née 1 juin 1808, mar. 1 juin 1831 à Alex.-Hermann Baron de Patow.
3. *Hugues*, né 13 déc. 1809.
4. *Berthe*, née 21 juin 1817.
5. *Gabrièle*, née 24 mars 1827.

Mère.

Eléonore-*Gustave* née Baronne de Thermo, née 19 oct. 1789, mariée au C. Ferdinand 23 nov. 1804; veuve depuis 21 juin 1846.

Oncles.

1. *Chrétien*, né 21 févr. 1777; mar. I) 25 juillet 1809 à Frédérique Comtesse de Hohenthal (née 25 juillet 1790, † 27 nov. 1827); II) 23 mai 1836 à
Wilhelmine d'Egidy de la maison de Krainitz, née 9 avril 1811. [*Teichnitz* près de Budissin.]

Enfants.

1) *Marie*, née 10 juin 1810, mariée 26 août 1828 à Albert Comte Lœben.
2) *Oscar*, né 26 août 1813, lieut. dans le 2d rég. des ulans de la garde au serv. de la Prusse.
3) *Clémentine*, née 10 févr. 1815, mar. 30 sept. 1836 à Woldemar de Zezschwitz.
4) *Frédéric*, né 12 janv. 1817.
5) *Ida*, née 16 janv. 1819, mariée au Comte-régn. Gustave de Lippe (v. ci-dessus).
6) *François*, né 17 sept. 1820, lieut. de cavalerie dans la garde royale de Saxe.
7) *Théodore*, né 3 févr. 1822.
8) *Lydie*, née 24 févr. 1824, mariée le 5 avril 1847 avec le Baron Albert d'Oppen-Huldenberg.

9) *Wilhelmine*, née 7 mars 1837.
10) *Jeanne*, née 14 mars 1840.

2. *Louis*, né 14 juillet 1781, mar. 24 juin 1811 à la Comtesse *Auguste* de Hohenthal, née 16 août 1795. [*See* près de Gœrlitz dans la Haute-Lusace prussienne.]

Enfants.

1) *Adolphe*, né 11 mai 1812.
2) *Pauline*, née 26 août 1813, mar. 12 avril 1837 à Ernest de Klengel, capit. au serv. de la Saxe roy.
3) *Léopold*, né 19 mars 1815, assesseur au tribunal suprème de province à Francfort s. l'Oder au service de la Prusse.
4) *Othon*, né 3 mai 1818.
5) *Ernest*, né 21 févr. 1825, lieut. en second au serv. de la Prusse dans le 6ème rég. des hussards.
6) *Robert*, né 30 mars 1826.
7) *Sophie*, née 21 sept. 1827.
8) *Jeanne*, née 6 déc. 1828.

Veuve du grand-oncle, Comte Charles-Chrétien, cons. privé act. et chamb. au serv. de l'Autriche:

Isabelle-Louise-*Constance* née Comtesse de Solms-Baruth, née 15 mai 1774; mar. 29 juin 1800, veuve 5 avril 1808. [*Armenruh* près de Goldberg en Silésie.]

Fils du 1er lit, avec Henriette-Louise Comtesse de Callenberg à Muscau:

1. *Bernard*-Henri-Ferdinand, né 22 févr. 1779, mar. 21 mai 1820 à
Emilie de Klengel.

Enfants.

1) *Isolda*, née 16 juin 1821, Dame de l'ordre bavarois de Thérèse; mariée 8 sept. 1847 avec George-Henri-Wolf d'Arnim à Planitz, Voigtsgrun et Infersgrun, chamb. au serv. de Saxe.
2) *Célestine*, née 20 oct. 1823.
3) *Armin*, né 15 oct. 1825.

2. Charles-Frédéric-Hermann, né 20 mars 1783, † 21 févr. 1841; mar. I) 5 janv. 1808 à Lina de Lang sur Mutenau (née 10 janv. 1782, † 7 janv. 1815) etc.

Fils (de confession catholique).

1) Charles-*Octavio*, née 6 nov. 1808, mar. 24 oct. 1833 à *Marie*-Thusnelde née Comtesse de Mengersen, née 4 août 1809. [*Ratiborsitz.*]

Enfants.

(1) Cte George *Guillaume*-Herm.-Fréd., né 3 sept. 1836.
(2) Ctesse *Hélène*-Ida-Marie-Joséphine-Ferdinande-Victoire, née 4 sept. 1839.
(3) Cte *Egmont*-Axel-Bernard-Philippe-Hermann-Victor, né 10 mai 1841.
(4) Cte *Arnold*-Arnim-Charles-Marie-Guillaume, né 21 août 1842.
(5) Ctesse *Gabrièle*-Pauline-Louise-Thora-Ottilie, née 8 mai 1844.
(6) Cte Guillaume-Marie-*Diederich*-Cajus-Hermann-Alban, né 12 déc. 1845.
(7) Cte *Alfred*-Constantin-Théodore-Octavio, né 16 août 1848.

2) *Curt*-Reinicke, né 29 janv. 1812, chamb. imp.-roy. et secrét. de rég. à Linz; marié 25 août 1847 avec
Georgine, fille du chamb. nap. et cons. d'état baronet Charles Acton et de la Comtesse Zeno d'Alton.

Fils.

Constantin-Jean-Bernard-Curt, né 25 sept. 1848.

Filles de 2d lit du Comte Charles-Chrétien:

3. Henriette-Louise-*Hermine*, née 30 sept. 1801.
4. Caroline-Isabelle-*Irmengard*, née 23 avril 1803.

II. Schaumbourg-Lippe.

[Réf. — V. l'édit. de 1848, p. 49.]

Pr. George-Guillaume, né 20 déc. 1784; succ. à son père le Prince Philippe-Ernest (né 5 juillet 1723) 13 févr. 1787, prend les rênes du gouvernement et le titre de Prince 18 avril 1807; mar. 23 juin 1816 à la
Pr. Ida-Caroline-Louise, née 26 sept. 1796, fille de feu George Prince de Waldeck (mort 9 sept. 1813).

Enfants.

1. Pr. *Adolphe*-George, Prince héréd., né 1 août 1817, mar. 25 oct. 1844 à la
Pr. *Hermine*, née 29 sept. 1827, fille du feu Pr. George de Waldeck (mort 18 mai 1845).

Enfants.

1) Pr. *Hermine*, née 5 oct. 1845.
2) Pr. Etienne-Albert-*George*, né 10 oct. 1846.
3) Pr. Pierre-*Hermann*, né 19 mai 1848.

2. Pr. *Mathilde*-Aug.-Wilh.-Carol., née 11 sept. 1818, mariée 15 juillet 1843 au Duc Eugène de Wurtemberg.
3. Pr. *Adélaïde*-Christ.-Jul.-Charlotte, née 9 mars 1821, mar. 16 oct. 1841 à Frédéric Prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg (v. Holstein), divorciée en 1848.
4. Pr. *Ida*-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 mai 1824.
5. Pr. *Guillaume*-Charles-Auguste, né 12 déc. 1834.
6. Pr. *Elisabeth*-Wilhelmine-Auguste-Marie, née 5 mars 1841.

Sœur.

Pr. *Wilhelmine*-Charl., née 18 mai 1783, mariée 7 nov. 1814 à Ernest-Frédéric-Herbert Comte de Munster, ministre d'état, maréchal et Pair héréditaire du royaume de Hanovre; veuve depuis 20 mai 1839.

Grand-duché de Luxembourg et duché de Limbourg

(voir Pays-Bas).

Mecklenbourg.

[Luth. — V. l'alm. de 1832, page (1) et celui de 1848, p. 51.]

I. Mecklenbourg-Schwérin.

Grand-Duc Frédéric-François, né 28 févr. 1823; succède à son père le Grand-Duc Paul-Frédéric (né 15 sept. 1800) le 7 mars 1842; chef du régiment russe des carabiniers: Moscou et propriétaire du rég. prussien d'inf. no 24.

Frère et sœur.

1. D. *Louise*-Marie-Hélène, née 17 mai 1824, fiancée 4 août 1849 au Pr. *Hugues*-Alfred-Adolphe-Philippe de Windisch-Grætz, fils du Prince Vériand de W.-Gr.
2. D. Frédéric-*Guillaume*-Nicolas, né 5 mars 1827, capitaine au serv. de la Prusse, aggrégé au rég. des gardes-du-corps.

Mère.

Frédérique-Wilhelmine-*Alexandrine*-Marie-Hélène, née 23 févr. 1803, fille de feu Frédéric-Guillaume III Roi de Prusse; mar. 25 mai 1822 au Grand-Duc Paul-Frédéric, fils du Grand-Duc hérédit. Frédéric-Louis; veuve depuis 7 mars 1842.

Tantes,

a) du 1 lit du grand-père (23 oct. 1799) le Grand-Duc hérédit. Frédéric-Louis avec Hélène-Paulowna, fille de l'Empereur Paul I de Russie († 24 sept. 1803):

1. D. *Marie*-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Cathérine Duchesse de Saxe-Altenbourg.

b) du 2 lit du grand-père (1 juillet 1810) avec Caroline († 20 janvier 1816), fille de feu Charles-Auguste Grand-Duc de Saxe-Weimar:

2. D. *Hélène*-Louise-Elisabeth, née 24 janv. 1814; veuve de Ferdinand, Prince-Royal de France, Duc d'Orléans (v. Espagne, branche Bourbon, maison d'Orléans).

Grand-mère,

troisième épouse du Grand-Duc héréd. Frédéric-Louis:

Pr. *Auguste*-Frédérique, née 28 nov. 1776, fille de feu Frédéric-Louis Landgrave de Hesse Hombourg; veuve dep. 29 nov. 1819.

Grand-oncle, fils du Grand-Duc Frédéric-François:

D. *Gustave*-Guillaume, né 31 janv. 1781.

II. Mecklenbourg-Strélitz.

Grand-Duc George-Frédéric-Charles-Joseph, né 12 août 1779; succ. à son père le Grand-Duc Charles (né 10 oct. 1741) 6 nov. 1816; marié 12 août 1817 à la

Gr.-Duchesse Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 janvier 1796, fille de feu Frédéric Landgrave de Hesse-Cassel.

Enfants.

1. *Frédéric-Guillaume*-Charles-George-Ernest-Adolphe-Gustave, Grand-Duc héréd., né 17 oct. 1819, major-général à la suite dans l'armée prussienne; marié 28 juin 1843 à la

Pr. *Auguste*-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise de la Grande-Bretagne, née 19 juillet 1822, fille aînée du Duc Adolphe de Cambridge.

Fils.

Pr. George-Adolphe-*Frédéric*-Auguste-Victor-Ernest-Adalbert-Gustave-Guillaume-Wellington, né 22 juillet 1848.

2. D. *Caroline*-Charlotte-Marianne, née 10 janv. 1821, mariée 10 juin 1841 à Frédéric Prince-Royal de Danemark; séparée le 30 sept. 1846.

3. D. *George*-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 janv. 1824.

MODÈNE.

[Cath. — v. l'alm. de 1830, page (7), et celui de 1848, p. 52.]

Duc FRANÇOIS-V-Ferdinand-Géminien, Archiduc d'Autriche-Este, Prince-Royal de Hongrie et de Bohème, Duc de Modène, de Reggio, Mirandola, Massa, Carrara, Guastalla etc., né 1 juin 1819; succède à son père le Duc François IV (né 6 oct. 1779, † 21 janv. 1846); marié 30 mars 1842 à la

Pr. ADELGONDE-Auguste-Charlotte-Caroline-Elisabeth-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 mars 1823, fille de Louis Roi de Bavière.

Frère et sœurs.

1. D. Marie-*Thérèse*-Béatrice-Gaëtane, née 14 juillet 1817, épouse du Pr. Henri de Bourbon Comte de Chambord (v. Espagne, ligne aînée des Bourbons) dep. 7 nov. 1846.
2. D. Ferdinand-Charles-*Victor*, Archiduc d'Autriche etc., né 20 juillet 1821, major-général au serv. de l'Autriche et brigadier d'artillerie à Brunn, propriétaire du rég. imp.-roy. d'infanterie no 26; marié le 4 oct. 1847 à

Françoise-Marie-*Elisabeth*, Archiduchesse d'Autriche, née 17 janvier 1831, fille de feu l'Archiduc Joseph Palatin de Hongrie.

3. D. *Marie*-Béatrice-Anne-Françoise, née 13 févr. 1824, épouse de l'Infant d'Espagne Don Jean-Charles-Maria de Bourbon depuis 6 février 1847.

Oncles et tante.

1. Archid. Marie-Anne-*Léopoldine*, née 10 déc. 1776,
2. Archid. *Ferdinand*-Charles-Joseph, né 25 avril 1781,
3. Archid. *Maximilien*-Joseph, né 14 juillet 1782,

} v. l'Autriche.

MONACO.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 176, et celui de 1848, p. 53. — Sous la protection de la Sardaigne par le traité du 20 nov. 1815. — Le Prince réside six mois à Monaco et six mois à Paris.]

Prince Tancrède-FLORESTAN-Roger-Louis Grimaldi, né 10 oct. 1785; succède à son frère le Prince Honoré V 2 oct. 1841 sous le nom de Florestan I; mar. 27 nov. 1816 à la

Princesse Marie-Louise-CAROLINE-Gabrièle, née Gibert de Lametz, née 18 juillet 1793.

Enfants.

1. Pr. *Charles-Honoré* Grimaldi, Prince-héréditaire, né 8 déc. 1818, Duc de Valentinois, Grand d'Espagne de 1ère classe etc.; marié 28 sept. 1846 à *Antoinette*-Ghislaine Comtesse de Mérode, née 28 sept. 1828.

Fils.

Pr. *Albert*-Honoré-Charles, né 13 nov. 1848.

2. Pr. *Florestine*-Gabrièle-Antoinette Grimaldi, née 22 oct. 1833.

Filles de l'oncle du côté paternel, Prince Joseph Grimaldi († 28 juin 1816) et de Françoise-Thérèse de Choiseul-Stainville († en 1793) :

1. Pr. *Honorine*-Camille-Athénaïs, née 22 avril 1784; veuve de Réné-Louis-Victor Marquis de la Tour du Pin.
2. Pr. *Athénaïs*-Euphrosine-Louise-Philippine, née 22 juin 1786; veuve d'Auguste-Michel-Félicité le Tellier de Souvré, Marquis de Louvois.

Nassau.

[Evang. — Voir l'alm. de 1831, p. (77), et celui de 1848, p. 54.]

Duc Adolphe-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, né 24 juillet 1817; succ. à son père le Duc *Guillaume*-George-Auguste-Henri-Belge (né 14 juin 1792) 20 août 1839; marié 31 (19) janv. 1844 à *Elisabeth*-Michailowna Grand'-Duchesse de Russie, née 26 (14) mai 1826, 2de fille du feu Grand-Duc Michel; veuf depuis 28 janv. 1845.

Frères et sœurs,

a) du premier lit du père avec Louise-Charlotte-Frédérique-Amélie, fille de feu Frédéric Duc de Saxe-Altenbourg (née 28 janv. 1794, mar. 24 juin 1813, † 6 avril 1825):

1. Pr. *Thérèse*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle, née 17 avril 1815, mar. 23 avril 1837 à Pierre Pr. d'Oldenbourg, général d'inf. au serv. de la Russie etc.
2. Pr. *Maurice*-Guillaume-Auguste-Charles-Henri, né 21 nov. 1820, lieut.-colonel au serv. de l'Autriche, rég. des huss. no. 12 du Palatin.
3. Pr. *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle, née 29 janv. 1825, mar. 20 juin 1842 à Guillaume-Hermann-Charles Prince-régn. de Wied.

b) du second lit du père avec Pauline-Frédérique-Marie, fille du Prince Paul de Wurtemberg (v. ci-dessous).

4. Pr. *Hélène*-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marianne, née 12 août 1831.

5. Pr. *Nicolas*-Guillaume, né 20 sept. 1832.
6. Pr. *Sophie*-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 juillet 1836.

Mère.

Duchesse *Pauline*-Frédérique-Marie, née 25 févr. 1810, fille de Paul Prince de Wurtemberg; mar. au Duc *Guillaume*-George-Auguste-Henri-Belge 23 avril 1829; veuve depuis 20 août 1839.

Grand'-tante,
sœur du grand-père, du Prince Frédéric-Guillaume de Nassau-Weilbourg (né 25 oct. 1768, † 9 janv. 1816):

Henriette, née 23 avril 1780; veuve de Louis-Frédéric-Alexandre Duc de Wurtemberg.

Nassau-Orange; v. Pays-Bas.

Oldenbourg; v. Holstein.

Pape et Cardinaux.

[V. l'édit. de 1848, p. 55.]

Pie IX, ci-devant Jean-Marie de la maison comtale de Mastaï-Ferretti, né à Sinigaglia 13 mai 1792; évêque d'Imola depuis 17 déc. 1832; cardinal réservé in petto 23 déc. 1839, publié 14 déc. 1840; élu Pape après le décès du Pape Grégoire XVI (1 juin 1846) 16 juin 1846; couronné 21 juin 1846.

Cardinaux qui composent le Sacré Collége.

1. Cardinaux de l'ordre des Evêques.

1. Vincenzo *Macchi*, né à Capo di Monte dans le diocèse de Montefiascone 31 août 1770; dep. 11 juin 1847 évêque d'Ostie et Velletri, doyen du sacré collége, légat de Velletri, préfet de la congrégation des cérémonies, secrét. de l'inquisition; nommé 2 oct. 1826.
2. Luigi *Lambruschini*, né à Gènes 16 mai 1776, de la congrégation du clergé régulier de St. Paul (Barnabites); dep. 11 juin 1847 évêque de Porto, S. Rufina et Civita Vecchia, second doyen du sacré collége, préfet de la congrégation du rite, secrét. des brefs, bibliothécaire de l'ég-

lise, Grand-prieur de l'ordre de St. Jean de Jérusalem et Grand-chancelier des ordres papals; nommé 30 sept. 1831.

3. Costantino *Patrizi*, né à Sienne 4 sept. 1798, Vicaire-gén. de S. S., préfet de la congrégation de la résidence épiscopale, archiprêtre de la basilique libérienne de Sta Maria Maggiore; réservé in petto 23 juin 1834, publié 11 juillet 1836.

4. Castruccio *Castracane*, des Comtes d'Antelminelli, né à Urbino 21 sept. 1779; dep. 22 janv. 1844 évêque de Palestrine, grand-pénitentiaire; nommé 15 avril 1833.

5. Maria *Mattei*, né à Pergola 6 sept. 1792; dep. 17 juin 1844 évêque de Frascati, archi-prêtre de la basilique du Vatican, présid. de la congrégation formée pour la conservation de l'église de St. Pierre; nommé 2 juill. 1832.

6. Giacomo-Luigi *Brignole*, né à Gènes 8 mai 1797, évêque de Sabine, abbé de S. Maria di Farfa; nommé 20 janv. 1834.

2. Cardinaux de l'ordre des Prêtres.

1. Carlo *Oppizzoni*, né à Milan 15 avril 1769, premier prêtre; dep. 20 sept. 1802 archevêque de Bologna; nommé 26 mars 1804.

2. Giacomo-Filippo *Fransoni*, né à Gènes 10 déc. 1775, préfet de la congrégation de la propagande; nommé 2 oct. 1826.

3. Benedetto *Barberini*, né à Rome 22 oct. 1788, archiprêtre de la basilique du Latéran, préfet de la congrég. de l'immunité ecclésiastique; réservé in petto 2 oct. 1826, publié 15 déc. 1828.

4. Francesco *Serra-Cassano*, né à Naples 21 févr. 1783; dep. 3 juillet 1826 archevêque de Capoue; réservé in petto 30 sept. 1831, publié 15 avril 1833.

5. Ugone-Pietro *Spinola*, né à Gènes 29 juin 1791, prodataire de Sa Sainteté; réservé in petto 30 sept. 1831, publié 2 juillet 1832.

6. Giacomo *Monico*, né à Riése dans le diocèse de Trévise 26 juin 1778; dep. 9 avril 1827 patriarche de Venise; nommé 29 juillet 1833.

7. Ambrogio *Bianchi*, né à Crémone 17 oct. 1771, de l'ordre des Camaldulenses, préfet de la congrégation de la discipline du clergé régulier; réservé in petto 6 avril 1835, publié 8 juillet 1839.

8. Gabriele *della Genga Sermattei*, né à Assisi 4 déc. 1801; nommé 1 févr. 1836.
9. Luigi *Amat di S. Filippo e Sorso*, né à Cagliari 21 juin 1796; nommé 19 mai 1837.
10. Angelo *Mai*, né à Schilpario, dans le diocèse de Bergame 7 mars 1782, préfet de la congrégation de l'Index; réservé in petto 19 mai 1837, publié 12 févr. 1838.
11. Giovanni *Soglia*, né 11 oct. 1779 à Casola Valsenio dans le diocèse d'Imola; dep. 18 février 1839 évêque d'Osimo et de Cingoli, secrét. d'état, président de la congrégation formée pour bâtir l'église de St. Paul; nommé in petto 12 févr. 1838, publié 18 févr. 1839.
12. Chiarissimo *Falconieri-Mellini*, né à Rome 17 sept. 1794; dep. 3 juill. 1826 archevêque de Ravenna; nommé 12 févr. 1838.
13. Antonio-Francesco *Orioli*, né 10 déc. 1778 à Bagnocavallo dans le diocèse de Faënza, de l'ordre des franciscains, préfet de la congrégation des evêques et du clergé régulier; nommé 12 févr. 1838.
14. Antonio *Tosti*, né 4 oct. 1776 à Rome; nommé in petto 12 févr. 1838, publié 18 févr. 1839.
15. Filippo *d'Angelis*, né à Ascoli 16 avril 1792; dep. 27 janvier 1842 archevêque de Fermo, réservé in petto 13 sept. 1838, publié 8 juillet 1839.
16. Engelbert *Sterkx*, né 2 nov. 1792 à Ophem dans le diocèse de Malines; dep. 24 févr. 1832 archevêque de Malines; nommé 13 sept. 1838.
17. Gabriële *Ferretti*, né à Ancône 31 janv. 1795, abbé de S. Vincenzo et S. Anastasio alle Tre Fontane, secrét. des mémoires; réservé in petto 30 nov. 1838, publié 8 juillet 1839.
18. Fernando-Maria *Pignatelli*, né à Naples 9 juin 1770, de la congrégation du clergé régulier théatin; dep. 21 févr. 1839 archevêque de Palerme; nommé 8 juillet 1839.
19. Hugues-Robert-Jean-Charles *de la Tour d'Auvergne-Lauraguais*, né au château d'Auzéville dans le diocèse de Toulouse 14 août 1768; dep. 6 mai 1802 évêque d'Arras; nommé 23 déc. 1839.
20. Gasparo-Bernardo *Pianetti*, né à Jési 7 févr. 1780; dep. 3 juillet 1826 évêque de Viterbo et Toscanella; réservé in petto 13 déc. 1839, publié 14 déc. 1840.
21. Luigi *Vannicelli-Casoni*, né 16 avril 1801 à Amelia,

préfet de la congrégation du cens; réservé in petto 23 déc. 1839, publié 24 janv. 1842.

22. *Louis*, de la famille princière *d'Altieri*, né à Rome 17 juillet 1805, président de Rome et de la comarque; réservé in petto 14 déc. 1840, publié 21 avril 1845.

23. Louis-Jacques-Maurice *de Bonald*, né à Milhaud dans le diocèse de Rhodes (Aveyron) 30 nov. 1787; dep. 27 avril 1840 archevêque de Lyon; nommé 1 mars 1841.

24. *Friedrich-Johann*-Joseph-Cœlestin Prince *de Schwarzenberg*, né 6 avril 1809 à Vienne; dep. 1 février 1836 archevêque de Salzbourg; nommé 24 janv. 1842.

25. Cosmo *de' Corsi*, né à Florence 10 juin 1798; depuis 20 janvier 1845 évêque de Jési; nommé 24 janv. 1842.

26. Francesco di Paola *Villadicani*, né à Messine 22 févr. 1780; dep. 17 nov. 1823 archevêque de Messine; nommé 27 janv. 1843.

27. Ignazio-Giovanni *Cadolini*, né à Crémone 4 nov. 1794; dep. 30 janv. 1843 archevêque de Ferrare; nommé 27 janv. 1843.

28. Antonio-Maria *Cadolini*, né à Ancône 10 juillet 1771, de la congrégation du clergé régulier de St. Paul; dep. 12 févr. 1838 évêque d'Ancône; nommé 19 juin 1843.

29. Fabio-Maria *Asquini*, né à Fagnagna dans le diocèse d'Udine 14 août 1802, préfet de la congrégation des indulgences et reliques; réservé in petto 22 janv. 1844, publié 21 avril 1845.

30. Antonio-Maria *Cagiano de Azevedo*, né dans le diocèse d'Aquino 11 déc. 1797; dep. 22 janvier 1844 évêque de Sinigaglia; nommé 22 janv. 1844.

31. Niccolo *Clarelli-Paracciani*, né à Riéti 12 avril 1799; dep. 22 janv. 1844 évêque de Montefiascone et Corneto; nommé 22 janv. 1844.

32. Domenico *Carafa di Traetto*, né à Naples 12 juillet 1805; dep. 22 juillet 1844 archevêque de Benevent; nommé 22 juillet 1844.

33. Lorenzo *Simonetti*, né à Rome 26 mai 1789, préfet de l'économie de la propagande; réservé in petto 22 juillet 1844, publié 24 nov. 1845.

34. Giacomo *Piccolomini*, né à Siéna 31 juill. 1795; réservé in petto 22 juill. 1844, publié 24 nov. 1845.

35. Guilherme-Henrique *de Carvalho*, né à Coimbra 10 févr. 1793; dep. 24 nov. 1845 patriarche de Lisbonne; nommé 19 janv. 1846.

36. Sisto *Riario-Sforza*, né à Naples 5 déc. 1810; dep. 24 nov. 1845 archevêque de Naples; nommé le 19 janv. 1846.
37. Gaëtano *Baluffi*, né à Ancône le 29 mars 1788, archevêque et évêque d'Imola; nommé 21 déc. 1846.
38. Pierre *Giraud*, né à Clermont 11 août 1791; dep. 24 janv. 1842 archevêque de Chambray; nommé 11 juin 1847.
39. Jacques-Marie-Antoine-Célestin *Dupont*, né à Villa Franca dans le diocèse de Nice le . . . 1793; dep. 24 janv. 1842 archevêque de Bourges; nommé 11 juin 1847.
40. Carlo *Vizzardelli*, né 2 juillet 1791, dans la ville de Monte St. Giovanni (diocèse de Veroli dans la légation de Frosinone), préfet de la congrégation des études; nommé le 17 janvier 1848.

3. Cardinaux de l'ordre des Diacres.

1. Tommaso *Riario Sforza*, né à Naples 8 janv. 1782, premier diacre, camerlengo de l'église, archi-chancelier de l'université romaine; nommé 10 mars 1823.
2. Tommaso *Bernetti*, né à Fermo 29 déc. 1779, second diacre, vice-chancelier de la Ste Eglise romaine, et sommiste des lettres apostoliques; nommé 8 oct. 1826.
3. Luigi *Gazzoli*, né à Terni 18 mars 1774; réservé in petto 30 sept. 1831, publié 2 juillet 1832.
4. Adriano *Fieschi*, né à Gènes 7 mars 1788, légat d'Urbino et Pesaro; réservé in petto 23 juin 1834, nommé 13 sept. 1838.
5. Luigi *Ciacchi*, né à Pesare 16 août 1788; nommé 12 février 1838.
6. Giuseppe *Ugolini*, né à Macerate 6 janv. 1783; nommé 12 février 1838.
7. Giovanni *Serafini*, né à Magliano en Sabine 15 oct. 1786; nommé 27 janv. 1843.
8. Pietro *Marini*, né à Rome 5 oct. 1794; nommé 21 déc. 1846.
9. Giuseppe *Bofondi*, né à Forli 24 oct. 1795; réservé in petto 21 déc. 1846, publié 11 juin 1847.
10. Giacomo *Antonelli*, né à Sonnino près de Terracina le 2 avril 1806, pro-secrétaire d'état; nommé 11 juin 1847.

Parme, Plaisance et Guastalle.

[Cath. — V. l'alm. de 1848, page 60. — Parme duché 25 août 1545. Maison Farnèse éteinte dans les mâles en 1731. Par la nièce du dernier Duc, Elisabeth, fille du Duc Odoardo († 5 sept. 1693) Parme passa à l'Infant Don Carlos d'Espagne jusqu'à l'avènement de celui-ci au trône des Deux-Siciles; en vertu des préliminaires de paix fixés à Vienne, entre l'Empereur et la France du 3 novembre 1735, — auquel l'Espagne accéda le 15 nov. 1736, — Parme fut incorporé à l'Autriche. Le 18 octobre 1748 paix d'Aix-la-Chapelle —: Parme et Plaisance passent à Don Philippe, frère cadet du Roi Charles des Deux-Siciles, le retour à l'Autriche ayant été réservé. L'Autriche renonce à cet avantage en 1759. En vertu de la paix de Luneville du 9 févr. et du traité de Madrid, 21 mars 1801 Parme devait après le décès du Roi Ferdinand († 9 oct. 1802) être réuni à la France; le fils du dernier Duc Louis (I) est proclamé Roi d'Etrurie (Toscane) 2 août 1801. La veuve du Roi Louis I, Marie-Louise, alors Régente, renonce au trône d'Etrurie 10 déc. 1807. Parme fut cédé ensuite de la convention du 11 avril 1814 à l'Impératrice Marie-Louise, Archiduchesse d'Autriche. Après la mort de celle-ci (18 déc. 1847) l'Infant Charles-Louis, Duc de Lucques se charge du gouvernement du Duché, comme on était convenu d'avance au traité de Paris du 10 juin 1817 et au récès général de Francfort du 20 juillet 1819. Pour se conformer aux conditions de la succession telles qu'elles avaient été fixées dans les actes du 10 juin 1817 et du 20 juillet 1819, puis au traité de Florence du 28 nov. 1844 — le Duc avait transmis Lucques au Grand-Duc de Toscane le 5 oct. 1847]

Duc Ferdinand-Charles-III-Joseph-Maria-Vittorio-Balthasar de Bourbon, Infant d'Espagne, né 14 janvier 1823, Duc de Parme et de Plaisance, Comte de Pontremoli, Marquis de Villafranca, Mulazzo, Bagnone etc., succède à son père le Duc Charles II (v. ci-dessous) d'après l'acte d'abdication du 14 mars 1849 et prend les rênes du gouvernement par proclamation du 27 août 1849, marié le 10 nov. 1845 à la

Pr. Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, née 21 sept. 1819, fille du feu Prince Ferdinand d'Artois Duc de Berry.

Enfants.

1. Pr. *Marguérite*-Marie-Thérèse-Henriette, née 1 janv. 1847.
2. Pr. *Robert*, Pr.-héréditaire, né 9 juillet 1848.

Père et mère.

Duc *Charles*-II-Louis de Bourbon, Infant d'Espagne, né 22 déc. 1799, succ. à sa mère (Infante Marie-Louise, née 6 juillet 1782, fille de Charles IV Roi d'Espagne, veuve du Roi Louis d'Etrúrie 27 mai 1803) dans le gouvernement du duché de Lucques 13 mars 1824, cède Lucques à Toscane le 5 oct. 1847, succ. après le décès de la Duchesse Marie-Louise à Parme, Plaisance et Guastalle (manifeste du 26 déc. 1847), quitte ce pays le 20 mars 1848 après l'établissement d'une régence, et renonce au gouvernement par manifeste d. d. Weistropp dans le roy. de Saxe 14 mars 1849, en faveur de son fils, le Duc Charles III (v. ci-dessus); mar. 15 août 1820 à

Marie-*Thérèse*-Ferdinande-Félicie-Gaëtane-Pie, née 19 sept. 1803, fille de feu Victor-Emmanuel Roi de Sardaigne.

Tante.

Pr. Marie-*Louise*-Charlotte, née 1 oct. 1802, Infante d'Espagne; veuve du Pr. Maximilien de Saxe; v. Saxe-royale.

Pays-Bas.

[Réf. — Voir l'alm. de 1831, page (77), et celui de 1848, p. 60.]

Roi Guillaume-III-Alexandre-Paul-Frédéric-Louis Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Limbourg, né 19 févr. 1817, succède à son père le Roi Guillaume II (né 6 déc. 1792, † 17 mars 1849) aux couronnes royale, grand-ducale et ducale; est inauguré et prête le serment constitutionnel à Amsterdam le 12 mai 1849; marié 18 juin 1839 à la

Reine Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, fille de Guillaume I Roi de Wurtemberg.

Fils.

1. Pr.-Royal *Guillaume*-Nicolas-Alexandre-Frédéric-Charles-Henri, Prince d'Orange, né 4 sept. 1840.
2. Pr. Guill.-Frédéric-*Maurice*-Alexandre-Henri-Charles, né 15 sept. 1843.

Frère et sœur.

1. Guillaume-Frédéric-*Henri*, Prince des Pays-Bas, né 13 juin 1820, contre-amiral et protecteur de l'académie de Delft.
2. *Sophie*, Princesse des Pays-Bas, née 8 avril 1824, épouse de Charles, Grand-Duc héréd. de Saxe-Weimar-Eisenach depuis 8 oct. 1842.

Mère.

Reine *Anna-Paulowna*, née 18 janvier *) 1795, fille de feu Paul Empereur de Russie, mariée le 21 févr. 1816 au Roi Guillaume-II-Frédéric-George-Louis des Pays-Bas, veuve depuis le 17 mars 1849.

Oncle et tante.

1. Guillaume-*Frédéric*-Charles, Pr. des Pays-Bas, né 28 févr. 1797, feldmaréchal et amiral de la flotte, marié 21 mai 1825 à la

Pr. *Louise* - Auguste - Wilhelmine-Amélie, née 1 févr. 1808, fille de feu Frédéric-Guillaume III Roi de Prusse.

Filles.

1) Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-*Louise*, Princesse des Pays-Bas, née 5 août 1828.
2) Wilhelmine - Frédérique - Anne - Elisabeth-*Marie*, Princesse des Pays-Bas, née 5 juillet 1841.

2. Pr. Wilhelmine - Frédérique - Louise-Charlotte - *Marianne*, Princesse des Pays-Bas, née 9 mai 1810; v. Prusse.

*) L'anniversaire de la naissance est célébré le 19 janvier; voir Russie.

PORTUGAL.

[Cath. — V. l'alm. de 1830, page (42), et celui de 1848, p. 62.]

Reine Dona MARIA II da Gloria - Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Izidore da Cruz-Françoise-Xavière da Paula-Michaëla-Gabriëla-Rafaëla-Louise-Gonzaga, née 4 avril 1819, fille de l'Empereur du Brésil Dom Pedro I [IV dans la série des Rois du Portugal] († 24 sept. 1834); Reine de Portugal et des Algarves par l'abdication de son père 2 mai 1826, sous tutelle; fait son entrée à Lisbonne 23 sept. 1833; mariée I) par proc. 1 déc. 1834 et en personne 26 janv. 1835 à Auguste Duc de Leuchtenberg († 28 mars 1835); mariée II) par procur. 1 janvier et en personne 9 avril 1836 à

Dom FERDINAND-Auguste-François-Antoine, Roi de Portugal, Pr. de Saxe-Cobourg et Gotha, né 29 oct. 1816.

Enfants.

1. Pr. Dom *Pedro d'Alcantara* - Maria - Fernando-Miguel-Raphaël - Gabriël - Gonzaga - Xavier-Joao-Antonio-Léopoldo-Victor-Francisco d'Assiz-Julio-Amélio, Duc de Saxe, Duc de Bragance-Bourbon, Prince-Royal, né 16 sept. 1837.

2. Pr. Dom *Louis-Philippe*-Maria-Fernando-Pedro d'Alcantara-Antonio-Miguel-Raphaël-Gabriël-Gonzaga-Xavier-Francisco d'Assiz-Jean-Auguste-Jules de Bragance-Bourbon, Duc de Saxe, Duc d'Oporto, né 31 oct. 1838.
3. Pr. Dom *Joao*-Maria-Fernando-Gregorio-Pedro d'Alcantara-Miguel-Raphaël-Gabriël-Léopoldo-Carlos-Antonio-Francisco d'Assiz-Borja-Gonzaga-Félis de Bragance-Bourbon, Duc de Saxe, Duc de Béja, né 16 mars 1842.
4. Pr. Dona *Marie*-Anne-Fernande-Léopoldine-Michaële-Gabriëla-Carlotta-Antonia-Julia-Victoria-Praxedes-Françoise d'Assiz-Gonzaga de Bragance-Bourbon, Duchesse de Saxe, née 21 juillet 1843.
5. Pr. Dona *Antonia*-Maria-Fernande-Michaële-Gabriëla-Rafaële d'Assiz-Gonzaga-Silveira-Julie-Auguste de Bragance-Bourbon, Duchesse de Saxe, née 17 février 1845.
6. Pr. Dom *Fernando* de Bragance-Bourbon, Duc de Saxe, né 23 juillet 1846.
7. Pr. Dom *Augusto*-Maria-Fernando-Carlos-Miguel-Gabriël-Raphaël-Agricola-Francisco d'Assiz-Gonzaga-Pedro de Alcantara-Loyola de Bragance et Bourbon, Duc de Saxe, né 4 nov. 1847.

(La belle-mère, le frère et les sœurs de la Reine, v. le Brésil.)

Frère et sœurs du père.

1. Pr. Marie-*Thérèse*, ci-devant Pr. de Beïra, née 29 avril 1793; veuve de l'Infant Dom Pedro-Charles d'Espagne depuis 4 juillet 1812, épouse de l'Infant Don Carlos d'Espagne depuis 2 févr. 1838; v. Espagne.
2. Pr. Isabelle-*Marie*, née 4 juillet 1801, Régente de Portugal depuis 10 mars 1826 jusqu'au 26 févr. 1828.
3. *Miguel*-Marie-Evariste, né 26 oct. 1802; par l'acte du Roi Dom Pedro du 3 juillet 1827 et d'après la prestation du serment du 26 févr. 1828 Régent du Portugal; se déclare Roi 30 juin 1828; s'engage par la convention d'Evoramonte du 26, ainsi que par sa déclaration du 29 mai 1834, à quitter le Portugal et à ne jamais intervenir dans les affaires politiques de ce pays, et s'embarque à Sinès 1 juin 1834 pour Gènes.
4. Pr. Dona *Anne* da Jésus-Maria, née 23 déc. 1806, mariée 1 déc. 1827 au Duc de Loulé.

Prusse.

[Evang. — V. l'alm. de 1830, p. (76), et celui de 1848, p. 63.]

Roi Frédéric-Guillaume IV, né 15 oct. 1795; succède à son père le Roi Frédéric-Guillaume III (né 3 août 1770) 7 juin 1840; reçoit le serment de fidélité à Kœnigsberg 10 sept. et à Berlin 15 oct. 1840; mar. par proc. 16 et en personne 29 nov. 1823 à la

Reine Elisabeth-Louise, née 13 nov. 1801, fille de feu Max.-Joseph Roi de Bavière.

Frères et sœurs.

1. Pr. Frédéric-*Guillaume*-Louis, né 22 mars 1797, Prince de Prusse, lieutenant du Roi en Poméranie et général d'infanterie, mar. 11 juin 1829 à la

Pr. Marie-Louise-*Auguste*-Cathérine, née 30 sept. 1811, fille de Charles-Frédéric Grand-Duc de Saxe-Weimar.

Enfants.

1) Pr. *Frédéric-Guillaume*-Nicolas-Charles, né 18 oct. 1831, lieut. en premier au 1er rég. d'inf. de la garde.

2) Pr. *Louise*-Marie-Elisabeth, née 3 déc. 1838.

2. L'Impératrice de Russie.

3. Pr. Frédéric-*Charles*-Alexandre, né 29 juin 1801, général d'infanterie, marié 26 mai 1827 à la

Pr. *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 févr. 1808, fille de Charles-Frédéric Grand-Duc de Saxe-Weimar.

Enfants.

1) Pr. *Frédéric-Charles*-Nicolas, né 20 mars 1828, major, aggrégé au rég. des hussards de la garde.

2) Pr. Marie-*Louise*-Anne, née 1 mars 1829.

3) Pr. Marie-*Anne*-Frédérique, née 17 mai 1836.

4. La Grand'-Duchesse douair. de Mecklenbourg-Schwérin.

5. Pr. *Louise*-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née 1 févr. 1808; v. Pays-Bas.

6. Pr. Frédéric-Henri-*Albert*, né 4 oct. 1809, lieut.-gén.; mar. 14 sept. 1830 à la

Pr. Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-*Marianne*, née 9 mai 1810, fille de feu Guillaume I Roi des Pays-Bas.

Enfants

1) Pr. Frédérique-Louise-Wilhelmine-Marianne-*Charlotte*, née 21 juin 1831.

2) Pr. Frédéric-Guillaume-Nicolas-*Albert*, né 8 mai 1837, lieut. au 1er rég. de la garde à pied.

3) Pr. Frédérique - Wilhelmine - Louise-Elisabeth-*Alexandrine*, née 1 févr. 1842.

Frères du père.

1. Enfants de l'oncle, Pr. Louis-Frédéric-Charles (né 5 nov. 1773, † 28 déc. 1796) et de Frédérique-Caroline-Sophie-Alexandrine Princesse de Mecklenbourg-Strélitz (née 2 mars 1778, mariée en troisièmes noces au Roi de Hanovre, † 29 juin 1841):

1) Pr. *Frédéric*-Guillaume-Louis, né 30 oct. 1794, gén. de cavalerie, gouverneur-milit. de la forteresse fédérale de Luxembourg; mar. 21 nov. 1817 à la

Pr. Wilhelmine-*Louise*, née 30 oct. 1799, fille de feu Alexis Duc-régnant d'Anhalt-Bernbourg. (*Dusseldorf.*)

Fils.

(1) Pr. Frédéric-Guillaume-Louis-*Alexandre*, né 21 juin 1820, lieut.-colonel à la suite du 2d bat. du 2d rég. de la garde-landwehr.

(2) Pr. Frédéric-Guillaume-*George*-Ernest, né 12 févr. 1826, capit. de caval., aggrégé au rég. garde-du-corps.

2) Pr. *Frédérique*, Duchesse-régnante d'Anhalt-Dessau.

2. Pr. Frédéric-*Guillaume*-Charles, né 3 juillet 1783, général de caval., marié 12 janv. 1804 à la Pr. Amélie-*Marie-Anne*, née 13 oct. 1785, fille de feu Louis-Guillaume Landgrave de Hesse-Hombourg; veuf 14 avril 1846.

Enfants.

1) Pr. Henri-Guillaume-*Adalbert*, né 29 oct. 1811, lieut.-général, premier inspecteur-général de l'artillerie et premier curateur de l'école réunie d'artillerie et du génie.

2) Pr. Marie-*Elisabeth*-Caroline-Victoire, née 18 juin 1815, mariée 22 oct. 1836 à Charles Pr. de la Hesse grand-ducale, 2d fils du feu Grand-Duc Louis II de Hesse.

3) Pr. Frédérique-Françoise-Auguste-*Marie*-Hedwige, née 15 oct. 1825, Reine de Bavière.

Seconde épouse du feu Roi Frédéric-Guillaume III:

Auguste Princesse de Liegnitz, née 30 août 1800, fille de feu Ferdinand Cte de Harrach; mariée morganatiquement au Roi Frédéric-Guillaume III 9 nov. 1824; veuve depuis 7 juin 1840.

Reuss.

[Luth. — V. l'alm. de 1832, page (45), et celui de 1848, page 65.]

I. Branche aînée. Reuss-Greiz.

Pr. Henri XX, né 29 juin 1794, fils du Prince Henri XIII (né 16 févr. 1747, † 29 janv. 1817); succ. à son frère le Pr. Henri XIX (né 1 mars 1790) 31 oct. 1836; marié I) 25 nov. 1834 à *Sophie*-Marie-Thérèse Pr. de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg (née 18 sept. 1809, † 21 juill. 1838); II) 1 oct. 1839 à la

Pr. Caroline-Amélie-Elisabeth, née 19 mars 1819, fille du feu Landgrave Gustave de Hesse-Hombourg.

Enfants du second lit.

1. Pr. Chrétienne-*Hermine*-Amélie-Louise-Henriette, née 25 déc. 1840.
2. Pr. *Henri XXII*, Pr. héréditaire, né 28 mars 1846.
3. Pr. *Henri XXIII*, né 27 juin 1848.

Veuve du frère défunt, le Prince-régnant Henri XIX (né 1 mars 1790, † 31 oct. 1836):

Gasparine née Princesse de Rohan-Rochefort et Montauban, née 8 août 1800; mar. 7 janv. 1822.

Ses filles.

1. Pr. *Louise*-Caroline, née 3 déc. 1822; épouse du Pr. Edouard de Saxe-Altenbourg.
2. Pr. *Elisabeth*-Henriette, née 23 mars 1824, mariée 4 nov. 1844 à Charles Pr. héréd. de Furstenberg.

II. Branche Cadette. A. Reuss-Schleiz.

Pr. Henri LXII, né 31 mai 1785, Pr.-régn. de Schleiz, et Pr. aîné de toute la maison; succ. à son père le Pr. Henri XLII (né 27 févr. 1752) 17 avril 1818 dans la régence de la seigneurie de Schleiz et dans la co-régence de la seigneurie de Gera et Saalbourg à moitié; succède de même dans la régence de la principauté de Reuss-Lobenstein et Ebersdorf (co-régence de la seign. de Gera et du district de Saalbourg à moitié, ainsi que de la seigneurie de Lobenstein) d'après l'acte de cession du Prince Henri LXXII Reuss de Lobenstein et Ebersdorf le 1 oct. 1848 (v. ci-dessous, branche C.).

Frère et sœur.

1. Pr. Christine-*Philippine*-Louise, née 9 sept. 1781.

2. Pr. *Henri LXVII*, né 20 oct. 1789, major-gén. à la suite au serv. de la Prusse; mar. 18 avril 1820 à
Sophie-*Adélaïde*-Henriette, née 28 mai 1800, fille de feu Henri LI Pr. de Reuss-Ebersdorf.

Enfants.

1) Pr. *Anne*-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 déc. 1822, épouse du Pr. Adolphe de Bentheim-Tecklenbourg depuis 7 mars 1843.
2) Pr. *Henri XIV*, né 28 mai 1832.

Mère.

Pr. Caroline-*Henriette*, née 11 juin 1761, fille de feu Chrét.-Frédéric-Charles Pr. de Hohenlohe-Kirchberg; veuve 17 avril 1818 du Pr. Henri XLII.

B. Reuss-Schleiz-Kœstritz.

1) Branche descendante du Comte Henri VI de la maison de Kœstritz à Kœstritz, † 17 mai 1783. — Possessions médiates: 1) le parage de Kœstritz et le district de Reichenfels sous la souveraineté de Reuss; 2) en Prusse: a) dans la rég. de Liegnitz, la seigneurie de Stonsdorf au cercle de Hirschberg et les terres de Jænkendorf etc. au cercle de Rothenbourg; b) dans la régence de Francfort, cercle de Zullichau, la seigneurie de Trebschen et les terres d'Alt- et Neu-Klemzig; 3) au royaume de Saxe les terres de Hohnstein et de Langen-Burkersdorf dans le bailliage de Hohnstein, et de Klipphausen dans le baill. et le cercle de Dresde, les terres de Klik, Salza et Luga dans le bailliage et le cercle de Budissin, ainsi que Thalwitz au bailliage de Wurtzen dans le cercle de Leipsic; 4) dans le duché de Schleswig la seigneurie de Quarnbeck.

Pr. Henri LXIV, né 31 mars 1787, petit-fils du Comte Henri VI; succ. à son père Henri XLIII (né 12 avril 1752) 22 sept. 1814; général de cavalerie en retraite au serv. de l'Autriche, propriét. du 7 rég. des hussards.

Sœur.

Pr. *Caroline*-Julie-Frédérique-Auguste, née 23 avril 1782.

Enfants de l'oncle, Comte Henri XLVIII (né 25 janv. 1759, † 13 juin 1825) et de Christine-Henriette née Comtesse de Schœnbourg-Wechselbourg (née 12 déc. 1766, † 15 avril 1833):

1. C. *Emilie*-Charlotte-Wilhelmine, née 5 janvier 1787, mar. 12 avril 1807 à Henri-Ernest Comte de Reichenbach-Goschutz (Brustawe).
2. C. *Cécile*-Victoire-Clémentine, née 25 févr. 1788.

3\. C. *Clémentine*-Françoise-Auguste, née 5 juill. 1789; veuve dep. 20 juillet 1821 d'Adolphe C. d'Einsiedel de la maison de Wolkenbourg, col. au serv. de la Prusse.
4\. C. Isabelle-*Thérèse*-Adolphine, née 18 sept. 1790.
5\. C. *Henri LXIX*, né 19 mai 1792, marié 5 nov. 1834 à *Mathilde*-Harriet-Elisabeth Locke, née 12 mai 1804, seconde fille du major-général brit. John Locke et petite fille de William Vicomte de Courtenay Comte de Devon.
6\. C. Ernestine-*Adélaïde*-Mathilde, née 25 août 1794, mariée 23 juillet 1818 à Ernest-Philippe de Kiesewetter, possesseur du majorat de la ville de Reichenbach, ainsi que des terres de Haut- et Bas-Reichenbach et d'Oelisch dans la Haute-Lusace; veuve depuis 12 déc. 1840.

II) Branche descendante de C. Henri IX († 16 sept. 1780), frère du Comte Henri VI.

Enfants de son fils,
le Prince Henri XLIV (né 20 avril 1753, † 3 juillet 1832),
a) du 1 lit, de Wilhelmine-Frédérique-Marie-Auguste-Eléonore née Bar. Geuder dit de Rabensteiner († 17 déc. 1790):

1\. Pr. Henri XL (né 19 juill. 1784, † 7 avril 1833):

Ses filles.

1) Pr. *Caroline*-Henriette, née 4 déc. 1820, mariée 6 mai 1844 au Comte Charles-Alexandre-Louis-Erdmann de Puckler-Groditz à Tannhausen.
2) Pr. *Marie*-Wilhelmine-Jeanne, née 24 juin 1822, mariée 26 mai 1842 à Evérard Comte de Stolberg-Wernigerode.

2) Pr. Henri LXIII (né 18 juin 1786, † 27 sept. 1841). Sa veuve du 2d mariage:
Caroline, née Comtesse de Stolberg-Wernigerode, née 16 déc. 1806, mariée 11 mai 1828. [*Stonsdorf* en Silésie.]

Enfants du 1 lit,
avec Eléonore née Comtesse de Stolberg-Wernigerode (mariée 21 février 1819, † 14 mars 1827):

1) Pr. *Jeanne*-Eléon.-Frédérique-Evérardine, née 25 janv. 1820, mariée 20 juillet 1843 au Pr. Ferdinand de Carolath-Beuthen.
2) Pr. *Henri IV*, né 26 avril 1821, lieut. des gardes-du-corps de S. M. le Roi de Prusse.
3) Pr. *Auguste*-Mathilde-Wilhelmine, née 26 mai 1822.
4) Pr. *Henri VII*, né 14 juillet 1825.

Enfants du 2d lit.

5) Pr. *Henri XII*, né 8 mars 1829.
6) Pr. *Henri XIII*, né 18 sept. 1830.
7) Pr. *Louise*-Fréd.-Dorothée, née 15 mars 1832.
8) Pr. *Henri XV*, né 5 juillet 1834.
9) Pr. *Anne*-Elisabeth, née 9 janv. 1837.
10) Pr. *Henri XVII*, né 20 mai 1839.

b) du second lit, d'Auguste-Amélie-Léopoldine née Baronne Riedésel à Eisenbach († 24 nov. 1805):

3. Pr. *Auguste*, née 3 août 1794; Duchesse douairière d'Anhalt-Cœthen (v. cet article).

4. Pr. *Henri LXXIV*, né 1 nov. 1798, mar. 14 mars 1825 à *Clémentine*-Sophie-Amélie-Ernestine née Comtesse de Reichenbach-Goschutz, née 20 févr. 1805. [*Neuhof* en Silésie et *Jœnkendorf* en Lusace.]

Fils.

Pr. *Henri IX*, né 3 mars 1827, lieut. en sec., aggrégé au 12ème rég. des hussards au service de la Prusse.

III) Branche descendante du C. Henri XXIII († 3 sept. 1787), frère de Henri VI.

C. *Henri LII*, né 21 sept. 1763, feldzeugmestre au serv. de la Bavière. [*Munich.*]

Frère.

C. Henri LV (né 1 déc. 1768, † 9 avril 1846 à Londres).

Ses fils.

1) C. *Henri LXXIII*, né 11 juillet 1798.
2) C. *Henri II*, né 31 mars 1803, marié 4 août 1846 à *Clotilde*-Charlotte-Sophie, née 6 févr. 1821, fille du Cte Frédéric-Louis de Castell (v. IIIème partie).

Fils.

1) C. *Henri XVIII*, né 14 mai 1847.
2) C. *Henri XIX*, né 30 août 1848.

C. Reuss-Lobenstein-Ebersdorf.

Pr. Henri LXXII, né 27 mars 1797; succ. à son père, le Pr. Henri LI (né 16 mai 1761), 10 juillet 1822 dans la régence de la partie Ebersdorfienne de la seigneurie de Lobenstein et dans la co-régence de la seigneurie de Gera et du district de Saalbourg, et à Henri LIV Prince de Lobenstein (7 mai 1824) pour la part de celui-ci dans

les seigneuries de Lobenstein et Gera et du district de Saalbourg; se démet du gouvernement par l'acte du 1 oct. 1848 en faveur du Pr. Henri LXII de Reuss-Schleiz. [*Guteborn*, dans la Lusace saxonne.]

Sœurs.

1. Pr. *Caroline*-Auguste-Louise, née 27 sept. 1792.
2. Pr. *Adélaïde*, née 28 mai 1800, épouse du Prince Henri LXVII de Reuss-Schleiz.

RUSSIE.

[Conf. grècque. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, p. (19), et celui de 1848, p. 69.]

Empereur NICOLAS I Pawlowitch, né 6 juillet (25 juin *) 1796; succ. à son frère l'Empereur Alexandre (né 23 [12] déc. 1777) 1 déc. (19 nov.) 1825, en vertu du manifeste du 28 (16) août 1823 et de l'acte par lequel le Grand-Duc Constantin renonçait à ses droits au trône; couronné 3 sept. (22 août) 1826 à Moscou et 24 (12) mai 1829 à Varsovie; marié 13 (1) juillet 1817 à

l'Impératrice ALEXANDRA-Féodorowna, ci-devant Frédérique-Louise-*Charlotte*-Wilhelmine, née 13 (2) juillet 1798, fille de feu Fréd.-Guillaume III Roi de Prusse.

Enfants.

1. *Alexandre*-Nicolaewitch, Césarewitch et Grand-Duc-Héritier, né 29 (17) avril 1818, chef de toute l'infanterie des gardes; marié 28 (16) avril 1841 à la

Césarewna et Grand'-Duchesse *Marie*-Alexandrowna, ci-devant Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-*Marie*, née 8 août 1824, fille de feu Louis II Grand-Duc de Hesse.

Fils.

1) *Nicolas*-Alexandrewitch, Gr.-Duc, né 20 (8) sept. 1843.

---

*) Le 25 juin, vieux style, répondait dans le siècle passé au 6 juillet, et dans celui-ci il répond au 7 juillet du nouveau style. En conséquence on célèbre l'anniversaire de la naissance de S. M. l'Empereur le 7 juill. n. st. et celui de S. M. l'Impératrice le 1 juill. vieux style. Il en est de même à l'égard des jours de naissance des autres membres de la famille impériale nés dans le siècle passé.

2) *Alexandre*-Alexandrewitch, Grand-Duc, né 10 mars (26 février) 1845.
3) *Vladimir*Alexandrewitch, Grand-Duc, né 22 (10) avril 1847.

2. *Marie*-Nicolaewna, Grand'-Duchesse, née 18 (6) août 1819; mariée 14 (2) juillet 1839 à Maximilien Duc de Leuchtenberg Prince d'Eichstædt (v. Leuchtenberg).
3. *Olga*-Nicolaewna, Grand'-Duchesse, née 11 sept. (30 août) 1822; mariée 13 (1) juillet 1846 au Prince-Royal de Wurtemberg.
4. *Constantin*-Nicolaewitch, Grand-Duc, né 21 (9) sept. 1827, chef du corps des cadets de la marine; propriétaire du rég. d'inf. autrichien no 18; marié 11 sept. (30 août) 1848 à la

Grand'-Duchesse Alexandra-*Jossefowna*, ci-devant *Alexandra*-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Elisabeth, née 20 (8) juillet 1830, fille du Duc Joseph de Saxe (v. S.-Altenbourg).

5. *Nicolas*-Nicolaewitch, Grand-Duc, né 8 août (27 juillet) 1831.
6. *Michael*-Nicolaewitch, Grand-Duc, né 25 (13) oct. 1832, chef de la 2de brigade d'artillerie de la garde.

Frère et sœurs.

1. *Marie*-Paulowna, Gr.-Duchesse-régn. de Saxe-Weimar.
2. *Anne*-Paulowna, veuve de Guillaume II Roi des Pays-Bas depuis 17 mars 1849.
3. Michael-Pawlowitch, Grand-Duc, né 8 févr. (28 janv.) 1798, grand-maître de l'artillerie, † 9 sept. 1849 à Varsovie. Sa veuve:

Hélène-Paulowna, Grand'-Duchesse, ci-devant Fréd.-*Charlotte*-Marie, née 9 janv. 1807 (28 déc. 1806), fille du Pr. Paul de Wurtemberg, frère du Roi; embrasse la religion grècque 17 (5) déc. 1823, mariée 19 (7) févr. 1824.

Sa fille.

Cathérine-Michailowna, Grand'-Duchesse, née 28 (16) août 1827.

SARDAIGNE.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1831, page (42), et celui de 1848, p. 71.]

Roi Victor-Emmanuel II Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas, né 14 mars 1820; succède à son père le Roi

Charles-Albert-Amédée (né 2 oct. 1798, † 28 juillet 1849 à Oporto) au royaume de Sardaigne en vertu de l'abdication de celui-ci, énoncée à Novare le 23 mars et confirmée à Tolose en Espagne le 3 avril 1849; marié 12 avril 1842 à la

Reine Marie - ADÉLAÏDE - Françoise - Rénière - Elisabeth-Clotilde, née 3 juin 1822, 2de fille de Rénier Archiduc d'Autriche.

Enfants.

1. Pr. *Clotilde*-Marie-Thérèse-Louise, née 2 mars 1843.
2. Pr. *Humbert* - Rénier - Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, Prince-Royal, Prince de Piémont, né 14 mars 1844.
3. Pr. *Amédée* - Ferdinand - Marie, Duc d'Aosta, né 30 mai 1845.
4. Pr. Othon-Eugène-Marie, Duc de Montferrat, né 11 juill. 1846.
5. Pr. Marie-Pie, née 16 oct. 1847.

Frère.

Pr. *Ferdinand* - Marie - Albert-Amédée-Philibert-Vincent, né 15 nov. 1822, Duc de Gènes.

Mère.

Reine Marie - *Thérèse* - Françoise-Josephe-Jeanne-Bénédicte, Archiduchesse d'Autriche, née 21 mars 1801, fille de feu Ferdinand Grand-Duc de Toscane; mariée au Roi *Charles-Albert*-Amédée le 30 sept. 1817 et veuve depuis le 28 juillet 1849.

Tante du Roi.

Marie - *Elisabeth* - Françoise, née 13 avril 1800; épouse de Rénier Archiduc d'Autriche.

Grand'-mère.

Marie - *Christine* - Albertine - Caroline, née 7 déc. 1779, fille du Pr. Charles de Saxe et Duc de Courlande; veuve de Charles-Emmanuel-Ferdinand Duc de Savoie-Carignan 16 août 1800; mariée II) au Prince de Montléart.

Filles du Roi Victor-Emmanuel († 24 juillet 1759, succ. au trône 4 juin 1802 par la cession de son frère le Roi Charles-Emm. IV [† 6 oct. 1819], renonce au trône en faveur de son frère Charles-Félix-Joseph 13 mars 1821, † 10 janv. 1824):

1. Marie - *Thérèse* - Ferdinande - Félicité-Gaëtane-Pie, épouse du Duc Charles II de Parme, } nées 19
2. Marie-*Anne*-Caroline-Pie, épouse de l'Empereur Ferdinand I d'Autriche, } sept. 1803.

Branche de Savoie-Carignan.

Fils du frère du grand-père Eugène-Marie-Louis (né 21 oct. 1753, † 30 juin 1785): Joseph, Chevalier de Savoie (né 30 oct. 1783, † 15 oct. 1825). Ses enfants:

1. *Eugène*-Emmanuel-Joseph-Marie-Paul-François-Antoine, né 14 avril 1816, déclaré Prince de Savoie-Carignan par décret royal du 28 avril 1834, général en chef des gardes-civils du royaume.
2. Pr. *Marie*-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 sept. 1814, épouse du Prince Léopold des Deux-Siciles, Comte de Syracuse, frère du Roi.

SAXE.

[Pour le précis historique v. l'alm. de 1831, page (1), et celui de 1848, p. 6.]

A. BRANCHE ALBERTINE.

[Cath. — Voir l'alm. de 1848, p. 6.]

Roi FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né 18 mai 1797, fils du Duc Maximilien (né 13 avril 1759, † 3 janv. 1838); succède en vertu de l'acte du 13 sept. 1830, par lequel son père y renonce, à son oncle le Roi Antoine (né 27 déc. 1755) 6 juin 1836; Co-Régent depuis le 13 sept. 1830. Veuf 22 mai 1832 de l'Archiduchesse *Caroline*-Ferdinandine-Thérèse-Jos.-Démétrie (née 8 avril 1801), fille de feu François I Empereur d'Autriche; remarié 24 avril 1833 à la Reine MARIE-Anne-Léopoldine, née 27 janv. 1805, fille de feu Maximilien-Joseph Roi de Bavière.

Frère et sœurs du 1er lit du père avec Caroline-Marie-Thérèse Princesse de Parme († 1 mars 1804):

1. Pr. Marie-*Amélie*-Frédérique-Auguste, née 10 août 1794.
2. Pr. *Marie*-Ferdinandine-Amélie, née 27 avril 1796, Grand'-Duchesse douairière de Toscane.
3. D. *Jean*-Népomuc-Marie-Joseph, né 12 déc. 1801, marié par procur. 10 nov. et en personne 21 nov. 1822 à la Pr. *Amélie*-Auguste, née 13 nov. 1801, fille de feu Maximilien-Joseph Roi de Bavière.

Enfants.

1) Pr. *Marie*-Auguste-Frédérique, née 22 janv. 1827.
2) Pr. Frédéric-Auguste-*Albert*, né 23 avril 1828, major au serv. de Saxe.
3) Pr. Marie-*Elisabeth*-Maximilienne, née 4 févr. 1830.
4) Pr. Frédéric-Auguste-*George*, né 8 août 1832.
5) Pr. Marie-*Sidonie*, née 16 août 1834.
6) Pr. *Anne*-Marie, née 4 janv. 1836.
7) Pr. *Marguérite* - Caroline - Frédérique - Cécile - Auguste-Amélie-Joséphine-Elisabeth, née 24 mai 1840.
8) Pr. *Sophie* - Marie-Frédér.-Auguste-Léopoldine-Alexandrine-Ernestine-Albertine-Elisabeth, née 15 mars 1845.

Belle-mère.

Pr. Marie-*Louise*-Charlotte, née 1 oct. 1802, sœur du Duc Charles II de Parme; mariée au Duc Maximilien par procur. le 15 oct. et en personne le 7 nov. 1825; veuve depuis le 3 janv. 1838.

Fille de l'oncle du Roi.

Fille du Roi Frédéric-Auguste (né 23 déc. 1750, † 5 mai 1827) et de la Reine Marie-Amélie-Auguste (née 10 mai 1752, mar. par proc. 17 et en personne 29 janv. 1769, † 15 nov. 1828):

Pr. Marie - *Auguste* - Népomucène-Antoinette-Françoise-Xavière-Aloïse, née 21 juin 1782.

B. Maison-Ernestine.

[Luth. — Voir l'alm. de 1848, p. 1.]

A. Ligne de Weimar; v. Weimar.

B. Ligne de Gotha: v. Meiningen, Altenbourg, Cobourg-Gotha.

Ligne de Gotha.

Saxe-Altenbourg.

(Ci-devant Hildbourghausen.)

Duc George - Charles-Frédéric, né 24 juillet 1796, second fils du Duc Frédéric (né 29 avril 1763, † 29 sept. 1834); succède à son frère aîné le Duc Joseph (v. ci-dessous) d'après l'acte d'abdication de celui-ci du 30 nov. 1848, marié 7 oct. 1825 à la

D. Marie - Louise - Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Cathérine, née 31 mars 1803, fille du feu D. Frédéric-Louis Pr. héréd. de Mecklenbourg-Schwérin.

Fils.

1. D. *Ernest*-Frédéric-Paul-George-Nicolas, Prince-hérédit., né 16 sept. 1826, lieut. en sec. aggrégé au 6ème rég. des chasseurs au serv. de la Prusse.
2. D. *Maurice*-François-Frédéric-Const.-Alex.-Henri-Auguste-Charles-Albert, né 24 oct. 1829.

Frères et sœur.

1. D. *Joseph*-Frédéric-Ernest-George-Charles, né 27 août 1789; succède à son père le Duc Frédéric le 29 sept. 1834, se démet de la régence en faveur de son successeur légitime et frère le Duc George par l'acte du 30 nov. 1848 et prend le titre: Duc Joseph de Saxe; mar. 24 avril 1817 à la D. *Amélie*-Thérèse-Louise-Wilhelmine-Philippine, née 28 juin 1799, fille de Louis Duc de Wurtemberg; veuf depuis le 28 nov. 1848.

Ses filles.

1) D. *Marie*, née 14 avril 1818, épouse du Prince-Royal de Hanovre depuis le 18 février 1843.
2) D. Henriette-Frédér.-*Thérèse*-Elisabeth, née 9 oct. 1823.
3) D. *Elisabeth*-Pauline-Alexandrine, née 26 mars 1826.
4) D. *Alexandrine*-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Elisabeth, actuellement Alexandra-Jossefowna, née 8. juillet 1830; mariée le 11 sept. 1848 au Grand-Duc Constantin de Russie.

2. D. *Thérèse*, née 8 juillet 1792, mariée 12 oct. 1810 à Louis Roi de Bavière.
3. D. *Frédéric*-Guill.-Charles-Joseph-Louis-George, né 4 oct. 1801.
4. D. *Edouard*-Charles-Guillaume-Chrétien, né 3 juillet 1804, lieut.-gén. au serv. de la Bavière, propriét. du rég. de chevaux-légers bavarois no 1 et commandant la 1ère division de cavalerie à Munich; marié I) 25 juillet 1835 à la Princesse *Amélie*-Antoinette-Caroline-Adrienne, fille de *Charles*-Antoine-Frédéric Prince-régnant de Hohenzollern-Sigmaringen (née 30 avril 1815, † 14 janv. 1841); II) le 8 mars 1842 à

Louise-Caroline Pr. Reuss de Greiz, née 3 déc. 1822, fille de feu Henri XIX Prince Reuss de Greiz.

Filles du 1er lit.

1) Pr. *Thérèse*-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 déc. 1836.
2) Pr. *Antoinette*-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 avril 1838.

Enfants du 2d lit.

3) Pr. *Albert*-Henri-Joseph-Charles-Victor-George-Frédéric, né 14 avril 1843.

4) Pr. *Marie*-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Louise, née 28 juin 1845.

Saxe-Cobourg et Gotha.

Duc Ernest-II-Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard, né 21 juin 1818, fils du Duc *Ernest-I*-Antoine-Charles-Louis (né 2 janvier 1784) et de Louise, fille d'Auguste Duc de Saxe-Gotha-Altenbourg; succède à son père (Duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg 9 déc. 1806, par la convention du 12 nov. 1826 Duc de Saxe-Cobourg et Gotha) le 29 janvier 1844; marié 3 mai 1842 à la Duchesse Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 déc. 1820, fille de Léopold Grand-Duc de Bade.

Frère.

D. *Albert*-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 août 1819, membre du conseil privé de S. M. la Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, feldmaréchal et propriétaire du 11 rég. de cav. de la Grande-Bretagne, chancelier de l'université de Cambridge; marié 10 févr. 1840 à Londres à la Reine *Victoire I* de la Grande-Bretagne et d'Irlande, née 24 mai 1819; v. Grande-Bretagne.

Mère,

veuve du Duc Ernest I de S.-Cobourg et Gotha de ses secondes noces.

Duchesse Antoinette-Frédérique-Auguste-*Marie*-Anne, née 17 sept. 1799, fille de feu Alexandre Duc de Wurtemberg; mariée 23 déc. 1832, veuve depuis le 29 janvier 1844.

Oncles et tantes.

1. D. *Julienne*-Henriette-Ulrique, actuellement *Anna*-Féodorowna, née 23 sept. 1781; mar. 26 févr. 1796 au Gr.-Duc Constantin de Russie († 27 juin 1831), sép. 1 avril (20 mars) 1820.

2. D. *Ferdinand*-George-Auguste, né 28 mars 1785, général de cavalerie et propriétaire du rég. des hussards no. 8 au serv. de l'Autriche; mar. 2 janv. 1816 à Marie-*Antoinette*-Gabrièle, née 2 juillet 1797, fille de feu François-Joseph Prince de Kohary. [*Vienne.*]

Enfants.

1) Pr. *Ferdinand*-Auguste-François-Antoine, né 29 oct. 1816, Roi de Portugal et des Algarves; marié par procur. 1 janv. et en personne le 9 avril 1836 à

Dona *Maria-II*-da-Gloria, née 4 avril 1819, Reine de Portugal et des Algarves; v. Portugal.

2) Pr. *Auguste*-Louis-Victor, né 13 juin 1818, major-génl au service de la Saxe royale; marié 20 avril 1843 à la Pr. Marie-*Clémentine*-Caroline-Léopoldine-Clotilde d'Orléans, née 3 juin 1817, fille de Louis-Philippe (Comte de Neuilly), ci-devant Roi des Français.

Enfants.

(1) Pr. Philippe-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 mars 1844.

(2) Pr. Auguste-Louis Maria-Eudes, né 9 août 1845.

(3) Pr. Marie-Adélaïde-Amélie-Clotilde, n. 8 juill. 1846.

(4) Pr. Marie-Louise-Françoise-Amélie, née 23 oct. 1848.

3) Pr. *Victoire*-Auguste-Antoinette, née 14 février 1822, épouse de Louis d'Orléans, Duc de Nemours depuis le 27 avril 1840 (v. Espagne, les Bourbons).

4) Pr. *Léopold*-François-Jules, né 31 janv. 1824, major au rég. des hussards: Pr. Cobourg no 8 au serv. de l'Autriche.

3. D. *Victoire*, née 17 août 1786; v. Linange et Gr.-Bretagne.

4. D. *Léopold*-George-Chrétien-Frédéric, né 16 déc. 1790, Roi des Belges; v. Belgique.

Saxe-Meiningen.

Duc Bernard-Erich-Freund, né 17 déc. 1800, succ. à son père le Duc George (né 4 février 1761) le 24 déc. 1803 sous la tutelle de sa mère, la Duchesse Louise née Princesse de Hohenlohe-Langenbourg († 29 avril 1837); prend lui-même les rênes du gouvernement 17 déc. 1821; succ. par la conv. du 12 nov. 1826 dans les principautés de Hildbourghausen, Saalfeld etc., marié 23 mars 1825 à la D. Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née 6 sept. 1804, fille de feu Guillaume II Electeur de Hesse.

Enfants.

1. D. *George*, Pr. héréd., né 2 avril 1826.

2. D. *Auguste*-Louise-Adélaïde-Caroline-Ida, née 6 août 1843.

Sœurs.

1. D. *Adélaïde*, née 13 août 1792; Reine douairière de la Grande-Bretagne.

2. D. *Ida*, née 25 juin 1794, épouse du Duc Bernard de Saxe-Weimar.

Saxe-Weimar-Eisenach.

[V. l'alm. de 1848, p. 5.]

Grand-Duc Charles-Frédéric, né 2 févr. 1783, succ. à son père le Grand-Duc Charles-Auguste (né 3 sept. 1757) 14 juin 1828; recteur de l'académie grand-ducale et ducale de Jena dep. le 31 oct. 1828, mar. (22 juill.) 3 août 1804 à la

Gr.-Duchesse Marie-Paulowna, née (4) 16 févr. 1786, fille de l'Empereur Paul I de Russie.

Enfants.

1. D. *Marie*-Louise-Alexandrine, née 3 févr. 1808, épouse du Pr. Frédéric-*Charles*-Alexandre de Prusse.
2. D. Marie-Louise-*Auguste*-Cathérine, née 30 sept. 1811, épouse du Prince de Prusse.
3. D. *Charles*-Alexandre-Auguste-Jean, né 24 juin 1818, Grand-Duc héréd., lieutenant-général au serv. de la Prusse et major-général au serv. de Saxe-Weimar et de la Russie, chef du rég. impér. russe des hussards d'Ingrie, ainsi que du rég. prussien des cuirass. no 8, Docteur hon. en droit civil; marié le 8 oct. 1842 à la

Pr. Wilhelmine-Marie-*Sophie*-Louise, née 8 avril 1824, fille de feu Guillaume II Roi des Pays-Bas.

Enfants.

1) D. *Charles*-*Auguste*-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michael-Bernard-Henri-Frédéric-Etienne, né 31 juill. 1844.
2) Pr. *Marie*-Anne-Alexandrine-Sophie-Auguste-Hélène, née 20 janvier 1849.

Frère.

D. Charles-*Bernard*, né 30 mai 1792, lieut.-général au serv. des Pays-Bas et commandant en chef (7 déc. 1848) de l'armée stationnée dans les colonies néerlandaises aux Indes; mar. 30 mai 1816 à la

D. *Ida*, née 25 juin 1794, fille de feu *George*-Frédéric-Charles Duc de Saxe-Meiningen.

Enfants.

1. Pr. Guillaume-Auguste-*Edouard*, né 11 oct. 1823, capitaine du régim. de grenadiers de la garde de S. M. Britannique.
2. Pr. *Hermann*-Bernard-George, né 4 août 1825, lieut. en prem. des gardes-à-cheval de S. M. le Roi de Wurtemberg.
3. Pr. Frédéric-*Gustave*-Charles, né 28 juin 1827, lieut. en second au régiment d'infanterie de ligne no 1 au service de S. M. l'Empereur d'Autriche.
4. Pr. *Anne*-Amélie-Marie, née 9 sept. 1828.
5. Pr. *Amélie*-Maria da Gloria-Auguste, née 20 mai 1830.

Schaumbourg-Lippe, v. p. 42.

v. p. 42.

Schwarzbourg.

[Luth. — V. l'alm. de 1832, p. (62), et celui de 1848, p. 73.]

I. Schwarzbourg-Sondershausen.

[V. l'alm. de 1848, p. 73.]

Pr. Gunther-Frédéric-Charles, né 24 sept. 1801, fils du Pr. Gunther (né 5 déc. 1760, † 22 avril 1837); prend les rênes du gouvernement après l'abdication de son père donnée oralement 19 août, confirmée par écrit 3 sept. 1835, mar. I) 12 mars 1827 à la Princesse Caroline-Irène-*Marie*, fille de feu Charles-Gunther Pr. de Schwarzbourg-Roudolstadt (née 6 avril 1809, † 29 mars 1833), marié II) 29 mai 1835 à la

Pr. Frédérique-Alexandrine-Marie-Mathilde-Cathér.-Charlotte-Eugénie-Louise, née 3 juillet 1814, fille du Pr.-régn. Auguste de Hohenlohe-Oehringen.

Enfants a) du 1er lit.

1. Pr. *Elisabeth*-Caroline-Louise, née 22 mars 1829.
2. Charles-*Gunther*, Prince héréd., né 7 août 1830.
3. Pr. Gunther-*Léopold*, né 2 juillet 1832.

b) du 2d lit.

4. Pr. Marie-Pauline-Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste, née 14 juin 1837.
5. Pr. Gunther-Fréd.-Charles-Auguste-*Hugues*, né 13 avril 1839.

Sœur.

Pr. *Emilie*, née 23 avril 1800, Princesse-régnante de Lippe.

Mère.

Pr. Wilhelmine-Frédérique-*Caroline*, née 21 janv. 1774, fille de Frédéric-Charles Prince de Schwarzbourg-Roudolstadt, mariée 23 juin 1799 au Prince *Gunther*-Frédéric-Charles (né 5 déc. 1760, † 22 avril 1837).

Oncle.

Pr. Jean-Charles-Gunther (né 24 juin 1772, † 16 nov. 1842).
Sa veuve :

Pr. *Guntherine*-Frédérique-Charlotte-Albertine, née 24 juillet 1791, fille du Prince Frédéric-Chrétien-Charles-Albert de cette maison, mariée 5 juillet 1811. [*Arnstadt.*]

Fille.

Pr. *Charlotte*-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 sept. 1816.

Fille du grand-oncle Prince Auguste († 10 février 1806) et de Christine-Elisabeth-Albertine († 18 mai 1823), fille de Victor-Frédéric, Prince d'Anhalt-Bernbourg :

Pr. *Albertine*, née 1 févr. 1768, Princesse douairière de Waldeck.

Fille du feu Pr. Frédéric-Chrétien-Charles-Alb., fils de ce Prince :

Pr. *Guntherine*, née 24 juin 1791, veuve du Pr. Charles de cette maison.

II. Schwarzbourg-Roudolstadt.

[V. l'alm. de 1848, p. 74.]

Pr. Frédéric-Gunther, né 6 nov. 1793, succ. à son père Louis Frédéric (né 9 août 1767) 28 avril 1807, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement 6 nov. 1814; l'aîné de la maison princière de Schwarzbourg depuis 3 sept. 1835, mar. 15 avril 1816 à la

Pr. Amélie-Auguste, née 18 août 1793, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire d'Anhalt-Dessau.

Frère et sœur.

1. Pr. *Thécla*, née 23 févr. 1795, v. Schœnbourg-Waldenbourg.
2. Pr. *Albert*, né 30 avril 1798, major-général prussien, mar. 26 juillet 1827 à la

Pr. *Auguste*-Louise-Thérèse-Mathilde de Solms-Braunfels, née 26 juillet 1804.

Enfants.

1) Pr. *Elisabeth*, née 1 oct. 1833.
2) Pr. *George*-Albert, né 23 nov. 1838.

Mère

Pr. *Caroline*-Louise, née 26 août 1771, fille de feu Frédéric-Louis Landgrave de Hesse-Hombourg, veuve du Pr. Louis-Frédéric dep. 28 avril 1807.

Descendants de l'oncle et de la tante.

1. Veuve et enfants de l'oncle Prince Charles-Gunther (né 23 août 1771, † 4 févr. 1825):

Pr. Louise-*Ulrique*, née 26 oct. 1772, fille de feu Frédéric-Louis Landgrave de Hesse-Hombourg.

Son fils.

Pr. François-Frédéric-*Adolphe*, né 27 sept. 1801, FMLieutenant au service de l'Autriche et divisionnaire en Transylvanie, mar. le 27 sept. 1847 à la

Pr. *Mathilde*, née 18 nov. 1826, fille du Pr. Othon-Victor de Schœnbourg-Waldenbourg.

2. Pr. *Caroline*, née 21 janv. 1774, Princesse douairière de Schwarzbourg-Sondershausen.

Suède et Norvège.

[Luth. — V. l'alm. de 1831, page (63), et celui de 1848, p. 75.]

Joseph-François-Oscar I, Roi de Suède et de Norvège, des Goths et des Wendes, né 4 juillet 1799, succède à son père le Roi *Charles-XIV*-Jean (né 26 janv. 1764) 8 mars 1844; couronné à Stockholm 28 sept. 1844; mar. par proc. 22 mai et en personne 19 juin 1823 à la

Reine Joséphine-Maximilienne-Eugénie, née 14 mars 1807, fille d'Eugène Duc de Leuchtenberg.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Louis-Eugène, Pr.-Royal, Duc de Scanie, né 3 mai 1826, chef de la brigade de la garde, colonel du rég. d'artill. de Swea et de son rég. de hussards.
2. Pr. François-*Gustave*-Oscar, Duc d'Uplande, né 18 juin 1827, major du 2d régiment de la garde et des dragons de la garde.
3. Pr. *Oscar*-Frédéric, Duc d'Ostrogothie, né 21 janv. 1829, capitaine dans la marine suédoise et norvégienne.
4. Pr. *Charlotte*-Eugénie-Auguste-Amélie-Albertine, née 24 avril 1830.
5. Pr. Nicolas-*Auguste*, Duc de Dalecarlie, né 24 août 1831.

Mère.

Eugénie-Bernardine-Désirée, Reine, née 8 nov. 1781, mariée 16 août 1798 à Jean Bernadotte, puis Roi de Suède etc.; couronnée en Suède 21 août 1829; veuve 8 mars 1844.

Toscane.

[Cath. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1830, p. (6), et celui de 1848, page 76. — Le duché de Lucques réuni au grand-duché de Toscane par la convention du 4 oct. 1847 et en vertu du traité de Paris du 10 juin 1817, du récès général de Francfort du 20 juillet 1819 et de la convention florentine du 28 nov. 1844.]

Léopold-II-Jean-Joseph-François-Ferd.-Charles, Pr. impérial d'Autriche, Prince royal de Hongrie et de Bohème, Archiduc d'Autriche, Grand-Duc de Toscane, né 3 oct. 1797; succ. à son père Grand-Duc-Ferdinand III (né 6 mai 1769) 18 juin 1824; mar. I) 28 oct. 1817 à *Marie-Anne-Caroline*, fille du feu Prince Maximilien, père du Roi-régnant de Saxe; veuf depuis 24 mars 1832; mariée II) 7 juin 1833 à la

Pr. Marie-Antoinette, née 19 déc. 1814, fille de feu François I, Roi des Deux-Siciles.

Fille du 1 lit.

1. Archid. *Auguste* - Ferdinande - Louise-Marie-Jeanne-Joséphine, née 1 avril 1825, mariée 15 avril 1844 au Prince Luitpold de Bavière.

Enfants du 2 lit.

2. Archid. Marie - *Isabelle* - Annonciade - Jeanne - Joséphine-Umilta-Appollonie-Philomène-Virginie - Gabrièle, née 21 mai 1834, fiancée au Pr. François-de-Paula-Louis-Emanuel des Deux-Siciles, Comte de Trapani.
3. Archid. *Ferdinand* - Salvator-Maria-Joseph-Jean-Baptiste-François-Louis-Gonzague-Raphaël-Reinier-Janvier, Grand-Duc héréd., né 10 juin 1835.
4. Archid. *Charles* - Salvator - Maria - Joseph - Jean-Baptiste-Philippe - Jacques - Janvier - Louis - Gonzaga - Reinier, né 30 avril 1839.
5. Archid. Marie-Louise-Annonciade-Anne-Jeanne-Josephe-Antoinette-Philomène-Appollonie-Tommase, née 31 oct. 1845.
6. Archid. *Louis* - Salvator - Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Dominique-Reinier-Ferdinand-Charles-Zanobi-Antonin, né 4 août 1847.

Sœurs.

1. Archid. Marie-*Louise*-Joséphine-Christine-Rose, née 30 août 1798.
2. Archid. *Thérèse*, née 21 mars 1801, mariée le 30 sept. 1817 à Charles-Albert Roi de Sardaigne, veuve le 28 juillet 1849.

Belle-mère,
seconde épouse du Grand-Duc Ferdinand (né 6 mai 1769, † 18 juin 1824):

Marie-Ferdin.-Amélie, Grand'-Duchesse, née 27 avril 1796, fille du feu Pr. Maximilien, père du Roi de Saxe; veuve du Grand-Duc Ferdinand depuis 18 juin 1824.

Oncles, tantes etc.; v. Autriche.

TURQUIE.

[Moham. — V. l'alm. de 1848, page 77.]

Sultan ABDUL-MÉDJID-KHAN, né 6 mai 1822 (14 Châban 1237); 31ème Souverain de la famille d'Osman et 28ème depuis la prise de Constantinople; succède 1 juillet 1839 (19 Reby-el-aker 1255) à son père le Sultan Mahmud-Khan II (né 20 juillet 1785).

Enfants.

1. Sultan-Mohamed-*Murad*, né 22 septembre 1840 (25 Redjeb 1256).
2. *Naïmè*-Sultane, née 10 oct. 1840 (13 Châban 1256).
3. *Fatimè*-Sultane, née 1 nov. 1840 (6 Ramadân 1256).
4. *Refia*-Sultane, née 6 février 1842 (24 Zoulhedghé 1257).
5. *Abdul-Hamid*, né 21 sept. 1842 (15 Châban 1258).
6. *Adlijè*-Sultane, née 18 oct. 1842 (13 Ramadân 1258).
7. *Méhmed*-Rechad, né 2 nov. 1844 (20 Chaoual 1260).
8. *Munire*-Sultane, née 9 déc. 1844 (28 Zoulkadeh 1260).
9. Méhmed-*Abid*, né 26 avril 1848 (23 Dchémâdi-el-aouel).

Frère et sœurs.

1. '*Athiè*-Sultane, née 1 mai 1826 (15 Chaoual 1241); épouse depuis 13 août 1840 de Fethi-Ahmed-Pacha.
2. Sultan *Abdul'-Aziz*, né 27 mai 1830 (5 Zoulhedghé 1245).
3. *Adilé*-Sultane, née 30 janv. 1831 (16 Châban 1246); mariée 12 juin 1845 à Méhmed-Ali-Pacha.

WALDECK.

[Evang. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1832, page (84), et celui de 1848, page 78.]

Pr. GEORGE-VICTOR, Pr. de Waldeck et Pyrmont, né 14 janvier 1831; succède à son père le Pr. George-Fréd.-Henri (né 20 sept. 1789) 15 mai 1845; sous tutelle maternelle.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Auguste*-Amélie-Ida, née 21 juillet 1824, Abbesse du chapitre de Schaaken, mariée 15 juin 1848 à Alfred Comte-régnant de Stolberg-Stolberg.
2. Pr. *Hermine*, née 29 sept. 1827, mariée 25 oct. 1844 au Pr. héréd. Adolphe-George de Schaumbourg-Lippe.
3. *Wolrad*-Mélandre, né 24 janv. 1833.

Mère.

Pr. EMMA, née 20 mai 1802, fille de feu Victor-Charles-Frédéric Pr. d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; mariée au Pr. George-Fréderic-Henri 26 juin 1823, veuve depuis 15 mai 1845; nommée par le testament de feu son époux tutrice et régente jusqu'à la majorité de son fils, atteinte à l'âge de 21 ans accomplis.

Frères et sœur du père.

1. Pr. *Ida*, Pr.-régnante de Schaumbourg-Lippe.
2. Pr. Charles-Chrétien (né 12 avril 1803, † 19 juillet 1846). Sa veuve:

Amélie-Henriette-Julie Comtesse de Lippe, née 4 avril 1814, fille de Charles Comte de Lippe-Biesterfeld; mar. 13 mars 1841.

Ses fils.

1) Albert-George-Bernard-Charles, né 11 déc. 1841.
2) Erich-George-Hermann-Constantin, né 20 déc. 1842.
3) Henri-Charles-Auguste-Hermann, né 20 mai 1844.

3. Pr. *Hermann*-Othon-Chrétien, né 12 oct. 1809; mar. 2 sept. 1833 à la

Pr. *Agnès*, née 2 oct. 1814, 2de fille de François Comte Teleki-Szek.

Grand'-mère.

Pr. *Albertine*-Charlotte-Auguste, née 1 février 1768, fille de feu Auguste Pr. de Schwarzbourg-Sondershausen; veuve du Pr. George dep. 9 sept. 1813.

Branche cadette des Comtes de Waldeck.

[Luth. — Rés.: Bergheim près de Fritzlar.]

Comte *Adalbert* - Guillaume - Charles, né 19 février 1833, Comte de Waldeck, Pyrmont et Limpourg-Gaildorf, succède à son père le Comte Charles (né 17 nov. 1778) le 21 janvier 1849 (sous tutelle maternelle).

Sœurs et frère.

1. Caroline - *Mechthilde* - Emma - Charlotte - Christine - Louise, née 23 juin 1826, mariée 30 janvier 1846 à *Charles*-Antoine-Ferdinand Comte de Bentinck, colonel dans la garde de la Reine de la Grande-Bretagne.
2. *Agnès* - Ferdinande - Frédérique - Louise - Caroline, née 23 juillet 1827, abbesse du chapitre de Schaaken.
3. *Richard* - Casimir - Alexandre-Charles-Louis-Henri, né 26 déc. 1835.

Mère.

Comtesse *Caroline*, née 2 févr. 1798, fille du Baron Schilling de Canstadt; promûe au rang de Comtesse 16 avril 1819 par le Roi de Wurtemberg; mariée au Comte Charles de Waldeck le 25 avril 1819, sa veuve le 21 janvier 1849.

Veuve du frère, Comte George de Waldeck-Limpourg (né 31 mai 1785, † 18 juin 1826):

Amélie-Charlotte-Auguste née Wirths, née 7 sept. 1785; mar. 17 juin 1809. [Voir partie III, page 246.]

Wurtemberg.

[Luth. — Pour le précis historique v. l'alm. de 1831, p. (51), et celui de 1848, p. 80.]

Roi Guillaume-I-Frédéric-Charles, né 27 sept. 1781; succ. à son père le Roi Frédéric (né 6 nov. 1754) 30 oct. 1816; mar. I) 24 janv. 1816 à *Cathérine*-Paulowna, fille de feu Paul Empereur de Russie et veuve de Pierre Pr. de Holstein-Oldenbourg (✝ 9 janv. 1819); mar. II) 15 avril 1820 à la

Reine Pauline-Thérèse-Louise, née 4 sept. 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre Duc de Wurtemberg, oncle du Roi.

Enfants:

a) de la Reine Cathérine.

1. Pr. *Marie*-Frédérique-Charlotte, née 30 oct. 1816, mariée 19 mars 1840 à Alfred Comte de Neipperg (v. III partie).
2. Pr. *Sophie*-Frédérique-Mathilde, née 17 juin 1818, Reine des Pays-Bas, mariée le 18 juin 1839.

b) de la Reine actuelle.

3. Pr. *Cathérine*-Fréd.-Charlotte, née 24 août 1821, mariée 20 nov. 1845 au Prince Frédéric de Wurtemberg.
4. Pr. *Charles*-Frédéric-Alexandre, Prince-Royal, né 6 mars 1823, major-gén. au serv. du Wurtemberg etc.; marié 13 (1) juillet 1846 à la

Grand'-Duchesse *Olga*-Nicolaewna, née 11 sept. (30 août) 1822, fille de l'Empereur Nicolas I de Russie.

5. Pr. *Auguste*-Wilhelmine-Henriette, née 4 oct. 1826.

Frère.

Pr. *Paul*-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 janv. 1785, mar. 28 sept. 1805 à la Pr. Cathérine-*Charlotte*-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née 17 juin 1787, fille de feu Frédéric Duc de Saxe-Altenbourg; veuf le 12 déc. 1847.

Enfants.

1) Pr. Frédérique-*Charlotte*-Marie, actuellem. Hélène-Paulowna, née 9 janv. 1807, veuve du Gr.-Duc Michael de Russie depuis le 9 sept. 1849.

2) Pr. *Frédéric*-Charles-Auguste, né 21 févr. 1808, lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg, chef d'un rég. d'ulans au serv. de la Russie; marié 20 nov. 1845 à la

Pr. *Cathérine*-Frédérique-Charlotte, née 24 août 1821, fille du Roi.

Fils.

Pr. *Guillaume*-Charles-Paul-Henri-Fréd., né 25 févr. 1848.

3) Pr. *Pauline*-Fréd.-Marie, née 25 févr. 1810; veuve du Duc Guillaume de Nassau dep. le 20 août 1839.

4) Pr. Frédéric-*Auguste*-Evérard, né 24 janv. 1813, major-général au serv. de la Prusse et commandeur d'une brigade de cavalerie de la garde.

Veuves et descendants des oncles du Roi.

1. Veuve du Duc Louis-Frédéric-Alexandre († 20 sept. 1817):

D. *Henriette*, née 22 avril 1780, fille de feu Charles Pr. de Nassau-Weilb., mar. 28 janv. 1797. [*Kirchheim* sous Teck.]

Ses enfants.

1) D. *Marie*-Dorothée-Louise-Wilh.-Carol., née 1 nov. 1797; depuis 13 janv. 1847 veuve de l'Archiduc Joseph d'Autriche.

2) La Reine.

3) D. *Elisabeth*-Alex.-Constance, née 27 févr. 1802, mariée 16 oct. 1830 au Margrave Guillaume de Bade, frère du Grand-Duc.

4) D. *Alexandre*-Paul-Louis-Constantin, né 9 sept. 1804, feldmaréchal-lieut. au serv. de l'Autriche; mar. 2 mai 1835 en mariage morganatique à Claudine Ctesse de Hohenstein, née Comtesse Rhéday de Kiss-Rhéde; veuf depuis 1 oct. 1841.

Enfants.

(1) Comtesse *Claudine*-Henriette-Marie-Agnès de Hohenstein, née 11 févr. 1836.

(2) Comte *François*-Paul-Charles-Louis-Alexandre de Hohenstein, né 27 août 1837.

(3) Comtesse *Amélie*-Joséphine-Henriette-Agnès-Susanne de Hohenstein, née 12 nov. 1838.

2. Enfants du Duc Eugène-Frédéric-Henri (né 21 nov. 1758, † 20 juin 1822):

1) D. Frédéric-*Eugène*-Charles-Paul-Louis, né 8 janv. 1788, gén. d'inf. au serv. de la Russie et chef d'un rég. de grenadiers; veuf 13 avril 1825 de la Pr. Caroline-Fréd.-*Mathilde*, fille de feu George Pr. de Waldeck-Pyrmont (née 10 avril 1801); remar. 11 sept. 1827 à la

D. *Hélène*, Pr. de Hohenlohe-Langenbourg, née 22 nov. 1807. [*Carlsrouhe* en Silésie.]

Enfants du 1 lit.

(1) D. *Marie*-Alex.-Aug.-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 mars 1818, mar. 9 oct. 1845 au Pr. Charles de Hesse-Philippsthal.

(2) D. *Eugène*-Guill.-Alex.-Erdmann, né 25 déc. 1820, major au serv. de la Prusse; mar. 15 juillet 1843 à la
Pr. *Mathilde*-Auguste-Wilhelmine-Caroline, née 11 sept. 1818, fille du Pr.-régn. George de Schaumbourg-Lippe.

Enfants.

[1] D. *Wilhelmine*-Eugénie-Auguste-Ida, née 11 juillet 1844.

[2] D. Guillaume-*Eugène*-Auguste-George, né 20 août 1846.

Du 2 lit.

(3) D. *Guillaume*-Nicolas, né 20 juillet 1828.

(4) D. *Alexandrine*-Mathilde, née 16 déc. 1829.

(5) D. *Nicolas*, né 1 mars 1833.

(6) D. Pauline-*Louise*-Agnès, née 13 oct. 1835.

2) D. Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-*Louise*, née 4 juin 1789, mariée le 28 sept. 1811 à Auguste Prince de Hohenlohe-Oehringen.

3) D. Frédéric-*Paul*-Guillaume, né 25 juin 1797, major-général de cavalerie au serv. du Wurtemberg; mar. 17 avril 1827 à la
D. Marie-*Sophie*-Dorothée-Caroline, née Princesse de la Tour et Taxis, née 4 mars 1800.

Fils.

D. Guillaume-Ferdinand-*Maximilien*-Charles, né 3 sept. 1828, lieut. au 2d rég. de cavalerie.

3. Enfants du Duc Guillaume-Frédéric-Philippe (né 27 déc. 1761, † 10 août 1830):

1) C. Chrétien-Fréd.-Alexandre (né 5 nov. 1801, † 7 juillet 1844) Sa veuve:
Joséphine-Antoinette-*Hélène* née Comtesse de Festetics-Tolna, née 1 juin 1812; mariée 3 juill. 1832; remariée au Baron du Bourget.

Ses enfants.

(1) C. Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Fréd.-Henri-Joseph-Ladislas-*Evérard*, né 25 mai 1833.

(2) C. *Wilhelmine*-Paul.-Joséphine-Henriette-Marie-Hélène-Sophie-Alexandrine, née 24 juillet 1834.

(3) C. *Pauline*-Wilhelmine-Françoise-Xaverine-Joséphine-Marie, née 8 août 1836.

(4) C. Guill.-Paul-Fréd.-Henri-Ladislas-Joseph-Léopold-Marie-*Charles-Alexandre*, né 29 mars 1839.

2) C. Frédéric-*Guillaume*-Alexandre-Ferdinand, né 6 juill.

1810, major-gén. au serv. du Wurtemberg, commandant la 2de brig. de la 1ère division d'inf.; mar. 8 févr. 1841 à *Théodolinde*-Louise-Eugénie-Napoléone Princesse de Leuchtenberg, née 13 avril 1814, fille de feu Eugène Duc de Leuchtenberg.

Filles.

(1) Ctesse *Auguste - Eugénie* - Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 déc. 1842.

(2) Ctesse *Marie - Joséphine* - Frédérique-Eugénie-Wilhelmine-Théodolinde, née 10 oct. 1844.

(3) Ctesse Eugénie - Amélie - Auguste-Wilhelmine-Théodolinde, née 13 sept. 1848.

3) C. Frédérique - *Marie*-Alexandrine-Charlotte-Cathérine, née 29 mai 1815; épouse du grand-écuyer au serv. du Wurtemberg, Baron de Taubenheim, depuis le 17 sept. 1842.

4. Veuve du Duc Ferdinand-Auguste-Frédéric, feldmaréchal de l'armée autr. (né 22 oct. 1763, † 20 janv. 1834):

D. Cunégonde - Walpourge-*Pauline*, née 22 nov. 1771, fille de feu François-George-Charles Pr. de Metternich; mar. 23 février 1817.

5. Enfants du Duc Alexandre-Frédéric-Charles (né 24 avril 1771, gén. en chef au serv. de la Russie, directeur en chef de toutes les voies de communication dans l'empire, † 4 juillet 1833) et de la D. Antoinette-Ernestine-Amélie née Pr. de Saxe-Saalfeld-Cobourg (née 28 août 1779, † 14 mars 1824):

1) D. Antoinette-Frédérique-Auguste-*Marie*-Anne, née 17 sept. 1799, Duchesse douairière de Saxe-Cobourg-Gotha.

2) D. Frédéric-Guillaume-*Alexandre*, né 20 déc. 1804, ancien major-général au serv. de la Russie; mar. 17 oct. 1837 à la Pr. *Marie*-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine Pr. d'Orléans, fille de Louis-Philippe ci-devant Roi des Français, (née 12 avril 1813); veuf dep. 2 janv. 1839.

Fils.

D. *Philippe*-Alexandre-Marie-Ernest, né 30 juillet 1838.

3) D. *Ernest*-Alexandre-Constantin-Fréd., né 11 août 1807, ancien major-gén. au serv. de la Russie.

GÉNÉALOGIE.

SECONDE PARTIE.

FAMILLES DE PLUSIEURS PRINCES NON-SOUVERAINS.

Arenberg.

[Cath. — Résid.: Bruxelles. — Depuis la révolution française les domaines de la maison d'Arenberg, situés en Belgique et en France, sont dépouillés de tous titres et droits seigneuriaux et confondus dans la classe des biens-fonds ordinaires. — Voir l'édition de 1836, page 65, celle de 1848, p. 85, et pour les possessions celle de 1849, page 85.]

Duc *Prosper*-Louis, né 28 avril 1785, succéda au mois de sept. 1803 par cession à son père, le Duc Louis-Engelbert († 7 mars 1820); mar. 26 janv. 1819 à

Marie-*Ludmille*-Rose, née 15 mars 1798, fille d'Antoine Isidore Pr. de Lobkowitz.

Enfants.

1. Pr. *Louise*-Pauline-Sidonie, née 18 déc. 1820.
2. Pr. *Marie*-Flore-Pauline, née 2 mars 1823, mar. au Prince Camille Aldobrandini le 9 août 1841 (v. Borghèse).
3. Pr. héréd. *Engelbert*-Auguste-Antoine, né 11 mai 1824.
4. Pr. *Antoine*-François, né 5 févr. 1826, marié 23 août 1847 avec

Marie-Ghislaine Comtesse de Mérode, née 19 nov. 1830,

Les renvois insérés aux notices qui se trouvent à la tête des informations généalogiques se rapportent tantôt aux indications historiques sur les familles, tantôt aux dates des dignités conférées et des armoiries qui en ont été adoptées. C'est à celles-là que le premier (ordinairement à l'année 1836), et à celles-ci que le dernier des deux renvois (ordinairement à l'année 1848) se refèrent.

fille du feu Cte Werner de Mérode et de feu la Ctesse Louise-Victoire née Ctesse de Spangen.

Fils.

Pr. *Philippe*-Marie-Prosper, né 17 juin 1848.
5. Pr. *Charles*-Marie-Joseph, né 6 sept. 1831.
6. Pr. *Joseph*-Léonard-Balthasar, né 8 août 1833.

Frère.

Pr. *Pierre*-d'Alcantara-Charles, né 2 oct. 1790, marié 27 janv. 1829 à Alix-Marie-Charlotte, née 4 nov. 1808, fille d'Augustin-Marie-Elie-Charles de Talleyrand, Duc de Périgord; veuf depuis 21 sept. 1842.

Enfants.

1) Pr. *Augustine*-Marie, née 15 nov. 1830.
2) Pr. *Louis*-Charles-Marie, } nés 15 déc. 1837.
3) Pr. *Auguste*-Louis-Albéric, }

Oncle.

Pr. Auguste-Marie-Raimond (né 30 août 1753, † 26 sept. 1833).

Son fils.

Pr. *Ernest*-Engelbert, né 25 mai 1777, Duc d'Arenberg, possesseur des seigneuries de Widin et Kokorzim en Bohème, ainsi que de Stadl et Radein en Stirie; marié I) 2 avril 1800 à Marie-*Thérèse*, née 4 mai 1774, fille de feu Joseph-Nicolas Comte de Windisch-Græetz; veuf depuis 22 janv. 1841; marié II) 26 sept. 1842 à
Sophie-Caroline-Marie Pr. d'Auersperg, fille de Charles Pr. d'Auersperg, née 8 janvier 1811. [*Vienne.*]

Filles.

1. Pr. *Eléonore*-Marie-Joséphine-Ursule, née 19 févr. 1845.
2. Pr. *Louise*, née . . . nov. 1846.

Auersperg.

[Cath. — Rés.: Prague. — Possessions 1) en Carniole: le duché de Gottschée (14 m. c. géogr. avec 28000 habit.) avec les seigneuries de Laase, Risenbourg, Schœnberg, Kosiak, Kleindorf, Weichselbourg, Thourn sur Hart et Litez au cercle de Neustadt; 2) en Moravie, cercle de Brunn: la seigneurie de Czernohora (1 ville et 19 villages); 3) en Bohème: a) au cercle de Kaourzim: les seigneuries allodiales de Wlaschim avec la terre de Libaoun (3 m. c. avec 11,260 habit. en 42 endroits); b) au cercle de Chroudim, Seltzsch, Schumberg, Slatinau, Worell, Pochobrad, Zagestecz

et Zoubrzy; c) au cercle de Czaslau, Lipka; 4) dans la Haute-Autriche: le Comte de Wels, la seigneurie de Gschwend et les terres de Losenstein et Losensteinleuten; 5) dans la Basse-Autriche, les seigneuries de Seyring, Goldegg, Bielehag, Friesing, Ensegg, Roith, Kœppach et St. Pœlten. — Voir l'édition de 1830, page 67, et celle de 1848, p. 86.]

Pr. *Charles-Guillaume*-Philippe, né 1 mai 1814, Duc de Gottschée, Comte princier de Wels, grand-chambellan héréd. et grand-maréchal héréd. de Carniole et de Windischmarck, succ. le 25 janvier 1817 à son père, le Pr. Guillaume (né 5 oct. 1782).

Frères et sœurs.

1. *Aglaé*-Léop.-Sophie-Marie, née 26 janv. 1812, mar. 20 mai 1837 à Chrétien Baron *de Kotz*, chamb. imp.-roy. et capit. du cercle de Bunzlau en Bohème.
2. Wilhelmine-*Françoise*-Caroline, née 2 avril 1813, mariée 9 avril 1839 à Hermann Comte de Nostitz, chamb. et colonel au serv. de l'Autriche, rég. no. 1 des ulans Comte Civalart.
3. *Alexandre*-Guill.-Théodore, né 15 avril 1818, cap. de cav. au serv. de l'Autriche, rég. no. 7 des chev.-lég. Baron de Kress.
4. *Adolphe*-Guillaume-Daniel, né 21 juillet 1821, lieut. en prem. au serv. de l'Autriche, rég. des cuir. no. 8 Prince Charles de Prusse; marié 26 oct. 1845 à

Aloïse née Baronne de Mladotta.

Mère.

Pr. *Frédérique*-Louise-Wilhelmine-Henriette, née Baronne de Lenthe, née 13 févr. 1791, mariée 15 févr. 1810 au Pr. Guillaume; veuve depuis 25 janv. 1827.

Frères et sœur du père.

1. Pr. *Sophie*-Régine, née 7 sept. 1780, veuve 6 juillet 1809 de Joseph Comte de Chotek.
2. Pr. Charles (né 17 août 1784, chambellan, FML. imp.-roy. et chef de division, † 18 déc. 1847). Sa veuve:

Auguste-Eléonore-Elise-Antoinette née Baronne de Lenthe, née 12 janv. 1790, mariée le 15 févr. 1810; sœur de la Pr. douair.; v. ci-dessus.

Ses enfants.

1) *Sophie*-Caroline-Marie, née 8 janv. 1811, épouse d'Ernest-Engelbert Duc d'Arenberg depuis 26 sept. 1842.
2) *Aloïse*-Hélène-Camille, née 17 avril 1812, mar. 23 mai 1842 à George-Adam Pr. de Starhemberg.

3) Romain-*Charles*, né 10 oct. 1813.
4) *Henriette*-Wilhelmine, née 23 juin 1815, mar. 11 janv. 1835 à Louis Pr. de Hohenlohe-Bartenstein-Jagstberg.
5) *Frédérique*-Marie, née 19 déc. 1820, dame de la cour de S. A. I. l'Archiduchesse Sophie, épouse de l'Archid. François-Charles d'Autriche.
6) *Ernestine*, née 28 avril 1822.
7) *Marie*-Julienne, née 12 avril 1827.

3. Veuve du frère cadet du père, Pr. Vincent:

Gabriële-Marie, née 19 juillet 1793, DdP., fille de François-Joseph-Maximilien Pr. de Lobkowitz; mariée 23 sept. 1811, veuve 16 févr. 1812.

Son fils.

Vincent-Charles-Joseph, né 16 juillet 1812, chamb. imp.-roy. et grand-maréchal-héréd. du Tyrol, marié 29 avril 1845 à la

Pr. *Wilhelmine*, née 16 juillet 1826, DdP., fille de François Prince de Colloredo-Mansfeld.

Fils du grand-oncle.

Possessions: en Bohème a) cercle de Chroudim: la seigneurie allodiale de Nassaberg (4,25 m. c. géogr. avec 17660 habit. en 111 villages); b) cercle de Czaslau: les seigneuries allodiales de Zleb et Tupadl avec les terres de Ziak, Klouk et Chwalowitz (2,13 m. c. avec 11130 hab. en 34 villages); de plus la seigneurie allodiale de Kralowitz-dessous (4,69 m. c. avec 28380 habit. en 81 villages).

Pr. *Vincent*-Chrétien-Fréd.-Jean, né 11 août 1813, lieutenant en prem. au serv. de l'Autr. (en retraite), fils du Prince Vincent (né 31 août 1763, † 4 juin 1833).

Sœurs.

1. *Caroline*-Jeanne-Marie, née 6 mai 1809, mariée 14 janvier 1836 à Jean-Népomuc-Egon Landgrave de Furstenberg, grand-maître des cérémonies.
2. *Mathilde*-Aloïse-Jeanne-Marie, née 31 mars 1811, chanoinesse hon. à Brunn.

Enfants du grand-oncle du père, C. François-Xavier:

Possessions: en Bohème a) cercle de Chroudim: la terre allodiale de Przestawlk (0,35 m. c. avec 2040 habit. en 10 villages); b) au cercle de Czaslau: les terres de Maletsch, Hranitz, Modletin et

Rouschinow (0,53 m. c. avec 200 habit. en 14 villages); c) au cercle de Kaurzim: la seigneurie de Pischely (0,52 m. c. avec 2000 habit. en 12 villages).

1. François-*Xavier*-Adolphe, né 9 févr. 1804, chamb. imp.-roy., marié 9 févr. 1829 à
Marie-*Thérèse* née Baronne de Scheibler, née 12 août 1812.

Enfants.

1) *Françoise*, née 13 avril 1832.
2) *Félix*, né 11 janvier 1834.
3) *Hélène*, née 9 janvier 1835.
4) *Marie*, née 3 juin 1836.
5) *Eugénie*, née 31 mai 1838.
6) *Thérèse*, née . . . 1839.
7) *Oscar*, né 1 oct. 1840.
8) *Charles*, né 12 mars 1842.

2. Marie-Eléonore-*Isabelle*, née 27 mars 1806, mariée 20 août 1827 à François-Antoine Baron Défin, chamb. imp.-roy.; DdlCr., veuve dep. . . . 1846.

Barbian et Belgiojoso.

[Cath. — Rés.: Milan. — Voir l'édition de 1836, p. 69, et celle de 1848, p. 89.]

Prince *Emile*, né 14 mars 1800, fils de feu Louis-François Comte de Lugo et d'Amélie née Canziani; succ. à son oncle le Pr. Rénaud-Albéric-Hercule-Charles, Marquis d'Este († 15 sept. 1823); mar. 1824 à la
Pr. *Christine*, née 28 juin 1808, fille de Jérôme-Isidore Marquis de Trivulzio.

Frères.

1. C. *Louis*-Alidoso, né 8 mars 1801.
2. C. Albéric-*Antoine*-Charles, né 15 juin 1804.

Oncle.

Hercule-Charles-Philibert Comte de Cotignola, né 24 mai 1771.

Batthyány-Strattmann.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 70, et celle de 1848, p. 89.]

Pr. *Philippe*, né 13 nov. 1781, Seigneur héréd. de Gussing

(Német-Ujvár), Palatin supérieur héréd. du comitat d'Eisenbourg, conseiller intime au serv. de l'Autriche et chamb., fils du Prince Louis († 15 juillet 1806) et de la Princesse Elisabeth née Comtesse de Pergen († 2 janv. 1815).

Frère.

C. Jean-*Baptiste*, né 7 avril 1784, chambellan au serv. de l'Autriche, marié I) 15 janvier 1807 à Marie, fille de feu Charles Comte d'Esterházy de Galántha, née 2 mars 1791, † 31 mars 1830; II) 16 juin 1834 à la

Ctesse *Aglaé*, née 6 janv. 1805, fille aînée de feu le Comte Vincent Batthyány; DdlCr. et DdP.

Filles.

1. *Elisabeth*, née 16 mai 1820, DdlCr., mar. 7 août 1841 à Charles Comte Drascovich de Trakostyán, chamb. imp.-royal, Seigneur de Biszágh et Bukovecz en Croatie.
2. *Léopoldine*, née 27 août 1824, mar. 7 août 1843 à Alexandre-Louis Comte d'Erdœdy de Monyorókerék, Palatin supérieur héréd. Montis Claudii, ainsi que du comitat de Waradin, capitaine-héréd. du château et de la ville de Waradin, chamb. imp.-roy.
3. *Julienne*-Jeanne-Marie-Stéphanie, née 10 juin 1827.

Enfants du fils du grand-oncle.

C. Antoine (né 14 déc. 1762, † 20 sept. 1828), de sa seconde épouse Cécile-Joséphine née Comtesse de Roggendorf:

1. C. *Gustave*, né 8 déc. 1803, marié 14 déc. 1828 à Wilhelmine née Baronne d'Ahrenfeldt, veuve du Comte de Bubna: décédée 1 oct. 1840.

Fils.

1) *Edmond*, né . . .
2) *Gustave*, né . . .

2. C. *Philippine*, née 2 oct. 1805, mariée 18 février 1832 à Antoine Comte et Seigneur de Pergen, chamb. et lieut. en pr. au service de l'Autriche (en retraite).
3. C. *Casimir*, né 4 juin 1807, Grand-chef (Obergespan) du Comitat de Barany, ministre des affaires étrangères dans le ministère de Kossuth, depuis 1 mai 1849; marié 4 nov. 1847 avec

Auguste née Ctesse de Keglevich-Buzin, divorcée du Cte Szápáry.

4. C. *Eléoncre*, née 5 juillet 1808, mariée 6 février 1833 à Alphonse Lutteroth.

Bauffremont.

[Cath. — Résid. en France. — Voir l'édition de 1836, p. 71.]

Pr. *Alphonse*-Charles-Jean, Duc de Bauffremont, né 5 févr. 1792, marié 15 juin 1822 à la

Pr. *Cathérine*, née 2 février 1795, fille du Prince Paterno-Moncada.

Fils.

1. Pr. Roger-Alexandre-Jean, né 29 juillet 1823.
2. Pr. Paul-Antoine-Jean-Charles, né 11 déc. 1827.

Seconde Ligne.

Bauffremont Courtenay.

Pr. *Théodore*-Démétrius, né 22 déc. 1793, frère du Prince Alphonse; marié 6 sept. 1819 à la

Pr. Anne-*Laurence*, né 7 avril 1802, fille du feu Duc Anne de Montmorency.

Enfants.

1. Pr. Elisabeth-Antoinette-Félicie, née 13 juillet 1820, mar. 11 nov. 1837 au Marquis de St. Blancard (des Ducs de Gontaut-Biron).
2. Pr. Anne-Antoine-Gontrand de Bauffremont Courtenay, né 16 juillet 1822, marié 4 juillet 1842 à la

Pr. *Noëmie* d'Aubusson de Lafeuillade, née 12 janv. 1826.

Fils.

1) Pr. *Pierre*-Léopold-Laurent-Eugène de Bauffremont Courtenay, né 6 sept. 1843.

2) Pr. Pierre-Gontrand-Laurent-*Léopold* de Bauffremont Courtenay, né 12 janvier 1847.

Beaufort-Spontin.

[Cath. — Résid.: Vienne et Bruxelles. — Voir l'édition de 1836, p. 73, et celle de 1848, p. 91.]

Duc *Alfred*-Charles-Auguste-Constantin, né 16 juin 1816, Comte de Beaufort, Marquis de Beaufort-Spontin et de Florennes, Comte de Beauraing, Vicomte d'Eclaye et d'Oudenbourg etc., fils du Duc Frédéric-Auguste-Alexandre († 22 avril 1817), succ. à son frère le Duc Frédéric-Louis-Ladislas 10 nov. 1834; chambellan imp.-roy.; marié 26 juillet 1839 à *Pauline*-Caroline-Ethelwina, fille du Marquis de Forbin-Janson, veuf depuis 26 mai 1846.

Fils.

Frédéric-George-Marie-Antoine-Michel, né 8 juin 1843.

Sœurs.

1. C. *Valérie*-Georgine-Marie-Louise, née 11 oct. 1811, DdlCr., mariée 27 oct. 1828 à son oncle le Comte George de Starhemberg, veuve depuis 24 mars 1834; remariée 20 oct. 1835 à Théodore-Joseph Comte van der Straten-Ponthoz.
2. C. Marie-*Hermènegilde*, née 28 août 1813, mariée 5 juillet 1836 à Charles-Marie-*Camille* Comte de Laubespin.

Mère.

D. *Ernestine*, née Comtesse de Starhemberg, DdlCr., veuve du Duc Frédéric-Auguste-Alexandre (voyez Starhemberg).

Sœur

du premier lit du père, Duc Frédéric-Auguste-Alexandre avec Marie-Léopoldine y Toledo, fille du Duc d'Infantado:

C. *Thérèse*-Charlotte, née 17 juillet 1789, veuve du Duc Ferdinand de Strozzi; grand'-maîtresse de la cour de S. A. I. R. la Grand'-Duchesse de Toscane et DdlCr.

Bentheim.

[Voir l'édition de 1836, p. 74. et (pour les armes) celle de 1849, p. 92.]

I. Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.

[Réform. — Rés.: Hohen-Limbourg. — Voir l'édition de 1848, p. 93.]

Pr. Maurice-*Casimir*-George-Louis-Fréd.-Charles, né 4 mars 1795, succ. 17 avril 1837 à son père le Prince Emile (né 11 mai 1765), mar. 31 oct. 1828 à la

Pr. *Agnès*-Chrétienne-Albertine, née Pr. Sayn-Wittgenstein-Hohenstein, née 27 juillet 1804.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Caroline*-Wilhelmine-Amélie-Louise-Jacqueline-Elise, née 4 juin 1792, mar. 21 nov. 1817 à Charles-Gotthard Cte de Recke-Volmerstein, major au service de la Prusse, en retraite.
2. Pr. *Thérèse*-Henriette-Hedwige, née 19 sept. 1793, mar. 12 nov. 1816 à Ottomar Cte de Recke-Volmerstein, cap. de cav. au serv. de la Prusse, en retraite.

3. Pr. *François*-Fréd.-Ferd.-Adolphe, né 11 oct. 1800.
4. Pr. *Adolphe*-Louis-Albert-Fréd., né 7 mai 1804, lieut.-colonel à la suite dans l'armée prussienne; marié 7 mars 1843 à la

Pr. *Anne*-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 déc. 1822, fille du Pr. Henri LXVII Reuss de Schleiz.

Enfants.

1) Pr. *Louise*-Adélaïde-Caroline-Alexandrine-Anne-Marie-Elisabeth-Philippine, née 7 févr. 1844.
2) Pr. *Adolphe*-Maurice-Casimir-Emile-Albert-Ernest-Henri-Guillaume-Gustave, né 14 oct. 1845.
3) Pr. *Emile*-Maurice-Casimir-Charles-François-Adolphe-Frédéric-Guillaume-Henri-Alexandre-Albert-Léopold, né 8 déc. 1846.
4) Pr. *Elisabeth*-Louise-Caroline-Adélaïde-Berthe-Charlotte-Agnès-Auguste-Thérèse-Amélie, née 28 mars 1848.

Veuve de l'oncle
le C. Frédéric (né 21 janv. 1767, † 26 déc. 1835):

Wilhelmine-Elise-Caroline, née 2 sept. 1773, fille de Jean-Louis Cte de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein; mariée 16 mars 1797. [*Francfort-sur-Mein.*]

Ses enfants.

1. Cte *Maurice*-Charles-Chrétien-Fréd.-Alexandre, né 16 janv. 1798, mar. 21 avril 1838 à

Marie-Julie-*Méline* née Baronne de Des-Bordes, née 22 juill. 1817. [*Francfort-sur-Mein*, en été au château *de Wassalos* près Dettingen.]

Enfants.

1) C. *Louise*-Wilhelmine-Amélie-Marie-Madelaine, née 13 mars 1839.
2) C *Richard*-Frédéric-Jules-Louis-Maurice, né 5 mai 1840.
3) C. *Marie-Sophie*-Louise-Wilhelmine-Amélie, née 31 août 1843.
4) C. *Antoinette*-Maximilienne-Elisabeth-Philippine-Charlotte, née 28 juillet 1846.

2. C. *Guillaume*-Frédéric, né 10 août 1799, marié . . août 1827 à

Amélie-Caroline, née 7 juin 1786, fille de Charles-Louis Rhingrave de Salm-Grumbach (voyez Salm-Horstmar). [*Hœchst.*]

3. *Amélie*-Louise, née 16 févr. 1802, épouse d'Alexandre Pr. de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein.

4. C. *Emile*-Frédéric, né 6 avril 1806, chamb. act. au serv. de l'Autriche, inspecteur des haras et des remontes aux Indes néerlandaises, chevalier et commandeur d'escadron, marié le 28 oct. 1845 avec
Antoinette-Josine-Adrienne, Baronne de Rees, née 11 janv. 1824.

II. Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt.

[Réform. — Rés.: Bourg-Steinfourt. — Voir l'édition de 1848, p. 94.]

Pr. *Alexis*-Frédéric, né 20 janv. 1781, fils du Prince *Louis*-Guillaume († 20 août 1817); marié 17 oct. 1811 à
Wilhelmine-Caroline-Fréd.-Marie, née 20 sept. 1793, fille de feu Guillaume-Chrétien-Charles Pr. de Solms-Braunfels.

Enfants.

1. Pr. *Louis*-Guillaume, Pr. héréd., né 1 août 1812, capit. à la suite des gardes-du-corps du Roi de Hanovre; marié 27 juin 1839 à la
Pr. *Berthe*-Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, née 26 oct. 1818, fille de Charles, Landgrave de Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

Enfants.

1) Pr. *Adélaïde*-Wilhelmine-Sophie, née 17 mai 1840.
2) Pr. *Julienne*-Auguste-Henriette-Emilie-Charlotte, née 5 janvier 1842.
3) Pr. *Marie*-Luitgarde-Elisabeth, née 26 oct. 1843.
4) Pr. *Alexis*-Charles-Ernest-Louis-Ferdinand-Eugène-Bernard, né 17 nov. 1845.

2. Pr. *Guillaume*-Ferdinand-Louis-Bernard-Eugène, né 30 avril 1814, lieut.-colonel au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no. 17 : Nassau.
3. Pr. *Jules*-Arnold, né 21 mai 1815, capitaine au serv. de la Prusse, dans l'artillerie de la garde montée.
4. Pr. *Charles*-Evervyn, né 10 avril 1816.
5. Pr. Auguste-*Julie*-Henriette-Amélie-Sophie-Charlotte, née 16 oct. 1817.
6. Pr. *Ferdinand*-Othon, né 6 juillet 1819, capitaine au serv. de l'Autr., régim. des dragons no 2, Roi de Bavière.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Henriette*-Sophie; v. Solms-Lich.
2. Pr. *Louis*-Casimir, né 22 nov. 1787, major-général au serv. du Roi de Danemark.

3. Pr. *Charlotte*-Eléonore-Polixène, née 5 mai 1789.
4. Pr. Charles-François-*Eugène*, né 28 mars 1791, maj. au serv. de l'Autriche, en retraite.
5. Pr. *Sophie*; v. Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

Bonaparte.

[Cath. — Napoléon Bonaparte (né à Ajaccio 15 août 1769, 1er Consul 9 nov. 1799, Empereur des Français 18 mai 1804, abdique par la Convention de Paris 11 avril 1814, retourne de l'ile d'Elbe le 1 mars 1815, abdique de nouveau 22 juin 1815, † à Ste Hélène le 5 mai 1821) laissant 4 frères:

1) Joseph-Nap. B. (né 7 janvier 1767, Roi de Naples 30 mars 1806 jusqu'en 1808, Roi d'Espagne 6 juin 1808 jusqu'au 30 mai 1814, Comte de Survilliers, † 28 juillet 1844). De cette ligne il n'existe plus que la fille de Joseph, épouse du Pr. Charles B., Pr. de Canino (v. II.);

2) Lucien B. (né en 1775, † 30 juin 1840) (v. II.);

3) Louis-Nap. B. (né 2 sept. 1778, Roi de Hollande du 5 juin 1805 jusqu'au 1 juill. 1810, Cte de Saint Leu, † 25 juill. 1846) (v. III.) et

4) Jérôme-Nap. B.; v. ligne IV.

La famille B. fut exilée de la France par les lois du 12 janvier 1816 et du 10 avril 1832; ces lois ont cependant été abrogées par le décret de l'Assemblée nationale de la République française du 11 octobre 1848. Bien que Lucien ait été reconnu Prince français seulement en 1815, c'est-à-dire plus tard que ses frères, nous n'en avons pas moins adopté ici l'ordre des lignes donné par l'âge des fondateurs. — Armes, v. l'édit. de 1848, p. 95.]

II. Ligne de Lucien.

[Rés.: Rome. — Voir l'édition de 1844, p. 88, celle de 1848, p. 95.]

Charles-Lucien-Jules-Laurent Pr. Bonaparte, Pr. de Canino et Musignano, né à Paris 24 mai 1803, succ. à son père le Pr. Lucien comme Pr. de Canino le 30 juin 1840; Vice-président de l'Assemblée constituante Romaine depuis le mois de février 1849; mar. à Bruxelles 29 juin 1822 à

Zénaïde-Charlotte-Julie, née à Paris 8 juillet 1804, fille du feu Pr. Joseph-Napoléon Bonaparte et de feu la Pr. Julie-Marie-Clary, sœur de la Reine douairière de Suède.

Enfants.

1. Pr. *Joseph*-Lucien-Charles-Napoléon Bonaparte, Pr. de Musignano, né 13 févr. 1824.
2. Pr. *Lucien*-Louis-Joseph-Napoléon Bonaparte, né 15 nov. 1828.
3. Pr. *Julie*-Charlotte-Zénaïde-Pauline-Létitia-Désirée-Bartholomée Bonaparte, née 6 juin 1830, mariée le 30 août 1847 avec Alexandre Del Gallo Marquis de Roccagiovine.
4. Pr. *Charlotte*-Honorine-Joséphine Bonaparte, née 4 mars 1832, mariée depuis le 4 oct. 1848 avec le Comte Pierre Primoli.
5. Pr. *Marie*-Désirée-Eugénie-Joséphine-Philomène Bonaparte, née 18 mars 1835.
6. Pr. *Auguste*-Amélie-Maximilienne-Jacqueline Bonaparte, née 9 nov. 1836.
7. Pr. *Napoléon*-Grégoire-Jacques-Philippe Bonaparte, né 5 févr. 1839.
8. Pr. *Bathilde*-Aloïse-Léonie Bonaparte, née 26 nov. 1840.

Mère.

Alexandrine-Laurence de Bleschamp, Princesse douairière de Canino, née à Calais 1778, veuve du Prince Lucien.

Frères et sœurs

a) du côté paternel seulement, du 1er lit du Prince Lucien avec Christine Boyer († en 1801):

1. *Charlotte*, née 13 mai 1796, veuve du Pr. Gabrielli.

b) du père et de la mère:

2. *Létitia*, née 1 déc. 1804, mariée à Thomas Wyse, membre catholique du parlement d'Angleterre.
3. *Louis*-Lucien, né 4 janv. 1813.
4. *Pierre*-Napoléon, né 12 sept. 1815, membre de l'assemblée législative de la république française.
5. *Antoine*, né 31 oct. 1816.
6. *Marie*, née 12 oct. 1818, mariée à Vincent Valentin de Canino, député à la Constituante romaine et chargé du portefeuille des finances (mai 1849).
7. *Constance*, née 30 janv. 1823, Religieuse au Sacré Cœur de Rome.

III. Ligne de Louis.

Napoléon-*Louis*-Charles B., né à Paris 20 avril 1808, fils de Louis ci-devant Roi de Hollande. Ayant été élu à plusieurs reprises dans différents départements (ceux de

la Charente-inférieure, de la Seine, Yonne et Moselle) pour en être le député dans l'assemblée nationale, il y prend son siége comme député du département de la Yonne le 26 sept. 1848. Les 10 et 11 décembre de 1848, lors de l'élection du Président de la République française il obtient 6,048872 suffrages, c.-à-d. la grande majorité des électeurs et est proclamé le 20 du même mois président jusqu'au troisième dimanche du mois de mai 1852.

IV. Ligne de Jérôme.

Jérôme Bonaparte, né 15 nov. 1784, Roi de Westphalie du 1 déc. 1807 jusqu'au 26 oct. 1813, Duc de Montfort; nommé par décret du 23 déc. 1848 général de division et gouverneur de l'hôtel des Invalides; mar. I) le 27 déc. 1803 à Elisabeth Patterson, divorcié en avril 1805; II) le 12 août 1807 avec Frédérique-Cathérine-Sophie Princesse de Wurtemberg; veuf 28 nov. 1838.

Enfants du 2d lit.

1. *Mathilde*-Létitia-Wilhelmine B., Pr. de Montfort, née à Trieste 27 mai 1820, mariée en 1841 au Prince Anatole Démidoff.
2. *Napoléon*-Joseph-Charles-Paul B., né à Trieste 9 sept. 1822, membre de l'assemblée législative de la république française.

Borghèse.

[Cath. — Rés.: Rome et Florence. — Voir l'édition de 1836, p. 78, celle de 1848, p. 97.]

Pr. *Marc-Antoine*-Jean-Baptiste-Alex.-Jules, Pr. de Borghèse, né à Paris 23 février 1814, succ. à son père le Pr. Franç. 29 mai 1839, marié I) 11 mai 1835 à Cathérine-Gwendoline Talbot, fille du Comte de Shrewsbury, (née 3 déc. 1817, † 27 oct. 1840); marié II) 2 déc. 1843 à

Thérèse-Louise Francisque-Alexandrine de la Rochefoucauld, née 13 juillet 1823, fille du Duc d'Estissac.

Enfants: a) du 1er lit.

1. Pr. *Agnès*, née 5 mai 1836.

b) du 2d lit.

2. Pr. *Anne*-Marie-Julie-Hélène-Adélaïde-Louise-Ignace-Januaria-Léonarde-Francisque, née 19 sept. 1844.

3. Pr. *Paul*-Marie-Augustin-Ignace-Filomène-Camille-Jules-Melchior-Cornèle-Ghislain, né 13 sept. 1845.

Frères.

1. *Camille*-François-Jean-Bapt.-Melchior, Prince Aldobrandini, né 16 nov. 1816, ministre de la guerre au serv. des Etats de l'Eglise du 10 mars jusqu'au 3 mai 1848; marié 9 août 1841 à

Marie-Flore-Pauline Pr. d'Arenberg, née 2 mars 1823.

Enfants.

1) Pr. *Marie* - Ludmille - Antonie-Adélaïde-Léonarde-Melchiorine-Francisque, née 19 mai 1844.
2) Pr. *Pierre*-Prosper-Marie-Camille-Léonard-François-Joseph-Jean-Baptiste-Sébastien, né 24 juin 1845.
3) Pr. *Elisabeth*-Thérèse-Engelberte-Léonarde, née 13 juillet 1847.

2. *Scipion*-Marie-Jean-Baptiste, Duc de Salviati, né à Paris 23 juin 1823, marié le 10 mai 1847 à

Arabella de Fitz-James.

Mère.

Pr. *Adèle*-Marie-Constance-Françoise, née à Paris 16 sept. 1793, fille d'Alexandre C. de la Rochefoucauld, mariée à François Prince Borghèse, né 9 juin 1776) 11 avril 1809; veuve depuis 29 mai 1839.

Bretzenheim de Regecz.

[Cath. — Rés.: Vienne et Sáros-Patak. — Voir l'édition de 1836, p. 79, celle de 1848, p. 98; puis pour les possessions celle de 1849, page 98.]

Pr. *Ferdinand*, né 10 févr. 1801, chambell. imp. autrichien, succ. à son père le Prince Charles-Auguste (né 24 oct. 1769) 27 févr. 1823; marié 27 juin 1831 à

Marie-*Caroline*-Antoinette, née 15 janv. 1806, fille de feu le Pr. Joseph de Schwarzenberg; DdP.

Frère et sœurs.

1. Marie-Crescence-*Caroline*, née 13 nov. 1799, DdlCr., mariée 27 août 1816 à Joseph Comte Somogyi de Medgyes, chamb. de l'Empereur d'Autriche.
2. *Amélie*, née 6 oct. 1802, DdlCr. et DdP., mariée 10 juin 1822 à Louis Comte Taaffe of Carlingfort, conseiller int. act. et chambellan imp.-roy.
3. *Alphonse*, né 28 déc. 1805, chamb. imp.-roy. et colonel, en retraite.

Buoncompagni; v. Piombino.

Caëtani.

[Cath. — Voir l'alm. de 1846, p. 96, et de 1848, p. 99.]

Branche résidant à Rome.

Don *Henri* Caëtani, Duc de Sermoneta, Duc de San Marco, Marquis de Cisterna, Seigneur de Bassiano, Ninfa, Acquapuzza et San-Donato, Baron romain, Grand d'Espagne de la 1ère classe etc., né 11 mars 1780, marié I) 24 avril 1800 à Thérèse de Rossi (née 10 sept. 1781, † 8 avril 1842); II) 26 nov. 1842 à

Louise Duchesse de Sermoneta, née 31 janv. 1813, fille de feu Clément Marquis Muti.

Enfants du 1er lit.

1. Don *Michelange*, Prince de Téano, né 20 mars 1804, marié 29 janvier 1840 à la Comtesse Caliste Rzewuska (née 15 août 1810), veuf 20 juillet 1842.

Enfants.

1) *Hersilie*, née 12 oct. 1840.
2) *Honoré*, né 18 janvier 1842.

2. D. *Philippe*, né 26 mai 1805.
3. D. *Henriette*, née 7 nov. 1807, Religieuse dans le couvent de la Visitation de l'ordre Salesiano.
4. D. *Emilie*, née 8 juillet 1811, mariée au Marquis Cajétan Longhi 4 mars 1831.

Frères.

1. *Boniface*, né 19 août 1789, marié 1 déc. 1822 à

D. *Louise*, fille de feu le Marquis Laval de la Fargna, née 20 mars 1791.

Enfants.

1) D. *François*, né 21 avril 1824.
2) D. *Constance*, née 26 juin 1826.
3) D. *Marianne*, née 9 oct. 1828.

2. *Alphonse*, né 14 juin 1792.

Carolath-Beuthen.

[Réf. — Rés.: Carolath. — Voir l'édition de 1836, p. 80, et celle de 1848, p. 100.]

Pr. *Henri*-Charles-Guillaume, Comte de Schœnaich, né

29 nov. 1783, grand-veneur, chef du départ. de la vénerie, succ. 1 févr. 1817 à son père le Pr. Henri-Charles-Erdmann; marié 1 juill. 1817 à *Adélaïde*, née 3 mars 1797 née Comtesse de Pappenheim; veuf depuis le 29 avril 1849.

Fille.

Pr. *Lucie*-Carol.-Amélie-Adélaïde-Henriette-Georgine-Wilhelmine, née 18 sept. 1822, mariée 23 févr. 1843 à Curt Comte de Haugwitz.

Frères et sœurs.

a) Germains, du prem. lit du père avec Amélie née Duchesse de Saxe-Meiningen († 28 mai 1798).

1. Fils du frère, le Pr. Charles-Guillaume-Philippe-Ferdinand (né 17 janv. 1785, † 23 janv. 1820):

Louis-Ferdinand-Charles-Erdmann-Alexandre-Dieudonné, né 26 juin 1811, actuellement possesseur d'Amtitz, le majorat de la famille; marié 4 oct. 1840 à la Pr. *Adélaïde*-Elisabeth-Lucie-Ida-Constance-Doroth.-Henriette, fille de Henri Pr. de Carolath-Beuthen, née 9 déc. 1823, † 27 août 1841; marié II) 8 mai 1843 à

Wanda, née 1 nov. 1826, fille du Comte Charles-Lazare Henckel de Donnersmarck à Ober-Beuthen.

Enfants.

1) *Charles*-Louis-Erdmann-Ferdinand, né 14 févr. 1845.

2) Louise-Wanda-Julie-Agnès, née 4 nov. 1847.

2. *Frédéric*-Guillaume-Charles, né 29 oct. 1790, possesseur de la seigneurie de Saabor, actuellement propriétaire de Mellendorf, le majorat de la famille, major au serv. de la Prusse, en retraite; veuf 21 déc. 1828 de Caroline-Elisabeth-Adolphine-Louise, fille de Henri XLIV Pr. de Reuss (née 8 nov. 1796, mariée 15 août 1817). *(Mellendorf.)*

Enfants.

1) *Ferdinand*-Henri-Erdmann, né 26 juillet 1818, marié 20 juillet 1843 à

Jeanne-Eléonore-Frédérique-Eberhardine née Pr. de Reuss-Schleiz-Kœstritz (ligne cadette), née 25 janv. 1820.

Enfants.

(1) *Caroline*-Auguste-Eléonore-Frédérique-Henriette, née 27 juin 1845.

(2) *George*-Henri-Frédéric-Auguste, né 12 août 1846.

(3) Eléonore-Auguste, née 25 mai 1848.

2) *Charles*-Henri-Frédéric-Alex.-Aug.-George, né 28 juin 1820.

3) *Auguste*-Henri-Bernard, né 20 août 1822.
4) *Auguste*-Henriette-Amélie, née 10 juin 1826.
3. *Amélie*, née 17 mai 1798, mariée 21 janvier 1837 à George Comte de Blankensee, chamb. prussien.

b) du second lit du père, avec Erdmuthe née Bar. d'Oertel:

Henriette-Sophie-Constance, née 11 avril 1801, mar. 10 sept. 1819 à Paul Comte de Haugwitz, chambellan et maj. au serv. de la Prusse, Seigneur de Krappitz en Silésie.

CHIMAY.

[Cath. — Rés.: Chimay. — Voir l'édition de 1843, p. 86, et celle de 1848, p. 101.]

Joseph de Riquet Comte de Caraman, Prince de Chimay, né 20 août 1808, ci-devant envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire au service de la Belgique près la cour des Pays-Bas; marié 25 août 1830 à

Emilie-Louise-Marie-Françoise-Joséphine née Pellapra, née 11 nov. 1808.

Enfants.

1. Marie-Thérèse-Emilie, née 30 avril 1832.
2. Marie-Joseph-Guy-Henri-Philippe, né 9 oct. 1837.
3. Marie-Henriette-Valentine, née 15 févr. 1839.
4. *Eugène*, né 8 janv. 1843.

Frère et sœur.

1. Michel-Gabriël-*Alphonse*-Ferdinand de Riquet Comte de Caraman, Prince de Chimay, né 5 juin 1810, marié 27 déc. 1834 à

Rosalie-Marie-Joséphine de Riquet de Caraman, sa cousine, née 31 juillet 1814.

Enfants.

1) Marie-Clotilde-Elisabeth-Louise de Riquet, Comtesse de Caraman, née 3 juin 1837.
2) Alphonse-Frédéric de Riquet Cte de Caraman, né 20 févr. 1844.
3) Marie-Anne-Susanne de Riquet Ctesse de Caraman, né 20 févr. 1844.

2. Marie-Auguste-Louise-Thérèse-Valentine de Riquet, Comtesse de Caraman, née 19 févr. 1815, mar. 19 mai 1835 à Jean-George-Charles-Frédéric-Emmanuel Marquis de Hallay-Cœtquen.

Clary et Aldringen.

[Cath. — Résidence: Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 82, celle de 1848, p. 102; pour les possessions celle de 1849, p. 102.]

Pr. *Edmond*-Maurice, né 3 févr. 1813, possesseur de la seign. de Téplitz en Bohème etc., chamb. imp.-roy., succ. à son père le Pr. Charles-Joseph 31 mai 1831; marié 5 déc. 1841 à

Elisabeth-Alexandrine-Marie-Thérèse née Comtesse de Ficquelmont, née 10 nov. 1825, DdP.

Enfants.

1. C. Edmée-Caroline-Louise-Dorothée-Thérèse, née 13 oct. 1842.
2. C. Marie-Charles-Richard, né 3 avril 1844.
3. C. *Siegfried*, né 14 oct. 1848.

Sœurs.

1. *Mathilde*-Chrétienne, née 13 janv. 1806, épouse du Prince Guillaume Radzivill depuis 4 juin 1832.
2. *Euphémie*-Flore, née 30 avril 1808.
3. *Léontine*-Gabrièle, née 26 sept. 1811, épouse du Pr. Boguslav Radzivill dep. 17 oct. 1832.
4. *Félicie*-Sidonie, née 9 oct. 1815, DdlCr. et DdP., épouse de Robert-Antoine Altgrave de Salm-Reifferscheidt, cons. int. imp.-roy., gouverneur du Littoral à Trieste.

Mère.

Pr. *Aloïse* née Comtesse de Chotek, née 21 juin 1777, DdlCr. et DdP., mariée 26 oct. 1802 au Pr. Charles-Joseph (né 12 déc. 1777), veuve depuis 31 mai 1831.

Collalto.

[Cath. — Rés.: Vienne et Venise. — Voir l'édition de 1836, p. 83, celle de 1848, p. 103, et pour les possessions celle de 1849, page 103.]

Pr. *Antoine*-Octavien, né 6 août 1784, chamb. imp.-roy., succ. à son père le Pr. Edouard 5 févr. 1833; mar. 7 janv. 1810 à

Caroline-Marie-Anne née Comtesse Apponyi, née 31 août 1790, DdlCr.

Enfants.

1. C. *Edouard*, né 17 oct. 1810, chamb. imp.-roy., marié 4 nov. 1834 à

Caroline née Comtesse Apponyi, née 18 juillet 1814, DdlCr.

Fille.

Julie, née 5 mars 1838.

2. *Cécile*, née 30 avril 1812, mariée 1 juillet 1830 à Frédéric-Auguste Marquis Piatti, chamb. imp.-roy. et possesseur des seigneuries réunies de Loosdorf, Hagendorf etc.
3. *Alphonse*, né 19 juillet 1814, marié 10 mai 1840 à *Ida* née Ctesse Colloredo-Mansfeld, née 13 févr. 1816.

Enfants.

1) *Marguerite*-Julienne, née 29 mai 1841.
2) *Octavien*-Antoine-Salvadore, né 5 mai 1842.

4. *Caroline*, née 18 janv. 1818, mariée 18 janv. 1836 à Ferdinand Pr. de Solms-Lich, major imp.-roy. (en retraite).

Frère.

Jean Comte de Collalto, né 27 sept. 1789, chambellan imp.-roy., possesseur de la seigneurie-allodiale de Braunsdorf en Autriche.

Colloredo-Mansfeld.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possess.: 1) en Bohème: au cercle de Kœniggrætz, la seign. fidéi-commis d'Opoczna (Opotschna) avec Dobruschka et Hohenbrouck, puis la terre de Skalka (5,6 m. c. avec 32200 habit. en 106 villages); au cercle de Klattau, la seigneurie allodiale de Grunberg avec Nepomuc et la terre de Pradlo (1,54 m. c. avec 7140 habitants en 29 villages); 2) dans la Basse-Autriche: les seigneuries de Sierendorf et Staatz. — Voir l'édition de 1842, p. 85, et celle de 1848, p. 104.]

Pr. *François*-Gundaccar, né 8 nov. 1802, fils du général-feldzeugmestre Comte Jérôme (né 30 mars 1775, † 23 juill. 1822); chamb. imp.-roy., feld-maréchal-lieutenant et brigadier à Thérésienstadt, succède à son oncle le Prince Rodolphe (né 16 avril 1772, † 28 déc. 1843) dans le fidéicommis d'Opoczno, ainsi que dans celui de la seigneurie de Dobrzisch et de celle de Sierendorf, dont il laisse l'usufruit à son cousin le Comte Joseph (v. ci-dessous); possesseur du comté de Grunberg et de la seigneurie allodiale de Duppau en Bohème; mar. 25 sept. 1825 à *Chrétienne* née Comtesse de Clam-Gallas, née 24 févr. 1801, DdlCr. et DdP.

Fille.

Wilhelmine, née 16 juillet 1826, épouse de Vincent Pr. d'Auersperg depuis 29 avril 1845.

Sœur.

C. *Wilhelmine*, née 20 juillet 1804, DdlCr. et DdP., veuve de Rodolphe Pr. de Kinsky depuis 27 janv. 1836.

Oncle, frère du Comte Jérôme.

C. Ferdinand (né 30 juill. 1777, † 10 déc. 1848), possesseur de la seigneurie de Staatz dans la Basse-Autriche; veuve de ses secondes noces:

Emilie née Baronne de Metzbourg, veuve du cons. d'état imp.-roy. Baron de Knorr, née 22 août 1807, mariée au Comte Ferdinand de Colloredo le 9 oct. 1842.

Ses enfants.

1) C. *Joseph*-François-Jérôme, né 26 févr. 1813, major dans l'armée autrich.; marié 27 mai 1841 à

Thérèse née de Lebzeltern, née 27 avril 1818.

Enfants.

(1) Cte Jérôme-Ferdinand-Rodolphe, né 20 juillet 1842.
(2) Ctesse Caroline-Wilhelmine, née 24 février 1844.
(3) Ctesse *Ida*, née 23 août 1845.

2. C. *Ida*, née 13 févr. 1816, mariée à Alphonse Comte Collalto.

Colonna.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 87, celle de 1848, p. 106, et pour les possessions celle de 1849, page 105.]

I. Branche.

Paliano.

[Rés.: Rome. — Grand-Connétable héréd. du roy. de Naples et Duc de Paliano 1520, Pr. de l'emp. 1710.]

Don *Aspreno* Colonna Doria, del Carretto Sforza Visconti, né 10 sept. 1787, Prince romain, Grand-Connétable héréd. du roy. de Naples, Prince assistant au Saint Siége, Grand d'Espagne de la 1ère cl.; fils du Pr. Fabrice († 15 janvier 1813) et de Blanche Doria del Carretto Sforza Visconti; succède dans le majorat de sa famille à son oncle Philippe comme Duc et Prince de Paliano, Duc de Marino, Prince de Sonnino, Marquis de Cave et Patrica, Comte de Ceccano, Seigneur de Genezzano, Pofi, Supino, Morolo, Rocca di Papa, Ripi, Piglio et Vallecorsa etc. (dans l'Etat Romain) en 1818; — à sa mère comme Mar-

quis de Calice et Veppo et Comte de Gagliate (dans les États du Roi de Sardaigne) en 1829; — à son aïeule comme Duc de Tursi, Prince d'Avella, de Bajano, Sirignano et Summonte, Baron de Trisaja, Caramola et Boida (dans le roy. des Deux-Siciles) en 1832; marié 20 mars 1819 à *Marie*-Jeanne-Cattaneo, née 1789, fille du Pr. de San Nicandro.

Enfants.

1. *Jean*-André, né 27 janv. 1820, Pr. d'Avella, marié 20 février 1843 à
Isabelle Alvarez de Toledo, née 7 juillet 1823, fille du Marquis de Villafranca.

Fils.

1) *Marc-Antoine*, né 8 avril 1844.
2) *Victor*, né 10 avril 1846.

2. *Thérèse*, née 22 févr. 1823, épouse du Prince Alexandre Torlonia depuis 16 juillet 1840.
3. *Charles*, né 23 août 1825.
4. *Edouard*, né 13 juillet 1833.

Sœurs.

1. *Livie*, née . . . .
2. *Cathérine*, mariée à Jean-Marie Comte della Porta.

Fille de l'oncle Pr. Philippe.

Marguerite Colonna Duchesse de Castiglione-Gioeni et héritière fidéicommissaire des terres en Sicile passées de la maison ducale de Cardona-Gioeni Castiglione à celle de Colonna; mariée à *Jules*-César Pr. Rospigliosi (v. Rospigliosi).

[II. Branche: Colonna Stigliano, à Naples.]

III. Branche.

Colonna di Sciarra.

A. Barberini-Colonna.

[Rés.: Rome, pal. Barberini. — Voir l'édition de 1849, p. 106.]

François-Marie Pr. de Palestrina, né 5 nov. 1772, fils du Pr. Charles; membre de la commission gouvernementale nommée (à Gaëta) par le Pape Pie IX, le 27 nov. 1848 (laquelle n'est cependant pas entrée en fonctions), veuf depuis le 16 mai 1847 de Victoire Colonna, fille du Connétable Philippe Colonna-Paliano, née 7 févr. 1791.

Enfants.

1. *Charlotte*-Louise, née 5 sept. 1815, mariée 14 sept. 1835 à Raphaël Marquis Casali del Drago.
2. *Charles*-Félix, né 14 avril 1817, Duc de Castel-Vecchio, marié 29 avril 1839 à

Julienne Falconieri, fille de Don Horace Falconieri, née 28 sept. 1820.

Filles.

1) *Anne*, née 10 déc. 1840.
2) *Louise*, née 30 mars 1844.

3. *Henri*, né 26 mars 1823.
4. *Justine*, née 12 déc. 1825, mariée 5 oct. 1842 à Scipion Comte Conestabile della Staffa († 25 nov. 1847).
5. *Philippe*, né 9 oct. 1827.

Frère et sœurs.

1. *Thérèse*, née 26 nov. 1776, veuve de Scipion Comte Chiaramonti.
2. *Marie*, née 2 sept. 1781.
3. *Cathérine*-Religieuse, née 13 déc. 1783, Carmélite.
4. *Benoît*, né 22 oct. 1788, Cardinal-prêtre.

B. Colonna di Sciarra.

[Rés.: Rome, palais Sciarra. — Voir l'édition pour l'année de 1849, page 107.]

Maffèo Barberini Colonna di Sciarra, né en 1771, des Princes de Palestrina; Grand d'Espagne de la 1ère cl., chambellan de S. M. le Roi des Deux-Siciles etc.; fils d'Urbain († 1796) et de Monaca Carafa d'Andria; marié 10 mars 1839 à Marie-Julie née Comtesse de Roussel de Rosemberg, veuf depuis 1 mars 1841.

Frères.

1. *Hector* Barberini Colonna di Sciarra, né 24 nov. 1778.
2. *Prosper* Prince de Roviano, né 16 mars 1780, veuf depuis 6 août 1844 de *Maria*-Anna Pignatelli di Monte-Leone.

Corsini.

[Cath. — Résidence: Florence et Rome. — La famille des Corsini est de la plus ancienne noblesse (Grandi) en Toscane. On peut suivre leur origine jusqu'au Xème siècle, l'époque des margraves; c'est du Val di Pesa qu'elle provient et elle doit avoir jadis possédé San Cassiano. Au XIVème siècle nous la trou-

vons dans les emplois les plus élevés de la république de Florence: Gherardo y fut en 1342 Gonfalonière di Giustizia et par conséquent le premier magistrat. Au même siècle vecûrent Piero, évêque de Florence et Cardinal de la S. Eglise et André, évêque de Finsole qui fut canonisé par le Pape Urbain VIII. Filippo d'Amerigo fut créé en 1420 par le Pape Martin V premier archevêque de Florence. Jusqu'à la fin de la république nous rencontrons toujours des membres de cette famille dans les emplois et les légations de l'Etat; sous la dominion des Medicis les richesses des Cors. s'augmentaient, surtout par l'acquisition de terres. Bartolomeo acquit trois endroits en Umbrie: Casigliano, Sisismano et Civitella et le fief de Campatello avec le titre de Marquis. Dans la première moitié du siècle passé la famille brillait d'un nouvel éclat par l'élevation du Cardinal Lorenzo au Saint-Siége où il prit le nom de Clément XII. Ce Pape bâtit la magnifique chapelle de la famille au St. Jean du Lateran à Rome avec la façade de cette église; lui et son neveu, le Cardinal Veri, employé auparavant en affaires diplomatiques (lors de la convention sur la succession en Toscane), ont également construit le palais de la famille à Rome (ci-devant nommé palais Riario et domicile de la Reine Christine de Suède) avec la magnifique galerie et la bibliothèque. — Depuis la fin du XVIIème siècle le palais à Florence est également orné d'unecollection choisie de peintures, de même la chapelle de la famille située au Carmino. En Toscane comme dans les Etats Romains les Cors. ont une quantité de possessions, de villes, terres etc. — Armes: D'argent avec de fasces d'azur à trois bandes de gueules.]

Don *Tommaso*, Prince Corsini, sénateur de Rome, cons. d'état au service du Grand-Duc de Toscane, Grand d'Espagne de 1ère classe, né 5 novembre 1767, marié I) avec Antonie née Baronne de Waldstetten, †; II) avec Natalie d'Akazatow, †.

Enfants.

1. Don *Andrea*, Duc de Casigliano, sénateur de Toscane et (mai 1849) ministre des affaires étrangères, né 16 juillet 1804, marié avec

Louise née Comtesse Scotto.

Fils.

Don *Amérigo*, né 6 avril 1835.

2. Don *Neri*, Marquis de Lajatico, major-général au serv. de la Toscane, ci-devant ministre d'état et gouverneur de Livourne, né 13 août 1805, marié avec

Eléonore née Marquise Rinuccini.

Enfants.

1) *Tommaso.*
2) *Pier Francesco.*
3) *Natalie.*
4) *Emilie.*
5) *Andrea.*
6) *Cino.*

3. *Louise*, née 19 sept. 1806, mariée I) au Marquis Bichi Tolomei, II) au Chevalier Gaétano Ricasoli.
4. *Adèle*, née 7 sept. 1809, mariée avec Cosimo Conti, Prince de Trevignano, grand'-maîtresse de la cour de S. A. la Grand'-Duchesse de Toscane.
5. Don *Tommaso*, né 19 juillet 1811.
6. Don *Lorenzo*, né 29 juillet 1815.

Courlande.

1. Courlande, de la maison électorale de Saxe.

[Voir l'édition de 1836, p. 91.]

Fille du Duc Charles de Saxe, † 16 juillet 1796. (Cath.)

Marie-*Christine*, née 7 déc. 1779, mère du Roi Charles-Albert de Sardaigne.

---

2. Courlande, de la maison de Biron.

[Evang. et Cath. — Voir l'édition de 1846, p. 106, et celle de 1848, p. 108.]

a) Ligne de Sagan.

Descendants de Pierre, dernier Duc de Courlande de la maison de Biron, † 13 janv. 1800. (Il renonce 28 mars 1795 en se réservant à lui et à ses descendants tous les droits honoraires dûs aux souverains.) Pour les possessions v. l'édition de 1848, p. 109.

Filles du Duc Pierre.

1. *Jeanne*-Cathérine Princesse de Courlande, Sémigalle et Sagan, née 24 juin 1783 (de la conf. luth.), mar. 18 mars 1801 à François Pignatelli de Belmonte, Duc d'Acerenza; veuve. [*Lœbichau* et *Vienne.*]
2. *Dorothée* Princesse de Courlande, Sémigalle et Sagan en Silésie, Duchesse de Sagan par l'investiture royale du 6 janvier 1845, née 21 août 1793 (de la conf. catholique), mariée 23 avril 1809 à Edmond de Talleyrand-Périgord, Duc de Talleyrand et Duc de Dino en Calabre, lieut.-gén. au serv. de la France. [*Sagan.*]

b) Biron - Wartenberg.

[Evang. — Rés.: Wartenberg, dans la Silésie pruss., rég. de Breslau. — Voir l'édition de 1848, p. 110.]

Calixte - Gustave - Armand Prince de Biron - Courlande, né 3 janv. 1817, possesseur de la seigneurie de Wartenberg en Silésie, ainsi que de la seigneurie de Mielecin dans le grand-duché de Posnanie; succ. à son frère le Pr. Charles (né 13 déc. 1811) le 21 mars 1848; marié le 6 août 1845 avec la

Pr. *Helène* Mestchersky, née 14 janvier 1820, dame d'honneur de S. M. l'Impératrice de Russie.

Frères et sœurs.

1. Charles-Fréd.-Guillaume (né 13 déc. 1811, † 21 mars 1848).
   Sa veuve:
   Agnès-Julienne-Henriette-Ernestine née Comtesse de Lippe-Biesterfeld, née 30 avril 1810; mariée 26 février 1833.
2. *Antoinette*, née 17 janv. 1813, succède à sa mère Fanny-Louise, fille du Cte Joaquim de Maltzan et veuve depuis le 20 juin 1821 du Prince Gustave-Calixte de Biron-Wartenberg, le 24 mars 1849 dans la possession de la seigneurie de Dyhrnfourt en Silésie (rég. de Breslau); mariée 29 oct. 1834 à Lazar de Lazareff, ci-devant major-général au serv. de la Russie.
3. *Fanny*-Julie-Thérèse, née 1 avril 1815.
4. *Pierre*-Gustave-Hermann, né 12 avril 1818.

Tante.

Louise, née 25 juillet 1791, mariée 23 avril 1816 à Michel Comte de Wiélhorsky.

Croÿ-Dulmen.

[Cath. — Rés.: Dulmen. — Voir l'édition de 1836, p. 93, et celle de 1848, p. 111.]

Duc *Alfred* - François - Frédéric - Philippe, né 22 déc. 1789, Grand d'Espagne de la 1ère classe, succ. à son père le Duc *Auguste*-Philippe 19 oct. 1822; mar. 21 juin 1819 à *Eléonore*-Wilhelmine-Louise, née 6 déc. 1794, fille de feu le Pr. Constantin de Salm-Salm.

Enfants.

1. Pr. *Léopoldine*-Auguste-Jeanne-Françoise, née 9 août 1821, épouse du Pr. Emmanuel, v. ci-dessous.

2. *Rodolphe*-Maximilien-Louis-Constantin, Prince héréd., né 13 mars 1823.
3. Pr. *Alexis*-Guillaume-Zéphyrin-Victor, né 13 janvier 1825, lieut. aggr. au 8 rég. des hussards au serv. de la Prusse.
4. Pr. *Emma*-Auguste, née 26 juin 1826.
5. Pr. *George*-Victor, né 30 juin 1828.
6. Pr. *Anne*-Françoise, née 24 janv. 1831.
7. Pr. *Berthe*-Rosine-Ferdinandine, née 12 mai 1833.
8. Pr. *Gabrièle*-Henriette-Wilhelmine, née 5 janv. 1835.

Frères et sœur du premier lit du père:

1. Pr. *Ferdinand*-Victorien-Philippe, né 31 oct. 1791, maj.-gén. au serv. du Roi des Pays-Bas, mar. 3 sept. 1810 à *Constance*-Anne-Louise, née 9 août 1789, fille de feu le Pr. Emmanuel de Croÿ-Solre.

Enfants.

1) Pr. *Emmanuel*, né 13 déc. 1811, mar. 13 juillet 1841 à la Pr. *Léopoldine*-Auguste-Jeanne-Françoise, née 9 août 1821, fille d'Alfred Duc-régnant de Croÿ-Dulmen.

Fils.

(1) *Alfred*-Emmanuel, né 18 mars 1842.
(2) *Edouard*-Gustave-Louis-Emmanuel, né 13 sept. 1843.
(3) *Gustave*-Ferdinand-Guillaume-Alfred, né 19 mai 1845.

2) Pr. *Auguste*-Adélaïde-Emmanuèle-Constance, née 7 août 1815, mariée 13 juin 1836 à Alfred Prince de Salm-Salm.
3) Pr. *Maximilien*, né 21 janvier 1821, porte le nom de Croÿ-Havré comme héritier testamentaire de feu le Duc Joseph de Croÿ-Havré († 12 nov. 1839).
4) Pr. *Juste*, né 19 févr. 1824.

2. Pr. *Philippe*, né 26 nov. 1801, lieut.-colonel de la garde de cav. et aide-de-camp au serv. de la Prusse, marié 28 juillet 1824 à la Pr. *Jeanne*-Wilhelmine-Auguste, née 5 août 1796, fille de feu le Pr. Constantin de Salm-Salm.

Enfants.

1) Pr. *Louise*-Constantine-Natalie-Jeanne-Auguste, née 2 juin 1825.
2) Pr. *Léopold*-Emmanuel-Louis, né 5 mai 1827, lieut. en second, aggrégé au rég. des gardes-du-corps au serv. de la Prusse.
3) Pr. *Alexandre*-Gustave-Auguste, né 21 août 1828.
4) Pr. *Stéphanie*, née 7 oct. 1831.
5) Pr. *Amélie*, née 15 nov. 1835.

6) Pr. *Marie*, née 2 févr. 1837.
7) Pr. *Auguste*-Philippe, né 19 mars 1840.
3. Pr. *Stéphanie*-Victorine-Marie-Anne, née 5 juin 1805, mar. 3 oct. 1825 à Benjamin Pr. de Rohan-Rochefort, veuve dep. 5 août 1846.

Oncle.

Pr. Emmanuel de Croÿ-Solre, né 7 juillet 1768, décédé 25 janv. 1842. — Sa fille.

Pr. *Constance*-Anne-Louise, née 9 août 1789, épouse du Pr. Ferdinand de Croÿ-Dulmen.

CZARTORYSKI.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 95, et celle de 1848, p. 112.]

I. Branche: Żukow.

Pr. *Adam* Czartoryski, né 14 janv. 1770, Duc de Kléwan et Zukow etc., succ. à son père le Pr. Adam-Casimir, FM.-gén. au serv. de l'Autriche, 19 mars 1823; marié 25 sept. 1817 à

Anne née Princesse Sapiéha.

Enfants.

1. Pr. *Witold*, né 6 juin 1826, lieut. au serv. de l'Espagne dans le rég. d'inf. Reina Gobernadora.
2. Pr. *Ladislas*, né 20 juillet 1829.
3. Pr. *Isabelle*, née 7 oct. 1832.

Frère et sœur.

1. Pr. *Marie*, née 15 mars 1768, mariée 28 oct. 1784 à Louis Pr. de Wurtemberg († 20 sept. 1817), sép. dep. 1792.
2. Pr. *Constantin*-Adam-Alexandre, né 28 oct. 1773, Duc de Kléwan et Zukow; veuf I) 16 sept. 1808 d'Angélique, fille de feu Michel Pr. de Radzivill; marié en secondes noces 20 mars 1810 à Marie née Comtesse Dzierzonowska; veuf 28 nov. 1842. [*Vienne.*]

Enfants: a) du 1er lit.

1) Pr. *Adam*-Constantin, né 24 juin 1804, marié 12 déc. 1832 à Auguste-Louise-Wilhelmine-*Wanda*, née 29 janvier 1813, fille de feu Antoine-Henri Pr. de Radzivill; veuf depuis 16 sept. 1845.

Enfants.

(1) Pr. Angélique-Louise, née 12 mars 1837.

(2) Pr. Adam-Auguste-Guill.-Romain, né 23 nov. 1839.
(3) Pr. Antoine-Boguslav-Adam, né 2 janv. 1845.

b) du second lit.

2) Pr. *Alexandre*-Romuald, né 7 févr. 1811, mar. 20 août 1840 à
Marcelline née Pr. de Radzivill.

Fils.

Pr. *Marcellin*, né 30 mai 1841.

3) Pr. *Constantin*-Marie-Adam, né 9 avril 1822.
4) Pr. *George*-Constantin, né 23 avril 1829.

II. Branche: Korzek. (*Cracovie.*)

Filles du Pr. Joseph-Clément, † 13 févr. 1810:

1. *Marianne*-Antoinette, née 31 déc. 1777, mariée à Jean Comte Potocki.
2. *Clémentine*-Marie-Thérèse, née 30 sept. 1780, mar. 26 juin 1798 à Eustache Pr. Sangusko, veuve depuis 2 déc. 1844.
3. *Thérèse;* v. Lubomirski.
4. *Joséphine*-Marie, née 14 juin 1788, DdlCr. et DdP., mar. à Alfred Comte Potocki, chamb. imp.-roy. et cons. int., grand-maître de la cour de Galicie.
5. *Célestine*, née 27 août 1790, mariée à Stanislas Comte Rzyszczewski.

Dietrichstein.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possessions: 1) en Bohême a) au cercle de Czaslau: les seigneuries-fidéicommis de Polna et Przemislaw avec Kreuzberg et la terre allodiale de Gitkau (4,87 m. c. avec 18000 habitants en 57 villages); de plus la terre allodiale de Wognomiestetz (1,23 m. c.); b) au cercle de Kœniggrætz la seigneurie-fidéicommis de Neustadt (1,56 m. c. avec 10,150 habit. en 30 villages); c) au cercle de Leitmeritz les seigneuries-fidéicommis de Libochowitz et Budin avec la terre de Zerotin, (2,46 m. c. avec 10260 habit. en 35 villages); d) au cercle de Prachin la seigneurie-fidéicommis de Wællischbirken (0,93 m. c. avec 4620 habitants en 28 villages); e) au cercle de Saatz la seigneurie-fidéicommis de Pomeisl (1,39 m. c. avec 3510 habit. en 10 villages); 2) en Moravie: Nicolsbourg, Kanitz, Leipnick, Weisskirchen; 3) en Styrie: Oberpettau. De plus: en

Bohème les terres allodiales de Wognomestetz; en Moravie celles de Saar, Neuwesseli et Urspitz. Au fidéicommis comtal dans l'archiduché d'Autriche appartiennent Sonnberg, Ober-Hollabrunn, Arbesbach, Spitz, Schwalmbach, Sitzendorf, Zaissing et Heinrichsschlag. — Voir l'édit. de 1836, p. 96, et celle de 1848, p. 114.]

Pr. *François-Joseph*, né 28 avril 1767, Pr. de Dietrichstein à Nicolsbourg, Cte de Proskau et Leslie, Baron de Hollenbourg, Finkenstein et Thalberg, cons. privé actuel et chamb. imp.-roy., succ. à son père Jean-Charles 25 mai 1808; marié 16 juillet 1797 à Alexandrine née Comtesse de Schouwalow, née 19 déc. 1775; veuf le 10 nov. 1847.

Fils.

C. *Joseph*, C. de Dietrichstein-Proskau et Leslie, né 28 mars 1798, chamb. imp.-roy., marié 21 févr. 1821 à

Gabrièle née Comtesse Wratislaw-Mittrowitz, née 2 nov. 1804, DdlCr. et DdP.

Filles.

1) *Thérèse*, née 15 oct. 1822.
2) *Alexandrine*, née 28 févr. 1824.
3) *Gabrièle*, née 8 déc. 1826.
4) *Clotilde*, née 26 juin 1828.

Frères.

1. C. Jean-*Charles*, C. de Dietrichstein-Proskau-Leslie, né 31 mars 1772, chamb. imp.-roy., succ. 17 sept. 1825 à Joseph-Charles Cte de Dietrichstein, dernier héritier mâle de la ligne aînée spéciale de Hollenbourg, dans le fidéicommis de cette ligne.
2. C. *Maurice*-Joseph-Jean, C. de Dietrichstein-Proskau-Leslie, né 19 févr. 1775, cons. privé actuel, grand-chambellan de la cour impériale jusqu'au 1 déc. 1848, marié 22 sept. 1800 à

Thérèse née Comtesse de Gilleis, née 16 janv. 1779, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) C. *Maurice*-Jean, né 4 juillet 1801, conseiller int. actuel et chamb. imp.-roy., ambassadeur à Londres jusqu'au 11 août 1848; ambassadeur à Madrid depuis le mois de janvier 1849; marié 16 juin 1842 à

Sophie Ctesse Potocka, née 1 déc. 1820, DdlCr. et DdP.

2) C. *Julie*, née 12 août 1807, DdlCr. et DdP., mar. 18 mai 1831 à Charles Pr. d'Oettingen-Wallerstein.

Enfants de l'oncle, Cte François-de-Paule-Charles († 29 nov. 1813) et de Charlotte née Baronne de Reischach († 12 oct. 1782):

1. C. Marie-*Thérèse*-Christine, née 24 juillet 1771, DdlCr. et DdP., mariée 2 juillet 1794 à Ernest-Christophe C. de Harrach, chamb. imp.-roy.; veuve depuis 14 déc. 1838.
2. C. *François-Xavier*-Joseph-Stanislas-Cyrille, né 9 juillet 1774, chamb. imp.-roy. (mar. 20 mai 1817 à Rose, née 8 oct. 1792, fille de Joseph Cte de Wallis); veuf depuis 27 juin 1844.

Filles.

1) C. Marie-*Thérèse*-Wilhelmine, née 28 mai 1819, dame honoraire du chapitre noble à Brunn.
2) C. *Thérèse*-Rose-Françoise, née 31 août 1823, mariée 22 juillet 1843 à *Alphonse*-Frédéric Comte de Mensdorff-Pouilly, chamb. imp.-roy. et colonel dans l'armée.

Doria-Pamphili-Landi.

[Cath. — Rés.: Rome. — Voir l'édition de 1836, p. 99, et celle de 1848, p. 116.]

Philippe-André-Doria-Pamphili-Landi, né 28 sept. 1813, Pr. de Valmontone, St. Martino etc. dans les états du Souverain Pontife; de Torriglia etc. dans les états du Roi de Sardaigne; de Melfi etc. dans le royaume de Naples; succ. à son père le Pr. Louis 26 janv. 1838; marié 4 avril 1839 à

Lady *Mary* Talbot, fille du Comte de Shrewsbury, née 29 mai 1815.

Enfants.

1. *Thérèse*-Marie, née 1 mars 1840.
2. *Jean*-André, né 4 août 1843.
3. *Guendaline*, née 1 août 1846.

Frère.

Dominique, né 30 mai 1815, chev. de l'ordre de St. Jean.

Oncle.

Charles, né 13 avril 1781.

Esterházy de Galántha.

[Cath. — Rés.: Eisenstadt et Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 101, et celle de 1848, p. 117.]

Paul-Antoine, né 11 mars 1786, Cte-princ. d'Edelstetten,

Cte héréd. de Forchtenstein, Cte supr. héréd. du comitat d'Oedenbourg, conseiller privé act., chamb. imp.-roy. et (jusqu'en 1844) ambassadeur d'Autriche près la cour de Londres; du 23 mars 1848 jusqu'au 12 sept. 1848 ministre des affaires étrangères pour le royaume de Hongrie; succ. à son père le Pr. Nicolas 24 nov. 1833; marié 18 juin 1812 à la

Pr. *Marie-Thérèse*, née 6 juillet 1794, DdP., fille de Charles-Alexandre Pr. de Tour et Taxis.

Enfants.

1. Pr. *Marie-Thérèse*, née 27 mai 1813, mar. 14 févr. 1833 à Frédéric Cte de Chorinski, chamb. imp.-roy.
2. Pr. *Thérèse*-Amélie-Mathilde, née 12 juillet 1815, DdlCr. et DdP., mariée 24 mai 1837 à Charles Cte de Cavriani, major-général et brigadier en Italie etc.
3. Pr. *Nicolas*-Paul-Charles, né 25 juin 1817, marié 8 févr. 1842 à

Lady Sarah-Frédérique-Caroline, née 12 août 1822, fille de George Child Villiers Earl of Jersey.

Fils.

1) Pr. Paul-Antoine-Nicolas, né 21 mars 1843.
2) Pr. Aloïs-George-*Rodolphe*, né 9 mars 1844.

Tante.

Pr. *Léopoldine;* v. Grassalcovich de Gyarak.

Fugger-Babenhausen.

[Cath. — Rés.: Babenhausen. — Voir l'édition de 1836, p. 105, et celle de 1848, p. 118.]

Pr. *Léopold*-Charles-Marie, né 4 oct. 1827, succ. à son père le Prince Antoine-Anselme le 28 mai 1836.

Frères et sœurs.

1. *Thérèse*-Charlotte, née 26 août 1826.
2. *Charles*-Louis-Marie, né 4 févr. 1829, lieut. en premier au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no. 7.
3. *Eugénie*-Henriette-Jeanne, née 5 nov. 1833.
4. *Frédéric*-Antoine-Gustave-Philippe-Conrad, né 26 nov. 1836.

Mère.

Pr. *Françoise*-Xavérie-Walpourge-Henriette-Carol.-Constance de Hohenlohe-Bartenstein-Jagstberg, née 29 août 1807,

mariée 20 oct. 1825 au Prince Antoine-Anselme; veuve depuis 28 mai 1836.
(Les lignes comtales se trouvent dans la troisième partie de la Généalogie.)

FURSTENBERG.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 107, et celle de 1848, p. 118.]

I. BRANCHE PRINCIÈRE EN SOUABE.

[Résidence: Donaueschingen. — Voir l'édition de 1848, p. 119.]

Pr. *Charles-Egon*, né 28 oct. 1796, général au serv. de Bade, succ. 17 mai 1804 au Pr. Charles-Joaquim, le fils de son grand-oncle; mar. 19 avril 1818 à
Amélie-Christine-Caroline, née 26 janv. 1795, fille du 2d lit de feu Charles-Frédéric Grand-Duc de Bade.

Enfants.

1. Pr. Marie-*Elisabeth*-Louise-Carol.-Amélie-Léopoldine-Wilhelmine-Maximilienne, née 15 mars 1819.
2. *Charles*-Egon-Léopold-Marie - Guillaume - Maximilien, Pr. héréd., né 4 mars 1820, major au serv. de Bade, rég. des dragons du Grand-Duc; marié 4 nov. 1844 à la
Pr. *Elisabeth* - Henriette, née 23 mars 1824, fille de feu Henri XIX Pr. Reuss à Greiz.

Fille.

. . . ., née 25 mai 1848.

3. Pr. Mariè-*Amélie*-Sophie-Wilhelmine-Christine - Caroline-Eulalie, née 12 févr. 1821, mariée 19 avril 1845 à *Victor*-Maurice-François-Charles Duc de Ratibor, Pr. de Corvey, Pr. de Hohenlohe et de Waldenbourg-Schillingsfurst.
4. Pr. *Maximilien*-Egon-Chrétien-Charles-Jean-Népomuc, né 29 mars 1822, cap. de cav. au serv. de Bade, rég. des dragons du Grand-Duc.
5. Pr. *Emile*-Maximilien-Frédéric-Charl.-Egon-Léopold-Guillaume-François, né 12 sept. 1825, lieut. au service de l'Autriche, rég. des hussards de l'Emp. Nicolas no 9.
6. Pr. *Pauline*-Wilh.-Caroline-Amélie, née 11 juin 1829, épouse depuis le 15 avril 1847 du Pr. Hugues de Hohenlohe-Oehringen.

II. Branche des Landgraves, en Autriche. [Vienne.]
[Pour les possessions voir notre édition de 1849, page 117.]

Frédéric-Charles-Jean-Nép.-*Egon*, Landgrave de Furstenberg à Bahr et Stuhlingen, Seigneur de Weitra, Reinpolz et Wasen, né 26 janv. 1774, cons. intime act. et grand-maréchal de la cour de l'Emp. d'Autriche, chambellan, président de la société musicale de Vienne; succ. à son père le Landgrave Joaquim-Egon 26 janv. 1828; mar. 25 mai 1801 à

Thérèse, née 14 oct. 1780, fille de Jean Pr. de Schwarzenberg, DdlCr. et DdP., grand'-maîtresse de l'Impératrice Anna, épouse de l'Empereur Ferdinand d'Autriche.

Enfants.

1\. L. *Jean*-Nép.-Joaquim-Egon, né 21 mars 1802, chamb. imp.-roy. et Grand-maître des cérémonies, marié 14 janv. 1836 à la

Pr. *Caroline*-Jeanne-Marie, née 6 mai 1809, sœur de Vincent Pr. d'Auersperg; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) *Thérèse*-Eléon.-Carol.-Walpourge, née 12 févr. 1839.
2) *Louise*-Marie, née 1 août 1840.
3) *Edouard*, né 5 nov. 1843.
4) *Gabrièle*, née 17 nov. 1844.
5) *Vincent*, né 31 juillet 1847.

2\. L. *Joseph*-Ernest-Egon, né 22 févr. 1808, chamb. imp.-roy. et président du tribunal du pays à Salzbourg; marié 29 août 1843 à la

Pr. Marie-*Ernestine*, née 5 juillet 1803, fille de feu Kraft-Ernest Prince d'Oettingen-Oettingen et Oettingen-Wallerstein; DdlCr.

3\. L. *Charles*-Egon, né 15 juin 1809, grand-capitulant de l'ordre teutonique, chamb. imp.-roy. et lieut.-colonel du rég. Pr. de Wasa no. 60, chambellan au service de l'Archiduc Maximilien d'Este. [*Vienne.*]

4\. L. *François*-Egon, né 12 avril 1811, commandeur de l'ordre de Malte, chamb. imp.-roy. et lieut.-colonel au 28 rég. d'inf. Baillet de Latour, possesseur d'Obitz, commanderie de l'ordre de Malte dans le cercle boh. de Klattau. [*Prague.*]

5\. L. *Frédéric*-Egon, né 8 oct. 1813, capitulaire du chap. d'Ollmutz, conseiller du consistoire et prieur de l'église de St. Maurice à Kremsier.

6. L. *Ernest*-Phil.-Léon.-Fréd.-Egon, né 6 nov. 1816, secrét. du gouvernement à Brunn.
7. L. *Gabrièle*, née 17 mars 1821, DdlCr. et DdP., mariée 24 nov. 1844 avec Alphonse Marquis Pallavicini, chamb. imp.-roy. et major en retraite.

Sœur.

L. *Elisabeth*-Marie-Philippine, veuve de Jean-Népomuc Pr. de Trauttmansdorff.

[Branche des Landgraves; propriétés en Moravie.]

Veuve et enfants du Landgrave Frédéric-Joseph (né 24 avril 1751, † 1 juillet 1814), oncle du Landgrave Frédéric v. ci-dessus).

Veuve:

L. *Joséphine* née Ctesse de Zierotin, née 12 févr. 1771; DdlCr. et DdP., troisième épouse du L. Frédéric Joseph.

Enfants des premières noces du dit Landgrave et de Joséphine-Thécla née Comtesse de Schallenberg:

1. L. Joseph-Frédéric-François-de-Paule (né 4 sept. 1777, conseiller intime etc., grand-maître des cuisines impériales etc., † 19 sept. 1840). Sa veuve:
Charlotte née Comtesse de Schlabrendorf, née 12 janv. 1787, mariée 10 mai 1804; DdlCr. et DdP.
2. L. *Frédérique*-Ladislave-Françoise, née 27 juin 1781, DdlCr. et DdP., mariée 16 janv. 1816 à Gustave Prince de Hohenlohe-Langenbourg, Feldzeugmestre au service de l'Autriche etc.

Enfants de ce Landgrave et de Joséphine née Ctesse de Zierotin, sa troisième épouse:

3. L. *Marie*-Philippine-Néria-Judith, née 15 janvier 1792, mar. 10 avril 1817 à Joseph Comte de Schaaffgotsche, chamb. imp.-roy.
4. L. *Frédéric*-Michel-Jean-Joseph, né 29 sept. 1793, chamb. au serv. de l'Autr., F.-M.-Lieut. et divisionnaire à Brunn.
5. L. *Adélaïde*, née 28 mars 1812, DdlCr., mar. 16 juin 1830 à Jean-Henri C. de Herberstein, chamb. imp.-roy. et écuyer-tranchant en Carinthie, possesseur du majorat de Herberstein, Neuberg et Eggenberg etc.

Grassalcovich de Gyarak.

[Cath. — Rés.: Presbourg et Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 111, et celle de 1848, p. 122.]

Veuve du Pr. Antoine (né 12 sept. 1771, chamb. imp.-roy., cons. intime act. de S. M. I. R. etc., décédé 29 sept. 1841), avec lequel cette famille princière s'est éteinte.

Marie-*Léopoldine*, née 15 nov. 1776, fille de Paul-Antoine Pr. Esterházy; mariée 25 juillet 1793.

Hatzfeld.

[Cath. — Rés.: Trachenberg. — Voir l'édition de 1836, p. 112, celle de 1848, page 122, et celle de 1849, p. 120.]

Pr. Frédéric-*Hermann-Antoine*, né 2 oct. 1808, possesseur de la principauté de Trachenberg et co-propriétaire de la seigneurie de Wildenbourg-Schœnstein, Franc-Dynaste pruss., fils du Pr. François-Louis († à Vienne 3 févr. 1827); mar. I) 11 juin 1831 à Mathilde, née 15 févr. 1799, fille de feu le Comte de l'emp. Gottlob de Reichenbach-Goschutz; divorcié 6 oct. 1846; marié II) 6 avril 1847 à

Marie, née 13 avril 1820, fille de Mr. Nimptsch, représentant-gén. de la société de crédit de la noblesse silésienne.

Enfants du 1er lit.

1. Pr. *Stanislas*, né 7 déc. 1831.
2. *Françoise*, née 13 juin 1833.
3. *Elisabeth*, née 19 nov. 1839.

Fils du 2d lit.

4. *Hermann*, né 4 février 1848.

Frère et sœurs.

1. C. *Sophie*, née 10 août 1805, mariée 10 août 1822 à Edmond Comte de Hatzfeld-Weisweiler, possesseur de la franche-baronie de Muskau en Silésie (9 m. c. et 12,000 hab.).
2. C. *Claire*, née 6 mars 1807, mar. 8 mai 1829 à Auguste Cte de Nostitz, lieut.-gén. au serv. de la Prusse.
3. C. Maximilienne-*Herminie*, née 16 oct. 1809, épouse depuis 20 janv. 1829 d'Engelbert Baron de Landsberg-Steinfourt, chamb. prussien.
4. C. *Maximilien*, né 7 juin 1813, envoyé extraord. et ministre plénipot. de Prusse à Paris; marié 20 juin 1844 à

Rachel-Elisabeth-*Pauline*, née 7 juillet 1823, fille de Boni-

face Comte de Castellane, ancien Pair et lieut.-gén. au serv. de la France.

Fils.

Cte *François*-Louis-Hermann, né 13 avril 1845.

Hercolani.

[Cath. — Rés.: Bologna. — Voir l'édition de 1836, p. 115, et celle de 1848, p. 124.]

Pr. *Alphonse-Astor*, né 25 sept. 1826, succéda à son frère le Prince Auguste-Nap. (né 25 nov. 1821, † 23 oct. 1839); marié le 17 janvier 1848 à

Olympie-Thérèse-Anne-Marie, née 26 mars 1826, fille de Jacques Vincenti, Marquis Bevilacqua et de Hippolyte Marquise Marsigli.

Oncle.

Pr. Philippe (né 5 oct. 1811, † 31 juin 1847):

Sa veuve:

Thérèse-Marie-Louise-Caroline-Anne Angelelli, née 6 août 1820, fille de Max.-François Marquis Angelelli et d'Hippolyte Comtesse Bentivoglio.

Grand'-tante, sœur du Prince Astor Henri (né 11 janvier 1779, † 25 mars 1828), le grand-père du Pr. Alphonse Astor.

Marie-*Lucrèce*, née 23 févr. 1781, mariée 19 juin 1801 au Marquis Antaldo Antaldi de Pesaro.

Hohenlohe.

[Voir l'édition de 1836, p. 115, et celle de 1848, p. 124.]

I. Branche de Neuenstein.

[Luth. — Créations: Comte de Gleichen 15 janvier 1631, Pr. de l'empire 7 janv. 1764.]

1) Hohenlohe-Langenbourg.

[Résid.: Langenbourg. — Voir l'édition de 1849, p. 122.]

Pr. *Ernest*-Chrétien-Charles, né 7 mai 1794, major-gén. au serv. du Hanovre et du Wurtemberg, président de la haute chambre du roy. de Wurtemberg jusqu'à fin 1855; succ. à son père le Pr. Charles-Louis (né 10 sept. 1762, † 4 avril 1825); mar. 18 févr. 1828 à la

Pr. Anne-*Féodorowna*-Auguste-Charlotte-Wilhelmine, fille d'Emich-Charles Pr. de Leiningen, née 7 déc. 1807.

Enfants.

1. *Charles*-Louis-Guillaume-Léopold, Pr. héréd., né 25 oct. 1829, lieut. dans l'armée du Roi de Wurtemberg.
2. Pr. *Elise*-Adélaïde-Victoire-Amélie-Auguste-Louise-Jeanne, née 8 nov. 1830.
3. Pr. *Hermann*-Ernest-François-Bernard, né 31 août 1832, lieut. dans l'armée wurtembergeoise.
4. Pr. *Victor*-Ferdinand-François-Eugène-Gustave-Adolphe-Constantin-Frédéric, né 11 nov. 1833, Midshipman au vaisseau britannique „Powerful."
5. Pr. *Adélaïde*-Victoire-Amélie-Louise-Marie-Constance, née 20 juillet 1835.
6. Pr. *Féodore*-Victoire-Adélaïde-Pauline-Amélie-Marie, née 7 juillet 1839.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Emilie*, née 27 janv. 1793, mar. 25 juin 1816 à Frédéric-Louis Comte de Castell; v. III partie.
2. Pr. *Louise*, épouse du Pr. Adolphe de Hohenlohe-Ingelfingen; v. Hohenlohe-Oehringen.
3. Pr. *Jeannette*-Henriette-Philippine, née 8 nov. 1800, veuve du Cte Emile d'Erbach-Schœnberg depuis 26 mai 1829; v. III partie.
4. Pr. *Gustave*-Henri, né 9 oct. 1806, major-général au serv. de l'Autriche.
5. Pr. *Hélène*, née 22 nov. 1807, épouse du Duc Eugène de Wurtemberg; v. Wurtemberg.

Enfants de l'oncle du père, Pr. Frédéric-Ernest (né 16 mai 1750, † 24 oct. 1794):

1. Pr. Charles-*Gustave*-Guillaume, né 29 août 1777, conseiller intime et Feld-Zeugmestre autr. et propr. du 17 rég. d'inf.; marié 16 janv. 1816 à

Frédérique-Ladislave, née 27 juin 1781, fille de Frédéric Landgrave de Furstenberg; DdP.

Enfants.

1) Pr. *Louis*-Charles-Gustave, né 11 janv. 1823, capitaine au rég. autrich. no. 5 des cuir.: Comte Auersperg.
2) Pr. *Constance*-Josephe-Louise, née 12 nov. 1824.

2. Pr. Philippine-Henriette-*Sophie*, née 30 mai 1779.
3. Pr. *Wilhelmine*-Christine-Henriette, née 21 juin 1787.

2) Hohenlohe-Oehringen (ci-devant Ingelfingen).

[Luth. — Résid.: Oehringen et Schlaweutzitz. — Comparez l'édition de 1849, page 123.]

Pr. Frédéric-*Auguste*-Charles, né 27 nov. 1784, fils du Pr. Frédéric-Louis († 15 févr. 1818) et de son épouse *Amélie*-Louise-Marie-Anne née Comtesse de Hoym (divorciée et †); lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg; cède par traité toutes les possessions du majorat de la maison de Hohenlohe-Oehringen à son successeur présomtif, le Prince Hugues; mar. 28 sept. 1811 à la

Pr. Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-*Louise*, née 4 juin 1789, fille d'Eugène-Frédéric-Henri Duc de Wurtemberg.

Enfants.

1. Pr. *Frédéric*-Louis-Eugène-Charles-Adalb.-Emile-Auguste, né 12 août 1812; céda le droit d'aînesse par traité de famille du 22 août 1842 à son frère le Prince Hugues et en second lieu à son frère Félix; mar. 28 mars 1844 en mariage morganatique à

Mathilde née Baronesse de Breuning, née 10 nov. 1821, à laquelle (ainsi qu'à ses descendants) S.M. le Roi de Wurtemberg à conféré le nom de Baronne de Brauneck.

2. Pr. *Mathilde*, née 3 juillet 1814, épouse de Gunther Prince-régnant de Schwarzbourg-Sondershausen.

3. Pr. Frédéric-Guillaume-Eugène-Charles-*Hugues*, né 27 mai 1816, lieut.-colonel au serv. du Wurtemberg à la suite des adjudants de S. M. le Roi, possède depuis le 1 janvier 1849 la principauté de Hohenlohe-Oehringen et les seigneuries du majorat des possessions princières; marié 15 avril 1847 à la

Pr. *Pauline*-Wilhelmine-Caroline-Amélie, née 11 juin 1829, fille du Pr. Charles-Egon de Furstenberg.

Fils.

Pr. Auguste-Charles-*Chrétien-Kraft*, né 21 mars 1848.

4. Pr. *Félix* - Eugène - Guillaume - Louis-Albert-Charles, né 1 mars 1818.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Adélaïde*; v. Hohenlohe-Kirchberg.
2. Pr. Louise-Sophie-*Amélie*, née 20 nov. 1788, mar. 26 juin 1810 à Albert Comte d'Erbach-Furstenau, major-gén. au serv. du Wurtemberg.

(Ligne cadette de Hohenlohe-Ingelfingen.)

[Rés.: Koschentin. — Voir l'Almanach pour 1849, p. 124.]

3. Pr. *Adolphe*-Charles-Frédéric-Louis de Hohenlohe-Ingelfingen, né 29 janv. 1797, major-général au serv. de la Prusse et chef du 23 rég. de la Landwehr, jusqu'à présent membre du conseil d'état de Prusse et maréchal de la diète prov. de la Silésie; marié 19 avril 1819 à la

Pr. *Louise*-Charlotte-Jeanne, née 22 août 1799, fille de Charles-Louis Pr. de Hohenlohe-Langenbourg.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Adalbert-Constantin-Henri, né 19 nov. 1820.
2. Pr. *Frédéric-Guillaume*-Edouard-Alexandre, né 9 janv. 1826, lieut. des ulans de garde, rég. no. 1 à Potsdam.
3. Pr. *Kraft*-Charles-Auguste-Edouard-Frédéric, né 2 janv. 1827, lieut. dans l'artillerie de la garde à Berlin.
4. Pr. Eugénie-Louise-Amélie-Sophie-*Adélaïde*, née 13 mai 1830.
5. Pr. *Louise*-Eléonore-Amélie-Ernestine-Jenny, née 25 mars 1835.

---

3) Hohenlohe-Kirchberg.

[Rés.: Kirchberg. — Comparez l'Almanach de 1849, p. 124.]

Pr. *Charles*-Frédéric-Louis-Henri, né 2 nov. 1780, lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg, fils du premier lit du Pr. Frédéric-Charles-Louis († 12 sept. 1791); succ. à son cousin le Prince George-Louis-Maurice (né 16 sept. 1786, † 25 déc. 1836); mar. 26 mai 1821 à

Marie née Comtesse d'Urach, née 15 déc. 1802.

Frère et sœur du 2d lit du Pr. Frédéric-Charles-Louis avec Chrétienne-Louise née Comtesse de Solms-Laubach († 3 mars 1815):

1. Pr. Chrétien-Louis-Frédéric-*Henri*, né 22 déc. 1788, lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg et ci-devant envoyé extraordinaire à St. Pétersbourg; mar. 11 févr. 1833 à Cathérine-Iwanowna née Ctesse Golubtzoff (née 15 mai 1802, † 29 mars 1840).
2. Pr. Sophie-Amélie-Caroline-*Françoise*, née 27 janv. 1790, mar. 26 oct. 1824 à Auguste-Frédéric-George-Emmanuel Comte de Rohde, veuve depuis 25 nov. 1846.

Veuve du cousin, feu le Prince-régnant George-Louis-Maurice (né 16 sept. 1786, † 25 déc. 1836):

Pr. *Adélaïde*-Charlotte-Wilhelmine, née 20 janv. 1787, fille

de **Frédéric-Louis** Pr. de Hohenlohe-Ingelfingen; mariée 9 juillet 1812.

Sœurs du Pr. Louis.

a) Belle-sœur, du prem. lit du père, Pr. Chrétien-Frédéric-Charles († 18 août 1819) avec Louise-Charlotte née Princesse de Hohenlohe-Langenbourg:

1. Pr. *Caroline*-Henriette; v. Reuss-Schleiz.

b) Sœur germaine du Pr.-régn., du second lit du père avec Philippine née Comtesse d'Isembourg-Philippseich († 6 oct. 1819):

2. Pr. Wilhelmine-Frédérique-Sophie-*Ferdinandine*, née 7 nov. 1780.

II. Branche de Waldenbourg.

[Création: Pr. de l'emp. 21 mai 1744. — V. l'édition de 1848, p. 128.]

1) Hohenlohe-Bartenstein.

[Cath. — En Wurtemberg. — Rés.: Bartenstein.]

Veuve du Pr. Charles-Auguste-Théodore (né 9 juin 1788, succ. au mois de nov. 1806 par la cession de son père le Pr. Louis-Aloïs dans les seigneuries appartenant à sa famille, † 12 août 1844):

Pr. Léopoldine-*Clotilde*, née 12 sept. 1787, fille de feu Emmanuel Landgr. de Hesse-Rothenbourg, mar. 9 sept. 1811.

Hohenlohe-Bartenstein et Jagstberg.

[Cath. — Rés.: Bartenstein. — Voir l'Almanach de 1849, page 126.]

Pr. *Louis*-Albert-Constantin, né 5 juin 1802, colonel de cav. à la suite au serv. de Sardaigne, succ. à son père le Prince Charles-Joseph (né 12 déc. 1766) 6 juillet 1838, ainsi que dans la principauté de Hohenlohe-Bartenstein au Pr. Charles-Auguste de Hohenlohe-Bartenstein 12 août 1844; mar. 11 janv. 1835 à la

Pr. *Henriette*-Wilhelmine, née 23 juin 1815, fille de Charles Pr. d'Auersperg, FML. et divisionnaire au serv. de l'Autriche à Oedenbourg.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Louis-Constantin-Henri, né 2 juillet 1837.
2. Pr. *Louise*-Caroline-Jeanne-Françoise-Marie, née 21 août 1840.

3. Pr. *Albert*-Vincent-Ernest-Léopold-Clément, né 22 nov. 1842.

Sœurs,

a) du prem. lit du père avec Henriette, fille de Louis-Eugène Duc de Wurtemberg (née 11 mars 1767, † 23 mai 1817):

1. Pr. *Françoise*, veuve d'Antoine-Anselme Pr. de Fugger-Babenhausen.
2. Pr. *Charlotte*, épouse du Prince Constantin de Salm-Reifferscheidt-Krautheim.

b) du second lit du père avec Marie-Walpourge, fille de Léopold Comte héréd. de Waldbourg-Zeil-Wurzach (née 13 sept. 1794, † 9 oct. 1823):

3. Pr. *Léopoldine*-Marie-Walpourge-Clot., née 22 avril 1821.

---

2) Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst.

[Cath. — Rés.: Kupferzell près de la résid. primitive de Waldenbourg. — Possessions: les bailliages de Waldenbourg, Kupferzell, Adolzfourt et Orethal sous la souv. du Wurtemberg (4 m. c. et 15,145 hab.).]

Pr. *Frédéric-Charles*-Joseph, né 5 mai 1814, colonel au serv. de la Russie et aide-de-camp de S. M. l'Empereur, succède par cession 26 déc. 1839 à son père le Prince *Charles*-Albert, († 15 juin 1843); mar. 26 nov. 1840 à
Thérèse-Amélie Pr. de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst (v. ci-dessous), née 19 avril 1816.

Fils.

1. Pr. *Nicolas*-Frédéric-Charles-Joseph-Paul, Pr. héréditaire, né 8 sept. 1841.
2. Pr. *Victor*-Albert-François-Chlodwig-Ernest-Egon, né 25 déc. 1842.
3. Pr. *Frédéric-Charles*-Chlodwig-Constantin-Adolphe, né 26 sept. 1846.
4. Pr. *Chlodwig*-Charles-Joseph-Maria, né 1 janvier 1848.

Belle-sœur, sœur et frères.

1. Pr. *Caroline*-Frédérique, née 1 févr. 1800, mariée 27 déc. 1823 à Gustave Baron de Cœster, chambellan bavarois. [*Siebenbrunn.*]
2. Pr. *Cathérine*-Wilhelmine-Marie-Joséphine, née 19 janv. 1817, DdlCr., veuve dep. 6 juillet 1845 du Comte François-Erwin d'Ingelheim; mariée en secondes noces le 14 mars 1848 au Pr. Charles de Hohenzollern-Sigmaringen.
3. Pr. *Charles*-Etienne-Frédéric-Chrétien-Egon, né 20 avril 1818, lieut. au serv. du Wurtemberg, rég. de cav. no. 3.

4. Pr. *Egon*-Charles-François-Joseph, né 4 juillet 1819, major au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no. 17: Pr. de Hohenlohe.

Oncles et tantes.

1. Pr. *Eléonore*-Henriette, née 21 janv. 1786, chanoinesse à Inspruck.
2. Pr. François-Joseph (né 26 nov. 1787, † 14 janv. 1841). Sa veuve et ses enfants v. sous la rubrique: Hohenlohe-Schillingsfurst en Bavière.
3. *Marie*-Gabriele, née 2 avril 1791, mariée en 1819 au Baron de Brinkmann.
4. Pr. Léopold-*Alexandre*, né 17 août 1794, évêque de Sardica, grand-prévôt et chanoine du chapitre de Grand-varadin de Hongrie, abbé mitré de St. Michel de Gaborjan, assesseur des comitats de Bihar, Borschod et Arad.

Hohenlohe-Schillingsfurst en Bavière.

[Rés.: Schillingsfurst. — Voir l'almanach pour 1849, p. 128.]

Pr. *Chlodwig*-Charles-Victor, né 31 mars 1819, Prince de Ratibor et Corvey (v. Ratibor), membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière; succède à son frère, le Prince Philippe-Ernest de Hohenlohe-Schillingsfurst (né 24 mai 1820, † 3 mai 1845), en vertu du traité conclu 15 oct. 1845 avec son frère aîné le Duc Victor de Ratibor etc., le 12 févr. 1846; marié 16 févr. 1847 à la Pr. *Marie*-Antoinette-Caroline-Stephanie de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg, née 16 févr. 1829, fille du Pr. Louis-Adolphe-Frédéric de S.-W.-B.

Fille.

Pr. *Elisabeth*-Constance-Léonille-Stéphanie, née 30 nov. 1847.

Sœurs et frères.

1. *Thérèse*-Amélie-Judithe, née 19 avril 1816, mariée 26 nov. 1840 à Frédéric-Charles Pr. de Hohenlohe-Waldenbourg.
2. *Victor*-Maurice-Charles, né 10 févr. 1818; v. Ratibor.
3. *Amélie*-Adélaïde, née 31 août 1821.
4. *Gustave*-Adolphe, né 26 févr. 1823, prélat de Sa Sainteté le Pape.
5. *Constantin*-Victor-Ernest-Emile-Charles-Alexandre-Frédéric, né 8 sept. 1828, lieut. autrichien dans le rég. d'inf. no. 33 (Gyulay).
6. *Elise*-Adélaïde-Caroline-Clotilde-Ferdinande, née 6 janv. 1831.

Jablonowski.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 133, et celle de 1848, p. 131.]

Pr. *Antoine*, né 7 déc. 1793, fils du Pr. Stanislas (né 15 févr. 1762, † 27 avril 1822); marié 29 sept. 1818 à la

Pr. *Pauline*-Constance, née Ctesse Mniszech, née 17 avril 1798.

Fille.

Pr. *Dorothée*, née 5 août 1820, mariée 25 avril 1841 au Cte Stanislas Krasinsky.

Frère.

Pr. *Stanislas*, né 10 mars 1799, marié 12 nov. 1825 à la

Pr. *Marie* née Comtesse Wielopolska.

Enfants du grand-père Prince Antoine-Barnabas, châtelain de Cracovie († 4 avril 1799):

1. Pr. *Thérèse*, née 31 janv. 1778, chanoinesse au chapitre de Vienne.
2. Pr. Maximilien, né 29 juin 1785, conseiller pr. et grand-maître de la cour imp. de Russie etc. († 13 févr. 1846).

Ses enfants.

1) Pr. *Ladislas*, né 16 juillet 1818, gentilhomme de la cour de S. M. l'Empereur de Russie.
2) Pr. *Hedwige*, née 20 nov. 1819, mariée 4 avril 1837 à Marcellin Prince Lubomirski.

Enfants du grand-oncle Prince Démétrius:

1. Pr. Matthias (né 16 juin 1757, † 19 févr. 1844). Son fils:

Pr. *Louis*, né 25 août 1784, chambellan et conseiller int. act. de l'Emp. d'Autr., Grand-Dignitaire du royaume de Galicie, mar. 8 juin 1805 à Caroline, fille de François C. de Woyna, DdP.; veuf depuis 17 janv. 1840; remarié 16 juin 1841 à

Louise Nobil Donna Marin, née 3 mars 1813, DdlCr.

Enfants.

1) Pr. *Charles*, né 13 mars 1807, chamb. imp.-roy. et grand-maréchal héréd. des roy. unis de Galicie et Lodomérie, marié 1837 à la

Pr. *Eléonore* née Comtesse de Skarbek, née . . .

Filles.

(1) Pr. *Louise*, née . . . mars 1839.
(2) Pr. *Caroline*, née 30 oct. 1842.

2) Pr. *Félix*, né 18 mai 1808, chambellan, major-général et brigadier au serv. de l'Autr.
3) Pr. *Maurice*, né 2 sept. 1809, chamb. act. et lieut.-colo-

nel au serv. de l'Autriche (rég. des hussards no 8), marié 27 oct. 1833 à la Pr. *Anne*-Marie-Alexandrine-Hippolyte-Jouberthou de Vambertie (veuve du Pr. Alphonse Hercolani), veuf dep. 29 avril 1846.

Fils.

Pr. *Charles*-Ladislas-Wladimir, né 23 juillet 1834.

4) Pr. *Sophie*, née 28 déc. 1812, mar. 10 août 1833 à Aloïs Cte Pálffy, chamb. autr., cons. int. et ancien gouv. de Venise.

2. Pr. Charles (né 3 janv. 1768, † 1 avril 1841). Son fils du 1er lit, de Thécla née Comtesse Czacka:

Pr. *Charles*, né 23 juin 1799, marié 14 juillet 1824 à la Pr. Pélagie née Ctesse Potocka, veuf dep. 3 juin 1830.

Fils.

Pr. *Arthur*, né 25 août 1825.

Isembourg.

[Evang. — Voir l'édition de 1836, p. 34, et celle de 1848, p. 133.]

A. Ligne directe d'Offenbach-Birstein.

I. Isembourg-Birstein.

[Rés.: Offenbach et Birstein alternativement. — Comparez l'almanach pour 1849, p. 130.]

Pr. *Wolfgang-Ernest III*, né 25 juillet 1798, succ. à son père le Pr. *Charles*-Frédéric-Louis-Maurice 21 mars 1820, sous la tutelle de sa mère jusqu'en 1823, mar. 30 janv. 1827 à *Adélaïde*, née 23 mars 1795, fille de feu Charles-Chrétien-Auguste-Albert Comte d'Erbach-Furstenau.

Frère.

Pr. Victor-Alexandre (né 14 sept. 1802, † 15 févr. 1843).

Sa veuve:

Pr. *Marie*-Crescence-Octavie, fille de Charles Pr. de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 3 août 1813, mariée 4 oct. 1836.

Enfants.

1) Pr. *Sophie*-Charlotte-Adélaïde-Victoire-Agnès, née 30 juillet 1837.

2) Pr. *Charles*-Victor-Amédé-Wolfgang-Casimir-Adolphe-Botho, né 29 juillet 1838.

3) Pr. *Adélaïde*-Léopoldine-Eulalie-Sophie-Marie, née 10 févr. 1841.

Veuve du Pr. Charles-Théodore-Laurent-François (né 12 août 1778, † 18 juillet 1823, fils de Frédéric-Guillaume, grand-oncle du père du Prince-régnant):

Marie-Madelaine née Baronne de Herding.

Fille du dit Prince.

Pr. *Caroline*-Françoise-Dorothée-Josephe-Marie-Cathérine, née 25 nov. 1809, DdlCr., épouse du Comte Charles-Ferdinand de Buol-Schauenstein, envoyé d'Autriche à la cour impériale de Russie.

B. Ligne directe de Budingen.

I. Isembourg-Budingen à Budingen.

[Rés.: Budingen. — Voir l'édition de 1849, page 131.]

Pr. Ernest-*Casimir*, né 14 déc. 1806, cap. de cav. au serv. de l'Autr. (en retraite), succède à son père le Pr. Ernest-*Casimir*, (v. ci-dessous) en vertu de la cession du 1er nov. 1848; marié 8 sept. 1836 à

Thécla-Adélaïde-Louise-Julie, née 9 mars 1815, fille d'Albert-Auguste-Louis Comte d'Erbach-Furstenau.

Enfants.

1. Pr. *Bruno*-Casimir-Albert-Emile-Ferdinand, né 14 juin 1837.
2. Pr. *Adalbert*, né 17 févr. 1839.
3. Pr. *Emma*-Ferdinande-Emilie, née 23 févr. 1841.
4. Pr. *Agnès*-Marie-Luitgarde, née 20 mars 1843.

Sœurs et frère.

1. Pr. *Adélaïde*, née 11 mars 1805.
2. Pr. *Marie*, née 4 oct. 1808, mar. 10 mai 1829 à Louis Pr. de Solms-Lich et Hohen-Solms.
3. Pr. *Mathilde*, née 17 sept. 1811.
4. Pr. *Gustave*, né 17 févr. 1813, cap. de cav. du rég. de dragons des gardes pruss.; marié 31 oct. 1840 à

Berthe née Comtesse de Holleben, née 16 nov. 1818, Dame hon. de l'ordre thérésien.

Enfants.

1) Pr. Gustave-*Alfred*, né 31 déc. 1841.
2) Pr. *Thécla*-Ferdinande-Henriette-Mathilde, née 19 nov. 1842.

5. Pr. *Ida*, née 10 mars 1817, mar. 20 oct. 1836 à Rénard Cte de Solms-Laubach, colonel au serv. de la Prusse et aide-de-camp de S. M. le Roi.

Père.

Pr. Ernest-*Casimir*, né 20 janv. 1781, lieut.-gén. et adjudant-gén. au serv. de la Hesse gr.-ducale, succ. à son père le Cte Ernest-Casimir 25 févr. 1801; mar. 10 mai 1804 à la Pr. Ferdinande, née 23 juillet 1784, fille de Gustave Comte d'Erbach-Schœnberg, veuf depuis le 24 sept. 1848.

Tante.

C. Dorothée-Louise-*Caroline*-Anne, née 31 déc. 1790, chanoinesse hon. de Ste Anne à Munich.

(Pour les lignes comtales A. II. et B. II. voir la troisième partie.)

Kaunitz-Rietberg.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 138, et celle de 1848, p. 135.]

Pr. Alois, né 20 juin 1774, Pr. de Kaunitz-Rietberg, Cte de Questenberg, succ. à son père Dominique-André 24 nov. 1812; † 15 nov. 1848. Sa veuve:

Françoise-Xavière, née 3 déc. 1773, DdlCr. et DdP., fille de Guidobald Ungnad Cte de Weissenwolf.

Filles.

1. C. *Caroline*-Léopold.-Jeanne, née 27 mai 1801, DdlCr. et DdP., mariée 29 août 1831 à Antoine-Gundaccar Cte de Starhemberg, chambellan et major-gén. imp.-roy.; veuve depuis 12 oct. 1842.
2. C. *Léopoldine*, épouse du Prince Antoine Pálffy d'Erdœd depuis le 15 janv. 1820.
3. C. *Ferdinande*-Caroline-Louise, née 20 avril 1805, DdlCr., mar. 4 nov. 1822 à Louis C. de Károlyi, chamb. et cons. int. au serv. de l'Autr.

Khévenhuller-Metsch.

[Cath. — Rés.: Ladendorf et Riegersbourg en Autr. — Voir l'édition de 1836, p. 139, et celle de 1848, p. 136.]

Pr. *Richard*-Marie-Jean-Basile, né 23 mai 1813, Prince de Khévenhuller-Metsch et Aichelberg, Cte de Hohen-Osterwitz et Annabuchl, Baron de Landskron et Wernberg, Seigneur de Carlsberg, Seigneur du comté de Hardek etc., gr.-maître héréd. de la cour en Autriche et gr.-écuyer

héréd. en Carinthie, Magnat en Hongrie, chamb. imp.-roy., succ. à son père le Prince François 2 juillet 1837; marié 8 déc. 1836 à
Antoinette-Marie, née 18 avril 1818, fille de feu le Pr. Edouard Lichnowsky; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Marie-Ant.-Eléon.-Chrétienne-Hedwige, née 17 oct. 1838.
2. Jean-François-Charles-Edouard-Joseph-Némésius-Marie, né 19 déc. 1839.
3. *Sigismond*-Marie, né 31 mai 1841.
4. *Léontine*-Antonie-Marie, née 25 févr. 1843.

Frères et sœur.

1. C. *Albic*-Marie-Jean-Charles, né 19 nov. 1814, cap. de cav. du rég. autrichien no. 3 des chev.-lég. de l'Archiduc Ferdinand.
2. C. *Ottomar*-Marie-Jean-Saturnin, né 29 nov. 1819, lieut. en pr. du rég. autrichien no 7 des cuir. Cte Hardegg.
3. C. Marie-*Hedwige*-Ségune, née 31 août 1823.

Tante et oncle.

1. Ctesse Marie-*Caroline*-Ferdin., née 23 sept. 1763, veuve de Joseph Pr. de Soresina-Vidoni.
2. Veuve de l'oncle Pr. Charles-Marie († 2 juin 1823):
Thérèse née Comtesse de Morzin, née 18 avril 1774.

Grand-oncles et leurs descendants.

1. Fils du grand-oncle C. Jean-Joseph († 21 févr. 1792) et de Marie-Josephe née Comtesse de Schrattenbach, remariée au Pr. Colloredo († 1 oct. 1806):
   1) C. *Joseph*, né 19 nov. 1776, chamb. imp.-roy.; possesseur de la seigneurie d'Osterwitz en Carinthie et de Pellendorf dans la Basse-Autriche.
   2) C. Vincent (né 6 août 1780, † 1 juillet 1841). Sa veuve:
   Marie née Comtesse de Seldern, née 26 nov. 1792, gr.-maîtresse de la cour de Marie-Anne Archiduchesse d'Autriche; DdlCr. et DdP.; mar. au Cte Vincent 6 avr. 1809.

   Ses filles.

   (1) C. *Caroline*, née 8 juillet 1810, mar. 3 mars 1832 à Adam-Emmanuel Comte de Waldstein-Wartenberg, chambellan et colonel imp.-roy.
   (2) C. *Marie*, née 18 sept. 1815, DdlCr., mar. 27 juillet 1836 à Clément Comte de Saint-Julien, chamb. imp.-roy., lieut.-colonel (en retraite), grand-maître fauconnier de l'Autriche etc.

3) C. *François*-Salèse, né 3 oct. 1783, bailli du chapitre de St. Joseph à Doschutz, conseiller privé et chamb. imp.-roy., FML. et commandeur ad int. en Bohème (mai 1849), grand-prieur et grand-croix de l'ordre de Malte en Bohème, propr. du rég. d'inf. no 35.

2. Fille du grand-oncle C. François-Antoine († 23 déc. 1797) et de Marie-Thérèse (fille du Cte Adam de Rotbal, † 9 août 1777); C. Marie-*Anne*-Joséphine; v. Liechtenstein.

2. Filles du grand-oncle C. Jean-Emmanuel (né 23 avril 1751, † au mois d'avril 1847) et de Marie-Joséphine C. de Mezzabarba († 1811):

1) C. Marie-*Léopoldine*, née 6 juin 1776, DdP., mar. en 1794 au Marquis d'Adda, chamb. et cons. int. au serv. de l'Autriche, vice-présid. du gouv. de Milan; veuve depuis 29 sept. 1836.

2) C. *Marie*, née 11 mars 1778, DdP., épouse du Duc de Visconti, veuve depuis . . mars 1836.

KINSKY.

[Cath. — Rés.: Prague. — Possessions, en Bohème: 1) au cercle de Chroudim, la seigneurie-fidéicommis de Chotzen (1,26 m. c. avec 5720 habitants), la seigneurie-fidéicommis de Rossitz avec la terre allodiale de Weywanowitz (1 m. c. avec 6130 habitants) et la seigneurie allodiale de Herzmanmiestetz (1,65 m. c. avec 9520 habit.); 2) au cercle de Rakonitz: la seigneurie allodiale de Zlomitz avec les terres de Sazena et d'Uha (2,53 m. c. avec 9500 habitants en 39 villages); 3) au cercle de Leitmeritz la seigneurie allodiale de Bœhmisch-Kamnitz avec les terres de Schœnbach et Meistersdorf et la terre allodiale de Gross-Priesen (5,09 m. c. avec 3160 hab. en 59 villages); 4) au cercle de Prachin, la seigneurie allodiale de Horazdziowitz (1,6 m. c. avec 7730 habitants en 22 villages); 5) au cercle de Kœniggrætz la seigneurie allodiale de Kosteletz et la terre de Borownitz (1,4 m. c. avec 4720 habit.). Les possessions énumerées ci-dessus sous les chiffres 1 à 4 appartiennent au Prince Ferdinand, celles indiquées sous le chiffre 5 au Comte Joseph. — Voir l'édition de 1836, p. 142, et celle de 1848, p. 138.]

Pr. *Ferdinand*-Bonaventure, Pr. de Kinsky à Wchinitz et Tettau, né 22 oct. 1834, succède à son père le Prince Rodolphe (né 30 mars 1802) 27 janv. 1836, sous la tutelle

de sa mère et de son grand-oncle Frédéric-Charles Cte de Schœnborn.

Sœurs.

1. C. *Marie*-Caroline, née 22 sept. 1832.
2. C. *Rodolphine*-Caroline, née 26 juin 1836.

Mère.

Pr. *Wilhelmine*-Elisabeth, née 20 juillet 1804, fille de feu le Comte Jérôme de Colloredo-Mansfeld; DdP.; mariée 12 mai 1825 au Pr. Rodolphe, chamb. et conseiller int. au serv. de l'Autriche, président de la rég. de l'archiduché d'Autriche au dessus de l'Ens; veuve 27 janvier 1836.

Oncle.

C. *Joseph*, né 25 oct. 1806, possesseur de la seigneurie de Kosteletz sur l'Adler en Bohème, chambellan impérial-royal et major en retraite, mar. 10 nov. 1828 à
Marie née Ctesse Czernin de Chudenitz, née 12 août 1806, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) C. Marie-*Caroline*, née 30 nov. 1830.
2) C. *Frédéric*-Charles, né 13 févr. 1834.
3) C. *Wolfgang*, né 19 janv. 1836.
4) C. *Wilhelmine*, née 19 juill. 1838.
5) C. François-Joseph, né 5 sept. 1841.

Frère du grand-père.

Comte François-de-Paula-Joseph (né 22 mars 1784, † 17 nov. 1823). Sa veuve:
Thérèse née Comtesse de Wrbna et Freudenthal, née 13 sept. 1789, DdlCr. et DdP., mariée 19 avril 1808. [*Vienne.*]

Ses enfants.

1. *Marie*-Anne, née 19 juin 1809, épouse de Guillaume Pr. de Solms-Braunfels.
2. *Dominique*, né 6 août 1810.
3. *Françoise-de-Paula*, née 8 août 1813, épouse d'Aloïs Pr.-régnant de Liechtenstein.
4. *Rodolphe*, né 4 juin 1815, capit. de cav. dans l'armée autr.
5. *Eugène*, né 19 nov. 1818.

K O H A R Y.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 144, et celle de 1848, p. 139.]

Veuve du Prince François-Joseph, né 7 sept. 1766, chancelier de

la cour en Hongrie, cons. int. act., chamb. et premier grand-maître, † 27 juin 1826:

Pr. Marie-*Antoinette*, née 31 mars 1771, fille de George-Chrétien C. de Waldstein-Wartenberg à Leitomischl, mariée 13 févr. 1792, DdP.

Fille.

Pr. *Antoinette*; v. Saxe-Cobourg-Gotha.

Lamberg.

[Cath. — Rés.: Vienne ou Steyer. — Voir l'édition de 1836, p. 144, et celle de 1848, p. 139.]

Pr. *Gustave*-Joaquim, né 21 déc. 1812, Grand-chamb. héréd. et Grand-veneur héréd. dans l'archiduché de l'Autriche au delà de l'Ens, Grand-écuyer héréd. en Carniole etc., Grand d'Espagne de la 1ère classe, Magnat de Hongrie, Baron d'Ortenegg et d'Ottenstein sur Stockern et Amerang etc., succ. à son père le Pr. Charles-Eugène 11 mai 1831.

Lante della Rovere.

[Cath. — Rés.: Rome. — Voir l'édit. de 1848, p. 140, et celle de 1849, page 136.]

Jules Duc de Lante della Rovere, né à Florence 9 juillet 1789, fils de Vincent Duc de Lante et d'Elisabeth née Comtesse Sassi della Tosa, mar. 25 avril 1818 à Marie (née 1 févr. 1799), fille de Philippe-Joseph Pr. Colonna, Grand-connétable héréd. du roy. de Naples († 26 juin 1818), et de la Pr. Cathérine-Marie-Louise-Françoise née Pr. de Savoie-Carignan (née 4 avril 1762, † 4 sept. 1823); veuf depuis 11 avril 1840.

Filles.

1. D. *Charlotte*, née 8 mai 1821.
2. D. *Livie*, née 7 août 1823, mariée 28 janv. 1844 à Jean Marquis Nagliati de Ferrara.
3. D. *Cathérine*, née 23 févr. 1828, mariée 15 avril 1847 à Pie Grazioli Baron de Castel Porziano.

Frères et sœurs du 2d lit du Duc Vincent de Lante avec Marguerite née Comtesse Mariscotti:

1. D. *Louise*, née 5 juin 1799, mar. 6 nov. 1825 au Marquis Santasilia à Naples.
2. D. *Philippe*, né 21 juin 1800, colonel de la garde civique de Rome (en retraite).
3. D. *Louis*, né 15 oct. 1802.
4. D. *Hyacinthe*, née 20 mai 1808, mar. 29 mai 1830 à Antoine Comte Mariscotti, lieut.-colonel au serv. du Pape.

La Trémoïlle.

[Cath. — Résidence à Paris et à Bellefontaine. — Voir l'édition de 1847, p. 141, et celle de 1848, p. 141.]

Louis-Charles Duc de la Trémoïlle et de Thouars, Prince de Tarente et de Talmond, né 26 oct. 1838, succ. à son père le Prince *Charles*-Marie-Joseph-Bretagne, décédé 10 nov. 1839.

Mère.

Joséphine-Eugénie-Valentine, née 7 mars 1814, Comtesse de Serrant, veuve du Prince Charles-Marie-Joseph-Bretagne; mariée 3 sept. 1830.

Sœur; des 2des noces du père avec Marie-Virginie Comtesse de St.-Didier († 16 janv. 1829):

Pr. *Charlotte*-Antoinette-Amélie-Zéphyrine, née 8 oct. 1825, mariée au Baron de Wykerslooth de Weerdesteyn.

Oncle.

Pr. Louis-Stanislas-Koska, né 11 juillet 1768, † en août 1837.

Sa veuve:

Auguste, née 15 janv. 1814, fille d'Alexandre Murray, second fils de John Murray, Pair d'Angleterre et d'Ecosse Cte de Dunmore; mariée 12 août 1834.

Ses filles.

1) Pr. Félicie-Emanuelle-Agathe, } jumelles, nées 8 juill.
2) Pr. Louise-Marie } 1836.

Leiningen (Linange).

[Luth. — Rés.: Amorbach. — Voir l'édition de 1836, p. 148, et celle de 1848, 142.]

Pr. *Charles*-Frédéric-Guillaume-Emich, né 12 sept. 1804, succ. à son père le Pr. Emich-Charles 4 juillet 1814; décl.

majeur 12 sept. 1823, lieut.-général au serv. de la Bavière, propr. du 5e rég. des chev.-lég.; mar. 13 févr. 1829 à *Marie* née Comtesse de Klebelsberg, née 27 mars 1806.

Fils.

1. Pr. *Ernest*-Léopold-Victor-Charles-Auguste-Joseph-Emich, né 9 nov. 1830, midshipman dans la marine britannique.
2. Pr. *Edouard*-Frédéric-Maximilien-Jean, né 5 janv. 1833.

Sœur.

Pr. *Anne-Féodorowna*, née 7 déc. 1807, épouse d'Ernest Pr. de Hohenlohe-Langenbourg.

Mère.

Pr. Marie-Louise-*Victoire*, née 17 août 1786, fille de François Duc de Saxe-Cobourg; mar. 21 déc. 1803 au Pr. Emich-Charles, veuve 4 juillet 1814; remariée à Edouard Pr. de la Grande-Bretagne et Duc de Kent, veuve dep. 23 janv. 1820; mère de la Reine Victoire de la Grande-Bretagne.

(Pour les lignes comtales v. la III partie.)

Leuchtenberg.

[Cath. — Rés.: St. Pétersbourg. — Voir l'édition de 1836, p. 152, et celle de 1848, p. 143.]

Duc *Maximilien*-Joseph-Eugène-Auguste-Napoléon, Duc de Leuchtenberg et Pr. d'Eichstædt, né 2 oct. 1817, succède à son frère le Duc Auguste 28 mars 1835 sous tutelle maternelle; aide-de-camp général de S. M. l'Empereur de Russie, lieut.-général au serv. de la Russie, commandeur de la 1ère division de cavalerie légère de la garde et chef du rég. des hussards Duc Maximilien de Leuchtenberg, colonel-propriétaire du 6 rég. des chev.-lég. de la Bavière; chef du corps des cadets des ingénieurs mineurs; présid. de l'acad. des arts à St. Pétersbourg, membre honor. de l'académie russe des sciences, ainsi que des universités de St. Pétersbourg, de Moscou et de Casan; a reçu depuis son mariage le titre d'Altesse imp.; mar. 14 (2) juillet 1839 à la

Grand'-Duchesse *Marie*-Nicolaïewna, fille aînée de l'Empereur Nicolas I de toutes les Russies, née 18 (6) août 1819, Duchesse de Leuchtenberg et Princesse d'Eichstædt.

Enfants.

1. Pr. *Marie*-Maximilianowna, Princesse de Leuchtenberg,

née 16 (4) oct. 1841; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.

2. Pr. *Nicolas*-Maximilianowich, né 4 août (23 juillet) 1843; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.

3. Pr. *Eugénie*-Maximilianowna, née 1 avril (20 mars) 1845; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.

4. Pr. *Eugène*-Maximilianowich, né 8 févr. (27 janv.) 1847; reçoit par ukase le titre d'Altesse impériale.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Joséphine*, Reine de Suède.

2. Veuve du frère Auguste Prince de Portugal (né 9 déc. 1810, † 28 mars 1835):

Dona *Maria II* da Gloria Reine de Portugal, mar. p. p. 1 déc. 1834 et en personne 26 janv. 1835.

3. Pr. *Amélie*; v. Brésil.

4. Pr. *Théodolinde*-Louise-Eugénie-Napoléone, née 13 avril 1814, mar. 8 févr. 1841 à Guillaume Comte de Wurtemberg.

Mère.

D. *Auguste-Amélie*, née 21 juin 1788, fille de feu Maximilien-Joseph Roi de Bavière; mar. 14 janv. 1806 à Eugène Duc de Leuchtenberg et Pr. d'Eichstædt; veuve 21 févr. 1824.

L e y e n.

[Cath. — Rés.: Waal près d'Augsbourg, roy. de Bavière. — Voir l'édition de 1836, p. 153, et celle de 1848, p. 144.]

Pr. *Erwin*-Charles-Damien-Eugène, né 3 avril 1798, colonel à la suite au serv. de la Bavière; succ. à son père Philippe-François 23 nov. 1829; mar. 18 août 1818 à la

Pr. *Sophie*-Thérèse-Jeanne, née 24 nov. 1798, fille de François-Philippe Comte de Schœnborn-Buchheim.

Enfants.

1. Pr. *Philippe*-François-Erwin-Théodore, né 14 juin 1819.

2. Pr. *François*-Louis-Erwin-Damien, né 17 févr. 1821.

3. Pr. *Amélie*-Sophie-Marie-Erwine-Caroline-Louise, née 17 déc. 1824.

Sœur.

Pr. *Amélie*-Thérèse-Marie-Antoinette-Charlotte, née 2 sept. 1789, mariée au mois d'août 1810 au Comte Tascher de la Pagerie, chamb. au serv. de la Bavière.

Lichnowsky.

[Cath. — Rés.: le château de Grætz près de Troppau et le château de Krzyzanowitz près de Ratibor. — Voir l'édition de 1836, p. 155, celle de 1848, p. 145, et celle de 1849, p. 140.]

Pr. *Charles*-Marie-Fauste-Timoleon, né 19 déc. 1820, 5ème Prince de Lichnowsky, Comte de Werdenberg, Seigneur noble de Woschutz etc., Chevalier de justice de l'ordre de Malte; succède à son frère, le Prince Félix (né 5 avril 1814, assassiné à Francfort s. M. le 18 sept. 1848), comme chef de la maison.

Frères et sœurs.

1. *Léocadie*-Anastasie-Constance, née 2 mai 1816, mariée 10 sept. 1837 à Adolphe Comte Viczay de Vicza, Hedervár et Loos, Magnat de Hongrie.
2. *Antoinette*-Marie, née 18 avril 1818, DdlCr. et DdP., mar. 8 déc. 1836 à Richard Pr. de Khévenhuller-Metsch.
3. C. *Robert*-Richard-Fortuné-Marie, né 7 nov. 1822, prêtre, camérier secrét. de Sa Sainteté, et chanoine du chapitre métropolitain à Ollmutz.
4. C. *Othénio*-Bernard-Jules-Eudoxius-Marie, né 7 mai 1826, lieut. imp.-roy. du rég. des dragons de l'Archiduc Jean.

Mère.

Princesse *Eléonore*, née 24 mai 1795, fille de feu Charles Cte de Zichy, ministre d'état et de confér. au serv. de l'Autriche; DdlCr. et DdP., veuve du Pr. Edouard-Marie 1 janv. 1845.

Enfants de l'oncle Comte Guillaume-Adolphe († . . 1836):

1. C. *Guillaume*-Charles, né 1793, chambellan imp.-roy., FMLieut. et divisionnaire en Italie, depuis le 3 juin 1849 gouverneur milit. de Milan.
2. Ctesse *Frédérique*, née . . 1795.

Ligne.

[Cath. — Rés.: le château de Beloeil près de Mons. — Voir l'édition de 1836, p. 156, et celle de 1848, p. 146.]

Pr. *Eugène*-Lamoral, né 28 janv. 1804, Pr. d'Amblise et d'Epinoy, Grand d'Espagne de la première classe, chambellan imp.-roy., nommé le 30 sept. 1848 envoyé belge près la cour papale, de même envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les cours de Naples, de Tu-

rin et de Florence; succ. à son père le Pr. Louis-Lamoral 10 mai 1813 et à son grand-père le Pr. *Charles*-Joseph 13 déc. 1814; veuf I) d'Amélie-Mélanie, fille de Louis Marquis de Conflans; II) de *Natalie*-Charlotte-Auguste, fille de George-Philippe Marquis de Trazegnies; marié III) 28 oct. 1836 à la

Pr. *Hedwige*-Julie-Wanda née Princesse Lubomirska, née 29 juin 1815, fille de Henri Pr. Lubomirsky.

Fils du premier lit.

1. Pr. *Henri*-Maximilien-Joseph-Charles-Louis-Lamoral, né 6 oct. 1824, lieut. dans le rég. des ulans: Archiduc Charles.

Fille du second lit.

2. Pr. *Natalie*-Flore-Georgine-Eugénie, née 31 mai 1835.

Enfants du troisième lit.

3. Pr. *Charles*-Joseph-Lamoral, né 17 nov. 1837.
4. Pr. *Edouard*-Henri-Lamoral, né 7 févr. 1839.
5. Pr. *Isabelle*-Hedwige-Mathilde-Eugénie, née 15 avril 1840.
6. Pr. *Marie*-Georgine-Sophie-Hedwige-Eugénie, née 19 avril 1843.

Mère.

Louise née Comtesse de Duras, née en 1785, veuve du Pr. Louis-Lamoral; remariée en 1815 au Cte d'Outremont.

Tante.

Pr. *Flore*, née 18 nov. 1775, veuve depuis 9 janv. 1836 de Raban Baron de Spiegel de Pickelsheim, FML. au serv. de l'Autriche.

LOBKOWITZ.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 158, et celle de 1848, p. 147.]

I. BRANCHE.

[Rés.: Vienne; en été Eisenberg en Bohème. — Possessions: A) Possessions du Pr.-régnant Ferdinand: 1) en Styrie dans le cercle de Bruck: la seigneurie allodiale de Pfannberg avec Ruhfeld et Weiber et la forge de Mixnitz; 2) en Bohème a) au cercle de Rakonitz: le fidéic. et duché de Raudnitz (2,66 m. c. avec 9900 habit. dans 28 endroits); la seigneurie-fidéicommis de Mulhausen avec les terres de Mirowitz et Libschitz (0,63 m. c. avec 2890 habit. dans 11 villages); b) au cercle de Leitmeritz les seigneuries-fidéicommis de Bilin (2,32 m. c. avec 9480 habitants

dans 34 villages); celles de Liebshausen et d'Enzowan (0,56 m. c. avec 1720 habit. dans 8 villages); la seign.-allod. de Liebeschitz et les biens-fidéicommis de Mireschowitz, Schreckenstein et Brosan; c) au cercle de Saaz: les seigneuries-fidéicommis de Neundorf et Eisenberg (2 m. c. avec 7270 habit. en 22 endroits); d) au cercle de Beraoun: les seigneuries-fidéic. de Hoch-Chlumetz avec les terres allodiales de Prziczow et Skreyschow. B) Possessions du Prince Jean-Népomuc-Charles: a) au cercle de Klattau: la seigneurie allodiale de Schinkau (1,21 m. c. avec 4040 habit. en 21 endroits); b) au cercle de Pilsen: la seigneurie allodiale de Nekmirz (0,84 m. c. avec 2140 habit. dans 9 villages) et de Krzimitz (0,59 m. c. avec 1780 habit. dans 6 endroits); c) au cercle de Tabor: la seigneurie allodiale de Seltsch avec la terre de Plan (2,4 m. c. avec 7330 hab. en 28 endroits); d) au cercle de Beraoun: la seigneurie de Konopischt. C) Possessions du Prince Joseph-François-Charles: au cercle de Rakonitz: la seigneurie de Berzkowitz-dessous avec la terre de Strzem (1,16 m. c. avec 2990 habitants dans 9 villages); les terres de Cittow et de Daniowes (0,28 m. c. avec 1150 habitants dans 2 endroits). D) Possessions du Prince Louis-Jean-Charles: en Moravie, au cercle d'Iglau: la seigneurie allod. de Gross-Meseritsch avec la terre Zhorsch; au cercle de Znaim; la seign.-allod. de Frischau.]

Pr. *Ferdinand*-Joseph-Jean-Népomuc, né 13 avril 1797, Duc de Raudnitz, Comte-princ. de Sternstein, Grand-trésorier hérédit. du roy. de Bohème, chamb. autr., fils du Pr. François-Joseph-Maximilien († 13 déc. 1816); mar. 9 sept. 1826 à la

Pr. *Marie*, née 31 déc. 1808, fille de feu Maurice Pr. de Liechtenstein; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Pr. *Maximilien*-Marie-Oswald, né 5 août 1827, lieut. autrichien au 5ème rég. des chevaux-légers.
2. Pr. *Maurice*, né 2 juin 1831.
3. Pr. *Léopoldine*-Louise-Gabriële-Marie, née 22 mars 1835.
4. Pr. *Marie*-Léopoldine-Aloïse-Symphorose, née 18 juillet 1841.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Gabriële*-Marie, Pr. douairière d'Auersperg.
2. Pr. Marie-*Eléonore*, épouse du Pr. Vériand de Windisch-Grætz; v. Windisch-Grætz.
3. Pr. *Jean*-Népomuc-Charles, né 14 janv. 1799, chamb. et lieut.-colonel au serv. de l'Autriche; marié 20 mai 1834

à Caroline, fille d'Eugène Cte de Wrbna (née 11 févr. 1815, †18 oct. 1843). [Rés. Prague; en été Konopischt.]

Enfants.

1) Pr. *Caroline*, née 29 avril 1835.
2) Pr. *Marie*, née 13 juillet 1837.
3) Pr. *François*-Eugène, né 15 mars 1839.
4) Pr. *Jeanne*-Népomucène, née 16 juin 1840.
5) Pr. *Eugène*, né 19 juin 1842.

4. Pr. *Thérèse*-Caroline-Sidonie, née 13 sept. 1800.
5. Pr. *Joseph*-François-Charles, né 17 février 1803, feldmaréchal-lieutenant, marié 20 août 1835 à Antoinette née Comtesse de Kinsky (née 7 mai 1815); veuf depuis 31 déc. 1835; remarié le 11 mai 1848 avec
Pr. Marie-*Sidonie* Lobkowitz, née 4 oct. 1828, fille du feu Prince Auguste-Longin (voir la seconde ligne).
6. Pr. *Louis*-Jean-Charles, né 30 nov. 1807, capit. de cav. en retraite, mar. 6 mai 1837 à la
Pr. *Léopoldine*, fille de feu Maurice Pr. de Liechtenstein, née 4 nov. 1815, DdlCr. et DdP. [Rés.: Vienne; en été Gross-Méseritsch.]

Enfants.

1) Pr. *Ludwige*, née 15 mai 1838.
2) Pr. *Rodolphe*-Ferdinand, né 16 août 1840.
3) Pr. *Louis*-Léopold-Max.-Apollonius, né 18 avril 1843.
4) Pr. *Anne*, née 6 avril 1847.

7. Pr. *Anne*-Marie-Thérèse, née 23 janvier 1809, DdlCr. et DdP., mariée 29 mai 1827 à François-de-Paule-Ernest Comte de Harrach, chamb. imp.-roy.
8. Pr. *Sidonie*-Caroline, née 13 févr. 1812, DdlDr. et DdP., mariée 6 nov. 1832 à Ferdinand-Léopold Comte Pálffy, chamb. imp.-roy. et administr. du comitat de Presbourg.
9. *Charles*-Jean, né 24 nov. 1814, conseiller de la cour.

II. Branche.

[Rés.: Prague; en été Horzin près de Melnik en Bohème. — Possessions en Bohème: a) au cercle de Bunzlau: la seigneurie allodiale de Melnik et les terres de Schopka et de Skuhrow (2,71 m. c. avec 8910 habitants en 46 endroits); b) au cercle de Prachin les seigneuries allodiales de Drhowl, Cizowa et Sedlitz (2,88 m. c. avec 7450 habit. en 37 villages).]

Pr. *George*-Chrétien-François, né 14 mai 1835, Duc de Raud-

nitz, fils du Pr. *Auguste*-Longin (conseiller int. imp.-roy. et présid. de la chambre de la monnaie et des mines, né 15 mars 1797, † 17 mars 1842).

Sœurs.

1. Pr. Marie-*Sidonie*, née 4 oct. 1828, mariée depuis le 11 mai 1848 au Prince Joseph de Lobkowitz. (Elle possède la seigneurie allodiale de Rozdzialowitz, 2,42 m. c. avec 2230 habitants dans 5 endroits, située au cercle de Bunzlau.)
2. Pr. Marie-*Hedwige*, née 15 sept. 1829.
3. Pr. Anne-*Polyxène*, née 21 nov. 1830.
4. Pr. *Rose*, née 13 juin 1832.

Mère.

Pr. Marie-Anne-*Berthe*, née 2 sept. 1807, fille de feu Joseph Prince de Schwarzenberg, DdP., mar. à Auguste-Longin Pr. de Lobkowitz 10 nov. 1827; veuve depuis 17 mars 1842.

Oncles et tantes.

1. *Ludmille*, née 15 mars 1798, mar. au Duc d'Arenberg.
2. Prince Joseph-Marie-Auguste (né 19 avril 1799, mar. 10 nov. 1829, † 20 mars 1832). — Sa fille:
   Pr. *Marie*, née 10 nov. 1830, propriétaire de la terre de Miecholup au cercle de Saaz en Bohême.
3. Pr. *François*-George, né 24 avril 1800, chamb. imp.-roy., lieut.-colonel en retraite, chevalier de l'ordre teutonique, grand-capitulant, commandeur à Grosssonntag et conseiller du bailliage d'Autriche.
4. Pr. Marie-*Hélène*, née 10 févr. 1805, propriétaire de la seigneurie de Rozdialowic au cercle de Bunzlau en Bohême.

Lœwenstein-Wertheim.

[Voir l'édition de 1847, page 151, et celle de 1848, p. 150.]

I. Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg.

[Evang. — Possessions communes aux deux lignes de Vollrath et de Charles: 1) au roy. de Wurtemberg, cercle du Neckar, $\frac{5}{6}$ du comté de Lœwenstein, $2\frac{1}{2}$ m. c. et 6534 habit.; 2) au gr.-duché de Bade la moitié du comté de Wertheim et le bailliage de Freudenberg etc., $3\frac{1}{2}$ m. c. et 9380 habit.; 3) en Bavière, cercle de la Basse-Franconie, le bailliage de Triefenstein, $1\frac{1}{4}$ m. c. et 1770 habit. — Voir l'alm. de 1848, p. 150.]

I. Branche Vollrathienne

ou branche aînée de la maison de Lœwenstein.

[Rés.: Wertheim. — Outre la part qu'elle a aux possessions nommées ci-dessus, cette ligne possède à elle seule: 1) en Wurtemberg, cercle du Jaxt, la seigneurie de Michelbach (Limpourg-Sontheim-Michelbach avec $\frac{1}{3}$ du comté de Limpourg-Ober-Sontheim); 2) en Bavière, cercle de la Basse-Franconie, le comté-princier d'Umpfenbach; 3) en Bohème les terres de Lucawetz et Slawietine au cercle de Czaslau.]

Pr. *George*-Guillaume-Louis, né 15 nov. 1775, major-gén. au service du gr.-duché de Bade, fils du Pr. Jean-Charles-Louis († 16 février 1816); actuellement Sénieur de toute la famille de Lœwenstein. Première épouse: Ernestine-Louise-Caroline-Frédérique née Comtesse de Puckler et Limpourg (née 24 juin 1784, mar. 26 août 1800, † 26 juin 1824). Seconde épouse:

Charlotte-Sophie-Henriette-Louise, née 25 juin 1803, fille de feu Henri-Ferdinand Cte d'Isembourg-Philippseich; mar. 22 janv. 1827.

Enfants.

1. Pr. *Adolphe* - Charles-Constantin-Frédéric-Louis-Vollrath-Philippe, Pr. héréd., né 9 déc. 1805, cap. de cav. au serv. de la Prusse, mar. 18 avril 1831 à

Cathérine née Baronne d'Adlerhorst, née 3 sept. 1807, reconnue comme Princesse héréditaire 15 nov. 1848.

Fille.

Pr. *Ernestine*, née 9 juin 1838.

2. Pr. *Malvine*, née 27 déc. 1808, épouse de Frédéric Comte d'Isembourg-Philippseich.

Frère.

Pr. Guillaume-Ernest-Louis-Charles, né 27 avril 1783, † 15 août 1847. Sa veuve:

Dorothée née Baronne de Kahlden de la maison de Malzin, née 6 nov. 1793, mariée 26 juillet 1812.

Ses fils.

1) Pr. *Guillaume*-Paul-Louis, né 19 mars 1817, secrét. de lég. au serv. de la Prusse à Londres.

2) Pr. *Léopold*-Emile-Louis-Conrade, né 26 nov. 1827, lieut. au serv. de la Prusse, 10 rég. des hussards.

2. Branche de Charles.

[Résid.: Kreuz-Wertheim. — Voir l'alm. de 1848, p. 151.]

Pr. *Charles-Frédéric*-Louis, né 26 avril 1781, fils de Frédéric-Charles-Dieudonné († 3 août 1825) et de Françoise-Julie-Charlotte née Rhingrave de Salm-Grumbach († 30 déc. 1820).

Frère.

Pr. Frédéric-Chrétien-*Philippe*, né 13 mai 1782.

II. Lœwenstein-Wertheim-Rochefort ou Rosenberg.

[Cath. — Rés.: Kleinheubach-sur-Mein. — Possessions actuelles: 1) en Bavière, cercle de Basse-Franconie, les seigneuries de Heubach, Rothenfels et Neustadt avec Wœrth et Trennfurth et une partie de Remmlingen, 5 milles c. géogr. et 17,160 hab.; 2) en Wurtemberg, cercle du Neckar, $\frac{1}{6}$ du comté de Lœwenstein, comprenant le bailliage d'Abstadt, $\frac{1}{8}$ m. c. et 1000 habit.; 3) en Bade, cercle du Bas-Rhin, la moitié du comté de Wertheim, la seigneurie de Bronnbach et Rosenberg avec une partie de la seigneurie de Gerichtstetten et du canton de Widdern, $3\frac{1}{2}$ m. c. et 10,045 habit.; 4) dans la Hesse grand-ducale, prov. de Starkenbourg, les seigneuries de Habizheim et Nausess avec la moitié de la seigheurie de Breuberg, 3 m. c. et 10,630 habit.; 5) en Bohème, cercle de Pilsen, les seigneuries-fidéicommis de Weseritz et Schwannberg avec Leskau et les terres de Zebau, Gouttenstein, Polschitz, Lechowa et Skoupsch (3,13 m. c. avec 10,200 habit. dans 58 endroits), de même les seigneuries-fidéicommis de Hayd et Pernatitz avec les terres d'Elsch et de Widlitz (2,62 m. c. avec 10040 habit. en 32 endroits). — Voir l'édit. de 1836, p. 161, et celle de 1848, p. 152.]

Pr. *Charles*-Thomas-Albert-Louis-Joseph-Constantin, né 18 juillet 1783, succ. à son père le Pr. Dominique-Constantin 18 avril 1814; mar. 29 sept. 1799 à *Sophie*-Louise-Wilhelmine, née 20 juin 1784, fille de Joseph-Nicolas Comte de Windisch-Grætz.

Enfants.

1. Pr. Constantin-Joseph, Pr. héréd. (né 28 sept. 1802, † 27 déc. 1838), mar. 31 mai 1829 à Marie-Agnès-Henriette Pr. de Hohenlohe-Langenbourg, née 5 déc. 1804, † 9 sept. 1835).

Ses enfants.

1) Pr. *Adélaïde*-Sophie-Amélie-Louise-Jeanne-Léopoldine, née 3 avril 1831.

2) Pr. *Charles*-Henri-Ernest-François, né 21 mai 1834.

2. Pr. *Léopoldine*-Marie, née 29 déc. 1804, mar. 31 juillet 1821 à son oncle le Prince Constantin de Lœwenstein, lieut.-général et adjudant-gén. au serv. de la Bavière (né 26 mars 1786); veuve depuis 9 mai 1844.
3. Pr. *Adélaïde*-Eulalie-Louise-Marie, née 19 déc. 1806, mar. 28 mai 1826 à Camille Pr. de Rohan-Rochefort, Duc de Bouillon et de Montbazon.
4. Pr. *Marie*-Crescence-Octavie, née 3 août 1813, mar. 4 oct. 1836 à Victor Prince d'Isembourg-Birstein; veuve depuis 15 févr. 1843.
5. Pr. *Eulalie*-Egidie, née 31 août 1820.

Frère.

Pr. Constantin-Louis-Charles-François, lieut.-gén. et adjud.-gén. au serv. de la Bavière (né 26 mars 1786, † 9 mai 1844).

Sa veuve:

Pr. *Léopoldine*-Marie, née 29 déc. 1804; v. ci-dessus.

Frères et sœur du 2d lit du père.

1. Pr. *Auguste*-Chrysostome-Charles, né 9 août 1808, cap. de cav. au serv. de l'Autriche, rég. des huss.: Roi de Wurtemberg no 6.
2. Pr. Maximilien-*François*, né 3 avril 1810, capit. autrich. de caval., en retraite.
3. Pr. Marie-*Joséphine*-Sophie, née 9 août 1814, mar. I) 24 mars 1841 à François Pr. de Salm-Salm († 31 déc. 1842) et II) 3 déc. 1845 à Charles Pr. de Solms, capit. du rég. autr. des cuir. no 3, Roi de Saxe (v. Solms-Braunfels).

Looz et Corswarem.

[Cath. — Rés.: Château de Bonlez, arrondissement de Nivelles, prov. de Brabante. — Voir l'édition de 1848, p. 153.]

Duc *Charles*-François-Guill.-Ferd., né 9 mars 1804, fils du Duc Charles-Louis-Auguste-Ferd.-Emmanuel († 16 sept. 1822), marié 15 oct. 1829 à

Mina-Anne-Gertrude-Jacqueline, née 31 oct. 1802, fille du Chevalier van Lockhorst, Seigneur suzerain de Toll-Veenhuyzen et de la baronie de Bonlez, veuve de F.-W. de Heeckeren de Nettelhorst.

Enfants.

1. Pr. *Mina*-Caroline-Amélie, née 16 juin 1830.

2. Pr. *Octavie*-Alphonsine-Hermine, née 24 févr. 1832.
3. Duc *Charles*-Léopold-Aug.-Louis-Philippe, né 25 févr. 1833
4. Pr. *Ernest*-Alexandre-Louis-Charles-Napoléon-Auguste, né 5 sept. 1834.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Auguste*-François-Charles, né 9 mars 1805, marié 1 août 1835 à

Albertine-Louise Baronne van Lockhorst, née 13 juin 1820. [*Bruxelles.*]

Fille.

Pr. *Louise*-Albertine, née 16 juin 1836.

2. Pr. *Caroline*-Arnoldine-Irène, née 28 juin 1807, mariée 26 juillet 1826 à Don José Mariano de la Riva-Aguero. Marquis de Monte Alegre d'Aulestia, ci-devant président de la république et grand-maréchal des armées de Pérou.
3. Pr. *Octavie*-Victoire-Ant.-Zoé, née 7 juin 1811, mar. 6 nov. 1839 à Dirck Baron van Lockhorst.
4. Pr. *Zéphyrine*-Joséphine-Arnoldine-Caroline, née 26 août 1812, mariée 14 mars 1836 à Louis-François Dumonceau, fils du gén. Dumonceau Comte de Berghendael († en 1821).
5. Pr. *Edmond*-Prosper-Perpétuo-Théodore, né 9 nov. 1813. [*Château de Grez*, arr. de Nivelles.]
6. Pr. *Guillaume*-Désiré-Polidore, né 2 janv. 1817, marié 15 mai 1838 à

Eugénie-Angeline-Jeannette O'Sullivan de Terdeck, née 10 mars 1817. [*Château de Grez.*]

Enfants.

1) Pr. *Alice*-Eugénie-Alphonsine-Mathilde, née 12 février 1839.
2) Pr. *Frédéric*-Guillaume-Charles-Denis, né 19 déc. 1842.
3) Pr. *Marie*-Adélaïde-Rénée-Isabelle-Eugénie, née 19 sept. 1846.
4) Pr. *Hortense*-Hypolite-Zéphyrine-Ottilie, née 19 juin 1849.

Mère.

Marie-*Caroline* Baronne de Nue, veuve de feu le Duc Charles-Louis-Auguste-Ferd.-Emmanuel depuis 16 sept. 1822, remariée 22 juin 1823 à Alphonse Prudent Huyttens de Beaufort.

Oncles et tante.

1. *Thérèse*, née 14 mai 1768.
2. Duc Joseph-Arnold Prince de Rheina-Wolbeck (né 14 sept. 1770, † 30 oct. 1827). Sa veuve:

Charlotte-Constance, fille de Victorin Comte de Lasteyrie-Dusaillant, mariée 18 août 1818.
3. *Amour*, né 16 juin 1782.

Lubomirski.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 170, et celle de 1848, p. 155.]

I. Ligne du Prince Jérôme, à Rzeszow.

Pr. *George*, né 9 oct. 1799, fils du Pr. François, mar. 28 févr. 1832 à
Félicie née Ctesse Mniszek-Buzenin, née 22 déc. 1810, DdlCr.

Frère.

Pr. *Adam*, né 6 février 1812, marié 14 oct. 1840 à
Caroline née Pr. Poninska-Lodzia, née 25 déc. 1818.

Enfants.

1. Wanda-Marie-Hélène, née 13 sept. 1841.
2. Jérôme-Adam, né 5 janvier 1844.

II. Ligne du Prince François.

1ère branche, du Pr. François-Xavier.

Pr. *Constantin*-Stanislas-Xavier-Félix, né 18 nov. 1786, fils du Pr. François-Xavier, maj.-gén. au serv. de la Russie, dep. 1830 en retraite, marié 18 (12?) févr. 1812 à
Cathérine née Comtesse Tolstoy, née 15 août 1789.

Enfants.

1. *Théophile*, née 12 déc. 1812.
2. Valentine-Marie-Isabelle, née 28 févr. 1817, mariée le 20 avril 1845 au Comte Paul Ségur d'Aguesseau.
3. Sigismond-Marie-Joseph-Const.-Xavier, né 8 déc. 1822.
4. Christine-Marie-Alexandr.-Emmanuèle, née 28 nov. 1825.
5. Hedwige-Marie-Elisabeth-Joséphine, née 7 mars 1828.
6. Marie-Anne-Dorothée, née 1 juillet 1831.
7. Anne-Marie-Clémentine, née 6 mars 1837.

Frères.

1. Pr. Eugène (né 1790, † 1834), marié I) ... 1817 avec Marie née Comtesse Czacka († 1834). Veuve du second lit:
Clémentine née Princesse Czetwertynska, née ....

Ses fils du 1er lit.

1) Etienne-Xavier-Thaddée Paul, né 21 févr. 1819, maréchal de district.

2) Ladislas-Jean-Emmanuel, né 19 juin 1824.
3) Eugène-Adolphe, né 17 juin 1825.
4) Thaddée-Jean, né 24 sept. 1826.

2. Antoine-Jules, né 13 sept. 1801, lieut.-colonel au serv. de la Russie, marié le 15 mai 1832 avec
Honorine Kraszewska, née 12 janvier 1814.

Enfants.

1) François-Xavier, né 22 août 1833.
2) *Julie*, née 22 mai 1836.
3) *Alexandre*, né 10 nov. 1839.
4) *Marie*, née 15 juillet 1842.
5) *Dorothée*, née 26 juin 1843.
6) *Stéphanie*, née 19 sept. 1845.
7) Antoine-Casimir, né 31 juillet 1847.

3. Alexandre-Ignace, né 11 août 1802, gentilhomme de la chambre de l'Empereur de Russie, mar. . . . . à
Julie née Pr. Radzivill, née . . . . .

2ème branche, du Prince Joseph.

Pr. *Henri*, né 15 sept. 1777, fils du Pr. Joseph, fondateur du Majorat de Przeworsk en Galicie, curateur héréd. de l'instit. nation. d'Ossolinsky à Léopol, marié 24 mai 1807 à
Thérèse, née 13 juillet 1785, fille de Joseph-Clément Pr. de Czartoryski.

Enfants.

1. Pr. *Isabelle*, née 1 mars 1808, mar. 7 juillet 1829 à Ladislas Lubartawicz Pr. Sangusco.
2. Pr. *Hedwige*, née 29 juin 1815, mar. 28 oct. 1836 à Eugène Pr. de Ligne.
3. Pr. *George*, né 28 mai 1817.

Sœur.

Hélène, née 6 janv. 1783, DdlCr. et DdP., mariée au Cte Stanislas Mniszek-Buzenin, cons. int. imp.-roy., grand-maréchal dans le royaume réuni de Galicie et Lodomérie, veuve depuis le 29 oct. 1846.

3ème branche, du Pr. Michel.

Joseph Pr. Lubomirski, né 26 sept. 1795, possesseur de la principauté de Dubno dans la Russie méridionale, conseiller privé de l'Emp. de Russie, mar. 21 nov. 1808 à
Dorothée née Comtesse Stecka.

Fils.

Pr. *Marcellin*, né 15 mars 1810, marié 4 avril 1837 à
Hedwige Pr. Jablonowska, née 20 nov. 1819, fille de feu le Pr. Maximilien Jablonowski.

Fils.

Pr. *Joseph*, né 25 août 1839.

Mère.

Pr. *Madelaine* née Comtesse Raczynska, veuve de Michel Pr. Lubomirski.

L Y N A R.

[Luth. — Rés.: Drehna en Lusace. — Voir les éditions de 1836, p. 173, et de 1848, p. 157.]

Pr. Roch-*Othon*-Manderoup-Henri, né 21 févr. 1793, chamb. autrich., fils du Pr. Maurice-Louis-Ernest († 15 août 1807), mar. 15 août 1816 à *Eléonore*-Louise-Hedwige née Ctesse de Bose (née 15 sept. 1797); veuf depuis 26 sept. 1831.

Fils.

1. C. *Alfred*-Hermann-Othon-Louis, né 9 sept. 1820.
2. C. *Ernest*-Ottocar, né 1 janv. 1824.

Frères et sœur.

1. C. *Sophie*-Isabelle-Henriette, née 11 sept. 1791.
2. C. Roch-*Henri*, né 5 févr. 1796.
3. C. Roch-*Ernest*, né 13 avril 1797, lieut.-colonel au 1 rég. des ulans de la garde royale de Prusse, marié 19 nov. 1833 à

Louise née Baronne de Lœbenstein, née 2 déc. 1812.

Enfants.

1) Ernest-Manderoup-*Alexandre*, né 17 sept. 1834.
2) *Marguerite*-Isabelle-Eléonore, née 4 mars 1839.

M A S S I M O.

[Cath. — Rome. — Possessions: la principauté d'Arsoli dans la comarque de Rome. — Voir l'édition de 1838, p. 122, et celle de 1848, p. 158.]

I. Branche des Princes Massimo.

Prince Don Camille-Victor Massimo Pr. d'Arsoli, né à Rome 15 août 1803, fils du Prince Camille-Maximilien († 7 mai 1840) et de la Princesse Christine de Saxe († 20 août 1837), grand-maître des postes pontificales; marié I) 11 oct. 1827 à la Pr. Marie-Gabrièle de Savoie-Carignan (née 18 sept. 1811, † 10 sept. 1837); mar. II) 2 oct. 1842 à

Hyacinthe Della Porta, fille de feu Philippe Comte Della Porta-Rodiani, née 18 févr. 1821.

Fils, a) du 1er lit.

1. Charles-Albert, né 3 déc. 1836.

Enfants, b) du 2d lit.

2. Philippe-Maximilien, né 15 nov. 1843.
3. Marie-Françoise, née 23 nov. 1846.

Sœurs.

1. *Joséphine*, née à Rome 27 sept. 1799, mariée 25 nov. 1818 à D. Octave Prince Lancellotti.
2. *Thérèse*, née à Dresde 14 mars 1801, mariée 26 mai 1821 à Urbain Prince del Drago.
3. *Barbe*, née à Rome 20 déc. 1813, mariée 16 mai 1832 à D. Jean Ruspoli Prince de Cerveteri.

II. Branche des Ducs Massimo.

Marius Massimo, Duc de Rignano, né 5 juin 1808, succède à son père le Duc *François* (né 8 août 1773, † 12 déc. 1844); dans le ministère provisoire du 3 mai 1848 ministre du commerce, des beaux-arts et de l'industrie, de même commandeur de la garde nationale de Rome; marié 18 mai 1834 à

Marie-Hippolyte, fille de feu Louis Buoncompagni-Ludovisi Pr. de Piombino, née 21 sept. 1813.

Fils.

Pr. *Emile*, né 2 mai 1835.

Sœur.

Wilhelmine, née 25 nov. 1811, mariée 4 oct. 1829 à Antoine Duc de Sora (v. Buoncompagni-Ludovisi).

Metternich-Winnebourg.

[Cath. — Rés.: actuellement Londres. Une ancienne famille de Dynastes sur les bords du Rhin qui pendant le 16ème et 17ème siècle a vu monter trois de ses membres comme Princes électoraux aux Siéges archiépiscopaux de Mayence et de Trèves. De plusieurs lignes dont la famille entière se composait, il n'en reste qu'une seule qui, admise depuis 1697 (création du 28 mai 1696) à la dignité des Comtes de l'Empire, exerçait son droit de voter au collége des Comtes de Westphalie. Le 30 juin 1802 la famille

obtint la dignité de Princes de l'empire et, à la place de Winnebourg et Beilstein, l'abbaie d'Ochsenhausen érigée en principauté qu'elle vendit cependant en 1825 à la couronne de Wurtemberg. — Possessions : 1) en Bohème : a) au cercle de Pilsen : la seigneurie allodiale de Plass avec les terres de Katzerow, Biéla et Kraschau (6 m. c. avec 14340 hab. en 56 endroits); b) au cercle d'Ellbogen : la seigneurie-fidéicommis de Kœnigswart avec les terres fidéicommis d'Amonsgrun et de Marcusgrun, puis la terre allodiale de Miltigau (2,15 m. c. avec 11750 habit. en 23 villages); 2) en Moravie : la seigneurie de Brezezowitz; 3) aux bords du Rhin : le domaine impérial Johannisberg comme fief de l'Empereur. — Armes : Six parties au cœur; 1 et 6 de gueules l'escolier d'or : 3 et 4 de gueules à trois cors de chasse d'argent; no 2, l'écusson d'Autriche, no 5, d'azur à la croix d'or; un globe d'or en change champ et au-dessus d'or à un tête de bœuf noir. — Voir l'édition de 1836, p. 174, et celle de 1848, p. 159.]

Clément-Venceslas-Lothaire Pr. de Metternich-Winnebourg, né 15 mai 1773, Duc de Portella, Comte de Kœnigswart etc., Grand d'Espagne de la 1ère cl., depuis l'an 1809 ministre d'état et de conférence, puis ministre-directeur des aff. étrangères et président des conférences ministérielles pour les aff. intérieures, du 25 mai 1821 jusqu'au 13 mars 1848 Grand-chancelier de la maison, de la cour et d'état au serv. de l'Emp. d'Autr.; mar. I) 27 sept. 1795 à Marie-*Eléonore*, fille d'Ernest Pr. de Kaunitz (née 1 oct. 1775, † 19 mars 1825); II) 5 nov. 1827 à Marie-*Antoinette* née Comtesse de Beilstein (née 15 août 1806, † 17 janv. 1829); III) 30 janv. 1831 à la

Pr. *Mélanie*-Marie-Antoinette née Ctesse de Zichy-Ferraris, née 28 janv. 1805, fille de feu François C. de Zichy-Ferraris; DdP.

Enfants. Filles du 1er lit.

1. Pr. *Léontine*-Adélaïde-Marie-Pauline, née 18 juin 1811, DdP., propriétaire de la seigneurie de Kojetein avec les domaines de Witzomnierzitz et Dieditz; mariée 8 févr. 1835 à Maurice Comte Sandor de Slavnicza, chamb. act. imp. et roy., propriétaire des seigneuries de Bajna, Bia, Both et Râró.
2. Pr. *Herminie*-Gabrièle-Marie-Eléonore-Léopoldine, née 1 sept. 1815, Chanoinesse hon. du chapitre des Dames de Savoie à Vienne.

Fils du 2ème lit.

3. Pr. *Richard*-Clément-Joseph-Lothaire-Hermann, né 7 janv. 1829.

Enfants du 3ème lit.

4. Pr. *Mélanie*-Marie-Pauline-Alexandrine, née 27 févr. 1832.
5. Pr. *Paul*-Clément-Lothaire, né 14 oct. 1834.
6. Pr. *Lothaire*-Etienne-Auguste-Clément-Marie, né 13 sept. 1837.

Sœur.

Pauline Duchesse de Wurtemberg, née 29 nov. 1771, veuve du Duc Ferdinand de Wurtemberg, feld-maréchal au serv. de l'Autr. etc., depuis 20 janv. 1834.

Montmorency.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 177, et celle de 1848, p. 160.]

Pr. Anne-Louis-*Raoul*-Victor Duc de Montmorency, né 14 déc. 1790, fils du Duc *Anne*-Charles-François, né 12 juillet 1768, † 25 mai 1846), colonel de cavalerie, marié au mois de mars 1821 à

Euphémie de Harchies, veuve du Comte Thibaut de Montmorency, son oncle.

Sœurs.

1. Anne-Elisabeth-*Laurence* de Montmorency, née 7 avril 1802, mariée 6 sept. 1819 à Théodore Prince de Bauffremont Courtenay, lieut.-colonel de cavalerie.
2. Anne-Louise-*Alix* de Montmorency, née 13 oct. 1810, mariée 26 févr. 1829 à Louis de Talleyrand-Périgord, Duc de Valençay.

Oncle et tante.

1. Pr. Anne-Louis-Christian (né 7 mai 1769, † 25 déc. 1844).

Enfants.

1) Anne-Marie-Christian-*Gaston* de Montmorency, Prince de Montmorency et Prince de Robecq, Grand d'Espagne de la 1ère classe, né 4 mai 1801, capit. de cavalerie.
2) Anne-Charlotte-Marie-*Henriette* de Montmorency, née 28 août 1798, mariée 27 oct. 1817 avec Emmanuel-Timoléon de Cossé C. de Brissac, lieut.-col. et chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Berry.
3) Anne-*Sidonie*-Joséphine-Marie de Montmorency, née

17 déc. 1799, mariée au mois de juin 1819 avec le C. de la Châtre.

4) Anne-Elise-Marie-*Aurélie* de Montmorency, née 24 avril 1803, épouse du Comte de Biencourt.

2. Anne-*Eléonore*-Pulchérine de Montmorency, née 1 nov. 1776, mariée à Victor de Rochechouart, Marquis de Mortemart, Pair de France; veuve depuis 29 janv. 1834.

BRANCHE DE LUXEMBOURG.

[V. l'almanach de 1848, p. 161.]

Charles-Emmanuel-Sigismond Duc de Luxembourg, né 27 juin 1774, ci-devant capit. des gardes-du-corps du Rôi Charles X et lieut.-gén.

LUXEMBOURG - BEAUMONT.

[Duc de Beaumont 22 août 1765.]

Anne-*Edouard*-Louis-Joseph Duc de Beaumont, Prince de Luxembourg, né à Paris 9 sept. 1802.

Frère.

Anne-*Charles*-Maurice Hervé de Luxembourg, Prince de Tingry, né à Paris 9 avril 1804, ci-devant officier de cavalerie dans la garde royale.

BRANCHE DE LAVAL.

[V. l'almanach de 1848, p. 161.]

Eugène-Alexandre de Laval, né 20 juillet 1773, lieut.-gén., mar. I) 1802 à Maximilienne-Augustine de Bethune-Sully, veuve du Comte de Charost; II) 26 nov. 1833 à Anne-Nicole-Constance de Maistre, fille de Joseph Comte de Maistre.

Filles du frère aîné Anne-Adrien-Pierre, Duc de Laval, Duc de Fernando en Espagne, né 29 oct. 1768, † 8 juin 1837:

1. *Charlotte*-Adélaïde de M., née en 1799, depuis 1817 mar. au Duc de Mirepoix de Fernando Luiz, Grand d'Esp. de la 1ère classe.
2. *Marguerite* de Montmorency, née en 1811, mariée 1829 au Marquis de Couronnel.

Veuve du Duc Matthieu de Montmorency-Laval († 24 mars 1826):

Hortense de Luynes, fille du Duc de Luynes et de son épouse, née Duchesse de Montmorency-Laval.

Odescalchi.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édit. de 1836, p. 180, et celle de 1848, p. 162.]

Livius-*Ladislas*-Jean-Népomuc-Ignace Prince d'Odescalchi, né 20 sept. 1805, Duc de Syrmie et Céri, Duc de Bracciano, Seigneur de Palo, Marquis de Roncofredo, Comte de Montiano, Grand d'Espagne de la 1ère cl., chamb. au serv. de l'Autr., fils du Prince Innocent († 24 sept. 1833); mar. 11 juill. 1841 à

Sophie-Cathérine-Rose née Comtesse Branicka, née 2 sept. 1821, fille de feu Ladislas Cte Branicki, Sénateur de Russie et grand-échanson de S. M. l'Empereur; DdlCr.

Fils.

1. Pr. *Balthasar*-*III*-Ladislas-Constantin-Charles-Ignace-Jean-Baptiste, né 24 juin 1844.
2. Pr. *Ladislas*, né 7 déc. 1846.

Frères et sœurs

a) du premier lit du Prince Innocent avec Anne-Louise-Barbe née Comtesse de Keglevics-Buzin († 13 mars 1813):

1. *Auguste* (né 1 janv. 1808, † 15 oct. 1848).

Sa veuve:

Anne née Comtesse de Zichy, née 18 oct. 1808, DdlCr., mariée le 18 nov. 1827.

Fils.

1) Pr. *Jules*, né 26 nov. 1828.
2) Pr. *Arthur*, né . . . 1837.

2. *Pauline*, née 25 juillet 1810, DdlCr., mariée 6 mai 1832 à Edmond Comte Zichy, chambellan au serv. de l'Autriche.
3. *Victoire*, née 11 nov. 1811, mariée 26 sept. 1836 à Henri Comte de Redern, chamb. au serv. de la Prusse, envoyé extraord. et ministre plénip. près la cour de Turin (jusqu'au mois de juin 1848) etc.

b) du second lit du Pr. Innocent avec Henriette née Comtesse de Zichy-Ferraris:

4. *Victor*-Innocent-Charles-François-Marie-Pierre, né 27 juill. 1833.

Belle-mère.

Pr. *Henriette*, née Comtesse de Zichy-Ferraris, née 10 févr. 1800, DdlCr. et DdP., veuve d'Innocent Prince d'Erba-

Odescalchi (chamb. autr., cons. int. et grand-maître de la cour) depuis 24 sept. 1833.

Frères et sœurs du père du Pr.-régnant.

1. *Jérôme*, né 21 oct. 1787.
2. *Pierre*, né 1 févr. 1789, chamb. autr., président de l'académie scientifique des antiquités à Rome.
3. *Cécile*, née 9 mars 1791, mariée en 1820 à François Marquis de Longhi.
4. *Flaminie*, née 10 déc. 1795, mariée en 1811 au Marquis de Capranica.
5. *Victoire*, née 26 avril 1798, mariée 9 oct. 1818 au Marchese Conestabile della Staffa.

Oettingen.

[Voir l'édition de 1836, p. 181, et celle de 1848, p. 163.]

Oettingen-Spielberg.

[Cath. — Rés.: Oettingen sur le Ries. — Voir l'édition de 1848, p. 164.]

Pr. *Othon*-Charles, né 14 janv. 1815, succ. à son père le Pr. Jean-*Aloïs III* ensuite de cession 29 sept. 1843, chef de la maison d'Oettingen; membre héréd. de la 1ère chambre de la Bavière, ainsi que de celle du roy. de Wurtemberg; marié 6 nov. 1843 à

Georgine-Clémentine née Ctesse de Kœnigsegg-Aulendorf, née 1 avril 1825, fille de François Comte de Kœnigsegg-Aulendorf.

Enfants.

1. Pr. *Clémentine*-Marie, née 23 sept. 1844.
2. Pr. *Camille*-Amélie-Caroline-Notgère, née 20 sept. 1845.
3. François-*Albert*-Jean-Aloïs-Notger, Prince héréd., né 21 juin 1847.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Mathilde*-Sophie, née 9 févr. 1816, mar. 24 janv. 1839 à Maximilien Prince-régnant de Tour et Taxis.
2. Pr. *Gustave*-Frédéric, né 31 mars 1817, cap. de cav. au serv. de l'Autr., rég. des ulans Archiduc Charles.
3. Pr. *Berthe*-Jeanne-Notgère, née 1 août 1818, mar. 21 juin 1842 à Raimond Comte Fugger de Kirchberg-Weissenhorn.

Père et mère.

Pr. Jean-*Aloïs-III*-Antoine, né 9 mai 1788, fils du Pr. Jean-Aloïs II et de la Pr. Marie-Aloïse née Pr. d'Auersperg († 19 mai 1825); succ. à son père 27 juin 1797, mar. 31 août 1813 à

Amélie, née 15 janv. 1796, fille de feu Charles-Philippe Pr. de Wrède, DdP. de la Reine de Bavière.

Oettingen-Wallerstein.

[Cath. — Rés.: Wallerstein. — Voir l'Almanach de 1849, p. 157.]

Pr. Charles-*Frédéric*-Kraft-Ernest-Notger, né 16 sept. 1840, succ. à son père *Frédéric*-Kraft-Henri (né 16 oct. 1793, † 5 nov. 1842), sous tutelle.

Sœurs

a) du premier lit du père avec Marie-Sophie née Landgrave de Furstenberg (née 28 août 1804, mar. 15 mai 1827, † 4 févr. 1829):

1. Pr. *Sophie*-Thérèse-Wilhelmine-Mathilde, née 6 janv. 1829, mariée 30 mai 1847 avec George Longueval Comte de Buquoy Baron de Vaux, chamb. imp.-roy.

b) du second lit du père:

2. Pr. *Caroline*-Wilh.-Marie-Sophie, née 21 sept. 1831.
3. Pr. *Gabrièle*-Marie-Anne-Wilh.-Thérèse, née 31 janv. 1833.
4. Pr. *Wilhelmine*-Marie-Anne-Sophie-Thérèse, née 30 déc. 1833.
5. Pr. *Marie*-Anne-Thérèse-Wilh.-Agathe, née 1 févr. 1839.

Mère.

Pr. *Marie-Anne*, née Comtesse de Trauttmansdorff, née 9 juillet 1806, fille de feu Jean Pr. de Trauttmansdorff; DdlCr. et DdP., mar. 8 sept. 1830, veuve dep. 5 nov. 1842.

Oncles et tantes.

1. Pr. *Louis*-Kraft-Ernest, né 31 janv. 1791, cons. de l'emp., cons. du Roi de Bavière, Seign. d'Oberwallbach, Unterwallbach et Eberstall; succ. à son père le Pr. Kraft-Ernest 6 oct. 1802, se démet de la régence en faveur de son frère cadet Frédéric 14 oct. 1823; mar. 7 juillet 1823 à

Marie-*Crescence* Bourgin, née 3 mai 1806. [*Munich.*]

Fille.

Pr. *Caroline*-Antoinette-Wilhelmine-Frédérique, née 19 août 1824, mar. 27 févr. 1843 au Comte-régn. de Waldbott-Bassenheim.

2. Pr. *Charles*-Anselme-Kraft, né 6 mai 1796, mar. 18 mai 1831 à la

Pr. *Julie* née Comtesse de Dietrichstein, née 12 août 1807, DdlCr. et DdP. (v. Dietrichstein).

Enfants.

1) Pr. *Marie*-Thérèse-Wilhelmine, née 31 juillet 1832.
2) Pr. Caroline-Ernestine-*Eléonore*-Athanase, née 2 mai 1834.
3) Pr. *Maurice*-Charles-Kraft-Ernest-Guillaume-Notger-Constantin, né 21 sept. 1838.
4) Pr. *Marie-Anne*, née 15 août 1840.
5) Pr. *Sophie*, née 19 nov. 1846.

3. Pr. *Sophie*-Albertine-Dorothée-Eléonore, née 27 août 1797, mar. 3 juin 1821 à Alfred C. de Durckheim-Montmartin.
4. Pr. *Marie*-Thérèse, née 13 août 1799, mar. 7 juin 1827 à Frédéric Baron de Speth de Marchthal, colonel et commandeur du 1er rég. de caval. au serv. du Wurtemberg.
5. Pr. *Charlotte*, née 14 févr. 1802, DdlCr. et DdP., mariée à Albert-Raimond Cte Montecuccoli, chamb. imp.-roy., cons. int. et maréchal de la Basse-Autriche.
6. Pr. Marie-*Ernestine*, née 5 juillet 1803, mariée 29 août 1843 à Joseph-Ernest-Egon Landgrave de Furstenberg.

ORSINI.

[Cath. — Voir les éditions de 1836, p. 185, et de 1848, p. 166.]

ORSINI-GRAVINA.

Dominique Orsini, Pr. Orsini, né 23 nov. 1790, lieut.-général, Pr. assistant au Saint-Siége (principe assistente al soglio), dix-huitième Duc de Gravina dans le roy. de Naples, succ. à son grand-père 3 nov. 1824; mar. 6 févr. 1823 à

Marie-Louise Torlonia, née 4 janv. 1804, fille du Duc Torlonia, Duc de Bracciano.

Enfants.

1. *Hyacinthe*, née 7 janv. 1825, mar. 2 oct. 1842 au Chev. Auguste de Gori-Pannilini de Sienne en Toscane.

2. *Thérèse*, née 1 févr. 1835.
3. *Béatrice*, née 27 juillet 1837.
4. *Philippe*, né 10 déc. 1842.

Paar.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possessions: 1) en Styrie, les seigneuries de Hartberg et de Stein; 2) en Bohème: a) au cercle du Tabor: la seigneurie allodiale de Bechin avec la terre de Draschutz (2½ m. c. avec 6417 habit. en 30 villages), de Waporzan et Bernarditz (1,34 m. c. avec 5176 habit. en 19 villages), de Kardasch-Rzetschitz avec la terre de Pluhowy-Zdiar (1,84 m. c. avec 5640 habit. en 14 villages); b) au cercle de Chrudim, la terre allodiale Zdechowitz (0,44 m. c. avec 2749 habit. en 8 villages); c) au cercle de Bidschow, les terres allodiales de Gross-Gerzitz (0,18 m. c. avec 716 habit.) et de Hoch-Wesely (0,18 m. c. avec 1400 habit.). — Voir l'édition de 1836, p. 186, et celle de 1848, p. 167.]

Pr. *Charles*, né 6 janvier 1806, chamb. imp.-roy., grand-maître et maître-général des postes dans les pays héréditaires d'Autriche, Baron de Hartberg et Krottenstein, fils du Prince Charles († 30 déc. 1819); mar. 30 juill. 1832 à la

Pr. *Ida*-Léopoldine-Sophie-Marie-Joséphine-Françoise née Princesse de Liechtenstein, née 12 sept. 1811, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. *Guidobaldine*-Joséphine-Marie-Sophie, née 5 juillet 1833.
2. *Charles*-Jean-Wenceslas, né 7 juillet 1834.
3. *Eléonore*-Ida-Marie, née 1 août 1835.
4. *Rodolphe*-Jean, né 17 août 1836.
5. *Edouard*-Marie-Nicolas, né 5 déc. 1837.
6. *Joséphine*, née 1 janvier 1839.
7. *Aloïs*, né 19 nov. 1840.
8. *Fanny*, née 10 mai 1842.
9. *Marie*, née 8 sept. 1843.
10. *Léontine*, née 5 nov. 1844.

Frères et sœur.

1. C. *Alfred*, né 30 déc. 1806, chamb. imp.-roy. et major-général au serv. de l'Autriche.
2. C. *Guidobaldine*, née 2 déc. 1807, DdlCr. et DdP., mariée

1'juillet 1830 à François Comte Kuefstein, chamb. autr., cons. int. et env. extr. et min. plénip. près les cours royale, grand-ducale et ducales de Saxe.

3. C. *Wenceslas*, né 1 nov. 1810, chamb. imp.-roy. et ancien major au serv. de l'Autriche.

4. C. *Louis*-Jean-Baptiste-Emmanuel, né 26 mars 1817, secrétaire de l'ambassade imp.-roy. à St. Pétersbourg.

Mère.

Guidobaldine, née 16 oct. 1783, fille de Louis Comte de Cavriani, veuve du Pr. Charles dep. 30 déc. 1819; DdP.

Oncle et tante.

1. C. *Thérèse*, née 12 juillet 1778, mar. 8 nov. 1803 au Cte Mercy-d'Argenteau, cons. privé et ancien grand-chambellan au serv. des Pays-Bas.

2. C. *Louis*-Joseph, né 2 sept. 1783, chamb. et major autr. en retraite; veuf 1 avril 1824 de Henriette Comtesse de Schallenberg; mar. II) 19 mai 1836 à

Marie-*Pauline* née Ctesse Andrásy, née 3 janv. 1809, DdlCr. [*Gunz* en Hongrie.]

PÁLFFY D'ERDŒD.

[Cath. — Rés.: Vienne et Malaczka dans le comté de Presbourg. — Voir les éditions de 1836, p. 188, et de 1848, p. 168.]

Pr. *Antoine*-Charles, né 26 févr. 1793, chamb. de l'Emp. d'Autr., de 1821 à 1828 env. pr. les cours royale, gr.-duc. et ducales de Saxe, Palatin héréd. du comitat de Presbourg; fils du Pr. Joseph († 13 avril 1827); mar. 15 janvier 1820 à

Léopoldine-Dominica-Prisca, née 18 févr. 1803, fille d'Aloïs Pr. de Kaunitz; DdlCr. et DdP.

Frère et sœur.

1. C. Nicolas, né 7 janv. 1797, chambellan et capitaine († 6 août 1830); sa veuve:

Thérèse née Ctesse de Rossi, née 23 avril 1805, DdlCr. et DdP., mar. 23 déc. 1822.

Ses enfants.

1) *Thérèse*-Wilhelmine-Caroline-Marie-Gaëtane, née 24 janvier 1824, mariée le 21 mars 1849 avec Frédéric Comte de Schaafgotsche, chambellan et capitaine au régiment no 4 des ulans de l'Empereur d'Autriche.

2) *Paul*-Joseph-Nicolas, né 27 juin 1827.
3) *Antoine*-Joseph-Nicolas, né 10 juin 1829.
4) *Nicolas*, né 28 janv. 1831.

2. C. *Anne*-Marie, née 19 avril 1804, mar. 12 avril 1825 à Adolphe Comte de Schœnfeld.

Mère.

Marie-*Caroline*, née 9 nov. 1774, fille d'Othon François C. de Hohenfeld, DdP., mar. 19 avril 1792 au Pr. *Joseph*-François (né 2 sept. 1764), cons. privé imp.-roy. et Cte supr. actuel du comitat de Presbourg. Veuve depuis 13 avril 1827.

Pallavicini-Rospigliosi; v. Rospigliosi.

Palm-Gundelfingen.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Sur les possessions voir l'édition de 1836, p. 190, celle de 1848, p. 169, et celle de 1849, p. 162.]

Pr. *Charles*-Joseph-François, né 28 juin 1773, chamb. et cons. aulique près la régence de la Basse-Autriche, succ. à son père le Pr. Joseph 22 août 1814. I épouse —: Françoise, † 21 août 1806, fille du Chev. de Solignac, ci-devant ministre-résident de la républ. de Gênes à Vienne; II épouse —: Caroline née Baronne de Gudenus, † 19 sept. 1815; III épouse —: Thérèse, † 5 oct. 1823, fille du Baron Lederer à Hradeck, cons. int. act. et gouv. de la banque nationale d'Autriche; IV épouse —: Mathilde née Baronne de Wildbourg à Ottenschlag, † 10 févr. 1827; V épouse —:

Léopoldine née Comtesse d'Abensperg-Traun, née 24 sept. 1811, mar. 6 juin 1829, DdlCr. et DdP.

Piombino.

[Cath. — Rés.: Rome. — Voir les éditions de 1836, p. 191, et de 1848, p. 169.]

I. Maison Buoncompagni-Ludovisi.

Pr. *Antoine I*, né 11 août 1808, succède à son père le Pr. *Louis*-Marie Prince de Piombino (né 29 avril 1767, † 9 mai

1841); Grand d'Espagne de la 1ère classe, chambellan de S. M. le Roi des Deux-Siciles, marié 4 oct. 1829 à *Wilhelmine*, née 25 nov. 1811, sœur de Marius Duc Massimo.

Enfants.

1. *Rodolphe*, né 6 février 1832.
2. *Marie*-Caroline, née 3 mai 1834.
3. *Julie*, née 11 févr. 1839.
4. *Livius*, né 8 sept. 1841.
5. *Ignace*, né 27 mai 1845.

Sœurs et frère.

1. *Constance*, née 11 déc. 1711, veuve d'Alexandre Duc de Fiano; v. ci-dessous.
2. *Marie*-Hippolyte, née 21 sept. 1813, mar. 18 mai 1834 à Don Marius Duc de Massimo.
3. Don *Balthasar*, né 10 mai 1821.

Oncle.

Joseph, né 11 oct. 1774, marié . . .

Filles.

1) *Laure*, née 25 nov. 1810, mar. au Comte Franceschi.
2) *Marie*-Impéria, née 3 juin 1812, mariée au Comte de St. Georges.
3) *Nataline*, née 24 déc. 1815.

II. Maison Buoncompagni-Ludovisi-Ottoboni.

Marc Duc de Fiano, né 21 sept. 1832, fils du Duc Alexandre (né 20 janv. 1805, † 29 août 1837).

Mère.

Constance, fille de feu Louis-Marie Prince de Piombino (v. ci-dessus), mar. 14 févr. 1831 à Alexandre Duc de Fiano, veuve depuis 29 août 1837.

Tante.

Jeanne, née 24 oct. 1802, mariée en 1822 à Jérôme Marquis Serlupi Crescenzi Mellini.

P o l i g n a c.

[Cath. — Rés.: Wildthurn en Bavière. — Voir les éditions de 1841, p. 137, et de 1848, p. 171.]

Jules-*Armand*-Jean-Melchior Duc de Polignac, né 12 août 1817, fils du Pr. Auguste-*Jules*-Armand-Maria de Polignac

(né 14 mai 1780, dernier président du conseil de S. M. Charles X, † 29 mars 1847) des premières noces avec Barbara Campbell née Campbell d'Ecosse († 23 mai 1819); capitaine à la suite au serv. de la Bavière; marié 14 juin 1842 à

Marie-Louise-*Amélie*, fille du Marquis de Crillon, née 13 mars 1823.

Fils.

Pr. Armand-*Héraclius*-Marie, né 14 juin 1843.

Frères et sœur du second lit du père avec Marie-Charlotte Parkyns (v. ci-dessous).

1. *Alphonse*-Armand-Charles-George-Marie, né 27 mars 1826.
2. Charles-*Ludovic*-Marie, né 24 mars 1827.
3. *Yolande*-Justine-Victoire-Marie, née 16 nov. 1830.
4. *Camille*-Armand-Jules-Marie, né 16 févr. 1832.
5. *Edmond*-Melchior-Jean-Marie, né 19 avril 1834.

Mère.

Marie-*Charlotte* Parkyns, fille du feu Lord Rancliffe, née 6 janv. 1792, épouse du Pr. Auguste-*Jules*-Armand-Maria de Polignac de ses secondes noces.

Oncles.

1. Armand-Jules-Marie-Héraclius Duc de Polignac, né 17 janv. 1771, † 2 mars 1847. Sa veuve:

Idalie-Jeanne-*Lina* née Baronne de Neukirchen dite de Nyvenheim, née 26 janv. 1775, mariée 6 sept. 1790.

2. Camille-Henri-*Melchior* Comte de Polignac, maréchal de camp, né 27 déc. 1781, marié 1 oct. 1810 à

Charlotte-Calixte-*Alphonsine* née Comtesse Le Vassor de la Touche, née 15 sept. 1791.

Enfants.

1) *Jules*-Antoine-Calixte-Melchior Comte de Polignac, né 31 août 1812, capit. de caval. au serv. de l'Autriche (rég. des hussards Saxe-Cobourg no. 8); marié 16 juin 1847 à

Clotilde-Eléonore-Joséphine de Choiseul-Praslin, née 19 juin 1822.

2) C. Armand-Calixte-*Agénor*, né 8 nov. 1818, lieut. en pr. au serv. de l'Autriche, rég. des chev.-lég. no. 7: Baron Kress.

3) C. *Henri*-Marie-Armand, né 23 févr. 1821, marié 14 juin 1846 à

Louise de Wolfframm, née 30 janv. 1824.

4) Ctesse Gabrièle-Emilie-Geneviève-*Georgine*, née 24 août 1822.

5) C. *Charles*-Marie-Thomas-Etienne-George, né 23 déc. 1824, lieut. au serv. de l'Autriche, 5ème rég. des dragons, Grand-Duc de Toscane.

Grand-Oncle.

Héraclius-Auguste-Gabriël Comte de Polignac, né 2 août 1788.

P o n i n s k i.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 193, et celle de 1848, p. 172.]

Pr. *Calixte-Valentin*, né 14 févr. 1816, fils du Prince Charles-Henri-George (né 5 nov. 1760, † 12 avril 1830); succ. à son frère Ladislas-Charles (né 24 sept. 1812, † 14 nov. 1833); commandeur de l'ordre de Malte.

Sœurs.

1. Pr. Caroline-Eveline, née 25 déc. 1818, mar. 14 oct. 1840 à Adam Pr. Lubomirski.
2. Marie-Hortense-Camille, née 8 sept. 1820.

Mère.

Pr. *Hélène*, fille de Valentin Cte Gurski (ci-devant colonel au serv. de la Pologne), mar. 12 nov. 1811 au Pr. Charles-Henri-George (né 5 nov. 1760, † 12 avril 1830), DdlCr.

Neveux du père.

1) Fils du Prince Adam (†):

1. Pr. *Constantin.*
2. Pr. *Casimir.*

2) Fils du Prince Alexandre (†):

Pr. *Léandre*, propriétaire de la terre de Horynie dans le cercle de Zotkiew.

P o r č i a.

[Cath. — Rés.: Spittal en Carinthie. — Voir l'édition de 1836, p. 194, celle de 1848, p. 173, et celle de 1849, page 166.]

Pr. *Alphonse-Séraphin*, né 20 sept. 1801, Comte d'Ortenbourg, Mitterbourg, Porcia et Brugnera, chamb. act. imp.-roy., Grand-maître du comté princier de Gorice, membre de la diète de la Carniole et de la Carinthie, succède 20 avril

1835 à son père le Prince *Alphonse*-Gabriël (né 19 janv. 1761).

Sœur.

Françoise-Séraphine Comtesse de Porcia, née 1 déc. 1808, mar. 16 janv. 1834 à Faustino Comte de Vimercati Sanseverino Taddini.

Mère.

Pr. *Thérèse*, Pr. de Porcia née Comtesse de Porcia, DdlCr. et DdP., mariée au Pr. *Alphonse*-Gabriël, cons. int. act. au serv. de l'Autriche, gouverneur de Trieste etc., mar. 10 sept. 1799, veuve depuis 20 avril 1835.

Fils de l'oncle Jean-Ferdinand Comte de Porcia (né 15 août 1762, † 22 févr. 1835) avec Félicie Comtesse Porcia née Comtesse Sériman:

1. *Antoine*-Ferdinand-François-Jean Cte de Porcia, né 17 mars 1794, chamb. imp.-roy. et chamb. au serv. de l'Archid.-Viceroi d'Italie, colonel dans le rég. d'inf. no. 9: Cte de Hartmann; chev. de l'ordre de Malte.
2. *Léopold*-Prosdocime Cte de Porcia, né 30 juin 1801, major au serv. de l'Autriche, rég. Cte de Haugwitz no. 28.

Fille du Prince François-Séraphin (né 21 mars 1753, † 14 févr. 1827), arrière-petit-fils du grand-oncle du père du Pr. Alph.:

C. *Clémentine*, née 6 mai 1791.

Puckler-Muskau.

[Evang. — Voir l'édition de 1836, p. 196, celle de 1848, p. 174, et celle de 1849, p. 166.]

Pr. *Hermann*-Louis-Henri, né 30 oct. 1785, Pr. de Puckler-Muskau, Cte Puckler, Baron de Groditz, Seigneur héréditt. de Branitz etc., major-général au serv. de la Prusse; succ. à son père *Louis*-Jean-Charles-Erdmann (cons. int. du Roi de Saxe, né 12 juillet 1754, † 16 janv. 1811); séparé 20 mars 1826 de son épouse Lucie-Anne-Wilhelmine, fille de feu Charles-Auguste Pr. de Hardenberg, chancelier d'état de Prusse (née 9 avril 1776, mariée 9 oct. 1817).

Mère.

Clémentine-Cunégonde-Charlotte-Olympie-Louise, née 5 juin 1770, fille héritière du Cte Hermann de Callenberg et d'Olympie Ctesse de la Tour-du-Pin, mar. 27 déc. 1784

au Comte de Puckler, père du Prince actuel; séparée 1799 et remariée à Curt Cte de Seydewitz, major-gén. au serv. de la Bavière († 21 [19 ?] nov. 1816).

Oncle.

Sylvius - Guillaume - Charles - Henri Comte de Puckler, né 21 août 1800, chambellan prussien au service de S. M. la Reine, marié 29 mai 1833 à

Louise-Isabelle née Baronne de Constant-Rebecque.

Fils.

C. Louis-Albert-Henri-Hermann-Victor-Sylvius, né 14 avril 1835.

P u t b u s.

[Luth. — Rés.: Château de Putbus dans l'île de Rugen. — Voir l'édition de 1836, p. 198, celle de 1844, p. 161, et pour les créations celle de 1848, p. 175.]

Guillaume-Malte Prince et Seigneur de Putbus, né 1 août 1783, possesseur des majorats de Putbus et Spykre etc., gouverneur-gén. et Erblandmaréchal de la Nouvelle-Poméranie-citérieure et de l'île de Rugen; général d'infanterie, chancelier de l'université de Greifswalde, chamb., chef du 2 rég. de Landwehr; mar. 16 août 1806 à

Louise née Baronne de Lauterbach, née 7 oct. 1784, ci-devant Comtesse de Veltheim.

Filles.

1. C. *Clotilde*, née 25 avril 1809, mar. 7 oct. 1828 à Frédéric-Hermann Comte de Wylich et Lottum, conseiller intime act. au serv. de la Prusse, veuve dep. 13 oct. 1847.
2. C. *Aste*-Louise, née 22 juin 1812, mariée 6 sept. 1836 à George Baron de Veltheim, Seigneur de Bartensleben et Glentorf.

Frère.

Maurice - Charles, né 21 août 1785, Comte et Seigneur de Putbus, Seigneur de Schoritz, Silmenitz, Dumsewitz, Lœbnitz et Langenhanshagen etc., chamb. pruss.

Radzivill.

[Cath. — Voir l'édit. de 1836, p. 199, et celle de 1848, p. 176.]

Fils du Prince Michel,
ci-devant Palatin de Wilna (né 10 oct. 1744, † 28 mars 1831)
et ses descendants:

1. Pr. Louis-Nicolas (né 14 août 1773, † 3 déc. 1830); pour son fils voyez l'Ordinat de Kleck.
2. Pr. Antoine (né 13 juin 1775, † 7 avril 1833, gouverneur du grand-duché de Posnanie); pour ses descendants voyez l'Ordinat de Niésviez.
3. Pr. *Michel*, né 24 sept. 1778, général et commandeur de l'ordre de Malte, marié en 1815 à

Alexandra née Comtesse Stęcka, née en 1796.

Enfants.

1) Pr. *Micheline*, née 10 avril 1816, mariée 23 janv. 1836 à Sehpanoff dans le gouvernement de Volhynie, à Léon Comte Ryszczewski, fils du général Cte Ryszczewski et d'une Princesse Czartoryska.
2) Pr. *Charles*, né 1 janv. 1821.
3) Pr. *Sigismond*, né 2 mars 1822.

I. Ordinat de Kleck.

[Pour les possessions voir l'almanach de 1849, p. 169.]

Pr. *Léon*, né 10 mars 1808, fils du Pr. Louis (né 14 août 1773, † 3 déc. 1830), capitaine de cav. et aide-de-camp de l'Emp. de Russie, mar. 12 févr. 1833 à

Sophie Pr. Uroussoff, née 20 mai 1806.

II. Ordinat d'Olyka, Niésviez et Mir.

[Pour les possessions voir l'édit. de 1849, p. 169.]

Pr. Frédéric-*Guillaume*-Paul-Nicolas, né 19 mars 1797, succ. à son père le Pr. Antoine-Henri 7 avril 1833, lieut.-général et commandeur de la sixième division au serv. de la Prusse, veuf 26 déc. 1827 de Hélène, sa cousine (née 10 juillet 1805, mariée 23 janv. 1825), fille du Pr. Louis-Nicolas; mar. II) 4 juin 1832 à

Mathilde-Chrétienne, fille de feu Charles-Joseph Pr. de Clary et Aldringen, née 13 janv. 1806.

Enfants.

1. Frédéric-Guillaume-Antoine, né 31 juillet 1833.

2. Frédérique-Wilhelmine-Louise-Marianne-*Mathilde*, née 16 oct. 1836.
3. Frédérique-Wilhelmine-Alexandra-Marianne-*Louise*, née 5 juin 1838.
4. Louise-Marianne-Auguste-Elisabeth-*Léontine*, née 26 sept. 1839.
5. Léonie-Wanda-Auguste-*Elise*, née 15 janv. 1841.
6. Frédéric-Guillaume-*Jean*, né 26 févr. 1843.
7. Adam-Charles-*Guillaume*, né 12 juillet 1845.

Frère.

Frédéric-Guillaume-Louis-*Boguslav*, né 3 janv. 1809, major au serv. de la Prusse, mar. 17 oct. 1832 à
Léontine-Gabrièle, fille de feu Charles-Joseph Prince de Clary et Aldringen, née 26 sept. 1811.

Enfants.

1) Frédéric-Guillaume-Alexandre-*Ferdinand*, né 19 oct. 1834.
2) Frédéric-Guillaume-Charles-*Wladislav*, né 12 mars 1836.
3) Frédéric-Guill.-Jean-Edmond-*Charles*, né 30 juin 1839.
4) Pauline-Louise-Wilhelmine-*Hedwige*, née 29 juin 1841.
5) Marie-*Edmond*, né 6 sept. 1842.
6) Adam-George-Jean-*Boguslav*, né 4 janvier 1844.
7) *Félicie*-Marie-Elisabeth-Mathilde-Euphémie, née 25 févr. 1849.

RATIBOR.

[Cath. — Rés.: le château de Rauden dans la Haute-Silésie, puis celui de Corvey en Westphalie. — Voir les éditions de 1843, p. 155, et de 1848, p. 178.]

Duc *Victor*-Maurice-Charles-François, né 10 février 1818, Duc de Ratibor, Pr. de Corvey, Pr. de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst, Seigneur de Kieferstædtl et Zembowitz; marié 19 avril 1845 à la
Pr. Marie-*Amélie*-Sophie-Wilh.-Ernestine-Caroline-Eulalie, née 12 févr. 1821, fille du Pr.-régn. Charles-Egon de Furstenberg.

Fils.

1. Pr. *Victor*-Amedée, né 6 sept. 1847.
2. Pr. *François*-Charles-Alexandre-Frédéric-Constantin-Raphaël, né 6 avril 1849.

O 2

Frère.

Pr. *Chlodwig*-Charles-Victor, né 31 mars 1819, Pr. de Ratibor et de Corvey; voir de même Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst.

(Pour la mère, les sœurs et les autres frères v. Hohenlohe-Schillingsfurst en Bavière.)

Rohan.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 201, pour les armoiries l'édition de 1848, p. 179, et pour les possessions celle de 1849, page 170.]

I. Rohan-Guémenée.

[Rés.: Prague et Paris.]

Pr. *Camille*-Philippe-Joseph-Idesbald, Duc de Bouillon et de Montbazon, Prince de Guémenée, Rochefort et Montauban, né 19 déc. 1801, fils aîné du Pr. *Charles*-Louis-Gaspard (né 1 nov. 1765, † 7 mars 1843), succède à son oncle le Prince *Victor*-Louis-Mériadec (né 20 juill. 1766, † 10 déc. 1846) et devient par le décès de celui-ci chef de la maison de Rohan; mar. 28 mai 1826 à la

Pr. *Adèle*, fille du Pr. de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 19 déc. 1806.

Frère.

Pr. Benjamin-Armand-Jules-Mériadec, Pr. de Guémenée, Rochefort et Montauban (né 13 juin 1804, † 5 août 1846). Sa veuve:

Pr. *Stéphanie*, née 5 juin 1805, fille de feu Auguste-Philippe Pr. de Croÿ-Dulmen, mariée 3 oct. 1825.

Fils.

1) Pr. *Arthur*-Charles-Benjamin-Victor-Louis, né 13 juin 1826, lieut. en premier au rég. des dragons de Fiquelmont no 6.
2) Pr. *Victor*-Louis-Auguste, né 15 oct. 1827, lieut. en pr. au rég. des cuir. de l'Empereur no 1.
3) Pr. *Alain*-Gustave-Victor-Louis, né 8 oct. 1829, lieut. au rég. des hussards du Palatin.
4) Pr. *Louis*-Antoine-Benjamin-Marie, né 17 juin 1833.
5) Pr. *Benjamin*-Marie-Antoine-Emmanuel, né 9 déc. 1835.

II. Rohan-Rochefort et Montauban.

Enfants du Pr. Charles-Louis-Gaspard (né 1 nov. 1765, mort 7 mars 1843) et de la Pr. Louise-Marie-Joséphine de Rohan-Guémenée (née 13 avril 1765, † 21 sept. 1839):

1. Pr. *Armande*, née en 1787, mariée 29 mars 1806 à Alexandre-François-Raymond-Aimé Marquis de Pierre Bernis; veuve.
2. Pr. *Gasparine*, née 8 août 1800; veuve de Henri XIX Prince de Reuss-Greiz.
3. Pr. *Camille*; voir la branche Guémenée.

Sœur.

Pr. *Clémentine*, née 26 oct.1786, veuve du Marquis de Quierrieu.

Rohan-Chabot.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 203, et celle de 1848, p. 181.]

Anne-Louis-Fernand de Rohan-Chabot, né 14 oct. 1789, Duc de Rohan, Prince de Léon; marié 19 mai 1817 à Joséphine-Françoise née de Gontaut-Biron; veuf 23 mars 1844.

Enfants.

1. Charles-Louis-Josselin Pr. de Léon, né 12 déc. 1819, marié 29 juin 1843 à

Octavie, fille du Marquis de Boissy, née . . .

Enfants.

1) *Alain* de Rohan-Chabot, Comte de Porrhoët, né 1 déc. 1844.
2) Amélie-Joséphine-Marguerite de Rohan-Chabot, née 1 juin 1846.

2. Louise-Françoise, née 23 juin 1824, mariée 16 oct. 1847 au Cte Alexandre d'Esterházy, envoyé extr. et min. pl. d'Autriche à Lisbonne.
3. Charles-Guy-Fernand, né 16 juin 1828.
4. Alexandrine-Amélie-Marie, née 26 mars 1831.
5. Raoul-Henri-Léonor, né 6 mars 1835.
6. *Jeanne*-Charlotte-Clémentine, née 1 janv. 1839.

Frère et sœurs.

1. Adélaïde-Henriette-Antoinette-Stéphanie de Rohan-Chabot, née 1794, mariée 24 nov. 1812 au Cte de Gontaut-Biron; veuve depuis 14 févr. 1840.
2. Anne-Louise-Emma-Zoé-Clémentine de Rohan-Ch., née

21 janv. 1800, mariée au mois de janvier 1822 à Joseph Comte d'Estourmel.

3. Louis-Charles-Philippe-Henri-Gérard de R.-Ch., Comte de Chabot, né 26 mars 1806, marié 10 nov. 1831 à Marie-Caroline-Raymonde-Sidonie de Biencourt.

Enfants.

1) Elisabeth-Marie-Sidonie-Léontine, née 9 avril 1833.
2) *Guy* de Rohan-Chabot, né 8 juillet 1836.
3) Anne-Marie-Thibaut, né 14 janv. 1839.
4) Anne-Marie-Aliette, née 24 avril 1841.
5) Anne-Marie-Marguerite-Cathérine, née 5 nov. 1843.

Rosenberg.

[Cath. — Rés.: Grafenstein et Welzenegg en Carinthie. — Voir l'édition de 1836, p. 205, et celle de 1848, p. 182.]

Pr. *Ferdinand* d'Orsini et Rosenberg, né 7 sept. 1790, chambellan autrichien, grand-maître héréd. de la cour pour la Carinthie etc., succ. à son père le Prince François-Séraphin 4 août 1832; marié I) 6 août 1825 à Marie-*Cunégonde* née Comtesse de Brandis (née 1 juin 1804, † 5 sept. 1843); II) 19 sept. 1844 avec *Ottilie*, née 2 oct. 1819, fille de François Cte de Wurmbrand-Stuppach; DdlCr.

Enfants. Fille du 1er lit.

1. Marie-*Cunégonde*, née 28 nov. 1826, propriét. de la seigneurie de Freyspourg, ainsi que des terres de Freudenau, Freyhof-Friedau et Freudenberg; mar. 9 févr. 1848 à Marie-Léopold Cte de Platz, doct. en droit, chamb. autr., grand-veneur héréditaire en Carinthie et cons. de la régence provinc. de la Styrie.

Fils du 2d lit.

2. *Manfrède*, né 12 oct. 1845.
3. *Henri*, né 25 juin 1848.

Frères et sœur.

1. C. Marie-*Thérèse*, née 25 sept. 1798, DdlCr. et DdP., mar. 27 mai 1817 à Charles-Eugène C. de Czernin, cons. int. au serv. de l'Empereur d'Autriche.
2. C. *Frédéric*, né 3 juin 1801, chamb. et major imp.-roy. d'Autr. et grand-maître héréd. de la cour pour la Carinthie, marié 3 nov. 1839 à

Jeanne née Baronne Jœchlinger de Jochenstein, née 1 nov. 1815, DdlCr.

Enfants.

1) Adelgonde-Cunégonde-Marie-Ernestine, née 27 déc. 1840.
2) *Jeanne*, née 22 mai 1842.
3) *Hildegarde*, née 2 juillet 1843.
4) *Stéphanie*, née 7 août 1844.
5) *Félix*, né 22 juin 1846.

3. C. *Joseph*, né 11 sept. 1803, grand-maître hérédit. de la cour pour la Carinthie, chamb. imp.-roy. et major en retraite, marié 20 janv. 1840 à

Ida-Marie de Grimaud née Comtesse d'Orsay, née 6 août 1816, DdlCr. [*Gratz* en *Styrie*.]

Enfants.

1) *Charles*-Dominique, né 6 nov. 1840.
2) *Marie*-Anne, née 15 oct. 1841.
3) *Maximilien*, né 17 mars 1846.

Rospigliosi.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 209, et celle de 1848, p. 183.]

Première ligne.

[Le Pr. Louis Pallavicini étant décédé sans laisser des enfants mâles, les biens de la famille ont passé au Pr. Jules Rospigliosi, en vertu d'un ancien arrangement réciproque entre les deux familles qui oblige en même tems le substitué de prendre le nom et les armoiries de la famille éteinte.]

Jules-César Rospigliosi-Pallavicini, Pr. Rospigliosi, né 16 nov. 1781, fils du Prince Joseph (né 11 nov. 1755, † 1 janv. 1833), chambellan autrichien, marié 13 févr. 1803 à

Marguerite Gioeni Colonna Pr. Rospigliosi et Castiglione, née 13 févr. 1786.

Fils.

1. *Clément*-François, né 15 juin 1823, Duc de Zagarolo, chambellan du Gr.-Duc de Toscane, marié 4 oct. 1846 à

Françoise-Marie-Charlotte de Nompère-Champagny, née 13 sept. 1825.

2. *François*-César, né 2 mars 1828; Chef de la seconde ligne Pallavicini-Rospigliosi.

Sœur.

Livie, née 12 mai 1794, veuve du C. Carradori.

Deuxième ligne.

PALLAVICINI-ROSPIGLIOSI.

François-César; v. la 1ère branche.

Filles de Louis Pr. de Pallav.-Rospigliosi (né 9 oct. 1756, † 23 déc. 1835, frère du Pr. Joseph de la 1ère ligne († 1 janv. 1833):

1. Marie-*Camille*, née 27 nov. 1784, veuve du Comte Marefoschi di Macerate.
2. *Constance*, mariée au Comte Pagani di Rieti.
3. *Justine*, mariée au Comte Grizzi di Jesi.
4. *Marie*-Eléonore, mariée au Chevalier Ricci di Rieti.

RUFFO DE CALABRIA.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 184.]

Foulques Pr. Ruffo de Calabria, né 11 juillet 1773, Pr. de Scilla, Duc de Ste Christine, Comte de Sinopoli, Grand héréd. d'Espagne de la 1ère cl. etc., jusqu'à 29 janv. 1848 conseiller ministre d'état, chargé du portefeuille des aff. étrang. au serv. de S. M. le Roi des Deux-Siciles; marié 23 janv. 1798 à la Pr. *Félicie*-Alliata Pr. de Villafranca, née 9 sept. 1783; veuf 4 déc. 1842.

Enfants.

1. *Caroline*, née 6 mars 1799, mariée 28 avril 1824 au Marquis de Caseleggio.
2. *Foulques* Ruffo Prince de Palazzolo, né 11 juin 1801, jusqu'en avril 1848 envoyé extr. et ministre plénipot. de S. M. le Roi des Deux-Siciles près la cour de Sardaigne et la Confédération suisse; marié 12 oct. 1835 à la Pr. *Eléonore* Galletti née Pr. de S. Cataldo, née 31 janv. 1810.

   Enfants.

   1) *Foulques*, né 6 févr. 1837.
   2) Foulques-Saverio, né 1 sept. 1838.
   3) Foulques-*Louis*, né 6 avril 1840.
   4) Foulques-*François-de-Paule*, né 21 juin 1842.
   5) Marie-Félicie, née 1 juin 1846.
3. *Joséphine*, née 21 sept. 1803, mariée 16 mai 1833 au Marquis de Panaya.
4. Foulques-*Benjamin*, Duc de Guardia-Lombarda, né 6 déc. 1810.
5. *Isabelle*-Françoise, née 24 nov. 1823, mariée 1 févr. 1845 à François-Félix Marquis Carrega.

Ruspoli.

[Cath. — Rés.: Rome. — Voir l'édition de 1836, p. 210, et celle de 1848, p. 186.]

Prince *Jean*-Népomuc **Ruspoli, né 5 juin 1807**, Prince de Cerveteri, fils du Pr. Alexandre Ruspoli (né 5 oct. 1784, † 31 oct. 1842) et de Marianne Comtesse Esterházy de Galántha († 11 déc. 1821), chef de l'hospice sacré, général des armées pontificales, chambellan de S. M. l'Emp. d'Autriche, marié 16 mai 1832 à

Barbe, fille de feu Camille-Maximilien Pr. Massimo, née 20 déc. 1813.

Enfants.

1. D. *François*-Marie, né 30 nov. 1839.
2. D. *Marie*-Christine, née 25 juillet 1842.
3. D. *Alessandro*-Marie, née 11 avril 1844.

Frères et sœurs.

1. D. *Virginie*, née 5 juin 1807, mariée 19 mai 1834 à Jean Comte Manassei, chambellan de S. A. I. R. le Gr.-Duc de Toscane.
2. D. *Caroline*, née 29 juillet 1809.
3. D. *Louis*, né 15 sept. 1813, capit. au rég. d'inf. no 21 Baron Paumgarten au serv. de l'Autriche.
4. D. *Eugène*, né 1 nov. 1815.
5. D. *Auguste*, né 6 juin 1817, marié 6 juin 1846 à

Agnès Comtesse Esterházy de Galántha, née 19 févr. 1818.

Oncles et tante.

1. D. *Sigismond*, né . . . 1786.
2. *Camille*, né 30 mars 1788, Grand d'Espagne de la 1ère cl., Comte de Chincon et Duc de Sueca, marié . . . 1820 à

Charlotte, née 1800, fille d'Emmanuel Godoy (dit Prince de la Paix) et de sa 1ère femme, Marie-Thérèse de Bourbon, fille de l'Infant Don Louis d'Espagne.

Fils.

1) *Adolphe*, né . . . 1822.
2) *Louis*, né . . . 1828.

3. *Amélie*, née 30 juillet 1790, DdlCr., mariée à Vincent Comte Pianciani.
4. *Bartholomé*, né . . . 1796.

Salm.

[Voir l'édition de 1836, p. 211.]

I. Maison de Salm-Supérieur, de la Maison des Wild- et Rhingraves.

[Voir l'édition de 1848, p. 187.]

1) Salm-Salm.

[Cath. — Rés.: Anholt près Bocholt. — V. l'édition de 1848, p. 187.]

Pr. *Alfred*-Constantin-Alexandre, né 26 déc. 1814, succède à son père le Prince Florentin (né 17 mars 1786, † 2 août 1846); mar. 13 juin 1836 à la

Pr. *Auguste*-Adélaïde-Emmanuelle-Constance de Croÿ-Dulmen, née 7 août 1815.

Enfants.

1. Pr. *Mathilde*-Wilhelmine-Marie-Constance, née 19 avril 1837.
2. Nicolas-*Léopold*-Joseph-Marie, Pr. héréd., né 18 juillet 1838.
3. Pr. Françoise-*Adélaïde*-Marie-Christine-Alix, née 21 janv. 1840.
4. Pr. *Marie*-Eléonore-Maximilienne-Auguste, née 13 avril 1843.
5. Pr. *Charles*-Théodore-Alfred-Marie-Paul-Aimé, né 6 mars 1845.
6. Pr. *Alfred*-Ferdinand-Etienne-Marie, né 13 mars 1846.
7. Pr. *Emmanuel*-Marie-Jean, né 6 juillet 1847.
8. Pr. Guillaume-*Florentin*-Félix-Léopold-Marie, né 30 août 1848.

Frères.

1. Pr. *Emile*-George-Maximilien-Joseph, né 6 avril 1820.
2. Pr. *Félix*-Constantin-Alexandre-Jean-Népomuc, né 25 déc. 1828, lieut. au rég. prussien des hussards no 11.

Frères et sœurs du 2d lit du grand-père le Prince Constantin († 25 février 1828) avec Marie-Walpourge née Comtesse de Sternberg-Manderscheid († 16 juin 1806):

1. Prince George-Léopold-Maximilien-Chrétien (né 12 avril 1793, † 20 nov. 1836). Sa veuve:

Rosine, fille de Léopold Comte de Sternberg, née 4 mai 1802, mar. 29 avril 1828.

Sa fille.

Pr. *Françoise*-Marie-Jeanne-Caroline-Aloïse, née 4 août 1833.

2. Pr. *Éléonore*-Wilhelmine-Louise; v. Croÿ-Dulmen.

3. Pr. *Jeanne*-Wilhelmine-Auguste; v. Croÿ-Dulmen.

4. Pr. François-Joseph-Frédéric-Philippe (né 5 juillet 1801, † 31 déc. 1842). Sa veuve:

Marie-Joséphine-*Sophie* Pr. de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 9 août 1814, sœur du Pr.-régn. de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg; mariée 24 mars 1841; remariée 3 déc. 1845 au Prince Charles de Solms (v. Solms-Braunfels).

Sa fille.

Pr. Marie-*Eléonore*-Crescence-Cathérine, née 21 janv. 1842.

Enfants du troisième lit du grand-père avec Cathérine née Bender († 13 mars 1831), nommés Comtes de Salm-Hoogstraten.

5. *Othon*-Louis-Oswald, né 30 août 1810, lieut. en pr. dans l'armée de S. M. le Roi de Saxe, mar. I) 20 nov. 1834 avec Ernestine née Baronne de Varnbuler, née 9 oct. 1814, † 29 juillet 1839; remarié II) 12 août 1848 avec

Pauline née Baronne de Speht-Marchthal, née 26 janv. 1830.

6. *Edouard*-Auguste-George, né 8 sept. 1812, lieut. au 8 rég. des huss. au serv. de la Prusse, mar. 27 sept. 1845 à

Sophie-Wilhelmine-Charlotte de Rohr, née 30 mai 1824. [*Dusseldorf.*]

Fils.

1) *Constantin*-Charles-Gustave, né 17 juillet 1846.
2) Philippe-*Othon*-Louis, né 10 août 1847.

7. *Rodolphe*-Hermann-Guillaume-Florentin, né 9 sept. 1817, mar. 4 oct. 1839 à

Emilie-Alexandrine-Charlotte née Comtesse de Borcke, née 9 févr. 1822.

Enfants.

1) *Marie*-Florentine-Ottilie-Henriette-Amélie, née 26 août 1840.
2) *Manfred*-Auguste-Albert-Antoine-Henri, né 5 avril 1843.
3) *Armand*-Louis-Edouard-Rodolphe-Constantin-Marie, né 16 oct. 1844.
4) *Constantine*-Sophie-Amélie-Hermine, née 16 déc. 1846.
5) *Pauline*-Alfrède-Auguste-Amélie-Cathérine, née 8 févr. 1849.

8. *Albert*-Frédéric-Louis-Jean, née 3 sept. 1819, mar. 13 août 1843 à
Louise, née 21 févr. 1820, fille de feu Charles Comte de Bohlen.

Enfants.

1) *Armand*-Emile-Constantin, né 23 mars 1844.
2) *Auguste*-Ottilie, née 27 sept. 1845.
3) *Othon*-Louis-Guillaume-Jean, né 9 mai 1848.

9. *Hermann*-Jean-Ignace-Frédéric, né 13 juin 1821.

---

2) Salm-Kyrbourg.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 189.]

Pr. *Frédéric-IV* Ernest-Othon-Philippe-Antoine-Fournibert, né 14 déc. 1789, Grand d'Espagne de la 1ère cl., succ. à son père Frédéric-Othon 23 juillet 1794; mar. 11 janv. 1815 à
Cécile-*Rosalie* née Baronne de Bordeaux, Chanoinesse du haut-chapitre royal de Ste Anne de Bavière.

Fils.

Frédéric-Ernest-Joseph-Auguste, Pr. héréd., né 5 nov. 1823, cap. à la suite dans le contingent féd. de Hohenzollern, mar. 21 mars 1844 à *Eléonore*-Louise-Henriette-Joséphine-Caroline Pr. de la Trémoïlle, sa cousine, née 17 janv. 1827, fille de feu Charles-Marie-Joseph Prince de Tarente Duc de la Trémoïlle; veuf 26 nov. 1846.

Fils.

Pr. *Frédéric*-Ernest-Louis-Charles-Valentin-Marie, né 3 août 1845.

---

3) Salm-Horstmar.

[Luth. — Cette branche porte le titre de Wild- et Rhingraves. — Rés.: Coesfeld dans le comté de Horstmar en Westphalie. — Voir l'édition de 1848, p. 190.]

Guillaume-*Frédéric*-Charles-Auguste, Pr. et Rhingrave de Salm-Horstmar, né 11 mars 1799, Wildgrave à Dhaun et Kyrbourg, Rhingrave zum Stein, Seigneur de Vinstingen, Diemeringen et Putlingen, fils de Charles-Louis-Théodore Rhingrave de Salm-Grumbach († 23 mai 1799); marié 5 oct. 1826 à
Elisabeth-Anne-Caroline-Julie-Amélie née Comtesse de Solms-Rœdelheim, née 9 juin 1806.

Enfants.

1. Pr. *Mathilde*-Elisabeth-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte-Ferdinande-Amélie, née 21 août 1827.
2. Pr. *Emma*-Elisabeth-Frédérique-Caroline-Ferdinande, née 13 déc. 1828.
3. Pr. *Charles*-Alexis-Henri-Guillaume-Adolphe-Frédéric-Ferdinand-François-Othon-Edouard, né 20 oct. 1830.
4. Pr. *Othon*-Frédéric-Charles, né 8 févr. 1833.
5. Pr. *Edouard*-Maximilien-Vollrath-Frédéric, né 22 août 1841.

Sœur du 1er lit du père, avec Marianne née Pr. de Linange († 16 févr. 1792):

Amélie-Caroline, née 7 juin 1786, épouse de Guillaume Comte de Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.

Mère.

Frédérique, née 26 mars 1767, fille de Jean-Louis Comte de Sayn-Wittgenstein; veuve 23 mai 1799.

II. Maison de Salm-Inférieur, de la maison des Dynastes de Reifferscheidt.

[Voir l'édition de 1848, p. 190.]

1) Salm-Reifferscheidt.

a. De Krautheim, jadis de Bedbur.

[Cath. — Rés.: Château de Herschberg près de Meersbourg sur le lac de Constance. — Voir l'almanach de 1849, p. 180.]

Pr. *Constantin*, né 4 août 1798, fils du Pr. François-Guillaume (né 27 avril 1772, † 14 mai 1831) et de Françoise, fille de Louis-Charles Pr. de Hohenlohe-Bartenstein; colonel et aide-de-camp du Grand-Duc de Bade; mar. 27 mai 1826 à

Charlotte-Sophie-Mathilde-Françoise-Xavière-Henriette, née Pr. de Hohenlohe et Waldenbourg-Bartenstein-Jagstberg, née 2 sept. 1808.

Enfants.

1. Pr. *François*-Charles-Auguste-Hubert-Aloïs-Joseph-Clément-Léopold-Longin-Marie, Pr. héréd., né 15 mars 1827.
2. Pr. *Auguste*-Eléonore-Sophie-Léopoldine-Chrétienne-Crescence-Charlotte-Françoise-Antoinette-Aloïse-Hubertine-Benoite-Marie, née 21 mars 1828.
3. Pr. *Othon*-Clément-Sigismond-Léopold-Ferdinand-Marie,

né 20 oct. 1829, lieut. au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no 17 : Hohenlohe.

4. Pr. *Léopold* - Charles - Aloïs-Hubert-Longin-Marie, né 14 mars 1833, cadet au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no 42: Wellington.
5. Pr. *Françoise* - Antoinette - Auguste - Crescence-Marie, née 19 avril 1835.
6. Pr. *Eléonore*-Aloïse-Huberte-Januaria-Marie, née 16 sept. 1836.
7. Pr. *Frédéric*-Charl.-Antoine-Louis-Hubert-Aloïs-Berthold-Wolfgang-Marie, né 31 oct. 1843.

Frère et sœurs.

1. Pr. *Eléonore*, née 13 juill. 1799, veuve de Victor-Amédée Landgrave de Hesse-Rothenbourg depuis 12 nov. 1834. [*Prague.*]
2. Pr. *Charles*-Joseph-Ernest, né 12 sept. 1803. [*Constance.*]
3. Pr. *Léopoldine*-Polyxène-Chrétienne, née 24 juin 1805, épouse de Hugues Prince et Altgrave de Salm-Reifferscheidt (v. la ligne ci-dessous).
4. Pr. *Marie*-Crescence, née 22 oct. 1806. [*Wurzbourg.*]

Frère et sœur du père.

1. *Auguste*-Joséphine, née 20 sept. 1769, chanoinesse des chap. sécul. d'Essen et de Thorn. [*Wurzbourg.*]
2. Joseph-*François*, né 28 mars 1778, major à la suite au serv. de Bade. [*Mannheim.*]

---

b. De Krautheim, jadis Salm-Inférieur ou Alt-Salm.

[Cath. — Rés.: Raitz près de Brunn en Moravie. — Voir l'almanach de 1849, p. 182.]

Pr. *Hugues*-Charles, né 15 sept. 1803, Prince et Altgrave, chambellan imp.-roy., fils de l'Altgrave Hugues-François (né 1 avril 1776, † 31 mars 1836) et de Marie-Josepha Ctesse Maccaffry Macguire of Keanmore; succ. 16 juin 1838 dans la dignité de Prince à son grand-père le Pr. *Charles*-Joseph (né 3 avril 1750); mar. 6 sept. 1830 à *Léopoldine*-Chrétienne-Polyxène, sœur de Constantin Pr. de Salm-Reifferscheidt-Krautheim, née 24 juin 1805; DdP.

Enfants.

1. *Hugues* - Charles - François-de-Paule-Théodore, né 9 nov. 1832.

2. *Auguste* - Aloïse - Marie - Eléonore-Rosine-Léopoldine-Berthilde, née 5 nov. 1833.
3. *Siegfried*-Constantin-Bardo, né 10 juin 1835.
4. *Eric-Adolphe*-Charles-George-Léodgar, né 2 oct. 1836.

Frère.

Robert-Antoine, né 19 déc. 1804, Altgrave de Salm-Reifferscheidt, chambellan autr., conseiller privé, gouverneur du Litoral (à Trieste), marié 7 juin 1845 à
Félicie-Sidonie, née 9 oct. 1815, DdlCr. et DdP., fille de feu Charles Prince de Clary et Aldringen.

---

2) Salm-Reifferscheidt-Dyck.

[Cath. — Rés.: Dyck près Neuss. — Voir l'édition de 1848, p. 192, et celle de 1849, p. 182.]

Pr. *Joseph*-François-Marie-Antoine-Hubert-Ignace, né 4 sept. 1773, fils du Cte (Altgrave) François-Guillaume († 17 août 1775); sép. 3 sept. 1801 de sa première épouse Marie-Thérèse née Ctesse de Hatzfeld († 1 mai 1838); marié en sec. noces 14 déc. 1803 à *Constance* - Marie de Theis (née 7 nov. 1767); veuf depuis 13 avril 1845.

Veuve du frère, Prince François-Joseph-Auguste (né 16 oct. 1775, † 26 déc. 1826), possesseur de la seigneurie de Baindt dans le roy. de Wurtemberg, acquise au mois de nov. 1817:

Pr. Marie-*Walpourge*-Joséphine-Thérèse-Caroline, née 6 déc. 1791, fille de Joseph-Antoine Prince de Waldbourg-Wolfegg et Waldsée; mar. 26 août 1810.

Ses fils.

1) Pr. *Alfred*-Joseph-Clément, né 31 mai 1811.
2) Pr. *Frédéric*-Charles-François, né 1 oct. 1812, capit. de cav. au serv. de l'Autriche, rég. des ulans no 2: Pr. Schwarzenberg.

Saluzzo.

[Cath. — V. l'édition de 1848, p. 193, et celle de 1849, p. 183.]

Pr. *Philippe*, Duc de Corigliano, Pr. de St. Mauro, né 7 mars 1800, marié à
Julie Pr. de Belvedere-Carafa, née 13 juin 1809.

Enfants.

1. *Marie*-Anne, née 24 janv. 1831.
2. Marie-*Antoinette*, née 2 févr. 1833.
3. *Alphonse*, né 18 oct. 1838.
4. *Gérard*, né 11 déc. 1843.
5. *Louis*, né 4 juin 1845.

Sœur.

Pr. *Claire*-Adélaïde, née Marquise de Cavalcanti, née 20 déc. 1798.

Tante et oncle.

1. Marie-*Constance*, née 1 févr. 1780, mariée 2 déc. 1800 à Louis Caracciolo Pr. de Turchiarolo.
2. *Philippe*, né 7 juin 1788, lieut.-gén., adjudant-gén. et conseiller d'état au serv. de S. M. le Roi des Deux-Siciles.

Sayn-Wittgenstein.

(Voir l'édition de 1836, p. 224, et celle de 1848, p. 194.)

1) Sayn-Wittgenstein-Berlebourg.

a) Ligne spéciale de Berlebourg.

[Evang. — Rés.: Berlebourg. — V. l'édit. de 1848, p. 194.]

Pr. Frédéric-*Albert*-Louis-Ferdinand, né 12 mai 1777, succ. à son père le Pr. Chrétien-Henri 4 oct. 1800; depuis 8 avril 1837 chef de la maison princière et comtale de Sayn-Wittgenstein; marié 18 août 1830 à

Chrétienne-*Charlotte*-Wilhelmine, fille de Charles Comte d'Orttenbourg, née 18 août 1802.

Enfants.

1. Pr. *Louise*-Charlotte-Françoise-Frédérique-Caroline, né 24 sept. 1832.
2. Pr. *Albert*-Frédéric-Auguste-Charles-Louis-Chrétien, né 16 mars 1834.
3. Pr. *Gustave*-Wolfgang-Guillaume-Chrétien-Frédéric, né 20 mai 1837.
4. Pr. *Charles*-Maximilien-François-Guillaume-Chrétien-Louis, né 2 juin 1839.

Frères.

1. *François*-Auguste-Guillaume, né 11 août 1778, major-général à la suite au serv. de la Prusse.

2. *Charles*-Louis-Alexandre, né 7 nov. 1781.
3. Jean-*Louis*-Charles, né 29 juin 1786, major-général au serv. du Danemarck, commandeur de la seconde brigade d'inf. à Copenhague; marié 24 juin 1828 à
Marie Carstens, née 4 sept. 1810.
4. *Auguste*-Louis, né 6 mars 1788, lieut.-général du Grand-Duc de Hesse (en retraite); ministre de la guerre de l'empire Germanique (21 mai 1849); mar. 7 avril 1823 à
Françoise-Marie-Fortunée née Allessina dite de Schweitzer, née 27 oct. 1802.

Enfants.

1) *Emile*-Charles-Adolphe, né 21 avril 1824, major, aide-de-camp de S. A. R. le Grand-Duc de Hesse.
2) *Anne*-Albertine-Georgine-Caroline, née 5 janv. 1827, mariée 7 avril 1848 au Cte Charles-Henri de Schlitz, nommé de Gœrtz.
3) *Ferdinand*-Guillaume-Emile, né 10 nov. 1834.
4) *Philippe*-Charles-Emile-George, né 6 juillet 1836.
5) *François*-Emile-Luitpold, } nés 23 nov. 1843.
6) *Othon*-Emile-Charles, }

b) Ligne spéciale de Carlsbourg.

C. Chrétien-*Louis*-Charles-Guillaume-Frédéric, né 19 sept. 1786, ancien capitaine au serv. du grand-duché de Hesse. [*Berlebourg.*]

Sœur.

Louise-Auguste-Elisabeth-Charlotte-Wilhelmine, née 22 août 1788.

c) Ligne spéciale de Louisbourg. [Evang.]

[Voir l'édition de 1848, p. 195.]

Pr. *Louis*-Adolphe-Frédéric, né 18 juin 1799, fils du Pr. *Louis*-Adolphe-Pierre, (feldmaréchal au serv. de la Russie, né 6 janv. 1769, † 11 juin 1843); ci-devant aide-de-camp de S. M. l'Emp. de Russie (en retraite); marié I) 14 avril 1828 à Stéphanie née Princesse de Radzivill, fille du Pr. Dominique [Ordinat de Niésviez, Mir et Olyka], (née 9 déc. 1809, † 26 juillet 1832); II) 23 oct. 1834 à
Léonille, née 9 mai 1816, fille d'Iwan Prince Bariatinsky, conseiller privé de S. M. l'Empereur de Russie.

Enfants: a) du 1er lit.

1. *Marie*-Antoinette-Caroline-Stéphanie, née 16 févr. 1829,

épouse du Prince Chlodwig de Hohenlohe-Schillingsfurst, Pr. de Ratibor et Corvey, depuis 16 févr. 1847.
2. *Pierre*-Dominique-Louis, né 10 mai 1831.

b) du second lit.

3. *Frédéric*, né 3 avril 1836.
4. *Antoinette*, née 12 mars 1839.
5. *Louis*, né 15 juillet 1843.

Sœur et frères.

1. *Emilie*, née 24 juin 1801, mariée 26 oct. 1821 à Pierre Pr. Troubetzkoi, lieutenant-général au serv. de la Russie et gouverneur civil et militaire d'Orel.
2. *Alexandre*, né 15 août 1802, chamb. de S. M. l'Emp. de Russie, marié 12 nov. 1824 à Sophie de Gorgoly, née 17 mai 1808, fille du lieut.-gén. et sénateur russe de Gorgoly; veuf depuis 10 juin 1835.

Enfants.

1) *Eugène*, né 12 oct. 1825, officier d'artillerie au serv. de la Russie.
2) *Elisabeth*, née 29 avril 1827, mariée 27 janvier 1846 au Comte héréd. Charles de Linange-Billigheim-Neubourg (v. la IIIe partie, Leiningen-Billigheim, ci-devant Guntersblum).
3) *Cathérine*, née 27 sept. 1831.
4) *Pierre*, né 14 oct. 1833.

3. *George*, né 26 mai 1807, major au serv. de la Russie, mar. 24 août 1835 à
Emilie Pr. Czetwertynska-Swiatopolk, née 20 oct. 1819.

Enfants.

1) Adèle-Cathérine, née 21 oct. 1837.
2) Louis-Godefroi-Alexandre, né 30 juin 1840.

4. *Nicolas*, né 21 mars 1812, anc. capit. des gardes de S. M. l'Empereur de Russie, marié 26 avril 1836 à
Caroline-Elisabeth d'Iwanowska, née 7 févr. 1819.

Fille.

Marie-Pauline-Antoinette, née 18 févr. 1837.

Mère.

Antoinette née de Snarska, née 22 mars 1779, dame d'honneur à la cour de Russie et Dame de l'ordre de Ste Cathérine; mar. 27 juin 1798 au Pr. *Louis*-Adolphe-Pierre, feldmaréchal au serv. de la Russie, veuve dep. 11 juin 1843.

Tante.

C. *Amélie*-Louise, née 3 déc. 1771, mar. 15 juin 1790 à

Dorothée-Louis-Christophe Cte de Keller, ministre d'état au serv. de la Prusse; veuve dep. 22 sept. 1827.

Enfants du grand-oncle, du Comte George-Ernest, maréchal-de-camp au serv. de la France († à Paris 2 sept. 1792):

1. C. Joseph-François, né 24 févr. 1774, colonel de la légion de Hohenlohe, † 31 déc. 1817; marié 1816 à Julie-Eléonore née Comtesse de Bouchage.

Fille.

Louise-Joséphine, née 1 déc. 1817, mariée 10 janv. 1838 à Casimir-Hector Comte d'Aubigny.

2. *Anne*-Hélène-Charlotte, née 18 janv. 1776, mar. au Comte de Chauvigny.
3. C. *Louis*-Joseph, né 10 avril 1784, anc. lieut.-colonel au serv. de la Russie, marié 31 déc. 1831 à

Pauline née Comtesse de Degenfeld-Schonbourg, née 4 juill. 1803, fille de Frédéric C. de Degenfeld-Schonbourg, major-gén. au serv. de l'Autr. [*Schluchtern* dans la Hesse élect.]

Enfants.

1) *Louise*-Charlotte-Elisabeth, née 7 mars 1833.
2) *Frédéric*-Ernest, né 5 juin 1837.

---

2) Sayn-Wittgenstein-Sayn.

C. Gustave-François-Charles-Albert (né 10 mars 1811, † 24 juin 1846). Sa veuve:

Salisbury-Anne-Henriette, née 7 sept. 1811, fille de Sir George Pigott de la famille des Lords Pigott de Chetwynd, Baronnet; mariée 11 oct. 1838.

Ses filles.

1. *Eléonore*-Casimire-Ludovica, née 31 mars 1840.
2. Carol.-Louise-*Léontine*-Adolphine-Henriette-Adélaïde, née 3 juin 1843.
3. Sophie-*Alice*-Erwine-Caroline-Ludovica-Georgine, née 12 juin 1844.
4. *Elisabeth*-Marie-Anne, née 4 déc. 1845.

Son oncle.

C. Frédéric-Louis-Charles-Adolphe (né 20 nov. 1772, † 10 oct. 1827). Sa fille:

Adélaïde-Charlotte-Françoise-Eléon.-Ludovica, née 30 août 1815.

---

3) Sayn-Wittgenstein-Hohenstein.

[Evang. — Rés.: Wittgenstein. — Voir l'édition de 1848, p. 197.]

Pr. *Alexandre*-Charles, né 16 août 1801, succ. à son père le Pr. Frédéric-Charles (né 23 févr. 1766) à cause de la santé languissante de son frère aîné, le Prince Frédéric, 8 avril 1837; mar. 3 juin 1828 à
Amélie-Louise, fille de Frédéric C. de Bentheim-Tecklenbourg, née 16 févr. 1802.

Enfants.

1. Pr. *Mathilde*, née 2 mai 1829.
2. Pr. Jean-*Louis*-Frédéric-Guillaume-Adolphe-Alex.-Charles, Pr. héréd., né 20 nov. 1831.
3. Pr. *Alexandre*-Charles-Louis-George-Philippe-Frédéric-Albert, né 29 mai 1833.
4. Pr. *Agnès*-Caroline-Thérèse, née 18 avril 1834.
5. Pr. *Charles*-George-Alexandre-Maurice, né 16 juillet 1835.
6. Pr. *Ida*-Charlotte-Elisabeth-Françoise-Alexandrine, née 25 février 1837.
7. Pr. *Guillaume*-Hermann-Charles, } nés 19 janv. 1839.
8. Pr. *Adolphe*-Charles-François, }
9. Pr. *Frédéric*-Guillaume-Auguste-Ferdinand-Hermann, né 18 oct. 1840.
10. Pr. *Thécla*-Marie-Berthe-Ludmille-Chrétienne-Louise, née 3 juillet 1842.
11. Pr. *Hermann*-Eugène-Adolphe-Bernard-François-Ferd.-Auguste, né 23 juin 1845.

Frère et sœurs

issus du 1er lit du père avec Frédérique Princesse de Schwarzbourg-Sondershausen (née 4 oct. 1774, † 26 juillet 1806):

1. Pr. *Frédéric*-Guillaume, né 29 juin 1798.
2. Pr. *Emma*-Hedwige, née 11 déc. 1802.
3. Pr. *Agnès*-Chrétienne-Albertine, née 27 juillet 1804, épouse de Maurice-*Casimir*-George Prince de Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.

Frères et sœurs du père.

1. *Frédérique*, née 26 mars 1767; v. Salm-Horstmar.
2. Pr. *Guillaume*, né 9 oct. 1770, ancien min. d'état et grand-chambellan du Roi de Prusse.
3. *Wilhelmine*, née 2 sept. 1773; v. Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda.

4. Fils du frère, Pr. Franç.-Charles-Louis (né 20 sept. 1779, † 6 oct. 1815), et de Caroline née Comtesse de Rhode († 27 avril 1821):
Albert-Frédéric-Louis-Paul, né 11 avril 1811, co-possesseur du château de Rhodenbourg dans la Vetteravie au grand-duché de Hesse; marié . . . à
Marie-Louise née Comtesse d'Alt-Leiningen-Westerbourg, née 27 juillet 1812, fille de feu le Comte Fréd.-Louis-Chrétien d'A.-L.-W.

5. Pr. *Adolphe*-Ernest, né 8 mars 1783, jusqu'en juin 1848 envoyé extr. et min. plén. du Grand-Duc de Hesse près la cour imp.-roy. d'Autriche.

SCHŒNBOURG.

[Luth. — Voir l'édition de 1836, p. 232, et celle de 1848, p. 199.]

I. LIGNE SUPÉRIEURE, PRINCIÈRE.

1) SCHŒNBOURG-WALDENBOURG. [Rés.: Waldenbourg.]

Pr. *Othon-Victor*, né 1 mars 1785, succ. à son père le Pr. Othon-Charles-Frédéric 29 janv. 1800; mar. 11 avril 1817 à
Thécla, née 23 févr. 1795, fille de Louis-Frédéric Pr. de Schwarzbourg-Roudolstadt.

Enfants.

1. Pr. *Othon-Frédéric*, né 22 oct. 1819.
2. Pr. *Ida*, née 25 avril 1821.
3. Pr. *Hugues*, né 29 août 1822, lieut. en second au rég. d'inf. no 31 au serv. de la Prusse.
4. Pr. *Mathilde*, née 18 nov. 1826, mariée 27 sept. 1847 au major-général autrichien Pr. François-Frédéric-Adolphe de Schwarzbourg-Roudolstadt.
5. Pr. *George*, né 1 août 1828, lieut. au serv. de l'Autriche rég. des cuirassiers du Prince Charles de Prusse.
6. Pr. *Ottilie*, née 3 mai 1830.
7. Pr. Charles-*Ernest*, né 8 juin 1836.

Frère et sœur.

1. Henri-*Edouard*; v. Schœnbourg-Hartenstein.
2. Marie-*Clémentine*; v. Schœnbourg-Glauchau.

---

2) SCHŒNBOURG-HARTENSTEIN.

[Voir l'édition de 1848, p. 200, et celle de 1849, p. 190.]

1. Pr. Henri-*Edouard*, né 11 oct. 1787 (cath.), cons. int. act.

imp.-roy., veuf I) 18 juin 1821 de Marie-*Pauline*-Thérèse-Eléonore, fille de Joseph-Jean Pr. de Schwarzenberg; mar. II) 20 oct. 1823 à la sœur de feu son épouse
Aloïse-Eléonore-Françoise-Walpourge Pr. de Schwarzenberg, née 8 mars 1803, DdP.

Fils.

Pr. Joseph-*Alexandre*-Henri-Othon-Paul-Frédéric, né 5 mars 1826, attaché à l'ambassade autrichienne à Londres.

2. Pr. *Othon*-*Victor*, né 1 mars 1785; v. Schœnbourg-Waldenbourg.

[Pour les lignes comtales voir la troisième partie.]

Schwarzenberg.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 237, et celle de 1848, p. 201.]

Premier Majorat.

(Pour les possessions v. l'édition de 1849, p. 190.)

Pr. *Jean*-Adolphe-Joseph-Auguste-Frédéric-Charles Pr. et Seigneur de Schwarzenberg, Landgrave-princier de Kleggau, Comte de Soulz et Duc de Krumau, né 22 mai 1799, cons. int. act. et chamb. de l'Emp. d'Autr., président de la société patriotique des Bohémiens, succ. à son père le Pr. Joseph 19 déc. 1833; mar. 23 mai 1830 à
Eléonore Princesse de Liechtenstein, née 25 déc. 1812, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Pr. *Adolphe-Joseph*-Jean-Edouard, né 17 mars 1832.
2. Pr. Marie-*Léopoldine*, née 2 nov. 1833.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Félix*-Louis-Jean-Frédéric, né 2 oct. 1800, cons. int. et chamb. imp.-roy., feld-maréchal-lieut. et jusqu'au 28 mars 1848 envoyé extr. et min. pl. à Naples, depuis le 21 nov. 1848 ministre président et ministre des affaires étrangères de l'Empire d'Autriche.
2. Pr. *Aloïse*; v. Schœnbourg-Hartenstein.
3. Pr. *Mathilde*-Thérèse-Eléonore, née 1 avril 1804.
4. Pr. Marie-*Caroline*-Antoinette, née 15 janvier 1806, mar. 27 juin 1831 à Ferdinand Pr. de Bretzenheim.

5. Pr. Marie-Anne-*Berthe*, veuve d'Auguste-Longin Prince de Lobkowitz; v. la II ligne de Lobkowitz.
6. Pr. *Frédéric*-Jean-Joseph-Célestin, né 6 avril 1809, Prince-Archevêque de Salzbourg et Cardinal-prêtre.

Sœur du père.

Pr. *Marie*-Thérèse; v. Furstenberg, 2de branche.

Second majorat (érigé le 2 oct. 1703).

(Pour les possessions voir l'édition de 1849, p. 192.)

Pr. *Frédéric*-Charles, Landgrave-princier de Soulz et Kleggau, né 30 sept. 1800, chev. de l'ordre de Malte, chamb. imp.-roy. et colonel dans l'armée autrichienne, assesseur aux tribunaux des comtés hongrois de Presbourg, Tornau, Abauwiwar, Baraniwa et Posega, succède à son père, le cons. privé act., ministre d'état et de conférence, feldmaréchal et président du conseil supr. de guerre, Prince Charles 15 oct. 1820; cousin germain du Prince Jean-Adolphe. [*Presbourg*.]

Frères.

1. Pr. *Charles*-Philippe, né 21 janv. 1802, Landgr.-princier de Soulz et Kleggau, FMLieut. au serv. de l'Autriche et divisionnaire en Italie, possesseur du 19 rég. d'inf., mar. 26 juillet 1823 à

Joséphine née Ctesse de Wratislaw-Mitrowitz, née 16 avril 1802, DdlCr. et DdP.

Fils.

Pr. *Charles*, né 5 juillet 1824, lieut. en pr. du 2e rég. autrichien de dragons (Roi de Bavière).

2. Pr. Léopold-*Edmond*-Frédéric, né 18 nov. 1803, Landgr.-princier de Soulz et Kleggau, feldmaréchal-lieutenant au serv. de l'Autriche.

SOLMS.

[Voir l'édition de 1836, p. 242, et celle de 1848, p. 204.]

I. Solms-Braunfels.

[Réform. — Rés.: Braunfels. — Voir l'édition de 1848, p. 204.]

Pr. Frédéric-Guillaume-*Ferdinand*, né 14 déc. 1797, succède à son père le Pr. *Guillaume*-Chrétien-Charles (né 9 janv. 1759) 20 mars 1837; mar. 6 mai 1828 à

Ottilie, née 29 juillet 1807, sœur d'Othon Comte-régnant de Solms-Laubach.

Frère et sœurs.

1. *Wilhelmine*, mar. au Prince de Bentheim-Bentheim.
2. Sophie-*Auguste* Princesse douairière de Wied.
3. Pr. Charles-Guillaume-*Bernard*, né 9 avril 1800, lieut.-général de cavalerie à la suite au serv. du Hanovre.

Frères du père.

1. *Guillaume-Henri*-Casimir, né 30 avril 1765, lieut.-gén. de cavalerie au serv. de l'Electeur de Hesse.
2. Enfants du frère, Pr. Frédéric-Guillaume († 13 avril 1814) et de Frédérique Princesse de Mecklenbourg-Strélitz, mariée ensuite au Roi de Hanovre (décédée 29 juin 1841):

1) Frédéric-*Guillaume*-Henri-Casimir-George-Charl.-Maximilien, né 30 déc. 1801, lieut.-colonel au serv. de la Prusse et commandant la seconde levée du 3ème bataillon du 29ème rég. de la landwehr; mar. 8 août 1831 à *Marie*-Anne née Ctesse de Kinsky, née 19 juin 1809, DdlCr.

Enfants.

(1) Pr. *Ferdinand*-Frédéric-Guillaume-Marie-Bernard-Ernest-George-Eugène-Louis-Charles-Jean, né 15 mai 1832.
(2) Pr. *Ernest*-Frédéric-Guillaume-Bernard-George-Louis-Marie-Alexandre, né 12 mars 1835.
(3) Pr. *George*-Frédéric-Bernard-Guillaume-Louis-Ernest, né 18 mars 1836.
(4) Pr. *Elisabeth*-Frédérique-Ernestine-Thérèse-Marie-Ferdinande-Wilhelmine, née 12 nov. 1837.
(5) Pr. *Bernard*-Frédéric-Guillaume, né 26 juillet 1839.
(6) Pr. *Albert*-Frédéric-Ernest-Bernard-Guillaume, né 10 février 1841.

2) *Auguste*-Louise-Thérèse-Mathilde, née 26 juillet 1804, mariée 26 juillet 1827 à Albert Pr. de Schwarzbourg-Roudolstadt.

3) *Alexandre*-Frédéric-Louis, né 12 mars 1807, major au serv. de la Prusse, commandant le rég. no 3 des hussards.

4) Frédéric-Guill.-*Charles*-Louis-George-Alfred-Alexandre, né 27 juillet 1812, colonel de cavalerie à la suite au service de la Hesse grand-ducale; mar. 3 déc. 1845 à Marie-Joséphine-*Sophie* Princesse de Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg, née 9 août 1814, sœur utérine du Prince-

régn. de L.-W.-Rosenberg; veuve du Pr. François-Joseph-Frédéric-Philippe de Salm-Salm dep. 31 déc. 1842.

Fils.

Pr. *Louis*-Othon-Charles, né 29 avril 1847.

II. Solms-Lich et Hohen-Solms.

[Réform. — Rés.: Lich. — Voir l'édition de 1848, p. 205.]

Pr. *Louis*, né 24 janv. 1805, succ. 10 oct. 1824 à son frère Pr. Charles (né 1 août 1803); mar. 10 mai 1829 à

Marie, née 4 oct. 1808, fille d'Ernest-Casimir Prince d'Isembourg-Budingen.

Frère.

Pr. *Ferdinand*, né 28 juillet 1806, major au service de l'Autriche (en retraite), marié 18 janv. 1836 à

Caroline née Comtesse de Collalto, née 18 janv. 1818, fille d'Antoine-Octavien Pr. de Collalto. [*Lich.*]

Enfants.

1. *Marie*-Louise-Henriette-Caroline, née 19 févr. 1837.
2. *Hermann*-Adolphe, né 15 avril 1838.
3. *Rénard*-Charles-Ferdinand-Othon, né 18 janv. 1841.
4. *Mathilde*-Henriette-Charlotte-Marie-Sophie-Wilhelmine, née 12 déc. 1842.
5. *Anne*-Françoise-Cécile-Caroline-Ida, née 2 juin 1844.

Mère.

Pr. *Henriette*-Sophie, née 10 juin 1777, fille de Louis-Guillaume Pr. de Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt, veuve du Prince *Charles*-Louis-Auguste depuis 10 juin 1807. [*Lich.*]

Starhemberg.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édition de 1836, p. 246, et celle de 1848, p. 206.]

Pr. George-*Adam*, né 1 août 1785, Seigneur des comtés de Schaumbourg et de Waxenberg etc., chamb. imp.-roy., succède à son père le Prince Louis 2 sept. 1833; marié 23 mai 1842 à la

Pr. *Aloïse*-Hélène-Camille, née Princesse d'Auersperg, fille du Pr. Charles, née 17 avril 1812.

Frère et sœurs.

1. C. *Ernestine*, née 8 oct. 1782, DdlCr., mar. 1 oct. 1807 à

Frédéric-Auguste Duc de Beaufort, veuve depuis 21 avril 1817.
2. C. *Françoise*-Anne, née 6 janv. 1787, DdlCr. et DdP., mar. 26 juillet 1803 à Etienne Comte de Zichy, cons. int. de l'Emp. d'Autriche, Grand-Palatin héréditaire du comitat de Veszprim.
3. C. *Léopoldine*, née 29 déc. 1794, DdlCr., mar. 5 juin 1816 à Joseph-François-Ignace Comte de Thurheim, veuve 8 sept. 1832.
4. Veuve du Cte George (né 22 janv. 1802, † 24 mars 1834):
Comtesse *Valérie*-Georgine-Marie-Louise de Beaufort-Spontin, née 11 oct. 1811, DdlCr., fille de la Duchesse douairière de Beaufort; mar. 27 oct. 1828 (v. Beaufort-Spontin); mar. en secondes noces 25 oct. 1835 à Théodore Comte van der Straten.

Sulkowski.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 261, et celle de 1848, p. 207.]

Première Branche.

[Rés.: Bielitz dans la Silésie autrichienne, et Vienne.]
Pr. *Louis*-Jean-Népomuc, né 14 mars 1814, Duc de Bielitz, Comte de Reissen, Szuny, Kobylin et Lissa, succ. à son père le Prince Jean-Népomuc (né 23 juin 1777) le 6 déc. 1835; marié 2 oct. 1845 à
Anne-Elisabeth-Françoise-Marie Baronne de Dietrich à Landsee, née 19 mars 1823.

Fils.

Pr. Joseph-Marie-Louis, né 2 février 1848.

Deuxième Branche.

[Rés.: Château de Reissen près de Lissa dans le gr.-duché de Posnanie. — Voir l'édition de 1848, p. 208.]
Pr. *Auguste*-Antoine, né 13 déc. 1820, Ordinat de Reissen, Comte de Lissa, succ. à son père le Prince Antoine (né 31 déc. 1785) 13 avril 1836; mar. 23 janv. 1843 à la
Pr. *Marie* née Comtesse Mycielska, née 24 juillet 1822.

Fils.

1. Pr. Antoine-Stanislas, né 6 févr. 1844.
2. Pr. Joseph-Stanislas, né 31 oct. 1845.

Sœurs.

1. *Taida*-Caroline, née 10 avril 1811.
2. Pr. *Hélène*-Caroline, née 31 déc. 1812, mar. 31 juill. 1833 à Henri Comte Potocki.
3. Pr. *Eve*-Caroline, née 22 oct. 1814, mar. 19 mars 1833 à Ladislas Comte Potocki.
4. Pr. *Thérèse*-Caroline, née 14 déc. 1815, mar. 20 oct. 1840 à Henri Comte Wodzicki.

TALLEYRAND.

[Cath. — Rés.: Paris. — Voir l'édition de 1836, p. 253, et celle de 1848, p. 208.]

I. BRANCHE AÎNÉE.

[Voir l'édition de 1848, p. 208.]

Augustin-Marie-Elie-Charles de Talleyrand, Duc de Périgord, né 10 janv. 1788, mar. 22 juin 1807 à
Marie-Nicolette de Choiseul-Praslin.

Fils.

1. Elie-Louis-Roger, Prince de Chalais, né 23 nov. 1809, veuf depuis 1835 d'Elodie de Beauvillers de Saint-Aignant.

   Fille.

   Emma-Virginie, née 27 mai 1833.
2. Paul-Adalbert-René de Talleyrand, Comte de Périgord, né 28 nov. 1811.

II. BRANCHE CADETTE.

[Voir l'édition de 1848, p. 209.]

Alexandre-*Edmond*, né 2 août 1787, fils d'Archembauld-Joseph Duc de Talleyrand-Périgord, (né 1 sept. 1762, † 28 avril 1838); mar. 22 avril 1809 à
Dorothée née Pr. de Courlande, fille de Pierre Duc de Courlande et de Sagan, née 21 août 1793.

Enfants.

1. *Louis*, né 12 mars 1811, mar. 26 févr. 1829 à
Alix de Montmorency, née 13 oct. 1810.

Enfants.

1) *Valentine*, née 12 sept. 1830.
2) *Bozon*, né 7 mai 1832, Prince de Sagan.
3) Nicolas-Raoul-*Adalbert*, né 20 mars 1837.

2. *Alexandre*-Edmond de Talleyrand-Périgord, né 15 déc. 1813, Duc de Dino par la cession de son père; mar. 8 oct. 1839 à

Marie-*Valentine*-Joséphine Comtesse de Sainte-Aldégonde, née 29 mai 1820.

Enfants.

1) Clémentine-Marie-Wilhelmine de Talleyrand-Périgord, née 8 nov. 1841.
2) Charles-Maurice-Camille de T.-P., né 25 janv. 1843.
3) Elise-Alexandrine-Florence de T.-P., née 4 janv. 1844.
4) Archembauld-Anatole-Paul de T.-P., né 25 mars 1845.

3. *Pauline*, née 29 déc. 1820, mar. 10 avril 1839 au Marquis de Castellane, veuve depuis le 16 oct. 1847.

Sœur.

Mélanie, née 19 sept. 1785, mar. 11 mai 1803 à Juste Comte de Noailles (né 25 août 1777).

Torlonia.

[Cath. — Rés.: Rome. — Duc Romain 1809.]

Marin Torlonia Duc de Poli et Guadagnolo, né à Rome 6 sept. 1796, fils de Jean Torlonia Duc de Bracciano († 25 févr. 1829); mar. 7 oct. 1821 à

Anne, née 8 juin 1803, fille du Duc Sforza-Cesarini.

Fils.

1. *Jules*, né 11 avril 1824.
2. *Jean*, né 22 févr. 1831.

Frère et sœur.

1. Pr. Don *Alexandre* Torlonia, Prince de Civitella-Cesi, Duc de Ceri, Marquis di Roma vecchia, né 1 juin 1800, mar. 16 juillet 1840 à

D. *Thérèse*, née 22 févr. 1823, fille du Prince Colonna Doria.

2. *Marie-Louise*, née 4 janv. 1804, mar. 6 févr. 1823 au Prince Orsini, sénateur de Rome et Prince assistant au Saint Siége.

Tour et Taxis.

[Cath. — Rés.: Ratisbonne.— Voir l'édition de 1836, p. 254, celle de 1848, p. 211, et pour les possessions celle de 1849, p. 199.]

Pr. *Maximilien*-Charles, né 3 nov. 1802, Pr. de Tour et Taxis, Pr. de Buchau et Krotoszyn, Comte-princ. de Fridberg-Scheer, Comte de Valsassina, de Marchtall, Neresheim etc., succède à son père, le Prince Charles-Alexandre, 15 juillet 1827; mar. I) 24 août 1828 à Wilhelmine-Caroline-Chrétienne-Henriette née Baronne de Dœrnberg; veuf depuis 14 mai 1835; mar. II) 24 janv. 1839 à la
Pr. *Mathilde*-Sophie, née 9 févr. 1816, fille de Jean-Aloïs III Prince d'Oettingen-Spielberg.

Enfants.

1. Pr. *Thérèse*-Mathilde-Amélie-Frédérique-Eléonore, née 31 août 1830.
2. Pr. *Maximilien*-Antoine-Lamoral, Pr. héréd., né 28 sept. 1831.
3. Pr. *Egon*-Maximilien-Lamoral, né 17 nov. 1832.
4. Pr. *Théodore*-George-Maximilien-Lamoral, né 9 févr. 1834.
5. Pr. *Othon*-Jean-Aloïs-Maximilien-Lamoral, né 28 mai 1840.
6. Pr. *George*-Maximilien-Lamoral, né 11 août 1841.
7. Pr. *Paul*-Maximilien-Lamoral, né 27 mai 1843.
8. Pr. *Amélie*-Sophie-Thérèse-Mathilde-Maximilienne, née 12 mai 1844.
9. Pr. *Hugues*-Joseph-Max.-Lamoral, né 24 nov. 1845.
10. Pr. *Gustave*-Othon-Maximilien-Lamoral, né 23 février 1848.
11. Pr. *Guillaume*-Théodore-Joseph-Max.-Lamoral, né 20 févr. 1849.

Sœurs.

1. Pr. Marie-*Thérèse*, née 6 juillet 1794, épouse de Paul Prince d'Esterházy de Galántha.
2. Pr. Marie-*Sophie*-Dorothée-Caroline, née 4 mars 1800, épouse de Frédéric-Paul-Guillaume Duc de Wurtemberg.

Descendants du beau-frère du grand-père, le Pr. Maximilien-Joseph, chamb. et maj.-gén. autr. (né 29 mai 1769, † 15 mai 1831):

1. Pr. Charles-Anselme (né 18 juin 1792, † 25 août 1844, conseiller int. act. et chamb. imp.-roy., grand-chamb. du roy. de Bohème, major-général au serv. du Wurtemberg.). Sa veuve:

Pr. Marie-*Isabelle* née Comtesse d'Eltz, née 10 févr. 1795, DdlCr. et DdP., mar. 4 juillet 1815.

Ses enfants.

1) Pr. Marie-*Sophie*, née 16 juillet 1816, mar. 16 août 1842 à Jean-Baptiste Comte de Montforte des Ducs de Lau-

rito, lieut.-colonel dans le rég. des cuir. no 2, dit Baron de Sunstenau au serv. de l'Autriche.

2) Pr. *Hugues*-Maximilien, né 3 juillet 1817, possesseur des seigneuries de Dobrawitz, Lauczin et de Wlkawa en Bohème, cap. de cav. au 5ème rég. autrichien des hussards (Radetzky), marié 14 oct. 1845 à

Alméria née Ctesse Belcredi, née 8 oct. 1819.

Fille.

Pr. Marie-*Caroline*-Anselmine-Isabelle-Josephe, née 3 nov. 1846.

3) Pr. Marie-*Eléonore*, née 11 juin 1818.

4) Pr. *Emmerich*, né 12 avril 1820, cap. de cav. imp.-roy. et chef d'escadron dans le rég. des ulans no 4 de l'Empereur.

5) Pr. *Thérèse*-Jeanne-Népomucène, née 5 févr. 1824.

6) Pr. *Rodolphe*-Hugues-Maximilien, né 25 nov. 1833.

2. Pr. *Auguste*-Marie-Maximilien, né 22 avril 1794, major-général à la suite au serv. de la Bavière.

3. Pr. *Joseph*, né 3 mai 1796, major-général à la suite au serv. de la Bavière.

4. Pr. *Charles-Théodore*, né 17 juillet 1797, lieut.-général au serv. de la Bavière, propr. du rég. de chevaux-lég. Taxis (no 2) et command. du 2ème corps d'armée, à Wurzbourg, mar. 20 oct. 1827 à *Julienne*-Caroline née Ctesse d'Einsiedel, née 20 déc. 1806; veuf depuis 1846.

Enfants.

1) Pr. *Louise*, née 21 déc. 1828.

2) Pr. *Adélaïde*, née 25 oct. 1829.

3) Pr. *Maximilien*-Charles-Frédéric, né 31 oct. 1831, lieut. au rég. de chev.-lég. Taxis no 2 au serv. de la Bavière.

4) Pr. *Sophie*-Anne-Julie, née 13 août 1835.

5. Pr. *Frédéric*-Annibal, né 4 sept. 1799, chambellan de l'Emp. d'Autr., FMLieut. et divisionnaire en Italie, mar. 29 juin 1831 à

Marie-Antoinette-*Aurore*, fille de feu Vincent Comte Batthyány de Német-Ujvár, née 13 juin 1808; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1) Pr. *Lamoral*-Frédéric-Guillaume-Maximilien-Vincent-George, né 13 avril 1832, lieut. imp.-roy. dans le rég. des ulans no 4 de l'Empereur.

2) Pr. Rose-Marie-*Eléonore*, née 22 mai 1833.

3) Pr. Marie-*Hélène*-Sophie-Isaure, née 15 mai 1836.
4) Pr. Frédéric-Arthur-Ferdinand, né 10 oct. 1839.
5) Pr. *Irène*-Marie-Joséphine-Christine, née 27 avril 1847.

Trauttmansdorff.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Possessions: 1) en Bohême: a) au cercle de Klattau: la seigneurie-fidéicommis de Horschau-Teinitz avec les terres de Webrowa, Postowitz, Zetschowitz, Hostau, Taschlowitz et Poutzlitz (5,71 m. c., 21340 habitants dans 93 endroits); b) au cercle de Bidschow: la seigneurie-fidéicommis de Koumbourg-Aulibitz avec Gitschin (2,56 m. c., 21870 habitants en 56 endroits); puis la seigneurie allodiale de Radim avec les terres de Petzka, Chotesch et Sobschitz (1,46 m. c., 12000 habitants, 36 villages); c) au cercle de Kaourzim: la terre fidéicommis de Podol-dessus; 2) dans la Haute-Autriche les seigneuries de Hall et d'Ober-Waltersdorf. — Voir l'édition de 1836, p. 259, et celle de 1848, p. 213.]

Pr. *Ferdinand*, né 11 juin 1803, Prince de Trauttmansdorff-Weinsberg et Neustadt sur le Kocher, Comte princier d'Umpfenbach, Dynaste de Gleichenberg, Negau, Burgau et Totzenbach, Seigneur de Horschau-Teinitz etc., chamb. imp.-roy., succ. 24 sept. 1834 à son père le Pr. Jean-Joseph dans le majorat; marié 17 juillet 1841 à la

Pr. *Marie-Anne*, née 25 août 1820, fille du major-gén. Charles Pr. de Liechtenstein; DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Marie-*Anne*-Françoise, née 25 mars 1843.
2. *Françoise*, née 25 juin 1844.
3. Charles-Jean-Népomuc-Ferdinand, né 5 sept. 1845.
4. *Marie*, née 21 avril 1847.

Sœurs.

1. C. *Marie-Anne*, née 9 juill. 1806, DdlCr. et DdP., veuve de Frédéric Pr. d'Oettingen-Wallerstein depuis 5 nov. 1842.
2. C. *Caroline*, née 29 févr. 1808, DdlCr. et DdP., mar. 16 mai 1831 à Charles Comte de Grunne, chamb. imp.-roy. et major-général.

Mère.

Pr. Elisabeth-*Philippine*, née 12 juillet 1784, fille de feu Joaquim-Egon Landgrave de Furstenberg-Weitra; DdlCr.

et DdP., mariée au Prince *Jean*-Joseph-Norbert 15 févr. 1801, veuve 24 sept. 1834.

Frère et sœur du père.

1. C. Marie-*Gabrièle*, née 19 févr. 1776, DdlCr. et DdP., mar. 1 août 1799 à François-Antoine C. Des-Fours de Mont et Athienville, chamb. imp.-roy. et cons. de la rég. de Bohème; veuve depuis 29 juillet 1831.
2. C. *Joseph*, né 19 févr. 1788, conseiller int. act., chamb., envoyé extraord. et min. plén. de l'Emp. d'Autriche près les cours de Berlin et de Schwérin jusqu'au 17 mars 1849, mar. 16 oct. 1821 à

Joséphine née Ctesse Károlyi de Nágy-Károly, née 7 nov. 1803, DdlCr. et DdP., propriétaire de la seigneurie de Gross-Lippnitz avec les terres de Boudikaw et Lankau (1,15 m. c., 4700 habitants en 19 villages), située au cercle de Czaslau en Bohème.

Enfants.

1) C. *Caroline*, née 5 août 1823.
2) C. *Ferdinand*, né 27 juin 1825.
3) C. *Françoise*, née 8 mai 1827.
4) C. *Joséphine*, née . . . juin 1835.

TRÉMOÏLLE, voir LA TRÉMOÏLLE.

WALDBOURG.

[Cath. — Voir l'édition de 1836, p. 261, et celle de 1848, p. 214.]

I. BRANCHE DE WOLFEGG.

WOLFEGG-WOLFEGG ET WOLFEGG-WALDSÉE.

[Rés.: Wolfegg. — Voir l'édition de 1848, p. 215.]

Pr. *Frédéric*-Charles-Joseph de Waldbourg à Wolfegg et Waldsée, né 13 août 1808, chambellan imp.-roy., succède à son père le Prince Joseph-Antoine 3 avril 1833, mar. 9 oct. 1832 à

Elisabeth, née 14 avril 1812, fille de François Comte de Kœnigsegg-Aulendorf.

Enfants.

1. C. *François*-Xavier-Joseph-Frédéric, né 11 sept. 1833.
2. C. Auguste-Joseph-Frédéric-Guillaume-Wilibald, né 7 juillet 1838.

3. C. Marie-Anne-Josephe-Walpourge-Elis., née 20 avril 1840.
4. C. Gebhard-Joseph-Frédéric-Jean-Baptiste, né 21 sept. 1841.

Sœurs.

1. Marie-*Walpourge*; v. Salm-Reifferscheidt-Dyck.
2. Marie-*Anne*, née 9 nov. 1799.
3. *Wilhelmine*-Joséphine-Walpourge, née 22 août 1804.
4. Marie-*Sidonie*, née 7 oct. 1815.

Descendants de la branche de Wolfegg-Wolfegg éteinte dans les mâles le 5 mars 1798 avec le Comte Charles-Everard.

Filles du Comte Aloïs (né 24 août 1752, † 5 janvier 1791), oncle du Comte Charles-Everard:

1. Marie-*Eléonore*, née 24 sept. 1780, mar. 23 févr. 1807 à Honoré Baron d'Enzberg.
2. *Walpourge*, née 8 oct. 1784, mariée 5 févr. 1809 à Alexandre Baron de Neubronn à Eysenbourg, chamb. et grand-maître des forêts, au serv. du Wurtemberg.

II. Branche de Zeil.

[Truchsess héréd. de l'emp. 1525.]

1) Branche de Zeil-Zeil ou Zeil et Trauchbourg.

a. Ligne princière.

[Cath. — Rés.: le château de Zeil. — V. l'édit. de 1848, p. 216.]

Pr. *Constantin*-Maximilien, né 8 janv. 1807, fils du Pr. François (né 15 oct. 1778, † 5 déc. 1845) et de la Pr. Chrétienne-Henriette-Polyxène de Lœwenstein-Wertheim († 5 juillet 1811); mar. 30 sept. 1833 à

Maximilienne, fille de Guillaume-Othon Comte de Quadt-Wykradt à Isny, née 18 mai 1813.

Enfants.

1. *Guillaume*-François, né 26 nov. 1835.
2. *Constantin*-Léopold-Charles-François-Guillaume-Chrétien-Hugues, né 1 avril 1839.
3. *Charles-Joseph*-François-Guillaume-Chrétien-George-Christinien, né 18 déc. 1841.
4. *Anne*-Marie, née 5 février 1844.

Frères et sœurs

a) du premier lit du Pr. François avec Chrétienne-Henriette-Polyxène, fille du Pr. Dominique-Constantin de Lœwenstein-Wertheim (décédée 5 juillet 1811):

1. *Charles*-Maximilien, né 22 janv. 1808, lieut.-colon. et adjudant au serv. du Roi de Wurtemberg.
2. *Hermann*, né 18 oct. 1809, cap. dans le régim. autrichien des chevaux-lég. no. 4 Prince de Windisch-Grætz.
3. *Léopoldine*, née 26 juin 1811, DdP., mar. 3 juin 1833 à Maximilien Comte Arco de Zinnenberg.

b) du troisième lit du père avec Thérèse Baronne de Wenge (voir ci-dessous):

4. *George*-Ferdinand, né 8 janv. 1823, de la compagnie de Jésus.
5. *Mechthilde*, née 30 mai 1824, mariée 11 janvier 1847 à Rodolphe Comte de Schæsberg-Kriekenboek.
6. *Louis*-Bernard-Richard, né 19 août 1827, lieut. en premier au 4 rég. d'inf. wurtembergeoise.

Mère.

Thérèse, née 14 mars 1788, fille du lieut.-gén. prussien Clément-Auguste Baron de Wenge; mar. en troisièmes noces au Prince François 3 oct. 1820, veuve depuis 5 déc. 1845.

Tante.

Joséphine, née 16 sept. 1786, mariée 4 juin 1811 à Léopold Baron d'Enzberg.

Oncles, frères du père du 2d lit du grand-père, le Pr. Maximilien-Wunibald († 16 mai 1818):

1. *Maximilien*, né 8 oct. 1799; v. ci-dessous, ligne comtale.
2. Guillaume (né 22 déc. 1802, † 19 oct. 1847).

Sa veuve.

Maximilienne, née 9 juin 1817, fille de Léopold Baron d'Enzberg à Muhlheim.

---

b. Branche des Comtes de Waldbourg-Zeil-Lustnau-Hohenems.

[Cath. — Rés.: Hohenems. — Voir l'Almanach de 1849, p. 205.]

Maximilien, né 8 oct. 1799, fils du Prince Maximilien-Wunibald de Waldbourg-Zeil et Trauchbourg (né 20 août 1750, † 16 mai 1818) et de la Comtesse Marie de Waldbourg-Wolfegg († 6 juill. 1835); cap. de cav. au serv. de l'Autriche (en retraite), marié 25 nov. 1841 à

Marie-*Josephe*-Ludovice, née 13 juin 1814, fille de Léopold Baron d'Enzberg à Muhlheim.

Enfants.

1. *Clément*-Maximilien-Sigismond-Ferdinand, né 22 oct. 1842.
2. *Marie-Anne*-Crescence-Françoise, née 13 nov. 1843.
3. *Thérèse*, née 12 oct. 1844.

---

2) Branche de Zeil-Wurzach.

[Cath. — Rés.: Wurzach. — V. l'édit. de 1848, p. 218.]

Pr. *Léopold*-Maria, né 11 nov. 1795, succ. à son grand-père 23 sept. 1807, marié 18 déc. 1821 à Marie-*Joséphine*, fille d'Anselme-Marie Prince de Fugger-Babenhausen (née 19 juin 1798), veuf 9 mai 1831.

Enfants.

1. *Marie*-Antoin.-Walpourge-Joséphine, née 23 sept. 1822.
2. *Charles*-Marie-Everard, né 8 déc. 1825.
3. *Everard*-François-Marie, né 17 mai 1828.

Frère et sœur.

1. Charles-*Fidèle*, né 3 sept. 1799, chamb. au serv. du Wurtemberg.
2. *Marie-Anne*, née 26 août 1800, mar. 24 juin 1823 à Charles-Léopold Comte de Maldeghem, Seigneur de plusieurs terres, chamb. au serv. du Roi des Pays-Bas.

Oncle.

Comte Everard (né 14 juin 1778, † 18 janv. 1814). Sa veuve : *Maximilienne*-Antoinette, fille de feu Hermann Pr. de Hohenzollern-Hechingen, née 30 nov. 1787 ; mar. en secondes noces 17 mai 1817 à Clément Comte de Lodron.

Ligne de Capustigall.

[Réform. — En Prusse.]

Comte Frédéric-Louis (né 25 oct. 1776, † 18 août 1844), lieutenant-général au service du Roi de Prusse, marié le 12 juillet 1803 avec la Princesse Marie-Antoinette de Hohenzollern-Hechingen (née 8 février 1781, † 25 décembre 1831).

Filles.

1. Ctesse Marie-Antoinette-Mathilde, née 8 mai 1804, première Dame d'Honneur de la Reine Marie-Thérèse de Sardaigne, DdlCr., mariée le 8 mai 1822 avec Maurice-Nicollis Comte de Robilant, chambellan et major-général au service du Roi de Sardaigne.
2. Ctesse *Hermine*-Louise-Amélie-Pauline, née 13 juin 1805, mariée 6 sept. 1832 avec George Comte de Wesdehlen.
3. Ctesse *Mathilde*-Frédérique-Maximilienne-Joséphine, née 23 janvier 1813, DdlCr., mariée 6 juin 1835 avec Richard, Bourggrave de Dohna-Schlobitten.

Belle-sœur du Prince défunt.

Ctesse *Pauline*-Caroline, née 30 juin 1788, veuve du Baron

d'Albedyhl, lieut.-colonel au service de la Prusse, depuis 4 oct. 1844.

Petit-fils du frère du grand-père, le Comte Charles (né 16 février 1745, † 24 décembre 1797):

Comte *Gebhard*, né en 1798, major au service de la Prusse (en retraite).

WIED.

[Evang. — Rés.: Neuwied. — Voir l'édition de 1836, p. 270, et celle de 1848, p. 220.]

Pr. Guillaume-*Hermann*-Charles, né 22 mai 1814, succ. à son père le Pr. Jean-Auguste-Charles (né 26 mai 1779, † 24 avril 1836); colonel au serv. de la Prusse et chef du 29ème rég. de la Landwehr; marié 20 juin 1842 à *Marie*-Wilhelmine-Frédérique-Elisabeth Pr. de Nassau, née 29 janv. 1825.

Enfants.

1. Pr. Pauline-*Elisabeth*-Ottilie-Louise, née 29 déc. 1843.
2. *Guillaume*-Adolphe-Maximilien-Charles, Prince-héréd., né 22 août 1845.

Sœurs.

1. Pr. *Luitgarde*-Wilhelmine-Auguste, née 4 mars 1813, mariée 11 sept. 1832 à Othon C. de Solms-Laubach.
2. Pr. Louise-Wilhelmine-*Thécla*, née 19 juillet 1817.

Mère.

Sophie-Auguste, née 24 févr. 1796, fille de feu Guillaume Pr. de Solms-Braunfels, veuve du Pr. Jean-*Auguste*-Charles, lieut.-gén. au serv. de la Prusse (né 26 mai 1779, † 24 avril 1836).

Oncles et tante.

1. Pr. *Louise*-Philippine-Charlotte, née 11 mars 1773.
2. Pr. *Maximilien*-Alexandre-Philippe, né 23 sept. 1782, major-général au serv. de la Prusse, en retraite.
3. Pr. *Charles*-Emile-Frédéric-Henri, né 20 avril 1785.

WINDISCH-GRÆTZ.

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édition de 1848, p. 221, et celle de 1849, p. 207.]

Pr. *Alfred*, né 11 mai 1787, commandeur-gén. imp.-roy. en Bohème, nommé le 17 oct. 1848 feldmaréchal et commandeur en chef de toutes les troupes autrichiennes à la seule exception de l'armée en Italie, se démet de ces fonctions le 12 avril 1849; possesseur du rég. de chev.-lég. no 4 etc., succ. à son père Joseph-Nicolas 24 janv. 1802; mar. 16 juin 1817 à Marie-*Eléonore* née Princesse de Schwarzenberg, née 21 sept. 1796; veuf 12 juin 1848.

Enfants.

1. *Alfred*-Joseph-Nicolas-Guntram, Prince-héréd., né 28 mars 1819, major au serv. de l'Autr. et aide-de-camp de son père le feldmaréchal Windisch-Grætz.
2. Pr. *Léopold*-Victorin-Vériand-Charles, né 24 juillet 1824, capit. du régiment d'infanterie de Palombini, no 36.
3. Pr. *Auguste*-Nicolas-Joseph-Jacques, né 24 juillet 1828, lieut. imp.-roy.
4. Pr. *Louis*-Joseph-Nicolas-Chrétien, né 13 mai 1830, lieut. imp.-roy.
5. Pr. *Joseph*-Aloïs-Nicolas-Paul-Jean, né 23 juin 1831, cadet de la marine autrichienne.
6. Pr. *Mathilde*-Eléonore-Aglaë-Léopoldine-Pauline-Judith, née 5 déc. 1835.

Frère et sœur.

Du second mariage du père, Comte Joseph-Nicolas († 24 janv. 1802) avec Françoise-Léopoldine, fille de Charles Duc d'Arenberg, mère du Prince Alfred († 26 août 1812):

a. *Sophie*; v. Lœwenstein-Wertheim-Rochefort.

[Seconde branche. — Rés.: en hiver, Prague, en été tour à tour les châteaux de Winteritz, Troja, Gemnischt, Gonobitz et Haasberg. — Pour les possessions voir l'édition de 1849, p. 208.]

b. Pr. *Vériand*, né 31 mai 1790, chambellan de l'Emp. d'Autriche, mar. 11 oct. 1812 à
Marie-*Eléonore* Pr. de Lobkowitz, née 28 oct. 1795, DdlCr. et DdP.

Enfants.

1. Pr. *Charles*-Vincent-Vériand, né 19 oct. 1821, capit. des grenadiers du rég. dit Prince de Prusse no 34 au serv. de l'Autriche.
2. Pr. *Hugues*-Alfred-Adolphe-Philippe, né 26 mai 1823, capit. du régiment d'ulans: l'Empereur no 4.

3. Pr. *Gabrièle*-Marianne-Caroline-Aglaë, née 23 juill. 1824.
4. Pr. *Ernest*-Ferdinand-Vériand, né 27 sept. 1827, major et aide-de-camp du feldmaréchal Comte Radetzky.
5. Pr. *Robert*-Jean, né 24 mai 1831.

Wrède.

[Cath. — Rés.: Munich. — Voir l'édition de 1836, p. 274, et celle de 1848, p. 223.]

Pr. *Charles*-Théodore, né 8 janv. 1797, fils du feldmaréchal Prince *Charles*-Philippe de Wrède (né 29 avril 1767, † 12 déc. 1838); membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière et conseiller d'état en service extraord.; mar. I) 26 déc. 1824 à Amélie, fille de feu Frédéric-Charles C. de Thurheim (née 20 juill. 1801, † 31 oct. 1842); marié II) 3 janvier 1844 avec

Amélie, fille du cons. bavarois de rég. Mr. Lœw.

Enfants du 1er lit.

1. Pr. *Marie*-Walpourge, née 7 mars 1826.
2. Pr. *Charles*-Frédéric, né 7 févr. 1828.
3. Pr. *Othon*-Frédéric, né 27 avril 1829, lieut. en premier imp.-roy. au rég. des hussards (Roi de Hanovre).
4. Pr. *Emma*-Sophie, née 17 juin 1831.
5. Pr. *Oscar*-Eugène, né 23 sept. 1834.

Fils du 2d lit.

6. Pr. *Alfred*-Fréd.-Charles-George, né 6 sept. 1844.

Frères et sœurs.

1. Pr. *Amélie*-Auguste; v. Oettingen-Spielberg.
2. Pr. *Joseph*, né 27 nov. 1800, colonel au serv. de la Russie en retraite, mar. au mois de nov. 1836 à

Anastasie née de Solowoy, née 5 avril 1812.

Enfants.

1) Pr. *Nicolas*, né 14 déc. 1837.
2) Pr. *Olga*, née 2 janvier 1839.
3) Pr. *Anastasie*, née 31 juillet 1840.
4) Pr. *Constantin*, né 15 janvier 1842.

3. Pr. Gustave-Frédéric (né 23 mars 1802, † 2 mars 1840), était marié avec Marie née Comtesse Balsamo, veuve du Comte Metaxa (née 27 sept. 1802, † 26 juin 1841).

Ses filles.

1) *Adélaïde*, née 28 juillet 1834.
2) *Sophie*, née 26 sept. 1836.

4. Pr. Eugène-François (né 4 mars 1806, président du tribunal d'appel de la Franconie-sup., † 1 mai 1845). Sa veuve:

Thérèse-Mathilde Baronne de Schaumbourg à Strœssendorf et Altenbourg, née 12 sept. 1811, mariée 4 avril 1835.

Ses enfants.

1) Pr. *Edmond*-Charles, né 14 janv. 1836.
2) Pr. *Berthe*-Amélie, née 30 août 1837.
3) Pr. *Eugène*, né 6 janv. 1839.

5. Pr. *Sophie*-Marie, née 4 mars 1806, chanoinesse honoraire à Brunn.

6. Pr. *Adolphe*-Guillaume, né 8 oct. 1810, chamb. au serv. de la Bavière et possesseur de la terre de Reichenschwand près de Nuremberg, mar. 21 mars 1836 à

Désirée née Comtesse Grachowska, née 1 déc. 1799, veuve de Mr. de Marczibanyi.

Fils.

Pr. Raoul-Joseph, né 25 nov. 1843.



LISTE DES ÉTATS

qui ont accordé la prérogative du titre d'ALTESSE SÉRÉN. (**Durchlaucht**) aux illustres maisons énumérées dans cette division ; — titre qui d'ailleurs a été reconnu par la Confédération-Germanique, le 13 août 1825.

Arenberg (Duc). Autriche, Prusse, Hanovre.
Auersperg. Autriche.
Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt. Autriche, Prusse, Hanovre.
Bentheim-Tecklenbourg-Rhéda. Les mêmes.
Colloredo-Mansfeld. Autriche, Wurtemberg.
Croÿ-Dulmen (Duc). Autriche, Prusse.
Dietrichstein. Autriche, Wurtemberg.
Esterházy de Galántha. Autriche, Bavière.
Fugger-Babenhausen. Les mêmes.
Furstenberg. Autriche, Wurtemberg, Bade, Hohenzollern-Sigmaringen.
Hohenlohe-Langenbourg. Autriche, Wurtemberg.
" *-Oehringen*. Les mêmes.
" *-Kirchberg*. Les mêmes.
" *-Waldenbourg-Bartenstein*. Les mêmes.
" - " " *-Jagstberg*. Les mêmes.
" - " *-Schillingsfurst*. Autriche, Bavière, Wurtemberg.
Isembourg-Birstein. Autriche, Hesse électorale, Hesse grand-ducale.
Kaunitz-Rietberg. Autriche, Prusse.
Khévenhuller-Metsch. Autriche.
Leyen. Autriche, Bade.
Linange. Autriche, Bavière, Bade, Hesse grand-ducale.

Lobkowitz. Autriche.
Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg. Autriche, Bavière, Wurtemberg, Bade, Hesse grand-ducale.
Lœwenstein-Wertheim-Rosenberg. Les mêmes.
Looz-Corswarem (Duc). Autriche, Prusse, Hanovre.
Metternich. Autriche.
Oettingen-Spielberg. Autriche, Bavière, Wurtemberg.
„ *-Wallerstein*. Les mêmes.
Rosenberg. Autriche.
Salm-Salm. Autriche, Prusse.
„ *-Kyrbourg*. Les mêmes.
„ *-Horstmar*. Les mêmes.
„ *-Reifferscheidt-Krautheim*. Autriche, Bade.
„ - „ *-Raitz*. Autriche.
Sayn-Wittgenstein-Berlebourg. Autriche, Prusse.
„ - „ *-Hohenstein*. Autriche, Prusse, Wurtemberg.
Schœnbourg-Waldenbourg. Autriche, royaume de Saxe.
Schœnbourg-Hartenstein. Les mêmes.
Schwarzenberg. Autriche, Bavière, Wurtemberg.
Solms-Braunfels. Autriche, Prusse, Wurtemberg, Hesse grand-ducale.
Solms-Lich. Les mêmes.
Starhemberg. Autriche.
Tour et Taxis. Autriche, Bavière, Wurtemberg, Hohenzollern-Sigmaringen.
Trauttmansdorff. Autriche.
Waldbourg-Wolfegg-Waldsee. Autriche, Wurtemberg.
Waldbourg-Zeil-Trauchbourg. Autriche, Bavière, Wurtemberg.
Waldbourg-Zeil-Wurzach. Les mêmes.
Wied. Autriche, Prusse, Nassau.
Windisch-Grætz. Autriche, Wurtemberg.



GÉNÉALOGIE.

TROISIÈME PARTIE.

MAISONS COMTALES.

DONT LES CHEFS ONT DROIT AU TITRE DE COMTES ILLUSTRISSIMES (Erlaucht).

(Arrêté de la Confédération-Germanique du 13 février 1829; en faveur de la maison Bentinck du 12 juin 1845.)

Les renvois à notre édition de 1848 se rapportent aux données chronologiques sur les dignités, les prérogatives et les armoiries des familles; ceux à l'almanach de 1849 se rapportent à leurs possessions.

BENTINCK.

[Réform. — Rés.: le château de Middachten près d'Arnheim en Gueldre. — Voir l'édit. de 1848, p. 227.]

C. *Guillaume*-Fréd.-Chrétien, né 15 nov. 1787, fils du Cte Jean-Charles, chamb. néerlandais, marié 15 avril 1841 à
Pauline-Albertine, née 27 mai 1817, fille du Cte Frédéric-François de Munnich, maréchal de la cour grand-ducale d'Oldenbourg.

Frères et sœur.

1. *Antoinette*-Wilhelmine-Jeannette, née 18 déc. 1785.
2. *Charles*-Antoine-Ferdinand, né 4 mars 1792, colonel au serv. britannique, marié 30 janvier 1846 à la
Comtesse Caroline-*Mechtilde*-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 juin 1826, fille du feu Cte Charles de Waldeck et Pyrmont à Limpourg-Gaildorf.

Fils.

1) C. *Henri*-Charles-Adolphe-Frédéric-Guillaume, né 30 oct. 1846.

2) C. *Guillaume*-Charles-Philippe-Othon, né 28 nov. 1848.

3. *Henri*-Jean-Guillaume, né 8 sept. 1796, colonel dans la garde britannique et adjudant de S. M. la Reine de la Gr.-Bret.; marié 10 mars 1829 à

Rénire-Antoinette, née . . ., fille de l'amiral de la flotte britannique Sir James Hawkins Whitshed, Bt.

Oncle.

Guillaume-Gustave-Frédéric de Bentinck, Comte de l'emp. (né 21 juillet 1762, † 22 oct. 1835). Sa fille des prem. noces avec Ottoline-Fréd.-Louise née Ctesse de Reede († 24 nov. 1799):

Ottoline-Louise, née 7 août 1793, mariée . . 1815 avec le Baron Charles de Nagell à Néderhemert.

Grand-oncle.

Jean-Albert Comte Bentinck (né 29 déc. 1737, † 23 sept. 1775), marié à Rénire Baronne de Tuyll-Seroskerken. Ses enfants:

1. Cte Guillaume, amiral au serv. de la Gr-Bret., né 17 juin 1764, † 21 février 1813. Ses enfants:

1) *George*-Guillaume-Pierrepont, né 17 juillet 1803.

2) *Charles*-Aldenbourg, né 22 mars 1810, marié le . . mai 1849 à

Miss Tulford of Tulford-Hall dans le comté de Devonshire.

3) *Rénire*-Henriette-Aldenbourg, née 18 mars 1811.

2. Ctesse *Sophie*-Henriette, née 21 juin 1765, mar. 11 déc. 1791 au Baronet Sir James Hawkins Whitshed, baronet, amiral de la flotte britannique.

CASTELL.

[Evang. — Voir l'édition de 1848, p. 228.]

1. Branche aînée. [Rés.: Castell.]

C. *Frédéric-Louis*-Henri, né 2 nov. 1791, membre héréditaire de la 1ère chambre du roy. de Bavière, fils du C. Albert-Frédéric-Charles († 11 avril 1810); mar. 25 juin 1816 à

Frédérique-Chrétienne-*Emilie*, née 27 janv. 1793, fille de Charles-Louis Pr. de Hohenlohe-Langenbourg.

Enfants.

1. *Ida*-Amélie-Louise, née 31 mars 1817, mar. 5 oct. 1843 à Frédéric-Magnus Cte de Solms-Wildenfels.

2. *Adélaïde*-Clotilde-Auguste, née 18 juin 1818, mar. 30 avril 1839 à Jules-Pierre-Hermann-Auguste Comte de Lippe-Biesterfeld.
3. Caroline-Jeanne-Victoire-*Elise*, née 2 déc. 1819.
4. *Clotilde*-Charlotte-Sophie, née 6 févr. 1821, mariée 4 août 1846 au Comte Henri II de Reuss, de la ligne cadette de Reuss-Kœstritz.
5. *Jeanne*-Constance-Agnès-Hélène, née 8 févr. 1822, mariée 9 juin 1846 à *Charles*-Frédéric-Casimir-Adolphe-Louis Cte d'Isembourg-Budingen à Meerholz.
6. *Frédéric-Charles*-Guillaume-Ernest, né 23 mai 1826, lieut. au 2ème rég. des cuirassiers au serv. de la Bavière.
7. *Gustave*-Frédéric-Louis-Eugène-Emile, né 17 janv. 1829, lieut. au 2ème rég. d'artillerie au serv. de la Bavière.

Frère et sœur.

1. *Dorothée*-Chrétienne-Clémentine-Louise, née 10 janv. 1796, veuve, 14 mars 1822, de *Joseph*-Guillaume-Frédéric Comte héréd. d'Isembourg-Meerholz.
2. *Charles*-Frédéric-Chrétien-Henri-Auguste, né 8 déc. 1801, grand-écuyer, lieut.-colonel et aide-de-camp de S. A. R. le Duc de Nassau; mar. 18 juillet 1837 à

Sylvine, née 4 mars 1810, fille de feu Wenzel Comte Vetter de Lilienberg, lieut.-feldmaréchal imp.-roy.

Fils.

1) *Frédéric*-Chrétien-Philippe-Ernest, né 23 mars 1840.
2) Adolphe-Charles, né 14 oct. 1841.

---

2. Branche cadette. [Rés.: Rudenhausen.]

C. *Chrétien*-Frédéric, né 21 avril 1772, fils du C. *Chrétien*-Frédéric-Charles († 15 oct. 1773); veuf 25 mai 1823 de Sophie-*Amélie*, fille de Jean-Charles Pr. de Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg.

Enfants du 2d lit du Comte avec Louise-Caroline, fille de Charles-Albert Comte d'Orttenbourg (sépar. 29 nov. 1811):

1. Louis-François-*Adolphe*-Frédéric-Charles, Comte héréd., né 15 mars 1805, mar. I) 21 sept. 1827 à *Claire*-Henriette-Louise-Chrétienne-Jeanne-Petrowna, fille d'*Auguste*-Guillaume-François Cte de Rantzau-Breitenbourg (née 29 mai 1807, † 30 juin 1838); et II) 8 juin 1840 à

Marie-Frédérique-Chrétienne Baronne de Thungen, née 18 juillet 1818.

Enfants du 1er lit.

1) *Sophie* - Louise - Emilie-Conradine-Frédérique-Caroline-Wilhelmine, née 2 sept. 1828.

2) *Wolfgang*-Auguste-Chrétien-Frédéric-Charles-Erwin, né 21 avril 1830, lieut. au 2ème rég. d'artillerie au serv. de la Bavière.

3) *Cuno* - François - Albert - Ernest - Frédéric - Chrétien, né 12 févr. 1832.

4) Charles - Frédéric - Maximilien - Casimir-*Hermann*-Guillaume-Auguste, né 8 nov. 1833.

5) *Mathilde* - Frédérique-Madelaine-Wilhelm.-Amélie-Charlotte-Dorothée-Ida-Adélaïde-Sophie, née 4 nov. 1835.

Enfants du 2d lit.

6) Chrétien - Charles - *Guillaume* - Frédéric-François-Cuno-Maurice-Louis-Auguste, né 13 août 1841.

7) *Luitgarde* - Sophie - Caroline - Mathilde-Auguste-Jeanne-Natalie-Julie-Elise-Clotilde-Sylvine, née 23 août 1843.

8) *Berthe* - Amalasunde-Jenny-Aug.-Amélie-Fanny-Louise, née 4 juillet 1845.

9) Chrétien-*Frédéric*-François-Charl.-Louis-Rodolphe-Wolfgang-Erwin, né 15 avril 1847.

2. Marianne-Caroline-Louise, née 1 mars 1806.

E r b a c h.

[Luth. — Voir l'édition de 1848, p. 230. — Les trois lignes prennent le rang d'après l'âge des chefs de chaque ligne; pour à présent ainsi: E.-Furstenau, E.-Schœnberg, E.-Erbach.]

I. Branche d'Erbach-Erbach.

[Rés.: Erbach. — Voir l'almanach de 1849, p. 216.]

C. François-*Everard*, né 27 nov. 1818, C. d'Erbach et de Wartenberg, Seigneur de Breuberg, Wildenstein, Steinbach, Curl et Ostermannshofen, membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière; succ. à son père le Cte François-*Charles*-Frédéric-Louis-Guillaume (né 11 juin 1782, † 14 avril 1832); mar. 2 nov. 1843 à *Clotilde*-Sophie-Adèle-Ferdinande-Emma, née 12 janv. 1826, fille d'*Albert*-Auguste - Louis Comte - régnant d'Erbach-Furstenau.

Fils.

1. François - *George* - *Albert* - Ernest-Frédéric-Louis-Chrétien, Cte héréd., né 22 août 1844.
2. C. *Ernest*-François, né 9 oct. 1845.
3. François-*Everard*-Alexandre-Edgar-Aug.-Adalbert, né 1 mars 1847.
4. François-*Alfred*-Emile, né 14 avril 1848.

Sœur.

Louise-Emilie-Sophie, née 30 déc. 1819.

Oncle.

François-George-*Frédéric*-Chrétien-Eginhard, né 4 janv. 1785, major-gén. à la suite au serv. de la Bavière.

II. Branche d'Erbach-Furstenau.

[Rés.: Furstenau. — Voir l'édition de 1849, p. 217.]

C. *Albert*-Auguste-Louis, né 18 mai 1787, Comte d'Erbach, Seigneur de Breuberg, de Rothenberg etc., succ. à son père le Cte Chrétien-*Charles*-Auguste-Albert (né 18 sept. 1757, † 10 mai 1803); lieut.-gén. au serv. de la Hesse grand-ducale et aide-de-camp général de S. A. R. le Grand-Duc de Hesse, major-général au serv. du Wurtemberg; marié 26 juin 1810 à la

Pr. Louise-Sophie-*Amélie*, née 20 nov. 1788, fille de feu Frédéric-Louis Pr. de Hohenlohe-Neuenstein-Ingelfingen.

Enfants.

1. *Emma* - Louise - Sophie-Victoire-Henriette-Adélaïde-Charlotte, née 11 juillet 1811, mar. 22 août 1833 à Hermann Comte hérédit. de Stolberg-Wernigerode, veuve depuis 24. oct. 1841.
2. Raimond - *Alfred* - Frédéric- François-Auguste-Maximilien, Comte héréd., né 6 oct. 1813, capit. au serv. de l'Autriche rég. d'inf. no 11: Archiduc Rénier.
3. *Thécla*-Adélaïde-Julie-Louise, née 9 mars 1815, mariée 8 sept. 1836 au Prince d'Isembourg - Budingen à Budingen.
4. *Luitgarde*-Louise-Charlotte-Sophie, née 13 mai 1817, mar. 23 août 1840 au Cte-régnant de Rechteren-Limpourg.
5. *Edgar*-Louis-Frédéric, né 10 sept. 1818, capitaine de cav. et commandeur d'escadron au serv. de l'Autriche, rég. des dragons no 4: Baron de Boynebourg.
6. *Lothaire*, né 26 nov. 1819, capit. et commandeur d'esca-

dron au 7 rég. des hussards Pr. Reuss-Kœstritz au serv. de l'Autriche.

7. *Adélaïde*-Charlotte-Victoire, née 10 janv. 1822, mariée 15 août 1843 au Comte Botho de Stolberg-Wernigerode.
8. *Auguste*-Frédéric-Magnus-Adolphe-Henri, né 31 juillet 1824, capitaine au serv. de l'Autriche, rég. d'inf. no 36: Baron Palombini.
9. *Clotilde*-Sophie-Adèle-Ferdinande-Emma, née 12 janvier 1826, mar. 2 nov. 1843 au Comte-régnant d'Erbach-Erbach et Wartenberg.
10. *Adalbert*-Louis-Alfred-Everard-Frédéric, né 19 août 1828, lieut. en prem. au 1er rég. d'inf. des gardes grand-ducales de Hesse (en retraite).
11. *Hugues*-Wolfgang-Ernest-Edgar, né 15 sept. 1832, lieut. autrichien dans le rég. d'infant.: Archiduc Rénier.

Frère et sœur.

1. Guillaume-*Louis*-Frédéric, né 22 juillet 1788.
2. *Adélaïde*, née 23 mars 1795, mar. 30 janv. 1827 au Pr.-régn. d'Isembourg-Birstein.

III. Branche d'Erbach-Schœnberg.

[Rés.: Schœnberg. — Voir l'édition de 1849, p. 218.]

C. *Louis*, né 1 juillet 1792, succ. à son frère le Comte Emile 26 mai 1829; lieut.-gén. au serv. du Grand-Duc de Hesse; mar. 28 févr. 1837 à
Caroline-Frédérique-Alexandrine, née 9 nov. 1802, fille de feu Bertram Comte de Gronsfeld.

Enfants.

1. C. *Marie*, née 25 janv. 1839.
2. *Gustave*, Comte-héréd., né 17 août 1840.

Frères et sœur.

1. Louise-*Amélie*; v. Solms-Rœdelheim.
2. Veuve du Cte Maximilien (né 7 avril 1787, † 1 juin 1823):
Ferdinande-Sophie-Charlotte-Frédérique, née 25 févr. 1793, fille de feu Vollrath Comte de Solms-Rœdelheim; mar. 25 juillet 1815.

Sa fille.

Mathilde, née 1 avril 1816.

3. Veuve du feu Comte-régnant Emile-Chrétien (né 2 déc. 1789, † 26 mai 1829):

Pr. *Jeanne*-Henriette-Philippine, née 8 nov. 1800, fille de feu Charles-Louis Prince de Hohenlohe-Langenbourg; mariée 21 mars 1829.

Fugger.

Voir la seconde partie, p. 111.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 233.]

I. Ligne Raimondienne.

Branche de Kirchberg-Weissenhorn soit Branche de George, — ou Branche principale Raimondienne.

[Rés.: Amberg. — Voir l'Almanach de 1849, page 219.]

Comte *Raimond*-Ignace-Jean-Népomuc-Marie, né 29 juin 1810, succ. à son père le Cte Jean-Népom.-Frédéric (né 6 juill. 1787, † 7 févr. 1846) ensuite de cession paternelle dans les possessions seigneuriales 20 juin 1839; sénieur de la maison princière et comtale de Fugger de la ligne de Raimond, membre héréd. de la 1ère chambre et cap. de cav. à la suite au serv. de la Bavière; mar. 21 juin 1842 à la

Pr. *Berthe*-Jeanne-Notgère, née 1 août 1818, fille du Pr. Jean-Aloïs III d'Oettingen-Spielberg.

Enfants.

1. *François*-Raimond-Jean-Aloïs, Cte héréd., né 2 août 1843.
2. *Anne*-Amélie-Walpourge-Françoise, née 10 mai 1845.
3. *Marie*-Jeanne-Euphémie-Notgère-Cathérine, née 8 juin 1847.
4. *Charles*-Othon-Frédéric-Raimond, né 21 oct. 1848.

Frère et sœur issus du 1 lit du père avec Françoise née Baronne de Freiberg-Eisenberg-Knœringen (née 22 oct. 1788, † 26 août 1818):

1. *Hermann*, né 5 sept. 1814, capitaine du 22ème rég. d'inf. (Prince de Salerne) au serv. de l'Autriche.
2. *Emma*, née 13 févr. 1816, mar. 4 mai 1835 à Charles Cte de Normann-Ehrenfels-Weiler.

Frères et sœur issus du 2d lit du père:

3. *Othon*, né 22 juillet 1821, lieut. en pr. au 2ème rég. des dragons, Roi de Bavière, au serv. de l'Autriche.
4. *Ida*, née 4 oct. 1822.
5. *Maximilien*-Joseph, né 12 mars 1824, lieut. en pr. dans le 4 rég. des dragons autr., Grand-Duc de Toscane.

6. *Frédéric*, né 29 mars 1825.
7. *Hartmann*, né 30 juin 1829.
8. *François*, né 19 avril 1831.

Belle-mère.

Jeanne née Baronne de Freiberg-Eisenberg-Knœringen, née 6 déc. 1791, mariée 27 sept. 1819 au Cte Jean-Népomuc-*Frédéric*; veuve depuis 7 févr. 1846.

Tante.

Walpourge, née 28 juin 1786.

II. Ligne d'Antoine.

1. Branche de Hans-Fugger-Glœtt (autrement dit Marx-Fugger - Oberndorf).

[Rés.: Glœtt. — Voir l'édition de 1849, p. 220.]

C. *Fidèle*-Ferdinand, né 7 mars 1795, membre héréd. de la première chambre du roy. de Bavière, Comte-régnant de Glœtt et d'Oberndorf, poss. de la seigneurie de Blumenthal; succ. à son père Comte Joseph-Sébastien-Eligius par convention avec son frère aîné Charles 10 sept. 1826; mar. 14 oct. 1820 à

Thérèse, née 6 janv. 1799, fille de Jean-Népomuc Baron de Pelkhofen.

Enfants.

1. *Ernest*, né 14 août 1821.
2. *Alfred*, né 25 juin 1822, lieut. dans le rég. bavarois de chev.-lég., Prince royal.
3. *Théodore*, né 23 juillet 1823, lieut. dans le rég. bavarois d'artillerie dit de Zollern.
4. *Othon*, né 5 oct. 1825.
5. *Berthe*, née 27 mai 1830.
6. *Ida*, née 1 févr. 1832.
7. *Hermann*, né 3 févr. 1833.
8. *Albert*, } nés 18 mars 1834.
9. *Rodolphe*, }
10. *Edouard*, né 19 févr. 1835.
11. *Fidèle*, né 12 févr. 1836.
12. *Amélie*, née 4 mai 1837.
13. *Thérèse*, née 2 janv. 1839.
14. *Emma*, née 17 juillet 1840.
15. *Guillaume*, né 14 févr. 1843.

Frères et sœur.

1. C. *Charles*-Rasso, né 10 juin 1789, lieut. en prem. au serv. de la Bavière (en retraite), mar. 4 sept. 1822 à

Aloïse née Demoiselle Baugger.

Enfants.

1) *Everard*, né 24 févr. 1824.
2) *Clotilde*, née 2 juin 1827.
3) *Oscar*, né 3 mai 1829.
4) *Eléonore*-Berthe, née 27 août 1831.

2. C. *Léopold*-Sébastien, né 21 déc. 1797, jusqu'au 30 juin 1849 président de la régence de la Franconie-inférieure et d'Aschaffenbourg, siégeant à Wurzbourg; mar. I) 28 août 1828 à Marie née Baronne de Rassler († 30 janv. 1833); II) 17 juillet 1840 à

Rose Baronne de Gumpenberg-Reyerbach, née 7 juin 1819.

Filles du 1 lit.

1) *Thérèse*, née 28 juillet 1829.
2) *Caroline*, née 15 août 1830.

Fils du 2 lit.

3) *Rodolphe*, né 6 mars 1842.

3. Ctesse *Antoinette*-Aloïse, née 25 août 1799, chanoinesse du chap. de Ste Anne à Munich.

---

2. Branche de Hans-Fugger-Kirchheim.

[Rés.: Augsbourg et Kirchheim. — Comparez notre édition de 1849, p. 222.]

C. Maximilien-Joseph, né 24 févr. 1801, succ. à son père Cte Joseph-Hugues (né 15 mars 1763, † 3 mai 1840), Cte et Seigneur de Kirchheim et Eppishausen; † 8 déc. 1840. La succession est en litige entre la maison Fugger de Nordendorf (v. la ligne suiv.) et le Cte Philippe-Charles Fugger-Kirchheim-Hoheneck (v. à la fin de cet article).

Sœurs.

1. *Caroline*, née 18 nov. 1804, chanoinesse honor. de Ste Anne à Munich.
2. *Sophie*, née 5 févr. 1806, chan. honor. de Ste Anne à Munich, mar. 15 mai 1827 à Charles-Alexandre Baron de Lilien à Waldau; veuve depuis 15 mars 1843.
3. *Amélie*, née 4 juin 1815.
4. *Thérèse*, née 25 août 1816, mar. 20 oct. 1844 à Charles Baron d'Imhof, possesseur de la terre de Johanniskirchen près de Munich.

5. *Marie*, née 30 nov. 1817, mar. 29 nov. 1838 au Baron de Rehling à Hainhofen etc., chamb. du Roi de Bavière.

Mère.

Ctesse *Antoinette*, née 29 janv. 1780, fille de Joseph Cte de Lamberg à Amerang, mar. à *Joseph*-Hugues Cte Fugger 15 août 1800; veuve depuis 3 mai 1840.

Veuve du cousin Cte Joseph-Hugues (né 9 déc. 1796, † 17 févr. 1837):

Anne-Marie, fille de Mr. Desloch, membre du dép. forestier au serv. de la Bavière; mar. 26 juin 1820.

Son fils.

Philippe-Charles, né 20 nov. 1821, après le décès du Cte *Frédéric*-Charles de Fugger-Kirchheim-Hoheneck (capit. de cav. bavarois, † 16 sept. 1838), l'héritier des biens du Bar. de Hoheneck, il ajoute à son nom de Fugger-Kirchheim celui de Hoheneck.

---

3. Branche de Hans-Fugger-Nordendorf.

[Voir notre édition de 1849, p. 222.]

Charles-Antoine C. de Fugger (né 24 déc. 1776, † 13 juin 1848, fils du C. Jean-Charles-Alexandre). Sa veuve:

C. Marie-*Louise*, née 31 mai 1778, fille de Louis C. Schenk de Castell à Tischingen; mariée 15 février 1798.

Fille.

Marie-Antoinette, née 6 mai 1799.

Sœurs.

1. *Marie-Anne*-Louise, née 31 mai 1774, mar. 18 juin 1793 à Joseph-Innocent Comte de Thun-Hohenstein à Castell-Brughier; veuve depuis 20 août 1842.
2. *Marie*-Françoise, née 3 avril 1779, chan. de Buchau.

Giech.

[Evang. — Rés.: Markt-Thurnau dans la Franconie-sup. — Voir l'édition de 1848, p. 237.]

François-Frédéric-*Charles*, né 29 oct. 1795, Cte et Seign. de Giech, membre héréd. de la prem. chambre de Bavière, possesseur de la seigneurie de Thurnau, ainsi que de Buchau, Wiesentfels etc., membre de l'Assemblée nationale à Francfort s. M. depuis le 24 nov. 1848 jusqu'au

Oncle.

Ferdinand (né 17 mars 1763, † 5 déc. 1841); mar. I) 7 janv. 1795 à Chrétienne née Baronne de Raysky (née 14 mai 1767, † 8 juin 1830); et II) 11 juin 1833 à Marianne née Sauermann (née 15 déc. 1800). — Ses enfants du 1er lit:

1. *Charles*-Philippe, né 16 nov. 1795, Seigneur de Rosnochan dans la Silésie pruss., capitaine au serv. de l'Autriche, mar. I) 10 juillet 1829 à Marie-*Thérèse* née Comtesse de Sedlnitzky (née 26 août 1810, † 23 sept. 1834), et II) au mois de juillet 1838 à

Isabelle née Baronne de Pfister.

Fils.

Frédéric-Guillaume-Ferdinand-Auguste-Anne, né 27 février 1832.

2. *Auguste*, née 30 août 1800, mar. 9 nov. 1824 à Frédéric-Guillaume III Roi de Prusse; veuve 7 juin 1840; elle porte le titre de Princesse de Liegnitz, Comtesse de Hohenzollern.

II. Ligne aînée.

Antoine Cte de Harrach à Rohrau, né 16 juin 1815, Seigneur du comté de Rohrau, grand-écuyer héréd. de l'archiduché d'Autriche.

Frère et sœurs.

1. *Rodolphine*, née 6 déc. 1812, chanoinesse du chapitre de Savoie.
2. *Ludmille*, née 20 déc. 1813.
3. *Eléonore*, née 19 janv. 1817, mar. 27 mai 1837 à Frédéric Baron de Borsch et Borschod, Seigneur de Grosspœchlarn, Krumnussbaum et Zelking.
4. *Aloïs*, né 5 juill. 1820, lieut. en prem. au 6 rég. des hussards, Roi de Wurtemberg, au serv. de l'Autriche.
5. *Caroline*, née 2 févr. 1822.
6. *Marie*, née 20 nov. 1822.
7. *Françoise*-Xavérie, née 3 avril 1826.
8. *Aloïse*, née 21 sept. 1827.

Mère.

Ludmille née Ctesse de Méraviglia, née 12 avril 1794, mar. 14 oct. 1811 à Charles-Léonard Cte de Harrach; veuve depuis 8 mars 1831.

Oncle.

François-Antoine, né 21 janv. 1768, chamb. de l'Archiduc

Maximilien d'Este et major autrichien en retraite, veuf depuis 1831 de Marie-Anne née Girard.

Filles.

1. *Françoise*, née 23 janv. 1817, mariée 22 janv. 1840 à Emmerich Boer de Nagy-Beriko, chamb. et cap. au 19 rég. d'inf. Pr. de Schwarzenberg au serv. de l'Autriche.
2. *Marie*, née 13 août 1818, mar. 16 févr. 1841 au Chev. Prosper de Docteux, major dans le régiment des chasseurs: l'Empereur.

ISEMBOURG.

[Réformé. — V. l'édition de 1848, p. 241.]

A. LIGNE D'OFFENBACH-BIRSTEIN.

I. ISEMBOURG - BIRSTEIN. (V. la 2de partie page 124.)

II. ISEMBOURG - PHILIPPSEICH.

[Voir l'Almanach de 1849, page 226]

Cte *George*-Casimir, né 15 avril 1794, succ. 27 déc. 1838 à son père Comte *Henri*-Ferdinand (né 15 oct. 1770); major-gén. et aide-de-camp gén. du Grand-Duc de Hesse; marié 10 janv. 1841 à

Berthe - Amélie - Caroline-Ferdinande née Comtesse d'Isembourg-Budingen à Meerholz, née 14 juin 1821.

Enfants.

1. Charles-*Ferdinand*-Louis-Adolphe-Wolfg.-Ernest-Casimir-George-Frédéric, Cte héréd., né 15 oct. 1841.
2. *Clémentine*-Philippine-Charlotte-Louise-Caroline-Malvine-Emilie-Silvine-Adélaïde-Ferdin.-Aug., née 26 nov. 1843.
3. *Maximilien*-Louis-Jean-Casimir-Othon-Philippe-Auguste-Frédéric-Alexandre-Jules-Guillaume, né 9 mars 1849.

Frères et sœurs.

1. *Charles*, né 31 mars 1796.
2. *Louise*-Philippine; v. Isembourg-Wæchtersbach.
3. *Frédéric*, né 15 sept. 1800, mar. 30 sept. 1828 à

Malvine, née 27 déc. 1808, fille de George Prince de Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg.

Enfants.

1) *Amélie*, née 28 juin 1830.
2) *Henri*-Ferdinand, né 14 janv. 1832, cadet au rég. d'inf. autrichien de Palombini.

3) *Constantin*, né 12 juillet 1833.
4) *George*-Adolphe, né 23 avril 1840.
4. *Charlotte*, née 25 juin 1803; v. Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg.
5. *Louise*, née 22 janv. 1805, chanoinesse de Wallenstein.
6. *Ferdinand*, né 14 oct. 1806, major et aide-de-camp du Grand-Duc de Hesse.

B. Ligne de Budingen.

I. Isembourg-Budingen à Budingen.

(V. la 2de partie page 125.)

II. Isembourg-Budingen à Wæchtersbach.

[Voir l'édition de 1848, p. 242.]

Comte Ferdinand-*Maximilien*, né 24 oct. 1824, succ. à son père, le Cte Adolphe, en vertu de l'acte de cession du 9 oct. 1847.

Père et mère.

Comte *Adolphe*, né 26 juillet 1795, succ. 25 févr. 1821 à son frère C. Louis-Maximilien et abdique en faveur de son fils 20 oct. 1847; mar. 14 oct. 1823 à
Louise-Philippine Comtesse d'Iscmbourg-Philippseich, née 19 févr. 1798, fille du feu Comte Henri-Ferdinand.

Sœurs du père.

1. Ctesse Frédérique-*Wilhelmine*, née 1 juillet 1792.
2. Ctesse *Auguste*-Caroline, née 12 nov. 1796.

III. Isembourg-Budingen à Meerholz.

[Voir l'édition de 1848, p. 242.]

Comte *Charles*-Frédéric-Casimir-Adolphe-Louis, né 26 oct. 1819, fils du Cte héréd. Joseph-Frédéric-Guill.-Albert († 14 mars 1822); succ. 17 avril 1832 à son oncle le Cte Charles-Louis-Guillaume; marié 9 juin 1846 à la
Ctesse *Jeanne*-Constance-Agnès-Hélène, née 8 févr. 1822, fille de *Frédéric-Louis* Cte de Castell.

Fils.

Frédéric-Casimir-Wolfg.-Adolphe-George-Ferdinand-Jules-Henri, Comte héréd., né 10 août 1847.

Sœur.

Ctesse *Bertha*-Amélie-Caroline-Ferdinande, née 14 juin 1821; v. Isembourg-Philippseich.

Mère.

Ctesse *Dorothée*-Chrétienne-Clémentine-Louise, née 10 janv. 1796, fille de feu Albert-Frédéric-Charles Cte de Castell; mar. 22 oct. 1818.

Filles du Comte Charles-Louis-Guillaume († 17 avril 1832) et de Caroline née Comtesse de Sayn-Wittgenstein († 28 avril 1833); elles possèdent $\frac{5}{24}$ de Limpourg-Gaildorf-Solms-Assenheim (L.-S.-A.-Oberroth, dans le roy. de Wurtemberg).

1. Comtesse *Caroline*-Louise-Frédérique-Elisabeth-Henriette-Charlotte, née 24 janv. 1786.
2. Comtesse *Louise*-Wilh.-Sophie-Emilie, née 25 mars 1793.

Kœnigsegg-Aulendorf.

[Cath. — Rés.: Aulendorf. — V. l'édit. de 1848, p. 243.]

Comte *François*-Xavier, né 15 mars 1787, chamb. de l'Emp. d'Autr., Magnat de Hongrie, fils d'Ernest Comte-régnant († 10 mai 1803) et de la Ctesse Joséphine de Manderscheid-Blankenheim; mar. 14 juill. 1811 à *Marie*-Anne, née 25 sept. 1793, fille de Joseph Comte Károlyi de Nagy-Károly; veuf 9 mars 1848.

Enfants.

1. *Elisabeth*, née 14 avril 1812, mar. 9 oct. 1832 à Frédéric-Charles-Joseph Pr. de Waldbourg à Wolfegg et Waldsée.
2. *Gustave*, né 19 avril 1813, marié 14 nov. 1843 à *Giszella* (Victoire) Csáky de Kereszteg, née 23 nov. 1823, DdlCr., fille de feu Etienne Comte Csáky de Kereszteg.

Fille.

Irma-(Marie)-Stéphanie-Jeanne-Baptiste-Eusébie, née 7 sept. 1844.

3. *Françoise*-Xav., née 13 juin 1814, DdlCr., mar. 10 févr. 1834 à George Comte d'Andrásy de Csik-Szent-Király et Kraszna-Horka, chamb. de l'Emp. d'Autriche.
4. *Adolphe*, né 5 août 1815.
5. *Alfred*, né 30 juin 1817, cap. de cav. au 4 rég. des cuir. de l'Empereur Ferdinand, au serv. de l'Autriche.
6. *Hermann*, né 26 mai 1820.
7. *Hugues*, né 23 févr. 1824.
8. *Georgine*-Clémentine, née 1 avril 1825, mar. 6 nov. 1843 à Othon Prince d'Oettingen-Spielberg.
9. *Frédérique*, née 21 févr. 1837.

Oncles.

1. *Antoine*-Eusébie, né 15 févr. 1769, chan. à Salzbourg.
2. *François*-Xav.-Eus., né 2 mars 1773, propriétaire de la seigneurie de Roschitz en Moravie, chamb. de l'Empereur d'Autr., mar. 18 sept. 1798 à Marie-*Léopoldine*-Josephe, fille de Maximilien Comte de Daun à Daleschitz, née 10 mai 1776; veuf 6 sept. 1845.

Fille.

Frédérique, née 6 juin 1799, mar. à Hermann Cte de Locatelli.

KUEFSTEIN.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 244.]

Cte *François*-Séraphin, né 8 mars 1794, Bar. de Greillenstein etc., grand-garde-vaiselle de l'archiduché d'Autriche, cons. int. et chambellan, envoyé extr. et ministre plénip. de S. M. l'Emp. d'Autriche près les cours royale, grand-ducale et ducales de Saxe; mar. 1 juill. 1830 à
Guidobaldine née Comtesse de Paar, née 2 déc. 1807, DdlCr. et DdP., sœur du Prince-régnant de Paar.

Enfants.

1. *Charles*, né 31 juillet 1838.
2. Marie-Jeanne, née 9 juin 1840.
3. François-Séraphin, né 11 juin 1841.

LEININGEN (LINANGE).

[Voir l'édition de 1848, p. 245.]

A. MAISON DE LINANGE-HARDENBOURG-DACHSBOURG.

[Voir la seconde partie p. 131.]

I. LEININGEN-HARDENBOURG.

II. LINANGE-HEIDESHEIM-FALKENBOURG.

[Cath. — Bade.]

1. LINANGE-BILLIGHEIM (ci-devant Guntersblum).

[Rés.: Billigheim. — Voir l'édition de 1848, p. 245.]

Cte Charles-*Théodore*-Auguste, né 26 janv. 1794, succ. à son père (fondateur de cette ligne spéciale) *Guillaume*-Charles (né 5 juillet 1737) 26 janv. 1809; major-gén. badois, en retraite; mar. 24 mai 1822 à

Marie-Anne née Comtesse Westerhold de Gysenberg, née 23 avril 1802, DdlCr.

Enfants.

1. *Charles*-Frédéric, né 6 mars 1823, mar. 27 janv. 1846 à la Pr. *Elisabeth*, née 29 oct. 1827, fille du Pr. Alexandre de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg de la ligne de Louisbourg.
2. *Frédéric*-Ludolphe-Adolphe-Théod., né 18 juillet 1826.
3. *Eléonore*-Joséphine-Caroline-Marie, née 6 juillet 1827, mariée le 22 févr. 1848 au Cte Guillaume de Wiser.
4. *Maximilien*-Frédéric-Ernest, né 29 mars 1835.
5. *Victoire*-Wilhelmine-Mathilde, née 15 janv. 1837.
6. *Emich*-Charles, né 24 avril 1839.

Sœur.

Elisabeth-Auguste, née 18 sept. 1790, mariée au Baron de Stockhorn, lieut.-gén. au serv. de Bade, commandeur à Mannheim; veuve depuis 7 sept. 1843.

---

2. Linange-Neudenau (ci-devant Heidesheim).

[Rés.: Neudenau. — Voir l'édition de 1848, p. 245.]

Comte *Auguste-Clément*, né 20 janv. 1805, fils du Cte Venceslas, fondateur de cette ligne († 15 janv. 1825), et de Victoire, fille du Baron de Grunberg († 4 févr. 1838); succ. 17 nov. 1826 à son frère consanguin Clément-Guill. (né 22 août 1781); mar. 26 nov. 1842 à
Marie-Henriette-Wilhelmine, née 2 avril 1820, fille du feu Baron de Geusau, général et grand-écuyer au serv. de Bade.

Enfants.

1. *Wilhelmine*-Marie-Victoire, née 11 juillet 1843.
2. *Charles*-Théodore-Ernest, né 10 sept. 1844.

Sœurs consanguines issues du 1 lit du père:

1. *Cunégonde*-Antoinette, née 8 nov. 1775, mar. 8 févr. 1804 à Aloïs Baron de Hacke; veuve depuis 1832.
2. *Charlotte*-Cathérine, née 10 janv. 1778, mar. 10 janv. 1810 au Comte d'Eckardt, lieut.-gén. au serv. de la Bavière; veuve 5 nov. 1828; DdP. de S. M. la Reine de Bavière.

B. Maison de Linange-Westerbourg.

[Luth. — Voir l'édition de 1848, p. 246.]

I. Alt-Leiningen-Westerbourg.

(Ancienne ligne de Linange-Westerbourg.)

[Rés.: Ilbenstadt au grand-duché de Hesse. — Voir l'édition de 1848, p. 246.]

Frédéric-Edouard Cte de Linange-Westerbourg, Seigneur d'Ilbenstadt et d'Erbstadt, né 20 mai 1806, succ. 9 août 1839 à son père, le Cte Frédéric-Louis-Chrétien (né 2 nov. 1761); mar. 28 déc. 1830 à

Henriette née Baronne d'Egloffstein, née 22 nov. 1805.

Fille.

Marie-Frédér.-Carol.-Ernestine-Henriette, née 30 sept. 1831.

Frères et sœurs.

1. Jean-*Louis*, né 9 juin 1807, cap. de cav. (en retraite) au serv. de l'Autriche.
2. *Françoise*-Amélie, née 12 mai 1809, mar. 18 août 1826 à Guillaume Baron d'Ende.
3. *Marie*-Louise, née 27 juill. 1812, mar. à Albert Prince de Sayn-Wittgenstein-Hohenstein.
4. *George*-Auguste, né 10 août 1815, lieut. en pr. au rég. d'inf. no 30 Cte Nugent au serv. de l'Autriche; marié à *Fatime* Mettanisch, née . . .
5. *Adrienne*-Rosalie-Auguste, née 23 mai 1817, mar. 26 déc. 1832 à Ferdinand Baron de Stein, chambellan du Grand-Duc de Hesse.
6. *Charles*-Auguste, né 11 avril 1819, capit. au serv. de l'Autr., au 31 rég. d'inf. Comte Leiningen; marié . . . à *Elise* de Sissanyi, née . . .
7. *Victor*-Auguste, né 1 janv. 1821, lieut. en pr. au 31 rég. d'inf. Comte Leiningen au serv. de l'Autriche.

II. Neu-Leiningen-Westerbourg.

[Nouvelle ligne de Linange-Westerbourg.]

[Luth. — Rés.: Westerbourg. — Voir l'édition de 1848, p. 247.]

C. *Auguste*-George-Gustave, né 19 févr. 1770, cons. int., chamb. et feldmaréchal-lieut. au serv. de l'Autriche, propriétaire du 31 rég. d'inf., et lieut. en pr. de la première garde allemande des arcières; fils du Cte Charles-Gustave-Rénard-Woldemar († 7 juin 1798); succ. 7 mai 1808 par un arrangement de famille à son frère aîné Charles; mar. en 1808 à la

Comtesse *Charlotte*-Sophie-Léopoldine née de Scholz, née 19 avril 1792.

Enfants du frère, Comte Chrétien-Louis-Alexandre (né 5 avril 1771, † 20 févr. 1819 et de Séraphine-Françoise-Marie-Anne Pr. de Porcia (née 23 oct. 1788, † 5 déc. 1817):

1. C. *Séraphine*-Françoise-Barbe-Christine, née 4 oct. 1810, chanoinesse d'Innsbruck.
2. C. *Chrétien*-François-Séraphin-Vincent, Comte hérédit., né 10 févr. 1812, Cte indigène au royaume de Hongrie, chamb. imp.-roy., major-général et brigadier au serv. de l'Autriche.

Neipperg.

[Cath. — Rés.: Schwaigern. — Voir l'édition de 1848, p. 248.]

C. *Alfred*-Auguste-Charles-François-Camille, né 26 janv. 1807, chamb. de l'Emp. d'Autriche, major-général au serv. du Wurtemberg, Seigneur héréd. du roy. de Wurtemberg; succ. 22 févr. 1829 à son père le Comte Adam-Adalbert (cons. int., FML., chamb. au serv. de l'Autr. etc.); marié I) 19 oct. 1835 à Joséphine née Ctesse de Grisoni († 17 nov. 1837), et II) 19 mars 1840 à la

Pr. *Marie*-Frédérique-Charlotte née Pr. de Wurtemberg, fille aînée du Roi Guillaume I, née 30 oct. 1816.

Frères.

1. *Gustave*-Adolphe-Frédéric-Bernard-Léopold, né 10 sept. 1811, major du corps de l'état-major au serv. de l'Autriche.
2. *Erwin*-François-Louis-Bernard-Ernest, né 6 avril 1813, chamb. et major au 2 rég. de chev.-lég., au serv. de l'Autriche; marié 19 avril 1845 à Henriette née Comtesse de Waldstein-Wartenberg à Dux-Leutomischl, née 23 déc. 1823; veuf 18 juillet 1845.

Cousines germaines, filles du Cte Jean-Joseph (né 14 mai 1756, † 10 nov. 1809):

1. *Marie*-Wilhelmine, née 19 févr. 1793.
2. *Louise*, née 3 févr. 1794.

Orttenbourg.

[Luth. — Rés : château de Tambach dans la Franconie sup. — Voir l'édition de 1848, p. 249.]

François-Charles-Rodolphe, né 4 août 1801, Comte d'Ortten-

bourg et Seigneur de Tambach, Seigneur et membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière, quitte le service milit. avec le titre de major à la suite en 1830; succ. à son père Cte Joseph-Charles 28 mars 1831; marié 22 févr. 1841 à

Julie-Caroline-Wilhelmine-Louise-Sophie, née 20 déc. 1819, fille du Baron de Wœllwarth-Lauterbourg.

Fils.

Frédéric-Charles-Hermann-Albert, Comte héréd., né 13 déc. 1841.

Frères et sœur.

1. Chrétienne-*Charlotte*-Wilh., née 18 août 1802, mar. 18 août 1830 à Albert-Frédéric-Louis Prince-régn. de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg.
2. *Frédéric*-Charles-Louis, né 14 janv. 1805. [*Kœnnern* près de Halle sur la Saale.]
3. *Hermann*, né 4 janv. 1807, chamb. et cap. de cav. autr. (en retraite). [Château de *Tambach*.]

Tantes.

1. Sophie-Marie-*Wilhelmine*, née 17 nov. 1784, mar. 21 juin 1802 à Léopold-Ernest Cte de Tauffkirchen à Kleeberg, ancien major-général au serv. de la Bavière.
2. Auguste-*Frédérique*, née 22 avril 1786, mar. 9 oct. 1806 à Charles-Alexandre Cte de Puckler et Limpourg († 18 déc. 1843), séparée 16 juin 1824.

Pappenheim.

[Evang. — Rés.: Pappenheim. — Voir l'édition de 1848, p. 250.]

I. Comte *Charles*-Théodore-Frédéric, né 17 mars 1771, membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière, Général-FZMêstre et aide-de-camp général du Roi, propriét. du 7 rég. d'inf.; mar. 26 juin 1796 à la Ctesse Lucie-Anne-Wilhelmine-Chrétienne, née 9 avril 1776, fille de feu le Pr. de Hardenberg-Reventlow, chancelier de l'état pruss.; séparé depuis 1817 (v. Puckler-Muskau).

II. Fille du Comte Frédéric-Ferdinand († 28 févr. 1816), colonel et command. le 1 rég. des hussards au serv. de la Bavière:

Elisabeth-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-*Ferdinandine*-Pauline, née 8 févr. 1806. [*Munich*.]

III. Frédéric-*Albert* Cte de Pappenheim, né 18 juillet 1777, général de cav. en retraite, propriétaire du 10 rég. d'inf. bavaroise; marié 14 déc. 1814 à

Marie-*Antoinette*-Françoise-Crescence-Eve, née 6 avril 1793, fille du Baron de Tænzl à Tratzberg; DdP. de la Reine. [*Augsbourg.*]

Enfants.

1. *Louis*-Ferdinand-Frédéric-Haupt, né 5 déc. 1815, lieut. en prem. dans le rég. bavarois de chev.-lég., Duc de Leuchtenberg. [*Germersheim.*]
2. *Charles*-Antoine-Frédéric-Haupt, né 17 déc. 1816, cap. de cav. dans le rég. de chev.-lég., Prince royal au serv. de la Bavière. [*Nuremberg.*]
3. Godefroi-*Henri*-Frédéric-Guillaume, né 23 déc. 1817, chamb. imp.-roy. et cap. de cav. dans le rég. autrichien des hussards no 9: Empereur Nicolas de Russie.
4. *Alexandre*-Joseph-Frédéric-Haupt, né 20 mars 1819, cap. de cav. dans le rég. autrichien des dragons no 2: Roi de Bavière.
5. *Clément*-Philippe-Frédéric-Albert-Haupt, né 14 déc. 1822. [*Ansbach.*]
6. *Maximilien*-Joseph-Charles-Frédéric, né 5 sept. 1824, lieut. au rég. de chev.-lég.: Pr. Taxis au serv. de la Bavière. [*Ansbach.*]
7. *Blanche*-Frédérique-Anne, née 4 juillet 1827. [*Augsbourg.*]

Platen à Hallermund.

[Luth. — Voir l'édition de 1848, p. 251.]

C. *George*-Guillaume-Frédéric, né 7 nov. 1785, cons. int. act., grand-chambellan et grand-maître héréd. des postes du roy. de Hanovre, veuf depuis 18 août 1833 de *Julie*-Marianne-Charlotte née Comtesse de Hardenberg.

Enfants.

1. *Charles*-Ernest-Félix, né 3 sept. 1810, chamb. du Roi de Hanovre, mar. 7 nov. 1836 à

Mathilde née Comtesse de Pacé, née 11 oct. 1815.

Enfants.

1) *George*-Charles-Rodolphe-Frédéric-Erasme, né 2 oct. 1837.
2) *Rodolphe*-Charles-Othon-Fréd.-Joseph, né 13 juillet 1839.
3) *Julie*-Frédérique-Mathilde-Fernande, née 5 févr. 1841.

4) *Mathilde*-Agnès-Claire-Frédér.-Adolph., née 11 juill. 1842.
5) *Agnès*-Mathilde-Frédérique-Ferdinande-Chrétienne, née 17 mars 1844.
2. *Julienne*-Frédérique-Sophie, née 6 nov. 1811, mar. 12 mai 1837 au Comte de Blome à Salzau.
3. *Gustave*-Théodore-Ferdinand-Frédéric, né 23 mars 1813, écuyer du Roi de Hanovre.
4. *Adolphe*-Louis-Charles, né 10 déc. 1814, cons. de la légation du Hanovre et chargé d'aff. à Vienne.
5. *Jules*-Guillaume-Louis, né 26 déc. 1816, lieut. de grenadiers de la garde hanovérienne.
6. *Claire*-Adolphine-Adélaïde, née 24 nov. 1821.
7. *George*-Auguste, né 17 sept. 1827.

Sœur.

Charlotte-Julienne, née 8 sept. 1778, mar. I) 1794 à Frédéric Baron de Blome († 12 sept. 1818), et II) 1820 à Joseph Comte de Criminil-Reventlow.

Oncles.

1. C. Auguste-Philippe (né 22 juin 1748, † . . .). Ses enfants:
1) *Caroline*, née 22 sept. 1777, mar. I) 1796 au Baron de Gemmingen (divorciée); et II) 1807 à Mons. de Schauroth.
2) *Julienne*-Sophie-Chrétienne-Françoise, née 8 janv. 1781.
3) *Alexandre*-Charles-François, né 4 sept. 1784, lieut.-colonel de la Landwehr du Haut-Palatinat bavarois.
2. C. Henri-Louis-Joaquim, major-général au serv. du Danemark († 15 avril 1822). Ses enfants:
1) *Frédéric*-Louis, né 14 nov. 1785, ancien capit. au serv. du Danemark.
2) Anne-*Frédérique*-Sabine, née 11 janv. 1789, mar. à Chrétien-Frédéric de Triller, conseiller de just. et directeur des postes à Schleswig.
3) Frédérique-*Wilhelmine*-Hedwige, née 25 févr. 1798, mar. 20 déc. 1815 à F.-G. Donowan de Leith.

Plettenberg-Wittem à Mietingen.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 252]

Fille du Comte de l'emp. Maximilien-Frédéric, né 20 janv. 1771, † 2 sept. 1813 (fils du Comte de l'empire Clément-Auguste, maréchal héréditaire du grand-chapitre de Munster, † 26 mars 1771, et de Marie-Anne née Baronne de Galen):

Marie Comtesse de Plettenberg-Mietingen, née 22 mars 1809, propriétaire des terres seigneuriales de la maison, DdlCr. et DdP., mar. 16 févr. 1833 à *Nicolas-François*-Maria-Alexandre Comte d'Esterházy-Galántha-Forchtenstein, chamb. de l'Empereur d'Autriche (né 8 févr. 1804).

Puckler-Limpourg.

[Luth — Rés.: Gaildorf et Bourg-Farrnbach. — Voir l'édition de 1848, p. 253.]

I. *Frédéric*-Charles-Louis-François C. de Puckler-Limpourg, Baron de Groditz, né 12 févr. 1788, Seigneur et membre de la 1ère chambre du roy. de Wurtemberg, chamb. du Roi de Wurtemberg, colonel de la landwehr bavaroise et inspecteur du cercle de la Franconie moyenne; marié 12 févr. 1817 à

Sophie née Baronne de Dœrnberg, née 13 juillet 1795.

Fils

1. *Kurt*-Charles-Louis-Ernest-Frédéric, né 2 oct. 1822, lieut. de la garde montée wurtembergeoise.
2. *Frédéric*-Charles-Louis-Emile-George-Maximilien-Adam-Sylvestre, né 7 déc. 1826, lieut. dans le 4ème rég. de cav. au serv. du Wurtemberg.

II. C. *Louis*-Frédéric-Charles-Maximilien, né 11 avril 1790, mar. 9 mai 1824 à

Louise-Clamorine née Ctesse de Bothmer, née 19 mars 1803.

Enfants.

1. *Louis*-Auguste-Charles-Frédéric-Ernest-George, né 29 avril 1825.
2. *Adolphe*-Charles-Frédéric-Louis-Ernest, né 7 juin 1826, lieut. au 5ème rég. d'inf. au service du Wurtemberg.
3. *Sophie*-Louise-Carol.-Frédérique-Charlotte-Maximilienne-Mathilde, née 4 déc. 1827.
4. *Louise*-Clotilde-Charl.-Emma-Julie-Auguste-Frédérique, née 28 juillet 1831.
5. *Edouard*-Charles-Frédéric-Louis-Maximilien, né 18 sept. 1832.
6. *Félix*-Louis-Charles-Frédéric-Hermann-Gotthardt, né 15 déc. 1833.
7. *Max.*-Félix-Charles-Adolphe-Louis-Kurt, né 11 sept. 1836.
8. *Thérèse*-Frédérique-Caroline-Louise, née 4 déc. 1837.

9. *Julie*-Mathilde-Caroline-Frédérique-Louise, née 23 mars 1840.
10. *Hermann*-Ernest-Apollonius-Charles-Frédéric-Louis, né 6 mai 1841.
11. *Guillaume*-Frédéric-François-Louis-Charles, né 3 avr. 1844.
12. *Fanny*-Sophie-Elisabeth-Wilhelmine-Mathilde-Julie-Louise-Fréd.-Caroline, née 28 mars 1848.

Quadt-Wykradt.

[Cath. — Rés.: Isny. — V. l'édition de 1848, p. 254, et celle de 1849, p. 238.]

Othon-Guillaume-Frédéric-Bertram, né 27 sept. 1817, Cte-régn. de Quadt-Wykradt à Isny, possess. de la ville et du comté d'Isny, succ. dans le fidéicommis de la maison à son père le Cte Guillaume en vertu de l'acte de cession du 20 nov. 1846; marié 20 avril 1846 à

Marie-Emilie, née 5 déc. 1825, fille du Cte-régn. Alban de Schœnbourg-Forderglauchau.

Fils.

Bertrand-Othon-Guillaume-Frédéric-Waldemar, Cte-héréd., né 11 janvier 1849.

Frère et sœurs.

1. *Maximilienne*, née 18 mai 1813, mar. 30 sept. 1833 à Constantin Pr.-régn. de Waldbourg-Zeil et Trauchbourg.
2. *Bertha*, née 7 mai 1816, mariée 15 sept. 1846 à Edouard Comte de Bergh-Trips.
3. *Frédéric*-Guillaume, né 23 déc. 1818, chargé des affaires de Bavière à St. Pétersbourg.

Père et mère.

Guillaume-Othon-Frédéric-Albert, né 21 févr. 1783, drossart héréd. et grand-maître héréd. de la principauté de Gueldres et du comté de Zutphen, chev. de l'ordre teutonique de langue néerlandaise, cède la seigneurie à son fils aîné 20 nov. 1846; marié 14 juillet 1812 à

Marie-Anne née Ctesse de Thurn-Valsassina, née 29 août 1788.

Oncle.

Frédéric-Guillaume, né 8 mars 1788, ancien colonel au serv. des Pays-Bas.

Rechberg et Rothenlœwen.

[Cath. — Rés.: Donzdorf. — Voir l'édition de 1848, p. 155.]

Albert Cte de Rechberg et Rothenlœwen à Hohenrechberg, né 7 déc. 1803, possesseur des seign. de Donzdorf, Weissenstein, Bœhmenkirch, Ramsberg, Winzingen et Klein-Hussen en Wurtemberg, ainsi que de Mickhausen en Bavière, membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Wurtemberg, nommé pour la vie conseiller du roy. de Bavière, chef de la maison comtale en suite de la cession de son père Aloïs (né 18 sept. 1766, † 10 mars 1849) dep. 28 sept. 1842; marié 6 juillet 1830 à

Walpourge, née 16 févr. 1809, fille de feu Jean-Népomuc Comte de Rechberg.

Enfants.

1. *Julie*, née 29 sept. 1831.
2. *Othon*, Comte héréd., né 23 août 1833.
3. *Marie-Anne*-Pauline, née 18 déc. 1834.
4. *Caroline*, née 1 oct. 1842.
5. *Marie*, née 8 août 1844.
6. *Albertine*, née 19 sept. 1846.

Sœurs.

1. *Caroline*, née 25 juin 1798, DdP. de S. M. la Reine de Bavière, mar. 4 août 1818 à Chrétien-Frédéric Baron de Zweibrucken, lieut.-gén. et capitaine-gén. de la garde des arcières du Roi de Bavière.
2. *Louise*, née 5 mars 1800, mar. 27 août 1825 à Wilibald Cte de Rechberg; v. ci-dessous.
3. *Pauline*, née 28 janv. 1805.
4. Jean-*Bernard*, né 17 juill. 1806, chamb. de l'Emp. d'Autriche, conseiller de lég., mar. 26 juillet 1834 à

Miss *Barbe* Jones, née 8 juin 1813, fille aînée de feu Thomas Jones, Viscount Ranelagh Baron de Waron.

Fils.

Louis, né 4 juillet 1835.

Frères et sœur.

1. C. *Hyacinthe*, née 15 août 1771, mar. 4 août 1797 à François Baron de Frauenberg, conseiller intime et commissaire-gén. au serv. de la Bavière († 1814).
2. Veuve du Comte Jean-Népomuc (né 24 nov. 1773, prés. de l'administration gén. des forêts en Bavière, † 8 mai 1817):

Julie Comtesse Barbier de Schroffenberg, chanoinesse de Ste Anne, mar. en 1808.

Ses enfants.

1) *Walpourge*, née 16 janv. 1809, mar. 6 juillet 1830 à Albert Cte de Rechberg.
2) *Louis*, né 15 janv. 1814, chamb., capitaine de cav. au serv. de la Bavière, rég. no 4 des chev.-lég., marié 18 juill. 1839 à

Gabrièle-Marie-Sophie-Auguste née Ctesse de Bray, née 9 mars 1818.

Enfants.

(1) *Ernest*-Béro, né 3 juin 1840.
(2) *Elisabeth*, née 28 sept. 1841.
(3) *Sophie*, née 13 juin 1843.
(4) *Gabrièle*, née 9 janv. 1845.

3. Charles, né 2 févr. 1775, † 6 janv. 1847, grand-maître de la cour de Bavière. Sa veuve:

Hippolyte, née 13 août 1811, DdP. de S. M. la Reine de Bavière, fille de Jean-Népomuc Baron de Pelkhoven à Taising et Græfing; mar. 14 oct. 1830.

4. *Wilibald*, né 30 mai 1780, conseiller int. act. d'état au serv. de la Bavière et ci-devant envoyé extr. à Paris etc.; mar. 27 août 1825 à

Louise née Comtesse de Rechberg, née 5 mars 1800 (v. ci-dessus). [*Munich.*]

5. Auguste (né 11 sept. 1783, † 15 avril 1846), cons. d'état de la Bavière en serv. ord. Sa veuve:

Antoinette née de Schanzenbach, mariée en 1831.

Ses filles.

1) *Louise*, née 1832.
2) *Pauline*, née 1837.

Rechteren.

[Réformé. — V. l'édition de 1848, p. 257.]

I. Ligne cadette.

[Rés.: Markt-Einersheim en Franconie. — V. l'édit. de 1848, p. 257.]

Comte Frédéric-*Louis*, né 9 janv. 1811, membre héréd. de la 1ère chambre de Bavière, succède par droit de primogéniture et d'après l'ordre de succession adopté par la

famille le 12 janv. 1822 dans la seign. de Limpourg-Speckfeld à son père le Cte Frédéric-Rénard-Burkard-Rodolphe (né 22 sept. 1751, † 20 juin 1842); commandeur et major-gén. de la landwehr du cercle de la Franconie infér. et d'Aschaffenbourg; mar. 23 août 1840 à *Luitgarde*-Louise-Charlotte-Sophie, née 13 mai 1817, fille d'Albert Cte d'Erbach-Furstenau.

Enfants.

1. *Frédéric-Rénard*-Albert-Emile-Auguste, Comte héréd., né 3 juillet 1841.
2. *Emilie*-Auguste-Adélaïde-Ferdinande-Emma-Louise, née 15 août 1843.
3. *Adélaïde*, née 1 févr. 1845.
4. *Thécla*, née 8 août 1846.

Sœurs

a) issues du 1er lit du père, avec Frédérique-Antoinette née Ctesse de Giech et Wolfstein (mar. 13 nov. 1783, † 8 juin 1798):

1. *Frédérique*-Henriette, née 15 juin 1787, mar. 6 janv. 1823 à Louis Baron d'Eyb à Eyerlohe, ancien major au serv. de la Bavière.
2. Caroline-*Louise*-Amélie, née 3 mars 1789, mar. 6 déc. 1806 au Baron de Rehling; veuve 29 déc. 1820.

Frère

b) issu du 2d mariage du père (comparez ci-dessous):

3. Charles-Louis-*Auguste*, né 13 nov. 1818.

II. Ligne aînée.

[Rés.: Almelo. — Voir l'almanach de 1849, page 242.]

C. *Adolphe*-Frédéric-Louis, né 13 oct. 1793, chamb. du Roi des Pays-Bas, membre des états prov. d'Over-Yssel et propriét. des seigneuries d'Almelo, Vriesenveen, Rechteren, Oolde et Verborg; fils du Comte Frédéric-Louis-Chrétien († 8 sept. 1814), mar. 2 avril 1824 à *Elisabeth*-Wilhelmine née Bar. de Massow, née 4 oct 1793.

Enfants.

1. *Marie*-Cathérine-Frédérique, née 3 févr. 1825.
2. *Adolphe*-Frédéric, né 17 juillet 1827.
3. *Jacques*-Henri, né 6 déc. 1831.

Frères et sœurs.

1. *Florentine*-Caroline-Elise, née 20 avril 1797, mar. 21 mars 1822 à Jean-Philippe Baron de Sloet à Vollenhove.

2. *Guillaume* - Rénard - Adolphe - Charles, né 11 oct. 1798, chamb. et capit. de cav. à la suite du Gr.-Duc de Hesse, propriétaire des seigneuries de Schoulenbourg et Eeze; marié 27 déc. 1823 à

Sophie - Marianne - Adélaïde née Baronne de Gunderrode, née 19 juin 1803.

Enfants.

1) *Frédéric*-Louis-Chrétien, né 16 févr. 1825.
2) *Elisabeth*-Jeanne-Reinire-Caroline, née 4 nov. 1826.
3) *Caroline*-Louise-Henriette, née 1 juillet 1828.
4) *Joaquim*-Adolphe-Zeijger, né 10 août 1830.
5) *Ferdinand*-Chrétien-George, né 28 août 1832.
6) *Florentine*-Natalie, née 20 janv. 1835.
7) *Emilie*-Rosalie, née 16 déc. 1836.
8) *Guillaume*-Charles, né 11 juin 1840.

3. Jean-*Rénard*-Frédéric-Chrétien-Guillaume, né 12 février 1806.
4. Auguste-*Caroline*-Isabelle, née 15 juillet 1808.

Schæsberg.

[Cath. — Rés.: Thannheim. — V. l'almanach de 1849, p. 243.]

Cte *Richard*-Martin, né 14 juill. 1778, cons. privé et chamb. au serv. du Wurtemberg, succ. à son père Frédéric-Antoine-Marie (né . . . 1730, † . . . 1804); marié 24 juillet 1803 avec Sophie née Baronne de Wenghe-Beck; veuf 5 mars 1841.

Frère.

Henri-Edmond (né 20 mai 1779, † 15 oct. 1835). Sa veuve:

Auguste, née 13 oct. 1791, fille de feu le Baron de Loë-Wissen, mariée . . juin 1814.

Ses enfants.

1. Cte *Rodolphe* - Wolfgang - Hubert - Marie, né 8 sept. 1816, possesseur des seigneuries de Schæsberg, Krikenbœk; Gangelt et Gerdingen, succ. à son père 15 oct. 1835; marié 11 janv. 1847 à

Mathilde-Walpourge-Ludovique-Marie, née 30 mai 1824, fille de feu le Pr. François de Waldbourg-Zeil-Trauchbourg.

2. *Jules*-Maximilien-Hubert-Marie, né 2 nov. 1819.
3. *Alexandrine*-Clémentine-Marie-Huberte, née 29 août 1821.
4. *Marie*-Huberte-Jeanne-Ludovique, née 8 juin 1827.

SCHŒNBORN.

[V. l'édition de 1848, p. 259.]

I. SCHŒNBORN-WIESENTHEID. (Branche aînée.)

[Cath. — Rés.: Wiesentheid. — V. l'édit. de 1848, p. 259.]

C. Hugues-Damien-*Erwin*, né 25 mai 1805; succ. 5 déc. 1840 à son père Cte François-Erwin (né 7 avril 1776); mar. 1 mai 1833 à

Sophie-Eléonore-Walpourge-Thécla née Comtesse d'Eltz, née 20 févr. 1814.

Frère et sœur.

1. *Marie*-Anne, née 31 janv. 1809, mar. 15 janv. 1840 à Maximilien Baron de Loë, chambellan et cons. provincial au serv. de la Prusse.
2. *Clément*, né 8 oct. 1810, mar. 20 oct. 1838 à

Irène née Comtesse Batthyány, née 31 déc. 1812.

Enfants.

1) Athenaïs-Ferdinandine-Marie, née 21 janv. 1840.
2) Sophie-Elma-Marie, née 20 mai 1841.
3) *Erwin*, né 14 nov. 1842.

II. SCHŒNBORN-BUCHHEIM. (Branche moyenne.)

[Cath. — Rés.: Vienne. — Voir l'édition de 1848, p. 260.]

C. *Charles*-Edouard, né 2 mai 1803, chamb. impér.-roy., fils du Comte François-Philippe (né 15 sept. 1768, † 18 août 1841); succède à son frère Erwin-Damien-Hugues par cession du 9 février 1844; mar. 21 oct. 1833 à

Anna née Comtesse Bolza, née 4 août 1806, DdlCr.

Enfants.

1. *Marie-Anne*-Joséphine-Caroline, née 27 août 1836.
2. *Eugénie*-Frédérique-Marie, née 11 février 1841.
3. *Erwin*-Frédéric-Charles, né 7 nov. 1842.
4. *Caroline*-Anne-Sophie, née 26 nov. 1843.
5. *Sophie*, née 14 juillet 1847.
6. *Anne*, née 4 sept. 1848.

Frères et sœurs.

1. C. Charles-Théodore-Damien-Erwin (né 17 sept. 1790, † 4 déc. 1841). Sa veuve:

Ernestine Comtesse de Kuenbourg, née 2 mai 1800, mariée 2 mai 1824; DdlCr. et DdP., Grand'-maîtresse de l'Archiduchesse Sophie.

2. C. *Erwin* - Damien-Hugues, né 14 nov. 1791, chamb. au serv. de l'Autriche, succ. à son frère aîné *Charles*-Théod. 4 déc. 1841, et céda la possession du fidéicommis à son frère cadet *Charles*-Edouard 9 févr. 1844.
3. C. *Marie*-Anne-Sophie, née 27 juin 1794.
4. C. *Charlotte*-Sophie-Eugénie-Françoise, née 12 févr. 1796, Dame d'honneur de l'Imp. d'Autriche, DdlCr. et DdP.
5. C. *Sophie*-Thérèse-Jeanne, née 24 nov. 1798, mar. 18 août 1818 à Erwin Pr. de Leyen.
6. C. *Frédéric*-Damien-Théodore-Philippe, né 26 mai 1800, capit. de cav. dans l'armée autrichienne, grand-croix de l'ordre de Malte.
7. C. *Eugénie*-Françoise-Rosalie, née 4 sept. 1801.

III. Branche cadette, Bohémienne.

[Cath. — Rés.: Prague. — Voir notre édition de 1849, p. 246.]

C. *Erwin*, né 17 mai 1812, chamb. de l'Emp. d'Autriche, succède le 24 mars 1849 à son père le Comte Frédéric-Charles (né 2 août 1781); possesseur des seigneuries et des terres fidéicommis et propriétaire de la terre allodiale de Luschan dans le cercle de Klattau en Bohème; mar. 11 juillet 1839 à

Christine née Comtesse de Bruhl, née 28 mars 1817.

Enfants.

1. C. Charles-Frédéric, né 10 avril 1840.
2. C. Frédéric-Erwin, né 11 sept. 1841.
3. C. François-Marie-Paul, né 24 janvier 1844.
4. C. Anne-Marie-Auguste-Elisabeth-Françoise-Caroline-Aloïse, née 20 juin 1845.
5. C. Marie-Elisabeth, née 4 sept. 1848.

Mère.

Anne née Ctesse de Kerpen, née 13 nov. 1784, mariée au Cte Frédéric-Charles le 12 mai 1811, veuve depuis le 24 mars 1849.

Schœnbourg.

[Voir l'édition de 1848, p. 261.]

I. Ligne supérieure, princière. (V. la 2de partie page 181.)

II. Ligne inférieure, comtale.

A. 1) Schœnbourg-Glauchau.

[Rés.: Glauchau. — Voir l'Almanach de 1849, page 246.]

C. *Henri*-Gottlob-Othon-Ernest, né 14 sept. 1794, possède dep. le décès de son père Gottlob-Charles-*Louis*-Chrétien-Ernest Comte de Schœnburg (né 27 août 1762, † 1 mai 1842) en commun avec son frère *Ernest*-Ferdinand-Louis-Henri la seigneurie de Rochsbourg; mar. 17 mai 1820 avec Marie-*Clémentine* née Princesse de Schœnbourg-Waldenbourg, née 9 mars 1789.

Enfants.

1. Henriette-Marie-*Elisabeth*, née 1 nov. 1821.
2. *Frédéric*-Guillaume-Edmond, né 22 mai 1823, lieut. au serv. de la Prusse, rég. des hussards no 3.
3. Frédéric-*Alfred*, né 17 avril 1827, lieut. au serv. de l'Autriche, rég. d'infanterie de Paumgarten.
4. *Clément*-Richard, né 19 nov. 1829, lieut. au serv. de la Saxe royale, 2d rég. de cavalerie.

Frères et sœur.

1. Hermann-Albert-Henri-Ernest (né 7 févr. 1797, † 14 mai 1841).

Sa veuve:

Sophie-Cathérine-Joséphine, née 22 nov. 1811, fille de feu George Baron de Wrède, gén.-FML. au serv. de l'Autriche; mar. 23 févr. 1830. [*Bude* en Hongrie.]

Ses filles.

1) Marie-*Hermine*-Julie-Ferd.-Alex., née 26 mai 1831.
2) Mathilde-Julie-Sophie-Adolphine, née 4 oct. 1833.

2. *Ernest*-Ferdinand-Louis-Henri, né 22 mai 1800, co-propriétaire de la seigneurie de Rochsbourg.
3. *Charlotte*-Henriette, née 5 juillet 1808.

Veuve de l'oncle, Comte Albert-Henri-Gottlob-Othon-Ernest (né 8 avril 1760, † 9 déc. 1817):

Marie-Wilhelmine née Baronne Mac-Neven O'Kelly, née 27 juin 1783.

---

2) Schœnbourg-Rochsbourg. [Rés.: Rochsbourg.]

C. *Henri*-Gottlob-Othon-Ernest, }
C. *Ernest*-Ferdinand-Louis-Henri, } v. Glauchau.

Fille du grand-oncle, Comte Henri-Ernest (né 29 avril 1760, † 19 avril 1825) avec lequel la branche aînée de Rochsbourg s'est éteinte dans les mâles:

Adolphine-Sophie-Wilhelm.-Henriette-Ernestine, née 30 déc. 1809, mariée 27 mai 1832 à Adolphe de Wilucki, lieut. en prem. dans la cavalerie saxonne.

B. Schœnbourg-Glauchau, Pénig et Wechselbourg.

[Rés.: Wechselbourg. — Voir l'édition de 1849, page 247.]
C. Charles-Henri-*Alban*, né 18 nov. 1804, succ. 2 sept. 1815 à son père, le Cte Guillaume-Albert-Henri; mar. 15 janv. 1824 à
Chrétienne-Marie-*Emilie*, née 12 janv. 1806, fille cadette de feu François Comte de Jenison-Walworth, gr.-chamb. et cons. int. act. au serv. du Wurtemberg.

Enfants.

1. Marie-*Emilie*, née 5 déc. 1825, mariée 20 avril 1846 au Comte Othon de Quadt-Wykradt à Isny.
2. Louise-Wilhelmine-*Ida*, née 14 juin 1829.
3. Olga-*Claire*, née 28 janv. 1831.
4. *Charles*-Henri-Wolff-Guill.-François, né 13 mai 1832.

Fille de l'oncle, Comte Charles-Henri († 14 avril 1815):

Louise-Renate-Henriette-*Auguste*, née 7 mars 1783, veuve du feu Comte de Duben; remariée 31 juill. 1826 à Charles-Axel Comte de Lœwenhjelm.

Solms.

[Voir l'édition de 1848, p. 263.]

I. Ligne principale de Bernard.

(V. Solms-Braunfels, 2de Partie, page 183.)

II. Ligne principale de Jean.

A. Lich-Hohensolms.

(V. 2de partie, page 185.)

B. Solms-Laubach.

1) Branche à Rœdelheim et Assenheim.

[Evang. — Rés.: Assenheim. — Voir l'édition de 1848, p. 263.]
Comte *Maximilien*, né 14 avril 1826, succède à son père le C. *Charles*-Frédéric-Louis-Chrétien-Ferd. (né 15 mai 1790, † 18 mars 1844).

Frères et sœurs.

1. *Berthe*, née 27 déc. 1824, mariée le 1 mars 1849 à Charles-Martin Cte de Stolberg-Rossla.
2. *Frédéric*, né 7 déc. 1827.
3. *Othon*, né 5 juin 1829, lieut. au serv. de la Prusse, 5 rég. des ulans.
4. *Emma*, née 19 août 1831.
5. *Agnès*, née 18 juillet 1833.
6. *Cuno*, né 13 mai 1836.

Mère.

Ctesse Louise-*Amélie*, née 9 août 1795, fille de Gustave-Ernest Cte d'Erbach-Schœnberg; mariée au Cte *Charles*-Frédéric-Louis-Chrétien-Ferdinand le 1 janv. 1824, veuve 18 mars 1844.

Oncles et tantes a) issus du 1er lit du grand-père le Comte Vollrath-Frédéric-Charles-Louis († 5 févr. 1818):

1. *Frédéric* - Louis - Henri-Adolphe, né 18 août 1791, colonel et aide-de-camp de S. M. le Roi de Prusse; commandeur du 2 rég. des ulans de la garde.
2. *Ferdinande* - Sophie-Charlotte-Frédérique, née 25 février 1793, veuve depuis 1 juin 1823 de Maximilien Comte d'Erbach-Schœnberg.
3. *François*-Frédéric-Charles, né 27 avril 1796.
4. *Edouard*-Frédéric-Henri, né 30 oct. 1804.
5. *Elisabeth*-Anne-Carol.-Julie-Amélie, née 9 juin 1806, mar. 5 oct. 1826 à Frédéric-Charles-Auguste Prince de Salm-Horstmar.

b) du 2d mariage du grand-père:

6. *Mathilde*, née 9 févr. 1813.

---

2) Branche de Laubach.

[Evang. — Rés.: Laubach. — Voir l'édition de 1848, p. 264.]

C. *Othon*, né 1 oct. 1799, succ. 24 févr. 1822 à son père le Comte Frédéric; mar. 11 sept. 1832 à la

Pr. *Luitgarde*-Wilhelmine-Auguste, née 4 mars 1813, fille de feu Auguste-Charles Prince de Wied.

Enfants.

1. *Frédéric*-Guillaume-Auguste-Chrétien, né 23 juin 1833.
2. *Thécla*, née 4 juin 1835.
3. *Ernest*, né 24 avril 1837.
4. *Claire*-Ottilie-Caroline-Ida-Auguste, née 30 janv. 1839.
5. *Hermann*-Maximilien-Charl.-Louis-Fréd., né 23 déc. 1842.

Frères et sœur.

1. *Rénard*, né 11 août 1801, colonel, et aide-de-camp prussien, mar. 20 oct. 1836 à
Ida, née 10 mars 1817, fille d'Ernest-Casimir Prince d'Isembourg-Budingen à Budingen.
2. *Rodolphe*, né 11 mars 1803, capitaine et chef d'escadron dans le rég. des cuir. de garde au serv. de la Prusse.
3. *George*, né 24 oct. 1805, capit. de cav. et chef d'escadron dans le 8 rég. des ulans au serv. de la Prusse.
4. *Ottilie*, née 29 juillet 1807, mar. 6 mai 1828 à Ferdinand Prince-régn. de Solms-Braunfels.

---

3) Branche de Wildenfels.

Branche principale à Wildenfels.

[Voir l'édition de 1848, p. 265.]

C. *Frédéric*-Magnus, né 17 sept. 1777, succ. 12 févr. 1801 à son père le Cte Frédéric-Magnus; mar. I) 26 août 1801 à *Auguste*-Caroline, fille de feu François Cte d'Erbach-Erbach; veuf depuis 11 juin 1833; et II) 18 nov. 1837 à
Elisabeth-Charlotte-Louise-Auguste, née 11 févr. 1802, fille de Frédéric-Christophe Cte de Degenfeld-Schonbourg.

Enfants.

1. *Frédéric*-Magnus, né 26 janv. 1811, mar. 5 oct. 1843 à
Ida-Amélie-Louise, née 31 mars 1817, fille du Cte-régnant Frédéric-Louis-Henri de Castell.

Enfants.

1) *Marie*-Emilie-Auguste-Elisabeth, née 31 août 1845.
2) *Frédéric*-Magnus, né 26 juillet 1847.

2. *Auguste*-Henriette-Anne-Marie, née 6 avril 1819.

Enfants du frère, Comte Emich-Othon-Frédéric (né 7 déc. 1794, † 4 juillet 1834):

1) *Emich*-Chrétien-Frédéric, né 21 déc. 1820, lieut. en prem. au serv. de l'Autriche, rég. des cuir. no 1.
2) *Louise*-Caroline-Auguste-Sophie, née 19 mars 1822.
3) Charles-*Auguste*-Adalbert, né 7 sept. 1823, lieut. au serv. de la Prusse, rég. des cuir. de la garde.
4) *Frédéric*-Magnus-Rénard, né 22 janv. 1825, lieut. en pr. dans le régim. autrichien des hussards: Empereur no 1.
5) *Othon*-Douco, né 30 déc. 1827, lieut. dans le 8ème rég. prussien des ulans.

Stadion.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 266 et celle de 1849, p. 251.]

I. Ligne de Frédéric.

(Comparez l'Almanach de 1849, p. 251)

C. *François*-Séraphin, né 27 juill. 1806, Cte de l'Emp., Cte de Stadion-Warthausen et Thannhausen, chambellan, cons. privé actuel au serv. de l'Autriche, depuis le 21 nov. 1848 ministre de l'intérieur de l'empire autrichien, en congé depuis le 21 mai 1849; fils du Comte Jean-Philippe-Charles-Joseph (cons. privé act. et chambellan, ministre d'état, des conférences et des finances de l'empire d'Autriche, † 15 mai 1824); succ. 1 janv. 1836 en suite de convention de famille (31 déc. 1835) à son frère le Comte Joseph-Philippe-*Edouard*.

Frères et sœurs.

1. C. Joseph-Philippe-Edouard (né 22 sept. 1797, propr. de la seigneurie de Chlumetz en Bohème, † 13 avril 1844). Sa veuve: *Constance* née Rachovin de Rosenstern, mar. 28 janv. 1836.

Ses fils.

1) *Félix*-Joseph-Edouard, né ....
2) *François*-Constantin, né ....

2. Frédéric-*Gauthier*-Wilderich, né 22 nov. 1799, capit. dans l'armée autr., et Commandeur de l'ordre de Malte, commanderie de Meidelberg dans la Silésie autr.
3. *Sophie*-Louise, née 13 déc. 1802, DdlCr., mar. 2 déc. 1820 à Antoine Cte de Magnis à Eckersdorf.
4. Marie-Charlotte-*Adélaïde*, née 28 mars 1804, DdlCr. et DdP.; mariée 1 déc. 1832 à Charles Comte de Lanckóronski, chamb., cons. int. et grand-chambellan.
5. Chrétienne-Thérèse-*Euphrosine*, née 13 mars 1805.
6. Philippe-Joseph-*Rodolphe*, né 23 févr. 1808, chamb. imp.-roy. et cons. int. act.

II. Ligne de Philippe.

C. Charles-*Frédéric*, né 13 déc. 1817, Cte de l'emp., Cte de Stadion-Thannhausen etc., succ. 14 sept. 1839 à son père le Cte Jean-Philippe-François-Joseph (né 6 nov. 1780).

Frère et sœurs.

1. Isabelle-Marie-*Sophie*, née 13 juin 1816, DdlCr., épouse depuis 7 mai 1842 de Joseph-Adam Cte de Ryszczewski,

chamb. imp.-roy., possesseur de la seign. de Podwotoszczyska en Galicie.

2. Marie-Sophie-*Thérèse*, née 3 févr. 1819, DdlCr., mariée 17 juillet 1845 au Comte Zdenko de Sternberg, chamb. imp.-roy., chev. hon. de l'ordre de St. Jean, possesseur des seigneuries de Sternberg et Radenitz et de la terre de Darowa en Bohême.
3. Anne-*Marie*, née 21 sept. 1820.
4. *Edouard*-Joseph-Philippe, né 14 juin 1833.

Mère.

C. Marie-*Cunégonde*, née 28 août 1794, fille de feu Charles Cte de Kesselstatt, mar. 6 août 1815 à Jean-*Philippe*-François-Joseph Cte de Stadion-Thannhausen; DdlCr. et DdP., veuve 14 sept. 1839.

Enfants du grand-oncle, Comte Emmeric-Jean-Philippe (né 14 déc. 1766, † 11 janv. 1817):

1) *Philippe*-François-Emmeric-Charles, né 9 mai 1799, chamb. en serv. actuel, major-général, aide-de-camp de S. M. imp.-roy. l'Emp. Ferdinand I d'Autriche; chevalier de l'ordre teutonique.
2) *Marie*-Anne-Françoise-Walpourge, née 25 sept. 1802, DdlCr. et dame d'honneur de l'Archiduchesse Sophie d'Autriche, née Pr. de Bavière.
3) *Damien*-Frédéric-Joseph, né 25 sept. 1802, marié 8 août 1830 à

Cathérine, née 18 juillet 1805, fille de Constantin Ghika de Desanfalva.

Enfants.

(1) Cte *Emmeric*-Simon-Damien-Jos., né 17 févr. 1838.
(2) Ctesse *Anastasie*-Charlotte-Joséphine-Marie-Ottilie, née 13 janv. 1839.
(3) Ctesse *Charlotte*-Cathérine-Marie-Philippine, née 26 juillet 1840.
(4) Ctesse *Ernestine*-Théodore-Eugénie-Marie, née 28 août 1841.
(5) Ctesse *Marie*-Jeanne-Walpourge, née 27 juin 1843.
(6) Ctesse *Frédérique*-Marie-Iphigénie, née 25 déc. 1845.
(7) Cte *Philippe*-François-Joseph, né 4 oct. 1847.

Sternberg-Manderscheid.

[Cath. — Bohême et Moravie. — Voir l'édition de 1848, p. 268.]

Ligne aînée de Sternberg.

Fille du Comte François-Joseph (né 4 sept. 1763, chamb. et cons. int. de l'Emp. d'Autriche, † 8 avril 1830):

Léopoldine, née 10 juillet 1791, DdlCr., mar. 23 oct. 1811 à François Cte de Sylva-Tarouca, chambellan et major au serv. de l'Autriche; veuve depuis 2 déc. 1835.

Stolberg.

[Voir l'édition de 1848, p. 269.]

I. Ligne principale de Wernigerode.

Maison de Stolberg-Wernigerode.

[Luth. — Rés.: Wernigerode.]

C. *Henrich*, né 25 déc. 1772, succ. 26 mai 1824 à son père Chrétien-Frédéric (né 8 janv. 1746, veuf 12 déc. 1821 d'Auguste-Eléonore, fille de Chrétien-Louis C. de Stolberg-Stolberg), mar. I) 4 juillet 1799 à Caroline-Alexandrine-Henriette-*Jenny*, fille d'Othon Prince de Schœnbourg-Waldenbourg (née 4 oct. 1780, † 29 août 1809), et II) 30 déc. 1810 à

Everardine-Lisette-Frédérique-Louise-Caroline, née 25 janv. 1785, fille du Baron de Reck, ancien ministre de justice au serv. de la Prusse.

Enfants du premier lit.

1. Hermann, Comte héréd. (né 30 sept. 1802, † 24 oct. 1841). Sa veuve:

Emma-Louise-Sophie-Victoire-Henriette-Adélaïde-Charlotte, née 11 juillet 1811, fille d'Albert Cte-régn. d'Erbach-Furstenau, mariée 22 août 1833.

Ses enfants.

1) *Eléonore*, née 20 févr. 1835.
2) *Othon*, né 30 oct. 1837.

2. *Botho*, né 4 mai 1805, marié 15 août 1843 à

Adélaïde-Charlotte-Victoire, née 10 janv. 1822, fille du Cte Albert d'Erbach-Furstenau.

3. *Caroline*, née 16 déc. 1806, mar. 11 mai 1828 à Henri LXIII Pr. de Reuss-Kœstritz; veuve 27 sept. 1841.
4. *Rodolphe*, né 29 août 1809.

Frères et sœurs.

1. *Louise*, née 24 nov. 1771, mariée 21 déc. 1807 à Maurice Haubold de Schœnberg, conseiller int. et ancien premier président au serv. de la Prusse.

2. *Ferdinand*, né 18 oct. 1775, conseiller int. au serv. de la Prusse, mar. 25 mai 1802 à *Marie-Agnès*-Caroline, née 4 mai 1785, fille de Frédéric-Léopold C. de Stolberg-Stolberg, veuf depuis 16 oct. 1848. [*Péterswaldau* en Silésie.]

Enfants.

1) *Frédéric*, né 17 janv. 1804, lieut. au 3 rég. de landwehr de la garde prussienne, mar. 16 juin 1835 à *Charlotte*, née 2 déc. 1806, fille de Jean-Henri VI Cte de Hochberg-Furstenstein.

Filles.

(1) *Anne*-Agnès-Louise, née 3 févr. 1837.
(2) *Marie*-Agnès-Frédérique, née 18 mars 1838.
(3) *Sophie*-Charlotte-Hélène, née 11 avril 1840.

2) *Hélène*, née 8 nov. 1805.
3) *Jean*, né 6 févr. 1811.
4) *François*, né 3 juin 1815.
5) *Gonthier*, né 19 juin 1816.
6) *Frédéric*-Guillaume, né 21 déc. 1817.
7) *Auguste*, née 12 janv. 1823.
8) *Chrétien-Frédéric*, né 16 juin 1826.

3. *Frédérique*, née 16 déc. 1776, mar. 11 nov. 1806 à Henri-Louis Bourggrave de Dohna-Condehnen (né 22 oct. 1772), veuve 9 déc. 1833. [*Herrnhuth.*]

4. Veuve du Cte Constantin (né 25 sept. 1779, † 19 août 1817): *Ernestine*-Philippine-Frédérique-Caroline, née 23 juin 1786, fille du Baron de Reck, ancien ministre de just.; mariée 30 sept. 1804.

Enfants.

1) *Guillaume*, né 13 mai 1807, conseiller provincial du cercle de Hirschberg en Silésie; marié 11 nov. 1835 à *Elisabeth*, née 28 nov. 1817, fille d'Auguste Cte de Stolberg-Rossla. [*Jannowitz* en Silésie.]

Enfants.

(1) *Marianne*, née 6 sept. 1836.
(2) *Luitgarde*, née 30 août 1838.
(3) *Marie*, née 24 mai 1840.
(4) *Agnès*, née 21 mai 1842.

(5) *Constantin*, né 8 oct. 1843.
(6) *Charles*, né 18 août 1845.
(7) *Auguste*, né 22 mai 1847.

2) *Marie*, née 26 mars 1813, mar. 2 mai 1839 à Albert-Hermann-Alexandre Cte de Schlieffen, conseiller de lég. au serv. de la Prusse.

5. *Antoine*, né 23 oct. 1785, ministre d'état et lieut.-gén. au serv. de la Prusse (en retraite); mar. 12 juin 1809 à

Louise-Thérèse-Charlotte-Frédérique-Caroline, née 16 oct. 1787, fille du Baron de Reck. [*Kreppelhof* près Landshout en Silésie.]

Enfants.

1) *Everard*, né 11 mars 1810, ancien cap. de cav. au serv. de la Prusse, mar. 26 mai 1842 à

Marie-Wilhelmine-Jeanne Pr. de Reuss-Schleiz-Kœstritz, née 24 juin 1822, fille du feu Pr. Henri LX.

2) *Conrad*, né 9 juin 1811, anciennement lieut. en prem. au serv. de la Prusse, mar. 4 oct. 1838 à

Marianne-Sophie-Eléonore, née 22 janv. 1821, fille de feu Conrad-Giesebert de Romberg, colonel pruss., et de la Comtesse Amélie de Dœnhoff.

Fils.

(1) *Udo*, né 4 mars 1840.
(2) *Maximilien*, né 26 juin 1843.
(3) *Rénard*, né 9 févr. 1846.
(4) *Etienne*, né 27 déc. 1847.

3) *Jenny*, née 3 nov. 1813, mar. 12 juin 1838 à Alexandre Comte de Keller, major (en retraite) au serv. de la Prusse, maréchal de la cour et intendant des châteaux roy.
4) *Berthe*, née 3 déc. 1816.
5) *Anne*, née 6 sept. 1819.
6) *Charlotte*, née 27 mars 1821.
7) *Bolco*, né 1 janv. 1823, lieut. dans le rég. des gardes-du-corps au serv. de la Prusse.
8) *Théodore*, né 5 juin 1827, lieut. dans le rég. des gardes-du-corps au serv. de la Prusse.

II. Ligne principale de Stolberg.

1) Maison de Stolberg-Stolberg.

[Luth. — Rés.: Stolberg. — Voir l'édition de 1848, p. 272.]

C. *Alfred*, né 23 nov. 1820, succ. à son père Cte *Joseph*-

Chrétien-Ernest-Louis (né 21 juin 1771, † 27 déc. 1839); marié 15 juin 1848 à

Auguste-Amélie-Ida, née 21 juillet 1824, fille du feu Prince George-Frédéric-Henri de Waldeck et Pyrmont.

Fils.

Wolfgang-George, Cte héréd., né 15 avril 1849.

Sœurs.

1. *Mathilde*, née 23 mai 1822.
2. *Elisabeth*, née 28 oct. 1825.
3. *Marie-Agnès*, née 14 oct. 1832.
4. *Louise*, née 15 déc. 1835.

Mère.

C. *Louise*-Auguste-Henriette, née 13 janv. 1799, fille de feu Frédéric-Charles-Auguste-Alexandre-Henri Cte héréd. de Stolberg-Stolberg, le frère aîné de feu son époux; mariée 1 juillet 1819 au Comte Joseph-Chrétien-Ernest-Louis; veuve depuis 27 déc. 1839.

Veuve de l'oncle, Comte héréd. Frédéric-Charles-Auguste-Alexandre-Henri:

Henriette-Sophie-Ernestine-Thérèse, née 1 mars 1784, fille de Guillaume Comte de Jett; mar. 22 mars 1804, veuve 23 déc. 1805; remariée au Baron Rezer à Amberg.

Fille du prem. mariage du Cte Frédéric avec Marianne-Dieterique née Comtesse de la Mark († 11 juin 1814):

Louise-Auguste-Henriette (v. ci-dessus).

Fils du grand-oncle, Comte George, né 14 juillet 1750, † 20 févr. 1830):

Hermann, né 10 juillet 1795, lieut. en prem. dans l'armée autrich., possess. de la seign. de Ræckelwitz en Lusace.

Fils du frère du bisaïeul, le Comte Chrétien-Gonthier († 22 juin 1765):

Cte Frédéric-Léopold (né 7 nov. 1750, † 5 déc. 1819).

Ses enfants (catholiques, à l'exception de la fille aînée)

a) du 1 lit, avec Henriette-Eléonore-Agnès, fille d'Adam-Levin de Witzleben, (née 9 oct. 1761, mar. 11 juin 1782, † 15 nov. 1788):

1. Chrétien-Ernest (né 30 juillet 1783, feldmaréchal-lieut. au serv. de l'Autriche et divisionnaire à Léopol, † 22 mai 1846).

Ses enfants.

1) *Agnès*-Marie-Anne-Cathérine, née 1 sept. 1819.
2) Gustave-*Gonthier*-Chrétien-Weichardt-Etienne, né 22 nov. 1820, lieut. en prem. dans le rég. des chev.-lég. de l'Archiduc Charles-Louis au serv. de l'Autriche.
3) *Gizèle*-Sophie, née 7 mai 1824, mariée 24 août 1847 au

Cte Auguste-Alexandre de Sylva-Tarouca, cap. de cav. et chamb. imp.-roy. en retraite.

4) *Gabrièle*-Eléonore-Joséphine, née 26 août 1827, DdlCr., mariée 14 avril 1846 à Maurice Comte de Saint-Genois, Bar. d'Anneaucourt, chamb. imp.-roy. et secr. de régence.

2. *André*-Othon-Henning, né 6 nov. 1786, conseiller int. act. au serv. du Hanovre, possesseur des terres de Luderode, Nienhagen et Sœder dans la prov. hanovérienne de Hildesheim; mar. I) 18 sept. 1817 à Philippine Comtesse de Brabeck (née 12 août 1796, † 21 déc. 1821); II) 26 juillet 1828 à Anne née Comtesse de Hompesch (née 25 oct. 1802, † 4 juin 1833), et III) 17 mai 1836 à

Marie-*Julie* née Ctesse de Gallenberg, née 14 juin 1808.

Filles du 2d lit.

1) *Marie*-Sophie-Françoise, née 28 avril 1824, mariée 18 août 1846 à Joseph-Gotthardt Cte de Schaffgotsch, chamb. au service de Prusse.

2) Marie-*Isabelle*, née 17 août 1825, mariée 18 nov. 1848 au Baron Guillaume de Morsey à Krebsbourg.

3) Marie-*Elise*, née 12 déc. 1826.

4) Marie-*Agnès*, née 30 mai 1828.

5) Marie-*Julie*, née 31 août 1829.

6) Marie-*Adolphine*, } nées 4 juin 1833.
7) Marie-*Thérèse*, }

Filles du 3 lit.

8) *Henriette*-Julie-Anne-Marie, née 1 mai 1837.

9) *Anne*, née 5 juin 1841.

10) *Berthe*, née 21 juin 1845.

3. *Henriette*-Louise-Julienne, née 20 févr. 1788, DdlCr., veuve 28 mai 1813 de Charles Baron de Hardenberg, mariée 5 avril 1812; 1ère grand-maîtresse de feu la Pr. Cunégonde de Saxe.

b) Enfants du 2 lit avec Sophie-Charlotte-Eléonore née Comtesse de Redern (née 4 nov. 1765, mar. 15 févr. 1790, † 8 janv. 1842):

4. Jean-Pierre-*Cajus*, né 27 juillet 1797, possesseur de la terre de Brauna près de Camenz au royaume de Saxe; marié 9 mai 1829 à

Marie-Sophie-Clémentine-Huberte née Baronne de Loë-Wissen, née 26 mai 1804.

Enfants.

1) *Alfred*-Frédéric-Léopold-Nicolas-Jules, né 18 nov. 1835.

2) *Sophie* - Alexandrine - Henriette-Pauline-Marie, née 20 mars 1837.
3) *Clémentine* - Auguste - Alexandrine - Marie - Louise, née 2 févr. 1840.
4) Julie-Louise-Marie-*Anne*, née 3 janv. 1842.
5) Elisabeth-Hélène-Marie-Thérèse, née 28 sept. 1843.
6) Marie-Agnès-Pauline-Louise-Benedicte, née 26 janvier 1849.

5. François-Frédéric-**Léopold** (né 24 févr. 1799, † 9 août 1840); marié 15 sept. 1838 à Chrétienne née Comtesse de Sternberg-Manderscheid (née 28 mars 1798, † 21 déc. 1840).

Son fils.

François-Joseph-Frédéric-Léopold-Charles, né 19 déc. 1840.

6. *Bernard*-Joseph, né 30 avril 1803, possesseur de la terre de Schœnwitz près de Schurgast en Silésie; marié 8 janvier 1833 à

Agnès née Ctesse de Séherr-Thoss, née 8 juillet 1809.

Enfants.

1) *Agnès*-Charlotte-Ernestine-Marie-Thérèse, née 30 oct. 1833.
2) *Marie* - Sophie-Léopoldine-Ferdinandine-Jeannette, née 25 avril 1835.
3) *Frédéric*-Léopold-Jean - Henri - Etienne - Marie, né 24 déc. 1836.
4) *Bernard*-Louis-Ernest-George-Michel, né 26 sept. 1838.
5) *Adalbert* - Anselme - Martin - Clément-Hubert-Marie, né 5 janv. 1840.
6) Marie-Thérèse-Huberte-Eléonore, née 13 avril 1843.
7) Gonthier - Ernest - *Léopold* - François - Ignace-Marie, né 7 février 1845.

7. *Joseph*-Théodore, né 12 août 1804, possesseur de la terre de Westheim dans la Westphalie prussienne; lieut. dans l'armée autrichienne, mar. 17 oct. 1838 à

Marie-*Thérèse*, fille de François Comte de Spée.

Enfants.

1) Sophie-Marie-Huberte, née 14 nov. 1839.
2) *Marie*-Jeanne-Huberte, née 17 juill. 1841.
3) *Julie*-Marie-Huberte, née 3 juin 1844.
4) François-Frédéric-*Léopold*-Hubert-Marie, né 4 avril 1846.

8. Marie - *Amélie* - Pauline - Clémentine, née 12 avril 1807, mar. 19 sept. 1826 à *Louis*-François-Marie-Joseph Comte de Robiano de Borsbeek.

9. Marie-*Pauline*, née 18 sept. 1810, mar. I) 10 sept. 1828 à Werner Baron Nagel d'Itlingen († 28 janv. 1832), et II) 2 juin 1838 à Wilderich Baron de Kettler.

---

2) Maison de Stolberg-Rossla.

[Luth. — Rés.: Rossla. — V. l'édition de 1848, p. 275.]

Comte *Charles*-Martin, né 1 août 1822, succède à son père le Comte *Auguste*-Frédéric-Botho-Chrétien (né 25 sept. 1768, † 8 déc. 1846), marié le 1 mars 1849 avec

Bertha, née 27 déc. 1824, fille de feu le Comte Charles de Solms-Rœdelheim à Assenheim.

Sœur.

Elisabeth, née 28 nov. 1817, mar. 11 nov. 1835 à Guillaume Cte de Stolberg-Wernigerode (v. ci-dessus).

Torring-Gutenzell.

[Cath. — Rés.: Munich. — V. l'édition de 1848, p. 275.]

Cte *Maximilien*-Auguste, né 21 avril 1780, chambellan du Roi de Bavière, membre heréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière et de celle du roy. de Wurtemberg; veuf 13 déc. 1847 de Caroline Comtesse de Torring-Seefeld (née 16 mars 1824).

Sœurs.

1. *Elisabeth*-Auguste, née 29 avril 1781, chanoin. dans le chap. de Ste Anne à Munich et DdP. de la Reine de Bavière; mar. 10 mai 1804 à Cajetan Cte de Sandizell, grand-maître de la cour du Roi et membre héréd. de la 1ère chambre de Bavière.
2. *Hyacinthe*-Auguste, née 27 avril 1785, chanoinesse honoraire de Ste Anne à Munich.

Waldbott-Bassenheim.

[Cath. — Rés.: Buxheim près de Memmingen en Bavière. — V. l'édition de 1848, p. 276.]

Comte *Hugues-Philippe*, né 30 juin 1820, Cte-régnant de Waldbott-Bassenheim et de Buxheim et Heggbach, Bourggrave de Winterrieden, Seigneur de Reiffenberg et Grans-

berg etc., membre héréd. de la 1ère chambre du roy. de Bavière, membre de la chambre des Seign. du royaume de Wurtemberg, Seigneur et Baron du duché de Nassau, Chevalier héréd. de l'ordre teutonique, succ. 6 mai 1830 à son père Frédéric-Charles; marié 27 févr. 1843 à la Pr. *Caroline*-Antoinette-Wilhelmine-Frédérique, née 19 août 1824, fille de Louis Pr. d'Oettingen-Wallerstein.

Fils.

C. Frédéric-Louis-Henri-Hugues, né 19 juillet 1844.

Sœur.

Ctesse *Isabelle*-Félicie-Philippine, née 30 oct. 1817, mariée 14 mai 1835 à Maximilien-Joseph Cte de Lerchenfeld-Kœfering, chambellan et envoyé extr. et min. pl. du Roi de Bavière près la cour de Berlin.

Mère.

Charlotte née Baronne de Wamboldt à Umstadt, née 17 août 1793, DdlCr.; mar. 9 févr. 1809 au Comte *Frédéric*-Charles-Rodolphe (né 10 août 1779); veuve depuis 6 mai 1830; remariée 22 févr. 1832 à Mr. de Brandenstein, major au serv. de la Bavière.

Waldeck-Limpourg.

[Luth. — Rés.: Bergheim. — V. l'édit. de 1848, p. 277.]

Veuve du Comte George-Frédéric-Charles, cons. int. au serv. du Wurtemberg (né 31 mai 1785, † 18 juin 1826):

Amélie-Charlotte-Auguste née Wirths, née 7 sept. 1785, mar. 17 juin 1809, propriétaire de $\frac{13}{24}$ de la part limpourg-gaildorf-solms-assenhémienne du comté de Limpourg dans le roy. de Wurtemberg, lui échue en héritage lors de la mort de son mari le Comte George. [*Gaildorf* en Wurtemberg.]

Wallmoden-Gimborn.

[Evang. — Voir l'édition de 1848, p. 277.]

Cte *Louis*-George-Thedel, né 6 févr. 1769, général de caval. et conseiller int. au serv. de l'Autriche, en retraite, propriétaire du 6e rég. des cuir.

Frère et sœurs.

1. *Georgine*, née 1 janv. 1770, mar. I) 4 sept. 1791 à Char-

les-Auguste Baron de Liechtenstein (divorciée); II) au mois d'août 1795 à Frédéric Cte d'Arnim, chamb. du Roi de Prusse et major [† 31 janv. 1812]; III) en 1824 au Marquis le Marchant-de-Charmont à Nancy.

2. *Charles*-Aug.-Louis, né 4 janv. 1792, feldm.-lieut. de l'Autr., divisionnaire à Prague, Seign. de Heinde et de Listringen dans le roy. de Hanovre; mar. 15 juill. 1833 à

Caroline-*Zoé*, née 3 sept. 1810, fille de Philippe Comte de Grunne-Pinchart; DdlCr. et DdP.

3. *Louise*-Henriette, née 24 juin 1796, mar. 27 juin 1816 à Charles Comte de Rottenhan à Merzbach, veuve depuis 5 juillet 1847.

Wurmbrand.

[Cath. — Voir l'édition de 1848, p. 278.]

Ligne aînée, autrichienne.

Comte *Ferdinand*, né 23 juin 1835, Baron de Steyersberg, Stickelberg, Reitenau et Neuhaus; fils du Cte Ernest (né 12 mars 1804, † 9 déc. 1846); succède à son grand-père le cons. int. act. imp.-roy. Cte Henri-Gundaccar (né 30 mai 1762, † 21 avril 1847); sous tutelle.

Frères et sœurs.

1. *Hermann*, né 27 juin 1836.
2. *Ernest*, né 4 févr. 1838.
3. *Adélaïde*, née 21 oct. 1840.
4. *Ehrenreich*, né 27 oct. 1842.
5. *Rosa*, née 28 mars 1844.

Mère.

Rosa née Comtesse Teleky, née 18 oct. 1818, mariée au Cte Ernest 25 sept. 1834, veuve 9 déc. 1846.

Oncles et tantes.

a) Filles du 1er lit du grand-père le Comte Henri-Gundaccar avec Joséphine née Baronne de Ledebur-Wicheln († 16 juin 1800):

1. *Françoise*-de-Paule, née 2 janv. 1797, DdlCr. et DdP., mar. 18 mars 1824 à Louis Cte de Széchényi, chambellan et conseiller int. de l'Emp. d'Autriche, grand-maître de la cour de l'Archiduchesse Sophie, épouse de l'Archiduc François-Charles.
2. *Wilhelmine*, née 24 juin 1799, DdlCr. et DdP., mar. 9 juill.

1827 à Louis Cte de Praschma, chambellan de l'Emp. d'Autriche et capit. de caval.; veuve dep. 18 août 1830.

3. *Sidonie*, née 2 juin 1800, mar. 20 févr. 1827 à Antoine Cte de Fuchs, chambellan de l'Empereur d'Autr. et conseiller de régence dans la Basse-Autriche.

b) Enfants du 2 lit du grand-père avec Sidonie née Baronne de Ledebur-Wicheln (✝ 28 avril 1833):

4. *Aloïse*, née 18 janv. 1802, DdlCr. et DdP., mar. 17 juin 1826 à Othon Cte de Funfkirchen, chambellan de l'Emp. d'Autriche.

5. *Guillaume*, né 5 sept. 1806, chambellan de l'Emp. d'Autr., marié 16 nov. 1834 à

Berthe née Comtesse de Nostitz, née 3 janv. 1816.

Enfants.

1) *Helmwig*, né 15 août 1837.
2) *Hugues*, né 21 avril 1839.
3) *Léon*, né 12 sept. 1840.
4) *Othon*, né 29 mai 1842.
5) *Berthe*, née 26 mai 1846.
6) *Wilhelmine*, née 6 février 1848.

6. *Ferdinand*, né 11 oct. 1807, chamb. de l'Emp. d'Autr. et colonel dans le 8e rég. des cuir., Pr. de Prusse, possesseur de la seign. d'Ankenstein dans la Styrie, cons. int. et gr.-maître de l'Archiduc François-Charles; marié I) 29 oct. 1833 à Aloïse née Comtesse Széchényi, née 21 août 1807; veuf dep. 3 mars 1842; marié II) 16 juillet 1846 à

Alexandrine née Comtesse Amadé, née 8 juillet 1816, DdlCr.

Enfants.

1) *Henri*, né 30 déc. 1834.
2) *Louis*, né 12 janv. 1836.
3) *Gundaccar*, né 6 mai 1838.
4) *Françoise*, née 5 oct. 1839.

7. *Henri*, né 30 sept. 1819, lieut. en prem. au 8e rég. des cuir. au serv. de l'Autriche, Pr. de Prusse.

Sœur du grand-père.

Marie-*Wilhelmine*, née 3 sept. 1764, mar. 20 févr. 1785 à Antoine Comte de Leslie, chambellan et conseiller int. de l'Empereur d'Autriche; veuve depuis 1802.

NÉCROLOGE,

INDICATION DES DÉCÈS, SURVENUS DANS LES FAMILLES ÉNUMÉRÉES DANS L'ALMANACH DEPUIS L'ÉDITION DE 1849.

I.

Autriche. Le 18 juillet 1848: L'Archiduc Charles-Albert-Louis, né 3 janvier 1847, fils de l'Archiduc Albert.

Bavière. Le 1 juin 1849 à Paris: Marie-Elisabeth-Amélie, Duchesse en Bavière, tante du Duc Maximilien en Bavière, née 5 mai 1784, veuve du Prince Alexandre de Wagram depuis 1 juin 1815.

Deux-Siciles. Le 13 sept. 1848: La Reine douairière Marie-Isabelle, née 6 juillet 1789, fille du Roi Charles IV d'Espagne et veuve du Roi François I des Deux-Siciles depuis 8 nov. 1830.

Hesse-Hombourg. Le 8 sept. 1848: Le Landgrave Gustave-Adolphe-Frédéric, né 17 févr. 1781, Landgrave-régnant de H.-H. depuis 15 déc. 1846, général de cav. au serv. de l'Autriche.

Modène. Le 8 juillet 1849: Pr. Anne-Béatrice-Thérèse-Marie, née 19 oct. 1848, fille du Duc François V.

Pape et Cardinaux. Le .. mars 1849: Le Cardinal-évêque Pietro Ostini, né à Rome 27 avril 1775, évêque d'Albano, réservé in petto 30 sept. 1831, publié 11 juillet 1836.

— Cardinal-prêtre. Le 14 mars 1849: Joseph Mezzofanti, né à Bologna 19 sept. 1774, nommé 12 févr. 1838.

— Le 3 juin 1849 à Lenola (près de Fondi dans le royaume de Naples): Pasqual Gizzi, né à Ceccano 22 sept. 1787, nommé in petto 12 juillet 1841, publié 22 janv. 1844.

Pays-Bas. Le 17 mars 1849 à Tilbourg: Le Roi Guillaume-II-Frédéric-George-Louis, Prince d'Orange, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Limbourg, né 6 déc. 1792, succède au trône ensuite de l'abdication de son père le Roi Guillaume I 7 oct. 1840.

Prusse. Le 17 févr. 1849: Le Prince Frédéric-Guillaume-Waldemar, né 2 août 1817, major-général etc., docteur en droit civil, fils du Pr. Guillaume de Prusse.

Reuss-Kœstritz. Le 5 oct. 1848: la veuve du Prince Henri LX (né 12 juillet 1784, † 7 avril 1833), Dorothée Princesse de Carolath-Schœnaich, née 16 nov. 1799.

Russie. Le 28 juin 1849: La Grand'-Duchesse Alexandra-Alexandrowna, née 30 (18) août 1842, fille aînée du Grand-Duc héritier Alexandre-Nicolaewitch.

Sardaigne. Le 11 mars 1849, à Savone: la Reine Marie-Christine-Amélie-Thérèse de Bourbon, née 17 janv. 1779, fille du feu Roi Ferdinand IV des Deux-Siciles, veuve du Roi Charles-Félix-Joseph de Sardaigne depuis 27 avril 1831.

Saxe-Altenbourg. Le 28 nov. 1848: la Duchesse Amélie-Thérèse-Louise-Wilhelmine-Philippine, née 28 juin 1799, fille du Duc Louis de Wurtemberg, épouse du Duc Joseph de S.-A. depuis 24 avril 1817.

Schwarzbourg-Roudolstadt. Le 6 mai 1849 lors de l'insurrection de Dresde: le Pr. Maria-Guillaume-Frédéric, né 31 mai 1806, colonel et commandeur du 1er rég. des cuirassiers au serv. de l'Autriche, fils du Pr. Charles-Gonthier.

Turquie. Le 5 mai 1849: Mehmed-Sia-üd-din, né 11 déc. 1846, 3ème fils de l'Empereur.

Waldeck, ligne comtale. Le 21 janvier 1849: le Comte Charles de Waldeck, Pyrmont et Limbourg, né 17 nov. 1778.

II.

Bauffremont-Courtenay. Le .. juin 1848: Hortense, née 18 février 1782, tante du Pr. Théodore de B.-C., mariée au Comte Ferrari.

Bentheim-Bentheim et Bentheim-Steinfourt. Le 2 juill. 1849: Pr. Guillaume-Ferd.-Louis-Bernard-Eugène, né 30 avril 1814, fils du Pr. Alexis, lieut.-colonel du 17ème rég. d'inf. au serv. de l'Autriche.

Carolath-Beuthen. Le 29 avril 1849: Adélaïde, née 3 mars 1797, épouse du Pr. Henri de C.-B., fille du lieut.-gén. bavarois Comte de Pappenheim.

Colloredo-Mansfeld. Le 2 février 1849: Wilhelmine, née 9 août 1775, fille du Comte George de Waldstein-Wartenberg, veuve du Comte Jérôme de C.-M. depuis 23 juillet 1822, mère du Pr. François.

— Le 10 déc. 1848: le Comte Ferdinand, né 30 juillet 1777, chamb. autrichien et intendant général des bâtiments, oncle du Pr. François.

Courlande, Biron-Wartenberg. Le 24 mars 1849: Fanny-

Louise-Françoise, née 23 sept. 1790, fille du Cte Joaquim de Maltzan, mère du Pr. Calixte, veuve du Pr. Gustave-Calixte depuis 20 juin 1821, remariée de Strang.

Furstenberg, ligne des Landgraves. Le 12 mai 1849: Eléonore-Sophie, née 7 févr. 1779, chanoinesse à Vienne, sœur du Landgrave Frédéric-Egon.

Hercolani. Le 30 juin 1847: le Pr. Philippe, né 5 oct. 1811, l'oncle du Pr. Alphonse-Astor.

Hohenlohe-Bartenstein et Jagstberg. Le .. juin 1848: Pr. Marie-Frédérique-Crescence-Sophie, née 20 mars 1798, sœur du Pr. Louis.

Isembourg-Budingen à Budingen. Le 24 sept. 1848: Ferdinande, née 23 juillet 1784, fille du Cte Gustave d'Erbach-Schœnberg, épouse du Pr. Ernest-Casimir depuis 10 mai 1804.

Kaunitz-Rietberg. Le 15 nov. 1848: le Pr. Aloïs, né 20 juin 1774, dernier réjeton male de la famille.

Lichnowsky. Le 18 sept. 1848 à Francfort sur le Mein: le Pr. Félix-Marie-Vincent-André, né 5 avril 1814, ci-devant général de brigade dans l'armée carliste espagnole, membre de l'assemblée nationale constituante de l'Allemagne; assassiné.

Odescalchi. Le 15 oct. 1848 à Vienne: Auguste, né 1 janv. 1808, frère du Pr. Ladislas.

Paar. Le 2 sept. 1848: Henriette, née 21 févr. 1848, fille cadette du Pr. Charles de Paar.

Salm-Reifferscheidt-Dyck. Le 20 avril 1849: Ctesse Walpourge-Françoise-Marie-Thérèse, née 13 août 1774, veuve du Baron Max. de Gumppenberg, sœur du Pr. Joseph.

Schwarzenberg, second majorat. Le ...: Anne, née 20 févr. 1830, épouse du Cte Ernest de Waldstein-Wartenberg, fille du Pr. Charles.

Sulkowski. Le 6 oct. 1848 lors de l'insurrection de Vienne: le Pr. Maximilien, né 6 avril 1816, frère du Pr. Louis.

Tour et Taxis. Le 7 oct. 1848: Pr. Arthur-Jean-Baptiste-Philippe-Lamoral-Frédéric, né 31 juillet 1842, fils du feld-maréchal-lieutenant autrichien Pr. Frédéric de T. et T.

Trauttmansdorff. Le 27 mai 1848: Ctesse Marie-Anne-Gabrièle, née 25 sept. 1774, chanoinesse etc., tante du Pr. Ferdinand.

Waldbourg-Wolfegg-Waldsée. Le ...: Marie-Josephe, née 2 août 1770, fille du Cte Anselme de Fugger-Babenhausen, veuve du Pr. Joseph-Antoine de W.-W.-W. depuis 3 avril 1833, mère du Pr. Frédéric.

Waldbourg-Zeil-Zeil. Le 15 janvier 1849: Anne, née 30 juillet 1821, épouse du Cte Maximilien de Preyssing-Lichtenegg-Moos, sœur du Pr. Constantin.

III.

Bentinck. Le .. 1848: Lady Francisque-Auguste-Elise-Pierrepont, fille du Cte Charles Manvers, née 19 juin 1781, veuve du Comte Guillaume de B.

Rechberg et Rothenlœwen. Le 10 mars 1849: le Cte Aloïs, né 18 sept. 1766, ci-devant ministre d'état de la Bavière; chef de la maison comtale depuis 19 mars 1819; cède les possessions de la famille à son fils aîné le Cte Albert par traité de famille du 28 sept. 1842.

Schœnborn-Buchheim. Le 30 juin 1848: Frédéric-Charles-François-Joseph, né 2 mai 1845, fils du Cte Charles.

— Le 24 mars 1849: Cte Frédéric-Charles, né 2 août 1781, conseiller intime et chambellan au serv. de l'Autriche.

— Le 9 janvier 1849: son petit-fils, le Comte Erwin-Frédéric-Etienne, né 12 sept. 1842.

Stolberg-Wernigerode. Le 16 oct. 1848: Marie-Agnès-Caroline, née 4 mai 1785, fille du Cte Frédéric-Léopold de St.-Stolberg, épouse du Cte Ferdinand de St.-Wernigerode.

Stolberg-Stolberg. Le 25 janv. 1848: Marie-Thérèse-Julie-Joséphine, née 12 mars 1845, fille du Comte Cajus de St.-St.

— Le . . .: Marie-Thérèse-Amélie, née 24 déc. 1805, épouse du Cte Charles Robiano, fille du Cte Joseph.

Torring-Gutenzell. Le 30 juill. 1849: Marie-Elisabeth-Maximilienne, née 5 nov. 1847, fille du Comte Maximilien.

ÉPOQUES

DE SUCCESSION DES SOUVERAINS EUROPÉENS ET ORIGINAIRES D'EUROPE, ACTUELLEMENT RÉGNANT.

Souverains.	Epoques de la succession ou de l'avènement au trône.	Age des Souv. à l'ép. de leur avènement au trône.
1) Le Pr. de Lippe-Schaumbourg (décl. maj. 18 avril 1807)	1787 13 févr.	2 Ans.
2) Le Pr. de Lippe (se décl. majeur 4 juill. 1820) . . .	1802 4 avril	5 —
3) Le Duc de Saxe-Meiningen	1803 24 déc.	3 —
4) Le Pr. de Schw.-Roudolstadt (se décl. maj. 6 nov. 1814)	1807 28 avril	13 —
5) Le Roi de Wurtemberg .	1816 30 oct.	35 —
6) Le Gr.-Duc de Mecklenbourg-Strélitz	— 6 nov.	37 —
7) Le Duc d'Anhalt-Dessau .	1817 9 août	22 —
8) Le Prince de Reuss-Schleiz	1818 17 avril	32 —
9) Le Grand-Duc de Toscane	1824 18 juin	26 —
10) L'Empereur de Russie . .	1825 1 déc.	29 —
11) La Reine de Portugal . .	1826 2 mai	6 —
12) Le Grand-Duc de S.-Weimar	1828 14 juin	45 —
13) Le Grand-Duc d'Oldenbourg	1829 21 mai	46 —
14) Le Grand-Duc de Bade .	1830 30 mars	40 —
15) Le Roi Ferdinand II des Deux-Siciles	— 8 nov.	21 —
16) L'Empereur du Brésil . .	1831 7 avril	6 —
17) Le Duc de Brunsvic . .	— 25 —	25 —
18) Le Roi des Belges . . .	— 21 juill.	41 —
19) Le Pr. deHohenz.-Sigmaringen	— 17 oct.	46 —
20) Le Roi de Grèce	1832 5 —	17 —
21) La Reine d'Espagne . . .	1833 29 sept.	3 —
22) Le Duc d'Anhalt-Bernbourg	1834 24 mars	29 —
23) Le Prince de Schwarzbourg-Sondershausen	1835 19 août	34 —

Souverains.	Epoques de la succession ou de l'avènement au trône.	Age des Souv. àl'ép. de leur avènement au trône.
24) Le Prince de Liechtenstein	1836 20 avril	40 Ans.
25) Le Roi de Saxe	— 6 juin	39 —
26) Le Prince de Reuss-Greiz .	— 31 oct.	42 —
27) La Reine de la Gr.-Bretagne	1837 20 juin	18 —
28) Le Roi de Hanovre . . .	— 20 —	66 —
29) Le Prince de Hohenzollern-Hechingen	1838 12 sept.	37 —
30) L'Empereur de Turquie .	1839 1 juill.	17 —
31) Le Duc de Nassau . . .	— 20 août	22 —
32) Le Roi de Prusse . . .	1840 7 juin	45 —
33) Le Prince de Monaco . .	1841 2 oct.	46 —
34) Le Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwérin	1842 7 mars	19 —
35) Le Duc de S.-Cobourg et Gotha	1844 29 janv.	26 —
36) Le Roi de Suède	— 8 mars	44 —
37) Le Prince de Waldeck . .	1845 14 mai	14 —
38) Le Duc de Modène . . .	1846 22 janv.	26 —
39) Le Pape Pie IX	— 16 juin	54 —
40) L'Electeur de Hesse . . .	1847 20 nov.	45 —
41) Le Roi de Danemark . .	1848 20 janv.	39 —
42) Le Roi de Bavière . . .	— 20 mars	36 —
43) Le Grand-Duc de Hesse .	— 16 juin	42 —
44) Le Vicaire de l'Empire d'Allemagne	— 5 juillet	66 —
45) Le Landgr. de Hesse-Hombourg	— 7 sept.	65 —
46) Le Duc Georges de S.-Altenb.	— 30 nov.	52 —
47) L'Empereur François-Joseph I d'Autriche	— 2 déc.	18 —
48) Le Duc Charles III de Parme	1849 14 mars	26 —
49) Le Roi des Pays-Bas . .	— 17 —	32 —
50) Le Roi Victor-Emmanuel II de Sardaigne	— 23 —	29 —



LES SOUVERAINS

EUROPÉENS ET ORIGINAIRES D'EUROPE, ACTUELLEMENT RÉGNANT, RANGÉS D'APRÈS LEUR AGE,

le 1 juillet 1849.

Souverains.	Naissance. jour	mois	an	Age. ans	mois	jours
1) Le Roi de Hanovre . . .	5	juin	1771	78	»	25
2) Le Grand-Duc de Mecklenbourg-Strélitz	12	août	1779	69	10	18
3) Le Roi de Wurtemberg .	27	sept.	1781	67	9	3
4) Le Vicaire de l'Empire d'Allem.	20	janv.	1782	67	5	10
5) Le Grand-Duc de Saxe-Weimar	2	févr.	1783	66	4	28
6) Landgrave de Hesse-Hombourg	26	avril	—	66	2	5
7) Le Grand-Duc d'Oldenbourg	13	juillet	—	65	11	17
8) Le Prince de Lippe-Schaumb.	20	déc.	1784	64	6	10
9) Le Prince de Hohenzollern-Sigmaringen	20	février	1785	64	4	10
10) Le Prince de Reuss-Schleiz	31	mai	—	64	»	30
11) Le Prince de Monaco . .	10	oct.	—	63	8	20
12) Le Grand-Duc de Bade . .	29	août	1790	58	10	1
13) Le Roi des Belges . . .	16	déc.	—	58	6	14
14) Le Pape Pie IX	13	mai	1792	57	1	17
15) Le Prince de Schwarzbourg-Roudolstadt	6	nov.	1793	55	7	24
16) Le Prince de Reuss-Greiz .	29	juin	1794	55	»	1
17) Le Duc d'Anhalt-Dessau .	1	oct.	—	54	8	29
18) Le Roi de Prusse . . .	15	—	1795	53	8	15
19) Le Prince de Liechtenstein	26	mai	1796	53	1	4
20) l'Empereur de Russie . .	6	juillet	—	52	11	24
21) Le Duc de Saxe-Altenbourg	24	—	—	52	11	6
22) Le Prince de Lippe . .	6	nov.	—	52	7	24
23) Le Roi de Saxe	18	mai	1797	52	1	12
24) Le Grand-Duc de Toscane	3	oct.	1797	51	8	27
25) Le Roi de Suède	4	juillet	1799	49	11	26

Souverains.	Naissance.			Age.		
	jour	mois	an	ans	mois	jours
26) Le Duc de Saxe-Meiningen	17	déc.	1800	48	6	18
27) Le Prince de Hohenzollern-Hechingen	16	février	1801	48	4	14
28) Le Prince de Schwarzbourg-Sondershausen	24	sept.	—	47	9	6
29) L'Electeur de Hesse . . .	20	août	1802	46	10	11
30) Le Duc d'Anhalt-Bernbourg	2	mars	1805	44	3	28
31) Le Duc de Brunsvic . .	25	avril	1806	43	2	5
32) Le Grand-Duc de Hesse .	9	juin	—	43	»	21
33) Le Roi de Danemark . .	6	oct.	1808	40	8	25
34) Le Roi des Deux-Siciles .	12	janvier	1810	39	5	18
35) Le Roi de Bavière . . .	28	nov.	1811	38	7	2
36) Le Roi de Grèce	1	juin	1815	34	»	29
37) Le Roi des Pays-Bas . .	19	févr.	1817	32	4	11
38) Le Duc de Nassau . . .	24	juillet	—	31	11	6
39) Le Duc de S.-Cobourg et Gotha	21	juin	1818	31	»	9
40) La Reine de Portugal . .	4	avril	1819	30	2	26
41) La Reine de la Grande-Bretagne	24	mai	—	30	1	6
42) Le Duc de Modène . . .	1	juin	—	30	»	29
43) Le Roi de Sardaigne . .	14	mars	1820	29	3	16
44) Le Duc de Parme . . .	14	janv.	1823	26	5	16
45) Le Gr.-Duc de Mecklenbourg-Schwérin	28	février	—	26	4	2
46) L'Empereur de Turquie .	20	avril	—	26	2	10
47) L'Empereur du Brésil . .	2	déc.	1825	23	6	28
48) L'Empereur d'Autriche . .	18	août	1830	18	10	13
49) La Reine d'Espagne . .	10	oct.	—	18	8	20
50) Le Prince de Waldeck . .	14	janvier	1831	18	5	16



ANNUAIRE DIPLOMATIQUE.

CONTENANT:

LA LISTE DES MINISTÈRES
DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE ET DE L'AMÉRIQUE,

AINSI QUE CELLE

DES AGENTS DIPLOMATIQUES
DES DIFFÉRENTS GOUVERNEMENTS

AVEC

DES NOTICES STATISTIQUES.

Disposé par l'ordre alphabétique des États.

Signes d'abbréviation.

Min. — Ministre.
Min. d'ét. — Ministre d'état.
E. e. — Envoyé extraordinaire.
M. pl. — Ministre plénipotentiaire.
MR. — Ministre-résident.
Ch. d'aff. — Chargé d'affaires.
Chamb. — Chambellan.
Att. — Attaché.
Cons. — Conseiller.
Cons.-gén. ou CG. — Consul-général.
C. — Consul.
VC. — Vice-Consul.
A. c. — Agent consulaire.

Amérique.

États-Unis de l'Amérique septentrionale.

Gouvernement.

Président — : général Zachary *Taylor*, élu président pour quatre ans consécutifs, 4 mars 1849.

Vice-Président — : Millard *Fillmore*.

Secrétaire d'état — : John M. *Clayton*, de Delaware.

Secrétaire du trésor — : William M. *Meredith*, de Pennsylvanie.

Secrétaire d'état de l'intérieur (home-département, département érigé au mois de février 1849) — : Thomas *Ewing*, d'Ohio.

Secrétaire du dép. de la guerre — : George-Washington *Crawford*, de Georgie.

Secrét. de la marine — : William P. *Preston*.

Directeur-général des postes — : Jacques *Collamer*, de Vermont.

Avocat (Attorney)-général — : Reverdy *Johnson*, de Maryland.

Commandeur en chef de l'armée — : le major-général Winfield *Scott*, de Virginie.

Gouverneurs des divers états, la dûrée de leurs fonctions, l'époque où ils les cessent; puis le nombre des sénateurs et des représentants que chaque état envoie au congrès.

(Almanach américain de 1849.)

États.	Noms des gouverneurs.	Dûrée des fonctions.	Époque où ils cessent leurs fonctions.		Sénateurs.		Représentants.	
					Nombres des sénat.	Dûrée des fonctions.	Leurs nombres.	Dûrée de leurs fonctions.
Maine . . .	John W. Dana	1	mai	1849	31	1	151	1
New-Hampshire	Jared W. Williams .	1	juin	1849	12	1	286	1
Vermont . .	Carlos Colidge . . .	1	octôbre	1849	30	1	230	1
Massachusetts	George N. Briggs . .	1	janvier	1849	40	1	356	
Rhode-Island .	Elisha Harris . . .	1	mai	1849	31	1	69	1
Connecticut .	Clark Bissel	1	mai	1849	21	1	215	1
New-York . .	John Young	2	janvier	1849	32	2	128	1
New-Jersey .	Daniel Haines . . .	3	janvier	1851	18	3	58	1
Pennsylvanie .	Will. F. Johnston . .	3	janvier	1851	33	3	100	1
Delaware . .	William Tharp . . .	3	janvier	1850	9	4	21	2
Maryland . .	Philippe F. Thomas .	3	janvier	1851	21	6	82	2
Virginia . .	William Smith . . .	3	janvier	1851	32	4	134	1
Carolina du Nord	Charles Manly . . .	2	janvier	1849	50	2	120	2
» du Sud	David Johnson . . .	2	décbr.	1848	45	4	124	2
Georgia . .	George W. Towns . .	2	nov.	1849	47	1	130	1
Florida . .	William D. Moseley .	4	juillet	1849	17	2	41	1
Alabama . .	Reuben Chapmann .	2	décbr.	1849	33	3	100	2

États.	Noms des gouverneurs.	Dûrée des fonctions.	Époque où ils cessent leurs fonctions.		Sénateurs.		Représentants.	
					Nombres des sénat.	Dûrée des fonctions.	Leurs nombres.	Dûrée de leurs fonctions.
Mississippi	Joseph W. Mathews	2	janvier	1850	32	4	92	2
Louisiana	George T. Wood	4	janvier	1850	32	4	98	2
Texas	J. P. Henderson	2	décbr.	1849	21	4	66	2
Arkansas	Thomas S. Drew	4	novbr.	1852	25	4	75	2
Ténessée	Neil S. Brown	2	octobre	1849	25	2	75	2
Kentucky	John F. Crittenden	4	septbr.	1852	38	4	100	1
Ohio	William Bebb	2	décbr.	1848	36	2	72	1
Michigan	Epaphroditus Ranson	2	janvier	1850	22	2	66	1
Indiana	James Whitcomb	3	décbr.	1849	50	3	100	1
Illinois	Augustus C. French	4	janv.	1853	25	4	91	2
Missouri	Austin A. King	4	novbr.	1848	18	4	49	2
Jowa	Ansel Briggs	4	décbr.	1850	19	4	39	2
Wisconsin, terr.	Nelson Devay	2	décbr.	1849	18	2	54	1
Orégon	Joseph Lane	4	août	1852	9	2	18	1

Bien que la plupart de ces gouverneurs doivent déja avoir quitté leurs fonctions, ce tableau ne laissera pas d'être de quelqu'intérêt par rapport aux informations qu'il donno sur la constitution. La représentation au congrès s'accordo avec les listes sur la population.

Tribunal suprême

avec l'indication des *Cours de districts* qui sont convoquées deux fois par an dans chaque état. Elles sont présidées par un juge du tribunal suprême et un juge de district doit s'y joindre. Le tribunal suprême tient une seule séance à Washington laquelle commence le premier lundi du mois de décembre.

Juges.	Résidence.	Etats dans lesquels le juge doit présider les cours des districts.
Juge suprême		
Roger B. *Taney*	Baltimore	Delaware, Maryland, Virginia.
Juges		
John Mac *Lean*	Cincinnati	Ohio, Indiana, Illinois, Michigan.
James M. *Wayne*	Savannah	Carolina (Nord et Sud), Georgia.
John *Catron*	Nashville	Kentucky, Ténessée, Missouri.
John Mc *Kinley*	Louisville.	Alabama, Louisiana.
Peter V. *Daniel*	Richmond	Mississippi, Arkansas.
Samuel *Nelson*	Cooperstown	Vermont, Connecticut, New-York.
Levi *Woodbury*	Portsmouth	Maine, New-Hampshire, Massachussetts, Rhode-Island.
Robert C. *Grier*	Pittsbourg	New-Jersey, Pennsylvanie.

Nathan *Clifford*, avocat-général.
Benjamin C. *Howard*, rapporteur.
William T. *Carrol*, secrétaire.

Florida, Texas, Jowa et Wisconsin ne sont encore attribués à aucune cour de district. (Amer.-Alm. 1849.)

Corps diplomatique et Consuls à Washington.

Argentina, prov. unies du Rio-de-la-Plata —: Le général Charles-Marie *d'Alvear*, M. extraord. et pl.; Don Emilio *de Alvear*, secr. de lég. — Fitzhenry *Homer*, C. (Boston).

Autriche —: *de Hulsemann*, ch. d'aff. ad int. — Aug. *Belmont*, CG. (New-York); Jacob H. *Eimer*, C. (New-Orléans); J. W. *Langdon*, C. (Boston); Henry W. *Kuhtmann*, C. (Charleston); Daniel J. *Desmond*, C. (Philadelphie).

Bade —: Jean-Guillaume *Schmidt*, CG. (New-York).

Bavière —: George H. *Siemon*, C. (New.-York); Clamor Fréd. *Hagedorn*, C. (Philadelphie); Jean *Smidt*, C. (Louisville, Kentucky); Ferd. L. *Brauns*, C. (Baltimore).

Belgique —: . . ., ch. d'aff. — W. G. Porter, C. (Apalachicola); Samuel D. *Walker*, C. (Baltimore); John D. *Bates*, C. (Boston); George A. *Hopley*, C. (Charleston); Charles *Auze*, C. (Mobile); Aug. *Moxhet*, GC. (New-York); James B. *Behn*, C. (New-Orléans); A. E. *Borie*, C. (Philadelphie); A. W. *Nölting*, C. (Richmond); W. E. *O'Driscoll*, C. (Savannah).

Brème —: Herm. *Oelrichs*, C. (New-York); J. C. *Mecké*, C. (Philadelphie); Albert *Schumacher*, CG. (Baltimore); Ant. Ch. *Cazenove*, C. (distr. de Colombie); Louis *Trapmann*, C. (Charleston); Eleazer *Crabtree*, C. (Savannah); Fréd. *Rodewald*, C. (New-Orléans); Jean *Wolf*, C. (St. Louis); Dieterich H. *Klœner*, C. (Galveston).

Brésil —: Sergio Teixeira *de Macêdo*, E. e. et M. pl.; Felippe José Pereira *Leal*, secrét. — Luiz Henr. Ferreira *d'Aguiar*, CG. (New-York); C. O. *O'Donnell*, C. (Baltimore).

Brunsvic —: John H. *Dreyer*, CG. (New-York).

Chili —: Manuel *Carvallo*, E. e. et M. pl.; Franc. S. *Astaburuaga*, secr. de lég. — R. B. *Fitzgerald*, C. (Baltimore); Franklin H. *Delano*, C. (New-York).

Danemark —: le cons. int. de lég. Steen-Andersen *Bille*, ch. d'aff. et CG.; Torben *Bille*, att. à la lég. — Edouard *Beck*, C. (New-York); George M. *Thatcher*, C. (Boston); Jean Chrét. Fréd. *Vles*, C. (New-Orléans); John *Bohlen*, C. (Philadelphie).

Deux-Siciles —: Chev. *Rocco Martuscelli*, ch. d'aff. (New-York). — Don Domenico *Morelli*, CG. (Philadelphie).

Equateur —: James H. *Causten*, C. (Washington); Edouard *Sweetser*, C. (Philadelphie); Seth *Bryant*, C. (Boston); Murat *Willis*, C. (Norfolk).

Espagne —: D. Angel *Calderon de la Barca*, E. e. et M. pl.; D. Miguel *de los Santos Banuelos*, secr. de lég.; D. Juan *da Silva*, att. — D. Ant. Garcia *de la Vega*, C. (Boston); D. C. *De Espana*, C. (New-Orléans); D. Francisco *Stougton*, C. (New-York); D. Jorgé *Chacon*, C. (Philadelphie).

Etats-Romains —: Daniel J. *Desmond*, CG. (Philadelphie); T. P. *Scott*, C. (Baltimore); Charles J. *Daron*, C. (New-Orléans).

France —: Guill. Tell Lavallée *Poussin*, E. e. et M. pl.; M. A. *Bourboulon*, secr. de lég. — Ed. S. *Isnard*, ag. cons.

(Boston); *Simonnet*, C.-gén. (New-York); Cte *de Choiseul*, C. (Charleston); Armand-Césaire *Lataillade*, C. (Monterey, Haute-Californie); Aimé *Roger*, C. (New-Orléans); Pascal *Schisano*, C. (Norfolk); Durand de *St. André*, C. (Philadelphie); Cte *Montholon*, C. (Richmond).

Francfort —: Frédéric *Wissmann*, C. (New-York); Arnold *Halbach*, C. (Philad.).

Confédération-Germanique —: *de Rœnne*, E. e. et M. pl. (accrédité le 2 févr. 1849).

Gr.-Bretagne —: Right Hon. Sir Henri Litton *Bulwer*, E. e. et M. pl.; John F. *Crampton*, esq.; secr. de lég. — William *Peter*, C. (Philadelphie); Ant. *Barclay*, C. (New-York); Chas. D. *Wake*, C. (Charleston); Edmund *Molyneux*, C. (Savannah, Georgie); John *M'Tavish*, C. (Baltimore); Francis *Waring*, C. (Norfolk); William *Mure*, C. (New-Orléans); Edmund Arnout *Grattan*, C. (Boston pour Massachussets); Joseph *Sherwood*, C. (Portland); Were G. *Nicolas*, C. (Mobile); William *Kennedy*, C. (Galveston).

Grèce —: Eugène *Dutilh*, C. (New-York); Henri E. *Andrews*, C. (Boston).

Guatemale —: Antoine *d'Aycenena*, CG.

Hambourg —: Théodore *Des-Arts*, C. (New-York); Albert *Schumacher*, CG. pour les Etats-Unis (Baltimore); Charles Henri Ferd. *Mœhring*, C. (Boston); Louis *Trapmann*, C. (Charleston); Henri *Ludlam*, C. (Richmond); Guill. *Vogel*, C. (New-Orléans); Edouard R. *Bell*, C. (Mobile, Alabame); Charles Nicol. *Buck*, CG. (Philadelphie, pour Pennsylvanie); J. W. *Jockusch*, C. (Galveston, Texas).

Hanovre —: L. H. *Meyer*, C. (New-York); Edouard *Uhrlaub*, C. (Baltimore); Henri-Guill. *Kuhtmann*, C. (Charleston); J. B. *Behn*, C. (New-Orléans); Jean *Leppien*, C. (Philadelphie); Adolphe *Meyer*, C. (St. Louis, Missouri); Jules *Frédérich*, C. (Galveston, Texas); Frédéric *Schwartz*, C. (Louisville, Kentucky); Charles *Bollmann*, C. (Pittsbourg).

Hesse élect. —: Conrad W. *Faber*, C. (New-York).

„ grand-duc. —: Ant. *Bollermann*, C. (New-York).

Lubeck —: Wilh. *Kruger*, C. (New-York); Diet. H. *Klœner*, C. (Galveston).

Mecklenbourg-Schwérin —: Léon *Herkenrath*, CG. (Charleston); Guill. *Prehn*, C. (New-Orléans); A. T. *Berg*, C. (Galveston).

Mexique —: Don Luis *de la Rosa*, M. pl. (accrédité 2 déc. 1848).

Nassau —: W. A. *Kobbe*, CG. (New-York).

Nouvelle-Grénade —: le général Pedro Alcantara *Herran*, E. e. et M. pl.; Cervelon *Pinzon*, secr.; D. Elvi *Ordonnez*, attaché. — D. Domingo *Acosta*, CG.; Grégoire *Dominguez* C. (New-York).

Oldenbourg —: E. *Pavenstedt*, C. (New-York); . . ., C. (New-Orléans); Heinrich *Oelrichs*, C. (Baltimore); Charles Tydemann *Lowndes*, C. (Charleston); Jules *Friederich*, C. (Galveston).

Pays-Bas —: le cons. de lég. Bar. F. M. W. *Testa*, ch. d'aff. — J. C. *Zimmermann*, C. (New-York); Henri *Bohlen*, C. (Philadelphie); F. *Dixon*, C. (Boston); Fréd. B. *Graff*, C. (Baltimore); Thomas Lowndes *Wragg*, C. (Charleston); Myer *Mjers*, C. (Norfolk); J. J. *van Wanroy*, C. (Mobile); J. *Gildemeester*, C. (New-Orléans); J. P. H. *Gildemeester*, C. (San Francisco); E. *Kauffmann*, C. (Galveston, Texas).

Pérou —: . . . ., M. pl. — Géo. F. *Guild*, C. (Boston); Thomas *Galway*, C. (New-York).

Portugal —: Joaquim César *de Figanière e Morao*, MR.; F. F. *de la Figanière*, att. — José B. *de Camara*, C. (Baltimore); Henrique T. *Street*, C. (Charleston); Carlos *Le Baron*, C. (Mobile).

Prusse —: *de Gerolt*, E. e. et M. pl. — Jean Guill. *Schmidt*, CG. dans les Etats-Unis (New-York); Ferd. Louis *Brauns*, CG. (Baltimore); . . . ., C. (Boston); G. H. *Mecke*, C. (Philadelphie); Guill. *Vogel*, C. (New-Orléans); Louis *Trapmann*, C. (Charlestown); E. C. *Angelrodt*, C. (Missouri).

Russie —: le cons. int. et chamb. Alexandre *de Bodisco*, E. e. et M. pl.; Edouard *de Stœckl*, 1er secr. de lég.; l'assesseur de collége *Cramer*, 2d secr. — Alexis *Estafieff*, cons. d'état, CG. (New-York); Charles L. *Kuster*, C. (Baltimore); Geo. E. *Runhardt*, C. (New-York); Edw. *Johns*, C. (New-Orléans).

Sardaigne —: L'Avocat Louis *Mossi*, ch. d'aff. — S. *Dacorsi*, C. (New-York); Daniel J. *Desmond*, C. (Philadelphie); Antoine *Michoud*, C. (New-Orléans).

Saxe roy. —: Jean Guill. *Schmidt*, C. (New-York); Fréd. Louis *Brauns*, C. (Baltimore); Jean Fréd. Chrét. *Vles*, C. (New-Orléans).

Saxe-Altenbourg —: Charl.-Ernest-Louis *Hinrichs*, C. (New-York).

Saxe-Cobourg-Gotha —: le même.

Saxe-Weimar —: Ed. *Stucken*, C. (New-York).
Suède et Norvège —: le chamb. Adam Chrétien *de Lœwenskiold*, ch. d'aff. et c.-gén. — *Habicht*, C. (New-York).
Suisse —: Louis P. *de Luge*, C. (New-York); Frédéric *Péchien*, C. (New-Orléans, pour Louisiane et l'état de Mississippi); J. G. *Syze*, C. (Philadelphie); Nicolas *Basler*, C. (à Louisville pour Indiane, Ohio, Michigan et Wisconsin).
Toscane —: Carlo *Gavenni*, C. (Mobile); Carlo G. *Mansoni*, C. (New-Orléans); W. H. *Aspinwall*, C. (New-York).
Turquie —: Abraham *Cipcy-Oglou*, C. (Boston).
Uruguay —: E. J. *Tobey*, C. (Boston); F. B. *Graff*, C. (Baltimore).
Venezuèle —: Juan B. *Purroy*, C. (New-York); Silas G. *Whitney*, C. (Boston); J. F. *Strohm*, C. (Baltimore); Wm. Mac *Ilhenny*, C. (Philadelphie); Aaron *Milhado*, C. (Norfolk); Geo. B. *Dieter*, C. (New-Orléans).
Wurtemberg —: Ferd. Louis *Brauns*, CG. (Baltimore); Fr. *Honold*, C. (New-Orléans); Fr. *Klett*, C. (Philadelphie); Léopold *Bierwirth*, C. (New-York).

Notices statistiques.

(Représentation au 30ème congrès de 1847 à 1849.)

Le sénat se compose de 58 membres dont 2 pour chaque état, ces membres étant élus par les autorités législatives. Le vice-présid. des Etats-Unis préside aux réunions du sénat.

Le tableau suivant, indiquant le nombre des députés que chacun des états séparés a droit d'envoyer au congrès a peut-être besoin de quelques explications que voici:

Représentants au congrès, nommés par le peuple des états séparés, en raison de 1 sur 70680 personnes. Quand la fraction qui reste dépasse la moitié de ce chiffre, on envoie un député de plus. — Les esclaves sont ajoutés à la population, mais seulement de telle manière que 5 esclaves sont comptés pour 3 personnes libres. La population représentée, comprenant le nombre des députés multiplié par 70680, y inclus les $\frac{3}{5}$ des esclaves, se trouve indiquée sous A.; sous B. on énumère les excédants, en distinguant (par D) ceux qui donnent droit à l'élection d'un député de plus. — Les territoires (c.-à-d. nouvelles provinces acquises par achat, cession ou conquète) envoient jusqu'à l'époque de leur admission dans la confédération des délégués au congrès. Ces délégués n'ont pas le droit de voter.

Etats.	Aire en m. c. géogr.	Population 1840.				Représentation *).		
		Total.	Habitants		Esclaves. On n'encompte que les $\frac{3}{5}$ pour la représentat. au congrès.	A. Population représentée au congrès; dont on a déduit les $\frac{2}{5}$ du nombre des esclav.	B. Un député sur 70680 h.; hab. non-représ. au congrès.	Nombre d. dép. 1843 jusqu'au 3 mars 1845.
			libres blancs.	libres de coul.				
Maine	1537	501793	500438	1355	—	501793	7033	7
New-Hampshire .	447	284574	284036	537	1	284573	1853	4
Massachussetts .	353	737699	729030	8669	—	737699	20899	10
Rhode-Island . .	63	108830	105587	3238	5	108828	D38148	2
Connecticut . .	224	309978	301856	8105	17	309971	27251	4
Vermont . . .	481	291948	291218	730	—	291948	9228	4
New-York . . .	2170	2,428921	2,378890	50027	4	2,428919	25799	34
New-Yersey . .	392	373306	351588	21044	674	373036	19636	5
Pennsylvanie . .	2072	1,724033	1,676115	47854	64	1,724007	27687	24
Delaware . . .	100	78085	58561	16919	2605	77043	6368	1
Maryland . . .	652	470019	317717	62020	89495	434124	10044	6
Virginie . . .	3014	1,239797	740968	49842	448987	1,060202	2	15
Caroline septentr.	2261	753419	484870	22732	245817	655092	18972	9
„ méridion.	1319	594398	259084	8276	327038	463582	D39502	7
Georgie . . .	2920	691392	407695	2753	280944	579014	18574	8
Alabama . . .	2166	590756	335185	2039	253532	489348	D65263	7
Mississippi . .	2155	375651	179074	1366	195211	297566	14846	4
Louisiane . . .	2271	352411	158457	25502	168452	285030	2310	4

Ténessée	1884	829210	640627	5524	183059	755986	D49186	11
Kentucky	1978	779828	590253	7817	182258	706924	124	10
Ohio	1843	1,519467	1,502122	17342	3	1,519465	35185	21
Indiana	1743	685866	678698	7165	3	685864	D49744	10
Illinois	2449	476183	472254	3598	331	476050	D51970	7
Missouri	2967	383702	323888	1574	58240	360406	7006	5
Arkansas	2590	97574	77174	465	19935	89600	18920	1
Michigan	2826	212267	211560	707	—	219267	227	3
Floride	2119	54477	27943	817	25717			1
Texas (1844)	15331	35162	12752		22410			2
Jowa	9419	43112	42924	172	16			2
Wisconsin	4710	30945	30749	185	11			2
Distr. de Colombie	5	43712	30657	8361	4694			
Total	78216	17,098515	14,201970	386235	2,509523			230

Ajoutez 6100 le nombre des personnes des Etats-Unis qui se sont trouvées à bord des vaisseaux de guerre etc. 1 juin 1840.

17,104615

Voy. l'édition de 1843 pour les détails relatifs à la population, ainsi que pour la répartition des habitants d'après le culte. En 1845 l'état de New-York eut 2,604495 habitants, celui de Georgie 774325, Alabama 624827, Michigan 304278, Illinois 643482, Missouri 511937, Wisconsion 211252 et Jowa 81920. — (1 m. c. angl. = 0,04709768 m. géogr.)

*) Voir l'explication donnée à la page précédente.

D'après le tableau statistique présenté du département de la guerre et du bureau des territoires au congrès (Port-franc le 24 sept. 1848) l'aire du Texas est indiquée de la manière suivante:

	Mill. carr. angl.	Milles géogr.
Au Nord de l'Ensenada et du Paso.	124933	5884,05
A l'Ouest du Nueces et au Sud du Paso	52018	2449,92
A l'Est du Nueces et au Sud de l'Ensenada	148569	6997,25
Total	325520	15331,22

En vertu du traité avec la Grande-Bretagne, conclu le 13 juin 1846, le district de l'Orégon est distribué entre l'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne de manière que le 49 degré de latitude septentrionale à l'Ouest des Montagnes Rocheuses forme la frontière. Par la paix avec le Mexique du 2 févr. 1848 (voir page 512 de l'alm. de 1849) un autre grand district a été gagné. Le département de la guerre et le bureau des territoires détaille ces territoires comme suit:

	Mill. carr. angl.	Milles géogr.
Le district de l'Orégon (42 à 49° de latitude septentr. à l'Ouest des Rocky-Mountains)	341363	16077,40
Le territoire au Nord et à l'Ouest du Missisippi jusqu'au 49° de latitude (au Nord de Jowa et à l'Ouest des Rocky-Mountains)	723348	34068,01
Territoire de Wisconsin; celui à l'Est du Mississippi, puis ce qu'il y a au Nord de Wisconsin; enfin le territoire au Nord-Ouest de l'Ohio	22336	1051,97
Territoire des Indiens à l'Ouest de Missisippi et Arkansas au Sud de la Rivière Plata	248851	11720,3
La Californie	448691	21132,3
La Nouvelle Mexique	77387	3644,74
Total	1,861976	87694,72

Finances.

Budget de la dépense, du 1 juillet 1848 à 1849 arrêté à la première session du 30ème congrès.

Dépense pour le département civil et diplomatique.

Dollars.	
388440	Congrès, membres,
295613	„ autres dépenses,
30000	Président et vice-président,
69060	Département administratif,
473876	„ du trésor public,
175042	„ de la guerre,
106920	„ de la marine,
180810	„ des postes et messageries.
38710	Traitements des arpenteurs.
145444	Monnaie et ce qui s'y rattache.
580300	Jurisdiction.
945017	Dépenses diverses.
711083	Phares etc.
228730	Arpentage des terres de l'etat.
587375	Affaires étrangères.
4,956420	Somme; de plus:
10,612416	Armée,
9,878137	Marine,
143472	Académie militaire,
453536	Pensions de militaires et de marins,
4,451700	Département des postes et messageries.
184600	Erection de Phares.
16000	Dépense pour la fabrication des billets du trésor.
901135	Dépenses ultérieures du dép. pour les Indiens.
98161	Dépenses diverses approuvées.
583600	Fortifications.
14,115667	Dépenses faites et approuvées en 1847 et 1848.
1,000000	Pour couvrir l'excédant de la dép. pour l'entretien de l'armée.
2000	Echanges de documents, livres etc. avec des états étrangers.
35000	Gouvernement de l'Orégon.
47,431844	Dollars; non compris la dépense pour la dette.

La recette pour l'année du 1er juillet 1846 à 1847 s'est montée aux sommes suivantes:

Dollars.
23,747865 Péages,
2,498355 Vente de terres.
100570 Provenant de sources diverses.

26,346790 Total, où il faut ajouter:
9,126439 Argent comptant au trésor de l'état, le 1 juillet 1846,
25,679199 Emprunts et bons du trésor.

61,152428 Somme totale. La dépense
59,451177 ôtée, restent

1,701251 en caisse.

L'année suivante (1847 à 1848) la recette se monta à ces chiffres:

Dollars.
31,757070 Péages,
3,328642 Vente de terres,
351037 Diverses.

35,436749 Total. C'est ainsi que le président de la république l'a indiqué lors de l'ouverture du congrès le 5 déc. 1848; la recette de 1848 à 1849 fut évaluée à
57,048970; de manière pourtant que
20,895435 d'emprunts divers furent compris ensorte, que la vraie recette ne dépasserait pas

36,153535. Dans cette évaluation il y avait encore 1,200000 D. qui devaient résulter de la vente d'objets devenus inutiles à la fin de la guerre mexicaine.

En vertu d'un acte de congrès du 22 mai 1846

l'écu de Prusse	vaut 69	cents.
le florin du Rhin	» 40	»
le » d'Autriche	» $48\frac{1}{2}$	»
l'écu, dit d'espèce, de Suède	» 106	»
» » » de Danemark	» 105	»
la lira lombarde et toscane	» 16	»
le franc de France et la lira de Sardaigne .	» $18\frac{6}{10}$	»
le ducat napolitain	» 80	»
la livre britannique	» 400	»

La dette s'est composée le 1 déc. 1847, des postes suivants:

Dollars.

122289 Capital et intérêts de l'ancienne dette, tant fondée que flottante,

4317 Bons du trésor, émis pendant la guerre contre l'Angleterre.

4320 Certificats de l'état de Mississippi,

1,080000 Dettes communales du district de Colombie,

29,121088 Emprunts à 6 p. c. de 1842, 1846 et 1847; tels à 5 p. c. de 1848,

301952 Stocks à 5 p. c. (émis pour opérer le paiement du dédommagement mexicain).

84525 Bons du trésor à 6 pour cent émis pour payer les volontaires dans la guerre mexicaine à 100 et 52 D. où la cession de terres n'est pas préférée. (Acte du 11 févr. 1847.)

14,941217 Bons du trésor,

239789 D. de 1837 et 1843,

77178 „ fondés,

984750 en vertu de l'acte du 22 juillet 1846,

13,639500 „ „ „ „ „ 28 janv. 1847,

45,659658 total.

Le 30 juin 1848 la dette se monta à 65,787007 Dollars où cependant la part des emprunts de 1846, 1847 et 1848 payable le lendemain (1er juillet) fut comprise. Le 1er août 1848 il y eut pour 13469980 D. de billets de trésor en circulation.

Du 7 avril 1847 au 30 nov. de la même année on a mis en circulation les certificats pour 1,216840 acres, dont une grande partie en faveur et comme une espèce de pension pour les guerriers. Cette dépense se couvre cependant par le gain qu'on obtient de terres en vente et entre autres avantages qu'on a gagnés par l'or de la Californie.

L'Almanach américain donne un tableau des finances des états séparés. Les chiffres sont puisés dans les rapports officiels des états séparés du 1 janvier 1848. Wisconsin ne s'y trouve pas énuméré.

États.	Dettes consolidées.	Emprunts spéciaux.	Dépense annuelle. intérêts de la dette fondée.	Dépense annuelle. Ordinaire, sans les intér. et les besoins des écoles.	Fonds des écoles.
	D.	D.	D.	D.	D.
Maine .	1,008200		66000	125000	350000
New.-H.				75000	
Vermont				90000	
Massach.	1,152031	5,049555	58888	336000	845888
Rh.-Island	41000	192719	2460	45000	433635
Connect.		33212		90000	2,077641
New-York	22,879390	1,567190	1,262561	820000	6,450342
New-Yers.	37000		2200	100000	370742
Pennsylv.	40,578949		2,002240	350000	
Delaware					
Maryland	10.827062	5,348000	649623	180000	
Virginia	7,880302	1,432876	462228	530000	1,472971
Carol. d. N.		977000			
Carol. d. S.	3,622039		217322	215287	
Georgia	1,579875	200000	94792	113986	263000
Florida				40000	
Alabama	12,223033		566000	86000	1,015856
Mississ.	2,271707	5,000000	136000	207000	
Louisiana	1,380566	14,857566	78914	515207	
Arkansas	2,769336	848891	164660	33830	
Ténessée	3.337856		177426	165000	1,346068
Kentucky	4,608735		276524	250000	1,221819
Ohio .	19,233487		1,163509	190000	1,519372
Michigan	2,290768	425000	137446	95000	496000
Indiana	6,221778		224228	90000	2,195149
Illinois .	14,042718		700000	125000	279763
Missouri	684997		73100	100000	
Texas .	11,050201			80000	
Jowa .	55000		5550	14700	
	169,776030	35,932009	8,521671	5,062010	20,338246

Le fonds pour l'enseignement public est basé sur l'obligation enjointe aux divers états de retenir une partie de leurs territoires pour couvrir de son rapport l'entretien des écoles. La seizième partie de toutes les terres mises en vente (en 1846 — 12,535878 acres, depuis 1833 au 30 sept 1847 — 68,983402 acres pour 87,653534 dollars anglais ont été vendus) — est destinée à l'instruction publique.

Armée.

L'armée compte 1 corps d'ingénieurs, 7 rég. de dragons, et 1 rég. de fusiliers montés, 4 rég. d'artillerie, 8 rég. d'infanterie, et 1 corps de fusiliers et 1 de voltigeurs à pied. A part les 10 régiments formés ensuite de l'acte du 11 févr. 1847 (1 rég. de dragons, 8 rég. d'infanterie et le corps de fusiliers etc. à pied) pour la guerre mexicaine, le montant effectif de l'armée régulière est de 775 officiers commissionnés, 17020 officiers non-commissionnés, musiciens et soldats. Avant la guerre le montant était de 7590 hommes, y inclus le génie et les officiers (716). Les 10 régiments formés en vertu de l'acte du 11 févr. 1847 doivent compter effectivement 10000 hommes, les officiers non-compris. La milice se compose d'après le „Americ. Almanac" pour 1849 de 72981 officiers commissionnés et 1,732323 officiers non-commissionnés, musiciens et simples soldats.

Flotte, en août 1848.

(American Alm. de 1849.)

11	vaisseaux de ligne	1 à . . .	120	canons
		10 à 74 . . .	740	„
1	vaisseau rasé		54	„
12	frégates, 1ère classe	à 44 . . .	528	„
2	frégates, 2de classe	à 36 . . .	72	„
22	chaloupes . . .	16 à 20 . . .	320	„
		1 à . . .	18	„
		5 à 16 . . .	80	„
4	briggs	à 10 . . .	50	„
10	shooners			
14	bâteaux-à-vapeur avec		36	„
5	vaisseaux à bombes.			
6	vaisseaux de munition avec . . .		28	„
	total (sans les shooners etc.)		2046	canons.

La force maritime est pour les tems de paix limitée à 7500 hommes.

Le corps de la marine formant une brigade compte 58 officiers commissionnés et 1295 officiers non-commissionnés, musiciens et soldats, en tout 1353 hommes.

États-Unis de l'Amérique-Centrale.

Déclaration d'indépendance, 21 sept. 1821; séparation de la Confédération mexicaine, 1 juillet 1823. Traité de l'Union entre Guatemale, Hondouras, Nicaragua et Salvador, 7 oct. 1842. Séparation de Guatemale; le général Raphaël Carrera se maintient comme président contre le général Paez; les partisans de ce dernier sont obligés de s'enfuir, le 5 février 1845. Il y a actuellement cinq états indépendants dans l'Amérique centrale.

1. Guatemale distribué en 17 départements: Guatemale avec 83800 habitants; Sacaltepèque avec 39200; Chimaltenango avec 56400; Sololа avec 83100; Totoniacapan avec 84000; Gueguetenango avec 64300; Quesaltenango avec 66300; S. Marco avec 89100; Suchiltepèque avec 35100; Escuintla avec 13400; Amatitlan avec 30100; Santa Rosa avec 34000; Mita avec 65900; Chiquimula avec 71200; Vera Paz avec 6000; Salama avec 105300; Isabal avec 8000; en tout environ 935000 habitants. L'aire est évaluée à 3542 m. c.

Président —: général Raphaël *Carrera.*
Ministre des aff. étrangères —: José Mariano *Rodriguez.*

2. San Salvador a 4 départements: San Salvador ou Cuscatlan avec 4, Sonsonate avec 5, San Miguel avec 4, San Vicente avec 3 districts. Le nombre des habitants est estimé à 363000, l'aire à 308 m. c.

3. Nicaragua. 5 départements avec 16 districts. Département oriental avec 5, méridional avec 5, septentrional avec 1, Segovia avec 1, occidental avec 4 districts. L'aire est évaluée à 1857 m. c., le nombre des habitants à 363000. La population se compose à la moitié de Ladinos (enfants de pères blancs et de mères indiennes et viceversâ), d'un tiers d'Indiens et d'un sixième de mulattes et nègres. En novembre 1848 cet état déclara la guerre à celui de la Costa Rica.

4. Costa Rica. 8 districts: Cartago, San José, Ujarras, Alajucla (à l'intérieur du pays), Erida, Bageses (sur le Grand Ocean), Matina et Iscan (sur l'Atlantique). L'aire est évaluée à 770 m. c. et le nombre des habitants à 198000. Costa Rica s'est constitué comme état indépendant par la Charte du 31 avril 1848. Les Indiens ont tenté en novembre 1848 une révolte dont l'issue n'est pas encore connue.

5. Hondouras. 7 départements: Omayagua avec 85000; Tegucigalpa avec 45000; Choluteca aveo 38000; Olancho avec 45000; Gracias avec 79000; Santa Barbara avec 35000; Yoro avec 31000 habitants. Total des habitants à-peu-près 308000 ames sur 3128 milles carrés.

Envoyés et Consuls.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Elijah *Hise*, ch. d'aff. (à Guatemale); Stephen H. *Weems*, C. (Guatemale); A. *Follin*, C. (Truxillo en Hondouras); J. W. *Livingston*, C. (à St. Jean de Nicarague).
Belgique —: Martial *Cloquet*, C. (Guatemale.)
France —: Jean-Marie-Raimond *Baradère*, cons.-gén. et ch. d'aff. (Guatemale.)
Grande-Bret. —: Fréd. *Chatfield*, CG. (St. Salvador.)
Hanovre —: Charles Frédéric Rodolphe *Klee*, CG.
Prusse —: le même, CG. (Guatemale.)
Villes anséatiques —: Charles Frédéric Rodolphe *Klee*, CG. près les cinq républiques.

Anhalt-Dessau et Anhalt-Cœthen.

Ministère d'état commun aux deux pays (11 juillet 1849).
Ministre d'état et cons. int. act. *de Gossler*, préséant (v. Anhalt-Cœthen).
Ministre d'état et cons. int. act. *de Plœtz*, } voir Anhalt-
Conseiller du ministère Antoine *Vierthaler*, } Dessau.

Anhalt-Dessau.

Le Ministère d'Etat.

Cette autorité suprême instituée par la lettre patente du 5 avril 1848, est chargée de la direction, de l'administration, de la sur-

veillance et de l'exécution de tout ce qui concerne l'état, puis de la gestion des affaires de la maison ducale. Elle fait aussi les affaires de la chancellerie de la seniorité, c.-à-d. celles qui regardent la maison d'Anhalt en général. (Constitution du 29 octobre 1848.)

Membres.

(Nomination du 11 juillet 1849)

Président —: Son Exc. le cons. int. act. *de Plœtz*; le cons. ministériel Ant. *Vierthaler.*

Autorités suprèmes.

Tribunal d'appel à Zerbst pour les duchés d'Anhalt et les principautés de Schwarzbourg. Président —: Joseph-Marie *de Hommer.*

Tribunal suprème du pays. Président —: *Mohs.*

Consistoire. Directeur —: cons. int. de justice *Richter.*

Régence (1ère section, finances; 2e section, l'intérieur et police; 3e section, domaines et forêts). Président —: *de Plœtz.*

Commission militaire. Préséant —: le colonel *Stockmar.*

Grandes-charges de la cour.

Grand-écuyer —: . . . .

Maréchal de la cour —: Fréd. Baron *de Loën.*

Intendant de la musique etc. —: le chamb. et cons. int. du cabinet *de Berenhorst.*

Veneur de la cour —: . . . .

Ecuyer de la cour —: Féodor Baron *de Strachwitz-Grosszauche.*

Corps diplomatique à Dessau.

Autriche —: le cons. de lég. Joseph Alex. *Hubner*, ch. d'aff. imp.-roy.; C.-gén. pour le roy. de Saxe.

Belgique —: Jean Bapt. *Nothomb*, ministre d'état, E. e. et M. pl. (Berlin.)

Gr.-Bretagne —: le cons. int. et lieut.-gén. Comte de *Westmorland*, E. e. et M. pl. (Berlin.)

Prusse —:

Notice statistique.

Surface: 17 m. c. géogr. — Nombre des habitants à fin 1846: 63082. — Les possessions médiates qui, à l'exception

du bailliage de Walternienbourg, sont aliénables, ont en outre une surface de 9 m. c avec 12000 hab. — Les revenus de l'état sont de 671687 thalers. Dépenses de même. — Dette 1,163666⅔ th. — Capitaux actifs de l'état 365760 th.

Anhalt-Bernbourg.

Le Ministère d'Etat,

institué par lettre patente du 24 juillet 1848 à la place du ci-devant conseil privé de conférence, est l'autorité suprème de l'état et réunissant dans son sein la direction suprème de toutes les branches de l'administration tant intérieure qu'extérieure, il est révêtu comme l'organe constitutionnel du Souverain, du pouvoir de la direction, de l'exécution et de la surveillance. (Constitution du 14 déc. 1848.)

Membres.

(Depuis 9 janvier 1849.)

Président —: Ministre *de Krosigk*. — Ministre *Hempel.*

Autorités supérieures du pays.

Tribunal suprème d'appel pour les duchés d'Anhalt et les principautés de Schwarzbourg —: Président *de Hommer*. — Résidence: Zerbst.

Tribunal d'appel (ci-devant Régence du pays). Président —: Conseiller du tribunal d'appel *d'Albert*. — Résidence: Bernbourg.

Régence (première division pour l'intérieur et la police, y inclu les affaires des anciennes commissions pour les affaires médicales, de la guerre et des chemins-de-fer et la direction de la maison de correction); seconde division pour les finances (domaines, administration des forêts, des tailles et des travaux publics) —: Présidents — de la 1ère division *Zachariæ*, conseiller de régence; — de la seconde division *Hempel*, cons. de régence. — Siége: Bernbourg.

Consistoire (affaires de l'église de l'instruction et de charité cette dernière branche seulement en partie) —: Président —: Dr. *Walther*, cons. du consistoire suprème et surintendant du pays. Siége: Bernbourg.

Autorités immédiates.

Commission générale pour les trois duchés d'Anhalt, instituée par l'ordre provisoire du 17 mai 1849 — : Président — le conseiller de l'économie publique *Breymann.* Siége: Bernbourg.

Commission des mines. Président.... Siége: Harzgerode.

Commission des forges. Président.... Siége: Mægdesprung.

Pour la direction de la cour.

Inspection des bâtiments etc. Président: Grand-maréchal de la cour *de Siegsfeld.* Siége: Ballenstedt.

(*Corps diplomatique à Ballenstedt*, v. Dessau.)

Notices statistiques.

16 m. c. (évaluation approximative). Habitants: près de 50000. Revenus 630000 écus. Dépenses du même montant. Dette de l'état 1,590500 écus. Valeur des domaines 6,000000 thalers. Capitaux actifs de l'état 150000 thalers. Militaire 372 hommes d'après l'ancienne matricule de la Confédération.

Possessions médiates: dans la province de Saxe la terre de Haus-Zeitz et le village de Belleben avec 800 hab. dans la régence de Mersebourg et une partie du ci-devant lac d'Aschersleben, régence de Magdebourg avec 19000 écus de revenus.]

Anhalt-Cœthen.

[Après le décès du Duc Henri d'Anhalt-Cœthen le gouvernement du duché d'A.-Cœthen pour les deux lignes d'A.-Dessau et d'A.-Bernbourg a été dévolu au Duc Léopold-Frédéric d'Anhalt-Dessau, les énieur de la maison d'Anhalt, voir la Chronique 23 nov. 1847.]

Ministère d'Etat.

de Gossler, ministre d'état et cons. int. act.

Autorités supérieures.

Régence du pays, pour la justice et la police etc. —: le cons. int. de rég. Albert *Vierthaler*, présid.

Consistoire, pour les aff. de culte et de l'instruction —: le surintendant *Aue*, prés. ad int.

Chambre des finances, pour les tailles, les douanes etc. —: le cons. int. de la chambre *Bramigk*, préséant.

Notice statistique.

Surface: 15 m. c., 43120 hab. — Revenus (d'après l'état des finances du 16 février 1846): 390000 thalers. Les possessions du feu Pr. dans la Russie méridionale ont une surface de 10 m. c. — La seigneurie de Pless dans la Haute Silésie a une surface de 19 m. c. avec 43000 habitants.

Les habitants des principautés d'Anhalt sont protestants. Dans le duché de Dessau il y a environ 1700 et dans celui de Bernbourg 800 individus de culte mosaïque.

AUTRICHE.

Le 6 octobre 1848 révolution à Vienne. Comte Baillet-Latour est assassiné, le président du conseil et ministre de l'extérieur Baron de Wessenberg et son collègue le ministre de la justice Dr. Bach se réfugient. Baron de Dobblhof, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique et le Dr. Bach donnent leur démission le 8 octobre, le ministre du commerce Théodore Hornbostel quitte de même ses fonctions le 11 octobre. Manifeste de l'Empereur d. d. Brunn 16 octobre 1848: le commandement de toutes les troupes de la monarchie, à la seule exception de l'armée en Italie, est confié au feldmaréchal Prince de Windisch-Grætz. Le 31 oct. la ville de Vienne est prise. Le Baron de Wessenberg sort du ministère le 21 novembre, nouvelles nominations au conseil des ministres (voir ci-dessous). La diète assemblée et ouverte à Kremsier (22 novembre 1848). — Manifeste qui annonce l'abdication de l'Empereur Ferdinand et la cession de la part de l'Archiduc François-Charles. Autre manifeste du nouvel Empereur François-Joseph I du 2 décembre 1848. Dissolution de la diète, 4 mars 1849.

Pour la Hongrie, voir les additions de l'Almanach de 1849, page XIII., ainsi que la Chronique du 5, 22, 24, 31 juillet etc. La Hongrie veut d'une part se séparer de l'empire autrichien, d'autre part elle prétend que la Croatie etc. lui est absolument subordonnée; la nation croate-esclavonienne veut rester membre de l'empire, mais indépendant de la Hongrie. Les essais d'arranger en paix les intérêts opposés restent sans succès (voir 31 août, 11 et 22 sept. 1848). Le manifeste impérial du 25 sept. 1848 ayant chargé le Comte François Lamberg du commandement en chef de tou-

tes les forces, pour faire cesser la guerre civile, la chambre des représentants de la Hongrie déclare cette nomination nulle le 27 sept.; le lendemain le Comte Lamberg est assassiné. Manifeste impérial du 3 oct. 1848: La diète hongroise déclarée dissoute; le F.-M.-Lieut. Baron Joseph Jellachich, Ban de Croatie, d'Esclavonie et de Dalmatie, commandant en chef des troupes, en même tems nommé commissaire royal et lieutenant; le Baron Adam de Recsey de Recse nommé président du ministère hongrois. — Ministère de Kossuth du 24 nov. 1848: Louis Kossuth, président: Ladislas Madarass, ministre de l'intérieur; Paul Nyary, ministre de l'extérieur; Joseph Madarass, ministre du commerce; Ernest Kiss, min. de la guerre; Denys Pazmandy, min. du culte; Comte L. Teleky, min. des communications; Edmond Paloczy, min. de la justice; Barth. Szemere, min. des finances. — Le 6 nov. 1848: manifeste par lequel le Prince Windisch-Grætz est chargé du rétablissement de la paix. Guerre hongroise. (Voir la chronique depuis le 7 décembre.) Le 30 avril 1849 ordonnance impériale: L'Empereur en personne se charge du commandement de l'armée autrichienne. Marche de troupes russes auxiliaires depuis le 7 mai. Les chambres représentatives de la Hongrie décrètent l'exclusion de la maison de Habsbourg-Lorraine du trône de leur patrie. Kossuth président et gouverneur de la Hongrie. Ministère: Présidence et intérieur —: Bartholomée Szemere; extérieur —: Comte Casimir Batthyány; finances —: François Duschek; communications: Lad. Csanyi; culte —: Michael Horvath, évèque de Csanad; justice —: Sab. Bucowics; guerre et commerce —: ad int. Comte Casimir Batthyány, plus tard (juin 1849) F.-M.-Lieut. Arthur Gœrgey. (Proclamation à l'assemblée nationale, datée Debreczin 1 mai, prestation du serment 14 mai 1849.)

Conseil des ministres (21 nov. 1848).

Président du conseil —: FML. Félix Prince *de Schwarzenberg*, aussi ministre de la maison impériale et de l'extérieur.

Ministre de l'extérieur —: le même.

Ministre de l'intérieur —: François Comte *de Stadion*. Le 21 mai 1849 en congé pour un tems indéterminé. Mr. le Dr. *Bach*, min. de la justice, est chargé ad int. de la gestion des affaires de ce ministère. Dr. *Bach* (nommé ministre de l'intérieur 28 juillet 1849).

Ministre de l'instruction publique —: François Comte *Stadion*, provisoirement. Depuis le 21 mai le min. de l'agriculture, *de Thinnfeld*, chargé provisoirement de la direction de ces affaires pendant l'absence du Comte Stadion. Le 28 juillet 1849: Léon Comte *de Thun*.

Ministre des finances —: Philippe Baron *de Kraus*.

Ministre de la guerre —: le major-général François Baron *de Cordon*. Le 4 juin 1849: le cons. int. et FML. François Comte *Gyulai* de Máros Nemeth et Nadaska, jusqu' alors gouverneur civil et militaire de Trieste.

Ministre de la justice —: Dr. Alexandre *Bach*. Voir ministre de l'intérieur; à sa place le 28 juillet 1849: Antoine Chevalier *de Schmerling*.

Ministre du commerce et des travaux publics —: Charles-Louis Chevalier *de Bruck*.

Ministre de l'agriculture et des mines —: Ferdinand *de Thinnfeld*.

Ministres sans portefeuille —: le Baron *Culmer* (le 2 décembre 1848).

» » » —: François Comte *Stadion* (28 juillet 1849).

Secrétaire du conseil des ministres.

Ch. Baron *de Ransonnet*, au rang de cons. du ministère.

Sous-secrétaires d'état.

Ministère de l'extérieur —: le Baron *de Werner*.

Ministère de l'intérieur —: Dr. J. *Pipitz*.

Ministère de l'instruction publique —: le Docteur en médecine Ernest *de Feuchtersleben* (obtient sa démission le 23 nov. 1848); à sa place Dr. en droit *Helfert*.

Ministère des finances —: (Baron *de Stifft*, jusqu'au 27 juillet 1849.)

Ministère de la guerre —:

Ministère de la justice —: Ferdinand *de Stelzhammer* (12 déc. 1848).

Ministère du commerce et des travaux publics —: Michael *Rueskefer*, chevalier *de Wellenthal*.

Ministère de l'agriculture et des mines —:

Attachés aux ministères.

Ministère de l'extérieur et de la maison impériale.

Chef du département: Baron *de Lebzeltern-Collenbach*.

Conseillers du ministère —: G. Baron *de Pflügl.*
O.Rivalier Baron *de Meysenbug.*

Ministère de l'intérieur.

Chef des sections:

Conseiller de la cour *de Salzgeber.*
Conseiller intime Joseph Baron *de Weingarten.*
Conseiller de la cour Fr. Baron *de Buol-Bernburg.*
de Zaleski.

Conseillers du ministère:

A. *Fischer.*
Charles Chevalier *de Kleyle.*
Metell *Osegovich.*
Joseph *Oettl.*
Dr. Charles *Reich.*

Ministère de l'instruction publique.

Principes sur la compétence des ministères de l'instruction publique et de la culture du pays et des mines, publiés le 4 juin 1849. Le département du ministère de l'instruction publique comprend

1) les écoles populaires et
2) les universités et les écoles techniques.

Conseillers du ministère —:

le professeur de phil. Dr. François *Exner.*
Joseph *de Bergenstamm.*

Ministère des finances.

Chef des sections.

Antoine Baron *de Munch-Bellinghausen.*
Conseiller intime *de Schwarzhuber.*
Andr. *Baumgartner.*

Ministère de la guerre.

Rapporteur —: le major-général Frédéric *Kellner de Kœllenstein*, aide-de-camp de S. M. I. l'Empereur.

Chefs des sections.

1) Bureau pour les affaires de guerre, aussi bien celles qui se rapportent à la politique que celles qui se réfèrent aux questions techniques: *de Komers.*
adjoint —: le major Edouard *Schwartz.*
2) Bureau pour l'économie politique en matières militaires. Quatre sections, dont chacune a un général pour chef —: . . .; le major-général L. Chevalier *Rousseau d'Happoncourt*; le major-général Guill. Edler *de Hipsich;* le maj.-gén. J. Baron Balthasar *de Lœwenfeld.*

3) Bureau de la justice avec une constitution collégiale. Président de la cour d'appel pour les militaires —: Auguste Chevalier *de Turszky.*
Directeur et conseiller du ministère —: A. Chevalier *de Renn.*
Conseiller du ministère près la cour suprême d'appel pour les militaires —: Fr. *Werner.*

Ministère de la justice.
Conseillers du ministère —:
Adolphe Baron *de Protobevera.*
George Chevalier *de Mitis.*

Ministère du commerce et des travaux publics.
Conseillers du ministère —:
Pierre *Kotzian.*
Dr. Siegfr. *Becher.*
le colonel Fr. *de Mayern.*
Fr. Chevalier *de Kalchberg.*
A. *Turneretscher.*
Fr. *de Blumfeld.*

Ministère de l'agriculture et des mines.
[Sont soumis à la direction de ce ministère les écoles d'agriculture et des mineurs et les académies forestières, en tant qu'elles ne sont pas comprises dans la dénomination générale d'universités et d'écoles techniques.]
Pour les mines et les forges de l'état: Chef de la section —: le conseiller du ministère Charles *de Scheuchenstuel.*

Directoire général des comptes. Président —: Frédéric Comte *de Wilczek;* vice-président —: Jérôme Comte *de Lutzow.*
Banque nationale —: le cons. int. Joseph Mayer chev. *de Gravenegg*, Gouverneur.

Grandes places administratives.
Basse-Autriche. Président de la régence —: Gustave Comte *Chorinsky;* vice-président —: Antoine Comte *Lamberg.*
Autriche au-dessus de l'Ens. Gouverneur —: Dr. Aloïs *Fischer.*
Styrie. Gouverneur —:

Illyrie (Laibach). Gouverneur —: le cons. int. Comte *de Welsersheimb.*

Bohème. Gouv.-général —: . . .; Chargé provisoirement des fonctions du président —: le vice-prés. du gouvernement Charles Baron *de Mecsery* (3 août 1848).

Moravie et Silésie. Chef du pays —: Léopold Comte *Lazanzky.*

Galicie. Gouverneur —: Agenor Cte *Goluchowski.*

Dalmatie. Gouverneur civil et militaire —: le Ban de la Croatie et général de caval. Joseph Baron *de Jellachich* (19 déc. 1848). Voir les commandements généraux.

Trieste. Gouverneur —: le cons. int. act. Robert Altgrave *de Salm-Reifferscheidt.*

Tyrol et Vorarlberg. Gouverneur —: le Comte Cajetan *de Bissingen-Nippenbourg* (24 déc. 1848).

Lombardie }
Venise } —: . . . . .

Généraux commandant dans les provinces.

1. Basse et Haute Autriche (Vienne) —: le Feld-Zeug-Meister Baron *de Welden* (30 mai 1849). Faisant les fonctions de gouverneur —: le FMLieut. Philippe-Joseph *de Bœhm.*
2. Illyrie, Styrie et Tyrol (Grætz) —: FZMestre Laval Cte *Nugent.*
3. Bohème (Prague) —: le Feldmaréchal Alfred Prince *de Windisch-Grætz*; commandant ad int. (depuis le mois de mai 1849) —: le FMLieut. Comte François *de Khévenhuller-Metsch.*
4. Moravie et Silésie (Brunn) —: le FMLieut. Louis Baron *Piret de Bihain* (30 déc. 1848).
5. Galicie (Léopol) —: Guillaume Baron *de Hammerstein-Equord*, gén. de cav.
6. Hongrie —: le Feld-Zeug-Meister Baron *Haynau de Hainthal*, de même chargé de l'administration civile supérieure (30 mai 1849). — Pour la direction de l'administration civile Charles Baron *de Geringer-Oedenberg.*
7. Esclavonie }
8. Croatie } —: le gén. de cav. Baron *Jellachich*, voir ci-dessus, les places administratives, Dalmatie. — Lui adjoint pour la direction des affaires du commande-

ment croate-esclavonien en chef —: le FMLieut. Cte *Coronini* (22 juillet 1849).

9. Banat —: le FMLieut. George Baron *Rukavina de Widowgrad* (30 déc. 1848).

10. Transylvanie (Hermannstadt) —: FMLieut. Bar. *de Wohlgemuth* (11 juillet 1849). — Commissaire civil —: le chef provisoire de la Boukovine Edouard *Bach*.

11. Dalmatie (Zara) —: v. grandes places administratives, Dalmatie et ci-dessus Esclavonie etc.

12. Lombardie et Venise —: le FMaréchal Comte *Radetzky*.

Marine.

Commandeur en chef—: le vice-amiral H. B. *de Dahlerup*.

Présidents des Cours d'appel.

Basse-Autriche. (Vienne.) Président —: François Baron *de Sommaruga*.

Autriche intérieure et le Litoral. (Klagenfourt.)Président —: François Baron *Unterrichter de Rechenthal et Salegg*.

Bohème. (Prague.) Président —: Antoine Comte *de Mittrowsky*.

Moravie et Silésie. (Brunn.) Président —:

Galicie. (Léopol.) Président —:

Dalmatie. (Zara.) Président —: le cons. int. Pierre *de Burlo*.

Tyrol. (Inspruck.) Président —: Jean Chevalier *de Jenull*; vice-président —: Dr. A. *Salvotti*.

Lombardie }
Venise } —: . . . . .

Grandes charges de la cour impériale.

Premier Grand-maître —: le F.-M.-Lieut. Prince Charles *de Liechtenstein*.

Grand-chambellan —: le cons. int. Charles Comte *de Lanckoronski-Brzezie*.

Grand-maréchal —: Le Landgrave Frédéric *de Furstenberg*.

Grand-écuyer —: Le Comte George *d'Esterházy de Galántha*.

Colonel des gardes — : le grand-maître.
Capitaine de la garde (allemande) des Arcières — : Maximilien Baron de Wimpffen, feld-maréchal.
Capitaine de la noble garde hongr. — : le gén. de cav. Auguste Comte Vécsey de Hainácskeö.
Capitaine des gardes du corps italien — : F.-M.-Lieut. et cons. int. act. Ferdinand Comte Ceccopieri.
Capitaine de la garde des trabants — : le gén. de caval. Comte Civalart.
Adjudant-général de l'Empereur — : le major-général Kellner de Kœllenstein.

Grand-sénéchal (Oberstabelmeister) — : le Comte George d'Esterházy de Galántha.
Grand-veneur — : le Comte Rodolphe Wrbna.
Grand-maître des cérémonies — : le Landgrave Jean-Népomuc-Joaquim-Egon de Furstenberg.

Grand-maître de la cour de l'Impératrice, épouse de l'Empereur Ferdinand — :
Grand'-maîtresse de la cour de l'Impératrice — : Thérèse Landgrave de Furstenberg, née Princ. de Schwarzenberg.
Grand-maître de la cour de l'Impératrice douairière — : Auguste Comte de Bellegarde, FML.
Grand'-maîtresse de la cour de l'Impératrice douairière — : Comtesse Lazanzky, née Comtesse de Falkenhayn.
Grand-maître de la cour de l'Archiduc François-Charles — : le cons. int. Ferdinand Comte de Wurmbrand.
Grand'-maîtresse de la cour de l'Archid. Sophie, épouse de l'Archiduc François-Charles — : Ernestine Comtesse de Schœnborn-Buchheim, née Comtesse de Kuenbourg.
Grand-maître de la cour de l'Archid. Sophie — : Louis Comte Széchényi.
Grand'-maîtresse de la cour de l'Archiduchesse Marie-Anne — : Marie Comtesse de Khévenhuller, née Comtesse de Seldern.
Grand-maître de la cour de l'Archiduc Albert (fils aîné de feu l'Archiduc Charles) — : le cons. pr. et F.-M.-L. Baron Piret de Bihain.
Grand'-maîtresse de la cour de l'Archid. Marie, veuve de l'Archiduc Joseph (le Palatin) — :
Grand-maître de la cour de l'Archiduc Jean — : le FZeug-mestre Pierre Comte de Morzin.

Grand-maître de la cour de l'Archiduc Vice-Roi —: cons. int. et major-gén. Comte Joseph-François Hardegg.

Grand'-maîtresse de la cour de l'Archid. Elisabeth, épouse de l'Archiduc Vice-Roi —: Marie Comtesse Castelbarco, née Comtesse Freganeschi.

Grand-maître de la cour de l'Archiduch. Elisabeth —: le cons. int. Ferdinand Comte Crivelli.

Grand-maître de la cour de l'Archiduc Louis —: le cons. int. et F.-M.-Lieut. François Comte de Coudenhove.

Grand-maître de la cour de l'Archiduc Ferdinand (d'Este) —: Vincent Comte Desfours, cons. int. et gén. de cav.

Grand'-maîtresse de l'Archiduch. Marie-Caroline (fille de feu l'Archiduc Charles) —: Antoinette Ctesse d'Elz, née Ctesse Lodron.

Directeur de la cour de l'Archid. Marie-Caroline, fille de feu l'Archiduc Charles —: le F.-M.-L. François Comte d'Eltz.

Directeur de la cour de l'Archid. Charles-Ferdinand, 2d fils de feu l'Archid. Charles —: le major-gén. Edouard Cte Wengerski.

Grand-maître de l'Archid. Etienne, fils aîné de feu l'Archid. Joseph (le Palatin) —: provisoirement Baron A. de Wenkheim.

Grand-maître de la cour de l'Archid. Léopold, fils de l'Archid. Vice-Roi de la Lombardie et de Venise —: A. Chev. Collin de Tarsiennes, lieut.-colonel.

Grand-maître de la cour de l'Archiduc Charles-Victor (d'Este) —: le Comte Fr. Haller de Hallerkeö, FMLieut.

Corps diplomatique à Vienne.

Amérique, Etats-Unis —: Wm. H. *Stiles*, de Cassville en Georgie, ch. d'aff. — J. G. *Schwartz*, c.-gén.

Bavière —: le cons. d'état en serv. extraord. et cons. int. Frédéric Comte *de Luxbourg*, E. e. et M. pl.; Charles-Marie Baron *d'Aretin*, cons. de lég.; Louis *de Wich von der Reuth*, secr. de lég.

Belgique —: Alphonse Comte *O'Sullivan de Grass de Seovaud*, E. e. et M. pl.; Cte Gaston *d'Errembault de Dudzeele*, secr. de lég. de 1ère cl.

Brésil —: . . . ., E. e. et M. pl.; Joao Alves *de Brito*, secrét. de lég.

Brunsvic —: le Baron *d'Erstenberg zum Freienthurm*, cons. int. de lég. et chambellan, ch. d'aff.; le Baron Edouard *d'Erstenberg zum Freienthurm*, secrét. de lég.

Danemark —: Henri Comte *de Bille-Brahe*, E. e. et M. pl.; . . ., secr. de lég.; le veneur de la cour Ferdinand Cte *de Hahn*, att.

Deux-Siciles — :

Espagne — : Don Mauricio Alvarez de Bohorques Duc *de Gor*, Grand d'Esp. de 1ère cl. et sénateur, E. e. et M. pl.; (nommé 6 oct. 1848); Don Cayetano *Quinones*, secr.; Don Nicolas Alvarez de Bohorques Comte *de Lerida*, attaché.

Etats-Romains — : . . . , nonce apost.; Alexandre Comte *Montani*, auditeur; l'Abbé Giovanni *Parsi-Martini*, secrét.

France — : *De la Cour*, E. e. et M. pl.; *de Talleyrand*, secr. de lég.; C. L. *Bernays*, aspirant dipl.

Francfort — :

Grande-Bretagne — : le très-hon. John Vicomte *Ponsonby*, Amb. extr. et pl.; Arthur Charles *Magenis*, secr. d'amb.; Frédéric *Foster*, attaché à la lég.

Hambourg — : Charles *de Graffen*, MR.

Hanovre — : le cons. de lég. Comte Adolphe *de Platen-Hallermund*, ch. d'aff.

Hesse électorale — : le cons. d'état *Wilkens de Hohenau*, ch. d'aff. en mission spéciale.

Hesse gr.-ducale — : le cons. de lég. *de Biegeleben*, ch. d'aff.

Mecklenbourg-Schwérin — : *de Philippsborn*, MR.

„ -Strélitz — : *de Philippsborn*, ch. d'aff.

Oldenbourg — : A. *de Philippsborn*, MR.

Ordre de St. Jean de Jérusalem — : Edmond Comte *de Coudenhove*, commandeur de l'ordre de Malte, E. e. et M. pl.; *de Neuhaus*, cons. de lég.

Pays-Bas — : le chamb. Jacques-Thierry-Bern.-Anna Bar. *van Heeckeren de Beverwaard*, E. e. et M. pl.; le chamb. J. P. Baron *van Aerssen Beyeren van Voshol*, secr. de lég. — W. *van Henikstein*, c. g. — (D. P. *Dutilh*, c.-gén. à Trieste.)

Portugal — : . . . ., E. e. et M. pl.

Prusse — : le chamb. et cons. int. de lég. Albert Comte *de Bernstorff*, E. e. et M. pl.; le Cte *Oriola*, secr. de lég.; le cons. de cour *Weymann*, secr. int. rédacteur.

Reuss — : *de Philippsborn*, ch. d'aff.

Russie — : le chamb. et conseiller privé Paul Comte *de Médem*, E. e. et M. pl.; le cons. act. d'état *Fonton*, cons. d'amb.; le gentilhomme de la chambre et conseiller de la cour Paul *d'Oubril*, 1er secr. de lég.; le Prince Michel *Obolensky*, 2d secrétaire de lég.

Saxe (roy. de) — : Chambellan Rodolphe *de Kœnneritz*, E.

e. et M. pl. (de même accrédité à Turin); le Comte Charles *Vitzthum d'Eckstædt*, secr. de lég.

Saxe-Altenbourg —: } le chamb. Baron *de Borsch e*
„ -Cobourg-Gotha —: } *Borschod*, ch. d'aff.
„ -Weimar —: l'env. extraord. et min. pl. du roy. de Saxe, chamb. *de Kœnneritz*, est aussi chargé des fonctions diplomatiques pour Weimar (23 mai 1845).

Schwarzbourg —: *de Philippsborn*, ch. d'aff.

Suède et Norvège —: le chamb. Charles Baron *de Hochschild*, E. e. et M. pl. — le Baron Louis *de Pereira*, c.-gén.

Suisse —: Dr. J. K. *Kern*, de Thurgovie, ch. d'aff. (nommé le 28 juillet 1848).

Toscane —:

Turquie —: *de Mussurus*, ch. d'aff.

Wurtemberg —: le chambellan et cons. d'état François-de-Paula Baron *de Linden*, E. e. et M. pl.

Autriche.

Pays de la couronne, d'après la Constitution du 4 mars 1849.

	Aire en m. c.	Habitants en 1842.
1. AD. de l'Autriche au dessus de l'Ens	217,83	714177
— — — au dessous de l'Ens	359,45	1,417783
2. Duché de Salzbourg	130,14	145564
3. — de Styrie	408,4	983724
4. Royaume d'Illyrie	515,32	1,252831
a) Duché de Carinthie . . .	188,47	454785
b) — de Carniole	181,44	311611
c) Comtés de Gorice et Gradisca	53,31	185795
d) Margraviat d'Istrie	90,4	222497
e) Ville de Trieste et territoire	1,7	78143
5. Comtés de Tyrol et Vorarlberg	522,87	842768
6. Royaume de Bohème	943,73	4,279189
7. Margraviat de Moravie	404,71	1,764896
8. Duché de la Haute- et Basse-Silésie	93,56	458833
9. Royaume de Galicie	1425,63	4,702383
et Lodomérie	1367,88	4,386168
avec les duchés d'Auschwitz et Zator	36,75	170428
et le gr.-d. de Cracovie (6 nov. 1846)	21	145787
10. le Duché de la Boukowina . .	189,75	354033
11. Royaume de Dalmatie	582,65	1,288931
a) Dalmatie	232,41	401541
b) Croatie	172,51	506500
c) Esclavonie avec le lit. de Croatie	171,46	336100
la ville et le territoire de Fiume	6,27	44790
12. Royaume de Hongrie	3792,78	9,612610
13. Grand-duché de Transylvanie .	998,23	1,926432
a) Transylvanie	694,06	1,248532
b) le pays des Saxons et les comitats	199,67	446700
réincorporés de Krassna, de	20,89	23700
Szolnok (du milieu) avec la ville		
de Zillah ou Zillenmarkt .	40,23	128100
le comitat de Zarand . .	23,57	39900
le district de Kœvar . .	19,81	39500
14. Les territoires des Confins militaires	714,07	1,220503
15. Royaume Lombardo-Venitien .	826,02	4,803289
	12125,14	35,767966

Remarques au tableau précédent (page 290) sur les pays de la couronne autrichienne.

Ad 3. Autrefois réuni à l'Autriche au dessus de l'Ens. — Ad 4. c) d) e) Autrefois séparés sous le nom du Litoral. — Ad 7 et 8. Autrefois une seule province; Moravie et Silésie. — Ad 9 et 10. Ne faisaient autrefois qu'une seule province; dénombrement de 1844. — Ad 11. a) Autrefois un pays à part; b) c) d) autrefois ces pays faisaient partie de la Hongrie. — Ad 12. Comparez 11.

Un tableau synoptique indiquant en détail les subdivisions des provinces et distinguant les habitants d'après les sexes se trouve dans l'almanach pour 1848 (pages 502 à 517). On y lit aussi (page 519) la distinction des habitants d'après les confessions et à la même page les districts autrichiens faisant partie de la confédération germanique. Le tableau qui suit, représentant la population par races, est basé sur l'ancienne distribution de l'Empire et sur un nouveau récensement ou une addition de pour cent. L'année de ce récensement, s'il y a un tel pour base, nous est inconnue. Les données ci-suivantes sur la Hongrie ne se fondent sur aucune autorité et sont le résultat de l'évaluation seule.

D'après la Carte des pays et populaces, projetée par la direc-
distribuent sur les pays

	Allemands.	Slaves. (Voir le tableau suivant.)	Italiens.	Friaules.
Autriche au dessous de l'Ens	1,474067	16036		
Autriche au dessus de l'Ens et Salzbourg	856694			
Styrie	650200	352847		
Carinthie et Carniole	260821	523963		
Litoral	9385	320302	116860	48569
Tyrol	529419		320211	
Bohème	1,727950	2,549975		
Moravie et Silésie	751325			
Galicie (avec Cracovie) et la Boukowina	133000	1,459205 4,622530		
Dalmatie		374725	28500	
Lombardie			2,667868	341085
Venise	12036	26317	1,873002	
Hongrie	1,156400	3,790040	4000	
Transylvanie (sans les confins milit. transylvaniens)	250000	8448		
Confins militaires (sans la force armée des Confins)	41337	872814	434	
Militaire	128286	253400	52700	4300
	7,980920	15,170602	5,063575	393954

tion impériale de la statistique administrative les races se séparés comme suit.

Ladinos.	Romano-Valaques et Moldaviens.	Magyares.	Albanois.	Arméniens.	Grecs et Valaques, Macedon.	Bohémiens.	Juifs.
							4296
	1555						
							4
8642							3520
							978
							70037
							40062
	140626	5446		5384			346702
			1005				410
							2965
							4760
Valaques.	1,029680	4,708260		3000	10000	33000	265620
	1,290000	566500		9000		6000	7000
	203931	106067	1288				537
	20700	32500				600	
8642	2,686492	5,418773	2293	17384	10000	39600	746891

La population Slave (v. le tabl. précédent) se subdivise de la manière suivante:

	Tscheches Moraves, Slovaques.	Polonais.	Routhènes.	Slovènes (Wend. et Carniolais).	Croates.	Serbes, Schokaces, Esclavon, Dalmat. et Istriens.	Boulgares.
Autriche au dessous de l'Ens	Tscheches 11803				4233		
Styrie			Wendes	352874			
Carinthie et Carniole .			{ Carniol. { Wendes	410722 95544	17697		
Litoral				185757		134545 Istriens.	
Bohême							
Moravie et Silésie . . .	2,549975				663		
Galicie et Boukowina .	1,327120	131422					
Dalmatie						374725	
Venise	2182	2,001143 }	{ 2,616799 } 2389 } (Russes.)	26317 49600 Slovènes.	689580	789240	13580
Hongrie	1,822730		475810			8248	200
Transylvanie (sans les Confins militaires) . . .	Slovaq.					339176	
Confins militaires (sans la force armée des Confins)	9590				524048		
Militaires	96300	37700	50100	22700	27600	19000	
	5,819700	2,170265	3,144598	1,143514	1,263821	1,614984	13780

Pays autrichiens qui font partie de l'Empire Germanique.

États.	Milles carrés géographiques.	Population.
Archiduché d'Autriche	707,42	2,277524
Styrie	408,4	983744
Carinthie et Carniole	369,91	766396
Du Litoral	93,15	352436
Ville de Trieste avec son territoire	1,7	76953
Du cercle d'Istrie	38,14	*) 92450
» » de Gorice	53,31	183033
Tyrol	522,87	842768
Bohème	943,73	4,279189
Moravie et Silésie	498,27	2,223729
De la Galicie (les duchés d'Auschwitz et de Zator)	36,75	*) 167396
	3580,5	11,893182

*) Calculés sur le nombre des milles carrés, en prenant pour base la population du cercle d'Istrie et, pour Auschwitz et Zator, celle du cercle de Teschen. Font partie de l'Empire Germanique les districts, qui en 1797 faisaient partie du St. Empire, Pisino et Castua. La plus grande partie du cercle d'Istrie (environ 53 m. c.) faisait partie de la République de Venise qui a cessé d'exister ensuite de la paix de Campoformio (17 oct. 1797). — Dans la 10ème séance du Comité des Cinquante à Francfort s/M., 13 avril 1848, une proposition du prof. Endlicher, tendant à engager le cercle d'Istrie à prendre part aux élections pour l'assemblée nationale fut adoptée. Ce cercle compte sur 90,4 m. c. 219185 hab. (dénombrement du commencement de 1842). Auschwitz et Zator, bien que soumis à l'administration de Galicie et appartenant au cercle de Wadowice (69,94 m. c. avec 354261 hab.), sont politiquement comptés avec la Silésie, comme ils touchent immédiatement au cercle de Teschen.

Budjet des recettes de l'Etat pour l'année 1849:

	De l'administration centrale.	Des 10 provinces.	Selon la teneur des comptes pour 1847. Lombardie et Venise.	Selon la teneur des comptes pour 1847. Hongrie, Transylvanie et Confins milit.	Totaux.
Impôt sur les bien-fonds . . .		19,341809	12,328709	5,489867	37,160385
» » » maisons		4,928172			4,928172
» » » héritages		70155			70155
» » » personnes . . .		11720	1,318723		1,330443
» » » métiers		2,372715	361804		2,784519
Aversale de la ville de Trieste . .		60000			60000
District de Cracovie, impôts directs		144634			144634
Fonds des subsides ecclésiastiques .				69795	69795
Impôt sur les juifs				109198	109198
» des classes					
Impôts généraux sur la consumtion		14,200000	5,173536		19,373536
Péages		11,330000	5,199703	3,174930	19,704633
Sel		12,700000	4,816139	8,398146	25,914285
Tabac		11,165000	3,051156		14,216156
Timbre		3,970000	1,750610		5,720610
Taxes		552000	255716	130992	938708
Loterie		2,507500	1,326848	656874	4,491222
Postes et messageries		1,208420	532705	119031	1,860156
Douanes		2,465318			2,465318
Vérification des ouvrages d'or et d'arg.		47924			47924

Impôts divers réunis			354155		354155
Poudre et salpètre			108440		108440
Fonds d'amortissement	9,313677	9,313677			9,313677
Rapport des domaines		1,390000	167104	1,802421	3,359525
Vente de domaines		86500	130979	103543	321022
Forêts		133514			133514
Fabriques aerariales					
Chémins-de-fer de l'Etat	788958	788958			788958
Mines et usines		629027			629027
Fabriques montanistes		155688			155688
Robotes		375576			375576
Monnaie, déchet		[30954]			[30954]
Prébendes vacantes d'ecclésiastiques				27132	27132
Monnaie de cuivre et vente	4000	4000			4000
Gains extraordinaires du fisc		60190		249001	309191
Contributions de divers fonds et excédants de quelques fonds de réligion, d'études, ou d'écoles		945887		49020	994907
Contributions particulières et diverses de quelques provinces séparées		341978	500619	1,940733	2,783325
	10,106635	101,300357	37,376946	22,820683	160,997986
Le déchet déduit		30954			30954
		101,269403			160,967032

La dépense de l'administration provincielle est évaluée de la manière suivante:

	Intérieur.	Finances.	Justice.	Instruct. publiq.
Autriche au dessous de l'Ens . . .	1,588528	1,138808	316322	244784
Autriche au dessus de l'Ens et Salzbourg	624879	861068	107184	38678
Styrie	419791	840994	69940	19253
Carinthie et Carniole	554276	377210	187450	40293
Litoral	747720	345145	181695	43702
Tyrol et Vorarlberg	649829	472329	573278	71675
Bohème	1,256636	1,431587	211374	3378
Moravie et Silésie .	618055	825364	115880	34784
Galicie et Boukowina	2,250360	1,890840	397579	347026
Dalmatie	712361	384060	201650	56454
	9,422435	8,567405	2,362352	900027

	Travaux publics.	Cultes etc.	Comptabilité des provinc.	Totaux.
Autriche au dessous de l'Ens	1,530187		87495	4,906124
Autriche au dessus de l'Ens et Salzbourg	848800	850	66458	2,547917
Styrie	820014		53720	2,223712
Carinthie et Carniole	788502	3670	60078	2,011479
Litoral	402835	1812	42743	1,765652
Tyrol et Vorarlberg .	1,079446		45114	2,891671
Bohème	1,275503		104226	4,282704
Moravie et Silésie .	494719	300	73619	2,162721
Galicie et Boukowina	1,382686	8850	176462	6,453803
Dalmatie	275834	800	24480	1,655639
	8,898526	16282	734395	30,901422

Etat de la dette autrichienne.

	Valeur nominale.	Valeur réelle, reduct. faite de 5 $\frac{0}{0}$ pour exprim. la somme en valeur de conv., avec les dettes, qui ne portent pas intérêt et qui sont à rembourser.
I. Dette en monnaie de la convention.		
A. Dette fondée.		
a) Obligations à intérêt:		
Dettes récentes à divers intérêts .	752,404938	655,970699
Dettes anciennes	35,365400	31,159690
b) Obligations ne portant point d'intérêt:		
Actuellement sans intérêt . . .	49099	32572
Absolument sans intérêt . . .	207	207
B. Dette à rembourser. (Elle a le même cours que les effets à 5 pour cent et n'a pas été reduite.)		
a) Obligations:		
à intérêt; en faveur de la banque	40,105111	40,105111
sans intérêt; en faveur de la banque	40,474033	40,474033
b) Dette flottante:		
Billets de la caisse centrale à l'ordre de la banque à 3 $\frac{0}{0}$	50,000000	50,000000
Billets de la caisse centrale à l'ordre de particuliers à 3 $\frac{0}{0}$ . . .	9,202600	9,202600
Billets de la caisse centr. pour l'amortissement, à 4 $\frac{0}{0}$	37,050000	37,050000
Bill. de la caisse en fav. de la caisse de dépôt du fonds " " " " d'amortissem. à 4 $\frac{0}{0}$	2,850000	2,850000
Billets d'hypothèques partielles à 5 $\frac{0}{0}$	670150	670150
tels à 5½ $\frac{0}{0}$	144650	144650
tels à 6 $\frac{0}{0}$	467150	467150
à transporter	968,783338	868,126862

	Valeur nominale.	Valeur réelle, reduct. faite de 5 % pour exprim. la somme en valeur de conv., avec les dettes, qui ne portentpas intérêt et qui sont à rembourser.
Transport	968,783338	868,126862
Avances de la banque à 4 % pour les billets d'hypothèques qui sont encore à émettre	13,718050	13,718050
c) Emprunt à la loterie. (Les gains remplacent les intérêts.):		
dit de 1834	15,650000	15,650000
dit de 1839	27,060000	27,060000
Totaux	1025,211388	924,554912
II. Dette en valeur de Vienne.		
A. Dette fondée.		
a) Obligations qui sont retirées au sort, valeur reduite de $2\frac{1}{2}$ %, à intérêts	165,333420	*144,485984
Obligations, actuellement sans porter intérêt	3,032835	2,471856
b) Dette ancienne dont les coupons ne se paient pas au sort, reduite de 5 % val. de Vienne = 1,347189 fl., qui font au cours de 250 en monnaie de convention	2,014577	538875
Dite sans intérêt à rembourser, au cours de 250 en monnaie de conv.	1,773833	709533
B. Papier-monnaie en val. de Vienne.		
Rachat et billets d'anticipation au cours de 250	9,712838	3,885135
Totaux	1207,078891	1076,646295

Fonds d'amortissement. (Lettre patente du 22 janv. 1817.)

	Valeur nominale.	Valeur réelle, reduct. faite de5 $\frac{0}{0}$ pour exprim. la somme en valeur de conv., avec les dettes, qui ne portent pas intérêt et qui sont à rembourser.
Le 30 juin 1848 les sommes suivantes de papier-argent se trouvaient ramassées au fonds de l'amortissement de la dette d'état:		
de la dette récente, valeur nominelle en monnaie de convention . .	133,995189	125,489496
de la dette ancienne, valeur nominelle en valeur de Vienne . .	à 5 $\frac{0}{0}$ 256680	*232624
Billets de la caisse centrale . .	à $2\frac{1}{2}$ $\frac{0}{0}$ 37,050000	37,050000
Lots	1400	1400
En tout	171,303269	162,773520
Déduction faite de ces sommes, le total de la dette publique se reduit à	1035,765622	913,872775
* Si l'on évalue les billets en valeur de Vienne qui sont retirés au sort (146,957850 flor.) et déduction faite de ceux qui se trouvent au fonds d'amortissement (232624 florins = 146,725216 flor. à $44\frac{1}{10}$ $\frac{0}{0}$, qui font 64,559095 fl.) il résulte une diminution de la dette d'état qui se monte à	82,166121	
de manière que la dette d'état peut-être calculée à	831,706654	

S'il en faut croire l'ouvrage de Mr. Hubner: „für die Gläubiger Oesterreichs, Vienne, 1849" l'armée au pied de paix se compose des contingents suivants qui font une force totale de 405,159 soldats.

Contingents:

de la Hongrie	65150.
de la Transylvanie	13035.
des Confins militaires	47632.
de la Lombardie et de Venise . . .	36663.
des provinces représentées à la diète	243039.
	Somme comme ci-dessus.

Le montant total à fin juin de 1848 était de :

généraux	352
officiers de l'état-major	2084
officiers supérieurs	16545
ouvriers	15765
sous-officiers	49673
garnisons	539880
employés	2154
	626453 h. et
	80255 chev.

Marine.

La marine se compose d'un corps d'artillerie, d'un corps de génie, d'un corps de matelots et d'un bat. d'inf., et compte
8 frégates, 2 corvettes, 5 briggs, 1 bâteau-à-vapeur, 2 goëlettes, 8 chaloupes canonières, 19 péniches.

Ne sont pas compris dans ce nombre la frégate Minerve et le bâteau-à-vapeur Marianne, celle-là en construction, celui-ci en réparation au chantier, ni non plus les 3 corvettes Caroline, Véloce et Clémence, puis les 3 briggs Triton, Pylade et César et le petit bâteau-à-vapeur pour le transport des voyageurs etc., ni enfin 12 chaloupes-à-canon et les petits bâteaux pour la défense des lagunes, tous ces vaisseaux ayant été laissés à Venise lors de la capitulation du 22 mars. Sont aussi omises les 8 péniches amenées plus tard aux Vénitiens par leurs officiers.

B a d e.

(Rédigé le 31 juillet 1849.)

Etat civil.

I. Le ministère d'état sous la présidence de S. A. R. le Grand-Duc. Membres —: les chefs des dép. du ministère; le cons. d'état François Baron *de Stengel.*

II. Ministère de la maison grand-ducale et des affaires étrangères —: le ministre d'état Frédéric-Adolphe *Kluber.* — Direction des postes et des chemins-de-fer —: le cons. int. de lég. Léopold *de Mollenbec.*

III. Min. de la justice —: le cons. d'état Dr. Antoine *Stabel*, président. — Cour supér. de justice à Mannheim —: . . ., juge de la cour suprème, chancelier —: Charles *Autenrieth;* vice-chancelier —: . . . Cours de justice :

à Constance —: le juge aulique Charles *Kieffer*, juge aulique.

à Fribourg —: François-Xavier *Litschgi*, juge aulique; Albert *Woll*, directeur.

à Bruchsal —: Joseph *Obkircher*, juge aulique; le doct. Antoine *Christ*, directeur.

à Mannheim —: Jean-Népom. *de Kettenacker*, juge aulique; Anselme-François *Kirn*, directeur.

IV. Ministère de l'intérieur —: le cons. d'état Adolphe Baron *Marschall de Bieberstein*, président; le cons. d'état Charles *Brunner*, directeur.

Conseil supérieur de l'église évangél. —: Charles-Louis *Bœhme*, directeur.

Conseil supérieur de l'église cath. —: le cons. int. de 3ème cl. Ferd. *Siegel*, directeur.

Direction générale des travaux hydrauliques et des chaussées —: . . ., directeur.

Commission pour les aff. de santé —: le cons. int. de 3ème cl. et médecin de S. A. R. le Gr.-Duc, Dr. Franç.-Joseph *Bils*, directeur.

Archives-gén. de l'état —: archiviste int. Dr. François *Mone*, préséant.

Gendarmerie —: le colonel Henri *de Renz*, commandeur.

V. Ministère des finances —: le cons. d'état François-Antoine *Regenauer*, président.

Direction des fôrets et des mines de la couronne —: Auguste *Ziegler*, directeur.

Chambre des domaines de la couronne —: Charles-Louis *Beger*, dir.

Direction des tailles —: Dr. Philippe-Louis *Seltzam*, directeur.

Direction des douânes —: . . . , dir.

VI. Ministère de la guerre —: le colonel Auguste Baron *de Roggenbach*, président. — Tribunal sup. de la guerre —: l'auditeur-gén. Dr. Louis *de Jagemann*, président.

VII. Chambre sup. des comptes —: . . . , président.

Régences des cercles.

Cercle du lac de Constance (Constance) —: le cons. int. de lég. Jean-Népomuc *Fromherz*, chargé provisoirement de la direction de la régence.

Cercle du Haut-Rhin (Fribourg) —: le cons. int. de 3e cl. A. Baron *Marschall de Bieberstein*, directeur de rég., curateur de l'université de Fribourg et Min.-Rés. près la conféd. suisse.

Cercle du Rhin-moyen (Carlsrouhe) —: le cons. pr. de 2de cl. Fréd.-Chrétien *Rettig*, direct. de régence.

Cercle du Bas-Rhin (Mannheim) —: le conseiller int. de rég. George *Schmitt*, chargé provisoirement de la direction de la régence.

Adjudants du Grand-Duc.

Adjudant-général —: le lieut.-gén. Charles Baron *de Lasollaye;* aide-de-camp de cavalerie —: le colonel et vice-grand-écuyer Guillaume Baron *de Seldeneck;* aide-de-camp d'infanterie —: le colonel George *Krieg de Hochfelden.*

Maison du Grand-Duc.

Grand-maréchal de la cour —: François-Xavier *de Duboys de Gresse.*

Gr.-chambellan et intend. des domaines de la cour —: . . .

Vice-grand-écuyer —: Guillaume Baron *de Seldeneck*, col. et aide-de-camp.

Maréchal de la cour —: Ernest Baron *Gœler de Ravensbourg.*

Intendant des collections d'art, de la musique et du théâtre de la cour —: . . .

Ecuyer —: Louis Baron *Schilling de Canstatt*, ancien lieut.-colonel.

Intendance-gén. de la cour —: *de Duboys de Gresse*, président; le Baron *de Seldeneck*; le Baron *de Gœler;* Charles-Jos. *de Gulat-Wellenbourg*, chamb. et réf. int.; le cons. int. des finances George *Schmidt.*

Corps diplomatique accrédité à Carlsrouhe.

Autriche — : Rodolphe Comte *Apponyi* I, E. e. et M. pl.; Charles *Jæger*, att.

Bavière — : le cons. de lég. et chamb. Ferdinand Baron *de Verger*, MR. (à Berne).

Belgique — : le Comte Camille *de Briey*, E. e. et M. pl. (à Francfort).

France — : le Duc Napoléon *de Bassano*, E. e. et M. pl.; *Fournier*, attaché.

Grande-Bretagne — : Sir Alexandre *Malet*, Bt., E. e. et M. pl. (à Stuttgart); Augustus *Craven*, secr. de lég. (à Carlsrouhe); Lord Augustus *Loftus*, att.

Pays-Bas — : Théodore-Jean *Travers*, MR. et CG. (à Mannheim).

Prusse — : le chambellan et cons. de lég. Baron Sigismond *d'Arnim*, ch. d'aff.

Russie — : le cons. d'état et chamb. *d'Ozéroff*, ch. d'aff.; l'assesseur de collége Alexandre *de Peterson* att.

Notices statistiques.

Cercles.	Milles carrés.	Bailliages.	Communes.	Habit. le 1er déc. 1843.
Cercle du Lac . . .	61½	18	376	191900
Cercle du Haut-Rhin .	78	18	448	351200
Cercle du Rhin-moyen	77	21	389	449200
Cercle du Bas-Rhin .	62	22	382	342900
	278½	79	1595	1,335200

En décembre 1846 la population de 1,349930 h. comprenait 897040 Cath., 427817 Protestants, 1510 Mennonites, 305 Moraves et 23258 Juifs.

Finances.

Les évènements survenus dans le grand-duché de Bade depuis le 13 mai 1849 ont puissamment ébranlé les finances qui prospéraient jusqu'à cette époque. L'Almanach pour l'année 1849 publie les projets du budget pour la période financière des deux années de 1846 et 1847; la répétition des détails étant inutile, nous ne mentionnons ici que les résultats généraux. La recette

brutte se monta dans ces deux années à 33,075,502 fl. du Rhin (y compris les frais de l'administration).

20,771286 fl. du Rhin évaluation de la recette nette, où il faut ajouter
4,006098 „ „ „ qui ont été votés pour être contribués du fonds de l'administration financière.

24,777384 fl. du Rhin, total.

La dépense fut indiquée aux chiffres suivants:

18,859410 fl. du Rhin pour la dépense régulière,
3,236860 „ „ „ pour les dépenses extraordinaires,

22,096270 fl. du Rhin en tout. Il resta donc un surplus de
2,681114 „ „ „ pour couvrir les dépenses extraordinaires de la période prochaine de l'administration des finances (1848 et 1849).

Il y avait en outre des budgets séparés bien réglés pour la direction des postes et messageries, pour l'exploitation des chemins-de-fer et pour la caisse des bains. Pour la construction des chemins-de-fer on avait contracté en 1845 (18 mars) un emprunt de 14,000000 fl. du Rhin à l'intérêt très modéré de 3½ % dont les coupons furent négociés à 10 fl. 38 kr. au dessus de pari. Un nouvel emprunt de la caisse de l'amortissement des dettes des chemins-de-fer avait été annoncé par la feuille officielle du 3 mars 1849. D'après une ordonnance grand-ducale datée du 6 juillet 1849, les tailles du 1 juin au 30 nov. 1849 seront levées d'après le même système qui a été en vigueur jusqu'à l'époque de la révolution.

La dette d'état se monta le 1 juillet 1839 aux sommes suivantes:

30,696737 fl. du Rhin, dont
12,594556 fl. étaient dûs à la famille grand-ducale et
18,102181 fl. à des particuliers.

Le 1 juillet 1844 elle n'était plus que de
27,271434 fl., ensorte qu'il y avait en cinq ans une diminution de
3,425303 fl.

La feuille officielle du 3 mars 1849 annonce l'émission de 2,000000 fl. de papier-argent et l'établissement d'une caisse de rachat pour ces papiers.

B a v i è r e.

(Rédigé le 24 juillet 1849.)

Conseil d'état.

Ensuite d'une ordonnance royale du 18 nov. 1825, le consei d'état, cette première autorité consultative est composée, — sous la direction immédiate du Roi, — du Prince royal, dès qu'il est majeur; des autres Princes majeurs de la maison royale en ligne directe, quand ils sont présents dans la capitale, et que le Roi juge à propos de les y appeler; des ministres à portefeuille; du feld-maréchal; de six conseillers d'état nommés par le Roi, et d'un secrétaire-général. Voici la composition actuelle du conseil d'état.

Sa Majesté le *Roi*,
S. A. R. le Prince *Luitpold;*
S. A. R. le Prince *Adalbert;*
S. A. R. le Prince *Charles;*
les ministres à portefeuille;
les conseillers d'état, Maximilien Baron *de Pelkhofen*; Frédéric-Charles-Joseph Baron *de Strauss;* Dieudonné Baron *de Thon-Dittmer;* Charles-Fréd. *de Roth;* Dr. Antoine *de Fischer* (1 juillet 1849).

Ministère.

1. Ministère de la maison royale et de l'extérieur — : Othon Comte *de Bray* (ayant quitté son portefeuille le 5 mars 1849, il continue la direction du ministère jusqu'au 18 avril).
   Dr. Louis-Charles-Henri *von der Pfordten* (chargé de ces fonctions le 18 avril; voir ci-dessous).
2. Ministère de la justice. — : Charles-Frédéric *Heintz* (démission donnée le 5 mars 1849).
   Dr. Charles-Auguste *de Kleinschrod* (entré 7 mars 1849).
3. Ministère de l'intérieur. — : Dieudonné Baron *de Thon-Dittmer* (démission donnée le 14 nov. 1848); Gustave Baron *de Lerchenfeld* (entré au ministère 14 nov., quitte ces fonctions le 20 déc. 1848); Armand Chevalier *de Beisler* (chargé de ces fonctions 31 déc. 1848, s'en démet 5 mars 1849); Dr. Jean-George-Frédéric *de Forster* (entré en fonctions le 8 mars 1849, il les quitte le 9 juin 1849).
   Théodore *de Zwehl* (chargé du portefeuille le 9 juin 1849).
4. Ministère du culte et de l'instruction publique. Ce ministère ayant été aboli par ordonnance publiée dans la feuille officielle du 15 nov. 1848, est restitué comme

ministère séparé de celui de l'intérieur, le 16 mars 1849. Armand Chevalier *de Beisler* (chargé de ce portefeuille le 23 mars, voir ci-dessus).
Dr. Frédéric *Ringelmann* (entré au ministère le 16 mars 1849).
5. Ministère des finances —: Gustave Baron *de Lerchenfeld* (chargé de ces fonctions le 23 mars, puis du ministère de l'intérieur le 14 nov. 1848); Maurice *de Weigand* (accepte ce portefeuille le 14 nov. 1848, le quitte le 5 mars 1849).
Dr. Joseph *Aschenbrenner* (entré au ministère le 7 mars 1849).
6. Ministère du commerce et des travaux publics, institué par ordonnance publiée par la feuille officielle du 15 nov. 1848, la production du sol, la fabrication, l'inspection des constructions particulières, les douânes, les postes et messageries, la direction des chemins-de-fer et l'inspection des canaux lui ayant été attribuées comme les branches de son département —: Othon Comte *de Bray* (voir ci-dessus), chargé provisoirement de ce portefeuille.
Dr. Louis *von der Pfordten* (voir ci-dessus), chargé provisoirement de ces fonctions depuis le 18 avril 1849.
7. Ministère de la guerre —: Charles *Weishaupt*, major-général et brigadier d'artillerie (quitte le portefeuille le 22 nov. 1848); *de Lesuire*, lieut.-général (entré au ministère le 22 nov. 1848).
de Luder, major-général (chargé de ce portefeuille le 29 mai 1849).

Conseillers du ministère.

1. Min. d'état de la maison roy. et des aff. étr. —: Daniel-Gustave *de Bezold;* Louis *de Coulon;* Dr. Sébastien *Daxenberger*; Dr. Joseph *Rappel*, secrét.-gén.; Dr. Max.-Auguste *de Schilcher*.
2. Min. d'état de la justice —: Laurence-Magnus *Hauck*, en même tems secrét.-gén.; François-Xavier *Molitor*.
3. Ministère d'état de l'intérieur —: Fréd. Baron *de Du Prel;* François *Dillis*; Hector Comte *de Hundt*, le cons. supérieur des mines et des salines Dr. Godefroi *Feder;* Auguste *Heintz*.
4. Ministère d'état de l'intérieur pour les affaires du culte et de l'instruction. Cons. de ministère —: Jean-Bapt. *Mehrlein;* Dr. Fréd. *Faber*; Aug.-Fréd. *Hœnlein*; Max.

Neumayr. — Cons. supér. ecclésiastique et des écoles —: le chanoine (Collegiat-Stiftscanonicus) Jacques *Wifling.*

5. Ministère d'état des finances —: le cons. int. supr. des forêts Joseph *de Thoma;* Henri *de Gietl*, secr.-gén.; l'inspect. supr. des forêts Albert *de Schoultze;* Charles-Aug. *de Friederich;* Dr. Jean-Evangéliste *de Wanner;* le procureur-gén. Dr. Michel *Gartner;* George *de Sperl;* le procureur-gén. Jean Baptiste *Graf;* Charles *Bourkardt.*
6. Ministère du commerce et des travaux publics —: Charles *de Bever*, directeur ministériel; Charles *de Kleinschrod;* Louis Bar. *de Bruck*, en même secr. gén; Benno-Henri *Pfeufer;* Guillaume *Weber;* Edouard *Wolfanger.*
7. Ministère de la guerre —: 1ère section —: le secrét.-gén. Michel *de Gœnner;* 2de section —: le lieut.-gén. Frédéric Baron *de Hertling*, référ.; le lieut.-gén. Charles Baron *de Heidegg-dit-Heidegger*, auditeur-général; Dr. Joseph *Politzka.* — 3ème section, rapporteur —: le major Népomuc *Neumayer.* — 4ème section, rapporteur —: le major Albert *Spiess.* — 5ème section, rapporteurs —: le médecin de l'état-major Dr. Frédéric *Handschuch;* Dr. Louis *Feder;* l'audit. supér. Jos. *Gegenbauer.* — 6ème section —: le cons. du ministère Paul *de Habel;* rapporteurs —: le commissaire sup. de la guerre Gaspard *Frohm*; le comm. sup. de la guerre Charles *Grunler.*

Cour supr. d'appel.

Président de la cour sup. d'appel, en même tems cour de cassation pour le Palatinat —: le cons. d'état Charles Baron *de Gumppenberg.* — Second président —: le cons. d'état Charles-Frédéric *Heintz* (28 mars 1849).

Cour suprème des comptes.

Hermann chev. *de Beisler*, cons. d'état en service extraordinaire, président.

Présidents des régences départementales.

De la Haute-Bavière (Munich) —: Bernard Baron de Godin (jusqu'au 24 oct. 1848); Théodore de Zwehl (jusqu'au 1 juillet 1849); Guillaume de Benning.

de la Basse-Bavière (Landshout) —: Jean-Baptiste de Zenetti (jusqu'au 6 juillet 1849); Charles Baron de Schrenk.

du Palatinat (Spire) —: François Alwens (jusqu'au 1 juillet 1849); Jean-Baptiste de Zenetti.

du Haut-Palatinat et de Ratisbonne (Ratisbonne) —: Fréd. Baron de Zu-Rhein (jusqu'au 1 juillet 1849); Charles Baron de Kunsberg.

de la Haute-Franconie (Bayreuth) —: Melchior de Stenglein.

de la Franconie-moyenne (Anspach) —: Charles Baron de Welden (jusqu'au 1 juillet 1849); le cons. d'état Bernard-Louis-Frédéric de Voltz.

de la Basse-Franconie et d'Aschaffenbourg (Wurzbourg) —: Léopolde Comte de Fugger-Glœtt (jusqu'au au 1 juillet 1849); Frédéric Baron de Zu-Rhein.

de Souabe et de Neubourg (Augsbourg) —: Dr. Antoine de Fischer (jusqu'au 1 juillet 1849, v. le conseil d'état); Charles Baron de Welden.

Présidents des tribunaux d'appel.

Haute-Bavière (Freysing) —: Henri-Arnold Baron *von der Becke.*

Basse-Bavière (Passau) —: Frédéric Baron *de Wulffen.*

Palatinat (Deux-Ponts) —: George-Henri *Schnell de Schnellenbuhl.*

Haut-Palatinat et Ratisbonne (Amberg) —: Joseph *d'Allweyer.*

Haute-Franconie (Bamberg) —: George Edler *de Silberhorn.*

Franconie-moyenne (Eichstædt) —: Dr. Simon *de Haller.*

Basse-Franconie (Aschaffenbourg) —: Charles-Barthol. *de Lehner.*

Souabe et Neubourg (Neubourg) —: Charles Bar. *de Stengel.*

Grands dignitaires de la couronne.

Grand-maître de la couronne —:

Grand-chamb. de la couronne —: . . . .

Grand-maréchal de la couronne —: . . . .

Grand-maître des postes royales —: Maximilien Pr. *de Tour et Taxis.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maître —: le cons. de l'empire Cajetan Comte *de Sandizell.*

Grand-chambellan —: Jean-Népomuc Baron *de Poyssl.*

Maréchal de la cour —:

Vice-grand-écuyer —: Guill. Baron *de Freiberg.*

Capitaine-gén. des gardes-du-corps (Hartschiere) —: le lieut.-gén. et adjudant-gén. Chrétien Baron *de Zweibrucken.*

Intendant de la cour pour la musique —: François Comte *Pocci.*

Grand-maître des cérémonies et maréchal de la cour —: Edouard Comte *d'Yrsch.*

Grand-chambellan de l'argenterie — : Charles-Théodore Cte *d'Yrsch.*

Corps diplomatique et Consuls à Munich.

Amérique, Etats-Unis — : Charles *Obermayer*, C. (Augsbourg); Philippe *Geisse*, C. (Nuremberg).

Autriche —: le chamb. imp.-roy. Frédéric Comte *de Thun-Hohenstein*, E. e. et M. pl.; Ferd.-Rodolphe *Zwierzina*, secr. de lég.; Ladislas Comte *Karnice-Karnicki*, secr. de lég.

Belgique — : Camille Comte *de Briey*, E. e. et M. pl. à Francfort s. M.; Léopold Comte *van den Steen de Jehay*, 1er secr. de lég. (voir la Confédération Germanique).

Etats-Romains — : le Cte Charles *Sacconi*, Internonce; le chanoine Clément *Fares*, secrét. de la nonciature.

France —: Armand *Lefèvre*, E. e. et M. pl.; *de Damrémont*, secr. de lég.; Théodore *Rocher*, attaché; *Allou.*

Grande-Bretagne — : John Ralph *Milbanke*, E. e. et M. pl.; Alfred-Guthrie *Bonar*, secr. de lég.; Congrève Walter *Lonsdale*, attaché; James Stuart *Ellice*, attaché.

Grèce —: Charles *de Vogel* à Ascholding, C.

Hanovre — : Ernest-Jules-George *von dem Knesebeck*, ch. d'affaires.

Hesse électorale —: le secr. de lég. Alexandre *de Baumbach*, ch. daff.

Pays-Bas — : Jonkheer J. C. *Gevers*, MR. (de même près la cour de Wurtemberg, rés. à Stuttgart). — Charles *Meyer*, C. (à Nuremberg).

Prusse — : Adalbert-François-Antoine Baron *de Rosenberg*, secr. de lég.

Russie — : le cons. int. et chambellan Dimitri *de Severin'*, E. e. et M. pl.; le cons. d'état Louis *de Viollier*, 1er secr. de lég.; le cons. de la cour Baron Charles *d'Uexkull-Gullenband*, 2d secr. de lég.; le cons. de collége Adolphe *de Martini*, att.

Sardaigne —: Chev. Manfredo *Bertone de Sambuy*, E. e. et M. pl.; Comte *Pralormo*, secr. de lég.

Saxe (roy. de) — : Adolphe-Charles Cte *de Hohenthal*, ch. d'affaires.

Saxe-Cobourg-Gotha — : le conseiller de lég. François *d'Elsholtz-Blomering*, ch. d'aff.

Saxe-Weimar — : Hermann *de Kraft*, C.

Suède — : le chamb. Charles Baron *de Hochschild*, E. e. et M. pl. (à Vienne); le chamb. Frédéric Baron *de Wedel-Jarlsberg*, ch. d'aff.

Wurtemberg — : le cons. int. de lég. et chamb. Ferdinand Comte *de Degenfeld-Schomberg*, E. e. et M. pl.; le Baron *d'Ow*, att. — Joseph *de Hirsch*, C.

Notices statistiques.

Cercles.	Surface en milles c. géogr.	Population le 31 déc. 1846.			
		Nombre des habitants	d'après l'âge au des-sus de 14 ans.	d'après l'âge au des-sous de 14 ans	nombre des familles.
Haute-Bavière	311,14	*)705544	534458	171086	155868
Basse-Bavière	194,38	543709	402207	141502	119746
Palatinat . .	105,64	608470	393184	215286	125198
Haut-Palatinat et Ratisbonne	174,58	467606	336039	131567	105688
Haute-Franc.	127,35	501163	346659	154504	121234
Francon.-moy.	137,72	527866	380397	147469	115456
Basse-Francon. et Aschaffenb.	169,54	592080	421983	170097	130435
Souabe et Neubourg . .	173,95	558436	410156	148280	131995
	1394,3	4,504874	3,228083	1,279791	1,005620

*) Munich avec les fauxbourgs **113384** hab.

Cercles.	Population le 31 déc. 1846.				
	Habitants; du sexe		d'après l'état :		Total.
	mâle	féminin	civils	militaires.	
Haute-Bavière	352028	353516	684319	21225	705544
Basse-Bavière	267445	276264	538713	4996	543709
Palatinat . .	301143	307327	599906	8564	608470
Haut-Palatinat et Ratisbonne	224572	243034	461755	5851	467606
Haute-Francon.	243835	257328	495115	6048	501163
Francon.-moy.	255555	272311	521487	6379	527866
Basse-Francon. et Aschaffenb.	290051	302029	583076	9004	592080
Souabe et Neubourg . . .	267845	290591	548941	9495	558436
	2,202474	2,302400	4,433312	71562	4,504874

Cercles.	Population d'après la confession. En 1840.				
	Cath.	Protest.	Réform.	d'autres confess. chrét.	Israëlites.
Haute-Bavière .	660618	10147	436	625	1528
Basse-Bavière .	515482	2020	5	33	15
Palatinat . . .	241176	311225	—	3340	15396
Haut-Palatinat et Ratisbonne . .	414848	35711	33	140	1062
Haute-Franconie .	204126	270110	197	8	6568
Franconie-moy. .	103021	390902	681	14	11377
Basse-Franconie et Aschaffenbourg	463944	91119	227	443	16451
Souabe et Neubourg . . .	457479	69982	1138	233	6891
	3,060694	1,181216	2717	4836	59288

Cinquième période financière de 1843 — 1849.

D'après le rapport du ministre d'état des finances, fait à la chambre des députés (Gazette univ. d'Augsbourg du 23 juin 1843), la recette et la dépense présentent les chiffres suivants :

Recette annuelle.

	fl. prod. net.	fl. prod. brut.
Impôts directs	6,361254	6,540332
Impôts indirects	12.536172	14,355269
Droits de la couronne	3,859242	12,210440
Domaines	8,776623	13,049298
Impôts particuliers	64826	73312
Revenus divers	138290	138816
	31,736407	46,367467
Excédants de la quatrième époque financière 1836 — 1842 incl., de plus ceux de la cinquième, évalués annuellement à	300000	
	32,036407	31,736407
Frais de perception et d'administration		14,631060

Dépenses.

	fl.
Dette publique	8,746294
Maison royale	3,204957
Conseil d'état	72000
Assemblée des états représentatifs	46500
Ministère de la maison royale et de l'extérieur	480000
„ de la justice	389789
„ de l'intérieur	888638
Tribunaux provinciaux, du ressort commun des ministères de la justice et de l'intérieur	57902
Ministère des finances	755780
Institutions publiques	3,878947
Suppléments aux caisses provinciales	3,920845
Armée	7,319976
Constructions	126065
Pensions accordées aux veuves et aux orphelins des employés d'état	448714
Chemins-de-fer	1,200000
Fonds de réserve	500000
	32,036407

Situation de la dette de l'état

le 1 octobre 1846 . . . . 126,186743 fl. $16\frac{5}{8}$ kr.
le 1 octobre 1847 . . . . 126,138837 „ $59\frac{7}{8}$ „

Intérêts à payer.

Le 1 octobre 1846 . . . . , .	4,586068 fl. 4 kr.
Le 1 octobre 1847	4,583666 „ 15½ „

En avril 1848, invitation publique à la souscription volontaire pour un emprunt qui doit payer intérêt et se monter à la somme de 7,000000 fl. du Rhin.

Capitaux actifs de l'état:

Le 1 octobre 1846	21,248360 fl. 26⅛ kr.
Le 1 octobre 1847	22,630465 „ 31⅜ „

Armée.

En vertu d'un décret royal d. d. 18 nov. 1848 l'armée a été distribuée en deux corps d'armée, chacun à deux divisions d'infanterie et une division de cavalerie. Chaque division se compose de 2 brigades; la division d'infanterie de 12 bataillons (4 régiments) de ligne et d' 1 bataillon de chasseurs. La division de cavalerie se compose de 4 régiments ou 28 escadrons.

Sur le pied de paix l'infanterie de ligne comptait en 16 régiments ou 32 bataillons, chaque bataillon dans 6 compagnies, en tout 36688 hommes. Actuellement elle se compose comme ci-devant de 16 régiments, mais chaque régiment a trois bataillons. La somme totale d'un régiment telle qu'elle est préscrite par les lois, d'officiers, sous-officiers, tambours et soldats est pour chaque régiment de 3080 hommes; ce qui fait pour tous les 16 régiments 49280 hommes. Chacun des 4 bataillons de chasseurs a été augmenté de 2 compagnies, le nombre prescrit pour les officiers et les soldats d'un bataillon est actuellement 1370 hommes, ce qui donne pour 4 bataillons la somme de 5480 hommes et la force de toute l'infanterie est donc de 54760 hommes.

Le régiment de cavalerie, étant en tems de paix de 6 escadrons, chacun à 150 chevaux, a été augmenté d'un escadron et compte actuellement en officiers et soldats un effectif de 1223; tous les 8 régiment ensemble 9784 hommes.

L'artillerie avec le train et les ouvriers se composait de 5628 hommes, distribués en 27 compagnies et 2 régiments. Elle se compose actuellement de 2 régiments, chacun à 15 compagnies non-compris les voituriers et une compagnie d'artillerie montée à 4 batteries, puis de 2 compagnies d'ouvriers. L'état des deux régiments de l'infanterie de ligne avec les voituriers est de 6947 hommes, celui du régiment d'artillerie montée de 881 hommes et celui des compagnies d'ouvriers de 302 hommes. Cela fait en tout 30 batteries à pied et 4 batteries montées.

Enfin 4 compagnies de mineurs, de pontonniers etc. ont été réunies en un régiment du génie qui se compose de 8 compagnies de mineurs, de sapeurs, de pontonniers et de pionniers.

Dans ces chiffres ne sont compris que les combattants; les médecins, employés d'administration et de justice, les vétérinaires etc. n'y sont pas comptés.

(V. les conting. fédéraux, VII corps d'armée.)

état antérieur	état actuel.	
120 h.	120 h.	gardes, 1 comp.
60 „	60 „	généraux, aides-de-camp etc.
44 „	44 „	état-major-gén.
2289 „	1875 „	gendarmerie.
49280 „	36688 „	inf. de ligne.
5480 „	4568 „	chasseurs.
9784 „	8386 „	cavalerie.
8130 „	5628 „	artillerie avec les ouvriers et le train.
68 „	66 „	corps de génie.
1039 „	404 „	pontonniers, sapeurs et mineurs.
76294 h.	57839 h.	total, pied de paix. En outre 2 comp. de vétérans comme garnison.

En cas de guerre on forme des dépôts pour les rég. d'infanterie et de cavalerie. En outre il y a pour chaque rég. d'inf. et d'artillerie 2 bat. de réserve, pour chaque bat. de chasseurs et de cavalerie 1 division de réserve sur les listes, qui se complètent des soldats congédiés. Enfin il existe une Landwehr organisée et armée — mobilisée en deux levées.

Belgique.

Conseil des ministres.

Constant *d'Hoffschmidt*, ministre des aff. étrangères (12 août 1847).

De Haussy, ministre de la justice (12 août 1847).

Charles *Rogier*, ministre de l'intérieur (12 août 1847).

Rolin, ministre des travaux-publics (20 juillet 1848).

Le lieut.-gén. Baron *Chazal*, ministre de la guerre (12 août 1847).

Frère-Orban, min. des finances (le 12 août 1847 ministre des travaux publics, le 20 juillet 1848 ministre des finances).

Ministres d'état.

(Les ministres d'état n'ont pas, en cette qualité, entrée au conseil.)

Comte *de Theux de Meylandt.*
Félix Comte *de Mérode.*
Félix-Amand Comte *de Muelenaere*, gouv. de la prov. de le Flandre occidentale.
Le lieut.-gén. Comte *Goblet d'Alviella.*
Le lieut.-gén. L.-A.-P. Baron *Evain.*
J.-B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. à Berlin.
Baron Edouard *d'Huart.*
Edouard *Mercier.*
Charles *Liedts*, gouv. de la prov. de Brabant.

Secrétaires-généraux des différents ministères.

Affaires étrangères —: Constant *Materne.*
Justice —: Baron *de Crassier.*
Intérieur —: *Stevens.*
Travaux-publics —: C. *Bareel.*
Guerre —: le major de l'état-major W. J. *Trumper* (20 août 1848).
Finances —: *Quoilin.*

Maison du Roi.

Grands officiers de la couronne.

Charles Comte *de Marnix*, maréchal de la cour.
. . . ., grand-écuyer.

Cabinet.

Jules *van Praet*, min. de la maison roy.

Liste civile.

Edouard *Conway*, intend. de la liste civile et secr. du Roi.

Maison militaire.

Aides-de-camp —: le lieut.-gén. Comte *Goblet d'Alviella*, inspect.-gén. du génie et des fortifications.
le lieut.-général *de Liem*, inspecteur-gén. de l'artillerie.
le lieut.-général Baron *Prisse*, commandant la 2de division de l'armée.
le général-major Baron *Willmar*, Envoyé extr. et M. pl. à la Haye et à Hannover.
le lieut.-gén. Baron *Chazal*, ministre de la guerre.
le gén.-major *Anoul*, gouverneur-milit. de la résidence royale, commandant la gendarmerie.
le gén.-major *Brialmont*, aide-major-général.
le gén.-major *Du Pont*, commandant la 1ère brigade d'art.

le gén.-major Cte *de Cruyckenbourg*, commandant la brigade de cuirassiers.
le lieut.-colonel du génie *de Lannoy.*
le gén.-major *Leboutte*, aide-de-camp honoraire.
le gén.-major de la garde civique *van Coeckelberghe*, aide-de-camp honoraire.

MAISON DE LA REINE.

Dame d'honneur —: la Comtesse *de Mérode-Westerloo.*
Dames du palais —: la Baronne Emmanuel *de Hooghvorst;* la Comtesse *Vilain XIIII;* la Baronne *de Stassart;* la Comtesse *van der Straten-Ponthoz.*

MAISON DU DUC DE BRABANT.

Aide-de-camp —: le major *d'Hanins de Moerkerke*, du 1er régim. des chasseurs-carabiniers.

Gouverneurs des provinces.

Anvers —: T. *Teichmann.*
Brabant —: Charles *Liedts*, ministre d'état.
Hainaut —: L. *Troye.*
Liège —: Baron *de Macar.*
Limbourg —: Baron *de Schiervel.*
Namur —: V. *Pirson* (ordonnance royale du 1 sept. 1848).
Flandre-orient. —: Charles Edouard *de Jægher* (ordonnance royale du 1 sept. 1848).
Flandre-occid. —: Baron Adolphe *de Vrière.*
Luxembourg —: Jean *Smits.*

Corps diplomatique à Bruxelles.

Amérique-Centrale, voir Nicaragua.
Amérique, Etats-Unis du Nord —:
Autriche —: Edouard Comte *de Woyna*, chamb. imp.-roy. et feldmaréchal-lieut., E. e. et M. pl.; Baron *d'Ottenfels*, secrét.; Cte de Hemricourt *de Grunne*, att.
Bavière —: le chamb. et cons. de lég. Maximilien Comte *de Marogna*, MR. (de même accrédité à la Haye).
Brésil —: . . ., ch. d'aff.; le chev. *de Macedo*, secrét.
Danemark —: le chamb. Edzard-Guillaume *de Coopmans*, MR.
Deux-Siciles —: le Baron *de Winspeare*, chargé de la gestion des affaires de la légation, à Paris.
Espagne —: . . ., E. e. et M. pl.; Don Edouardo *Sancho y Larrea*, secr. de lég. en commission; Don *Romano y Rizos*,

Don F. *de Zea y Navarro*, Don *Pizarro*, Don *Caballero*, Don F. *Sevilla*, attachés.

Etats-Romains —: Alexandre *Asinari*, des Marquis de St *Marzano*, archevêque d'Ephèse, nonce apostolique; Abbé *Baldassarri*, auditeur.

France —: *Quinette*, E. e. et M. pl.; *Serrurier*, secrét. de lég.; *Vessilier*, asp. dipl.

Grande-Bretagne —: Lord *Howard de Walden et Seaford*, E. e. et M. pl.; Thomas Walther *Waller*, secr. de lég.; l'hon. Edouard *Erskine*, esq., att.

Hanovre —: . . .

Nicaragua et Hondouras —: J. *de Marcoleta*, ch. d'aff. (en même tems accrédité à la Haye).

Pays-Bas —: le min. d'état et chamb. Adolphe Baron *Bentinck*, E. e. et M. pl.; le Comte Jules *de Zuylen de Nyevelt*, secrét. de lég. ad int. — R. J. A. *Cenie*, CG. (Anvers). — E. *Grenier Lefebvre*, C. (Gand); J. J. A. *van Jseghem*, C. (Ostende); C. A. C. *de Rossius Orban*, C. (Liège).

Portugal —: Francisco *de Saldanha Oliveira e Daun*, MR. (en même tems accrédité à la Haye).

Prusse —: le cons. int. de lég. et chamb. Comte *de Seckendorff*, E. e. et M. pl.; Comte Lazare *Henckel de Donnersmarck*, secr. de lég.

Sardaigne —: le Cte Edouard *de Rignon*, E. e. et M. pl. (1 juillet 1849; en même tems près la cour roy. des Pays-Bas).

Saxe royale —: le cons. privé act. Baron *de Kœnneritz*, E. e. et M. pl. (Paris). — C. G. *Rahlenbeck*, c.-gén.

Saxe-Weimar —: Jean-Henri-Chrét.-Guill. *Rahlenbeck*, c.-gén.

Suède et Norvège —: le chamb. Baron *de Wahrendorff*, ch. d'aff.

Toscane —: Pr. Joseph *Poniatowski*, min. pl. (v. Londres et Paris).

Wurtemberg —: . . . .

Renseignements statistiques.

Provinces.	Milles d'Allemagne.	Habitants le 1 janv. 1845.	Habitants le 15 oct. 1846.	Par mille carré.
Anvers	51,78	391113	406358	7848
Brabant	59,84	666793	690549	11543
Flandre occidentale	58,96	662140	642660	10916
Flandre orientale	54,64	803345	791616	14524
Hainaut	67,83	686256	715796	10553
Liège	52,73	431777	452603	8583
Limbourg	43,87	179014	185918	4238
Luxembourg	80,05	182728	186394	2328
Namur	66,21	255260	263430	3978
	535,91	4,258426	4,335319	8089

Finances.

Budget des recettes.

1847.	1848.	
18,359750 Fr.	18,359750 Fr.	contribution foncière,
9,149800 »	9,200400 »	» personnelle,
3,003000 »	3,096500 »	» pour les patentes,
180180 »	180180 »	redevances sur les mines,
11,397000 »	11,577000 »	droits de douânes,
940000 »	920000 »	droit de consommation sur les boissons distillées,
4,800000 »	4,800000 »	accise sur le sel,
2,000000 »	2,000000 »	» » les vins étrangères.
200000 »	200000 »	» » » eaux-de-vie étrang.,
3,500000 »	3,500000 »	» » » » indigènes.
6,500000 »	6,500000 »	» » » bières et vinaigres,
3,000000 »	3,000000 »	» » » sucres.
20,670000 »	20,750000 »	droits d'enregistrem. et amendes,
5,150000 »	5,300000 »	domaines (péages),
3,575000 »	3,625000 »	postes,
13,900000 »	16,010000 »	chemins-de-fer,
312000 »	312000 »	paquebots pour Douvres,
447000 »	437000 »	produits divers récouvrés par les administr. des contributions,
4,014300 »	3,990000 »	produits divers récouvrés par les administr. des enregistrem.,
3,575620 »	3,054420 »	produits divers récouvrés par les administr. du trésor public.
800000 »	800000 »	ventes de biens domaniaux
115,473650 Fr.	117,612250 Fr.	total.

Budget des dépenses,

y compris les crédits supplémentaires jusqu'en mai 1848.

32,557707 Fr.	31,813472 Fr.	dette publique,
8,888678 »	3,412888 »	dotations.
13,151995 »	12,707895 »	ministère de la justice,
1,468968 »	2,719274 »	» des affaires étrangères.
7,499811 »	8,396442 »	» de l'intérieur,
18,649044 »	17,593445 »	» des travaux publics,
1,416562 »		» de la marine,
29,482607 »	37,690000 »	» » » guerre,
15,180357 »	13,322750 »	» des finances,
2,026000 »	1,951000 »	non-valeurs et remboursements.
124,771724 Fr.	129,607166 Fr.	Fonds spéciaux } Chemins-de-fer et canaux etc.
1,882000 »	9,805611 »	
126,653724 Fr.	139,412777 Fr.	total.

Dette.

Situation du 1 mai 1848.

Ans.	Taux d'émiss.	Origine.	Capital nominal.	Inté-rêts.	Reste à amortir.
		Part dans la dette des Pays-Bas	16,931200	5	16,931200
			389,417632	$2\frac{1}{2}$	220,105632
1830	au pair	Besoins généraux	10,582010	5	amorti
1831	id.	idem . .	25,396825	5	id.
1831	id.	idem . .	21,164021	5	id.
1831	75 et 79	Amortissement et bes. généraux	100,800000	5	converti
1836	92	Canaux, chemins de fer et routes	30,000000	4	25,248000
1838	$73\frac{1}{2}$	Chemins-de-fer*)	58,474800	3	50,131000
1840	96, $97\frac{1}{2}$ et $100\frac{1}{2}$	idem . .	86,940000	5	84,977424
1842	$104\frac{3}{4}$	idem . .	28,621718	5	28,516118
1842	"	Rente de 300000 fcs. à la ville de Bruxelles	6,000000	5	6,000000
1844	au pair	Conversions et bons du trésor	95,442832	$4\frac{1}{2}$	91,750098
1844	104	Remboursement à la Hollande d'un capit. nom. de 169.312000 frcs à $2\frac{1}{2}$ % . .	84,656000	$4\frac{1}{2}$	83,310000
			954,427038		606,969472
		Amortissements effectués du 1 mai 1847 à 1848			4,001446

*) Y compris un capital de 7,624000 fr. à 3% émis en 1846 pour la réparation des pertes causées par la guerre de la révolution.

L'armée belge.

Infanterie.	1	régiment d'élite de	5 bataillons.
	12	rég. de ligne formant	48 "
	3	" " chasseurs à pied formant	12 "
			65 bataillons.

Cavalerie.	2 rég. de chasseurs à cheval, formant	12	escadrons.
	2 » » lanciers, formant . . .	12	»
	2 » » cuirassiers, formant . .	8	»
	1 » » guides, formant . . .	6	»
		38	escadrons.

Chaque régiment de cavalerie a, en outre, un dépôt.

Artillerie. 4 rég., formant 43 bat.

De plus, 4 batteries de dépôt.

1 escadron du train d'artillerie à 2 comp.
1 compagnie de pontonniers.
1 » d'ouvriers d'artillerie.
1 » d'ouvriers armuriers.
1 » sédentaire d'artificiers.

Génie. 1 régiment.

---

1 compagnie sédentaire de sous-officiers.
2 compagnies sédentaires de fusiliers.
1 compagnie d'enfants des troupes.
1 division de discipline, composée de {1 comp. de discipline. 1 » » pionniers.}

Gendarmerie. 9 compagnies.

Ces troupes forment approximativement un effectif de 90000 hommes.

Indépendamment de la ligne, la réserve dont le cadre seul est toujours sous les armes, comprend encore un certain nombre de généraux et d'officiers, tant supérieurs que subalternes.

Les deux premiers bans de la garde civique comptent environ 90000 hommes et portent les forces militaires de la Belgique à 180000 hommes disponibles.

BOLIVIA.

[Déclaration d'indépendance 6 août 1824; nom de Bolivie 11 août 1825; 1er congrès 25 mai 1826. — Une nouvelle révolution a éclaté au mois de janvier 1849; laquelle se limita cependant aux provinces de La Paz et Cochabamba, où le général Belza, l'auteur de la révolte, jouissait de la popularité.]

Président — : le général *Velasco.*

Envoyés et Consuls.

Amérique, Etats-Unis — : John *Appleton*, ch. d'aff. (Chuquisaca).

Brésil —: Antonio José *Lisboa*, ch. d'aff.
France — : *Angrand*, C.-gén. et ch. d'aff. (Chuquisaca).
Grande-Bretagne — : Hon. Fréd. *Bruce*, c.-gén. (La Paz).

Notice statistique.

Provinces.	Surface en m. c. géogr.	Habitants.
La Paz	1880	300000
Oruro	400	80000
Potosi	1500	200000
Cochabamba . . .	2600	250000
Chuquisaca . . .	1620	175000
Sta Cruz de la Sierra	7000	25000
	15000	1,030000

On évalue les revenus à 1,700000 dollars.

Ville libre de Brème.

D'après la constitution que le Sénat et la bourgeoisie ont acceptée le 5 mars et publiée le 18 avril le Sénat se composera de 16 membres nommés à vie par le Sénat actuel et la bourgeoisie en séance commune. La moitié sera prise dans les hommes de lettres, l'autre moitié dans les marchands et les artisans. De ceux-là cinq membres au moins doivent avoir étudié le droit, de ceux-ci au moins cinq doivent être commerçants. Le Sénat nomme de son sein deux bourgemaîtres qui restent quatre ans en fonctions, de telle sorte que tous les deux ans l'un d'eux quitte ces fonctions. L'un d'eux alternativement et à tours annuels est président du Sénat. La bourgeoisie se compose de 300 représentants nommés pour 4 ans consécutifs par l'élection directe, la moitié de ces représentants se renouvèle de deux en deux ans. Le magistrat civil est le Comité exécutif de la bourgeoisie. Le Sénat s'occupe de la surveillance et de la direction de toutes les affaires politiques et exerce le pouvoir exécutif, tandisque la bourgeoisie surveille le maintien des lois et de la Constitution, l'administration des institutions publiques et les réformes que le besoin pourra exiger. L'élection des bourgemaîtres d'après la

nouvelle constitution n'a pas encore eu lieu, nous indiquerons donc ceux qui ont été en fonctions jusqu'ici et qui ont été nommés à vie.

Bourguemestres — : J. *Smidt* (chef du dép. des aff. étrang.); Jean-Daniel *Noltenius;* Diedrich *Meier;* Isaac-Hermann-Albert *Schumacher.*

Syndics — : A.-F.-A. *Iken*; J.-H.-W. *Smidt.*

Corps diplomatique à Brème, voir *Hambourg.*

Consuls et agents de commerce.

Amér., Et-Unis du N. — : William H. *Robertson*, c.; H.-W. *Bœhme*, vc.
Autriche — : Gustave-Adolphe *Schrœder*, c.
Bade — : Guill. *Fehrmann*, c.
Bavière — : Théodore *Lurman*, c.-gén.
Belgique — : Gaspard *Primavési*, c.
Bolivie — : Henri J. *Lampe*, c.
Brésil — : Arm. *Wœtjen*, vc.
Brunsvic — : George-Aug. *Bechtel*, c.
Danemark — : Guillaume-Henri *Cœsar*, c.
Deux-Siciles — : Joaquim-David *Hinsch*, c.-gén.; Jean-George *Hœpken*, vc.
Ecuador — : Jean-Fr.-George *Schaar*, c.
Espagne — : José Tiburcio *de Vivanco*, c.-gén.; Jules *Hirschfeld*, vc.
France — : George *Livio*, vc.
Gr.-Bretagne — : Benjamin *Pearkes*, vc.
Grèce — : Gustave-Gerhard *Ulrichs*, c.
Guatemale — : Charles H. L. *Weber*, c.-gén.
Hanovre — : Phil. *Fischer*, c.-gén.; A.-W.-L. *Brauer*, c.
Hesse élect. — : Guill.-Louis *Oelrichs*, c.-gén.
Hesse gr.-duc. — : Alexandre *Wortmann*, c.
Meckl.-Schwérin — : le major Erich-Chr.-Louis *Gruner*, c.
Méxique — : André *Negrete*, c.-gén.; L.-H.-Adolphe *Meyer*, vc.
Nassau — : Guill. *Fehrmann*, c.
Oldenbourg — : Herm. Dieder. *Hegeler*, c.
Pays-Bas — : G.-H. *Rœssingh*, c.
Portugal — : Joaquim *van Zeller*, c.-gén.
Prusse — : Fréd.-Ad. *Delius*, c. (voir Hambourg).
Russie — : J. *Achelis*, vc.
Sardaigne — : François-Joseph *Pini*, c.-gén. (à Hambourg).
Saxe-royale — : Henri *Leupold*, c.

Saxe-Altenbourg —:
Saxe-Cobourg-Gotha —: } Charles-Barthol. *Ulrichs*, c.
Saxe-Meiningen —:
Saxe-Weimar —:
Suède et Norvège —: Hermann *Meier*, c.
Uruguay —: Raulino Pereira *Galvao*, c.
Venezuèle —: H.-G. *Strohm*, c.
Wurtemberg —: Gér.-Frédér. *Migault*, c.

Population en 1842.

49700 hab. de la ville,
16919 » » » rive droite du Wéser,
6201 » » » gauche du Wéser.

72820 habitants.

F i n a n c e s.

B u d g e t p o u r 1 8 4 9.

811735 thlrs., recette ; savoir :
785966 thlrs. rec. ordinaire,
25769 » » extraordinaire,
1,041416 thlrs. dépense,
863175 thlrs. dép. ordinaire,
178241 » » extraord.

229681 thlr. déficit.

Militaire —: v. Oldenbourg et le tableau de l'Empire Germanique.

B r é s i l.

Le ministère du 2 juin 1848 (voir l'almanach de 1849) a été remplacé le 29 sept. 1848 par le suivant:

Président du conseil —: Vicomte *da Olinda.*
Affaires étrangères —: le même.
Intérieur —: Vicomte *de Monte Alegre.*
Justice —: Eusebio *de Camera.*
Marine —: Manoel *Souza e Mello*, de même provisoirement pour la guerre.
Finances —: Rodrigues *Torres.*

Premiers fonctionnaires dans les ministères

de l'intérieur —: J. de P. *Magalhaès Calvet.*
de la justice —: José *Carneiro de Campos.*

des aff. étrangères —: le Baron *de Cayru*.
de la marine —: Manoel *Carneiro de Campos*.
de la guerre —: Francisco de Paula *Vieira de Azevedo*.
des finances —: Joao Maria *Jacobina*.

Grandes charges de la cour.

Grand-maître de la cour (Mor domo mór) —:
Grand-écuyer (Estribeiro mór) —: Marquis *d'Itanhaem*.
Grand-maître des cuisines (Vedor das Imperiaes Cosinhas) —: Joaquim José *de Siqueira*.
Capit. de la garde des Arciers (Capitao da Imperial Guarda de Archeiros) —: Marquis *de Cantagallo*.
Grand-chapelain (Capellão mór) —: D. *Manoel* Cte *d'Irajá*, évêque de Rio-de-Janeiro.
Grand-Aumônier (Esmoler mór) —: Fr. D. *Pedro de Santa Marianna*, évêque de Chrysopolis.
Grand-armurier (Armeiro mór) —: Marquis *de Rezife*.
Grand-portier (Reposteiro mór) —: Marquis *de S. Joao Marcos*.
Maréchal de la cour (mordomo) —: José Maria *Velho*.
Grand-secrét. de la cour (Official mór) —: Paulo *Barbosa da Silva*.
Grand'-maîtresses de l'Impératrice (Camareiras móres) —: la Comtesse *de Belmonte*; la Marquise *d'Aguiar*; la Marquise *de Maceyó*.

Sénat et Chambre des députés.

Provinces.	Séna-teurs.	Repré-sent.	Provinces.	Séna-teurs.	Repré-sent.
Alagoas	2	4	Transport	31	62
Bahia	7	14	Pernambuco	6	13
Céara	4	8	Piauhy	1	2
Espirito	1	1	Rio grande del Norte	1	1
Goyaz	1	2	Rio de Janeiro	5	10
Maranhao	2	4	Sta Catharina	1	1
Matto Grosso	1	1	S. Paulo	4	8
Minas Geraes	10	20	S. Pedro do Sul	2	3
Para	1	3	Sergipe	1	2
Parahyba	2	5			
	31	62		52	102

Corps diplomatique et Consuls à Rio-de-Janeiro.

Amérique septentrionale, Etats-Unis —: David *Tod*, E. e. et M. pl.; Thomas J. *Morgan*, secrét. de lég. — Gorham *Parks*, c.

Autriche —: le chamb. Fréd. Cte *d'Ingelheim*, E. e. et M. pl.; Hypolite *de Sonnleithner*, secr. de lég. — Edouard *Le-Breton*, c.-gén.

Bade —: Edouard *Læmmert*, c.

Bavière —: Jean-Herm.-Chrét. *Ten-Brink*, c.-gén.

Belgique —: Joseph *Lannoy*, ch. d'aff. — Edouard *Saportas*, vc.

Bolivia —: José Antonio *d'Oliveira Basto*, c.

Brème —: Chrétien *Stockmeyer*, c.-gén.

Buénos-Ayrès —: le général Don Thomas *Guido*, E. e. et M. pl.; Don José Thomas *Guido*, cadet, secr. de lég. — Alexandre *Reid*, c.-gén.

Chili —: le chev. Carlos *de Hochkofler*, c.

Danemark —: L. A. *Prytz*, c.

Deux-Siciles —: le command. Gennaro *Merolla*, ch. d'aff. — Luigi *Decosterd*, vc.

Espagne —: José Delavat *y Rincon*, MR.; Felipe *Tavira*, secr. — Antonio *Aranaga*, vc.

Etats-Romains —: le prêtre Antonio Vieira *Borgés*, délégué ad int. — Titto *Terreny*, c.

France —: *Castelnau*, c.-gén. (à Bahia).

Francfort —: Ph.-H. *Andreæ*, c.

Grande-Bretagne —: Lord John Howard *Howden*, E. e. et M. pl.; James *Hudson*, esq., secrét. de lég.; Fréd. *Hamilton*, att. de 1ère cl.; Greville *Morier*, att. de 2de cl. — Robert *Hesketh*, c.

Grèce —: Henri *Riédy*, c.

Hambourg —: Hermann *Schrœder*, c.-gén.

Hanovre —: Auguste *Heyn*, c.-gén.

Hesse gr.-duc. —: le même.

Lubeck —: J.-H.-C. *Ten-Brink*, c.-gén.

Mecklenbourg —: Bernard *Limpricht*, c.

Nouv.-Grenade —: Joao André *Cogoy*, c.

Pays-Bas —: Charles-Joaquim *Wylep*, c.-gén.

Portugal —: José *de Vasconcellos e Sousa*, ch. d'aff.; Don Joao Cte *de Paraty*, att.; le commandeur Antonio José *Pedrosa*, att. hon. — Joao Bapt. *Moreira*, c.-gén.; Jéronimo José Duarte *Silva*, chancelier.

Prusse —: Léon *Thérémin*, c., remplaçant du c.-gén.
Russie —: le cons. d'état act. et chambellan Comte A. *de Medem*, E. e. et M. pl. (nommé le 15 nov. 1848); le cons. de collége Charles *de Freytag-Lohringhoven*, 1er secr. de lég., ch. d'aff.; le cons. honoraire *de Mengden*, 2ème secrét. de lég. — le cons. d'état Cte *Sabiello*, c.-gén.
Sardaigne —: le Baron Henri *Picolet d'Hermillon*, MR.; Luigi Marquis *Doria Dolce-Acqua*, cons. de lég. — Charl. *Laugier*, c., dirigeant le c.-gén.
Saxe-roy. —: Fernando *Ziese*, c.-gén.
Suède et Norvège —: Laurence-Gustave *Morsing*, c.-gén. et ch. d'aff.
Suisse —: Charles *Perret-Gentil*, c.-gén.; Arthur *Guiguer*, vc.
Uruguay —: D. André *Lamas*, E. e. et M. pl.; Dr. *Somillera*, secr. de lég. — Manoel Moreira *de Castro*, c.-gén.

Notice statistique.

La superficie est évaluée à 130000 m. c. géogr., le nombre des habitants — ne comprenant pas les Indiens encore tout-à-fait sauvages, mais bien ceux qui sont plus ou moins civilisés, de plus les esclaves — est de $4\frac{1}{2}$ à 5 millions.

Finances.

Notre édition de l'année de 1847 a rapporté un budget assez détaillé des recettes de l'état. La recette de chacune des deux années de 1846 — 1848 a été évaluée à
25,000 : 000,000 Reis,
la dépense à 24,116 : 835,569 »
répartis entre les différents ministères de la manière suivante:

2,942 : 790,000	Reis,	ministère	de l'intérieur,
1,574 : 371,588	»	»	de la justice,
549 : 740,000	»	»	des aff. étrangèr.,
3,445 : 396,493	»	»	de la marine,
5,803 : 308,491	»	»	de la guerre,
9,801 : 228997	»	»	des finances.

Sa uts.

Ce n'est qu'en cas d'excédant qu'une part de la dette publique sera abolie. Le ministre des finances indiqua cet excédent de l'année destiné à l'amortissement de la dette à 2,326366 milreis. Au mois de 3 mai 1848, le ministre des finances évalua pour les années de 1849 et 1850, la dépense à 27,983000 D.,

la recette à 26 millions, ensorte qu'un déficit de près de 2 millions de dollars devait résulter de l'exercice de chacune des deux années.

[Le „milreis" équivaut en argent à $43\frac{1}{2}$ pence = 1 thaler $5\frac{8}{10}$ gr. d'argent de Prusse, le „conto" a un million de reis. — Le prix du papier est variable; à fin juillet 1841 le milreis valait $30\frac{1}{2}$ pence, $25\frac{1}{10}$ silbergr. de Prusse. Plus tard il a baissé à 21 gros d'arg. et 4 fénins = 1 flor. et 15 Kreutzer. L'ancienne valeur (portugaise) était de $67\frac{1}{2}$ pence (1 thaler $25\frac{58}{100}$ gr. de Prusse).]

Armée.

Elle se compose du corps d'ingénieurs, de 4 bataillons d'artillerie à pied, 1 corps d'artillerie montée, 8 régiments de cavalerie légère, 8 bat. de fusiliers, 8 bat. de chasseurs. La guerre civile dans la province de Rio-Grande supprimée, l'armée a été réduite à 15000 soldats avec 974 officiers.

Marine.

D'après l'Almanach brasilien de 1848 sont armés: 1 frégate, 5 corvettes, 1 barque, 2 briggs, 7 brigg-shooners, 1 shooner, 2 pataches (vaisseaux légers d'environ 400 tonnes), 1 hiate (?), 6 chaloupes à canon, 5 bâteaux-à-vapeur. — Non-armés: 2 frégates, 1 brigg-shooner, 1 patache, 1 corvette, 1 hiate, 5 vaisseaux de transport.

BRUNSVIC.

Ministère d'état (le 20 juillet 1849).

Baron *de Schleinitz*, Doct. en droit, ministre d'état, Exc.
Auguste *de Geyso*, cons. int.

Membres ordinaires de la Commission ministérielle.

Administration intérieure et police —: le directeur du pays *Pini*; le cons. du tribunal sup. d'appel *Spies*; le directeur de cercle *Eisfeldt*.

Finances et commerce —: le cons. des finances *Hantelmann*; le cons. de la chambre *de Lœhneysen*; le cons. de la chambre *Kruger*.

Justice —: le président du tribunal supr. d'appel *Gunther*; le cons. du trib. sup. du pays *Langerfeldt*; le cons. du trib. sup. du pays et directeur du trib. de cercle *de Campe*.

Affaires du culte et de l'instruction —: le cons. du consistoire *Westphal*; l'abbé *Muhlenhoff*; le professeur Dr. *Kruger*.

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour —: . . .
Grand-chambellan —: . . .
Grand-veneur —: le ministre d'état Comte *de Veltheim;* le veneur de la cour et cons. de la chambre financ. Jean *de Veltheim.*
Grand-écuyer —: le major-général, chamb. et aide-de-camp *de Girsewald*, Exc.
Intendant du théatre aulique —: le chambellan et major *de Munchhausen.*
Maréchal de la cour —: le major-général *de Lubeck*, chamb. et aide-de-camp.

Corps diplomatique à Brunsvic.

Autriche —: le chamb. et cons. int. Baron *Kress de Kressenstein*, E. e. et M. pl. (à Hanover).
Belgique —: J.-B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (Berlin).
France —: . . .
Grande-Bretagne —: l'hon. John Duncan *Bligh*, E. e. et M. pl. (à Hanover).
Prusse —: . . . .

Notices statistiques.

Arrondissements.	Milles carrés géogr.	Habitants en déc. 1846.
Cercle de Brunsvic . .	10,61	64236
» » Wolfenbuttel .	10,87	52788
» » Helmstædt . .	14,44	42888
» » Holzminden .	14,92	44795
» » Gandersheim .	13,04	42556
» » Blankenbourg .	8,2	21680
	72,08	268943

Possessions médiates. Dans la Silésie prussienne: 1) dans la rég. de Breslau la principauté d'Oels avec la seigneurie de Medzibor (37,25 m. c. géogr., 8 villes, 1 bourg, 324 villages etc.) et la terre de Plomnitz dans le comté de Glatz, cercle de Habelschwerdt; 2) dans la rég. d'Oppeln, cercle de Lublinitz, la seigneurie de Gutentag.

Finances.

Epoque financière triennale de 1846 — 1848.

I. Etat de la chambre des domaines.

Recette: 1,994387 th. (domaines, affermages et droits 665610 th., forêts et chasse, 755011 th., mines et usines 283655 th, intérêts 290061 th.).

Dépense: 1,737350 „ (savoir: 662167 th. pour la maison ducale, 21852 th. amortissement de la dette pour la construction du château, 391885 thlr. pour l'administration, 311446 th. pour la conservation des domaines et des forêts, 350000 th. intérêts et 290000 th. amortissement des dettes de la chambre domaniale).

Excédant: 256987 th.

II. Budget de l'état.

La recette des trois années est évaluée à 3,768822 th. (y compris 256987 th., excédant de la recette de la chambre des domaines); c'est-à-dire à 1,256274 th. chaque année.

Les dépenses sont évaluées au même montant, y inclus une somme de 90171 th. pour les dépenses extraordinaires des trois années. Pour les détails du budget de l'état voir notre édition de 1847.

III. Un fonds séparé, dit des couvents et des études, rapporte en trois années, déduction faite des frais d'administration (104479 th.), un produit net de 383784 th. Il y faut ajouter 13500 thlr. agio et 1500 du fisc du consistoire. De ces sommes sont employés 25284 th. subventions aux salaires des membres du consistoire, 198083 th. aux instituts d'éducation, aux gymnases, aux écoles des villes et des villages, 21079 th. aux salaires de plusieurs places du ministère ecclésiastique et de l'instruction etc.

Dettes

de l'état le 1 sept. 1845: 6,444349 th., dont 1,725000 th. pour les chemins-de-fer; celles de la chambre des finances: 3,025108 th.

Troupes.

(Voir les conting. féd., X corps d'armée, 1ère division.)

CHILI.

[Déclaration d'indépendance le 1 janvier 1818.]

Président — : le général *Bulnès.*

Dép. de l'intérieur
Dép. des relat. extér. } —: Emmanuel Camillo *Vial.*
Dép. des finances
Dép. de la guerre et de la marine —: le général *Borgono.*
Dép. de la justice
Dép. du culte et de l'instruction } —: Salvador *Sanfuentez.*

Envoyés et Consuls.

Amérique, Etats-Unis du Nord: — Ballie *Peyton*, ch. d'aff. (Santjago). — W. C. *Moorhead*, c. (Valparaiso).
Belgique —: *de Boom*, vc. (Valparaiso).
Brésil — : Bento-Gomes *d'Oliveira*, c.-gén.
Danemark —: Nicolas *Paulsen*, c. (Valparaiso).
Espagne —: Don Salvador *Tavira*, ch. d'aff.; Don José Maria *Magallon*, secrét.
France —: Henri *de Cazotte*, c.-gén. et ch. d'aff. (Santjago).
Francfort —: Phil.Bernard Edouard *Beyerbach*, c.(Valparaiso).
Grande-Bretagne —: Stephen Henri *Sulivan*, ch. d'aff. et c.-gén. (Santjago).
Hambourg —: Hermann-Simon *de Port*, admin. du consulat.
Hanovre —: . . .
Pays-Bas —: Ippol. *Serruys*, c. (Valparaiso).
Pérou —: Manuel *Piuera*, c.
Prusse —: Edouard *Muller*, c.
Sardaigne —: le Chev. Auguste *Picolet d'Hermillon*, c.-gén. (Valparaiso).

Notices statistiques.

Provinces.	Milles c. géogr.	Population.
Coquimbo	1502	30000
Aconcagua	422	100000
Santjago	400	180000
Colchagua	383	130000
Maule	188	50000
Conception	246	70000
Valdivie	85	7000
Chiloë	172	35000
	3348	602000

La recette de l'année 1839 s'est montée à 2,289000, celle de 1841 à 2,761000 piastres. Le montant de la dette intérieure ne s'élevait en 1844 qu'à 172000 dollars; 443000 d. ayant été payés du total de 615300. L'emprunt fait (1822) près de la maison Hullet et Comp. à Londres est d'un million de livr. St.

La milice ayant été réorganisée, on a réduit le nombre des troupes régulières à 1600 hommes. La flotte se compose d'une seule frégate et de quelques petits bâtiments.

DANEMARK.

L'Almanach de 1849 (page 333 du texte et p. XI etc. des additions) dévéloppe les points essentiels pour l'histoire du Danemark et en particulier du différend survenu entre le royaume et les duchés jusqu'au 8 sept. 1848, le jour où la chambre législative de Schleswig et Holstein accepta à Kiel la constitution projetée. Le 16 octobre 1848 le commissaire du pouvoir central de l'Allemagne annonça au gouvernement provisoire des duchés l'acceptation de l'armistice de la part du Vicaire de l'Empire germanique (quelques modifications y étaient encore prévues), puis le personnel du nouveau gouvernement qui devait entrer en fonctions par la convention avec le Danemark (voir ci-dessous). C'est au château de Gottorf que le commissaire du pouvoir central de l'Allemagne, Charles Stedmann traita avec le délégué danois Holger-Chrétien de Reedtz. Le 22 octobre le nouveau gouvernement provisoire des duchés fut installé qui se hâta de confirmer avec plusieurs autres lois, la constitution de ces pays. Les commissaires des deux puissances qui avaient coopéré à cette convention s'opposèrent à cette confirmation de la Constitution (28 oct.), parce qu'elle pourrait faire surgir des difficultés et des entraves à la paix à conclûre plus tard. Le gouvernement danois refusa même l'admission du mandataire que la régence provisoire avait envoyé aux îles d'Alsen et d'Arroe et y institua une administration séparée. Là-dessus réclamations contre réclamations et mémoires après mémoires! Le 27 déc. 1848 le commissaire de l'Empire germanique invita le gouvernement de Schleswig-Holstein à éviter que la représentation des pays qui s'assemblait pour voter les impôts s'occupât, soit des proclamations du Roi de Danemark du 15 déc. soit des mésures militaires à prendre relativement à l'île d'Alsen. Non-obstant cette démarche le Vicaire de l'Empire déclara qu'il ne reconnaissait en aucune

manière au gouvernement danois le droit d'interpréter les conditions de l'armistice à sa manière ou d'en vouloir faire d'autres que celles qui avaient été fixées le 26 août. Le 23 février 1849 une note danoise annonça que le Roi voulait faire cesser l'armistice et le 3 avril la guerre éclata de nouveau dont les évènements les plus importants se trouvent dans notre Chronique.

Le 25 mai la Diète danoise adopte la Constitution du royaume après la troisième lecture. Cette diète, se composant de 109 membres choisis du peuple dans les îles et en Jutland, 5 dans l'île d'Island, 1 dans les îles de Faroer, et de 32 autres membres nommés du Roi, en tout de 147 membres, s'était réunie le 23 oct. 1848 et le lendemain de sa réunion le gouvernement lui avait soumis le projet de la nouvelle Constitution.

Celle-ci comprend 80 paragraphes rangés en 6 chapitres, puis 5 lois additionnelles. Voici les dispositions qui présentent pour le moment le plus d'intérêt:

(Chapitre II.) Succession d'après la loi royale; (III Chapitre) Responsabilité du ministère (le peuple le met en accusation, le tribunal suprême du royaume le juge); le Roi nomme les employés, a le commandement de la force de terre et de mer, déclare la guerre et conclût la paix, sans pouvoir cependant céder aucune partie du pays, ni disposer d'un revenu de l'état; il a le droit du véto. (Chapitre IV.) La diète se compose du Volksthing et du Landesthing (c.-à-d. de la représentation du peuple et de celle du pays); tout habitant mâle ayant l'âge de 30 ans accomplis et étant naturalisé et de bonnes mœurs a le droit de participer aux élections, pourvu qu'il ne soit pas au service de quelque particulier. L'éligibilité est limitée par les restrictions suivantes: 1) pour le Volksthing (c.-à-d. la représentation populaire) est éligible tout homme de bonnes mœurs, naturalisé dans le pays, ayant atteint l'age de 25 ans. 2) pour le Landesthing (c.-à-d. la représentation du pays) tout homme de bonnes mœurs, ayant 40 ans accomplis ayant contribué dans la dernière année 200 Rbthl. d'impôts directs ou professant d'avoir une recette nette de 1200 Rbthl. annuellement. Pour le Volksthing 1 député est nommé sur 14000 habitants pour 3 ans, pour le Landesthing l'élection se fait de manière indirecte (Loi particulière sur cette élection). — (Chapitre V.) Des deux assemblées représentatives et de leurs droits: Sans leur coopération aucun impôt ne peut être ni imposé, ni changé, ni aboli, nulle conscription ne peut se faire sans leurs préavis, nul emprunt ne peut se contracter, nul domaine se vendre sans leur autorisation.

La diète ordinaire s'assemble annuellement le premier lundi du mois d'octobre au siége du gouvernement. — (Chapitre VI.) Le tribunal suprème du pays, composé de 16 membres, est nommé pour 4 ans de telle manière que la moitié de ses membres est prise du Landesthing et l'autre moitié du tribunal supérieur du pays. Il connait des accusations que le Volksthing prononce contre les ministres et juge de tels crimes que le Roi estime bien dangereux pour l'état, si le Volksthing déclare son adhésion à une telle proposition royale (§. 70). Quiconque ne peut pourvoir à son entretien ou à celui de sa famille et dont l'entretien n'est à charge de quelque particulier a droit à la subvention par les caisses publiques; l'instruction dans les écoles populaires est libre d'impôts pour les pauvres; la liberté de la presse, des assemblées populaires et des sociétés politiques est reconnue; le service des armes est obligatoire pour tous; les prérogatives et priviléges de la noblesse, des hommes titrés et de rang sont abolis; aucun fief, séniorat ou fidéicommis ne sera plus légalement érigé et ceux qui existent actuellement passent en propriétés libres.

Le 10 juillet 1849 la Prusse et le Danemark (représentés celui-là par le chamb. Baron Alexandre-Gustave-Adolphe de Schleinitz, celui-ci par le chamb. Holger-Chrétien de Reedtz) s'unissent par la coopération du Comte Westmorland, le représentant de la Grande-Bretagne qui s'est chargée de la médiation, à conclûre deux traités, l'un dans la forme d'un protocole sur les préliminaires de la paix et l'autre comme la convention sur un nouvel armistice. Les ratifications sont échangées le 17 juillet.

Les préliminaires de la paix comprennent 5 articles que voici:

1) Le duché de Schleswig aura pour les affaires de législature et d'administration intérieure une Constitution séparée, sans être réuni à Holstein et non-obstant la réunion politique avec le royaume de Danemark.

2) L' „organisation définitive" de Schleswig sera l'objet de discussion ultérieures entre les parties, la Grande-Bretagne sera invitée à y prendre part

3) Holstein et Lauenbourg seront, comme du passé, membres de la Confédération germanique, le réglement de leurs rapports avec l'Allemagne et le Danemark est reservé à une convention spéciale où il sera aussi pourvu au maintien des liens non-politiques entre Schleswig et Holstein et en sorte que l'on tiendra dûment compte de la communauté des intérêts matériels entre les

deux pays. Le Roi de Danemark comme Duc de Holstein donnera dans le plus bref délai une constitution représentative à ce duché.

4) Les articles 1 — 3 de cette convention ne doivent porter aucun préjudice ni à la succession dans les pays actuellement soumis à la couronne de Danemark, ni aux droits d'aucun tiers.

5) On cherchera à engager les grandes puissances de l'Europe à se charger des garanties que la stricte exécution d'une paix définitive exigera. La convention pour l'armistice s'étend à 6 mois de la date de la convention et à 6 semaines ultérieures au cas qu'on y renoncerait. Dans ce dernier cas les troupes de la Prusse et des autres états de l'Allemagne obtiennent le droit d'occuper aussitôt tout le continent de Schleswig. Au Sud d'une ligne de démarcation, allant du Sud-Est de la ville de Flensbourg (de manière que celle-ci est au Nord de cette ligne) au Nord-Ouest de la ville de Tondern (de manière que celle-ci reste au Sud de la ligne) un corps de troupes prussiennes ou allemandes de 6000 hommes au plus sera stationné, dans le Nord du duché de Schleswig sera laissé un corps de 2000 hommes au plus composé de troupes d'un état neutre (la Suède); les îles d'Alsen et d'Arroe restent occupées par les Danois. Le blocus des ports prussiens et allemands sera discontinué (Art. 6). Les vaisseaux de commerce qui ont été pris, de même leurs charges seront restitutées, (Article 7), ou la valeur de ce qui en a été vendu. Les contributions levées en Jutland en argent comptant et les chevaux pris par réquisition et pas encore rendus seront rendus ou payés aussitôt, tous les prisonniers de guerre et politiques seront délivrés. (Article 8.)

Pour le duché de Schleswig une Commission administrative (Landesverwaltung) sera créée et ce pays gouverné pendant l'armistice au nom du Roi de Danemark. Cette commission administrative sera composée

d'un membre à nommer par le Roi de Prusse et

d'un second membre à nommer par le Roi de Danemark.

Un commissaire nommé par la Reine d'Angleterre sera ajouté comme arbitre à ces deux membres pour juger des questions où les deux autres membres de la Commission auraient des difficultés à s'entendre.

Cette commission aura à décider lesquelles entre les lois et ordonnances émanées depuis le 17 mars 1848 doivent dans l'intérêt bien-entendu du pays être abrogées et lesquelles doivent être conservées. Les vaisseaux de Schleswig, moyennant un drapeau provisoire, jouiront des mêmes avantages que les vaisseaux danois.

Conseil d'Etat.

Il est composé par ordonnance royale du 22 mars 1848 de tous les ministres d'état. Le premier ministre est en même tems le président du Conseil. Lorsqu'il s'agit de questions d'une importance particulière ou à l'invitation du Conseil d'état par son président, le Roi se charge lui-même de la présidence.

L'édition de 1849 indique le personnel du Conseil d'état d'après les nominations du 22 mars 1848. Le 15 novembre de la même année

le ministre du commerce, cons. int. Chrétien-Albert *Bluhme*,
le ministre des affaires étrangères, Frédéric-Marc Comte *Knuth* sur Soroe,
le ministre du culte, Magnus-Detlev-Gotthard *Monrad*,
le ministre de la guerre, colonel Antoine-Frédéric *Tschernig*, et
le ministre sans portefeuille, professeur Martin *Orla-Lehmann*

quittèrent leurs fonctions.

Le directeur de la banque et ministre sans portefeuille, cons. d'état Laurice-Nicolas *Hvidt* avait déja quitté ses fonctions le 23 sept. 1848.

D'après les nominations royales du 16 novembre 1848 *le Conseil d'état* se composait

des Ministres int. d'état:

Adam-Guillaume Comte *de Moltke* des Comtes de Bregentved, président du Conseil et premier ministre, en même tems ministre des affaires étrangères chargé aussi de la gestion des affaires du duché de Schleswig.

Le chamb. Charles-Emile *de Bardenfleth*, ministre de la justice.

Pierre-George *Bang*, Dr. en droit et professeur, ministre de l'intérieur.

Guillaume-Charles-Eppinger Comte *de Sponneck*, ministre des finances.

Jean-Nicolas *Madvig*, Dr. en philosophie et professeur, ministre du culte et de l'instruction publique.

Le major-général Louis-Guillaume *de Hansen*, ministre de la guerre.

Le commandeur capitaine Chrétien-Christophore *Zahrtmann*, ministre de la marine ad int.; puis:

Henry-Nicolas *Clausen*, Dr. en théologie et philosophie, professeur, ministre sans portefeuille.

Secrétariat d'état.

(Le Secrétaire d'état est chargé du protocole des discussions du Conseil d'état, ainsi que de l'expédition de tous les actes qui émanent directement du Conseil d'état par son président.)

Conseiller d'état Jean-Mathias-Guillaume *Lunding*, en même tems secrétaire du cabinet de S. M. le Roi.

Auditeur Jules *Liebe*, en même tems secrétaire du président du Conseil d'état.

---

a) Ministère des finances.

Ministre des finances, voir le Conseil d'état. Députés —:
Jonas *Collin*, cons. int. de conférence.
Chrétien-Frédéric *Holm*, cons. de conférence.

1. pour la direction centrale —:
2. pour les péages, les impôts sur la consommation, la quarantaine, les droits de passage dans le Sound et les rivières —:
3. pour les affaires de poste et messageries —:
4. pour l'administration centrale des colonies —:
5. pour la révision des comptes et la décision du ministère des finances — :

Direction de la dette de l'état et du fonds baissant. Membres —:

Nicolas-Abraham *Holten*, cons. int. de conférence, pour le département des payements à faire à l'étranger.

Ludolphe-Frédéric *Fog*, cons. de conférence, pour le département de la dette.

Guillaume-Frédéric *Johnsen*, cons. de conférence, pour le département des dettes actives tant du Danemark que des Indes-occidentales.

Chamb. Chrétien-Jurgen *de Hauch*, pour le département des duchés.

b) Ministère de la justice.

Ministre — voir le Conseil d'état.

I. Département.

Secrétaire du département —: Conseiller de la chancellerie Charles-Frédéric *Simony*. (D'après l'indicateur de l'état prussien du 15 déc. 1848: Chrétien-Detlev *Lunn*.)

II. Département.

Secrétaire du département —: Frédéric-Chrétien-Emile *Dahlstrœm*.

III. Chef du département de la révision et de l'assurance contre les incendies —: le cons. d'état: André *Mœller*, Dr. en droit.

c) Ministère des affaires étrangères.

Ministre des affaires étrangères — voir le Conseil d'état.

Directeur —: Holger-Chrétien *de Reedtz*, à Paalsgaard, chamb., secrét. des dépêches.

Secrétaires du département —: Guillaume Huth *Krag*, gentilhomme de la chambre; Adolphe *Skrike*, conseiller de légation; Jules-Frédéric *Sick*, gentilhomme de la chambre.

Chef du comptoir des expéditions —: Tyge Rothe *Stampe*, cons. int. de légation.

Secrétaire des expéditions —: George-Joaquim *Quaade*, gentilhomme de la chambre.

d) Ministère de la marine.

Ministre de la marine — voir le Conseil d'état.

I. Secrétariat et bureau des commandements, soumis immédiatement au ministre de la marine.

II. Bureau de l'amirauté.

Directeur —: Conrade-Emile *Monrier*.

III. Bureau du commissariat.

Directeur —: le commissaire général de la guerre Niels *Wiborg*.

IV. Bureau de révision.

Directeur —: le commissaire général de la guerre Pierre-Chrétien *Kinch*.

e) Ministère de la guerre.

Le ministre de la guerre — voir le Conseil d'état.

I. Secrétariat (Affaires de commandement et du personnel).

Directeur —: Charles-Jules *de Flensborg*, major dans l'état-major.

II. Intendanture de l'armée.

Intendant-général et chef —: le colonel Chrétien-Frédéric *de Hansen*.

En commission —: le cons. de justice Charles-Frédéric-Antoine *Wachs*.

III. Direction pour le matériel de l'armée.

Directeur —: le major Léopold-Joseph-Frédéric *de Keyper*.

IV. Affaires de révision près de l'armée.
Réviseur-général —: commissaire général de la guerre Jens *Torp.*

f) Département du culte et de l'instruction publique.

Ministre du culte et de l'instruction —: voir le Conseil d'état.

I. Département.
Chef —: auditeur Charles-Maltus *Weis.*
Secrétaire — : auditeur Jean-André-Frédéric *de Jonquières.*

II. Département.
Chef —: le cons. de conférence Jens-Claus *Hansen.*
Secrétaires —: Auditeur A.-C.-F. *Linde;* Auditeur François-Christophe *Brouun.*

Direction générale des postes et messageries.

Directeur général des postes —: Othon-Sophus Comte *de Danneskjold-Samsœe* (pour le Danemark).
Directeurs —: Chambellan George-Hermann *Monrad*; pour les duchés —: Niels *Winge*, conseiller de conférence.

Tribunal suprème à Copenhague.

Justitiaire —: Frédéric *de Lowzow*, cons. int. de conférence et chambellan.

Adjudants généraux du Roi.

Pour l'état de terre —: Colonel Thomas-George *de Scholler.*
Pour la marine —: le contre-amiral Christophore *Lutken.*

Adjudants.

Chambellan et lieut.-colonel *Bulow;* chamb. et lieut.-colonel *Fensmark;* chamb. et capit. de caval. *Blucher;* chamb. et capit. de caval. *Sehested.*

Secrétaires du Cabinet du Roi —: le chamb. Fréd.-Ferd. *de Tillisch;* le cons. d'état Jean-Matthias-Guill. *Lunding.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour —: le chamb. Joaquim-Gottsche *de Levetzau*, maréchal des ordres et intendant en chef de la musique, du théatre, du cabinet des monnaies et médailles, des objets d'art et de la collection des peintures.
Premier gentilhomme de la chambre —: Alphonse d'Aguirre et Gadea Comte *Yoldy.*
Grand-échanson —: Chrétien Cte *Danneskiold-Samsœe.*
Maître des cérémonies —: le chamb. Charles-Fréd.-Christ. Comte *d'Ahlefeldt-Laurwig.*

Gouverneurs des colonies.

Gouv.-général des îles dan. aux Indes occid. —: . . . .

Vice-gouvern.-général des poss. dan. aux Indes occid., gouverneur de St. Thomas et de St. Jean —: le chamb. et commiss.-général des guerres Jean *Sæbœtker*.

Côte de Guinée —: . . . .

Côtes de Grœnlande —: le lieut. Jean-Pierre-Chrét. *Moller*, inspecteur de la partie septentr.; lieut.-capitaine Charles-Pierre *Holbœll*, inspect. de la partie méridionale.

Schleswig et Holstein.

Gouvernement commun aux deux duchés, Art. 7 de l'armistice de Malmœ, du 26 août 1848.

Président —: Comte Charles *Moltke* sur Nutschau.
Remplaçant du président —: Baron Adolphe *Blome* à Falkenberg.

Membres —: Chamb. Baron Josias-Frédéric-Ernest *de Heintze* à Bordesholm; conseiller d'état Thomas *Prehn* à Plœn; Baillif Jean-Frédéric *Boysen* à Heyde; conseiller du tribunal supr. d'appel Alexandre-Frédéric-Guillaume *Preusser* à Kiel.

Remplaçants —: Adolphe *de Warnstedt*, gentilhomme de la chambre; Cte Théodore *Reventlow*, à Jersbeck; chambellan Adolphe-Bernard-Guillaume-Erdmann *de Moltke*; conseill. de justice et bourgemaître Chrétien-Frédéric *Callisen* à Flensbourg.

[Dans l'Assemblée des états représentatifs du 4 sept. 1848 l'armistice est réjeté et décrété ensuite comme suit: les membres du gouvernement commun H e i n t z e, P r e h n, B o y s e n et P r e u s s e r ne sont pas reconnus comme tels, tout changement dans le gouvernement du pays et les lois publiées par le gouvernement provisoire doit être soumis à leur approbation. Le 8 sept. l'Assemblée législative accepte la constitution proposée qui obtient le lendemain la sanction du gouvernement provisoire. Le Véto du Duc n'est que suspensif aussi longtems que celui-ci est encore le Souverain d'un autre pays, il sera absolu dès que cette circonstance aura cessé. Dans le premier de ces deux cas le gouvernement sera dirigé par un gouverneur, nommé dans les citoyens de Schleswig et Holstein ou les Princes d'Allemagne. Une seule chambre législative. Le système des impôts de la répartition d'après les revenus. 50 représentants nommés sans réstriction

par tout le peuple, 50 par les propriétaires des terres ayant une possession de 600 écus de valeur susceptible à être taxée d'impôt où 150 écus de revenus annuels, 20 par les habitants des villes de la même catégorie, 10 par les propriétaires de terres de plus de 30000 écus de valeur susceptible à être taxée d'impôts.]

Charles Stedmann, commissaire de l'Empire germanique entre dans ses fonctions le 20 sept. 1848; commissaire du Roi de Danemark chambellan Holger-Chrétien de Reedtz. Ils instituent le 22 octobre 1848 le gouvernement commun que voici:

Gouvernement commun des duchés

du 22 octobre 1848.

Comte Théodore *de Reventlow*, à Jersbeck, chargé de la présidence, et les 4 membres du gouvernement commun antérieur: *de Heintze*, *de Moltke*, *Preusser* et *Boysen.*

Différend relativement à la valeur des lois acceptées par l'Assemblée législative de Schleswig-Holstein en tant qu'elles semblent renfermer des éléments préjudicielles à une paix future (voir la Chronique du 28 oct. et du 5 nov.). Avis officiel du Danemark que l'armistice ne sera pas continué, 23 février 1849. Le commissaire de l'Empire, échevin Souchay (voir la Chronique du 16 mars) remplace au nom du pouvoir central de l'Allemagne le gouvernement dissout par un gouvernement pour la forme duquel l'Assemblée législative du pays s'était prononcée. Ce gouverment est composé de deux membres nommés par le commissaire et d'un troisième nommé par les deux premiers.

Gouvernement.

Comte Frédéric *de Reventlow-Preetz*; Guillaume *Beseler*; *de Harbou*, conseiller de régence.

Le 10 juillet 1849 l'armistice avec les préliminaires de la paix (voir ci-dessus, Danemark). Le président du ministère prussien, Comte de Brandenbourg communique les actes sur l'armistice et les préliminaires au gouvernement provisoire des deux duchés pour le mettre en état de contribuer à lever les difficultés qui pourraient surgir (12 juillet). Le lendemain de la reception de cette dépêche, 15 juillet, le gouvernement provisoire, ayant soumis les traités à un examen scrupuleux, déclare: que d'accord avec tout le pays, il attendait avec la confiance qu'il avait dans la puissance d'une bonne cause le développement ultérieur des évènements. Note circulaire de la même autorité adressée aux gouvernements

de tous les états allemands, par laquelle elle annonce à ceux-ci qu'elle refuse d'adhérer à la convention conclûe sous les auspices de la Prusse et qu'elle espère que les autres états de la confédération germanique en feron autant (18 juillet). Le 19 du même mois la représentation du pays, assemblée à Schleswig se joint au sens de cette déclaration. La note circulaire du 18 juillet porte les signatures de: Reventlow, Beseler, Harbou, Jacobsen, Jansen, Boysen, Rathgen.

Schleswig

le 3 février 1849. (Gazette universelle du 9 févr. 1849.)

Budget pour l'année 1849.

Les recettes sont évaluées à	12,615720	écus.
Déficit	5,209780	»
Les dépenses sont estimées à	17,825500	»
Y sont compris:		
l'état du militaire à	10,822100	écus
l'état de la marine à . . .	1,132218	»

La liste civile n'est pas indiquée en chiffres.

Lauenbourg.

Gouvernement commun établi en vertu de l'armistice de 26 août 1848.

Président —: Comte Chrétien-André-Frédéric *de Rantzau* sur Ratzdorf.

Membres —: chambellan Comte Godefroy *de Reventlow;* le conseiller d'état Gustave *Susemihl.*

Le commissaire de l'Empire germanique Charles Stedmann et le commissaire danois, Baron Charles de Plessen instituèrent le 15 novembre 1848 une commission, composée des membres de l'ancienne administration du pays (comparez l'Almanach de 1849, page 357).

Autorité suprème du pays

pour la durée de l'armistice conclu le 26 août 1848.

Président —: Comte Louis *de Kielmansegge* sur Gultzow.

Membres —: Edouard Frédéric *Walter*, conseiller de justice; Adolphe *Hœchstœdt*, cons. de justice.

Corps diplomatique à Copenhague.

Amérique, Etats-Unis du N. —: R.-P. *Fleniken*, ch. d'aff.
Autriche —: le chamb. Maximilien-Joseph Baron *de Vrintz-Berberich de Treuenfeld*, E. e. et M. pl.; Charles Baron *de Lederer*, secr. de lég.
Belgique —: lieut.-colonel Napoléon Alcindor *Beaulieu*, MR.; le Comte Albert *de Robersart*, att.
Brésil —: le Chev. José Sebastien Alphonse *de Carvalho*, c.-gén. et ch. d'aff. ad int. (de même accréd. à Stockholm).
Deux-Siciles —: Cajetan *de Tschudy* Baron *de Flums*, MR. (accréd. de même à Stockholm); le Baron Pasqual *de Tschudy*, att.
Espagne —: Leopoldo Augusto *de Cueto*, MR.; Don Juan Pio *de Montufar*, secr. de lég.
France —: Adolphe *Dotézak*, E. e. et M. pl.; *Duchesne de Bellecourt*, secr. de lég.
Grande-Bretagne —: Rt. hon. Sir Henri Watk. Wm. *Wynn*, E. e. et M. pl.; Pierre *Browne*, esq., secr. de lég.
Pays-Bas —: le Chev. Evert Marius Adrien *Martini*, MR. (de même accréd. à Stockholm).
Portugal —: Joaquim *de Roboredo*, ch. d'aff.
Prusse —: . . .
Russie —: le cons. d'état actuel et chamb. Baron *d'Ungern-Sternberg*, E. e. et M. pl.; le cons. aulique *d'Evers*, 1er secr. de lég.; *Tegoborski*, 2er secr. de lég.
Sardaigne —: le Comte Ferdinand Costa *de Beauregard*, ch. d'aff. (de même accréd. à Stockholm).
Suède —: le chamb. Elie Baron *de Lagerheim*, E. e. et M. pl.; le chambellan Comte Charles Emile *Piper*, secr. de lég. — François Antoine *Ewerlœf*, c.-gén.

Notices statistiques.

A. Royaume de Danemark.	Milles carrés géographiques.	Habitants 1 févr. 1845.
Copenhague }	133,5	126787
Seelande et Mœen }		362103
Bornholm	10,21	26546
Funen et Langeland	61,21	182760
Laland et Falster	30,21	75249
Jutland	448,5	576882
	683,63	1,350327

B. Les duchés.	Milles carrés géographiques.	Habitants 1 févr. 1845.
Schleswig	162,8	362900
Holstein	156,5	479364
Lauenbourg	19,05	46486
	338,35	888750

Force de terre des duchés: 9 bataillons d'infanterie, 2 divisions de chasseurs, 2 régiments de cavalerie à 4 escadrons.

C. Colonies.	Milles carrés géographiques.	Habitants.
Farœr (24 juin 1840)	23,37	7314
Islande (2 nov. 1840)	1405,74	57094
Grœnlande (1 déc. 1840) . . .	186	8128
Iles des Indes occident. (Ste Croix, St Thomas, St Jean, récensement du 1 oct. 1841) . . .	8,4	40955
Possessions sur la côte de la Guinée (évaluées à)		40000
les îles Nicobar (évaluation) . .		5000
	1623,51	158491

Une explication du Dr. Ch.-J. Clément sur la population du duché de Schleswig d'après les langues voir dans l'édition de l'alm. de 1849, p. 359. On compte

14300 Frises des Iles dans les îles du Nord, dont
 9000 Frises parlent leur propre langue, et
 5300 le plat-allemand.
55700 Frises du Continent, dont
 30000 parlent leur langue nationale.
 25700 Frises parlent le plat-allemand.
40000 Allemands dans les villes et les bourgs.
148750 Population agricole d'origine allemande.

258750 Allemands et Frises, enfin
91250 Danois.

350000 Population totale approximativement.

Finances.

La recette pour l'année 1848 fut évaluée à 16,709285 Rbthlrs dont:

8,542590	Rbthlrs	du Danemark,
5,021575	-	de Schleswig-Holstein,
223520	-	rapport de Lauenbourg,
81000	-	- des îles dans les Indes-occidentales,
1,931700	-	- des péages de l'Oeresund et des fleuves
71000	-	- du canal de Schleswig-Holstein,
257900	-	- des postes et messageries,
580000	-	rentes provenant de capitaux prêtés à intérêt.
16,709285	Rbthlrs	total. Les dépenses sont calculées à
16,686502	-	y compris 5,100000 Rbth. pour l'amortissement et les intérêts de la dette de l'Etat, 1,255000 Rbth. pour la marine, 3,339408 Rbth. pour l'état militaire.

Le budget pour l'année 1849 compte

11,082990 Rbthl. recette, dont
- 3,349000 impôts directs,
- 4,796000 » indirects,
- 343000 des domaines,
- 1,831200 des péages de l'Oeresund et des fleuves etc., et

21,318901 Rbthl. dépenses. Dans cette somme il y a
- 743600 liste civile de S. M. le Roi,
- 397022 apanages,
- 10,000000 ministère de la guerre,
- 2,431500 ministère de la marine,
- 3,853000 dette de l'état.

Dette de l'état.

Elle se montait le 1er janvier 1844 à 112,619155 Reichsbancthalers. Les capitaux actifs de l'état, à déduire, sont évalués à 19,437793 Reichsbancthalers. La dette entière fut indiquée le 1 janv. 1847 à 106,314520 Rbth. et l'intérêt pour 1846 exigea 3,962000 Rbth.

Un emprunt de 800000 Livres de sterling (montant nominel) a été contracté le 23 févr. 1849 à 5 p. Cent d'intérêt et 2 p. Ct de provision avec les banquiers C.-J. Hambro et fils à Londres. Il est réparti en 4000 obligations à 1000 jusqu'à 100 livres de sterl. La moitié de l'emprunt a cependant été pris pour le compte du gouvernement, la banque nationale à Copenhague ayant déclaré vouloir lui prêter une somme de 2,000000 thlrs. à 2 pour Cent. Les intérêts sont comptés depuis le 1 mars 1849.

(1 Reichsbancthaler = 96 Schillings = ½ Thaler Banco = ¾ Thaler de Prusse. D'après un projet de loi présenté le 31 juillet

1846 à la diète provinciale assemblée à Roeskild, le Reichsbancthaler sera désormais de 120 Reichsbancschillings au lieu de 96; la Reichsbancmark vaudrait en conséquence 20 Schillings; 4 de ceux-ci feraient 1 Schilling ordinaire, soit $\frac{3}{4}$ Silbergroschen; 40 Sch. ord. = 160 RBschillings = 1 thaler de Prusse.)

Forces de terre.

Au pied de paix l'armée comprenait d'après l'état normal avant la guerre:

698 officiers,
24 fonctionnaires,
151 officiers subalternes de l'état-major,
843 sous-officiers de l'état-major et musiciens,
73 ouvriers,
1517 sous-officiers,
20944 simples soldats,

24250; auxquels il faut ajouter
750 l'état-major-général, le collége-gén. du commissariat, les commandements généraux, le personnel des forteresses, des écoles militaires, du corps des cadets et du corps des gardes-chasseurs,

25000 total. En tems de guerre l'armée est augmentée de
50169 hommes,

75169 total de l'état de guerre.

Le nombre des troupes danoises d'une part et schleswig-holsténiennes d'autre part n'est pas connue à la rédaction.

Marine.

5 vaiss. de ligne	de 84 c.	420 c.			transport	938 c.
1 vaiss. - -	- 66 -	66 -	2 bricks . .	de 12 c.		24 -
2 frégates . .	- 48 -	96 -	1 schooner .	- 8 -		8 -
3 » . .	- 46 -	138 -	2 schooners .	- 6 -		12 -
2 » . .	- 40 -	80 -	1 cutter . .	- 6 -		6 -
1 corvette . .	- 26 -	26 -	1 » . . .	- 4 -		4 -
4 corvettes . .	- 20 -	80 -	2 cutters . .	- 2 -		4 -
2 bricks . . .	- 16 -	32 -	29 navires.			996 c.
à transporter		938 c.				

Flotille à rames: 18 chaloupes canonières à mortiers, 15 barques à mortiers, 41 chaloupes canonières, 4 barques à canons. 4 bâteaux-à-vapeur.

Deux-Siciles.

(Imprimé le 11 août 1849.)

L'Almanach pour l'année 1849 (pages 363 et XIX) indique les changements du personnel survenus au Conseil des ministres du royaume des Deux-Siciles jusqu'au 19 mai. Depuis cette époque jusqu'à la seconde moitié du mois de juillet 1849 aucune nouvelle modification de cette autorité suprème n'a eu lieu.

La même édition de l'Almanach énumera aussi les ministères formés lors de l'insurrection dans l'île de Sicile jusqu'au 7 sept. 1848 — où cependant la ville de Messine avait déja été prise d'assaut par le lieut.-général Don Carlo Filangieri, Prince de Satriano (nommé plus tard Duc de Taormina). L'impression morale de cette victoire fut perdue par l'intercession des ambassades de France et de la Grande-Bretagne à Naples et par celle des vice-amiraux Parker et Baudin. Déja le 28 et 29 août 1848 Mr. de Rayneval et Lord Napier avaient cherché à empêcher l'expédition militaire contre l'île rebelle par leurs protestations qui faisaient entendre que les relations amicales avec leurs états en souffriraient. Après la prise de Messine ils firent des démarches (10 sept.) pour obtenir un armistice et menacèrent même de l'amener de force par les flottes. Le gouvernement napolitain s'en rapporta (dans sa réponse du 11 sept.) à l'assurance donnée à son ambassadeur à Londres (4 août 1848): que le gouvernement britannique ne s'opposerait pas à une entreprise contre la Sicile, et répliqua à Mr. de Rayneval dans le même sens. Les essais de l'intercession ne discontinuant pas, le gouvernement napolitain accusa (les 18 et 19 septembre) les ambassadeurs de partialité ouverte pour les rebelles (note adressée à Mr. de Rayneval) et protesta contre l'emploi de la force pour obtenir l'armistice (note adressée à Lord Napier). Dans le discours de la Reine de la Grande-Bretagne lors de l'ouverture des chambres représentatives (1er février 1849) l'intercession des deux ambassadeurs fut attribuée aux seules raisons de l'humanité, sur quoi le général Filangieri saisit l'occasion dans le parlement napolitain (11 février) de protester contre les bruits répandus qui accusaient l'armée napolitaine de barbarie. La guerre cessa en attendant, les Etats Romains ayant attiré à eux toute l'attention; le Pape Pié IX était arrivé à Gaëta le 6 nov. 1848 et le Grand-Duc de Toscane le 22 février 1849. On se mit à préparer une transaction. L'ambassadeur britannique, honorable William Temple, demanda pour la Sicile la constitution de 1812, le Roi lui accorda celle, dont la teneur est indi-

quée dans la Chronique (du 28 février 1849). Avant que ce résultat eut été obtenu, un nouveau ministère sicilien fut constitué: [Prince de Boutera (Prince Scordia, Pietro Lanza Branciforte) extérieur et commerce; major Poulet guerre et marine; avocat de Marco, culte et justice; Marquis della Corda, intérieur et salut public; Baron Turrisi Colonna instruction et travaux publics.] Ce ministère subit déja une modification le 15 mars (Marco fut chargé du ministère des travaux publics et de l'instruction, aussi provisoirement de celui des finances; Calvi de celui du culte et de la justice, Stabile de celui de la guerre et marine). Le 9 mars la chambre des députés siciliens refusa l'acceptation des conditions de paix et ordonna la levée en masse, sur quoi la guerre recommença. Le 2 avril le général Filangieri prit les lignes de Taormina, le 6 Catania tomba entre ses mains, le 9 Syracouse, Augusta et Noto; Palerme annonça sa soumission le 23 avril. Le parti des insurgents ayant de nouveau essayé la résistance, le général Filangieri y fit son entrée le 15 mai. Le même jour les directeurs suivants des ministères fûrent installés dans leurs fonctions: Gino Buongiardino, finances; Giaochino Lumia, justice; Ferd. Malrica, intérieur.

Ministère d'état.

Maréchal-de-camp Prince *de Cariati* Don Gennaro *Spinelli*, président de la chambre des Pairs, ministre secrétaire d'état des affaires étrangères, président du conseil des ministres.

Prince *de Torella* Don Giuseppe *Caracciolo*, Pair du royaume, ministre secrétaire d'état de l'agriculture et du commerce, et provisoirement des affaires ecclésiastiques.

Chevalier Don Francesco Paolo *Bozzelli*, Pair du royaume, ministre secrétaire d'état de l'instruction publique.

Maréchal-de-camp Prince *d'Ischitella* Don Francesco *Pinto*, Pair du royaume, ministre secrétaire d'état de la guerre et de la marine.

Don Francesco Paolo *Ruggiero*, Pair du royaume, ministre secrétaire d'état des finances.

Brigadier Don Raffaele *Carrascosa*, Pair du royaume, ministre secrétaire d'état des travaux publics.

Don Nicola *Gigli*, Pair du royaume, ministre secrétaire d'état de grâce et justice.

Chevalier Don Raffaële *Longobardi*, Pair du royaume, ministre secrétaire d'état de l'intérieur.

Grandes charges de la cour de S. M. le Roi.

Prince *di Bisignano* Don Pietrantonio *Sanseverino*, grand-maître de la cour et surintendant de la maison royale.

Prince *di Camporeale* D. Domenico *Beccadelli di Bologna*, grand-écuyer.

Duc *de S. Cesario* D. Gennaro *Marulli*, grand-écuyer surnuméraire.

Duc *d'Ascoli* D. Sebastiano *Marulli*, sommeiller du Roi.

Pietro *Naselli et Alliata*, archevêque de Leucosia, grand-chapelain.

Le premier des adjudants-généraux.

Le lieut.-général D. Filippo *Saluzzo*, cons. d'état.

Secrétaire privé du Roi.

Commandeur D. Leopoldo *Corsi*, chargé aussi des protocoles du conseil d'état.

Corps diplomatique à Naples.

Amérique, Etats-Unis —: John *Rowan*, ch. d'aff.

Autriche —: le F.-M.-Lieut. et commandeur de la marine Chev. *de Martini*, envoyé en mission extraordinaire (mars 1849).

Belgique —: S. A. le Prince Eugène Lamoral *de Ligne*, E. e. et M. pl. (première audience le 17 janvier 1849); *de Meester de Ravestein*, secr. de lég. de 1ère classe (à Rome).

Brésil —: Domingos-José-Gonçalves *de Magalhàes*, c.-gén. et ch. d'aff. ad int.

Espagne —: Angel Saavedra Duc *de Rivas*, ambassadeur; Don José *Courtoys y Anduaga*, 1er secr. de lég.; Don Domingo *Ruiz de Arana*, 2ème secr.; Don Francisco de Paula *Martinez*, attaché.

Etats-Romains —: Antonio *Garibaldi*, archevêque de Mira, nonce apostolique; Lorenzo *Barili*, auditeur.

France —: Alphonse *de Rayneval*, E. e. et M. pl.; Charles *Baudin*, secr. de lég.

Grande-Bretagne —: Hon. Guillaume *Temple*, E. e. et M. pl.; Lord *Napier*, secr. de lég.; George *Fagan* et Guillaume Lane *Fox*, attachés à la lég.

Portugal —: le Baron *Venda de la Cruz*, E. e. et M. pl. en mission extraord. (mois de mai 1849).

Prusse —: le chambellan Baron *de Brockhausen*, E. e. et M. pl.; le chambellan Gustave Baron *de Schoulenbourg-Priemeren*, secrét. de lég.

Russie —: le cons. d'état actuel et chambellan Comte

Chreptowitch, E. e. et M. pl.; le cons. d'état act. *Oustinoff*, secr. de lég.; le gentilh. de la chambre Alexandre Comte *de Stackelberg*, secr. de lég.; le cons. d'état act. *de Sass* et le Cte *Schouvaloff*, attachés à la lég.

Sardaigne —: Comte Auguste Avogadro *di Collobiano*, E. e. et M. pl.; Jean Henri Marquis *Del Carretto di Balestrino*, cons. de lég.

Suède —: le cons. de lég. Jean-Guillaume *Bergmann*, ch. d'aff. (de même près les cours royale, grand-ducales et ducales de Sardaigne, Toscane, Modène et Parme; réside à Florence).

Toscane —: Ottaviano *Lenzoni*, E. e. et M. pl.

Notices statistiques.

Provinces.	Mill. carr. ital.	Mill. carr. géogr.	Habitants. (1845.)	districts.	communes.
1. Naples, la ville			879621	1	
Prov. de Naples	288	18	400813	3	65
2. Pays de Lavoro	1885	117,812	721971	5	280
3. Molise	1344	84	353083	3	135
4. Abruzzes citér.	940	58,738	301746	3	121
5. „ ultér. 1.	935	58,45	216486	2	72
6. „ „ 2.	1905	119,062	307708	3	110
7. Principauté ultér.	1064	66,5	384507	3	132
8. Capitainerie	2205	137,813	311517	3	62
9. Principauté citér.	1710	106,875	537606	4	158
10. Basilicate	3134	195,875	481288	4	121
11. Calabre citér.	1980	123,75	414932	4	146
12. „ ultér. 1.	1659	103,688	306328	3	104
13. „ „ 2.	1560	97,5	372281	4	151
14. Pays de Bari	1783	111,437	491331	3	53
15. „ d'Otrante	2171	135,675	401488	4	180
	24563	1535,175	6,382706	52	1840
16. Palerme	1500	93,75	465169	4	72
17. Girgenti	1040	65	233764	3	45
18. Trapani	1027	64,188	182809	3	21
19. Caltanisette	900	56,25	176295	3	31
20. Messine	1048	65,5	349183	4	116
21. Noto	1120	70	250862	3	41
22. Catane	1332	83,25	382528	2	81
	7967	479,938	2,040610	22	407

Les données sur l'aire ont été empruntées du „Quadro statistico del regno delle due Sicilie (par G. Quattromani, 1845)." Les milles italiens sont réduits en milles géogr. en raison de 0,0625 à 1. Nous tenons de la même source les indications communiquées ci-dessous sur la flotte et l'armée.

A cause de la situation actuelle du pays il n'y a pas moyen d'indiquer avec quelque sureté ni les **Finances** ni sur l'**Armée**

Armée.

		hommes.
1	comp. de gardes-du-corps à pied et à cheval	226
6	bataillons de grenadiers et de chasseurs (garde)	3903
4	» d'artillerie à pied, 8 batteries avec 64 pièces	1394
1	comp. d'artillerie montée	193
6	» de train	726
1	bataillon de sapeurs et de mineurs	750
1	» de pionniers	750
3	bataillons de vétérans avec 62 officiers	inconnu
26	» (à 6 compagnies) de ligne nationale	16913
8	» de Suisses avec 1 batterie de 8 pièçes	6199
7	» de chasseurs	4508
8	escadrons de hussards avec 1022 chevaux	1286
12	» de dragons avec 1528 »	1929
8	» de lanciers avec 1022 »	1286
8	bataillons de grenadiers montés dans 38 compagnies à pied et 10 escadrons	8311
4	compagnies d'ouvriers	508
	Total	48882

A côté de ces troupes régulières il y avait encore: l'artillerie de la côte, distribuée le long du litoral; les gardes urbaines et des districts dans chaque prov.; 19 escadrons (2774 h.) de la légion d'honneur; 12 bat. (8964 h.) de gardes pour le maintien de la sûreté publique dans le royaume de Naples; la comp. des soldats de police (cantonieri, 169 h.); les soldats employés aux douânes (2486 h.) et la réserve qui se compose de tous les soldats congédiés depuis moins de cinq ans.

Marine.

Vaisseau-à-voile	can.
1 vaisseau de ligne (Vésuve)	80
5 frégates	
dont 2 à 60 canons	120
et 3 à 44 »	132
1 corvette	22
1 bombarde avec 2 mortiers	2
5 brigantines à 20 canons	100
2 goélettes à 14 canons	28
	484

Bâteaux-à-vapeur.

6 frégates dont chacune a la force de 300 chevaux, 2 obusiers et 4 couronnés.
1 bâteau à 200 chevaux avec 6 couronnés.
1 dit à 180 chev.
1 » à 120 »
2 dits à 50 »
1 » à 40 „

En construction:

2 bâteaux à 300 chevaux.

Marins.

113	officiers, en serv. actif.	3468	constables et marins.
76	médecins, chirurgiens etc.	1650	un rég. de marine.
100	pilotes.	70	ouvriers.
12	architectes de marine.	24	machinistes.
		150	corps télégraphique.
301	Nombre total.	5362	Nombre total.

ÉCUADOR.

Le Caraccas et la Nouvelle-Grénade s'étant réunis 1819 sous le nom de Colombie (république 17 déc. 1819), le Quito s'y joignit en 1821 et Panama en 1823. L'an 1831 la République Colombienne se divisa en trois états séparés : la Nouvelle-Grénade, Venezuèle et Ecuador. Ce dernier comprend les provinces de Quito, Guayaquil et Assuay. La superficie du pays est d'environ 10000 m. c. avec 600000 habitants. — Le gén. Don Juan José Flores fut élu au mois de mars 1843 président pour huit ans. En juin 1845 une insurrection ayant éclaté à Guayaquil, le président Flores résolut d'abdiquer et le 17 juin 1845 il conclut avec le gouvernement provisoire un traité, en vertu duquel il quitta le pays.

Président —: Don Vicente *Roca.*

Envoyés et Consuls.

Amérique, Et.-Unis du Nord —: Vanbrugh *Livingston*, ch. d'aff. (Quito). — Seth *Sweetser*, c. (Guayaquil.)

Brésil —: Manoel *Cerqueira Lima*, ch. d'aff. (de même près le gouv. de la Nouvelle-Grenade).

Danemark —: Edward *Mickle*, c. (Guayaquil.)

Espagne —: Don Fidencio *Bourman*, ch. d'aff. ; D. Alfonso Victorero *Jovellanos*, secr.

France — : *de Mendeville*, cons.-gén. (Quito) ; *Landolph*, agent-vice-consul à Guayaquil.

Grande-Bretagne —: W. *Cope*, Esq., c.

Hambourg —: *Mickle*, c. (Guayaquil); Matthew G. *Game*, chargé du consulat.

Pays-Bas —: R. F. *de Lansberge*, c.-gén. à Caraccas, pour Ecuador, la Nouv.-Grenade et Venezuèle.

Pérou —: Manuel *Jcaza*, c.

E s p a g n e.

Conseil des Ministres.

Président —: Don Ramon Maria *Narvaez* Duc *de Valence*, capitaine-général des armées (4 oct. 1847).

Secrétaireries d'état.

1. Premier secrét. d'état des aff. étrangères —: D. Pedro José *de Pidal* Marquis *de Pidal* (29 juillet 1848).
2. Ministre des grâces et de la justice —: Don Lorenzo *Arrazola* (4 oct. 1847).
3. Secrétairerie d'état des finances. Ministre —: Don Alexandro *Mon* (11 août 1848).
4. Secrétairerie d'état de l'intérieur. Ministre —: D. Louis José *Sartorius* Comte de *San-Luis* et Vicomte de Priego (4 oct. 1847).
5. Ministère du commerce, de l'instruction et des travaux publics. Ministre —: Don Juan Bravo *Murillo* (10 novembre 1847).
6. Secrétairerie d'état de la guerre. Secrétaire d'état etc. —: le lieut.-gén. D. Francisco de Paula *Figueras* Marquis de Constanon et Vicomte de Casa-Figueras (24 déc. 1847).
7. Ministère de la marine. Ministre —: Don Mariano *Roca de Togores* Marquis *de Molins* (24 oct. 1847).

Sous-Secrétaires d'état, chefs des sections, directeurs etc.

1. Première secrétairerie d'état des affaires étrangères.
   Sous-secrétaire d'état —: Don Antonio *Caballero*.
   Chefs des sections —: D. Juan José *de Arguindegui*; D. Mariano *Prendergast y Frias*; D. Antonio *Riquelme*; D. Juan Jimenez *de Sandoval*.
2. Ministère des grâces et de la justice.
   Sous-secrétaire —: D. Fernando *Alvarez*.
3. Secrétairerie d'état des finances.
   Sous-secrétaire —: D. Manuel *de Sierra y Moya*.

Directeurs.

Contributions directes —: D. José Sanchez *Ocaña*.
Contributions indirectes —: D. Diego Lopez *Ballesteros*.
Douânes et tarifs —: D. Aniceto *Alvaro*.
Rentes (estancadas) —: D. Rafael *del Bosque*.
Hypothèques d'état —: D. Felipe Canga *Arguelles*.

Trésor public — : D. Fernando Alvarez *Sotomayor.* En commission — : D. Pablo *Cifuentes.*
Directeur général des comptes (Contador general del Reino) — : D. José Maria *Lopez.*

4. Secrétairerie d'état de l'intérieur.
Sous-secrét. en commission — : D. Vicente Vasquez *Queipo.*
Directeurs.
Gouvernement — : D. José Juan *Navarro.*
Administration générale — : D. José *Caveda.*
Bienfaisance, correction et santé — : Don Manuel *Zarazaga.*
Comptabilité municipale et provinciale — : D. Carlos *Espinola.*

5. Ministère du commerce, de l'instruction et des travaux publics.
Directeurs généraux.
Agriculture, industrie et commerce — : D. Cristobal *Bordiù.*
Instruction publique — : D. Antonio Gil *de Zárate.*
Travaux publics — : D. José Garcia *Otero.*

Etat militaire.

6. Secrétairerie d'état de la guerre.
Sous-secrétaire — : le major-général (Mariscal de Campo D. Felix Maria *de Messina.*

Commandants en chef des différentes armes.

Infanterie. Directeur-général — : le lieut.-gén. D. Fernando Fernandez *de Cordova.*
Artillerie. Directeur, inspecteur et colonel général — : le lieut.-général D. Francisco Javier *Azpiroz.*
Corps de génie. Ingénieur-général et inspecteur-gén. — : le lieut.-gén. D. Antonio Remon *Zarco del Valle,* ingén.-gén.
Cavalerie. Direct.-gén. — : le lieut.-gén. D. José *de la Concha.*
Etat-major. Directeur-gén. — : le lieut.-gén. D. Laureano *Sanz.*
Garde civique. Inspecteur-général — : le lieut.-gén. Duque *de Ahumada.*

7. Ministère de la marine; voir ci-dessus.
Capitaine-général de la marine — : Don Ramon *Romay.*

Etat-major à Cadix:

Capitaine-général — : le lieut.-gén. Don José Maria *Chacon.*

Capitaines généraux dans les provinces et les colonies.

Afrique — : le lieut.-gén. D. Cayetano *Urbino.*

Andalousie — : le lieut.-gén. Ricardo *Schelly* (. . nov. 1847).
Aragon —: le lieut.-gén. Fernando *Norzagaray*.
Iles baléares — : le maréchal-de-camp Fernando *Cotoner*.
Provinces basques (Alava, Biscaya, Guipuzcoa) — : le lieut.-gén. D. Antonio *Urbiztondo* (7 août 1848).
Burgos — : le général-major D. Antonio Ros *de Olano* (. . novembre 1848).
Iles canaries — : le gén.-major Javier *Espeleta* (. . oct. 1847).
Nouvelle Castille — : le lieut.-gén. Don Manuel *Breton* Comte de Rivay Picamoxons (9 sept. 1848).
Ancienne Castille — : le lieut.-gén. Felipe *Rivero* (. . septembre 1847).
Catalogne — : le lieut.-gén. Don Manuel *de la Concha* Marquis del Duero, capit.-gén. de l'armée (23 nov. 1848).
Cube — : le lieut.-gén. Frederico Roncali Comte *d'Alcoy* (. . déc. 1847).
Estremadure — : le maréchal-de-camp D. Fermin *Espeleta*.
Galicie — : le maréchal-de-camp D. Valentin *Cañedo*.
Grénade — : le maréchal-de-camp D. José Luciano *Campuzano*.
Léon — :
Murcia — :
Navarre —: le lieut.-gén. D. Joaquin *Bayona*.
Iles philippines — : le lieut.-gén. D. Narcisco *Claveria*.
Porto-Rico — : le lieut.-général Don Juan *de la Pezuela* (. . juillet 1848).
Valence — : le lieut.-gén. D. Juan *de Villalonga* (11 août 1848).

Corps diplomatique à Madrid.

Amérique, Etats-Unis du Nord — : Romulus *Saunders*, E. e. et M. pl.; Frédéric A. *Sawyer*, secr. de lég.
Autriche — : le Comte George *Esterházy de Galántha*, E. e. et M. pl. (première audience 25 janv. 1849).
Belgique — : le Baron Aldephonse *du Jardin*, MR.; Eugène *Beyens*, secrét. de lég. de 2de cl.
Brésil — : José Franc. de Paula *Cavalcanti de Albuquerque*, MR.; Francesco Adolfo *de Varnhagen*, secrét. de lég.
Chili — : le colonel José Maria *Sessé*, ch. d'aff.
Danemark —: le chamb. Olinto *Dal Porgo di Primo* Baron del Asilo, MR.
Deux-Siciles — : Pr. *di Carini* Ant. *La Grua*, E. e. et M. pl.
Etat de l'église — : Msgr. *Brunelli*, nonce; Jean *Simeoni*, auditeur; Louis *Mattero*, secrét.; Benito *Mandoni*, 2d secr.

France —: *de Harcourt*, ch. d'aff. ad int.; *Soulange-Bodin*- 2d secr. (monit. du 22 avril 1848); *Grêling*, aspirant diplomatique (monit. du 4 mai 1848).
Grande-Bretagne —:
Mexique —: Edouardo *Gorostizza*, secr. de lég., ch. d'aff. ad int.
Pays-Bas —: le chamb. E. Baron Sirtema *de Grovestins*, E. e. et M. pl. (accrédité de même à Lisbonne); M. C. H. chev. *Pauw de Wieldrecht*, secr. de lég.; W. *Storr*, chancelier.
Portugal —: le chev. *Soarez de Leal*, ch. d'aff. ad int.
Prusse —: . . . ., E. e. et M. pl.; le Baron *de Canitz*, ch. d'aff., secr. de lég.
Sardaigne —: Albert Lupi *di Moirano* Cte *di Montalto*, E. e. et M. pl. (le 7 août 1848).
Suède —: le chamb. *de Lorichs*, ch. d'aff.
Toscane —: le Comte *de Montalto*, ch. d'aff. (v. Sardaigne, ci-dessus).

Notices statistiques.

Anciennes provinces.	Nouvelles provinces.	Surface en mill. c.	Nombre des habitants 1833.
L'Andalousie.	1. Cordoue . .	195,75	315459
	2. Jaen . . .	209,25	266919
	3. Grénade	452,81	370974
	4. Alméria		234789
	5. Malaga		390515
	6. Séville	432	367303
	7. Cadiz		324703
	8. Huelva		133470
L'Aragon.	9. Zaragoza	693	301408
	10. Huesca		214874
	11. Teruel		218403
L'Asturie.	12. Oviédo . .	173,45	434635
La Nouvelle Castille.	13. Madrid . .	61,88	320000
	14. Tolède . .	412,86	282197
	15. Ciutad-Real	354,96	277688
	16. Cuença . .	531,51	334582
	17. Guadalaxara	91,6	159375
	à transporter	3609,07	4,947294

Anciennes provinces.	Nouvelles provinces.	Surface en mill. c.	Nombre des habitants 1833.
	Transport	3609,07	4,947294
La Vieille Castille.	18. Burgos	161,13	224407
	19. Logrona		147718
	20. Satander		169057
	21. Avila . .	120,93	137903
	22. Ségovie . .	163,12	134854
	23. Soria . . .	191,81	215619
	24. Valladolid .	152,44	184647
	25. Valencie . .	81,56	148491
L'Estrémadure.	26. Badajoz	674,33	306092
	27. Cacerès		241328
La Catalogne.	28. Barcelone	573,2	442273
	29. Tarragone		233477
	30. Lérida		151322
	31. Gérona		214150
La Galicie.	32. La Corogne	748,1	435670
	33. Lugo		357272
	34. Orense		319038
	35. Pontevédra		360006
Roy. de Léon.	36. Léon . . .	277,38	267438
	37. Salamanque	264,94	210314
	38. Zamora . .	167,63	159425
Murcie.	39. Murcie	370,69	283549
	40. Albacété		190766
La Valence.	41 Valence	361,59	388961
	42. Alicante		368923
	43. Castellon de la Plana		199220
Le Navarrais.	44. Pampelona .	115,31	230925
Alava.	45. Vittoria . .	50,91	67523
La Biscaïe.	46. Bilbao . .	59,63	111433
Guipuzcoa.	47. St. Sébastien	29,25	108599
Les Baléares	. . . .	82,69	229197
Les Canaries	. . . .	151,56	199950
	Total	8598,27	12,386841

Colonies.	Surface en milles c.	Nombre des habitants 1833.
A. En Amérique.		
Capitainerie générale de Havanna	2504,5	1,020862
a) l'île de Cuba	2309	730262
b) l'île de Portorico	188,75	288000
c) les Vierges espagnoles . .	6,75	2600
B. Asie et terres australes.		
Capitainerie générale des Philippines	2507	2,679500
a) La part de l'île de Manille .	1450	1,822200
b) Les Bisayas	879	803000
c) Les îles Baschées et Babuyanes	60	5000
d) Une partie de Magindanao .	61	43800
e) Iles Mariannes	57	5500
C. Possessions en Afrique.	24,5	17071
1. Présides	1,5	11481
2. Les îles de Guinée	23	5590
	5036,00	3,717433 *)

*) D'après la statistique de Caballero, Cuba et Portorico auraient 1,200000, les Philippines 3,005000, les îles de Guinée: Fernando-Po et Anaboa 18000 hab.

Finances.

Dans la séance de la chambre des députés du 22 février 1849 le budget suivant a été produit:

recettes pour 1849:

Réaux

1226,974921, déduction faite de 145,259097 réaux, auxquels s'élèvent les frais de l'encaissement des dits revenus. Cette somme comprend

300,371000 contributions directes,
191,000000 contributions indirectes,
161,000000 produit des douanes,
256,614640 produit de régie (tabacs, sel, timbre, poudre, loterie),
100,000000 excédants des caisses d'outre-mer,

1008,985640, excepté les produits des biens nationaux, des mines d'Almaden, des postes, de la cruzade etc. etc.

Dépenses en 1849.

Réaux	
45,900000	maison de la Reine,
1,218330	corps législatifs,
11,343840	minist. des affaires étrangères,
18,613955	» » grâces et de la justice,
50,789367	» de l'intérieur,
60,117032	» du commerce, de l'instruction et des travaux publics,
542,890233	» de la guerre, y compris la garde civique,
69,565714	» » la marine,
118,569628	» des finances,
100,242957	caisse d'amortissement,
153,636372	dotation du clergé séculier et des religieuses,
54,031149	diverses autres dépenses,
1226,918577	total. De cette somme viennent

1099,461808 r. sur les dépenses ordinaires et
127,456769 » » » extraordinaires.

La dette de l'état se monte (d'après le manuel statistique de Mr. Caballero, 1844) à 16227,474922 réaux. — Par un décret du 2 juillet 1847 ont éte créés 100 millions de réaux représentés par des billets du trésor avec intérêt journalier, équivalant 9 p.C. par an. Le capital a dû être remboursé le 1 sept. 1848. Un décret du 22 juin 1848 prescrit un emprunt forcé de 100 millions de réaux soit 5 millions de piastres dont la valeur est représentée par des bons tu trésor à 6 p. c. d'intérêt, et doit être remboursée jusqu'au 1er août 1849.

Un décret du 31 mai 1847 publie une nouvelle loi sur les monnaies. L'unité monétaire, le réal, est d'un poids de 25 grains ou 1,25 grammes; dix réaux font un demi-piastre ou decen en argent d'un poids de $12\frac{1}{2}$ grammes, et doit être de $\frac{9}{10}$ de métal pur et $\frac{1}{10}$ d'alliage de cuivre.

Armée.

Infanterie. 1) de ligne: 15 rég. de 3 bataillons; 30 rég. de 2 bataillons; 16 bataillons de chasseurs (ligeros, cazaderos); un rég. de Ceuta de 2 bataillons.
2) de réserve: 49 bataillons.

Artillerie. 1 directeur, 5 sous-directeurs, 5 chefs d'école, 36 colonels, 45 lieut.-colonels etc. Cinq départements militaires, 1) à Barcelone, 2) à Valence, 3) à Seville, 4) à Corunne, 5) à Ségovie, un régiment pour chaque département.

La force personnelle consiste en cinq régiments à pied; trois brigades d'artillerie montée, trois brigades de montagne, quatre brigades de gros calibre et cinq compagnies d'ouvriers avec une d'armuriers.

Génie. 1 ingénieur-général, 14 directeurs-sous-inspecteurs etc., 15 colonels, 19 lieut.-colonels, 18 commandeurs de bataillons de 1ère classe, 61 capitaines, 80 lieut. — Un régiment de 3 bataillons, chaque bataillon à 4 comp. de sapeurs, 1 de mineurs et 1 de pontonniers.

Cavalerie. 18 régiments de lanciers,
2 escadrons de chasseurs (de Majorque et de Galicie),
2 » de remonte à Ubeda et Baena.

Corps de la garde civique. 13 régiments (tercios) avec 49 comp. d'infanterie et 11 escadrons.

Corps des carabiniers. Il se compose de 30 commanderies (commandancias) dans cinq divers districts; ils forment deux lignes aux côtes et sur les frontières.

Etat militaire des Indes.

Amérique.

Cube. Vétérans: 12 rég. d'inf.; 4 comp. volontaires. — Une brigade d'artillerie de 8 batteries, dont une volante et une de montagne à la Havane; une brigade à deux batteries de campagne et une batterie de montagne à Cube. — Cavalerie: 1 rég. de lanciers. — Milice: 1 rég. et 3 bat. d'infanterie, 1 rég. de cav. (volontaires) et 1 rég. de dragons.

Porto-Rico. Vétérans: 3 rég. d'inf. — Une brigade d'artillerie à 4 batteries de campagne et 1 de montagne. — 7 bat. de milice; 1 rég. de cavalerie.

Asie.

Infanterie: 6 rég., c.-à-d. 3 de ligne, 2 légers, 1 de chasseurs.

Artillerie: 2 brigades, l'une à 8 batteries, dont 2 volantes; l'autre de 2 batteries de campagne, chacune avec 1 comp. d'ouvriers.

Milice provinciale —: 4 bataillons de ligne et 1 bat. de chasseurs.

Marine,

1 février 1846.

3 vaisseaux de ligne, 1 à 80, 2 à 74 can.
6 frégates de 50 et 44 canons.
5 corvettes de 28 à 16 canons.
6 bricks, 1 à 14, les autres à 20 canons.

2 bricks-goélettes de 5 à 10 canons; 6 dites de 1 à 3 canons; 2 paquebots d'un canon chacun; 1 lougre; 1 felouque, 1 balandre; 6 bâteaux-à-vapeur de 40 à 300 chevaux. Vaisseaux de transport: 1 frégate, 4 bricks, 3 garde-côtes.

En construction 1 bâteau-à-vapeur de 200 chev., 1 dit de même (corvette), 3 bâteaux-à-vapeur de 150 et 2 de 100 chev.; ces 5 derniers se bâtissent en Angleterre.

République française.

(Comparez page 376 et suivantes ainsi que page XIX des additions de l'Almanach pour 1849. De même nous renvoyons nos lecteurs à la chronique de l'édition actuelle quant aux dates historiques.)

Constitution de la République française, votée par l'Assemblée nationale dans sa séance du 4 nov. 1848. Introduction: la France s'est constituée en République. En adoptant cette forme définitive de gouvernement, elle s'est proposée pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation. Douze chapitres, dont le dernier contient les dispositions transitoires, avec 116 articles: I) La souveraineté réside dans l'universalité des citoyens français. II) Droits des citoyens garantis par la constitution. III) Des pouvoirs publics. IV) Du pouvoir législatif: sept cent cinquante représentants du peuple, dont le nombre s'élèvera à neuf cent pour les assemblées qui seront appelées à réviser la constitution; le suffrage direct et universel, scrutin secret; sont électeurs tous les français âgés de 21 ans et éligibles tous les français âgés de 25 ans. L'Assemblée nationale élue pour trois ans est renouvelée intégralement. V) Du pouvoir exécutif (v. ci-dessous, Président). VI) Du conseil d'état (voir ci-dessous, même titre). VII) De l'administration intérieure c'est-à-dire des départements, des arrondissements, des cantons et des communes. VIII) Du pouvoir judiciaire. IX) De la force publique: garde nationale, l'armée de terre et de mer. X) Dispositions particulières: légion d'Honneur; l'Algérie et les Colonies. XI) De la révision de la constitution, lorsque, dans la dernière année d'une législature, l'Assemblée nationale aura prononcé le vœu que la constitution soit modifiée.

Président

de la République en vertu des articles 43, 45 et 46 de la constitution. (— Le peuple français délègue le pouvoir exécutif à

un citoyen qui reçoit le titre de président de la République. Il est élu pour quatre ans et n'est rééligible qu'après un intervalle de quatre années. Il est nommé au scrutin secret et à la majorité absolue des votants —):

Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, élu par 6,048872 suffrages et proclamé comme président de la République dans l'Assemblée nationale le 20 décembre 1848. [Son prédécesseur comme chef de l'état —: le général Eugène *Cavaignac*, chargé du pouvoir exécutif dans la séance du 28 juin 1848.]

Viceprésident.

(Article 70 de la constitution: le vice-président est nommé par l'Assemblée nationale sur la présentation de trois candidats faite par le président. — Article 71 : il y aura un conseil d'état dont le vice-président de la République est de droit président.)

Dans la séance du 18 janvier 1849 sont proposés à l'Assemblée nationale Boulay (de la Meurthe), Baraguey d'Hilliers, général de division et Vivien conseiller d'état comme candidats de la vice-présidence.

Boulay est nommé le 20 janvier par 417 voix et proclamé comme vice-président de la République.

Ministère.

Depuis le 24 février jusqu'à la proclamation du président Charles-Louis-Napoléon *Bonaparte* les ministres suivants ont été en fonctions:

Guerre —: *Subervic*, *Arago*, *Charras* (provisoirement), *Cavaignac*, *Lamoricière* (28 juin 1848).

Extérieur —: *Lamartine*, *Bastide* (17 juillet), *Bedeau*, *Bastide*.

Intérieur —: *Ledru-Rollin*, *Recurt*, *Senard* (28 juin), *Dufaure* (13 octobre).

Finances —: *Goudchaux*, *Garnier-Pagès*, *Duclerc*, *Goudchaux* (28 juin), *Trouvé-Chauvel* (25 oct. 1848).

Marine —: *Arago*, *Casy*, *Bastide*, *Verninac*, *St. Maur* (17 juill.).

Travaux-publics —: *Marie*, *Trélat*, *Recourt* (28 juin), *Vivien* (13 oct. 1848).

Agriculture et commerce —: *Bethmont*, *Flocon*, *Tourret* (28 juin).

Justice —: *Crémieux*, *Bethmont*, *Marie* (17 juillet).

Culte et instruction —: *Carnot*, *Vaulabelle* (5 juillet), *Freslon* (13 octobre).

Ministère depuis le 20 *décembre* 1848.

Ministre de la justice —: *Odillon Barrot*, chargé de la pré-

sidence dans le Conseil des ministres dans l'absence du président de la république.

Ministre des affaires étrangères —: *Drouyn-de-Lhuys.* — Decrét du 2 juin 1849: *de Tocqueville.*

Ministre de la guerre —: Joseph-Marcellin *Rullière*, général de division.

Ministre de la marine et des colonies —: *de Tracy.*

Ministre de l'intérieur —: Léon *de Malleville* (cède ces fonctions le 29 décembre 1848 à) Léon *Faucher.* Mr. Faucher se démêt de ces fonctions le 14 mai 1849; provisoirement chargé du département de l'intérieur (le 16 mai) 1849 le ministre des travaux publics, Mr. *Lacrosse.* Ministre de l'intérieur par décret du 2 juin 1849: *Dufaure.*

Ministre des travaux publics —: Léon *Faucher*; (depuis le 29 déc. où celui-ci est chargé des fonctions du ministère de l'intérieur): *Lacrosse.*

Ministre de l'agriculture et du commerce —: *Bixio* (remplacé le 29 déc. 1848 par) *Buffet.* Par décret du 2 juin 1849: *Lanjuinais.*

Ministre du culte et de l'instruction publique —: *de Falloux.*

Ministre des finances —: Hippolyte *Passy*, membre de l'Institut.

Employés ministériels.

1. Chefs des cabinets.

Ministère de la justice —: *Sallantyn* (Monit. du 20 mai 1849).

Ministère des affaires étrangères —: *d'André* (Monit. du 24 décembre 1848).

Ministère de la guerre —:

Ministère de la marine et des colonies —: *Chassériau* (Mon. du 27 déc. 1848).

Ministère de l'intérieur —: *Fremy* (30 déc. 1848); Eugène *Pryssot de Varville* (décret du 1 juillet 1849).

Ministère des travaux publics —: H. *Jahan* (1 janv. 1849).

Ministère de l'agriculture et du commerce —:

Ministère de l'instruction publique —:

Ministère des finances. Inspecteur-général —: *Chappuis* (21 déc. 1848).

2. Secrétaires-généraux.

Secrétaire-général de la présidence —: Ferdinand *Barrot* (Monit. univ. du 13 juin 1849).

Ministère de la justice —: *Taillandier* (Mon. du 26 juillet 1848). Après celui-ci *de Crusy*, secrét.-génér. ad int.

Par décret du président de la République du 28 mars 1849 —: *Casenave* (de Crusy reprend ses fonctions antérieures de directeur de la comptabilité). Après lui, décret du 4 juillet 1849: *Jallon.*

Ministère des affaires étrangères —:

Ministère de la guerre —: le colonel du corps de l'état-major Jean-Pierre-Catherine-Eulalie *Bourgade.*

Ministère de la marine et des colonies —:

Ministère de l'intérieur —: *Hermann* (Mon. du 5 juillet 1848, v. le conseil d'état). — *Desmazures* (décret du 30 juin 1849).

Ministère des travaux publics —:

Ministère de l'agriculture et du commerce —: Victor *de Laveney* (décret du 11 mai 1849).

Ministère du culte et de l'instruction publique —: directeur-général des cultes —: *Durieu.*

Ministère des finances —: *Legrand* (de l'Oise), chargé provisoirement des fonctions de directeur du personnel et du secrét.-général du ministère le 21 déc. 1848; nommé depuis par décret du 10 juillet 1849 directeur-général de l'administration des forêts. — (Moniteur du 30 juin 1849:) Chargé provisoirement des fonctions de secrétaire-général —: *Guillemardet.*

Autres fonctionnaires supérieurs.

Préfet du département de la Seine — voir ci-dessous Préfets.

Général-commandeur de la première division militaire, voir ci-dessous —: le général *Changarnier*, en même tems commandeur en chef des gardes nationales du départ. de la Seine (20 déc. 1848). Par décret de l'Assemblée nationale le général de division *Perrot* est chargé ad int. du commandement en chef de la garde nationale du dép. de la Seine. Le 11 juin 1849 le général *Changarnier* reprend sa place antérieure.

Préfet de la police de Paris —: le colonel *Rebillot*, commandant la gendarmerie de la Seine (20 déc. 1848).

Directeur des postes —: Edouard *Thayer* (21 déc. 1848).

Conseil d'état.

Le Conseil d'état est consulté sur tous les projets de loi du gouvernement qui doivent être soumis à son examen préalable, le gouvernement n'est cependant pas tenu de lui soumettre les projets du budget, de l'état de l'armée, ni la ratification des traités.

Il se compose d'un président (le vice-président de la République) et de 40 conseillers d'état nommés par l'Assemblée nationale, puis de 24 maîtres des requêtes, 24 auditeurs, un secrétaire général et un secrétaire du contentieux. Le conseil d'état se divise en trois sections: 1) pour la législature, 2) pour l'administration, 3) pour les affaires du contentieux. Chaque section nomme son président. Les objets qui doivent être discutés dans les séances générales sont fixés par des lois spéciales.

Les membres sont en fonctions pour six années, la première élection a eu lieu les 11, 12, 13, 14, 16, 17 et 18 d'avril 1849; la deuxième par l'Assemblée nationale législative le 29 juin, le 2 et le 4 juillet 1849. Comme l'Assemblée nationale n'est élue que pour trois années (Constitution de la République française, Chapitre IV, article 31), la Constitution prescrit (article 72) que dans les deux premiers mois de chaque législature la moitié des membres du Conseil d'état doit être soumis à la réélection.

Président —: *Boulay* (de la Meurthe), vice-président de la République.

Section de la législature.

Président —: *Vivien*, vice-président du conseil d'état.

Membres —: *Béhic.* — *Boudet*, président de la commission permanente des recours en grâce. — *Boulatignier.* — *Boussingault.* — *Bureaux de Pusy.* — *Charton*, membre de la commission des recours en grâce. — Charles *Cuvier*, membre de la commission des recours en grâce. — *de Fresnes*, idem. — *Jubelin.* — *de Renneville.* — *Rivet.* — *Horace Say.* — Général *de Tarlé*, membre de la commission des recours en grâce. — *Tourangin.*

Section d'administration.

Président —: *Macarel.*

Comité de l'intérieur, de la justice, de l'instruction publique et des cultes. Conseillers —: *Macarel*, président; *Herman*; *Pérignon*; *O'Donnell*; *Tournoüer.*

Comité des finances, de la guerre et de la marine.

Conseillers —: *Stourm*, président; *J.Boulay* (de la Meurthe) *de Cormenin*; *Mahérault*; *Pons* (de l'Hérault).

Comité des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, et des affaires étrangères.

Conseillers —: *Bethmont*, président; *Dunoyer*; *Havin*; *Lanyer*; *Vuillefroy.*

Section du contentieux.

Président — : *Maillard.*

Membres — : *Baumes.* — *Bouchéné-Lefer.* — *Carteret.* — *Hély d'Oissel.* — *de Jouvencel.* — *Marchand.* — *Paravey.* — *de Saint-Aignan.* — *Gauthier de Rumilly.*

Ministère public — : *Cornudet*, maître des requêtes, chargé des fonctions du ministère publique.

Secrétariat du conseil d'état. Secrétaire général — : *Hochet.*

Cour de cassation — : *de Portalis*, 1er président.

Cour des comptes — :

Cour de justice à Paris — : *Troplong* (décret du 22 déc. 1848).

Maréchaux de France.

Le Duc *de Dalmatie* (Soult), depuis le 19 mai 1804.

de Gérard, dep. le 17 août 1830.

François-Horace *de Sebastiani*, depuis le 21 oct. 1840.

Henri-Charles-Michel-Joseph *Reille*, nommé le 17 sept. 1847.

Guillaume *Dode de la Brunerie*, nommé le 17 sept. 1847.

Gouverneur de l'hôtel des Invalides.

Le général de division Jérôme *Bonaparte.*

Amiraux.

de Roussin, depuis le 30 oct. 1840.

de Mackau, depuis le 23 déc. 1847.

Divisions et subdivisions militaires, départements, préfets et commandeurs militaires

(le 30 juillet 1849).

Divisions.	Subdivisions.	Départements.	Préfets.
1e Paris.	Paris.	Seine.	*Berger.*
(*Foucher*,	Versailles.	Seine-et-Oise.	Ernest *Arrighi.*
gén. de div.)		Oise.	*Xandoin.*
	Orléans.	Loiret.	*Pereira.*
		Loir-et-Cher.	*Leroy.*
		Eure-et-Loire.	*de Suleau.*
	Melun.	Seine-et-Marne	*Touret.*
	Rouen.	Seine-infér.	Ernest *Leroy.*
		Eure.	*Vallon.*
	Troyes.	Yonne.	Ernest *Boulange.*
		Aube.	*Debaux* (du Cher).

Divisions.	Subdivisions.	Départements.	Préfets.
2e Lille. (*Carrelet*, gén. de div.)	Lille.	Nord.	*David.*
	Arras.	Somme.	Léon *Masson.*
		Pas-de-Calais.	*Fresneau.*
	Laon.	Aisne.	*Corbin.*
3e Metz.	Metz.	Moselle.	*Tonnet.*
	Nancy.	Meurthe.	*Brun.*
		Vosges.	*de Percy.*
	Châlons.	Marne.	*Boselli.*
	Verdun.	Meuse.	*Lemaire.*
	Mézières.	Ardennes.	T. *Foy.*
4e Strasbourg. (*Magnon.*)	Strasbourg.	Bas-Rhin.	*Chanal.*
	Colmar.	Haut-Rhin.	*West.*
5e Besançon. (*Baraguay d'Hilliers.*)	Besançon.	Doubs.	*Vaïsse.*
	Dijon.	Haute-Marne.	*Salarnier.*
		Côte d'or.	*Pagès.*
	Châlon-sur-Marne.	Jura.	*Besson.*
		Saône-et-Loire.	*Cerfbeer.*
	Vesoul.	Haute-Saône.	Augustin *Petetin.*
	Grenoble.	Isère.	*Dausse.*
		Drôme.	*Ferlay.*
6e Lyon. (*Gemeau*, gén. de div.)	Lyon.	Ain.	. . . .
		Rhône.	*Darcy.*
		Loire.	Jules *Rousset.*
7e Marseille.	Marseille.	Bouches-du-Rhône.	*Peauger.*
	Toulon.	Var.	*Haussmann.*
	Avignon.	Basses-Alpes.	*Jeanin.*
		Hautes-Alpes.	*Giraud-Teulon.*
		Vaucluse.	Jean *Debry.*
8e Montpellier.	Montpellier.	Hérault.	*Balland.*
	Nimes.	Gard.	*Lagarde.*
		Ardèche.	Henri *Chevreau.*
	Rodez.	Lozère.	*Guyot.*
		Aveyron.	*Fluchaire.*
9e Perpignan.	Perpignan.	Pyrénées-Orient.	*Dubessey.*
	Carcassonne.	Ariége.	*de Bero.*
		Aude.	*Dugué.*

Divisions,	Subdivisions.	Départements.	Préfets.
10e Toulouse. (*Létang*, gén. de div.)	Toulouse.	Haute-Garonne.	*Delmas.*
	Montauban.	Tarn.	*Sébire.*
		Tarn-et-Garonne.	*Taillefer.*
11e Bayonne.	Bayonne.	Landes.	*Lajonkaire.*
		Basses-Pyrénées.	Jules *Cambacerès.*
	Auch.	Gers.	*de Grouchy.*
		Hautes-Pyrénées.	*Massy.*
12e Bordeaux.	Bordeaux.	Gironde.	*Neveux.*
	La Rochelle.	Charente.	*Rivière.*
		Charente-infér.	*Vissoq.*
	Périgueux.	Dordogne.	*de Sainte-Croix.*
		Lot.	*de Vincent.*
		Lot-et-Gar.	*de Preissac.*
13e Clermont-Ferrand.	Clermont.	Puy-de-Dôme.	*Crèvecœur.*
	Bourges.	Indre.	Jules *Chevillard.*
		Cher.	*Meunier.*
	Limoges.	Haute-Vienne.	*de Mentque.*
		Creuze.	*Sohier.*
		Corrèze.	*de Saint-Marsault.*
	Le Puy.	Cantal.	*Malher.*
		Haute-Loire.	*Serrurier.*
	Moulins.	Nièvre.	*Petit de Lafosse.*
		Allier.	*Coquer.*
14e Nantes.	Nantes.	Loire-infér.	*Gauja.*
	Napoléon-Vendée.	Vendée.	*Bonnin.*
		Deux-Sèvres.	*Degouve-Denuncques.*
	Angers.	Maine-et-Loire	*Bordillon.*
	Tours.	Vienne.	*Bruno-Devès.*
		Indre-et-Loire.	*de Sivry.*
15e Rennes.	Rennes.	Ille-et-Vilaine.	*Caffarelli.*
	Brest.	Finistère.	*Brissot-Thivars.*
	Saint-Brieuc.	Côtes-du-Nord.	*Mars-Larivière.*
	Vannes.	Morbihan.	*Tricoche.*

Divisions.	Subdivisions.	Départements.	Préfets.
16e Caen.	Caen.	Calvados.	*Morisot.*
	Saint-Lô.	Manche.	Ludovique *de Tanlay.*
	Le Mans.	Mayenne.	Hippolyte *Dieu.*
		Sarthe.	*Pance.*
	Alençon.	Orne.	. . . .
17e Bastia.	Ajaccio.	Corse.	*Rivaud.*

Colonies.

La Martinique. Gouverneur gén. des Antilles françaises —: le contre-amiral Armand-Joseph *Bruat.*

Guadeloupe et dépendances (Désirade, Marie-Galante et Saintes). Gouverneur provisoire —: le capitaine de vaisseau Jean-Jacques-Louis *Fabre.*

Guyane. Commissaire-gén. —: Aimé-André *Pariset.*

St. Pierre et Miquelon. Commissaire —: Joseph-Marie-Fidèle *Delécluse*, cap. de corvette.

Sénégal et dépendances (îles St. Louis et Gorée). Commissaire —: le capit. de vaisseau Augustin-Laurent-François *Baudin.*

Ile de Réunion (Bourbon). Comm.-gén. —: *Sarda-Garriga.*

Etablissements français aux Indes (Pondichery). Commissaire —: le cap. de frégate Hyacinthe-Marie *de Lalande de Calan.*

Etablissements français en Océanie. Commissaire —: le capit. de vaisseau Charles-François *Lavaud.*

Possessions françaises dans le nord de l'Afrique (Algérie) —: le général *Charron.*

Directeur-gén. de l'administr. civile:

» des affaires civiles de la province d'Alger —: Frédéric *Lacroix.*

» des aff. civiles de la prov. d'Oran —: *Warnier.*

» » » » » » de Constantine —: *Carette.*

Oran. Commandeur —: . . . .

Constantine. Commandeur —: . . . .

Corps diplomatique à Paris.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: William *Rives*, E. e. et M. pl. (nommé au mois de juin 1849); Etienne K. *Stanton*, secr. de lég. — Robert *Walsh*, c.

Argentina, Etats-Unis du Rio-de-la-Plata —: Manuel *de Sarratea*, M. pl. extraord.

Autriche —: Antoine Comte *Apponyi*, amb.; *de Thom*, cons. d'amb., ch. d'aff. (accréd. le 16 sept. 1848); *de Schweiger*, Rodolphe Comte *Apponyi II*, secrétaires d'ambassade; Guidobald Cte *de Thun et Hohenstein*, att. à l'amb.— Bar. *de Rothschild*, c.-gén.

Bade —: le cons. de lég. Ferdinand Allessina Baron *de Schweitzer*, MR.; le gentilh. de la chambre Armand Baron *de Roggenbach*, secr. de lég.

Bavière —: . . . ., E. e. et M. pl.; le conseiller de lég. Auguste *de Wendland*, ch. d'aff.

Belgique —: Firmin *Rogier*, E. e. et M. pl.; H. *Canolus*, cons. de lég.; Amédée *Pycke*, secrét. de 2de classe; E. *Zerezo* et le Baron *de Vinck des deux Orp*, attachés.

Bolivia —: . . . . ., M. pl.

Brésil —: le chev. José Maria *do Amaral*, ch. d'aff.; Sébast. Ribeiro *de Almeida*, secrét. de lég.; Thomas José *Soares de Avellar*, att. de 1ère cl.; Juvencio Maciel *da Rocha*, att. et administrateur du consulat-général.

Chili —: F. X. *Rosalés*, ch. d'aff.

Danemark —: le chamb. et cons. int. de confér. Ehrenreich-Christophe-Louis Comte *de Moltke*, E. e. et M. pl.; le gentilhomme de la chambre Armand-Charles-Louis-Frédéric *d'Ahlefeld*, secr. de lég. — Le cons. int. de lég. Albert-Armand-Pierre-Gabr. *Delong*, c.-gén.

Deux-Siciles —: Le Baron Emidio *Antonini*, E. e. et M. pl. (accr. 23 févr. 1849); Marquis *Riario-Sforza*, secr. d'amb.; D. Antonio *Winspeare*, att. à la lég.

Ecuador —: *Veyret*, c.

Espagne —: Charl. Martinez *de Irugo* Duc *de Sotomayor*, ancien ministre d'état, amb. (20 oct. 1848); Don Antonio Luis *d'Arnau*, 1er secrét.; D. Joaquin *Campos*, 2d secrét.; D. Jacopo *Goyoso* et D. Jozé *Navaez y Porcel*, attachés.

Etats-Romains —: Msgr. Raphaël *Fornari*, archevèque de Nicée, nonce; Msgr. *Lasagni*, auditeur; l'abbé *Persichelli*, secrét.

Grande-Bretagne —: le très-hon. Constant-Henri Marquis *de Normanby*, amb. extraord. et pl.; Lord William *Hervey*, 1er secr. d'amb.; l'hon. Richard *Edwards* et Henri *Heneage*, attachés. — Thos. *Pickford*, c.

Grèce —: *d'Eichthal*, c.-gén.

Guatemale (v. Etats-Unis de l'Amérique centrale) — :
Haïti — : le sénateur *Ardouin*, MR.
Hanovre — : le chamb. et cons. de lég. B. A. *de Stockhausen*, MR.
Hesse élect. — : Alex. *Bleymuller*, c.
Hesse gr.-ducale — :
Mecklenbourg-Schwérin — :
Mecklenbourg-Strélitz — :
Mexique — : . . . . . ., E. e. et M. pl.; Fernando *Mangino*, 1er secr.; F. *Mora*, 2d secr. de lég.
Nicaragua (Amérique-centrale) — : J. *de Marcoleta*, ch. d'aff. (8 sept. 1848).
Nouvelle-Grenade — : Florentino *Gonzalez*, ch. d'aff. (Monit. du 15 juillet 1849). — *Gardère*, c.
Oldenbourg — :
Pays-Bas — : le général d'infant. Baron R. *Fagel*, E. e. et M. pl.; le Baron Louis *de Gericke*, cons. de lég.; Fréd. *Faber*, chancelier.
Pérou — : *Melendez*, c.-gén.
Portugal — : Chev. *de Paiva-Pereira*, ch. d'aff.; le commandeur Francisco José *Rodrigues*, 1er attaché.
Prusse — : Le cons. de lég. Maximilien Comte *de Hatzfeld*, E. e. et M. pl. (30 mai 1849); *Weiskirch*, secrét. de lég.; Baron *de Cler*, att.; *Weitlich*, secr. int. expéd. — Thomas *Albrecht*, c.
Russie — : Le cons. act. d'état *de Kisseleff*, cons. d'amb. et ch. d'aff. (24 mai 1849); le chamb. et cons. d'état Pr. Alexis *de Kourakin'*, 1er secr. de lég.; le cons. de collége *de Balabine* et *de Vœlkersam*, secrétaires d'amb.; le cons. d'état *Tolstoi*, correspondent du ministère de l'instruction, attaché. — *de Spiess*, c.-général.
Sardaigne — : le Marquis *d'Azeglio*, ch. d'aff. (monit. du 20 juin 1849); le Comte Alphonse *d'Antioche*, cons. de lég.; le Chev. Emmanuel *Portier de Bellair*, secrét. de lég.
Saxe (roy. de) — : le cons. privé act. Jean-Henri *de Kœnneritz*, E. e. et M. pl. (en même tems accréd. à Bruxelles); Charles-Gustave-Adolphe *de Bose*, secr. de lég. — Thom. *Albrecht*, c.
Suède et Norvège — : le gén. en chef de cav. Seigneur de l'empire Gustave Comte *de Lœwenhielm*, E. e. et M. pl.; le Baron George *Adelsvard*, secr. de lég.; le Baron *de Beckfries*, att. — Charles *Pagny*, c.-gén.

Suisse —: Dr. Joseph H. *Barmann*, ch. d'aff.
Toscane —: le Prince Joseph *Poniatowsky*, M. pl. (accrédité 25 janv. 1849, reprend ses fonctions d'après le decrét gr.-ducal du 13 avril 1849; de même accréd. à Londres et à Bruxelles); le chamb. Chev. Louis *Bargagli*, secr. de lég.
Turquie —: le Bey *Callimachi*, E. e. et M. pl. (13 janv. 1849).
Uruguay —: José *Ellauri*, E. e. et M. pl.; J. A. *Gelly*, secr.; Benj. *Ellauri*, 2d secr.; Don Ramon *Ellauri*, att. à la lég. — *Lelong*, c.-gén.
Venezuèle —: Firmin *Toro*, E. e. et M. pl. (accréd. de même à Londres). — *Thirion*, c.-gén.
Villes libres d'Allemagne —: Vincent *Rumpff*, MR.
Wurtemberg —: le chamb. et cons. de lég. Jules Baron *de Maucler*, ch. d'aff.

Notices statistiques.

Départements.	Anciennes provinces.	Milles c.	Hectares.	Habitants à fin 1846.
Seine . . .	Isle de France	8,64	47500	1,364467
Seine et Oise	» »	102,12	560337	474955
Seine et Marne	» »	107,27	588575	340212
Aisne . . .	» »	134,02	735378	557422
Oise	» »	105,98	581424	406028
Somme . . .	Picardie	112,26	615983	570529
Pas-de-Calais .	Artois	120,92	663518	695756
Nord . . .	Flandres	103,5	567863	1,132980
Ardennes . .	Champagne	95,36	523243	326823
Marne . . .	»	149	820273	367309
Aube . . .	»	111,01	610608	261881
Haute-Marne .	»	113,98	625403	262079
Yonne . . .	»	134,66	738906	374856
Vosges . . .	Lorraine	106,89	587955	427894
Meurthe . .	»	117,09	643500	445991
Meuse . . .	»	113,28	621618	325710
Moselle . . .	»	110,9	610000	448087
Bas-Rhin . .	Alsace	90,32	495575	580373
Haut-Rhin . .	»	69,68	383257	487208
Doubs . . .	Franche-	95,29	522895	292347
Jura . . .	Comté	91,5	503364	316150
Haute-Saône .	»	97,45	534700	347096
Saône et Loire	Bourgogne	156	857678	565019
Côte d'Or. . .	»	159,43	876956	396524
Pays du nord-est . .		2606,55	14,316509	11,767696
Seine infér. .	Normandie	109,75	603463	757990
Eure . . .	»	107,75	591261	423247
Orne . . .	»	110,8	609206	442107
Calvados . .	»	101,34	556093	498385
Manche . . .	»	104,93	577178	604024
Ille et Vilaine	»	122,54	672385	562958
Côtes du Nord	»	135,35	774073	628526
Finistère . .	Bretagne	126,11	693384	612151
Indre et Loire	Touraine	111,42	611369	312400
Eure et Loir .	Orléanais	107,08	587538	292337
Loir et Cher .	»	109,69	603116	256833

Départements.	Anciennes provinces.	Milles c.	Hectares.	Habitants à fin 1846.
Loiret . . .	Orléanais	122,8	675191	331633
Nièvre . . .	Nivernais	124,83	686619	322262
Allier . . .	Bourbonnais	135	742272	329540
Cher	Berry	134,56	740125	294540
Indre . . .	»	127,56	701661	263977
Morbihan . .	»	123,93	681704	472773
Loire inf r. .	»	128,46	706285	517265
Maine et Loire	Anjou	131,61	722150	504963
Mayenne . .	Maine et	93,64	514868	368439
Sarthe . . .	Perche	113,1	620592	474876
Creuse . . .	Marche	105,39	579455	285680
Haute-Vienne	Limousin	102,14	561597	314739
Deux-Sèvres .	Poitou	110,46	607350	320685
Vendée . . .	»	123,82	680775	376184
Vienne . . .	»	125,33	689083	308391
Charente-infér.	Aunis	130,32	716814	468103
Pays du nord-ouest .		3179,71	17,505607	11,845008
Gironde . . .	Guienne	196,8	1,082552	602444
Dordogne . .	»	166,75	915000	503557
Tarn-Garonne .	»	67,75	371764	242498
Aveyron . .	»	170,38	882171	389121
Charente . .	Angoumais	107,04	588803	379031
Corrèze . . .	Limousin	108,12	594717	317569
Lot	Gascogne	72,43	398406	294566
Lot et Garonne	»	97,43	534628	346260
Landes . . .	»	170,02	933756	298220
Hautes-Pyrén. .	»	84,45	464531	251285
Gers	»	114,43	627879	314885
Basses-Pyrén. .	Bearne	136,87	752513	457832
Haute-Garonne	Languedoc	112,8	618558	481938
Aude . . .	»	114,9	631667	289661
Hérault . . .	»	124,74	630935	386020
Tarn	»	104,91	576821	360679
Ariège . . .	Foix	87,03	478401	270535
Pyr.-Orientales.	Roussillon	74,82	411376	180794
Pays du sud-ouest . .		2111,67	11,494478	6,366895

Départements.	Anciennes provinces.	Milles c.	Hectares.	Habitants à fin 1846
Rhône . . .	Lyonais	49,18	270423	545635
Loire . . .	»	86,93	477018	453786
Puy-de-Dôme .	Auvergne	145,92	800679	601594
Cantal . . .	»	104,37	574081	260479
Haute-Loire .	Languedoc	90,17	495784	307161
Ardêche . . .	»	100	550004	379614
Gard	»	109,08	599723	400381
Lozère . . .	»	93,82	514795	143331
Ain	Bourgogne	106,37	584822	367362
Isère	Dauphiné	153	841230	598492
Hautes-Alpes .	»	100,64	553569	133100
Drôme . . .	»	118,87	653557	320075
Vaucluse . .	Provence	64,78	355429	259154
Bouches-du-Rhône . .	»	109,48	601960	413918
Basses-Alpes .	»	125,92	690919	156675
Var	»	132,7	729628	349859
Corse . . .	Corse	159,03	874741	280271
Pays du sud-est . . .		1850,26	10,168362	5,920887
Pays du Nord-est de la Fr.		2606,55	14,316509	11,767696
» » nord-ouest » »		3179,71	17,505607	11,345008
» » sud-ouest » »		2111,67	11,494478	6,366895
» » sud-est » »		1850,26	10,168362	5,920887
*)		9748,19	53,484956	35,400486

*) 1 m. c. géogr. = 5486,962 hectares. — Les habitants sont indiqués d'après le Moniteur univ. du 25 févr. 1847.

Colonies Françaises.	Milles carrés.	Habit. à la fin de 1841.
Asie. Pondichery dans le Carnatic, Karikal dans le Tanjore, Mahé sur Malabar, comptoirs à Yamaon et Chandernagor dans le roy. de Bengale etc.	24,5	167790
Afrique. a) Les établissements sur le Sénégal, avec les îles de St. Louis et de Gorée avec 10283 esclaves		19678
b) île de la Réunion (106682, y inclus 65993 esclaves), Ste Marie de Madagascar (5000 hab.) etc.	54	111682
c) Algérie. à la fin de 1843: 58686 Européens et 82423 Indigènes. Au commencement de l'an 1849 la population européenne s'est accrûe à 117362 habitants, dont 60014 dans la province d'Alger, 36466 dans celle d'Oran et 20882 h. dans la prov. de Constantine; 48627 hommes, 34101 femmes, 34634 enfants. Cette population comprenait 63573 Français, 33263 Espagnols, 6793 Italiens, 6719 Anglo-Maltais, 3905 Allemands, 1092 Suisses, 614 Anglo-Espagnols, 325 Belges et Hollandais, 226 Portugais, 200 Polonais, 139 Anglais, 81 Irlandais, 71 Grecs, 16 Russes et 245 de diverses nations	5000	199800
Amérique. a) Indes-occidentales: Les petites-Antilles: Martinique (121145, y inclus 75225 esclaves), Guadeloupe, St. Martin, Marie-Galante, Désirade et la groupe d'îles appelée des Saintes(134544, y inclus 93558 esclaves)	63,5	255689
b) Amérique mérid.: Une partie de la Guyane avec l'île de Cayenne (avec 14997 escl.)	518	22010
c) Amérique du Nord: Les îles St. Pierre et Miquelon près de la Terre-neuve . .	7	1338
Terres australes. Les Marquises *) . .	24	20200
	5691	739496

*) Les îles de Huahine, Raïatea et Boraboa sont exceptées du protectorat, convention du 19 juin 1847.

Les données sur la population des possessions en Inde (v. Asie), et de Ste Marie de Madagascar (v. Afrique, b) ainsi que sur celle des îles de St. Pierre et Miquelon (v. Amérique c) et des Marquises ne sont pas garanties, n'étant pas officielles.

En Algérie on ne comprend, sous le titre d'indigènes, que ceux ayant une résidence fixée et connus sous le nom de hadars ou citadins.

Finances.

Budget de 1849.

Voies et moyens ordinaires et extraordinaires de l'exercice de 1849.

Fcs.	
426,040014	Contribution foncière.
208,630000	Enregistrement, timbre, hypothèques.
19,229000	Droits additionnels d'enregistrement et timbre et de main-morte.
135,670000	Douânes.
25,810000	Sels.
90,000000	Boissons.
29,168000	Droits de fabrication sur les sucres indigènes.
36,500000	Droits divers.
120,000000	Tabacs.
7,371000	Poudre.
6,239296	Prix de vente de domaines, produits d'établissements spéciaux.
27,072100	Produits des forêts.
49,876000	Postes.
2,200300	Produits universitaires.
21,117800	Produits éventuels affectés au service départemental.
12,825000	Produits de l'Algérie.
10,500000	Rente de l'Inde.
5,676134	Recettes des colonies.
16,423000	Produits divers.
12,000000	Remboursements de la compagnie du chemin-de-fer du Nord.
1252,897644	Total des ressources ordinaires.
138,834363	Ressources extraordinaires. Amortissement.
20,000000	» » Loi du 25 juin 1841.
1411,732007	Total général.

Dépenses de l'exercice de 1849.

26,417564	Ministère	de la justice.
40,746493	"	des cultes.
7,059700	"	des affaires étrangères.
20,312200	"	de l'instruction publique.
128,806834	"	de l'intérieur.
17,199448	"	de l'agriculture et du commerce.
148,831010	"	des travaux publics.
346,169558	"	de la guerre.
117,082440	"	de la marine et des colonies.
706,059522	"	des finances.
1558,684769.		

Sont compris dans la somme posée pour les dépenses du ministère des finances:

189,845198	fcs, rentes à 5 pour cent,
1,026600	" " " $4\frac{1}{2}$ " "
18,472164	" " " 4 " "
91,445044	" " " 3 " "
63,795490	" Amortissement,
5,675297	" Intérêts et récompenses de dettes capitalisées,
3,285003	" Amortissement de telles dettes,
7,000000	" Intérêts de capitaux déposés par caution,
16,000000	" Intérêts de la dette flottante,
396,544796	fcs. total.

Il y a de plus sur ce compte:

58,599000	Rentes et pensions viagères; savoir:	
	1,900000	fr. rentes,
	440000	" pensions des ci-devant Pairs,
	1,255000	" pensions civiles,
	345000	" pensions pour prouver la reconnaissance nationale,
	39,750000	" pensions militaires,
	410000	" pensions ecclésiastiques,
	1,205000	" dûs aux donataires dépossédés,
	600000	" pensions d'anciens serviteurs de la liste civile,
	910000	" pensions à des employés déstitués de différents ministères,
	11,455000	" contribution au fonds des quiescences dans le département des finances,
455,143796	à transporter.	

455,143796	Transport.	
	62000 fr.	pensions pour les employés de la ci-devant chambre des Pairs,
	267000 »	fonds de subside pour les serviteurs de l'ancienne liste civile.
8,269100	Dotations, savoir:	
	7,070100 fr.	pour l'Assemblée nationale,
	1,200000 »	» le pouvoir exécutif.
15,627778	pour la cour de comptabilité, l'administration centrale des finances les receveurs généraux et des districts,	
156,522508	frais de régie et de la perception des impôts,	
70,496340	réstitutions, non-valeurs etc.	
706,059522	Somme totale.	

Nous nous dispensons pour cette fois de détailler les positions séparées des autres ministères. Bien que la rédaction ait réussi par une comparaison soignée des débats sur le projet du budget, à trouver les chiffres posés dans quelques branches du service, ce but n'a pu être atteint pour d'autres parties de l'administration. D'un autre côté, l'état des finances est si peu fixé et arrêté que nous pouvons sans scrupule pour cette fois dévier de notre habitude d'entrer dans les détails. Nous nous bornons donc pour cette fois à quelques remarques générales. — Les ministres ont déja du demander plusieurs crédits extraordinaires non-comptés dans le budget et à l'heure où nous corrigeons cette feuille de l'almanach le ministre de la guerre à lui seul a besoin d'une allocation de 37,967300 fcs. pour dépenses non prévues au budget de 1849, parceque l'armée a dépassé en moyenne de 73060 hommes l'éffectif de 380824 hommes, sur lequel les évaluations étaient basées.

Dans la séance de l'Assemblée législative du 3 août 1849 Mr. le ministre des finances a soumis à l'Assemblée nationale le projet de loi relatif à la détermination des recettes et des dépenses de l'exercice de 1850.

Il évalue l'ensemble des découverts au 1 janv. 1850 à 550 millions au moins et comme dans sa constitution habituelle et morale la dette flottante n'offre de ressources que pour 350 millions, il demande l'autorisation de négocier et d'inscrire la somme de rentes nécessaires pour réaliser un capital de 200 millions applicable à l'extinction de pareille somme des découverts existants.

Quant aux dépenses de l'année 1850, elles s'élèveraient, celles de l'amortissement maintenues, à

1591,332077 fcs. et comme les recettes, y compris le produit de l'impôt sur les boissons, ne fourniraient que
1270,953849 „ le déficit ne serait pas au-dessous de

320,378228 fcs. Pour combler cette différence entre les évaluations de recette et de dépense Mr. le ministre pense qu'il faut recourir au moyens suivants:

1) à la création d'impôts destinés à assurer au trésor les compléments des ressources dont il a maintenant besoin, les uns nouveaux, les autres rétablis; il évalue ceux qu'il propose à
79,000000 fcs.;

2) à la mise en recette, comme en dépense, des fonds de l'amortissement, en les limitant aux seules dotations par l'annullation des rentes rachetées ou provenant de la consolidation des réservesannuelles. L'annullation des réserves de l'amortissement dégagera le chiffre des dépenses de 79,371693 fcs. La mise en recette du produit des dotations de l'amortissement servira, en 1850, à compenser le déficit, que pourront laisser les contributions indirectes, et fournira une ressource momentanée de 65,867167 fcs.;

3) à la constitution de moyens de services spéciaux, applicables uniquement aux dépenses des travaux extraordinaires. Chaque année on réaliserait le capital nécessaire au solde des travaux extraordinaires par l'émission d'obligations, sans échéance déterminée. La valeur des obligations serait de 500 fcs. et à chaque nouvelle série seraient attachés 2 pCt. d'amortissement déstinés à opérer les rachats par voie de tirage au sort.

Ces conditions admises, le chiffre des dépenses ordinaires ne monterait plus qu'à . . . . 1408,776384 fcs.
celui des recettes s'élèverait à . . . . . 1415,821016 „

et offrirait un excédant de . . . . 7,044632 „

Sur les surdits
1511,960384 fcs. inscrits au budget des dépenses pour 1850,
227,805915 fcs. sont affectés à des services de nature spéciale et
103,184000 „ aux frais des travaux extraordinaires.

330,989915 „ total. C'est le reste seulement de

1180,970469 fcs. qui figure au compte des dépenses ordinaires éffectuées à l'aide des fonds généraux de l'état.

En ce qui concerne les contributions directes et le service départemental et communal l'assemblée a adopté les chiffres suivants:

Fcs.	Contributions.	
284,198214	foncière.	
61,421896	personnelle et mobilière.	
36,434160	des portes et fenêtres,	
46,484790	des patentes.	
428,539060	total. Sont affectés	
	291,779580	fcs. aux dépenses générales.
	30,431500	„ pour dépenses départementales.
	51,068680	„ „ „ communales.
	5,259300	„ non-valeurs.
	428,539060	fcs.
817500	taxe de premier avertissement.	
429,356560.		

La dette.

On peut apprendre le montant de la dette par les sommes indiquées ci-dessus dans les dépenses du ministère des finances (qu'on veuille comparer). Cette dépense comptée pour l'intérêt d'emprunts à 5 p. c. donnerait la somme de:

6015,980120 fr. capital de la dette à rembourser en rentes et
320,000000 „ capital de la dette flottante.

Tel paraît avoir été l'état de la dette le 13 avril 1849 où l'Assemblée nationale approuva le payement des rentes et intérêts dans les proportions indiquées.

„Le poids d'engagements contractés par le dernier gouvernement a nécessité, durant le cours de l'année 1848, une liquidation, qui a ajouté à la dette publique 56,518000 fcs. de nouvelles rentes. D'un autre côté les dépenses extraordinaires que la révolution de février a entrainées, ont produit un surcroît de charges, qui s'est élevé pour l'année 1848 à 265,498428 fcs. et malgré les ressources additionnelles etc. l'exercice laissera un déficit de 72,160000 fcs. L'année 1849 devait laisser un découvert de 25 millions; mais les faits n'ont pas répondu aux calculs, et des changements considérables se sont accomplis sous l'empire de circonstances imprévues. De nouveaux impôts n'ont pas été votés; d'autre part, non-seulement l'impôt du sel a été réduit de deux tiers, mais les revenus de la taxe des lettres sont descendus fort au-dessous du chiffre, qu'on espérait trouver, et le déficit prévu s'élèvera environ à 180,000000 fr. Un autre fait inatten-

du est venu aggraver la situation: L'impôt sur les boissons, dont le produit dépasse 100,000000 fcs., a été aboli à partir du 1 janvier 1850." (Message du président de la République à l'Assemblée législative, séance du 6 juin 1849.)

Armée.

La formation de l'armée de terre n'a pas changé depuis la révolution du février 1848; on a cependant porté une partie de l'armée au pied de guerre.

Totaux.	Service de l'intérieur.	Service d'Algérie.	1) Infanterie.
75 rég.	65 rég.	10 rég.	inf. de ligne à 3 bat., de 7 comp. au pied de paix et de 9 sur le pied de guerre.
25 -	22 -	3 -	inf. légère à 3 bat. etc.
10 bat.	5 bat.	5 bat.	chasseurs d'Orléans à 8 comp.
1 rég.	—	1 rég.	Zouaves à 3 bat. de 9 comp. chacun.
3 bat.	—	3 bat.	inf. légère d'Afrique de 10 comp. chacun.
2 rég.	—	2 rég.	légion étrangère à 4 bat. de 8 comp.
12 comp.	2 comp.	10 comp.	de discipline.
			2) Cavalerie.
2 rég.	2 rég.	—	de carabiniers à 5 escadr.
10 -	10 -	—	cuirassiers - 5 -
12 -	12 -	—	dragons - 5 -
8 -	8 -	—	lanciers - 5 -
13 -	12 -	1 rég.	chasseurs - 5 -
9 -	8 -	1 -	hussards - 5 -
4 -	—	4 -	chasseurs d'Afrique à 6 escadr.
1 corps	—	1 corps	d'Algériens indigènes.
			Ecole milit. de cavalerie.

Dans le cas de guerre seront formés, pour le service des états-majors des armées, deux régiments de chasseurs à cheval appelés guides, chacun de 6 compagnies.

			3) Artillerie.
38 batt.	32 batt.	6 batt.	à cheval
168 -	160 -	8 -	à pied.

Totaux.	Service de l'intérieur.	Service d' Algérie.	
			L'artillerie se compose de 10 rég. à 15 batt.: 3 à cheval et 12 à pied. 4 rég. à 14 batt.: dont 2 à cheval et 12 à pied.
2 comp.	11 comp.	1 comp.	1 rég. de pont. à 12 comp.
12 -	10 -	2 -	12 compagnies d'ouvriers.
$\frac{1}{2}$ -	$\frac{1}{2}$ -	—	d'armuriers.
48 -	46 -	2 -	6 escadr. du train des parcs, chac. de 8 comp.

Totaux.	Service de l'intérieur.	Service d' Algérie.	
			4) Génie.
51 -	31 -	20 -	en 3 rég. de 2 bat. à 7 comp. de sapeurs et 1 de mineurs; en outre 1 comp. de sapeurs-conducteurs pour chaque rég.
2 -	1 -	1 -	comp. d'ouvriers.
			5) Gendarmerie.
26 lég.	25 lég.	1 lég.	87 comp. pour le serv. en France, 3 comp. pour les colonies.
1 bat.	1 bat.	—	de voltigeurs à 4 comp. en Corse,
1 -	1 -	—	de sapeurs-pompiers à Paris.
			6) Vétérans.
34 comp.	84 comp.	—	8 comp. de sous-offic., 10 comp. de fusiliers, 13 comp. de canoniers, 1 comp. du génie, 2 comp. de gendarmerie.
4 escadr.	4 escadr.	—	de cavalerie.
			7) Administration.
10 comp.	5 comp.	5 comp.	form. 1 bat. d'ouvriers à 10 comp.
4 escadr.	1 escadr.	3 escadr.	train des équipages militaires.
4 comp.	3 comp.	1 comp.	train des équipages milit. form. 4 escadrons.

Les évaluations du budget de 1849 sont basées sur un effectif de 380824 hommes et de 92410 chevaux. Mais à l'époque de la présentation de ce budget, le 12 déc. 1848, la force réelle de

l'armée dépassait 500000 h. et 100000 chevaux. L'effectif du 1 janv. 1849 jusqu'au mois d'août a été en moyenne de 455000 h. et 97500 chevaux, pour toute l'année on compte la moyenne générale de 453884 h. et 96910 chev. répartis ainsi qu'il suit entre les diverses armes, savoir :

infanterie	301330 homm.,	820 chev.
cavalerie	65230 »	51042 »
artillerie	38578 »	21535 »
génie	10711 »	1645 »
Equipages militaires	11195 »	8682 »
vétérans	8084 »	
Total pour les troupes	430128 homm.	83724 chev.
à ajouter les états-majors, la gendarmerie et les services administratifs	23756 »	13186 »
	453884 homm.	96910 chev.

D'après le message du Président de la République du 6 juin 1849 l'armée possédait 16495 bouches à feu, dont 13770 en bronce; les bouches à feu de campagne sont au nombre de 5139.

F l o t t e.

Le montant effectif de la flotte devait être constitué, d'après l'ordonnance du 22 nov. 1846 comme suit:

226 vaisseaux-à-voile; savoir:
- 40 vaisseaux de ligne, 10 de premier, 10 de 2ème, 15 de troisième et 5 de quatrième rang.
- 50 frégates savoir 15 de premier, 20 de 2ème, 15 de 3ème rang.
- 40 corvettes, 20 de 1ère, 20 de seconde classe, celles-là à gaillards, celles-ci à batterie barbette.
- 50 briggs, 30 de 1ère et 20 de 2de classe.
- 16 vaisseaux de transport à-peu-près à 600 tonneaux.
- 30 vaisseaux légers.

20 bâteaux-à-vapeur, dont:
- 10 frégates de 600 à 450 chevaux
- 20 corvettes » 400 à 320 »
- 20 dites » 300 à 220 »
- 30 avisos » 200 à 160 »
- 20 » » 120 et moins,
- 2 batteries flottantes de 400 à 500 chevaux.

328 vaisseaux en tout.

Ce montant n'a cependant pas encore été atteint. On annonce comme prêts à mettre à la voile: 23 vaisseaux de ligne, 31 frégates, 35 corvettes, 47 briggs etc. Les autres se trouvent partiellement prêts aux rates.

Le service que la flotte fait dans les tems de paix se détaille ainsi:

1) celui des stations aux Antilles, dans le Golfe mexicain, près de Cayenne, au Sénégal, près de l'île de la Réunion, dans la mer des Indes, dans la mer indo-chinoise, aux côtes du Brésil, dans la Rivière de la Plata, aux côtes de l'Ouest de l'Amérique, aux côtes de Neufoundland, d'Islande, de l'Algérie et de la Lavante; 2) le service des ports; 3) le transport des troupes et des malades; 4) le service de l'exercice dans la Méditerranée.

Le service normal occupe ces nombres de vaisseaux:

Dénomination des vaisseaux.	Exercice à la Méditerranée.	Service des stations	Service des ports	transport des troupes etc.
Vaisseaux de ligne, 2 de chaque rang, . . .	8		1	
1 vaisseau d'apprentissage				
Frégates	1	7	1	
Corvettes	1	10		
Briggs		10	1	
Goëlettes		7		
Cutters		2	3	
Vaisseaux de transport .		4	9	9
Frégates-à-vapeur . .	2		3	3
Corvettes " . .	2	3	2	
Avisos " . .	2	21	8	2
Totaux	16	64	28	14

Le cadre des officiers de marine doit se monter (d'après les données du budget du mois de mai 1849) à:

2 amiraux.
10 vice-amiraux,
20 contre-amiraux,
110 capitaines de vaisseaux,
230 " " frégates,
650 lieutenants de marine,
550 enseignes de vaisseaux,
300 aspirants.

1872 en tout, puis

37872

27000 marins, tant à bord des vaisseaux (25600) qu'au service de terre (1400).

Il est pourvu à la défense des 5 ports militaires (Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon) par 41 forts et batteries armées avec 638 pièces. La défense des colonies exige 1100 à 1200 canons de position et de campagne. En tems de paix il n'y a sur pied que le cadre des 23 compagnies d'artillerie; en tems de guerre chaque compagnie devrait se composer de 200 hommes, comme chaque pièce exige 7 canoniers (16 compagnies dans les ports maritimes et 7 dans les possessions d'outre mer).

Extrait du message du président du 6 juin 1849:

„Notre flotte active se compose de 10 vaisseaux de ligne, 8 frégates, 18 corvettes, 24 briggs, 12 vaisseaux de transport et 24 vaisseaux légers — vaisseaux-à-voile; puis de 14 frégates, 13 corvettes et 34 avisos — bâteaux-à-vapeur. Sont disponibles et en commission des ports: 10 vaisseaux de ligne et 15 frégates — vaisseaux-à-voile; à vapeur: 10 frégates, 6 corvettes et 6 avisos."

Ville libre de Francfort.

Pour la constitution de la ville libre de Francfort voyez l'alm. de 1828. Les bourguemestres sont annuellement nommés par le Sénat, le premier est choisi parmi les échevins, le second du nombre des sénateurs. Le projet de constitution, présenté par le comité à l'Assemblée constituante le 29 mars 1849, se trouve encore en discussion (juin 1849).

Grand-Conseil soit Sénat.

L'échevin Dr. Samuel-Gottlieb *Muller*, premier bourguemestre. | Le sén. Louis-Charles-Emile *Cœster*, 2d bourguemestre. } Bourguemestres en 1849. nommés 11 déc. 1848.

Syndics —: Dr. Ferd.-Max. *Stark*; Dr. Fréd.-Phil. *Usener*; Dr. Edouard-Louis *Harnier*.

Corps diplomatique et Consuls près de Francfort.

Amérique, Etats-Unis du N. —: Ernest *Schwendler*, c.

Autriche —: Ferdinand Baron *de Mensshengen*, chamb. et cons. act. de cour, min. plénip. — Anselme-Sal. Baron *de Rothschild*, cons. int. prussien de commerce et cons. int. des finances de la Hesse électorale, c.-gén.

Bavière —: Anselme-Mayer Baron *de Rothschild*, cons. int.

de la Hesse gr.-duc., cons. int. des finances de la Hesse-électorale et cons. int. prussien de commerce, c.
Belgique —: Comte Camille *de Briey*, E. e. et M. pl. (v. l'Emp. Germ.). — Dr. en droit Jacques-Henri-Théodore *Mulhens*, c.
Danemark —: Gottlieb *Mumm de Scheibler*, c.-gén.
Deux-Siciles —: Charles-Meyer Baron *de Rothschild*, cons. int. prussien de commerce et cons. int. des finances de la Hesse électorale, cons.-gén.
Grande-Bret. —: Chrétien-Frédéric *Koch*, c. (en même tems près la cour duc. de Nassau); Henri-Fréd.-Robert *Koch*, vc.
Hanovre —:
Hesse élect. —:
Hesse gr.-ducale —: Dr. en droit Fréd.-Guill. Baron *de Leonhardi*, chamb. et conseiller de lég., MR.
Pays-Bas —: Fréd.-Henri-Guill. *de Scherff*, cons. d'état, M. pl. — Lebrecht *de Guaita*, c.
Prusse —: le cons. de lég. Herm.-Louis *Balan*, Rés.; le cons. de cour J.-A. *Kelchner*, secrét. int. rédacteur; C.-Fr. *Eckert*, secr. int.; J. *Knatz*, secr. int. de la chancellerie.
Suède et Norvège —: George-Fréd. *Freinsheim*, c.-gén.

Surface: 18 m. c. géogr. — Nombre des habitants en déc. 1846: 57550 du civil et 890 du militaire dans la ville et 9800 dans les huit villages; en tout 68240.

Les revenus de l'état pour l'année 1849 sont évalués à 920981 fl. du rhin., les dépenses à 1,125293, dont il résulte un déficit de 204372 fl. du rh. — Dette de l'état: 6,922061 fl. du rh. Emprunt pour les chemins-de-fer: 6,000000 fl. rh.

Contingent à l'Empire: 1 bat. d'inf. en 4 compagnies, 683 h.; 227 h. de réserve etc.; en tout 1024 h., y compris 132 fusiliers.

Empire-Germanique.

Acte de la Confédération germanique, 8 juin 1815. Ouverture de la diète, 5 nov. 1816. Le 1er mars 1848 la diète déclare la nation allemande majeure et augmente son nombre en admettant des hommes de confiance, 30 mars 1848. Ouverture de l'Assemblée constituante, le 18 mai, décision de l'Assemblée nationale que la diète devait cesser d'exister dès qu'un pouvoir central, même provisoire serait créé, 27 juin. La diète se décharge de son pouvoir qu'il remet entre les mains du Vicaire de l'Empire, le 12

juillet 1848. — Notre chronique résume l'histoire de la Constitution projetée à Francfort et surtout les évènements survenus ensuite de la décision du 29 janvier 1849 etc. Le 23 janvier le gouvernement prussien demande aux états séparés de se prononcer sur la valeur qu'ils attribuaient à cette constitution telle qu' elle était conçue après la première lecture. Le ministère de l'Empire se joint à cette demande de la Prusse, le 28 janvier. Les observations y relatives devaient être adressées au Vicaire de l'Empire. Les déclarations des états sont données les 4, 16, 23 du février, le 8 mars etc. Plusieurs membres du parti du Weidenbousch (parti liberal modéré) s'engagent à voter pour le véto suspensif et l'élection générale 26 mars; là-dessus une partie de la gauche, entr'autres Henri et Maximilien Simon, consentent à la nomination d'un Empereur (26 mars). L'élection a lieu le 28 mars. 290 voix y participent tandisque 248 s'abstiennent et c'est le Roi de Prusse qui est proclamé Empereur héréditaire de l'Allemagne. (Comparez la Chronique des 3, 4, 14, 26, 28, 30 d'avril, puis des 1er, 2, 3, 10, 12 et 14 du mai 1849.)

Eisenstuck commissaire de l'Empire déclare la révolution dans la Bavière rhénane légale (2 mai): à Dresde la révolution est supprimée par l'arrivée des soldats prussiens. La constitution de l'Empire sert dès lors de prétexte au parti de la république socialiste et communiste pour lever le peuple. Le 11 mai révolution dans le grand-duché de Bade. La Prusse, le Hanovre et la Saxe publient la Constitution octroyée, font une alliance et demandent aux autres états de s'y joindre. (Comparez notre chronique, 28 mai.) Les Prussiens vont dès lors vaincre la révolution en commençant par l'Ouest. Du 13 au 15 juin ils occupent le Palatinat, le 20 du même mois le grand-duché de Bade est attaqué depuis Germersheim et les deux jours suivants du côté du Neckar. A part les troupes de la Prusse, les contingents du grand-duché de Hesse, de ceux de Mecklenbourg, puis ceux de la Bavière, de la Hesse électorale et de Nassau ont pris part à cette expédition guerrière. Le 11 juillet on prend possession de la ville de Constance et le 23 juillet de la forteresse de Rastatt. Le grand-duché de Hesse-Darmstadt a la gloire de ne pas s'être laissé entrainer dans la révolution, de même le royaume de Wurtemberg, non-obstant la soi-disante Assemblée nationale qui était allée s'y établir (6 juin) et former sa régence (7 juin); le 18 juin l'Assemblée nationale est privée de son local à Stuttgart, ses restes vont avec la prétendue régence en Bade, ils arrivent à la ville de Baden-Baden le 22, mais déja le 25 ils sont de retour à Fribourg.

Assemblée d'anciens membres de l'Assemblée nationale sur

invitation particulière — à Gotha du 25 au 28 juin 1849. Les deux centres s'y assemblent pour une délibération secrète. Programme en faveur de la Constitution des Rois de Prusse, de Saxe et de Hanovre.

Le parti de la grande Allemagne à Francfort.

Le Vicaire de l'Empire part de Francfort pour Gastein (30 juin) sans cependant se démettre de ses fonctions; le ministère de l'Empire continue de résider à Francfort, les ministres plénipotentiaires de la plupart des Etats allemands quittent l'un après l'autre la ville de Francfort, une partie de ces délégués reparaît à Berlin. Le tems de leur rappel et de leur départ, ne pouvant être indiqué avec sûreté, ne pouvait être indiqué à côté de leurs noms (comparez leur liste ci-bas). Il résulte, d'une publication datée du 16 juillet (Indicateur pour l'état prussien du 17 juillet), que l'alliance pour la constitution octroyée était formellement ratifiée entre la Prusse, la Saxe, le Hanovre, Bade et Anhalt-Bernbourg. Les grand-duchés de Hesse-Darmstadt, Saxe-Weimar, Mecklenbourg-Schwérin et Strélitz et Oldenbourg, puis le duché de Nassau avaient préalablement déclaré leur adhésion de manière qu'il ne manquait que la ratification pour en faire de vrais membres de l'alliance. Enfin de la Hesse électorale, des trois duchés de Saxe, d'Anhalt-Dessau-Cœthen et de la ville libre de Brème des délégués plénipotentiaires séjournaient à Berlin pour traiter de l'entrée de ces états dans la nouvelle confédération.

Vicaire de l'Empire.

Archiduc *Jean* d'Autriche, nommé par l'Assemblée nationale constituante le 29 juin 1848; se charge des fonctions du Vicaire de l'Empire le 12 juillet et la diète germanique qui se dissout le même jour remet entre ses mains le pouvoir qu'elle a eu jusqu'à ce jour.

Ministère de l'Empire.

(Comparez les additions de l'Almanach pour 1849, p. XXII.)

Président du conseil des ministres de l'empire —: Henri *de Gagern.* (Entré au ministère le 17 décembre 1848, il annonce qu'il veut prochainement quitter ces fonctions avec tout le ministère qu'il préside, le 22 mars, obtient sa démission le 10 mai 1849). — Le 16 mai Dr. *Grævell,* cons. int. de justice, de Francfort sur l'Oder, provisoirement. — Le 3 juin le ministre de l'emp. pour le dép. de la guerre, Prince Auguste *de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg.*

Ministre de l'emp. pour l'intérieur —: Le 16 mai 1849: Dr. *Grævell,* président du Conseil des ministres de l'Empire. — Le 3 juin ad int. le ministre de l'emp. pour le dép. de la justice *Detmold.*

Ministre de l'emp. pour les affaires étrangères —: Henri *de Gagern* (17 déc. 1848). Le 16 mai 1849: *Jochmus*, lieut.-général. (Le ministre des affaires étrangères est en même tems chargé des affaires de marine. Le 30 juin 1849 pendant l'absence du général *Jochmus* qui accompagne le Vicaire de l'Emp. à Gastein, le ministre de l'Empire pour les finances, Ernest *Merk*, est chargé de la direction des affaires de la marine.)

Ministre de l'emp. pour le département de la guerre —: Edouard *de Peucker* (13 juillet 1848). Le 21 mai 1849 le lieut.-général du grand-duché de Hesse, Prince Auguste *de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg*, depuis le 3 juin aussi président du Conseil des ministres de l'emp.

Ministre de l'emp. pour le département du commerce —: Arnold *Duckwitz* de Brème (9 août 1848). Le ministre du commerce provisoirement chargé des affaires de la marine (comparez le ministère des affaires étrangères) 16 mai 1849.

Ministre des finances de l'emp. —: Armand *de Beckerath* de Créfeld (9 août 1848). Le 16 mai 1849: Ernest *Merk* de Hambourg.

Ministère de l'empire pour la justice —: Robert *Mohl* de Heidelberg (9 août 1848). Le 16 mai 1849: J. H. *Detmold* de Hannover, chargé ad int. de la gestion des affaires du ministère de commerce et depuis le 3 juin ad int. du ministère de l'empire pour le dép. de l'intérieur.

Sous-secrétaires d'Etat.

Ministère de l'intérieur —: 1) Frédéric *Bassermann* de Mannheim, entré le 9 août 1848. 2) Joseph *de Wurth*, de Vienne (entré le 9 août, quitte ses fonctions le 16 décembre 1848).

Ministère des affaires étrangères —: 1) Maximilien *de Gagern* de Wiesbade, entré 9 août 1848. 2) Maximilien Louis *de Biegeleben* (entré 9 août 1848).

Ministère du commerce (y compris la marine) —: 1) Gustave *Mevissen* de Cologne (entré en fonctions le 9 août, sort le 5 sept. 1848). 2) Jean *Fallati* de Tubingue (entré 9 août 1848).

Ministère des finances —: Charles *Mathy* de Carlsrouhe (entré 9 août 1848).

Ministère de la justice —: Chrétien *Widenmann* de Dusseldorf (entré 9 août 1848).

Les sous-secrétaires d'état ont donné leur démission avec le

ministère de Henri de Gagern, ils n'ont pas été remplacés dans le ministère du 16 mai 1849.

Secrétaires généraux.

Ministère de l'intérieur —: . . .

Ministère de l'extérieur —: . . .

Ministère du commerce —: Philippe *Schneider* pour les affaires de commerce (16 mai 1849); Samuel-Godefroi *Kerst* de Birnbaum, pour les aff. de marine (21 mai 1849).

Ministère des finances —: . . .

Ministère de la justice —: . . .

Ministres plénipotentiaires des Etats séparés accrédités près du pouvoir central.

(Voir les additions de l'Almanach pour 1849, p. XXVI.)

Autriche —: Antoine Chevalier *de Schmerling* (rappelé le 5 avril 1849). Bernard Comte *Rechberg* (entré dans ces fonctions le 12 avril 1849).

Prusse —: le cons. int. act. *Camphausen*. Il est provisoirement remplacé par Mr. *de Kamptz* (voir Hambourg, le cons. act. de légation de Kamptz). La Prusse rappelle par ordre ministériel du 22 juin 1849 son délégué près du pouvoir central.

Adjoint —: le lieut.-colonel *Fischer*, jusqu'à fin janvier, où il est rappelé.

(Le cons. int. des finances *de Camphausen* quitte ces fonctions dans le mois de février 1849.)

Bavière —: le cons. d'état Baron *de Closen*, remplacé le 18 déc. 1848 par le plénipot. ad int., le colonel *Xylander*.

Saxe, royaume —: le cons. int. *Kohlschutter*, rappelé à fin juin 1849.

Hanovre —: le cons. de justice *de Bothmer*.

Wurtemberg —: *de Sternenfels*, cons. du tribunal supr.

Bade —: le cons. int. Dr. *Welcker* — (min. d'état Alexandre *de Dusch*).

Hesse éleetorale —: Dr. Sylvestre *Jordan*, cons. int. de légat.

Hesse grand-duché —: *d'Eigenbrodt*, cons. du ministère.

Holstein —: Professeur Dr. *Madai*. — Depuis l'automne de 1848 le ci-devant conseiller d'état danois, président Charles-Philippe *Francke*.

Lauenbourg —: le cons. int. *Welcker* (voir Bade).

Saxe. — Le grand-duché de Weimar —: le cons. int. d'état Oscar *de Wydenbrugk*, Dr. en droit.

Saxe-Cobourg-Gotha —: le cons. int. de rég. *Kohlschutter*.

Saxe-Meininge —: le cons. d'état *Seebeck*.

Saxe-Altenbourg —: le ministre, Dr. en droit Chrétien-Albert *Cruciger*.

Brunsvic et Nassau.

Brunsvic —: le cons. int. de lég. Dr. *Liebe*.

Nassau —: Président Auguste *Hergenhahn* de Wiesbade.

Mecklenbourg-Schwérin et Strélitz —: le cons. de rég. Dr. *Karsten*.

Oldenbourg —: le colonel Jean-Louis *Mosle*. (Nommé membre du ministère du grand-duché le 28 juillet 1849.)

Anhalt-Dessau —: le cons. de rég. *Vierthaler*.

Anhalt-Cœthen — : le même.

Anhalt-Bernbourg —: *Zachariæ* député de Bernbourg pour l'Assemblée nationale.

Schwarzbourg-Sondershausen et Roudolstadt —: le cons. int. de rég. *Kohlschutter*.

Hohenzollern etc. (16ème voix).

les deux Hohenzollern —: le cons. int. Baron Adolphe *de Holzhausen*.

Liechtenstein —: le cons. int. Baron Adolphe *de Holzhausen*.

Reuss —: le même.

Lippe-Schaumbourg —: *de Capaun-Carlowa*.

Lippe —: le cons. int. de justice *Petri*.

Waldeck —:

Hesse-Hombourg —: le cons. int. *de Holzhausen*.

Villes libres (17ème voix).

Brème —: le bourgemaître *Smidt*.

Francfort —: l'échevin Dr. *Souchay*.

Hambourg —: le sénateur *Kirchenpauer*.

Lubeck —: le syndic Dr. Pierre-Louis *Elder*.

Direction des places fortes qui sont soumises au commandement de l'autorité centrale.

Gouverneur de la forteresse de Mayence —: S. A. R. Prince *Guillaume de Prusse*, oncle du Roi, gén. de cavalerie. *) — Vice-Gouverneur —: le lieut.-gén. au serv. de la Prusse *de Huser*. — Commandeur —: le feldm.-lieut. au serv. de l'Autriche Auguste Baron *de Jetzer*. — Directeur du génie de la place —: L. *Lindow*, major prussien. — Directeur de l'artillerie du fort —: J. *Uhlmann*, major-gén. autr.

*) Les gazettes mandent (août 1849) la nomination de l'Archiduc Albert d'Autriche comme gouverneur.

Gouverneur de la forteresse de Luxembourg —: S. A. R. Prince *Frédéric de Prusse*, cousin du Roi, gén. de cavalerie. — Commandeur —: le lieut.-gén. au serv. de la Prusse *de Wulffen*. — Directeur du génie — : *Schœnermark*, maj. prussien. — Dir. de l'artill. de la place — : *Kleinschmidt*, capit. prussien.

Commandeur de Landau — : le major-général au serv. de la Bavière Bar. *de Pflummern*.— Dir. du génie — : J. *Lehmus*, major au serv. de la Bavière. — Directeur de l'artillerie — : J. *Pœllath*, lieut.-colonel au serv. de la Bavière.

Gouverneur de la forteresse d'Ulm — : le lieut.-gén. au serv. du Wurtemberg Comte *de Sontheim*. — Commandeur —: le major-gén. au serv. de la Bavière Hugues *Bosch*.

Gouverneur de Rastadt —: le lieut.-gén. au serv. de la Prusse *de Holleben*. — Commandeur de la place — : le major prussien *de Weltzien*.

Ministres des cours étrangères accrédités près l'Empire Germanique.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: l'ambass. Andrew J. *Donelson* accréd. 3 oct. 1848 étant allé en congé (17 oct. 1848); provisoirement Charles *Graebe*, consul pour les deux Hesses.

Belgique —: Camille Comte *de Briey*, E. e. et M. pl. (en même tems près la cour roy. de Wurtemberg, les cours électorale et grand-ducale de Hesse, grand-ducale de Bade, ducale de Nassau et près la ville libre de Francfort); Baron Léop. *van den Steen de Jehay*, sécr. de lég. de 1ère cl.; *Pangaert*, att.

France — :

Grande-Bretagne —: le très honorable William Thomas Horner *Fox-Strangways*, E. e. et M. pl.; l'hon. François-George *Molyneux*, secr. de lég.; Frédéric Doveton *Orme*, esq., 1er, George Glynne *Petre*, esq., 2d attachés à la lég.

Pays-Bas —: le cons. d'état Fréd.-Henri-Guill. *de Scherff*, E. e. et M. pl. (accréd. 14 oct. 1848).

Russie — : l'assesseur de collége et cons. de cour Baron André *de Budberg*, ch. d'aff.; le Prince Théophile *Gagarine*, secr. de lég.

Sardaigne —: Comte *de Cirié*, ch. d'aff.

Notices statistiques.

Etats.	Corps d'armée.	Surface.	Habitants.	p. m. carr.	Cont. à l'armée féd.	Quote-p. †) fl.	Quote-p. †) kr.	Ancienne représent. Ple-num.	Ancienne représent. Pla-ce.
1. Autriche (1842)	I—III	3580,5	11,893182	3325	94822	9430	33	4	I.
2. Prusse (1 déc. 1846) *)	IV—VI	3365,94	12,249126	3639	79484	7905	7	4	II.
3. Bavière (1 déc. 1846)	VII	1394,3	4,504874	3231	35600	3540	36	4	III.
4. Saxe roy. (1 déc. 1846)	IX	271,83	1,836433	6755	12000	1193	28	4	IV.
à transporter		8612,57	30,483615		221906	22069	44		

*) à ajouter 1848: les districts suivants entrés récemment dans l'Empire Germanique:

	m. c. géogr.	habitants.
(11 avril): La Prusse de l'Est et de l'Ouest (populat. catastrée)	1178,03	2,499423
(22 avril): les districts de la prov. de Posnanie exempts de l'organisation polonaise (décision de l'Assemblée-nat. du 27 juill. 1848)		593000
(2 mai): la forteresse et la ville de Posen avec son territoire, à faire partie des districts allemands		273500
L'aire de ces pays est évaluée dans la publication de Mr. de Pfuel (12 mai 1848) à	353,51	
	1531 54	3,365923

†) Les quôte-parts des 30000 fl. sur le pied de 24 ont été fixées d'après la matricule qui est en vigueur dès le 14 avril 1842 et qui indique le nombre des habitants du territoire de la confédération à 30,164392. La distribution des contingents fédéraux dans les corps d'armée, les nombres des contingents de troupes et les quôte-parts pour la dépense de la confédération, enfin ce qui est indiqué dans les deux dernières colonnes ne se trouvent ici qu'en souvenir de la Diète germanique qui a rendu son dernier soupir en juin 1848. Les tableaux suivants indiquent ce qui a été convenu plus tard sur les contingents et les contributions d'argent.

Etats.	Corps d'armée.	Surface.	Habitants.	p. m. carr.	Cont. à l'armée féd.	Quote-p. †) fl.	Quote-p. †) kr.	Ancienne représent. Ple-num.	Ancienne représent. Pla-ce.
Transport		8612,57	30,488615		221906	22069	44		
5. Hanovre (1 juillet 1848)	X	698,65	1,758856	2517	13054	1298	14	4	V.
6. Wurtemberg (1846)	VIII	360,4	1,743827	4815	13955	1387	51	4	VI.
7 Bade (dec. 1846)	VIII	278,5	1,349930	4846	10000	994	33	4	VII.
8. Hesse-élect. (déc. 1846)	IX	208,9	732073	3504	5679	564	46	3	VIII.
9. Hesse grand-duc. (1846)	VIII.	177	852679	5469	6195	616	7	3	IX.
10. Holst. et Lauenb. (1 févr. 1845)	X	175,5	526850	3002	3600	358	2	3	X.
11. Luxembourg (1 janv. 1847)	IX	86,7	389319	4490	2536	252	12	3	XI.
12. Brunsvic (déc. 1846)	X.	72,08	268943	3731	2096	208	28	2	XIII.
13. Mecklenb.-Schw. (nov. 1848)	X.	228	528185	2317	3580	356	3	2	XIV.
14. Nassau (déc. 1846)	IX.	82,37	418627	5082	4039	301	7	2	XIII.
15. Saxe-Weimar (1846)	Div. de rés.	66,8	257373	3853	2010	199	54	1	XII.
16. S.-Cob.-Gotha (1846)		37,6	147195	3912	1116	111	„	1 } 1†)	
17. S.-Meiningen (déc. 1846)		45,7	160515	3512	1150	114	22	1	
18. S.-Altenbourg (1846)		24	129589	5399	982	97	40	1	
19. Meckl.-Strélitz (juill 1848)	X	36,1	96292	2667	718	71	23	1	XIV.
20. Oldenb. et Kniph. (juill. 1846)	X	113,95	278909	2448	2829	219	31	1	XV.
21. Anhalt-Dessau (1846)	Division de	17	63082	3710	529	52	40	1	
22. Anhalt-Bernbourg (1846)		14,19	48844	3040	370	36	51	1	
23. Anhalt-Cœthen (1846)		15	43120	2874	325	32	17	1	
24. Schw.-Sondersh. (1846)		15,4	58682	3810	451	44	52	1	
25. Schw.-Roudolst. (1847)		15,6	68891	4416	539	58	39	1	
26. Hohenz.-Heching. (1844)		5,5	20148	3662	145	14	25	1	
27. Liechtenstein (1842)		2,5	16351	2540	55	5	31	1	

28. Hohenz.-Sigm. (1845)	réserve.	15,8	45431	2854	356	85	22	1	XVI.
29. Waldeck (déc. 1843)		21,7	58753	2707	519	51	36	1	
30. Reuss, br. aînée (1846)		6,8	33803	4970	223	22	8	1	
31. Reuss, br. cadette (1846)		21,1	77216	3650	522	51	55	1	
32. Schaumb.-Lippe (1848)		9,75	28837	2830	210	20	53	1	
33. Lippe (déc. 1846)		20,6	108236	5254	721	71	40	1	
34. Hesse-Hombourg (1843)		5	24373	4874	200	19	53	1	
35. Lubeck (1845)	X.	5,98	47197	7893	407	40	26	1	XVII
36. Francfort (1846) [Div. de rés.]		1,8	68240	37911	693	47	35	1	
37. Brème (1842)	X.	5	72820	14564	485	48	14	1	
38. Hambourg (1846)	X.	7,1	188054	26559	1298	129	6	1	
Totaux :		11510,64	41,196509	3580	303493	30000	—	70	XVII

†) La voix de la ligne éteinte de S.-G.-Alt. avait passé aux trois lignes héritières de cette maison.

Le centuple du nombre des troupes fait le montant de la population, telle qu'elle était à la fin de 1817. Mais il faut remarquer, que Nassau, Oldenbourg et Francfort ont à fournir un nombre de troupes, relativement plus grand, parce qu'ils sont dispensés de mettre sur pied des troupes d'armes plus coûteuses. Le contingent de Nassau était d'abord de 3028 h., celui d'Oldenbourg de 2178 h., celui de la ville de Francfort 479 h. Ainsi, à une petite différence près, causée par les fractions, le nombre matriculé de 30,164392 h. se retrouve. — Les contingents des duchés de Saxe se montaient autrefois à 1857 h. pour Gotha, 800 h. pour Cobourg, 544 h. pour Meininge, 297 h. pour Hildbourghausen; 250 h. de Saxe-Cobourg et Gotha, formant autrefois le contingent de la principauté de Lichtenberg, sont à présent à la charge du royaume de Prusse. — Le contingent de réserve à fournir à l'armée de la Confédération est de la moitié du nombre des troupes. — D'après une résolution de l'Assemblée nationale du 15 juillet 1848 et l'ordonnance du ministère de l'empire du 12 août 1848 l'état normal de l'armée doit êtere élevé à 2 p. Ct. de la population. (Voir le tableau suivant.)

Tableau

des contingents fédéraux fixés à deux pour cent de la popu-
de réserve, puis proportions des différentes armes, telles

Contingents de	Le contingent principal à $1\frac{1}{2}$ p. c. compte						
	Infanterie		Cavalerie	Artillerie	Pontonniers et Pionniers	Hommes et canons	
	Chasseurs	Fusiliers				homm.	canons
	hommes		hommes				
Autriche . . .	7054	134022	21803	12744	1774	177397	354
Prusse . . .							
Bavière . . .	2686	51033	8283	4896	675	67573	136
Saxe	1101	20919	3268	1983	275	27546	55
Hanovre . .	1076	20451	3259	1944	270	27000	54
Wurtemberg .	1045	19861	3227	1892	263	26288	52
Bade	817	15534	2480	1476	205	20512	41
Hesse, élect. . .	450	8567	1375	815	113	11320	22
Gr.-duché de Hesse	512	9742	1544	864	128	12790	24
Holstein . . .	—	—	—	—	—	7190	14
Lauenbourg . .	28	909	—	—	—	937	—
Luxembourg .	114	2169	279	201	28	2791	6
Limbourg . .	118	2242	435	219	30	3044	6
Brunsvic . . .	161	3051	493	290	40	4035	8
Meckl.-Schwérin	314	5962	939	566	79	7860	16
Nassau . . .	256	4869	627	451	63	6266	12
Saxe-Weimar .	158	3002	386	278	38	3862	8
S.-Cobourg-Gotha	90	1717	220	158	21	2206	4
S.-Mein.-Hildb. .	98	1872	240	173	24	2407	4
S.-Altenbourg .	79	1513	194	139	19	1944	4
Mecklenb.-Strélitz	59	1123	144	104	14	1444	3
Transport	16216	308558	49196	29193	4059	414412	823

Remarque. Pour la Prusse et Holstein un nombre déterminé de
son armée à la disposition du pouvoir central et que
ment la proportion de 2 pour cent de la population.

synoptique

lation actuelle avec la distinction en contingents réguliers et qu'elles ont été préscrites par les principes posés le 12 août 1848.

Le contingent de réserve à $\frac{1}{2}$ p. c. compte							Totaux des contingents à 2 p. c.	
Infanterie		Cavalerie	Artillerie	Pontonniers et Pionniers	Hommes et canons			
Chasseurs	Fusiliers				homm.	canons	hommes	canons
hommes		hommes						
2351	44674	7268	4248	591	59132	118	236529	472
897	17057	2761	1584	225	22524	44	90097	180
367	6973	1089	661	92	9182	18	36728	73
359	6817	1086	648	90	9000	18	36000	72
348	6621	1076	630	87	8762	18	35050	70
272	5178	826	492	69	6837	13	27349	54
150	2857	458	271	38	3774	8	15094	30
167	3179	515	360	42	4263	10	17053	34
—	—	—	—	—	2397	5	9587	19
9	303	—	—	—	312	—	1249	2
38	723	93	67	9	930	2	3721	8
39	748	145	73	10	1015	2	4059	8
54	1017	164	97	13	1345	3	5380	11
105	1987	313	189	26	2620	5	10480	21
85	1623	209	150	21	2088	4	8354	16
52	1002	128	93	13	1288	2	5150	10
30	573	73	52	7	735	2	2941	6
32	626	80	57	8	803	2	3210	6
26	505	64	46	6	647	1	2591	5
20	373	48	35	5	481	1	1925	4
5401	102836	16396	9753	1352	138135	276	552547	1101

la force armée n'a pas été indiqué, comme celle-là a mis toute le corps des troupes de Schleswig-Holstein dépasse considérable-

Contingents de	Le contingent principal à $1\frac{1}{2}$ p. c. compte						
	Infanterie		Cavalerie	Artillerie	Pontonniers et Pionniers	Hommes et canons	
	Chasseurs	Fusiliers				homm.	canons
	hommes		hommes				
Transport	16216	308558	49196	29198	4059	414412	823
Oldenbourg . .	171	3251	418	301	42	4183	8
Anhalt-Dessau .	39	735	94	68	9	945	2
— -Bernbourg	30	569	73	53	7	732	2
— Cœthen .	24	464	59	43	6	596	1
Schwarzb.-Sond.	36	684	88	63	8	879	2
— -Roudolst.	42	801	103	74	10	1030	2
Hohenz.-Heching.	12	236	30	22	3	303	1
Liechtenstein .	95	—	—	—	—	95	—
Hohenz.-Sigm. .	28	530	68	49	7	682	2
Waldeck . . .	35	668	86	62	9	860	2
Reuss, ligne aînée et cadette .	68	1309	168	121	16	1682	3
Schaumb.-Lippe	432	—	—	—	—	432	—
Lippe	65	1236	159	114	16	1590	3
Hesse-Hombourg	366	—	—	—	—	366	—
Lubeck . . .	28	531	88	51	7	705	2
Francfort . .	36	700	90	65	9	900	2
Brème . . .	39	753	97	72	10	971	2
Hambourg . .	106	2024	322	192	26	2670	5
Somme	17868	323049	51139	30543	4244	434033	862

Le contingent de réserve à ½ p. c. compte							Totaux des contingents à 2 p. c.	
Infanterie		Cavalerie	Artillerie	Pontonniers et Pionniers	Hommes et canons			
Chasseurs	Fusiliers				homm.	canons	hommes	canons
hommes		hommes						
5401	102836	16396	9753	1352	138135	276	552547	1101
57	1084	139	100	14	1384	3	5577	11
13	245	31	23	3	315	—	1260	2
10	190	24	18	2	244	—	976	2
8	154	20	14	2	198	—	794	1
12	228	29	21	3	293	—	1172	2
14	269	34	24	3	344	—	1374	2
4	78	10	7	1	100	—	403	1
32	—	—	—	—	32	—	127	—
9	177	23	16	2	227	—	909	2
11	222	29	21	3	286	—	1146	2
22	437	56	40	5	560	1	2242	4
144	—	—	—	—	144	—	576	—
22	412	53	38	5	530	1	2120	4
122	—	—	—	—	122	—	488	—
9	178	29	17	2	235	—	940	2
12	234	30	21	3	300	—	1200	2
13	252	32	24	3	324	—	1295	2
36	674	107	64	9	890	2	3560	7
5951	107670	17042	10201	1412	144663	283	578706	1147

Répartition des contributions des états allemands pour les besoins de la Confédération, sur 1,000000 écus de Prusse ou 1,750000 fl. (Du 27 mai 1848.)

	fl.	kr.	thlrs.	gr.	f.		fl.	kr.	thlrs.	gr.	f.
1.Autriche . .	522046	11	298312	3	1	Transport	1,694723	13	968413	8	4
2.Prusse . .	526895	37	301083	6	2	21.Oldenbourg .	12151	41	6943	24	6
3.Bavière . .	195996	37	111998	2	—	22.Anh.-Dessau	2915	—	1665	21	7
4.Saxe . . .	66066	16	37752	4	9	23.A.-Bernbourg	2039	35	1165	14	2
5.Hanovre .	71866	24	41066	15	5	24.Anh.-Cœthen	1786	46	1021	—	3
6.Wurtemberg	76827	29	43901	12	6	25. Schw. - Sondershausen .	2483	56	1419	11	7
7.Bade . . .	55055	14	31460	3	11						
8.Hesse élect.	31264	8	17865	6	8	26.Schwzb.-Roudolstadt . .	2969	31	1696	25	11
9.Hesse gr.-duc.	34106	42	19489	16	3						
10.Holstein . .	18058	7	10318	27	8	27.H.-Hechingen	798	18	456	5	2
11.Lauenbourg.	1761	46	1006	21	9	28.Liechtenstein	305	20	174	14	4
12.Luxembourg et Limbourg .	13961	4	7977	22	7	29.H.-Sigmaring.	1957	46	1118	21	8
						30 Waldeck .	2856	6	1632	1	9
13.Brunsvic .	11539	34	6594	1	4	31.Reuss lig. aîn.	1225	15	700	4	4
14.M.-Schwérin	19709	46	11262	21	10	32.Reuss lig. cad.	2874	9	1642	11	2
15.Nassau . .	16669	1	9525	4	7	33 Sch.-Lippe .	1156	10	660	19	11
16.S.-Weimar .	11066	6	6323	14	7	34.Lippe . .	3967	23	2267	2	5
17.S.-Cob.-Gotha	6144	10	3510	28	6	35.Hesse-Hombg	1101	6	629	6	1
18.S.- Meining.-Hildbourghaus.	6331	21	3617	27	4	36.Lubeck . .	2238	—	1278	25	7
						37.Francfort .	2634	24	1505	11	—
19.S.-Altenbourg	5406	25	3089	11	7	38 Brème . .	2670	11	1525	24	6
20.M.-Strélitz .	3951	15	2257	25	10	39.Hambourg .	7146	10	4083	15	9
Transport	1,694723	13	968413	8	4	Somme	1,750000	—	1,000000	—	—

Traité de l'Alliance entre la Prusse, la Saxe et le Hanovre, du 26 mai 1849.

Art. 1. Le but de l'alliance est la conservation de la sûreté tant intérieure qu'extérieure en Allemagne et le maintien de l'indépendance et de l'inviolabilité des états allemands séparés.

Art. 2. L'entrée dans cette alliance reste ouverte à tous les membres de la Confédération germanique.

Art. 3. La couronne de Prusse se charge de la direction suprème de toutes les mesures propres à atteindre le but proposé.

Art. 4. Le projet de la constitution centrale sera soumis à l'approbation d'une assemblée fédérale. Les changements que celle-ci pourra voter ne sont valables, que s'ils obtiennent la sanction des alliés.

Art. 5. Tribunal chargé de l'arbitrage en matières qui concernent l'alliance.

Conseil administratif.

Art. 3 du traité des états alliés, du 26 mai 1849, §. 2.

Il se compose de ministres plénipotentiaires des alliés. Il sera informé de toutes les affaires qui concernent l'alliance et en délibère. Il décide des arrangements généraux et permanents et juge des plaintes et autres questions de droit entre les états. Enfin il donne son préavis à la couronne de Prusse sur l'exécution des mesures prises ou sur celles qui sont à prendre dans un cas spécial et le gouvernement prussien décide alors de l'exécution. Les membres du Conseil administratif se chargent des communications entre la couronne de Prusse et leurs gouvernements.

Première séance à Berlin, le 18 juin 1849.

Plénipotentiaires.

Prusse —: le lieut.-général et adjudant-gén. de Sa Maj. le Roi, Baron *de Canitz et Dallwitz.*

Saxe —: *de Zeschau*, min. d'état.

Hanovre —: cons. des couvents Frédéric-Armand-Albert *de Wangenheim.*

Commissaire militaire —: le major-général *Jacobi.*

Entré plus tard (Indicateur de l'état prussien du 17 juillet 1849):

Bade —: le chamb. et cons. de légation *de Meysenbug.*

Tribunal des arbitres à Erfort.

Institué le 2 juillet 1849. Publication du Conseil administratif sur les fonctions de ce tribunal, 4 juillet 1849 : différends entre les états divers, soit pour matières de politique, soit pour matières de droit privé; questions de succession, capacité de gouverner et régences; discordo entre le gouvernement de l'un des états alliés avec la représentation du peuple sur la valeur et l'explication de la constitution du pays; plaintes des citoyens de ces états contre leurs gouvernements au sujet de la violation ou du changement arbitraire de la constitution; plaintes sur les refus ou les empêchements opposés à la justice; plaintes contre les ministres d'un état confédéré en tant que les tribunaux du pays n'y sont pas compétents; plaintes contre les états confédérés, quand leur obligation mutuelle est douteuse ou mise en question, de même quand les mêmes plaintes sont dirigées contre plusieurs états en même tems; plaintes qui surgissent lors de troubles intérieurs comme en étant les causes, quand le Conseil administratif et les commissaires civils que celui-ci aura nommés n'ont pu arranger à l'amiable ni remettre simplement l'affaire aux tribunaux du pays; affaires de justice qui résulteront entre les états alliés eux-mêmes de l'exécution de la confédération, en tant que les tribunaux des états séparés n'y seront pas non plus compétents.

Membres en fonctions jusq'au 26 *mai* 1850.

Prusse —: le min. int. d'état sans portefeuille *de Duesberg*; le président en chef du trib. supér. Comte *de Rittberg*; le cons. int. de justice prof. Dr. *Dirksen.*

Hanovre —: le cons. de la cour supr. d'appel à Celle *de Pape*; Dr. *Francke*, juge municipal à Haarburg.

Saxe —: le cons. int. Dr. R. *Gunther;* le cons. ministériel et archiviste int. *de Weber.*

Union commerciale et douanière d'Allemagne.

(La population est indiquée d'après le récensement du décembre 1846.)

Pays.	Millès c. géogr.	Habitants.	Totalité des mill. c.	Totalité des habit.
1) Royaume de Prusse			5077,41	16,112948
A déduire :				
a) Les garnisons pruss. de Mayence et de Luxembourg		5094		
b) Les cercles d'Erfort, de Schleusingen et de Ziegenruck (régence d'Erfort); de plus les villages de Kischlitz, de Mollschutz et d'Altlœbnitz (régence de Mersebourg) qui font partie de l'union douanière de Thuringe; Altlœbnitz étant compté avec Saxe-Meininge	16,43	101099		
c) Les 25 villages reçus dans l'union douanière de Hanovre-Oldenburg	2,5	10231		
d) Les villages de Wolfsbourg, Hehlingen, Hesslingen (régence de Magdebourg) et Luchtringen (régence de Minden), qui ressortissent de l'administration des douanes de Brunsvic		2981		
e) Les pays qui par leur situation isolée sont exclus de l'union douanière :				
			19,58	121463
à transporter			5057,83	15,991485

Pays.	Milles c. géogr.	Habitants.	Totalité des mill. c.	Totalité des habit.
1) Le royaume de Prusse . . . . Transport			5057,83	15,991485
La verrerie de Gernheim (régence de Minden) 269				
Les villages de Drenikow, Porep et Sukow 449				
Gross-Menow, rég. de Potsdam . 118				
567	0,2	2058		
Les terres seigneuriales et villages de Zettenin, Dukow, Rothmannshagen, Nutzenfelde, Carlsrouhe et Pinnow en Poméranie 1222	0,45			
			19,58	121463
Ajoutez les pays allemands qui, de concert avec la Prusse, participent aux revenus des douanes (rangés d'après leur entrée dans l'Union):				
a) Schw.-Sondershausen — la basse-seigneurie .	8,92	33250	130,45	461041
b) Schw.-Roudolstadt — la basse-seigneurie .	3,28	14636		
c) Saxe-Weimar-Eisenach — les bailliages d'Allstedt et Oldisleben	2,05	8539		
d) Anhalt-Bernbourg — la haute-seigneurie, le bailliage de Muhlingen, la basse-seigneurie . .	14,19	48844		
e) Lippe — les villages de Lipperode, Cappel et Græfenhagen	0,18	981		

f) Mecklenb.-Schwérin — les villages de Rossow, Netzeband et Schœneberg	1,12	933		
g) Anhalt-Dessau — le territoire principal, les bailliages de Sandersleben et de Gross-Alsleben	15,32	63082		
h) Anhalt-Cœthen — le territoire principal, le comté de Warmsdorf	12,07	42106		
i) Saxe-Cobourg-Gotha — bailliage de Volkenrode	1,27	2785		
k) Hesse-Hombourg — gr.-bailliage de Meissenheim	3,48	13960		
l) Oldenbourg — la principauté de Birkenfeld	9,88	30068		
m) Waldeck — la principauté	20,17	50987		
n) Hanovre — le comté de Hohnstein, 3,54 m. c. et le bailliage d'Elbingerode, 1,83 m. c. .	5,37	13814		
o) Brunsvic — la principauté de Blankenbourg, le chapitre de Walkenried, 8,2 m. c., le bailliage de Calvœrde, 2,25 m. c.	10,45	25376		
p) la principauté de Lippe	20,60	105065		
q) le comté de Pyrmont	1,50	6615		
			5188,28	16,452526
De plus, le grand-duché de Luxembourg . . .			46,6	186140
2) Le royaume de Bavière	1394,3	4,504874		
A déduire:				
l'enclave de Caulsdorf située dans la Thuringe	0,12	435		
à transporter			5234,88	16,638666

Pays.	Milles c. géogr.	Habitants.	Totalité des milles c.	Totalité des habitants.
Transport			5234,88	16,638666
De plus :				
a) le bailliage d'Ostheim appartenant au gr.-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, à l'exception du village de Melpers	1,04	3764		
b) le bailliage de Kœnigsberg appartenant au duché de Saxe-Cobourg-Gotha	0,9	2497		
3) Le royaume de Saxe			272,16	1,836664
4) Le royaume de Wurtemberg	362,4	1,726716		
De plus :				
a) la principauté de Hohenzollern-Sigmaringen à l'exclusion des parcelles de Tautenbronn, Thalheim et Hofmuhlhausen faisant partie du rayon des douanes badoises	15,8	39928		
b) la principauté de Hohenzollern-Hechingen .	5,5	20226		
			383,7	1,786870
5) Grand-duché de Bade, à l'exclusion de l'île de Reichenau, des fauxbourgs de Constance dits du Paradis et de Kreutzling, puis du village de Busingen, ainsi que des villages et fermes du bailliage Jestetten (Jestetten avec Flachshof, Lottstetten, Dettighofen, Altenbourg, Baltersweil, Beerwengen etc.).	275,5	1,360764		

De plus de Hohenzollern-Sigmaringen, v. ci-dessus 4) a)		4270		
			275,5	1,365034
6) L'électorat de Hesse, y compris le comté de Schaumbourg (9,2 m. c.), à l'exception de Schœttlingen, avec les Eichhœfen et la terre d'Eichenbruch (36223 hab.)	208,90	754590		
A déduire : le cercle de Schmalkalden faisant partie du rayon douanier de la Thuringe	5,47	27707		
			203,43	726883
7) Grand-duché de Hesse	152,75	852679		
De plus le grand-bailliage de Hombourg appart. à Hesse-Hombourg	1,52	10473		
			154,27	863152
8) Les territoires formant le rayon douanier de la Thuringe:			237,38	997461
a) de la Prusse — les cercles d'Erfort, de Schleusingen et Ziegenruck, les villages de Kischlitz et Mollschutz	16,43	100881		
b) de la Bavière — l'enclave de Kaulsdorf . .		435		
c) de la Hesse électorale le cercle de Schmalkalden	5,47	27707		
d) Saxe-Weimar-Eisenach, le grand-duché, à l'exclusion des bailliages d'Ostheim, d'Allstedt,				
à transporter			8157,44	28,725430

Pays.	Milles c. géogr.	Habitants.	Totalité des milles c.	Totalité des habitants.
Transport			8157,44	28,725430
et d'Oldisleben, mais y compris le village de Melpers (faisant partie du bailliage d'Ostheim)	63,11	245270		
e) Saxe-Meininge, le duché, y compris le village d'Altlœbnitz avec 218 hab.	45,75	160733		
f) le duché de Saxe-Altenbourg	24,47	128819		
g) le duché de Saxe-Cobourg, 9,5 m. c., à l'exclus. du bailliage de Kœnigsberg	8,6	41513		
h) le duché de Saxe-Gotha, 28,1 m. c., à l'exclus. du bailliage de Volkenrode	26,83	100421		
i) la princip. de Schwarzbourg-Sondershausen — la haute-seigneurie	6,53	25432		
k) la princip. de Schwarzbourg-Roudolstadt — la haute-seigneurie	12,29	54075		
l) les princip. de Reuss — Reuss-Schleiz, y compris la moitié de la commune de Saalbourg avec 1543 h.	6,6	23325		
Reuss-Greiz	6,8	35159		
Reuss-Lobenstein-Ebersdorf, y compris la moitié de la commune de Saalbourg avec 1543 h.	8,25	23569		
Reuss-Gera, à l'exclus. de Saalbourg . . .	6,25	30122		

9) Le duché de **Brunsvic** (dénombr. du déc. 1843) avec			63,14	248519
c'est-à-dire les cercles de Brunsvic — non-compris Duttenstedt, Essinghausen, Meerdorf et une partie de Woltorf	10,35	62666		
Wolfenbuttel — non-compris les enclaves près de Goslar: Oker, l'auberge de Rast et l'enclave d'Oelsbourg	10,65	51747		
Helmstædt — non-compris le bailliage de Calvœrde, v. Prusse	12,19	39192		
Holzminden — non-compris le bailliage de Thedinghausen et les villages Bisperode, Bessingen et Harderode	12,73	38282		
Gandersheim — non-compris Bodenbourg, Oestrum, Ostharingen, Volkersheim, Schlewecke et Nienhagen	12,22	39954		
les possessions que Brunsvic a dans le Harz en commun avec le roy. de Hanovre		142		
	58,14	231983		
De plus:				
a) du royaume de Prusse les villages de Wolfsbourg, Hehlingen, Hesslingen et Luchtringen, v. Prusse		2981		
b) du royaume de Hanovre (dénombrement du 1 juillet 1845):				
le bailliage de Polle	1,14	4448		
la ville de Bodenwerder	0,1	1465		
		à transporter	8220,58	28,973949

Pays.	Milles c. géogr.	habitants.	Totalité des milles c.	Totalité des habitants.
Transport			8220,58	28,978949
la partie méridionale du bailliage de Fallerslebén, dit le coin des lièvres, 15 villages	2,56	4031		
du bailliage de Gifhorn: les villages Walle, Harxbuttel, Bechtsbuttel, Wendebruck, Wendemuhle et Eilersbuttel	0,3	459		
du baill. de Knesebeck: les villages de Croya et Zicherie	0,2	288		
du baill. de Wœltingerode: les villages Ohrum, Dorstædt et Heiningen	0,35	1377		
du baill. de Peine: les villages de Petit-Lafferde et Lengerde	0,35	1455		
les tavernes de Brockenkrug et Oderbruck dans le Harz		32		
10) Le duché de Nassau			84,73	418627
11) La ville libre de Francfort.			1,8	68240
			8307,11	29,460816

Grande-Bretagne.

Ministres de Sa Majesté.

Cabinet (du 6 juill. 1846).

Premier Lord de la trésorerie (First Lord of the Treasury) —: le très-hon. Lord John *Russell.*

Chancelier de l'échiquier (Chancellor of the Exchequer) —: le très-hon. Sir Charles *Wood*, bt.

Lord-Chancelier (Lord-Chancellor) —: le très-hon. Lord *Cottenham.*

Président du conseil (President of the Council) —: le très-hon. Marquis *of Lansdowne.*

Lord du sceau privé (Lord Privy-Seal) —: le très-hon. Earl *of Minto.*

Départ. de l'intérieur (Secretary of state for the home department) —: le très-hon. Sir George *Grey*, bt.

Départ. des affaires étrangères (Secretary of state for the foreign department) —: le très-hon. Viscount *Palmerston.*

Dép. des colonies (Secretary of state for the Colonies) —: le très-hon. Earl *Grey.*

Premier Lord de l'amirauté (First-Lord of the Admiralty) —: le très-hon. Sir Francis Thornhill *Baring*, bt. (15 janvier 1849).

Président du bureau des aff. des Indes (President of the Board of Control) —: le très-hon. Sir John Cam *Hobhouse*, bt.

Chancelier du duché de Lancaster (Chancellor of the Duchy of Lancaster) —: Lord *Campbell.*

Premier commiss. des forêts et domaines (First Commiss. of Woods and Forests) —: le très-hon. Earl *of Carlisle.*

Président du bureau de commerce (President of the Board of Trade) —: le très-hon. Henri *Labouchère.*

Directeur-gén. des postes (Postmaster-General) —: Marquis *of Clanricarde.*

Grand-chambellan (Lord Chamberlain) —: le très-hon. Marquis *of Breadalbane.*

Grand-maréchal de la cour (Lord-Steward) —: le très-hon. Earl *Fortescue.*

Grand-écuyer de la Reine (Earl Marshal and Master of the Horse) —: Duc *de Norfolk.*

Payeur-général et Vice-président du bureau de commerce

(Paymaster-general and Vice-pres. of the Board of trade) —: le très-hon. Earl *Granville.*

Commandeur général en chef (Commander in chief) —: le Duc *de Wellington.*

Maître-général de l'artillerie (Master-General of the ordnance) —: le feldmaréchal Marquis *of Anglesey.*

Secrétaire de la guerre (Secretary at War) —: le très-hon. Fox *Maule.*

Maître des monnaies (Master of the mint) —: le très-hon. Richard Lalor *Sheil.*

Procur.-gén. (Attorney-Gen.) —: Sir John *Jervis*, kt.

Grand-maître des requêtes (Solicitor-General) —: Sir John *Romilly*, kt.

Ministres pour d'Irlande:

Lord-lieutenant (Lord Lieutenant of Ireland) —: le très-hon. George-William-Fréd. Earl *of Clarendon.*

Secrétaire-général (Chief Secretary) —: le très-hon. William Meredyth *Somerville*, bt.

Lord-chancelier (Lord Chancellor) —: le très-hon. Maziere *Brady.*

Commandeur en chef des forces de terre (Commander of the Forces) —: le lieut.-gén. très-hon. Sir Edw. *Blakenay.*

Procureur-gén. (Attorney-gen.) —: le très-hon. James Henry *Monaghan*, esq.

Grand-maître des requêtes (Gen.-Solicitor) —: John *Hatchell*, esq.

Ministres, Fonctionnaires d'état et leurs assistants.

(Les noms imprimés en italiques élargies sont ceux des membres du cabinet.)

Trésor (*Treasury*).

Lords-commissaires:

Premier Lord —: le très-hon. Lord John *Russell.*

Le très-hon. Sir Charles *Wood*, bt., chancelier de l'échiquier.

William Gibson *Craig.*

Henri *Rich.*

Richard Montesquieu *Bellew*, esq.

Henry Petty *Fitzmaurice* (Earl of Shelburne).

Secrétariat général (Joint-Secretaries) —: John *Parker*, esq.; H. *Tufnell*, esq.

Secrét. adjoint (Assistant Secretary) — : Sir Charles Edward *Trevelyan.*
Caissier (Paymaster of Civil-Service) — : Will. *Sargent*, esq.

Lord grand-chancelier (Lord High Chancellor).

Lord *Cottenham.*
Dir. de la chancellerie (Master of the Rolls) — : Lord *Langdale.*

Conseil intime (Privy-Council).

Lord-président — : le Marquis *of Lansdowne.*
Clercs du Conseil (Clerks of the Council) — : Chas. C. F. *Greville*, esq.; l'hon. Wm. *Bathurst.*
Clerc en chef (Chief Clerk) — : John Barrett *Lennard*, esq.

Sceau privé (Privy Seal).

Garde-des-sceaux (Lord Privy Seal) — : Earl *of Minto.*
Clerc en chef — : John George *Donne*, esq.
Archiviste (Keeper of the Records and Receiver of Fees) — : Ralph *Eden*, esq.

Secrétaires d'état (Secretaries of State).

Affaires intérieures (Home-affairs) — : le très-hon. Sir George *Grey*, bt.
Sous-secrétaires (Under-Secretaries) — : Horatio *Waddington*, esq.; G. Cornewall *Levis*, esq.
Clerc en chef (Chief Clerk) — : Thos. H. *Plasket*, esq.
Affaires-étrangères (Foreign affairs) — : Viscount *Palmerston.*
Sous-secrétaires — : Henri Unwin *Addington*, esq.; Lord *Eddisbury.*
Clerc en chef (Chief Clerk) — : George *Lenox-Conyngham*, esq.
Affaires des colonies (Colonial affairs) — : le très-hon. Earl *Grey.*
Sous-secrétaires — : Benjam. *Hawes*, esq.; John Hermann *Merivale*, esq.; Thomas Frederic *Elliot*, esq.
Clerc en chef — : Peter *Smith*, esq.

Echiquier (*Exchequer*).

Chancelier (Chancellor) — : le très-hon. Sir Charles *Wood*, Bt.

Contrôleur (Comptroller) — : Lord *Monteagle*.

Contrôleur assistant (Assistant comptroller) — : Arthur *Eden*, esq.

Clerc en chef (Chief Clerk) — : Francis F. *Ottey*.

Teneur des livres (Accountant) — : Geo. *Frederick*, esq.

Bureau des affaires des Indes (*Board of Commissioners for Affairs of India*).

Président — : Sir John Cam *Hobhouse*.

Commissaires (Commissioners) :

le président du conseil privé,
le garde-des-sceaux,
le premier Lord du trésor,
les secrétaires d'état,
le chancelier de l'échiquier,
} voir ci-dessus.

Secrétaires — : James *Wilson*, esq. ; John *Elliot*, esq.

Amirauté (Admiralty).

Lords-Commissaires (Lords-Commissioners) :

Premier Lord — : le très-hon. Sir Francis Thornhill *Baring*, bt.

le contre-amiral James Whitley Deans *Dundas*.

Capt. Maurice Fred. Fitzhardinge *Berkeley*, esq.

le très-hon. Capt. Lord John *Hay*.

l'hon. William Francis *Cowper*.

Capt. Alexander *Milne*. esq.

Premier secr. — : Capt. John *Parker*, esq.

Second secrétaire — : le capitaine W. A. Baillie *Hamilton*.

Clerc en chef — : H. J. *Amedroz*, esq.

Hydrographe — : le contre-amiral Francis *Beaufort*.

Astronome — : Professeur George Biddel *Airy*, esq.

Premier aide-de-camp naval de S. M. la Reine — : le vice-amiral Sir William *Parker*, bt.

Département civil de l'amirauté (Civil-department of Admiralty).

Surintendant-général (Surveyor of the Navy) — : Capt. Sir Baldwin *Walker*.

Teneur-général des livres (Accountant-General) — : John Thos. *Briggs*, esq.
Administrateur - général (Store-keeper-General) — : l'hon. Robert *Dundas*.
Contrôleur des vivres (Comptroller of Victualling) — : Jam. *Meek*, esq.
Directeur-gén. des hôpitaux de la marine (Dir. gen. of Naval Hospitals and Fleets) — : Sir William *Burnett*.

Département de l'armée.

Commandeur général en chef (General commander-in-Chief) — : le feldmaréchal Arthur Duc *de Wellington*.
Secrét.-militaire (Military-Secretary) — : le lieut.-général Lord Fitzroy *Somerset*.
Bureau de la guerre (War-office). Secrétaire de la guerre (Secretary at War) — : le très-hon. Fox *Maule*.
Député — : Lawrence *Sulivan*, esq.
Réviseur des comptes (Examiner of accounts) — : Edw. *Marshall*, esq.
Adjudant-général — : le lieut.-général Sir John *Macdonald*.
Maître-général des quartiers (Quarter-Master-General) — : lieut.-gén. Sir J. Willoughby *Gordon*, bt.
Bureau de la trésorerie pour la marine et l'armée (Army and navy pay office). Trésorier général (Paymaster-General) — : le très-hon. Granville Earl *Granville*, de même vice-président du bureau de commerce.
Assistant (Assistant Paymaster-general) — : Wm. George *Anderson*, esq.
Juge sup. de l'armée (Judge Marshal and Advocate-General) — : Sir D. *Dundas*, esq.
Député — : Francis Newman *Rogers*, esq.
Directeur-général-medical (Medical - Director - General) — : Sir James *Mac-Grigor*, bt.
Assistant et inspecteur-gén. des hôpitaux — : Andrew *Smith*.
Chapelain-général (Principal-Chaplain to the forces) — : Rev. Geo. Rob. *Gleig*.
Artillerie (Ordnance). Grand-maître de l'artillerie (Master-General) — : le Marquis *of Anglesey*.
Inspecteur-général de l'artillerie (Surveyor General) — : le major-général Charles Richard *Fox*.

Clerc du bureau d'artillerie (Clerk of Ordnance) — : le colonel hon. George *Anson.*

Secrétaire du grand-maître de l'artillerie — : Lord Clarence *Paget.*

Secrétaire du bureau (Secretary of de Board) — : Richard *Byham*, esq.

Bureau de commerce (Board of Trade).

Président — : le très-hon. Henri *Labouchère.*

Vice-président — : le très-hon. Granville Earl *Granville*, de même trésorier gén. (v. ci-dessus).

Secrétaires (Joint Secr.) — : George R. *Porter*, esq.; Sir D. *Le Marchant*, bt.

Office pour les grains (Korn Office). Contrôleur (comptroller) — : Geo. *Joyce*, esq.

Département statistique. Directeur — : Albany *Fonblanque*, esq.

Bureau des revenus des forêts et des domaines, ainsi que des bâtiments (Office of Woods, Forests, Land-Revenues, Works and Buildings).

Premier départ., des forêts et domaines.

Commissaires (Commissioners) — : le très-hon. Earl *of Carlisle.* — Alexandre *Milne*, esq. — l'hon. Chas.-Alex. *Gore.*

Surintendant des bâtiments (Surveyor of works and buildings) — : Will. S. *Inman*, esq.

La chambre des monnaies (Office of the Mint).

Le directeur de la monnaie (Master of the mint) — : le très-hon. Richard Lalor *Sheil.*

Député (Deputy-Master) — : James-W. *Morrison*, esq.

Clerc assistant — : Chas. *Elouis*, esq.

Contrôleur (Comptroller) — : John *Tekell*, esq.

Député (Deputy-Comptr.) — : W.-H. *Barton*, esq.

Graveur en chef (Chief Engraver) — : William *Wyon*, esq.

Bureau de Lancastre (Duchy of Lancaster-Office).

Chancelier (Chancellor) — : le très-hon. Lord *Campbell.*

Clerc — : Ferd. Dawes *Danvers*, esq.

Bureaux des revenus (Revenue-Boards).

Bureau des postes (Post-Office).

Maître-gén. des postes (Postmaster-general) — : Marquis *of Clanricarde.*

Secrétaires — : Colonel W.-L. *Maberly*; Rowland *Hill*, esq.

Secr. assistant — : James *Campbell*, esq.

Secr. du maître-gén. des postes — : Rowland *Hill*, esq.

Bureau des douanes (Customs):

Présid. (Chairman) — : le très-hon. Sir Thos. F. *Fremantle*, bt.

Député — : le très-hon. Geo. Robert *Dawson.*

Secrét. — : Chas.-A. *Scovell*, esq.

Bureau d'accise, des timbres et des taxes (Board of Excise, Stamps and Taxes).

Président — : John *Wood*, esq.

Député — : John *Thornton*, esq.

Secrét. — : Charles *Pressly*, esq.

Bureau des comptes (Office for auditing the public accounts):

Préséant — : le major-gén. Sir Will. Lewis *Herries.*

Secrét. — : John-Lewis *Mallet*, esq.

Tribunaux (Law-Courts).

Tribunal supér. de la chancellerie (High-Court of Chancery).

Lord-grand-chancelier (Lord High Chancellor) — : Lord *Cottenham.*

Directeur de la cour de chancellerie (Master or Keeper of the Rolls) — : Lord *Langdale.*

Vice-chanceliers (Vice-Chancellors) — : le très-hon. Sir Lancelot *Shadwell*, kt.; le très-hon. James L. *Knight Bruce;* le très-hon. James *Wigram.*

Teneur-général des livres (Accomptant General) — : William *Russel*, esq.

Chef du bureau (Chief Clerk) — : Sam. *Parkinson*, esq.

Cour suprême de justice d'après le droit commun ou les lois non-écrites (Court of Queen's Bench).

Lord grand-juge — : Lord *Denman.*

Juges — : Sir John *Patteson*, kt.; Sir John Taylor *Coleridge*, kt.; Sir William *Wightman*, kt.; Sir William *Erle*, kt.

Cour de justice pour les affaires privées entre citoyens (Court of common Pleas).

Grand-juge —: le très-hon. Sir Thomas *Wilde.*

Juges —: Sir William-Henri *Maule*, kt.; Sir C. *Cresswell*, kt.; Sir Edward Vaughan *Williams*, kt.; T. Noon *Talfourd.*

Cour de justice pour les aff. de l'échiquier (Court of Exchequer).

Chancelier (Chancellor) —: le très-hon. Sir Charles *Wood.*

Secrétaire —: Christ. Rob. *Pemberton.*

Lord Grand-Baron (Lord Chief Baron) —: le très-hon. Sir Frédéric *Pollock*, kt.

Barons —: le très-hon. Sir James *Parke*, kt.; Sir Edw. Hall *Anderson*, kt.; Sir Robert Monsey *Rolfe*, kt.; Sir Thomas-Joshua *Platt*, kt.

Quinzième Parlement,

1ère session le 18, ouverture le 23 nov. 1847.

Chambre des Pairs (House of Peers).

Président (Speaker) —: le Lord-grand-chancelier.

Présidents par commission royale (Speakers by Royal Commission) —: Earl *of Shaftesbury*; président des comités (Chairman of Comittees) —: Lord *Denman.*

Clerc du parlement —: le très-hon. Sir G. H. *Rose*, bt.

Clerc assistant —: John George Shaw *Lefevre*, esq.

Pairs —: 453, c'est-à-dire: 3 Princes de la maison royale, 20 Ducs, 20 Marquis, 117 Earls, 21 Viscounts, 198 Barons, 16 Pairs d'Ecosse (élus en sept. 1847); 28 Pairs d'Irlande, (élus à vie); 26 archevêques et évêques d'Angleterre et 4 d'Irlande.

Chambre des députés (House of Commons).

Président (Speaker) —: le très-hon. Charles Shaw *Lefevre.*

Premier clerc —: John Henry *Ley*, esq.

Clerc assistant —: William *Ley*, esq.

Membres —: 471 d'Angleterre et 29 de Galles, 53 d'Ecosse et 105 d'Irlande; 658 en tout.

Archevêques et premiers évêques.

Archevêques —:

1) de Canterbury —: le très révd John Bird *Sumner*, Primat d'Angleterre et Métropolitain.

2) de York —: le très révd Dr. Thomas *Musgrave*, Primat d'Angleterre et Lord grand-aumônier de la Reine.

Les trois premiers des 25 évêques:

1) de Londres —: le très révd Charles-James *Blomfield.*
2) de Durham —: Edward *Maltby.*
3) de Winchestre —: le très révd Charles *Sumner.*

Irlande.

Lord-lieut. (Lord Lieutenant-General and General Governor) —: le très-hon. George Will. Fred. Earl *of Clarendon.*

Secrétaire en chef (Chief Secretary) —: le très-hon. Will. Meredyth *Somerville*, bt.

Sous-secrét. —: Thomas-Nicholas *Redington*, esq.

Lord grand-chancelier —: le très-hon. Mazière *Brady.*

Commandeur en chef des forces de terre (Commander of the Forces) —: Lieutenant-général très-hon. Sir Edward *Blakeney.*

Directeur de la cour judiciaire du chancelier (Master of the Rolls) —: le très-hon. Thomas Berry Cusack *Smith.*

Procureur-gén. (Attorney-General) —: le très-hon. James-Henry *Monaghan*, esq.

Grand-maître des requêtes (Solicitor-General) —: John *Hatchell*, esq.

Ecosse.

Officiers d'Etat.

Lord Garde-des-sceaux (Keeper of the Great Seal) —: John Earl *of Stair.*

Garde du sceau privé (Lord-Privy-Seal) —: Viscount *Melville.*

Lord-gardien des registres (Lord-Clerk-Register) —: le très-hon. James Andrew Earl *of Dalhousie.*

Lord clerc de la cour de justice (Lord-Justice-Clerk) —: le très-hon. John *Hope.*

Lord-avocat (Lord-Advocate) —: Andrew *Rutherford*, esq.

Cours de justice.

Lord-président (Lord justice general and Lord President) —: le très-hon. David *Boyle.*

Grand-maître des requêtes (Solicitor-General) —: Thomas *Maitland*, esq.

Commandeur des forces de terre —: le major-général Henry James *Riddell.*

Maison de S. M. la Reine (Her Majesty's Household).

Département du Grand-chambellan de la cour (Lord-Chamberlain's-Department).

Lord-grand-chambellan (Lord-Chamberlain) —: le très-hon. Marquis *de Breadalbane.*

Vice-grand-chambellan (Vice-Chamberlain) —: le très-hon. Lord Edward-George *Fitzalan Howard.*

Contrôleur des comptes (comptroller of Accounts) —: Sir Will. *Martins.*

Administr. de la caisse privée (Keeper of Privy-Purse) —: Geo. Edw. *Anson*, de même trésorier de S. A. R. le Prince Albert.

Maître des cérémonies (Master of Ceremonies) —: le colonel hon. Sir Edward *Cust.*

Chambellans (Lords in Waiting) —: Marquis *of Ormonde;* Edmund Earl *of Morley;* Henry Earl *of Listowel;* Lord *Byron*; Thomas Lord *Camoys;* Henry Manners Lord *Waterpark;* John Lord *Elphinstone*; Frederic Temple Lord *Dufferin* and Claneboye.

Dames de la cour (Ladies of the Household).

Grand-maîtresse (Mistress of the Robes) —: la Duchesse *de Sutherland.*

Dames de la cour (Ladies of the Bedchamber) —: la Marquise *de Douro*; la Comtesse *de Charlemont;* la Comtesse *de Mount-Edgecumbe;* la Comtesse *de Gainsborough;* la Comtesse *de Desart;* la Vicomtesse *Jocelyn;* la Vicomtesse *Canning;* Lady *Portmann.*

Dames de la chambre (Bedchamber-Women) —: Lady Carolina *Barrington;* Lady Charlotta *Copley*; Lady Theresa *Digby*; Vicomtesse *Forbes;* Hon. Mrs. George *Campbell;* Hon. Mrs. *Brand;* Lady *Gardiner;* Hon. Mrs. G. *Anson.*

Département du grand-maréchal de la cour (Lord-Steward's-Department).

Grand-maréchal de la cour (Lord-Steward) —: le très-hon. Earl *Fortescue.*

Trésorier (Treasurer) —: le très-hon. Lord Arthur Marcus Cecil *Hill.*

Contrôleur (Comptroller) —: le très-hon. William S. Sebright *Lascelles.*

Maître de la cour (Master of the Household) —: le général-major George *Bowlès.*

Secrétaire —: Sir Thos. *Marrable.*

Capit. du corps des gentilh. armés (Capt. of the hon. Corps of Gentlemen at Arms) —: Thom. Henry Lord *Foley.*

Capitaine de la garde (Captain of the Yeomen of the Queen's Guard) —: George-Hamilton Marquis *of Donegal.*

Grand-veneur (Master of the Buck-Hounds) —: le très-hon. John-George Brabazon Earl *of Bessborough.*

Doyen de la chapelle (Dean of the Chapel) —: l'évêque de Londres.

Ecclésiastique du cabinet (Clerk of the Closet) —: l'évêque de Norwich, le très révd Edward *Stanley.*

Lord grand-aumônier (Lord High-Almoner) —: l'évêque d'Oxford, Dr. Samuel *Wilberforce.*

Département du grand-écuyer (Master of the Horse's-Department).

Grand-écuyer (Master of the Horse) —: Duke *of Norfolk.*

Ecuyer-en-chef (Chief Equerry and Clerk Marshal) —: Lord Alfred *Paget.*

Ecuyers ordinaires (Equerries in ordinary) —: le col. hon. Charles *Grey*; le colonel Edward P. *Buckley;* le major-gén. William *Wemyss;* le lieut.-colonel Henry Charles Beaumont *Phipps.*

Département médical (Medical-Dep.).

Médecins de la cour (Physicians in ordinary) —: Sir James *Clark*, bt.; Will. Frederick *Chambers*, esq.

Chirurgiens (Sergeant-Surgeons) —: Sir Benj. C. *Brodie*, bt. Robert *Keate*, esq.

Cour de S. A. R. le Prince Albert.

Grand-maître (Groom of the Stole) — : Marquis *of Abercorn.*

Trésorier — : George Edw. *Anson*, esq, de même chargé de la caisse privée de S. M. la Reine.

Chambellans (Lords of the Bedchamber) — : Henry Agar Ellis Viscount *Clifden*; Lord George *Lennox*; Lord *Colville.*

Grand-écuyer (Chief Equerry and clerk Marshal) — : le major-général William *Wemyss.* — Ecuyers honoraires (Equerries) — : le lieut.-col. *Bouverie;* le colonel Francis Hugh *Seymour*; Hon. Alex. *Gordon*, Capt.

Gentilhommes de la chambre (Grooms of the Bedchamber) — : le lieut.-col. *Wylde*; capit. Francis *Seymour.* — Extra-Groom — : le général Sir George *Anson.*

Gouverneurs et commandeurs des colonies Britanniques.

En Europe.

Gibraltar. Gouv. et comm. en chef — : Sir Robert W. Gardiner, gén.-major.

Ile de Malte. Gouv. — : le très-hon. Richard-More O'Ferrall.

Iles Ioniennes. Lord-grand-commissaire — : le très-hon. Henri George Ward.

Helgoland. Lieut.-gouv. — : Capitaine John Hindmarsh.

En Amérique.

Canade: Cap.-gén. et gouverneur en chef de Canada, de la Nouv.-Ecosse, du Nouv.-Brunsvic, et de l'île de Pr. Edouard, ainsi que gouverneur-gén. du continent angl. au Nord de l'Amérique — : Earl of Elgin. — Commandant en chef en Canade — : le gén.-major Rowan.

Nouvelle-Ecosse. Lieut.-gouv. — : le lieut.-général Sir John Harvey.

Nouveau-Brunsvic. Lieut.-gouv. — : Sir Edmund-Walker Head, bt.

Ile de Prince Edouard. Lieut.-gouv. — : Sir Donald Campbell, bt.

New-Foundland (Terre-neuve). Gouv. et command. en chef — : le lieut.-colonel Sir John Gaspard Le Marchant.

Jamaïque. Gouv. — : le très-hon. Sir Charles Edward Grey, kt.

Iles Turks ou Cayques (sous la surveillance du gouv. de Jamaïque). Président du Conseil — : F. H. A. Forth, esq.

Iles de Bahama. Gouv. et commandeur en chef — : James Gregory, esq.

Hondouras. Surintendant — : Chas. St. John Fancourt.

Barbade. Gouv. et command. en chef des Antilles dessus le vent (Windward-Islands), à l'exception de Trinidad, c'est-à-dire de Barbade, Grénade, Tobago, St. Vincent et St. Lucie —: le colonel Sir Will. Macbean George Colebrooke, kt. — Commandeur des troupes sur les îles dessus — et dessous le vent —: le lieut.-gén. Sackville H. Berkeley.

St. Vincent. Lieut.-gouv. —: le lieut.-colonel Sir John Campbell, bt.

Grenade. Lieut.-gouv. —: Ker Baillie Hamilton, esq.

Tobago. Lieut.-gouv. —: Lawrence Graeme, esq.

Trinidad. Gouv. —: Lord Harris.

St. Lucie. Lieut.-gouv. —: Charles-Henry Darling, esq.

Antigoa. Gouv. et comm. en chef des îles sous le vent (Leeward-Islands), c'est-à-dire d'Antigoa, Montserrat, Barbuda, St. (Christophe, Nevis, Anguilla, îles virginiennes et Dominique) —: James Macauley Higginson.

Montserrat. Président du conseil —: E. D. Baynes, esq.

St. Christophe. Lieut.-gouv. —: Robert James Mackintosh, esq.

Nevis. Président —: Willoughby Shortland.

Iles virginiennes. Président —: Edw. Drummond-Hay, esq.

Dominique. Lieut.-gouv. —: le colonel G. Macdonald.

La Guiane (Demerara, Essequibo et Berbice). Gouverneur et commandant en chef —: Henry Barkly, esq.

Les Bermudes ou Somers-Islands. Gouverneur —: le capit. Charles Elliot.

Iles de Falkland. Gouverneur et command. en chef —: George Rennie.

Ile de Vancouvre. Gouverneur —: Richard Blanchard, esq.

En Asie.

Ceylan. Gouv. et command. en chef —: Viscount Torrington.

Labuan et dépendances (Borneo). Gouverneur et comm. en chef, de même commissaire et consul-gén. près le Sultan et les chefs indépendents de l'île de Borneo —: James Brooke, esq., Rajah de Sarawack.

Hong-Kong ou Victoria (Chine). Gouverneur et surintendant du commerce anglais en Chine —: Samuel George Bonham.

Aden (Arabie). Gouverneur —: Capt. Haines.

Dans les terres australes.

Nouv.-Galles-mérid. Capit.-gén. et gouverneur en chef —: Sir Charles-Augustus Fitzroy, kt. — Commandeur des forces de terre —: major-gén. Wynyard.

Terre-Van-Diemen. Lieut.-gouv. —: le capit. du génie Sir William-Thomas Denison.

Nouvelle-Hollande occ. (Swan-River). Gouv. et commandeur en chef —: command. Charles Fitzgerald.

Nouvelle-Hollande mérid. Lieut -gouv. —: Sir Henri Edward Fox Young.

Australie septentrionale. Lieut.-gouv. — : le lieut.-colonel George Barney.

Nouvelle-Sélande. Gouverneur et commandant en chef des deux provinces du Nouv.-Ulster et Nouv.-Munster —: George Grey, esq. — Lieut.-gouverneur du Nouv.-Ulster et Nouv.-Munster — : Edward John Eyre, esq.

Iles d'Auckland. Lieut.-gouverneur — : C. Enderby, esq.

En Afrique.

Cap de Bonne-Espérance. Gouv. et comm. en chef —: le lieut.-général Sir Henry George Wakelyn Smith, bt. — Lieut.-gouv. de la partie orientale —: . . . — Lieut.-gouv. du district de Natal —: Martin West, esq.

Ste Hélène. Gouv. —: le major-général Sir Patrick Ross.

Maurice (ile de France). Gouv. et command. en chef —: Sir George William Anderson.

Sierre-Léone et côte occidentale d'Afrique. Gouv. en chef —: Norman-William Macdonald, esq.

Côte d'or. Lieut.-gouv. —: William Winniett, esq., commandeur de la flotte.

Gambie. Gouv. et commandeur en chef —: Richard Graves Mac-Donnell.

Compagnie des Indes orientales.

Directoire à Londres.

Des vingt-quatre directeurs six quittent leur place annuellement. Le changement du directoire a lieu au mois d'avril.

Président —: le lieut.-gén. Sir J. L. Lushington, esq. — Secrét. —: James C. Melvill, esq.

Gouvernements aux Indes.

Bengale. Conseil souverain —: le très-hon. James Andrew Ramsay Marquess of Dalhousie, gouverneur-général; le lieut.-gén. Sir Charles James Napier, command. en chef et membre extraord. du conseil des Indes; Sir T. H. Maddock, esq.; Fred. Millet, esq.; le major-gén. Sir J. H. Littler; J. E. Drinkwater Bethune, esq — Secrétaires —: pour l'in-

térieur, G. A. Bushby; pour le dép. des finances, J. A. Dorin; pour les aff. étrang., H. M. Elliot, esq.; pour le départ. milit., le colonel J. Stuart.

Madras. Gouv. — : le très-hon. Sir Henry Pottinger, gouv.; le lieut.-gén. Sir George Henry Berkeley, commandeur en chef; Henry Dickinson, esq.; Daniel Elliot, esq.

Bombay. Gouverneur — : Vicomte Falkland; le lieut.-général Sir Willoughby Cotton, commandeur en chef des troupes; L. R. Reid, esq.; J. P. Willoughby, esq.

Corps diplomatique et Consuls à Londres.

Amérique, Etats-Unis du N. — : Abbot *Lawrence*, E. e. et M. pl.; John Romeyn *Brodhead*, secr. de lég. — Le colonel Thomas *Aspinwall*, c.-gén.

Argentina, prov. unies du Rio-de-la-Plata — : Don Manuel *Moreno*, M. pl. — George F. *Dickson*, c.-gén.

Autriche — : François Comte *de Colloredo-Wallsee*, chamb. imp.-roy. et cons. int., E. e. et M. pl. (nommé 19 juin, audience du 22 févr. 1849); Auguste Baron *Koller*, cons. d'amb.; le Baron *de Wiedenbruck*, 1er secr. de l'amb.; A. Comte *Potocki*, le Prince Alexandre *Schœnbourg*; attachés à l'amb. — Lionel Baron *de Rothschild*, c.-gén.

Bade — : John *Simson*, c.

Bavière — : le chamb. Auguste Baron *de Cetto*, E. e. et M. pl. — Adolphe *Brandt*, c.-gén.

Belgique — : Sylvain *van de Weyer*, E. e. et M. pl.; Charles *Drouet*, cons. de lég. — Eugène *de Gerlache*, att. — H. *Castellain*, esq., c.-gén.

Bolivie — : D. Antonio *Accosta*, c.-gén.

Brésil — : Commandeur José Marquis *Lisboa*, E. e. et M. pl.; Aug. *de Paiva*, secrét. de lég.; Rodrigo Delfim *Pereira*, Thomas Joaquim *do Amaral*, Pinto *Peixoto*, attachés de 1ère cl. — Le contre-amiral Juan Pascoe *Grenfell*, c.-gén. (à Liverpool).

Chili — : Antonio *da Costa*, c.-gén.; Spencer N. *Dickson*, C. (à Londres).

Costa-Rica (Amerique centrale) — : Don Felipe *Molina*, M. pl. (31 janv. 1849).

Danemark — : le chamb. Frédéric-Detlev Comte *de Reventlow*, E. e. et M. pl.; le gentilh. de la chambre Fréd. Holger Rodolphe *de Bielke*, secr. de lég. — Fletcher *Wilson*, c.-gén.

Deux-Siciles — : Prince *di Castelcicala* Paolo *Ruffo*, E. e. et M. pl.; P. *Canofari*, secr. de lég. — Don Errico *Minasi*, c.-gén.

Espagne — : *Garcia-Miranda*, c.-gén.

Equateur — : William P. *Robertson*, c.-gén.

France — : *Drouyn de Lhuys*, ambassadeur (nommé le 5 juillet, audience du 18 juillet 1849); Charles *de Motherot*, 1er secr. de lég.; *de Breuil*, 2d secr. de lég.; le Comte *d'Oultremont*, secr. de lég.; Ferdinand *Dervieu*, att. — Adrien L. *Cochelet*, c.-gén.

Francfort — :

Grèce — : Sir P. *Ralli*, c.-gén.

Hanovre — : le chambellan et cons. int. de lég., major Adolphe Comte *de Kielmansegge*, E. e. et M. pl. — Sir John *Hall*, c.-gén.

Hayti — : Jean Conrad *Stiffel*, c.

Hesse gr.-ducale — : Bernard *Hebeler*, c.-gén.

Mecklenbourg-Schwérin — : Christophe *Kreeft*, c.-gén.

Mexique — : Don José Maria Luis *Mora*, E. e. et M. pl. — Don José Maria *Mendoza*, c.

Muscat (Imaum de) — : Robert Newman *Hunt*, c.-gén.

Musquito (territ. de) — : W. D. *Christie*, c.-gén. et agent.

Nicaragua (Amérique-centrale) — : D. Francisco *Castellon*, accrédité de 31 janv. 1849 en mission spéciale.

Nouvelle-Grenade — : *Mosquera*, E. e. et M. pl. (de même accrédité à Paris). — José M. *Saenz*, c.-gén.

Oldenbourg — : James *Colquhoun*, c.-gén. et agent.

Pays-Bas — : le ministre d'état G. Comte *de Schimmelpenninck*, E. e. et M. pl.; le Baron A. L. J. *Stratenus*, cons. de lég. — J. W. *May*, c.-gén.

Pérou — : Don Joaquin José *de Osma*, M. pl. (audience du 31 janv. 1849). — Francisco *de Rivero*, c.-gén.

Portugal — : Vicomte *de Torre de Moncorvo*, E. e. et M. pl.; J. *Ribeiro*, secr. de lég. — Francisco Ignacio *Vanzeller*, c.-gén.

Prusse — : le cons. int. actuel Dr. *Bunsen*, E. e. et M. pl.; le chamb. Comte *de Perponcher-Sedlnitzki*, secr. de lég.; Charles *Bunsen*, attaché; *Roux*, secr. int. expéd.; *Gasparini*, secr. int. expéd. — Le cons. de commerce Bernard *Hebeler*, c.-gén.

Russie — : le cons. int. Baron *de Brunnow*, E. e. et M. pl.; le cons. d'état et chamb. *de Berg*, 1er secr., le gentilh. de

la chambre et cons. de collége *de Koudriaffsky*, 2d secr.; le Baron N. *de Nicolay*, 3ème secr. de lég. — Le cons. d'état George *de Krehmer*, c.-gén.

Sardaigne —: le Comte *Gallina*, E. e. et M. pl.; (en mission spéc., audience 18 juin 1849); D. Emanuel Marquis *Tapparelli d'Azeglio*, cons. de lég.; Alexandre Baron *Oreglia d'Isola*, secr. de lég. — Chev. B. *Heath*, esq., c.-gén.

Saxe roy. —: . . ., MR. — James *Colquhoun*, c.-gén.

Saxe-Weimar —: Samson *Cahlmann*, esq., c.

Schwarzbourg —: le cons. int. de lég. Samson *Cahlmann*, c.

Sicile (île de) —: Prince J. *Castelcicala* Paolo *Ruffo*, E. e. et M. pl.; P. *Canofari*, secr. de lég. — Don Errico *Minasi*, c.-gén.

Suède et Norvège —: Baron Jean Gotthard *de Rehausen*, E. e. et M. pl.; George Chrétien *Sibbern*, secrét. de lég. — Charles *Tottie*, c.-gén.

Suisse —: Jean L. *Prevost*, c.-gén. et agent; Emmanuel *Zwilchenbart*, c. (Liverpool).

Toscane —: Prince Joseph *Poniatowski*, M. pl. (de même à Paris et à Bruxelles, 13 avril 1849); James Clément *Bell*, esq., c.-gén.

Turquie —: *Mehemed-Pacha*, ambassadeur (1 févr. 1849). — Edward *Zohrab*, c.-gén.

Uruguay —: William Bernard *Mac Cabe*, c.

Venezuèle —:

Villes anséatiques —: James *Colquhoun*, esq., c.-gén. et agent.

Wurtemberg —: Bernard *de Hebeler*, c.-gén.

Notices statistiques.

	Surface en m. c.		Dénombrement des habitants, du 6 juin 1841.			
	anglais	géogr.	mâles.	femmes.	total.	p. m. c. géogr.
I. Grande-Bretagne.						
Angleterre	50387	2373,07	7,323387	7,671751	14,995138	6314
Galles	7425	349,69	447707	463896	911603	2606
Ecosse	26016	1225,27	1,241862	1,378322	2,620184	1839
Iles d'Ecosse	4224	198,93				
Iles de Jersey, Guernsey, Alderney, Sark, Harm et Gothau, — île de Man	486	22,88	57556	66484	124040	5421
Armée, flotte, flotte march., voyageurs			191614	1855	193469	
I.	88538	4169,84	9,262126	9,582308	18,844434	4538
II. Irlande.						
Leinster	7619	358,83	963747	1,009984	1,973731	5500
Munster	9476	446,29	1,186190	1,209971	2,396161	5369
Ulster	8555	402,91	1,161797	1,224576	2,386373	5922
Connaught	6862	323,18	707842	711017	1,418859	4390
II.	32512	1531,21	4,019576	4,155548	8,175124	5332

	Surface en m. c.		Dénombrement des habitants, du 6 juin 1841			
	anglais	géogr.	mâles.	femmes.	total.	p. m. c géogr.
III. Possessions en Europe.					(1842)	
Gibraltar	6	0,28			11318	40421
Malte, Gozzo	219	10,31			118759	11518
Helgoland	5	0,23		(Evaluation)	2300	10000
	230	10,82			132377	
I.	88538	4169,84	9,262126	9,582308	18,844434	4538
II.	32512	1531,21	4,019576	4,155548	8,175124	5332
Total en Europe	121280	5711,87			27,151935	

Pour les détails du dénombrement v. l'édition de 1843.

La surface d'après la statistique de M. M'Culloch (nouvelle édition du manuel statistique). — L'Irlande comprend dans sa population 6,427712 Catholiques, 752064 Episcopaux, 642356 Presbytériens et 121808 Dissidents.

Le mille carr. angl. = 0,047097 m. c. géogr.

IV. Colonies.

		Milles carrés géogr.	Nombre des habit. en 1842.
Amérique du Nord.	Le Canada inf.	11774,7	678590
	» » sup.	4709,9	486055
	Nouveau Brunsvic	1304,8	156142
	Nouvelle Écosse ou Acadie	735,54	178237
	Cap Breton	147,18	
	Ile du Prince Edouard	100,36	47034
	Terre Neuve (1837)	1691,45	75094
	Baie de Hudson et terres arctiques	17426,5	500000
		37890,43	2,121152

Il y faut ajouter la partie britannique du district de l'Orégon, laquelle, en vertu de la convention conclue entre la Gr.-Bretagne, et les états de l'Union américaine le 13 juin 1846, s'étend jusqu'au 49ème degré de latitude et comprend l'île de Vancouver. Elle peut être évaluée à 7800 m. c. géogr.

Puis:

		Milles carrés géogr.	Nombre des habit. en 1842.
	Antigoa	5,08	36405
Indes-occidentales.	Barbados	7,06	122198
	Dominica	12,95	18291
	Grenade	5,88	29650
	Jamaïque	301,4	377433
	Montserrat	2,21	7119
	Nevis	0,94	7470
	St. Kitts (St. Christophe)	8,23	21578
	» Lucie	2,73	21001
	» Vincent	6,12	27248
	Tobago	8,8	13208
	Tortola	0,98	8500
	Anguilla	4,23	2934
	Trinidad	113,04	60319
	Bahamas	207,23	25244
	Bermuda	1,03	9930
	Guyane: Démérare et Essequibo	4709,9	102354
	Guyane: Berbice		
	Hondouras	2955,4	10000
	total	8348,21	900882

		Milles carrés géogr.	Nombre des habit. en 1842.
Afrique.	Cap de Bonne-Espérance	9419,8	159451
	Sierra-Léone	—	39839
	Gambie	—	4495
	Maurice	31,84	174699
	Cap-Coast-Castle	—	—
	Acra	—	—
	St. Hélène	3,58	4834
	Ascension	1,64	—
	Séchelles	3,76	—
		9460,62	383318
Terres Austr.	Nouvelles Galles-mér. (1845)	1624,9	181556
	Terre de Diemen	1130,37	50216
	Terres Australes occident.	4709,9	3476
	" " mérid.	7064,8	15527
	Iles Falkland	113,03	17000
	Nouvelle-Sélande		
		14643,00	267775
Asie.	Ceylon (d'après W. Knighton history of Ceylon, 1843 : 1,442000h.)	1161,6	1,421631
	Hong-Kong en Chine et l'île de Labuan, acquise du Sultan de Borneo et remise aux autor angl. le 18 déc. 1846 en vertu d'une convention.		

Résumé.

	Milles carrés géogr.	Nombre des habit. en 1842.
Dans l'Amérique septentrionale	87890	2,121152
Aux Indes-occidentales	8348	900882
En Afrique	9461	383318
Dans les Terres australes	14643	267775
En Asie	1162	1,421631
	71504	5,094758

Possessions de la Compagnie Britannique des Indes-orientales.

	Milles carrés géogr.	Habitants.
a) Immédiates.		
Bengale	10226	60,000000
Agra	4187	20,000000
Madras	6684	13,508525
Bombay	3058	6,251546
	24155	99,760071
b) Pays soumis au droit de protection	24640	34,600000

a) Les possessions du Danemark dans les Indes-orientales: — Tranquebar (côte de Coromandel), Frédéricsnagor ou Sérampore (Bengale) et un district en Balasore (loge de commerce), — acquises par la Comp. Britannique, ont une étendue de 26 milles carrés et 25730 habit.

b) Par la paix conclue avec le Maharadschah de Lahore le 9 mars 1846, la comp. des Indes-orientales obtient les pays situés au sud du Sutledsch, entre le Sutledsch et le Béas et entre le Béas et l'Inde, y compris les provinces de Cachémir et Azarah, et donne au Maharadschah Ghoulab-Singh par le traité du 11 mars les pays situés entre le Ravi et l'Inde avec la vallée de Cachémire et les provinces d'Azarah et Tjamba, à l'exception de Lehul. — Puis par la paix conclue avec Dhulip-Singh le Pendschab fut incorporé à l'empire indo-britannique à l'exclusion du territoire de Ghoulab-Singh, de Cachémire et Dsohamou. C'est ainsi que le gouverneur général des Indes orientales indique le territoire gagné; proclamation datée de Ferozpur, 29 mars 1849 (comparez la chronique de ce jour et les renvois qui s'y trouvent). L'étendue de ce nouveau territoire est évaluée à 100000 milles c. angl., qui font 4700 milles c. géogr., le nombre des habitants à 3,000000 et son rapport à 1 million livres de Sterling à-peu-près.

Revenu net pendant l'année du 5 juillet 1848 jusqu'à 1849.

	A la fin des trimestres de l'année, savoir :				Pendant l'année jusqu'au 5 juillet 1849.
	le 10 oct. 1848. L. de Sterl.	le 5 janv. 1849. L. de Sterl.	le 5 avril 1848. L. de Sterl.	le 5 juillet 1849. L. de Sterl.	
Douanes	5,406483	4,682395	4,593119	4,128777	18,810774
Accise	4,102574	3,253162	1,820575	3,020602	12,196913
Timbre	1,461942	1,472598	1,549171	1,619697	6,103408
Taxes	215656	1,921013	148101	2,054730	4,339500
Impôt sur les revenus	1,892890	424434	2,011519	1,033240	5,362083
Poste	221000	198000	234000	196000	849000
Propriétés de la couronne	20000	30000	40000	40000	130000
Recettes diverses	13923	21709	98792	70140	204564
Total des recettes régulières	13,334468	12,003311	10,495277	12,163186	47,996242
Argent de Chine		84284			84284
Imprest-Money *) et autres recettes	168437	123895	204361	109876	606568
Avances remboursées	112605	140695	87648	170841	511789
Total	13,615510	12,352185	10,787286	12,443903	49,198883
Ont été employés pour les fonds consolidés	7,230426	8,974147	5,897300	7,220278	29,322151
Avances	428746	184380	185554	393077	1,191757
Moyens et voies	5,956338	3,193658	4,704432	4,830547	18,684975
Total	13,615510	12,352185	10,787286	12,443902	49,198883

*) C'est-à-dire postes notés à la charge des employés pour être mis sur les comptes prochains.

A défaut de détails dans l'évaluation des revenus et dépenses de l'année du 5 avril 1849 jusqu'à 1850, la rédaction doit se borner aux chiffres généraux que le chancelier de l'échiquier a énoncés dans la séance de la chambre des communes le 22 juin 1849.

Recette.

l. str.	
22,220000	douanes,
230000	droits sur les grains,
13,710000	accise,
6,750000	timbre etc.,
4,300000	impôt sur les bien-fonds, sur les fénêtres et autres.
5,275000	taxe sur les revenus,
800000	poste,
180000	propriétés de la couronne,
222000	revenus divers,
485000	de la vente d'ustensiles et des restes de provisions,
90000	épices („surplus fees") etc.,
52,262000	total.

Dépenses.

27,763527	dette de l'état,
480000	intérêts sur les billets du trésor,
2,781556	liste civile et autres dépenses à la charge du fonds consolidé,
50000	pour le soulagement de l'Irlande,
6,260740	la marine,
748296	service des paque-bôts,
12688	expédition au pol arctique,
6,142211	l'armée,
531872	le commissariat,
113000	la milice,
2,654270	l'artillerie,
3,924731	dépenses diverses (travaux publics, traitements pour les départements d'état, jurisdiction, instruction publique, arts et sciences, service colonial et consulaire, gratifications, dédommagements et secours),
52173	Remboursement des propriétés dévolus à la couronne,
642632	Excédant de dépense sur les sommes octroyées dans le budget antérieur pour le service de l'armée,
52,157696	à transporter.

l. st.	
52,157696	transport.
	(119950 l. St.), de celui de la marine,
	(359173 „ „), de celui de l'artillerie,
	(163509 „ „)
52,157696	l. St. total.

L'almanach de 1849 donne le budget des revenus et des dépenses de l'état pour l'année du 5 avril 1848 à 1849. Les montants effectifs de cette période ont été de 53,170732 l. st., les dépenses de 52,550000 l. st., y inclus une somme de 369990 l. st. dépense pour soulager l'Irlande. En outre édition la susdite de l'almanach contient les spécialités sur les parties du budget, qui dépendent annuellement du vote du parlement.

Dette publique.

On indiquait le montant de la dette tant fondée que non-fondée pour le 5 janvier 1846 à 785,115000 livres sterl., celui de la dette fondée à 768,789240 livres sterl. Il comprenait

L. de St.			
511,086477	en Stocks à 3 p. c.		
218,435799	annuités à $3\frac{1}{3}$ p. c.		
430076	„ nouvelles à 5 p. c.		
729,952352	dette britannique dont les intérêts	26,172451	liv. st.
	frais d'administration	93112	- -
38,836888	dette irlandaise; intérêts . . .	1,437317	- -
768,789241	total	27,702880	liv. st.

La dette fut augmentée d'un emprunt de 8 millions effectué le 1 mars 1847 au cours de $89\frac{1}{2}$ en fonds consolidés à 3 p. c. et employé à des secours pendant la disette de l'année 1847.

Indes-orientales.

Recette

du 1 mai 1844 au 30 avril 1845.

brutte.	nette.	
L. de St.	L. de St.	
14,440838	11,728737	Bengale avec les provinces du nord-ouest (c.-à-d. la régence d'Agra avec Scinde).
4,684058	3,512416	Madras.
2,949872	1,918607	Bombay.
22,074768	17,159760	totaux.

Dépenses.

9,282352 Bengale avec les provinces du nord-ouest etc.,
3,479580 Madras.
2,496174 Bombay.

15,258106 total dépense aux Indes.
2,485212 dépense en Angleterre.

17,743318 totaux.

La dette se monta le 1 mai 1845 à
38,684984 L. de St., dont 1,825990 à intérêt, aux Indes, et
2,610061 „ dont 81986 à intérêt, en Angleterre.

Pour l'année 1845 à 1846 la recette est indiquée à
17,812419 L. de St.
et la dépense à . . . . 19,307795 „

Le 1 mai 1846 la dette des Indes se monta à 38,992734 l. de St., l'intérêt à 1,837729 l. de St.

La dette de la Compagnie dûe en Angleterre se monta le 1 mai 1849 à 5,054283 l. de St., dont il y a cependant à décompter 2,897708 l. de St. de dettes actives.

Etat de l'armée, tel qu'il se trouve indiqué dans les propositions du ministère pour le budget du 1 avril 1847 au 31 mars 1848.

1) Maison militaire de la Reine (Household Troops).

1308 h. cavalerie:
2 régiments de Life Guards (cuirassiers),
1 rég. de Horse Guards, connus sous la dénomination „The Blues" à cause de leur uniforme bleue.

5260 h. infanterie:

2356	h.	1er	régiment,	Grenadier-Guards,	3 bat.
1452	„	2d	„	Coldstream	2 „
1452	„	3e	„	Scotch Fuzileers	2 „

2) Troupes de ligne.

Cavalerie.

11035 { 2821 h. 7 rég. de dragons de la garde,
4257 „ 11 rég. de dragons légers,
Aux Indes-orientales.
3957 „ 5 rég. de dragons légers. }

17603 h. à transporter.

17603 h. transport.

Infanterie.

84798 Infanterie dans le royaume uni et les Colonies.
78975 h. 73 régiments de ligne (70400 sous les armes).
2245 „ 2 „ „ „ légère (2000 sous les armes).
1118 „ 1 rég. fusiliers (1000 sous les armes).
2460 „ 1 brigade chasseurs (2300 sous les armes).

27144 Infanterie aux Indes orientales, savoir:
24882 h., 22 rég. de ligne (22000 sous les armes).
1131 h., 1 régiment de ligne légère (1000 sous les armes).
1131 h., 1 bataillon chasseurs (item).

3414 aux Indes occident., 3 rég., chacun à 3000 h. sous les armes.

5936 corps coloniaux.
344 h. comp. à la Terre-Neuve, 300 h. sous les armes.
2503 „ rég. de chasseurs à Ceylon, 2200 h. sous les armes.
163 „ Invalides sur Ceylon, dont 153 sous les armes.
726 „ chasseurs à cheval au Cap-de-Bonne-Espérance, 640 sous les armes.
639 „ à l'île de Malte, 564 sous les armes.
1127 „ rég. de chasseurs dans les Canades, 1000 h. sous les armes.
434 „ rég. à Ste Hélène, 375 h. sous les armes.

138895 Somme totale, y compris:

		offic.	offic. non-comm. et non-com-battants.	Sous les armes.	total.
Cavalerie.	Gardes-du-corps	96	159	1053	1308
	EnAngleterre et aux colonies	494	587	5997	7078
	Dans les Indes orient. . .	236	351	3370	3957
Infanterie.	Gardes à pied	218	402	4640	5260
	Dans la Gr.-Bret. et les col.	3274	5924	75600	84798
	Dans les Indes orient. .	1248	1896	24000	27144
	„ „ „ occident. .	179	235	3000	3414
	Corps coloniaux	288	416	5232	5936
		6033	9970	122892	138895

Office de l'artillerie.

268 officiers-ingénieurs (6 colonels commandeurs, 12 colonels, 30 lieut.-colonels, 48 capit., 48 capit. de l'état-major, 96 lieut. en premier et 28 lieut. en second).

1470 sapeurs et mineurs, y compris 3 officiers commissionnés, état-major et 15 compagnies.

9896 artillerie, y compris 464 officiers en commission, état-major et 10 bat. à 8 compagnies; de plus invalides.

196 h. de l'état-major (1 maître-général, 10 colonels commiss., 20 colonels, 40 lieutenant-colonels etc.)
160 capit., 80 de 1ère, 80 de 2de classe.
160 lieutenants en premier.
40 „ „ second.
9192 h. du sergeant en bas.
148 invalides avec 1 adjudant.

616 la brig. d'artillerie montée, y compris 46 officiers en commiss.

21 de l'état major,
7 capitaines,
7 capitaines de l'état-major,
21 lieutenants en premier,
560 h. du sergeant en bas,
} en 7 escadrons.

12250 en tout. En outre 23 h. troupes montées de la maison, 71 canonniers en diverses garnisons, 6 officiers du train et 42 officiers du département médical. En tout 12392 h.

Service de la Marine.

Dans l'évaluation antécédemment mentionnée de 1847 jusqu'à 1848 on compte:

163 officiers de drapeau avec leur suite, savoir: 2 amiraux, 3 vice-amiraux, 5 contre-amiraux, 1 commodore de 1ère cl., 11 lieutenants de drapeau, 14 secrétaires de 1ère cl., 127 h. clercs et suite; et

28 employés des magasins des ports (Dock-Yards): 3 contre-amiraux, 3 lieutenants de drapeau, 2 secrét., 20 h. de suite.

Le service est distribué comme suit:

Service ordin. de la flotte.	Vaisseaux de gardes-côtes.	Vaisseaux de troupes.	Vaisseaux de provision.	Total.	Paquebôts.	
7				7		Capitaines de 1ère cl.
7				7	1	» 2ème »
16				16		» » 3ème »
36	11	1	1	49		» » 4ème »
105	14	2	2	123	6	Commandeurs.
86	8	3		597	5	Lieutenants en prem.
523	42	6		171	27	» » sec.
154	22	6	6	88	11	Maîtres marins.
59		1		60		Chapelains.
1				1		Inspect. des hôpitaux.
167	11	3		181		Chirurgiens.
144	5	3		152	8	Trésoriers.
58		1		59		Instructeurs.
509	33	6		548	16	Pilotes.
243	16	6	2	267	11	Aide-chirurgiens.
107	18	10		135	25	Marins de 2de cl.
527	25	8		560	8	Cadets-marins (Midshipmen).
222	40	13	5	280	13	Aide-marins.
266	24	6	5	301	14	Clercs.
352	31	8		391		Cadets de vaisseau.
771	18	10	15	814	13	Canonniers etc.
269	20	6		295	56	Ingénieurs.
7554	419	178	2	8153	287	Employés subordonnés.
17634	734	374	135	18877	615	Bateliers.
					40	Elèves de Greenwich.
29817	1491	651	173	32132	1156	(sans compter 2000 mousses).

De plus on mentionne en fait d'officiers à demie solde : 3 amiraux, 32 vice-amiraux, 79 contre-amir., 4 secrét. d'officiers de pavillon, 441 capitaines de 2de, 3ème et 4ème cl., 627 commandeurs, 1461 lieutenants, 248 marins, 38 chapelains, 5 inspect. d'hôpitaux, 215 chirurgiens, 309 trésoriers, 7 instructeurs, 5 pilotes, 23 aide-chirurgiens; enfin en fait de marins retirés du service: 53 contre-amiraux, 4 secrétaires, 179 capitaines, 325 commandeurs etc.

Le dit projet indique le nombre des soldats marins à 10500 h., savoir :

804 officiers du rang de major-gén. à celui de lieut.
87 „ d'artillerie.
9178 soldats depuis le sergeant au simple soldat.
981 artilleurs.

D'après le „Galignani's Messenger" du 3 janvier 1849 on comptait dans les troupes des différentes armes :

66 colonels,
206 lieut.-colonels,
260 majors,
1827 capitaines,
2553 lieutenants,
1227 sous-lieutenants, enseignes et cornets,
490 officiers de l'état des régiments,
185 chirurgiens,
249 chirurgiens-adjoints,
30 vétérinaires.

7093 officiers à la solde entière,
142148 h. officiers non-commissionnés et soldats.

169241 h, en tout. Ce chiffre comprend

5042 h. gardes,
12553 „ cavalerie,
19867 „ artillerie,
105033 „ infanterie de ligne,
11621 „ soldats et artillerie de marine,
8582 „ troupes coloniales; les chasseurs montés du Cap non-compris.

162698 h.

Marine.

Etat du 31 déc. 1848. (Roy. Kal. for 1849.)

Vaisseaux du 1r rang: tous à trois ponts de 100 canons et plus, avec 750 h. et plus.

12 vaiss. (dont 1 en construction)	à 120 canons,	1440		
8 „ (dont 5 en construction)	„ 110 „	880	2944	
6 „	„ 104 „	624		

à transporter 2944

canons.
Transport 2944

Vaisseaux de 2d rang: à deux ponts de 80 canons et plus, avec 700 h. et plus.

un yacht-royal;

4 vaiss.		à 92 can.	368	3540
8 »	(5 en constr.)	» 90 »	720	
13 »	(1 en constr.)	» 84 »	1092	
17 »	(9 en constr.)	» 80 »	1360	

Vaisseaux de 3ème rang: autres yachts et tous les vaisseaux de 70—80 canons avec 600—700 h.

5 vaiss.		à 78 can.	390	3298
5 »		» 76 »	380	
6 »		» 74 »	444	
27 »		» 72 »	1944	
2 »		» 70 »	140	

Vaisseaux de 4ème rang: vaiss. de 50—70 can., avec 400—600 h.

3 vaiss. (en construction)	à 60 can.	180	1980
36 » (dont 10 en construction)	à 50 can.	1800	

Vaisseaux de 5ème rang: de 36—50 canons, avec 250—400 h.

9 vaiss.		à 46 can.	414	2870
10 »		» 44 »	440	
38 »		» 42 »	1596	
5 »	(2 en constr.)	» 40 »	200	
2 »		» 38 »	76	
4 »		» 36 »	144	

Vaisseaux de 6ème rang: de 24—36 canons et armés de moins de 250 h.

5 vaiss.	(3 en constr.)	à 28 can.	140	574
23 »	(1 en constr.)	» 26 »	338	
4 »		» 24 »	96	

15206

Tous ces vaisseaux sont de première classe; la seconde classe comprend les chaloupes et les galiotes-à-bombes, commandées par des officiers supérieurs. De la troisième classe sont les petits bâtiments commandés par des lieutenants ou autres officiers inférieurs. L'almanach, en faisant l'énu-

à transporter 15206

canons.
Transport 15206

mération des vaisseaux de cette classe, ne porte sur la liste que ceux qui sont indiqués dans le calendrier sus-mentionné avec un nombre déterminé de canons.

6	vaiss.		à 22	can.	132	
7	»	(1 en constr.)	» 20	»	140	
1	»		» 19	»	19	
19	»	(3 en constr.)	» 18	»	342	
34	»	(10 en constr.)	» 16	»	544	
3	»		» 14	»	42	
14	»		» 12	»	168	1817
19	»		» 10	»	190	
5	»		» 8	»	40	
1	»		» 7	»	7	
22	»		» 6	»	132	
6	»		» 4	»	24	
5	»		» 3	»	15	
11	»		» 2	»	22	

nombre des canons 17023

Le „Royal Kalendar" rapporte encore, sans indiquer le nombre des canons, les noms de:

6 yachts, 1 cutter, 4 bricks, 1 bâtiment-à-mortier, 2 chaloupes, 3 shooners (en construct.), 18 tenders ou alléges, 7 garde-côtes, 6 bâtiments de station, 10 pour le „quarter-service", 1 navire d'église, 1 nav. d'hôpital, 1 de lazareth, 1 de quarantaine, 1 surveying vessel (vaiss. d'inspection), 1 navire de police, 2 receiving-ships (pour le serv. des douanes), 1 navire pour le transport de l'eau (Tank Vessel), 1 vaisseau à l'amarre (Mooring Vessel), 1 vaisseau à cloche de plongeur (Div. Bell Vessel), 10 de condamnés (convict-hulks); enfin un vaisseau (l'Erebus) pour les voyages de découverte (Discovering ship).

125 bâteaux-à-vapeur, dont 1 yacht, 26 frégates (dont 9 en construct.), 30 chaloupes (dont 12 en constr.), vaisseaux-à-canon 7 garde-côtes, 1 bâteau-à-tirer (tug ship), 6 bâteaux pour des services particuliers, et 83 autres en diverses mers, contrées et ports (dont 8 en constr.); enfin

21 paquebôts-à-vapeur à Dover, Pembroke, Liverpool, Holyhead et Portpatrick.

GRÈCE.

Ministère du 20 mars 1848.

Président du conseil des ministres —: Conduriotis.
Marine — : le même.
Affaires étrangères — : Constantin Colokotroni (7 juill. 1848).
Intérieur — : Rufos (7 juill. 1848).
Finances — : Tazi Mangina (7 juill. 1848).
Guerre — : le gén. Rhodios.
Culte et instruction publ. — : Anastase Mauromichalis.
Justice — : Georgios Rhallis (7 juillet 1848).

Ministère du 28 oct. 1848.

Président et ministre de la marine —: le contre-amiral et sénateur Kanaris.
Ministère de l'intérieur — : Anastasios Londos, sénateur.
» de la guerre —: Anastasios Mauromichalis, général et député.
» des finances — : le sénateur Bulgaris.
» du culte et de l'instruction —: Kalliphronas (président de la chambre des députés).
» de la justice —: Georgios Rhallis. } Voir ci-dessus.
» des aff. étrangères — : Constantin Kolokotroni (✝ 12 janv. 1849). } Voir ci-dessus.

Ministère du 28 janvier 1849.

Président et ministre de la marine —: le contre-amiral Kanaris; v. ci-dessus.
Ministre de l'intérieur — : Glarakis.
» de la guerre —: le gén. A. Mauromichalis (v. ci-dessus).
» des finances —: Bulgaris (v. ci-dessus).
» du culte et de l'instruction —: Kalliphronas (voir ci-dessus).
» de la justice —: Rhallis (v. ci-dessus), nommé depuis lors président du tribunal suprême.
» des aff. étrangères —: Anast. Londos (v. ci-dessus). Le 25 mars 1849 nommé à sa place ad int. le ministre de la justice Rhallis.)

Ministère du 29 *avril* 1849.

Ministre-président et Ministre de la marine —: le contre-amiral *Kanaris* (v. ci-dessus).

Ministre de l'intérieur — : *Christidis.*
„ de la guerre — : le général Kitsos *Tzavellas.*
„ des finances — : *Christinitis.*
„ du culte et de l'instruction — : *Kalliphronas* (voir ci-dessus).
Ministre de la justice — : *Antonopoulas.*
„ des aff. étrangères — : *Glarakis* (v. ci-dessus).

Corps diplomatique et Consuls à Athènes.

Amérique, Etats-Unis du Nord — : John W. *Mulligan*, c.
Autriche — : le Baron *de Kubeck*, E. e. et M. pl. (juill. 1849); Victor *Weiss de Starkenfels*, secr. de lég. — George *Gropius*, c.-gén.
Bavière — : le chamb. Max. *Pergler* Baron *de Perglass*, MR.; George *Faber*, secr. de lég. — Fréd. *Strong*, c.
Belgique — : Octavio *Methivier*, c.
Brésil — : Ernest Ant. *de Souza Leconte*, c.-gén.
Danemark — : la gestion des aff. du consulat est confiée au cons.-gén. d'Autriche G. *Gropius.*
Deux-Siciles — :
Espagne - :
Etats-Romains — : François *Moretti*, c.-gén.
France — : Edouard *Thouvenel*, M. pl. (févr. 1849); *Sabatier*, secr. de lég. (monit. du 11 mai 1848).
Grande-Bretagne — : Thomas *Wyse*, esq., M. pl. (8 juin 1849); Phil. *Griffith*, secr. de lég. — John *Green*, c.
Hambourg — : Richard *Wilkinson*, cadet (Syra).
Hanovre — : Fréd. *Strong*, c.-gén.
Pays-Bas — : George *Gropius*, c.-gén. d'Autriche, faisant ad int. les fonctions d'agent consulaire.
Portugal — : . . .
Prusse — : . . ., E. e. et M. pl.; Jules *de Rechenberg*, drogman-secrét., ch. d'aff.
Russie — : . . . ., E. e. et M. pl.; le conseiller d'état act. Jean *Persiani*, ch. d'aff.; *Boucharin*, premier, Paul *de Lentz*, second, et Wassili *de Neklüdoff*, troisième secr. de lég. — Le cons. aulique Jean *Paparigopoulos*, c.-gén.
Sardaigne — : Chev. Paul François *Peloso*, c.-gén.
Saxe roy. — : le chamb. *de Heydenstamm* (voir ci-après) est chargé ad int. des affaires du consulat.
Suède et Norvège — : le chamb. Charles *de Heydenstamm*,

ch. d'aff. et cons.-gén. (de même consul pour les Iles ioniennes).
Toscane —: Spiridion *Balbi*, c.
Turquie —: *Osman* Effendi, agent consulaire.

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants.
Livadie	180	150000
Negroponte (Eubée)	76	60000
Morée	402,5	300000
Sporades septentrionales . . .	4,5	4200
Sporades occidentales	7,86	40000
Cyclades septentrionales . . .	19,29	41400
Cyclades moyennes	18,4	25200
Cyclades méridionales	9,05	16900
	717,6	637700

Pour les îles Sporades et Cyclades voir notre édition de 1846.

Finances.

N'ayant pas reçu de nouveaux renseignements sur la situation financière de la Grèce, nous nous en rapportons à notre édit. de 1848, qui contient le budget pour l'année 1846 d'après le rapport du ministre des finances en avril 1846. La recette y est calculée à 14,535500, la dépense à 17,940104 drachmes. (Le drachme = $7\frac{3}{10}$ gros d'argent de Prusse à-peu-près.)

Nous nous faisons cependant un devoir de communiquer quelques dates du rapport de Mr. Payer à l'Assemblée nationale française (Moniteur universel du 8 mars 1849) sur le nouveau crédit, que le gouvernement français demanda pour pourvoir au payement du sémestre à échoir le 1er mars 1849 des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt négocié le 12 janvier 1833 par le gouv. grec. Loin d'atteindre le chiffre indiqué de 15,559955 drachmes 76 leptas, dit. Mr. Payer, les recettes se sont élevées à peine à 13,000000 drachmes, tandis que les dépenses les dépassèrent de beaucoup. Le déficit du trésor grec s'accroîtra encore cette année. En 1838 a commencé une meilleure situation du trésor grec, mais malheureusement pour

peu de tems. Pendant les années 1838 à 1841 les recettes ont excédé les dépenses, savoir :

en 1838 de	1,244355	dr. 93	lept.
» 1839 »	1,606537	» 23	»
» 1840 »	2,737813	» 21	»
» 1841 »	1,746341	» 3	»

En 1842 l'amélioration a disparu et depuis cette époque les recettes ont constamment été au dessous des dépenses et l'arriéré prend chaque jour de plus éffrayantes propositions. De 1838 à 1842

	s'est élevé en moyenne :	Est évalué au budget pour l'exercice.
l'impôt foncier à	6,391000 dr.	5,785000 dr.
» sur le bétail	2,182925 »	1,500000 »
» sur les bâtisses	193773 »	123000 »

Ce résultat à quoi tient il, demande Mr. Payer. L'impôt foncier et le droit d'usufruit forment prèsque la moitié des revenus de la Grèce. Ils se paient en nature ; c'est une sorte de dime qu'autrefois les fermiers prenaient à bail, moyennant une redevance fixe. Aujourd'hui cette dime est perçue par des agents du fisc qui l'emmagasinent dans les greniers de l'état et la vendent ensuite à son profit. De là des abus nombreux, qui diminuent les ressources de l'état. Les oliviers sont loués 379854 dr. 10 et cependant le gouvernement ne les porte au budget que pour 90000 dr.

Les intérêts de la dette publique se montent annuellement à 4,000000 Dr. dûs à Rothschild et 500000 Dr. dûs à la Bavière.

La dette au près de S. M. le Roi Louis de Bavière a été indiquée à 1,529333 fl. du rhin au mois de novembre 1848. La dette au près de Rothschild fut contractée en 1833 à la somme de 66,600000 dr., garantie de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie par chacune de ces trois puissances un tiers de son montant.

Armée.

389 h. tétrarchies du Phalanx,
3497 » infanterie (2 bataillons de ligne et 2 bat. d'inf. légère),
224 » cavalerie (2 escadrons),
482 » artillerie (3 compagnies) et génie,
165 » gendarmes à cheval,
1224 » » à pied,

5981 à transporter.

5981 h. Transport.
2650 » gardes-frontières, 4 bataillons,
157 » Invalides,
130 » commandement des places, personnel des hôpitaux, écoles militaires, commission d'habillement et personnel du tribunal militaire.

8918 h. total.

Marine.

2 corvettes de 26 canons, 2 vaisseaux-à-vapeur dont 1 de 6 canons, 1 paquebôt; 3 bricks de 12, 10 et 2 canons (ce dernier sert de vaisseau de transport), 7 shooners dont 2 de 10 canons, 2 de 6 can., 1 de 2 can. et 2 d'une pièce; les deux derniers sont paquebôts; 5 cutters dont 2 de 4 can., 1 yacht royal, 2 autres font le service de paquebôts entre Athènes et Poros; 12 chaloupes cannonières avec 22 canons en tout; 2 barques de 2 canons chacune; enfin 1 comp. d'ouvriers de marine à Poros de 78 h.

Ville libre de Hambourg.

[Pour la constitution de la ville libre anséatique de Hambourg v. l'alm. de 1828. Les 4 bourguemestres sont élus à vie. Les 4 syndics ont au sénat une voix consultative. — La nouvelle constitution qu'une Assemblée constituante a projetée et soumise au sénat le 11 juillet 1849 ne connait d'autre pouvoir législatif qu'une bourgeoisie de 300 membres choisie par l'élection générale et intégralement renouvelée tous les deux ans. La seconde autorité qu'elle exige est un Comité nommé de cette bourgeoisie de son sein; les fonctions de ce Comité doivent dûrer 8 ans consécutifs. Pour pouvoir exécutif elle établit un conseil de neuf membres ayant voix décisive dont un tiers sort tous les deux ans. Le conseil doit être nommé par la bourgeoisie et n'a aucune autre puissance que celle d'exécuter strictement ce que la bourgeoisie a ordonné. Le sénat ayant des scrupules bien fondés contre cette constitution en fit part à l'Assemblée constituante, le 3 août 1849. Celle-ci n'en décida pas moins (le 6 août) qu'il n'appartenait ni à elle-même ni à aucune autre autorité de faire une révision de la constitution, aucun changement n'étant admissible que par la voie établie dans la Constitution elle-même.]

Bourguemestres —: Dr. Jean-Henri *Bartels;* Chrét.-Daniel *Benecke;* Dr. Henri *Kellinghusen;* Dr. Jean-Louis *Dammert.*

Syndics — : Dr. Guill. *Amsinck*; Dr. Jean-Chrét. *Kauffmann*; Dr. Ed. *Banks*; Dr. Charles-Hermann *Merck*.

Corps diplomatique et Consuls à Hambourg.

Amérique, Etats-Unis du Nord — : G. A. *Krœnig*, vc.; George-H. *Millington*, agent cons.

Anhalt-Bernbourg — : Guill. *Süberkrub*, c.

Anhalt-Dessau — : Gaspard-Diedrich *Moderson*, c.

Autriche — : François Gomte *de Lutzow*, chamb. imp.-roy. et cons. de lég., E. e. et M. pl. (de même accrédité près les cours gr.-ducales de Mecklenbourg et la ville libre de Lubeck). — Sisinnio *de Pretis* noble *de Cagnodo*, c.-gén.; Richard *Parish*, c.

Bade — : George Carpzov *Gorrissen*, c.

Bavière — : Adolphe *de Hildebrandt*, c.-gén.

Belgique — : Robert-Vict. *Swaine*, c.-gén.; Fréd.-Guill. *de Schwartz*, vc.

Brésil — : le chamb. Dr. en dr. Marcos Antonio *d'Araujo*, ch. d'aff. et cons.-gén. (en même tems chargé d'aff. près les cours grand-duc. de Mecklenbourg et d'Oldenbourg). — Joaquim-David *Hinsch*, c.; Louis *Courvoisier*, vc.; Baron *de Linstow*, secrét.

Brunsvic — : George-Frédéric *Vorwerk*, c.

Chili — : Daniel *Schutte*, c.

Danemark — :

Deux-Siciles — : Joaquim-David *Hinsch*, cons.-gén.; Conrade *Lange*, vc.

Ecuador — : Jean-Fréd.-Chr. *Schaar*, c.

Espagne — : José Tiburcio *de Vivanco*, c.-gén.; Charles-Frédéric-Louis *Westenholz*, vc.

Etats-Romains — : Edouard *Ladé*, c.

France — : *de Lagau*, E. e. et M. pl. (28 juillet 1849), (en même tems près les cours grand-ducales de Mecklenbourg et d'Oldenbourg, ainsi que près les villes libres de Brème et de Lubeck); Baron *Aymé*, att. — Charles *Groux*, chanc. de lég., c.-titul.

Grande-Bretagne — : le colonel George Lloyd *Hodges*, ch. d'aff. et c.-gén. — Charles *Wesselhœft*, vc.

Grèce — : Charles-Auguste *Heeren*, c.

Guatemale — : Charles H. L. *Weber*, c.-gén. près les villes anséatiques.

Hanovre — : le cons. de lég. Charles *Hanbury*, MR. et c.-gén. — Charles *Parish*, c.; Frédéric Ch. *Hanbury*, vc.

Hayti —: H. *Munchmeyer*, c.
Hesse électorale — : Edouard *Jacoby*, c.
Hesse grand-ducale — : Jonas *Mylius*, c.
Lippe —: Jean-Charles *Schemmann*, c.
Mecklenbourg-Schwérin —: le cons. de légation Martin-Rodolphe *Hinrichsen*, ch. d'aff. et c.-gén.; Sigismond *Hinrichsen*, vc.
Mecklenbourg-Strélitz —: le professeur C.-Louis *Corty*, c.
Mexique —: Don Andr. *Negrete*, c.-gén.
Nassau — : Aug.-Joseph *Schœn*, c.
Nouvelle-Grenade — : William *Meyer*, c.; Louis *Steenfadt*, vc.
Oldenbourg — : Florentin-Théodore *Schmidt*, c.-gén.; Henri-Théodore *Schmidt*, vc.
Pays-Bas —: Baron Guill.-Gerhard *Dedel*, E. e. et M. pl. (à Hanover). — George-Hendrik *Wachter*, c.
Pérou — : Ferdinand *Laeiss*, c.
Portugal —: Joaquim *van Zeller*, c.-gén.; André *van Randwyk-Schut*, c. (en même tems c.-gén. près les cours roy. de Hanovre, et grand-ducales de Mecklenbourg et d'Oldenbourg).
Prusse —: le cons. de lég. act. *de Kamptz*, E. e. et M. pl. (en même tems près les cours grand-ducales de Mecklenbourg et les villes libres de Brème et de Lubeck); *Wustrow*, secr. int. — Le cons. de comm. Guill. *O'Swald*, c.-gén., en même tems cons.-gén. pour la rive gauche (hanovérienne) de Haarbourg jusqu'aux bouches de l'Elbe; Charles-Aug. *Stœgemann*, vc.
Reuss, ligne aînée —: Fréd.-Ferd. *Mayer*, c.
Reuss, ligne cad. —: le cons. de comm. Pierre-Edouard *Ferber*, c.
Russie —: le cons. int. Henri *de Struve*, E. e. et M. pl.; le cons. d'état Robert *de Bacheracht*, secr. de lég. et c.-gén. — Thomas *Mahs*, vc.
Sardaigne —: François-Joseph *Pini*, c.-gén.; Edgar-Daniel *Ross*, vc.
Saxe roy. — : C. Ed. *Frege*, c.
„ Altenbourg —: Louis *Kerst*, c.
„ Cobourg-Gotha —: le cons. de légation Jacques-Henri *Kerst*, c.
Saxe-Meiningen — : Louis *Kerst*, c.
„ Weimar —: Robert-Victor *Swaine*, c.-gén.

Schwarzbourg-Roudolst. — : } Ernest *Mœmpel*, c.
" Sondersh. — : }

Suède et Norv. — : le chamb. Ant.-Reinhold Cte *de Wrangel*, MR. (de même accréd. près les cours gr.-duc. de Mecklenbourg, ainsi que près les villes anséat. de Brème et Lubeck). — Le gentilh. de la chambre Emile *de Stahl*, c.-gén.; Jean-Rodolphe *Hamfeldt*, c.

Suisse — : Jean Pierre *Ruch*, c.

Toscane — : Jean-Frédéric *Justus*, c.-gén.

Turquie — : Joaquim *van Zeller*, c.-gén.

Uruguay — : D. Raulino Pereira *Galvao*, c.

Venezuèle — : Jean-Guillaume-Alex. *Lorenzen*, c.; Gustave-Guill. *Schiller*, c.

Wurtemberg — : George-Théophile-Frédéric *Schmidt*, c.

Notice statistique.

	Habitants.	
La ville	115866	188054
Le faubourg de St. George	16731	
Le faubourg de St. Paul	16157	
Le territoire	39300	

Finances.

Propositions du Budget pour 1849.

Recette.

Marc.		
485650		Rapport des régales et domaines,
4,160500		Impôts,
	3,250500	Indirects,
	910000	Directs.
358917		Recettes diverses,
57360		Recettes du territoire en particulier.
5,062427		
1,850000		Recettes transitoires,
	1,400000	Impôt foncier,
	450000	4 pro mille augmentation de l'impôt pour la caisse d'assurance contre les incendies,
6,912427.		

Dépense.

I. Ordinaires.

500750	Honoraires du Sénat, des colléges civils et honoraires et traitements des juges,
44000	Dépenses diplomatiques,
423728	Traitement des employés et autres provenant de l'administration des finances et des tailles,
66000	Etablissements publics et bibliothèque,
586000	Etat militaire,
118500	Garde nationale,
415000	Députation pour les constructions,
40000	Routes,
470000	Députation pour la navigation et les ports,
453750	Police et maisons de détention,
498500	Subventions de l'état aux établissements de charité,
143500	Eclairage des rues,
90758	Pensions et rémunerations,
146425	Dépenses diverses,
1,446725	Dette publique:
65000	Prétures du territoire et patronages des fauxbourgs,
13000	Frais de la direction des œuvres hydrauliques en ville,
41000	Contributions matriculaires aux frais de la Confédération,
199700	Dépenses extraordinaires,
5,762336	total.

II. Dépenses transitoires.

1,850000	Emprunt de l'état pour la caisse des incendies.
7,612336	total.

A fin 1844 la dette s'est montée à $36\frac{3}{4}$ millions de marc. De cette somme 216000 m. fûrent payés, tandisque l'emprunt pour le chemin-de-fer entre Berlin et Hambourg y fut ajouté. L'emprunt de l'état pour la caisse de dédommagement des incendiés (32 millions) est régulièrement couvert (par l'impôt foncier) et n'entre pas dans ce compte-ci.

(1 marc banco = $\frac{1}{2}$ écu de Prusse, 1 marc cour. = $\frac{2}{5}$ écu de Prusse.)

(V. les notices de p. 399 et 402; de même Oldenbourg.)

H a n o v r e.

Autorités supérieures de l'état.

Ministère général.

Alex.-Levin Cte *de Bennigsen*, préséant, de même chef du départ. ministériel de la maison royale et des affaires étrangères.

Victor *Prott* (lieut.-général et chef de l'état-major), Directeur du ministère de la guerre.

Dr. Jean-Charles-Bertram *Stuve*, chef du départ. ministériel de l'intérieur.

Auguste-Théodore *Braun*, chef du départ. ministériel des aff. ecclésiastiques et de l'instruction.

Jean-Henri-Guill. *Lehzen*, chef du dép. ministériel des finances et du commerce.

Othon-Albert *de During*, chef du dép. ministériel de la justice et des fiefs.

Chefs des départements ministériels.

(Voir le ministère général.)

Secrétaires-généraux des ministères.

Minist. général — : le cons. de régence Daniel-Henri-Louis *Bening*, provisoirement.

" de la maison roy. et des aff. étrangères — : le cons. de lég. Auguste *Neubourg*.

" de la guerre — : le cons. int. de guerre Jean-Fréd.-Adolphe-Ferd. *Wedemeyer*, secr. int. du cons. d'état.

" de l'intérieur — : le cons. de régence *de Hammerstein*.

" des aff. ecclésiast. et de l'instr. — : le cons. de régence Daniel-Henri-Louis *Bening*.

" des finances et du commerce — : le cons. sup. des finances *Bar*.

" de la justice et des fiefs — : le cons. de justice Jean-Fréd. *Schmidt*.

Conseil d'état.

Président — : S. A. S. le major-gén. *Bernard* Prince *de Solms-Braunfels.*

Président du trib. supér. d'appel à Celle — : *von der Osten.*

Chambre des domaines à Hanover:

le directeur de la chambre financ. — : . . . .
le directeur-gén. des forêts — : . . . .
Directeur-gén. des postes — : *de Roudloff*.
Collégè du trésor et collége sup. des impôts. Président — : A. *de Wangenheim*.
Directeur-gén. des tailles — : *Albrecht*.
Directeur-gén. des impôts indir. et des douanes — : Dr. *Klenze*.
Commission-gén. des ordres — : le lieut.-gén. H. *von dem Bussche*; le lieut.-gén. *de Linsingen*, adjudant-gén. de S. M. le Roi; le maréchal de la cour, chamb. et maréchal des logis *de Malorti*.
Drossart à Hanover — : *de Dachenhausen*.
Drossart à Hildesheim — : Dr. Théodore *Meyer*.
Drossart à Lunebourg — : *de Torney*.
Drossart à Stade — : Baron *de Bulow*.
Drossart à Osnabruck — : *de Lutken*.
Drossart à Aurich — : *de Marschalck*.
Directeur du consistoire à Hanover — : *de Derschau*.
Autorité sup. cathol. — : l'évêque *Wandt*, à Hildesheim.

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour — :
Grand-chambellan — : le cons. int. Comte *de Platen-Hallermund*.
Grand-écuyer — : . . .
Grand-veneur — : Comte *de Hardenberg*.

Corps diplomatique à Hanover.

Autriche — : le chamb. et cons. int. Baron *Kress de Kressenstein*, E. e. et M. pl. (accrédité de même à Brunsvic); le Comte Aloïs *Karolyi*, secr. de lég.
Bade — :
Bavière — : le Comte Louis *de Montgelas*, ch. d'aff.
Belgique — : le lieutenant-général Baron *Willmar*, E. e. et M. pl. (de même accrédité à La Haye).
Deux-Siciles — :
France — : Comte *de Montessuis*, E. e. et M. pl. (accrédité le 25 mars 1849); *de Fontenilliat*, att.
Grande-Bretagne — : l'hon. John Duncan *Bligh*, E. e. et M. pl.; l'hon. George *Edgecumbe*, secr. de lég.; Fitz Patrick *Vernon*, attaché.
Pays-Bas — : Baron Guillaume Gerhard *Dedel*, E. e. et M. pl. (v. Hambourg).

Prusse — : . . . , E. e. et M. pl.; le chamb. Stach *de Golzheim*, cons. de lég.
Russie —: le lieut.-général et aide-de-camp gén. *Mansouroff I*, E. e. et M. pl.; Ernest F. G. *tom Have*, 1er secr. de lég.; Pierre *de Skripizine*, 2d secr. de lég.
Saxe royale —: . . .
Suède et Norvège —: le gentilhomme de la chambre Emile *de Stahl*, c.-gén. (à Hambourg).
Wurtemberg —: . . .

Notices statistiques.

Arrondissements. (Landdrosteien.)	*) Surface. (Mill. c. géogr.)	Habitants. Dénombr. du 1 juillet 1845. **) total.	homm.	femm.	Maisons.
Arr. de Hanover .	109,745	339229	169519	169710	46886
Princ. de Calenberg	48,705				
Comté de Hoya	49,468				
Comté de Diepholz	11,572				
Arr. de Hildesheim	81,135	360292	176757	183535	51180
Princ. de Hildesheim	34,014				
Princ. de Gœttingen	30,461				
Pr. de Grubenhagen	13,251				
Comté de Hohnstein	3,409				
Arr. de Lunebourg	204,446	326427	164292	162135	41390
Princ. de Lunebourg avec le territoire y attenant de Lauenbourg	123,6	265808	134853	130955	41565
Arr. de Stade . .	93,869				
Duché de Brème	24,187				
Duché de Verden	5,544				
Hadeln					
Arr. d'Osnabruck	113,729	257862	128429	129433	40925
Princ. d'Osnabruck	42,284				
Bas-Comté de Lingen avec Emsbuhren	14,522				
Duché d'Arenberg-Meppen	40,164				
Comté de Bentheim	16,759				
Arr. d'Aurich . .	54,476	174355	84761	89594	28025
Princ. d'Ost-Frise avec Harlingerland					
Territ. de Clausthal	11,524	34874	16710	18164	4121
Mines du Harz .	10,010				
Baill. d'Elbingerode	1,514				
total	698,655	1,758847	875321	883526	253112

*) D'après la carte topogr. du cap. Papen.

**) Le militaire est compris dans les nombres qui indiquent les habit. des arrondiss., mais non dans ceux qui indiquent les habit. des territoires dont les arrond. se composent.

Arrondissements.	D'après les confessions. 1845.					
	Luth.	Réf.	Cath.	Menn.	Morav.	Israël.
Hanover .	333096	911	6068	4		3105
Hildesheim	295779	6870	60105	4		3240
Lunebourg	321816	297	873	9		884
Stade . .	255965	6484	338	1		1128
Osnabruck	92844	24961	148963	15		612
Aurich .	117786	50593	3191	470	21	2223
Mines du Harz .	34817	12	210			16
	1,452103	90128	219748	503	21	11208

Finances.

Budget des recettes et dépenses de la caisse générale pour l'année du 1 juillet 1849 jusqu'à 1850.

Thlrs. Recette.

1,648100 Produit net des caisses des bailliages,
4,126777 » » des impôts,
176055 » » des mines et des salines,
844400 » » des péages,
144000 » » des postes,
518000 » » de l'administration des chemins-de-fer,
210000 Péage et pontonnage, de l'administration des chaussées,
46000 Produits de la loterie,
50000 Epices des autorités supérieures,
184618 Intérêts des capitaux actifs,
12873 Autres recettes immédiates,
4664 remboursements d'autres caisses,

7,465487 total.

Dépenses.

559222 Maison royale,
174642 Ministère général et ministères des départements,
46500 Etats représentatifs,
115491 Arrondissements (Landdrosteien),
600423 Bailliages,
166572 Ministère des affaires étrangères,

1,662850 à transporter.

Thlrs.	
1,662850	Transport.
1982079	Ministère de la guerre,
227386	» de la justice,
187913	» des aff. du culte et de l'instruction,
1,513670	» de l'intérieur,
14767	» du commerce,
165524	» des finances,
1,382522	Etat passif*),
326482	Pensions,
134857	dépenses à supprimer à l'avenir,
7,598050	total.

Dette publique.

Le 1 janvier 1848 23,233960 Thlrs. 19 gros 3 fénins, intérêt de 1,090943 Thlrs. 12 gros 3 fénins.

*) 1,090549 thlrs. intérêts,
17227 » rentes,
150000 » à la caisse de l'amortissement de la dette ancienne du pays,
124755 » à la caisse de l'amortissement de la dette pour les chemins-de-fer.

Armée.

Etat tel qu'il est dès le 1 juillet 1843.

	Com-battants.	Non-com-battants.	Total.
Etat-major de l'armée	22	—	22
Cavalerie : 8 régiments	3248	96	3344
Infanterie : 8 régim. à 2 bataillons, 4 bataillons légers	16048	128	16176
Corps du génie : 2 compagnies de pionniers et pontonniers	197	1	198
Etat de l'artillerie :			
2 comp. d'art. à cheval, 2 bat. d'art. à pied	1351	16	1367
1 comp. d'ouvriers	99	—	99
Totaux	20965	241	21206

Le cavalerie a 2688, l'artillerie 300 chevaux.

Hesse Électorale.

Autorité supérieure
sous la présidence de S. A. R. l'Electeur.

Le conseil des ministres.

1. Ministres.

Ministre de la justice —: Maurice *de Baumbach.*
Chef provisoire du ministère des affaires étrangères —:
Chef provisoire du ministère de l'intérieur —: le cons. d'état Bernard *Eberhard.*
Chef provisoire du ministère des finances —: le cons. d'état Charles-Guillaume *Wippermann.*
Chef provisoire du ministère de la guerre —: le major Frédéric-Edouard-Louis *Bœdicker.*

2. Membre sans portefeuille.

Le cons. int. Charles-Fréd.-Léop. *Schotten*, directeur de la caisse de l'état.

Secrétaire-général —: . . .

Président du tribunal sup. d'appel —: Louis-Emile-Aug. *Duysing.*
Directeur du tribunal sup. à Cassel —: Conrade *Endemann.*
Directeur du tribunal sup. à Rinteln —: Alex.-Philippe *Casselmann.*
Directeur du tribunal sup. à Marbourg —: Jean-Jacques *Muller.*
Président du tribunal sup. à Foulde —: Henri-Chrétien *de Warnsdorf.*
Directeur du tribunal sup. à Hanau —: Fréd. *Mackeldey.*
Directeur du tribunal sup. à Rotenbourg —: Chrétien *Rommel.*
Directeur de la caisse gén. de l'état —: le cons. int. Charles-Fréd.-Léop. *Schotten.*
Directeur de la chambre sup. des finances —: Jean-Charles *Lometsch.*
Président du collége supér. des impôts —: François-George *Pfeiffer.*
Directeur de l'adm. suprême des douânes —: Xavier-Bernard *de Schmerfeld.*
Directeur du collége supr. des forêts —: Grand-veneur *de Witzleben.*

Directeur de l'adm. supr. des mines et salines —: le cons. int. *Schwedes*.
Commission sup. des écoles —: membre dirigeant les affaires —: le cons. de rég. *Wiegand*.

Directeurs des arrondissements administratifs.

Cassel —: le cons. de rég. *Sezekorn*.
Eschwege —: le directeur de rég. Othon-Henri-Jules-Léopold *Volmar*.
Hersfeld —: le landrath *de Benning*.
Fritzlar —: le directeur de rég. Philippe-Fréd.-Charl. *Lotz*.
Marbourg —: le cons. int. de rég. *Ungewitter*.
Foulde —: le cons. du tribunal sup. *Rang*.
Hanau —: le cons. de finance *Rothe*.
Schmalkalde —: le cons. de rég. *Fondy*.
Rinteln —: le cons. int. de rég. *de Heppe*.

Command. de la div. d'infanterie —: Jean-Philippe *Bauer*.
Command. de la 1ère brigade d'infanterie —: le major-général *Spangenberg*.
Command. de la 2de brigade d'inf. —: Auguste *Schirmer*.
Command. de la brigade de cavalerie —: le maj.-gén. Aloïs *d'Amelunxen*.
Inspecteur de l'artillerie —: le maj.-gén. Balthasar *Gerland*.

Grandes-charges de la cour de S. A. R. l'Electeur:

Grand-chambellan —:
Grand-maréchal de la cour —:
Grand-veneur —: Ferdinand *de Baumbach*.
Grand-écuyer —:
Maréchal de la cour —: le chambellan Josias *de Heeringen*.
Veneur de la cour —: Ernest *de Baumbach*.

Corps diplomatique à Cassel.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Charles *Græbe*, c. (de même près le Hanovre et la Hesse gr.-ducale).
Autriche —: le chamb. imp.-roy. Edmond Comte *Hartig*, E. e. et M. pl.
Bavière —:
Belgique —: Comte Camille *de Briey*, E. e. et M. pl. (v. Emp.-Germ.).
France —: *d'Assailly*, ch. d'aff.
Grande-Bretagne —:

Hesse grand-ducale —:
Pays-Bas —: le cons. d'état Jonkheer F.-H.-Guillaume *de Scherff*, M. pl. (v. Emp.-Germ. et la Hesse grand-ducale).
Prusse —: le cons. de lég. *de Thile*, ch. d'aff. (en même tems près les cours princières de Waldeck et de Lippe).
Russie —:
Wurtemberg —: . . . ., E. e. et M. pl.

Notices statistiques.

	Surface en m. c. géogr.	Habitants *). à fin 1846.
Hesse infér. avec Schaumbourg	98,3	866663
Hesse-supérieure	41,3	122432
Foulde	41,8	140713
Hanau	27,5	124782
	208,9	754590

*) D'après le récensement pour les douânes-germaniques.

Finances.

Les recettes pour les années 1846, 1847 et 1848 (sixième période des finances) ont été évaluées en tout à 12,942460 thalers, y inclus 700000 thlrs. des fonds d'exploitation et 37500 thlrs. d'excédants des recettes de quatre périodes antérieures.

Pour les détails des recettes et des dépenses de la 5ème période financière (1843 à 1845) v. notre édition de 1846.

Dette publique.

1840: 1,642566 th.

Hesse Grand-ducale

(le 1 juillet 1849).

I. *Conseil d'état.*

Président —: Charles *Zimmermann*.

II. *Ministère privé d'état.*

Président —: Dr. *Jaup*, ministre de l'intérieur.
Ministère de la maison Gr.-duc. et de l'extérieur —: Chef *Hallwachs*, cons. int. d'état.

Ministère de l'intér. —: Dr. *Jaup.*

Conseillers —: les cons. du ministère Maurer et Wernher.

Ministère de la justice —: . . .

Conseillers —: les conseillers du ministère Dr. de Lindelof, Emmerling et Crève.

Ministère des finances —: . . . .

Conseillers —: Meisenzahl, de Biegeleben, cons. du minist.

III. Min. de la guerre. Chef —: . . . .; Membres —: le cons. int. *Zimmermann*; le colonel *Schmidt;* l'auditeur gén. *Hoffmann;* le lieut.-colonel *Roth.*

Cour supér. d'appel et de cassation. Prés. —: le conseiller privé act. Dr. Baron *d'Arens;* Directeur —: le cons. privé *Ludwig.*

Cour de justice. Directeur — : *Goldmann.*

Consistoire supérieur. Prés. — : Dr. Baron *de Lehmann.*

Direction sup. de l'instruction —: Dr. *de Lindelof* (v. ci-dessus).

Conseil supér. des écoles. Directeur —:

Chambre des comptes. Directeur —: le cons. privé *Ludwig.*

Chambre supérieure des tailles —: *Gœrz,* directeur. — Direction des douanes —: le même. — Directeur de l'administration des forêts et des domaines —: . . . .

Administration des travaux publics. Directeur — : Dr. *Moller.*

Cour de justice à Darmstadt, Président —: *Weller;* Directeur —: le cons. int. *de Hombergk à Vach.* — Cour de justice à Giessen, Directeur —: *Klipstein:* second directeur —: *de Helmolt.* — Cour supérieure à Mayence, Prés. —: *Aull*; Vice-président —: *Knyn.*

Conseillers de régence dirigeant les Commissions préposées à l'administration des districts.

Giessen —: Fréd.-Aug. *Kuchler.*
Alsfeld —: Christoph *Hoffmann.*
Friedberg —: Louis *Ouvrier.*
Nidda —: Charles *Fuhr.*
Biedenkopf —: Adolphe *Trapp.*
Darmstadt —: Charles-Ernest-Aug. Rink Baron *de Starck.*
Heppenheim —: . . . .
Diebourg —: Fréd. *Kritzler.*

Erbach —: Dr. Pierre *Camesasca.*

Mayence —: Rénard-Charles-Fréd. Baron *de Dalwigk*, de même en fonctions comme commissaire territorial de la forteresse fédérale de Mayence.

Grandes charges et charges de la cour.

Grand-maître de la cour —: le Baron *de Stosch et Siegroth*, major-général à la suite.

Grand-maître de la cour —: . . .

Grand-maréchal de la cour —: . . .

Intendance supér. des cérémonies de la cour. Le maître des cérémonies Baron *de Munch-Bellinghausen* en fait les fonctions.

Grand-écuyer. Le colonel et adjudant-gén. Baron *de Trotha* en fait les fonctions.

Grand-veneur de la cour —: . . .

Corps diplomatique et Consuls à Darmstadt.

Amérique, Ét.-Unis —: Charles *Græbe*, c. (v. la Conféd.-germanique; de même pour le roy. de Hanovre et la Hesse électorale).

Autriche —: le Baron *de Leykam*, ch. d'aff.

Bavière —: . . . .

Grande-Bretagne —: *Koch*, c. (à Francfort).

Prusse —: le cons. de lég. *Balan*, ch. d'aff. (de même Résident à Francfort).

Russie —: le Baron *de Budberg*, ch. d'aff. (à Francfort).

Notices statistiques.

Provinces.	Aire en milles carrés géogr.	Population d'après le dénombrement du décembre 1846							
		D'après les confessions.						Total.	Par mille carré.
		Luthériens.	Réformés.	Unis.	Catholiques.	D'autres confess. chrétiennes.	Israëlites.		
Hesse-supér.	72,9	231786	18030	25214	25482	293	9336	310141	4446
Starkenbourg	54,8	171112	17154	28628	89593	634	9972	317093	5872
Hesse-rhénane	25	1177	5354	97381	110166	1547	9820	225445	9018
Total	152,7	404075	40538	151223	225241	2474	29128	852679	5584

Provinces.	Bâtiments.			Popul. d'après le dénombr. en décembre 1846.				
				d'après l'âge		D'après le sexe.		Total.
	publics.	privés.	total.	audessous de 14 ans.	au dessus de 14 ans.	Hommes.	Femmes.	
Hesse-supér.	2053	48259	50312	101242	208899	154233	155908	310141
Starkenbourg	1288	88588	89876	111399	205694	156875	160218	317093
Hesse-rhénane	1169	32701	33870	72868	152577	111153	114292	225445
Total	4510	119548	124058	285509	567170	422261	430418	852679

Finances.

Revenus.

Domaines	1,874586 fl. du Rhin.
Régales	51100 - -
Tailles directes	1,934940 - -
Impôts indirects	3,511524 - -
Divers	423405 - -
Total	7.795555 fl. du Rhin.

Création de 2 millions de fl. du Rh. papier-monnaie (Grund-Renten-Scheine) à 1, 5, 10, 25, 50 et 70 fl. du Rh. destiné surtout à la continuation du chemin-de-fer entre le Mein et le Wéser et au rachat de 80000 fl. annuellement (rentes d'amortissement), rachat qui doit commencer en 1851.

Hesse-Hombourg.

Autorité supérieure.

Le conseil privé, collége consultatif; Chef —: le cons. int. actuel directeur Dr. *Bansa.* — Sont immédiatement subordonnées au conseil privé

les autorités centrales du pays; savoir

a) la régence, en trois branches, 1° de la justice, 2° de l'administration, du culte et de l'instruction, et 3° des finances et des domaines. Chef des trois départements —: le cons. intime et directeur de la rég. *Henrich.*

b) la commission pour l'amortissement de la dette publique, ainsi que pour la révision des comptes;

c) le commandement militaire, pour la direction des affaires y relatives.

Charges sup. de la cour.

Grand-maréchal de la cour —: Baron *de Krane.*
Maréchal de la maison princière —: *de Titzenhofer.*
Ecuyer de la cour —: Baron *de Buseck.*

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants en 1846*).
Hombourg	1,52	10473
Meisenheim	3,48	13960
	5,00	24433

*) D'après le tableau sur les douânes-germaniques.

Revenus et dépenses de l'état pendant la période financière des années 1849, 1850 et 1851: 949112 fl. du Rhin.

Les capitaux actifs de l'état se montaient le 1er février 1849 à 47106 fl. du Rhin.

La dette d'état le 1er février 1849 à 1,504327 fl. du Rhin.

Etat militaire: 488 hommes.

Possessions médiates: dans la province prussienne de Saxe, régence de Magdebourg: la seigneurie d'Oebisfelde (15 villages avec 3681 hab.) dans le cercle de Gardelegen, celle de Hœtensleben (5 villages avec 3256 hab.) dans le cercle de Neuhaldensleben et la seigneurie de Winningen (2 villages avec 1214 hab.) dans celui d'Aschersleben. — (Voir l'Empire-Germanique.)

Hohenzollern-Hechingen.

Conférence privée.

Cons. privé dirigeant — : . . .

Le cons. privé de la cour et de conférence Baron *de Franck*, en même tems directeur de la cour d'appel.

Le cons. privé de la cour et de conférence *de Giegling*, en même tems directeur de la chambre financière.

Chancellerie privée de la cour.

Conseiller de cabinet *Bayl.*

Administration sup. des biens allodiaux.

Le cons. int. de la cour et des finances Baron *de Billing.*

Grandes charges de la cour.

Grand-veneur — : Baron *Hiller de Gœrtringen.*

Envoyés.

Autriche — : le cons. de lég. Baron *de Leykam*, ch. d'aff. (à Darmstadt).

Prusse —: le lieut.-général *de Thun*, E. e. et M. pl. (à Stuttgart).

Notices statistiques.

Surface 5½ m. carrés géogr.; 20143 habitants catholiques; revenus 160000 fl. de conv.; dette de l'état 320000 fl. de conv.

Possessions médiates:

1) En Espagne, les comtés de Castilnuovo et Villalva del alcor;
2) En Prusse:
   a) Prov. de Brandebourg, rég. de Francfort, cercle de Crossen: la seigneurie de Beutnitz avec les bailliages de Kuttlow, Cunnersdorf, Leitersdorf et Deutsch-Nettkow;
   b) Prov. de Silésie, rég. de Liegnitz, dans le cercle de Grunberg: Polnisch-Nettkow avec Plothow, Scharfendorf, Seedorf et Seifersholt; dans le cercle de Lœwenberg la seign. de Hohlstein avec Seitendorf et Neuen; dans celui de Liegnitz et Jauer: la terre de Schlauphof avec Weinberg et Arnoldshof; dans le cercle de Freistadt la seign. de Kœlmchen.

Hohenzollern-Sigmaringen.

(Le 1 juin 1849.)

Régence du Pays. (Autorité suprème).

Préséant —: le président Antoine *de Sallwurk.*

Premier conseiller et de droit remplaçant du préséant —: Quirin *Mock*, dir. de la régence.

Cour de justice.

Préséant —: Dr. *de Bannwarth*, directeur de la cour de justice, ad int.

Administration générale des domaines.

Président —: le cons. int. act. *de Weckherlin*', de même directeur de la chambre des finances.

Archives de la Maison Princière et du pays.

Le cons. de la chambre aulique *Bilharz.*

Maréchal de la cour —: le major Bar. *Treusch de Buttlar.*

Envoyés.

Autriche —: le cons. de lég. Baron *de Leykam*, ch. d'aff. (à Darmstadt).

Prusse —: le lieut.-gén. *de Thun*, E. e. et M. pl. (Stuttgart).

Les envoyés et agents diplomatiques de la Prusse sont chargés d'intercéder à l'étranger pour les sujets de la principauté de la même manière que pour les sujets prussiens.

Habitants (de conf. catholique) d'après le dénombrement fait en 1845: 45431 sur 15,8 m. c. géogr.

L'édition allemande de l'almanach de 1849 contient l'aire des bailliages de la principauté. De même elle indique les produits et les revenus, dont les uns furent versés dans la caisse du pays et les autres dans la caisse de la chambre des domaines. Les revenus annuels de la caisse du pays se montaient environ à 180000 fl. du rhin. La dette de cette caisse, déduction faite des capitaux actifs, était de 100000 fl. du rhin.

Holstein-Oldenbourg.

(v. Oldenbourg.)

Holstein et Lauenbourg.

(v. Danemark.)

Etats-Unis des Iles Ioniennes.

(Sous la protection de la Grande-Bretagne en vertu du traité conclu à Paris le 5 nov. 1815. — La Charte constitutionnelle (4ème art. du traité du 5 nov. 1815) se date du 2 mai 1817.

Le pouvoir exécutif est confié à un sénat composé de 6 membres, savoir: d'un président et de 5 sénateurs. Le président est nommé par le souverain d'Angleterre sur la proposition du Lord-haut-commissaire et porte le titre d'Altesse. Les sénateurs sons élus par l'assemblée législative parmi les propres membres de celle-ci, l'approbation du Lord-haut-commissaire étant toutefois réservée; savoir pour Corfou 1, Céphalonie 1, Zante 1, Ste Maure 1, Ithaque, Cérigo et Paxo ensemble 1. Les fonctions du sénat ne dûrent que 5 ans, après quel laps de tems il se fait une nouvelle élection. Le Gouvernement, en tant que confié au sénat, est divisé en 3 parties, savoir 1° le département général avec un

secrétaire nommé par le Lord-haut-commissaire, 2° le dép. politique avec un secrétaire et 3° le dép. des finances avec un secrétaire; les secrétaires des 2 derniers départements sont nommés par le sénat avec l'approbation de l'assemblée législative et du Lord-haut-commissaire. Le sénat nomme les fonctionnaires tant civils que judiciaires avec la réstriction sus-mentionnée, étant la même pour tous les emplois supérieurs. Les employés ne restent en fonctions que 5 ans, après quoi ils peuvent être confirmés pour 5 ans ultérieurs.

L'assemblée législative est composée de 40 membres, y compris le président. Onze de ses membres sont choisis par le Lord-haut-commissaire et sont connus sous la dénomination de Conseil Primaire ou Partie intégrante de l'assemblée législative. Les 29 autres membres sont élus par le corps des électeurs (nommé en grec: Synclité) de chaque île en proportion de sa population, et les électeurs sont tenus à choisir leurs députés d'une liste de candidats, qui leur est fournie par le Conseil Primaire. Le Président de l'assemblée législative est élu par l'assemblée elle-même et soumis également à la confirmation du Lord-haut-comm. L'assemblée ne reste en fonctions que 5 ans (1845 — 1850), pendant quel tems elle se réunit trois fois; les sessions ne dûrent que 3 mois; elle fait les lois, qui doivent cependant, avant d'être exécutoires, obtenir la sanction du sénat et du Lord-haut-commissaire ayant le droit du „Veto".]

Lord-haut-commissaire de S. M. la Reine d'Angleterre —: Son Exc. le très-hon. Henry-George *Ward* (1 mai 1849).

Secrétaire du Lord-haut-comm. —: John *Fraser*, esq.

1. *Sénat.*

Président —: S. Altesse le Dr. Spyridion Phokas *Stephanos*.

Adjudant de S. A. —: Lieut.-col. Comte Antoine *Theotoky*.

Sénateurs —: Chev. Nicolas *Rhodostamos*; Dr. Spyridion Phokas *Cosmetatos*; George *Comuto*; Commandeur Pierre *Pétrizopoulos*; Jean *Caloutzis*. — Sénateur suppléant —: Command. Dr. Stamos *Gangadis*.

Secrét.-gén. —: Thom. John *Gisborne*, esq.

Secrét. pour l'intérieur —: Chev. Antoine *Lefkokilos* Comte *de Dousmanis*.

Secrét. pour les finances —: Alexandre *Battaglia*.

2. Assemblée législative (1845 — 1850).

Président —: Dr. Alexandre *Damaskinòs*.

Président du cons. primaire —: Dr. Gerasime *Lusi*, Chev.

Secrétaire du cons. primaire —: John *Fraser*, esq.

Secrétaire de l'Assemblée législative — : chev. Platon *Pedridès*.

3. Officiers de l'administration générale.

Trésorier-gén. — : Ange *Monferato*.
Procureur-gén. — : Dr. Anast. Typaldos *Xydias*, Chev.
Chef de la chambre des comptes — : Charles *Ragueneau*, esq.
Directeur-gén. de la police — : Capitaine W. H. *Lawrence*.
Historiographe de la nation — : Chev. André *Moustoxydis*.

4. Conseil suprème de justice.

Président — : Dr. Jean *Zambelli*. — Juges — : William *Blair*, esq.; Chev. J. J. *Reid*; Dr. George *Marcoràn*.

5. Gouverneurs locaux; Résidents et Préfets.

Corfou. Préfet — : Dr. Nicolas *Callonàs*.
Céphalonie. Résident (Délégué du Lord-haut-comm.) — : Sir C. S. *Everton*, bt.; Préfet — : Dr. Spyridion Phokas *Linardatos*.
Zante. Résident — : lieut.-colonel J. W. *Parsons*, kt.; Préfet — : Comte Demetrius *Solomòs*.
Ste Maure. Résident — : major George *Hutchinson*; Préfet — : Dr. Michel *Sikelianòs*.
Ithaque. Résident — : Capit. *Williams*; Préfet — : Eustache *Dracoulis*.
Cérigo. Résident — : Capitaine H. *Haverst*; Préfet — : Dr. Demetrius *Lazaretis*.
Paxò. Résident — : Rob. *Blakeney*, esq.; Préfet — : Nicolas *Macris*.

6. Hiérarchie ecclésiastique.

Exarque actuel (Primat). Spyridion *Condomichalos*, archevêque, métropol. de Céphalonie.
Archevêques métropolitains. Corfou — : Chrysanthos *Massellos*; Céphalonie — : Spyridion *Condochimallos*; Zante — : Nicolas *Cockinis*; Ste Maure — : Eugène *Phetzis*. — Cérigo — : archevêque : Procope *Collonàs*. — Evèques : à Ithaque — : Païsios *Caravias*; Paxo — : *Chrysanthos*.

7. Militaire.

Commandeur en Chef — : le Lord-haut-commissaire.
Etat-major. Commandant les forces — : colonel C. E. *Conyers*; Maître-général des quartiers — : lieut.-col. F.-H. *Dawkins*; Command. de l'artillerie — : le lieut.-colonel P. V. *Engeland*; Command. le corps du génie — : lieut.-col. N. *Hamilton*.

Consuls à Corfou.

Autriche —: Chev. Guill. *de Mayersbach*, c.-gén.
Bavière —: Rich. *Peltzer*, c.
Deux-Siciles —: Chev. N. *Balsamo*, c.
France —: Ernest *Bresson*, c.
Grèce —: Chev. Valère *Pizzòli*, c.
Pape —: Chev. Nicolas *Mòsca*, c.
Pays-Bas —: P. G. *van Lennep*, c. (Zante.)
Russie —: Chev. Charles *de Kuster*, c.-gén.
Sardaigne —: Chev. Nicolas *Mòsca*, c.
Suède et Norvège —: Charles *de Heydenstamm*, c. (à Athènes).
Turquie —: N. *Conemènos*, c.
(Dans les six autres îles il y a des Vice-Consuls, nommés par les Consuls qui résident à Corfou.)

Notices statistiques.

Iles	Surface en m. c. géogr.	Habitants en 1844.
Corfou	10,69	64676
Paxo	1,22	5017
Ste Maure	8,48	18676
Ithaque	2,07	10821
Céphalonie	16,39	69984
Zante	7,35	38929
Cérigo	5,46	11694
	51.66	219797

Dépenses et revenus de l'état.
(Rapport officiel du comité chargé de la vérification des comptes publics pour l'année financière de 1844, publié le 15 mai 1845)

L. Sterl.	Shill.	D.	
79316	18	11	Dépense ordinaire :

L. Sterl.	Shill.	D.	
12957	19	2	Liste civile du Lord-haut-commissaire.
46996	19	6	Département civil (intérieur).
17156	10	5	Administration de la justice.
2205	9	10	Département du culte.

79316 18 11 à transporter.

l. Sterl.	Shill.	D.	
79316	18	11	Transport.
—	—	—	Protection militaire, c.-à-d.: entretien des troupes angl.
63881	8	11	Dépense extraordinaire:

L. Sterl.	Shill.	D.	
1431	16	4	Loyer pour quelques officiers publics.
8306	12	—	Travaux publics.
1155	9	2	Frais de l'encaissement des impôts et administration du papier timbré.
3766	16	3	Service des paquebôts-à-vapeur ïoniens.
3099	8	10	Police et cours de justice.
12367	11	5	Dépenses accidentelles du gouv. général et des administrations locales.
33753	14	11	Supplément subsidiaire aux dépenses des municipalités, y compris l'instruct. publique.

143198	7	10	Total des dépenses.
120236	10	10	Revenus de l'année 1844.

Le montant de la dette de l'état n'est pas connu.

Militaire.

3 bataillons de 3 rég. d'infanterie; 1 bat. chasseurs; 3 compagnies d'artillerie; 1 comp. de sapeurs; total à-peu-près 3000 hommes.

Marine.

1 frégate et 1 paquebôt de guerre-à-vapeur, tous deux anglais et en station à Corfou; de plus: 2 bâteaux-à-vapeur, portant le pavillon ïonien, qui servent à la communication entre les 7 îles.

Liechtenstein.

Conseiller aulique en chef —: Joseph Baron *de Buschmann.*
Conseiller du Prince —: Max. *Kraupa,* président du tribunal d'appel et de la chancell. princière.

Administrateur (Land-Vogt) —: Jean-Michel *Menzinger* à Vaduz.

(Notices statistiques, v. le tableau de l'Empire-Germanique.)

Lippe.

Autorités supérieures.

Président de la régence —: *Petri* (11 mars 1848).
Directeur de la chambre des finances —: *Rohdewald* (4 avril 1848).
Dir. de la chancellerie de justice / Dir. de la chambre de la justice criminelle —: Le chancelier *Ballhorn Rosen* (18 mai 1819).
Dir. de la cour de justice —: . . .
Dir. du consistoire —: le cons. int. de rég. *Pideritt* (16 mars 1848).

Grandes charges de la cour.

Maréchal de la cour —: *Funk de Senftenau.*
Maître des forêts de l'état —: *de Donop.*
Intendant des châteaux et jardins —: *de Meysenbug.*

Envoyé à Detmold.

Prusse —: le chamb. et cons. de lég. *de Thile*, E. e. et M. pl. (v. la Hesse élect.).

Surface: 20,6 m. c. géogr.; habitants à la fin de 1846: 108236 y inclu la moitié de Lippstadt. — Militaire: 2 bat. d'inf., chacun à 800 h., et 520 h. de réserve.

Schaumbourg-Lippe.

Colléges supérieures de l'administration.

Régence —: le dir. de la rég. George-Joaquim *Langerfeldt.*
Chambre des domaines —: Chef, le dir. de la chambre financ. George-Henri-Chrétien *Spring.*
Chancellerie de justice —: . . . .; le cons. de just. Guill. *Kœnig* fait les fonctions du directeur.
Consistoire —: Chef, le directeur de la régence *Langerfeldt.*

Les affaires de la cour princière sont dirigées par le maréchal de la cour *Richer de Marthille.*

Envoyé à Buckebourg.

Prusse —: . . . . (voir Hanovre).

Surface : 9,75 milles carrés géogr. Habitants (à l'inclusion de Lippstadt) à fin 1848 : 28837. — Les revenus sont évalués (d'après Berghaus „Europäisches Staatensystem") à 130000 thalers; l'état est sans dette. — Militaire : contingent, 432 h., réserve 144 h.

Ville libre de Lubeck.

D'après la constitution du 8 avril 1848 le Sénat se compose de 20 membres nommés à vie parmi tous les citoyens de la république sans égard à leur position sociale. L'élection se fait par le Sénat et une commmission nommée par la bourgeoisie de son milieu et composée d'autant de membres qu'il y a de Sénateurs qui y prennent part. Pour être éligible il faut avoir 30 ans accomplis. Le Sénat choisit tons les deux ans deux de ses membres pour faire les fonctions de bourguemestres pour les deux années qui suivent.

La bourgeoisie est répresentée par 120 délégués qui devaient d'abord être nommés d'après les classes de la société, mais qui sont élus, en vertu d'un arrêt plus récent, d'après le principe du droit commun et égal pour tous de l'éligibilité de tous les citoyens. Cette élection se fait en 11 districts distingués de manière que la proportion entre la population de ces districts et le nombre des représentants qu'ils ont à nommer soit égale pour tous. Tout citoyen est éligible dans tous les districts. Les représentants sont nommés pour 6 ans, tous les deux ans un tiers de leur assemblée est soumis à la réélection de tous les divers districts. La bourgeoisie nomme de son milieu une commission de 30 personnes dont la moitié quittent ces fonctions pour être remplacés par de nouvelles élections.

Bourguemestres pour 1849 *et* 1850.

Henri *Brehmer*, doct. en droit, préséant du sénat.

Bernard-Henri *Frister*, doct. en droit, préséant du tribunal suprème.

Corps diplomatique à Lubeck.

Voyez Hambourg.

Consuls et Agent accrédités près de la ville de Lubeck en particulier :

Bavière — : Charles-Henri *Muller*, C.
Belgique — : Jean *Witte*, C.
Brésil — : J.-C. *Klugmann*, VC.
Danemark — : W. *Platzmann*, c.-gén.
Deux-Siciles — : Jean-Daniel *Plitt*, VC.
France — : W.-J. *Baudouin*, VC. ; Louis *Tolhausen*, ag. cons.
Grande-Bretagne — : W.-L. *Behncke*, VC.
Hanovre — : Dietrich-Théodore *Lange*, C.
Hesse grand-duc. — : Conrade *Platzmann*, C.
Mecklenbourg-Strélitz — : P.-H. *Tesdorpff*, C.
Oldenbourg — : Charles *de Schlœzer*, c.-gén.
Pays-Bas — : Jean-Sigismond *Mann*, C.
Portugal — : George-Louis *Forrer*, VC.
Prusse — : Edouard-G. *Kulenkamp*, C.
Russie — : Charles *de Schlœzer*, c.-gén.
Saxe-royale — : George-Frédéric *Pfeiffer*, C.
Saxe-Weimar — : Alex.-Guill.-Charles *Grammann*, C.
Suède et Norvège — : Chrétien-Adolphe *Nœlting*, C.
Uruguay — : George-Louis *Forrer*, VC.
Wurtemberg — : George-Fréd. *Harms*, C.

Notices statistiques.

Superficie de la ville et de ses territoires.

	Verges carr.		
La ville et ses territoires	13,251812	=	5,21 mill. c.
La moitié des Vierlande, que Lubeck possède en commun avec Hambourg	1,970292	=	0,77 » »
Total :	15,222104	=	5,98 mill. c.

Habitants le 1 sept. 1845.

La ville	25339
Le territoire de la ville	16801
Moitié de la population des Vierlande .	5057
Total :	47197 (7892 par m.c.).

Finances (budget pour 1849).

Recettes :	Marcs.
Impôts directs et pour le militaire	167420
Accise de consommation	120000
à transporter	287420

	Marcs.
	Transport 287420
Rapport de l'impôt sur le moulage	22000
Péages	82600
Timbre	38000
Impôt sur la vente d'immeubles	9000
Droit sur les héritages	7000
Droits d'entrée levés aux portes de la ville	8305
Droits de bourgeoisie	11000
Rapport des postes	17000
Rapport des chaussées	21880
Taxe sur les domestiques	14085
Usufruit du territoire de la ville	164665
Pharmacies	4000
Contribution de Travemunde	6200
" des Vierlande	25200
Usufruit du „Stahlhof" à Londres	10950
" de la maison d'Oster à Anvers	3040
Forêts et tourbe	63100
Petites sommes	11611
	807056

Dépenses.

Sénat etc.	87900
Traitements, missions diplomatiques et contribution pour l'administration centrale de l'Allemagne	51520
Chancellerie de la ville	10200
Tribunal suprême d'appel	10400
Cours de justice et police	48237
Militaire	188000
Pensions	16660
Eglises et écoles	29838
Oeuvres pies	41200
Travaux publics	143227
Intérêts et amortissement de la dette d'état	221812
	Total 848594

Grand-duché de Luxembourg.
(v. Pays-Bas.)

San-Marino.

Le comité ou conseil administratif se composait de 60 membres ($\frac{1}{3}$ nobles, $\frac{1}{3}$ bourgeois, $\frac{1}{3}$ paysans). De ce nombre on choisissai, le conseil des douze, dont les deux tiers se renouvelaient annuellement. Ce conseil administratif a été changé en sept. 1847 en une chambre représentative dont les membres sont nommés par la totalité des habitants. Ses séances doivent être publiques. — Les capitani regenti ne restent en fonctions que six mois chacun. Un magistrat étranger élu pour trois années et qui après ce laps de tems ne peut être réélu qu'une seule fois, est appelé à exercer la justice avec l'assistance d'un procureur-général et d'un chancelier. Deux secrétaires d'état sont chargés, l'un des affaires intérieures, l'autre des affaires extérieures de la république.

Secrétaire-général du gouvernement —: Jean-Baptiste *Benelli.*

Commissaire du gouvernement —: . . .

Surface à-peu-près 1 mille carré géogr. et 7600 habitants. — Revenus de l'état: 6000 scudi.

Mecklenbourg-Schwérin.

Ministère privé d'état.

Louis *de Lutzow*, président du conseil privé et premier ministre, en même tems président de la régence.

Lui adjoint pour les affaires de finances et des domaines —: le cons. de révision Jean-Louis Schumacher ad int.

Régence et tribunal des fiefs. Président —: *de Lutzow*, président du conseil privé et premier ministre.

Chambre des finances. Président —: . . .; cons. int. de la chambre —: Hans-Léopold-Bernard *de Plessen*, landdrost.

1) Département des travaux publics —: le cons. sup. des bâtisses Charles-Henri *Wunsch.*

2) Domaines, chacun des cinq arrondissements sous la direction spéciale d'un conseiller de la chambre des finances.

3) Chasse et forêts. Grand-maître des chasses —: Dethloff-Louis-Frédéric *de Bulow;* forêts —: . . .

4) Postes —: le cons. int. des postes Fréd. *de Pritzbuer.*
5) Douânes —: le cons. de la chambre fin. Léop.-Fréd.-Henri *Wendt*, conseiller du départ.

Justice:
1) Trib. sup. d'appel à Rostock (en commun avec Meckl.-Strélitz). Président —: . . .; Vice-président —: Jean-Henri *Viereck.*
2) Chancelleries de justice:
   a) à Schwérin, Directeur —: Jean-Ant. *Wachenhusen.*
   b) à Gustrow, Directeur —: Auguste-Ludolphe *Radel.*
   c) à Rostock, Directeur —: Dr. Charles-Fréd. *de Both.*
3) Cour crim. à Butzow, Directeur —: Charles-Aug.-Fréd. *Bolte.*

Militaire. Collége milit. à Schwérin; Directeur —: l'aide-de-camp-général et colonel *de Hopffgarten.* — Commandeur de la brigade —: le colonel *de Witzleben.*

Grandes-charges de la cour.

Maréchaux de la cour —: *de Rœder;* Jaspar *de Bulow.*
Grand-écuyer —: le chamb. Aug. *de Boddien.*
Intendant des châteaux et des jardins —: Charles *de Lutzow.*
Maréchal des logis —: le col. Adolphe *de Sell.*
Grand'-maîtresse de S. A. R. Mad. la Grand'-Duchesse douairière —: Marianne Comtesse *de Bassewitz.*

Corps diplomatique à Schwérin.

Autriche —: François Comte *de Lutzow*, chamb. imp.-roy., E. e. et M. pl. (à Hambourg).
Brésil —: Chev. Marcos-Antonio *d'Araujo*, ch. d'aff. (à Hambourg).
France —: *de Lagau*, E. e. et M. pl.
Grande-Bretagne —: le Comte *de Westmorland*, Pair, conseiller privé et lieut.-gén., M. pl. (à Berlin).
Prusse —: le cons. act. de lég. *de Kamptz*, E. e. et M. pl. (à Hambourg).
Russie —: le cons. int. Baron Pierre *de Meyendorff*, E. e. et M. pl. (à Berlin).
Suède —: le chambellan A.-R. Comte *de Wrangel*, MR. (à Hambourg).

Notice statistique.

Superficie 228 m. c. — Nombre des habitants (2 déc. 1848) 528185 — dont

201229 dans les domaines, y inclus les bourgs de Ludwigslust, Doberan, Dargun, Lubtheen et Zarrentin,

140223 dans les terres des nobles, y inclus les bourgs de Dassow et Klutz,

8870 dans les terres des trois couvents de Dobbertin, Malchow et Ribnitz,

164184 dans les 40 villes et

13679 dans les terres appartenant aux villes.

D'après les confessions :	luthér. 524042,	cathol. 612,
	réform. 168,	juifs 3284.

Finances.

1) Recette et dépense d'après l'évaluation pour l'année du 1 juillet 1848 jusqu'au 30 juin 1849.	Brut.		Net.	
	Recette. Thalers.	Dépense. Thalers.	Récette. Thalers.	Dépense. Thalers.
I. Domaines	2,227470	1,048160	1,184310	
II. Tailles	444924	83662	361262	
III. Douânes	315130	35780	279350	
IV. Régales	289872	240203	49669	
V. Administration civile	188309	494770		306461
VI. Maison grand-ducale, caisse privée		141937		141937
VII. Administration de la cour, du théatre, des écuries et des bâtiments de la cour	32200	380107		347907
VIII. Militaire	13720	586030		572310
IX. D'après les convent. avec les états du pays	17016	17095		79
X. Intérêts, capitaux et rentes, payables par la caisse du pays	8132	303914		295782
XI. Pensions et rémunerations		167963		167963
XII. Diverses	45782	114458		68676
XIII. Réserve		30000		30000
XIV. Extraordinaires	*) 643836	580963	62873	
Somme:	4,226391	4,220042	1,937464	1,731115
	4,220042		1,931115	
Avances:	6349		6349	

*) y inclus 200000 thalers, qui ont été empruntés pour payer les dépenses de la guerre en Schleswig.

2) Dettes.

A. Dettes du pays.

a) Dette transmise de la ci-devant commission pour le crédit du pays, juin 1839 . . . . thlrs. 465479

b) dette contractée pour le chemin-de-fer de Berlin à Hambourg, avances de la maison de Salomon Heine à Hambourg, jusqu'en août 1846 30000 thalers et 3,750000 marcs banco à $\frac{2}{5}$ d'écu de Pr., déduction faite de 39500 marcs banco amortisés en 1847 à 1848 1,784200
dont l'administration est dirigée par la commission pour l'amortissement des dettes siégeant à Schwérin.

c) dette contractée pour l'établissement des chaussées et canaux (jusqu'au 1 oct. 1848) 1,654942
dont l'amortissement est confiée aux soins de la commission du crédit public.

B. Dettes privées de la caisse grand-ducale, contractées pour le dégagement de plusieurs bailliages

a) dette ancienne, en juin 1849 4,806666
dont l'amortissement se monte annuellement au moins à 50000 thalers.

b) dette nouvelle, d'après la publication du 13 janvier 1844, réalisée jusqu'en juin 1849 . . . 816666

C. Dette de la caisse dite des états du pays, déduction faite de la quôte-part de Mecklenbourg-Strélitz, juin 1847 195685

9,723638

Par ordonnance du 12 janv. 1848 le pied de 14 écus soit 21 florins est adopté pour le grand-duché. Outre les pièces d' 1 écu on empreind des pièces d' $\frac{1}{3}$ et d' $\frac{1}{6}$. L'écu se divise en 48 schillings, le schilling en 12 fénins. Pour appoint on se sert de ces monnaies: a) en argent: pièces de 4 schillings (16 thalers au marc) et pièces de 1 schill. (18 écus au marc); b) en cuivre: pièces de 3 fénins (Drillinge) dont 24 schill. pèsent 1 marc.

Force armée,
c'est-à-dire le conting. fédér. (3580 h.) avec la réserve active (1194 h.).

11 h. état-major et commandement de la brigade,
965 „ 1 bataillon de grenadiers-gardes,

976 h. à transporter.

976 h. Transport.
1866 » 2 bataillons de mousquetaires,
694 » 1 bataillon d'infanterie légère,
773 » 1 rég. de dragons,
466 » artillerie en 2 batteries, chacune de 6 canons (274 h.), une colonne pour les munitions (138 h.) et une division de pionniers (54 h.).
13 » gendarmerie employée au service de la police du pays.

4788 h.

Mecklenbourg-Strélitz.

Ministère d'état.

La régence (v. ci-dessous) est chargée ad int. des fonctions du ministère.

Régence du pays à Neustrélitz.

Préséant — : le cons. de rég. W. *de Bernstorff*, chamb.

Tribunal d'appel à Rostock (en commun avec Meckl.-Schwérin).

Vice-président — : J.-H. *Viereck.*

Chancellerie de justice à Neustrélitz.

Directeur — : Théodore *de Scheve.*

Consistoire.

Conseiller du consistoire — : le surintendant Hermann *Ohl.*

Collége de la chambre et des forêts.

Directeur — : . . .; Préséant — : le cons. int. de la chambre *de Grœvenitz.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maître de la cour — : *de Kamptz.*
Maréchal de la maison — : *de Monroy.*
Grand-écuyer — : Comte *de Moltke.*
Maréchal de la cour — : Comte *de Schoulenbourg.*

Corps diplomatique à Neu-Strélitz.

Voyez sous Mecklenbourg-Schwérin — : les ministres d'Autriche, Brésil, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Suède.

Notice statistique.

Districts.	Surface en milles carrés géogr.	Habitants en juillet 1848.
Le duché de Strélitz . . .	29,6	80374 *)
La principauté de Ratzebourg	6,5	15918
	36,1	96292

*) Dans les villes . . . . 30095 h.
Au collége du cabinet . . . . 1110 „
Dans les domaines, incl. Incamerata . . . 32539 „
Dans les terres de nobles, de villes et d'économie 16680 „

République Mexicaine.

(Voir l'édition de l'almanach de 1849, quant à la guerre et au traité de paix avec les États-Unis de l'Amérique du Nord.) Etats de la République Mexicaine: à la côte de l'Est: Yucatan, Tabasco, Veracruz et Tamaulipas, à l'Ouest: Oaxaca, Puebla, Mexico, Michoacan, Xalisco, Cinaloa et Sonora; à l'intérieur, les Etats de Chiapa, Queretaro, Guanaxuato, Zacatecas, San Luis de Potosi, Nuevo-Leon, Cohahuila, Durango et Chihuahua, puis les districts de la Vieille-Californie (soit Californie supérieure), de Colima et de Tlascala. — Après qu'il eut été prorogé le 2 nov. 1848, le congrès s'était réuni de nouveau le 1 janvier 1849 et pour la première fois depuis plusieures années il lui fut présenté un budget des finances publiques. Les dépenses de l'état y étaient évaluées à 16,500000 thlrs. et les recettes à 9,833000 thlrs. Le président de la République n'en donna pas moins lors de l'ouverture de la session suivante du congrès (1 juillet 1849) de meilleures espérances pour l'heureux avenir de l'état. Sauf l'intérêt de la dette publique la dépense annuelle du gouvernement ne dépasserait pas selon ce discours 8 millions de dollars. Quoique les impôts indirects aient été diminués le revenu a augmenté. La dette publique se monte, il est vrai, à plus de 100 millions de dollars, mais une partie ne paie pas d'intérêt, et on espère à pouvoir prendre des arrangements propres à diminuer l'intérêt de l'autre partie de 5 pCt. à $3\frac{1}{2}$ pCt. La population c'est ainsi que le président continue, de 8 millions et demi. Le gouvernement central et les Etats sont d'accord, „quoique ceux-ci n'aient point fourni leur part des impôts et leurs contingents en hommes."

Président.

Le général *Herrera.*

Ministère.

Intérieur — : Luis *Gueves.*

Guerre — : le gén. *Arista.*

Justice — : *Ximenez.*

Finances — : *Arrangoiz.*

Corps diplomatique et Consuls à Mexique.

Amérique, Etats-Unis du Nord — : *Letcher*, M. pl.; Robert M. *Walsh*, secr. de lég. — John *Black*, c. (Mexique); J. M. *Slemmons*, c. (Matamoras); Franklin *Chase*, c. (Tampico); F. M. *Dimond*, c. (Veracruz); John *Parrot*, c. (Mazatlan); G. W. P. *Bissell*, c. (San Blas); John R. *Robinson*, c. (Guaymas).

Bavière — :

Belgique — : L. *Keymolen*, c. — H. G. *Denghausen*, c. (à Mazatlan); P. *Requena*, c. (à Tabasco); C. H. *Droege*, c. (à Tampico); R. *Munoz*, c. (à Veracruz).

Brème — : H. Ch. *Motz*, c. (Mazatlan).

Danemark — : . . . .

Espagne — : Don Juan Antonio *y Zayas*, Min. plén. (Ordonnance du 11 nov. 1847). — Don Ramon *Lozano d'Armenta*, secrét.; José Lopez *Bustamente*, attaché. — Don José *de la Lastra*, c. (à Tampico); D. Telesforo *Escalante*, c. (Veracruz).

France — : *Levasseur*, E. e. et M. pl. (mon. du 1 juillet 1848). — Léon *Levrault*, c. (à Veracruz).

Francfort — : Adolphe *de Bary*, c.

Grande-Bretagne — : Charles *Bankhead*, esq., M. pl.; Percy W. *Doyle*, esq., secr. de lég. — C. *Mackintosh*, c.; J. W. *Glass*, c. (Tampico); F. *Giffard*, c. (Veracruz); E. *Barron*, c. (San Blas).

Hambourg — : Adolphe *de Bary*, c. (Mexique); M. Antoine *Hoffmann*, c. (Carmen); Guill. *Lobach*, c. (Tabasco); G. *Lupking*, c. (Tampico); Charles Gustave *Fischer*, c. (Veracruz).

Hanovre — : Gonthier *Jochheim*, c. (Mexique); G. *de Goeben*, c. (Mazatlan); H. *Hoppenstedt*, c. (Veracruz).

Pays-Bas — : A. P. J. *Lestapis*, c. (Mexique); E. *Franke*, c. (Tampico de Tamaulipas).

Portugal — : Joao José *de Freitas-Abreu*, c.-gén. (à Veracruz).

Prusse — : le cons. int. sup. de régence *Seiffart*, MR. — le cons. de commerce François *Schneider*, c.
Saxe-royale — : Guill. *de Drusina*, c.-gén.
Suisse — : Charles Alex. *Fornachon*, c.

MODÈNE.

(Voir p. 514 de l'almanach pour 1849.)

Ministère

(à la fin du mois de juin 1849).

Conseillers d'état.

Leurs Excellences

Comte Luigi *Boschetti*. — Marq. Carlo *Quesada*, Arborio di S. Severino e S. Sebastiano. — Marq. Giuseppe *Molza*. — Comte Ippolito *Malaguzzi Valeri*. — Comte et Marq. Girolamo *Riccini*. — Comte Giovanni *Salis-Soglio*. — Comte Giovanni *Sterpini*. — Comte Bernardo *Caboga*. — Comte Giuseppe *Forni*. — Comte Nicolò *de Vole*. — Cte Claudio *Bentivoglio*. — Comte Francesco *Scapinelli*. — Marq. Luigi *de Buoi*. — Rinaldo *Scozia*. — Comte Lodovico *Poppi*. — Comte Luigi *Giacobazzi*.

Ministère des affaires étrangères.

Ministre —: S. Exc. Comte Giuseppe *Forni*, conseiller d'état, chambellan etc.
Conseiller du ministère (consigliere) — : Comte Teodoro *de Volo*, chambellan etc.
Secrétaire de 1ère classe — : l'avocat Luigi *Solieri*.
Vice-secrétaire — : Giovanni *De'Nobili*.
Secrétaire-adjoint — : Cesare *Solieri*.
Chargé des protocoles —: Giovanni *Ghini*.

Ministère d'état de l'intérieur.

Ministre — : S. Exc. Comte Luigi *Giacobazzi*, cons. d'état.

Consulte.

Section de l'instruction publique — : Consultore, le Professeur Giuseppe *Tramontini*. — Assesseur — : l'Abbé Comte Paolo *Marescotti*.
Secrétaire — : Dr. Felice *Spinelli*.
Section pour les affaires des communes et de tutelle — : Consultore, Dr. Mariano *Vera*. — Assesseur — : Comte Giovanni Battista *Ferrari Moreni*.
Secrétaire — : Dr. Giuseppe *Chiesi*.

Section des travaux publics —: Consultore, Ingénieur Giuseppe *Bergolli.*
Secrétaire — : Ingénieur Luigi *Montanari.*
Section de l'administration générale du ministère (Pensions, catastre, et affaires contentieuses). Consultore legale — : Dr. Antonio *Pisani.*
Secrétaire — : Dr. Carlo *Petrazzani.*
Inspecteur des institutions de bienfaisance, soumises au ministère de l'intérieur —: secrétaire Giuseppe *Saltini.*
Délégués du ministère de l'intérieur — :
Reggio —: Comte Giovanni *Galvani.*
Guastalla —: Comte Enrico *Casanova.*
Massa et Lunigiana — : Comte Pietro *Gandini.*
Garfagnana — : l'avocat Giovanni Battista *Barberi.*
Fivizzano — : Luca *Cojari,* Vice-délégué.

Ministère de la police
(di Buon Governo).

Ministre — : S. Exc. Marq. Luigi *de Buoi,* conseiller d'état.
Consultore et directeur de la police — : Dr. Gius. *Coppi.*
Secrétaire —: Comte Carlo Francesco *Bartolomasi.*

Ministère pour les affaires de grâce et de justice, de même pour les affaires ecclésiastiques.

Ministre — : S. Exc. Rinaldo *Scozia,* cons. d'état.
Assesseur —: Dr. Alessandro *Saetti.*
Conseiller pour les affaires ecclésiastiques — : Dr. Don Giovanni *Casalgrandi,* chanoine.
Secrétaire — : Dr. Mauro *Bortolotti.*

Ministère des finances.

Chargé du ministère —: Consultore Ferdinando *Tarabini Castellani.*

Consulte.

Consigliere legale — : Dr. Ercole *Reggianini.*
Consultore — : Carlo *Caslini.*
Assesseur de la consulte — : Marq. Pio *Tacoli.*
Secrétaire-général — : Alfonso *Bedogni.*
Secrétaire — : Gioachino *Celestini.*
Adjoint — : Giuseppe *Castellani.*

Commandement suprème des troupes.

Commandeur-général —: le major-général Agostino *Sacozzi.*

Chef de l'état-major —: le colonel Caval. *Ferrari.*
Secrétaire —: le capitaine Luigi *Besini.*

Charges de la cour.

Maison de S. A. R. le Duc.

Grand-maître de la cour —: S. Exc. Comte Giovanni *Salis-Soglio*, cons. d'état, cons. privé et chambellan.

Grand-chambellan —: S. Exc. Marq. Giuseppe *Molza*, cons. d'état.

Grand-écuyer —: S. Exc. Comte Giovanni *Sterpin*, cons. d'état, FMLieut. au service de l'Autriche.

Adjudants —: Comte Luigi *Forni*, lieut.-colonel et chamb., premier adjudant. — Comte Giovanni Battista *Guerra*, lieut.-colonel; Marquis Francesco *Paolucci*, capitaine, adjudants.

Cour de S. A. R. l'Archiduchesse.

Grand-maîtresse —: S. Exc. Marq. Isabelle *Rangoni* née *Carcano.*

Dame d'honneur —: Donna Amélie *de Jezernitzky.*

Grand-maître —: S. Exc. Comte Claudio *Bentivoglio*, cons. d'état et chambellan.

Chambellan —: Marq. Lodovico *Coccapani-Imperiali.*

Corps diplomatique à Modène.

Deux Siciles —: Comte Luigi *Grifeo* des Princes *de Partanna*, M. pl. (de même accr. à Toscane).

Espagne (de la part de D. Charles Maria Ferdinand) —: Chev. Gabriël *de Florez*, E. e. et M. pl.

Grande-Bretagne —: Sir George Bailli *Hamilton*, M. pl. (de même accrédité à Toscane).

Ordre de St. Jean de Jérusalem —: Marq. Giuseppe *Carandini*, chamb., ch. d'aff.

Prusse —: le cons. act. de légat. *d'Usedom*, E. e. et M. pl.; le cons. de légat. *de Reumont*, secr. de lég. (accrédité aussi à Rome et à Parme).

Suède et Norvège —: Le cons. de légation Jean Guillaume *Bergmann*, ch. d'aff. (de même accrédité à Naples, Parme, Sardaigne et Toscane).

Notices statistiques.

Provinces.	m. c. ital.	m. c. géogr.	Habitants.
Modène et Frignano	765,7	47,82	253742
Reggio et Guastalla	646,14	40,36	161217
Garfagnana . . .	158,19	9,88	50610
Lunigiana. . . .	132,62	8,28	36141
Massa et Carrara .	52,92	3,3	78939
	1755,57	109,64	580649

Militaire.

1 corps de dragons; 1 corps d'artillerie avec le train; un corps de génie; un régiment de ligne; 1 bat. de chasseurs, 1 corps de pionniers; la milice de réserve.

Nassau.

Ministère d'état.

Frédéric Baron *de Winzingeroda* (depuis le 11 juin 1849).

Régence.

Président —: le cons. int. Ferdinand *Vollpracht*; Vice-Président —: Charles-Louis *Lex.*

Grand-maître de la cour —: Fréd. Baron *de Bock-Hermsdorf*, cons. int., de même chargé des fonctions du grand-chambellan et du chef de l'intendance de la cour ducale.
Grand-écuyer —: le lieut.-colonel Charles Comte *de Castell.*
Grand-veneur —: Fréd. Baron *de Gilsa.*
Maréchal de la cour —: Rodolphe Cte *d'Uxkull-Gyldenband.*

Corps diplomatique à Wiesbade.

Autriche —: le chambellan et cons. act. de la cour Ferdin. *de Mensshengen*, M. pl. (v. Francfort).
Bavière —:
Belgique —: Camille Comte *de Briey*, E. e. et M. pl. (v. l'Emp.-Germ.).
France —:
Grande-Bretagne —: Hon. William Thomas Horner *Fox-Strangways*, E. e. et M. pl. (v. l'Emp.-Germ.).
Pays-Bas —: le cons. d'état Jonkheer Fréd.-Henri-Guill. *de Scherff*, M. pl. (v. l'Emp.-Germ.).
Prusse —: le cons. de lég. *Balan*, MR. (à Francfort).

Bailliages.	Arpents.	Habitants à fin 1846.	Bailliages.	Arpents.	Habitants à fin 1846.
1. Braubach .	47843	11309	18. Reichelsheim	4821	1549
2. Dietz . .	70448	16816	19. Rennerod .	57638	14561
3. Dillenbourg	94235	17022	20. Rudesheim .	57435	12927
4. Eltville .	41313	12492	21. Runkel . .	53017	14391
5. Hachenbourg	78881	12168	22. St. Goarshausen . .	54787	11688
6. Hadamar .	58578	19300	23. Selters . .	73537	16555
7. Herborn .	98436	15681	24. Usingen . .	125515	22022
8. Hochheim	48372	13518	25. Walmerod .	59527	15080
9. Hœchst .	46038	17906	26. Wehen . .	83949	10588
10. Idstein .	92400	18603	27. Weilbourg .	94428	19997
11. Kœnigstein	59748	16219	28. Wiesbade .	55727	27909
12. Langenschwalbach	69993	11520		1,818441	418627
13. Limbourg .	49940	16237		Militaire	6190
14. Marienberg	44125	9333			
15. Montabaur	65627	17947		Total .	424817
16. Nassau . .	66364	12936			
17. Nastætten .	65719	12368			

Un arpent = 0,0000452989 m. c. géogr. Ainsi l'aire du duché serait de 82,373 m. c. géogr.

Relativement à la différence des cultes la population se divise en 218894 de l'église protest. évangélique, 188466 Catholiques, 151 Mennonites et 6788 Israëlites.

Le revenu de l'état s'élève, d'après le dernier budget, à plus de 2,000000 fl. du Rh.; le rapport de la taille se monte à 272672 fl. 21 kr, c'est-à-dire 174150 fl. 4 kr. impôt foncier, 25830 fl. 34 kr. impôt sur les bâtiments et 72691 fl. 43 kr. taxes sur l'industrie. La dette de la caisse des tailles du pays se reduira jusqu'à fin 1847 à 1,500000 fl.; aux intérêts et à l'amortissement il est pourvu par une somme annuelle de 126000 fl. du Rhin.

Le militaire se compose de 3718 hommes d'infanterie, de 288 h. d'artillerie, 30 pionniers, total 4036 hommes, sans y comprendre un bataillon de réserve comptant 1546 hommes.

Nouvelle Grenade.

République de Colombie 17 déc. 1819; séparation de la Nouvelle Grenade du gouvernement de Bogota le 19 oct. 1840; voir Ecuador et Venezuèle. Quelques notices statistiques se trouvent dans l'édit. de l'alm. de 1848.

Président —: le général *Lopez*. (A la place du général T. C. de Mosquera, dont les fonctions ont expiré en févr. 1849.)

Envoyés.

Amérique, Etats-Unis du N. —: Benjamin A. *Bidlack*, ch. d'aff. (à Bogota). — Ramon L. *Sanchez*, c. (Carthagène); Samuel G. *Taylor*, c. (Sta Martha); William *Nelson*, c. (Panama).

Brésil —: Manoel Cerqueira *Lima*, ch. d'aff. (de même près la République de l'Equateur).

Etats-Romains —: Msge Nicola *Savo*, ch. d'aff.

France —: *de Gros*, ch. d'aff.; Baron Goury *du Roslan*, secr. de lég.

Grande-Bretagne —: Daniel *O'Leary*, esq., ch. d'aff. et c.-gén. (à Bogota); Chas. E. K. *Kortright*, c. (Carthagène en Colombie); William *Perry*, c. (Panama).

Pays-Bas —: R. F. *de Lansberge*, c.-gén. (Caraccas, de même pour l'Equateur et Venezuèle).

Oldenbourg.

(Constitution du 18 février 1849.)

Ministère d'état et du cabinet.

Le conseiller d'état *Schloifer*.
Le cons. du ministère *Zedelius*.
Le cons. du ministère Dr. *d'Eisendecher*.
Le major *Rœmer*.
l'Assesseur du ministère *Bucholz*.

Président de la cour d'appel —: le vice-président *Hayen*.
Régence —: le président de la régence *Mutzenbecher*.
Chancellerie de la justice —: le vice-direct. du trib. supr. *Tenge*.
Chambre financ. —: le directeur de la chambre *Jansen*.
Consistoire —: le directeur du consistoire *Hayen*.

Chef de la régence de la principauté de Lubeck —: . . .
Président de la régence de la principauté de Birkenfeld —: . . . .

Grandes charges de la cour.

Grand-échanson —: le cons. privé *de Beaulieu-Marconnay.*
Grand-maréchal de la cour —: Comte *de Munnich.*
Grand-écuyer —: *de Witzleben.*
Grand-chambellan —: *de Rennenkampff.*
Grand-veneur —: Frédéric Comte *de Rantzau-Breitenbourg*, chef du dép. de la maison ducale à Eutin.
Intendant du théatre de la cour —: le chamb. Comte *de Bocholtz.*

Corps diplomatique et Consuls.

Autriche —: le chamb. et cons. privé Frédéric Baron *Kress de Kressenstein*, M. pl. (à Hanover). — Sisinnio de Pretis Noble *de Cagnodo*, c.-gén. (à Hambourg).
Belgique —: Jean-Gaspard-Henri *Bley*, c.
Brésil —: Chev. Marcos-Ant. *d'Araujo*, Dr. en dr., chargé d'aff. (à Hambourg).
France —:
Grande-Bretagne —: l'hon. John Duncan *Bligh*, E. e. et M. pl. (à Hanover); le colonel George Lloyd *Hodges*, c.-gén.; F.-C. *Kœppen*, vc.
Hanovre —: Philippe *Fischer*, c.-gén. (à Brème).
Pays-Bas —: Jean-Gasp.-Henri *Bley*, c.
Portugal —: Chev. André *van Randwyk-Schut*, c.-gén. (v. Hambourg); Jules-Louis *Becker*, vc.
Prusse —: . . ., E. e. et M. pl. — Fréd.-Adolphe *Delius*, c. (à Brème); J.-A.-W. *Reck*, vc.
Russie —: le cons. int. Henri *de Struve*, E. e. et M. pl. (à Hambourg). — Jean *Achelis*, c.
Suède et Norv. —: D.-A. *Meyer*, c.; J.-C. *Kunst*, vc.

Notices statistiques.

	Milles carr. géogr.	Habitants. en tout.	Habitants. du sexe mâle.	Habitants. femmes.	Habitants. par m. c.	D'après les confessions. Luthériens.	D'après les confessions. Réf.	D'après les confessions. Catholiques.	D'après les confessions. Menn.	D'après les confessions. Israél.
Duché d'Oldenbourg (1er juillet 1846)	98,38	222811	110105	112706	2265	154149	358	67589	13	702
Cercle d'Oldenbourg .	14,37	37527	18319	19208	2611	36722	65	594	10	136
" de Neuenbourg	14,07	33644	16891	16753	2391	33315	63	187		79
" d'Ovelgœnne .	8,64	29001	14394	14607	3356	28806	29	68		98
" de Delmenhorst	14,46	34114	16872	17242	2359	32798	43	1150		123
" de Vechta . .	14,24	35254	17813	17941	2475	1993	8	33176		77
" de Cloppenbourg	26,13	32663	16122	16541	1250	346	4	32275	1	37
Seigneurie de Jever .	6,47	20608	10194	10414	3185	20169	146	139	2	152
Les militaires en serv. act. dans le duché d'Oldenb.		1407	1407							
	98,38	224218	111512	112706	2265					
Seign. de Kniphausen	0,82	3106			3677					
		227324			2267					
Pr. deLubeck (1 févr.1845)	99,20	21517			2689					
" de Birkenfeld (déc.1846)	8	36068	15042	15026	4454					
baill. de Birkenfeld	6,75	9028	4539	4489						
" d'Oberstein		12661	6251	6410						
" de Nohfelden		8379	4252	4127						
	113,95	278909			2448					

Finances.

Duché d'Oldenbourg. Les revenus pour l'année 1849 sont évalués à 864000 thlrs., les dépenses à 1,299500 thlrs.

Les dettes se montent à 1,020000 thlrs.

Principauté de Lubeck. Les revenus sont évalués à 137160 thlrs. les dépenses à 206400 thlrs.

(Le budget de la principauté de Birkenfeld n'est pas encore publié.)

Militaire.

L'état militaire se compose actuellement de 5 bataillons d'inf. avec 4010 hommes, 1 rég. de cav. de 597 h. et le corps d'artillerie avec 501 hommes.

D'après la décision de l'Assemblée nationale d'Allemagne du 15 juillet 1848, Oldenbourg doit fournir 2 p. % de la population, c'est-à-dire 5600 hommes. D'après une convention d'Oldenbourg avec les villes anséatiques le grand-duché fournit comme auparavant la quote anséatique d'artillerie, tandis que les villes anséatiques ont à fournier un surplus correspondant d'infanterie. Les militaires combattants de la 3ème brigade oldenbourgeoise-anséatique formant la 2ème division du 10ème corps d'armée comprend les nombres suivants:

	Oldenbourg.	Lubeck.	Brème.	Hambourg.
Infanterie, 9 bat.	3920	797	1097	3066
Cavalerie, 8 escadrons	800	134	185	517
Artillerie, $2\frac{1}{2}$ batteries à 20 bouches-à-feu	824	—	—	—
Pionniers	56	9	13	36
	5600	940	1295	3619

Pontificat souverain de Rome.

(Comparez les pages 521 et suivantes et XXX de l'Almanach pour 1849.)

Dans les additions de l'Almanach pour 1849 nous avons indiqué le ministère du 18 sept. 1848. Alors Pélegrino Cte Rossi, ci-devant ambassadeur français fut ministre de l'intérieur et de la police et il semblait réussir à rendre quelque tranquillité à l'Etat profondement ébranlé par les secousses des mois passés. Le 15 nov. 1848 Rossi fut assassiné au même moment où il allait se rendre au palais de la chancellerie pour ouvrir la chambre des députés.

Le lendemain éclata à Rome une révolution dirigée par les clubs populaires (voir la Chronique). Les canons furent dirigés sur le palais Quirinal, le Pape fut forcé d'accepter un nouveau ministère parmi les membres duquel il n'y en avait qu'un seul de son choix, — savoir l'Abbé Rosmini, célèbre comme auteur philosophico-théologien.

Conseil des ministres du 17 *nov.* 1848.

Extérieur —: Comte Terenzio *Mamiani delle Rovere.*
Intérieur et police —: Avocat Giuseppe *Galetti.*
Finances —: Avocat Giuseppe *Lunati.*
Commerce et travaux publics —: Pietro *Sterbini.*
Guerre —: Pompeo *di Campello.*
Instruction publique —: Abbé *Rosmini*, chargé en même tems de la présidence du Conseil des ministres.
Grâce et justice —: G. B. *Sereni.*

Rosmini ayant refusé l'acceptation de ces fonctions, Msge Charles Emmanuel Muzzarelli, doyen de la Rota en fut chargé. Le 24 nov. le Pape Pie quitta secrètement la ville de Rome où depuis l'attentat du 16 il s'était regardé comme captif (voir la Chronique). Déja le ministère avait-il prononcé dans son programme du 20 l'intention de convoquer une assemblée constituante et le projet d'une confédération italienne, étant ainsi d'accord avec le gouvernement démocratique de Florence. Après la fuite du Pape la chambre des députés se déclara permanente. Pie déclara dans son protêt du 27 novembre toutes les décisions depuis la dissolution forcée du ministère Rossi nulles et non-avenues et nomma en même tems (le 27 nov. 1848) une

Commission „gouvernative" qu'il composa de ces membres:

le Cardinal Castruccio Castracane,
Msge Roberto Roberti,
Prince de Roviano (Colonna di Sciarra),
Prince Barberini,
Marquis Bevilaqua de Bologna,
„ Ricci de Macerata et
le lieut.-gén. Baron Zucchi.

Cette commission n'est cependant jamais entrée en fonctions.

Les chambres législatives de Rome nommèrent le 11 déc. 1848 une Commission de régence (Giunta governativa), pour former le pouvoir exécutif.

Les membres de cette commission étaient:

Prince Tomaso Corsini, sénateur de Rome,

Zucchini, sénateur de Bologna,
Comte Camerata, gonfaloniere d'Ancône.

Zucchini n'accepta point ces fonctions et l'avocat G. Galetti fut nommé à sa place. Déja le 28 déc. Corsini quitta son poste et les deux autres quittèrent à leur tour le 2 janv. 1849. Le 17 déc. 1848 un protêt du Pape avait paru contre cette commission. Un décret de celle-ci, daté du 28 décembre 1848 dissolût le Parlement romain et un autre du 29 déc. convoqua pour le 5 févr. 1849 200 représentants de tout l'Etat nommés par la voie directe et avec la participation générale pour être l'Assemblée constituante. Le Pape Pie IX protesta de nouveau (1er janv. 1849), déclara cette convention un attentat contre le St. Siége et prononça l'excommunication contre tous ceux qui prêteraient la main pour favoriser la formation de cette constituante.

Conseil des ministres du 23 déc. 1848.

Extérieur, ad int. — : Msge Charles Emmanuel *Muzzarelli*, en même tems président du Conseil.
Intérieur et police — : Avocat Charles *Armellini.*
Finances — : Livio *Mariani.*
Commerce et travaux publics — : Pierre *Sterbini.*
Guerre — : Comte Pompeo *di Campello.*
Instruction — : C. E. *Muzzarelli* (v. ci-dessus).
Grâce et justice — : Avocat Giuseppe *Galetti.*

Le 5 février 1849 institution de la constituante romaine qui décida le 9 févr. sous la présidence de Galetti: 1) que la papauté était déchue du gouvernement de l'Etat romain et que 2) la vraie démocratie devait être la forme du gouvernement de la république romaine.

Une commission :
l'avocat Charles Armellini (v. ci-dessus),
l'avocat Aurèle Saliceti, } Membres du comité pour la sû-
Mattia Montecchi, } reté publique,
fut déclarée inamovible pour la dûrée de l'état provisoire des affaires et chargée le 12 février du pouvoir exécutif.

Le 14 février le ministère fut modifié comme suit:

Président du Conseil des ministres — : Charles *Rusconi.*
Intérieur — : Aurèle *Saffi.*
Finances — : Ignace *Guiccioli.*
Commerce et travaux publics — : Pierre *Sterbini.*
Guerre — : Pompeo *di Campello.*
Grâce et justice — : Giovita *Lazzarini.*

Le 8 mars le ministère subit encore une modification dans plusieurs départements que voici :

Finances — : Jacques *Manzoni.*
Guerre et marine — : Alexandre *Calandrelli* (qui donna sa démission le 2 avril).
Travaux et commerce — : Mattia *Montecchi.*
Instruction publique — : François *Sturbinetti.*

Par décret du 29 mars la commission exécutive, déclarée 6 semaines auparavant „inamovible" fut dissoute et le gouvernement de la république confié à un triumvirat:

Giuseppe Mazzini, Armellini et Saffi.

Ce triumvirat nomma le ministère suivant:

Extérieur — : Charles *Rusconi.*
Intérieur — : Charles Berti *Pichat* (plus tard Charles *Mayr*).
Instruction — : *Sturbinetti.*
Finances — : Giacomo *Manzoni.*
Justice — : Giovita *Lazzarini.*
Commerce — : Mattia *Montecchi.*
Guerre — : le général Giuseppe *Avezzana* (nomination du 19 avril).

Après la prise de Bologna par les Autrichiens (15 mai) une proclamation du gouverneur civil et militaire autrichien Gorzkowski et du commissaire extraordinaire du Pape G. Bedini datée du 24 mai fut adressée au nom de Pie IX aux habitants des légations de Bologna, Ferrara, Forli et Ravenna, qui déclara „le gouvernement du Saint-Père restitué." Le légat papal veut consulter 4 conseillers, un de chaque province, chacune de ces provinces doit avoir un délégué avec une commission de régence. Il décrete quant à présent la réstitution de la censure, la nullité de toutes les nominations, de tous les avancements etc. qui ont eu lieu depuis le 16 nov. 1848, la réinstallation des employés antérieurs, la nullité des ventes de biens de l'église; les juges et les tribunaux ont à reprendre leurs fonctions d'après les lois etc. existant le 16 nov. 1848. Un édit du commissaire extraordinaire du Pape Domenico Sabelli, daté du 27 juin 1849 annonce aux légations d'Urbino et Pesaro, ainsi qu'aux délégations d'Ancone (y compris Loreto) Macerata, Camerino, Fermo et Ascoli le recommencement du gouvernement papal. Mr. Joseph Bérard publie d d. Velletri, 4 juillet une ordonnance portant: que le Pape l'avait nommé commissaire extraordinaire pour rétablir le gouvernement pontifical dans les provinces.

Le 25 avril 1849 une flotte française avec un corps de troupes sous les ordres du général Oudinot arriva à la rate de Civita-

vecchia. Les soldats furent débarqués le lendemain de leur arrivée; la première attaque sur la ville de Rome fut faite le 30 avril (voir la Chronique de ce jour). Ce n'est que le 3 juillet que les troupes entrèrent à Rome. Deux jours avant la prise de la ville, l'assemblée constituante avait voté la constitution de la République et remercié les triumvirs Armellini, Mazzini et Saffi de leurs mérites pour la patrie. Le triumvirat fut remplacé par un autre composé de Saliceti, président de l'assemblée, Mariani et Calandrelli (ce dernier chef de l'artillerie). Le triumvirat essaya en vain d'obtenir un armistice et n'exista que pendant trois jours. Le général Oudinot prononça aussitôt la dissolution de l'assemblée. Garibaldi venait de quitter Rome avec sa légion, lorsque les Français y firent leur entrée.

Le général Oudinot de Reggio nomme le général de division Rostolan Gouverneur de Rome, le général de brigade Sauvan, commandant de place (4 juillet). Préfet de police: le colonel Chapuis, puis (Journal de Rome du 16 juillet) le chef de bataillon Le Rousseau. Par un ordre du jour du 5 juillet la direction:

des affaires de la guerre: fut confiée à Mr. *Castelnau.*

Un ordre du jour du 9 juillet nomma

Commissaire extraordinaire de grâce et de justice —: l'avocat *Piacentini.*

Commissaire extraordinaire des finances —: l'av. *Lunati*,
" " des travaux publics, de l'agriculture et du commerce —: le profess. *Cavalleri.*

L'av. Lunati ayant donné sa démission Mr. Antonio Galli est appelé à le remplacer (Journal de Rome du 16 juillet 1849). Après la célébration d'un Tedeum pour le succès des armes françaises et pour le rétablissement de l'autorité pontificale (le 15 juillet), la restauration du pouvoir de Sa Saintété fut publiée le 1 août 1849 par un manifeste des Cardinaux

Gabriele *della Genga Sermattei*,
Luigi *Vannicelli-Casoni* et
Lodovico *Altieri.*

Comme membres d'une commission extraordinaire ceux-ci se chargèrent du gouvernement au nom de Sa Saintété et annonçèrent, qu'un ministère serait prochainement institué.

D'après les nouvelles datées de Rome cela a été fait le 9 et le 13 août 1849 de la manière suivante:

Ministre de l'intérieur et de la police —: Msge Domenico *Sabelli* (jusqu'ici commissaire des Marches, dans quelle place il a été remplacé par Msge Camillo *Amici*).

Ministre prov. des finances —: Angelo *Galli.*
Ministre des grâces et de la justice —: Avocat Angelo *Giasanti.*

Puis les gazettes designaient comme

Ministre du commerce, de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics —: Camillo *Jacobini* (13 août).

Pro-dataire —: Card. Ujo Pietro *Spinola.*
Maître des cérémonies (Maestro di camera) — : Msge Francesco *de' Medici d'Ottajano.*
Préfet des Palais (Maggiordomo) —: . . .
Préfet des Palais apostoliques —: le Card. *Antonelli.*

Corps diplomatique et Consuls à Rome.

Amérique, Etats-Unis du N. —: Lewis *Cass*, ch. d'aff.
Autriche —: Maurice Cte *Esterházy*, E. e. et M. pl.; *de Dumreicher* et Chev. *Palomba Carracciolo*, attachés.
Bavière —: le chamb. Charles Comte *de Spaur*, E. e. et M. pl.; Antoine *Mehlem*, secr. de lég.
Belgique —: S. A. le Prince Eugène Lamoral *de Ligne*, ambassadeur; Emile *de Meester de Ravestein*, secr. de lég. (voir les deux-Siciles, Sardaigne et Toscane).
Brésil —: Commandeur Louis Mouttinho *de Lima Alvares e Silva*, E. e. et M. pl. (de même accrédité près de Sardaigne, Toscane et Parme); José Bernardo *de Figueiredo*, secr. de lég.
Chili —: *de Irraràsaval*, E. e. et M. pl.; A. *Pinto*, secr. de lég.; Mariano *Fragueiro*, att.
Deux-Siciles —: Joseph-Const. Comte *de Ludolf*, M. pl.; Don Camillo Severino *Longo* Marquis *di S. Giuliano-Gagliati*, secr. de lég.
Espagne —: Don Francesco *Martinez de la Rosa*, ambassadeur (ordonnance roy. du 1 nov. 1847); le command. D. Vincenzo Gonzales *d'Arnau*, 1er secr. d'amb.; Chev. D. Augusto *Conte*, 2d secr. d'amb.; Don Pedro *Perez de Castro*, D. Esteban *Azpeitia*, att.
France —: François-Eugène-Gabriel *d'Harcourt*, ambassadeur extraord.; Palamède *de Forbin-Janson*, 1er secr. d'amb.; Gustave *de Belcastel*, 2d secrét. d'amb.; *de Gerando*, chancelier.
Mexique —: D. Joseph Marie *Montoya*, ch. d'aff.; Pierre *Escandon*, secr. de lég.

Modène —: Louis Comte *Simonetti*, ch. d'aff.

Parme —:

Pays-Bas —: Comte A. *de Liedekerke-Beauffort*, E. e. et M. pl. (de même accrédité près de la Sardaigne); *Magrini*, chancelier.

Portugal —: Command. Joao Pedro *Migueis de Carvalho e Brito* Baron *da Venda da Cruz*, E. e. et M. pl.; Command. J. *Husson da Camera*, secr. de lég.; Joseph Maria Carlo Migueis *de Carvalho e Brito*, att.

Prusse —: le chamb. et cons. int. de lég. Guido *d'Usedom*, E. e. et M. pl.; le cons. de lég. Alfrède *de Reumont*, secr. de lég. (de même accrédité près les cours de Modène, Parme et Toscane); le commandeur Dr. *Alertz*, cons. int. médical, attaché. — A. *Marstaller*, c. à Rome; (P. *de Filippi*, c. à Civitavecchia; L. *Maggi*, c. à Ancone).

Russie —: le cons. int. *Bouteneff*, E. e. et M. pl. (également près la cour gr.-duc. de Toscane); le gentilhomme de la chambre *de Skariatine*, 1er secr. de lég.; Comte Paul *de Stroganoff*, second secrét.; le cons. d'état actuel Prince *Volkonsky*, attaché. — Le général *de Kiel*, directeur des artistes russes.

Sardaigne —: le Marquis Ippolito *Spinola*, E. e. et M. pl.; Franç. *Michaud*, att.

Suisse —: Frédéric *Begré*, c.-gén.

Toscane —: Command. Scipione *Bargagli*, MR.; Comm. Francesco *Pandolfini*, secr. de lég. et consul.

Wurtemberg —: le Command. et Chev. Charles *de Kolb*, ch. d'aff. ad int. et consul.

Notices statistiques.

Légations et Délégations.	Surface en Tavole censuarie 1=1000 □mètres.	Surface en milles carr. géogr. 1=55000½ Tavole.	Habitants 1843.
1. Roma et Comarca .	4,416197	80,29377	310233
Légations.			
2. Bologna	3,358305	61,05953	348652
3. Ferrara (Ciacchi) .	2,736093	49,74647	218786
4. Forli	1,774164	32,25723	202315
5. Ravenna	1,751908	31,85256	168413
6. Urbino e Pesaro .	3,529397	64,17027	237966
7. Velletri	1,635000	29,72708	57517
Délégations.			
8. Ancona	1,103422	20,06203	166114
9. Macerata	2,238753	40,70423	225615
10. Camerino . . .	810910	14,72550	38415
11. Fermo	824163	14,98464	104116
12. Ascoli	1,196124	21,74746	84217
13. Perugia	3,760609	68,37409	210316
14. Spoleto	2,937233	53,40374	121453
15. Rieti	1,334348	24,26065	67018
16. Viterbo	2,815459	51,18969	120676
17. Orvieto	783272	14,24118	26141
18. Frosinone . . .	1,873060	34,05533	141930
19. Civitavecchia . .	968200	17,62093	24312
20. Benevento . . .	138806	2,52371	23910
	39,985423	727,00009	2,898115 *)
Surface des eaux . .	653944	11,88978	
- des voies de communication . . .	459228	8,34953	
Total du catastre agraire	41,098595	747,23940	
Surface du catastre urbain	64037	1,16429	
Surface totale	41,162632	748,40369	

*) Sans compter les Israëlites dont le nombre est de 10000 à-peu-près.

Finances.

Il n'y a pas moyen de dire quelque chose de sûr sur les finances des états romains. D'après une notice de l'an 1847 les recettes étaient de . . . . . . 9,639189 scudi 14,3 bajocki, les dépenses de . . . . . 10,099525 - 62 -

donc le déficit	460336 scudi	47,7	bajocki,
Dépenses antérieures à couvrir	52040 -	15,4	-
Total du déficit . . .	512376 scudi	63,1	bajocki.

La dépense comprend :

2,811026 scudi 40,2 bajocki pour la dette de l'état,
2,046897 - 78,4 - - les troupes de ligne et gens de police,
105125 - 90,7 - pour les employés, pour la santé publique et la marine.

Il est évident que la révolution doit avoir essentiellement contribué à rendre la situation financière beaucoup plus difficile. (1 scudo = 5 francs 45$\frac{4}{10}$ cent. = 1$\frac{47}{100}$ écu de Prusse ; 1 scudo = 100 bajocki ; 10 bajocki = 1 paolo ; 30 bajocki = 1 pestone ; 20 bajocki = 1 papetto ou une lira de Bologne).

Parme.

Le duché de Parme a été exposé aux vicissitudes qui étaient la conséquence naturelle des résultats différents qui se sont succédés dans la guerre entre la Sardaigne et l'Autriche. L'armistice du 9 août 1848 obligeait la Sardaigne à évacuer Parme et Plaisance ainsi que Modène de ses troupes. Proclamation du commandeur du 4ème corps d'armée autrichien, le FMLieut. Comte Thurn du 18 août 1848: un gouvernement militaire provisoirement établi et le Comte de Degenfeld-Schombourg nommé Gouverneur du duché. La discontinuation de l'armistice, annoncée par la Sardaigne le 12 mars 1849, ayant engagé le feldmaréchal Comte Radetzky de concentrer l'armée autrichienne, les troupes sardes sous le commandement du général della Marmora occupent de nouveau le duché, mais ils se retirent au Piémont après la bataille de Novare (23 mars) et ensuite du 3ème article de l'armistice du 26 mars 1849. Le Duc Charles II rénonça au gouvernement en faveur de son fils le Duc Charles III ; par un décret portant la signature du général de l'artillerie Baron d'Aspre et publié le 6 avril, une junte centrale fut instituée pour se charger d'abord du gouvernement du

pays au nom du Duc Charles III. Elle fut composée des membres suivants :

Gouv.-gén. — : Chev. Vincenzo *Cornacchia.*
Conseillers — : Chev. Antonio *Lombardi*, Chev. Gius. *Guadagni*, et avocat Marc Aurelio *Onesti*;

pour Plaisance :

Gouv. — : le Comte Giulio *Barattieri;*
Conseillers — : Cte Luigi *Guarnaschelli*, et Gaëtano *Petrucci.*

L'administration suprème tant civile que militaire fut dirigée par le général de l'art. Baron d'Aspre, lui-même suivant les ordres du feldmaréchal Cte Radetzky, ainsi qu'en vertu d'une proclamation du Duc Charles III du 21 août 1848. Le Duc Charles III ayant proclamé par le manifeste du 24 mars son élevation à la souveraineté de Parme et Plaisance et ayant institué en même tems une commission munie des pouvoirs administratif et exécutif en attendant son retour prochain au pays, le Baron d'Aspre publia ce manifeste (14 avril) en ajoutant, que les membres de cette commission étaient ceux nommés ci-dessus. Le 12 avril le major-général autrichien Comte Kolowrat occupa le comté de Pontremoli et les autres territoires de la Lunigiana dont la possession a été dévolue au Duc de Parme par le traité conclu à Florence le 28 nov. 1844 (entre Modène, Toscane et Parme). Charles III arriva à Parme le 17 mai 1849.

Ministère.

(Au commencement du mois d'août 1849.)

Département de la grâce, la justice et la police — : Commandeur Henri *Salati.*
- des aff. étrangères — : Chev. Vincent *Cornacchia.*
- de l'intérieur — : Marquis Joseph *Pallavicino.*
- des travaux publics — : N. *Piazza.*
- des finances — : Chev. Antoine *Lombardini.*

Gouverneurs et commissaires des districts d'administration.

Ville et province de Parme — : Comte Edouard *Dall' Asta*, gouverneur.
- - - - Plaisance — : Marquis Jean-François *Pallavicino*, gouverneur.
District d'administration de Borgo San Donnino — : . . ., commissaire.
- - de Borgotaro — : . . ., commiss.
- - de Pontremoli — : . . ., commiss.

Grandes charges de la cour.

Grand-maître de la cour et de la maison royale —: commandeur Marquis Ricordano *Malaspina.*

(Les autres charges ne sont pas encore occupées.)

Corps diplomatique à Parme.

Msge le Duc étant encore absent de Parme, aucun ministre des puissances étrangères n'a jusqu'à présent présenté ses lettres de créance. De même le Duc n'a jusqu'à présent point nommé d'envoyés ni d'agents diplomatiques ou consuls à l'étranger.

Notices statistiques.

Districts d'administration.	Population en 1848.
Parme	141490 h.*)
Plaisance	140126 -
Borgo San Donnino . . .	130924 -
Borgotaro	49341 -
Pontremoli	31444 -
	493325 h.

Les ressources et les charges du gouvernement ne peuvent être indiquées dans ce moment avec précision, le budget de l'état n'étant pas encore fait depuis le rétablissement de l'ordre légitime, et l'ancien budget ne pouvant pas servir de base à cause des changements survenus dans le territoire du duché après la mort de S. M. Madame l'Archiduchesse Marie-Louise (17 déc. 1847), en conformité avec le traité, que le père du Duc actuel de Parme avait conclu le 28 nov. 1844 avec le Duc de Modène et le Grand-Duc de Toscane. En conformité avec ce traité le gouvernement de Parme a cédé à celui de Modène tout le duché de Guastalla, ainsi que le territoire situé sur la rive droite de l'Enza. Le gouvernement de Modène a cédé en échange à celui de Parme quelques communes et parcelles de terrains situés sur la rive gauche de l'Enza, et le Grand-Duc de Toscane a cédé au gouvernement de Parme la ville de Pontremoli avec son territoire. Ce qui est sûr c'est que les ressources de Parme se sont considérablement diminuées ensuite de cet échange de territoire.

---

*) La population du district de Parme a été de 153839 h. en 1846. Le territoire sur la rive droite de l'Enza qui a passé depuis à Modène, faisait partie de ce district.

La dette publique, qui, en 1830, était de 12,000000 de francs, n'était au 17 déc. 1847, jour de la mort de Madame l'Archiduchesse Marie-Louise, que de 3,840000 fcs.; mais Sa Majesté ayant laissé à sa mort plus de 3,000000 fcs. dans le trésor de l'état, somme qui était suffisante pour payer le dit reste de la dette publique, il s'en suit, que la dite Duchesse, en mourant, n'avait, proprement dit, pas laissé de dette à la charge de l'état de Parme. L'opération de la révolution sur les finances de l'état nous est inconnue.

Le militaire se compose de: 1 compagnie de hallebardiers pour le service de la Maison ducale, 3 corps de dragons, 1 bataillon de troupes de ligne, 1 école militaire.

Pays-Bas*).

(Ministère du 21 nov. 1848.)

Ministres, chefs des départements ministériels.

Leurs Excellences

le vice-amiral J.-C. *Ryk*, ministre de la marine.
L.-A. *Lightenvelt*, min. des affaires étrangères.
J.-M. *de Kempenaer*, ministre de l'intérieur.
le général-major J.-H. *Voet*, ministre de la guerre.
P. P. *van Bosse*, min. des finances.
S. Baron *van Heemstra*, min. pour les affaires des cultes réformé et autres, excepté le culte catholique-romain.
J.-A. *Mutsaers*, ministre pour les aff. du culte catholique (24 nov. 1848).
Jonkheer H.-L. *Wichers*, ministre de la justice (31 mai 1849).
Le contre-amiral E.-B. *van den Bosch*, ministre des colonies (18 juin 1849).

Secrétaires gén. des départ. ministériels.

Marine —: Jonkheer J.-J. *Quarles van Ufford*, cons. d'état en serv. extr.
Colonies —: C.-F. *Pahud*, ad int.
Justice —: A. *Muller*.
Culte catholique-romain —: J.-C. *Willemse*, ad int.
Intérieur —: J. *Schrœder*.

*) Imprimé le 28 août 1849.

Aff. étrangères — : J.-Z. *Mazel.*
Guerre — : Jonkheer F.-A. Chev. *van Rappard.*
Finances — : D. *van Hoytema.*
Affaires du culte réformé etc. — : J.-J. *Roozeboom.*

Conseil du cabinet.

S. M. le Roi, président.
S. A. R. le Prince *Frédéric* des Pays-Bas, oncle du Roi, et S. A. R. le Prince *Henri* des Pays-Bas, frère de S. M., y ont été appelés par le Roi.

Membres :

le min. de la marine,
le min. des aff. étrang.,
le min. de l'intérieur,
le min. de la guerre,
le min. des finances,
le min. chargé du dép. des cultes réformé et autres,
le min. du dép. du culte cath.-rom.,
le min. de la justice,
le min. des colonies.

Secrétaire — : le directeur du cabinet du Roi, Jonkheer A.-G.-A. Chev. *van Rappard*, cons. d'état en serv. extr.

Conseil d'état.

[D'après la constitution ce conseil est présidé par le Roi qui en nomme les membres. — Le Prince d'Orange en est membre de droit, dès qu'il a atteint l'âge de 18 ans accomplis. La composition du conseil d'état sera réglée par une loi.]

S. M. le Roi, président.

Membres du conseil d'état.

Jonkheer W.-G. *van de Poll*, préside comme doyen.
W.-J. *Piepers.*
J.-T. *Netscher.*
H. *van Sonsbeek.*
Jonkheer J.-C.-R. *van Hoorn van Burgh.*
R. Baron *van Breugel.*
J.-D. Cte *de Rechteren van Ahnem.*
Secrétaire — : C.-T.-J. Baron *de Constant-Rebecque.*

Cabinet du Roi.

Jonkheer A.-G.-A. Chev. *van Rappard*, cons. d'état en serv. extraord., directeur.

Grands-dignitaires,

retirés du serv. avec le titre et le rang de Ministres de l'Etat, y compris ceux appelés à de nouvelles fonctions.

Leurs Excellences

1823. A.-W.-C. Baron *van Nagell tot Ampsen*, min. des aff. étrang.

1828. F.-W.-F.-T. Baron *van Pallandt van Keppel*, di-rect.-gén. des cultes protestants, puis min. de la justice en 1830.

1833. H. Baron *van Zuylen van Nyevelt*, ancien ministre pour les aff. des cultes reformé et autres, excepté le culte cath.-romain.

1836. G. Comte *Schimmelpenninck*, ancien commissaire du Roi près de la société du commerce, E. e. et M. pl. à Londres.

1837. A.-W.-J.-J. Baron *de Hugenpoth d'Aerth*, anc. min. de justice et de police.

1841. H.-J. Baron *van Doorn van West-Capelle*, anc. min. secrétaire d'état (v. Maison du Roi et de la Reine).

1843. J.-J. *Rochussen*, anc. min. des finances (Gouverneur-général des Indes orientales).

1843. J.-W. Baron *Huyssen van Kattendyke*, ancien ministre des affaires étrangères.

1846. W.-H. Baron *Schimmelpenninck van der Oye tot beide de Pollen*, anc. min. de l'intérieur, chancelier des ordres du royaume, gouverneur de la province de Gueldre.

1847. F.-A. *van Hall*, ancien ministre des finances.

1847. Le lieut.-gén. J.-A.-H. *De La Sarraz*, ancien ministre des affaires étrangères.

1849. A.-A. Baron *Bentinck*, E. e. et min. pl. à Bruxelles.

Gouverneurs des provinces.

Brabant septentr. —: A.-J. *Borret*, cons. d'état en serv. extr.

Gueldre —: W.-H. Baron *Schimmelpenninck van der Oye*, ministre d'état.

Hollande mérid. —: E. Comte *van Bylandt.*

Hollande sept. —: D.-J. *van Ewyck van Oostbroek en tot de Bildt*, cons. d'état en serv. extr.

Zélande —: Jonkheer E. *van Vredenburch*, cons. d'état en serv. extr.

Utrecht —: F. *van de Poll*, cons. d'état en serv. extr.

Frise —: Jonkheer J.-E. *van Panhuys.*

Overyssel —: G.-J. *Bruce*, cons. d'état en serv. extr.

Grœningue —: W.-F.-L. Baron *Rengers*, cons. d'état en serv. extr.

Drenthe — : J.-A.-G. Baron *de Vos van Steenwyk tot den Havixhorst.*
Limbourg — : Jonkheer E.-J.-P. *van Meeuwen.*

Colonies.

Indes-orientales. Gouverneur-gén., commandeur en chef des forces de terre et de mer à l'est du Cap de Bonne-Espérance — : le min. d'état Jean-Jacques *Rochussen.* — Commandeur de l'armée — : S. A. R. le lieutenant-général Duc *Bernard de Saxe-Weimar.* — Commandeur de la marine — : le vice-amiral J.-P. *Machielsen.*
Indes-occidentales. Gouverneur de Surinam — : le général-major R.-F. Baron *van Raders.* — Gouverneur de Curaçao et des îles dépendantes — : Jonkheer J.-J. *Rammelman Elzevier.*
Côtes de Guinée. Gouverneur — : lieut.-colonel titulaire A. *van der Eb.*

Grand-duché de Luxembourg.

J. *Paquet*, secrétaire ad int. du Roi Grand-Duc, pour les affaires du grand-duché, résidant à la Haye.
De la Fontaine, gouverneur civil, résidant à Luxembourg.

Maison du Roi.

Grand-maréchal de la cour — : . . . .
Grand-chambellan — : le Baron H.-J. *van Doorn van West-Capelle.*
Grand-échanson — : le Baron A.-J.-L. *van den Bogaerde van ter Brugge.*
Grand-écuyer — : le Comte J.-D. *de Rechteren van Ahnem.*
Chef de la maison militaire du Roi — : le lieut.-général Jonkheer R.-A. *Klerck.*
Grand-maître — : Le lieut.-général Jonkheer W.-F. *Boreel* (voyez maison de la Reine).
Grand-veneur — : . . . .
Maréchal de la cour — : le Comte L. E. *de Bylandt.*
Chambellan, maître des cérémonies — : le Baron A.-C. *Snoukaert van Schaubourg.*
Ecuyer — : le Comte J. M. *de Lynden*, aide-de-camp du Roi.
Intendant des palais royaux — : le Comte J.-B. *de Limburg-Stirum.*
Intendant des théatres royaux — : le Baron P.-A. *Sirtema van Grovestins.*

Chambellans ordinaires du Roi.

Baron L.-P. *Rengers.* — le Comte W.-F.-C. *Bentinck.* — le Baron F.-C. *van Pallandt van Walfort.* — le Baron W.-T.-A.-M. *van Brienen.* — le Baron D. *Tindal.* — le Baron C.-F. *de Lynden.* — Jonkheer H.-M. *Mollerus.*

Aides-de-camp ordinaires du Roi.

Le Baron P.-G.-R. *Snouckaert van Schaubourg*, colonel de cav.
Le Baron J.-P. Girard *de Miellet van Coehoorn*, lieut.-col. de l'art. montée.
Jonkheer J.-G.-W. *Merkes van Gendt*, major du génie.
Jonkheer C.-H.-F. *van Capellen*, cap. de cav.
E.-G.-L.-W. *van Heemskerk*, capitaine, adj. de S. M. le Grand-Duc de Luxembourg.
Jonkheer H.-A. *van Karnebeek*, capitaine de vaisseau.
Le Baron T.-G.-T.-V. *de Constant-Rebecque*, capitaine de l'état major.
Jonkheer H. *de Haze Bomme*, lieut.-colonel d'infanterie.
Le Comte J.-M. *de Lynden*, capitaine de cavalerie et écuyer.
Jonkheer G.-A.-C.-H. *de Goedecke*, lieutenant de l'artillerie montée.

Trésorier de la Maison du Roi —: D. *Ragay.*
Médecin du Roi —: Prof. F. *Everard.*
Archiviste de la Maison Royale —: G. *Groen van Prinsterer*, conseiller d'état en service extr.
Administrateur des domaines privés —: L. *van Mesritz*, conseiller d'état en service extraord.
Secrétaire privé du Roi —: Jonkheer F.-L.-W. *de Kock*, chambellan et référendaire au Cabinet du Roi.

Maison de la Reine.

Grand-maître —: le lieut.-général Jonkheer W.-F. *Boreel.*
Grand-maîtresse —: Madame *Falck* née Baronne de Roisin.
Dame du Palais —: Madame J. J. *Deutz*, née Willink.
Dames de la cour —: la Comtesse *de Limburg-Stirum.*
la Mademoiselle E. *van Pabst van Bingerden.*
„ S.-M. *van Capellen.*
la Baronne F.-C.-H.-M. *van Heeckeren.*
Chambellans —: Jonkheer G. *Clifford.* — le Baron J.-W.-F.-K. *van Hardenbroek.*
Secrétaire de S. M. —: le conseiller intime de légation au service du Wurtemberg, W. *de Wœkherlin.*

Maison de la Reine-Mère.

Grand-maître —: le Baron W.-R. *van Tuyll van Serooskerken.*
Grand-maîtresse —: Madame la Baronne *van Nagell tot Ampsen.*
Dames de Palais honoraires —: Mad. la Baronne douairière *van der Capellen van Berkenwoude.*
Mad. la Baronne *de Zuylen de Nyevelt.*
„ „ „ *van Doorn van West-Capelle.*
„ „ „ *Huyssen van Kattendyke.*
„ „ douairière *Backer.*
„ „ Baronne *Sloet van Toutenbourg.*
„ „ „ *van Pallandt tot Barlham.*

Dames de la cour.

Mademoiselle la Baronne *van Omphal.* — Mademoiselle la Comtesse *van Hogendorp van Hofwegen.* — Mademoiselle la Bar. *van Lynden.* — Mademoiselle la Bar. *Snoukaert van Schaubourg.*

Chambellans.

Le Baron L.-B. *Taets van Amerongen.* — Jonkheer H.-M.-C. *Clifford.*

Secrétaire de S. M.

Le conseiller d'état au serv. de la Russie C.-J. *Schultz.*

Médecin de S. M.

Professeur F. *Everard.*

Corps diplomatique et Consuls à Amsterdam.

Amérique, Etats-Unis du N. —: Auguste *Davezac*, ch. d'aff. — Charles *Nichols*, c.
Autriche —: Antoine Baron *de Dobblhof-Dier*, E. e. et M. pl.; *d'Isfordink*, secr. de lég. — Ph. J. *Krieger*, c.-gén.
Bade —: G. *de Beauclaire*, c.
Bavière —: Maximilien Comte *de Marogna*, MR. (accrédité de même à Bruxelles).
Belgique —: le lieut.-général Pierre Baron *Willmar*, aide-de-camp du Roi, E. e. et M. pl. (de même accrédité à Hanover); Frédéric Baron *van Zuylen van Nyevelt*, secr. de lég. de 1e cl.; A. *Goupy de Beauvolers*, *de Failly*, att. — L.-R. *Bischofsheim*, c.
Brème —: B.-J. *Hasenclever*, c.
Brésil —: A.-J. *Rademaker*, c.-gén. (résidant à Bruxelles); L. J. *Bouvy*, vc. (à Amsterdam).

Danemark —: le chamb. Edzard Guill. *de Coopmans*, MR. (25 oct. 1848; accréd. de même à Bruxelles). — Jean Nicolai *Woldsen*, c.-gén.
Deux-Siciles —: D. *Arata*, c.-gén.
Espagne —: Don Ramon Maria *Bazo*, MR.; . . ., secr. de lég.
Etats-Romains —: Carlo *Belgrado*, internonce apostolique, vice-supérieur de la mission hollandaise. — L. *Grammiccia*, c.-gén.
France —: *de Saligny*, E. e. et M. pl.; *de Breteuil*, secrét. de lég.; le Comte *de Villenstreux* et *de St. Martin*, attachés. — Bern. *Desessarts*, c.-gén.
Francfort —: Conrade-Henri *Schœffer*, c.
Grande-Bretagne —: Sir Edward Cromwell *Disbrowe*, E. e. et M. pl.; l'hon. Henry *Elliot*, secr. de lég. (27 juin 1848); M. *Jerningham*, attaché. — J. *Annesley*, c.
Grèce —: G. *Psicha*, c.-gén.
Hambourg —: Simon Gerlof *Broekman*, c.-gén.
Hanovre —: Charles *Buch*, c.
Hesse électorale —:
Hesse gr.-ducale —: S.-B. *Sichel*, c. (Amsterdam); H. M. *Mettenius*, c. (Rotterdam).
Lubeck —: Simon Gerlof *Broekman*, c.-gén.
Luxembourg —: Léon *Lippmann*, c.-gén.
Mecklenbourg-Schwérin —: Gaspard-Adolphe-Edouard *Quack*, c.-gén.
Nassau —: . ..., c.
Nicarague et Hondouras (Amérique centrale) —: J. *de Marcoleta*, ch. d'aff. (accrédité de même à Bruxelles).
Oldenbourg —: Guill.-Gerhard *van Kempen*, c.
Portugal —: Francisco *de Saldanha Oliveira e Daun*, MR. (également accrédité près la cour de Bruxelles). — E. *Swarth*, c.-gén.
Prusse —: le chamb. Jean Comte *de Kœnigsmarck*, E. e et M. pl.; le Baron *de Schack*, cons. de lég. — D.-C. *Splittgerber*, c.
Russie —: le conseiller int. François Baron *de Maltitz*, E. e. et M. pl.; le cons. de collége et gentilh. de la chambre A. *de Beck*, 1er, le cons. aulique Comte L. *Sievers*, 2d secr. de lég. — Chev. J.-C. *de Brunet*, c.-gén.
Sardaigne —: le Comte Edouard *Rignon*, E. e. et M. pl.

(en même tems accréd. près la cour belge). — Chev. Domenico *Arato*, c.-gén.
Saxe royale — : Jules *Bunge*, c.
Saxe-Cobourg-Gotha — : Henri *Kœnigswarter*, c.
Saxe-Weimar-Eisenach — : L.-J.-J. *Serrurier*, c.-gén.
Suède et Norvège — : le lieut.-gén. Charles *de Mansbach*, E. e. et M. pl.; Niclas Eric Guillaume *af Wetterstedt*, secr. de lég. — G.-F. *Egidius*, c.
Suisse — : J.-G. *Liotard*, c. (Ferd. *Koch*, c., Amsterdam.)
Turquie — : J.-J. *Posno*, c.-gén.
Wurtemberg — : W. *de Kiderlen*, c.

Provinces.	Milles carrés géogr.	Population le 1 janvier 1849.
Brabant.-sept.	93,395	892263
Gueldre	92,720	368855
Hollande-mér.	55,275	558946
Hollande-sept.	45,133	463760
Zélande	31,683	155271
Utrecht	25,244	151324
Frise	59,589	245018
Overyssel	60,530	212707
Grœningue	41,707	189700
Drenthe	48,529	84018
Duché de Limbourg	40,1	198467
	593,905	3,020319
Gr.-duché de Luxembourg 1 janv. 1849	46,6	186485

La population militaire n'a pas été comprise dans ces calculs, sauf pour la Province de la Hollande méridionale.

Un tableau indiquant la population telle qu'elle fut le 1 janvier 1841 distinguée d'après les sexes, ainsi que d'après les cultes, se trouve dans notre édition de 1845, p. 470.

Colonies.	Milles carrés géogr.	Habitants.
A. En Asie	24479	21,600000
Java	2313	10,000000
Sumatra	6369	5,000000
Borneo	9223	2,000000
Celebes	1674	3,000000
Molucques	1800	800000
Autres îles	3100	800000
B. En Amérique . . .	2550	86700
Surinam	2500	60300
Curaçao et dépendances	50	26400
C. En Afrique, côte de Guinée	500	100000
total	27529	21,786700

Finances.

Les Etats généraux auront prochainement à délibérer sur le budget de 1850. En 1847 les recettes de l'année 1848 ont été évaluées et le budget des dépenses de 1848 et 1849 a été fixé comme suit:

Evaluation des recettes de 1848.

A. Contributions directes.		
Impôt foncier	9,972000	
„ personnel	5,880000	
Patentes	2,355200	
		fl 18,207200 — c.
B. Accises.		
Sucre	450000	
Vin	710000	
Spiritueux indigènes . . .	2,760000	
„ étrangers	180000	
Abattage	1,460000	
Sel	1,480000	
Savon	850000	
Bière et Vinaigre	300000	
Houille	550000	
Tourbe	1,000000	
à transporter		18,207200 — c.

	Transport	18,207200 — c
Mouture	8,100000	
Timbre	1,284000	
Permis de transport	70000	
Cents additionnells des accises	5,230220	
		19,424220 — »
C. Contributions indirectes.		
Timbre	1,300000	
Enregistrement, greffe, hypothèques	3,250000	
Successions	2,250000	
38 cents additionnels	2,584000	
		9,384000 — »
D. Droits d'entrée, de sortie et de navigation.		
Droits d'entrée, de sortie et de transit	3,916000	
Droits de navigation	600000	
» » phares, de tonnage et de balises	200000	
		4,716000 — »
E. Droits de garantie des ouvrages d'or et d'argent		139772 68 »
F. Domaines		1,384522 93 »
G. Postes		1,330000 — »
H. Loterie		400000 — »
I. Droits de chasse et de pêche		100000 — »
K. Recettes diverses		1,756600 — »
L. Rente Belge		400000 — »
M. Intérêts à rembourser par les possessions d'outre-mer		9,800000 — »
N. Excédant des fonds de l'administration coloniale dans la mère-patrie		4,650000 — »
	Totaux	71,692315 61 c.

Budget des dépenses pour 1848 et 1849 en florins des Pays-Bas.

	1848. florins. c.	1849. florins c.
I. Maison du Roi	1,250000 —	1,250000 —
II. Hauts collèges de l'état et du cabinet du Roi	652939 —	650939 —
à transporter	1,902939 —	1,900939 —

	florins.	c.	florins.	c.
Transport	1,902939	—	1,900939	—
III. Département des affaires étrangères	541933	—	540933	—
IV. Département de la justice	2,490734	—	2,491364	—
V. „ de l'intérieur	4,464458	—	4,318608	—
VI. „ du culte réformé etc.	1,649896	52½	1,649896	52½
VII. Département du culte cath.-rom.	562378	58½	562376	18½
VIII. „ de la marine	5,545632	05	5,353632	05
IX. „ des finances.				
a) dette nationale	36,291136	33	36,271811	33
b) frais des branches d'administration	6,313129	07½	6,276909	07½
X. Département de la guerre	11,675000	—	11,675000	—
XI. „ des colonies	88696	20	88695	—
Totaux	71,525932	76½	71,130164	16½

Dette publique, 1 janvier 1848.
(Tableau joint à la loi du 9 août 1847. [Bulletin officiel no. 49.])

	Capitaux 1848. florins.	Intérêts 1848. florins.	Intérêts 1849. florins.
Dette nationale, à 2½ p. ct.	816,516100	20,412903	20,412903
„ „ „ 3 „ „	120,856861	3,625706	3,625706
Bons du syndicat d'amortissement, à 3½ p. ct.	33,308000	815780	805280
Dette nationale, à 4 p. ct.	237,640500	9,505620	9,505620
„ des possessions d'outre-mer, à 4 p. ct.	14,748500	589940	589940
Bons du trésor, à 4 p. ct.	9,799950	391998	391998
„ dits, à 4½ p. ct.	6,000000	Mémoire.	
Cautions, à 4 p. ct.		31500	30000
Rentes viagères		118000	112000
„ à charge des domaines		28000	27500
„ de la tontine de Nymègue		10000	10000
Intérêts d'emprunts au profit de travaux publics:			
Amortissement		300000	300000
Desséchement de la mer de Haarlem	8,000000	380000	380000
à transporter	1246,869911	36,209447	36,190947

	fl.	fl.	fl.
Transport	1246,869911	36,209447	36,190947
Route de Mastricht à la frontière de Gueldres . . .	950000	51850	51400
Route d'Utrecht à Deventer		3270	3170
» de Zeyst à Woudenberg		4262	4217
» d'Amsterdam à Naarden		11460	11370
» de Naarden à Zutphen		10847	10707
	1247,819911	36,291136	36,271811

Finances des possessions coloniales du royaume, pour 1848.

A. Indes orientales.

Recettes.

florins.	
41,646304	montant présumé de la recette. Sont compris dans ce chiffre les affermages pour une somme de fl. 12,305084, les contributions foncières et les impôts territoriaux pour 10,272734.
33,400091	produit évalué de la vente de denrées coloniales.
75,046395	total.

Dépenses.

52,418835	administration coloniale aux Indes,
15,124384	dépenses dans la mère-patrie,
7,503176	Excédant présumé *).
75,046395	total.

*) Cet excédant a été loin d'être réalisé, à cause de la baisse considérable des produits coloniaux en 1848.

B. Indes occidentales.

Recettes.	Dépenses.		Déficit.
881600	953800	Surinam	72200
217420	422410	Curaçao et îles dépendantes . . .	204990
6600	156248	Côte de la Guinée	149648

La caisse des Indes-occidentales et de la Guinée est assistée par des subsides fournis par celle des Indes-orientales.

Pour les détails sur les finances des colonies néérlandaises voir notre édition de 1848.

Armée.

Etat-major-général. Le Duc de Wellington Prince de Waterloo et le Prince Frédéric des Pays-Bas, Feldmaréchaux; 2 lieutenants-généraux.

1) Infanterie.

Etat-major. 2 lieutenants-généraux, commandeurs de divisions; 5 major-généraux, commandeurs de brigades.

1 régiment de grenadiers et de chasseurs, 8 régiments d'infanterie ; dépôt colonial.

2) Cavalerie.

Etat-major. 1 major-général,
3 régiments de dragons.
2 » de lanciers.
2 escadrons de chasseurs à cheval.
2 compagnies de maréchaussée.

3) Artillerie.

Etat-major. 1 major-général commandant le personnel; 2 directeurs du service d'artillerie etc.
3 régiments d'artillerie,
1 régiment d'artillerie à cheval,
1 corps de pontonniers.

4) Directions du génie.

La 1ère à la Haye; la 2de à Nimègue, la 3ème à Bréda.
1 corps d'ingénieurs, de mineurs et de sapeurs, formant 1 bataill.

Marine, le 1er janvier 1848.

2 vaisseaux de ligne de 1ère classe, de 84 can.
5 » » » de 2de » de 74 », dont 3 en construction,
3 frégates de 1ère classe, de 60 et 54 canons,
13 » de 2de classe, dont 1 en construction, de 44 et 38 c.
2 » rasées de 28 can.
12 corvettes à batterie couverte, dont 3 en construction, de 28 et 26 can.,
3 » » » barbette de 22 et 20 can.
18 bricks et avisos, dont 4 en construction, de 18, 14 et 12 can.
25 goëlettes, dont 3 en construction, de 14 et 3 can.,
1 corvette d'instruction pour les élèves,
3 corvettes de charge ou gabares,
74 chaloupes cannonières.

Bâtiments de guerre à vapeur.

6 de 1ère classe, dont 2 en construction,
6 de 2de classe,
5 de 3ème classe,
1 bâtiment d'instruction pour les élèves.

En tout 105 bâtiments avec 2391 canons et 74 chaloupes canonnières armées de 205 pièces.

Le corps de marine se compose d'un Amiral, 3 Vice-Amiraux, 8 Contre-Amiraux, 23 Capitaines de vaisseaux, 31 Capitaines de

frégates, 289 Lieutenants de 1ère et 2de classe, 50 Aspirants de 1ère classe, 90 Aspirants de 2de classe, 80 Officiers de santé de différentes classes et 50 Officiers d'administration.

La force de la marine néérlandaise en service actif était au 1 janvier 1849 de 5880 hommes, non compris les matelots indigènes en service aux Indes-orientales, dont le nombre s'élève à 400 hommes annuellement, et 2 divisions d'infanterie de marine, dont la moitié est ordinairement embarquée.

Le Pérou.

[Sur les antécédents du président général Castilla comparez notre édition de 1846.] Castilla fut proclamé président le 19 avril 1845 et le conseil d'état fut institué le 18 mai 1845. Celui-ci est présidé par José Rufino Echenique, général de brigade. Vice-présidents: le col. Manuel Mendiburu et Francisco Quiros.

Président de la république —: le gén. Don Ramon *Castilla.*

Envoyés et Consuls à Lima.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: John R. *Clay*, ch. d'aff. — Stanhope *Prevost*, c.

Belgique —:

Brésil —: Antonio *de Souza-Ferreira*, c.-gén. et ch. d'aff. ad int.

Danemark —: H. *Witt*, c.-gén.

Etats-Romains —: Luis *Baratta*, c.-gén.

France —: *Ratti-Menton*, ch. d'aff. et c.-gén.

Grande-Bretagne —: Henri Wm. Pitt *Adams*, esq., ch. d'aff. — John *Barton*, c.-gén.

Hambourg —: Chrét. *Hellmann*, c.

Iles de Sandwich —: Thomas *Eldregge*, ch. d'aff.

Nouv. Grenade —: José del Carmen *Triunfo*, c.-gén.

Sardaigne —: Joseph *Canevaro*, dirigeant le consulat.

Venezuèle —: Andr. Maria *Alvarez*, c.

Notice statistique.

Le Pérou septentrional et méridional ont été évalués à 27320 mill. c. géogr. Onze départements (avec 65 provinces): Amazonas, Libertad, Anchas, Junin, Lima, Huancavelica, Ayacucho, Cuzco, Puno, Arequipa, Moquegua. La population est indiquée comme suit:

Amazonas	71267
Libertad	162429
Province litorale de Piura	53815
Anchas	121462
Province litorale de Callao	151718
Junin	144243
Ayacucho et Huancavelica	156608
Cuzco	216382
Puno	156000
Arequipa et Tacna (prov. de Moquegua)	136812
Total	1,373736

(Du Calendario y guia de forasteros de la Republica Peruana paro el año bisieto de 1848. Por el Capitan de navio de la Armada Nacional Don Eduardo Carrasco, Cosmógrafo mayor del Peru etc. etc. Lima, 1847.)

POLOGNE.

Namiestnik (Lieutenant) *du Royaume.*

Le Prince de Varsovie Comte *Paskéwitch d'Erivan*, Feld-maréchal et commandant en chef de l'armée active, président du département des affaires polonaises au Conseil de l'empire.

Ministre-Secrétaire d'état (à St. Pétersbourg).

Le conseiller privé *Turkull*, membre du Conseil de l'empire et du comité des ministres, Sénateur.

Conseil d'administration.

Le Prince *de Varsovie.*

Par un ordre du jour de S. M. l'Empereur du 7 juin 1849 le général du génie de Dehn, chef du génie de l'armée active, est chargé de présider le conseil d'administration du royaume de Pologne ainsi que l'assemblée-générale des départements du sénat dirigeant séant à Varsovie et de diriger l'administration civile du royaume, pendant l'absence du gouv.-gén. maréchal Prince de Varsovie, Comte Paskéwitch d'Erivan.

Membres.

Le général de cavalerie, aide-de-camp général, membre du Conseil de l'empire Comte *Krasinski.*

Le général d'artillerie, aide-de-camp général, gouverneur général militaire de Varsovie, chargé de l'administration

civile en cas d'absence du Prince-Lieutenant — : Prince *Gortchakoff* *II.*

Le Curateur de l'Arrondissement scolaire de Varsovie, lieut.-général *Okouneff*.

Le directeur en chef présidant la commission des finances et du trésor, conseiller privé et sénateur *Morawski.*

Le directeur en chef présidant la commission de la justice, conseiller privé et sénateur *Wyczechowski.*

Le directeur en chef présidant la commission de l'intérieur et des cultes, conseiller privé et sénateur *Storozenko.*

Le controleur général présidant la haute cour des comptes *Wiorogórski.*

Le conseiller d'état actuel Thomas *Le Brun*, secrét. d'état près le Conseil d'administration.

Gouverneur-général-militaire de Varsovie.

Le général de l'artillerie et aide-de-camp général Prince *Gortchakoff.*

Le lieut.-gén. Okouneff (v. ci-dessus) est chargé de remplir les fonctions de gouverneur-général-militaire de Varsovie pendant l'absence de l'aide-de-camp général Prince Gortchakoff (ordre du jour du 6 juin 1849).

Chefs militaires des gouvernements.

Varsovie — : le général d'art. Prince *Gortchakoff* (v. ci-dessus).
Kalisch — : le major-général Prince Alex. *Golitzin.*
Radom — : le major-général *Gorloff.*
Lublin — : le major-général *Gostomilow.*
Plock — : le major-général *Burmann.*
Augustowo — : le major-général *Smolak.*

Gouverneurs civils.

Varsovie — : le conseiller privé *Laszczynski* (Lastchinski).
(Président de la ville de Varsovie — : le cons. d'état act. *Andrault.*)
Radom — : le conseiller d'état actuel *Biatoskórski.*
Lublin — : le major-général. *Albertoff.*
Plock — : le conseiller d'état *Ludke.*
Augustowo — : le conseiller d'état actuel *Tykel.*

Consuls à Varsovie.

Autriche — : Frédéric *Wallenburg*, c.-gén.
France — : Gustave *Castillon*, c.
Grande-Bretagne — : le colonel Gustave Charles *Du Plat*, c.
Prusse — : le conseiller de légation Emile *de Wagner*, c.-gén.

Notices statistiques.

Gouvernements	Milles carrés géogr.	Nombre des habit. d'après le compte rendu gén. pour l'année 1847.		
			Dans tout le royaume d'après les différentes confessions.	
Varsovie . .	672	1,555959	Culte cathol.-romain	3,781297
Radom . .	439	954084	» grec-russe .	4305
Lublin . .	564	1,013434	Grecs-unis . . .	239101
Plock . . .	303	619907	Luthériens et Ré-	
Augustowo .	342	547319	formés . . .	266517
La ville de Var-			Mennonites . . .	1037
sovie . .		166997	Frères Moraves .	435
	2320	4,857700	De l'ancien rit grec	894
			Schismatiques . .	3848
			Juifs	560363
			Mahométans . .	280
			Bohémiens . . .	128
			Total	4,857700

Le journal de St. Pétersbourg du 5 mai 1849 emprunte au compte-rendu de l'administration du royaume de Pologne pour l'année 1844 les données suivantes sur la situation financière:

Le revenu total de l'état s'est élevé à 14,773736 rbls.

Dans cette somme figurent

les revenus directs pour . . . . 2,560904 rbls.

» » indirects » . . . . 7,870706 -

(douane 1,352156 rbls., taxe de consommation sur les boissons et le bétail destiné à l'abbatoir 1,914476, droits sur le sel 3,090665 rbls.)

les revenus des domaines et des forêts pour 1,168742 -

et il resterait pour la recette provenue de sources diverses une somme de . . . . 3,173304 -

Portugal.

Conseil des ministres du 16 déc. 1847 et du 29 mars 1848.

Président du ministère —: le Duc de Saldanha (16 déc. 1847).
Intérieur —: le même.
Finances —: Joaquim-José Falcao (16 déc. 1847).
Affaires étrang. —: José Joaquim Gomez de Castro (29 mars 1848). (Don Gomez de Castro a été créé le 30 déc. 1848 Vicomte de Castro.)
Justice —: Joao Elias (29 mars 1848).
Guerre —: Bar. de Francos, ci-devant col. Solla (16 déc. 1847).
Marine —: Bar. d'Ourem, ci-devant colonel Lapa (29 mars 1848).

Conseil des ministres du 30 janvier 1849.

Président du ministère —: le Duc de Saldanha.
Intérieur —: le même.
Finances —: Antonio Roberto d'Oliveira Lopez Branco.
Affaires étrangères —: le Vicomte de Castro.
Justice —: Marcellino de Sa Vargas.
Guerre —: Baron de Villa nova d'Ourem.
Marine —: le même.

Conseil des Ministres du 19 *juillet* 1849.

Président du ministère —: le Comte *de Thomar* (Costa-Cabral).
Intérieur —: le même.
Finances —: . . *Avila.*
Affaires étrangères —: le Comte *de Tojal.*
Justice —: Félix P. *Magelhaes.*
Guerre —: le colonel *Ferreri.*
Marine —: . . *Florido.*

Corps diplomatique et Consuls à Lisbonne.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: George W. *Hopkins*, ch. d'aff. — Philippe A. *Roach*, c.
Autriche —: le Baron *de Walter*, cons. de lég. imp.-roy., ch. d'aff.; *de Crivelli*, secrét. de lég. — Balthasar *Crillanovich*, c.
Bade —: Nicolas-Henri *Klingelhœfer*, c.

Bavière — : George *Seidel*, c.-gén.

Belgique — : Auguste Comte *Van der Straten-Ponthoz*, ch. d'aff.; Vicomte Louis *de Jonghe*, secr. de lég. de 2de cl. — George Torlades *O'Neil*, c.-gén.

Brésil — : Antonio de Menezes Vasconcellos *de Drummond*, E. e. et M. pl.; Alvaro Teixeira *de Macedo*, secr. de lég.; Ant. José Duarte *Gondim* et Bern. Dias Vianna *Berquó*, attachés de 1ère classe; Ant. José *da Serra Gomes* et Antonio Maria Vianna Dias *Berquó*, att. de 2de classe. — Vicende Ferreira *da Silva*, c.-gén.

Danemark — : George Torlades *O'Neil*, c.

Deux-Siciles — : José *Testa*, vc.

Espagne — : Don Salvador *de Zea Bermudez* Comte *de Colombi*, E. e. et M. pl. (accrédité le 4 avril 1848); Don Juan Thomas *Comyn*, secr. de lég.; D. Francisco *de Figueros*, att.; le Comte *de Cartagena* D. Enrique *Andrada*, att.

Etats-Romains — : D. Camillo *di Pietro*, archevêque de Berito, Internonce et Délégué apostolique; Lourenço *Barilli*, Ablégué apostolique.

France — : Félicien *Mallefille*, ch. d'aff. (monit. du 1 juill. 1848); *Béclard*, secr. de lég. (mon. du 11 mai 1848); *Perez*, chancelier de lég.

Grande-Bretagne — : Sir George Hamilton *Seymour*, kt., E. e. et M. pl.; Hon. Henri *Howard*, secr. de lég.; William Robert *Ward*, att. — William *Smith*, c.-gén.; Jeremias *Meagher*, VC.

Grèce — : George Torlades *O'Neil*, c.-gén.

Hanovre — : Henri-George *Scholtz*, c.-gén.

Mecklenbourg-Schwérin — : Gaspard *Schindler*, C.

Oldenbourg — : Henri *Scholtz*, C.; Antonio Joaquim *d'Oliveira*, VC.

Pays-Bas — : le chamb. Baron E. Sirtema *de Grovestins*, E. e. et M. pl. (en même tems accréd. à Madrid). — Gaspard Joao *Pilaer*, c.-gén.

Prusse — : le Baron *de Richthofen*, c.-gén. (pour le Portugal et l'Espagne).

Russie — : le cons. act. d'état Sergius *Lomonossoff*, E. e. et M. pl.; le gentilhomme de la chambre Baron *de Knorring*, 1er secrét. — Carlos Iwanoff *de Rasevich*, C.

Sardaigne — : Chev. *de Launay*, ch. d'aff. ad int.

Saxe roy. — : Théodore *van Zeller*, C.

Saxe-Cob. et Gotha —: Joaquim Rodrigues *Chaves*, C.
Suède et Norvège —: Charles-Adolphe *de Kantzow*, ch. d'aff. et c.-gén. — Hermann Frédéric *Gronlund*, VC.
Suisse —: Jéronimo *Bobone*, C.
Toscane —: Carlo Pietro *Schœffer*, C.; José *Testa*, VC.
Turquie —: Joseph *van Zeller*, c.-gén.
Uruguay —: H. M. M. *da Mesquita Pimentel*, c.-gén.
Villes anséatiques —: J. N. Fr. *Krus*, c.-gén.
Wurtemberg — : Henri *Moser*, C.

Aperçu statistique de la monarchie Portugaise.

Provinces.	Dénominations des districts.	Surf. en lieues c.de20au degré (16=9 m. c.g.)	M. c. géogr. de 15 au degré.	Comarcas ou divisions judiciaires.	Concelhos ou communes.	Paroisses.	Feux ou ménages en 1845.	Habitants 1841.	Population p. m. c. géogr.
A. Continent Portugais.									
Minho		171	96,18	12	32	785	133364	466720	5621
	Viana	80	45	5	13	271	48528	182015	4044
	Braga	91	51,18	7	19	514	89836	284705	5562
Douro		324	182,23	23	77	736	207885	839908	4609
	Porto *)	91	51,18	9	21	371	89836	361660	7066
	Aveiro	122	68,62	7	24	172	58103	233945	3409
	Coimbra	111	62,43	7	32	193	59946	244303	3913
Tras os Montes		337	189,56	11	43	535	77079	300840	1587
	Villareal	138	77,62	6	25	259	43764	182382	2849
	Bragança	199	111,94	6	18	276	33315	118458	1058
Beira Alta		108	60,75	10	40	344	71489	289038	4757
	Vizeu	108	60,75	10	40	344	71489	289038	4757
Beira Baixa		385	216,57	12	47	495	80463	326200	1506
	Guarda	178	100,13	7	80	344	49032	197470	1972
	Castello branco	207	116,44	5	17	151	31431	128730	1106
Estremadura		607	341,45	25	82	464	171595	782875	2292
	Leiria	110	61,88	5	16	110	28330	132895	2147
	Lisboa *)	303	170,44	14	44	212	108887	496990	2915
	Santarem	194	109,13	6	22	142	39378	152990	1402

*) Y compris la population des villes de Porto avec 62000, et de Lisbonne avec 241500 h.

Provinces.	Dénominations des districts.	Surf. en lieues c. de 20 au degré (16=9 m. c. g.)	M. c. géogr. de 15 au degré.	Comarcas ou divisions judiciaires.	Concelhos ou communes.	Paroisses.	Feux ou ménages en 1845.	Habitants 1841.	Population par m. c. géogr.
Alemtejo		838	471,38	13	50	315	72397	276590	586
	Portalegre . . .	200	112,5	4	19	94	22443	86071	765
	Evora	219	123,19	4	14	113	22524	85079	690
	Beja	419	235,69	5	17	108	27430	105440	447
Algarve		180	101,25	5	15	62	33071	130329	1287
	Faro	180	101,25	5	15	62	33071	130329	1287
		2950	1659,37	111	386	3736	847343	3,412500	2056

B. Iles Açores.

Iles.	Division administr.								
Madeira et Porto Santo	(1) Funchal	28	15,75	2	10	46	25046	116200	7377
Açores orientales	(2) Ponta Delgata	34	19,12	3	9	44	21382	64000	3347
„ centrales	(3) Angra do Heroismo	34	19,12	3	8	37	15292	88600	3633
„ occidentales	(3) Horta	28	15,75	8	7	36	14710	61700	3923
		124	69,74	11	34	163	76430	330500	4739

(1) d'après les données statistiques pour l'année 1844, (2) de 1841, (3) de 1843.

Possessions d'outre-mer.	Surf. en lieues c.de20au degré (16=9m. c. g.)	Surface en m. c. géogr. de 15 au degré	Comarcas ou divisions judiciaires.	Concelhos ou communes	Paroisses.	Feux ou ménages.	Totalité des habitants.	Population p. m. c géogr.
Afrique. Iles du Cap Vert	1223	688		8	28	12694	80000	116
Côte de Guinée, Bissao etc.	3000	1687,5					10000	6
Roy. d'Angola, Benguela et dépendances	22000	12375					400000	3
Moçambique et dépendances	24000	12875					280610	21
Ile de S. Thomé, Principe, etc.	44	24,75					16000	646
	50267	27650,25	—	8	28	12694	786610	
Asie. Ile de Goa	48	27,00			34	9450	48236	1786
Salceto	104	58,5			25	19899	94838	1621
Bardez	72	40,5			26	22394	90010	2220
Nouvelles conquêtes					10	20431	110958	—
Dépendances de Goa etc.					3	70	875	—
Ville de Damao	9,5	5,4			1		27657	5121
„ „ Diu	0,8	0,45			1		9146	20324
	234,3	131,85	—	—	100	72244	381720	
Océanie et Chine. Iles de Solor, Timor, Midora etc.	52600	29587,5					218510	
Gouv. de Macáo	1	0,56					4800	8571
	52601	29588,06	—	—	—	—	223310	

Total.

	Lieues c.	M. c. géogr.	Population.
Continent	2950	1659	3,412500
Iles Açores	124	70	330500
Afrique	50267	27650	786610
Asie	234	132	381720
Océanie et Chine	52601	29588	223310
	106176	59099	5,134640

Les sources desquelles ces indications sur la surface et la population ont été puisées, se trouvent indiquées dans l'édition de 1846.

Finances.

La recette de l'année du 1er juillet 1848 jusqu'au 30 juin 1849 fut évaluée à . . 10480 Conti qui font 16,124689 thalers,
la dépense pour le même tems à . . . . . 11784 » » » 18,131043 »

Déficit . . . . 1304 Conti qui font 2,006354 thalers.

Pour couvrir ce déficit on recommanda des déductions des traitements et pensions et même la réduction des rentes sur la dette nationale aux trois quarts de leur valeur fixée.

Le 7 juill. 1849 les cortès du royaume sont rentrés dans leur foyers après avoir accordé les subsides pour l'année du 1 juill. 1849 jusqu'au 30 juin 1850. Les revenus ont été évalués a 9626 conti (1 conto = 1624,8 thlr. de Prusse) dont 1564 conti destinés pour la dette étrangère. Les dépenses étaient indiquées au mois d'avril par le ministre des finances à 11757 conti. La déduction de 25 pour cent des intérêts continue d'être réalisée

[L'écu de Prusse est compté dans notre calcul à 650 réis dont il faut 1 million pour 1 conto.]

La dette fut indiquée en 1845 aux chiffres suivants :

a) dette consolidée:

intérieure	31366,415943 réis avec	1455,565458 réis d'intérêt.
extérieure	42591,156004 » »	1330,995181 » »
frais d'administration et autres .		91.465586 » »
	73957,571947 réis avec	2878,026225 réis d'intérêt.

b) dette non-consolidée en papier-monnaie, anciennes dettes liquides, aux „padroes de juros reaes", le reste de l'emprunt forcé de Dom Miguel, puis le reste des dédommagements d'émigrés, enfin en traitements arriérés etc.: 10175,174026 réis.

Exprimée en thalers la dette consolidée en fait 113,780880, et la dette non-consolidée 15,654114.

En 1827 la dette ne doit s'être montée qu'à 25823 conti (Feller, archive des papiers d'état etc. 1830), de manière que les troubles et les séditions l'auraient triplée en 20 ans environ. Les dépenses pour la dette tant intérieure qu'extérieure en 1848/49 ont été évaluées à 3474 conti ce qui donne le droit de conclûre à un accroissement assez considérable depuis 1845. Les fruits des révolutions sont bien chers; la France fait la même expérience et l'Allemagne a commencé à la faire.

Armée.

21150 h. d'infanterie, dont 900 h. en 1 rég. de grenadiers de la Reine, 14670 h. en 16 rég. d'infanterie, puis 3200 h. en 8 bataillons de chasseurs, 600 h. en 1 bataillon de marins et 1780 h. gardes-municipaux.

3550 „ de cavalerie, savoir: 3200 h. en 8 régiments et 350 h. gardes municipaux.

3400 „ artillerie et génie, 3200 h. en 4 rég. et 200 sapeurs.

28100 h. en tout dont il n'y a cependant que 18000 h. en activité.

Il faut ajouter à cette somme le personnel supplémentaire tant en Portugal qu'aux îles adjacentes, généraux, état-major, ingénieurs, officiers des dix divisions militaires, des forts, des écoles, dans les arsenaux et en disponibilité, puis officiers civils et commissaires, le corps télégraphique (200 h.) et les vétérans.

Dans les colonies: 9000 hommes de ligne dont 4600 h. en Afrique et 4400 h. en Asie.

Flotte.

2 vaisseaux de ligne à 80 canons, 5 frégates à 50 canons, 1 frégate à 44 can., 8 corvettes de 20 à 24 canons, 11 briggs de 10 à 20 canons, 7 shooners, puis 2 bâteaux-à-vapeur.

PRUSSE.

Voir l'alm. de 1849, page 553 et XXXI (suppléments) de 1849, pour le Ministère du 21 sept. 1848. Le ministère d'état du 8 novembre 1848 est indiqué plus bas, à l'exception des changements survenus ensuite que voici:

Ministère de la justice: Le 12 nov. 1848 le cons. int. du tribunal suprême Rintelen est nommé ministre d'état; le 11 avril 1849 le président en chef du trib. d'appel à Munster, cons. int. de justice Simons (v. ci-dessous) à la même place.

Ministère des aff. étrangères: Le 6 déc. 1848 le sous-secrét. d'état Comte de Bulow chargé ad int. de la direction. Le 24 février 1849 le cons. int. Comte d'Arnim, ministre; le 3 mai 1849 le ministère des aff. étrangères est confié ad int. au président du ministère Comte de Brandenbourg. D'après la gazette officielle de Prusse du 29 juillet 1849 Bar. de Schleinitz (v. ci-dessous) ministre d'état et des aff. étrangères.

Ministère des finances — : Provisoirement chargé de la gestion des aff. le directeur-gén. des tailles Kuhne. Le 24 février 1849: le ministre d'état et des finances de Rabe (voir ci-dessous).

Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics (institué en vertu de l'ordre du 27 mars le 17 avril 1848) — : Provisoirement chargé de l'administration de ce ministère le cons. int. sup. actuel des finances de Pommer-Esche; le 6 déc 1848 le ministre d'état von der Heydt (v. ci-dessous).

Ministère des affaires de l'agriculture (institué le 25 juin 1848): L'administration du ministère de l'intérieur (voir ci-dessous) est provisoirement chargé de ces affaires.

Le Conseil d'état (v. l'édition de l'alm. de 1849) quoiqu'il ne soit pas supprimé officiellement, n'existe cependant plus de fait, à l'éxception d'une division pour le contentieux.

Quant aux dâtes principaux de l'histoire du royaume depuis le 1 juillet 1848 jusqu'au 30 juin 1849 voir la chronique de l'almanach du 8 nov., 5 et 6 déc. 1848; 26 février 1849, 21, 26 et 27 avril, 30 mai. (Dresde le 3 à 10 mai; Palatinat du Rhin 13 à 15 juin; Bade 20 juin jusqu'au 23 juillet). Voir de plus le 26 mai, le 17 et 22 juin. Evènements depuis le 1 juillet 1849: le 10 juillet armistice avec le royaume de Danemark et préliminaires de paix; le 7 août ouverture des chambres.

Autorités supérieures.

(Imprimé le 1 sept. 1849.)

I. *Le ministère d'état.* Il se compose du président du ministère, le lieut.-gén. Comte *de Brandenbourg* et des chefs des départements ministériels énumérés sous II.

II. *Ministères séparés.*

1. *Ministère des aff. ecclésiastiques, de l'instruction publique et de santé.* Chef —: le ministre d'état *de Ladenberg.*
   a. Département du culte évangélique. Directeur —:...
   b. „ „ „ catholique. „ —:...
   c. „ de l'instruction publique „ —:...
   d. „ des aff. médicales. „ —:...

2. *Ministère de l'intérieur.* Chef —: le ministre d'état Baron *de Manteuffel.* Directeur —: le cons. int. sup. act. *de Puttkammer.*

3. *Ministère de la guerre.* Chef —: le ministre d'état major-général *de Strotha.*
   a. Département général de la guerre. Directeur —: le colonel *de Griesheim.*
   b. Dép. de l'économie militaire. Directeur —: le colonel *de Fischer.*

4. *Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics.* Chef —: le ministre d'état *von der Heydt.*
   Sous-secrétaire d'état —: le cons. int. sup. act. des finances *de Pommer-Esche.*
   1r Dép. Département générale des postes —: maître général des postes *de Schaper.*
   2d Dép. Administration des chemins-de-fer —: . . .
   3e Dép. Administration des œuvres hydrauliques etc., ainsi que des chaussées —: . . .
   4e Dép. Administration pour le commerce et l'industrie —: . . .

5. *Ministère des finances.* Chef —: le ministre d'état *de Rabe.*
   Directeurs —: Dr. *Thoma*, cons. int. sup. act. des finances et directeur du dép. des domaines et forêts. — *de Reuss*, maître sup. des forêts du pays, et co-directeur des affaires des forêts et des chasses. — *de Pommer-Esche I*, cons. int. sup. act. des finances et directeur-général des tailles.

6. *Ministère de la justice.* Chef —: le ministre d'état *Simons.* — Sous-secrétaire d'état —: *Muller.*

7. *Ministère des aff. étrangères.* Chef — : le ministre d'état Baron *de Schleinitz.*
   Sous-secrétaire d'état — : le Comte *de Bulow.*
   a. Département pour les affaires politiques. Dirigeant — : le sous-secrét. d'état Comte *de Bulow.*
   b. Département pour les affaires de politique commerciale. Dirigeant — : le cons. int. act. de légation *de Kamptz.*
   c. Département pour les affaires du droit d'état et du droit civil. Dirigeant — : le sous-secrét. d'état Comte *de Bulow.*
   d. Département pour les affaires du budget et des caisses, ainsi que du personnel. Dirigeant — : le cons. int. de lég. *de Borck.*
8. *Ministère des affaires de l'agriculture* — : . . . . Le ministère est administré ad int. par le ministre de l'intérieur. Chargé ad int. des fonctions de sous-secrétaire d'état (28 nov. 1848) — : le cons. int. sup. act. de justice *de Bode.*

III. *Autorités supérieures, coordonnées au départements du ministère.*
1. Cour des comptes. Chef-président — : le cons. int. act. *Kuhlmeyer.*
2. Administration-générale des dettes de l'état. Président — : . . .; conseiller préséant — : le cons. int. sup. des finances *Nathan.*
3. Commission générale des ordres roy. Préséant — : le général de l'inf. *de Luck.*

IV. *Autorités centrales subordonnées aux départements du ministère.*
1. Direction des travaux publics (Ober-Bau-Deputation. — Sous le ministère des finances). Directeur — : le directeur-gén. des bâtiments *Schmidt.*
2. Comité consultatif pour les arts et manufactures (technische Gewerb-Deputation — sous le ministère des finances). Directeur — : . . .
3. Archives de l'état et du cabinet (sous le ministère d'état). Directeur — : le cons. int. sup. act. de régence *de Raumer.*
4. Comité des commissaires examinateurs (sous le ministère d'état et sous la direction spéciale des ministres

de l'intérieur et des finances). Préséant —: le cons. int. sup. act. des finances *Kuhne*.

5. Tribunal suprème (sous le ministère de la justice). Chef —: le ministre d'état *Muhler*.
6. Cour de révision et de cassation pour les prov. rhénanes (sous le ministère de la justice). Président —: . . .
7. Collége de révision pour les affaires qui concernent la culture agricole. Président —: *Lette*.

V. *Institutions-générales*. (Sous le ministère des finances).

1. Société du commerce maritime. Commissaire royal et chef —: . . .; Directeur —: *Bloch*.
2. Banque de Prusse. Chef —: le ministre d'état *Hansemann*. — Directeur de la banque —: le président *de Lamprecht*.

Chefs-présidents dans les provinces.

1. Prusse (Kœnigsberg) —: le min. d'état Rodolphe *d'Auerswald* (président de la 1ère chambre); chargé de l'administration de la présidence en chef ad int. —: le ministre d'état *Flottwell* (v. Westphalie).
2. Posnanie (Posen) —: Chef-président *de Beurmann*.
3. Poméranie (Stettin) —: le cons. privé act. *de Bonin*.
4. Brandebourg (Potsdam) —: le Chef-président *de Patow*.
5. Silésie (Breslau) —: Chargé ad int. de l'administration le prés. de la régence Baron *de Schleinitz*.
6. Saxe (Magdebourg) —: le ministre d'état *de Bonin*.
7. Westphalie (Munster) —: le min. d'état *Flottwell* (voir ci-dessus, Prusse); — son remplaçant: le prés. de la régence *de Bodelschwingh*.
8. Prov. Rhénanes (Coblence) —: le ministre d'état *Eichmann*.

Généraux commandant dans les provinces.

Gardes du corps. (Berlin). En fonctions du commandeur général —: le lieut.-gén. *de Prittwitz*.

1er corps d'armée (Kœnigsberg) —: C.-G., Comte *de Dohna*, gén. de cav.

2d corps d'armée (Stettin) —: C.-G., *de Wrangel*, général de cav., chargé du commandement en chef des troupes dans les Marches.

3ème corps d'armée (Francfort sur l'Oder) —: C.-G., le lieut.-gén. *de Weyrach*.

4ème corps d'armée (Magdebourg) —: C.-G., le lieut.-gén. *de Hedemann.*

5ème corps d'armée (Posen) —: C.-G., le lieut.-général *de Brunneck*, ad int.

6ème corps d'armée (Breslau) —: C.-G., le général de caval. Comte *de Brandenbourg*, ministre-président. En remplacement —: le lieut.-gén. *de Lindheim.*

7ème corps d'armée (Munster) —: C.-G., le lieut.-gén. Cte *von der Grœben;* — son remplaçant le lieut.-gén. *de Tietzen et Hennig*, command de la 13eme division.

8ème corps d'armée (Coblence) —: Chargé de la gestion le lieut.-gén. *de Hirschfeld;* — son remplaçant le lieut.-gén. *de Duncker*, command. de la 16ème division.

Ministère de la maison royale.

Chef —: le grand-chambellan Prince *de Sayn-Wittgenstein.*

Cabinet privé.

Le cons. int. de cab. *Illaire.*

Grandes charges de la cour.

Grand-chambellan —: le min. de la maison royale Prince *de Sayn-Wittgenstein.*

Grand-maréchal —: le min. d'état Baron *de Werther.*

Charges supérieures de la cour.

Grand-veneur en chef —: Henri Prince *de Carolath-Beuthen*, major-général.

Intendant-gén. de la musique aulique —: Comte *de Redern*, cons. privé act.

Grand-échanson —: le cons. pr. act. Charles-Othon-Louis *d'Arnim.*

Intendant-gén. des châteaux et jardins —: le cons. pr. act. Frédéric-Louis Comte *d'Arnim.*

Grand-maître des cérémonies —: le cons. pr. act. Frédéric Comte *de Pourtalès.*

Vice-grand-maréchal de la cour —: le cons. pr. act. George-Guillaume-Louis *de Meyerinck.*

Grand-écuyer —: . . .

Maréchal de la cour et intendant des châteaux —: Alex.-Iwan Comte *de Keller*, major en retraite.

Vice-grand-maître des cérémonies —: Baron *de Stillfried.*

Vice-grand-veneur —: Louis-Auguste Comte *von der Asseburg* à Meisdorf.

Charges de la cour.

Préfet du château de Kœnigsberg —: Comte *de Dœnhoff*, 1er chamb. de S. M. la Reine.

Préfet du château de Stolzenfels —: le major-général *de Wussow*.

Préfet du château de Breslau —: Comte *de Schaffgotsch* à Maywaldau.

Veneurs de la cour —: *de Pachelbl-Gehag*, maître sup. des forêts; Comte Henri *de Reichenbach-Brustave*.

Corps diplomatique à Berlin.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: le sénateur E.-A. *Hannegan*, E. e. et M. pl. (audience 30 juin 1849); Théodore-S. *Fay*, secrét. de lég; *Dunlap*, att.

Anhalt-Bernbourg —: Baron *de Martens*, cons. int. de lég. et chambellan au serv. de Saxe-Weimar, MR.

Autriche —: le feldmaréchal-lieut. Antoine Baron *de Prokesch-Osten*, E. e. et M. pl. (nommé le 17 mars, audience le 29 mars 1849); Bar. *de Handel*, cons. de lég.; Charl. Bar. *de Turckheim*, commis de lég.

Bavière —: le chambellan et pair héréd. du roy. Maximilien Comte *de Lerchenfeld-Kœfering*, E. e. et M. pl.; . . ., secr. de lég.

Belgique —: le min. d'état Jean Bapt. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (en même tems près les cours roy., grand-ducale et ducales de Saxe, ainsi que près les cours duc. de Brunsvic et d'Anhalt); Henry *Solvyns*, secrét. de lég. de 1ère classe.

Brésil —:

Brunsvic —:

Danemark —:

Deux-Siciles —: . . ., E. e. et M. pl.; Auguste *Milano* Duc *de S. Paolo*, ch. d'aff.

Espagne —: Don Juan Donoso *Cortès* Marquis *de Valdegamas*, E. e. et M. pl. (audience du 6 mars 1849); Don Eduardo *Romea*, attaché; Don Mariano Remon *Zarco del Valle*, attaché à la légation pour les affaires militaires.

France —: *de Lurde*, E. e. et M. pl. (accrédité le 9 mai 1849); Edouard *Cintrat*, 1er secr. de lég.; Edouard *Grénier*, 2d secr. de lég. (monit. du 17 avril 1848); *Martinet*, 2d secr. de lég.; *Crémieux*, att.

Grande-Bretagne — : Cte *de Westmorland*, Pair des roy. de la Grande-Bretagne et d'Irlande, cons. int. et lieut.-gén., E. e. et M. pl. (M. pl. près la cour ducale d'Anhalt-Dessau); Henri-Francis *Howard*, esq., secr. de lég.; Will. *Lowther*, J. S. *Lumley*, l'hon. Julian *Fane* et William Campbell *Manley*, attachés.

Hambourg — :

Hanovre — : le cons. pr. et chamb. Comte *d'Inn- et Knyphausen*, E. e. et M. pl. (de même accrédité près la cour roy. de Saxe).

Hesse élect. — : Philippe Baron *de Dœrnberg*, ch. d'aff.

Hesse grand-ducale — :

Hohenzollern-Hechingen — :

„ Sigmaringen — :

Mecklenbourg-Schwérin — : le cons. int. Aug.-Guill. Comte *de Hessenstein*, chambellan au serv. de l'Autr., E. e. et M. pl.

Nassau — :

Oldenbourg — : le col. et chamb. *de Rœder*, MR.

Pays-Bas — : le chamb. Alex.-Charles-Jacques Baron *Schimmelpenninck van der Oye*, E. e. et M. pl. (en même tems accréd. à Dresde et à Weimar); L. G. J. F. Cte *de Paul Duchastel*, secr. de lég.

Portugal — : le Chev. *de Macieira*, ch. d'aff.; José-Antonio Soares *Leal*, secr. de lég.

Reuss (les deux branches) — : le col. et chamb. *de Rœder*, MR.

Russie — : le chamb. et cons. int. Pierre Baron *de Meyendorff*, E. e. et M. pl. (égalem. près les cours grand-duc. de Mecklenbourg); cons. de la cour Baron *de Budberg*, 1er secr. de lég. à Francfort, ch. d'aff. provisoirement; le cons. de collége et gentilhomme de la chambre Baron *de Vegesack*, 1er secr. de lég.; l'assesseur de collége Cte *Wielhorski*, 2d secr. de lég. — Le colonel du rég. des gardes à cheval, aide-de-camp de S. M. l'Empereur, Cte *de Benkendorff*, attaché pour les aff. milit.

Sardaigne — : le Comte Alphonse *d'Antioche*, ch. d'aff.; Chev. Rovero *de Cortanze*, 2d secr. de lég.; Comte Alexandre *Rossi*, attaché.

Saxe royale — : . . . , E. e. et M. pl.; *de Kœnneritz*, ch. d'aff.

Saxe-Altenbourg } —: le col. et chamb. *de Rœder*, MR.
Saxe-Cobourg-Gotha }

Schwarzbourg-Roudolstadt —: le colonel et chambellan *de Rœder*, MR.

Suède et Norvège —: Baron Constantin *d'Ohsson*, E. e. et M. pl. (de même accrédité à Dresde); Adalbert *Mansbach*, secr. de lég. — F. H. W. *Wagener*, c.

Turquie —: *Davoud-Oglou*, ch. d'aff.

Wurtemberg —: le cons. int. de lég. *de Reinhard*, E. e. et M. pl. (de même accréd. à Dresde).

Notices statistiques.

Provinces et Arrondissements des régences.	Surface en mill. c. géogr.	Nombre des habitants à fin 1846.						
		d'après leurs confessions 1846.					Total.	sur le mill. c.
		Evangéliques.	Catholiques.	Grecs.	Mennon.	Israëlites.		
Prov. de Prusse orient.	706,34	1,289394	181557	1411	1121	7132	1,480318	2096
Arrond. de Kœnigsberg	408,13	671100	171294	48	385	5251	847952	2078
„ de Gumbinnen	298,21	618294	10263	1363	736	1881	632366	2121
Prov. de la Prusse occ.	471,69	502148	482496	53	12005	22489	1,019105	2161
Arrond. de Dantzig .	152,28	208249	183088	26	8750	5778	405805	2665
„ de Marienverder	319,41	293899	299408	27	3255	16711	613300	1921
Prov. de Posnanie .	536,51	416648	866390	61	1	81299	1,364349	2543
Arrond. de Posen . .	321,68	239493	605550	43	—	55344	900430	2799
„ de Bromberg .	214,83	177155	260840	18	1	25955	463969	2160
Prov. de Poméranie	574,33	1,145939	10630	16	1	8487	1,165073	2029
Arrond. de Stettin .	236,88	540426	3418	1	1	4106	547952	2313
„ de Cœslin .	258,43	423309	6591	14	—	4226	434140	1680
„ de Stralsund .	79,02	182204	621	1	—	155	182981	2315
Prov. de Silésie . .	741,74	1,558215	1,476905	28	11	30650	3,065809	4133
Arrond. de Breslau .	248,14	694343	460365	7	11	11268	1,165994	4699
„ d'Oppeln . .	243,06	95906	875010	16	—	16386	987318	4062
„ de Liegnitz .	250,54	767966	141530	5	—	2996	912497	3642
Prov. de Brandebourg	734,14	2,016011	33905	98	14	16965	2,066993	2816
Arrond. de Potsdam, y compris Berlin . .	382,51	1,191758	23222	*) 70	1	11815	1,226866	3207
Arrond. de Francfort .	351,63	824253	10683	28	13	5150	840127	2389

Prov. de Saxe . . .	460,63	1,626328	111432	5	1	4686	1,742452	3783
Arrond. de Magdebourg	210,13	660017	11395	1	—	2736	674149	3208
„ de Mersebourg	188,76	721846	2346	2	—	492	724686	3839
„ d'Erfort . .	61,74	244465	97691	2	1	1458	343617	5566
Prov. de Westphalie	367,96	622026	808824	2	96	14771	1,445719	3929
Arrond. de Munster .	132,17	39631	378194	—	6	3218	421044	3186
„ de Minden .	95,68	268926	184948	1	49	5909	459833	4806
„ d'Arnsberg .	140,11	313469	245682	1	41	5649	564842	4031
Prov. du Rhin . .	487,14	658874	2,074153	1	1281	28388	2,763080	5672
Arrond. de Cologne .	72,4	67760	411325	—	25	5100	484593	6693
„ de Dusseldorf	98,32	347457	531751	—	917	7489	887614	9028
„ de Coblence .	109,64	161281	329857	1	213	8205	499557	4556
„ de Trèves . .	131,13	68895	414698	—	125	4981	488699	3727
„ d'Aix-la-Chapelle	75,65	13481	386522	—	1	2613	402617	5322
Populat. civile et militaire	5080,48	9,835583	6,046292	1675	14531	214867	16,112948	3172

Habitants de plusieures villes en 1846: Berlin 408502, Breslau 112194, Cologne avec Deutz 95202, Kœnig-berg 75234, Dantzig 66827, Magdebourg 55816, Aix-la-Chapelle 46585, Stettin 41573, Posen 40209, Potsdam 37549, Elberfeld 34956, Barmen 32984 hab.

*) y inclus 1 Moham.

La séparation de la Province de Posnanie d'après les nationalités allemande et polonaise étant devenue de nos jours une question politique, le tableau suivant (extrait des collections des travaux de la Société silésienne de l'an 1846, p. 232) offrira quelqu'intérêt. Il faut cependant remarquer, que les chiffres des nombres des habitants ne sont pas les mêmes que ceux qui sont énoncés dans le tableau précédant. Quant aux habitants de la régence de Bromberg le total des habitants énoncé dans la seconde colonne offre 7385 de plus que le tableau sur la population distinguée d'après les diverses langues.

Grand-duché de Posnanie (1846).

Cercles.	Milles carrés géogr.	Nombre des habit.	Langues. polonaise.	allemande.	polon. et allem.
			Régence de Posen.		
Adelnau	16,83	52030	42435	1644	7951
Birnbaum	25,01	41395	4563	29675	7157
Bombst	19,26	48352	13204	26882	8266
Buk	16,77	49368	25995	14800	8573
Fraustadt	17,96	56148	9928	40908	5312
Kosten	21,2	52960	39359	6604	6997
Krœben	19,09	68962	37685	20930	10347
Krotoschin	17,6	61074	37602	8645	14827
Méseritz	22,78	38977	4193	30190	4594
Obornik	20,02	43422	17123	9519	16780
Pleschen	19,12	59103	46261	1734	11108
Posen, cerle	19,68	46244	32561	2414	11269
» ville		38027	5475	8894	23658
Samter	19,1	42906	25322	9485	8099
Schildberg	17,43	57494	46301	1099	10094
Schrimm	18,63	51117	35102	4807	11208
Schroda	18,58	45886	35398	3212	7276
Wreschen	12,62	36918	29861	394	6663
	321,68	890383	488368	221836	180179
			Régence de Bromberg.		
Bromberg, ville	27,11	9862	82	6628	3137
» cercle		46176	12045	17729	11915
Chodziesen	20,14	45567	3615	33012	8938
Czarnikow	28,08	56414	8452	40615	7333
Gnesen	23,94	54764	37372	3806	10784
Inowraclaw	30,42	63725	40467	10800	12445
Mogilno	17,97	37152	23006	3021	11119
Schubin	21,2	48854	22353	14373	12110
Wirsitz	21,5	46954	13037	21868	12018
Wongrowice	24,47	50614	32759	6389	11466
	214,83	460082	193188	158241	101256

Etat des finances du Royaume de Prusse pour 1849.

I. Ministère des finances.

		Thlr.
1. Domaines et forêts		11,799712
a) domaines	5,872343	
b) forêts	4,925606	
c) vente et exonération de domaines .	1,000000	
d) contribution de l'administration centrale	1763	
2. Impôts directs:		20,369248
a) impôt foncier	10,329541	
b) impôt dit des classes	7,571657	
c) dit sur les métiers	2,429750	
d) recettes diverses	38300	
3. Impôts indirects:		28,106679
a) Droit d'entrée, de passage et d'exportation	13,040000	
b) Droit de passage sur les vins, moûts et tabacs produits dans le territoire de l'union douanière	193090	
c) Impôt sur le sucre de betteraves .	338790	
d) Impôt sur les dépôts, le pésage, le plombage, le timbre etc.	47353	
e) Impôt convenu pour la navigation .	423451	
f) „ sur les eaux-de-vie	4,491245	
g) „ „ les bières	1,000000	
h) „ „ la production des vins indigènes	101080	
i) „ „ la production des tabacs indigènes	137147	
k) „ „ le moulage	1,086685	
l) „ „ la viande de boucherie . .	1,306913	
m) „ timbre	3,557737	
n) droits de chaussée	1,361127	
o) droits perçus pour l'usage des ponts, des ports, et pour le passage des canaux, rivières etc.	742532	
p) droits d'hypothèques et de grèffes .	171651	
q) Recettes diverses	107878	
4. Rapport du monopole du sel		8,445475
	à transporter	68,721114

		thlrs.
	Transport	68,721114
a) pour le sel	8,437578	
b) recettes diverses	7897	
5. Loteries		1,029917
Part aux gains	976792	
Recettes diverses	53125	
6. Rapport de la Société du commerce maritime [„Seehandlung"]	—	—
7. Quôtepart des gains de la banque de Prusse		163000
8. Administration des caisses publiques		319562
a) contributions, pensions	109040	
b) recettes diverses	210522	
		70,233593
II. Ministère du commerce, des métiers et des travaux publics.		
9. Recettes de l'état provenant du commerce, des métiers et des constructions		20504
a) produit de la fabrication de porcelaine et de manufactures à Berlin	17281	
b) recettes diverses	3286	
10. Produit des mines, usines et salines		5,959226
a) mines	2,021812	
b) forges	2,103918	
c) salines	1,261991	
d) droits sur les carrières et épices	547387	
e) autres recettes	24118	
11. Administration des postes et messageries		6,941310
		12,921040
III. Ministère de la justice.		4,180879
12. a) épices	3,720184	
b) émoluments des employés	332512	
c) recettes diverses	128183	
d) caisse des veuves des officiers de justice	—	
IV. Ministère de l'intérieur.		
13. Recettes diverses		35287
	à transporter	4,216166

		thlrs.
	Transport	4,216166
a) revenu de l'administration de l'intérieur	18170	
b) rapport de l'administration de la police	22117	
V. Ministère de l'agriculture.		
14. Droits et avances des autorités . . .		919689
VI. Ministère du culte, de l'instruction publique et des affaires médicales.		
15. Recettes diverses		72292
a) de l'administration ecclésiastique .	612	
b) de l'administration des établissements de l'instruction publique	61983	
c) des deux administrations en tant qu'elles sont réunies	8770	
d) de la direction médicale	927	
VII. Ministère de la guerre.		
16. Recettes diverses		203600
totaux de III à VII		5,411747
total de I		70,233593
total de II		12,921040
	Somme totale	88,566380
Ajoutez y le rapport d'autres revenus .		5,608000
1) Surplus de l'administration des arriérés de 1847	1,000000	
2) Surplus résulté à fin 1848 des emprunts volontaires	4,608000	
	total de recettes	94,174380

Dépense.

A. Frais d'administration, d'encaissement et d'exploitation, puis dépenses des branches séparées de l'administration.

I. Ministère des finances.		
1. Domaines et forêts		3,665729
a) domaines	1,091473	
b) forêts	2,487906	
c) direction centrale des domaines et des forêts	86350	
	à transporter	3,665729

		thlrs.
	Transport	3,665729
2. Dépenses pour l'encaissement des impôts directs:		1,025153
a) impôt foncier	609778	
b) impôt dit des classes	306883	
c) impôt sur les métiers	108492	
3. Dépenses pour les impôts indirects .		3,794679
a) charges communes etc. de toutes les branches des recettes	3,452193	
b) à charge des recettes provenant des impôts sur la navigation	39003	
c) à charge des recettes du timbre .	57737	
d) dépense à charge de l'impôt pour l'usage des chaussées	142162	
e) dépense à charge du produit des ponts, des ports et du passage .	19863	
f) dépense de greffe et pour les hypothèques	83721	
4. Dépenses pour le monopole du sel .		2,994575
a) frais d'achat, d'emballage et de transport pour les sels	2,638716	
b) frais du débit	355859	
5. Loterie		207917
6. Frais de la direction du Commerce maritime [Seehandlung] (54580 écus) .	—	
7. Frais de la monnaie principale (19098 écus qui sont payés du fonds et couverts du gain)	—	
	total	11,688053
II. Ministère du commerce, des métiers et des travaux publics.		
8. Mines, forges et salines		4,859226
a) frais de l'exploitation des mines .	1,891698	
b) „ „ „ des forges .	1,901920	
c) „ „ „ des salines .	1,000150	
d) frais de l'inspection et de l'administration	380245	
e) dépenses pour des buts techniques et scientifiques	85612	
f) dépenses diverses	99601	
	à transporter	4,859226

		thlrs.
Transport		4,859226
9. Administration des postes et messageries		5,941310
Ministère du commerce		10,800536
Ministère des finances		11,688053
Somme des dépenses pour l'administration, l'encaissement etc.		22,488589
B. Dotations.		
10. Fidéicommis de la couronne		2,573099
11. Dette publique		7,549200
a) intérêts	4,980846	
b) amortissement	2,488132	
c) rentes subsidiaires pour l'amortissement des dettes provinciales, frais des billets du trésor	22414	
d) frais d'administration	57808	
Somme totale des dotations		10,122299
C. Dépenses pour l'administration de l'état.		
I. Présidence du ministère d'état . .		206818
12. Bureau du président du ministère . .	35400	
13. Cabinet privé pour les affaires civiles .	17700	
14. Commission générale des ordres . .	20200	
15. Administration du trésor et monnaies .	15350	
16. Chambre suprême de la comptabilité .	118168	
II. Ministère des affaires étrangères .		959425
17. a) ministère	87310	
b) ambassades et consuls	500170	
c) dépenses diverses	77000	
18. Archives de l'état	5250	
19. Archives des régences provinciales . .	11125	
20. Contribution pour la fortification d'Ulm et de Rastatt	278570	
21. Marine de l'Empire Germanique (voir le ministère de la guerre).		
III. Ministère des finances.		7,258354
22. Administration centrale des finances, administration générale et caisse générale de l'état	168940	
23. Au chef de la banque de Prusse . .	6000	
à transporter		8,424597

			thlrs.
		Transport	8,424597
24. Caisse générale pour la pension des veuves		560800	
25. Dettes de la caisse générale d'état . .		1,155361	
a) dédommagements pour droits et usufruits abolis . . .	251441		
b) intérêts des cautions des employés	227000		
c) intérêts et amortissements des capitaux empruntés pour les nouvelles constructions de chaussées	624000		
d) contribution pour l'intérêt et l'amortissement de diverses dettes de provinces . .	52920		
26. Pensions, compétences et rentes personnelles		2,416123	
a) pensions et subventions	1,145000		
b) fonds de pensions viagères	1,253403		
c) rentes personnelles . . .	17720		
27. Présidents en chef et régences . . .		1,751130	
a) traitements et dépenses personnelles	1,346449		
b) diètes, frais de transport etc.	368650		
c) dépenses diverses . . .	36031		
28. Fonds généraux		1,200000	
a) pour l'abolition des rentes passives	100000		
b) à disposition pour des grâces	300000		
c) à disposition pour des dépenses imprévues . . .	700000		
d) diètes de la seconde chambre et autres dépenses, estimées préalablement à	100000		
IV. Ministère du commerce, des métiers et des travaux publics :			6,771107
29. a) ministère; députation technique, dépense pour les métiers et la députation suprême pour les constructions . . .		185343	
		à transporter	15,195704

		thlrs.
	Transport	15,195704
b) personnel des employés techniques pour les constructions; puis employés des ports et pour la navigation .	476616	
c) entretien des œuvres hydrauliques, des routes non-chaussées et des bâtiments des régences	980721	
d) entretien des chaussées	2,031800	
e) entretien des routes du district sur la rive gauche du Rhin	148780	
f) pour la construction de nouvelles routes	1,000000	
g) pour l'avancement de la construction des chemins-de-fer	1,663900	
h) pour l'avancement du commerce et des métiers	308479	
i) frais d'entretien pour la corvette l'Amazone	25468	
V. Ministère de la justice		6,626334
30. a) ministère	93598	
b) tribunal supr. et int.; cour rhénane de révision et cassation	141370	
c) tribunaux suprèmes	1,719871	
d) tribunaux inférieurs	4,089742	
e) frais de la justice criminelle . . .	516137	
f) dépenses diverses	65200	
g) caisse des veuves des officiers de la justice	416	
VI. Ministère de l'intérieur		8,485905
31. a) ministère	89920	
b) bureau statistique et institut météorologique	13990	
c) préfectures (Landrathsæmter) . .	735320	
d) police dans les plus grandes villes	756423	
e) commissions de district dans la prov. de Posnanie	54030	
f) gendarmerie (pour la campagne) .	859757	
g) maisons de correction et de détention	649824	
h) établissements de charité	195668	
i) dépenses diverses	130973	
	à transporter	25,307943

			thlrs.
		Transport	25,307943
VII. Ministère pour les affaires d'agriculture			1,396713
32. a) ministère	38340	1,201473	
b) collége de révision pour les affaires d'agriculture .	24500		
c) autorités pour explaner les difficultés etc. . . .	1,047854		
d) dépenses pour l'avancement de la culture des terres	90779		
33. Haras		195240	
a) haras central et établissements du train	29421		
b) autres haras	106999		
c) administration centrale et autres dépenses . . .	58820		
VIII. Ministère pour les affaires de culte, de l'instruction publique et médicales . . .			3,379510
a) ministère, y compris 19977 thlrs. pour dépenses imprévues		131959	
b) culte évangélique		328770	
c) culte catholique-romain		719465	
d) instruction, arts et sciences . . .		1,395099	
e) dépenses communes pour le culte et l'instruction		499869	
f) affaires médicales		304848	
IX. Ministère de la guerre			25,811007
a) ministère et caisse générale . . .		248208	
b) état de l'armée		21,697018	
c) marine		903250	
d) invalides		2,787581	
e) maison des orphelins de militaires à Potsdam		80050	
f) caisse pour les veuves de militaires, intérêts et contribution de l'état .		94900	
Sommes de: C. Administration de l'état .			55,895173
B. Dotations			10,122299
A. Caisse générale			22,488589
		Somme des dépenses régulières	88,506061

		thlrs.
où il faut ajouter les dépenses extraordinaires et accidentelles, que voici:		
I. Ministère des finances		292869
a) administration des domaines. Pour faire achever la construction etc. du moulin à eau sur la digue du moulin (Muhlendamm) à Berlin et pour la continuation de diverses améliorations	140283	
b) administration des forêts. Abolition de servitudes dans les forêts (100000 thlrs), amélioration des chemins dans les bois etc.	125076	
c) direction des impôts directs, pour soulager les propriétaires des vignobles dans la province rhénane, à déduire de l'impôt foncier	12000	
d) direction des impôts indirects pour diverses constructions	15510	
II. Ministère du commerce, des métiers et des travaux publics		2,500000
a) nouvelle construction de voies de terre et d'eau	2,000000	
b) nouvelle construction de chaussées .	500000	
III. Ministère de la justice		969403
a) construction de localités pour recevoir les tribunaux et les prisonniers. .	191713	
b) subsides pour couvrir le surplus de dépenses faite par la caisse d'administration et de la justice criminelle	770000	
c) subsides temporaires pour le tribunal supr. et int. et le tribunal central à Cologne	7690	
IV. Ministère de l'intérieur		238736
a) construction et amplification des maisons de correction	209928	
b) administration et entretien de la nouvelle maison de force à Berlin . .	21240	
c) entretien de la police sur les confins		
	à transporter	4,001008

		thlrs.
	Transport	4,001008
de la Russie, dans la province de Prusse	7568	
V. Ministère de l'agriculture		35678
a) augmentation du fonds général pour les fonctions des autorités explicatives	35278	
b) dépense pour empêcher l'expédition de marchandises par le Bleibach près de Commern (régence d'Aix-la-Chapelle)	400	
VI. Ministère des affaires ecclésiastiques etc.		132700
a) contribution pour la construction de la cathédrale à Cologne	50000	
b) subvention des régents dans les écoles primaires	25000	
c) dite accordée au fonds de constructions établi par les patrons des paroisses	50000	
d) dépenses diverses	7700	
VII. Ministère de la guerre		1,498933
a) surplus de la dépense pour l'augmentation des troupes à Mayence et à Luxembourg	117749	
b) restitution de l'artillerie de défense et du matérial perdu lors de l'incendie des maisons d'artillerie et des remises des voitures à Berlin . .	160000	
c) construction et entretien des forteresses	1,037428	
d) pour achever la construction d'une nouvelle caserne près de Berlin . .	97836	
e) complètement des uniformes et des armes pour les escadrons de la landwehr provinciale	76920	
f) dépense extraordinaire pour le corps des cadets	9000	
Somme des dépenses extraordinaires et accidentelles		5,668319
Somme des dépenses régulières . . .		88,506061
	Total	94,174380

Voici la composition des recettes bruttes et des frais d'administration.

1. Domaines et forêts	7,183983	3,665729*)	10,799712
2. Dégagement et vente de domaines.	1,000000		1,000000
3. Forges, usines et salines .	1,100000	4,859226	5,959226
4. Fabrique de porcelaine à Berlin	17218		17218
5. Postes et messageries . .	1,000000	5,941310	6,941310
6. Loterie	822000	207917	1,029917
7. Monopole du sel	5,450900	2,994575	8,445475
8. Impôts et tailles :			
impôt foncier	9,758063	609778	10,367841
impôt sur les classes . .	7,264774	306883	7,571657
impôt sur les métiers . .	2,321258	108492	2,429750
droit d'entrée, de passage et d'exportation droits de consommation sur les produits du pays, de plus droits levés sur la navigation et les voies de communication, timbre	23,093035	3,652517	26,745552
rapport des chaussées . .	1,218965	142162	1,361127
9. Quôte-part de l'état sur les gains de la banque de Prusse	163000		163000
10. Recettes diverses	430427		430427
	60,773623	22,488589	83,262212
Autres recettes :			
Rapport de l'administration de la justice, épices etc. .		4,180879	4,180879
Droits des autorités délibératives		919689	919689
Recettes diverses		203600	203600
		27,792757	88,566380

Dette de l'état le 1er janvier 1849.

Titres.	Capitaux.	pour ct.	Intérêts.	Amortissement annuel.
A. Dette générale de l'état.				
1) Billets du trésor . .	113,968200	$3\frac{1}{2}$	3,988887	2,066257
2) Emprunt volontaire .	15,000000	5	750000	
Somme de la dette générale	128,968200		4,738887	

*) y compris le fidéi-commis de la couronne de 2,573099 thlrs.

B. Dettes provinciales à payer par l'état.

Titres.	Capitaux.	pour ct.	intérêt.	Amortissement annuel.
1) Obligations de la Marche électorale	2,117099	$3\frac{1}{2}$	74099	41908
2) Obligations de la nouvelle Marche	394955	$3\frac{1}{2}$	13823	7880
3) Obligations du duché de Saxe	3,974974	2 et 3	125191	145130
4) Dettes provenant de la ci-devant république de Dantzig	1,678970	point		115000
5) Dettes de Kœnigsberg à la charge de l'état . .	28072	$3\frac{1}{2}$	982	28073
6) Autres dettes provinciales à la charge de l'état . .	191948	div.	7265	
7) Fonds de réserve pour des dettes provinciales encore inconnues qui sont à la charge de l'état . . .	588551	$3\frac{1}{2}$	20599	83884
Somme des dettes provinciales à la charge de l'état	8,974564		241959	421875
Somme des dettes de l'état à intérêt*)	187,942764		4,980846	2,488132

*) D'après l'état des dettes publiques tel qu'il à été publié avec l'ordonnance du 17 janvier 1820 par laquelle la direction des dettes publiques devait être réglée, la dette générale se montait alors à 190,091721

Agio pour les espèces de monnaie difficiles à procurer 726755

190,818476

La somme des dettes garanties par des hypothèques sur les domaines, les institutions ci-devant religieuses mais sécularisées et autres institutions provincielles, en tant qu'elles sont à la charge de l'état se montait à 15,914694

à transporter 206,733170

Ont été amorties les sommes suivantes jusqu'à la fin de 1848 :

Titres.	Capitaux.	pour ct. Intérêt.	Amortissement annuel.
Somme d.dett. de l'ét. à int.	137,942764	4,980846	2,488132
C. Dette de l'état en billets du trésor, à intérêt**) . . .	11,242347		
Somme des dettes administrées par la direction générale ***)	149,185111	4,980846	
D. Intérêts ce ces dettes de l'état comme ci-dessus.			
E. Frais d'administration, frais de la confection des billets du trésor. Rente pour les villes des Marches électorale et nouvelle et sommes extraordinaires pour arrondir les sommes de l'état			80222
Somme de la dépense annuelle pour les dettes de l'état			7,549200

Transport de p. 555		206,733170
a) par la vente de domaines et par le rachat d'obligations sur les domaines . . .	45,560000	
b) par les excédants des recettes sur les dépenses de l'état	38,230406	
		83,790406
Restent donc		122,942764
Il y faut ajouter le montant de l'emprunt volontaire contracté en 1848 qui est de		15,000000
La dette de l'état à intérêt est donc le 1er janv. 1849 de		137,942764

**) En billets de trésor il y a en circulation

7,242347 thlrs.	à	1 écu,
7,500000 »	à	5 écus,
5,500000 »	à	50 écus,
3,000000 »	à	100 écus,
2,500000 »	à	500 écus,
25,742347 thlrs. en tout.		

Il y a à déduire de cette somme 14,500000 écus, un montant égal en obligations de l'état, compris dans les 113,968200th., ayant été mis hors de cours et déposé lors de l'émission de ces billets, ensorte qu'il n'y a réellement qu'une dette ne portant pas d'intérêt de 11,242347 thlrs.

***) Outre la somme ci-indiquée des dettes ad-

ministrées par la direction générale des dettes qui est de	149,185111 thlrs.
il faut encore tenir compte des cautions des employés comprises d'après l'état général des finances dans les dettes passives et qui s'élèvent à la somme de	5,675000 „
et le reste de l'emprunt à bénéfice (Prœmienanleihe) qui se trouve aussi énuméré dans les dettes passives de la caisse générale des finances, ce reste étant de . .	8,001333 „
Le total des dettes de l'état prussien se monte d'après ces explications à . . .	162,861444 thlrs.

L'Armée se compose 1° de l'Armée régulière.

Infanterie.

Garde.	grenadiers,	4 rég. à 3 bat.	en tout 145 bataillons.
	réserve,	1 rég. à 2 „	
	réserve combinée,	1 bat.	
	chasseurs,	1 bat.	
	tireurs,	1 bat.	
Ligne.	infanterie,	32 rég à 3 bat.	
	réserve,	8 rég. à 2 „	
	chasseurs,	8 bat.	
	8 bataillons combinés		

Cavalerie.

Garde.	gardes du corps,	1 rég.	
	cuirassiers,	1 „	chaque régiment de 4 escadrons; en tout 152 escadrons.
	dragons,	1 „	
	hussards,	1 „	
	ulans de la landw.,	2 „	
Ligne.	cuirassiers,	8 „	
	dragons,	4 „	
	hussards,	12 „	
	ulans,	8 „	

Artillerie.

1 brigade d'artillerie de la garde.
8 brigades d'artillerie de ligne.
(En outre 5 comp. d'artillerie de forteresse et les divisions de la landwehr.)

Corps du génie.

Trois inspections du génie, officiers.
Pionniers de la garde . . 1 div.
Pionniers de la ligne . . 8 » et 3 compagnies de pionniers de réserve.

2° de la landwehr du 1er ban.

Infanterie. Garde: 4 rég. à 3 bat.
Des provinces: 32 » » 3 »
4 » combinés des provinces, chacun à 2 bataillons
} en tout 116 bataillons.

Cavalerie, 104 escadrons.
(En outre la landwehr des chasseurs, de l'artillerie et des pionniers.)

3° de la landwehr du second ban.

104 bataillons.

La force de l'armée se monte aux nombres suivants:

A. Au pied de paix.

Armée régulière.			Landwehr du 1er ban.		Total.
Infanterie,	145 bat.	80000 h.	116 bat.	70000 h.	150000 h.
Cavalerie,	152 esc.	24000 »	104 esc.	10000 »	34000 »
Artillerie,	324 bouches-à-feu avec attelage	15000 »		14000 »	29000 »
Pionniers,	20 comp.	2100 »		2100 »	4200 »
		121100 h.		96100 h.	217200 h.

B. Au pied de guerre.

Troupes de campagne.			Troupes de garnison.	
Infanterie.	258 bat.	253000 h.	142½ bat.	142500 h.
Cavalerie.	296 esc.	45000 »	46 esc.	5600 »
Artillerie.	864 bouches-à-feu . . .	23000 »		16000 »
Pionniers,	12 comp.	4300 »	12 comp.	3400 »
	total	325300 h.		167500 h.

(A part les officiers, la gendarmerie et 36000 soldats du train.)

La force des troupes sous les armes est variable selon le besoin, les bataillons de l'armée régulière — formés des individus mâles de 20 à 25 ans — variant par l'admission de la réserve entre le nombre de 522 et celui de 1002 hommes. Les bataillons de la landwehr du 1er ban — formés des hommes de 25 à 32 ans — sont appelés aux armes pour former des bataillons de 400 à 1002 hommes. En outre la landwehr du 2d ban, composée des hommes

de 32 à 39 ans, est disponible pour former la garnison des forteresses. Le „landsturm" comprend tous les autres hommes capables à porter les armes, depuis l'age de 17 à 50 ans. La landwehr des 1er et 2d bans se compose d'anciens soldats et le matériel de leur armement est toujours disponible pour pouvoir, quand les circonstances l'exigent, aller dans la guerre au nombre de 450000 hommes, laissant toujours 150000 hommes dans le pays.

Reuss.

I. *Ligne aînée des Princes de Reuss.*

Régence à Greiz —: François-Edouard *Otto*, chancelier, président de la régence, de la chambre des finances et du consistoire.

II. *Ligne cadette.*

Collége suprème délibératif et administratif pour Schleiz, Gera et Ebersdorf.

(Ordonnance du 23 oct. 1848.)

Président —: le chancelier et cons. int. act. Dr. *de Bretschneider*.

1. Département ministériel (Affaires de la constitution de la confédération germanique, de la maison princière, de la chambre représentative, des rapports avec l'étranger, de la rédaction des lois, de l'emploi d'officiers politiques, de l'inspection supérieure de l'administration etc.). Président — : le cons. int. act. Dr. *de Bretschneider*.
2. Département gouvernemental (Direction supérieure de toutes les affaires d'administration, d'impôts, de police, de métiers, de domicile etc.). Président —: le même.

Collége de justice. Directeur ad int. —: le cons. int. de justice Dr. *Reichard*.

Charges de la cour.

I. *à Greiz*: *de Schœnfels*, grand-écuyer. — *de Planitz*, grand-maître des forêts. — Intendant de la cour —: le cons. privé du cab. *de Grun*.

II. *à Schleiz*: *de Strauch*, grand-veneur. — *de Schmertzing*, grand-écuyer.

Envoyé et consuls près les cours des Princes de Reuss.

Autriche —: Joseph-Alex. *Hubner*, c.-gén. pour le roy. de Saxe, ch. d'aff.

Prusse —:

Suisse —: C. *Hirzel-Lampe*, c. (à Leipsic).

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1846.
Reuss, la ligne aînée, Greiz	6,8	35159
Reuss, la ligne cadette . .	21,1	77016
Schleiz	6,1	21782
Lobenstein et Ebersdorf	7,75	22026
Gera avec Saalbourg .	7,25	33208
	27,9	112175

Revenus

des caisses des tailles du pays.

à Greiz . . . . 58000 thalers de Pr.
à Schleiz . . . . 36000 » » »
à Lobenstein et à Ebersdorf 32000 » » »
à Gera . . . . 45000 » » »

Nous n'avons pas de renseignements exacts sur les revenus (plus considérables) des domaines; ceux de Schleiz sont d'environ de 50000, ceux de Gera de 60000 thalers.

Militaire

d'après la délibération du pouvoir central de l'Allemagne:

troupe active	de réserve		
68 h. . . .	22 h.	chasseurs	infanterie.
1309 » . . .	437 »	fusiliers	
168 » . . .	56 »	cavalerie,	
121 » . . .	40 »	artillerie,	
16 » . . .	5 »	ingénieurs.	

Le nombre des troupes actuellement équipés et armés est celui du contingent antérieur de 745 hommes, la réserve non-incluse.

Rio-de-la-Plata, Etats-Unis.
(République Argentine.)

Gouverneur de Buénos-Ayrès —: le général Don Juan *de Rosas* (réélu le 5 mars 1840).

Secrétaires d'Etat.

Affaires étrangères —: Felipe *Arana.*
Finances —: Manoel *Insiarte.*

Chargés d'affaires et Consuls à Buénos-Ayrès.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: William A. *Harris*, ch. d'aff.
Belgique —: G. A. *van Praet*, c.
Brème— : François *Halbach*, c.
Brésil —: Clément José *de Moura-Magalhaes*, c.-gén.
Danemark —: Jean-Jacques *Gluck*, c.
Espagne —: Don Carlos *Creux*, ch. d'aff. et c.-gén.; Don José *de Zambrano*, secr.
France —: *de Mareuil*, ch. d'aff.; George *de Sérurier*, secr. de lég.; *Pretot*, chancelier.
Francfort —: François *Mohr*, agent.
Grande-Bretagne —: Henry *Southern*, esq., M. pl. près de la confédération argentine. (Gaz. de Londres 2 juin 1848); Fras. Leeson *Ball*, secr. de lég. — Martin T. *Hood*, c.-gén.
Hambourg —: Jean-Chrétien *Zimmermann*, c.; Charles *Rodewald*, fais. les fonctions du cons.
Pays-Bas —: H. *Bunge*, c.
Portugal —: Leonardo *de Sousa Leite Azevedo*, c.-gén. et ch. d'aff.
Prusse —: Jean-François *Mohr*, c.
Sardaigne —:

Notices statistiques.

La surface peut être de 40000 milles carrés géogr. Le nombre des habitants, sans y comprendre les Indiens indépendants, a été évalué par Sir Woodbine Parish à:

Provinces.	Habit.	Provinces.	Habit.
Buénos-Ayrès	200000	Salta	60000
Santa-Fé	20000	Catamarca	35000
Entre-Rios	30000	La Rioja	20000
Corrientes	40000	San-Luis	25000
Cordova	85000	Mendoza	40000
Santjago	50000	San-Juan	25000
Tucuman	45000		
		Total	675000

RUSSIE.

Le Conseil de l'empire.

Président —: le général de cav., aide-de-camp général et ministre de la guerre Prince *Tschernyscheff* (28 nov. 1848), chargé de même à présider le conseil des ministres.

Membres —: S. A. Imp. le Grand-Duc héritier.
S. A. Imp. le Grand-Duc *Michel.*
Les ministres.

Présidents et membres des départements:

1) *Des Lois.*

Président —: Conseiller privé act. et secrét. d'état Comte *Bloudoff.*

Membres.

Conseiller privé actuel Prince *Gagarine.*
Conseiller privé act. *Kotschoubey.*
Conseiller privé Baron *Korff.*

2) *Des affaires militaires.*

Président —: le général d'inf. Prince Iwan *Schakhowsky* (18 nov. 1848).

Membres.

Grand-Veneur Dimitri *Wassiltschikoff.*
Général de cav. Baron *Pahlen.*
Général d'infanterie *Kaveline.*

3) *Des affaires civiles et ecclésiastiques.*

Président —: S. A. Imp. Pierre Prince *de Holstein-Oldenbourg*, gén. d'inf.

Membres.

Conseiller privé actuel et secrétaire d'état Nicolas *Longinoff.*
" " " Prince Paul *Gagarine.*
" " " Dimitri *Buturlin*.
" " Alexandre *Kotschoubey.*

4) *De l'économie politique.*

Président—: conseiller privé act. Comte *Gourieff* (18 nov. 1848).

Membres.

Général d'infanterie Prince *Worontsoff.*
Conseiller privé act. Paul *Tutchkoff.*
" " " *Opotchinin*.
Général de cav. et aide-de-camp général *Peroffski.*
Conseiller privé *Tengoborski.*

5) *Des affaires du royaume de Pologne.*

Président —: Général-feldmaréchal Pr. *de Varsovie*, Comte *Paskewitch-d'Erivan.*

Membres.

Général de cavalerie et aide-de-camp général Comte *Krasinski.*

Conseiller privé act. Comte *Zamoyski.*

„ „ „ Comte *Bloudoff*, remplissant les fonctions de président.

„ „ „ et min. secr. d'état du roy. de Pologne Ignace *Turkul.*

„ „ „ Léon *Potôcki.*

„ „ „ Comte *Woronzow-Daschkaw.*

Membres du conseil de l'empire, qui ne siègent pas dans les départements ministériels.

Cons. privé act. et grand-chamb. Grégoire Cte *Strogonoff.*

Général d'artillerie *Yermoloff.*

„ d'infanterie Prince *Schtscherbatoff.*

„ de cavalerie Comte Pierre *Pahlen.*

Cons. privé actuel *de Ribeaupierre.*

„ „ „ Prince Serge *Gagarine.*

Général de cavalerie Comte *Orloff.*

Cons. privé actuel Prince *Ouroussoff* (18 nov. 1848).

Général d'inf. *Golovine I.*

„ „ *Schoulguine I*, gouv.-gén.-milit. de St. Pétersbourg.

„ „ Comte *Sakrewsky*, gouv.-gén.-milit. de Moscou.

„ „ et aide-de-camp gén. *Bibikoff I*, gouv.-milit. de Kiew etc.

Lieut.-gén. et aide-de-camp gén. *Annenkoff II.*

Ministres.

Chargé de la préséance au conseil des ministres —: le gén. de cav. et ministre de la guerre Prince *Tschernyscheff*, président du conseil de l'empire (ukase du 8 nov. 1848).

Membres.

1) Chancelier de l'empire, cons. privé actuel Comte *de Nesselrode.*
2) Ministre de la maison de l'Empereur et des apanages —: général d'infanterie Prince *Volkonski.* — Adjoint au ministère des apanages —: membre du cons. de l'empire, Sénateur et maître de la cour: Comte *Peroffski.*

3) Directeur en chef du département des postes —: Comte *d'Adlerberg*, adjudant-général, général d'infanterie et membre du cons. de l'empire.

4) Directeur en chef des voies de communication et des travaux publics —: général d'infanterie, aide-de-camp général Comte *Kleinmichel*. — Adjoint —: lieut.-gén. et sénateur *Rokassowsky*.

5) Ministre de la guerre —: général de cavalerie Prince *Tshernyscheff*. (Voir ci-dessus). — Adjoint —: le major-général et aide-de-camp gén. Prince *Dolgorouky I*.

6) Ministre des finances —: cons. privé act. Comte *Wrontschenko*, secrétaire d'état. — Adjoint —: ad int. chargé des fonctions du ministre adjoint: cons. act. d'état *de Brock* (18 mai 1849)

7) Contrôleur de l'empire —: cons. privé act. *Chitrovo*. — Adjoint —: le cons. privé *Briscorn*.

8) Ministre des domaines de l'emp. —: général d'inf. Cte *Kisseleff*. — Adjoint —: cons. int. *Gammaley*.

9) Ministre de l'instruction publique —: cons. privé actuel Comte *Ouvaroff*. — Adjoint —: cons. int. Prince *Chirinsky-Schihmatow*.

10) Ministre de la justice —: conseiller privé et secrét. d'état Comte *Panin*. — Adjoint —: le cons. actuel d'état *Illitchewsky*.

11) Ministre de l'intérieur —: conseiller privé actuel Comte *Peroffsky*, aussi adjoint au ministère des apanages (v. ci-dessus). — Adjoint —: le cons. privé *Séniavin*.

12) Dirigeant le ministère de la marine, amiral Prince *Menchikoff*.

Commission des requêtes.

Président —: *Toutchkoff*, cons. privé actuel.
Membres —: Prince *Galitzin*, cons. privé actuel.
Chérémételeff, cons. privé act.
Norow, cons. privé.
Eneholm, cons. privé.
Rachette I, cons. d'état actuel.

Directeur de la chancellerie —: E. *Rachette II*, cons. act. d'état, de même chargé à recevoir les pétitions adressées à l'Empereur (1 janv. 1848).

Chancellerie du conseil de l'empire —: conseiller privé *Bakhtine*, secrétaire de l'empire.

Chancellerie du comité des ministres —: conseiller privé *Khanykow*, dirigeant les affaires du comité.

Chancellerie privée de S. M. l'Empereur.

1ère section.

Cons. privé *Tanéyeff*, dir. de la section.

Département pour l'inspection du serv. civil —: le directeur du dép., cons. d'état act. *Kovalkoff*.

2ème section.

Cons. privé actuel Comte *Bloudoff*, dir. en chef.

3ème section.

Général de cavalerie Comte *Orloff*, dir. en chef.

Lieut.-général *Dubelt*.

4ème section.

Cons. privé *Hoffmann*, directeur.

5ème section.

Gén. d'inf. Comte *Kisseleff*.

Cons. privé *Karnéeff*.

Ministre-secrétaire d'état du royaume de Pologne, conseiller privé *Turkul*.

Ministre-secrétaire d'état pour les affaires de la Finlande —: conseiller privé Comte *Armfeld*.

Gouverneurs-généraux militaires.

St. Pétersbourg —: le général d'infanterie *Schoulguine I*, membre du cons. de l'empire.

Moscou —: le gén. d'infant. et adj.-général Cte *Sakrewski* (18 mai 1848), membre du conseil de l'empire.

Varsovie —: adj.-gén. et gén. d'inf. Prince *Gortchakoff* (v. Pologne).

Gouverneurs-généraux.

De la Finlande —: l'adjud.-gén. et amiral Prince *Menchikoff*. — Adjoint —: le lieut.-gén. *Rokassovsky* (30 janv. 1848), à Helsingfors.

De la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande —: le lieut.-gén. et adjud.-gén. Prince *Italiisky* Comte *Souvoroff Rymniksky*, gouv.-milit. de Riga (23 avril 1848).

Des gouvernements de Witepsk, de Mohilew et de Smolensk — : le lieut.-général Prince André *Galitzine II.*

Des gouvernements de Grodno, de Minsk et de Kowno — : le lieut.-gén. *Mirkowitch*, de même gouv.-milit. de Wilna.

Des gouvern. de Tschernigoff, Poltawa et Charkoff — : le lieut. gén. et aide-de-camp général *Kokoschkine.*

De Kiew, de Podolie et de Volhynie — : le gén. d'infanterie et adjud.-général *Bibikoff*, membre du conseil de l'empire.

De la Nouvelle-Russie et de Bessarabie — : l'adjudant-gén. Prince *Voronzoff*. Sous la direction supérieure de celuici le lieut.-général *Fédoroff I* est chargé des fonctions de gouv.-gén.

Commandeur en chef en Géorgie, en Arménie et en Trans-Caucasie — : le gén. d'infanterie et aide-de-camp général Prince *Voronzoff*, commandeur en chef du corps détaché du Caucase et Namiestnik (Lieutenant) dans le Caucase.

De la Sibérie occident. (Tobolsk et Tomsk) —: le général d'infanterie Prince *Gortchakoff II.*

Des provinces d'Irkutsk et Yénisseisk — : le lieut.-gén. *Mouravieff*, chargé des fonctions de gouv.-gén. et de commandeur des troupes (17 sept. 1847).

Gouverneurs militaires.

Acalzich — : le lieut.-gén. Prince *Béboutoff*, ad int. (v. Arménie).

Archangel — : le vice-amiral Marquis *de Traversey*, dirigeant aussi les aff. civiles.

Arménie — : le lieut.-gén. Prince *Béboutoff*, nommé chef de l'administration civile de Trans-Caucasie (ordre du jour du 20 nov. 1847).

Astracan — : ad int. le Commandeur du port, contre-amiral *Bassarguine.*

Bessarabie — : le lieut.-gén. *Fédoroff I* (aussi dir. des affaires civiles).

Derbent — : le lieut.-gén. Prince *Argoutinsky-Dolgorouky*, chargé du commandement de toutes les troupes dans les provinces qui touchent la mer caspienne et de l'adm. civile de cette contrée; gouverneur militaire de la ville de Derbent — : le major-gén. Pr. *Gagarine* (ordre du jour du 20 nov. 1847).

Erivan — : le major-gén. de cavalerie à la suite *Albrandt* (ordre du jour du 3 juillet 1849).

Géorgie (Grusie) — : le lieut.-gén. *Braiko.*

Grodno — : le lieut.-gén. Baron *von der Hoven*, gouv. milit. de la ville et gouv. civil du gouvernement de Grodno (29 mars 1848).
Kaménitz-Podolsk (Podolie) — : le lieut.-gén. *Sotnikoff* (en même tems gouv. civil de la Podolie).
Kasan — : le major-général *Baratynski* (chargé aussi de la dir. des aff. civiles).
Kharkoff — :
Kiew — : le gén. d'infanterie *Bibikoff* (chargé aussi de la direction des affaires civiles), gouv.-gén. de Podolie etc.
Kostroma — : le major-gén. *Kamensky I*, de même gouv. civil (14 avril 1848).
Kowno, gouv. Wilna — : le maj.-gén. *Radistscheff* (29 mars 1848).
Kronstadt (Pétersbourg) — : l'amiral *Bellinghausen.*
Kutaïs — : le major-général *Béliavsky* (12 déc. 1847), chargé aussi de la dir. des aff. civiles).
Nikolajew et Sévastopol (Crimée) — : l'amiral et adjud.-gén. *Lasareff I.*
Nijni-Novogorod — : le major-gén. Prince *Ouroussoff* (chargé aussi de la dir. des aff. civiles).
Novogorod — :
Odesse (Cherson) — : le major-gén. et sénateur *Aklestischeff.*
Orel — : le major-gén. *Mukhanoff* (en même tems gouv. civil).
Orenbourg — : le gén. *Obroutchew I*, gouv.-milit. et civil, comm.-gén. du corps séparé d'Orenbourg.
Pskow — :
Réval (Esthlande) — : l'amiral Comte *Heiden*
Riga (Livonie) — : le lieut.-gén. et aide-de-camp-gén. Prince *Italiisky* Cte *Souvoroff Rymniksky* (de même gouv.-gén. de Livonie; v. ci-dessus).
Saratoff — :
Schémakha — : le maj.-gén. Baron *Wrangel III*, dirigeant de même l'adm. civile.
Smolensk — : le lieut.-général Prince *Galitzin II.*
Stavropol (Caucasie) — : le lieut.-général *Zavadowski.*
Svéaborg (Finlande) — :
Talychin et prov. muselmannes — : le major-général *Tarakanoff.*
Tiflis — : le major-général *Yermoloff II*, fait de même les fonctions de gouv. civil.

Toula —: le major-général *Krusenstern II*, en même tems gouv. civil (15 nov. 1847).
Wilna —: le lieut.-gén. *Mirkowitch*, chargé aussi de la direction des affaires civiles (de même gouv.-gén. de Grodno, Minsk et Kowno).
Witepsk —: le Prince *Dolgorouky*, cons. actuel d'état (voir les gouv. civils).
Wologda —:
Woronesch —: le lieut.-général *Langel*.
Yaroslaw —: le maj.-général *Boutourline IV*, aussi gouv.-civil.
Yitomir (Volhynie) —: le major-général Pr. *Wassiltchikoff*, de même gouv. civ. de Volhynie (14 avril 1848).

Gouverneurs civils.

Archangel —: le cons. actuel d'état *Friebes*.
Catherinoslaw —: le cons. privé *Fabre*.
Courlande —: le cons. privé *de Brewern*.
Derbent —: le maj.-gén Prince *Gagarin*.
Esthonie —: le cons. act. d'état *Grunwald*.
Territoire de Jakutsk —: le cons. d'état *Kargopoltzoff* en fait les fonctions.
Jeniseisk —: le cons. d'état *Padalka*, faisant les fonct.
Irkutsk —: le cons. d'état *Zorine*, ad int.
Kaluga —: le cons. actuel d'état *Smirnoff*.
Kerson —: le maj.-gén. *Olénitch Génenenko* (ordre du jour du 4 juin 1848)
Kharkoff —: le cons. act. d'état *Traskin*, chargé ad int. des aff. de gouv. civil.
Kiew —: le cons. privé *Fundukley*.
Kursk —: le cons. act. d'état *Oustimowitch*.
Livonie —: le cons. actuel d'état Baron *d'Essen*.
Minsk —: le cons. privé *Séménoff*.
Mohilew —: le cons. actuel d'état *Gamaley*.
Moscou —: le cons. privé et chamb. *Kapnist*.
Nieuland (Finlande) —: le major-gén. *Nordenstamm*.
Novogorod —: le cons. actuel d'état *Vaskoff* (8 avril 1848).
Olonetz —: le cons. act. d'état et chamb. *Pissareff* (5 août 1848).
Orenbourg —: le cons. actuel d'état *Balkachine*.
Pensa —: le cons. privé *Pantschulidsef*.
Perm —: le cons. privé *Ogareff*.
St. Pétersbourg —: le cons. privé *Joukowsky*.
Poltawa —: le cons. act. d'état *Oznobichine*.

Pskow — : le cons. act. d'état *Tscherkassoff.*
Riasan — : le cons. act. d'état *Kojin.*
Saratoff — : le cons. act. d'état *Kojevnikoff.*
Simbirsk — : le chambellan Prince *Tscherkassky*, fait les fonctions (13 févr. 1849).
Smolensk — : le cons. act. d'état *Schkliarévitch.*
Tamboff — : le cons. actuel d'état *Boulgakoff.*
Tauride — : le lieut.-général *Pestel.*
Tobolsk — : le cons. act. d'état *Engelke.*
Tomsk — : le major-gén. *Anossoff.*
Tschernigow — : le cons. actuel d'état *Hesse.*
Twer — : le cons. actuel d'état *Bakounin*, fait les fonctions.
Volhynie — : le maj.-gén. Pr. *Wassiltchikoff*, gouv. mil. de Yitomir.
Wiatka — : le cons. act. d'état *Sereda.*
Wilna — : le cons. act. d'état *Beguitscheff.*
Witepsk — : le cons. actuel d'état Pr. *Dolgorouky*, chargé à remplir les fonctions (8 avril 1848).
Wladimir — : le cons. act. d'état *Danaourow.*
Wologda — : le cons. privé *Wolkhowski.*
Yaroslaw — : le major-général *Boutourline.*

Maison de S. M. l'Empereur. Ministre de la cour impériale — : Prince Pierre *Volkonski*, gén. d'inf., inspecteur-gén. de toutes les troupes de réserve, aide-de-camp gén., membre du conseil de l'empire, ministre des apanages, dirigeant le cabinet de S. M. Imp. etc.

Grandes charges de la cour

(au rang de la seconde classe).

Grand-chambellans — : le cons. privé act. Alexandre *de Ribeaupierre*, membre du cons. de l'empire. — Cte Grégoire *Strogonoff*, membre du cons. de l'empire. — Prince Alexandre *Ouroussow*, membre du cons. de l'emp.
Grand-maîtres de la cour — : le cons. privé act. *Opotschinin*, membre du cons. de l'empire. — Prince Serge *Gagarin*, président du comptoir de l'intendance de la cour. — Baron Léon *de Bode*, président du comptoir du palais à Moscou.
Grand-échansons — : Prince Nicolas *Dolgorouki.* — Cte Michel *Wielhorski.*
Grand-écuyer — : Baron Pierre *Friederichs*, président du bureau des écuries impér.

Grand-veneur — : Dimitri *Vassiltschikoff*, membre du cons. de l'empire, dir. de la vénerie et des chasses imp.

Directeur des théâtres imp. — : le cons. privé act. Alexandre *Guédeonoff*.

Secondes charges de la cour.

Maîtres de la cour (au rang de la seconde classe) — : Cte Léon *Pérowsky*, membre du cons. de l'empire, ministre de l'intérieur. — Baron Guillaume *de Klinkowstrem*, cons. privé act., intendant du palais imp. à Helsingfors.

Au rang de la troisième classe :

Maître de la cour — : Prince Boris *Joussoupoff*. — En fonctions de maîtres de la cour — : le cons. d'état act. Nikita *Wsewolojsky*, Prince Dimitri *Volkonsky*, cons. act. d'état, en fonctions de vice-président du comptoir de l'intendance de la cour — : Prince Serge *Grouzinsky*, cons. act. d'état, en fonctions du vice-prés. du comptoir du palais à Moscou.

Maréchaux de la cour — : Cte André *Schouwaloff*, vice-président et dirigeant le comptoir de la cour.

Près S. A. I. le Césaréwitch Gr.-Duc héritier — : le cons. privé *d'Olsoufieff*. — En fonctions: Alexis *Bakhméteff*, cons. act. d'état.

Près S. A. I. le Gr.-D. Constantin — : Cte *Kouscheleff*, lieut.-gén.

Près S. A. I. la Gr.-Duchesse Marie à Moscou (épouse du Duc de Leuchtenberg) — : Cte Mathieu *Wielhorsky*.

Près S. A. I. le Gr.-D. Michel et la Gr.-Duchesse *Hélène* — : le major-gén. en retraite *Krüdener*.

Ecuyers — : Prince Boris *Czetwertinsky*, — Jean *Tschertkoff*, membre du conseil de tutèle à Moscou. — Cte Constantin *Suchtelen*, vice-président du bureau des écuries de la cour. — Cte Alexandre *Tolstoy*.

En fonctions d'écuyers — : le cons. act. d'état Joseph *Youschkoff*. — Cte Wenzeslas *Goutakowsky*. — Cte *Bobrinsky*, cons. act. d'état. — Cte Alexandre *Hendrikoff*, cons. act. d'état. — Cte Jean *Esersky*. — Edouard *Werousch Nemoewsky*.

En fonctions d'écuyer de S. M. I. le Césaréwitch Gr.-D. héritier — : le cons. d'état Jean *Tolstoy*.

En fonct. d'écuyer de S. A. I. le Gr.-D. Constantin — : le cons. d'état Victor *Bibikoff*.

Ecuyer de S. A. I. la Gr.-Duchesse Marie (épouse du Duc

de Leuchtenberg) — : le cons. act. d'état Cte Mathieu *Wielhorsky.*

En fonct. d'écuyer de la cour de S. A. I. le Gr.-D. Michel et la Gr.-D. Hélène — : le cons. act. d'état *Ouschakoff.*

En fonct. d'écuyer de S. A. I. Gr.-Duchesse Cathérine-Michailowna — : le cons. act. d'état Paul *Dournowo.*

Chargé des aff. des écuries de la cour imp. — : l'aide-de-camp gén. Baron George *de Meyendorff.*

Veneur — : Cte André *Goudowitch*, cons. privé.

En fonct. de veneurs — : le cons. act. d'état Cte Léon *Soltykoff.* — Le cons. act. d'état Cte Paul *Fersen.*

Grand-maître des cérémonies — : Cte Jean *Woronzow-Daschkaw*, cons. privé act., membre du cons. de l'empire, vice-président du chapître des ordres imp. et roy.

Maîtres des cérémonies — : Cte Alexandre *Borch*, cons. act. d'état. — Zacharie *Hytrowo*, cons. act. d'état. — André *Sabouroff*, cons. act. d'état. — Prince Michel *Kotschoubei.*

En fonctions de maîtres des cérémonies — : Pr. Nikita *Troubetzkoy*, cons. de collége — : Pr. Alexandre *Vassiltschikoff*, cons. de cour. — Prince Alexandre *Dolgorouki*, ass. de collége.

Chancelier du chapître des ordres imp. et roy. — : Prince Pierre *Volkonsky*, ministre de la maison imp. (v. ci-dessus).

Vice-président — : Cte *Woronzow-Daschkaw* (v. ci-dessus).

Corps diplomatique à St. Pétersbourg.

Amérique, Etats-Unis du Nord — ; Arthur-B. *Bagby*, E. e. et M. pl. (présenté le 14 janvier 1849) ; Colin-M. *Ingersoll*, secr. de lég.; *Sanford*, attaché.

Autriche — : le cons. int. act. imp.-roy. Comte Charles *de Buol-Schauenstein*, E. e. et M. pl. (a présenté les lettres qui l'accréditent en cette qualité le 29 déc. 1848) ; Ed. Baron *Lebzeltern*, secr. d'amb.; Louis Comte *Paar*, secr. d'amb.; Philippe Cte *Cavriani*, secr. de lég.

Bavière — : le Comte Frédéric-Guillaume *de Quadt-Wykradt à Isny*, secr. de lég., ch. d'aff. ad int.

Brésil — : Paulo *Barbosa da Silva*, E. e. et M. pl.; José Ribeiro *da Silva*, secr. de lég.

Danemark — : Othon Baron *de Plessen*, E. e. et M. pl. (24 juill. 1849).

Deux-Siciles — : le Chev. Gennaro Capéce *Galéota* dei Duchi di *Regina*, ch. d'aff. (présenté le 15 nov. 1848).
France — : le général *de Lamoricière*, E. e. et M. pl. (nommé par décret du 13 juill. 1849, 1ère audience . .); *Ferrières-Levayer*, 1er secr. de lég.; César *Famin*, chanc. de lég.
Grande-Bretagne — : John Arthur Douglas Lord *Bloomfield*, E. e. et M. pl.; Andrew *Buchanan*, esq., secr. de lég.; J.-C. *Wombwell*, att.
Hanovre — : le lieut.-gén. Guill. *de Dœrnberg*, E. e. et M. plén.
Pays-Bas — : W. Baron *de Mollerus*, E. e. et M. pl.; C.-M.-G.-E. Comte *de Bylandt*, secr. de lég. — D. *Harder*, c.-gén.
Portugal — : José-Mauricio *Corrêa Henriquez*, E. e. et M. pl.; Joao Gomes *d'Oliveira* cadet, att.
Prusse — : le major-gén. Théod.-Roche Baron *de Rochow*, E. e. et M. pl.; le cons. de lég. Baron *d'Otterstedt*, secr. de lég.; *Bertoletti*, secr. interprète. — Le lieut.-gén. *de Rauch*, chargé des affaires militaires.
Sardaigne — :
Saxe royale — : le chamb. Albin-Léon Baron *de Seebach*, E. e. et M. pl.
Suède et Norvège — : le major-gén. et chambellan Gustave *de Nordin*, E. e. et M. pl.; le Baron Charles *de Geer*, secr. de lég. — Gustave *Sterky*, c.-gén.
Wurtemberg — : le Cte *de Zeppelin*, ch. d'aff.

Notices statistiques.

Aire et population de la Russie d'Europe

(arrangées d'après un discours de Mr. P. de Kœppen dans l'académie impériale des sciences, St. Pétersbourg, 8 août 1845).

L'aire a été calculée d'après la carte spéciale de l'Ouest de l'empire russe par Mr. de Schubert, lieutenant-général. Où cette carte ne fournit pas les moyens de faire de calcul, l'autorité se trouve indiquée entre parenthèses à côté du nom de la province qui est distingué dans l'impression. La mesure légale de la dessjatine comprend 2400 ssashen carrés, soit 49 pieds carrés d'Angleterre; chaque werst a 500 ssashen de longueur; un mille géographique, soit allemand (c'est-à-dire $\frac{1}{15}$ degré de l'équateur), tient 6,95592 werst et un mille carré 48,3848230464 werst carrés, soit 5040,08219 desjatines de la couronne.

La population de l'an 1846 a été calculée de manière qu'on a ajouté 10 p. cent à celle que les provinces ont eue en 1838, l'accroissement annuel étant d'environ $1\frac{1}{2}$ p. cent.

Provinces.	Aire du pays en werst carrés.	Aire du pays en milles carrés.	Population en 1846.	Population par m. c. g.
1. Archangelsk (d'après Moltschanow) . .	750906	15519	253000	16
2. Astracan (carte généraledes dimensions du pays, basée sur l'arpentage officiel)	138402	2860	284400	99
3. Bessarabie	41511,4	857,95	792000	923
4. Charkow	47667,3	985,16	1,467400	1490
5. Cherson, sans la ville d'Odessa	64450,2	1332,03	766500	575
Odessa, gouvernement de la ville			75900	632
6. Caucasie-citérieure, à l'exclusion de la Tschernomorie (d'après la géographie d'Arssenjew, et les indications du général Desbout)	94707	1957	402300	206
Cosaques tschernomoriens	33522	693	124100	179

7. Pays des cosaques du Don	142401,2	2943,09	704300	239
8. Esthonie avec la partie y attenante du Peipus (325,3 werst c. = 6,72 m. c.)	18209,5	376,35	310400	825
9. Grodno, d'après la distribution du 18 déc. 1842	33504	692,45	907100	1310
10. Jaroslaw avec le lac Néron près de Rostow (52,1 werst c., soit 1,08 m c. géogr.) . . .	31933,4	659,99	1,008100	1527
11. Jekaterinoslaw, sans Taganrog et les cosaques d'Asow	54253,1	1121,31	787200	702
Taganrog, gouvernement urbain et district attenant	3840,3	79,38	76900	969
Pays des cosaques asoviens	267,0	5,51	6000	1089
12. Kaluga	27745,8	573,44	1,006400	1755
13. Kasan (indications basées sur l'arpentage général et officiel)	54574	1128	1,342900	1190
14. Kiew	44222,1	913,96	1,605800	1757
15. Kostromà	72427	1496	1,054600	705
16. Kowno	36677,6	758,04	915500	1208
17. Kourlande, y compris le lac usmaïtien (qui a 77 werst c., soit 1,59 m. c. géogr.)	23987,4	495,75	553300	1116
à transporter	1,715208,3	35447,41	14,444100	

Observations.

ad 3) Le lac Jalpuch, 202 werst c., soit 4,17 milles c. géogr. et le lac Kitaj dont l'extension n'a pas encore été déterminée — font partie de ce gouvernement.

ad 8) De cette étendue le continent comprend 346,02, l'île de Dago 20,54, celle de Worms 1,69, enfin celle de Nououk 1,58 m. c. géogr

ad 15) Les 4 cercles de Kologriw, Makarjew sur l'Unsha avec Kadyj, Warnawin et Wetluga ont été indiqués d'après les résultats de l'arpentage officiel (917 m. c. géogr.), les 8 autres (579,6 m. c. géogr.) d'après la carte spéciale.

Provinces.	Aire du pays en werst carrés.	Aire du pays en milles carrés.	Population en 1846.	Population par m. c. g
Transport	1,715208,3	35447,41	14,444100	
18. Kursk	89598,8	818,41	1,680000	2052
19. Livonie avec la partie y attenante du Peipus (21,19 m. c), le lac Wirzjærw (4,96 m. c.) et la partie du lac de Pskow 1,12 m. c)	41294	858,44	814100	954
20. Minsk	78500,4	1622,43	1,046400	645
21. Mohilew	42814,3	884,89	931300	1052
22. Moscou	28511,2	589,26	1,374700	2328
23. Nishnij-Nowgorod	42432	876,97	1,178200	1343
24. Nowgorod avec les plus grands lacs	107090,4	2213,3	907900	410
25. Olonez avec les plus grandes eaux	134695,7	2788,85	263100	95
26. Orel	41562	858,99	1,502900	1750
27. Orenbourg, le gouvernement (dans le sens strict du mot), d'après l'arpentage officiel	270006	5581	1,893500	339
Le pays des cosaques de l'Ural (d'après le „matériel statistique" de M. de Chanikow)	57680	1192	55000	4614
28. Pensa	33394,4	690,19	1,087200	1575
29. Perm (d'après les indications du gouv. permien, par Popow)	293851	6073	1,637700	270
30. Podolie	37442,6	773,86	1,703000	2201
31. Poltáwa	43385	896,66	1,783800	1989
32. Pskow avec une partie du lac de Pskow (7,32 m. c.), comparez Livonie et St. Pétersbourg	39160,7	809,36	775800	959
33. Rjasan.	37084,2	766,44	1,365900	1782

34. St. Pétersbourg avec l'île de Kotlin (14 werst carrés, soit 0,29 m. c.), avec les parties y attenantes du lac Peipus (soit 1132,2 werst carrés, ou 23,4 m. c.), de celui de Pskow (285 w. c., soit 5,89 m. c.) et du lac Ladoga (6056 w. c, soit 125,16 m. c. géogr.)	46920,2	969,72	643700	694
35. Ssaratow (d'après le rapport du gouverneur civil), avec le lac d'Elton (3,31 m. c.)	170529	3525	1,718600	487
36. Ssimbirsk (d'après l'arpentage officiel) . . .	63599	1315	1,318900	1003
37. Smolensk	49326,3	1019,45	1,170600	1148
38. Tambow	58170,5	1202,24	1,750900	1456
39. Tauride, — sans le Ssiwash, — y compris le gouvern. urbain de Kertsch	56289,5	1163,38	572200	492
à transporter	3,528545,5	72926,25	41,619500	492

Observations.

ad 23) Seulement l'étendue de 8 cercles a été rapportée ici d'après la carte spéciale (582,31 m. c. g.), les trois autres Sseménow, Makárjew et Wassil (294,66 m. c. g.) d'après l'arpentage officiel.

ad 24) Bjélo Osero 20,43, Ilmén 16,35, Wóshé 8,365 m. c. géogr.

ad 25) Le lac Onéga (déduction faite de l'île de Klimezkoj qui comprend 2,09 m. c.) est de 229,24 m. c.; — la partie attenante du lac de Ladoga 55,52; le lac Sseg-Osero au cercle de Powjenez, 21,39; le lac Wyg Osero (dans le même cercle) 19,07; le lac Látscha au cercle de Kargopóle 9,67; le lac Wodla au cercle de Poudosh, 9,34; le lac Ssjam-Osero au cercle de Petrosawódsk 5,39; le lac Lékscha au cercle de Powjenez 4,9; la partie y attenante du lac Andosero (même cercle) 4,13; le lac Ssandal au cercle de Petrosawódsk 3,84; les autres lacs dans le cercle de Powjenez — celui de Toulos 3,8, celui de Rochkolo 2,21 et la part du lac Njukosero 2,09; on ensemble une surface de 368,5 milles carrés géogr.

ad 39) Le Ssiwash ou la mer dite „stagnante" comprend 2265,4 werst carrés, soit 46,81 m. c.,

Provinces.	Aire du pays en werst carrés.	Aire du pays en milles carrés.	Population en 1846.	Population par m. c. g.
Transport	3,528545,5	72926,25	41,619500	
40. Tschernigow	48379	999,88	1,430000	1430
41. Toula	26853	554,99	1,227000	2211
42. Twer (le lac de Sseligér dont la plus grande partie est comprise dans ce gouv., tient 3,62 m. c.)	59191,7	1223,35	1,327700	1085
43. Wilna	87159	767,99	863700	1125
44. Witepsk (le lac Lubahn a 1,59 de surface dont 0,97 font partie de Witepsk et 0,62 de la Livonie)	89203,8	810,25	789500	974
45. Wjatka (d'après le journal, — publication du ministère de l'intérieur)	120958	2500	1,662800	665
46. Wladimir, y inclus le lac de Pleschtschejew (0,91 m. c.)	41708,3	862,01	1,246500	1446
47. Wólogda (arpentage officiel)	337111	6967	822200	118
48. Wolhynie	62732,2	1296,52	1,445500	1115
49. Worónesh (les 8 cercles de l'ouest 684,03 m. c., les 4 autres de l'est 525,32 m. c.)	58517,2	1209,42	1,657900	1371
Somme totale	4,860358,7	90117,66	54,092300	600

dont il faut cependant décompter les îles qui s'y trouvent renfermées: — l'une (avec l'endroit de Perowskeja) ayant une étendue de 0,92; l'autre Tschourouktup de 0,89 m. c. Le lac Molótschnaja a une surface de 5,12 m. c.

Le „journal hebdomadaire de St. Pétersbourg" du 5 sept. 1846 publie quelques données sur la Nouvelle-Russie et la Bessarabie, qui diffèrent quelque peu de celles que nous avons communiquées ci-dessus.

	Dessjatines c.	M. c. géogr.
ad 3) Prov. de Bessarabie et Ismaïl	4,142082	821,3
ad 5) Kherson	5,373962	1066,1
la ville d'Odessa	42628	8,4
ad 11) Jekaterinoslaw	3,081091	611,3
la ville de Taganrog . .	769623	152,7
ad 39) Tauride	5,575600	1106,2
Kertsch	13000	2,5
	18,997986	3768,5

Mr. le cons. d'état actuel de Kœppen fonde l'évaluation de la population sur les données de 1838 (voir son ouvrage: „Russlands Gesammtbevœlkerung im Jahre 1838"; dans les mémoires de l'académie impériale des sciences à St. Pétersbourg 1843), y ajoutant à-peu-près $1\frac{1}{3}$ pour-cent annuels ou 10 pour-cent pour les 8 ans comme accroissement de la population.

Aux provinces mentionnées de

	m. c. géogr.	habit.
la Russie européenne (v. ci-dessus) de .	90117	54,092300
il faut ajouter, les autres pays de l'empire tant en Asie et qu'en Afrique, ainsi que le royaume de Pologne et la Finlande, savoir :		
Les 4 gouvernements de Tobolsk, Tomsk, Jenisseisk et Irkutzk avec quelques autres districts de la Sibérie orientale et occidentale	223780	2,937000
Les 4 gouvernements de Tiflis, Kutaïs, Schémakha et Derbent (pays trans-caucasiens; gouv Grusie-Imérétique et territoire caspien)	3123	2,648000
Russie américaine	17500	61000
	334520	59,738300
Royaume de Pologne	2320	4,857700
Grand-duché de Finlande	6400	1,412315
total	343239	66,008315

Le traité académique de Mr. de Kœppen: „la Finlande considérée sous le rapport éthnographique" St. Pétersbourg 1847, nous met en état de donner quelques notices sur la population de ce pays. Le récensement, étant pour l'archevêché d'Abo celui de 1835 et pour l'évêché de Borga celui de 1840, s'appuie sur les listes officielles:

Gouvernements.	Mill. c. géogr.	Finnois (vivant dans des endroits séparés).	Suédois (vivant dans des endroits séparés).	Finn. et Suéd. réunis aux mêmes endroits.	Russes.	Total.
Åbo Bjœrneborg . .	343	178890	35583	35545	993	251011
Kuopio . .	805	161662			6689	168351
St. Michel .	438	133537				133537
Nyland . .	240	42783	37823	56579	921	138106
Tawastehuus	336	138596		5310		143906
Uleåborg .	2696	116113		9001		125114
Wasa . . .	753	126594	62124	13992		202710
Wiborg*) .	789	203893	1082	9093	35149	249217
	6400	1,102068	136612	129520	43752	1,411952
De cette population sont compris						
Dans l'archevêché d'Abo (1835) .		478260	119351	78992	993	677596
dans l'évêché de Borga (1840) .		623808	17261	50528	42759	734356
*) Allemands réformés						363

Dans l'édition de l'année 1845, pages 524 à 537, nous avons pu communiquer à nos lecteurs un tableau de la population de l'empire qui est remarquable sous plusieurs points. Il répartit les habitants sous le rapport des croyances, ainsi que des classes de la société du clergé, des gentilshommes, des habitants dans les villes, — employés etc. sans droit à la noblesse personnelle, bourgeois honoraires, marchands, membres des différents corps de métiers, de plus des Odnodworzi, des cosaques, des colons et des gens corvéables; enfin des étrangers.

Finances.

Nous nous dispensons de répéter les anciennes notices, imprimées dans les éditions de 1846 et 1847 de notre almanach, bien que nous n'en ayons pas de plus récentes à communiquer.

Dette publique.

D'après le compte-rendu de M. le Ministre des finances dans la séance du conseil des établissements du crédit de l'empire du 4 août 1849, la dette de l'empire était au commencement de l'an 1849 composée des sommes suivantes:

36,377970 r. d'arg. ou 63,821000 florins de Hollande (1 r. d'arg. = $1,\frac{7543}{10000}$ fl. d'arg.), pour la dette extérieure à termes,
55,979029 » pour les dettes intérieures à termes, et
234,318854 » dettes sans termes.

326,675853 r. total.

Le 13 (1) janvier 1849 étaient en circulation 306,628672 r. en billets de crédit de l'empire; le fonds à l'échange se montait à
117,079477 r. d'arg. en numéraire et en lingots,
29,759432 » » en papiers d'état,

146,838909 total.

Le montant en assignations resté en circulation le 13 (1) janvier 1849 était de 14,931630 r. d'arg. Celui en billets de dépôt de 280438 r. d'arg.

[Par ordonnance impériale du 13 juillet 1843 un nouveau papier-monnaie (billets de crédit) a été créé dont la valeur nominale doit être égale à celle qu'il aura au cours. Les assignations de la banque doivent peu-à-peu être remplacées par ces billets. L'échange a commencé le 1 nov. 1843. — A l'époque de la publication de la dite ordonnance, il y eut en cours:

595,776310 roubles d'assignations à la banque, représentant une valeur de 170,221802 roubles 80 copèques, et
48,551197 roubles en billets de dépôt, non-compris
10,000000 » billets de crédit qui devaient également être rachetés et remplacés par les billets du trésor émis depuis 1843.

Comme terme rigoureux pour l'échange des assignations de la banque et des bons du trésor était fixé pour la Russie d'Europe le 1 (13) janv. 1848, pour la Sibérie le 1 (13) juillet 1848, enfin pour les colonies de la compagnie russo-américaine le 1 (13) janv. 1849. En vertu d'un ukase du 13 janv. 1848 la banque des assignations et la caisse des dépôts ont discontinué.]

[1 rouble d'argent vaut 1 thaler 2,36 gros de Prusse. Le rouble est divisé en 100 copèques. Il faut cependant distinguer les copèques d'argent de ceux de cuivre, 4 et même plus (selon leurs poids qui est variable) de ceux-ci ne faisant qu'un copèque d'argent. Dès que les roubles en papier avaient baissé jusqu'au quart de leur valeur nominale, on les comptait à 100 copèques de cuivre. Le poids de ceux-ci fut fixé de manière qu' 1 pud (40 livres) devaient faire la valeur de 24 roubles d'argent.]

Armée.

I. Armée mobile en Europe.

Troupes régulières.

Infanterie. Compagnie de sous-officiers vétérans pour la garde du palais	1 comp.
110 régiments actifs en	406 bataill.
bataillons de la 1ère réserve	113 »
» » » 2ème »	96 »
» de ligne non enrégimentés	84 »
» de tirailleurs	10 »
» d'instruction et de modèle	2 »
» d'instruction pour sous-officiers	16 »
» pour la garde intérieure (sédentaires)	49½ »
compagnies d'invalides également employés au service intérieur	552 comp.
Total	776½ bataill. et 553 comp.

Cavalerie. Régiments, attachés au corps d'infant. 39 en	283 escadr.
» de cavalerie de réserve . 24 -	176 »
escadr. de la 1ère réserve	52 »
» » » 2de réserve	52 »
escadr. d'instruction	7 »
Gendarmerie attachée à l'armée	13 »
Total	583 escadr. réguliers.

Artillerie à pied: batteries actives	103 batteries.
batteries de la 1ère réserve	24 »
» » » 2de »	24 »
» de montagne	6 »
» d'instruction	4 »
» de ragnetiers	1 »
à transporter	162 batteries.

	Transport	162	batteries.
à cheval : batteries actives	. . . .	30	»
» de réserve	. . . .	11	»
» d'instruction	. . . .	1	»
» attachées aux forteresses et à la garde intérieur	. . . .	86½	»
	total	290½	batteries.

Ingénieurs : bataillons de sapeurs . . . . 15 bataill.
pionniers à cheval . . . . 4 escadr.
bataillons de train . . . . 52 bataill.

Ecoles préparatoires pour officiers.

Académie militaire pour l'état-major.
Ecole d'artillerie.
» pour le génie.
23 différents corps de cadets.

Enfants des troupes (Cantonistes).

19 bataillons, 20 escadrons, et 5 batteries.

Troupes irrégulières.

à pied : milice géorgienne permanente, . 1 rég. = 5 sotnies.
bat. de cosaques de la mer noire . . . . 9 bataill.
bataillon grec de Baluklawa . . . . . . 1 »
à cheval : Cosaques, 133 régim. en . . . . . . 804 sotnies.
Baschkires, Meschtekériades } non enrégimentés
Bouriates et Foungans . . . . 29 »
Musulmans, Circassiens et Leszkins . . . 9 »
Artillerie : cosaques . . . . 26 batter.

Marine (en 1840).

4 vaisseaux de ligne de 120 canons (1 dans la Baltique, 3 dans la mer noire),
6 » » » » 110 can. (3 mer balt., 3 mer noire),
27 » » » » 84 » (15 » » 12 » »),
19 » » » » 74 » (12 » » 17 » »),
48 frégates de 60 et 44 can. (30 dans la Baltique, 18 dans la mer noire),
bâtiments-à-vapeur, bricks, corvettes, chaloupes canonnières etc.

Sardaigne.

Ministres et premiers Officiers depuis la promulgation du statut, du 4 mars 1848 au 23 août 1849.

	Ministres.	Premiers officiers.
	4 mars 1848.	
Présidence	S. Marsan	
Etranger	S. Marsan	de Belvedere
Intérieur	Borelli	Allamand
Guerre et marine	Broglia	Passalacqua
Grâce et justice	Avet	Siccardi
Finances	Revel	Ceppi
Instruction publique	Alfieri	Boncompagni
Agriculture et comm.	des Ambrois	Giuglio
Travaux publics	des Ambrois	Giuglio
	16 mars.	
Présidence	Balbo	
Etranger	Pareto	Joseph Ricci
Intérieur	Vincent Ricci	Allamand
Guerre et marine	Franzini	Dabormida
Grâce et justice	Sclopis	Barbaroux
Finances	Revel	Oytana
Instruction publique	Alfieri	Boncompagni
Agriculture et comm.	des Ambrois	Giuglio
Travaux publics	des Ambrois	Giuglio
	28 juillet.	
Présidence	Casati	
Etranger	Paretto	Ricci
Intérieur	Plezza	Battaglione
Guerre et marine	Collegno	Menabrea
Grâce et justice	Gioja	Barbaroux
Finances	Ricci	Oytana
Instruction publique	Ratazzi	Boncompagni
Agriculture et comm.	Durini	di Castelborgo
Travaux publics	Paleocapa	Allamand
Min. sans portefeuille	Gioberti	
Ministre résidant auprès de S. M.	Moffa di Lisio	

	Ministres.	Premiers officiers.
	4 août 1848.	
Présidence	Casati	
Etranger	Pareto	Ricci
Intérieur	Plezza	Battaglione
Guerre et marine	Collegno	Menabrea
Grâce et justice	Gioja	Barbaroux
Finances	Oytana	Oytana
Instruction publique	Gioberti	Gioberti
Agriculture et comm.	Ratazzi	Ratazzi
Travaux publics	Allamand	
Min. sans portefeuille	Durini	
Ministre résidant auprès de S. M.	Moffa di Lisio	
	19 août.	
Présidence	Alfieri	
Etranger	Perrone	Menabrea
Intérieur	Pinelli	Battaglione
Guerre et marine	Franzini	Valfré
Grâce et justice	Merlo	Barbaroux
Finances	Revel	Oytana
Instruction publique	Merlo	Merlo
Agriculture et comm.	Boncompagni	di Castelborgo
Travaux publics	Santa Rosa	Allamand
Min. sans portefeuille	Colla	
Ministre résidant auprès de S. M.	Regis	
	23 août.	
Présidence	Alfieri	
Etranger	Perrone	Menabrea
Intérieur	Pinelli	Battaglione
Guerre et marine	Da Bormida	Valfré
Grâce et justice	Merlo	Barbaroux
Finances	Oytana	Oytana
Instruction publique	Merlo	Merlo
Agriculture et comm.	di Castelborgo	di Castelborgo
Travaux publics	Allamand	Allamand
Min. sans portefeuille	Colla	
Ministre résidant auprès de S. M.	Regis	

	Ministres.	Premiers officiers.
	27 août 1848.	
Présidence	Alfieri	
Etranger	Perrone	Menabrea
Intérieur	Pinelli	Battaglione
Guerre et marine	De la Marmora	Valfré
Grâce et justice	Merlo	Barbaroux
Finances	Oytana	Oytana
Instruction publique	Merlo	Merlo
Agriculture et comm.	di Castelborgo	di Castelborgo
Travaux publics	Allamand	Allamand
Min. sans portefeuille	Colla	
Ministre résidant auprès de S. M.	Regis	
	16 décembre.	
Présidence	Gioberti	
Etranger	Gioberti	Battaglione
Intérieur	Sineo	Guglianetti
Guerre et marine	Sonnaz	Valfré
Grâce et justice	Ratazzi	Moris
Finances	Ricci	Oytana
Instruction publique	Cadorna	
Agriculture et comm.	Buffa	di Castelborgo
Travaux publics	Tecchio	Barbaroux
	21 février 1849.	
Présidence	Chiodo	
Etranger	Chiodo	Chiodo
Intérieur	Ratazzi	Ratazzi
Guerre et marine	de la Marmora	De la Marmora
Grâce et justice	Sineo	Sineo
Finances	Ricci	Ricci
Instruction publique	Cadorna	
Agriculture et comm.	Buffa	Buffa
Travaux publics	Tecchio	Barbavara
	23 février.	
Présidence	Chiodo	
Etranger	Colli	Colli

	Ministres.	Premiers officiers.
Intérieur	Ratazzi	Ratazzi
Guerre et marine	Chiodo	Cadorna
Grâce et justice	Sineo	Sineo
Finances	Ricci	Ricci
Instruction publique	Cadorna	
Agriculture et comm.	Buffa	Buffa
Travaux publics	Tecchio	Tecchio
	8 mars.	
Présidence	Chiodo	
Etranger	Deferrari	Deferrari
Intérieur	Ratazzi	Ratazzi
Guerre et marine	Cadorna	Cadorna
Grâce et justice	Sineo	Sineo
Finances	Ricci	Ricci
Instruction publique	Cadorna	
Agriculture et comm.	Buffa	Buffa
Travaux publics	Tecchio	Tecchio
	30 mars.	
Présidence	De Launay	
Etranger	De Launay	Menabrea
Intérieur	Pinelli	S. Martino
Guerre et marine	Morozzo	Valfré
Grâce et justice	De Margherita	De Margherita
Finances	Ricci	Ricci
Instruction publique	Mameli	Tonello
Agriculture et comm.	Galvagno	di Castelborgo
Travaux publics	Galvagno	Barbavara
Min. sans portefeuille	Gioberti	
	7 mai.	
Présidence	D'Azeglio	
Etranger	D'Azeglio	Menabrea
Intérieur	Pinelli	Ponza
Guerre et marine	Morozzo	Valfré
Grâce et justice	De Margherita	Moris
Finances	Nigra	Oytana
Instruction publique	Mameli	Tonello
Agriculture et comm.	Galvagno	di Castelborgo
Travaux publics	Galvagno	Barbavara

Commandeurs généraux des divisions militaires.

Alexandrie —: Comte Hector *de Sonnaz*, général d'armée.
Coni —: Baron *Sobrero*, lieut.-général d'artillerie.
Gènes —: Chev. Alphonse *de la Marmora*, lieut.-général d'artillerie, commissaire extraordinaire.
Nice —: *Olivieri de Verniez*, lieutenant-général.
Novare —: Chev. Vincent *Morelli del Popolo*, lieut.-général d'artillerie.
Savoie (Chambery) —: Comte *de Magny*, lieut.-général.
Turin —: Comte Hippolyte *Gerbaix de Sonnaz*, gén. d'armée.
Aoste —: Chevalier *Scotti*, major-général.

Grandes charges de la maison royale.
(23 août 1849.)

Préfet du palais roy. —: Marquis *Vivaldi Pasqua* Duc *de St. Jean.*
Sur-intendant de la liste civile —: Comte *Trabucco de Castagnetto.*
Premier aumônier —: Abbé Jérôme *des Marquis Sopranis.*
Premier aide-de-camp —: Marquis *de la Marmora* Prince *de Masserano.*
Dame d'honneur de S. M. la Reine —: Marquise Janni Millet *d'Arvillard.*
Dame d'honneur de S. M. la Reine douairière Marie Thérèse —: Comtesse Marie *Nicolis de Robilant.*

Corps diplomatique à Turin.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Nathaniel *Niles*, ch. d'aff.
Autriche —: . . . .
Bavière —: . . . .
Belgique —: S. A. le Prince Eugène-Lamoral *de Ligne*, E. e. et M. pl. (à Rome); Eugène *Desmaisières*, secr. de lég. de 2de cl.
Brésil —: le Chev. D. Pedro Carvalho *de Moraes*, ch. d'aff.
Deux-Siciles —: Comte Luigi *Griféo* des Princes de Partanna, E. e. et M. pl. (v. Modène).
Espagne —: Don Manuel *Beltram de Lis*, E. e. et M. pl. (17 août 1848); D. Tomas *Liquer y Bardaji*, secr.
Etats-Romains —: Msge Benoît Ant. *Antonucci*, archevêque de Tarse, nonce; Msge Giov. Battista *Santucci*, auditeur de la nonciature.
France —: Ernest-André-Olivier *Sain de Bois-le-Comte*, E. e. et M. pl.; *de Reiset*, secr. de lég.; *Isambert*, attaché.

Grande-Bretagne —: l'hon. Ralph *Abercromby*, E. e. et M. pl.; l'hon. Richard *Bingham*, secrét. de lég.; H. Page Turner *Barron*, attaché.

Nouvelle-Grenade —: D. *Mosquera*, E. e. et M. pl.

Pays-Bas —: le chamb. Aug. Comte *de Liedekerke-Beauffort*, E. e. et M. pl. (à Rome).

Portugal —: Joao Antonio Lobo *de Moira*, ch. d'aff.

Prusse —: . . ., E. e. et M. pl.; le Baron *de Werthern*, ch. d'aff.

Russie —:

Saxe roy. —: le chamb. Rodolphe *de Kœnneritz*, E. e. et M. pl. (à Vienne).

Suède et Norv. —: le cons. de lég. Jean-Guillaume *Bergman*, ch. d'aff., accr. de même près les cours roy., gr.-duc. et ducales des Deux-Siciles, de Toscane, Modène et Parme (réside à Florence).

Toscane —: le commandeur *Martini*, MR. (nommé 13 avril 1849).

Notices statistiques.

Divisions militaires.	Aire en Miriares.	Aire en milles carrés ital.	Aire en milles carrés géogr.	Population 1839.
Savoie	11054,02	3223,1	201,46	564137
Turin	8248,96	2405,3	150,33	878310
Coni	7019,19	2046,7	127,92	566181
Alexandrie . . .	5277,8	1539	96,19	595563
Novare	6970,09	2032,4	127,03	542728
Aoste	3194,04	931,3	58,21	78110
Nice	4191,41	1222,4	76,38	230718
Gènes (avec l'île de Capraja, 2,25) .	5447,34	1588,8	99,28	674988
	51402,85	14989	936,80	4,125735
l'île de Sardaigne*)	23920	6975	435,94	524633
Total	75322,85	21964	1372,74	4,650868

*) L'île de Sardaigne devait (dep. le 1er oct. 1848) être distribuée en trois districts d'administration dont les siéges devaient être dans les villes Cagliari, Sassari et Nuoro.

1 mille carré ital. = 0,06246 m. c. géogr.; 1 m. c. géogr. = 54,86962 miriares ou kilomètres carrés.

On trouve dans notre almanach (édit. de 1845) un tableau de la population de ce pays répartie sur les différentes provinces.

Finances.

D'après l'exposé du ministre des finances Mr. Nigra dans la séance de la chambre des députés du 23 août 1849 les contributions et revenus de 1850 laissent espérer un produit de 83,868161 lire; y joint quelques autres provenances secondaires le total des recettes est évalué à 90,973466 lire.

Le budget général des dépenses ordinaires a été fixé à 110,400000 l.

La dette

peut être évaluée à 380 millions de lire, c'est-à-dire 112 millions montant de la dette avant la guerre, dépenses pour les chemins-de-fer (74 millions), frais de la guerre et la somme de 75 millions réclamée par l'Autriche pour indemnité de guerre. (Traité de la paix de Milan, du 5 août 1849, 1er des articles séparés.)

Armée en 1847.

(Comparez Oreste Brizi d'Arezzo: Statistica militare degli Stati Sardi.)

73 h.	généraux (1 maréchal, 4 généraux, 25 lieutenant-généraux, 43 major-généraux),
56 „	état-major,
80 „	gardes-du-corps,
120 „	gardes-du-palais,
2206 „	carabiniers à cheval et à pied pour le maintien de la sûreté publique,
20 „	hallebardiers pour le service du Vice-Roi.
2555 h.	auxquels il faut ajouter:

pied de paix.	pied de guerre.	
2555 h.	2555 h.	
2789 „	9912 „	garde à pied 1 rég. de grenadiers et 1 de chasseurs, l'un et l'autre composés de volontaires sardes,
18530 „	112698 „	9 brigades d'infanterie de ligne,
3362 „	6944 „	artillerie,
437 „	707 „	sapeurs,
316 „	2234 „	train,
4674 „	6000 „	trois brigades de cavalerie,
645 „	645 „	chevaux-légers pour la police en Sardaigne,
384 „	705 „	fusiliers,
33642 h.	142400 h.	à transporter.

33642 h.	142400 h.	transport.
1170 »	1170 »	chasseurs dans l'île de Sardaigne, y compris 2 comp. de discipline,
2700 »	2700 »	vétérans.
37512 h.	146270 h.	total.

Le corps du génie n'est pas compris dans ces chiffres.

Marine.

1 Commandement général sous la conduite du vice-amiral, Prince Eugène de Savoie-Carignan, à Gènes. Trois départements, à Gènes, Villafranca et à l'île de Sardaigne.

Le personnel de la flotte se compose de 2860 h., dont 1 commandeur en chef, 2 contre-amiraux, 7 capitaines de vaisseau, 6 capitaines de frégate.

Matériel: 4 frégates, 1 corvette, 3 brigantines, 1 brigg, 4 bâteaux-à-vapeur etc.; en tout 77 vaisseaux de guerre et 338 canons.

Saxe Royale.

Chefs des départements ministériels
depuis le 16 mars 1848.

1. Justice —: le ministre d'état Dr. Alexandre-Charles-Hermann Braun (jusqu'au 24 février 1849). Dr. Gustave-Fréd. Held (jusqu'au 30 avril 1849).
2. Finances —: Le min. d'état Robert Georgi (jusqu'au 24 février 1849). Charles-Wolf d'Ehrenstein (jusqu'au 30 avril 1849).
3. Intérieur —: le min. d'état Martin-Gotthard Oberlænder (jusqu'au 24 février 1849); Dr. Chrétien-Albert Weinlig (jusqu'au 30 avril 1849).
4. Guerre —: le min. d'état Charles-Fréd.-Auguste Treusch de Buttlar (jusqu'au 8 mars 1849).
5. Culte et instruction publique —: le min. d'état Dr. Louis-Charles-Henri von der Pfordten (jusqu'au 24 févr. 1849); le min. d'état et de la justice Dr. Held (jusqu'au 30 avril 1849).
6. Affaires étrangères —: le ministre d'état Dr. von der Pfordten (jusqu'au 24 février 1849).

Autorités supérieures d'état.

I. *Ministère général.* Membres —: les ministres d'état Dr. *Zschinsky* (préséant), Baron *de Beust*, *Rabenhorst*, Baron *de Friesen*, *Behr.*

II. *Départements ministériels.*

1. Ministère de la justice —: Chef, le min. d'état Dr. Ferdinand *Zschinsky.*
2. Ministère des aff. étrangères —: Chef, le min. d'état Fréd.-Ferdinand Baron *de Beust.*
3. Ministère de la guerre —: Chef, le min. d'état Bernard *Rabenhorst*, major-général.
4. Ministère de l'intérieur —: Chef, le min. d'état Richard Baron *de Friesen.*
   Président de la 1ère section —: le cons. int. C.-L. *Kohlschutter.*
   Président de la 2ème section —: le cons. int. Dr. Ch.-Alb. *Weinlig.*
5. Ministère des finances —: Chef, le min. d'état Jean-Henri-Auguste *Behr.*
   Directeur de la 1ère section —: le cons. int. *Wehner.*
   „ de la 2ème section —: le cons. int. *de Flotow.*
   „ de la 3ème section —: le cons. int. Charles-Wolf *d'Ehrenstein.*
6. Ministère du culte et de l'instruction publique —: Chef, (provisoirement) le min. d'état et des affair. étrangères Fréd.-Ferd. Baron *de Beust.*

III. *Autorités ressortissant immédiatement des ministères.*

1. Du ministère en général:
   a. La chambre sup. des comptes —: Directeur, le cons. int. des finances *de Weissenbach.*
   b. Les archives de l'état —: Directeur, le cons. du ministère Dr. *de Weber.*
2. Du ministère de la justice:
   a. Tribunal sup. d'appel —: Président, le cons. int. act. Dr. *de Langenn.*
   b. Les cours d'appel à
      Budissin —: Président, Dr. Chr. E. *Weiss.*
      Dresde —: Président, *Meissner.*
      Leipsic —: Président, Dr. *Beck.*
      Zwickau —: Président, *de Mangoldt.*
   c. Le collége des sentences (Spruch-Collegium) à Leipsic —: Président, Dr. C.-Fr. *Gunther.*
   d. La procuration d'état (Staatsanwaltschaft) —: le procureur sup. d'état Dr. *Schrœder.*

Dans les arrondissements des cours d'appel à
   Budissin —: le proc. d'état *Edelmann.*

Dresde —: le proc. d'état *Metzler*.
Leipsic —: le proc. d'état *Baumgarten*.
Zwickau —: le proc. d'état *Facilides* et *Marggraf* à Glauchau, comme substitut de celui-ci.

3. Du ministère de la guerre:
   Le tribunal sup. de la guerre —: l'auditeur gén. *Petsch*.
4. Du ministère de l'intérieur:
   a. Les directions de cercle; à
      Budissin —: Directeur de cercle E. *de Kœnneritz*.
      Dresde —: Directeur de cercle H. F. *Muller*.
      Leipsic —: Directeur de cercle *de Broizem*.
      Zwickau —: Directeur de cercle *de Watzdorf*.
   b. La commission gén. pour la compensation des immunités rurales et pour le partage des biens communaux —: Directeur, le cons. int. de rég. *Spitzner*.
   c. La commission d'assurance contre les incendies —: Directeur, le cons. int. de rég. M. G. *Oberlænder*.
   d. Le commandement gén. des gardes communales —: le commandeur gén. major *de Zeschau*.
5. Du ministère des finances:
   a. L'administration de la douane et des tailles —: *de Nostitz-Drzewiecky*, directeur de la douane et des tailles.
   b. Le tribunal sup. des mines à Freiberg —: le directeur des mines Fr.-C. Baron *de Beust*.
   c. L'administration sup. des postes à Leipsic —: Directeur: *de Huttner*.
   d. L'administration de la banque du pays —: 1er commissaire, le cons. int. de rég. Dr. *Schaarschmidt*.
6. Du ministère du culte et de l'instruction publique:
   a. Le consistoire du pays —: Président, . . .
   b. Le vicariat apostolique —: Vicaire apostolique, l'évêque Joseph *Dittrich*.
   c. Le tribunal du clergé catholique —: Préséant, l'évêque *Dittrich*.
   d. Le consistoire catholique —: Préséant, J. *Muller*.

Etat militaire.

Chef de l'armée —: Sa Majesté le Roi.
Ministère de la guerre —: v. ci-dessus.
Divisionnaires —: 1) le lieut.-gén. *de Schirnding;* 2) le lieut.-gén. Comte *de Holtzendorff*.
Brigadier de la cavalerie —: le major-gén. *de Mangoldt*.
Brigadiers de l'infanterie —: 1) le colonel *de Süssmilch*,

nommé *Hœrnig;* 2) le colonel *de Rockhausen*; 3) le colonel *de Sichart;* 4) le colonel *de Friederici.*
Brigadier de l'inf. légère —: le colonel *de Treitschke.*
Gouverneur de la résidence —: ad intérim, le brigadier de cav., major-général *de Mangoldt.*

Ministère de la maison royale.

Administré ad intérim par le cons. int. de la cour *Zenker.*

Grandes charges de la cour.

Grand-chambellan —: le cons. int. act. *de Minckwitz* en fait les fonctions.
Grand-écuyer —: le lieut.-gén. *d'Engel.*
Grand-maître de la cour de S. M. la Reine —: le cons. int. act. *de Minckwitz.*
Grand-échanson —: le chambellan *de Weissenbach.*
Chambellan —: le cons. int. act. *de Minckwitz.*
Maréchal de la maison —: Comte *de Loos*, cons. privé act.
Maréchal de la cour —: G.-R. *de Gersdorff.*
Directeur-gén. du théatre aulique et de la musique —: le cons. int. act. *de Luttichau.*

Corps diplomatique et Consuls à Dresde.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: (Dr. Jean-Godefroy *Flügel*, c. à Leipsic.)
Autriche —: le chamb. et cons. int. imp.-roy. François Comte *de Kuefstein*, E. e. et M. pl. (également près les cours grand-ducale et ducales de Saxe); le cons. de lég. Lucca Comte *Gozze*, secrét. de lég.; Edouard Baron *de Lago*, attaché. — (*Grüner*, c.-gén. à Leipsic.)
Bade —:
Bavière —: le chamb. Maximilien Baron *de Gise*, ch. d'aff. (égalem. près les cours grand-ducale et ducales de Saxe). — Abraham Gottwald *Hesse*, c. à Dresde. — (. . . ., c. à Leipsic.)
Belgique —: le ministre d'état J.-B. *Nothomb*, E. e. et M. pl.; Henry *Solvyns*, secr. de lég. (à Berlin). — (Louis *d'Ardenne*, c.-gén. à Leipsic.)
Danemark —: (Fréd. *Schmidt*, c.-gén. à Leipsic.)
Deux-Siciles —: . . ., E. e. et M. pl. (Berlin); Auguste *Milano* Duc *de Santo Paolo*, att., ch. d'aff. ad int.
France —: *André*, E. e. et M. pl. (première audience le 8 juillet 1849); Eugène *de Menneval*, secr. de lég. — (A. *de Codrica*, c. à Leipsic.)
Francfort —:

Grande-Bretagne — : l'hon. F. Reginald *Forbes*, M. pl. (également accrédité près de Saxe-Cobourg-Gotha et de Saxe-Weimar); le cons. de lég. Chas. Townshend *Barnard*, esq., secr. de lég., chargé d'aff. près S.-Cobourg-Gotha à Cobourg; Windsor Fiesco *Heneaches*, att. — (John *Ward*, esq., c.-gén. à Leipsic.)

Grèce — : Constantin Papa *Nacum*, c.

Hanovre — : le chamb. et côns. int. Comte *d'Inn- et Knyphausen*, E. e. et M. pl. (à Berlin). — (Gustave-Maurice *Claus*, c.-gén. à Leipsic.)

Hesse grand-duc. — : (Guillaume *Sulzer*, c. à Leipsic.)

Pays-Bas — : le chambellan A.-C.-J. Baron *Schimmelpenninck van der Oye*, E. e. et M. pl. (à Berlin); le Comte *Paul Duchastel*, secr. de lég. — *Schubart*, c. à Dresde.

Portugal — : (*Dufour-Feronce*, c.-gén. à Leipsic.)

Prusse — : . . . ., E. e. et M. pl.; Baron Jules-Constantin *de Canitz*, ch. d'aff.

Russie — : le cons. int. *de Schrœder*, E. e. et M. pl. (aussi accrédité à Weimar et à Altenbourg); *de Peterson*, 1er secr. de lég. — (Le cons. d'état *de Kiel*, c.-gén. à Leipsic.)

Sardaigne — : le Comte Alphonse *d'Antioche*, ch. d'aff. (à Berlin).

Saxe-Altenbourg — : } le chamb., cons. de lég. Frédéric-
Saxe-Cobourg-Gotha — : } Paul-Emile *de Carlowitz*, ch. d'aff.

Suède et Norvège — : Constantin Baron *d'Ohsson*, E. e. et M. pl. (à Berlin). — Charles *Kaskel*, c.

Suisse — : (C. *Hirzel-Lampe*, c. à Leipsic.)

Wurtemberg — : le cons. int. de lég. Louis *de Reinhard*, E. e. et M. pl. (aussi accrédité à Berlin).

Notices statistiques.

Cercles.	Aire, en m. car. géograph.	Habitants 3 déc. 1846.	Habitants d'après les confessions.					
			Evang.-luthér.	Réfor-més.	Catholiq. romains.	Catholiq. allemands	Cath. grecs	Israëlites.
Dresde	78,78	464107	455670	697	6733	274	70	663
Leipsic	63,14	417041	412529	1590	2179	394	39	310
Zwickau	84,23	669114	666032	215	2495	358	1	13
Budissin	45,68	286171	264890	66	21138	72	3	2
	271,83	1,836433	1799121	2568	32545	1098	113	988

Parmi la population se trouvent 43886 Vendes ou Vandales, savoir dans le cercles de Dresde 1331, de Leipsic 53, de Zwickau 52, de Budissin 42450, en tout 43886.

Finances.

Le budget pour chacune des trois années de l'époque financière de 1846 à 1848, a été détaillé d'après le supplément de la déclaration des états-généraux du 10 juin 1846 et communiqué dans notre édition de 1847. Le budget de l'exercice de 1849 présenté aux chambres n'a pas été discuté à cause de leur dissolution survenue. Voici les positions capitales de l'ancien budget.

Thalers. **Recette.**

2,252306 usufruit du bien public.
- 878279 domaines et autres propriétés de la couronne.
- 1,059400 droits de régales.
- 314627 intérêts de capitaux, recettes administratives, entrées accidentelles.

3,546342 impôts.
- 1,211342 impôt foncier.
- 320000 impôt sur les métiers et personnels.
- 175000 timbre.
- 1,840000 péage perçu aux confins, puis droits sur les eaux-de-vie, sur la viande de boucherie, sur la bière, le vin et les tabacs, de plus pour le passage de l'Elbe et impôts d'ajustement.

5,798648 recette d'une année.

Thalers. Dépense.

A. 1,480391 besoins généraux de l'administration dont 2154 th. sont destinés à des objects transitoires.

513889 liste civile.

28778 pour S. M. la Reine.

154191 apanages.

23105 pour l'entretien des collections faisant partie du fidéicommis de la maison royale.

660810 amortissement et intérêts de la dette publique, savoir :

390041 intérêts des emprunts de 1830 et 1844, qui se montent en tout à 13,223350 th.

180769 amortissement.

90000 dépenses pour la direction de la dette publique et les choses y attenantes.

46618 rentes annuelles pour des capitaux inabrogeables.

20000 rachat de toutes les charges qui ne concernent pas les domaines — it.: payements d'accomodement pour terminer des affaires en litige.

31000 frais des chambres représentatives.

25000 frais des sessions, des élections et de convocation.

6000 secours accordé au journal qui publie les discussions des chambres.

2000 dépenses pour affaires générales de régence et d'administration.

B. 31375 pour le ministère réuni d'état et ses dépendances, dont 2847 thalers destinés à des objets transitoires,

C. 254466 département de la justice — 22625 th. frais transitoires.

D. 552979 département de l'intérieur — 15707 th. pour des besoins transitoires.

E. 482374 département des finances — 12271 dépenses pour des besoins transitoires.

F. 1,344025 département militaire — 19175 frais transitoires.

4,145610 à transporter.

4,145610 Transport.
G. 214004 département du culte et de l'instruction publique — .3979 affaires transitoires.
H. 107878 département des affaires étrangères; — 2028 à destination transitoire.
I. 6000 quôte-part de la dépense de la Confédération-Germanique etc.
K. 522673 état des pensions.
L. 739894 frais de l'intendance des bâtiments publics dont 618 th. dépense transitoire.
M. 50000 fonds de réserve pour dédommagerle trésor des non-valeurs dans la recette et pour subvenir à des besoins imprévus qui pourraient se faire sentir.

5,786059 total. Somme de la dépense d'une année.

Dette de l'état le 30 juin 1849.

th. au pied de 14.
8,799900 obligations à 3 p. c. créées en 1830.
3,785950 bill. du trésor (Staatsschuldencassenscheine) créés en 1844.
213500 thlrs. avec intérêt de 3 p. c.
3,572450 » avec intérêt de 3 p. c.
10,000000 tels, créés en 1847 à 4 p. c.

22,585850 montant de la nouvelle dette.
42539 dettes anciennes de 1764 et 1766 au pied de 20 fl.

22,628389 total.

Militaire.

Etat avant la décision de l'Assemblée nationale qui augmente le nombre des soldats à deux pour cent de la population.

Ministère de la guerre et ce qui s'y rattache.

43 officiers de l'état-major et offic. sup.

Armée.

12 offic. du commandement gén. et des brigades.
3180 h. cavalerie, 1 division à 4 régiments, avec 3088 chevaux.
250 » détachement des pionniers et pontonniers.
1899 » corps d'art. comprenant 6 batteries à pied et 2 batt. à cheval, avec train; 1212 chevaux.
15732 » infanterie de ligne, 4 brigades, à 4 bataillons, à 4 comp.
4004 » 4 bataillons d'inf. légère, y inclus 960 chasseurs.

25077 h. combattans, avec 4300 chevaux de service.

En outre:

1206 h. non-combattans, répartis sur tous les corps sus-nommés.

Saxe-Altenbourg.

Ministère.

Premier département (affaires de la Mais. Ducale, aff. extérieures et intérieures, aff. militaires) — : Louis Comte et Seigneur *de Beust*, ministre, chargé de la présidence du ministère.
Second département (finances) — : . . . .
Troisième département (aff. ecclésiastiques et des écoles) — : Charles-Victor *Sonnenkalb*, ministre.

Autorités suprêmes.

A. Justice.

Trib. sup. d'appel à Jena. Prés. — : Dr. *Ortloff*.
Collége de justice. Président — : le Dr. en droit *Thienemann*.

B. Administration et police.

Régence du pays. Directeur — : Hermann *Schuderoff*.

C. Administration ecclésiastique.

Président du consistoire — : le cons. int. act. *von der Becke*.

D. Finances.

Collége des finances. Président — : Charles *Geutebruck*; vice-président — : Chrétien-Frédéric *Hase*.

E. Militaire.

Collége milit. — : le colonel, aide-de-camp et grand-maréchal *de Munchhausen*; commandement militaire — : le colonel *de Diederichs*.

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal de la cour — : Charles-Fréd. *de Munchhausen*, colonel et adjudant-gén. de S. A. le Duc.
Grand-veneur — : Traugott Comte et Seigneur *de Beust*.
Grand-maître de la cour — : Othon *de Minckwitz*.
Grand-écuyer — : Thilo *de Seebach*.

Corps diplomatique à Altenbourg.

Autriche — : le cons. int. et chamb. act. imp.-roy. François Comte *de Kuefstein*, E. e. et M. pl.
Bavière — : Maximilien Baron *de Gise*, ch. d'aff. (à Dresde).
Belgique — : J. B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (à Berlin).
Grande-Bretagne — : l'hon. F. R. *Forbes*, E. e. et M. pl. (à Dresde).
Prusse — : . . . ., E. e. et M. pl.
Russie — : le cons. int. *de Schrœder*, E. e. et M. pl. (à Dresde).

Notices statistiques.

Cercles.	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1846.	Par mille carré.
d'Altenbourg .	11,5	82993	7216
de Saal-Eisenberg	12,5	46663	3733
	24	129656	5402

Finances.

Dans l'état général des finances pour l'année 1849 qui comprend aussi bien toute la recette et toute la dépense de la ci-devant caisse générale des tailles que toutes celles de la chambre financière du duché, la dépense entière pour l'année qui court a été indiquée à

639200 thalers.

Elle doit être couverte tant par les recettes ordinaires qui rapportent selon l'état la somme de

561416 thalers,

que par l'impôt personnel qui va être introduit et enfin par l'imposition des terres qui jusqu'ici ont été libres d'impôt.

Dette de la ci-devant chambre des finances	261354	thalers.
» » » » caisse des tailles . .	872892	»
Papier-monnaie en tant qu'il doit être affecté à des dépenses imprévues . . .	100000	»
Total	1,234246	thalers.

Le gouvernement est autorisé par la chambre des députés à l'émission d'une somme de 500000 thlrs. au plus en papier, de laquelle 400000 thlrs. doivent être employés à amortir les dettes antérieures de la caisse des tailles.

Militaire (à 2 pour cent) 2123 h. infanterie, 258 h. cavalerie, 185 h. artillerie, 5 bouches-à-feu, 25 h. du génie; en tout 2691 hommes.

Saxe-Cobourg-Gotha.

Ministère d'état.

Chef du ministère —: le cons. int. act. et ministre d'état Baron *de Stein.*

Le directeur de la régence *de Wangenheim,* ad int.

Le directeur de la rég. et de la justice Dr. *Meister*, ad int.
Le cons. d'état, chambellan *de Pawel-Rammingen*.
Le cons. int. des finances *Otto*, provisoirement.

Collége privé.

Président —: le cons. int. act. et ministre d'état Baron *de Stein*.

Membres —: le chancelier *Regenhertz* (à Cobourg); le prés. de la chambre des finances *Habermann* (à Cobourg); le directeur de la régence *de Wangenheim* (Gotha); le dir. de la rég. *Hofmann* (Cobourg); le directeur de la rég. et de la justice Dr. *Meister* (Gotha); le cons. int. d'état *de Pawel-Rammingen*.

Autorités supérieures.

A. Justice.

Tribunal sup. d'appel à Jena —: (v. Saxe-Weimar).

Colléges de justice; à Gotha —: le directeur de régence et de justice Dr. en droit Charles-Etienne *Meister*; à Cobourg —: le chancelier *Regenhertz*.

B. Administration, police et finances.

Gotha. Régence; 1ère section; le directeur de la rég. —: Ernest *de Wangenheim*. — 2ème section (des finances); Président —: Charles *Hess*.

Cobourg. Régence; Directeur —: Louis *Hofmann*.
Collége des finances; Président —: Ernest *Habermann*.

C. Consistoires.

à Gotha; Président —: . . . .
à Cobourg; Directeur —: George *Habermann*.

D. Affaires militaires.

Commandeur du contingent fédéral —: le colonel *de Plænckner*. Commandeurs de place, à Cobourg —: le colonel *de Schauroth*; à Gotha —: le lieut.-colonel *de Gilsa*.

Charges supérieures de la cour.

Grand-maréchal de la cour, à Gotha —: Jules *de Wangenheim*.

Grand-écuyer —: colonel et aide-de-camp général *d'Alvensleben*.

Maréchal de la cour à Cobourg —: Edouard *de Lœwenfels*.

Grand-échanson et intendant de la musique et du théatre —: Edouard *de Gruben*.

Intendant des châteaux à Cobourg —: Max. *de Wangenheim*.

Corps diplomatique à Cobourg.

Autriche —: le chamb. et cons. int. imp.-roy. François Cte *de Kuefstein*, E. e. et M. pl. (à Dresde).
Bavière —: le gentilh. de la chambre Maximilien Baron *de Gise*, ch. d'aff. (à Dresde).
Belgique —: J. B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (à Berlin).
Grande-Bretagne —: l'hon. Francis Reginald *Forbes*, min. plénipot. (à Dresde); le conseiller de lég. Charles Townshend *Barnard*, esq., ch. d'aff.
Portugal—: . . ., E. e. et M. pl.
Prusse —:

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants.
Cobourg (à la fin de 1846)	9,5	44010
Gotha (à la fin de 1846) .	28,1	103185
	37,6	147195

Finances.

Cobourg. D'après l'état général de la caisse du pays pour l'époque financière à dater du 1 juillet 1846 au 1 juillet 1852, la recette annuelle se monte à 254620 fl. rh., dont 56164 fl. proviennent des impôts directs, et 133679 fl. des impôts indirects etc.

La dépense (y compris un fonds de réserve de 4630 fl.) balance la recette; elle comprend 81169 fl. intérêts et amortissement de la dette publique; l'intérêt à $3\frac{1}{2}$ p. ct. exige la somme de 51544 fl., l'amortissement annuel 31500 fl. rh.

Gotha. Dans l'état de la caisse des tailles pour l'année 1849 à 1850, la recette est évaluée à

888406 thlrs. des domaines,
163891 » de l'usufruit (nutzbare Rechte),
27126 » intérêts des capitaux actifs,
142650 » impôts directs, y inclus 60000 thlrs. d'un nouvelle impôt sur le revenu,
24240 impôts indirects sous la contrôle du pays,
118000 » sous la contrôle de l'union commerciale,
6267 » revenus divers.

870580 total.

La dépense est évaluée à la même somme, y inclus un fonds de réserve de 4152 thalers. Pour les intérêts et l'amortissement de la dette on a compté 143796 thalers. La dette (1 juill. 1849) se monte à 2,934384 thalers, elle comprend une somme de 540000 th. pour le chemin-de-fer thuringien. Les capitaux actifs et la somme qui reste en caisse etc. font 395351 th.; à déduire de la dette.

(V. le tableau de l'Empire-Germanique.)

Saxe-Meiningen.

(Organisation nouvelle de l'autorité suprème d'administration. Du 16 sept. 1848.)

Ministère d'état.

Préséant —: le ministre d'état *de Spesshardt*.

Sections:

1) pour l'extérieur —: le même.
2) „ l'intérieur —: le cons. d'état *Liebmann*.
3) „ la justice —: le cons. d'état Dr. *Brandis*.
4) „ les aff. ecclésiastiques et l'instruction —: le même.
5) „ les finances —: le cons. d'état *Blomeyer*.

Grandes charges de la cour.

Grand-écuyer —: *d'Erffa*.
Grand-échanson —: *de Laffert*.
Grand-chambellan —: *de Spesshardt*.

Corps diplomatique près la cour de Meiningen.

Autriche —: le cons. int. et chamb. imp.-roy. Comte *de Kuefstein*, E. e. et M. pl. (à Dresde).
Bavière —: le gentilhomme de la chambre Baron *de Gise*, ch. d'aff. (à Dresde).
Belgique —: J. B. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (à Berlin).
France —:
Grande-Bretagne —: l'hon. Fr. Reginald *Forbes*, M. pl. (à Dresde).
Prusse —:

Notices statistiques.

La superficie du duché de Meiningen est de 45,75 milles carrés géogr. Nombre des habitants dans la ville de Meiningen et dans les 12 bailliages, au mois de déc. 1846: en 32400 familles 160515, dont 78581 du sexe mâle, 81934 du sexe féminin. Au mois de déc. 1843 il y eut parmi les 156930 habitants

154460 Protestants,	74 Mennonites,
888 Catholiques,	1508 Israëlites.

Les revenus s'élèvent à 1,208208 florins du rhin.

La dette publique se montait (en mars 1848) à 4,269430 florins du Rhin.

Militaire: le contingent (à un et demi pour cent de la population) 2407 hommes.

Saxe-Weimar-Eisenach.

Ministère d'état.

Chrétien Bernard *de Watzdorf*, Dr. en dr., ministre d'état et cons. int. act., chargé de la direction (14 mars 1848).

Oscar *de Wydenbrugk*, Dr. en dr., cons. int. d'état.

Conseillers rapporteurs.

Conseiller d'état G.-Théodore *Stichling*; conseiller d'état K.-Ch.-C. *Bergfeld.*

Autorités supérieures du Pays.

Justice. Tribunal sup. d'appel à Jena; Président Dr. Fréd. *Ortloff.* — Régences du pays: à Weimar, chancelier —: . . . .; vice-chancelier —: Chrét.-Fréd.-Charles *de Mandelsloh;* à Eisenach, chancelier —: Gustave-Léop.-Const. *Wittich.*

Administration et police. Direction du pays: à Weimar, président —: Charles-Fréd.-Antoine *de Conta.* — Intendance supr. des bâtiments, Président —: le directeur sup. des bâtiments Charles-Henri-Ferd. *Streichhan.* — Inspection sup. des postes, préséant —: le cons. int. de la cour Charles-Emile *Helbig.*

Finances. Chambre des finances: préséant —: le cons. int. de la chambre financ. Antoine *de Rott.* — Présid. du collége des finances du pays (Landschaftspræsident) —: Charles-Fréd.-Vict. *Hufeland.* — Commission househ. pour l'administration des finances de l'université de Jena —: le cons. int. de la chambre: Antoine *de Rott*, à Weimar; le cons. int. du culte Dr. André-Théophile *Hoffmann*, à Jena.

Administration ecclésiastique. Consistoire sup., préséant —: le cons. int. d'église Dr. Charles-Frédéric *Horn* à Weimar; vice-président —: Dr. Jean-Aug. *Nebe*, à Eisenach. — Commission imméd. pour les affaires catholiques à Weimar: préséant —: le président *de Conta* (voir cidessus).

Etats représentatifs. Président —: le Dr. en dr. Jean-Michael *Leutbecher*, avocat.

Commandeur militaire —: Frédéric-Gustave *de Tumpling*, lieut.-colonel.

Grandes charges et autres de la cour.

Grand-maréchal de la cour —: le cons. int. act. Charles-Emile Baron *Spiegel de Pickelsheim*, chef de l'intendance de la cour.

Grand-échanson —: le cons. int. act. Fréd.-Aug.-Jean Baron *Vitzthum d'Egersberg*.

Grand-chambellan —: Jean-Charles-Ottobald Comte et Seigneur *de Werthern-Beichlingen*, cons. int. act.

Grand'-maîtresse de la cour de S. A. I. la Grand'-Duchesse —: la Chanoinesse Constance Comtesse *de Fritsch*.

Maréchal de la Maison —: François-Ernest *de Waldungen*.

Grand-veneur —: Fréd.-Charles-Chrétien *de Poseck*.

Intendant du théatre de la cour —: Ferdinand Baron *de Ziegesar*.

Corps diplomatique près la cour de Weimar.

Autriche —: le cons. pr. act. et chamb. imp.-roy. François Comte *de Kuefstein*, E. e. et M. pl. (lettre de créance du 17 mai 1843; à Dresde).

Bavière —: le gentilh. de la chambre Maximilien Baron *de Gise*, ch. d'aff. (nommé le 28 déc. 1847; à Dresde).

Belgique —: le ministre d'état Dr. Jean-Bapt. *Nothomb*, E. e. et M. pl. (lettre de créance du 8 sept. 1845; à Berlin).

France —:

Grande-Bretagne —: l'hon. Francis Reginald *Forbes*, M. pl. (nommé 15 oct. 1847; à Dresde).

Pays-Bas —: Alex.-Charles-Jacques Baron *Schimmelpenninck van der Oye*, E. e. et M. pl. (lettre de créance du 14 nov. 1842; à Berlin).

Russie —: le cons. int. André *de Schrœder*, E. e. et M. pl. (lettre de créance du 31 juillet 1829; à Dresde); le conseiller d'état François-Fréd.-Apollonius Baron *de Maltitz*, ch. d'aff. (lettre de créance du 27 avril 1841; à Weimar).

Suisse —: Gaspard *Hirzel-Lampe*, c. (nommé 7 août 1846; à Leipsic).

Notices statistiques.

Districts de régence.	Aire en milles carrés.	Habit., en déc. 1846.	Villes.	Bourgs.	Villages.
Cercle de Weimar avec 15 bailliages et 4 districts de jurisdiction munic.	45,93	175596	24	4	466
Cercle d'Eisenach avec 10 bailliages et le district judiciaire de la ville	20,89	81977	8	7	135
	66,82	257573	32	11	601

La population récensée en déc. 1843 comprenait parmi 251787 habit., outre les Protestants, 6729 du culte Réformé, 10202 Catholiques et 1448 Israëlites.

Finances.

Budget pour 1848, 1849 et 1850.

100000 thalers excédant de la recette sur la dépense de l'année 1847.

2,245193 » recette des trois années, chacune à 748397 thalers 18 gr. 3 fén.

2,345193 thalers total. La dépense est évaluée à

2,246148 » c'est-à-dire chaque année à 748715 th. 25 gr. 8 fén.

99045 thalers excédant présumé de la recette à la fin de la période triennale.

La dette du pays s'élevait le 1 janv. 1844 à 3,795906 thalers.

La recette de la chambre des finances se monte annuellement à 730000 thalers. Les biens domaniaux ont été réunis à la possession de l'état, moyennant une liste civile de 250000 thalers annuellement.

Schaumbourg-Lippe.

(V. pag. 476).

Schwarzbourg-Roudolstadt.

Ministère.

Jules *de Ræder*, chancelier, nommé président du ministère le 29 déc. 1848.

Charles *Schwartz*, cons. de la régence et du consistoire, depuis le 13 mars 1848 membre du ministère.

Auguste-Guillaume *Schmidt*, cons. de justice, nommé membre du ministère le 2 mars 1849.

Grandes charges de la cour.

Grand-intendant du château —: le colonel Auguste *de Brockenburgk.*

Le grand-maître et maréchal de la cour —: Auguste *de Ketelhodt.*

Grand-maître de la vénerie —:

Envoyés accréd. à Roudolstadt.

Autriche —: le conseiller de lég. Joseph-Alex. *Hubner*, ch. d'aff. (consul-gén. à Leipsic).

Prusse —:

Suisse —: Gaspard-Hirzel *Lampe*, c. (à Leipsic).

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1846.
Haute-Seigneurie (Roudolstadt) .	12,29	54075
Basse-Seigneurie (Frankenhausen)	3,28	14636
	15,57	68711

Revenus du pays 250000 florins.
Dépenses . . . 230000 „
Dette de l'état à la fin de 1845: 99928 florins.
Contingent, y inclu la réserve: 1374 hommes.

Schwarzbourg-Sondershausen.

Conseil privé.

Frédéric *Chop*, cons. int. act., chef.

Charles-Théodore *Chop*, cons. de justice, 2ème membre.

Henri *Kurtz*, cons. des comptes, 3ème membre.

Grandes charges de la cour.

Grand-maître et maréchal de la cour —: Charles Baron *de Bendeleben-Uckermann.*

Grand-veneur —: Adolphe *de Wolffersdorff.*

Grand-écuyer —: Théodore *de Wurmb.*

Envoyés accréd. à Sondershausen.

Voyez Roudolstadt.

Notices statistiques.

	Milles carrés géogr.	Habitants à la fin de 1846.
Basse-Seigneurie (Sondershausen)	8,91	33250
Haute-Seigneurie (Arnstadt) . .	6,53	25432
	15,44	58682

Budget pour les années de 1848 jusqu'à fin 1851.

Caisse du pays: recette annuelle 185700 thalers; dépense 182350 thalers.

Dette le 30 juin 1848 251424 thlrs., y inclus 10390 thalers de cautionnements.

(V. le tableau de l'Empire-Germanique.)

Suède et Norvège.

(Imprimé le 11 sept. 1849.)

Suède.

Le conseil d'état

est composé de deux ministres et de huit conseillers d'état, dont cinq à portefeuille et trois avec voix consultative. Chaque conseiller d'état fait lui même le rapport des affaires de son département au Roi et en signe les ordonnances.

(Le 10 avril 1848:)

Ministre de la justice —: S. Exc. le Comte Gustave-Adolphe *Sparre*, Pair du royaume.

Ministre des aff. étrangères —: S. Exc. Baron Nicolas-Algernon-Adolphe *Stjerneld*, Pair du royaume.

Cons. d'état —: Jean-Frédéric *Fåhræus*, chef du départ. de l'intérieur (le 25 sept. 1847).

Cons. d'état —: André-Pierre *Sandstrœmer*, chef du départ. des finances.
„ „ Charles-Louis *de Hohenhausen*, chef du départ. de la guerre.
„ „ Nicolas-Frédéric *Wallensteen*.
„ „ Claes-Ephraim *Günther*.
„ „ professeur Paul *Genberg*, chef du départ. des affaires ecclésiastiques.
„ „ Jean-Auguste *Gripenstedt*.
„ „ Balthasar Comte *de Platen*, chef du dép. de la marine (le 27 avril 1849).

Chefs des bureaux dans les départements ministériels.

Dép. de la justice —: Frédéric *Iggestrœm*.
„ des affaires étrangères —: Baron Louis *Manderstrœm*, chambellan.
„ de la guerre —: Pierre-Chrétien *Lovén*, colonel; M. G. *de Schantz*.
„ de la marine —: Charles-Magnus *Ehnemark*, capitaine dans la marine; Kurt-Fréd. *Meinander*, ad int.
„ des affaires intérieures —: Pierre *Brœndstrœm*.
„ des finances —: Gustave-Laurent *Munthe*.
„ des aff. ecclés. —: Nicolas-Guill. *af Zellén*.

Chancelier de la justice —: Nicolas-Samuel *de Koch*.
Procureur-gén. de justice (Justitiae ombudsman), chargé de la surveillance des autorités de justice et spécialement des droits du peuple et des états représentatifs du pays —: Sven-Laurent *Theorell*.

Présidents des colléges.

Cour supérieure de justice à Stockholm —: Charles-Eric *Isberg*.
„ „ „ „ à Jœnkœping —: S. Exc. le Baron Laurent-Hermann *Gyllenhaal*, Pair du royaume.
„ „ „ „ à Christianstad —: Jean Berg *de Linde*.
„ „ „ „ militaire —: Charles-Fréd. *Lorichs*, lieut.-gén., préséant ad int.

Collége de la guerre —: Jean-Pierre *Lefrén*, lieut.-gén., ad int.
Administration des aff. de la marine —: Jean-Henri *Kreuger*, contre-amiral.
Collége de la chambre financière —: Sven-Abraham *Munthe*, ad int. (10 avril 1848).
Comptoir d'état —: Pierre *Westerstrand.*
Collége des mines —: Frédéric *Akerman*, ad int.
Collége du commerce —: Charles-David *Skogman.*
Tribunal de la chambre des comptes —: Aug. *de Hartmannsdorff.*
Collége des affaires médicales —: Charles-Jean *Ekstrœmer.*

Grand-maître des postes —: le Baron Hugues *de Hamilton.*
Directeur-gén. des douânes —: Charles-Henri Baron *Gyllenhaal.*

Grandes charges de la cour.

Grand-maréchal —: . . .
Grand-chambellan —: Maurice-Axel Comte *Lewenhaupt*, major-général.
Premier maréchal de la cour —: Auguste Comte *de Sandels.*
Prem. écuyer de la cour —: Ferd. *Braunerhjelm.*
Grand-maître des cérémonies —: Charles-Jedward Baron *Bonde.*
Grand'-maîtresse de la Reine —: Charlotte Comtesse *de Skœldebrand*, née Ennes.
Grand-chambellan de la Reine —: Gustave-George-Gabriel Comte *Oxenstjerna.*
Grand'-maîtresse de la Reine-Mère —: Wilhelmine Comtesse *Gyldenstolpe*, née de Geer.
Grand-chambellan de la Reine-Mère —: Adolphe-Frédéric-Nicolas Comte *Gyldenstolpe.*
Maréchal de la cour de la Reine-Mère —: Comte Gust.-Fréd. *de Rosen.*

Gouverneur-général de Stockholm —: le Comte Jacques Essen *Hamilton* (le 15 déc. 1848).

Gouverneurs des provinces.

Gouvernements
d'Upsala —: Robert-Frédéric Baron *de Krœmer.*
de Stockholm —: Gustave-Frédéric Comte *de Liljencrantz.*

de Mariestad —: Guill.-Alb. *Dorchimont*, maj.-gén.
de Wexiœ —: Charles Comte *Mœrner*.
de Jœnkœping —: Claude-Gabr. *Bergenstråhle*, adjud.-gén.
de Westerås —: Fréd.-Othon *Silfverstolpe*.
de Linkœping —: Charles-Othon Baron *Palmstjerna*, adjudant-gén.
de Nykœping —: Gustave-Eric Comte *Frœlich*.
de Wenersborg —: Paul *Sandelhjelm*.
de Calmar —: Claude-Ulric *de Nerman*.
de Falun —: Pierre-Daniel *Lorichs*.
d'Oerebro —: Eric-Jean *Bergenskjöld*.
de Carlstad —: Jean-Fréd. *Oldevig*.
de Gefle —: Laurent-Magnus *Lagerheim*.
de Hernœsand —: Sven-Wilhelm *Gynther*, ad int.
d'Umeå —: Gust.-Adolphe *Montgomery*.
de Wisby —: Michael *de Hohenhausen*, adjud.-gén.
de Malmœ —: Fréd.-Salomon Cte *Posse*, adjud.-gén.
de Christianstad —: George-Louis *de Rosen*.
de Carlskrona —: Arvid *Faxe*.
de Halmstad —: Comte Patrick-Axel *Lewenhaupt*.
de Gœtheborg —: Olof-Immanuel *Fåhrœus*.
d'Oestersund —: Jacques-Axel *Dahlstrœm*.
de Piteå —: Baron Knut *Akerhjelm*.

Commandeurs-généraux.

1r district —: le major-général Edouard *de Peyron*, ad int.
2e „ le lieut.-gén. Baron Gustave-Abraham *Peyron*.
3e „ le lieut.-gén. Comte Charles-Gustave *Lœwenhjelm*.
4e „ le lieut.-gén. Jean-Pierre *Lefrén*.
5e „ le major-gén. Charles-Jean *Hederstjerna*.

Grand-maître de l'artill. —: le major-général Axel-Gust. *d'Arbin*.

Inspecteur de la cavalerie —: S. Exc. le général de cavalerie Gustave Comte *Lœwenhjelm*, Pair du royaume, E. e. et M. pl. à Paris. — Le maj.-général Ulrich Baron *d'Essen* en fait les fonctions.

Archevêque à Upsala —: Dr. Charles-Fréd. *af Wingard*.
Evêque à Linkœping —: Dr. Jean-Jacques *Hedrén*.
„ à Skara —: Dr. Jean-Albert *Butsch*.
„ à Strengnæs —: Dr. Jean-Olav *Holmstrœm*.

Evêque à Westerås —:
" à Wexiœ — : Dr. Chrét.-Isaac *Heurlin.*
" à Lund — : Dr. Guillaume *Faxe.*
" à Gœtheborg — : Dr. André *Bruhn.*
" à Calmar — : Dr. André *af Kullberg.*
" à Carlstadt — : Dr. Charles-Adolphe *Agardh.*
" à Hernœsand — : Israël *Bergman.*
" à Wisby — : Dr. Charles-Eric *Hallstrœm.*

Evêque des ordres — : Dr. Charles-Adolphe *Agardh.*

NORVÈGE.

Le conseil d'état,

composé du gouverneur du royaume, du ministre d'état et des conseillers d'état, forme le ministère du royaume de Norvège. Les secrétaires d'état n'en sont pas membres. Une partie de ce ministère, savoir le ministre d'état et deux conseillers d'état, délégués par tours annuels, résident auprès du Roi à Stockholm; les autres composent la régence à Christiania.

Ministres du conseil d'état qui résident à Christiania.

Gouverneur-général du royaume.

S. Exc. Séverin *Lœwenskiold.*

Conseillers d'état.

George-Hermann *Vogt*, chef du dép. des finances et des douânes.
Nicolai-Jean-Lohmann *Krog*, chef du dép. de la révision.
Frédéric *Stang*, chef du dép. de l'intérieur.
Valentin-Chrétien-Guill. *Sibbern*, chef du dép. des affaires ecclésiastiques.
Sœren-Guillaume *Sœrensen*, chef du dép. de la justice.
Ole-Guillaume *Ericksen*, chef du dép. de la marine.
Thomas-Edouard *de Westen-Sylow*, chef du département de l'armée.

Secrét. d'état — : Ulric-Frédéric-Antoine *de Schuboe.*

Membres du conseil d'état qui résident à Stockholm.

Ministre d'état — : S. Exc. Frédéric *Due.*
Le conseiller d'état Hans-Chrétien *Petersen.*
Le conseiller d'état Hans *Rittervold.*

Chef de l'expédition — : Jean-Fréd. *Monrad.*

Adjudant-général de l'armée — :
Adjudant-général de la marine — : le contre-amiral Pierre-Chrétien *Petersen.*

Grandes charges de la cour.

Grand-chambellan — : le général Ferdinand-Charles Baron *Wedel-Jarlsberg.*
Maréchal de la cour — : Ernest-Henri-Séverin *Lœwenskiold.*
Premier écuyer de la cour — :
Grand'-maîtresse de la Reine — : Fanny *Lœwenskiold*, née Baronne de Seckendorff.

Evêque à Christiania — : Jean-Laurent *Arup.*
„ à Christiansand — : Jacques *von der Lippe.*
„ à Bergen — : Pierre-Hersleb *Kjerschow.*
„ à Trondhiem — : *Darre.*
„ dans les Nordmarken et Finmarken — : B. *Juell.*

Corps diplomatique et Consuls à Stockholm.

Amérique, États-Unis du Nord — : . . ., ch. d'aff. — C.-D. *Arfwedson*, c.
Autriche — : . . ., E. e. et M. pl.; le Comte *Széchényi*, ch. d'aff. — C. *Benedicks*, c.
Belgique — : Napoléon-Alcindor *Beaulieu*, MR. (également accrédité à Copenhague). — Adolphe *Peyron*, c.
Brème — : G. *Michaelsson*, c.
Brésil — : José Sébast. Alphonse *de Carvalho*, ch. d'aff. et c.-gén. (également accréd. à Copenhague). — G. *de la Grange*, c.
Danemark — : le chambellan Chrétien-Hoyer *Bille*, E. e. et M. pl.; Preben-François Baron *de Bille-Brahe*, secr. de lég. — F.-W. *Wennberg*, c.
Deux-Siciles — :
Espagne — : Don José *Moreno y Landaburu*, ch. d'aff.; Don José *de Garaicoechea* Rodriguez *de Albuquerque*, secr. de lég.
Etats de l'église — : J. *Cetti*, c.
France — : Victor *Lobstein*, E. e. et M. pl. (mon. du 1 juill. 1848); F. *David*, secr. de lég.

Grande-Bretagne —: Sir Thomas *Cartwright*, E. e. et M. pl.; G. J. B. *Gordon*, esq., secr. de lég.; *Eden*, att. — Norman *Pringle*, c.
Grèce —: Gustave *Beyer*, c.-gén.
Hambourg —: C. A. *Peyron*, c.-gén.
Hanovre —: A. *Gieseke*, c.
Lubeck —: G. *Michaelsson*, c.-gén.
Mecklenbourg-Schwérin —: Jean-Henri *Glosemeyer*, c.
Oldenbourg —: C. G. *Wallis*, c.
Pays-Bas —: Jonkheer Evert-Marius-Adrien *Martini*, MR. (à Copenhague). — J. J. *Fenger*, c. à Stockholm; M. D. *Prehl*, c. (Bergen).
Portugal —: G. *Beyer*, c.-gén.
Prusse —: le chamb. et cons. de lég. *Brassier de St.-Simon*, E. e. et M. pl.; *de Heydebrand et de la Lasa*, secrét. de lég. — Adam-H. *Otto*, c.
Russie —: le cons. act. d'état Baron *de Krudener*, E. e. et M. pl.; le conseiller de collége Alexandre *Mollerius*, 1er secr. de lég.; Basile *Maléïne*, 2d secr. de lég.; le major-général A. *Bodisco*, agent-militaire. — Alex. *Lavonius*, c.-gén. — Le cons. d'état *Tschevkine*, c.-gén. en Norvège.
Sardaigne —: le Comte Ferdinand *Costa de Beauregard*, ch. d'aff. (de même près la cour de Danemark).
Suisse —: Jean-Thomas *Hefti*, c.

Notices statistiques.

Suède.

	Aire en milles carrés suédois. (0,4831=1)	géogr.	Population en 1840 *).
Stockholm, la ville			84161
Malmœ Læn	40,5	83,83	221670
Christianstads Læn	55,3	114,46	165880
Halmstads »	43,2	89,4	94934
Carlscrona »	25,8	53,4	95807
Wexiœ »	86,1	178,22	121454
Jœnkœpings »	97,6	202	150477
Calmar »	96,8	200,37	184557
Linkœpings »	96,7	200,16	206625
Mariestads »	75,4	156	181048
Wenersborgs »	114,5	237	218618
Gœtheborgs »	43,3	89	164974
Wisby »	27,9	57,75	41575
Stockholms »	66,2	137	110279
Upsala »	47,5	97,3	85294
Westerås »	60,5	125,23	92494
Nykœpings »	57	117,98	114920
Oerebro »	74,2	153,6	125061
Carlstads »	157,9	326,84	195546
Falun »	278,7	577	138141
Gefleborgs »	171,9	355,82	109794
Hernœsands »	216	447,11	85875
Oestersunds »	435	900,43	45769
Umeå »	668	1382,7	57164
Piteå »	751	1554,5	46767
Les Lacs »	81	167,66	
	3868	8004,76	3,138884

*) Extraît du rapport de la commission statistique, publié le 6 mai 1844.

Finances.

Les recettes et dépenses, réglées par les états de l'empire pour 1849, ont été évaluées comme il suit:

Recettes de l'état, a) ordinaires.	Thalers
cens fonciers	2,337000
cens des grains	250350
dîmes	754170
affermages de domaines	110000
droits des mines d'argent de fer et de cuivre, forges etc.	212500
capitation	336000
amendes	35000
droits perçus sur les congés temporaires accordés aux soldats de la milice des provinces	219360
poudres et salpètres	95000
droit de lamanage	75000
recettes diverses	89000
total	4,518380

b) Recettes extraordinaires (accordées chaque année par les états du royaume).	
douanes	4,075000
accise percue aux portes de la capitale et de quelques autres villes	3000
poste	600000
timbre	550000
fabr. des eaux-de-vie	700000
subventions du comptoir des arrérages	155000
total	6,083000

recette ord.	4,518380
„ extraord.	6,083000
total	10,596380

Les dépenses dépassant cette somme, la différence est couverte par le comptoir des arrérages (soit épargnes des années passées) et par la banque des sommes pour le montant desquelles le capital actif dépasse le fonds tel qu'il a été lors de la fondation de l'établissement.

Les dépenses régulières approuvées par les états de l'emp. en juin 1845 sont réparties

sur les branches du service de l'état de la manière suivante:

maison royale	686700
département de la justice . . .	1,112920
départ. des affair. étrang. . . .	225650
les forces de terre	4,162180
la flotte	1,429240
départ. civil	863330
dép. des finances	1,749950
dép. du culte et de l'instr. publ.	1,145100
pensions	539840
total	11,914910

Les dépenses extraordinaires ou accidentelles pour les années 1848, 1849 et 1850 se montaient en octobre 1848, comme le vote des états représentatifs le prouve aux chiffres suivants:

Maison royale	150000
dép. de la justice	236000
pour les forces de terre . . .	1,037750
la flotte	462260
le département civil	195730
le dép. des finances	116000
le dép. du culte et de l'instr. publ.	312800
prêts	317260
total	2,827800

Non seulement la plus grande partie des forces de terre mais aussi un grand nombre des fonctionnaires civils reçoivent leurs appointements de certaines terres domaniales y destinées, qui de cette manière ne font pas partie du budget.

1 thlr. banco = 17 grosses de l'arg. = $1\frac{78}{100}$ fénins pruss.
1 thlr. banco = 48 schill., 1 schill. = 12 rundstücke.
2 thlrs. banco = 3 th. — le thaler en espèce = 48 schill.

Armée suédoise.

hommes.

9 généraux,
11 de l'état-major,
1 auditeur,
48 corps du génie.

69.

25945 infanterie, savoir:
- 1788 2 rég. gardes,
- 516 1 bataillon grenadiers, gardes-du-corps,
- 1270 premier rég. de grenadiers gardes-du-corps,
- 1024 second rég. de grenadiers gardes-du-corps,
- 519 grenadiers, bat. de Småland,
- 392 chasseurs, corps de Norbottnie,
- 459 chasseurs, corps de Westerbottnie,
- 665 chasseurs, rég. d'Jemtland,
- 660 dito, rég. de Wermland,
- 3713 quatre rég. — de Westgœtha, Bohus-Læns, Nerices et Wermland,
- 1756 2 rég. — de Norra-Skånska et Sœdra-Skånska,
- 13183 11 rég., savoir: les régiments d'Upland, Skaraborg, Sudermanland, Helsing, Elfsborg, Westgœtha-Dahl, Westmanland, Kronoberg, Jœnkœping, Calmar et Dahl.

4864 Cavalerie.
- 465 garde,
- 526 dragons, gardes-du-corps,
- 520 hussards, gardes du corps,
- 520 hussards, rég. Småland,
- 1025 hussards, rég. Skånska,
- 1025 dragons, rég Skånska,
- 681 hussards du Prince Royal,
- 102 chasseurs, corps de Jemtland (200).

total comme ci-dessus.

3190 Artillerie avec 128 bouches-à-feu; savoir:
- 1138 rég. Swea, avec 48 pièces,
- 1148 rég. Gœtha, avec 48 bouches-à-feu,
- 874 rég. Wenda, avec 32 canons,
- 30 corps d'artilleurs, ouvriers et aides.

295 corps de recrutement.

34363 total.

homm. Troupes de réserve.

93205 nombre effectif; c'est-à-dire:
- 5286 corps-de-garde,
- 2639 infanterie, bat. Halland,
- 85280 autres troupes de réserve.

2206 pour les cas de recrutement extra-ordinaire.

95411 total.

Réserve de l'armée.

410 officiers.

Effectif de la garde nationale de Gothland.

homm.	
9243	infanterie, chasseurs etc.,
256	Artillerie, avec 16 bouches-à-feu.
9499	total.

Budget de l'armée.

thlrs. bco.			
1,228497	dépenses régulières du département, qui se détaillent ainsi :		
	7000	chefs des départ. de la défense du pays,	
	24987	bureaux de ces chefs,	
	10135	conseillers auliques de guerre,	
	67333	collége de guerre,	
	9485	traitements etc. des commandants,	
	38635	académie militaire,	
	15233	école d'artillerie,	
	81320	hôpital des garnisons, à Stockholm,	
	3263	logement de militaires en marche,	
	429724	matériel,	
	17598	Almaenna-Indragnings-Staten,	
	402914	pensions,	
	16933	hôtels des invalides,	
	153887	dépenses diverses.	
311332	dépenses accidentelles du département,		
50033	généraux,		voir ci-dessus.
19576	état-major,		
3080	auditeurs,		
24437	corps du génie,		
2,683145	les 27 régiments d'infanterie,		
1,203778	» 8 » de cavalerie,		
670651	» 8 » artillerie,		
13440	corps télégraphique,		
196222	troupes de réserve,		
10000	offic. de la réserve de l'armée,		voir ci-dessus.
85230	garde nationale de Gothland,		
6,449421	total.		

Ces dépenses sont couvertes de la manière suivante :

3,602086 contribution de l'état, en argent comptant et en denrées taxées d'après les prix des marchés.

389406 logement des rég. d'infanterie et de cavalerie,
29200 contribution de la caisse pour le logement des milices,
1,932642 contribution des terres de paysans, payée au lieu d'armer un homme d'infanterie ou de cavalerie selon la taxe,
57735 subsides accordés en vertu de contracts particuliers (Passevolans-Medel),
59077 impôt payé des villes au lieu du logement des soldats,
140700 contributions des caisses des casernes,
238575 contributions de la famille royale et de particuliers.

Flotte.

10 vaisseaux.
8 frégates.
8 bricks et corvettes.
6 schooners.
8 bâtiments à mortier.
22 bâtiments de transport.
256 chaloupes canonières etc.
12 bâteaux-à-vapeur.

Norvège.

Notices statistiques.

Bailliages.	Surface en milles carrés suédois.	Surface en milles carrés géograph.	Habitants 31 déc. 1845.
Smalehuenes	35,71	78,57	73622
Aggerhuus	48,15	94,7	109482
Hedemarkens	216,87	486,9	87118
Christians	214,64	491,32	102730
Buskernds	109,09	271,55	83918
Jarlsberg et Laurvigs	19,52	41,88	63070
Bradsbergs	126,72	254,39	72891
Nedenaes	97	217,52	53932
Mandals	46,53	97,17	61918
Stavanger	86,72	166,04	78210
Bergenhuus du S.	143,23	273,18	116989
Bergenhuus du N.	171,26	317,24	77978
Romsdals	135,24	283,61	81314
Trondhiems du S.	161,66	338,34	89329
Trondhiems du N.	197,55	414,4	66570
Nordlands	343	687,6	65512
Finmarkens	626	1284,8	43938
	2773,89	5799,21	1,328471

Finances.

Le budget du 1er juillet 1848 à 1851 évalue les recettes et les dépenses à

2,715700 thalers en espèce (écus de 5 fr.).

Dans ce montant est compris le produit des douânes pour 175000 thlrs. en espèce. — Dans la dépense se trouvent, (abstraction faite des dépenses pour le storthing, l'administration civile, la justice et la police, ainsi que de celles pour les institutions d'utilité publique) les sommes suivantes:

100000 dépenses de la cour et apanages,
5050 thlrs. en esp. pour le château de Christiania,
747000 » état militaire,
379000 » état de la marine,
100121 » intérêts et amortissement de la dette d'état.

Forces de terre.

14324 h. ligne, les officiers, tambours etc. y inclus
11924 h. infanterie,
1070 » cavalerie,
1330 » artillerie,
9160 h. landwehr,

23484 h. total.

Flotille.

2 frégates, 3 corvettes, 1 brigg, 5 schooners, 4 bâteaux-à-vapeur, 4 paquebôts-à-vapeur, 132 canonières.

Le nombre des marins enrolés est de 50000 d'un âge de 16 à 30 ans.

Suisse.

La nouvelle Constitution fut acceptée par la Diète fédérale le 12 sept. 1848.

L'assemblée fédérale se compose de deux divisions, du conseil national et du conseil des états (Sénat). Le conseil national est nommé dans les cantons de manière que 20000 sont représentés par un membre. Dès qu'il y reste un surplus de plus de 10000 hommes, le canton nomme un député de plus. La nomination se fait pour trois ans consécutifs. Chaque canton et, quand il est divisé, chaque demi-canton a droit à un député au moins.

Le conseil des états (Sénat) représente les cantons ensorte qu'il y a 44 sénateurs, deux pour chacun des 22 cantons. Chaque demi-canton en nomme un seul.

Conseil fédéral.

L'assemblée fédérale choisit de tous les citoyens suisses qui sont éligibles pour le conseil national, le conseil fédéral qui se compose de sept membres et qui reste en fonction pendant trois ans. Après chaque nouvelle élection intégrale du conseil national le conseil fédéral est aussi renouvelé. Le président et le vice-président de la confédération (et du conseil fédéral), nommés annuellement dans une séance réunie des deux autorités suprèmes, ne sont pas rééligibles pendant une année. La confédération seule, représentée par les deux conseils, a le droit de déclarer la guerre, de faire la paix et de conclûre des alliances et des traités, surtout des traités de commerce et de douanes. C'est toute la confédération qui se charge des relations officielles entre les cantons et les gouvernements étrangers. La poste et les péages sont de même l'affaire de la confédération.

La constitution mentionne de plus:

la chancellerie fédérale, ayant pour chef un chancelier et

le tribunal fédéral dont les onze membres et onze remplaçants sont nommés pour trois ans par l'Assemblée fédérale. Ce tribunal juge en matières civiles entre les cantons, puis entre ceux-ci et la confédération, enfin entre la confédération ou les cantons d'une part et les particuliers d'autre part, outre cela il conuait des litiges qui surgissent par rapport à la reception des Heimathlosen. Pour affaires de discipline il se divise en sections pour constituer la chambre d'accusation, le Jury et la Cour de cassation.

Le 28 novembre 1848 la ville de Berne fut choisie par le conseil national comme ville fédérale et le conseil des états accéda à cette élection.

1) *Assemblée fédérale Suisse.*

a. *Conseil national* (Nationalrath).

Président —: Dr. Alfred *Escher*, de Zuric (élu le 16 avril 1849 pour la session de 1849).

Vice-président —: Dr. Jean-Conrad *Kern*, de Thurgovie (élu le 24 avril 1849 pour la session de 1849).

b. *Conseil des Etats* (Stænderath).

Président —: François *Briatte*, de Vaud (élu le 16 avril 1849 pour la session de 1849).

Vice-président —: George-Pierre-Frédéric *Steiger*, de St. Gall (de même).

2) *Conseil fédéral* (Bundesrath).

[Nommé par l'Assemblée fédérale de tous les Suisses éligibles comme membres du Conseil national pour trois années; dûrée des fonctions jusqu'au 31 décembre 1851.]

Dr. Jonas *Furrer*, du canton de Zuric, président (dûrée des fonctions jusqu'au 31 déc. 1849).
Henri *Druey*, de Vaud, vice-président (de même).
Ulrich *Ochsenbein*, de Berne.
Joseph *Munzinger*, de Soleure.
Etienne *Franscini*, du Tessin.
Frédéric *Frey-Hérosé*, d'Argovie.
Dr. Guillaume *Næff*, de St. Gall.

Départements du conseil fédérale.

Politique —: le président de la confédération Dr. *Furrer*.
Intérieur —: *Franscini*.
Militaire —: *Ochsenbein*.
Finances —: *Munzinger*.
Commerce et douânes —: *Frey-Hérosé*.
Postes et travaux publics —: *Næff*.
Justice et police —: le vice-président *Druey*.

Chancellerie conféderal.

Chancelier de la confédération (dûrée des fonctions jusqu'au 31 déc. 1851) —: Dr. Jean-Ulric *Schiess*, de Hérisau.
Remplaçant du chancelier —: }
Archiviste —: } pas encore nommés (août 1849).
Registrateur —: }
Caissier de la confédération —: Charles *Spitteler*, de Bâle-Campagne, à Berne.

Tribunal fédéral.

Président —: Dr. Jean-Conrad *Kern*, du canton de Thurgovie.
Vice-président —: Dr. Casimir *Pfyffer*, de Lucerne.
Jean-Jacques *Ruttimann*, de Zuric.
Paul *Migy*, de Berne.
Jean-Rodolphe *Brosi*, des Grisons.
Caspar *Zen-Ruffinen*, du Valais.
Eugène *Favre*, de Neuchâtel.
Jean-Jacques *Blumer*, de Glaris.
Jean *Folly*, de Fribourg.
Dr. Charles *Breuner*, de Bâle.
François *Jauch*, d'Uri.

Corps diplomatique et Consuls en Suisse.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: George H. *Goundi*, c. de commerce; André *Zwilchenbart*, vc. (Bâle).

Autriche —: le chev. *d'Odelga*, ch. d'aff.; Baron *de Hoffmann*, att.

Bade —: le chamb. et cons. int. Auguste Baron *Marschall de Bieberstein*, directeur de la régence du cercle du Haut-Rhin, MR. (à Fribourg en Bade).

Bavière —: le chamb. et cons. de lég. Ferdinand Baron *de Verger*, E. e. et M. pl. (Berne).

Belgique —: Baron H. *Wieland de Hattstadt*, c. à Bâle; R. *Le Vieux*, c., à Genève; *de Meiss-Muralt*, c. à Zuric.

Deux-Siciles —: le Comte *de Ludolf*, MR. (Berne).

Espagne —: Don José *de Neviet*, E. e. et M. pl. (à Berne, 17 août 1848); S. Cayo *Quinones de Leon*, secr. de lég.; *de Romano*, attaché.

Etats-Romains —: Alexandre *Macioti*, archevêque de Colossi, nonce apostolique; Msge Joseph *Bovieri*, chamb. papal, auditeur et ch. d'aff. (Lucerne).

France —: Charles *de Reinhard*, E. e. et M. pl. (entre en fonctions 8 juin 1849); *de Salignac-Fénelon*, 1er secr. de lég.; *de Juvisy*, 2d secr. de lég.; Auguste *Teutsch*, chancelier (Berne).

Grande-Bretagne —: Sir Edmund *Lyons*, bt. (nommé 9 févr. 1849); Robert *Peel*, esq., secr. de lég., ad int. ch. d'aff.; *Herries*, att. (Berne). — Armand *Pictet*, agent-c. à Genève.

Pays-Bas —: Henri *Fæsy*, c.-gén. à Berne; Charles-Louis *Steiger de Riggisberg*, vc., à Berne; *La Roche-Stehelin*, c. à Bâle.

Prusse —: le chamb. et cons. int. de lég. Rodolphe *de Sydow*, E. e. et M. pl.; *de Wildenbrouch*, ch. d'aff. (pendant l'absence de Mr. de Sydow, accrédité le 21 août 1849); *Berlancourt*, secr. privé (Bâle).

Russie —: le cons. privé Baron *de Krudener*, E. e. et M. pl.; le cons. de collége *de Struve*, premier, *d'Ochando*, second secr. de lég.; *de Bondarewski*, att. (Zuric).

Sardaigne —: Chev. *Farina*, MR. (Berne); le Chev. Pierre *Quesada de S. Saturnino*, second secrét. (Lausanne); le Chev. Camille *de Barral*, 2d secr. (Berne). — le Chev. Fréd.-Mich.-Const. *de Magny*, c.-gén. (Genève).

Saxe royale —: Martin *Escher-Hess*, c. (Zuric).

Notices statistiques.

Cantons.	Surface par milles carrés.	Habitants à la fin de 1837. Citoyens du canton et leurs familles.	Citoy. d'autr. cant.	Etrangers.	Total.	Par mille carré.	D'après leurs cultes; estimation approximative. Cath.	Evangél.
Zuric	32,33	217219	7991	6366	231576	7236	2000	228240
Berne	120,83	386681	16029	5203	407913	2312	41000	358860
Lucerne	27,71	120512	3383	626	124521	3431	124468	53
Uri	19,85	12948	537	34	13519	866	13519	
Schwytz	15,96	39326	1128	196	40650	2468	40650	
Unterwalden le Haut	} 12,4	11857	500	11	12368	} 1805	22571	
„ le Bas		9804	388	11	10203			
Glaris	13,2	28217	821	310	29348	1875	3800	25548
Zug	4,03	14193	1019	110	15322	2727	15322	
Fribourg	26,6	83234	6010	1901	91145	3439	82745	8400
Soleure	12,01	59214	3274	708	63196	4410	63196	
Bâle-Ville	} 8,71	10611	8481	5229	24321	} 7269	6000	49500
Bâle-Campagne		35990	3952	1161	41103			
Schaffhouse	5,46	29462	1409	254	31125	3895	600	31125
Appenzell (Rhodes ext.)	} 7,21	38701	1898	481	41080	} 7271	9796	40080
„ (Rhodes int.)		9671	89	36	9796			
à transporter	306,30	1,117640	56909	22637	1,187186			

Cantons.	Surface par milles carrés.	Habitants à la fin de 1837. Citoyens du canton et leurs familles.	Citoy. d'autr. cant.	Etrangers.	Total.	Par mille carré.	D'après leurs cultes; estimation approximative. Cath.	Evangél.
Transport	306,30	1,117640	56909	22637	1,187186			
St. Gall	85,57	144359	11139	3355	158853	8790	99300	58400
Grisons	140	76901	2967	1938	84506	682	24000	62000
Argovie	23,7	174992	5965	1798	182755	4809	67500	79800
Thurgovie	12,66	78160	4463	1501	84124	5409	18500	72191
Tessin	48,81	110445	299	3179	113923	2190	113923	
Vaud	55,75	164686	14931	3965	183582	2662	3000	180582
Valais	78,38	73673	778	1347	75798	815	75798	
Neuchâtel	13,22	40868	14534	3214	58616	8663	2400	54400
Genève	4,31	38156	8677	11833	58666	13036	17000	41666
	718,40	2,012580	120662	54767	2,188009	2575		

Le conseil national dans lequel 20000 habitants seront représentés par un membre se composerait d'après les nombres ci-indiqués de la population de 111 membres dont Zurich enverrait 12, Berne 20, Lucerne 6, Uri 1, Schwytz 2, Unterwald 2, Glaris 1, Zug 1, Fribourg 5, Soleure 8, Bâle-ville 1, Bâle-campagne 2, Schaffhouse 2, Appenzell, Rhodes extérieures 2, Appenzell, Rhodes intérieures 1, Saint-Gall 8, Grisons 4, Aargovie 9, Thurgovie 4, Tessin 6, Vaud 9, Valais 4, Neuchâtel 3 et Genève 3.

Armée fédérale.

700 h. du génie; 500 sapeurs en 5 compagnies et 200 pontonniers.
5751 » d'artillerie, savoir:
  3600 h. distribués en 4 compagnies servant des pièces de 12, et en 25 compagnies servant des pièces de 6 livres de balle et des batteries d'obusiers à 12 livres.
  730 » pour le service de l'artillerie de position et de réserve, et pour celle des montagnes.
  625 » formant 5 compagnies de parc.
  796 » du train pour le transport des caissons et du parc de réserve.
1504 » de cavalerie formant $23\frac{1}{2}$ compagnies de chasseurs.
4200 » formant 42 compagnies de carabiniers.
51864 » d'infanterie de ligne, c.-à-d.
  1415 h. attachés à l'état-major des bataillons.
  50449 » formant 443 compagnies, 67 bat. à 6, 4 bat. à 5, 4 bat. à 4 compagnies et 5 compagnies non-enrégimentées.

64019 h. total, avec 3426 chevaux de train.
(Réglement milit. du 15 février 1841.)

Toscane.

Pour suivre l'histoire de Toscane en tant qu'elle peut trouver place dans notre Almanach, on est prié d'avoir recours à notre édition pour l'année 1849 page 651 et suivantes et les additions à la page XXXIV. On y lira en dernière place le ministère du 19 août 1848 sous la présidence du Marquis Gino Capponi. Le 3 septembre 1848 une révolte éclata à Livourne, où Dominique Guerazzi, membre de la chambre des députés se mit à la tête des insurgents et se ligua ensuite au professeur Joseph Montanelli de Pise qui avait été nommé (au commencement d'octobre) gouverneur ad int.

Le 13 octobre le ministère Capponi donna sa démission, sur quoi le Grand-Duc pressé par l'influence de la faction livournoise consentit le 27 octobre à la nomination du ministère suivant:

Président et Ministre de l'extérieur } professeur Giuseppe Montanelli.
Intérieur —: avocat Fr. Doménico Guerazzi.

Grâce et justice —: avocat G. Mazzoni.
Guerre —: Mariano d'Ayala.
Finances, Commerce et travaux } —: P. A. Adami.
Instruction publique —: Fr. Franchini.

Le 1er février 1849 le Grand-Duc quitte Florence. Il se rend près de sa famille à Siena et avec celle-ci, le 7 février à St. Stefano à la côte de la Maremma, et de là à Mola di Gaëta. A la nouvelle de son départ un pouvoir exécutif provisoire est proclamé par la foule séditieuse dirigée du cercle populaire. Ce gouvernement se compose de:

Giuseppe Montanelli,
Francesco Domenico Guerazzi,
Giuseppe Mazzoni (remplacé par F. Zannetti, commandeur en chef de la garde civique de Florence).

Ce gouvernement institua le ministère suivant:
Extérieur —: Avocat Antonio Mordini.
Intérieur —: Professeur F. C. Marmocchi.
Justice —: L. Romanelli.
Guerre —: Mariano d'Ayala (ensuite le lieut. en premier Fr. Tommi ad int., puis G. Manganaro).
Instruction publique et charité —: Fr. Franchini.
Finances et commerce —: P. A. Adami.

Le 27 mars l'Assemblée constituante, mise à la place du Sénat et de la chambre des Députés après l'abolition de la constitution (15 février 1849), défère sous la présidence du professeur G. Taddei —
le pouvoir exécutif sous la forme dictatorique à
Francesco Domenico Guerazzi.

Le 12 avril révolution à Florence en faveur de Léopold II. Le magistrat saisit sous les auspices du gonfalonière Ubaldino Peruzzi et du 1er échevin O. C. Ricasoli les rênes du gouvernement au nom du Grand-Duc. On admet dans cette commission Gino Capponi, Bettino Ricasoli, Luigi Serristori, Carlo Torrigiani et Cesare Capoquadri.

Les ministères sont provisoirement distribués comme suit:
Affaires extérieures —: Avocat T. Fornetti.
Finances —: Chevalier V. Martini.
Instruction publique —: Avocat M. Tabarrini.
Intérieur —: A. Alegretti.
Justice —: Avocat C. L. Duchoqué.
Guerre —: Lieut.-colonel Belluomini.
Culte —: Fr. Giaconi.

Le 1er mai le Grand-Duc, demeurant toujours à Mola di Gaëta nomma le major-général Comte Luigi Serristori son commissaire extraordinaire. Celui-ci arriva le 5 mai à Florence, confirma le ministère provisoire qu'il remplaça cependant le 24 mai par le suivant:

Président du conseil et finances — : Sénateur G. *Baldasseroni.*
Extérieur — : Sénateur Don André *Corsini Duc de Casigliano.*
Intérieur — : Sénateur Léonida *Landucci.*
Guerre — : le major-général Comte César *de Laugier.*
Justice — : Sénateur Cesare *Capoquadri.*
Culte — : Chevalier Jacobo *Mazzei.*
Instruction publique — : Marquis Césare *Boccella.*

Cabinet intime — : le commandeur Mathée *Bittheuser.*

Grandes charges de la cour.

Grand-chambellan — : Chev. Giovanni *Ginori.*
Grand-écuyer — : Bali Niccolo *Martelli.*
Grand-veneur — : le cons. d'état Chev. Laurent-Ramirez *de Montalvo.*
Grand-maître de la cour de S. A. I. R. la Grand'-Duchesse — : . . . .
Grand'-maîtresse — : la Princesse Adèle *Conti* née Corsini.
Grand-maître de la Grand'-Duchesse douairière — : le Marquis *Martellini.*
Grand'-maîtresse — : la Marquise *Martellini*, née Comtesse Nobili.
Intendant-général des palais — : Marquis Bartolomeo *Bartolini-Baldelli.*

Corps diplomatique à Florence.

Autriche — :
Belgique — : S. A. le Prince Eugène-Lamoral *de Ligne*, E. e. et M. pl. (ambassadeur à Rome).
Brésil — : Commandeur Louis *Mouttinho de Lima Alvares e Sylva*, E. e. et M. pl. (à Rome); J. J. *de Brito*, att.
Deux-Siciles — : . . ., E. e. et M. pl.
Espagne — : Don Miguel Tacon Marquis *de Bayamo.*
Etats-Romains — : Msge Vincent *Massoni*, ch. d'aff.; avocat Ignace *Massoni*, secr. de lég.
France — : *de Walewski-Colonna*, E. e. et M. pl.; *de Murat*, secr. de lég.

Grande-Bretagne —: Sir George Baillie *Hamilton*, M. pl.; l'hon. Pierre *Campbell-Scarlett*, secr. de lég.; *Baron*, att.

Prusse —: le cons. act. de lég. *d'Usedom*, E. e. et M. pl.; le cons. de lég. Alfred *de Reumont*, secr. de lég. (à Rome, de même à Parme et Modène); M. *Droin*, prédicateur de la lég. — (C. *Appelius*, c. à Livourne.)

Russie —: le cons. int. Apollinar *Buteneff*, E. e. et M. pl. (à Rome).

Sardaigne —: le Marquis *Pes de Villamarina*, ch. d'aff.; le Marquis Victor Aimé *de Villarios*, secr. de lég.

Suède et Norvège —: le cons. de lég. Jean - Guill. *Bergman*, ch. d'aff. (également accrédité à Turin, Naples et Parme.)

Le grand-duché de Toscane se composait en 1844 des parties suivantes:

	Milles carrés géogr.	Habitants 1844.
Fiorentino	101,9	721723
Pisano	60,3	354806
Senese	21,98	237283
Aretino	91,68	140583
Grosseto	119,5	77345
D'après le traité la Toscane prit possession du duché de Lucques (11 oct. 1847) avec	20,48	168198
	415,84	1,699938

Il en faut déduire les territoires, que le grand-duché de Toscane avait à céder. Il céda

1) du territoire toscan
   a) au duché de Modène—Fivizzano (4 déc. 1847),
   b) au duché de Parme—Pontremoli, Bagnano, Filatierra, Groppoli et Lusuolo (8 janvier 1848),

en tout 11 communes avec 44373 habit.

2) du territoire Lucquois Costiglione, Gallicano, Minucciano et Monte-Ignose avec 11465 »

Si on évalue l'aire de ces territoires, à 11 m. c. et les déduit ainsi que le dit nombre des habitants à	11 m. c.	55842 hab.
le grand-duché sera environ de	404,84	1,644096

Forces milit.: 5500 h.

Marine: 3 goëlettes et 2 chaloupes canonnières.

Revenus: 25 millions de livres à-peu-près.

Turquie.

Grands dignitaires de l'Empire Ottoman.

Grand-Visir, premier ministre, président du conseil —: *Moustapha Réschid Pacha* (du 28 sept. 1846 jusqu'au 27 avril 1848, ministre sans portefeuille 25 juillet et de nouveau nommé Grand-Visir le 11 août 1848).

Sheik-ul-Islam, Grand-Moufti —: *Arif Hikmet Bey Effendi.*

Séraskier, général en chef de toutes les troupes et ministre de la guerre —: *Riza-Pacha* (15 juin 1848).

Grand-maître de l'artillerie et gouverneur du Bospore —: *Ahmed Fethi Pacha*, beau-frère de S. M. l'Emp.

Capoudan-Pacha, grand-amiral —: *Mehemed Ali Pacha* (27 juin 1848).

Président du conseil suprème de justice —: *Arif Pacha* (24 avril 1849).

Ministre des finances —: *Nafiz Pacha.*

Ministre du commerce et de l'agriculture —: *Ismaïl Pacha* (28 mars 1849); de même depuis le 7 oct. 1848 directeur des trav. publics (umuri nafie).

Evkaf Naziry, directeur des legs et fondations pieuses —: . . . .

Zarbhani Muchiri, ministre de l'hôtel des monnaies —: *Tahir Pacha.*

Zabtiyé-Muchiri, ministre de la police —: *Mehmed Pacha.*

Charidjié Naziri, ministre des affaires étrangères —: *Ali Pacha.*

Beilikdji du Divan, vice-chancelier —: *Shevket Bey.*

Amedji Divan houmoyoun, grand-rapporteur —: *Fuad Effendi.*

Kiatibi-Effendi, secrétaire du ministre des affaires étrangères —: *Tefik Bey.*

Beilikdji Kessedari — : *Afif Bey.*
Muhurdar, garde des sceaux des affaires étrangères — : *Haïr Effendi.*
Tergiman Divan houmoyoun, interprète du Divan impérial — : *Emin Effendi.*
Mutérégim Ewel, premier traducteur — : *Nourredin Bey.*
Techrifat Charidjie Ménuméry, introducteur des ambassadeurs — : *Kiamil Bey.*

Conseil suprème de justice.

Président — : *Arif Pacha.*
Membres — : *Mouchrib Effendi.* — *Husny Effendi*, directeur des fabriques et des fermes impériales. — *Naffy Effendi.* — *Lébib Effendi.* — *Muchtar Bey.* — *Mehmed Ali Pacha*, beau-frère de S. M. l'Emp. — *Réouff Pacha.* — *Ismaïl Pacha*, ci-devant médecin en chef de l'empire, ministre du commerce et directeur des travaux publics (depuis le 5 oct. 1848). — *Naïl Bey*, 1er, *Talat Effendi*, 2d secrétaires.

Conseil d'instruction publique.

Placé sous la haute inspection du président du conseil suprème de justice, Arif Pacha.

Président — : *Abdulhak Effendi.* médecin du Sultan.
Membres — : *Hallim Mola Effendi.* — *Saïd Muhib Effendi.* — *Ziver Effendi.* — *Mehmed Pacha*, membre du conseil de guerre. — *Rudgiaïi Effendi.* — *Kimal Effendi.*

Conseil de guerre.

Président — : *Rifaat Pacha.*
Membres — : le général de divis. *Mehmed Pacha.* — *Abdi Pacha*, directeur de l'école Mektebicharbiyé. — *Sélami Effendi.* — *Medgid Effendi.* — *Abdy Pacha.* — *Ahmed Pacha.* — *Ibrahim Pacha.* — *Asmy Effendi.* — *Nessib Pacha.* — *Mehmed Ruchdy Effendi.* — *Arif Effendi.*
Ahmed Bey, secrétaire.

Conseil de marine.

Président — :
Membres — : *Raghib Pacha.* — *Ahmed Pacha.* — *Mahmoud Bey.* — *Ahmed Bey.* — *Izet Bey.* — *Suléiman Effendi.* — *Houloussi Effendi.*
Zuhdi Bey, 1er, *Salih Effendi*, 2d secr.

Conseil de Tophané.

Président — : *Moustapha Pacha.*

Membres — : *Moussa Pacha. — Rifaat Bey. — Rustem Bey. — Edhem Bey.*

Conseil des finances.

Président — : *Hadgi Edhem Effendi.*
Membres — : *Shouky Effendi. — Sélim Bey. — Ibrahim Effendi. — Seïd Bey. — Kénan Effendi. — Suléiman Effendi. — Muffid Effendi. — Keshaff Effendi. — Shevket Effendi. — Naffy Effendi.*
Mehmed Effendi, 1er, *Réouff-Bey*, 2d secrétaires.

Conseil d'agriculture.

Président — : le ministre de commerce *Suléiman Pacha.*
Membres — : *Hifzy Pacha. — Shéhab Effendi. — Ali-Bey. — Edhem-Bey. — Ismet Bey. — Shakir Bey.*
Ismet-Bey, secrétaire.

Conseil de police.

Président — : *Osman-Bey.*
Membres — : *Husséin-Bey. — Abdul Halim Effendi. — Tefik-Bey. — Osman-Bey. — Shermed Effendi. — Koudsi Effendi. — Shakir Effendi. — Essad Effendi. — Ahmed Effendi. — Mehmed Effendi. — Hassan Saïd Effendi. — Mehmed Ali Aga.*

Palais impérial.

Kislar Aga (chef des eunuques) — : *Taiffur Aga.*
Chambellans — : *Hamid Bey. — Sélim Bey. — Mehmed Bey. — Hassan Effendi. — Ragib Aga. — Mehmed Aga. — Moustapha Aga.*
Intendant du palais — : *Ziver Aga.*
Imans (aumôniers) — : *Izet Effendi*, 1er, *Moustapha Izet Effendi*, 2d Iman.
Secrétaires de S. M. le Sultan — : *Férid Effendi, Riza Effendi, Saffet Effendi.*
Premier référendaire — : *Hadchi Mémich Aga*; premier Kapoutchohadar — : *Mustapha Aga;* second référendaire — : *Hassan Aga;* second Kapoutchohadar — : *Danich Aga.*
Intendant des écuries imp. — : *Abdullariz Aga.*
Chef des portiers — : *Goukzy Aga.*

Gouverneurs des provinces.

Adana — : *Scodrali Mustapha Pacha.*
Adrianople — :
Aïden — : *Halil Pacha.*
Akia (Jean d'Acre) — :

Alep — : *Moustapha Zarif Pacha* (août 1849).
Anatolie — : *Mehemed Rechid Pacha*, général en chef de toutes les troupes de l'Asie mineure.
Arabie — : *Emir Pacha*, général en chef de toutes les troupes de l'Arabie.
Bagdad — : *Abdi Pacha.*
Belgrade — : *Hassan Pacha* (oct. 1848).
Beyrout — : *Famik Pacha.*
Bolou — : *Moustapha Pacha.*
Bosnie — : *Tahir Pacha.*
Broussa — : *Risa Pacha* (avril 1849).
Caisséri — : *Hadji Ali Pacha.*
Conia — :
Damas (Syrie) — : *Ahmet Pacha* (févr. 1849).
Dardanelles — :
Diarbekir (Courdistan) — : *Haïreddin Pacha.*
Djidde, Habeche et Mècque — : *Chérif Pacha.*
Egypte — : S. A. *Abbas Pacha*, avec le titre de grand-vésir (20 janvier 1849).
Erzeroum — : *Izzet Pacha.*
Gallipoli, v. Dardanelles.
Hakiari (Courdistan) — : *Ziya Pacha* (mai 1849).
Hersek (Herzégovine) — : *Ali Pacha.*
Hudavindigar (Capitale Broussa), v. Broussa.
Ile de Candie — : *Moustapha Naïli Pacha.*
Ile de Rhode — : *Ragib Pacha*, gouv. des îles ottomannes de l'Archipel depuis le 25 janv. 1849.
Janina — : *Rustem Pacha* (nov. 1848).
Jérusalem — : *Edhem Pacha* (avril 1849).
Karput — : *Chérif Pacha.*
Marach — : *Youssouff Pacha.*
Médine — : *Davoud Pacha.*
Mételin — : *Ismet Pacha.*
Mosul — : *Kiamil Pacha* (mai 1849).
Roumélie — : *Akif Pacha* (oct. 1848).
Roustchuk (Bulgarie) — : le gén. de div. *Rifaat Pacha.*
Solonique — :
Saruham — : *Saïb Pacha.*
Sevaz (Sivas) — :
Silistrie — : *Mirza Saïd Pacha.*
Scutari — : *Osman Mazhar Pacha.*
Smyrne — : *Massaut Pacha*, gouv. milit. (juillet 1849).

Tercala (Thessalie) — : *Sami Pacha* (févr. 1849).
Trébisonde — :
Tripoli — : *Izzet Pacha* (oct. 1848).
Tunis — : *Ahmed Pacha.*
Uskup — : *Sélim Pacha.*
Wan (Courdistan) — : *Essad Pacha.*
Widdin — : *Husseïn Pacha.*

Corps diplomatique et Consuls à Constantinople.

Amérique, Etats-Unis du Nord — : . . . . ., MR., J. P. *Brown*, 1er interprète et chargé d'aff. ad int. — G. *Porter*, VC., chancelier.

Autriche: le cons. int. act. Comte *de Sturmer*, internonce; Ed. *de Kletzl*, cons. de lég.; Henri Baron *de Testa*, premier, *Steindl de Plessenet*, second, Théodore Chev. *de Schwarzhuber*, troisième drogman; *Hussard*, drogman secrét.; *de Weiss*, Baron *de Buschmann*, aides-drogman; *de Weckbecker*, chancelier; Pierre *de Kletzl*, directeur de la poste.

Belgique — : Edouard *Blondeel*, ch. d'aff.; *Henri*, drogman.

Deux-Siciles — : Pierre *Martorana*, chancelier de lég., ch. d'aff.; Constant. *Garziani*, drogman.

Espagne — : le chev. Gerardo *de Souza*, E. e. et M. pl.; le chev. Emmanuel *del Castillo*, secrét. de légation; le chev. Bernard *de Souza*, premier interprète; François *Angeli de Radovani*, second interprète; le chev. André *Angeli de Radovani*, c.-gén. et chancelier.

France — : le général de div. *Aupick*, amb. (accréd. le 26 août 1848); *Massignac*, secr. d'amb. (mon. univ. du 7 mai 1848); Edmond *de Bourqueney*, attaché à l'amb. (monit. univ. du 11 juin 1848); le chev. Maturin *Cor*, 1er interprète d'amb.; Florimond *Lapierre*, 2d interprète et secr. interprète; *Pelletier*, Simon *Rouet* et *Dauprat*, interprètes d'amb. — Le chev. Aug. *Castagne*, c.-gén. et chancelier.

Grande-Bretagne — : Sir *Stratfort Canning*, amb.; l'hon. George Sulyarde-Stafford *Jerningham*, secr. d'amb.; Frédéric *Pisani*, 1er interprète d'amb.; Ant. *Pisani*, Robert *Chabert* et Etienne *Pisani*, interprètes d'amb.; *Allison*, interprète pour les langues orientales; Cte Alex. *Pisani*, *Wood*, *Doria* et *Smithe*, attachés à l'amb. — A. *Cumberbatch*, c.-gén.; J. *Hardy*, vc. et chancelier d'amb.; Henry *Simmons*, élève-drogman.

Grèce — : Jacobaki Nicolas *Rizo*, E. e. et M. pl. (journ.

de Const. du 4 août 1848); *Canaris*, secr. de lég.; *Fotopulo*, interprète.

Pays-Bas —: le Baron N. W. *Mollerus*, MR.; D. *Salzani*, chancelier et trésorier; le Jonkheer Dom. *Testa*, drogman.

Portugal —: le comm. L. Charles *de Rebello*, ch. d'aff.; Ant. *de Summerer*, 1er interprète.

Prusse —: le Cte *de Pourtalès*, E. e. et M. pl.; ...., secr. de lég., ch. d'aff.; *Testa*, chancelier; le chev. Ivo *Bosgiovich*, 1er, Dr. George *Rosen*, 2d interprète.

Russie —: le cons. privé *Titoff*, E. e. et M. pl.; *de Khaltchinski*, conseiller d'ambassade; le Prince *Golitsine*, l'assesseur de collége *Frehn*, 1ers secrét.; Prince *Wiazemsky* et *Kalerdschy*, secrétaires adjoints; le Prince *Handshery*, 1er interprète; le cons. d'état George *Chirico*, 1er interprète-adjoint; le cons. de cour *Tscherniaeff* et le cons. hon. *Gomazoff*, 2ds interprètes; *Timofeyeff* et Péricle *Franchini*, 3es interprètes. — Le cons. d'état act. Paul *Pisani*, directeur de la chancellerie commerciale; le cons. de collége F. *de Kiriko*, vice-chancelier; le Bar. Const. *de Hubsch*, 1er, Adolphe *Timoni*, 2d secrét. de la chancellerie commerciale.

Sardaigne —: le Baron Romualde *Tecco*, cons. de lég., ch. d'aff.; le cheval. Joseph *Rovasenda de Rovasenda*, secr. de lég.; Francesco *Bosgiovich*, drogman; *Villanis*, drogman; Alex. *Vernoni*, 3e drogman; *Brizio*, vc., chancelier.

Suède et Norvège —: . . . . , MR.; le cons. de lég. et 1er interprète Antoine *Testa*, ch. d'aff.; George *Timoni*, interprète et chancelier de lég.

Toscane —: . . . ., ch. d'aff.; Constantin *Seraphini*, cons. de lég. et drogman; le chambellan Baron Ignace *de Testa*, chancelier; Baron Théophile *de Testa*, drogman et chancelier-adjoint.

Villes anséatiques —: Dr. *Mordtmann*, ch. d'aff.

Armée ottomanne.

Six corps d'armée, chacun compté à 50000 hommes. Le service est fixé à 5 ans; mais tout soldat ayant fini son service reste inscrit dans les cadres de la milice nationale pendant tout le tems qu'il est censé capable à porter les armes.

1er corps d'armée, dit de a Garde (assakiri hasse). Etat-major à Skutari. District du recrutement: Nicomédie, Brussa,

Smyrne, Magnésie, c.-à-d. les paschaliks situés à l'Ouest de l'Asie mineure.

2d corps d'armée, celui de Constantinople (Deri saadet ordussu). Centre de son administration : Seriaskerat. District de son recrutement: les contrées autour de Stambul et la côte septentrionale de la Mer noire.

3ième corps d'armée, celui de la Roumélie. Etat-major à Monastir. District de recrutement: la Turquie d'Europe à l'exclusion des contrées autour de Constantinople. On y enrôle aussi des Albanois.

4ième corps d'armée, celui d'Anatolie. Station: Erzeroum. District de recrutement: les paschaliks intérieurs de l'Asie mineure.

5ième corps d'armée. Chef-lieu de son administration: Damas. District de recrutement: la Syrie et les pays limitrophes.

6ième corps d'armée, celui de la Mésopotamie (Irak). Etat-major à Bagdad. District de recrutement: les pays à l'Est et au Sud de la Syrie jusqu'aux confins de l'Empire. Les 5ième et 6ième corps d'armée sont d'ailleurs soumis à des changements continuels de leurs places de station.

URUGUAY (Republica oriental del).

L'Uruguay ayant été reconnu comme république ensuite du traité de Montévidéo (dont les préliminaires furent signés par le Brésil et Buénos-Ayrès le 27 août et les ratifications échangées le 4 octobre 1828), Fructuoso Rivera fut chargé de la présidence (le 22 octobre 1830). Elle passa le 1 mars 1835 à Manuel Oribe. Cependant par la convention du 21 oct. 1838 celui-ci fut encore contraint de céder la présidence à Rivera. Depuis cette époque Buénos-Ayrès a soutenu Oribe dans la guerre contre Montévidéo. En 1839 Rosas envoya une armée pour envâhir Montévidéo; en 1842 il résolut une seconde invasion sur le territoire oriental et le long siége de Montévidéo, qui dûre encore, commença le 17 février 1843. L'opiniatreté avec laquelle cette guerre se fait a son origine dans la jalousie mutuelle entre les deux ports de mer, car à mésure que le commerce de Montévidéo allait croissant, celui de Buénos-Ayrès se diminuait. La France et la Grande-Bretagne intercédèrent pour le rétablissement de la paix; leurs ministres se réunirent pour protester contre l'invasion de l'armée argentine dans la République-Orientale; Lord Howden et le

Comte Walewski partirent le 29 juin 1847 deBuénos-Ayrès, leurs négociations n'ayant pas eu de résultat. En vain les nouveaux commissaires de ces deux puissances Mrs. Gros et Gore, arrivés le 19 mars 1848 à Montévidéo ont fait des éfforts pour mettre fin aux hostilités. Les entraves dont le commerce souffre dans ces parages par l'état de la guerre paraissent être onéreuses aux deux états, ils cherchent de part et d'autre leur salut dans la médiation et la transaction, sans cependant atteindre le but désiré. Un nouveau projet des conditions sous lesquelles la paix entre la république Argentine et l'Uruguay devait être conclûe, convenu entre le contre-amiral français Lapredour et Rosas au mois de mai et communiqué au gouvernement français au mois d'août a été l'objet de plusieures critiques amères. Il contient entr'autres (article 2), le désarmement de la légion des étrangers et de tous les étrangers surtout qui sont à Montévidéo. Puis (dans l'article 3) l'évacuation du territoire de Montévidéo de la part de la république Argentine. Dans l'art. 4 il est dit que la France cessera de tenir les ports de l'Uruguay en blocus, évacuera l'île de Martin-Garcia et rendra les vaisseaux-de-guerre appartenant à la république argentine. Article 5: Les vaisseaux marchands pris pendant la dûrée du blocus sont rendus, ainsi que les marchandises dont ils ont été chargés. Article 6: La navigation sur la rivière Parana est exclusivement soumise à la législature de l'Uruguay. La rivière Uruguay est soumise aux lois qui seront stipulées par une convention entre les deux républiques. Article 10: la décision sur les affaires intérieures de l'Uruguay est réservée à Oribe qui sera reconnu comme président. Toutefois le projet de la convention prévoit une nouvelle élection pour la présidence. Le gouverneur de Buénos-Ayrès, général Rosas, satisfait, dit-on, des sentiments paisibles manifestés dans le contenu essentiel de ces conditions posées, aurait reçu officiellement le Min. plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, Mr. Henry Southern, le 20 mai 1849.

Don Joaquim *Suarez*, président.

Ministère (4 juillet 1847).

Gabriel A. *Pereira*, pour la direction suprème de l'administration générale.

Zubillaga, finances.

Vicente, guerre et marine.

Chargés d'affaires et Consuls à Montévidéo.

Amérique, Etats-Unis du Nord —: Robert M. *Hamilton*, c.

Belgique —: *Fischer Lasont*, c.

Brème — : Edouard *Zimmermann*, c.
Brésil — : Rodrigo *de Souza da Silva Pontes*, ch. d'aff.; Duarte Pereira *Ribeiro*, att. de 1ère cl. — Manoel Vieira *Braga*, c.-gén.
Danemark — : J. *Tode*, c.
Espagne — : Don Juan *Creus*, ch. d'aff. et c.-gén.
France — : *Devoize*, c.-gén.
Gr.-Bretagne — : le capit. de vaisseau Hon. Robert *Gore*, ch. d'aff. et cons.-gén. (Gaz. de Londres, 26 oct. 1847). — Lemon *Hunt*, esq., vc.
Hambourg — : . . . . , c.; Edouard *Zimmermann*, administr. du cons.
Prusse — : Adolphe *Dreier*, c.
Sardaigne — : Caëtan *Gavazzo*, c.

On évalue la surface à 4900 milles carrés géogr., le nombre des habit. à 250000. Les neuf départements sont: Montévidéo, Maldonado, Canelones, San José, Colonie, Soriano, Paisandu, Duragno, Cerro-Largo.

Venezuèle.

Cet état déclare son indépendance le 20 novembre 1818 (Bolivar); Congrès 15 février 1819. — La république de Colombie est proclamée le 25 déc. 1819 (Nouvelle-Grenade et Venezuèle). Bolivar se démet de la régence le 4 avril 1830, meurt le 17 déc. 1830. — En 1831 la république se sépare pour former trois états: la république de la Nouvelle-Grenade, la république de l'Equateur, la république de Venezuèle.

Premier président de la république de Venezuèle: José Antonio Paez, indigène. — Le terme de sa présidence étant arrivé, il fait par son crédit nommer président Vargas, Espagnol d'origine, contre lequel s'élève un autre descendant castillan José Tadeo Monagas, parceque les Castillans prétendent disputer aux hommes de couleur les droits politiques qui leur sont accordés par la Charte constitutionnelle. Paez rétablit l'ordre et reste d'abord en qualité de vice-président, plus tard en celle de président à la tête des affaires jusqu'en 1842. L'an 1842 Carlos Soublette est nommé président. La réforme de la constitution votée le 20 avril 1843 est proclamée le 1 sept. de la même année. Par la convention du 30 mars de l'année 1845, l'Espagne reconnait l'indépendance de la république. — Mais déja l'an

1846 éclate la guerre entre les hommes de couleur (Indiens et Nègres) et la population Européenne; Paez est investi du pouvoir de dictateur, il parvient à étouffer la guerre et nourrit l'espoir d'apaiser la population castillane. Monagas est nommé président; il prend à tâche d'affaiblir l'influence du général Paez, dans l'intention de renverser la constitution. — Quand cependant au congrès, réuni conformément à la loi votée à Caraccas le 20 janv. 1845, il rencontre une opposition à laquelle il ne s'attendait pas, Monagas déclare (le 24 janvier 1848) l'assemblée dissoute et s'arroge la dignité de dictateur. Dans la salle même du congrès 5 membres de l'assemblée sont assassinés, Paez est forcé de se sauver par la fuite et d'évacuer même Maracaïbo qui est déclaré (le 11) ainsi que la côte jusqu'au Point-Espada en état de blocus. Le général Paez n'était pas l'homme à laisser son ennemi tranquille, Coxo s'étant levé en sa faveur, il quitta son asyle (Curaçao) et s'y rendit aussitôt. Il y arriva le 2d juillet 1849. Déja il doit avoir vaincu une division des troupes du gouvernement, voilà pourquoi le Président Monagas marchait lui-même à la tête de ses troupes contre le général.

Président — : le général José Tadeo *Monagas*.
Vice-président —: Diego B. *Urbanejo*.

Ministre de l'intérieur et de l'extérieur — : José Rafaël *Ravanga*.
Secrétaire du départ. de la guerre — : Francisco *Mejia*.

Chargés d'affaires et Consuls à Caraccas.

Amérique, Etats-Unis du Nord — : Benjamin G. *Shields*, ch. d'aff. — Southy *Grinalds*, c. (Puerto Cabello); John P. *Adams*, c. (La-Guayra); Roland *Dubs*, c. (Maracaïbo).
Belgique — : H. *Eisenblad*, c. (La-Guayra).
Brésil — :
Danemark — : William *Anckers*, agent et c.-gén.
Espagne — : D. Juan *Munoz y Funez*, ch. d'aff.; D. Mariano *Broquer de Paz*, secrét. de lég.
France — : André *Levasseur*, ch. d'aff. et c.-gén.
Grande-Bretagne — : Belford H. *Wilson*, esq., ch. d'aff. et c.-gén. — Samuel *Cockburn*, c. (à la Nouvelle-Grenade).
Hambourg — : Adolphe *Wüppermann*, c. (Angostura); Henri *Bauch*, c. (La-Guayra); Théodore *Schœn*, c. (Maracaïbo); Henri *Lind*, c. (Puerto-Cabello).
Hanovre — : J. *Théodor*, c.

Pays-Bas —: R. F. *de Lansberge*, c.-gén. (de même pour les états de l'Equateur et de la Nouv.-Grénade).
Prusse —: Othon *Harassowiz*, c. (à La-Guayra); Charles-A. *Ruhs*, c. (Puerto-Cabello).
Sardaigne —: le gén. Charles-Louis *Castelli*, c.-gén.
Suède et Norvège —: le Comte *d'Adlercreutz*, ch. d'aff. et c.-gén.

Notices statistiques.

Venezuèle a 35951 leguas c. (19652 m. c. géogr.) de superficie et d'après le récensement fait en 1839 on y compte 945247 habitants. Ce chiffre comprend:

260000 blancs,	169000 Indiens soumis,
414050 de race mixte,	52415 „ libres.
49782 esclaves,	

On détaille récemment la population de Venezuèle de la manière suivante:

298000 blancs (Hispano-Américains et étrangers),
480000 de race mixte (issus en différents degrés de blancs avec des mères de couleur),
48000 esclaves (nègres. Les enfants nés d'esclaves sont libres dès leur naissance; en vertu de la loi de 1830 le trafic d'esclaves est défendu),
160000 Indiens qui ont adopté la langue et les mœurs du pays (Indios reducidos),
14000 Indiens (Indios catequisados, qui sont restés fidèles à leurs mœurs et ont conservé leur langue natale),
52000 Indiens libres.

1,052000 total.

WALDECK.

(Constitution du 28 mai 1849.)

Régence d'état.

Président —: le cons. d'état *Schumacher*.
La régence a sept sections: 1) pour les aff. de la maison princière; 2) pour les relations au pouvoir central d'Allemagne et aux autres états; 3) de l'intérieur; 4) pour la justice; 5) pour les affaires ecclésiastiques et de l'instruction; 6) pour les finances; 7) pour les affaires militaires. Les sections 1, 2, 4 et 5 sont présidées par le cons. de

rég. *Winterberg;* les sections 3 et 7 par le cons. de rég. *Gleisner;* enfin la section no. 6 par le cons. d'état *Schumacher.*

Tribunal de la cour.

Directeur du tribunal de la cour —: Baron *d'Hanxleden.*

Envoyé.

Prusse —: le cons. de lég. *de Thile,* E. e. et M. pl. (à Cassel).

Notice statistique.

Quatre grands-bailliages: Diemel, Eder, Eisenberg et Pyrmont avec 21,67 mill. carr. géogr. (dont la principauté de Waldeck comprend 20,17 et le comté de Pyrmont 1,5) avec 58753 habit. (52001 en Waldeck et 6752 en Pyrmont).

(V. le tableau de l'Emp.-Germanique.)

Wurtemberg.

Conseil privé.

Président —: . . . .

Membres ordinaires.

a) Chefs des départements ministériels.

Départ. de la justice. Chef —: le cons. d'état *de Rœmer.*

Dép. des affaires étrangères et des affaires de la Maison royale. Chef provisoire —: *de Roser,* directeur des archives de l'état et de la maison.

Dép. de l'intérieur. Chef —: le cons. d'état *de Duvernoy.*

Dép. du culte et de l'instruction publ. Directeur prov. —: *de Schmidlin.*

Dép. de la guerre. Ministre provisoire de la guerre —: l'adjud.-gén. *de Ruplin.*

Dép. des finances. Chef —: le cons. d'état *de Goppelt.*

b) Sont admis comme tels:

Le conseiller act. d'état *de Wæchter-Spittler.*

Le conseiller act. d'état Baron *de Linden.*

Le conseiller act. d'état *de Kœstlin.*

Le conseiller act. d'état *de Mohl.*

Membres extraordinaires.

Le conseiller sup. des finances *de Schmidlin.*

Le directeur de la chambre des domaines de la couronne *d'Ergenzinger.*

Département de la justice.

Conseillers rapporteurs:

de Steudel, membre du tribunal supér. et vice-directeur de l'admin. des maisons de détention.

Président du tribunal sup. — : . . . . . ; Directeur — : *de Harpprecht.*

Tribunal du cercle du Neckar — : *de Bezzenberger*, direct.
„ „ „ de la Forêt-noire — : Baron *de Breitschwert*, dir.
„ „ „ du Jaxt — : *de Bauer*, direct.
„ „ „ du Danube — : Dr. *de Reinhardt*, dir.

Département des affaires étrangères.

Conseillers rapport. (conseillers int. de légation) — : *de Roser*, direct. des archives de l'état et de la maison royale (v. ci-dessus); le Baron *de Linden*; le Baron Edouard *de Wæchter.* — Direction de la chancellerie — : V. *Lobstein.*

Département de l'intérieur, des affaires du culte et de l'instruction publique.

Conseillers rapporteurs (conseillers sup. de régence) — : *de Schmidlin*, dir. de la bibliothèque et des collections scientifiques qui y sont jointes (v. ci-dessus); *de Sautter; Camerer.*

Régences.

Cercle du Neckar — : Baron *de Soden*, présid., conseiller d'état, chambellan et maître des cérémonies.
Cercle de la Forêt-noire — : *d'Autenrieth*, direct.
„ du Jaxt — : *de Schumm*, direct.
„ du Danube — : *de Schmalzigaug*, direct.

Affaires médicales — : direct. Dr. *de Ludwig*, cons. d'état et médecin ord. du Roi.

Direction gén. des postes — : le Baron *de Dœrnberg*, chambellan de S. Maj. l'Emp. d'Autriche.

Consistoire évangélique — : Dr. *de Scheuerlen*, direct.
„ catholique — : Baron *de Linden*, dir., conseiller d'état et membre ordinaire du conseil des ministres.

Conseiller des études — : Dr. *de Knapp*, dir.

Section pour les chaussées et les travaux hydrauliques — : la Direction est confiée au cons. sup. de rég. *Camerer* II.

Département de la guerre.

Conseillers rapporteurs (conseillers sup. de guerre) — : *de*

Hœlder, directeur de l'administration de la caisse militaire; *de Moser*.

Cour martiale. Chef —: *de Gœriz*, cons. d'état.

Département des finances.

Conseillers rapporteurs (cons. sup. des finances) —: *Nœrdlinger; de Gessner*, membre honoraire; le justitiaire Dr. *de Schmidlin*, directeur des douânes; *de Schmidlin*, membre extr. du conseil des ministres; *Bilfinger; Sigel.*

Cour des comptes —: *de Gœrttner*, direct., en même tems chef de l'adm. de la caisse de l'état.

Cour des impôts. Prés. —: . . . . ; Directeur —: *de Hefele.*

Direction des douânes —: *de Schmidlin.*

Direction des mines —: . . . .

Commission pour les chemins-de-fer —: *de Knapp*, direct.

Chambre des finances du cercle de Neckar —: *de Bardili*, dir.

" " " de la Forêt-noire —: *de Werner*, dir.

" " " du Jaxt —: *de Kober*, direct.

" " " du Danube —: . . . .

Cabinet du Roi.

Directeur du cabinet —: le cons. int. de lég. Baron *de Maucler.*

Militaire.

Commandant en chef —: le lieut.-gén. *Frédéric* Prince de Wurtemberg.

Maréchal général des logis —: le colonel *de Baur.*

Artillerie, brigadier commandeur —: le lieuten.-général *de Lenz.*

Infanterie, commandeur de division —: le lieut.-gén. *de Miller.*

1ère brigade (Stuttgart) —: le général-major Comte Guillaume de *Wurtemberg.*

2ème brigade (Ulm) —: le gén.-major *de Meisrimmel.*

3ème brigade (Ludwigsbourg) —: le gén.-maj. *de Baumbach.*

Cavalerie, command. de brigade —: le gén.-maj. *de Troyff.*

Grands dignitaires héréd. de la couronne.

Maréchal héréd. du royaume —: Charl.-Frédéric-Louis-Henri Prince *de Hohenlohe-Kirchberg.*

Grand-maître héréd. du royaume —: Léopold-Marie Prince *de Waldbourg-Zeil-Wurzach.*

Grand-chamb.-héréd. du royaume —: . . . .

Banneret-héréd. du royaume —: Jean-Frédéric-Traugott Comte *de Zeppelin.*

Conseil suprème de la cour.

Président — : Baron *de Vellnagel*, en même tems chancelier des ordres royaux.
Grand-maître de la cour — : . . . .
Grand-chambellan — : le lieut.-gén. Baron *de Spitzemberg*.
Maréchal de la cour — : Baron *de Seckendorff*.
Grand-écuyer — : Baron *de Taubenheim*.
Directeur des finances de la couronne (Hofkammerdirector) — : *d'Ergenzinger*.
Trésorier — : *de Tafel*, cons. des domaines royals.
Juge — : Dr. *Riecke*, cons. de justice et des dom. roy.

Maître des cérémonies — : le Baron *de Soden*, prés. de la régence (v. ci-dessus); chambellan Comte *de Seckendorff*.
Intendant du théatre — : le Bar. *de Gall*, chambellan.

Grand-maître de S. M. la Reine — : le Bar. *de Gemmingen-Bonfeld*.
Maréchal de la cour du Prince-Royal — : . . . .

Corps diplomatique à Stuttgart.

Autriche — : le Baron *de Handel*, ch. d'aff.
Bavière — : le chambellan Conrade-Adolphe Baron *de Malzen*, E. e. et M. pl.; Edouard-Frédéric Baron *de Riederer*, gentilh. de la chambre, secr. de lég.
Belgique — : Comte *de Briey*, E. e. et. M. pl. (v. l'Emp.-Germ.).
France — : *de Fontenay*, E. e. et M. pl.; *Sampayo*, secr. de lég.
Grande-Bretagne — : Sir Alexandre *Malet*, bt., E. e. et M. pl. (également accrédité près la cour gr.-ducale de Bade); A. *Craven*, secr. de lég.; Lord *Lofftus* et *Koster*, attachés.
Hanovre — :
Pays-Bas — : Jonkheer J. C. *Gévers*, MR. (égalem. accréd. à Munich).
Prusse — : le lieut.-général Guill. *de Thun*, E. e. et M. pl.; *de Zander*, secrét. de lég.
Russie — : le cons. privé et chambellan Prince *Gortchakoff*, E. e. et M. pl.; le cons. d'état *de Stoffregen*, 1er secr. de lég.; le gentilh. de la chambre et cons. hon. Prince *Scherbatoff*, 2ème secr. de lég.

Notices statistiques.

Cercles.	Surface en m. c. géogr.	Habitants le 15 déc. 1843, y compris les 44369 individus qui s'étaient temporairement expatriés. hommes.	femmes.	total.	à fin 1846, d'après l'enregistrement d douânes.
Neckar . . .	60,42	235183	243325	478508	495414
Forêt-noire .	86,72	231323	236543	467866	450754
Danube . . .	113,69	188102	195146	383248	404095
Jaxt	93,31	191410	203835	395545	376453
	354,14	846018	878849	1,725167	1,726716

Finances,

pour l'époque financière du 1 juillet 1845—1848.

Exigences.

Années	service ordin.	serv. extraord.
1845/46	10.478640 fl. 45 kr.	6.180000 fl. du Rhin.
1846/47	10,640428 „ 55 „	5.150000 „ „ „
1847/48	11,014561 „ 31 „	6,270000 „ „ „
	32,133631 fl. 11 kr.	17,600000 fl. du Rhin.

Les besoins du service **ordinaire** seront couverts par
14,602703 fl. produits évent. des domaines.
6,717000 „ impôts directs.
11,289720 „ „ indirects.

32,609423 fl. total.

Les besoins du service **extraordinaire** seront couverts par
1,600000 fl. du fonds des excédants (dans lequel il y eut le 30 juin 1844: 5,758859 fl. 40 kr. à disposition).
16,000000 „ par voie d'emprunt.

17,600000 fl. total.

Disposition du fonds des excédants, d. d. 30 juin 1844:
1,836645 fl. 40 kr. resteraient dans la caisse de l'état comme fonds de réserve et d'exploitation,
150000 „ — „ à la caisse d'amortissement,

1,986645 fl. à transporter.

1,986645 fl. 40 kr. Transport.
850000 „ — „ pour compléter les fonds pour le rachat de droits, immunités et privilèges concédés antérieurement à des particuliers,
3,422214 „ — „ pour des dépenses extraordinaires,
182000 fl. départem. de la justice pour la construction de maisons de détention.
1,084000 „ dép. de l'intér., des cultes et de l'instr. publ. *)
109214 „ dép. de la guerre. *)
1,997000 „ département des finances pour compléter les sommes antécédemment accordées. *)
50000 „ caisse auxil. des états, contribution aux frais du monument jubilaire.

5,758859 fl. 40 kr. total.

Evaluation du montant moyen des revenus et dépenses des trois années de 1845 jusqu'à 1848, par année:

fl. du Rhin. Revenus.

4,867568 rapport des domaines etc.
2,202511 fl. recettes des bureaux des finances.
1,666400 „ administration des forêts.
75000 „ mines et forges.
839333 „ salines.
70000 „ poste.
14323 „ recettes diverses.
2,239000 impôts directs, savoir:
1,416667 fl. sur les biens-fonds (contrib. foncière).
333333 „ „ „ bâtiments.
250000 „ „ l'industrie.
185000 „ „ les capitaux.
54000 „ „ „ traitements.
3,763240 impôts indirects, savoir:
1,987165 fl. douânes.
188560 „ accises.
23900 „ impôt sur les chiens.
1,223315 „ „ „ „ ménages.
340300 „ épices.

10,869808 total.

*) Pour les détails voir notre édition de 1847.

Dépenses.

fl. du Rhin.	
850000	liste civile.
288282	apanages.
1,334468	dette de l'état.
77026	rentes.
56222	dédommagement pour impôts etc.
552496	pensions.
12000	appointements d'attente.
96000	rémunerations.
27889	secrétariat d'état.
42638	conseil privé.
865350	dép. de la justice.
304046	» des affaires étrangères.
2,866483	» de l'intérieur, des cultes et de l'instruction.
2,299556	» de la guerre.
883022	» des finances.
86733	caisse auxiliaire des états représentatifs du pays.
75000	fonds de réserve.
10,711210	total.

Le projet de la loi sur les finances pour la période du 1er juillet 1848 à la même époque de 1851 n'avait pas encore été publié en septembre 1848.

Dette de l'état.

	fl. du Rhin.
Dette de l'état le 30 juin 1838:	24,354202
	fl. du Rhin.
Dette de l'état le 30 juin 1839:	24,024179
30 » 1840:	22,695068
30 » 1841:	22,331216
30 » 1842:	22,040792
30 » 1843:	21,755382

Il y aura à ajouter les fonds nécessaires pour les chemins-de-fer de l'état, c'est-à-dire pour l'année 1845/46: 4,580000 fl., 1846/47: 5,150000 fl., 1847/48: 6,270000 fl. Les dépenses pour l'intérêt et l'amortissement des dettes publiques se montent à:

	Intérêt.	Amortissement.
1845/46:	888563 fl.	207850 fl.
1846/47:	1,065960 »	292320 »
1847/48:	1,218028 »	330682 »

ou en tout à la somme annuelle de 1,334468 fl. (voir ci-dessus).

Elle est indiquée le 8 juin 1848 de la manière suivante:

Dette passive le 30 juin 1846		24,410718 fl.
Ajoutez y les nouveaux emprunts de l'état, contractés en 1846/47		
a) auprès du fonds pour les pensions et celui des cautions militaires	206400	10,870700 »
b) emprunt à 4 pour cent	1,201200	
c) emprunt à $4\frac{1}{2}$ pour cent . . .	9,463100	
		35,281418 fl.
De cette somme ont été amortis		244635 »
Ensorte qu'ils en restent		35,036783 fl.
Voici les détails sur les intérêts:		
à 5 pour cent	515920 fl.	
» $4\frac{1}{2}$ » »	9,463100 » (v.-ci-dessous).	
» 4 » »	5,190800 »	
» $3\frac{1}{2}$ » »	19,862791 »	
» $2\frac{1}{2}$ » »	4172 »	
Somme comme ci-dessus.		
Argent en caisse pour l'amortissement le 30 juin 1847		137091 fl.
		34,899692 fl.
Les capitaux actifs à en déduire		3,296597 »
Montant effectif de la dette		31,603095 fl.

Pour couvrir l'excédant de dépense de $184\frac{8}{9}$ un emprunt de 3,333000 fl. du rhin, valeur nominelle, a été contracté (loi du 20 juin 1849) le 13 juillet à 90 p. ct.; il sera payé avec 2,999970 fl. du rhin, en quatre parties prèsque égales à la fin des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre 1849. L'intérêt de $4\frac{1}{2}$ p. c. commence le 1 juin 1849.

Armée.

(Etat avant l'augmentation à 2 pour cent de la population.)

	Hommes. pied de guerre.	pied de paix.
1 division d'infanterie (3 brig., 8 rég., 16 bat., 64 comp.)	14158	4859
2 comp. de garnison	232	182
1 brigade de cavalerie (4 rég. 16 escadr.)	2611	1535
1 escadron de gardes-du-corps . . .	152	152
à transporter	17153	6728

	Hommes. pied de guerre.	pied de paix.
Transport	17153	6728
1 escadron de chasseurs	53	43
1 brigade d'artillerie (1 rég., 3 batteries et 2 comp. de train)	1551	980
La direction des arsenaux avec une comp. de garnison	180	133
L'état-major du maître-gén. des quartiers avec une compagnie de pionniers .	219	122
Etat-major, adjudants du Roi etc. . . .	14	14
Total	19170	8020

Dans ce nombre : 420 officiers.
1703 sous-officiers etc.
5897 soldats.

8020 total.

Non-combattants 174



CHRONIQUE.

Juillet 1848.

1. Ouverture du parlement à Naples (sur le nombre des 78 pairs 33 sont présents, sur celui des 164 députés 71). Le Duc de Serra Capriola, chargé par le Roi d'ouvrir les séances, dit, que le Souverain avait été vivement affligé d'avoir vû retardé le moment de la réunion de l'assemblée en suite d'évènements déplorables, puisque les institutions libérales, promises et jurées par le Roi, seraient vaines, sans les lois qui seules seront capables de les mettre en évidence, l'essentiel était donc d'établir des règlements sages tant pour l'administration des villes que pour celle des provinces. Les finances publiques totalement ruinées par de nombreux malheurs exigeront l'attention suivie de l'assemblée qui devra s'attacher à l'examen des sourdes menées qui ruinent le commerce et menacent la sûreté des propriétés. — Le lieutenant anglais Edwards au service de la compagnie des Indes, qui déjà le 18 juin à l'aide d'un corps de Patans (Afghans de l'occident) et de Beludsches réunis de sa propre autorité avait, de concert avec le colonel Cortland battu une partie de l'armée Sikh de Diwan Mulradsch, Prince insurgé de Multan, aux environs d'Ahmedpour, défait, après s'être renforcé des troupes arrivées de Bhawalpour (ou Daodpotra), commandées par le capitaine Lake et de 4000 hommes, commandés par le Schach Imam-ud-Din ce Souverain même, qui cependant dans sa fuite arrive à Multan.

2. Soulèvement des esclaves dans l'île de Ste Croix, colonie danoise.

3. Décret du président du conseil, général Cavaignac: les ateliers nationaux du département de la Seine sont fermés. — A Venise l'assemblée est ouverte au palais du Doge; Sign. Rubbi est élû président.

4. Déclaration faite par le ministère prussien dans la 25ème séance de l'assemblée nat. convoquée à Berlin dans le but de délibérer sur la nouvelle constitution de l'état: Le gouvernement n'objecte rien à ce qu'on confère au vicaire de l'empire les attributs exprimés dans le décret de l'assemblée nat.-allem. du 28 juin. Il suppose toutefois que cette assemblée ne prétend pas assujettir la Prusse, pour tous les cas avenants, à l'acquiescement préalable de son pouvoir. Si d'ailleurs l'assemblée nat.-allem. vient d'arrêter ses décrets sur le pouvoir central provisoire, sans le concours des gouvernements de l'Allemagne, celui de la Prusse reconnait, que ce procédé est motivé par la situation périlleuse de l'Allemagne et par la conviction que l'assentiment des gouvernements ne lui fera pas défaut; par cette raison le gouvernement prussien ne doute pas que, vû le cas extraordinaire, cette manière de procéder ne donnera pas lieu à en tirer des conséquences pour la suite. — L'assemblée vénitienne, par 127 v. contre 6, décrète l'incorporation de Vénise au roy. de Sardaigne. — François-René-Auguste Vicomte de Chateaubriand, né le 4 sept. 1768 en Bretagne, m.

5. L'Archiduc Jean d'Autriche accepte la dignité de Grand-Vicaire provis. de l'Allemagne (v. 28 juin). — Ouverture de la diète nat. en Hongrie, faite par l'Archiduc Etienne, substitut du Roi, pour la Hongrie y compris la Transylvanie et tous les pays y appartenants avec les confins militaires. — A Venise on procède à l'élection d'un nouveau gouvernement provisoire; membres: Castelli, Paleocappa, Camerala, Paolucci, Martinengo, Cavedali, Reali.

6. Obséques solennelles des braves, tués dans les jours de juin à Paris. — Déclaration du contre-amiral Albini, adressée au gouverneur du littoral autrichien, portant que l'entrée et la sortie du port de Trieste serait permise aux bâtiments de commerce qui se soumettent aux

règlements établis et dont la cargaison ne consiste pas en marchandises prohibées pendant la guerre. — Circulaire adressée par le ministre des aff. étrang. de la Russie aux ambassades russes en l'Allemagne: Dès le commencement des révolutions qui se sont opérées, au centre de l'Europe, l'Empereur s'est imposé la règle de ne pas s'ingérer des affaires intérieures de ces pays, dans le sens du manifeste émis le 31 mars 1848. Toutefois la disposition hostile qui, en Allemagne se déclare avec la manie de tout changer, impose aux hommes d'état le devoir de rectifier autant que possible les opinions erronées des peuples, au sujet des projets de la Russie, pour prévenir par là des malheurs dont la portée serait incalculable. Les vues de l'Empereur concernant l'Allemagne sont sincères et inoffensives, tous les armements, que la Russie fait, n'ont d'autre but que de la mettre en état de repousser avec énergie une agression imprévue, possible par la complication des évènements du jour. Aussi longtems que la confédération germanique n'ira pas s'attaquer aux états voisins, qu'elle ne tentera pas d'étendre par des voies coercitives ses frontières, ou de faire valoir au de là de ses démarcations des compétences légitimes, prescrites par les traités, l'Empereur de sa part, ne quittera pas la position, qu'il a maintenue jusqu'ici.

7. Adresse du ministère d'Hanovre à la diète de ce royaume: Le Roi a reconnu la nécessité de donner à la constitution de l'Allemagne plus de force et d'unité, et il a consenti par conséquent, que la constitution fût complétée par des représentants du peuple, adjoints à la diète, mais d'autre part S. M. n'admet pas l'établissement du pouvoir central qui ferait paraître les Princes comme de simples subordonnés d'un autre monarque et qui n'assurerait pas aux états de l'Allemagne une indépendance suffisante. Dans le cas où les négociations n'aboutiraient pas à un résultat favorable, le Roi ne se croirait pas obligé de rester dans une position qui le mettrait dans l'impossibilité d'avancer le bien-être du pays.

8. Les relations politiques entre la France et le gouvernement sicilien sont reconnues. — Le général Duvivier meurt en suite des blessures reçues dans les combats de Paris, le sixième des généraux qui ont péri dans les journées de juin.

9. Les Russes passent le Pruth aux environs de Skélen; 4000 h. d'infanterie, 1 escadron de cosaques et 2 batteries campent le 10 près de Jassy. — Le prorecteur et le sénat académique de Jena invitent à une réunion de députés de toutes les universités allemandes à choisir dans le nombre des membres ordinaires des facultés; on nommera 3 de celui des docteurs adj., 2 pour chaque université. Ce congrès se réunira le 21, 22 et 23 sept. de l'année courante et l'on y discutera les propositions de réforme projétée pour les universités de l'Allemagne (voir 11 août).

10. Déclaration adressée par le cons. int. Welcker, envoyé du gr.-duché de Bade près la diète germanique, en qualité de commissaire de la confédération, aux habitants du duché de Lauenbourg, portant que jusqu'à l'époque du retablissement de la paix entre la confédération et le Danemarck, le duché de Lauenbourg sera administré au nom de la confédération allemande; en même tems une autorité administrative est organisée dans ce but. — Une commission de la chambre des députés présente à Pie IX la réponse au discours, que le Cardinal Alfieri a prononcé au nom du Souverain le 6 juin à l'ouverture des chambres: „Chaque reprise de la paix de Campoformio nous attristerait, nous croyons, que vos sujets ne doivent, ni ne peuvent mettre bas les armes, car ce sont eux qui doivent raviver la guerre et la seconder sur un point où la patrie commune à tous vient de réconquérir ses frontières. Le St. Père réplique: Si le pontife prononce des prières, des paroles de bénédiction et de pardon, il a d'un autre coté le devoir de dissoudre et de joindre. Grande a été notre surprise d'entendre de la part de la chambre des députés, des déclarations si contraires à nos déclarations publiques... Rappelez-vous, que Rome n'est pas grande par sa domination temporelle, mais qu'elle est le siège de l'église catholique (v. 9 juin). — Le Roi des Pays-Bas en sa dignité de Duc de Luxembourg prête serment devant les états assemblés, pour la loi fondamentale adoptée le 22 juin et sanctionnée le 9 juillet par le Roi. — Le parlement de Sicile adopte la constitution à donner à ce pays; la forme du gouvernement sera monarchique-constitutionnelle; le Souverain ne pourra réunir au pouvoir sur la Si-

cile, nul autre gouvernement; la souveraine puissance émane des habitants de l'île dans leur totalité, non pas de certaines classes ou de certains individus. Chaque citoyen agé de 21 ans et plus, sachant lire et écrire est électeur; on requiert l'âge de 25 ans au moins, pour le député, celui de 35 ans pour le sénateur. Le pouvoir exécutif sera entre les mains du Roi, qui nommera ses ministres responsables. Les descendants du Roi, en ligne directe sont seuls en droit de lui succéder; à défaut d'héritiers mâles, la nation appellera une nouvelle dynastie au trône; le parlement décide des questions sur la succession; le Roi est majeur à l'âge de 18 ans; il est assermenté sur la constitution avant son avènement; les personnes sont inviolables dans leurs demeures, la presse et la parole, ainsi que l'enseignement sont libres; l'instruction publique n'exige point de rétribution.

11. Décret du parlement général en Sicile: Le Duc de Gènes, fils puis-né du Roi de Sardaigne, est appelé au trône de Sicile. — Arrivée de l'Archiduc Jean d'Autriche à Francfort s. m. — Une troupe de 5000 insurgés illyriens est battue et mise en déroute par les Hongrois, aux environs de Werschez.

12. L'Archiduc Jean est investi, dans l'assemblée nationale, de sa charge de vicaire de l'empire, il promet de maintenir et de faire maintenir la loi, concernant l'institution d'un pouvoir central pour l'Allemagne. De là il se rend à l'hôtel de la diète, pour y recevoir l'adresse de l'assemblée, par laquelle celle-ci déclare ses droits constitutionnels échus et se demet de ses fonctions. Par une note adressée à tous les envoyés étrangers accrédités près la diète, le président leur communique avec la nouvelle de la nomination du vicaire, la déclaration, que tous les droits et toutes les missions de l'assemblée de la diète germanique avaient été remis entre ses mains. — Le club démocratique dit „Kreisverein" est supprimé à Stuttgart. — Le cholera se manifeste à Lemberg.

13. Des troupes turques débarquent aux environs de Galacz.

14. M. M. de Schmerling, Heckscher, de Peucker sont nommés au ministère de l'emp. germ. — Rélativement à la déclaration du gouvernement d'Hanovre du 7 de ce mois,

l'assemblée nationale arrête, que le pouvoir central insistera auprès du ministère d'état sur une reconnaissance absolue de ce pouvoir, et de la loi sur ce dernier. — Sur la nouvelle, qu'un corps de troupes romaines s'est concentré aux environs du Pô, le Prince François de Liechtenstein, major-général au serv. de l'Autriche, passe ce fleuve, et marche contre Ferrare, qui se rend à discrètion. La citadelle est occupée par une garnison autrichienne, commandée par le Comte de Khuen, avec l'engagement de l'approvisionner pour deux mois, terme probable de l'évacuation; le Prince de Liechtenstein repasse le Pô le 15 (v. 16 août). — Bataille entre le général Bustamente, chef des troupes du gouvernement mexicain, et les généraux Parédès et Jaranta, chef des insurgés.

15. Le vicaire de l'empire notifie aux gouvernements de l'Allemagne la formation du ministère de l'empire; le pouvoir central ne méconnait pas les limites des droits, qui lui ont été conférés, il ne les dépassera pas, et n'usera du pouvoir exécutif que dans les cas, ou la sûreté commune et la prospérité de la confédération germ. l'exigeront. — Proclamation du vicaire de l'empire au peuple allemand. L'assemblée nationale arrête, que le pouvoir central sera autorisé à effectuer l'augmentation des forces militaires de l'Allemagne, au montant de 2 pour cent de la population actuelle. — Arrivée d'un ambassadeur extraordinaire sicilien à Gènes, chargé d'annoncer la nouvelle, que les Siciliens ont nommé le Duc de Gènes, second fils du Roi de Sardaigne leur Roi constitutionnel. — Protestation du Roi Ferdinand II des Deux-Siciles contre l'arrêté du parlement du 11 juillet — le Souverain se rapporte dans cet acte aux protestations par lui faites le 22 mars et le 18 avril.

16. Le ministère des guerres de l'empire communique aux ministères de ce département des différents états de l'Allemagne, qu'il se charge de la direction supérieure de toutes les forces militaires de l'empire, que le 6 août, on devra réunir en parade toutes les troupes fédérales dans leurs garnisons respectives, pour les informer de ce que l'Archiduc vicaire a pris le commandement et de leur faire porter les couleurs fédérales, partout ou cela n'a pas encore eu lieu (v. 29 juill.). — Décret du gouvernement sarde, con-

cernant l'incorporation de la Lombardie et du continent vénitien au royaume de Sardaigne (v. 28 juin 1848).

17. Réunion d'un congrès d'ouvriers et d'industriels allemands à Francfort s. m. Dans leur pétition adressée à l'assemblée nationale ils expriment le vœu de voir admis le congrès industriel aux sessions du comité d'économie politique de l'assemblée. — Entrevue du commissaire nommé par la Sublime-Porte pour les principautés danubiennes, Talaat Effendi, et de celui de la Russie, à Galacz.

18. Note circulaire du Cardinal Soglia, adressée au corps diplomatique: Le St. Père, qui embrasse tous les peuples d'un amour égal, a protesté contre la guerre au milieu des troubles, qui agitent l'Europe; il a envoyé un ambassadeur tant à la Sardaigne qu'à l'Autriche, avec l'espoir de rétablir la paix; ayant néanmoins appris que les troupes autrichiennes avaient violé le territoire du St. Siège, menacé Ferrare, requis des fournitures etc. etc., il se voit nécessité de protester solennellement contre les procédés de l'Autriche en se reservant le droit de prendre d'autres mesures.

19. Armand Marrast est nommé président de l'assemblée nationale de la France, après que M. Marie, président jusqu'ici, a passé au ministère; Bixio viceprésident (voir 19 août). — En suite de plusieurs tentatives de soulèvement le lieutenant-général de l'Irlande soumet à l'effet des lois exceptionnelles, adoptées par le parlement, le comté et la ville de Dublin, les villes de Waterford et de Cork avec une partie des comtés du même nom et le comté de Drogheda.

21. L'assemblée nationale allemande décide: 1° que la réunion, telle qu'elle a lieu jusqu'ici du duché de Limbourg faisant partie de la confédération germanique, au royaume des Pays-Bas sous une même constitution et une même administration est incompatible avec la constitution allemande; 2° que la résolution prise par l'assemblée nationale le 27 mai et suivant laquelle les dispositions des différentes constitutions allemandes, lesquelles ne concordent pas avec la constitution générale qu'elle est chargée d'établir, sera obligatoire pour le duché de Limbourg; 3° que la question concernant l'obligation du duché de Limbourg de concourir à la dette hollandaise soit renvoyée

au pouvoir central provisoire, qui sera chargé de la régler d'une manière qui sauvegarde les droits du Limbourg et que l'assemblée nationale se réserve de ratifier l'arrangement définitif de cette question.

22. L'Archiduc Jean, substitut de l'Empereur, a ouvert solennellement la diète constituante de l'Autriche. Il adresse la bienvenue à l'assemblée appelée à accomplir l'œuvre de la régénération de la patrie; la consolidation des libertés acquises exigera une coopération sincère et indépendante de leur part; il ajoute: toutes les nationalités de la monarchie autrichienne sont également chères à l'Empereur; c'est dans leur libre fraternisation, que tous les intérêts trouvent une base solide. La loyauté de la généreuse population de la Hongrie et des pays, qui en font partie, donnent l'espoir, que les questions encore pendantes recevront une solution satisfaisante. La guerre qui se fait en Italie, n'est pas dirigée contre les tendances de liberté des peuples italiens, mais il s'agit de maintenir l'honneur des armes autrichiennes et de combattre pour une paix glorieuse. Les rapports financiers de l'état se trouvent dans une situation qui exige des mesures extraordinaires. Dans la convocation des représentants du peuple pour discuter eux mêmes les intérêts publics du pays, se trouve la plus sûre garantie du développement intellectuel et matériel de l'Autriche. — Les députés des gouvernements des duchés de S.-Weimar-Eisenach, de S.-Cobourg-Gotha, de S.-Meiningen, de S.-Altenbourg, des principautés de Schwarzbourg-Roudolstadt et Sondershausen et des pays de Reuss se réunissent en comité préparatoire à Gotha, pour convenir des mesures à prendre pour régler en commun plusieurs réformes à faire en matière de procédure civile et criminelle, pour l'établissement de maisons de détention, sur l'organisation administrative des villes et communes rurales, en conformité des arrêts de l'assemblée nat. de Francfort, sur les règlements à émettre concernant les réformes à opérer dans les affaires de l'église, sur les modifications exigées par le tems dans le système financier, d'après les principes d'un impôt sur les revenus; enfin sur le règlement des affaires concernant les forces militaires. — La chambre basse de la Grande-Bretagne adopte après la troisième lecture le bill, proposé

par Lord John Russel, concernant la suspension de l'acte „habeas corpus" pour l'Irlande (adopté le 25 par la haute chambre).

23. Le feldmaréchal Radetzky s'empare des hauteurs de Sona et de Somma-Campagna, vers le soir son quartier général est à San-Giorgio. à Salice, le 1er corps campe aux bords du Mincio, le 2ème à Castelnuovo; son avant-garde se dirige sur Peschiera; le 3ème corps, commandé par le lieutenant-feldmaréchal Comte de Thurn, arrive à Pastrengo et Sandra. Le major-général Baron de Simbschen reçoit l'ordre de quitter sa position, qu'il occupe entre Nogara et Legnano,. pour diriger sa marche par Villa-Fontana et Isolalta sur les hauteurs de Custozza (v. 24). — Convocation des représentants du duché d'Anhalt-Cœthen et de ceux d'Anhalt-Dessau dans le but de délibérer sur une constitution pour ces pays; ils se réuniront le 31 de ce mois.

24. Réponse de la chambre des représentants de la Hongrie au discours du Roi. Après les remerciments au sujet de la convocation de la diète extraordinaire, il est en première ligne question de la Croatie, qui est en pleine révolte. On témoigne, avec la meilleure volonté de prêter la main à l'arrangement aimable des dissensions survenues, la ferme résolution de faire triompher la loi par tous les moyens possibles. Le gouvernement du pays est autorisé à augmenter la troupe de ligne jusqu'au nombre de 200000 h. et pour ce but on met à sa disposition la somme de 42 millions de florins. Dès que la paix sera rétablie à l'intérieur on s'empressera d'offrir au Roi les moyens de négocier une paix glorieuse en Italie. — Le Comte Radetzky fait attaquer, par la brigade, commandée par le général Wohlgemuth, Monzambano sur la rive droite du Mincio, occuper Valeggio sur la rive gauche de ce fleuve et gagne de cette manière trois points de passage (y compris celui de Salionze). La brigade du Baron de Simbschen, qui vient d'arriver à Custozza, est attaquée et percée par l'ennemi, les Sardes s'emparent des hauteurs de Custozza.

25. Les Sardes attaquent la position de flanc de l'armée du général Radetzky entre Custozza et Valeggio. Le troisième corps autrichien cerne Peschiera, le second, de Castelnovo, prend des positions entre Custozza et Somma-

campagna, les quatre brigades, qui occupaient la rive droite du Mincio, repassent ce fleuve pour renforcer le centre et l'aile droite de l'armée. L'attaque de l'ennemi eut lieu a 10 heures du matin par une chaleur de plus de 28 degrés et la bataille dura jusqu'à 7 heures du soir. Les Autrichiens dans la soirée de cette chaude journée emportent les hauteurs de Custozza, le Roi de Sardaigne effectue sa retraite sur Goito (sur le Mincio).

26. Le Comte Radetzky avance avec son armée divisée en deux colonnes; le 1er corps, en passant par Monzambano, les réserves, par la route de Salionze arrivent à Pozzolengo, le 2ème corps, en passant Valeggio et Volta, arrive à Guidizzolo. Vers le soir de ce jour et le lendemain matin les Piémontais attaquent le 2ème corps, commandé par le lieutenant-feldmaréchal Baron d'Aspre, dans le but de reprendre les hauteurs de Volta et d'assurer par là leur rétraite.

27. L'assemblée nationale de Francfort décrète: de reconnaitre de nouveau l'incorporation dans la confédération germanique, les parties du grand-duché de Posen, qui y ont été incorporées sur la proposition du gouvernement prussien, par les résolutions de la diète germanique des 22 avril et 2 mai. — Arrêté du sénat et de la chambre des députés à Turin (signé Eugène de Savoie, Scolpis, di Revel, Gazzelli, B. Ricci): La réunion immédiate de la ville, ainsi que de la province de Venise, votée par l'assemblée est adoptée; Venise incorporée aux états de la Sardaigne, formera avec les autres provinces y annexées, en conformité des dispositions relatives à la réunion de la Lombardie — un seul royaume; 2° on établira pour les provinces vénitiennes une consulte extraordinaire, qui se composera des membres du gouvernement provisoire et de deux membres de chaque comité des 4 provinces Padoue, Vicenza, Trevise et Rovigo.

28. Décret de l'assemblée nationale en France, relatif aux réunions en clubs et sociétés secrètes. — Le gouvernement lombard à Milan, pour satisfaire aux vœux des républicains représentés par Mazzini, constitue un comité de défense, dans le but d'organiser une levée en masse contre l'Autriche, membres: le général Fanti, Pietro Mæstri, l'avocat Nestelli. — Publication faite par le gouver-

neur du duché de Limbourg en suite des communications à lui faites par le ministre neerlandais Lightenveldt: Contrairement au décret de l'assemblée nationale de Francfort les relations de Limbourg ne pourront être changées que du consentement du Roi et du pouvoir législatif des Pays-Bas.

29. Rapport du maréchal Comte de Radetzky, daté de Gazzoldo (à l'occident de Mantoue, entre Mantoue et le Chiese): Le 1er corps d'armée campe à Casal-Romano (entre le Chiese et l'Oglio), le 2ème à Canneto (au sud de Casal-Romano, aux rives de l'Oglio), le corps de réserve à Acqua-Negra (en deçà du Chiese), le 4ème sur la route de Mantoue à Marcaria. — La chambre des députés du Piémont décrète: Le gouvernement du Roi est investi, pendant la durée de la guerre, de tous les pouvoirs exécutifs et législatifs; il est autorisé à mettre en œuvre tout ce qu'il jugera à propos de faire pour la défense et l'organisation de la patrie. — Ordre du jour à l'armée prussienne, relatif à l'élection du vicaire de l'empire (v. 16), donné par le Roi: partout où les troupes prussiennes seront réclamées pour la cause allemande, et où elles se soumettront d'après mes ordres à ceux du vicaire, elles soutiendront l'honneur de la bravoure et de la discipline prussienne.

30. L'armée autrichienne passe l'Oglio, le 1er corps d'armée près d'Isola Dovarese, le 2ème corps et le corps de réserve près de Caneto.

31. Le Baron Henri de Gagern est reélu pour la quatrième fois président de l'assemblée nationale allemande; de Soiron et de Hermann viceprésidents. — On statue sur l'emploi des pavillons allemands que porteront les vaisseaux de guerre et de commerce. 1. Pavillon de guerre. a) Il est formé de trois bandes d'égale largeur, horizontalement placées, la noire en haut, la rouge au milieu, la jaune au bas. Le coin gauche d'en haut porte les armes impériales en champ carré ayant 2/3 de la largeur du pavillon. Ces armes portent de champ d'or à une aigle à deux têtes detournées de sable, languées de gueules, à becs d'or et serres ouvertes de même. b) Chaque vaisseau de guerre ne portant pas le pavillon-amiral ou la cornette de commandant, arbore une flamme

sur le tenon du grand mât; cette flamme rouge porte en champ d'or (jaune) l'aigle impériale. 2. Pavillon de commerce: rayé horizontalement des trois bandes noire, rouge et jaune de largeur égale pareil au pavillon de guerre, moins les armes impériales. — La diète constituante de l'Autriche envoie une adresse à l'Empereur pour l'inviter à retourner sans retard à Vienne, seul moyen d'obvier aux dangers de la défiance, de la séduction et de l'anarchie qui pourraient menacer la couronne et la dynastie. — Ouverture de la diète réunie des duchés d'Anhalt-Dessau et d'Anhalt-Cœthen. — La ville de Crémone se soumet sans résistance aux Autrichiens, les troupes sardes repassent l'Adda aux environs de Pizzighettone. — Manifeste de la nation croato-esclavonne: elle demande à être libre dans l'état libre de l'Empereur d'Autriche, elle repousse tout assujettissement à la Hongrie. C'est la Hongrie qui a séparé le lien naturel qui unit toutes les provinces de la monarchie autrichienne, c'est sur elle que doit retomber le reproche de tendances séparatistes que font les Magyares à la population croato-esclavonne qui ne demande qu'une diète réunie des députés de toutes les provinces chargée de régler les affaires de l'extérieur, celles de la guerre, des finances et du commerce, sous un ministère à elle responsable; elle veut, pour le reste des affaires gouvernementales, une diète provinciale et un gouvernement responsable à cette assemblée. — Note circulaire du ministère des affaires étrangères de Russie adressée aux envoyés de cette puissance près les cours étrangères, concernant l'intelligence qui subsiste entre les gouvernements de la Russie et de la Sublime Porte, relativement aux moyens de rétablir l'ordre dans les Principautés danubiennes. L'établissement d'un royaume daco-roumaine, dont l'origine serait fondée, si l'on reconnaissait l'indépendance de la Moldavie et de la Valachie, conduirait, si non à une complète démembration de l'Orient, du moins à une suite de complications inextricables. Dans ces tems ou l'Europe subit tant de révolutions, l'intégrité de l'Empire ottoman est plus que jamais une condition essentielle au maintien de la paix générale; d'un autre coté les intérêts de la Russie étant compromis, il y a raison suffisante d'intervenir. — Des troupes turques entrent dans

la Valachie près de Giurgewo. Suleïman-Pacha déclare aux bojares etc. que l'état introduit dans les affaires, contraire aux droits suzerains et aux principes gouvernementaux du Sultan ne pourra plus être toléré, que le gouvernement provisoire établi par des voies illégales sera dissous sans délai et que l'on nommerait provisoirement un substitut du Prince Bibesco, qu'alors néanmoins on prendrait en considération les objections fondées, par exemple au sujet de l'observation incomplète des règlements organiques. Si pourtant le pays persistait à garder une position illégale il avancera avec les troupes vers l'intérieur. Ce manifeste est publié par lecture dans la salle de la métropole à Bucharest le 8 août. — Proclamation du gouvernement provisoire de la Valachie (le métropolite Neophit, Chr. Tell, N. Balescu, N. Minco, C. A. Rosetti) au peuple, par lequel on lui annonce que les troupes turques ont passé le Danube, en lui communiquant la protestation faite contre cette demarche, on l'exhorte à maintenir l'ordre et la tranquillité.

A o u t.

1. L'armée autrichienne passe l'Adda aux environs de Crotta, d'Adda et de Formigara et s'empare de Pizzighettone. Les Piémontais opèrent leur retraite en partie sur Piacenza, en partie sur Pavie. — Publication du ministère de la marine du Danemark portant, qu'en outre des ports bloqués de Swinemunde, Wolgast, Camin, Kiel avec l'embouchure du canal de Schleswig, on soumettra à dater du 15 août, au blocus, Greifswalde, l'abord orient. de Stralsund, les embouchures de l'Elbe, du Weser et de la Jahde. — Protestation d'une société populaire au nom du peuple roumaine contre l'invasion de troupes turques: que la Sublime Porte, en respectant les droits des Roumaines reconnaisse la constitution qu'ils se sont donné, elle aura dans cette nation reconnaissante une fidèle sauvegarde — mais si la Sublime Porte ne retire pas ses troupes, si elle se mèle à main armée des affaires intérieures du pays, on regardera comme rompus

tous les traités existants. Arrêté du parlement sicilien: sont défendues toutes les corporations des jésuites et de leurs affiliés.

2. Proclamation du Lord Lieutenant d'Irlande: quiconque donnera asile à un individu poursuivi pour crime de haute trahison, quiconque lui prêtera aide et assistance sera declaré coupable lui même du même crime. — Le Roi de Sardaigne investit le Prince Eugène de Savoie-Carignan lieutenant général du royaume, du commandement en chef de toutes les troupes en deça de Ticino et sur la rive droite du Po. — Brève du Pape: Les menées du peuple demandent des mesures efficaces à le calmer; le ministère ayant encore demandé sa démission le Comte Odoardo Fabbri a été chargé du soin d'en former un nouveau. — Si quelques uns se plaignent, de l'insuffisance des mesures prises pour prévenir les évènements arrivés à Ferrare, le St. Père n'en a pas moins temoigné la constante volonté de défendre les frontières et investit le ministère de pleins-pouvoirs. Il n'est que trop vrai que les ennemis de l'ordre public exploitent à leur profit les dangers extérieurs qui menacent le pays. Que Dieu protège l'Italie et Rome bien que souillée de plus d'un sacrilège.

3. Le journal de Pétersbourg porte la publication suivante: Les évènements survenus dans les principautés danubiennes ont nécessité l'Empereur de faire entrer temporairement un corps de troupes dans la Moldavie devant se joindre à celui que la Turquie y envoie dans le but d'y rétablir l'ordre; cette démarche se fait de l'assentiment de la Sublime Porte et les troupes seront retirées dès que l'ordre sera retabli dans la Valachie. — Le quartier général de l'armée autrichienne est à Lodi, le 1er et le 2ème corps d'armée se trouvent aux environs de Lodivechio et Tavazzano, la brigade Benedek est en face de Piacenza; le quatrième corps d'armée marche de Piacenza à Pavie. — Smith O'Brien est arrêté à Thurles (Irlande) et conduit à Dublin. — Relation de la commission d'enquête sur les causes de la révolte qui a eu lieu à Paris le 24 juin, et sur le rapport qu'elle a avec celle du 15 mai, adressée à l'assemblée nationale (v. 17 mars 1848). — La Table des députés de la Hongrie arrête que le ministère sera chargé d'effectuer une alliance étroite et sincère entre

la Hongrie et l'Allemagne unie, ainsi qu'avec le pouvoir central de ce pays. — Le lieutenant-feldmaréchal Baron de Welden passe à la tête de 4192 hommes le Po, près de Ponte di Lago scuro, pour couvrir sur le flanc gauche la marche du Prince de Liechtenstein sur Modène. — Aux environs de Bologne il met en déroute un corps de Croisés.

4. Le quartier général du feldmaréchal Comte de Radetzky est à San-Donato. Combat contre les troupes piémontaises aux environs de Milan, celles-ci sont repoussées jusqu'au pied des murailles de la ville et une batterie de 16 livres de balle leur est emportée. — Le gouvernement provisoire de la Valachie se dissout, il est remplacé par une lieutenance princière (Kaimakamie) (v. 16). — Par arrêté de la diète d'Anhalt-Dessau-Cœthen tous les titres de noblesse sont abolis.

5. Capitulation de Milan (signée entre le lieutenant-général Comte Salasco, chef de l'état-major sarde et le Podesta Paul Bussi): 1° la ville sera épargnée; 2° le feld-maréchal prendra en juste considération les évènements du passé; 3° l'armée sarde opèrera sa retraite en deux étappes, conformément aux conventions faites à ce sujet avec les généraux sardes; 4° quiconque voudra sortir de la ville, sera libre de le faire en prenant route par Magenta avant les huit heures du lendemain; 5° à 6 heures du matin le feldmaréchal occupera la porta romana et fera son entrée dans la ville à midi; 6° le transport des malades et blessés s'opérera pendant les deux jours désignés pour la marche des troupes; 7° le Roi se soumettra aux conditions ci-dessus formulées; 8° seront relachés à l'instant même, tous les militaires et employés autrichiens détenus prisonniers à Milan. Cette convention signée à San-Donato est ratifiée de la part de la Sardaigne. — Décret du gouvernement hongrois, concernant l'émission de 12½ millions de pièces de 20 Kreuzer en papier-monnaie; on déposera en nantissement 5 millions en argent et les bons de 1 et 2 fl. seront reçus par toutes les çaisses publiques. — Premier transport de 531 prisonniers faits pendant la révolte du mois de juin, de Paris au Havre, où ils seront embarqués pour Belle-Isle-en-mer (v. 27 juin 1848). Un second transport de 498 part dans la nuit du

17 au 18 août; un troisième dans la nuit du 28 au 29 du même mois; le quatrième dans la nuit du 2 au 3 de septembre; le cinquième dans celle du 12 au 13 du même mois. En totalité on compte 4316 individus condamnés à l'exportation; 255 sont traduits devant les tribunaux militaires.

6. Le feldmaréchal Comte de Radetzky fait son entrée à Milan. Le lieutenant-feldmaréchal Baron de Welden à la poursuite des Crociati jusqu'à Bologna, passe avec cette ville une convention signée le 7, par laquelle elle s'engage fermer ses portes à cette troupe et part pour Padoue en remettant le commandement au lieut.-feldmaréchal Perglas (v. 15 août). — Manifeste du Ban Jellachich, daté d'Agram, concernant le résultat des tentatives conciliatrices, qu'il a entrepris à Vienne. Il a de sa part admis pour base d'une conciliation, la réunion des ministères de la guerre, des finances et des affaires étrangères, à l'administration générale de la monarchie autrichienne, l'indépendance et l'égalité des droits pour les nationalités croato-esclavonne et dalmatique tant pour l'administration intérieure de chaque pays, qu'à la diète réunie de Hongrie, enfin l'accomplissement des vœux de la nation serbe en Hongrie. Par le départ de l'Archiduc, vicaire de l'empire, (30) ses démarches ont touché à leur fin, il s'agira maintenant d'attendre les décisions de la diète de Pesth, sur ces dernières paroles de paix.

7. Loi publiée dans la Hesse gr.-ducale, relative aux rapports des Seigneurs et justiciers nobles du pays — leurs privilèges sont abolis. — A Venise Colli et Cibrario, plénipotentiaires du Roi de Sardaigne, sont investis de tous les pouvoirs de l'état (v. 22 mars, 4 juillet et 10 août). — Modène est occupée par les Autrichiens. — La chambre des députés à Rome adopte à l'unanimité le projet de réclamer l'intervention française pour le maintien et la défense de l'indépendance de l'Italie. On procède à l'élection des députés à envoyer aux parlements italiens, Mamiani se rendra à Naples, Minghetti à Turin, Farini à Florence, en Sicile Piavi. — Le pouvoir central autorise la Prusse à conclure un armistice avec le Danemark (v. 26), en indiquant les changements à faire aux articles du projet: désignation nominelle des personnes destinées aux fonctions

du gouvernement, dans le but d'obtenir quelques garanties pour le maintien et les tendances du nouveau gouvernement; l'extension à donner aux lois qui doivent être abolies; le commandement des troupes, qui resteront dans les duchés, sera remis aux mains du général allemand. — Le choléra se manifeste à Lemberg; le dernier de ce mois 226 endroits de 11 districts de la Gallicie sont infestés de ce mal. — Mort du Baron J.-J. Berzelius, célèbre chimiste suédois, né le 20 août 1779.

8. L'Empereur d'Autriche part d'Inspruck pour retourner à Vienne. — Des officiers autrichiens, qui sur la foi du traité se sont rendus à Bologne, y sont assassinés et l'avant-garde est attaquée; la ville traîtresse est bombardée; le lieut.-feldmaréchal Perglas opère sa retraite en conformité des ordres du feldmaréchal Radetzky. — Le ministère à Rome déclare, que le Pape considérait l'entrée du Baron de Welden dans les Etats-Romains comme une insulte faite au Souverain Pontife; une députation (Cardinal Macini, Prince Corsini, Simonetti) lui sera envoyée, chargée d'insister sur le retrait de ces troupes, avec menace d'user de tous les moyens à la disposition du St. Père, pour obtenir l'évacuation. — Patente du Duc François V de Modène, de Reggio, Mirandola, Massa, Carrara et Guastalla, avec l'annonce de son retour dans ses états: Nous reconnaissons comme ennemis ceux, qui se sont emparés de nos états, aussi longtems, qu'ils ne nous auront pas restitué ce qui nous appartient; amnistie est accordée à tous, excepté quelques provocateurs, auxquels on laisse cependant le tems de s'éloigner.

9. Loi publiée en France contre les crimes et délits de la presse, sur les cautions à faire par les gérants de journaux politiques: 24000 fr. pour les feuilles, qui paraissent chaque jour, 18000 pour celles, qu'on fait paraitre deux fois par semaine, 12000 fr. pour les feuilles hebdomadaires et 6000 fr. pour les revues, qui ne paraissent que tous les mois. — Convention d'armistice entre l'armée autrichienne et celle de la Sardaigne (lieut.-feldm. Hess, quartier-maître général de l'armée autrichienne et le lieut.-général Comte Salasco, chef de l'état-major de l'armée sarde, signataires): 1° la ligne de démarcation est celle des frontières des deux états; 2° les forteresses de Peschiera, Rocca-d'Anfo et Osoppo seront remises par les trou-

pes sardes aux autrichiennes; 3° Modène et Parme ainsi que la ville de Plaisance avec le territoire de la forteresse seront évacués par les troupes sardes; 4° les troupes sardes tant sur terre que sur mer évacueront Venise et la Terra-ferma venitienne; 5° dans toutes les places sus-mentionnées la propriété sera sauvegardée par le gouvernement autrichien; 6° l'armistice durera 6 semaines, après l'expiration de ce terme, il sera ou bien prolongé, ou les hostilités recommenceront après que l'armistice aura été dénoncé huit jours d'avance.

10. Sur la nouvelle de la reddition de Milan et de la retraite de l'armée piémontaise au delà du Ticino, on proclame la république à Venise; Manin est à la tête du gouvernement (v. 7 août). — Entrée du Duc François V de Modène dans sa résidence. — La liberté des esclaves est proclamée dans la Guyenne française.

11. Déclaratian contenue dans le moniteur universel du 12 août, concernant la question sur les résolutions à prendre relativement à l'état où se trouve l'Italie. Jusqu'ici le gouvernement s'est abstenu de se prononcer pour le choix entrela guerre, si l'honneur et la France l'exigent, ou la paix, si elle peut se maintenir sans déroger aux engagements contractés et au rang que soutient la France; aussi dans ce moment encore la médiation entreprise de concert avec l'Angleterre justifie l'espoir de voir la paix maintenue et le parlement germanique, pour faire preuve de ses sentiments de conciliation, joindra ses efforts à ceux de ces deux puissances, pour effectuer une convention. — Les universités de Berlin et de Halle refusent de se rendre à l'invitation pour un congrès, devant se réunir dans le but de discuter sur les réformes, qu'exige l'organisation universitaire de l'Allemagne (v. 9 juillet), par la raison qu'un mode représentatif tel que celui qu'on propose, pourrait porter atteinte à leur indépendance et au développement propre à chaque université particulière et parceque les tendances unitaires actuelles de l'Allemagne n'offrent nullement un motif pour admettre une telle représentation centrale de ses universités.

12. Mort de Georges Stephenson Esq., né en 1781 à Wylam, qui le premier a appliqué le système des rails aux locomotives à vapeur.

13. Brescia ouvre ses portes au lieut.-feldmaréchal

d'Aspre. — La chambre des députés à Venise confère, pour le tems des dangers qui menacent la patrie, la dictature à Daniel Manin, Jean-Baptiste Cavedalis et Léon Graziani.

14. Fête solennelle à Cologne en mémoire de l'édification de la cathédrale, dont la première pierre avait été posée, il y a six siècles par l'Archevèque Comte de Hochsteden, la seconde, il y a six ans, par le Roi Frédéric-Guillaume IV de Prusse, en suite des travaux, que feu son père le Roi Frédéric-Guillaume III avait protégé pendant dix années. L'Archiduc vicaire de l'empire parait à cette fête, hôte honoré du Roi. — Le lieut.-feldmaréchal Prince de Schwarzenberg fait son entrée à Bergame; le fort de Rocca d'Anfo est également occupé par les Autrichiens, auxquels aussi Peschiera est rendue. — La chambre des députés à Rome décrète: Dix membres de l'assemblée devront, dans l'espace de 13 jours, faire des propositions sur les moyens de résister aux attaques de l'Autriche et d'assurer le salut de l'Italie; le ministère devra inviter tous les états de l'Italie à envoyer des députés à Rome, pour y délibérer, sous la protection du Pape Pie IX, sur les mesures les plus efficaces à prendre pour défendre l'Italie et rétablir l'indépendance de ce pays.

15. Dernière séance des Cortès en Portugal, discours de la Reine: à l'ouverture de l'assemblée S. M. avait exprimé sa satisfaction de se voir entourée de représentants animés du désir de pacifier le pays et de guérir ses blessures; elle félicite en ce moment les Cortès, du zèle et de l'énergie, dont ils ont fait preuve. Au milieu des évènements, qui ont bouleversé l'Europe, le repos du Portugal n'a été troublé nulle part. — Note du Baron de Welden aux plénipotentiaires du Pape, Cardinal Marini, Prince Corsini et Comte Guarini: Après avoir allégué les raisons, qui l'ont engagé à marcher sur Bologna, il promet d'évacuer le territoire des Etats-Romains, à l'exception pourtant de la citadelle de Ferrare, il s'engage à restituer les armes confisquées dans les légations, à laisser libres les passages du Pô, ainsi que les ports appartenants au St. Siège, du moment que le gouvernement papal aura promis de rendre la liberté aux Autrichiens retenus à Bologne et d'empêcher ses sujets de violer les territoires de l'Autriche et de Modène (v. 8 août).

16. Note adressée par le Comte Montani, auditeur à la nonciature du Pape à Vienne, au ministre de Wessenberg: Protestation contre l'occupation de Ferrare, par les troupes autrichiennes le 14 juillet (v. 24 de ce mois). — Suleïman Pacha s'adresse à la nation roumaine: après que les Valaches (v. 21 juillet et 4 août) ont dissous le gouvernement provisoire établi le 23 juin, pour le remplacer par une lieutenance de 3 personnes, en conformité des vœux exprimés à ce sujet, il exhorte le peuple à se soumettre à cette autorité, et d'attendre en paix le développement des évènements. — Commencement des débats dans la seconde chambre neerlandaise sur les réformes à faire à la loi fondamentale des Pays-Bas. — Incendie à Constantinople.

17. Election d'un président pour et par la diète de l'Autriche, la durée du mois, que M. Schmidt a fonctionné comme tel étant expiré; la diète a élu M. Strohbach de Bohème.

19. Armand Marrast est élu président de l'assemblée nationale à Paris pour la durée d'un mois. — Les Hongrois ayant assailli le camp retranché des Raïzes aux environs de St. Thomas, sont vivement repoussés et éprouvent de grandes pertes. Weisskirchen est attaquée par des Raïzes (Illyriens) au moment que la population raïze de cette ville s'y soulève; la population allemande est à la fin maître de ce mouvement.

20. La nouvelle constitution fédérale de la Suisse est adoptée par la Thurgovie et St. Galles; le 21 par Lucerne et Argovie. — Prorogation de l'assemblée des états des duchés de Schleswig-Holstein réunis dans le but de délibérer sur la constitution à donner au pays. — Ouverture de la diète au roy. de Wurtemberg (onzième réunion).

21. Le gouvernement français supprime encore quatre journaux: le Représentant du peuple, le Père Duchêne, le Lampion et la Vraie République, de même le 24 la Gazette de France. — Emeute populaire à Munich sous le pretexte mensonger d'une aliénation des diamants de la couronne; le 23 agitations et troubles à Berlin, et le même jour émeute d'ouvriers à Vienne.

24. Décrets du conseil des ministres à Vienne, rendus dans le but de rétablir et de maintenir l'ordre et la sûreté troublés la veille — le comité de sûreté est supprimé.

— Réponse du ministre autrichien de Wessenberg à la note du St. Père du 16 de ce mois: Bien que le Pape n'ait pas déclaré la guerre à l'Autriche, le territoire autrichien n'en a pas été moins envahi, non seulement par de nombreuses troupes de corps francs romains, mais même par des troupes régulaires, ainsi que par les troupes piémontaises, qui s'étaient mêlées à la garnison papale. On n'a pas usé contre les partisans (Crociati etc.) de toute la sévérité des lois martiales; mais il était urgent d'assurer l'existence de la garnison de Ferrare. — Le président du ministère de la Sardaigne déclare au Comte Casati, membre du conseil lombard: sous le rapport militaire l'armistice conclu avec l'Autriche doit sans doute être reconnu, mais nullement sous celui d'une convention politique impliquant la suppression de faits accomplis. En suite de l'incorporation de la Lombardie au royaume (v. 27 juillet) le gouvernement doit, en des cas prévus par la loi, se concerter avec le conseil lombard, en conséquence le Comte Casati est invité à vouloir convoquer, pendant l'occupation autrichienne de la Lombardie, les membres de ce conseil à Turin. Protestation des Italiens, qui sont venus chercher un asile à Paris, par l'organe de F. G. Urbino, datée du 2 sept.

25. En suite des débats sur le rapport de la commission d'enquête, relatif aux évènements du 16 avril, 12 mai et 23 juin, l'assemblée nationale de France donne l'autorisation de poursuivre les deux députés Louis Blanc et Marc Caussidière, relativement à l'attentat du 15 mai. — Par arrêté du gouvernement sarde la société de Jésus est exilée, les biens fonds et mobiliers de la compagnie, administrés par le ministère des finances, seront affectés à l'établissement et à l'entretien des écoles publiques, dont l'institution a été ordonnée par le décret du 20 mars 1848. Les membres de l'ordre sujets de la Sardaigne, obtiendront une pension annuelle de 500 lire. En même tems on supprime la corporation des dames du sacré cœur de Jésus. — Révolte à Livorno, qui éclate sur la nouvelle, que Pierre Gavazzi a été arrêté à Florence, à la suite de discours de tendance communiste, qu'il y a faits.

26. Armistice de Malmœ, signé entre le Roi de Prusse, en son nom et en celui de la Confédération-germanique d'une part, et le Roi de Danemarck, Duc de Schleswig et

Holstein d'autre part: les hostilités seront suspendues pour la durée de 7 mois; en cas de reprise on devra en avertir un mois d'avance; le blocus des côtes allemandes sera levé; les prisonniers de guerre ou détenus politiques seront relachés; tous les navires capturés ou confisqués seront remis en liberté avec leur cargaison; le Danemarck sera indemnisé pour les approvisionnements faits pour le compte des troupes allemandes, dans le Jutland; les deux duchés seront évacués par les troupes danoises ainsi que par celles de la confédération, sans y comprendre le nombre de celles, qui devront d'une part et d'autre surveiller les hôpitaux et dépôts militaires; les soldats originaires du duché de Schleswig, qui sont actuellement au service militaire dans les duchés, devront, formés en détachements spéciaux, prendre leurs cantonnements dans le duché de Schleswig et seront comme les forces militaires cantonnées dans le Holstein (contingent holsteinnois germanique) à la disposition du gouvernement des deux duchés; les deux puissances contractantes nommeront un gouvernement commun pour les deux duchés, qui exercera ses fonctions au nom du Roi de Danemarck, en sa qualité de Duc de Schleswig et Holstein. Ce gouvernement sera composé de 5 membres, dont deux seront choisis par le Roi de Prusse, au nom de la confédération-germanique, pour le duché de Holstein, 2 par le Roi de Danemarck, en sa qualité de Duc de Schleswig et Holstein, pour le duché de Schleswig le cinquième membre sera nommé conjointement par les deux Souverains, dont chacun est en droit de nommer en outre un commissaire devant résider dans les duchés, durant le tems de l'armistice. Le duché de Lauenbourg sera administré par une commission de trois membres, dont un sera nommé par le Roi de Prusse, le deuxième par le Roi de Danemarck, et le troisième conjointement. (L'échange des ratifications effectuée par le général pruss. de Below et le chambellan danois de Preetz a lieu le 1 sept.) — Les chambres à Rome sont prorogées jusqu'au 16 de novembre.

28. Combat entre les légitimistes et les communistes à Montpellier.

29. Le Comte Bugnevaz avec trois commissaires du Banat, accompagnés de 800 hommes de troupes du banat et de la garde civique de Buccari, arrivent à Fiume, ils or-

donnent au gouverneur M. Erdœdy de quitter cette ville et de la remettre aux autorités du Banat.

30. Le ministère des finances autrichien émet des billets de trésor, donnant intérêt de 5 p. c.; on crée par là une espèce de dette flottante, à l'instar de celle, que l'on contracte nommément en Angleterre, pour suffire à des besoins urgents. Après l'expiration d'une année ces billets seront échangés contre de nouveaux, et avant ce terme ils sont admis en paiement dans toutes les caisses publiques, ainsi que dans la caisse centrale de l'état, pour leur valeur nominelle et le montant de l'intérêt échu.

31. Convention signée entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas au sujet de quelques articles additionnels au traité du 14 mai 1818, relatif à la suppression de la traite des noirs. — Henri de Gagern, MM. de Soiron et de Hermann sont reélus à Francfort président et vice-présidents de l'assemblée nationale. — Arrêté de l'assemblée constituante à Vienne: Suppression de toutes les sujétions des paysans vis-à-vis des Seigneurs; affranchissement des propriétés des sujets; les propriétés foncières sont affranchies; il n'y a plus de différence entre les biens-fonds des Seigneurs et ceux des paysans; pour tous les droits provenant des rapports personnels de sujétion, de pâtronage et de juridiction il ne sera accordé aucune indemnité; pour toutes les redevances que doit acquitter comme tel, le propriétaire d'un bien-fonds, envers le seigneur foncier, que ces redevances consistent en corvées ou en impôts, il sera adjugé une indemnité équitable; sont supprimés sans indemnité les droits de coupe de bois, de pâturage, ainsi que les servitudes provenant des rapports entre les sujets et les autorités; on procèdera à la nomination d'une commission chargée de rédiger un projet de loi sur la mesure à adopter pour ces indemnités, sur les fonds à établir par les moyens pécuniaires des provinces concernantes, qui devront servir à couvrir les indemnisations, qui leur seront affectées, sur le mode et les voies à suivre pour règler des indemnités etc. — Lettre autographe de l'Empereur à l'Archiduc Palatin de Hongrie et invitation du Ban de la Croatie à une nouvelle entrevue dans le but de convenir d'un arrangement entre la Hongrie et les co-états. On recommande vivement au ministère hongrois l'examen sérieux d'un mémoire du ministère autrichien, qui désigne

comme politiquement impossible l'existence et la duré d'un royaume de Hongrie, séparé de la dynastie imp. autrichienne et lequel prouve la nécessité de modifier les institutions adoptées par le gouvernement hongrois, d'après les exigences de la monarchie autrichienne et en conformité de la pragmatique sanction.

Septembre.

1. Ouverture de la diète dans le gr.-duché d'Oldenbourg, convoquée dans le but de délibérer sur les articles d'une nouvelle constitution. — Ibrahim Pacha est investi par le Grand-Seigneur de la vice-royauté de l'Egypte et nommé Vesir.

2. Lettre du plénipotentiaire de Prusse près le pouvoir central Camphausen, adressée au ministère des affaires étrangères de l'empire, par laquelle il donne un commentaire relatif à l'armistice conclu avec le Danemarck, et surtout aux points où l'on s'est écarté des pleins-pouvoirs donnés par le Vicaire à ce sujet. — Débarquement des troupes napolitaines aux environs de Messine.

3. Le lieut.-feldmaréchal Comte de Wimpffen, gouverneur-militaire de Milan, menace de sévir contre ceux qui se permettraient encore d'exciter des troubles, en défendant de leur propre autorité de fumer dans les rues, dans les cafés etc. — Le gouvernement de l'Autriche accepte la médiation anglo-française pour les affaires de l'Italie. — Commencement des hostilités entre Messine et la citadelle; le bombardement continue jusqu'au 7, où les troupes débarquent.

4. La diète de Schleswig-Holstein, qui a repris ses sessions, décide: que l'assemblée constituante de Schleswig-Holstein ne peut être dissoute, que chaque changement dans le gouvernement existant des duchés a besoin de l'assentiment de l'assemblée constituante, que toutes les lois émanées depuis le 8 mars ne peuvent être changées ou abrogées qu'avec l'assentiment de l'assemblée, que sans son assentiment aucune loi ne pourra être émise et aucune nouvelle taxe ne pourra être imposée. — Soulèvement à Livourne. — Lettre de l'Empereur d'Autriche au Baron de Jellachich: après avoir fait l'éloge des preuves irrécusables de

la fidélité et de l'attachement du Ban de la Croatie à la dynastie impér. et aux intérêts de toute la monarchie, le Souverain révoque son manifeste du 10 juin, relatif à l'enquête à diriger contre le Baron de Jellachich, à l'interdiction de ses fonctions et dignités (v. 9).

5. Par suite de la résolution prise par l'assemblée nationale de Francfort, tendante à suspendre les mesures militaires et autres nécessaires pour l'exécution de l'armistice de Malmœ tous les ministres de l'empire donnent leur démission (v. 16). — Prorogation du parlement en Angleterre (v. 23 nov. 1847); à la fin de son discours la Reine dit: „J'ai renouvelé d'une manière formelle mes relations avec le gouvernement de la France... Des évènements d'une importance majeure ont troublé la tranquillité de plusieurs états de l'Europe, tant au nord qu'au midi. Ces évènements ont amené des hostilités entre des pays voisins, de concert avec d'autres puissances amies, j'offre mes bons offices à régler à l'amiable ces différends et j'ai le bon espoir, que nos efforts ne seront pas sans succès... Au milieu de ces secousses j'ai eu la satisfaction de pouvoir conserver la paix dans mes propres états et de maintenir notre tranquillité intérieure; mon peuple comprend trop bien les avantages de l'ordre et de la sécurité, pour donner aux promoteurs du pillage et des désordres, une chance de succès dans leurs desseins pervers." — Les troupes piémontaises à Venise sont embarqués sur les vaisseaux de guerre, aux environs de Malamocco.

6. Les Serbes, en partant des retranchements romains (entre le Danube et le Theis) se dirigent vers le nord sur O'Verbasz. — Mort de Mahomet, Schah de Perse, décédé à l'âge de 43 ans, possesseur du trône depuis 1834; son fils, Wesilat-Nerredin-Mirza, jusqu'ici lieutenant d'Azerbeidschan, est proclamé le 10 sept. Schah de Perse à Tauris et se met le 14 en route pour Teheran, accompagné par des commissaires de la Grande-Bretagne et de la Russie, auxquels se joint M. Dano, chargé d'affaires de la France, arrivé le 11 à Tauris. Hadschi-Mirza-Aghassi, jusqu'ici premier ministre, est démis de ses fonctions et remplacé par Mirza-Tagni. Malek-Kassim-Mirza, grand-oncle du jeune Prince, est nommé lieutenant d'Azerbeidschan.

7. Loi publiée en Autriche par laquelle la décision de la diète du 31 août est sanctionnée. — Messine, qui

pendant deux jours de suite s'est défendue à outrance, est prise par les troupes napolitaines, qui occupent tous les forts, y compris le Phare. — Mort de Jean-Charles Amrhyn, avoyer de Lucerne.

8. A deux heures après minuit la diète de Schleswig-Holstein arrive à la fin de ses délibérations sur la constitution. — Ordre du jour publié par le président Ruggiero Settimo: A Milazzo, Taormine, Catania, Syracuse, Girgenti, Trapani et Palerme on devra établir des camps et organiser la défense contre les troupes napolitaines.

9. La loi constitutionnelle du duché de Schleswig-Holstein est sanctionnée par le gouvernement provisoire. (Ce jour même le nouveau gouvernement, doit entrer en fonction, en conformité de l'article 7 du traité d'armistice.) — Grande députation de la diète hongroise envoyée à l'Empereur d'Autriche, son Roi, pour demander sa protection et des mesures repressives contre la révolte, qui s'élève contre elle (en suite de leur propre soulèvement contre l'Empereur et la pragmatique sanction); réponse évasive (v. 4). — Lettre du Prince Frédéric de Holstein-Augustenbourg, adressée à la diète de Kiel: En suite de ce que le commandement des troupes de Schleswig-Holstein avait été conféré au général prussien de Bonin, il s'est démis de celui, qu'on lui avait confié et il exprime le désir de se démettre également de ses fonctions de membre du gouvernement provisoire. — La flotte sarde, partie de Venise, arrive devant Ancône.

10. Les membres élus par le Roi pour entrer dans l'administration des duchés de Schleswig-Holstein ayant, à l'exception du Comte Moltke, résigné à cette destination, le Souverain du Danemarck nomme à leurs places le bailli Johannsen et l'évêque Hansen d'Alsen et Arroe.

11. Le Ban de la Croatie, en partant de Warasdin, s'avance en passant la Drave, sur Nedelicz et Tschakathurm contre la Hongrie. — Manifeste du Ban (v. 6 août): Un parti arrogant et égoïste a abusé en Hongrie du tems de la liberté renaissante, pour arracher des concessions, qui mettent en contestation l'existence de la Croatie et de l'Esclavonie. Vaines ont été toutes les tentatives de réconciliation. En vain il a insisté sur le maintien de la pragmatique sanction qui, dans ses clauses les plus essen-

tielles, adoptées par le peuple croato-esclavon, à la diète de cette nation le 9 mars 1722 fixe,

que les royaumes de Croatie, d'Esclavonie et de Dalmatie reconnaitront le gouvernement, non seulement des descendants, tant Princes que Princesses de la maison impériale, reconnaissance qui cependant n'aura lieu qu'à l'égard de ceux de ces descendants, qui ne possèderont pas seulement l'Autriche mais encore la Styrie, la Carniole et la Carinthie, qui résideront dans la dite Autriche, —

sanction, dont l'article 2, 1723, stipule encore expressément et avec force de loi,

que les pays héréditaires allemands, aussi bien que les pays hongrois seront gouvernés d'une manière indivisible, inséparable et collective.

En vain le Ban a demandé un ministère central de la guerre, des finances, des affaires étrangères et l'égalité des nationalités. Comme le ministère hongrois, au lieu de prendre en considération ces paroles de pacification, persévère dans ses tendances ennemies, il exprime par là ses vues d'amener la ruine de la monarchie, il ne reste plus d'autre moyen que de recouvrir aux armes. — Appel aux troupes hongroises, qu'ils ne regardent pas comme ennemis les troupes de la Croatie, au contraire comme amis, qui tendaient au salut de la patrie commune. — Appel à la nation hongroise: qu'elle cherche ses ennemis dans les rangs de ceux qui, par la ruse et par la fraude s'efforcent d'anéantir le pouvoir de la couronne, de ceux, qui ont détruit la concorde entre les peuples, qui ont rompu les liens, qui unissent la Hongrie à l'Autriche. — Les commandants anglais et français de la station navale de Messine s'adressent au commandant en chef de l'armée napolitaine, Charles Filangieri, Prince de Satriano: Sans avoir l'intention de mettre obstacle à l'occupation de Messine, ils le prient de vouloir mettre fin aux hostilités, jusqu'à ce que l'Angleterre et la France soient par leur médiation, parvenus à lever les obstacles, qui s'opposent à la conclusion de la paix. Réponse a cette lettre: Depuis le moment de la conquête de Messine le commandant de l'armée napolitaine a pris à tâche de guérir les maux, que les évènements avaient amenés; il continuera d'en agir ainsi et rap-

pellera les navires en croisière, jusqu'à nouvel ordre du Roi. (A ces lettres se rattache une correspondance diplomatique ultérieure.)

12. Arrêté de la diète helvétique: La nouvelle constitution ayant été adoptée par 15 et demi cantons comptant une population de 1,897887 habitants conséquemment à une grande majorité, la diète décrète: 1° la constitution de la Suisse telle qu'elle a été délibérée par la diète, à dater du 15 mai au 27 juin 1848, est solennellement acceptée et formellement déclarée loi fondamentale de la confédération helvétique; (art. 3) la diète s'occupera des dispositions nécessaires pour la mettre en vigueur. — Emeute à Vienne; scènes pareilles à Potsdam, (14) à Naumbourg, à Chemnitz. — Soulèvement à main armée dans les comtés de Tipperary, Waterford et Kilkenny en Irlande. — Lettre du visirat osman aux gouverneurs de l'empire ottoman, ayant pour but de prévenir l'oppression des sujets et de ne pas permettre qu'on exige d'eux des corvées sans indemnité équitable etc. — Les Anglais prennent d'assaut les ouvrages extérieurs de Multan, mais le 13 Schir-Singh ayant passé à l'ennemi avec 5000 h., ils sont obligés de lever le siège et de faire leur retraite sur Bhawalpur.

14. Appel du Comte Batthyány, président du conseil des ministres en Hongrie, au peuple, pour une levée en masse. — Le choléra se manifeste à Kœnigsberg en Prusse.

15. Ordre du cabinet du Roi de Prusse: Le général Wrangel est chargé du commandement supérieur de toutes les troupes cantonnées dans les Marches. — Note du feldmaréchal Comte Radetzky, adressée au conseil d'état du canton du Tessin: Des outrages faits à des militaires autrichiens, les menées hostiles des refugiés lombards, l'assistance qu'on leur accorde, et les attaques dirigées contre lui par la presse, l'obligent à interrompre toutes relations avec le canton et à reléguer de la Lombardie les Suisses établis dans ce pays.

16. Arrêté de l'assemblée nationale à Francfort par 257 v. contre 236: 1° on ne s'opposera plus à l'exécution de l'armistice de Malmœ (v. 26 août et 9 sept.); 2° on invitera le pouvoir central à faire les démarches nécessaires pour s'entendre le plus tôt possible avec le Danemarck sur les modifications à faire à plusieurs articles du traité,

modifications auxquelles celle puissance ne refuse pas de se prêter; 3° on doit également inviter le pouvoir central à entamer le plus tôt possible les négociations de paix. Scènes tumultueuses à Francfort: le peuple est à la recherche de M. Heckscher.

17. Assemblée populaire réunie aux environs de Francfort (Pfingstweide), à laquelle assistent les sociétés démocratiques, celles des ouvriers et les élèves des écoles gymnastiques (Turner) de Francfort, d'Offenbach, de Mayence, de Hanau etc.; Simon, député de Trèves, Wesendonk, Schlœffel, Hentges, Reinganum, Metternich de Mayence y assistent. Sont déclarés traîtres au peuple allemand, à la liberté, à l'honneur de la patrie, les membres de l'assemblée nat. allem., qui avec la majorité ont voté pour l'acceptation de l'armistice. Pendant la nuit l'on a fait venir de Mayence des troupes autrichiennes et prussiennes pour protéger l'assemblée nationale. — Circulaire adressée aux ambassadeurs à l'étranger, dans laquelle on dément le bruit répandu, que le Danemarck était disposé à se prêter à des modifications relatives au traité d'armistice du 26 juillet. Ayant appris qu'une fraction de l'assemblée nationale de Francfort, faisait dépendre de ce bruit son vote sur l'acceptation de l'armistice, le Danemarck sent la nécessité de faire cette déclaration, puisqu'elle tient, à ce que les stipulations de l'armistice soient ou bien scrupuleusement remplies, ou réjetées. Ce traité est un acte de réconciliation, une tentative de vider ses différents avec les duchés, mais l'on n'arrivera jamais à ce but, tant qu'un parti guerrier, qui existe dans les duchés, verra ses espérances nourries par l'assemblée nationale.

18. Journée des barricades à Francfort; le feu des troupes commence à 1 heure et le combat dans les rues se prolonge jusqu'à 4 heures; après une demi heure accordée pour voir, si les rebelles se désisteraient de leur entreprise, le combat se renouvelle; pendant la nuit et le matin du lendemain les dernières barricades sont enlevées par les troupes; la ville est déclarée en état de siège et la loi martiale est publiée. Les députés, Prince Lichnowsky et colonel Auerswald sont victimes d'un assasinat commis hors de l'enceinte de la ville, devant la porte de Tous-les-Saints (Allerheiligenthor). — Une attaque de l'aile gauche de l'armée du Ban de la Croatie Jellachich faite aux en-

virons de Mœloar est repoussée par les Hongrois; les Croates perdent beaucoup de monde. — Décret royal en Sardaigne: Jusqu'à nouvel ordre on prendra possession des villes de Menton et de Rocca-Bruna, appartenantes au duché de Monaco. — L'astronome Lassell à Liverpool découvre le huitième satellite de Saturne. (Nous rappelons, que le premier fut découvert en 1655 par Huyghens. que Dom. Cassini trouva en 1671, 1672 et 1684 quatre autres, et que Herschel découvrit les deux derniers.)

19. Les habitants de Francfort sont désarmés à l'exception de ceux, qui font partie de la milice bourgeoise et civique, organisée pour cette ville. — Election d'un nouveau président pour l'assemblée nationale à Paris: Marrast. — Loi sur la colonisation pour l'Algérie. (En suite de cette loi seize transports de colons partent jusqu'au commencement de décembre de la France, pour l'Algérie, pour y former les colonies suivantes: 1° province d'Oran: St. Cloud et St. Leu, aux environs d'Arzew, Rivoli et St. Louis, non loin de Mostagenem, Fleurus et Aboukir, près d'Oran; 2° province d'Algérie: Affroun près de Koleah, Lodi et Damiette, non loin de Medea, Montenotte, entre Tenes et Orleansville, Marengo et Novi, près de Scherschell, Zuric et l'Argonne, au pied de l'Atlas, entre Blidah et Miliana; 3° province de Constantine: Robertville et Gastonville, entre Philippeville et El-Arusch, Jemappes, près de Philippeville, Mondovi, près de Bona, Héliopolis et Millesimo, près de Guelma.

20. Manifeste de l'Empereur d'Autriche, adressé au peuple d'Italie: Amnistie a déjà été accordée aux coupables, qui ont pris part active aux évènements des derniers tems; on promet d'octroyer aux habitants de la Lombardie et de Venise dès que la paix et la tranquillité seront rétablies, une constitution capable de satisfaire, non moins aux intérêts de leur nationalités, qu'aux besoins du pays, ainsi qu'à leur union à la monarchie autrichienne. — Projet de constitution pour le margraviat de Moravie, adopté par la diète de cette province et présenté à la diète de l'Autriche et à l'Empereur, pour en obtenir la sanction.

21. Congrès universitaire réuni à Jena pour délibérer sur les réformes à faire relativement à l'organisation des universités de l'Allemagne. — Mort de Lord Georges Ben-

tinck, chef du parti protectioniste anglais, né le 27 février 1802.

22. Programme du ministère Pfuel en Prusse; Nous sommes fermément résolus d'avancer sur la voie constitutionnelle que nous avons suivie jusqu'ici, mais nous repousserons tous les excès de l'anarchie et de l'illégitimité, en soutenant scrupuleusement et fortement les droits de la couronne, qui seule doit être investie du pouvoir exécutif. — Struve à la tête d'un corps franc, avec deux pièces d'artillerie, après avoir la nuit précédente, dépassé les frontières bado-suisses, près de Lœrrach, qu'il occupe, s'avance sur Schliengen. — Par suite de la proclamation d'une commission royale immédiate pour le gouvernement collectif des deux duchés, la diète de Kiel adopte une adresse au gouvernement provisoire, pour l'inviter à sévir contre les membres de cette commission comme agitateurs et à s'opposer à leurs tendances ultérieures. Le gouvernement provisoire adresse aussitôt une circulaire à toutes les autorités de la police, portant l'ordre d'arrêter le Comte Charles Moltke, le conseiller de conférence, Fr.-H.-Chr. Johannsen et l'évêque Georges Hansen partout, où ils se montreraient sur le territoire des duchés. — Ouverture de l'assemblée des états du duché de Cobourg. On leur recommande vivement de s'entendre avec le duché de Gotha, au sujet d'une loi constitutionnelle commune aux deux pays, par la raison, que sans une constitution pareille l'indépendance du pays pourrait facilement être compromise. — La diète helvétique décide (avant sa prorogation), qu'on portera plainte au gouvernement autrichien contre le feldmaréchal Radetzky au sujet de la note, qu'il lui a adressée, et que, pour maintenir les intérêts de la Suisse, on enverra dans le canton du Tessin deux représentants avec une brigade de troupes fédérales à leur disposition. — Proclamations adressées aux peuples de la Hongrie et aux troupes cantonnées dans ce royaume: Le maintien du pouvoir de l'Empereur est le seul moyen de rapprocher et de réunir les nationalités, qui se combattent; on désapprouve les menées et intrigues du ministère hongrois, la tentative d'établir des rapports directs avec la Sardaigne etc., la tendance de relâcher la discipline militaire, l'émission de plusieurs millions de papier-monnaie sans garantie, la violation des propriétés etc.; à la suite de ces reproches l'Em-

pereur se livre à l'espoir, que les Hongrois maintiendront la tranquillité et la paix et il les somme d'attendre les mesures, qui seront prises pour la pacification du pays (v. 25). — Lettre adressée par le commissaire Fuad Effendi, envoyé par la Sublime-Porte, dans les principautés danubiennes, au métropolitain de la Valachie: En exigeant une soumission entière, il lui mande l'occupation de Bucharest par les troupes turques. En même tems le général russe Luders passe à la tête du 5ème corps d'armée le Pruth et entre dans la Moldavie; le 24 il arrive à Jassy.

24. Le ministre des guerres, général badois Hoffmann, est chargé par le Vicaire de l'empire du commandement des troupes, qui devront marcher contre les bandes de Struve; il les atteint entre Heitersheim et Staufen; il emporte cette dernière place après un combat acharné; Struve, dans sa fuite, est arrêté à Wehr (v. 28 févr. et 18 mai 1849). — L'Archiduc Palatin de Hongrie arrive à Vienne. — Circulaire du ministère de la justice de l'empire adressée aux ministères de la justice des différents états de la Confédération-germanique, pour les engager à ne pas laisser impunis les délits contre la presse, ni ceux commis par les associations et assemblées populaires.

25. Manifeste du Roi de Hongrie à ses peuples hongrois: Le lieutenant-feldmaréchal Comte François Lamberg est chargé du commandement supérieur de toutes les troupes en Hongrie, pour y ramener l'ordre et la paix; les troubles survenus dans la partie du Nord de la Hongrie seront reprimés par des forces militaires, parties de la Moravie; à ce but sont prises toutes les mesures nécessaires pour effectuer, dans toutes les parties de royaume, une conciliation satisfaisante des différends qui le divisent à l'intérieur (v. 27). — Fuad Effendi supprime la lieutenance princière de la Valachie, remet en vigueur les anciens règlements gouvernementaux et nomme Constantin Cantacuzenos seul Kaimakam.

26. En suite des scènes tumultueuses, qui ont eu lieu la veille et la nuit suivante, Cologne est déclarée en état de siège; la garde civique, qui devra plus tard être réorganisée, est dissoute, quatre feuilles publiques sont suspendues en voici les titres: nouvelle gazette rhénane, journal de l'association ouvrière, nouveau journal de Cologne,

la garde rhénan (der Wächter am Rhein); l'état de siège est levé le 3 octobre. — Sur la nouvelle, que par décision du ministère de l'empire les troupes altenbourgeoises devront être retirées d'Altenbourg, pour être remplacées par d'autres troupes fédérales, la diète du duché proteste contre cette mesure, qu'elle considère comme une aggression contre la liberté et l'indépendance du pays. — Louis Bonaparte est nommé député du département de l'Yonne à l'assemblée nationale de la France.

27. Règlement sur la publication des lois de l'Emp. allemand devant entrer en vigueur 20 jours après la publication. — Proclamation du Prince de Hohenzollern-Sigmaringen: Devant céder à la violence, il quitte avec les membres de son gouvernement le pays, après avoir informé le commissaire chargé des pleins-pouvoirs du ministère de l'empire de l'état des affaires, pour le mettre à même de rétablir l'ordre légal. — Les représentants de la Hongrie déclarent nul le manifeste publié le 25 par leur Roi; on interdit au Comte Lamberg de se charger du commandement supérieur des troupes en Hongrie, même de tout commandement de forces militaires; les employés et les autorités, qui contribueront à répandre ce manifeste, se rendront coupables d'avoir renversé la constitution. — Le général Luders passe les frontières de la Valachie en publiant par une proclamation, que cette démarche était faite de l'assentiment du Sultan, dans le but de mettre fin à l'anarchie. — Troubles à Cephalonie (îles ioniennes); les paysans sont attroupés aux portes d'Argostoli.

28. Le Comte Lamberg est assassiné à Pesth. Faute d'une autorité gouvernementale la chambre des représentants hongrois établit la „commission des Six" investie de pouvoirs illimités. — On refuse à Livourne l'entrée de la ville aux membres de l'administration élus par le gouvernement toscan, F. Tartini, G. Bandi et A. Ducoqué pour ce pays.

29. Bataille entre les Croates et les Hongrois aux environs de Velencze.

Octobre.

1. Abdication du Prince Henri LXXII de Reuss-Ebersdorf en faveur du Prince de Reuss-Schleiz.

2. Henri de Gagern est reélu président de l'assemblée nat. allemande: viceprésidents: Simson (de Kœnigsberg) et Riesser (de Hambourg).

4. Ouverture de la diète constituante du duché de Gotha. — Note de l'ambassadeur du pouvoir central allemand adressée au gouvernement fédéral de la Suisse, portant une demande de satisfaction au sujet des invasions qui des cantons suisses avoisinants, ont été faites sur le territoire du gr.-duché de Bade.

5. Réponse du Vorort de la Suisse à la note de l'ambassadeur Raveaux, datée de la veille: Avant de rendre responsables les autorités des cantons suisses il s'agira de préciser les faits; on refusera le droit d'asile aux réfugiés, qui ont pris part au soulèvement dans le duché de Bade, on mettra sous la surveillance de la police les autres.

6. Révolte à Vienne; on se soulève contre les troupes devant partir pour l'armée croate; le ministre de la guerre, Comte Baillet de Latour, est assassiné; l'Empereur, de Schœnbrunn se retire sur Linz (v. 14). Les députés de la gauche demandent une séance extraordinaire de la diète, le président de l'assemblée, Strobach, s'y oppose.

10. Réponse du Ban de la Croatie, Jellachich, à la missive des députés de la diète autrichienne, Prato et Bilinski, datée de Rothneusiedel: En sa qualité de fonctionnaire public, il est de son devoir de repousser de toutes ses forces l'anarchie, comme soldat le bruit du canon le guidera dans le chemin, qu'il doit suivre. — Adresse de la diète hongroise à celle de Vienne, portant l'expression de la reconnaissance pour l'assistance des habitants de Vienne et l'offre de leur rendre leurs bons secours. — Première séance de l'association des états-réunis de l'Italie à Turin; présidents: Vincenzo Gioberti, Andréa Romeo et Mamiani.

11. Le Comte d'Auersperg abandonne les positions prises à Vienne, pour réunir à Enzersdorf ses troupes à celles du Ban. Proclamation du Prince de Windisch-Græetz aux habitants de la Bohème: Obligé de quitter Prague avec une partie de ses troupes, pour sauvegarder l'Empereur et pour maintenir l'unité de la monarchie, il part avec la ferme confiance, que l'ordre et la tranquillité ne seront pas troublés.

12. Les députés de la diète autrichienne, qui se trou-

vent à Prague, déclarent, que l'insurrection à Vienne est l'œuvre d'agitateurs étrangers, que ce soulèvement était un crime, parceque par là, par des voies de violence, par le meurtre même, avait été renversé un ministère, qui avait eu pour lui la majorité de la diète. Ils protestent contre l'opinion émise dans la proclamation de la diète, portant que cet assassinat, cette chûte du ministère étaient un acte de secours, que le peuple se donne à lui même, et protestent contre tous les décrets émanés de la diète, pendant les journées de la sédition. — Le général russe Luders se trouve à Boucharest; la rivière de Dembowiza fait la frontière entre la partie de la ville occupée par les troupes russes et celle, qu'occupent les troupes turques.

13. Décret royal dans les Pays-Bas: L'œuvre de réviser et de modifier la loi fondamentale, soumise aux Etats-Généraux réunis en nombre ordinaire et en nombre double, est accomplie aujourd'hui; le Roi sanctionne les douze lois insérées dans le bulletin des lois (Staatsblad no. 59—70), en déclarant, que les changements et additions doivent être considérés comme ayant la même force que les dispositions de la loi fondamentale, qui n'ont point été revisées; ces lois seront promulguées solennellement le 3 de nov. — Arrêté de la diète d'Anhalt-Bernbourg: Il est nécessaire de réorganiser le ministère, et d'ordonner aux autorités tant civiles que militaires, de ne recevoir que les décrets sanctionnés par la diète; en même tems il s'agira de déclarer au Vicaire de l'empire la situation des affaires du pays, pour prévenir l'intervention à main armée. — La diète autrichienne résout d'envoyer à l'Empereur une pétition, dont voici la teneur: on supplie l'Empereur de vouloir sans tarder réunir en congrès les peuples de la Hongrie, et de ses états héréditaires, représentés par des députés, qu'ils choisiront eux mêmes, avec la médiation d'un comité international des députés de la diète et avec celle des ministères de l'Autriche et de la Hongrie; ce congrès pacifique pourrait même offrir l'occasion d'y traiter les affaires du royaume lombardo-vénitien.

14. Arrivée de l'Empereur d'Autriche à Olmutz.

16. Manifeste de l'Empereur d'Autriche, contresigné Wessenberg: L'Emp. se voit forcé, d'opposer les armes à l'insurrection tant à Vienne, que partout, où elle se montrera, jusqu'à ce que l'ordre, la tranquillité et la légalité

soient rétablis, et que les assassins des Comtes de Lamberg et Latour soient livrés aux mains de la justice; il investit à ce but le Prince Windisch-Grætz du commandement supérieur de toutes les troupes de son empire (à l'exception de l'armée italienne). Quand l'insurrection sera vaincue, le ministère s'efforcera, en règlant conjointement avec la diète constituante, tout ce qui concerne la presse, le droit de réunion et l'armement du peuple, dans le but d'amener un état de choses propre à assurer l'ordre sans porter atteinte à la liberté. Publication faite par le commandant en chef de la garde nationale de Vienne, portant que l'armée hongroise sous les ordres des généraux Czanyi et Moga avait passé la frontière; il a disposé un camp près de Belvédère et en a confié le commandement sup. au lieut.-gén. Bem. La force principale de Jellachich se dirige sur Schwechat; les Hongrois repassent les frontières. — Missive adressée par M. Stedmann au gouvernement provisoire des duchés de Schleswig et Holstein: En reconnaissant les services rendus par le gouvernement provisoire à l'Allemagne, il lui annonce, que l'assemblée nationale a sanctionné sous certaines modifications l'armistice de Malmœ, conclu le 26 août, et la formation du gouvernement commun des duchés de Schleswig et Holstein. — Ouverture des séances ordinaires des Etats-Généraux des Pays-Bas. — Synode général du clergé protestant à Spire (Speyer, Palatinat).

19. L'état de siège, déclaré à Paris le 24 juin, est levé. Armand Marrast est reélu président de l'assemblée nationale. — Allocution des commissaires de l'empire, MM. Welcker et Mosle, envoyés à Vienne, parlant au nom du Vicaire: Leur mission a pour but d'assurer la liberté constitutionnelle des Autrichiens, leur vie et leur prospérité contre des agitations dangereuses, ils exhortent les habitants de la monarchie à préférer les négociations pacifiques aux dangers des combats. — On annonce de nouveau l'arrivée prochaine de l'armée hongroise, destinée à chasser l'armée du Ban de la Croatie, à délivrer Vienne et à servir aussi bien les intérêts de la liberté, que ceux de la dynastie et de toute la monarchie. — Proclamation de l'Empereur d'Autriche, portant que les évènements du 6 octobre l'avaient obligé à transférer temporairement sa résidence à Olmutz et à prendre les mesures nécessaires

pour le rétablissement de l'ordre troublé; on maintiendra fidèlement aux nationalités les libertés, qu'on leur avait accordées aussi bien que les droits, qu'ils ont acquis par les décisions de la diète, sanctionnés par l'Empereur, et relatifs à la suppression de tous les rapports de sujétion etc.; on continuera l'œuvre de la constitution commencée.

20. Manifeste de l'Empereur d'Autriche, adressé aux peuples de la Hongrie, de la Croatie, de l'Esclavonie, de la Transylvanie et des Confins militaires — ayant rapport au manifeste du 22 sept. —: L'Empereur a toujours eu pour but d'assurer à ses peuples la pleine jouissance de la liberté avec les bénédictions de la paix et de l'ordre qui, en suite des agitations traîtresses d'un parti factieux, avaient été changées en calamités publiques; jamais on ne tolèrera l'oppression d'aucune nationalité, et l'on réalisera l'égalité des droits pour chacune, sur la base de lois constitutionnelles dans les pays annexés au royaume de Hongrie; ne cesseront pas d'être sacrées les concessions faites en faveur des rapports des paysans envers leurs Seigneurs, par les résolutions de la diète fermée le 11 avril 1848, enfin on exhorte ceux, qui se sont écartés de la route du devoir, à y rentrer, pour se rallier à leur Roi et à la patrie. — Proclamation de la diète constituante à Vienne, adressée aux peuples de l'Autriche, pour les exhorter à la fortifier de tout leur appui moral en faveur de la ville de Vienne en souffrance, et de conjurer avec elle l'Empereur, de nommer un nouveau ministère populaire, de rappeler les troupes, de faire prêter à l'armée le serment de respecter les droits du peuple, afin de rendre la paix à la ville de Vienne et d'assurer le salut public. — Réponse négative, donnée par le présid. du conseil des ministres autrich. de Wessenberg à une députation du conseil municipal de Vienne; leur adresse porte des pétitions impossibles à accorder. Le Prince de Windisch-Grætz déclare Vienne en état de siège et soumet les autorités civiles aux autorités militaires. — A Francfort l'état de siège est levé.

21. La chambre des députés de la Sardaigne se déclare par 77 voix contre 58 pour la prolongation de l'armistice. — L'assemblée des états de Schleswig reçoit la démission des membres du gouvernement provisoire, en leur exprimant toute sa reconnaissance, elle donne son

assentiment à ce que les membres du gouvernement, désignés par le pouvoir central conjointement avec le Danemark (Boysen etc.) entrent en fonctions, et résout enfin de se proroger, en autorisant le bureau à les convoquer en cas d'urgence. Le lendemain

22. le gouvernement provisoire se démet et le nouveau gouvernement est installé par le commissaire de l'empire et le chambellan de Reedtz; le gouvernement sanctionne 91 lois, au nombre desquelles se trouve aussi la loi fondamentale des duchés (v. 28). — Le pouvoir central de l'empire invite les ministres de l'intérieur des états allemands particuliers, à vouloir faire les démarches préparatoires pour l'exécution des résolutions prises au sujet des § 25—33 de l'article VII du projet des droits fondamentaux du peuple allemand. — Proclamation de l'Empereur d'Autriche, datée d'Olmutz: La durée de l'état anarchique à Vienne a placé l'Empereur dans la triste nécessité de réprimer l'insurrection par la force des armes. L'ordre légal troublé et les mesures, qu'on va prendre pour la capitale, empêchent la diète, d'y continuer ses délibérations, elle cessera dont de siéger à Vienne et elle est convoquée pour le 15 novembre à Kremsier, où elle pourra se livrer tranquillement et sans interruption à l'œuvre de la confection de la constitution. — Traité d'amitié, de commerce et de navigation signé entre la République française et St.-Domingue.

23. Proclamation du Prince de Windisch-Grætz (v. 20): 48 heures après la reception du présent manifeste la ville de Vienne prononcera sa reddition et livrera ses armes; les corps armés des ouvriers et la légion académique seront dissous, l'hôtel de l'université (aula) sera fermé et 12 étudiants seront envoyés en ôtages; d'autres personnes, qu'on désignera plus tard, seront livrés; tous les clubs devront être supprimés; menace de soumettre aux rigueurs de la loi martiale, tous les individus qui par le fait, ou par des tentatives rebelles, feront la moindre résistance, ou seront pris les armes à la main. — Note du pouvoir central de l'empire, adressée au Vorort de la Suisse (v. 4 et 5): Demander des preuves de l'assertion, que les autorités cantonales avaient prêté aide et assistance à l'insurrection badoise, parait inutile, puisque les faits étaient connus de tout le monde, d'ailleurs on laissera temporairement de

coté les négociations entamées à ce sujet. — Réunion d'évèques allemands à Wurzbourg, convoquée dans le but de conférer sur les affaires de l'église. — Le gouvernement du Danemark établit pour les îles d'Alsen et d'Arroë une autorité administrative particulière et refuse d'admettre le mandataire du gouvernement commun aux duchés de Schleswig et Holstein (v. 5 nov.).

24. Ouverture de la diète danoise, convoquée dans le but d'élaborer la constitution. — Arrêté de la diète autrichienne: Elle proteste contre les actes du Prince Windisch-Grætz contraires aux assertions de l'Empereur du 19 et aux résolutions de la diète du 22 octobre; elle déclare les mesures proclamées le 23, illégales et hostiles tant aux droits du peuple, qu'à ceux du trône. — Les députés Waldeck et Esser présentent la motion portant: que les rescrits du pouvoir central de Francfort ou de l'assemblée nationale ne peuvent être publiés dans le bulletin des lois, à moins d'avoir été approuvés par l'assemblée constituante de Prusse; la non-urgence de cette motion est prononcée par 174 voix contre 173.

25. Dans la séance d'aujourd'hui de la diète autrichienne l'assemblée proteste contre le décret de l'Emp., concernant sa translation à Kremsier (v. 22); elle soutient qu'il est faux, que l'anarchie et la révolution règnent à Vienne et demande un ministère investi de la confiance du peuple.

26. L'assemblée nationale en France décide, que le 10 décembre sera le jour fixé pour l'élection du président de la République. — Ouverture d'un congrès démocratique à Berlin. — Grabow se démet de la présidence de l'assemblée constituante de Prusse, parcequ'elle s'est déclarée contre un rappel à l'ordre, il demande en même tems un congé de quatre semaines (v. 28). — Les électeurs des quatre districts lombardo-tyroliens de Vezzano, Civezzano, Pergine et du cercle de Trente protestent contre la sommation à eux faite de procéder à l'élection de députés pour l'assemblée constituante d'Inspruck.

27. Résolution de l'assemblée nationale constituante de l'Allemagne à Francfort; Aucune partie de l'empire allemand ne pourra être réunie en un seul et même état avec des pays non-allemands. Lorsqu'un pays allemand et un pays non-allemand sont gouvernés par le même Sou-

verain, les rapports entre les deux pays seront réglés d'après les principes de l'union personnelle pure (voir 1 et 9 novembre). — Les Vénitiens surprennent la garnison de Mestre.

28. Le Prince Windisch-Grætz ouvre dans la matinée la canonade contre Vienne. Dans la journée et jusqu'au soir les troupes se rendent maîtres du faubourg dit Léopoldstadt et s'avancent sur le glacis; l'hôtel des invalides, celui de la monnaie, la nouvelle douâne, la caserne au marché aux foins, le palais d'été du Prince de Schwarzenberg sont occupés par les troupes. — M. de Unruh est élu président de l'assemblée nationale constituante de Prusse par 177 votants contre 174. — Lettre des deux commissaires du pouvoir central provisoire de l'Allemagne et du Roi de Danemarck, adressé au gouvernement collectif des duchés de Schleswig et Holstein: Pour ne pas préjudicier à la paix prochaine il sera à propos de ne pas donner force de loi aux ordonnances et règlements récemment reconnus (v. 22); la déclaration des commissaires se rapporte surtout à quatre règlements etc. et spécialement à la loi fondamentale promulguée le 15 sept. et aux dispositions fondées sur le droit public. (Reclamations du gouvernement collectif du 2 novembre.) Dans une assemblée populaire à Schleswig on décrète de demander par une adresse au ministère de l'int. de l'empire le rappel de M. Stedmann (v. 5 nov.). — Ouverture du premier chemin-de-fer en Espagne (entre Barcelone et Mataro).

29. Les Hongrois marchent sur Vienne; attaqués par l'armée du Ban de la Croatie, ils sont repoussés jusqu'à la Fischa et poursuivis le 31 jusqu'aux frontières de la Hongrie. Une députation du conseil municipal de Vienne annonce au Prince de Windisch-Grætz la reddition de la ville, qui devra être occupée le 30. Sur la nouvelle de l'approche secourable des Hongrois les hostilités sont reprises par les habitants et le bombardement de la ville continue jusqu'au soir. — Chiavenna, qui de nouveau s'était insurgée, est soumise par le lieutenant-feldmaréchal Haynau, commandant le 3ème corps de l'armée. — Loi fondamentale pour le duché d'Anhalt-Dessau.

31. A Vienne les troupes impériales s'avancent sur le glacis au feu bien nourri des fusillades et bombardées par l'artillerie des remparts de la ville intérieure, qui cepen-

dant est cernée par les troupes; la porte dite „Burgthor" est enfoncée à coups de canons, prise d'assaut et la ville est occupée. Le commandant supérieur de la garde nat. Messenhauser proteste contre l'imputation à lui faite d'avoir donné l'ordre de renouveler les hostilités, bien que le manifeste daté de la veille prescrive la conduite à suivre pour le cas, que l'armée hongroise eût remporté la victoire. — Ouverture de la chambre constituante des députés des duchés de Mecklenbourg. — Le local, où l'assemblée nat. const. de Prusse tient ses séances, est de nouveau et à différentes reprises, assiégé par des rassemblements populaires; on menace, on terrorise lès membres de l'assemblée en toutes façons (v. 8 nov.). L'assemblée adopte l'article: „Tous les Prussiens sont égaux devant la loi. Il n'y a dans l'état ni différence, ni privilèges de rang, ni une noblesse spéciale. L'usage des titres de noblesse et d'autres prédicats, dans les documents publics, est interdit." Dans la séance du soir l'assemblée nationale décide: on invitera le gouvernement à faire, auprès du gouvernement central prov. de l'empire, des démarches promptes et énèrgiques, dans le but de protéger véritablement et efficacement la liberté du peuple gravement menacée dans les pays allemands de l'Autriche, ainsi que l'existence compromise de la diète constit. autrichienne et d'aviser aux moyens de rétablir la paix dans ces pays. La séance est levée à 10½ heures; la populace a cloué les portes à l'extérieur.

Novembre.

1. Proclamation du feldmaréchal Prince Windisch-Grætz: La ville de Vienne, dans une circonscription de 2 milles est déclarée en état de siège, la légion académique et la garde nationale sont dissoutes, cette dernière sera réorganiséç plus tard, désarmement général, suppression de toutes les associations politiques, défense de se réunir dans des places publiques, mesures repressives contre la presse, et application de la loi martiale aux provocateurs et agitateurs de révolte; le major-général Baron de Cordon est nommé commandant de la ville. — Missive du ministre de l'intér. de Prusse au commandant de la garde civique, concernant les rassemblements populaires

qui assiègent l'assemblée nationales: Le secours de la garde civique étant insuffisant pour mettre fin à ces désordres, il est indispensable de recourir à la force armée. Le président du conseil des ministres et ministre de la guerre, lieut.-général de Pfuel donne sa démission. Le lieut.-gén. Comte de Brandenburg annonce au président de l'assemblée nationale, que le Roi l'a chargé de la formation d'un nouveau ministère, et s'en rapporte à la décision de l'assemblée au sujet d'une prorogation pour quelques jours. — Quarante députés de l'Autriche protestent contre la résolution de l'assemblée nat. de l'Allemagne du 27 oct.

2. Insurrection à Lemberg (Léopol); la ville est bombardée et déclarée en état de siège. — Le Duc d'Anhalt-Dessau déclare, qu'il ne sanctionnera pas le projet de constitution adopté par la diète du pays; il annonce en même tems, qu'il a sollicité l'envoi d'un commissaire de l'empire et que dans l'impossibilité de contribuer au bien-être du pays, il se voyait dans la nécessité de renoncer au gouvernement. — Adresse de l'assemblée nat. de Prusse au Roi, pour le prier de ne pas vouloir charger le Comte de Brandenburg de la formation d'un nouveau ministère, puis qu'un gouvernement établi sous ses auspices augmenterait indubitablement les excitations et aménerait des explosions; on prie en conséquence le Roi, de vouloir par la nomination d'un ministère ayant la confiance du pays, donner de nouvelles garanties de ce que ses vues sont d'accord avec les vœux du peuple. La séance est suspendue à minuit 20 min. Pendant la séance une députation de l'assemblée se rend à Sans-Souci, pour y présenter cette adresse; le Roi reçoit la députation sans la présence d'un ministre; le député Jacoby à cette entrevue se permet une démarche indiscrète. — Commencement de la seconde délibération sur les amendements à admettre dans la loi constitutionnelle de la France, proposés postérieurement par le comité constituant; fin le 4 nov. La constitution est publiée par le moniteur du 7 nov.

3. Les séances du sénat florentin sont clôses et la chambre des députés est dissoute. — Réponse du Roi de Prusse à l'adresse de l'assemblée nationale: Bien convaincu que le Comte de Brandenburg s'empressera de consacrer ses efforts à la consolidation et au développement efficace de la liberté constitutionnelle, le Roi ne doute pas,

qu'il acquerra la confiance du pays, et il ne confiera jamais les affaires publiques à un autre ministère, qu'à un tel.

4. Réponse du directoire fédéral de la Suisse à la note de l'ambassadeur du pouvoir central prov. allemand du 23 oct., par laquelle elle écarte les reproches, qui lui ont été faits: „Si toutefois la Suisse poussée à bout par des prétentions injustes devait se voir forcée à prendre de son côté des mesures contraires aux principes de l'humanité, le directoire devrait repousser la responsabilité des conséquences, pour la rejeter sur ceux, qui ont cru devoir demeurer inaccessibles à de justes représentations."

5. Réclamations faites par le gouvernement danois contre les décisions sanctionnées par le gouvernement collectif des duchés de Schleswig et Holstein (v. 28 oct.) avec la déclaration, qu'on n'évacuerait pas les îles d'Alsen et d'Arroë (v. 23 oct. et 22 nov.). — Mort du conseiller d'état Hormayr de Hortenburg au serv. de la Bavière.

6. Le lieut.-feldmaréchal Baron de Welden est nommé gouverneur de Vienne et chargé de la direction de toutes les mesures nécessitées par l'état de siège. — Le ministre de l'empire, M. de Schmerling, fait à l'assemblée nationale allemande la communication, que le ministère de l'empire regardait comme nulle et non-avenue la résolution prise par l'assemblée nationale de Prusse, concernant le duché de Posen, et que pour donner suite aux décisions de l'assemblée nat. allemande du 27 juillet, le général Schæfer avait été chargé d'entreprendre sans délai les opérations nécessaires, pour fixer la ligne de démarcation. — Ouverture du conseil national de la Suisse à Berne. — Manifeste du Roi de Hongrie, Empereur d'Autriche, adressé aux peuples de la Hongrie, de la Croatie, de l'Esclavonie, de la Transylvanie et des Confins militaires: L'anarchie qui règne en Hongrie, impose au Souverain le devoir de rétablir avant tout la paix. Le Prince de Windisch-Grætz est chargé de cette mission (v. 16). Le Roi s'attend à ce qu'on obéisse aux autorités légales, condamne chaque atteinte illégale portée contre les droits des particuliers, défend l'émission de papier-monnaie, ainsi que les levées de troupes et des masses: sont déclarées nulles et non-avenues toutes les décisions prises par la diète hongroise, dissoute

par l'ordonnance du 3 oct. Louis Kossuth et ses partisans sont déclarés traitres au pays et au trône.

7. Circulaire du ministère toscan adressée aux ambassadeurs des autres états de l'Italie, dans le but d'apprendre leurs intentions concernant la formation d'un état fédéral italien. Il s'agit de savoir s'ils admettent l'existence de l'assemblée constituante italienne, ayant pour but de poursuivre la guerre pour l'indépendance, s'il basent l'élection des députés sur le vote général, et s'ils sont d'avis de remettre jusqu'à l'époque de la délivrance du joug étranger, les affaires relatives à l'intérieur. — Le général Taylor est élu président de la république de l'Amérique du Nord; sur 290 votants il obtient 163 voix; son rival le général Cass en réunit 127.

8. Par ordre du cabinet du Roi de Prusse le lieut.-général Comte de Brandenburg est nommé président du conseil des ministres. — Un second rescrit ordonne la prorogation de l'assemblée nationale constituante et la translation de son siège de Berlin à Brandebourg, où elle devra reprendre ses sessions le 27 de ce mois. On allègue pour motif de cette démarche, les menaces auxquelles l'assemblée est exposée (v. 31 oct.) et l'impossibilité de délibrer librement sur les questions qui l'occupent.

9. Le Comte de Brandenburg, accompagné des ministres de Ladenberg, de Strotha, de Manteuffel se présente à l'assemblée nationale pour lui annoncer la translation de son siège. — Sur le refus du président de clôre la session, le Comte de Brandenburg déclare illégale la continuation des délibérations. — En vertu d'un jugement rendu par une cour martiale, Robert Blum condamné à mort le 7 pour avoir tenu des discours séditieux et résisté à main armée aux troupes impériales est fusillé dans la Brigittenau près de Vienne (v. 10). — Arrêté du conseil national de la Suisse: les députés d'Uri et d'Obwalden ne peuvent point siéger comme membres au conseil national, vû les protêts présentés par leurs communes relatifs à la conservation de leurs droits et privilèges vis-à-vis de la nouvelle constitution fédérale. — Ouverture des chambres en Grèce.

10. Rescrit du ministère prussien au commandant de la garde nationale de Berlin, portant l'ordre d'intervenir pour défendre aux membres de l'assemblée constituante

l'entrée de la salle de leurs séances. La garde nationale, en protestant contre cette injonction, prend sous sa protection les membres de l'assemblée qui continuent leurs délibérations. — Mort d'Ibrahim Pacha, décédé au Caire à 10 h. du soir. — Le ministère danois donne sa démission. — M. Jules Frœbel (de Griesheim, principauté de Schwarzbourg-Roudolstadt) député à l'assemblée nationale allemande, condamné à mort par une cour martiale à Vienne, est gracié.

11. Ordre du cabinet du Roi de Prusse: Les délibérations faites et les résolutions prises par la fraction de l'assemblée nationale qui se réunit illégalement et contrairement à l'ordre de sa prorogation, seront nulles et non avenues. — La garde nationale est désarmée à Berlin parcequ'au lieu de s'opposer aux réunions illégales de la fraction de l'assemblée nationale qui est restée dans la capitale, elle les a protégées; les troupes occupent la ville. — Proclamation du feldmaréchal Radetzky au sujet d'une contribution à imposer aux membres de l'ancien gouvernement provisoire, à ceux des comités, ainsi qu'à tous ceux qui se sont placés à la tête de la révolution. — Un divan (conseil) de la famille du Vice-Roi d'Egypte se réunit après le décès de ce Prince et décide de faire venir de la Mecque Abbas Pacha, petit-fils de Méhémet-Ali, et Saïd-Pacha, fils aîné de Méhémet-Ali: de confier, pour le moment, la gestion des affaires, au président du divan, enfin d'informer la Sublime Porte de ces démarches.

12. Promulgation solennelle de la constitution à Paris (place de la concorde) et dans toute la France. — L'assemblée nationale à Berlin ayant trouvé les portes du local de ses séances fermées va se réunir dans la salle de la maison des arquebusiers, où la garde nationale lui accorde sa protection. — Celle-ci reçoit l'ordre de son désarmement. La ville de Berlin est déclarée en état de siège dans une circonscription de deux milles; le général de la cavalerie Wrangel est chargé de la direction des mesures ultérieures. D'après ses ordres tous les clubs et les assemblées dans les buts politiques sont interdits; tous les rassemblements dans les rues sont défendue; — des placards ou autres écrits politiques ne pourront être vendus sans autorisation de la police; les personnes qui n'appartiennent pas au militaire ne porteront pas d'armes sans autorisation, etc.

La ville de Berlin sera responsable de tout le dommage qui, lors de la répression d'une résistance ouverte, pourrait être causé aux propriétés. — Sommation faite par le feldmaréchal, Prince Windisch-Græetz, au lieut.-feldmaréchal hongrois Moga; le délai qui lui a été accordé le 17 oct. (v. 16 oct.) à lui, ainsi qu'aux généraux, officiers et troupes placées sous ses ordres, est prolongé au terme du 26 novembre. — Quiconque jusque là ne se retourne pas du côté de la fidélité, devra être considéré comme traitre et rebelle, et sera traité selon toutes les rigueurs de la loi martiale.

13. Mémoire des membres de l'assemblée nationale prussienne qui sont restés réunis, adressé au peuple et par lequel cette fraction proteste contre les mesures prises par le Comte de Brandenburg depuis le 8, mesures qu'elle désigne par les noms d'attentats, de crime de haute trahison. — Ce mémoire est transmis par le président de l'assemblée M. d'Unruh au procureur général Sethe, afin qu'il fasse ce qui est de sa charge. — Huit journaux sont supprimés à Berlin (la Réforme, la Zeitungshalle, la Locomotive, la République etc.). — Adresse du comité des états de la Carinthie à l'Empereur: On proteste contre les arrêtés de l'assemblée nationale allemande du 27 oct. §§. 2 et 3 et on prie l'Empereur de vouloir rappeler les députés autrichiens de Francfort.

14. L'assemblée nationale allemande fait la motion qu'il est urgent 1) de disposer le gouvernement prussien à rétracter l'ordre de la translation du siège de l'assemblée nationale constituante dès que les mesures efficaces pour assurer la dignité et la liberté de cette assemblée auront été prises; 2) d'inviter le Roi de Prusse à s'entourer de ministres investis de la confiance du peuple. — Déclaration des archevèques et evêques réunis à Wurzbourg. On ne veut pas se séparer de l'état, mais on veut que l'église soit libre et indépendante, sans se voir entravée dans l'exercice de ses fonctions épiscopales, p. ex. par des droits seigneuriaux de patronage; l'église réclame le droit d'enseignement et d'éducation en se réservant celui d'aviser aux moyens, ainsi qu'à la nomination des maîtres. Elle dirigera l'instruction catholique dans toutes les écoles publiques, d'elle dépendront l'établissement et l'administration des séminaires ecclésiastiques, la nomination de tous les professeurs et

prêtres, comme leur ordination et leur mission; l'église veut la liberté pour l'exercice des actes de sa charité, veut la liberté du culte, la liberté pour la direction des associations ecclésiastiques, la libre disposition et l'administration des biens appartenants aux églises et fondations pieuses catholiques, enfin une libre communication entre le chef et les membres de l'église. — Le célèbre sculpteur Louis de Schwanthaler meurt à Munich.

15. Le ministre de la justice du St. Siège, Pelegrino de Rossi, est assassiné à l'entrée de l'hotel des chambres.

16. L'assemblée nationale allemande proteste contre l'accusation et la condamnation du député Robert Blum, comme étant contraire à la loi de l'empire du 30 sept., et elle invite le pouvoir central à rendre responsables les auteurs de cet attentat. — Messenhauser est fusillé à Vienne. — La diète prussienne, dans une séance tenue dans la salle du restaurateur Mielenz, décide, que le ministère Brandenburg n'est pas en droit de lever des impôts, et de disposer des fonds publics, jusqu'au moment où l'assemblée, rappelée à Berlin, pourra poursuivre librement le cours de ses délibérations. La troupe envahit la salle, les députés la quittent après avoir adopté cette résolution. Sont menacés d'être traduits devant une cour martiale tous ceux qui, par des actes de trahison prépareraient soit danger soit dommage, aux troupes royales. — Tentative d'assassinat contre la personne du Duc de Modène. — Sous la conduite des membres du Circolo populare une troupe nombreuse de peuple envahit, à Rome, la chambre des députés, pour présenter à l'assemblée une adresse, par laquelle on demande la promulgation du principe de la nationalité italique, la convocation de la constituante, la véritable unité, enfin la guerre de l'indépendance. Appel du circolo populare au peuple: (palais Fiano) dans le moment du danger et jusqu'à l'organisation d'un gouvernement responsable, il se charge du soin de veiller à la sûreté de la vie, de l'honneur et des propriétés des Romains; tout citoyen devra se régler sur les mesures que cette autorité prendra.

18. Explications données par Bassermann dans la 118 séance de l'assemblée nationale allemande; rapport sur sa mission à Berlin, entreprise en vertu du décret du 14 nov. ainsi que sur l'état des choses à Berlin. — Communication

du ministère prussien, contre la fraction de l'assemblée nationale qui a continué ses séances, au sujet du refus du paiement de l'impôt. — L'ambassadeur de l'empire près la cour de Copenhague présente au cabinet la demande, que l'administration des îles d'Alsen et d'Arroë soit transférée au gouvernement des duchés de Schleswig-Holstein, le gouvernement danois au contraire, désapprouve formellement par l'intermédiaire de son ambassadeur à Francfort, le procédé du gouvernement collectif, et en demandant la révocation des arrangements spécialement indiqués dans la protestation du 28 oct., il veut, que l'administration des deux-îles sus-nommées lui soit remise, enfin il demande que les troupes allemandes de l'empire soient entièrement retirées.

20. Le débit des brochures et feuilles politiques dans les rues de Berlin est interdit. – L'assemblée nationale allemande à Francfort déclare contraire aux lois et non-avenu l'arrêté de l'assemblée nationale constituante à Berlin, concernant le refus du paiement de l'impôt (276 v. contre 150); en même tems cependant, elle invite le pouvoir central à vouloir par l'intermédiaire des commissaires de l'empire à Berlin, insister sur la formation d'un ministère ayant la confiance du peuple, et elle se flatte de l'espoir, qu'il protégera les libertés et les droits promis et accordés au peuple prussien, contre toute atteinte illégale. — La ville de Klausenbourg (Transylvanie) est prise par le général Wardener. — Programme du ministère Galletti au sujet de la convocation de la c o s t i t u e n t e r o m a n a.

22. Première séance de la diète autrichienne à Kremsier. Sont présents 248 membres présidés par Smolka. (Le 20 oct. Strobach est élu président.) — Mémoire du gouvernement collectif des duchés de Schleswig-Holstein contre les procédés du gouvernement danois (v. 5 nov.).

24. Soulèvement à Erfort reprimé par le militaire. — Suspension des cours martiales à Vienne. — Le Pape Pie IX quitte Rome à 5 heures du soir; il arrive le lendemain à Gaëta. — Mort de Lord Melbourne, né 15 mars 1779. En 1830 il est secrétaire d'état pour les affaires de l'intérieur, en 1834 premier-ministre; à dater du 28 avril 1835 — 1841 il est de nouveau à la tête des affaires de la Grande-Bretagne; il est décédé à Brocket-Hall.

25. Abbas Pacha, petit-fils de Méhémet-Ali, fils de Jussuf-Bei († 1818) son second fils, neveu d'Ibrahim-Pacha, fait son entrée au Caïre, il se charge le 30 de la direction des affaires de l'Egypte, administrées jusqu'ici par un divan sous la présidence de Saïb-Pacha. — Note du ministre des affaires étrangères du roy. de Danemark, à l'ambassadeur extraordinaire du pouvoir central, Syndic Banks, en réponse à la note du 18 novembre. Le refus de relâcher les vaisseaux sous embargo à Altona, la démission donnée à des employés restés fidèles à la cause du Roi, la non-exécution de la stipulation relative à la séparation des troupes holsteinoises de celles de Schleswig, enfin la nomination d'officiers supérieurs dans l'armée des deux duchés, sont autant d'actes par lesquels le gouvernement collectif a dépassé ses pouvoirs et par lesquelles les intérêts du Danemark se trouvent compromis. Il aurait donc été autorisé à considérer l'armistice comme non avenu; il ne l'a pas fait, et c'est pour lui une raison de plus, de ne pas assentir à un changement pour l'administration des îles d'Alsen et d'Arroe.

27. Quatre-vingt-neuvième séance de l'assemblée nationale prussienne, — la première à Brandebourg; 184 membres y sont présents. — Programme du ministère autrichien, exposé dans la diète de Kremsier: „nous nous chargeons du pouvoir exécutif du gouvernement et nous en prenons la responsabilité, fermément résolus à écarter de nous, toute influence inconstitutionnelle, mais aussi à repousser toute tentative d'empièter sur le pouvoir exécutif. Nous voulons la monarchie constitutionnelle, nous la voulons sincèrement et sans arrière-pensée...... le royaume lombardo-vénitien organiquement uni à la monarchie constitutionnelle autrichienne y trouvera les garanties les plus sûres de sa nationalité. — La violation des droits nationaux a allumé la guerre en Hongrie: on retablira la paix par la force des armes, toutes les voies de réconciliation ayant malheureusement été tentées vainement. La grande tâche qui nous est imposée c'est de trouver un lien nouveau qui rattache et réunisse tous les pays et toutes les nationalités de la monarchie pour en former un seul corps d'état. Ce point de vue nous montre la marche à suivre dans la question allemande. La forme de cette alliance avec l'Allemagne ne pourra être fixée que

quand l'Autriche régénérée et l'Allemagne régénérée se seront définitivement constituées, et jusqu'à cette époque l'Autriche remplira fidèlement ses obligations fédérales. — La diète autrichienne prend la résolution de regarder comme nuls les protocoles des séances de la diète du 28, 29, 30 et 31 octobre. — Le gouvernement de la France envoie M. de Corcelles à Civita-vecchia en mettant à sa disposition 3500 h., qui de Marseille doivent partir par 4 frégates-à-vapeur; cette mission a pour but de rendre au St. Père la liberté, au cas qu'il en eut été privé, de lui offrir un séjour en France si un tel pouvait lui convenir. (Sa liberté personnelle n'étant menacée d'aucun danger cette escadre est rappelée.) — Missive du Pape au Cardinal Castracane, portant une protestation, par laquelle 1) il déclare nuls et non-avenus tous les actes du ministère Galletti; 2) ordonne la formation d'un comité gouvernemental; membres: le Cardinal Castracane, le Prince de Roviano, le Prince Barberini, le général Zucchi, le Marchese Ricci et le Comte de Bevilacqua. Dans cette protestation le St. Père se rapporte à celles déjà faites le 16 nov. à huit heures du soir et dans la matinée du lendemain, en présence du corps diplomatique à Rome (v. 2 et 11 déc.).

28. Le conseil national de la Suisse déclare par 53 voix entre 100 votants Berne, siège de la confédération; le scrutin présente 35 voix pour Zuric, 6 pour Lucerne, 1 pour Zofingen. Le conseil fédéral se déclare dans la soirée également pour Berne par une majorité de 21 voix contre 13 pour Zuric, et 3 pour Lucerne. — Pétition de la diète du duché d'Anhalt-Bernbourg, adressée au Duc d'Anhalt-Dessau. On invite le Prince 1) à vouloir se charger de la régence du pays au nom du Prince pour le moment régnant, en conservant toutefois l'indépendance du pays; 2) à vouloir de suite sanctionner la constitution que le pays a adoptée, et nommer un ministère investi de la confiance publique et offrant des garanties pour le maintien de cette constitution. On demande encore le prompt établissement de la procédure publique et du jury, et l'on propose de charger une diète commune aux deux duchés, du soin de concilier la constitution bernbourgeoise avec celle du duché de Dessau relativement aux points où elles ni s'accordent pas.

30. Patente d'abdication du Duc Joseph d'Altenbourg, qui se démet du pouvoir en faveur de son frère, le Duc George.

DÉCEMBRE.

1. Ouverture de l'assemblée des états de la Hesse électorale. — L'assemblée nationale de Prusse à Brandebourg, charge le président de demander au ministère la convocation des substituts pour remplacer les membres absents; 73 ont adopté cette motion, 1 s'est déclaré contre, 82 se sont abstenus de voter.

2. Manifeste de l'Empereur Ferdinand I. En reconnaissant le besoin urgent et manifeste d'une vaste réorganisation des formes de l'état, il est également convaincu, qu'il faut des forces plus jeunes que les siennes, pour accomplir cette tâche, et par ce motif il a abdiqué au trône de l'Autriche. Son frère l'Archiduc François-Charles, devant lui succéder, résigne également au gouvernement, en faveur de son fils l'Archiduc François-Joseph; l'Empereur François-Joseph I proclame son avènement en déclarant par ce document qu'il reconnait le besoin et l'avantage éminent d'institutions libres et conformes à l'esprit de l'époque et qu'il entre dans cette carrière avec la volonté de concourir à la réédification, à la régénération de la patrie. — Communication du comité de la droite et du centre droit de l'assemblée nat. prussienne ainsi que de 81 membres, faite aux habitants de la monarchie: s'étant assemblée chaque jour du 27 au 30 nov. sans être en nombre suffisant pour voter, un grand nombre de ceux, qui jusqu'ici avaient été absents, se sont présentés, en déclarant qu'ils s'étaient rendus à Brandebourg sur la convocation du président d'Unruh; et qu'ils avaient quitté la salle sur le refus de la demande, par eux faite à l'assemblée, de vouloir suspendre les sessions jusqu'au 4, c.-à-d. jusqu'à l'arrivée du président et des deux vice-présidents nommés pendant les jours de la prorogation. Le comité déclare en même tems, que persister dans les élections illégales telles qu'on en avait faites du 9 au 27 nov. et dans des actes illégaux, c'était se prononcer ouvertement contre la couronne; que les Prussiens devaient à l'exemple de l'assemblée réunie à Brandebourg, tenir ferme à la bannière

de la monarchie constitutionnelle. — La chambre des députés à Rome ne reconnait pas la protestation du Pape, datée du 27 novembre par la raison qu'elle ne porte point de caractère officiel; elle déclare en même tems que le ministère actuel continuera ses fonctions et prend la résolution d'envoyer une députation au St. Père. — Le ministre de la justice de la Sublime Porte Mazlum-Bei, porteur du Firman sur la nomination d'Abbas Pacha (v. 25 nov.) arrive à Alexandrie.

3. Arrivée de l'Empereur Ferdinand I à Prague.

4. L'armée anglaise sous les ordres de Lord Gough passe le Chinab ou Tschenab (fleuve dans le Pendschab qui, après avoir réuni ses eaux à celles du Pundjund, va se jeter avec celui-ci dans la rivière de l'Inde), les troupes Sikhques commandées par le Rajah Shere-Singh se retirent (v. 3 et 13, aussi 22 janvier 1849).

5. Ayant acquis la conviction que l'assemblée convoquée pour concourir avec la couronne à l'établissement de la constitution, n'arrivera pas au but de son œuvre sans qu'il soit dérogé à la dignité de la couronne et qu'il soit porté atteinte à la prospérité du pays, le Roi de Prusse ordonne: l'assemblée convoquée pour concourir avec la couronne à l'établissement de la constitution est dissoute. Dans le but de faire participer le peuple prussien aux avantages de la liberté constitutionnelle, le Roi sanctionne et lui octroie une constitution. En élaborant cette constitution on a soigneusement profité des travaux préparatoires de la commission de l'Assemblée nationale, appelée à concourir à l'établissement de la constitution, et l'on a tenu compte des résolutions de l'Assemblée nat. allemande. Les deux chambres à établir par suite des dispositions de cette constitution, sont convoquées et devront se réunir le 26 février 1849 à Berlin; pour la seconde chambre l'élection des électeurs aura lieu le 22 janv., celle des députés par les électeurs, le 5 février; pour la première chambre les électeurs seront élus le 29 janvier et les membres 12 février 1849. — Message du Président de la République des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, M. Polk, à l'occasion de l'ouverture du Congrès. Les relations de l'Amérique vis-à-vis de l'étranger sont toutes de paix et d'amitié; on recommande la liquidation des dettes actives de l'Amérique; on mentionne les mines d'or en Californie; on se déclare

contre la loi dite Bill of the united States et pour le maintien du veto.

6. Ordonnances du Roi de Prusse concernant les élections pour la 1ère et la 2ème chambre: mode indirect. L'électeur pour la première chambre devra posséder 5000 th. en biens-fonds ou avoir un revenu net de 500 ou payer un impôt personnel (Classensteuer). L'éligibilité exige l'âge de 40 ans accomplis, et cinq ans de domicile dans les états prussiens; pour la seconde chambre est éligible tout Prussien ayant accompli sa 30ème année et une année de domicile. — La chambre des députés romains proteste contre les intentions énoncées par le général Cavaignac, en faveur du gouvernement de Pie IX.

7. Réponse à l'interpellation faite par Schuselka dans la session de la diète autrichienne du 27 nov., concernant l'exécution de Robert Blum: Lors du jugement des députés Blum et Frœbel, la loi martiale autrichienne avait seule dû être applicable, la loi de l'Empire allemand du 29 et 30 sept. protégeant les députés ne pouvait pas l'être parce qu'à cette époque elle n'avait pas été communiquée au ministère autrichien par voie officielle, et qu'en général, elle ne le sera pas, avant l'arrangement définitif des nouvelles relations internationales qui doivent s'établir entre l'Autriche et l'Allemagne. — Commencement des hostilités contre la Hongrie; le lieut.-feldmaréchal Comte Schlik occupe Bartfeld (v. 10). — Promulgation solennelle à Alexandrie du ferman du Gr.-Seigneur, par lequel Abbas Pacha investi des mêmes pouvoirs que feu Ibrahim Pacha est nommé Vice-Roi d'Egypte (v. 25 nov., 2 et 24 décembre).

8. La diète Hongroise qui ne reconnait pas la transmission de la couronne à l'Empereur et Roi Joseph I, ordonne à toutes les autorités de considérer toute influence, qu'il pourrait exercer relativement aux affaires du royaume, comme une prétention illégale et de protéger le pays contre toute usurpation étrangère.

10. Le lieut.-feldmaréchal Comte Schlik occupe aux acclamations de la population, Eperies et prend d'assaut Kachau dans la journée du lendemain.

11. Le lieut.-colonel Frischeisen attaque les Hongrois aux envrions de Budatin et les repousse au delà de la Waag près de Sillein. — La chambre des députés à Rome établi tune commission de régence, composée des Sénateurs

de Rome et de Bologne et du Gonfaloniere d'Ancone (v. 27 nov.), en déclarant que les fonctions de cette autorité cesseraient du moment que le Pape retournerait, ou qu'un substitut officiellement par lui accrédité viendrait le remplacer.

13. Arrêté des chambres à Rome: on convoquera une assemblée constituante pour tous les états de l'Italie, chargée d'élaborer un acte fédératif.

14. Ouverture de la chambre constituante de Hambourg; le docteur Baumeister est nommé président de l'assemblée. — La diète du duché d'Anhalt-Bernbourg est dissoute, et la constitution, qui sera soumise à la revision de la diète prochaine, est promulguée. — Le lieut.-feldmar. Simonich attaque les Hongrois près des défilés de Jablonitz (Carpathes) et repousse l'ennemi jusqu'à Tyrnau. — La forteresse d'Arad, assiégée par 15000 hongrois, est délivrée par deux colonnes de troupes du Banat et de la Transylvanie, qui ont opéré leur jonction à Engelsbrunn. — Mort de M. Letronne, conservateur général des archives, membre de l'académie des inscriptions, professeur d'archéologie etc., décédé à Paris.

15. A huit heures du soir le corps d'armée du Prince de Windisch-Grætz s'avance contre la Hongrie. Le colonel Baron Horváth occupe le 16 la ville d'Oedenbourg, aux acclamations joyeuses de la population. — Ouverture des Cortès en Espagne. Dans son discours la Reine annonce le rétablissement de ses relations diplomatiques avec la Prusse, l'Autriche, la Sardaigne, la Toscane et les Etats Romains; elle déplore en même tems la fuite du Pape Pie IX. Elle mentionne les relations d'amitié qui l'attachent à la France; elle exprime sa satisfaction de ce que l'Espagne, au milieu des perturbations qui agitent l'Europe, ait tenu ferme au trône, bien que par ci par là l'insurrection ait tâché de se relever; elle vante l'état des colonies. Malgré les fortes exigences que le tems requiert, l'état s'efforcera de rétablir le crédit et déja on est parvenu à faire des réformes salutaires pour plusieurs branches de l'administration.

16. Le quartier général du Ban Jellachich se trouve à Altenbourg-hongrois. Le lieutenant-feldmaréchal Simonich défait les troupes hongroises qui perdent 5 canons et 766 prisonniers, aux environs de Tyrnau qu'il occupe. —

Nouveau ministère en Sardaigne, présidé par l'Abate Vincenzo Gioberti. — Réponse négative du ministère de l'empire allemand au sujet des prétentions du Danemark du 18 nov.

17. Le St. Père Pie IX proteste contre l'établissement de la junte gouvernementale, nommée par les deux chambres à Rome le 12 décembre (Corsini - Camerata - Galletti). — Rescrit du ministère des aff. étrangères du roy. de Hanovre, adressé au plénipotentiaire de ce pays près le pouvoir central allemand, dans lequel on développe les scrupules qui s'opposent à la promulgation des lois fondamentales, scrupules qui se fondent sur les obligations à remplir par le gouvernement vis-à-vis des états du pays, et cette position n'éprouvera de changement que par l'achèvement de l'œuvre de la constitution qui, conformément aux résolutions de la confédération du 20 mars et 7 avril, adoptées tant par les gouvernements que par le peuple, ne peut s'accomplir que par la voie du concours des uns et de l'autre.

18. Henri de Gagern ayant résigné la présidence de l'assemblée nat. allemande, Edouard Simson de Kœnigsberg est nommé président par 233 voix sur 461 votants (Kirchgessner 223). Une lettre du Vicaire de l'empire annonce la nomination de Henri de Gagern au ministère des affaires étrangères et à la charge de président du conseil des ministres. — Programme du ministère au sujet de la position du pouvoir central vis-à-vis de l'Autriche: 1) pour le moment le devoir du pouvoir central se borne à maintenir les relations fédératives et générales, sans vouloir pourtant reconnaitre les rapports séparatistes de l'Autriche; 2) l'Autriche ne pourra pas être considérée comme membre de l'état confédératif allemand à former; 3) son rapport unitaire avec l'Allemagne devra être fixé par un traité d'union particulier; 4). on s'entendra par des voies diplomatiques sur les droits, dont il jouira et sur les obligations fédérales à sa charge, toutefois 5) la constitution de l'état fédéral de l'Allemagne ne pourra pas être objet de la négociation. (v. 28 déc. et 13 janv. 1849). — Occupation de Pressbourg et Wieselbourg par les troupes impériales.

19. Ouverture de la diète des états du duché de Brunsvic.

20. Dans la séance d'aujourd'hui de l'Assemblée natio-

nale à Paris, Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, en suite de la majorité absolue des voix du peuple qu'il a réunie est proclamé Président de la République française, par le président de l'assemblée. En prêtant serment, il déclare que les suffrages de la nation, ainsi que le serment qu'il vient de prêter, seront la règle de sa conduite; il déclare, que comme l'assemblée même, il vouloit assurer la société civile sur ses bases, fortifier ses institutions démocratiques, et chercher les moyens de remédier aux maux qui pèsent sur le peuple. La paix et l'ordre guériront les blessures, ramèneront les égarés et appaiseront les passions. La nouvelle administration est reconnaissante à celle, qui jusqu'ici s'est chargée de la gestion des affaires, la conduite du général Cavaignac a été celle d'un homme fidèle à l'honneur et au devoir. Formation du ministère sous la présidence d'Odillon-Barrot. En totalité 7,327345 voix ont été recueillies pour l'élection du Président de la République, de ce nombre Louis Bonaparte en a réuni 6,048872, le général Cavaignac 1,479121, Ledru-Rollin 355515, Raspail 40069, Lamartine 17584.

21. Manifeste de l'Empereur d'Autriche adressé au peuple saxon dans la Transylvanie: Selon ses vœux cette nationalité doit, immédiatement dépendante de la couronne, étroitement liée à la totalité de la monarchie autrichienne, être représentée à la diète autrichienne par ses députés, aussitôt que par les lois organiques sur la formation d'une telle, les dispositions sur la loi électorale auront été données. — La publication des lois fondamentales du peuple allemand est décrétée par le ministère de l'empire (Bulletin des lois de l'empire du 28 déc.). — Le gouvernement du royaume d'Espagne invite les cours catholiques de l'Europe (France, Autriche, Bavière, Sardaigne, Toscane et Naples) à une conférence devant avoir lieu soit à Madrid soit dans quelque ville espagnole sur la côte de la meditérannée dans le but d'y délibérer sur les mesures à prendre pour assurer la dignité du Pape contre les violations de Rome (v. 6 janv. 1849).

23. Maracaïbo jusqu'ici défendue par les partisans du général Paez se rend faute d'approvisionnements au général Monagas, président de Venezuela.

24. Le Vice-Roi d'Egypte Abbas Pacha fait son entrée solennelle à Alexandrie (v. 7).

25. Le Feldzeugmeister Comte Nugent se trouve avec 12000 h. à Kœrmend.

26. Le quartier général du Prince de Windisch-Grætz est aux environs de Hochstrass, à deux milles de Raab.

27. Lettre de M. Stedmann, Commissaire de l'empire au gouvernement collectif du duché de Schleswig-Holstein. Le Vicaire de l'empire, loin de reconnaitre au gouvernement danois le droit d'exiger, de la part du gouvernement, établi en conformité des articles de l'armistice conclu le 26 août, l'observation de conditions interprétées arbitrairement, ou de stipulations non-convenues, invite cependant le gouvernement à ne pas vouloir, excepté les cas de nécessité, recourir à des représailles et demande que l'assemblée des états, aujourd'hui réunie, dans le but de voter l'impôt, ne s'occupe pas de la proclamation du Roi de Danemark, du 15 de ce mois ni des mesures militaires prises dans l'Ile d'Alsen. — Occupation de Raab par le Prince de Windisch-Grætz; après un combat victorieux le lieut.-feldmaréchal Comte de Schlik s'avance jusqu'à Miskolcz (Comitat de Borschod). — Mémoire des familles allemandes ci-devant nobles immédiatement de l'empire adressé à l'Assemblée nat. par lequel elles protestent contre la suppression de la noblesse comme état spécial ainsi que contre l'abolition des fidéi-commis et l'expropriation sans indemnité, en se réservant le droit d'en appeler aux tribunaux autorités à établiret chargés de décider en dernier ressort.

28. Note du ministère des aff. étrang. de l'Autriche adressée au chargé des pouvoirs de l'Autriche près le gouv. central allemand et relative au programme présenté par le min. de l'empire. H. de Gagern à l'Assemblée nationale. L'Autriche est aujourd'hui encore une puissance fédérale de l'Allemagne et n'a nullement l'intention de résigner cette position. L'Autriche s'efforce à chercher une solution satisfaisante de la grande question sur la fusion complète des différents principes qui se font valoir en l'Allemagne. La solution de cette question ne saurait être trouvée, que par la voie conciliatrice de l'entente entre les gouvernements allemands, au nombre desquels celui de l'Autriche revendique la première place. On s'attend de la part du ministre de l'empire à une juste appréciation des rapports existants et l'on espère qu'il s'y prêtera de bonne volonté

(v. 5 janv.). — Par décret de la junte le parlement romain est dissous. Un autre decret (du 29) convoque 200 représentants pour le pays entier, élus d'après le mode direct, devant se réunir le 5 février et chargés d'établir la constitution du pays à l'intérieur.

30. Le lieut.-feldmaréchal Jellachich défait un corps hongrois commandé par Perczel non loin de Mór; les Hongrois qui ont perdu plusieurs pièces d'artillerie et plus de 1000 prisonniers se retirent dans la direction de Stuhlweissenbourg. — La chambre des états de la Sardaigne est dissoute; on procèdera à de nouvelles élections; le nouveau parlement est convoqué pour le 23 janvier 1849.

31. Mort du professeur Dr. Godefroi Hermann, célèbre philologue, décédé à Leipsic. — Dans la seconde moitié du mois de février 1848 on trouve sur les rives méridionales d'un fleuve connu en Californie sous le nom de Rio de los Americanos des morceaux d'or; on évalue le montant de l'or recueilli du 1 juillet jusqu'au 31 décembre à 5,000000 dollars. Les centres de cette région abondante en or sont les vallées du Sacramento et de San Joaquim.

JANVIER 1849.

1. Le Pape Pie IX proteste contre la convocation de la soi-disant Costituente; (décret du 28 décembre 1848) en défendant d'y prendre part, il allègue les dispositions du concile de Trente (Sess. XII, c. XI) qui prononce l'excommunication contre chacun qui se rend complice d'un attentat contre l'église. — Le premier Lord de l'amirauté anglaise George Earl of Auckland meurt agé de 65 ans.

2. Les troupes hongroises commandées par Kiss, battues aux environs de Pancsowa (non loin de Belgrad) par le colonel Meyerhofer se retirent des confins du régiment germano-banat. Sillein sur la Waag (comitat de Trentsin) est occupé par le général Gœtz, qui alors dirige sa marche par Kremnitz sur Schemnitz (comitat de Honth). — Ouverture des cortès en Portugal par un discours de la Reine.

3. Ordonnance royale en Prusse sur l'organisation des tribunaux et sur l'introduction de la procèdure orale et publi-

que avec un jury pour les affaires d'enquête, à l'exclusion de la cour d'appel à Cologne. — Après que le corps d'armée de Bombay commandé par le général Auchmuty s'est réuni le 21 déc. aux troupes qui font le siège de Multan sous le commandement du général Wish et que la première attaque a eu lieu le 27 déc., on prend d'assaut le 2 janv. la partie basse et le lendemain le reste de la ville; la citadelle seule résiste encore sous les ordres du Mulradsch. Lord Gough à la tête de 20000 h. fait face à l'armée du Shir Singh sur les bords du Dschelum (v. 13 janv.), 12000 Afghans s'avancent par les défilés de Khoschoud sur Schikarpour (28° de lat., 86° de longit.), un autre corps de troupes Afghanes se dirige sur le défilé de Kheyber et sur Peschawer (34° de lat., sur $89\frac{1}{2}$° de longit.) (v. 22 janv.).

4. Election du président de l'Assemblée nat. all. à Francfort pour les quatre semaines prochaines; Edouard Simson est élu. — A l'ouverture des débats de la diète Autrichienne à Kremsier sur les lois fondamentales, le ministère déclare qu'il devait protester contre la teneur des premiers paragraphes (tous les pouvoirs de l'état émanent du peuple) comme contraires de droit et de fait aux rapports de l'état (v. 8 janv.). — Le lieut.-feldmaréchal Comte de Schlik défait entre Kaschau et les hauteurs de Parcza un corps d'insurgés commandés par l'ancien ministre de la guerre hongrois, Meszaros (18 bat. de honvéd et de garde nationale avec 33 canons et 800 hussurds), l'ennemi est en déroute on lui enlève 10 canons pendant le combat et 6 mortiers dans la fuite.

5. Rescrit du ministère de l'empire au soi-disant Comité autrichien concernant la note autrichienne du 28 déc. 1848: 1) dans la motion du ministère de l'empire du 18 déc. on n'émet pas de doute sur ce que l'Autriche ne soit une puissance fédérale; 2) le peuple allemand veut confier les intérêts communs à tous, à un gouvernement général, limité par une représentation du peuple; c'est le caractère et le sens des parties de la constitution de l'empire jusqu'ici adoptées, et il n'est pas probable que l'assemblée nationale, à une seconde lecture, admette des amendements qui préjudicieraient essentiellement à ce caractère; 3) tandis que les états purement allemands, n'hésiteront pas à s'unir à un état féderal tellement constitué, on conçoit que, vu la nature de sa composition, l'Autriche se trouve dans

une position différente; 4) par le programme de Kremsier du 27 nov. on peut conclure, que le gouvernement autrichien n'est pas intentionné de se séparer de la Confédération allemande, puisqu'il y est dit: l'existence de l'Autriche comme unité politique est un besoin, tant pour l'Allemagne, que pour l'Europe, or la continuité de cette unité politique devient impossible, si une partie de la monarchie doit être sousordonnée à l'unité de la Confédération allemande. Le principe de modifications à admettre pour la constitution de la confédération doit être repoussé, tout comme l'espoir de remplacer par un surrogat à-peu-près pareil à l'ancienne diète germanique, l'état fédéral avec son gouvernement unitaire, et continu; 6) abstraction même faite de l'œuvre de la constitution, il est nécessaire de continuer les négociations avec le gouvernement de l'Autriche, et la forme qu'on leur donne n'est qu'accessoire, par cette raison aussi 7) le ministère reproduit la motion deja faite le 18 décembre, portant qu'il soit autorisé à entrer en négociations avec le gouvernement de l'Autriche (v. 13 janv.). — Le feldmaréchal Prince de Windisch-Grætz entre sans coup férir, à Bude-Pesth.

6. Réponse du président du ministère Sarde, Gioberti, à l'ambassadeur d'Espagne à Turin, Beltram de Lis, au sujet de la sommation du gouvernement de l'Espagne du 21 déc. 1848: Bien que le gouvernement de la Sardaigne soit très disposé à faire ce qui est en son pouvoir, pour la pacification de l'état ecclesiastique et le rétablissement de l'autorité du St. Père, il doute cependant qu'on arrive à ce but par une conférence, en admettant même que l'Autriche y prît part. Il faudrait avant tout engager le St. Père à retourner dans ses états, et lui recommander la stricte observation des lois constitutionnelles qu'il a accordées au peuple; c'est aussi le sens des instructions transmises à ce sujet aux représentants de la Sardaigne à Rome et à Gaëta. — Jean Gaspard Orelli meurt à Zuric.

7. Combat entre Cabrera et les troupes royales dans la Catalogne.

8. La diète autrichienne reconnait (par 196 contre 99 voix), que la déclaration faite le 4 janv. par le ministère, entrave la liberté d'opiner, qu'elle est incompatible avec la dignité d'une libre représentation du peuple et avec la position d'une diète constituante (v. 10).

10. Le premier paragraphe du projet de constitution de l'Autriche est rejeté par la diète autrichienne (v. 4 et 8). — La Galicie et la Bukowine sont déclarées en état de guerre, en suite de l'intention du général Bem, de pénétrer de la Hongrie, dans ces pays. — Ouverture des sessions des chambres Toscanes, réunies pour l'année 1849. Discours du Gr.-Duc: Relativement aux besoins des finances, il exhorte les chambres a ne pas recourir aux moyens qui peuvent paraitre bons, dans les tems de paix, mais à ceux qui peuvent être le moins mauvais dans les moments difficiles du présent. Relativement à la guerre le Grand-Duc dit: je ne puis m'empêcher de répondre aux voeux de mon peuple, puisque les motifs de faire la guerre subsistent toujours. — Le gouvernement français supprime une société politique établie sous le nom de solidarité républicaine, association pour le développement des droits et des intérêts de la démocratie.

11. Déclaration de la Hesse électorale portant, que l'intention de placer un seul chef même avec héridité à la tête de la Confédération germanique, répondait parfaitement aux sentiments de l'Electeur.

12. Les autorités municipales d'Apenrade protestent contre la séparation du duché de Schleswig de celui de Holstein par un acte adressé au ministère de l'Empire allemand. (Un acte pareil est signé par les habitants de Hadersleben.)

13. Arrêté de l'assemblée nationale allemande par 261 voix contre 224: Elle confère au ministère de l'Empire l'autorisation, demandée par le programme du 18 déc. 1848 (avec les modifications ajoutées plus tard 5 et 11 janv.).

16. Mémoire des prélats, des Seigneurs propriétaires nobles etc. des duchés de Schleswig et Holstein, présenté à l'Archiduc, Vicaire de l'Empire, portant, que l'indivisibilité des duchés est la seule base des négociations de la paix avec le Danemark qui ne présente aucun danger.

17. Ouverture de l'assemblée des états dans Saxe roy. — Note du Prince de Schwarzenberg, ministre des affaires étrang. de l'Autriche, adressé au chargé d'affaires autr. à Paris, portant: que l'Autriche n'était nullement intentionnée de renoncer à ses droits à la Lombardie, qu'elle ne pouvait participer à la conférence de Bruxelles, qu'en tant que ce congrès avait pour but de s'occuper d'un

traité de paix entre l'Autriche et la Sardaigne. Proposition de communiquer au gouvernement provisoire Romain par une note collective des gouvernements de l'Autriche, de la France et de Naples, après avoir conféré à ce sujet avec le Pape, qu'il devait prêter moralement et matériellement son assistance au St. Père et le rétablir dans les droits de pleine Souveraineté. Autre note adressée aux ambassades de Pétersbourg et de Berlin; on leur communique les déclarations antécédemment faites à Paris et à Londres, de la teneur, que la réorganisation des provinces austro-italiennes ressortait exclusivement du droit de la politique intérieure de l'Autriche, et que les seules conditions de la paix entre cette puissance et la Sardaigne, pouvaient fournir matière à la médiation anglo-française. Comme toutefois l'anarchie qui règne en Italie offre aux yeux des grandes puissances différents points de vue qui doivent fixer leur attention, l'Autriche aimérait à voir participer la France à une conférence commune des puissances alliées.

18. Les états de la Thuringe expriment au pouvoir central leur assentiment à l'avènement d'un Prince Souverain de l'Allemagne à l'Empire. — Appel du ministère à Rome aux peuples de l'Italie, pour les engager à envoyer des délégués à la constituante Romaine, et desquels une partie était destinée à entrer au parlement italique.

19. Résolution de l'assemblée nationale allemande, adoptée par 258 voix contre 211 : la dignité de chef de l'Empire sera conférée à un Prince-régnant de l'Allemagne [le 23 janv. : la motion sur l'hérédité est rejetée par 263 contre 211, celle de l'élection pour la vie également rejetée par 413 contre 39; celle portant que la dignité de chef de l'Empire serait conférée pour la durée de 12 ans chaque fois, à un des Souverains de la Prusse, de l'Autriche, de la Saxe, du Hanovre, et du Wurtemberg est rejetée par 442 v. contre 14. Le 24 on rejette la motion sur l'élection pour 6 ans chaque fois, par 264 v. contre 196]. — Le duché de Brunswic déclare au pouvoir central, qu'un chef héréditaire devait être placé à la tête du gouvernement de l'Empire pour représenter dignement l'Allemagne à l'étranger, et pour en consolider l'unité à l'intérieur.

20. La chambre des députés de la Saxe roy. déclare (par 57 v. contre 7) qu'elle n'éprouverait aucune sympathie pour un chef héréditaire de l'Empire sans responsabilité; elle se

déclare encore (par 55 v. contre 9) contre le projet de conférer la dignité impériale à la couronne d'un état particulier; elle demande (par 54 v. contre 10) qu'un président responsable soit placé à la tête du gouvernement de l'Allemagne, et considère comme sinistre toute autre solution de la question, que la solution démocratique. — Le député du dép. de la Meurthe, Boulay, est élu vice-prés. de la République française.

21. Un corps franc danois de 500 à 600 h. pénètre dans le duché de Schleswig jusqu'à Reisbye, est cependant forcé à la retraite par les troupes de ce duché. — Combat entre les Hongrois, commandés par le général Bem, et les troupes impériales, commandées par le lieut.-feldmaréchal Puchner, aux environs de Hermannstadt et Stolzenberg.

22. Ouverture des séances de la 2ème diète du roy. de Bavière par un discours du Roi (prorogée du 8 mars jusqu'au 10 d'avril). — Le lieut.-feldmaréchal Csorich occupe Schemnitz, après avoir la veille battu les troupes hongroises, qui perdent 22 canons et 500 prisonniers. Le lieut.-feldmaréchal Comte Schlik atteint les troupes hongroises non loin de Tarczel, elles prennent position aux environs de Tokay et de Keresstur. — Le fort de Multan (v. 3 janv.) se rend aux troupes anglaises. Les Afghans s'emparent de la ville d'Attok, dans le Pendschab, sur l'embouchure du Punjor (Kabul) dans la rivière de l'Inde.

23. Circulaire du gouvernement prussien à tous les envoyés de la Prusse, accrédités près les cours allemandes: Après que l'assemblée nationale à Francfort, s'est livrée, en toute liberté pendant huit mois, à ses travaux qui en apparence approchent de leur terme, chaque gouvernement sentira le besoin d'effectuer. que ces travaux aboutissent à d'heureux résultats, afin que la non-réussite des résultats espérés ne soit point attribué aux gouvernements. L'Autriche ne veut point se séparer de la Confédération germanique, elle veut participer à son développement et prêter la main à une conciliation; si la situation actuelle de ses affaires ne lui permet pas de participer en tous points à ce développement, on peut néanmoins admettre un arrangement ultérieur d'une autre nature moyennant lequel on assignerait à l'Autriche une place pareille à celle que les Pays-Bas et le Danemark occupent relativement à leurs territoires allemands, annexés à la confédération, tandis

que le reste des états allemands forment entr'eux une union plus étroite. Les gouvernements sont invités à soumettre aux délibérations du ministère de l'Empire, leurs déclarations avant la seconde lecture de l'article de la constitution ayant pour titre: l'Empire et le pouvoir de l'Empire; la diète, le chef suprème de l'Empire, le conseil de l'Empire. Le véritable intérêt des gouvernements marche de front avec celui du peuple, et l'on est en droit d'espérer qu'essentiellement l'on sera d'accord. On engage les états particuliers à envoyer leurs propositions à Francfort. D'ailleurs la Prusse n'ambitionne pour elle-même, ni une augmentation de territoire, ni nouvelle dignité, elle aime à prêter la main à tout ce qui peut concourir au maintien de l'existence et de l'indépendance des états particuliers; le Roi ne considère pas l'établissement d'une dignité impériale comme une condition nécessaire pour arriver à une véritable et vaste union et l'on pourrait peut être moyennant une autre forme parvenir au même but.

24. Déclaration de la Hesse-électorale au pouvoir central allemand, exprimant son assentiment à la nomination d'un seul chef de l'Empire. Le duché d'Oldenbourg communique au ministère de l'Empire qu'il a exprimé au Roi de Prusse le vœu, de vouloir bien se charger de la conduite supérieure des affaires de la confédération.

27. Le ministère Odillon Barrot présente à l'assemblée nationale à Paris, un projet de loi contre les clubs, comme mesure urgente; la non-urgence est toutefois adoptée par 418 contre 342 v.

28. Circulaire du ministère de l'Empire allemand adressée aux plénipotentiaires des états particuliers près du pouvoir central, exprimant l'invitation de vouloir faire parvenir à leurs gouvernements, les résolutions de la constitution admises à la première lecture, avec la recommandation de vouloir adresser leurs déclarations relatives à ce sujet, au Vicaire de l'Empire. — Lettre du Duc Chrétien-Auguste de Schleswig-Holstein au Vicaire pour se justifier et pour protester contre l'accusation du ministre de l'extérieur du Danemark, Comte A. W. de Moltke. (Instruction au plénipotentiaire danois près le pouvoir central allemand, Baron Dirckinck-Holmfeld, datée du 12 janv.) En tant qu'elle puisse être portée contre lui et dans laquelle ce ministre a soutenu, que l'insurrection dans les duchés

avait été principalement fomentée et dirigée par des Princes irrévérents, alliés à la maison royale, et oublieux de leurs devoir.

29. Le feldzeugmeister Comte Nugent est à Funfkirchen (Comitat de Baranya). — On développe à Paris nombre de forces militaires, pour prévenir l'exécution des projets des clubs (nommément ceux de la solidarité républicaine), des mouvements ont lieu dans d'autres parties de la France. (Départ. du Rhin, Côte d'or.)

31. L'assemblée des états des duchés de Schleswig-Holstein décrète une adresse au Vicaire de l'empire allemand et au gouvernement collectif, pour protester contre le projet de séparer le pays de Schleswig de celui du Holstein, en lui donnant une apparence d'indépendance.

Février.

1. Ouverture de l'assemblée des états du roy. de Hanovre. — Ouverture du parlement Anglais. Discours de la Reine dans lequel elle exprime la satisfaction qu'elle éprouve à pouvoir annoncer, que les partis belligérants tant au Nord qu'au Sud de l'Europe avaient consenti à un armistice. On attribue l'intervention des amiraux français et anglais uniquement à des motifs d'humanité, en ajoutant, que les négociations, relatives aux conventions proposées au Roi de Naples, n'étaient pas encore terminées. La Souveraine mentionne l'insurrection dans la province de Pendschab; elle touche la réforme à faire pour les lois de navigation, exigée par le commerce, et elle met en vue une réduction des dépenses de l'état. La Reine regrette de devoir demander la prolongation des pouvoirs à elle conferés dans la session précédente du parlement, afin d'être en état de rétablir parfaitement la tranquillité publique en Irlande. Fière et reconnaissante elle jette ses yeux sur l'esprit loyal de son peuple et sur l'attachement qu'il porte à ses institutions. — Ouverture des chambres piémontaises. Discours du Roi: La confédération des Princes et des peuples de l'Italie est un des vœux les plus chers à notre cœur, et nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour la mettre en prompte exécution. Nous avons lieu d'espérer que la médiation de deux puissances amies et

généreuses, qui nous a été offerte, ne tardera pas d'arriver à son but; si toutefois nos espérances étaient déçues, nous n'en reprendrions pas moins la guerre, avec le ferme espoir de vaincre nos ennemis. — De l'assentiment du lieut.-feldmaréchal Puchner et sur les vœux de la population 6000 h. de troupes russes entrent à Kronstadt.

2. Reddition de la forteresse de Leopoldstadt (Comitat de Neutra).

4. Rescrit du ministère imp. et roy. d'Autriche adressé au plénipotentiaire imp. près le pouvoir de l'empire Baron de Schmerling, pour être communiqué au président du ministère de l'empire de Gagern et par celui-ci à l'Assemblée nat.: Le gouvernement autrichien partage bien vivement avec les gouvernements et les nationalités, le sentiment du besoin d'une régénération du pays par une union plus étroite des états de l'Allemagne. Il est très prèt à coopérer sincèrement à cette œuvre à moins qu'il ne s'agisse d'un renversement total de tous les rapports existants. Un état unitaire n'est désirable ni pour l'Allemagne ni pour l'Autriche, et si l'on comprend un tel sous la désignation d'état féderal, l'Autriche devra s'en détacher, ou bien se dissoudre. Le gouvernement autrichien conçoit une Allemagne forte et puissante à l'extérieur, forte, libre et organiquement membrée à l'intérieur, et pourtant unie entre elle. Pénétré de la conviction qu'une Allemagne vraiment unie, ne peut être créée que sous la condition, que l'Autriche et la Prusse soient parfaitement d'accord, on a taché de s'entendre avec cette puissance, démarche qui jusqu'ici cependant n'a pas réussi. C'est par cette raison qu'on s'adresse maintenant à l'Assemblée nationale, avec l'espoir, que de sa part elle voudra tenter les moyens de se rapprocher et de s'entendre. L'Autriche ne peut reconnaitre dans la fondation d'un état central unitaire, que le germe de scissions funestes, et l'Empereur, ainsi que le gouvernement doivent protester contre la sujétion à un pouvoir central, exercé par un autre Prince-Souverain. — Le lieut.-feldmaréchal Puchner attaque le général Bem, aux environs de Salzbourg et lui enlève 13 canons etc.; les insurgés font leur retraite par Reissmarkt à Muhlenbach (v. 6). De l'assentiment du lieut.-feldmaréchal, et sur les vœux de la population 4000 h. de troupes russes occupent

avant cette affaire la ville de Hermannstadt. Le général Russe d'Engelhard défait les Szeklers près de Kronstadt.

5. Etablissement de la Constituante Romaine.

6. Le lieut.-feldmaréchal Puchner s'empare de Muhlenbach (v. 4), le général Bem alors se retire jusqu'à Szass-Varos et sur Deva, au delà rivière de Strelia. — Le chargé d'affaires de l'Allemagne, Comte de Bismark à Copenhague, présente au gouvernement danois un rescrit du gouvernement collectif des duchés de Schleswig-Holstein portant des propositions conciliatrices, après que le Danemark, dans la supposition qu'on fera des démarches pour se rapprocher, s'est déclaré prêt à envoyer de nouveau un commissaire dans les duchés, en conformité des stipulations du traité d'armistice (v. 22 févr.).

7. Rescrit du Gr.-Duc Léopold II de Toscane, adressé au président du conseil des ministres, daté de Siena. Le désir d'éviter des désordres l'a engagé le 22 janvier à consentir à ce que le projet de la loi électorale pour les représentants toscans à l'assemblée constituante de l'Italie fut présentée aux délibérations des assemblées législatives; toutefois il lui est survenu des doutes à ce sujet et il craint qu'avec cette loi il ne soit frappé de l'excommunication du St. Père prononcée le 1 janv. Après qu'on s'est décidé pour un mandat illimité des représentants, ses scrupules se sont accrûs au point, qu'il les a soumis à la décision immédiate du Pape le 28 janv. et c'est la réponse qu'il en a obtenue qui l'a empêché de sanctionner cette loi. S'il ne retourne pas à Florence, c'est que le retour l'exposerait à l'effet de mesures coercitives qu'il veut éviter; il quittera aussi Siena afin qu'il ne soit pas dit, que cette ville ait été, à cause de lui, le camp d'une réaction étrangère (v. 9). Le Gr.-Duc en partant de la Tenute Dell'Alberesse se rend au port de San Stefano, et de là le 22 février à Gaëta.

8. La chambre à Florence élit Montanelli, Guerazzi et Mazzoni, membres du gouvernement provisoire toscan. — Adresse de l'armée autrichienne en Italie à l'Empereur dans laquelle elle lui exprime le vœu de ne pas vouloir souscrire à l'arrêté de la diète, par lequel on lui a demandé la participation des citoyens servant dans l'armée, aux élections des députés, par la raison que l'armée, faisant partie intégrante du pouvoir exécutif, ne pouvait pas en même tems prendre part au pouvoir législatif.

9. Le gouvernement provisoire toscan (v. 7) décide: la garde civique et les troupes de ligne sont déliés de leur serment; le nom de Léopold II disparaitra à la tête des sentences des tribunaux de l'état et sera remplacé par les mots: „gouvernement provisoire de la Toscane." — L'assemblée constituante romaine à la fin d'une longue session orageuse et de discussions qui ont commencé la veille, décide à 2 heures du matin: 1) la papauté est destituée de droit et de fait du pouvoir séculier de l'état romain; 2) l'évèque de Rome obtiendra toutes les garanties nécessaires au libre exercice de son pouvoir clérical; 3) la forme du gouvernement de l'état romain sera purement démocratique, il adoptera le nom glorieux de „Republique romaine"; 4) la République romaine formera avec les autres états de l'Italie les relations que la nationalité commune à tous exige. — Les régiments suisses au service du Pape sont dissous à Bologna.

10. Réponse du gouvernement de la Saxe royale à la note circulaire de la Prusse du 23 janvier. Comme la Prusse il s'attache au principe de l'entente et de la voie d'arrangement entre l'Assemblée nationale et les états particuliers de l'Allemagne; la Saxe adopte également les vues de la Prusse, que la création de la dignité impériale n'est pas essentielle à l'unité d'un véritable et puissant état fédéré embrassant l'Allemagne; elle a en même tems la conviction, que la condition préalable des négociations doit être la participation du gouvernement autrichien, condition de laquelle dépendrait le succès même de ces négociations. — Note du gouvernement Sarde, adressée au conseil national de la Suisse, portant une réclamation contre l'expulsion de refugiés lombards, qui munis de passeports piémontais, ont été renvoyés du canton du Tessin. — Décret du gouvernement provisoire toscan: Le conseil général et le sénat sont supprimés; une seule assemblée représentante de 120 membres, élus par le mode direct, est convoquée pour le 15 mars.

12. Le Gr.-Duc de Toscane proteste contre le gouvernement qui s'est établi le 8 à Florence.

13. Ouverture de l'assemblée des états généraux neerlandais. — La forteresse d'Essek (sur la Drave, Esclavonie) se rend au feldzeugmestre (grand-maître de l'artillerie) Comte Nugent. La colonne des troupes hongroises com-

mandée par Gœrgey après avoir traversé le comitat de Zips se dirige sur la route d'Eperies, dans le but d'opérer, dans les contrées de la Theiss, sa jonction avec les autres colonnes des insurgés commandées par le général Gœtz et le général Prince Jablonowsky. Le feldmaréchal Comte Schlik a pris position à Torna pour les attaquer; le lieut.-feldmaréchal Schulzig se trouve aux environs de Miskolcz. — Réponse du gouvernement du roy. de Hanovre à la communication de la dépêche autrichienne du 4 février, adressée à l'ambassadeur impérial Baron de Brenner. Le royaume de Hanovre souhaite sincèrement et considère même comme un droit imprescriptible de l'Allemagne, la coopération franche, intacte et unanime de l'Autriche et de la Prusse à la solution des grandes questions soulevées dans ce moment. — Le gouvernement de la République romaine déclare que les biens ecclésiastiques seront biens nationaux.

14. Le Pape Pie IX adresse aux représentants des puissances étrangères un acte, par lequel il proteste contre l'introduction de la République dans les états du St. Siège.

15. Le gouvernement du duché de Nassau déclare au ministère de l'Empire son assentiment à l'établissement d'un pouvoir central unitaire, avec hérédité de la dignité de celui qui en sera le chef.

16. Note du plénipotentiaire intérimaire de la Bavière près du gouvernement central provisoire de l'Allemagne, adressée au président du conseil des ministres, en réponse à la circulaire du 28 janv.: Une constitution réunissant l'Allemagne en une confédération fortement liée, sans en exclure l'Autriche, peut seule répondre à l'intention de consolider la patrie commune à tous, et l'institution d'une nouvelle dignité impériale mettrait un obstacle insurmontable à ce but. — Dépêche du gouvernement de la Prusse à ses plénipotentiaires près le pouvoir central, relative à la circulaire du 23 janv. et le rescrit de l'Autriche du 4 février: Le gouvernement présente au ministère de l'Empire les amendements qu'elle juge efficaces pour l'établissement d'un état fédéral; les propositions se réduisent 1) à indiquer plus exactement les limites de la compétence de l'autorité fédérale, mais de lui assurer l'exercice d'un pouvoir énergique; 2) à maintenir une existence indépendante aux états particuliers. Le gouvernement du Roi est

convaincu qu'il faut éviter une centralisation, qui ferait dépasser à la confédération, les limites d'un état fédéré, et qui aboutirait à un état unitaire, attendu qu'elle n'est ni nécessaire, ni conforme aux vrais besoins de l'Allemagne. On ne peut pas exiger des Princes et des états particuliers qu'ils renoncent à une grande partie de leur indépendance pour d'autre but, qu'au profit d'un pouvoir central fort, qui mérite par une protection énergique les sacrifices qu'il demande.

18. La République est proclamée à Florence par le club populaire et l'assemblée du peuple; le 19 circulaire de la République toscane (signée par Guerazzi et Montanelli) adressée aux gouvernements des provinces, bienque le même jour paraisse une proclamation du „gouvernement provisoire" signée Mazzoni Guerazzi et Montanelli (v. 27). — Dans le grand-duché d'Oldenbourg on publie par lettre patente la promulgation de la loi fondamentale du pays.

19. En suite d'attaques particulières faites contre des militaires et de l'assassinat de quelques soldats, attentats dont on n'a pas même donné la satisfaction demandée, la ville de Ferrare est occupée le 18 par une brigade autrichienne commandée par le général Coronini. Le 19 la ville paie la somme de 206000 scudi, tant en amende qu'en indemnité pour le consul autrichien; les armoiries papales sont redressées, les barricades sont enlevées et six personnes sont données en étage; le 20 la garnison autrichienne évacue la ville. — Les états du royaume de Hanovre ayant, le 17 de ce mois, contrairement aux vues du ministère, reconnu la validité des lois fondamentales du peuple allemand, sans restriction, les ministres déclarent qu'ils ont donné leur démission. (Cependant la tentative de former un nouveau ministère ayant échoué, l'ancien, sur la demande du Roi, consent à rester en place.) — Note du Cardinal Antonelli adressée à l'envoyé de l'Autriche près du St. Siège, Comte Maurice Esterházy: Il est du vouloir du St. Père de faire porter à la connaissance du public, que tout acte soit de vente ou de bail emphytéotique, que toute aliénation, de quelque nature qu'elle soit, ainsi que toute constitution hypothécaire etc. émanés de la soi-disant assemblée des états ou du soi-disant gouvernement romain, au préjudice des biens mobiliers ou immobiliers

ou de proprietés en mainmorte, seront considérés absolument nuls; l'envoyé est prié de vouloir concourir à la propagation de cette déclaration.

21. Le gouvernement romain autorise la banque à émettre 1,300000 de scudi en billets, dont 900000 scudi seront prêtés sans intérêt au trésor de la République, le reste de 400000 scudi servira au soutien du commerce de Rome, Bologne et d'Ancone. En même tems il déclare que tous les biens ecclésiastiques sont des biens nationaux, propriétés de la République; d'autre côté les ministres de l'église seront largement dotés. — Lord Gough défait l'armée Sikhque, commandée par Schir Singh, (v. 13 janv.) aux environs de Gudscherate (Goojerat), village situé entre les fleuve de Tschenab et Dschelum; de 60 canons des ennemis 53 tombent aux mains des Anglais avec d'autre butin, ces derniers perdent 5 officiers et 25 soldats tués, ils ont 24 officiers et 683 soldats blessés (v. 28).

22. Le Comte de Reventlow de Farve arrive à Copenhague dans le but de solliciter auprès du Roi l'envoi d'un commissaire pour les duchés (v. 6 de ce mois); ayant cependant reçu l'ouverture, qu'il avait à s'adresser à ce sujet, au président du conseil des ministres, Comte de Moltke, il repart.

23. On annonce aux états du royaume de Bavière le dessein de les ajourner jusqu'à l'époque où le nouveau ministère aura été formé, jusqu'à celle, où différents projets de loi auront été élaborés et où les rapports entre la Bavière et le pouvoir central auront été fixés. — Observations et propositions de changements à admettre dans la constitution de l'Allemagne communiquées au pouvoir central par les plénipotentiaires de la Prusse, de la Hesse électorale, de la Hesse gr.-ducale, du duché de Brunsvic, du Luxembourg, des duchés de S.-Meiningen-Hildbourghausen, de S.-Cobourg-Gotha, des princip. de Hohenzollern, Reuss, Hesse-Hombourg, du gr.-duché d'Oldenbourg, du duché de Schleswig-Holstein, des gr.-duchés de Mecklenbourg, du duché de Nassau, des pays de Lubeck, Brème et Hambourg, de Waldeck, S.-Altenbourg, Schaumbourg-Lippe, Anhalt-Dessau et Cœthen, enfin du gr.-duché de Bade. — Note du gouvernement danois, adressée à celui de la Prusse (présentée le 26): S. M. le Roi de Danemark ne juge pas que les stipulations du traité de Malmœ, qui originairement a été

conclu pour la durée de 7 mois, soient obligatoires pour lui, et qu'en conséquence le 26 mars cette trève expirera, le gouvernement danois espère néanmoins que cette déclaration n'amènera pas de nouvelles hostilités, et désire qu'au moins les préliminaires de la paix soient règlés avant cette époque.

24. Décret du gouvernement impér. de l'archiduché de la Basse-Autriche ou Land unter der Ens, portant la prohibition des billets de la banque hongroise.

25. Le feldmaréchal Prince Windisch-Grætz, de Bude place son quartier général à Gyœngyœs, et se joint par là au corps du lieut.-feldmaréchal Comte Schlik.

26. Ouverture des chambres prussiennes, convoquées en conformité de la loi constitutionnelle du 5 décembre 1848. Discours du Roi: C'est maintenant aux états à s'entendre entre eux et avec le gouvernement sur la révision de la constitution, ils auront également à s'occuper de plusieurs ordonnances déjà publiées, ainsi que des lois concernant la mise en pratique de la constitution. La réunion plus intime des états allemands à un état fédéré a sans cesse été l'objet des vœux les plus ardents du Roi; la voie d'un accord mutuel entre tous les Princes allemands et l'assemblée nationale est ouverte; l'état actuel des négociations de paix entamées entre le pouvoir central provisoire de l'Allemagne et la couronne du Danemark autorise à l'espérance de voir bientôt arrangés d'une manière satisfaisante les différends entre ces deux puissances. La patrie nourrit l'espoir, que le concours de ses représentants aux travaux du gouvernement amènera la consolidation de l'ordre légal déjà rétabli, afin qu'elle puisse jouir du développement paisible des libertés constitutionnelles qu'elle a acquises. — Sur le chemin de Gyœngyœs à Kapolna, aux environs de Káal et de Kompolt, jusqu'au delà de la grande route, les Hongrois s'opposent à la marche des deux colonnes des feldmaréchaux Comte de Wrbna et du Prince de Schwarzenberg, mais ils sont obligés de se retirer. — Note du ministre des aff. étrang. de Rome au ministre des aff. étrang. de Naples, portant des plaintes sur la réunion de troupes napolitaines aux frontières, et sur l'envahissement du territoire romain violé par une troupe de soldats le 22 de ce mois.

27. Le lieut.-feldmaréchal autr. Comte de Schlik parti

le 26 de Pétervására, et en marche pour opérer sa jonction avec l'armée principale, s'empare de Verpeléth après un combat acharné contre les Hongrois; l'aile gauche de l'armée principale (Comte Wrbna) prend Kapolna, l'aile gauche (Prince Schwarzenberg) Káal; à la prise de Kapolna le bataillon Zanini, qui à Essek avait passé à l'ennemi, est fait prisonnier; les Hongrois se retirent jusqu'à Maklar. — Le gouvernement provisoire de Toscane publie les bases, sur lesquelles il fonde ses négociations, concernant la jonction projetée au gouvernement romain: 1° suppression des lignes douanières entre les deux états; 2° égalité pour les droits d'entrée, d'exportation et de passage; 3° réunion du service des postes; 4° égalité du taux des monnaies; 5° réciprocité pour le cours des papiers-monnaie; 6° représentation diplomatique commune pour les deux pays, à l'étranger; 7° établissement d'une commission militaire centrale à Bologna, à laquelle on admettra des officiers supérieurs de Venise; 8° subsides à accorder à Venise. Le gouvernement déclare d'ailleurs, que les décisions définitives sur le sort de la Toscane ne pourront émaner que du parlement toscan et de la constituante italienne. — Instruction donnée au plénipotentiaire de l'Autriche près du pouvoir central (v. 8 mars). — Le Pape proteste contre la vente des objets d'art de la collection précieuse du Vatican.

28. Le feldmaréchal Prince Windisch-Grætz établit son quartier général à Maklar. — Ultimatum du Roi des Deux-Siciles, adressé aux Siciliens: Tous les actes faits depuis le 12 janv. 1848 devront être regardés comme non-avenus; octroi d'un statut. (Au § 17 il y est dit: Si le Roi ne réside pas en Sicile, il y sera représenté par un Vice-Roi. § 18. La Sicile aura ses ministres particuliers pour les départements de la justice et des grâces, de l'intérieur, des finances, des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, des affaires du culte, de l'instruction publ. et de la police. Le ministre de la guerre et de la marine, ainsi que celui du dép. des aff. étrang. sera commun au roy. de Naples et à la Sicile. En outre il y aura encore un ministre sicilien près la cour du Roi. § 22. Les ministres sont responsables. § 23. Le Roi ne peut pas les gracier, sans la demande expresse et formelle d'une des deux chambres. § 29. Tous les ministres doivent être siciliens, et

les emplois mixtes entre la Sicile et le roy. de Naples cesseront. § 30. Chaque pays aura son budget, les dépenses communes aux deux pays devront être réparties en raison du nombre des habitants ou fixés à 3 millions de ducati par année. § 31. La Sicile se charge d'une partie de la dette de l'état et contribuera 500000 onces aux dépenses extraord. du trésor dans les années de 1848 et 1849. § 33. Le parlement de la Sicile est composé de deux chambres, d'une chambre des Pairs et d'une chambre des Communes. § 39. Veto. § 48. Les Pairs sont nommés à vie. § 49. La chambre des communes comprend les députés de 24 districts, des trois universités de Palermo, Messina et Catania et ceux des communes, d'après le nombre fixé par la constitution de 1812. § 53. Les électeurs sont soumis à un cens: 18 onces de revenu net pour ceux des districts et des communes, 50 pour ceux de Palerme; les professeurs en sont exempts. L'éligibilité exige un revenu net de 300 onces pour les districts, 500 à Palerme, dans tout autre endroit 150. — Struve et Blind sont condamnés par le jury de Freibourg à huit années de détention dans une maison de force (ou $5\frac{1}{3}$ années de réclusion solitaire) et aux frais du procès (v. 24 sept. 1848 et 13 mai 1849). — Le général anglais Gilbert passe le fleuve Dschelum, pour pénétrer jusqu'aux frontières du Pendschab, pour occuper Rhotas, Attok, Peschaur et les autres places fortes, situées dans ces régions, jusqu'au défilé de Keiber (v. 21 février et 18 mars).

Mars.

1. De Mezœ-Kœvesd les Hongrois se retirent par Szémere et Egér Farmas, sur les environs de Porossló; leur arrière-garde est atteinte près de Szémere; Egér Farmas est également prise par les troupes impériales.

4. Patente de l'Empereur François-Joseph I d'Autriche: Après avoir délibéré pendant plusieurs mois de suite, la diète de Kremsier n'est pas parvenue à achever la confection de la constitution, en attendant le progrès victorieux des armes en Hongrie a avancé la grande œuvre de la renaissance d'une Autriche unitaire, vers le but de sa fondation; ce que l'Autriche demande, c'est une constitu-

tion qui n'embrasse pas seulement les pays représentés à Kremsier, mais tous les pays de la monarchie. L'Empereur a donc résolu d'accorder à tous ses peuples, à toutes les nationalités de son empire les droits et les libertés et institutions politiques, qu'il a jugés les plus salutaires. Voici les principes, qu'il a suivis: Mettre d'accord l'unité du tout avec l'indépendance et un développement libre de ses parties, la force imposante et puissante, avec la liberté des individus, des communes, des pays de la couronne et des différentes nationalités; créer un gouvernement fort, obtenir une administration financière sage et garantie par la publicité, qui affranchisse les propriétés foncières moyennant des indemnités équitables par la médiation de l'état, enfin assurer la liberté par la loi. A cette patente sont annexés les droits politiques en 13 points. La constitution de l'empire traite en 16 sections, 1° de l'empire, 2° de l'Empereur, 3° du droit de citoyen dans l'empire, 4° des communes, 5° des affaires générales du pays, 6° des affaires générales dans l'empire, 7° du pouvoir législatif (exercé pour les affaires générales de l'empire, de concert avec la diète de l'empire, pour les affaires concernant le pays, de concert avec la diète autrichienne), 8° de la diète (chambre haute composée de députés, élus pour chaque pays de la monarchie, par les membres de la diète du pays, auquel il appartient; chambre basse, composée de députés élus par le mode direct, sous condition d'un cens ou d'un droit personnel; sur cent mille âmes on nommera un député, 9° de la constitution du pays et des diètes (toutes les constitutions des états particuliers de la couronne devront être mises en pratique dans l'année 1849), 10° du pouvoir exécutif, 11° du conseil de l'empire, autorité consultative, 12° du pouvoir juridique, 13° du tribunal de l'empire, 14° des finances de l'empire, 15° de la force armée et 16° dispositions générales. En même tems on promulgue la loi sur les indemnités, concernant l'abolition du robot ou des corvées. — Les troupes impériales en Transylvanie s'emparent en suite d'un combat livré aux environs de Klein-Kopisch, de la ville de Mediasch.

5. Le sénat et la bourgeoisie de la ville anséatique de Brème adopte la nouvelle constitution, qui sera introduite le 18 avril.

8. Le plénipotentiaire de l'Autriche, M. de Schmerling, présente à la conférence des plénipotentiaires des autres gouvernements allemands à Francfort, les propositions du gouvernement autrichien, au sujet de la formation du gouvernement de l'empire germanique: Un directoire de 7 Princes souverains avec double vote pour l'Autriche et la Prusse, 1 voix pour la Bavière, 4 voix pour le reste des Princes de l'Allemagne (v. 13).

9. Après avoir rejeté les propositions de paix faites par le Roi (v. 28 févr.), la chambre des communes en Sicile décrète la levée en masse; tout citoyen capable de porter les armes et agé de 18 à 30 ans entrera dans l'armée, à la tête de laquelle est appelé le Polonais Mieroslawski. — Le choléra à Paris; jusqu'au 18 avril on compte sur 2220 cas de maladie, 1245 cas de mort, 154 de rétablissement.

10. Note circulaire, adressée par le ministre des aff. étrang. de Prusse aux envoyés prussiens près les gouvernements allemands: Le gouvernement prussien très satisfait de ce que l'Autriche, en présentant ses vues sur la formation d'un pouvoir exécutif supérieur, soit entré dans la voie de la médiation et de l'entente mutuelle à Francfort, par sa démarche du 27 févr., invite les autres gouvernements allemands à pourvoir leurs plénipotentiaires à Francfort d'instructions relatives à la délibération sur les propositions autrichiennes.

11. Décret du gouvernement provisoire vénitien au sujet de la distribution des affaires administratives: Affaires étrangères, président Manin; finances et commerce, Maurogonato; justice et intérieur, Calucci; culte et instruction, Da Camin; guerre, Cavedalis; marine, Graziani. — Le général hongrois Bem s'empare de la ville de Hermannstadt en Transylvanie, occupée par les troupes russes.

12. Un major du génie au serv. du Piémont annonce au maréchal Comte de Radetzky la dénonciation de l'armistice; au bout de huit jours les hostilités seront reprises. Manifeste de Radetzky à l'armée: Il parle de la perfidie du Roi de Sardaigne, qu'il a montrée dès le commencement de la première guerre, ainsi que par la manière dont il a rempli les engagements contractés par le traité d'armistice à lui accordé: „Si j'avais pressenti, que la dignité royale pouvait décheoir à tel point dans la per-

sonne de Charles-Albert, je ne lui aurais pas épargné la honte d'une captivité à Milan." — La chambre des députés à Naples est dissoute. La plus grande partie des électeurs s'étant par des motifs de crainte, abstenus de voter p. ex. à Naples sur 9384, seulement 1491 ont donné leurs voix, à Aversa 483 sur 2822, à Lagonegro 652 sur 3448, il en est résulté une chambre élective qui, par les accusations les plus scandaleuses portées contre les autorités de l'état, et par la transgression sans mesure de son pouvoir, rend impossible toute négociation avec elle.

13. Note du plénipotentiaire imp. de l'Autriche, M. de Schmerling, adressée au ministère de l'intérieur de l'empire à Francfort s. M., avec la communication d'un rescrit du 9 mars et de la constitution de l'Autriche: L'Autriche ne peut pas briser les liens, qui unissent entre elles les provinces, qui en font un empire unitaire. Si l'Allemagne n'apprécie pas ce besoin, le gouvernement autrichien en éprouvera de vifs regrets; qui veut réellement l'unité de l'Allemagne, cherchera à fournir à l'Autriche les moyens de pouvoir, sans renoncer aux conditions de son existence, continuer de faire partie de la grande patrie allemande. Le gouvernement autr. a déjà fait connaitre son opinion sur le chef de l'empire (v. 8 mars); il comprend la division de l'empire en grands corps, représentés par des élus du peuple et qui, en envoyant leurs délégués auprès du pouvoir central, discutent et soignent avec eux les intérêts communs de la patrie; le gouvernement autr. comprend une seule chambre, sortie d'élections indirectes et dont l'action ne soit pas paralysée par une représentation du peuple placée au dessus et à coté d'elle. Dans ce cas l'Autriche est disposée à former un de ces corps, dans tout autre, elle se croirait obligée d'éviter les dangers, qui résulteraient du conflit des pouvoirs. — Manifeste de guerre en Sardaigne, adressé aux peuples de l'Europe: On reproche aux Autrichiens, d'avoir violé les stipulations de l'armistice: 1° par le refus de rendre la moitié du parc d'artillerie de siège de Peschiera, 2° par l'occupation des duchés, 3° par le blocus de Venise, 4° par des vexations commises contre les habitants du territoire évacué par les Sardes.

14. Manifeste de l'Infant Duc Charles II de Parme etc., daté de Weistropp en Saxe, pour annoncer son abdication

en faveur de son fils, Duc Charles III (v. 12 avril). — Schir Singh, Tschuttur et 14 autres chefs de l'armée Sikhque se rendent au général anglais Gilbert; 16000 h. déposent les armes; on livre également aux vainqueurs 41 canons (v. 21 et 23 févr., aussi 13 et 29 mars).

15. Le Moniteur du 19 publie la loi électorale de la France.

16. Rescrit du ministère de l'empire allemand adressé au gouvernement collectif des duchés de Schleswig et Holstein : L'échevin Dr. Souchay est délégué comme commissaire extraordinaire du pouvoir central, avec mission de faire les démarches opportunes pour l'établissement d'une lieutenance chargée du gouvernement des duchés au nom du pouvoir de l'empire, sauf les droits du Souverain, jusqu'à la conclusion de la paix; ces démarches ne seront faites que dans le cas, que le gouvernement collectif actuel se retirât et de concert avec lui et l'assemblée des états du pays. — Déclaration du magistrat de Parme au sujet de l'incorporation du duché au roy. de Sardaigne; en se rapportant à la loi du 16 juin 1848 on déclare, qu'après l'évacuation du pays par les troupes autrichiennes, rien ne s'opposera à la mise en vigueur de la dite loi et que le duché sera administré au nom du Roi de Sardaigne.

17. Sur la nouvelle de la cessation de l'armistice, le Littoral illyrien de l'Autriche (v. 12) est déclaré en état de guerre. — Mort de Guillaume II, Roi des Pays-Bas, décédé à Tilbourg; son fils Guillaume III lui succède au trône.

18. Le général anglais Gilbert à la poursuite de Dost Mohamed et des Afghans (v. 28 févr.) arrive à Attok (voir 14 mars).

19. Publication du Duc de Modène, portant que le siège de son gouvernement est transféré à Brescello; un bataillon de troupes autrichiennes reste en garnison dans la citadelle de Modène.

20. Une députation de la nation slovaque (des comitats de Trentsin, Neutra, Thurocz, Sohl, Arva et Liptau) présente à l'Empereur d'Autriche la requête, de vouloir reconnaitre la nation slovaque comme telle, dans la circonscription de limites fixées, et de vouloir les protéger contre le retour de la suprématie des Magyares etc. — L'armée autrichienne, forte de 60000 h., passe le Ticino sur

trois ponts (de 6 h. du matin jusqu'à 2 h. du matin du lendemain). La quatrième division de l'armée sarde, sous les ordres du Duc de Gènes, passe le Ticino par le pont de Buffalora et s'avance jusqu'à Magenta; le Roi établit son quartier général à Trecate. — Les Autrichiens avec les Russes évacuent Kronstadt et se retirent dans la Valachie (8140 h. d'inf. et d'art., 900 chev. et 42 canons).

21. L'Assemblée nationale allemande vote sur la motion de Welcker du 12 mars comme elle a été adoptée par le comité de constitution. La motion est ainsi conçue: l'Assemblée nat. adopte par un vote général tous les articles de la constitution allemande, avec la modification du comité portant: on laissera l'accès ouvert pour les pays de l'Autriche, faisant partie de la confédération, on se réservera également le règlement définitif des rapports du Schleswig-Holstein; on attribuera à la diète prochaine le droit de changer des dispositions particulières admises dans la constitution, d'adopter définitivement la loi sur les élections, de conférer au Roi de Prusse la dignité impériale héréditaire etc. La motion est rejetée par 283 contre 252 voix. — Mortara (division Novara) est pris d'assaut par les troupes autrichiennes; combat victorieux des Autrichiens près de Gambolo; les Autrichiens y perdent 2 officiers et 61 soldats tués, 20 off. et 236 sont blessés.

22. Résolution de l'Assemblée nat. allemande: On votera sans discussion ultérieure en suivant les paragraphes, sur le projet modifié de la constitution y compris les motions de la minorité des comités, et en n'admettant que des amendements portant au moins 50 signatures; le ministère de l'Empire annonce qu'il a donné sa démission.

23. L'Assemblée nat. allemande rejette l'addition proposée au premier paragraphe de la constitution: „La participation des pays Autrichiens faisant partie de la Confédération germanique à la constitution reste en suspens." — Le feldmaréchal Comte de Radetzky défait l'armée Sarde et la repousse sur Novara. Le quartier général autr. est à Vespolate; l'armée Sarde à Olegno à l'entrée de Novara. Chefs des corps d'armée autrich.: premier corps le Comte Wratislaw, deuxième, formant l'avant-garde, feldzeugmestre Baron d'Aspre (division d'avant-garde l'Archiduc Albert), troisième le lieut.-feldmaréchal Baron d'Appel, quatrième le lieut.-feldmaréchal Comte de Thurn; grand' maréchaux

des logis de l'armée: les lieut.-feldmaréchaux Hess et Schœnhals. Le deuxième corps de Vespolate se dirige sur Olegno, le 4ème sur le flanc gauche de l'ennemi, le premier marchant plus en arrière est destiné à tourner l'ennemi au delà de l'Acogna. La division d'avant-garde soutient les attaques que l'ennemi fait de front, jusqu'au moment où (à 4 h. après midi) le 3ème corps s'avance sur les deux ailes de sa position et le corps de réserve (Radetzky) arrive sur les derrières du centre de la division. Le 4 corps arrivé à 6 h. du soir ayant commencé ces opérations sur le flanc gauche des troupes Sardes, elles se retirent en déroute. Voici la disposition des troupes de la Sardaigne avant la bataille: 1ère division (general Giov. Durando) en arrière de Corte-Nuova à gauche de la route de Vercelli; 2ème division derrière la ferme de Citadella; 3ème div. (général Perrone) près de l'église de Bicocca; les troupes de réserve (Duc de Gènes) au cimetière de St. Nazaire; les gardes etc. (Duc de Savoie) servent de soutien à l'aile droite. La bataille dure de 10 h. du matin jusque fort avant dans la nuit. Les Autrichiens perdent 14 offic. et 396 soldats tués; parmi les blessés on compte 2 généraux, 101 offic. et 1747 soldats. Les Sardes perdent 3 à 4000 h., 27 canons, 1 drapeau, 3000 prisonniers. Le général Sarde Cosatto demande une trève. — Le Roi Charles-Albert de Sardaigne se démet de la couronne en faveur de son fils le Duc de Savoie (v. 2 et 3 avril).

24. Manifeste de l'Infant Duc Charles III de Parme relatif à son avènement au trône du duché, daté de Londres. Jusqu'à l'époque de son retour il confie le gouvernement aux mains d'une commission (v. 14 mars et 6 avril).

25. La constitution du duché de Gotha est sanctionnée par le Duc-régnant. — Entrevue du feldmaréchal Radetzky et du nouveau Roi de Sardaigne à Vignale au delà de Novara. Le gouvernement piémontais s'adresse aux envoyés de la France et de la Grande-Bretagne MM. Bois-le-Comte et Abercromby dans le but de les engager à s'entremettre auprès du feldmaréchal Radetzky, à ne pas faire avancer l'armée sur Turin; le 26 ceux-ci arrivent à Novara.

26. Dissolution du gouvernement collectif de Schleswig-Holstein remplacé par l'établissement d'une Lieutenance; ce fait s'accomplit au nom du pouvoir central

allemand par le commissaire de l'Empire Souchay: En conformité d'un arrêté de l'assemblée des états du pays ainsi que de l'assentiment du pouvoir central cette lieutenance est conférée au Comte de Reventlow-Preetz et au vice-président actuel de l'assemblée nationale allem. Guill. Beseler, chargés de faire choix d'un troisième membre. — Armistice conclu à Novara entre le Roi Victor-Emanuel de Sardaigne et le feldmaréchal Comte de Radetzky: Art. 1. Promesse positive du Roi de faire sans tarder la paix. Art. 2. Seront dissous les corps de troupes formés par des sujets lombards, polonais, hongrois de l'Empereur, auxquels on accordera une amnistie complète dès leur rentrée dans les états autrichiens. Art. 3. Les troupes autr. occuperont le territoire entre le Po et la Sesia, ainsi que la moitié de la ville avec la citadelle d'Alexandrie. Art. 4. Les troupes sardes évacueront les duchés de Modène, de Parme et de Toscane. Art. 5. La flotte sarde et les troupes sardes quitteront Venise. Art. 6. L'armée sarde sera réduite, et remise sur le pied de paix. — Environ 80 membres de l'assemblée nation. allemande (le parti du Weidenbusch), dans le but d'engager une partie de la gauche à voter pour l'élection de l'Empereur, lui donne l'assurance, que de leur coté ils reconnaitront l'adoption définitive de la constitution et n'accorderont leur vote à aucun changement essentiel (veto suspensif et mode d'élection).

27. Retour du Roi Victor-Emanuel à Turin. — L'assemblée nationale allemande par 271 voix contre 267 adopte la dignité impériale héréditaire.

28. L'assemblée nationale allem. dans sa 196ème séance et en suite des articles de la constitution par elle délibérée adoptée et publiée, confère au Roi de Prusse Fréderic-Guillaume IV la dignité impériale héréditaire (290 membres votent pour le Roi, 248 s'abstiennent de voter). — Le ministre de la justice français (Odillon Barrot) communique à l'assemblée nationale deux dépêches télégraphiques, relatives à la défaite de l'armée sarde, en ajoutant la déclaration que le gouvernement piémontais avait recouru aux ambassadeurs de France et de la Gr.-Bretagne pour la médiation d'un armistice et la sauvegarde de Turin; bien que la Sardaigne n'ait pas voulu entendre la voix de la France, celle-ci n'en est pas moins décidée à maintenir la

Sardaigne dans la circonscription de ses limites, et à surveiller les intêrets et la dignité de la France.

29. Entrée de Radetzky à Milan. — Combat des Hongrois contre les Russes aux environs de Kinenj (Walachie). — Proclamation du lieutenant-général des Indes-orientales Earl of Dalhousie datée de Firozpur, pour annoncer que la souveraineté des Sikhs n'existe plus, que le Pendschab est incorporé au royaume indo-anglais; Dhulip-Singh obtiendra une pension de 40000 livres sterling (v. 14) et Puna, capitale de la province d'Aurungabad, dans la présidence Bombay, lui servira de séjour. Le gouvernement du pays se composera de trois membres; le colonel Sir H. Lawrence, président sera assisté par J. Lawrence et Mansell. (La mère de Dhulip-Singh, Maharani Tschenda, prissonière des anglais, échappe de la forteresse de Chunar sur le Gange, dans la province d'Allahabad.)

30. Cinquante six membres de l'assemblée nationale allemande expliquent les motifs qui les ont portés à s'abstenir de leur vote le 26 de ce mois: l'assemblée n'était pas chargée du mandat de procéder à l'élection d'une dynastie impériale; les mesures de précaution contre la précipitation et l'injustice fixées par le règlement, avaient été écartées par les décisions de la majorité. — Insurrection à Gènes; dans la nuit du 31 l'arsenal est pris d'assaut; le 2 avril Asarta signe une capitulation; il quitte avec ses troupes la ville à laquelle il laisse ses canons; les carabinieri désarmés quittent également la ville (v. 4 avril).

31. L'assemblée nationale de France décide: Si le pouvoir exécutif, dans le but de garantir le maintien du territoire piémontais et de sauvegarder les intérêts et l'honneur de la France jugeait à propos d'occuper temporairement une partie de l'Italie afin de donner plus de poids à ses négociations, il pourra compter sur le parfait assentiment de l'assemblée nationale. — La forteresse de Comorn est cernée.

Avril.

1. La ville de Brescia insurgée depuis le 25 mars est prise d'assaut par une brigade de 2400 h., commandée par le major-général Comte de Nugent.

2. Jugement du tribunal à Bourges des accusés pour attentat commis contre l'assemblée nationale le 15 mai: Degré, Larger, Borme, Thomas, de Courtais et Villain sont déclarés non-coupables; Arm. Barbès et Alex. Martin nommé Albert sont condamnés à l'exportation, Louis-Aug. Blanqui à dix ans, Joseph-Maria Sobrier, à 7 ans, Vincent-François Raspail, à 6 ans, Benjamin Flotte et Auguste-François Quentin, à cinq ans de reclusion et aux frais. — Un gouvernement provisoire, composé du général de la garde nationale, Arezzana, de Constantin Reta et de David Morchio s'établit à Gênes après que le peuple s'est rendu maître de tous les forts et de l'arsenal de la ville (v. 4). — Arrivée du Roi Charles-Albert à S. Sebastien (Espagne). — Arrêté de l'assemblée des députés à Venise: On se défendra à toute outrance contre l'Autriche; Manin est investi d'un plein pouvoir illimité (Minotto président). — Les troupes napolitaines s'emparent des lignes de Taormina (côte orient. de la Sicile) (v. 6).

3. Réponse du Roi de Prusse à l'invitation de l'assemblée nat. allemande de vouloir accepter le choix fait de lui, en suite des articles concernants la constitution. Le Roi reconnait dans la résolution de l'assemblée nationale la voix des représentants du peuple allemand, il est prêt à prouver par des actes que les hommes qui ont compté avec assurance sur son dévouement, sur sa fidélité, sur son attachement à la patrie commune ne se sont pas trompés. „mais je ne justifierais pas leur espoir, je ne répondrais pas aux sentiments du peuple, je n'établirais pas l'unité de l'Allemagne, si, en violant des droits sacrés et mes promesses solennelles et formelles antérieurement faites, si sans le libre assentiment des têtes couronnées, des Princes, des villes libres de l'Allemagne, je prenais une résolution qui aurait pour les souverains, ainsi que pour les tribus allemandes par eux gouvernées, des suites si conséquentes. Ce sera donc aux gouvernements des états particuliers à examiner dans des déliberations communes, si la constitution satisfait à chaque membre en particulier et à la confédération entière, si les droits dont on veut m'investir me mettraient en état de diriger d'une main forte, ainsi que l'exige une telle vocation, les destins de la grande patrie allemande et de réaliser les espérances de ses peuples.“ — Dépêche circulaire du gouvernement

prussien, adressée à ses envoyés près les puissances de l'Allemagne: Comme l'Archiduc Vicaire de l'Empire a pris la résolution de se démettre de ses fonctions et considèrant les dangers qui pourraient en résulter pour l'Allemagne, le Roi est disposé à accepter provisoirement la direction des affaires de l'Allemagne, sur la proposition des gouvernements allemands et de l'assentiment de l'assemblée nationale. Le Roi à également résolu de se placer à la tête d'un état allemand fédéré formé des états qui de leur libre arbitre voudront s'y joindre: Les formes à donner à cet état fédéré dépendront essentiellement du nombre et de l'espèce des états qui y accèderont. On invite les gouvernements à envoyer sans délai leurs chargés de pouvoir à Francfort (au bout de huit jours le plénipotentiaire de la Prusse sera arrivé) ayant mission d'émettre des déclarations obligatoires:

1) sur l'accession à l'état fédéré et les conditions qu'on y met;
2) sur l'attitude que prendront les gouvernements réunis en un état fédéré vis-à-vis de l'assemblée nationale et des résolutions qu'elle a adoptées;
3) sur les rapports à établir vis-à-vis des états allemands qui ne croiront pas devoir accéder à cet état fédéré; il s'agira encore de s'imposer la tâche de mettre d'accord les rapports fédéraux encore existants avec la nouvelle forme à donner à l'état.

On espère pouvoir, au bout de quinze jours, présenter une déclaration définitive au sujet de la question allemande. — Adresse présentée par 50 membres autr. de l'assemblée nat. allem. au gouvernement de l'Autriche sur la séparation imminente des pays autr. allemands de la confédération germanique en suite de la note du 7 mars (v. 13 mars); une solution satisfaisante de la question n'est possible que par un nouvel examen des institutions demandées par le peuple allemand et par une prompte déclaration à faire à ce sujet. — Les Danois attaquent les avant-postes allemands entre Nubel et Atzbüll; les Allemands se retirent par Gravenstein à Hockerup. — Le Roi Charles-Albert de Sardaigne confirme à Tolosa (Espagne) l'acte de son abdication du 23 mars. — La forteresse serbe Srbobran (St. Thomas) tombe au pouvoir des Magyares. (Szent Tamas 37° 30′ de longitude, 45° 31′ de latitude.)

4. Note de la députation de Francfort, adressée au ministère prussien: Le Roi ne s'est pas rendu à l'invitation d'accepter la dignité impériale, en motivant cette résolution. La députation se croit obligée d'obvier au malentendu, que l'acceptation ou même le non-refus était compatible avec la manière d'envisager l'œuvre de la constitution exprimée dans ces motifs: „L'invitation faite au Roi, basée sur les articles de la constitution a du être regardée comme refusée, du moment que le Souverain a donné à entendre, que la constitution n'avait pas encore partout une existence et une validité légales et qu'elle ne pouvait devenir obligatoire, qu'après les résolutions communes de tous les gouvernements allemands." Le ministère répond, qu'on ne saurait pour le moment régarder les vues de la députation, comme étant celles de l'assemblée de Francfort. — Les Hongrois sont en deça du Theiss; une attaque sur le 1er corps d'armée, commandé par le Ban de la Croatie, est repoussé, les Hongrois perdent 12 canons. — Alphonse La Marmora s'empare (v. 30 mars) des forts génois de Belvédère, Crocetta, Tanaglia et St. Benigno; le lendemain il se rend maître de la Porta Lanterna etc.; le 6 avril on fait une trève de 48 heures; Victor-Emanuel accorde un armistice, du quel cependant 12 individus sont exceptés; le 10 les portes ainsi que tous les forts sont occupés par les troupes, et le désarmement a lieu.

5. Au port d'Eckernfœrde deux vaisseaux danois, Chrétien VIII, vaisseau de ligne de 84 canons et la frégate Géfion de 42 canons, bombardent de 8 heures du matin à 1 heure après midi, les batteries de côte; le vaisseau de ligne touche le fond, la frégate perd son gouvernail; après un armistice de quelques heures le feu des batteries est renouvelé, le Chrétien VIII remis à flot touche encore le fond, et le feu ayant pris à son bord, il baisse le pavillon danois; la frégate se rend également; le vaisseau de ligne saute 7½ heures du soir emportant 200 hommes (400 ont été sauvés). Le Duc de Saxe-Cobourg-Gotha commande les troupes allemandes. — Dépêche du gouvernement autrichien à son plénipotentiaire M. de Schmerling à Francfort: On exprime le vœu de voir l'Archiduc-Vicaire de l'empire continuer les fonctions de son emploi jusqu'à ce que le pouvoir central ait été conféré à d'autres

mains. L'Archiduc sans doute a repondu aux attentes, que l'on avait conçues de lui, mais nullement l'assemblée nationale, qui au lieu d'une Allemagne unie, puissance pleine d'avenir, a conçu un empire idéal, une utopie propre à relâcher les liens communs à tous, elle a taché de rendre impossible l'annexion de l'Autriche à l'Allemagne; par son décret sur l'élection d'un chef héréditaire de l'empire, elle a compromis l'indépendance des états particuliers et elle s'est écartée de la mission qu'elle avait, d'élaborer, de concert avec les gouvernements, la confection d'une constitution. L'Autriche ne se détache pas de la confédération germanique, car les droits et les engagements de ses membres existent encore, elle se réserve ses droits et si dans ce moment elle ne peut pas accéder à l'état fédéré intentionné par l'assemblée nationale, par la raison que le pouvoir central comme autorité exécutive n'est pas autorisé à une telle négociation, et que l'Empereur d'Autriche ne prétend pas se sousordonner à un pouvoir central, exercé par un autre Souverain de l'Allemagne; si donc l'Autriche ne peut entrer dans aucune négociation avec d'autres Souverains allemands, si elle doit protester contre tous les décrets de l'assemblée, pour sauvegarder toutes les justes prétentions et tous les droits appartenants en suite des traités, à l'Empereur d'Autriche, elle n'en continuera pas, moins à prendre vivement part aux déstinées de ses anciens alliés. La participation des députés de l'Autriche à l'assemblée nationale ne peut ultérieurement plus avoir lieu. — Le Comte de Montemolin (Don Carlos, Infant d'Espagne) est arrêté au village de St. Laurent de Cerdagne, où il allait passer les frontières de l'Espagne; il est relâché sur la promesse de retourner en Angleterre. — Le duché de Parme est occupé par 16000 Autrichiens, commandés par le lieut.-feldmaréchal Baron d'Aspre.

6. Le feldmaréchal Prince Windisch-Grætz se retire en décrivant un arc autour de Pesth (Palotta, Keresztur et Soroksar). — Après que les troupes allemandes ont rétiré leurs postes avancés de Hadersleben et d'Apenrade, tant pour couvrir la marche des troupes allemandes de l'emp. sur Flensbourg, que pour empécher la jonction de l'armée danoise du Nord (10 à 12000 h. y compris 16 escadrons de cavalerie) avec celle d'Alsen (18 à 20000 h.) et après l'arrivée des renforts, le Sundewitt, défendu par

l'armée schleswig-holsteinoise est remis le 5 aux mains des troupes allemandes; les troupes schleswig-holsteinoises là-dessus désistent du mouvement fait contre l'armée danoise; leur avant-garde occupe le 8 Hadersleben (rapport du général Bonin sur les opérations de l'armée schleswig-holsteinoise du 3 au 8 avril). — Le lieut.-feldmaréchal Baron d'Aspre établit à Parme un gouvernement provisoire pour les duchés de Parme et de Plaisance, chargé d'administrer ces pays, au nom du Duc Charles II (v. 14 et 24 mars, ainsi que 12 et 14 avril). — Catanée est prise d'assaut par les Napolitains, commandés par Filangieri; Syracuse, Augusta et Nota se rendent du 2 et 23 de ce mois.

8. Dépêche du gouvernement de l'Autriche, adressée à son envoyé à Berlin, Baron de Prokesch-Osten, en réponse à la note circulaire de la Prusse du 3 de ce mois: L'assemblée nationale a dépassé ses pouvoirs, et comme en conséquence il est impossible d'entrer avec elle en négociations sur l'œuvre de la constitution, que le pouvoir central, en sa qualité de pouvoir exécutif, n'est pas autorisé à une telle négociation, que l'Empereur d'Autriche ne se sousordonnera ni soi même ni ses états, à un pouvoir central, exercé par un autre Souverain, il s'en suit, qu'on ne peut pas non plus entrer en négociations avec un tel; on proteste en même tems solennellement contre toutes les résolutions, qui pourraient, en quelque point que ce soit, léser les justes prétentions et les droits de l'Empereur, à lui garantis par la foi des traités.

10. Les Hongrois attaquent les Autrichiens près de Szent-Endre et les forcent à se retirer.

11. L'assemblée nationale allemande déclare, qu'elle s'en tiendra inviolablement à la constitution résolue après la seconde lecture, ainsi qu'à la loi sur les élections (v. 3). — Waitzen est pris par les Hongrois; le général Gœtz est tué sur le champ de bataille.

12. Le commandement de l'armée autrichienne en Hongrie et en Transylvanie est conféré au feldzeugmestre Welden; le Baron Josika, chargé de la direction des affaires civiles lui est adjoint; le lieut.-feldmaréchal Wohlgemuth commandera six brigades; le major-général Benedek est envoyé en Gallicie. — A Florence le peuple s'est insurgé en faveur du gouvernement gr.-ducal; l'assem-

blée des députés est supprimée et Guerazzi est arrêté. Le magistrat reprend au nom du Gr.-Duc le gouvernement, Orazio Ricasoli en est le doyen. — Proclamation du Comte de Kolowrat, major-général autrichien, publiée à l'occasion de la prise de possession de Pontremoli, avec toute la Lunigiana, devant passer, en conformité des articles des traités signés entre les duchés de Parme, de Modène et le gr.-duché de Toscane, le 28 nov. 1844 au Duc Charles II de Parme, et par proclamation du 5 janv. 1848, au Duc Charles III (v. 14 et 24 mars, aussi 6 avril). — Découverte de la 18 planète par l'astronome de Gasparis à Naples, c'est la dixième dans le groupe des petites planètes (v. 1 juillet et 18 oct. 1847; aussi 26 avril 1848).

13. Les troupes bavaroises et saxonnes prennent d'assaut les retranchements danois près de Duppel; au moment que les retranchements de la tête du pont, en face de Sonderbourg deviennent accessibles aux assaillants, les Danois tentent une attaque, qui est repoussée. — Le comité de régence à Florence publie ses décrets au nom du Gr.-Duc; les clubs sont fermés; la garde civique est dissoute; les agents diplomatiques, nommés par le gouvernement Guerazzi, sont rappelés.

14. Conférence du ministère de l'empire avec les plénipotentiaires des états particuliers, auxquels on présente la constitution. L'Autriche et le Luxembourg soutiennent le principe de l'élaboration commune et renvoient à plus tard leurs déclarations. Bade, Nassau, les deux Hesse, Schleswig-Holstein, les deux Mecklenbourg, Altenbourg, les pays d'Anhalt, Francfort etc. déclarent leur assentiment aux résolutions de l'assemblée nationale; même déclaration est faite par les pays d'Oldenbourg, Lauenbourg, Brunsvic, Saxe-Weimar, Cobourg-Gotha, Meiningen, les deux Schwarzbourg, Reuss, Hohenzollern, Waldeck, Brème, Hambourg et Lubeck (v. 22). — Proclamation du gouverneur en chef de Parme et de Plaisance, feldzeugmestre autrichien, Baron d'Aspre, par laquelle on publie les manifestes des Ducs Charles II et Charles III de Parme, du 14 et 24 mars, portant l'abdication du premier et l'avènement de ce dernier, ainsi que l'ordre à lui transmis d'établir un comité de régence (v. 6 avril). — Arrêté des deux chambres représentantes de la Hongrie: La Hongrie avec la Transylvanie et les pays y annexés est proclamée état

libre et indépendant; la maison de Habsbourg-Lorraine est à jamais exclue de la domination et exilée du pays; la forme du gouvernement à donner plus tard au pays sera fixée par l'assemblée nationale et jusqu'à cette époque, un président (Louis Kossouth) investi de tous les pouvoirs et entouré de ministres, qu'il choisira, sera chargé de la direction des affaires (v. 14 mai).

16. Ouverture des sessions du conseil national en Suisse.

18. Le général hongrois Gœrgey à la tête de 7000 honveds, 86 escadrons de hussards et 42 pièces d'artillerie, est arrivé à Leva; il passe le Gran à Kalna, Bars et à St. Benedek. Le lieut.-feldmaréchal Wohlgemuth s'avance contre lui avec 15000 h. de troupes autrichiennes, de Kemet, sur Malos et Basa, il est cependant forcé d'opérer sa retraite et après un combat de dix-huit heures il regagne la rive gauche du Gran. — Mort de l'abbé de Genoude, décédé à Hyères.

19. Décret du Roi de Wurtemberg, adressé à son ministère, concernant les vues par ce dernier émises sur la reconnaissance de la constitution allemande, et d'un chef impérial: Il ne faut pas priver le Wurtemberg des moyens d'agir d'après sa conscience pour la prospérité et l'avenir du pays, il faut attendre prudemment et tranquillement, sans préjugé et sans passion les déclarations du ministère de la Prusse (v. 22 et 25).

20. L'avant-garde de l'armée du duché de Schleswig-Holstein passe les frontières de la Jutlande, le lendemain la ville de Kolding est prise d'assaut. — Dans sa retraite le lieut.-feldmaréchal de Wohlgemuth (v. 18) passe par Neuhæusel; une colonne de troupes hongroises, formant jusqu'ici un corps de réserve, posté aux environs de Paszto sur l'Ipoly, avance sur Kemend et Gran contre la division Csorich, qui se retire au de là de cette dernière ville. La garnison de Komorn en passant le pont du Waag fait une sortie et opère sa jonction avec les troupes du général Gœrgey, qui se sont avancées jusqu'aux environs de cette forteresse, qui est délivrée sur la rive gauche du Danube. — Allocution du Pape Pie IX, prononcée dans le consistoire intime à Gaëta: On invoque le secours de l'Autriche, de la France, de l'Espagne et du Roi des Deux-Siciles.

21. Motion du député Rodbertus, faite dans la session

d'aujourd'hui de la seconde chambre prussienne. La chambre déclare, 1° qu'elle désapprouve le mode suivi par le gouvernement, concernant les arrangements des états particuliers avec l'assemblée nationale; 2° que la note du 3 avril frustre les attentes de l'Allemagne; 3° qu'elle regarde comme légalement valide la constitution achevée par l'assemblée nationale. Le président du conseil des ministres, Comte de Brandenburg, déclare ad 1, que le gouvernement s'est tenu fidèlement dans la voie indiquée par la note du 23 janv., approuvée par la chambre; ad 2 le gouvernement regrette de n'avoir pas réussi à réunir tous les états allemands, mais qu'il n'abandonnera pas le projet de former un état fédéré allemand, dans un sens plus étroit; ad 3 la constitution allemande résolue par l'assemblée nationale, ne saurait avoir de validité légale, sans l'adoption des gouvernements allemands; on regrette, que l'assemblée nationale n'ait tenu aucun compte des observations faites par les gouvernements, et qu'elle ait même ajouté à la seconde lecture des changements désavantageux; les désavantages, attachés à une adoption sans restriction, sont tellement préponderants, que le ministère a cru devoir faire dépendre son assentiment de quelques changements à y admettre. La seconde chambre déclare par 175 v. contre 159, qu'elle reconnait valide et légale la constitution, en exprimant la conviction qu'aucun changement ne saurait y être admis, si non par les voies prévues par les articles de la constitution même.

22. La chambre wurtembergeoise, quand la déclaration du Roi du 19 lui est présentée, décrète par 46 voix contre 23, que la constitution allemande sera valide pour le Wurtemberg, que chaque citoyen wurtembergeois civil ou militaire sera assermenté sur cette constitution, comme sur celle du pays, pour s'y conformer et pour la protéger, que tout attentat contre elle devra être regardé comme crime de haute trahison. — La flotte stationnée près des lles Hyères met à la voile pour Civitavecchia. — Les troupes hongroises occupent Pesth; l'armée impériale se trouve entre Gran et Raab (v. 27).

23. A huit heures du matin l'armée danoise, forte de 8 bat. d'inf., 3 rég. de cavalerie, d'une nombreuse d'artillerie, soutenue par une corvette et deux chaloupes canonnières au Fjord de Kolding, attaque le général Bonin à

Kolding; après un combat acharné de 6 heures elle est repoussée. La ville de Kolding d'abord évacuée par les troupes schleswig-holsteinoises, est reprise d'assaut à deux heures et l'ennemi est poursuivi dans sa retraite sur Veile. Les troupes du Schleswig-Holstein perdent 52 h. tués, comptent 245 blessés et 72 égarés. — Déclaration de la Bavière, concernant la question constitutionnelle: Le gouvernement, en revendiquant le droit de libre assentiment aux résolutions de l'assemblée nationale, déclare, qu'il ne saurait accepter la constitution telle qu'elle a été résolue à la seconde lecture, ni donner son assentiment à l'élection d'un chef de l'empire héréditaire, qui en est une des conséquences. L'Autriche se verrait exclue; séparation qui ne saurait être plus vivement ressentie par aucune puissance que par la Bavière, immédiatement liée à elle. Une centralisation, telle que l'assemblée la conçoit serait le tombeau du développement uniforme de l'Allemagne et absolument contraire à l'essence, à l'esprit de la nation allemande; enfin la constitution n'offre pas même les moyens de fonder un gouvernement fort et énergique: que l'assemblée nationale tâche donc de se concerter avec les gouvernements, au sujet des changements à y faire. et alors le gouvernement de la Bavière coopérera de son coté à l'établissement d'une constitution commune à tous, forte et capable de ramener la paix; que l'on adopte ces propositions ou qu'on les rejette, l'indissolubilité de la confédération germanique subsiste toujours, en conformité de l'article 5 du dernier traité de Vienne (v. 3 mai). — Cabrera est arrêté à d'Err, hameau situé sur la frontière de la France; il est transféré avec trois officiers pris avec lui, au fort Lamalgue à Toulon. — Une députation de Palerme déclare au Prince Satriano la soumission de la ville à discrétion (v. 6), cependant le 2 mai une nouvelle insurrection se manifeste (v. 15 mai).

24. Rescrit de la présidence du ministère de l'empire allemand, au président de la seconde chambre des députés du roy. de Wurtemberg: La résolution prise par la chambre le 22 de ce mois, de tenir ferme à la constitution allemande, a pleinement répondu aux attentes et à la volonté de la nation allemande. — Alessandria (roy. de Sardaigne) est occupée par une garnison autrichienne (voir 26 mars).

25. Déclaration faite par le Roi de Wurtemberg: Il accepte la constitution allemande y compris le chapitre sur le chef de l'empire, dans le sens de la solution, que la constitution donne à cette question. — La seconde chambre des états du roy. de Hanovre est dissoute: L'assemblée nationale à Francfort s'est attribué des droits, qu'elle ne devait exercer qu'avec le concours des Souverains de l'Allemagne, elle a par là même inspiré à la chambre de Hanovre un esprit, dont les tendances paraissent moins viser à l'unité de l'Allemagne et à l'augmentation des droits du peuple, qu'au but de faire valoir l'erreur de l'assemblée. Dans une réunion de 59 membres de la chambre, on a adopté des décisions, qui ne doivent et ne peuvent être que le résultat de libres délibérations parlementaires; dans ce moment-ci on va plus loin encore, contrairement aux lois constitutionnelles. — L'escadre française est arrivée à la rade de Civitavecchia, la ville est occupée par 1800 h.; le lendemain le débarquement du reste des troupes a lieu. — Insurrection à Montréal (Canada). En suite de l'exécution du bill sur les indemnités à payer pour les pertes, occasionnées par la révolte de 1837, le parti oppositionnel anglais se soulève.

26. Résolution de l'assemblée nationale allemande: 1° l'acceptation de la dignité impériale offerte au Roi de Prusse suppose la reconnaissance de la constitution; 2° les gouvernements, qui n'ont pas encore reconnu la constitution, devront être invités, a) à se prononcer au sujet de la reconnaissance de la constitution, de l'élection faite et de la loi sur les élections et b) à s'abstenir de toutes les démarches, tendant à ôter au peuple les moyens constitutionnels d'exprimer son vouloir, et particulièrement à ne pas vouloir dissoudre les chambres. — Décision de la seconde chambre en Prusse: La continuation de l'état de siège à Berlin, sans l'assentiment des chambres, est un acte illégal, la chambre refuse cet assentiment et somme le ministère de lever sans délai le siège de la capitale. — La garnison de Komorn fait une sortie. — Proclamation du général Oudinot, datée de Civitavecchia, adressée aux habitants des Etats-Romains: La France a la vocation de faciliter l'établissement d'un système gouvernemental, aussi éloigné des abus à jamais supprimés par la générosité de Pie IX, que de l'anarchie des derniers tems.

27. Note circulaire du gouvernement de la Russie, adressée à ses représentants à l'étranger: La sûreté de l'empire est menacée tant par les évènements survenus en Hongrie, que par ceux, qui s'y préparent. L'Empereur en protégeant ses provinces polonaises ainsi que la Moldavie et la Valachie contre le fléau de la propagande polonaise, et en portant au gouvernement autrichien le secours, qu'il demande pour accélérer le rétablissement de la paix dans la Hongrie et dans la Transylvanie, croit agir dans l'intérêt de la tranquillité et de l'ordre de l'Europe (v. 8 mai). — La seconde chambre en Prusse est dissoute par la raison, que le résultat des votes par elle émis, vû la proportion des partis l'un à l'autre opposés, n'est la plûpart du tems que l'effet du hazard, et qu'on ne doit pas exposer à de telles chances l'œuvre de réviser la constitution du pays; d'ailleurs la chambre a dépassé ses pouvoirs (v. 21 et 26).

28. Dépêche du gouvernement de la Prusse à ses plénipotentiaires près le pouvoir central: Après avoir mentionné les évènements antécédents (v. 23 janv., 16 févr. et 3 avril) on déclare, que la constitution élaborée ne répond nullement aux conditions d'un gouvernement indépendant pour les états particuliers, ni à celles d'un exercice efficace, nécessaire au pouvoir. Les lois fondamentales contiennent en partie des principes si contestables et si douteux, qu'il parait dangereux de les imposer comme obligatoires pour tous les tems à venir, aux états, privés d'ailleurs, par le retranchement du Chapitre „du conseil de l'Empire," de toute coopération au pouvoir exécutif. Par l'adoption du véto suspensif, étendu même à tout changement à faire à la constitution, on a assigné au chef de l'empire isolément placé, et illusoirement investi de tout pouvoir, une position incompatible avec sa dignité et qui le prive des moyens de veiller au salut public et particulier. La constitution a obtenu, par l'adoption d'une loi électorale affranchie de toutes limites, un caractère qui la fait paraitre un moyen sûr d'écarter l'autorité suprême en faveur d'institutions républicaines. En conséquence le Roi a résolu de refuser la dignité impériale basée sur cette constitution qu'on lui a offerte, toutefois la Prusse ne refusera en aucun cas sa coopération à l'œuvre de l'union allemande. Le gouvernement prussien est entré le premier dans la voie

de l'entente mutuelle et il se déclare encore très prêt à poursuivre cette voie. Comme déja le 23 juin on a émis l'opinion que la création d'une nouvelle dignité impériale n'était pas essentielle pour obtenir une unité véritable et embrassant tous, on est encore d'avis que le refus du Roi, loin d'offrir un danger, pourra profiter à cette unité; l'assemblée nationale concevra d'autant mieux la possibilité de revenir encore aux délibérations sur la constitution, que le premier article de cet acte (l'empire allemand embrasse les territoires qui jusqu'ici ont fait partie de la confédération germanique) ne saurait en tout cas être mis en pratique que par la violence, la guerre ou la révolution, tâche que ni l'assemblée nationale allemande ni aucun Souverain allemand ne voudra s'imposer. — Ce rescrit est en même tems communiqué à tous les gouvernements de l'Allemagne: Le gouvernement de la Prusse ne méconnait pas les dangers du présent, d'un coté il s'agit de satisfaire au besoin de la nation qui demande l'unité et la consolidation, de l'autre, la forme adoptée à ce but par l'assemblée de Francfort est impossible. On a l'espoir que l'assemblée nationale prêtera la main à un arrangement, cependant on ne se cache pas, que cet espoir n'est pas trop fondé, et l'on doit craindre que sa tenacité n'amène des crises dangereuses. Les gouvernements devront de concert s'imposer l'obligation et la tâche d'y résister. Le gouvernement prussien est décidé à le faire, et a prèter son secours aux gouvernements qui se rallieront à son parti. Il s'agit de mettre un terme à la révolution, non pas par une attente passive, non pas par une résistance partielle, mais par des actes. On invite les plénipotentiaires des gouvernements à se rendre à Berlin, dans le but d'y délibérer sur les arrangements à prendre. La tenue de l'assemblée nationale prouvera prochainement, si l'on peut compter encore sur sa coopération et sur un arrangement possible avec elle, on n'abandonne pas cet espoir, s'il est deçu ce sera aux gouvernement à présenter à la nation une constitution qui réponde à l'idée d'un état fédéré, qui, par la représentation du peuple, donne à celui-ci la certitude de concourir à l'exercice du pouvoir législatif, qui enfin offre un pouvoir central fort, unitaire avec une représentation nationale, dans la chambre des états et la chambre nationale. — En Saxe les chambres sont dissoutes; proclamation du mini-

stère adressée au peuple Saxon, portant les motifs qui, l'engagent, à ne pas reculer devant la majorité de ces chambres-là.

29. Attaque victorieuse contre des bandes carlistes aux environs d'Esquirol, en suite de laquelle les chefs insurgés Sarragatal, Estartus, Merino et Iriarte cherchent un asyle en France; les Tristanys sont les seuls carlistes de quelque importance qui continuent la guerre en Catalogne. — Le quartier général de l'armée autrich. en Hongrie est à Karlbourg à une lieue de Pressbourg, sur la rive gauche du Danube.

30. Résolution de l'assemblée nation. allemande. Le président sera autorisé à convoquer des séances extraordinaires en tout tems et en tout lieu; une séance extraordinaire pourra avoir lieu sur la demande de 100 membres; la présence de 150 membre est suffisante pour prendre des résolutions valides; on désapprouve la dissolution des chambres à Hanovre et à Berlin; la Prusse et le Hanovre devront être sommés de procéder à de nouvelles élections; on s'attend à ce que les autres organes des sentiments du peuple existants en Prusse et dans le roy. de Hanovre manifesteront sincèrement et sans tarder la volonté du peuple sur la question allemande. — L'Empereur d'Autriche prend le commandement supérieur de tous les corps d'armée. — Le général Oudinot attaque Rome, il est cependant forcé à se retirer. — Le Roi des Deux-Siciles passe les frontières du territoire Romain à la tête de 6000 h. (v. 9 et 19 mai). — La Russie et la Porte Ottomane règlent l'avenir des principautés danubiennes: 1) Les hospodars de la Moldavie et de la Valachie seront nommés pour sept ans par le Sultan; 2) le règlement organique de 1831 reste en vigueur, sauf les modifications jugées nécessaires. Les assemblées des boyards sont suspendues; les deux puissances s'entendront sur le moment de leur réouverture. En attendant, elles seront remplacées par un divan, composé de boyards et de membres du haut clergé, jouissant de la confiance générale; 3) deux commissaires reviseront le règlement et proposeront les modifications qui leur paraîtraient nécessaires. Les travaux des commissions seront soumis à l'approbation du ministère ottoman, qui s'entendra à ce sujet avec le cabinet de St. Pétersbourg; 4) les principautés seront occupées par une armée de 25 à 30 mille hom-

mes, jusqu'à ce que la tranquillité soit rétablie aux frontières. Quand il n'y aura plus rien à craindre du dehors, il restera dans les principautés 10000 hommes de chaque puissance, jusqu'à ce que la tranquillité soit garantie à l'intérieur; 5) pendant le tems de l'occupation deux commissions extraordinaires nommées par les deux puissances, assisteront de leur conseils les deux hospodares; 6) la durée du traité est fixée à sept ans; 7) le présent traité ne porte aucune atteinte aux stipulations des deux cours sur la Moldavie et la Valachie, ni au traité d'Andrinople.

Mai.

1. Réponse négative du Roi de Saxe aux adresses des députations municipales de Dresde et de Leipsic par lesquelles on insiste sur la reconnaissance de la constitution allemande. — Le général Chassé au serv. des Pays-Bas, meurt à l'âge de 84 ans (Anvers 1832).

2. Décisions de la chambre des députés du roy. de Wurtemberg. On réunira sans délai les troupes de la landwehr; dispositions additionnelles à faire à la loi sur les milices, établissement de légions mobiles qui, en cas de besoin, peuvent être employées au service au delà des frontières; prompte augmentation des dépots d'armes, pétition au gouvernement du royaume de vouloir s'allier à même fin avec les gouvernements des pays qui ont reconnu la constitution allemande. — Communication du plénipotentiaire du pouvoir central Bassermann au gouvernement prussien: Quant à la première partie du sujet de sa mission (reconnaissance de la constitution allem.), il l'a trouvée vidée par le rescrit du 28 avril contenant une réponse négative; il regrette, relativement au second point (suspension de toutes les mesures privant le peuple des moyens d'émettre ses opinions et sa volonté v. 26 et 27 avril) que la chambre ait été dissoute et croit que la continuation de l'état de siège à Berlin ne saurait être justifié. — Assemblée populaire à Kaiserslautern (Bavière rhénane): On décrète le refus des impôts, le rappel des militaires du Palatinat, l'organisation de l'armement du peuple, le séquestre des caisses publiques etc. Le plénipotentiaire du

pouvoir central constitue un comité de défense national (v. 6).

3. Insurrection à Dresde, du coté de la vieille cité; (Altstadt) le lendemain le combat se renouvelle à 3 h. du matin. En conformité de l'article 11 de l'acte de confédération, le gouvernement requiert le secours de la Prusse. — Réponse du président du conseil des ministres en Prusse à la dépêche du plénipotentiaire du pouvoir central du 2 mai: ad 1 on s'en rapporte encore aux décisions de l'assemblée nationale au sujet de la proposition à elle faite, de vouloir concourir, par le mode indiqué le 28 avril et prêter la main à un arrangement désirable; quant au gouvernement il ne peut (ad 2) prendre d'autre guide que la considération de ses devoirs à remplir envers le pays. — Le gouvernement de la Bavière déclare également au commissaire de l'empire, Charles Mathy, qu'il ne pourra rien changer à la déclaration antérieurement faite (v. 23 avril) et d'autant moins, que la Prusse aussi refusait d'accepter la constitution, sans des modifications nécessaires.

4. Le Roi de Saxe quitte Dresde à 4½ h. du matin, pour se rendre à la forteresse de Kœnigstein. A 5 h. du soir un gouvernement provisoire se constitue; Tzschirner, Heubner, Todt à la tête de cette autorité, publient un appel aux troupes, pour les inviter à se réunir à leur cause. L'arsenal se rend, il est occupé par un poste mixte de la garde civique et des troupes. — Résolutions de l'assemblée nationale à Francfort: On sommera les gouvernements, les corps législatifs, les communes des états particuliers, et toute la population allemande de reconnaitre et de mettre en pratique la constitution du 28 mars; le 22 août sera le jour fixé pour la réunion de la première diète de l'empire, qui devra être convoquée en conformité des articles de la constitution; le 1 août devront se faire les élections à la chambre des représentants du peuple (v. 7). Résolutions ultérieures relatives au cas que tel-ou-tel état ne fût pas représenté à la diète et sur le mode à fixer le nombre des votes nécessaires pour l'admission de changements à faire à la constitution. Si la Prusse n'accède pas, la dignité de chef de l'empire sera conférée au Souverain du plus puissant des états de l'Allemagne, et il en exercera les pouvoirs, sous le titre de lieutenant-général

de l'empire; dès que la Prusse aura reconnu la constitution, la dignité impériale passera à son souverain. — Le prés. du ministère hanovrien M. Stuve se rend à Berlin pour assister aux conférences des gouvernements allemands sur la question allemande. — Bombardement de Bude, qui de son coté dirige le feu de son artillerie contre Pesth.

5. Des troupes prussiennes arrivent à Dresde pour soutenir celles de la Saxe dans l'œuvre du rétablissement de l'ordre. — Le ministère saxon proteste solennellement contre l'établissement du gouvernement provisoire. — Arrivée de l'Empereur à Vienne.

6. Les combats continuent à Dresde; l'ancien théatre de l'opéra dans l'enceinte dite Zwinger, est incendié, le cabinet d'histoire naturelle devient la proie des flammes; la place dite Neumarkt, une partie de la rue du château, de celle de Pirna, ainsi que l'avenue d'Ostra, sont au pouvoir des troupes. Sont menacés de peine de mort tous les rebelles pris les armes à la main. Le matin du lendemain les troupes renouvellent les attaques et ce n'est que le 9, à 10 h. du matin, que la révolte est reprimée. — Eisenstuck, commissaire plénipotentiaire du pouvoir central pour le Palatinat (Bavière), déclare aux habitants de ce pays, qu'il est venu dans le but de diriger les mouvements, qu'il veillera à ce que d'aucun coté on ne mette obstacle à la volonté de donner force obligatoire à la constitution allemande, qu'il espérait d'ailleurs qu'on observerait les lois etc. etc. (La veille déja la forteresse fédérale de Landau a été déclarée en état de guerre par le comité gouvernemental du pays.) — Le quartier général de l'armée autrichienne en Hongrie est à Presbourg.

7. Rescrit du ministère en Prusse, adressé aux présidents en chef des provinces de la monarchie, relatif aux résolutions de l'assemblée nationale à Francfort qui empiètent sur le pouvoir du gouvernement. Le gouvernement prussien est décidé à s'opposer de toute la vigueur des lois, aux tendances pouvant résulter des sommations de l'assemblée; le gouvernement dévoué à la cause allemande s'occupe de l'achèvement d'une constitution propre à répondre aux vœux de la nation, mais il attend du peuple qu'il l'assistera dans cette œuvre, en se soutenant dans les voies de la loi. — Breslau est déclaré en état de siège. — Les Russes font leur entrée à Cracovie. L'armée entière

sera composée de 106000 h. (y compris 23000 h. de cavalerie) sans compter deux corps qui par la Bukowine et la Valachie s'avancent sur la Transylvanie. Le premier corps principal, sous le commandement en chef du Prince Paskiewitsch généralissime, sous les ordres duquel commandent les généraux Rudiger et Tscheodajeff etc., passera par la Gallicie pour entrer en Hongrie à savoir: 39000 h. et 11450 chev. par Cracovie, 15000 par Tarnogrod, 26000 avec 9800 chevaux par Brody, 17000 par Woleszyska et 9000 par Husiatyn (v. 28). — Combat aux environs de Gudsoe entre les troupes du Schleswig-Holstein et les danois qui se retirent à Frédéricia; les prussiens occupent Veile.

8. Environ 500 députés de villes rhénanes se réunissent en congrès à Cologne: ils reconnaissent comme ayant force de loi obligatoire la constitution allemande du 28 mars; en sommant le peuple de se conformer aux lois de l'empire, ils exigent de l'assemblée nationale à Francfort qu'elle réunisse des troupes de l'empire dans le but de donner de la force et de l'unité aux tendances oppositionnelles du peuple; on émet l'avis que la démission du ministère Brandenburg-Manteuffel est aussi indispensablement nécessaire que la convocation des chambres, et que l'existence de la Prusse est compromise par l'organisation actuelle de l'état. — Manifeste impérial en Russie: Les armées de l'Empereur, après avoir rétabli la tranquillité dans les Principautés Danubiennes marchent sur la Hongrie pour concourir à la répression de l'insurrection hongroise, qui menace d'envahir le territoire de la Russie.

9. Garibaldi repousse l'attaque des troupes napolitaines aux environs de Palestrine et les force à la retraite.

10. Prague est déclarée en état de guerre, la même mesure est prise pour Dusseldorf. — Le ministère de l'empire donne sa démission au Vicaire, par le motif que celui-ci n'a pas sanctionné le programme par lui émis dont l'article 6 porte: le ministère de l'empire s'opposera à toute intervention d'un ou de plusieurs états particuliers faite pour supprimer des mouvements ayant pour but de faire reconnaitre la constitution dans d'autres états particuliers. Résolution de l'assemblée nationale: On s'opposera de toute ses forces à la rupture de la paix de l'empire amenée par l'intervention illicite de la Prusse (v. 3) en Saxe et l'on protégera de tous les moyens possi-

bles, les efforts du peuple ayant pour but la mise en pratique de la constitution. Elections pour la présidence de l'assemblée: Simson est élu président, Reh et Eisenstuck vice-présidents. Ce dernier est rappelé du Palatinat de ses fonctions de commissaire de l'empire. — Décisions de la seconde chambre badoise: 1) Les troupes, ainsi que tous les citoyens du gr.-duché seront assermentés sur la constitution allemande; 2) on procédera aux élections pour la diète à convoquer; 3) on s'opposera de tous les moyens possibles à l'atteinte portée contre la mise en pratique de la constitution; 4) on n'enverra pas de représentant au congrès de Berlin.

11. Insurrection à Rastatt (Bade); la troupe fraternise avec les insurgés. — Livourne, après une résistance de deux jours, est occupée par les troupes autrichiennes.

12. Reh de Darmstadt est nommé président de l'assemblée nationale à Francfort par 165 voix contre 142 (Lœwe de Calbe). L'assemblée de l'empire décide toute la force armée de l'Allemagne y compris les landwehr et les gardes nationales et civiques sera solennellement assermentée, pour le maintien de la constitution allemande. — Ordre du jour de l'Archiduc-Vicaire de l'empire aux troupes de l'empire: Une faction qui n'a nullement en vue la constitution, mais des tendances pernicieuses, se sert de la constitution comme d'un prétexte à renverser l'ordre et la loi et à répandre sur l'Allemagne les troubles de la guerre civile. „Si la dissolution et l'anarchie osaient lever la tête vous devez, braves soldats, être par votre fidélité à toute épreuve, par votre courage inébranlable, par votre concorde fraternelle le bouclier de la patrie."

13. Assemblée populaire à Offenbourg dans le gr.-duché de Bade où l'on décrète la suppression des chambres et la convocation d'une constituante, la démission du ministère Bekk, l'amnistie pour tous les détenus pour crimes ou délits politiques et la guerre contre la Prusse. Les troupes insurgées à Carlsruhe font cause commune avec les ouvriers etc.; à Bruchsal, Struve et Blind sont délivrés.

14. Ordonnance du Roi de Prusse: Le mandat des députés à l'assemblée nationale allemande élus en conformité des décrets de la confédération germanique des 30 mars et 7 avril ainsi qu'en vertu de l'ordonnance royale du 11 est éteint. Les députés reçoivent l'ordre de s'ab-

stenir de toute participation aux délibérations ultérieures de l'assemblée. L'interprétation de cette décision royale est donnée dans l'instruction, communiquée à ce sujet au plénipotentiaire prussien près le pouvoir central. — Le député du Limbourg à l'assemblée nationale allemande, Scherpenzeel proteste en son nom et en celui de son collègue A. Schœnmæckers contre la réunion ultérieure du duché de Limbourg aux états allemands. — Emeute militaire à Carlsruhe; le Gr.-Duc, escorté par un petit nombre de troupes restés fidèles, quitte le pays et se rend à Hagenau en Alsace. Le comité national badois (Landesausschuss) s'établit (Brentano, H. Hoff, Richter, A. Gœgg, Werner, Rehmann). Insurrection du militaire à Mannheim. Le comité national badois établit une commission chargée du pouvoir exécutif, composée de Brentano pour l'intérieur, Peter pour la justice, Eichfeld pour la guerre, et Gœgg pour les finances. — Kossuth gouverneur de la Hongrie est assermenté comme tel par le parlement à Debreczin (v. 14 avril).

15. Entrée du Prince Satriano à Palerme (v. 23 avril). — L'assemblée nationale allemande décide: On mettra sous la protection de l'empire le Palatinat, on le soutiendra dans les efforts qu'il fait pour mettre en pratique la constitution allemande et l'on invitera le pouvoir central à prendre promptement à ce sujet les mesures les plus efficaces.

16. L'assemblée nationale allemande déclare que l'ordonnance royale du 14 de ce mois (voy. la date) est non-obligatoire pour les députés de la Prusse. — Les cercles d'Iserlohn et de Hagen (Westphalie prussienne). d'Elberfeld et de Solingen (province rhénane pr.) sont déclarés en état de siège. — Reddition de Bologna aux troupes autrichiennes, commandées par le lieut.-feldmaréchal Comte de Wimpffen. (Le Comte Radetzky envoie au St. Père à Gaëta, les clefs de la ville.)

17. Programme du ministère de l'empire Grævell etc.; l'assemblée nationale déclare que le ministère nouvellement formé ne jouit nullement de sa confiance et que sa nomination sous de telles auspices est une injure faite à l'assemblée. — Un gouvernement provisoire s'établit pour le Palatinat bavarois à Kaiserslautern; sont élus Reichardt, Culmann, Schuler et Kolb, députés et le Dr. Hepp.

Convention faite entre le comité nat. badois (Junghanns, G. Struve, Damm, Stark, Steinmetz, Cordel, Degen) et le gouvernement prov. du Palatinat bav. (Reichard, Greiner, N. Schmidt, Hepp, Fries): 1) Pour les relations militaires le pays de Bade et le Palatinat ne forment qu'un seul et même pays; 2) le ministère de la guerre badois est commun aux deux pays etc. — Proclamation du Gr.-Duc Léopold de Bade, adressé aux habitants du duché, dans le but de soutenir ses droits. — Décrets du comité nat.: Les chambres badoises sont dissoutes et une constituante sera convoquée (v. 10 juin). Frédéric Hecker est rappelé de l'Amérique du Nord. — Appel de plusieurs anciennes familles magyares portant la sommation de fournir des troupes et des moyens pécuniaires contre l'insurrection hongroise. — Décret des triumvirs à Rome sur la cessation des hostilités contre la France. — Le feldzeugmestre Puchner et le lieut.-feldmaréchal Malkowski ménacés dans leur position, aux environs d'Orsowa par les magyares, repassent les frontières de la Valachie non loin de Czernetz et de Turnu-Severin.

18. Rescrit du président du conseil des ministres pruss. Comte de Brandenburg, adressé à M. de Kamptz, plénipotentiaire de la Prusse près le pouvoir central: l'Archiduc, Vicaire de l'empire, hésite encore à adhérer aux propositions qui lui ont été faites de la part de la Prusse, (proposition de se démettre, vû la situation des affaires, du pouvoir central). Il s'agit maintenant de lui faire observer, que relativement à un point du moins, à celui des rapports avec le Danemark, le gouvernement prussien se voit nécessité de se charger de la direction des affaires, sans qu'elle lui soit formellement transmise, par la raison que le pouvoir central est formellement et matériellement incapable de la continuer avec succès (v. 24 mai).

19. Résolution de l'assemblée nationale allemande: On procédera à l'élection d'un lieutenant de l'empire qui assermenté sur la constitution allemande, sera chargé de faire prêter le serment aux souverains qui acceptent la constitution; il fera procéder aux élections pour la première diète de l'empire et jusqu'à l'époque de la réunion de celle-ci, l'assemblée nationale actuelle se chargera de ses droits et de ses devoirs etc. — Proclamation du comité national badois: Le Roi de Prusse a ouvertement déclaré

la guerre; au siège même du pouvoir central, un ministère, dont la nomination avait été déclarée par l'assemblée nat. pour une injure faite à la nation, s'est emparé des rênes du gouvernement. Dans cet état de choses les députés Raveaux, Trutzschler et Erbe ont demandé le secours du peuple badois contre les puissances coalisées pour le renversement de la constitution. Le pays de Bade viendra à leur aide, son cri de guerre sera: Mort aux tyrans alliés! vive l'Allemagne! l'Allemagne vaste, libre, unie! — L'assemblée romaine rejette les propositions des Français qu'ils ne veulent pas recevoir comme amis et alliés dans la ville. — Un corps auxiliaire russe de 10000 hommes arrive à Czernowitz (Bucovine).

20. Le gouvernement du duché de Mecklenbourg-Schwérin indique au ministère de l'empire le point de vue sous lequel il envisage la question allemande: Il ne saurait ni prêter la main à des démarches violentes, entreprises pour mettre en pratique la constitution, ni prendre des décisions en vertu de cette constitution qui jusqu'ici n'est pas obligatoire encore. — Les troupes napolitaines évacuent le territoire romain (v. 30 avril).

21. Les députés saxons à l'assemblée nationale sont rappelés par le gouvernement. 75 députés se démettent de leur mandat, dans ce nombre H. de Gagern, Dahlmann etc.; 189 membres restent encore en place, dans ce nombre 50 du parti du Weidenbusch. Une motion de la gauche, portant que le nombre de cent membres suffira pour prendre des résolutions, n'est pas adoptée (v. 24). — L'Empereur d'Autriche a une entrevue avec l'Empereur de Russie à Varsovie. — Les Autrichiens à Florence. — La forteresse de Bude, trois fois assaillie, le 17, le 18, est enfin prise d'assaut le 20, en suite de la trahison d'une partie du régiment italien Ceccopieri. Le général Hentzi dans la nuit du 21 au 22 à 1 h. succombe à ses blessures.

22. Proclamation du gouvernement bavarois: Le Palatinat rhénan est à considérer comme province insurgée, l'établissement du gouvernement provisoire est un acte de haute trahison, ses décrets sont déclarés nuls et non avenus, ainsi que les payements d'impôts; les communes seront solidairement responsables de toute perte et dommage occasionné par la révolte. — Le général Romarino (v. 23

mars) condamné à mort par sentence de la cour martiale, jugement constaté par la cour d'appel de Turin, est fusillé.

23. Arrêté de l'assemblée nationale française relatif aux affaires de l'Italie et de la Hongrie: l'assemblée recommande à l'attention sérieuse du gouvernement les évènements et les mouvements militaires qui ont lieu en Europe; craignant des dangers tant pour la liberté, que pour le salut de la République à l'intérieur et à l'extérieur, elle recommande au gouvernement le soin de pourvoir aux mesures efficaces pour la protéger avec énergie. Cette motion est adoptée par 436 voix contre 184; l'amendement que Flocon propose d'ajouter à la dernière phrase „et pour sauvegarder l'indépendance et la liberté des peuples," est rejeté par 346 v. contre 269. — Les députés du roy. de Hanovre à l'assemblée nat. allemande sont rappelés par le gouvernement.

24. Dans une assemblée populaire réunie à Lauterbach, village situé sur les frontières de la Hesse gr.-ducale, le commissaire civil, cons. de régence Prinz est assassiné par un coup de fusil; les troupes alors attaquent le peuple et dispersent l'assemblée. La seconde chambre des députés du gr.-duché de Hesse est dissoute. — L'assemblée nationale allemande à Francfort décide par 115 contre 35: on réduira le nombre de 150, à 100 membres suffisant à prendre des résolutions valables. Encore 35 députés donnent leur démission. — Réponse du ministère de l'intérieur de l'empire, à la dépêche télégraphique prussienne des 18 et 23 mai (v. ces dates): Le Vicaire de l'empire depuis longtems décidé à résigner le poste qu'on lui confié, ne consultera uniquement au sujet de l'époque de l'exécution de ce projet, que l'intérêt de l'Allemagne.

25. Dans la Hesse gr.-ducale les assemblées du peuple en plein air sont défendues pour les provinces de Starkenbourg et de la Hesse rhénane. — La diète danoise à Copenhague adopte après la troisième lecture sa nouvelle loi fondamentale (v. 5 juin). — Le Hospodar de la Valachie, Michel Stourdza est destitué par la Sublime Porte.

26. Résolution de l'assemblée nat. allem.: Les gouvernements des 29 états qu'ont déclaré leur adhésion à la constitution seront sommés de mettre promptement sur pied leurs forces armées et le président de l'assemblée sera chargé de s'entendre avec eux ou avec leurs réprésentants

à ce sujet. — Dernière séance de l'assemblée nationale constituante en France. — Assemblée populaire à Reutlingen (Wurtemberg). On demande que l'assemblée nat. allemande fasse lever toutes les troupes de l'emp. allemand, contre les Prussiens et insiste sur la prompte exécution du traité d'alliance devant réunir les pays de l'empire, y compris le gr.-duché de Bade, et le Palatinat rhénan; on demande le rappel des troupes, envoyées sur les frontières de Bade, l'armement du peuple, l'assermentation de l'armée et des fonctionaires civils sur la constitution etc. etc. — Le conseil national de la Suisse décide: seront interdites les levées de troupes dans le territoire de la confédération helvétique et le conseil fédéral sera invité à dissoudre toutes les capitulations passées (v. 8 juin). — Traité d'alliance entre les royaumes de Prusse, de Hanovre et de Saxe. Ce traité est réparti en 5 chapitres. Le premier expose le but de cette alliance, qui n'est autre, que la défense réciproque de ses membres contre l'ennemi intérieur ou extérieur, ainsi que le maintien de l'indépendance et de l'inviolabilité des états particuliers de l'Allemagne. Article 2, tous les états, membres de la Confédération-Germanique ont la faculté d'accéder à cette alliance. La direction supérieure des affaires (art. 3) est conférée au Roi de Prusse; on établira un conseil administratif composé des plénipotentiaires des puissances alliées. Une diète (art. 4) sera convoquée chargée d'examiner le projet de constitution. Art. 5, on établira un tribunal provisoire de l'empire aux arrêts duquel tous les membres de la Confédération devront se soumettre. Ont été présents à la redaction du protocole sur le projet de la constitution: pour la Prusse le général Radowitz, pour la Bavière le Comte de Lerchenfeld, pour la Saxe le ministre d'état de Beust, pour le Hanovre le ministre d'état Stuve, assisté par le conseiller de Wangenheim. La Bavière remet à plus tard sa déclaration. Les plénipotentiaires du Hanovre communiquent de suite leurs vues au plénipotentiaire de la Prusse: la séparation de l'Autriche de l'Allemagne est la première question et ils veulent, que la fixation des rapports de l'Autr. fasse l'objet d'un arrangement reciproque devant être réglé par la diète prochaine. En même tems ils se joignent au vote des délégués saxons pour le cas déplorable, que toute tentative d'arrangement vint à échouer et qu'on se vît néces-

sité d'établir une confédération de l'Allemagne du Nord et une autre de l'Allemagne moyenne, en déclarant, que ce cas avenant ils se réservaient expressément la reprise des négociations et une réforme des articles de la constitution adoptée.

27. Le fort Malghera est abandonné (dans la nuit du 26) par les troupes venitiennes et occupé par les Autrichiens qui depuis le matin du 24 l'avaient bombardé par 89 bouches-à-feu; le fort St. Giuliano subit le même sort. (Les tranchées contre le fort Malghera ont été ouvertes le 26 avril.) — Proclamation signée par le gouverneur milit. et civil autrichien de Bologna, Gorzkowski et le commissaire extraordinaire du Pape, Bedini: Le gouvernement du St. Siège est réintégré dans les légations de Bologna, Ferrara, Forli et Ravenna. — Un corps de troupes espagnoles de 4000 h. commandé par le général Cordova, débarque près de Gaëta.

28. Publication du traité conclu par la Prusse, le Hanovre et la Saxe (v. 26). Ces gouvernements ne reconnaissent pas la constitution votée par l'assemblée nationale allemande, parcequ'elle dépasse les conditions d'un état fédéré fortement lié et qu'elle n'offre point les garanties suffisantes au maintien de l'ordre légal. — On a toutefois examiné le projet de cette constitution, on en a conservé les dispositions salutaires et l'on n'a changé que celles qui sont incompatibles avec le bien public. — Rescrit du Comte de Brandenburg, présid. du ministère prussien, adressé au plénipotentiaire de la Prusse près le pouvoir central, relatif à la réponse du ministre de l'intérieur du 24 de ce mois: La réponse du ministère se fonde sur un mal-entendu. On n'a jamais douté que le Vicaire en prenant ses dernières décisions pût envisager d'autres intérêts que ceux de l'Allemagne, et encore moins on a pu concevoir l'idée de vouloir en quelque manière que ce fût le déplacer de son poste. C'est lui même qui le premier a exprimé la nécessité de résigner son poste avec le vœu que le Roi se tient prêt à se charger de la direction des affaires de l'Allemagne. Sans contredit le gouvernement a cru que la phase actuelle était l'époque la plus propre à effectuer ce changement. En même tems on communique au plénipotentiaire le traité d'alliance signé entre la Prusse, le Hanovre et la Saxe. — Dans la Hesse gr.-

ducale la loi martiale est proclamée pour les districts juridiques de Michelstadt, Beerfelden, Hirschhorn, Furth, Lorsch, Gernsheim et Zwingenberg. — Assemblée populaire à Reutlingen (Wurtemberg); on demande une constituante, un impôt progressif sur les revenus, etc., enfin la guerre à déclarer par le pouvoir central à la Prusse. — Arrivée d'un corps d'armée auxiliaire russe (20000 h.) à Tyrnau (Comitat de Pressbourg). — Ouverture de l'assemblée nationale législative en France; Kératry doyen d'âge.

30. Nouvelle loi électorale pour la seconde chambre des députés en Prusse, à la place de celle du 6 décembre 1848; on admet le mode indirect et sur 250 ames un électeur; âge requis: 24 ans. Les électeurs primitifs sont distribués en trois classes, d'après le chiffre de l'impôt direct qu'ils ont à acquitter. Chaque classe nomme le tiers des électeurs du second degré. Les élections ont lieu au moyen de bulletins ouverts, à la majorité absolue, tant pour la nomination des électeurs du second degré que des députés (v. moniteur prussien du 1 et 2 juin). — L'assemblée nat. allem. decrète dans sa 230 séance: 1) la session prochaine aura lieu à Stuttgart la semaine prochaine (71 voix contre 64); 2) un appel aux membres absents ou à leurs substituts; 3) on sommera le pouvoir central de transférer sans délai son siège à Stuttgart; 4) on invitera les plénipotentiaires des états qui ont reconnu la constitution, à vouloir également s'y rendre. Le président Reh se démet de ses fonctions. — Les corps francs badois attaquent les troupes de l'empire qui ont pris position aux environs de Heppenheim, ils sont repoussés jusqu'à Weinheim. — Le feldzeugmestre Baron de Welden est rappelé du commandement supérieur de l'armée autrichienne en Hongrie; le feldzeugmestre Baron de Haynau le remplace, ce général est nommé commandant en chef de l'armée autrichienne dans le roy. de Hongrie et la gr.-principauté de Transylvanie, en même tems il est chargé de la direction des affaires gouvernementales dans ces deux pays de la couronne déclarés en état de siège.

31. 26 membres de l'assemblée nat. allem. déclarent, que sans se désister de leur mandat, ils ne s'adjoindront pas à la fraction de l'assemblée qui transfère son siège à Stuttgart. — Convention signée par l'agent diplomatique

adjoint par le gouvernement français au général Oudinot, M. Lesseps et les auctorités romaines, le général Oudinot refuse sa signature à cet acte par lequel les troupes françaises devront rester hors de l'enceinte de Rome (v. l'instruction de M. Lesseps du 8 mai).

Juin.

1. Dupin l'aîné, par 336 voix sur 609 est nommé président de l'assemblée nat. législative de la France. — Dans le gr.-duché de Bade le comité national est remplacé par un gouvernement provisoire, dont Struve et Blind sont exclus; membres: Laurent Brentano, Amand Gœgg, Joseph Fickler, Ignace Peter et François Siegel (Fickler est arrêté dans le roy. de Wurtemberg, accusé d'avoir tenté de baucher des militaires wurtembergeois). — Le général Oudinot annonce au triumvirat romain, que l'armistice accordé par M. de Lesseps expirera 24 heures après la reception de cette communication (v. 13 mai) en ajoutant toutefois, qu'il est prêt à consentir à un délai, et à remettre l'attaque de la ville au 4 juin (v. 30 juin). — Pétition des Serbes délégués à Schœnbrunn et investis de la confiance publique, adressée à l'Empereur: Ils demandent, que préalablement, et jusqu'à ce qu'ils auront présenté leurs propositions, l'Empereur prenne le titre de Grand-Woiwode (Souverain) en déclarant la Servie, état tributaire de l'emp. ottoman, pays de sa couronne.

2. Proclamation du Gr.-Duc de Bade, datée de Francfort s. m.: Il annonce l'arrivée prochaine des troupes de l'empire, promet l'amnistie à tous ceux. qui avant le commencement des hostilités se soumettront et agiront pour la cause légitime du gouvernement constitutionnel.

3. Les plénipotentiaires du Wurtemberg (Baron de Sternenfels), du gr.-duché de Bade (Dusch), de la Hesse gr.-ducale (d'Eigenbrodt), du duché de Brunsvic (Liebe), du Holstein (Francke), du Mecklenbourg (Karsten), de Weimar et d'Oldenbourg (Mosle). de Saxe-Altenbourg (Cruciger), des Princes de Reuss (Bar. de Holzhausen), de Schwarzbourg (Kohlschutter), d'Anhalt-Dessau (Vierthaler),

de Lubeck (Elder), de Brème (Smidt) et de Hambourg (Kirchenpauer) accrédités près le pouvoir central allemand, interpellent ce pouvoir, pour savoir s'il possède les moyens de soutenir ses fonctions, quelle sera sa tenue vis-à-vis de l'alliance faite entre la Prusse, la Saxe et le Hanovre, de quelle manière il voudra faire face aux dangers, qui menacent l'Allemagne tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, enfin sous quel point de vue il considère sa position vis-à-vis de l'assemblée nationale réunie à Stuttgart (v. 5). — Le général Oudinot s'empare de la villa Pamfili à l'entrée de Rome, de l'église Pancrace et du palais Corsini; la brigade Sauvan à Monte-Mario prend le pont Ponte-Molle, le général espagnol Cordova occupe Terracina. — Le général russe Rudiger se trouve à Namesto (comitat d'Arva); le 5 à Alscho-Kubin.

4. Kossouth est à Pesth.

5. Les gouvernements des deux duchés de Mecklenbourg déclarent dans la chambre des députés, que selon leurs avis, les duchés doivent accéder à l'alliance conclue entre la Prusse, le Hanovre et la Saxe. — La Bavière déclare, que l'assemblée nationale allemande a cessé d'exister de droit et de fait. — Le Roi de Danemark sanctionne la loi fondamentale, adoptée par l'assemblée nat. de ce pays; il promet de s'y conformer inviolablement et dissout la diète. Le Roi se réserve le droit de procéder, sans le concours de l'assemblée nat. du pays, à la vente des possessions danoises en Guinée, au cas, que les négociations entamées à ce sujet, exigent une décision de la diète; il se réserve également le droit de lever les impôts jusqu'à l'époque du 31 mars 1850. — Réponse du ministère du pouvoir central de l'Allemagne aux interpellations à lui faites le 3 (v. cette date): L'alliance faite entre la Prusse, le Hanovre et la Saxe, étant fondée sur l'art. 11 du traité de la confédération ne saurait être attaquée; les décisions du 30 mars et du 7 avril, par lesquelles Francfort est désigné siège de l'assemblée nat. allemande, étant contraires à la faculté d'être transférée ailleurs, le pouvoir central ne peut plus reconnaitre cette assemblée; le pouvoir est décidé à maintenir ses fonctions et capable de le faire puisque l'Autriche et la Bavière avaient mis à sa disposition des forces militaires et que d'ailleurs la Prusse n'avait jamais encore manqué à remplir ses obligations fédérales.

6. Message du président de la République française, adressée à l'assemblée nationale, présentant l'exposé de l'état et du développement des affaires de la France depuis l'élection du président (moniteur universel du 7 juin 1849); sa première partie contient une relation concernant la situation du pays sous le rapport administratif et financier, la deuxième a pour sujet les affaires de l'intérieur, la troisième, celles de l'extérieur. — Première séance de l'assemblée nat. allemande réunie à Stuttgart (105 membres), présidée par M. Lœwe de Calbe. Résolutions: est déclarée nulle et non avenue la loi électorale de l'empire, octroyée par les gouvernements de Prusse, de Hanovre et de la Saxe royale; toute tentative de mettre en pratique cette loi sera regardée comme crime de haute trahison; on nomme une régence (MM. F. Raveaux, Ch. Vogt, Fréd. Schuler de Deux-Ponts, Henri Simon, Aug. Becher [prés. de l'assemblée populaire à Reutlingen]); l'action du gouvernement central provisoire cesse. — (Sont présents à cette réunion 13 membres autrichiens, 19 prussiens, 12 bavarois, 10 saxons, 22 wurtembergeois, 7 badois, 4 de la Hesse élect., 4 de la Hesse gr.-duc., 1 du duché de Nassau, 2 holsteinois, 2 mecklenbourgeois, 1 d'Oldenbourg, 1 de Saxe-Weimar, 1 de Saxe-Altenbourg, 1 de Schwarzbourg-Roudolstadt, 1 de la principauté de Reuss.) — Après un combat victorieux livré par les Dominicanos, commandés par le général Santana contre les troupes de Haïti, commandées par le président Soulonque, le 22 avril, et en suite duquel cette armée a regagné en passant Azera le territoire haïtien, une révolte éclate à St. Domingue contre le président Jimenes, soupçonné d'avoir des intelligences avec Soulonque; Jimenes renfermé dans la ville de St. Domingue est assiégé par Santana. (D'autres nouvelles rapportent, que la ville de St. Domingue s'est rendue déjà le 29 mai au général Santana, que le président Hernanès est en fuite, enfin qu'un bâtiment anglais devait le ramener à St. Domingue).

7. Proclamation des membres de la régence de l'empire allemand (v. 6) à Stuttgart, adressée au peuple allemand: Le pouvoir central n'existe plus, la régence le remplace. On fera tout ce qui est possible de faire pour détourner la guerre civile, mais on opposera la force à la force, s'il le faut. La loi confère à la régence la direction

supérieure de toute la force armée de l'Allemagne; „guerriers allemands, obéirez vous à cette loi, dont vous êtes le bras armé;" toute obéissance ultérieure, prêtée à des ordres émanés du pouvoir central sera considérée comme violant la loi, comme traitre à la nation allemande et punie comme telle. — Réponse du Prince de Wittgenstein, président du conseil des ministres de l'empire, à la note prussienne du 28 mai: En sa qualité de gardien de l'unique autorité collective pour toute l'Allemagne, le Vicaire de l'empire se flatte d'avoir rempli à un haut degré ses devoirs, lorsqu'il s'est décidé, même après la déplorable secousse, que cette autorité dut éprouver dans sa base légale après la dissolution spontanée de l'assemblée nationale, à maintenir le lien légal non seulement des rapports fédéraux, mais encore du pouvoir exécutif. Le gouvernement prussien conviendra, qu'une alliance, qui n'est conclue pour le moment qu'entre trois gouvernements de la confédération, ne saurait suppléer immédiatement au pouvoir exécutif commun créé par l'assemblée nationale, pas plus qu'à l'organe des rapports fédéraux; jusqu'au moment, où l'Allemagne divisée en plusieurs groupes d'états aura trouvé les moyens de s'unir, le Vicaire de l'empire devra regarder comme le principal objet de sa sollicitude, le soin de maintenir le seul point d'union légal encore existant. Tous les gouvernements, sans en excepter la Prusse, ont continué de se faire représenter près le pouvoir central des plénipotentiaires et par là même l'ont reconnu. Quant aux moyens nécessaires pour accomplir sa mission, la Prusse elle-même pourra les fournir au pouvoir central, qui n'a pas perdu le droit de réclamer le concours des gouvernements. Le Vicaire de l'empire est en droit d'examiner si l'on n'aurait pas obtenu plus sûrement et d'une manière plus générale le but de cette alliance par le concours énergique de la Prusse avec le pouvoir central. Toutefois le Vicaire de l'empire n'a pas l'intention de contester la légalité de cette alliance, ni de s'opposer à son extension et quelle que soit l'issue des négociations, le Vicaire de l'empire saluera avec la plus vive satisfaction le moment de sa résignation devenue possible. — Manifeste du Duc d'Anhalt-Bernbourg pour déclarer son accès à l'alliance des trois puissances. — Les Magyares attaquent les troupes du feldzeugmestre, Baron de Jellachich. Celui-ci s'étant avancé

dans la matinée du 5 avec 4 brigades d'inf. et 2 brig. de cavalerie de son camp à Tittel sur les environs des retranchements romains, appuyant sa gauche sur le Danube et sur Racs, sa droite sur la forêt de Racs, les Magyares, commandés par Perczel, tentent de tourner l'ennemi, mais ils sont repoussés avec des pertes considérables.

8. Déclaration du ministère wurtembergeois contre les résolutions et la proclamation de l'assemblée de Stuttgart (v. 6 et 7): Réduite au sixième du nombre primitif de ses membres, l'assemblée, qui est venue s'établir ici, a décidé de destituer le pouvoir central et de nommer une régence de cinq membres; elle s'arroge le commandement des armées de tous les états allemands et il est indubitable, qu'elle n'a d'autre intention que d'engager les troupes wurtembergeoises dans une lutte homicide et tout à fait inégale vis-à-vis des grands états de l'Allemagne et de détruire complètement notre bien être déjà si délabré, par des sacrifices pécuniaires; nous ne voulons pas confier les destinées du Wurtemberg à cette régence et nous ne lui reconnaissons pas le droit de prendre sans le gouvernement wurtembergeois des résolutions obligatoires pour le Wurtemberg; l'armée et la garde nationale se souviendront de leur mission, qui n'est autre que de faire respecter les lois et de maintenir l'ordre et la tranquillité publique. — Amnistie générale, accordée par la Reine d'Espagne pour tous les délits politiques commis jusqu'aujourd'hui.

9. Note du pouvoir central allemand adressée au gouvernement du roy. de Wurtemberg: En conséquence des arrêtés de la confédération du 30 mars et 7 avril, le pouvoir central ne reconnait pas à l'assemblée nationale allemande le droit de transférer son siège à Stuttgart. Par l'établissement d'une régence le 6 de ce mois, elle a abandonné complètement le terrain de la loi et s'est placée ouvertement sur celui de l'anarchie, cette conduite est séditieuse vis-à-vis du pouvoir central. On ne doute pas, que le gouvernement wurtembergeois n'ait pris les mesures nécessaires pour paralyser d'avance tout acte de cette prétendue régence. Dans tous les cas le pouvoir central l'invite expressement à le faire, en lui déclarant, que si les moyens d'action du gouvernement wurtembergeois étaient insuffisants, le pouvoir central ordonnera immédiatement les

dispositions nécessaires à cet effet. — La loi martiale est proclamée par le Gr.-Duc de Bade, pour son pays.

10. Ouverture d'une assemblée constituante au gr.-duché de Bade (v. 17 mai). — Le Maréchal Bugeaud, né à Limoges le 15 oct. 1784, gouverneur-général de l'Algérie en 1840, meurt à Paris, frappé du choléra.

11. Mémoire explicatif sur le projet de constitution pour l'Allemagne, présenté par la Prusse, la Saxe et le Hanovre (v. 28 mai). — Les chambres bavar. sont dissoutes; motifs: Nous espérions, que les chambres seconderaient nos efforts pour avancer les intérêts de la Bavière en même tems, que ceux de la commune patrie; cet espoir n'a point été réalisé par la 2ème chambre, qui a refusé d'examiner les propositions de changements à faire aux décrets de l'assemblée nationale relatifs aux droits fondamentaux; lors même, que l'insurrection éclata dans le Palatinat, cette chambre s'opposa à l'examen et à la discussion des motifs, qui avaient décidé le ministère de demander à la chambre de ne pas permettre que les députés nommés par les districts du Palatinat prissent part à ses travaux; toutes les propositions ont été rejetées et l'action du gouvernement aurait de cette manière été entièrement paralysée. — Ledru-Rollin présente à l'assemblée nationale un acte d'accusation contre le président de la République et les ministres, relatif aux démarches hostiles contre Rome: „La constitution est violée, nous la défendrons de tous nos moyens et même à main armée". — Neusatz, ville située en face de Peterwardein, sur la rive gauche du Danube, est prise par Jellachich; elle est détruite par l'artillerie de Peterwardein; 800 maisons sont incendiées. Le Ban occupe Fœldvar et St. Tamas, et à la poursuite de Perczel il va prendre ses positions aux environs de Soove, O-Ker et Kis-Ker.

12. Attentat contre la vie du Prince de Prusse à Nieder-Ingelheim. — Appel des organes démocratiques, des montagnards, socialistes, étudiants etc. à Paris au peuple et à l'armée dans le but de les soulever contre le gouvernement. La motion de la gauche, faite par Ledru-Rollin et demandant la mise en accusation des ministres est rejetée par 377 voix contre 8 (la Montagne s'abstient de voter). — Dépêche du député français Corcelles, datée du quartier général des troupes, aux portes de Rome (villa

Santucci), adressée au triumvirat romain: Le gouvernement français a rejeté la convention signée entre M. Lesseps et le triumvirat; la France porte ses vues sur la liberté du chef de l'église, sur celle des Etats-Romains et sur la paix générale (v. 1 juin).

13. Le parti des Montagnards dans l'assemblée nat. française au peuple et à l'armée (cette proclamation est signée par 184 personnes au nombre desquelles 120 représentants): En déclarant la guerre à Rome sans le consentement de l'assemblée nationale, le président de la République a violé la constitution (art. 31 et 5). Un acte d'accusation, présenté par les signataires à l'assemblée nationale, contre le pouvoir exécutif, a été rejeté par la majorité qui s'est rendue complice du crime par son vote. Ces actes révèlent un grand système de conspiration monarchique contre la République. „Peuple et soldats! rallions nous donc au cri de: vive la constitution, vive la République!" — Le général Changarnier est chargé du commandement en chef de la garde nationale du département de la Seine et de la première division des troupes (décret du 11 juin). Vers midi les membres de la Montagne, les socialistes, les étudiants, les ouvriers partent en grand cortège accompagnés de gardes nationaux, de la place du château d'eau, ils passent par les boulevards, pour se rendre à l'Elysée et à l'hôtel de l'assemblée nat. A l'issue de la rue de la paix, le général Changarnier à la tête de 4 bataillons et de 8 escadrons tombe sur eux et les disperse, toutes les paroles de conciliation ayant été vaines. On s'empare de quelques barricades. Les Montagnards s'assemblent au conservatoire des métiers et arts, rue St. Martin, dont les avenues sont défendues par des barricades; de là ils emettent un appel au peuple, à la garde nationale et à l'armée; „La constitution est violée, le peuple se lève pour la défendre, la Montagne est à son poste." A deux heures le local est évacué par les troupes, par la sixième légion de la garde nationale; plusieurs députés sont arrêtés, tandis que d'autres cherchent leur salut dans la fuite. L'assemblée nationale se réunit d'urgence, l'ouverture de la séance a lieu à deux heures; elle décide: L'assemblée se déclare en permanence; Paris est déclaré en état de siège, l'exécution de cette mesure est confiée à la première division militaire (1° Seine, 2° Seine et Oise, Oise, 3° Loiret, Loiret-et-Cher, Eure-et-Loire, 4° Seine-et-

Marne, 5º Seine-inférieure et Eure, 6º Yonne et Aube). — Proclamation de l'assemblée législative: La république et la société sont menacées, la souveraineté du peuple est odieusement méconnue par une minorité factieuse, qui fait appel à la force et qui par une guerre impie compromet de nouveau, avec la paix publique, la prospérité du pays près de renaitre; l'assemblée législative défendra jusqu'à la mort contre une insurrection criminelle, la constitution et la république indignement attaquées. — Proclamation du président: „La république n'a pas d'ennemi plus implacable, que ces hommes, qui perpétuant le désordre nous forcent de changer la France en un camp, nos projets d'amélioration et de progrès en des préparatifs de lutte et de défense. Décret: La légion d'artillerie de la garde nationale de la Seine est dissoute. Arrestation du député Suchet (du Var) en route pour appeler le colonel Forestier au conservatoire, les représentants Deville, Maigne, Daniel Pilhes, Fargin-Fayolle, Boch et Vauthier sont arrêtés au conservatoire. — Dans différentes villes départementales de la France des mouvements ont lieu; à Bordeaux, à Reims, à Toulouse, à Dijon; à Lyon le danger menace plus sérieusement, de manière qu'on doit mettre à la disposition du général-commandant en chef toutes les troupes de la 6ème division militaire, qu'elles fassent partie de l'armée des Alpes ou non. — Les troupes prussiennes parties du coté occident de St. Wendel, s'avancent jusqu'à Landstuhl, d'un autre coté et au Nord d'Alzey, en passant Kirchheim, ils marchent à Marnheim dans le Palatinat rhénan. — Le gouvernement du Wurtemberg somme la régence pour l'Allemagne de transférer sans délai son siège de Stuttgart à quelque autre endroit. — La brigade autrichienne Wyss, destinée à couvrir l'aile droite du 1er corps d'armée (lieut.-feldmaréchal Schlik) dans sa marche sur Raab, est assaillie à Csorna par un corps de Magyares; le général Wyss, grièvement blessé, tombe aux mains de l'ennemi. — Mort de Madame Catalani, célèbre cantatrice, décédée à Paris, frappée du choléra.

14. L'Empereur de Russie arrive à Cracovie. — Assemblée nationale à Paris: En suite du requisitoire du procureur-général de la cour d'appel de Paris, l'assemblée autorise la poursuite judiciaire des représentants Ledru-Rollin, Boichot, Rattier et Victor Considérant. Le gouvernement lui présente un projet de loi, dont voici la

teneur: Le gouvernement est autorisé à supprimer, pour l'espace d'une année, à dater de la publication de la présente, tous les clubs et autres associations, qui pourraient porter préjudice à la sûreté publique. — Réponse de la régence pour l'Allemagne au gouvernement du Wurtemberg (v. 13) portant, qu'elle ne peut pas déférer à l'injonction de quitter Stuttgart; elle insiste sur la demande de mettre à sa disposition un corps de troupes de 5000 h. pour la défense des forteresses de Landau et de Rastatt. — L'Empereur d'Autriche sanctionne la constitution judiciaire, qui lui a été soumise par le ministre de la justice Bach le 8 juin.

15. Décret du président de la république française: La ville de Lyon est déclarée en état de siège; la sixième division militaire (départements Isère et Drôme, Ain, Rhône et Loire) est chargée de l'exécution de cette mesure. L'assemblée nationale autorise la poursuite des représentants Ménand, Heitzmann, Rougeot, Rolland, Pfliéger, Landolphe, Avril et Jannot (le 18 celle de Félix Pyat). On vote des remerciments à la garde nationale, à l'armée et au général Changarnier au sujet des services, qu'ils ont rendus à la patrie, en défendant la constitution et le gouvernement de la république. Révolte à Lyon: Plusieurs postes sont désarmés; le faubourg de la Croix-Rousse fournit force émeutiers et défend ses barricades; les troupes, non sans perdre 80 hommes, retablissent l'ordre. — Le corps du général Peucker s'avance sur deux colonnes par la route dite Bergstrassse en marchant de Furth à Weinheim (gr.-duché de Bade); Virnheim, Heddesheim, Ladenbourg et Grosssachsen sont occupés. Les troupes insurgées badoises, commandées par Mieroslawski, attaquent celles de l'empire et les forcent à opérer leur retraite sur Kæfernthal. — James Kn. Polk, de 1845 à 1849 prés. de la république des Etats-Unis de l'Amérique, meurt à Nashville.

16. Arrivée des troupes prussiennes à Spire. — Les Magyares attaquent les corps de troupes autrichiennes stationnées dans l'île de Schutt et dans les territoires inférieurs de la Waag, 1° ils marchent aux environs de Bœs contre la brigade Reischach, qui se retire jusqu'à Patasch (au delà de la rivière de Tsiliz); ils attaquent 2° la brigade Pott sur la rive gauche de Neu-Schlosser-Donau en face de Vasarut; 3° ils attaquent le lieutenant-feldmaréchal Wohlgemuth à Schintau (Sente) sur la rive gauche

de la Waag en face de Szered. Toutes ces aggressions sont cependant repoussées avec succès. Le Ban de la Croatie (v. 11) occupe Fœldvar, St. Tamas, Verbass et autres points importants du canal Empereur François; son quartier général est établi à Sove (v. 23). — Mort de Guillaume-Lebrecht de Wette, docteur et professeur en théologie, décédé à Bâle.

17. Les trois plénipotentiaires de la Prusse, de la Saxe et du roy. de Hanovre (le lieut.-général Baron de Canitz et Dallwitz, le ministre d'état de Zeschau, le conseiller de Wangenheim, le major-général Jacobi, commissaire militaire) se réunissent en conseil administratif, conformément au traité du 26 mai. — Le ministre wurtembergeois Rœmer communique au président de l'assemblée nat. Dr. Lœwe de Calbe, que le gouvernement du roy. de Wurtemberg ne tolèrera plus ni les sessions de l'assemblée, ni les menées de la soi-disant régence à Stuttgart ou à quelque autre endroit du roy. de Wurtemberg. — Landau (Palatinat) est délivrée par les Prussiens.

18. Les membres de l'assemblée nat. réunis à Stuttgart, voulant, leur président en tête, se rendre au manège, qui sert de local pour leurs réunions, sont arrêtés en chemin par le militaire. (Le 21 le président invite les membres à se réunir le 25 à Carlsruhe). — Ancône, après avoir subi un bombardement violent, est occupée le lendemain avec tous ses forts par les Autrichiens. — Les Autrichiens évacuent Allessandrie (Piémont). — L'armée russe, commandée par le Prince de Varsovie, passe en quatre colonnes les frontières de la Hongrie; le quartier général est établi à Bartfeld (comitat de Sarosch); le 3ème corps d'infanterie, dont une division fut, il y a un mois, détachée à Presbourg, se dirige sous les ordres de l'adjudant-général Comte de Rudiger, par Neumark, Osak et Foliborg sur Lublo; le 2ème corps d'infanterie, dont on détache une division destinée à couvrir Cracovie, marche sous les ordres du lieut.-général Kuprianoff en deux colonnes, de Gorlice sur les villages de Izbe et Konieczno; le 4ème corps, dont une division est détachée, destinée à occuper la partie méridionale de la Gallicie et la Bukowine, commandée par le gén. de l'inf. Tscheodajew, marche sur deux colonnes de Zmigroda à Graab et de Dukla à Komornik. Le général de l'inf. Luders et le lieut.-général Grotenhjelm s'avancent contre la Transylvanie; celui là

du couvent Sinaï à celui de Predial (v. 20); celui-ci de Watra-Dorny marche sur Bystritz (v. 22). — Première séance du conseil administratif (Verwaltungsrath) des trois puissances alliées (Prusse, Saxe, Hanovre, v. 26 et 28 mai).

19. Le général Peucker de Weinheim dirige sa marche par Furth à Beerfelden (le 20), pendant que le colonel de Weiss, de Furth va occuper Hirschhorn; la colonne principale arrive le 21 à Eberbach sur le Neckar et passe ce fleuve. (Ladenbourg sur la rive gauche du Neckar est également occupé par les Prussiens le 21.) A Sinsheim le corps impérial opère sa jonction avec les troupes prussiennes, commandées par le général de Schack. — Loi émise par l'assemblée nationale en France: Le gouvernement est autorisé à supprimer pour la durée d'une année les clubs et autres associations politiques, qui pourraient devenir dangereuses à la sûreté publique.

20. Les troupes prussiennes passent le Rhin à Germersheim, le quartier général se trouve à Graben, à deux lieues de Bruchsal; le Prince Frédéric-Charles de Prusse est blessé. — Le général russe Luders force le défilé de Tœmœ (45° 29′ de latitude, 43° 12′ de longitude) et occupe Kronstadt, dont la citadelle se rend le lendemain. Les Hongrois perdent 1 drapeau et 11 canons; leur chef Kiss est fait prisonnier (v. 28). Le 4ème corps d'infanterie russe se trouve à Bartfeld, le 2ème aux environs de Kofalva et Hertnek; la force principale du général Rudiger est concentrée près de Polocza, son avant-garde se trouve non loin de Hedars; le 23 Eperies est occupée; les Hongrois se retirent sur Kaschau (v. 23). — Le conseil national de la Suisse adhère à la décision du conseil de la diète: Sont interdites les levées pour les services militaires étrangers et le conseil cantonal est chargé des négociations relatives à la dissolution des capitulations passées (v. 27). — Le pont-tunnel sur le détroit de Menai, réunissant l'île d'Anglesey au comté de Carnarvon (11000 pieds de long.), est livré au passage du public.

21. Un corps d'armée magyare de 30000 hommes avec 80 canons sous les ordres de Gœrgey est battu par le corps de réserve russe, commandé par le lieut.-feldmaréchal Baron Wohlgemuth, soutenu par une division russe, commandée par Paniutin, est défait aux environs de Pered et refoulé sur Farkasd (sur la Waag); le pont près de Negyed est détruit. — Aarhuus (Jutlande) est occupée par

les troupes prussiennes. — Combat des Prussiens près de Waghæusel, en avant de Philippsbourg, contre les insurgés badois (d'abord la div. Hannecken, puis une partie de la division du major-général de Brunn), commandée par Mieroslawski (15000 h. avec 18 canons), qui se retire par les montagnes à Wiesloch. Le général Peucker passe le Neckar près de Zwingenberg (v. 19). — Les Français, par deux brêches, penètrent dans l'enceinte de Rome et s'y maintiennent.

22. Le corps pruss., commandé par le général de Grœben, passe le Neckar près de Ladenbourg et de Mannheim; cette ville est occupée ainsi que Heidelberg par les généraux de Schack et de Cœlln. — Le corps d'armée autrichien, renforcé par une division de troupes russes, qui de la Bucowine s'avance contre la Gallicie, s'empare de Borgo-Prund [défilé de Borgo 47° 11' de lat., sur 42° 35' de long. *)]; une seconde colonne du même corps prend Illova-Mika (au Nord-Ouest de Borgo) et repousse l'ennemi jusqu'à Fœldra (47° 15' de lat., sur 42° 18' de long.), environ 4 lieues de Bistritz). — Rescrit du Comte de Brandenburg, prés. du conseil des ministres en Prusse, adressé au conseiller de lég. prussien de Kamptz dans le but de le rappeler de Francfort; on déclare dans cette pièce, que le pouvoir central ayant été privé des conditions essentielles à son action et des suppositions, sous lesquelles il a été établi, le gouvernement prussien ne peut lui reconnaitre aucune attribution, ni se conformer à ses ordres.

23. Le commandant en chef de l'armée russe (v. 20) ordonne l'occupation d'Eperies et fait avancer l'armée sur Somosch (v. 30), où le 27 l'armée russe du Nord, le 2ème et le 4ème corps, ainsi que le corps du général, se réunissent. — Le ministre d'état autrich. de Bruck communique à M. Manin les conditions définitives, qu'on accorderait à Venise, au cas, qu'elle consentît à se soumettre; les négociations ayant lieu à ce sujet ont été entamées le 31 mai; l'ultimatum est réjeté le 31 juillet.

24. Combats des Prussiens contre les insurgés badois à Uhlstadt, Neudorf et Bruchsal; le 25 Durlach est pris et Carlsruhe est occupé par les vainqueurs. — Kaschau est occupé par les Russes, dont voici la position: La cavalerie se trouve entre Baretz et Hard; le 4ème corps d'in-

*) Ces indications n'ont d'autre but, que de faciliter la recherche des noms sur la carte.

fanterie en deça et à l'entrée de Kaschau, le 2ème corps d'infanterie au de là de cette ville, le 3ème corps aux environs d'Eperies, une division, commandée par le général Lissetsky stationne aux environs de Szepesvalary, le général Bélogouscheff est à Szvidnik.

25. La fraction des centres de l'assemblée nationale allemande se réunit à Gotha dans le but d'y délibérer en commun sur les intérêts de l'Allemagne (le 27 : 147 membres). Le 28 clôture de cette conférence ; on émet un programme, portant 130 signatures. (Le 17 juillet un comité élu dans le nombre de cette assemblée se réunit à Hornau). — Le Baron de Jellachich établit son quartier général à St. Tamas (37° 29′ de longitude, 45° 34′ de latitude), il ordonne une attaque contre les Magyares à O'Becse (sur le Theiss), refoule l'ennemi sur la rive opposée et fait sauter une partie du pont de bateaux (v. 16).

26. Le quartier général (l'Empereur lui-même) autrichien est à Altenbourg; de là le 27 marche sur Hochstrass. — L'Empereur d'Autriche sanctionne le projet d'organisation administrative, qui lui a été soumis par le ministre provis. de l'intérieur, ministre de la justice Bach: Les pays de la couronne seront soumis à des lieutenants-gouverneurs, les cercles à des présidents de cercles, les districts à des chefs de districts (Bezirks-Hauptleute). — Une députation de la nation roumaine vient supplier l'Empereur de vouloir, dans le sens du manifeste du 2 déc. reconnaitre sa nationalité, en lui accordant les mêmes droits, qu'aux autres peuples dépendants de l'Autriche et de modifier conséquemment la constitution du 4 mars 1849.

27. Le conseil fédéral soumet au conseil national les réclamations du chargé d'affaires actuel du royaume des Deux-Siciles contre la dissolution projetée des capitulations (v. 20); la décision prise à ce sujet n'est toutefois pas retractée. — Le 8ème corps d'armée autrichien (Bar. Moltke) passe (47° 30′ de lat.) le Raab près d'Arpas, la brigade Gerstner passe le fleuve aux environs de Marzaldœ (47° 25′), la brigade détachée Schneider le passe également le lendemain non loin de Bohonyhely (47° 32′ de lat.) — Ordonnance du commissaire extraordinaire du Pape, Domenico Savelli, adressée aux habitants d'Urbino, Macerata, Pesaro, Ancona, Fermo, Ascoli, Camerino et du commissariat de Loreto, au sujet de la réintégration du gouvernement papal: Toutes les nominations faites depuis le 16 nov.

1848, toutes les ventes de biens ecclésiastiques ou appartenants à des établissements pieux sont regardées comme nulles et non-avenues. — Les Magyares et les Szeklers, sous les ordres du général Bem, attaquent les Russes, commandés par le général Grotenhjelm, près de Russ-Borgo; cette attaque est renouvelée le 28; les Magyares se retirent par Bistritz à Deckendorf.

28. Entrée de l'Empereur d'Autriche à la tête du 1er corps d'armée à Raab. La division russe, commandée par le lieutenant-général Paniutin, ainsi que la division de cavalerie, sous les ordres du lieut.-feldmaréchal Baron de Bechtold, se trouve aux environs de Leyden et de Sœvenyhaza. Le 1er corps d'armée (Comte Schlik) de Hochstrass (35° 9′ de longitude) se dirige sur Adda sur la Rabnitz, le corps d'armée de réserve (Baron de Wohlgemuth, y compris l'avant-garde, commandée par Benedek) s'avance par Encse et Lesvar, en suivant la rive gauche de la Rabnitz sur Raab; le 3ème corps d'armée (v. 27), après avoir forcé les Magyares à la retraite aux environs de Szemere (35° 14′ de long. et 47° 33′ de lat.) menace le flanc gauche de l'ennemi; le 1er corps avec les réserves prennent les retranchements, qui défendent Raab. — Appel du gouvernement de la Hongrie insurgée (Louis Kossuth, gouverneur, Barthélemi Szemere, Ladislas Csanyi, Arthur Gœrgey, Sabin Vukowich, Casimir Batthyány, Michel Horvath, François Duschek): La patrie est en danger; croisade, devant être proclamée par les prêtres dans les églises, par les chefs des communes dans les places publiques; tout homme capable de porter les armes doit paraitre armé au bout de 48 heures; des gardes placés au sommet des montagnes devront signaler l'approche de l'armée russe; au son du tocsin le peuple s'assemblera sur les places d'armes, et se levera sur les derrières de l'ennemi; tous les approvisionnements devront disparaitre à l'approche de l'ennemi. — Le général russe Luders (v. 20) arrive à Tartlau, dans le but de se joindre à la division détachée sous les ordres du général Gasford dans le pays de Szeklers, plus au Nord. Cette division a battu les Magyares le 23 juin non loin de Kekesz (au fleuve Fekete), est entrée le 24 dans la ville de St. Georgia et s'est dirigée le 24 sur Kezdy-Waszarhely. Un détachement, sous les ordres du colonel de Leye, s'empare du défilé d'Oltusch. — Le Ban Barbo Stirbey à Bucharest est proclamé Prince

de la Walachie (v. additions à la chronique, 30 avril). — L'assemblée nat. législative en France consent encore à la poursuite de plusieurs de ses membres, tels sont: Martin Bernard, James Demontry, Brives.

29. Les troupes prussiennes et les troupes de l'empire s'avancent sur la ligne de la Murg. Le général Peucker avec la brigade prussienne, commandée par le gén. Schack, formant l'aile gauche, touche aux frontières du royaume de Wurtemberg, s'empare de Gernsbach et chasse les insurgés d'Ebersteinbourg et de Bade; l'aile droite, sous les ordres du général de Grœben, en partant de Muhlbourg, arrive le soir à Nauenthal, qu'il occupe; la colonne du centre (Prince de Prusse), en partant de Carlsruhe, atteint l'ennemi aux environs d'Ettingsweiler, s'empare de ses retranchements entre Neu-Malsch et Muggensturm et le poursuit jusqu'à Kuppenheim. Le professeur Kinkel est fait prisonnier. Fr. Raveaux, Itzstein, Florian Mœrdes, colonel Kapferer, Mieroslawski, Voigt, Simon de Breslau, Schuler de Deux-Ponts, Zitz et Erbe se sont refugiés à Bâle. — Ordonnance royale en Prusse contre les abus du droit de réunion et d'association.

30. Départ du Vicaire, Archiduc Jean d'Autriche, de Francfort à Gastein; le général Jochmus, ministre de la guerre et des aff. étrangères de l'empire l'accompagne dans ce voyage. — Les Français s'étant dès la pointe du jour encore emparé d'un bastion de Rome, la constituante romaine décide de renoncer à la défense devenue impossible. Le commandant en chef des troupes romaines demande au général Oudinot la cessation des hostilités et lui annonce l'arrivée d'une députation du conseil municipal (voir 1 juin). — Le Prince Paskewitsch, après avoir divisé le 23 l'armée du Nord à Kaschau en deux colonnes, dont la seconde (le 4ème corps d'inf. composé de 25 bat. et 44 escadr.) doit se rendre sur le Theiss à Tokai, la première s'avance sur Miskolcz, qui le 29 est occupé par l'avant-garde, le 30 par le gros de l'armée. Le Prince Paskewitsch s'arrête jusqu'au 5 juillet dans cette place. — La forteresse d'Arad, après un siège de 21 jours doit se rendre aux Magyares, la garnison autrichienne, ayant manqué d'approvisionnements et de munitions. — Ordonnance en Prusse, concernant la publication et la vente des imprimés, dans le but de prévenir les délits en paroles, écrits, imprimés, signes, dessins ou autres modes de représenter.

TABLE DE LA GÉNÉALOGIE
ET DE L'ANNUAIRE DIPLOMATIQUE.

TABLE DES MATIÈRES.

AVIS.

Cet Almanach se vend aussi sans Calendrier pour les pays où les almanachs étrangers sont prohibés, ou soumis à un droit de timbre qui en augmenterait trop le prix.

L'éditeur se flatte que les acheteurs de l'Alm. rendront justice aux efforts qu'il fait depuis une assez longue série d'années pour perfectionner cet ouvrage. — L'augmentation des matières, la richesse des articles, l'étendue toujours croissante de l'Almanach en font bien preuve. Que l'on compare les éditions antérieures aux dernières: celle de l'année 1816 p. e. offre 216 pages, celle de 1834: 440 pages, la présente en compte avec le calendrier astronomique 840 d'une impression beaucoup plus serrée en caractères plus petits. Cette extension toujours croissante de l'ouvrage ne nous permet plus de maintenir le prix d'un écu pour l'exemplaire — prix nullement proportionné à l'augmentation des frais de l'impression etc. — Toutefois le libraire-éditeur se contentera d'une petite augmentation devenue indispensable, en fixant le prix de l'Almanach pour 1850 (87ème année) à

$1\frac{1}{6}$ écu, ou 1 thaler 5 gros pour un exemplaire de l'édition ordinaire, tandis que le prix des exemplaires de luxe restera à 2 écus l'exemplaire.

Les trente-quatre années dernières (1816 à 1849), achetées en bloc, seront cédées au prix diminué de 17 thalers ou 25 florins et 30 Kreutzer de conv. ensemble; s'adresser à cet effet au libraire-éditeur.

Il vient de paraître la *vingt troisième* année du recueil des notices généalogiques sur les Familles comtales publié en langue allemande sous le titre de

Genealogisches Taschenbuch
der gräflichen Häuser
auf das Jahr **1850.**

Du livre intitulé

Genealogisches Taschenbuch
der freiherrlichen Häuser.

deux éditions (pour 1848 et 1849) ont paru au prix d'$1\frac{1}{2}$ thalers, la défaveur des circonstances actuelles ne nous a pas permis d'en préparer une troisième.

[illegible] à Gotha:

ATLAS ANTIQUUS.

Delineavit

Dr. C. de Spruner.

XXVII tabulas coloribus illustratas et alias LXI tabellas in margines illarum inclusas continens.

1849. $6\frac{2}{3}$ Thlr.

Historisch-geographischer

HAND-ATLAS

zur Geschichte der Staaten Europa's

vom Anfange des Mittelalters bis auf die neueste Zeit.

Von

Dr. Karl von Spruner.

73 color. Karten mit mehr als 100 Nebenkärtchen, Plänen etc. Nebst Erläuterungen. 1846. Preis 22 Thlr.

Inhalt:

Die Welt der Alten. 1 Blatt.
Elf Uebersichtskarten von *Europa.*
Zwölf Karten zur Geschichte *Deutschlands*, der *Schweiz*, der *Niederlande* und der *Ostseeländer.*
Fünf Karten zur Geschichte *Italiens.*
Sechs „ „ „ *Frankreichs.*
Vier „ „ „ der *Britischen Inseln.*
Sechs „ „ „ *Spaniens* und *Portugals.*
Acht „ „ „ der nordischen Reiche (*Scandinaviens*, *Polens*, *Russlands*).
Acht „ zur Geschichte Süd-Ost-Europa's, Klein-Asiens etc. (des *Byzantinischen Reichs*, *Griechenlands*, des *Khalifenreichs*, der *Kreuzzüge*, des *türkischen Reichs*).
Vier „ zur Geschichte *Ungarns.*
Acht „ zur Darstellung der *kirchlichen Verhältnisse.*

En vente chez **Justus Perthes** à **Gotha:**

PHYSICALISCHER ATLAS

von

Dr. *Heinrich Berghaus.*

90 Karten nebst Text in acht Abtheilungen.

1848. 34⅓ Thlr.

Inhalt:

I. Abth. Meteorologie und Klimatographie. 15 Bl.
II. „ Hydrographie. 16 Bl.
III. „ Geologie. 15 Bl.
IV. „ Erd-Magnetismus. 5 Bl.
V. „ Pflanzengeographie. 6 Bl.
VI. „ Zoologische Geographie. 12 Bl.
VII. „ Anthropographische Darstellungen. 4 Bl.
VIII. „ Ethnographie. 19 Bl.

Grosser Atlas von Asia

von

Dr. Heinrich Berghaus.

In grösstem Landkartenformat.

15 Blätter nebst Text. 1832_1843.

32 Thlr.

Atlas sacer sive ecclesiasticus

descriptus

ab

J. E. TH. WILTSCH.

C. R. M.

V tabulas coloribus illustratas, et alias XI tabellas in margines illarum inclusas continens.

1843. 3 Thlr.

ALMANACH DE GOTHA

POUR L'ANNÉE 1850.

Se vend :

en ALLEMAGNE et en SUISSE chez tous les libraires.

à ABO : chez W. J. Lillja.
à AGRAM : chez F. Suppan.
à AMSTERDAM : chez J. Muller. — C. G. Sulpke.
à ANVERS : chez M. Kornicker.
à ATHENES : chez A. Nast.
à BOSTON : chez Little & Brown.
à BOUCAREST : chez Rosetti & Winterhalder.
à BRUXELLES : chez Ch. Muquardt. — A. Le Maire & Sœur. — Mayer & Flatau. — Kiessling & C°.
à CHRISTIANIA : chez Feilberg & Landmark.
à CINCINNATI : chez Eggers & Co.
à CLAUSENBOURG : chez Barra veuve & Stein. — J. Tilsch.
à CONSTANTINOPLE : chez J. J. Wick.
à COPENHAGUE : chez H. J. Bing. — Gyldendal. — A. F. Hœst. — P. G. Philipsen. — C. A. Reitzel.
à CRACOVIE : chez D. E. Friedlein.
à DORPAT : chez E. J. Karow. — Fr. Kluge.
à FLORENCE : chez Louis Molini. — G. Ricordi & Jouhaud.
à GENES : chez Gravier.
à GOTHENBOURG : chez A. Bonnier.
à GRONINGUE : chez W. van Bœkeren.
à HELSINGFORS : chez Frenckell & Fils. — Oehmann. — Wasenius & C°.
à HERMANNSTADT : chez M. Hochmeister.
à LA HAYE : chez A. H. Bakhuyzen.
à JASSY : chez A. Hennig.
à KIEW : chez J. Zawadzki.
à LEMBERG : chez J. Milikowsky. — F. Piller & C°. —Stockmann.— E. Winiarz.
à LIBAU : chez J. Buhler.

à LONDRES: chez DULAU & Co. — D. NUTT. — F. THIMM. — WILLIAMS & NORGATE.
à LYON: chez PERISSE FR.
à MADRID: chez S. MONIER.
à MALTE: chez G. MUIR.
à MILAN: chez J. MEINERS & FILS. — P. RIPAMONTI-CARPANO. — TENDLER & Co. — PAOLO UBICINI. — P. & G. VALLARDI.
à MITAU: chez FR. LUCAS. — G. A. REYHER.
à MOSCOU: chez M. ARLT. — J. DEUBNER.
à NAPLES: chez ALBERT DETKEN.
à NEW-YORK: chez R. GARRIGUE. — G. & B. WESTERMANN BROTHERS.
à ODESSA: chez L. RUDOLPH.
à OFEN: chez A. SCHRŒPFER.
à OSTENDE: chez M. KORNICKER.
à PALERMO: chez C. BATELLI & Co.
à PARIS: chez A. FRANCK. — FR. KLINCKSIECK. — J. RENOUARD & Co.
à PESTH: chez G. EMICH. — C. GEIBEL. — C. A. HARTLEBEN. — G. HECKENAST. — G. KILIAN & Co. — KILIAN & WEBER.
à St. PETERSBOURG: chez BELLIZARD & Co. — EGGERS & Co. — J. HAUER & Co. — J. ISSAKOFF. — J. C. LOURI. — H. SCHMITZDORFF.
à PLOCK: chez C. DOBRZANSKI.
à PRESSBOURG: chez G. F. WIGAND.
à REVAL: chez KLUGE & STRŒHM. — F. J. KOPPELSON.
à RIGA: chez J. DEUBNER. — E. GŒTSCHEL. — N. KYMMEL.
à RIO-DE-JANEIRO: chez E. & H. LÆMMERT.
à ROME: chez J. GALLARINI. — P. MERLE.
à ROTTERDAM: chez A. BÆDEKER.
à SMYRNE: chez P. DELORME.
à STOCKHOLM: chez A. BAGGE. — A. BONNIER. — C. E. FRITZE.
à STRASSBOURG: chez F. G. LEVRAULT. — SCHMIDT & GRUCKER. — TREUTTEL & WURTZ.
à TARNOW: chez J. MILIKOWSKY.
à TEMESWAR: chez BEICHEL & FICK.
à TURIN: chez F. BOCCA. — FRÈRES REYCEND & Co.
à UTRECHT: chez W. F. DANNENFELSER. — KEMINK & FILS.
à VARSOVIE: chez H. S. MERZBACH. — H. NATANSON. — G. SENNEWALD. — SPIESS & Co.
à VENISE: chez H. F. MUNSTER. — P. RIPAMONTI-CARPANO. — P. & G. VALLARDI.

GOTHA: Imprimerie de la cour d'ENGELHARD-REYHER. 1849.

En vente



Deutschland, Niederlande, Belgien und **die Schweiz**

nebst angränzenden Ländern

bis

Oxford, Portsmouth, Havre, Tours, Lyon, Genua, Bologna, Pesth, Warschau, Königsberg, Odense etc.

Von

F. M. DIEZ,

F. von Stülpnagel und J. C. Bär.

1849. 4 Bl. Aufgezogen: 3 Thlr.

Post- und Eisenbahn-Karte

von

Deutschland

und den anliegenden Ländern.

Von

F. M. Diez und **J. C. Bär.**

1849. 1 Blatt. Aufgezogen: 1½ Thlr.

Eisenbahn-Atlas

von Deutschland, Belgien, Elsass und Nord-Italien.

Entworfen und gezeichnet von

F. von Stülpnagel und J. C. Bär.

15 Specialkarten nebst Uebersichtskarte.

Von **F. von Stülpnagel, J. C. Bär** und **H. Berghaus.**

6 Bl. 2te Aufl. 1847. 3¼ Thlr.

ALMANACH
DE
GOTHA
1850

CS
27
.A44
1850